



HAL
open science

Les céramiques en territoire arverne et sur ses marges de l'antiquité tardive au haut moyen âge (fin IIIe - milieu VIIIe siècle) : approche chrono-typologique, économique et culturelle

Sandra Chabert

► To cite this version:

Sandra Chabert. Les céramiques en territoire arverne et sur ses marges de l'antiquité tardive au haut moyen âge (fin IIIe - milieu VIIIe siècle) : approche chrono-typologique, économique et culturelle. Histoire. Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 2016. Français. NNT : 2016CLF20013 . tel-01867117v1

HAL Id: tel-01867117

<https://theses.hal.science/tel-01867117v1>

Submitted on 4 Sep 2018 (v1), last revised 13 Feb 2019 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ BLAISE PASCAL, CLERMONT-FERRAND II
UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines



Centre d'Histoire
« Espaces et Cultures »
CHEC – EA 1001

Ecole doctorale des
Lettres, Sciences Humaines
et Sociales – ED 370



Thèse pour l'obtention du grade de Docteur à l'Université Blaise Pascal
discipline Archéologie

Présentée et soutenue publiquement le 25 novembre 2016 par

Sandra CHABERT

LA CÉRAMIQUE EN TERRITOIRE ARVERNE ET SUR SES MARGES DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE AU HAUT MOYEN ÂGE (FIN III^e - MILIEU VIII^e SIÈCLE)

Approche chrono-typologique, économique et culturelle

Volume 1 - Texte

Sous la direction de

Frédéric TRÉMENT

Professeur d'Antiquités Nationales - Histoire et archéologie de la Gaule
Université Blaise Pascal - Clermont-Auvergne, CHEC, EA 1001

Composition du jury

Philippe Husi, *rapporteur*

Ingénieur de recherche en archéologie médiévale, CNRS, HDR
Archéologie et Territoires, UMR 7324, CITERES, Tours

Claude RAYNAUD

Directeur de recherche au CNRS
Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, UMR 5140, Montpellier

Laurent SCHNEIDER

Directeur de recherche au CNRS, LA3M, UMR 7298, Aix-en-Provence
Directeur d'Études à l'EHESS, Ciham, UMR 5648, Lyon

Paul VAN OSSEL, *rapporteur*

Professeur d'archéologie de la Gaule et des provinces occidentales de l'Empire romain
Université Paris Ouest - Nanterre - La Défense, UMR 7041, ArSCAN

**LA CÉRAMIQUE EN TERRITOIRE ARVERNE ET SUR SES MARGES
DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE AU HAUT MOYEN ÂGE
(FIN III^e - MILIEU VIII^e SIÈCLE)**

Approche chrono-typologique, économique et culturelle

Volume 1 - Texte

UNIVERSITÉ BLAISE PASCAL, CLERMONT-FERRAND II
UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

Centre d'Histoire
« Espaces et Cultures »
CHEC – EA 1001

Ecole doctorale des
Lettres, Sciences Humaines
et Sociales – ED 370

Thèse pour l'obtention du grade de Docteur à l'Université Blaise Pascal
discipline Archéologie

Présentée et soutenue publiquement le 25 novembre 2016 par

Sandra CHABERT

**LA CÉRAMIQUE EN TERRITOIRE ARVERNE ET SUR SES MARGES
DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE AU HAUT MOYEN ÂGE
(FIN III^e - MILIEU VIII^e SIÈCLE)**

Approche chrono-typologique, économique et culturelle

Volume 1 - Texte

Sous la direction de

Frédéric TRÉMENT

Professeur d'Antiquités Nationales - Histoire et archéologie de la Gaule
Université Blaise Pascal - Clermont-Auvergne, CHEC, EA 1001

Composition du jury

Philippe HUSI, rapporteur

Ingénieur de recherche en archéologie médiévale, CNRS, HDR
Archéologie et Territoires, UMR 7324, CITERES, Tours

Claude RAYNAUD

Directeur de recherche au CNRS
Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, UMR 5140, Montpellier

Laurent SCHNEIDER

Directeur de recherche au CNRS, LA3M, UMR 7298, Aix-en-Provence
Directeur d'Études à l'EHESS, Ciham, UMR 5648, Lyon

Paul VAN OSSEL, rapporteur

Professeur d'archéologie de la Gaule et des provinces occidentales de l'Empire romain
Université Paris Ouest - Nanterre - La Défense, UMR 7041, ArSCAN

Résumé

La méconnaissance de l'Auvergne durant l'Antiquité tardive tient en partie à l'absence de référentiels chrono-typologiques. La découverte récente d'ensembles céramiques conséquents et la reprise de données anciennes permettent aujourd'hui de combler ce vide documentaire. Ce travail se propose ainsi de dresser un nouveau panorama du territoire arverne durant l'Antiquité tardive et le très haut Moyen Âge (fin III^e-milieu VIII^e siècle), d'un point de vue économique et culturel par l'étude de la céramique.

L'évolution des répertoires montre que les faciès antiques persistent jusqu'au VI^e siècle de même que les pratiques culinaires et les manières de table. Diversifiées jusqu'au V^e siècle, les formes et les catégories céramiques s'uniformisent au VI^e siècle et, à partir du VII^e siècle, les productions réductrices et les récipients fermés à usage culinaire prédominent. L'étude d'ensembles funéraires des IV^e et V^e siècles montre l'insertion du territoire arverne dans l'évolution des pratiques funéraires alors en cours en Gaule. L'Auvergne se démarque néanmoins par le nombre élevé des vases céramiques déposés dans les tombes et par la préférence donnée aux récipients à solides dans la composition du repas funéraire.

Les importations indiquent que le territoire arverne est bien inséré dans les circuits commerciaux à la fin de l'Antiquité. Leurs quantités parfois faibles suggèrent cependant un approvisionnement parcimonieux, qui place l'Auvergne aux confins des aires de diffusion de la plupart des productions commercialisées, comme en « bout de circuits ». Les correspondances établies avec les céramiques des IV^e et V^e siècles des autres régions de Gaule du Centre montrent l'existence de traditions de fabrication communes et l'ensemble de ces territoires pourrait appartenir à une même entité économique et culturelle. Le sud du territoire arverne apparaît en revanche tourné vers les régions méridionales, comme l'a montré l'étude des céramiques des VI^e et VII^e siècles du site lozérien de La Malène, influencées par les faciès de Gaule du Sud.

Mots-clés : Antiquité tardive – haut Moyen Âge – Auvergne – Gaule du Centre – Lozère – chrono-typologie – groupes techniques – céramique à engobe brossé – céramique peinte – céramique gris bleuté lissée – pratiques culinaires – manières de table – pratiques funéraires – économie – échanges – diffusion – commerce – faciès.

Abstract

The sparse knowledge of the late antiquity in Auvergne is partly due to the absence of chronological typology for this period. The recent uncovering of significant ceramic assemblages and the reassessment of past data make it possible today to fill this research gap. This thesis attempts to bring new light to the Arverne territory, its economy and culture, in the late antiquity and the early middle ages (from the late 3rd century to the mid-8th century), through the study of its pottery.

The evolution observed in the repertory shows that the antique facies remained until the 6th century, as well as the culinary practices and table manners. Until the 5th century, forms and types of ceramics are very varied, becoming more standardized in the next century, and finally starting in the 7th century, closed culinary vessels are predominant. The study of funerary assemblages from the 4th and 5th centuries, demonstrates how the Arverne territory participated in the general evolution of funerary practices in Gaul. However the Auvergne region stands out by the considerable number of ceramic vases found in tombs and the clear preference for solid food vessels in funerary repasts.

The presence of imported goods is evidence that the Arverne territory was part of the commercial routes by the end of Antiquity. However the small amounts of importations imply a parsimonious procurement, which would mean that the Auvergne region was actually located on the outer limits of the distribution areas of most industrial productions. The correlations established with 4th and 5th century pottery from other areas of Central Gaul could be proof of a common tradition of production, and how such territories could have possibly belonged to a same cultural and economic entity. The South of the Arverne territory seemed however more influenced by southern Gaul as shown by the study of 6th and 7th century pottery from the lozerian site of La Malène.

Key Words : Late Antiquity – Early Middle Ages – High Middle Ages – Auvergne – Central Gaul – Lozère – chronological typology – group techniques – brushed engobes – painted ceramic ware – smooth blue-grey ceramic – culinary practices – table manners – funerary practices – economy – exchanges – distribution areas – commerce – facies.

Remerciements

Ce travail ne pourrait être présenté sans exprimer mes remerciements aux personnes qui ont permis, d'une façon ou d'une autre, à cette recherche d'aboutir.

En premier lieu, je remercie mon directeur de thèse, Frédéric Trément (Professeur d'Antiquités Nationales, Université Blaise Pascal, Clermont II), pour m'avoir amenée à travailler sur cette thématique et m'avoir suivie durant ces années de doctorat.

Je remercie également les membres du jury, Philippe Husi (Ingénieur de recherche, CNRS), Claude Raynaud (Directeur de recherche, CNRS), Laurent Schneider (Directeur de recherche, CNRS) et Paul Van Ossel (Professeur, Paris Ouest Nanterre La Défense) qui ont accepté de lire et juger ce travail. À titre individuel, merci à Claude Raynaud pour ses précieuses relectures et ses commentaires qui ont nourri ma réflexion, et à Philippe Husi qui a guidé mes premiers pas dans l'univers des groupes techniques et m'a intégrée au réseau Iceramm. Merci également à Laurent Schneider pour m'avoir confié l'étude des céramiques de La Malène, enrichissant ainsi ce travail d'un ensemble de comparaisons.

Ce travail n'aurait pu être mené à bien sans le soutien financier du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et du Ministère de la Culture et de la Communication. J'ai également bénéficié de bonnes conditions de travail au sein du laboratoire d'Archéologie du Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » - CHEC, à la MSH de Clermont-Fd ; je remercie pour cela Philippe Bourdin (Directeur du CHEC) et Frédéric Trément déjà mentionné (responsable du laboratoire), ainsi que Bertrand Dousteysier (Ingénieur d'études en archéologie au CHEC jusqu'en 2013) sur qui il a toujours été possible de compter. Un grand merci également à Didier Calet (Assistant ingénieur informatique, CNRS, MSH) pour son aide et son soutien plus que précieux lors des (nombreux) déboires informatiques.

Pour m'avoir confié l'étude de mobilier céramique sans lequel cette thèse n'aurait pu voir le jour et m'avoir laissé toute liberté dans sa réalisation, j'adresse toute ma gratitude à Jérôme Besson (archéologue, Conseil Départemental de l'Allier), Vincent Guichard (Directeur Général, Bibracte centre archéologique européen), Sophie Liegard (archéologue) et Damien Martinez (doctorant, Université Blaise Pascal, Clermont II). La plupart d'entre eux m'ont également accueillie sur leur chantier respectif et m'ont témoigné leur confiance, je leur en suis très reconnaissante.

Ma reconnaissance va également à M et Mme Ducroix, Giselle et Jean-Pierre Emery, Dallin Martignat et Pascale Tarrade qui m'ont accueillie avec chaleur et gentillesse lorsque j'ai toqué à leur porte pour étudier leur collection de mobiliers.

De même, cette étude n'aurait pas été permise sans le soutien du service régional de l'Archéologie Auvergne et de ses agents, en particulier de son conservateur régional, Frédéric Letterlé, mais aussi de Claudine Girardy-

Caillat, Elizabeth Lacoste, René Liabeuf et Émilie Thomas, qu'ils soient ici remerciés. Pour leur accueil et leur disponibilité lors des études et de la consultation des archives de fouilles, je remercie également le musée de la Céramique de Lezoux, notamment Fabienne Gateau (Conservatrice), Anne-Cécile Barthélémy et Yvon Lecuyer, ainsi que l'Association pour la Recherche sur l'Âge du Fer en Auvergne (ARAFa).

Pour toutes les collaborations et les discussions toujours enrichissantes, je tiens à remercier chaleureusement Philippe Bet, Bertrand Dousteysier, Alain Ferdière, Gabriel Fournier, Sophie Liegard, Emmanuel Marot, Laetitia Pédoussaut, Maxime Scrinzi, Laurent Schneider, Jérôme Trescarte et Alain Trintignac. Les avis et les informations ponctuelles qu'ils m'ont délivrés ont également été précieux, merci à Juliette Baudoux, Cécile Bébien, Hélène Breichner, Raymond Brulet, Marie-Pierre Chambon, Madeleine Châtelet, Pascale Chevalier, Richard Delage, Yann Deberge, Aurélie Ducreux, Danièle Foy, Karine Giry, David Guitton, Stéphane Guyot, Alban Horry, Marion Legagneux, Dominique Pieri, Jacqueline Rigoir, Corinne Sanchez, Jean-Marc Séguier, Vincent Serrat, Arnau Trullen, Paul Van Ossel.

Pour leur étude et leur expertise de mobilier, merci à Julie Debard (doctorante en anthropologie, Université de Genève), Thomas Delbey (doctorant, Université de Paris 10, analyses physico-chimiques), Francis Dieulafait (numismate, Hadès Archéologie) et Sylvain Foucras (archéozoologue, Archeodunum SAS). Gaspard Pagès (CNRS), Nicolas Clément (Mosaïques Archéologie), Clément Hervé (Archeodunum SA), Laetitia Pédoussaut (Hadès Archéologie) et Stéphane Guyot (Eveha) m'ont aimablement autorisée à utiliser certains de leurs données, je les en remercie sincèrement.

Pour leurs précieuses relectures, ma gratitude va à Aurélie, Jérôme T., Sylvain, mais aussi Bertrand, Jérôme B., Claire, Damien et Marion, avec une mention spéciale à ma mère pour ses relectures assidues. Un grand merci également à Anne-Sophie Murray pour la traduction.

Et enfin, un immense merci à ma famille, véritable soutien sans faille durant toutes ces années de thèse, ainsi qu'à mes amis, qu'ils soient compagnons de route dans cette odyssee ou soutien moral, notamment Amandine, Aurélie, Aurélie D., Bertrand, Bori, Claire, Damien, Delphine, Élise, Fernand, Jérôme B., Jérôme T., Marion, Sylvain, Sylvie.

Sommaire

Introduction.....	13
PARTIE I - CONDITIONS DE L'ÉTUDE ET CONSTITUTION DU CORPUS.....	27
Chapitre 1 - État des recherches et bilan des données céramologiques disponibles	29
Chapitre 2 - Constitution et présentation du corpus d'étude	65
PARTIE II - MÉTHODOLOGIE ET OUTILS TYPOLOGIQUES.....	95
Chapitre 3 - Réflexions et choix méthodologiques opérés	97
Chapitre 4 - Les outils typologiques : répertoires des groupes techniques, des catégories céramiques et des formes.....	121
PARTIE III - ÉTUDE DES ENSEMBLES CÉRAMIQUES	145
Chapitre 5 - Céramiques provenant d'habitats groupés (Molles, Chantelle-la-Vieille, Lezoux, La Malène)	147
Chapitre 6 - Céramiques issues d'établissements ruraux (Malintrat, Romagnat)	247
Chapitre 7 - Céramiques en contexte funéraire (Pardines, Les Martres-d'Artière)	271
PARTIE IV - CHRONO-TYPOLOGIE DES CÉRAMIQUES ARVERNES ENTRE LE DERNIER TIERS DU III^e ET LA PREMIÈRE MOITIÉ DU VIII^e SIÈCLE	301
Chapitre 8 - Catégories céramiques et groupes techniques (supposés) arvernes : chronologie et répertoire	305
Chapitre 9 - Formes : chronologie et fonction.....	333
PARTIE V - ASPECTS CULTURELS ET ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE ARVERNE À LA FIN DE L'ANTIQUITÉ ET AU TRÈS HAUT MOYEN ÂGE.....	357
Chapitre 10 - Du quotidien au monde des morts : usages et signification sociale en contextes domestiques et funéraires.....	359
Chapitre 11 - Production, échanges et faciès céramiques : la place du territoire arverne dans l'économie de la Gaule à la fin de l'Antiquité et au très haut Moyen Âge.....	387
Conclusion générale.....	423
SOURCES IMPRIMÉES ET BIBLIOGRAPHIE	427
Table des matières.....	471

Introduction

Les travaux de recherche présentés ici s'inscrivent dans le renouvellement des connaissances sur l'Antiquité tardive qui s'opère dans la plupart des régions françaises dès la fin des années 1970 et surtout depuis une vingtaine d'années (Chabert 2011a : 326-335). Il est né du constat selon lequel l'absence de référentiel céramologique en Auvergne pour les périodes de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge freine la connaissance du devenir de la cité des Arvernes au cours de ces siècles de transition. Son but est de combler cette carence et de proposer un nouveau panorama de ce territoire entre le IV^e et le VIII^e siècle d'un point de vue économique et culturel.

Contexte historiographique et avancée de la recherche régionale

L'Antiquité tardive a souvent été considérée comme une période de décadence (Gibbon 1837) et il faut attendre les années 1970 pour que cette période, qui correspond au Bas-Empire et aux quelques siècles qui lui succèdent, puisse bénéficier d'une approche moins péjorative, notamment grâce à l'impulsion des travaux précurseurs de P. Brown en Angleterre (1978) et de H.-I. Marrou en France (1977). L'étude des données matérielles, rendue possible par l'essor de l'archéologie dans les années 1980, a également conduit au renouvellement des connaissances sur cette période, en remettant en question un certain nombre de schémas historiographiques souvent basés sur les seules sources écrites et principalement focalisés sur les signes de déclin et de ruptures. Loin de ces paradigmes, l'Antiquité tardive apparaît désormais comme une période qu'il reste à caractériser par la mise en évidence des différentes phases de transformations ou de continuité, au travers d'approches le plus souvent régionales (Whittaker 1995 ; Wickham 2001). Dans son article pionnier de 1978, P.-A. Février mettait déjà en exergue les nombreux questionnements que soulèvent les données archéologiques dans la compréhension des transformations de l'habitat de la fin de l'Antiquité et du début du Moyen Âge. L'élan était ainsi donné pour le Sud-Est de la France et fut suivi durant les années 1980 et 1990 dans d'autres régions, notamment en Île-de-France (Van Ossel 1992 ; Ouzoulias, Van Ossel dir. 1994 ; dir. 1995 ; dir. 1997) et plus largement dans le Nord et le Nord-Est de la Gaule (Brulet 1990 ; Kasprzyk, Kuhnle dir. 2011), ou encore en Aquitaine (Balmelle 2001). Ainsi, l'idée de la décadence de la Gaule tardo-antique alors envahie par les barbares a été définitivement battue en brèche, de même que le regard pessimiste et dépréciatif porté sur cette période : déclin, baisse démographique, « squattérisation » de *villae*, sites-refuges, autant de termes jusqu'alors récurrents qui ne sont désormais plus de mise, comme l'a clairement illustré le IV^e colloque de l'Association d'étude du monde rural gallo-romain (AGER) en 1998 (Ouzoulias *et al.* 2001).

Cet essor n'aurait pas été possible sans l'établissement de référentiels chronologiques régionaux, principalement basés sur les données céramologiques. Là encore, le Sud-Est et l'Île-de-France ont joué un rôle majeur, notamment grâce aux travaux de l'association « Céramiques de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge » en Languedoc, aux fouilles de l'*oppidum* de Saint-Blaise en Provence (Cathma 1986 ; 1993 ; 1997 ; Démians d'Archimbaud dir. 1994) et à la publication des *Documents de travail* en Île-de-France (Van Ossel dir. 2006 ; dir. 2011). D'abord outil chronologique, la céramique a ensuite rapidement été intégrée à des approches diversifiées pour constituer, dès lors, un indicateur économique, social et culturel d'une région donnée (Desbat 2005 : 38-39). Par son étude, on cherche ainsi à établir l'ensemble des étapes liées à sa fabrication (Picon 1973 ; Batigne-Vallet 1999) et à retracer les circuits économiques et les modes d'approvisionnement des territoires (Morel 1983 ; Bonifay, Raynaud 2007 ; Batigne-Vallet dir. 2012). En découlent l'établissement des faciès de consommation d'un territoire et les aires culturelles délimitées par ces derniers (Husi dir. 2003 ; dir. 2013 ; 2015 ; Batigne-Vallet dir. 2012). Les recherches portent également sur les modes d'utilisation de ce mobilier, tant dans le cadre domestique (pratiques culinaires et manières de table ; Batigne-Vallet 1999) que funéraire (repas funéraire déposé dans la tombe ; Blaizot, Bonnet 2007).

Face à ce renouvellement de la recherche, l'Auvergne accuse un retard important. Pourtant pionnière, la thèse de G. Fournier sur *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, publiée en 1962, n'a pas été suivie par d'autres travaux d'envergure. Loin d'être désuète, elle reste aujourd'hui une référence incontournable concernant la question de la réorganisation du peuplement durant cette période. En 1991, le déroulement des treizièmes journées archéologiques de l'Association française d'archéologie mérovingienne (AFAM) à Clermont-Ferrand fut l'occasion de dresser un état des données sur *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours* et de mesurer les nombreuses zones d'ombre persistant encore sur la connaissance de cette période (Fizellier-Sauget dir. 1999). Si les études portant sur les sources textuelles, en particulier sur les écrits de Sidoine Apollinaire¹ et de Grégoire de Tours², ont livré de nombreuses informations relatives aux événements politiques et à la christianisation de la cité, les données archéologiques restaient bien maigres et leur analyse se heurtait à des difficultés de datation (*ibid.* : 403). Certains travaux présentés ont toutefois illustré l'essor de nouvelles thématiques de recherche, en particulier ceux portant sur les établissements de hauteur de Chastel-sur-Murat (Boudartchouk 1999a) et de Ronzières (Fournier 1999), emblématiques des nouvelles formes de l'habitat de l'Antiquité tardive.

Depuis ces journées, quelques travaux régionaux ont été réalisés sur cette période, tels que ceux de F. Gauthier sur le baptistère de Brioude à partir de 2002 (Gauthier 2007), mais ils demeurent ponctuels. D'autres, menés dans une perspective diachronique, ont apporté de nouvelles données, même si cela reste inégal selon les secteurs. La plaine de la Limagne a ainsi concentré la plupart des recherches de ces trente dernières années et en particulier les prospections pédestres, en raison de sa proximité avec le chef-lieu de cité antique et de la bonne lisibilité offerte par les terrains profondément labourés. Les prospections effectuées dans les années 1990 par les archéologues de l'Association pour la recherche sur l'Âge du Fer en Auvergne (ARAFA), ainsi que celles conduites par P. Vallat dans le cadre d'une thèse de doctorat (Vallat 2002) ont ainsi apporté un certain nombre d'informations relatives au peuplement tardo-antique et alto-médiéval. Plus récemment, celles réalisées de manière systématique

¹ Originaire de Lyon, Sidoine Apollinaire est évêque de Clermont entre 470 environ et 480.

² Grégoire de Tours, évêque de Tours à partir de 573, est issu d'une famille sénatoriale arverne et se rend régulièrement dans sa région natale ; son oncle paternel est saint Gal, évêque de Clermont entre 537 et 555.

sous la direction de F. Trément depuis les années 2000, dans le cadre du programme DYSATER³ du Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (CHEC ; Trément 2004 ; 2011b), ont permis de proposer une première modélisation de l'évolution des formes de l'habitat rural durant cette période de transition. Croisées avec les données paléoenvironnementales acquises notamment lors de l'aménagement de la bretelle autoroutière A710 et lors de la fouille préalable à la construction de la Grande Halle et du Zénith d'Auvergne (Ballut 2000 ; Vernet *et al.* 2005), elles ont révélé les mutations environnementales qui ont affecté la Limagne à partir de l'Antiquité tardive et les changements qui sont alors intervenus dans les modes de gestion du milieu (Trément *et al.* 2004 ; Trément dir. 2007). Ailleurs plus à l'est, c'est le secteur de Lezoux qui a également fait l'objet d'un programme de prospections systématiques au début des années 1990 par l'Équipe Archéologique Pluridisciplinaire de Lezoux (EAPL), afin de proposer une évaluation archéologique du site artisanal (Desbat *et al.* 1997), projet qui a été repris récemment avec la mise en œuvre d'un programme collectif de recherches (Brulet 2014).

L'étude des confins arvernes (département de l'Allier) et des secteurs de moyenne montagne (le Cantal, secteurs des Combrailles et du Livradois-Forez) s'est développée ces dernières années et a également apporté des données intéressantes pour les périodes étudiées. Les prospections menées par L. Laüt dans l'Allier en forêt de Tronçais ainsi que celles réalisées dans le Cantal par J.-L. Boudartchouk lors de son doctorat (Boudartchouk 1998) ont ainsi avantageusement complété la carte de l'occupation du sol des périodes tardo-antique et alto-médiévale. Toutefois, malgré l'intensification des prospections pédestres, force est de constater que certains de ces secteurs n'ont livré que peu de renseignements pour les périodes abordées ici ; cela est notamment vrai pour le sud du Bocage bourbonnais, la Haute Combraille ou encore la partie nord-est du Cantal (Besson 2006 ; Delpy 2011 : 459-460 ; Massounie 2011 : 396-397). Le renouvellement des données est en revanche venu des études paléoenvironnementales, en particulier de la palynologie, qui a permis de mieux caractériser l'occupation des zones de moyenne montagne et les activités agro-pastorales qui s'y sont développées à la fin de l'Antiquité, mais surtout durant le haut Moyen Âge (Miras *et al.* 2003 ; Prat 2006 ; Surmely *et al.* 2009 ; Fassion 2013).

Enfin, plus récemment, deux thèses de doctorat portant spécifiquement sur ces périodes ont été entreprises et viennent compléter le travail présenté ici. L'une traite de la topographie ecclésiastique et des fortifications (Martinez en cours), l'autre aborde les lieux élitaires au travers des données textuelles et matérielles (Bayard en cours). Ces deux études devraient permettre d'établir une nouvelle carte du peuplement et de mieux comprendre la nouvelle organisation du territoire arverne, dans la continuité des travaux de G. Fournier (1962).

Ainsi, depuis les années 1990, le renouvellement des connaissances est principalement venu de la fouille de quelques sites d'habitat groupé et du développement de l'archéologie spatiale couplée aux études paléoenvironnementales. On remarquera que, de son côté, l'essor de l'archéologie préventive n'a malheureusement pas entraîné en Auvergne la multiplication espérée des découvertes se rapportant à la période tardo-antique. Ainsi, ces deux tendances n'ont pas favorisé la découverte d'ensembles céramiques et stratigraphiques conséquents, ce qui explique en partie le *statu quo* concernant la recherche régionale sur l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, mais également l'absence de référentiels chronologiques. Lorsque ces périodes sont abordées dans les différents travaux, le découpage chronologique reste imprécis et correspond à « Bas-Empire » ou « Antiquité tardive » et « haut Moyen Âge », empêchant une appréciation fine des changements qui s'opèrent durant ces siècles de transition, tant dans l'organisation du réseau des villes et de l'habitat rural, que dans les activités artisanales et agricoles, ou dans l'économie

³ *Dynamiques spatiales du développement des territoires dans le Massif central de l'âge du Fer au Moyen Âge* (Trément 2011a).

et les échanges. L'alternative est alors née d'une archéologie programmée dynamique, fréquemment menée dans le cadre universitaire. Plusieurs chantiers réalisés dans les années 2010 ont en effet révélé des niveaux de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge riches en mobilier et autorisant une première élaboration chrono-typologique des céramiques dans le cadre de cette thèse (fouilles archéologiques de Chantelle-la-Vieille par J. Besson et de Molles par D. Martinez). Ce mobilier représente ainsi un peu plus de 70 % du corpus étudié.

Cadre géographique de l'étude

L'Auvergne est implantée dans la partie septentrionale du Massif central, vaste formation naturelle liée aux plissements hercyniens. Incliné du sud-est vers le nord-ouest, ce massif de « moyenne montagne » est un « vaste plateau dénivélé par des failles, aéré par des bassins d'effondrement, entaillé par des gorges étroites et couvert de volcans » (Rieutort 2006 : 11). En raison de cette topographie contrastée, il a longtemps été considéré comme un obstacle à la circulation des hommes et des biens. L'Auvergne est marquée par la même diversité tant du point de vue du relief, qui alterne entre terres soulevées et bassins effondrés, que de la géologie, partagée entre rochers de granite, terres argileuses humides et terres volcaniques noirâtres (Bouet, Fel 1983 : 63). Elle présente également la même inclinaison topographique : le relief accidenté dans la partie sud-ouest s'adoucit et s'ouvre en direction du nord (fig. 1).

Les éléments volcaniques du sud-ouest de l'Auvergne constituent le cœur du Massif central (Beaujeu-Garnier 1972 : 39). Le Cantal, grand volcan tertiaire formé de projections andésitiques et des basaltes, est un massif de 30 km de rayon formé par plusieurs cratères juxtaposés et dominé par le Plomb qui s'élève à 1858 m (*ibid.* : 41). Au nord, reliés au Cantal par le plateau du Cézallier et constitués de coulées rayonnant sur 16 km, les monts Dore abritent le plus haut sommet du Massif central, le puy de Sancy, qui culmine à 1886 m.

Le relief s'adoucit sur les bordures occidentales de l'Auvergne. Issues du socle cristallin, les Combrailles forment des plateaux vallonnés, entaillés par des vallées étroites et sinueuses, dont celle de la Sioule. À l'est, elles sont séparées de l'agglomération clermontoise par la chaîne des Puys, qui s'étend sur une vingtaine de kilomètres selon un axe nord-sud et qui est dominée par le puy de Dôme culminant à 1465 m. Plusieurs cols permettent de franchir cette barrière naturelle dont l'altitude moyenne est de 1200 m, notamment celui de Ceyssat déjà emprunté durant l'Antiquité (Trément 2013b).

Au sud-est, les monts du Velay sont constitués de plateaux légèrement vallonnés où la rigueur thermique hivernale est importante (Staron 1993 : 164). Ils débouchent au nord sur les monts du Livradois et du Forez, qui représentent la bordure orientale de l'Auvergne et du Massif central. Ceux-ci correspondent à de hauts plateaux plus ou moins accidentés, dominés par Pierre-sur-Haute, qui s'élève à 1640 m d'altitude (Beaujeu-Garnier 1972 : 35). La rivière la Dore descend des monts du Livradois dans une dépression d'orientation nord-sud et se jette dans l'Allier à Ris, en amont de Vichy. Son développement sinueux et son caractère torrentiel, entraînant de fréquentes crues soudaines, ne permettaient guère que le flottage du bois ou la navigation sur barques durant une partie de l'année, d'après les données de l'époque moderne (Mondanel 1975 : 149, 162).

L'Auvergne est traversée en son centre et du sud au nord par la plaine de la Limagne, vaste bassin d'effondrement issu des grands décrochements du socle cristallin provoqués par la surrection des Pyrénées et des Alpes à l'ère tertiaire. Cette plaine est large de 40 km environ et s'étend sur 90 km de long, depuis Coudes non loin d'Issoire au sud, jusqu'au confluent de l'Allier et de la Sioule au nord, près

de Saint-Pourçain-sur-Sioule (Beaujeu-Garnier 1972 : 33). Bordée par la chaîne des Puys à l'ouest et les monts du Forez à l'est, elle présente une topographie relativement plane avec une altitude moyenne de 350 m. Elle constitue cependant une région contrastée qui réunit la Limagne des Buttes au sud⁴, la Limagne des Marais au centre⁵ et la zone alluviale et sablonneuse des Varennes à l'ouest⁶ (Derruau 1949 : 13-14). La Grande Limagne s'ouvre au nord sur la Sologne et le Bocage bourbonnais, secteurs de moindre relief constitués de terrasses fluviales (Bouet, Fel 1983 : 180). En bordure orientale de la Grande Limagne, la Montagne bourbonnaise, qui prolonge au nord les monts du Livradois-Forez, est le seul relief relativement important du département de l'Allier.

Enfin, la rivière Allier, qui appartient au bassin versant de la Loire, prend sa source en Lozère (au mont Mercoire en Margeride) et s'écoule dans le vaste bassin d'effondrement de la Limagne, du sud vers le nord jusqu'à Nevers où elle rejoint la Loire. Son lit n'excède pas 4 km de large et sa pente importante, de 1 m par kilomètre en moyenne, peut entraîner un fort débit lors des intempéries (Chevalier 1983 : 138). La navigabilité de ce cours d'eau majeur est attestée depuis l'époque moderne, mais vraisemblablement depuis l'Antiquité au plus tard, sur la plus grande partie de son cours (Mondanel 1975).

Bien que le propos de cette étude soit centré sur une partie de l'Auvergne actuelle, le sujet traité intègre à titre comparatif les céramiques de La Malène en Lozère (fig. 1). Ce département, situé au sud-est du Massif central et limitrophe de l'Auvergne, se caractérise par une altitude moyenne importante, voisine de 1000 m, et par un ensemble contrasté de moyennes montagnes et de hauts plateaux géologiquement et morphologiquement variés (*CAG 48* : 51 sg).

La vallée du Lot divise en deux la Lozère selon un axe est-ouest. La moitié nord-orientale est occupée par le vaste plateau de l'Aubrac et les massifs granitiques hercyniens des monts de la Margeride, séparés par un large fossé d'effondrement emprunté par la Truyère. À l'est, la retombée du relief est légèrement moins accusée avec les plateaux de la Margeride orientale, bordés par la vallée de l'Allier en limite nord-est du département.

Dans le sud de la Lozère se développent deux ensembles contrastés marqués par un fort encaissement des vallées. Au sud-ouest se trouve la région des Grands Causses, correspondant à des tables de dépôts sédimentaires carbonatés s'abaissant progressivement de 1150 m à l'est jusqu'à 900 m à l'ouest (le Sauveterre au nord, le Méjean au sud). Ces plateaux sont entaillés par les vallées de la Jonte au sud et du Tarn en leur centre. Celles-ci forment de véritables canyons pouvant atteindre 500 m de profondeur pour une largeur rarement supérieure à 2 km. Au sud-est du département, les altitudes s'affaissent rapidement avec les Cévennes, vaste ensemble cristallin essentiellement schisteux, depuis le mont Lozère (1699 m) jusqu'à la vallée du Rhône, en bordure orientale du département et du Massif central.

Appartenant au bassin versant de la Garonne, le Lot et le Tarn font partie, avec l'Allier, des trois principaux cours d'eau qui naissent en Lozère. Le Tarn, qui prend naissance sur le flanc sud du Mont Lozère, s'écoule selon un axe est-ouest et s'encaisse entre les Causses de Sauveterre et du Méjean. Le Lot prend naissance plus au nord, sur le flanc de la Montagne du Goulet. Il circule également vers l'est et quitte le département en aval de La Canourgue. Tous les deux sont caractérisés par un débit important alimenté par les pluies cévenoles.

⁴ La Limagne des Buttes est composée de plusieurs collines volcaniques ou sédimentaires, d'une altitude de 500 à 700 m, séparées par des dépressions au drainage indécis (Ballut 2000).

⁵ La Limagne des Marais, célèbre pour ses riches « terres noires », correspond à une basse plaine marneuse au relief peu marqué dont l'altitude est comprise entre 300 et 350 m.

⁶ Les Varennes se développent de part et d'autre de la rivière Allier et aux alentours de Lezoux, et présentent un relief vallonné compris entre 300 et 500 m d'altitude (Trément 2011b : 121).

Cadre historique

L'étude présentée se concentre sur l'Antiquité tardive et le très haut Moyen Âge. Si les bornes chronologiques du haut Moyen Âge sont relativement définies et admises par la communauté scientifique, celles de l'Antiquité tardive varient fréquemment d'une région à l'autre et dépendent de l'approche adoptée dans les études. Les limites circonscrites par le Bas-Empire ont d'abord été privilégiées (Brulet 1990 : 3 ; Van Ossel 1992 : 41), mais elles se sont rapidement révélées trop restrictives pour aborder dans leur ensemble les changements économiques, sociaux et culturels alors en cours. Le *terminus* a ainsi été progressivement avancé jusqu'au VI^e siècle (Kasprzyk, Kuhnle dir. 2011 : 7 ; Van Ossel, Raynaud 2012 ; Guyon, Heijmans dir. 2013), parfois jusqu'à la fin du VII^e (Guyon 1996 ; Bonifay, Raynaud 2007 : 94), voire même jusqu'à la fin du VIII^e siècle, empiétant ainsi de manière importante sur le premier Moyen Âge (Février, Leyge dir. 1986 ; Heijmans, Guyon 2006 : 6). Cet élargissement des bornes chronologiques illustre bien la nouvelle perception de l'Antiquité tardive qu'ont alors les chercheurs et les nouvelles attentes qui en découlent : cette dernière n'est plus considérée comme la fin d'une époque, mais bien comme une période à part entière définie par des aspects politiques, économiques et culturels qui lui sont propres.

Le cadre chronologique de la thèse s'inscrit entre le dernier tiers du III^e siècle, c'est-à-dire au moment du règne de Dioclétien marquant le début du Bas-Empire (Chastagnol 1969), et le milieu du VIII^e siècle. Ce travail trouve ainsi une limite chronologique avec l'époque carolingienne qui est marquée, du point de vue de la céramique, par des faciès qui n'ont alors plus rien d'antique, et illustrent ce que les auteurs méridionaux ont appelé la « médiévalisation » des vaisseliers (Février, Leyge dir. 1986 : 167-168 ; Bonifay, Raynaud 2007 : 94-95).

Le cadre historique est l'antique cité arverne, dont les limites ont été établies d'après les indices toponymiques, épigraphiques et par méthode régressive à partir du contour du diocèse primitif de Clermont. Ainsi, la cité des Arvernes correspond en partie aux délimitations administratives de l'actuelle région Auvergne⁷ (Trément *et al.* 2007 ; fig. 2). D'après la *Noticia Galliarum* du tout début du V^e siècle, suite à la réorganisation administrative du territoire par Dioclétien à la fin du III^e siècle, elle est intégrée à la province d'Aquitaine première, dont la capitale est Bourges-*Avaricum* (fig. 3 ; *RICG, VIII* : 3). Avec l'arrivée des peuples germaniques, le découpage territorial de la Gaule se modifie encore. L'Auvergne, située en limite de l'extension des royaumes des Burgondes, des Wisigoths et des Francs, est finalement annexée au royaume wisigothique en 475, puis adjointe au royaume franc après la victoire de Clovis à la bataille de Vouillé en 507 (fig. 4). Ces rattachements successifs ne se firent pas sans résistance (Fournier 1962 : 79 ; Rouche 1979 : 51 *sg* ; Prévot 1999 : 71). Ils ne semblent pas non plus avoir été suivis par une forte colonisation des peuples wisigothiques, puis francs, si l'on en croit les écrits de Sidoine Apollinaire, que tendent à confirmer les données archéologiques et le peu de noms à formation germanique de l'élite mentionnés par Grégoire de Tours (Fournier 1962 : 78 ; Prévot 1999 : 65). Malgré des heurts, l'Auvergne reste sous la tutelle des rois francs d'Austrasie jusqu'au début du VIII^e siècle

⁷ Les limites territoriales arvernes correspondent ainsi aux actuels départements du Cantal et du Puy-de-Dôme, au quart sud-est de l'Allier et au tiers nord-ouest de la Haute-Loire, auxquels s'ajoutent quelques communes de la Creuse, de la Loire et de l'Aveyron. Le département de l'Allier est ainsi relégué aux confins des cités arverne, biturige et éduenne, tandis que celui de la Haute-Loire est partagé entre les peuples arverne et vellave.

(fig. 5 ; Lauranson-Rosaz 1987 : 42), date à laquelle elle passe sous la domination des ducs autonomes d'Aquitaine (successivement duché et royaume) et devient ainsi un comté.

À la fin de l'Antiquité, le nom de la cité arverne se confond avec celui du chef-lieu de cité. En effet, ce dernier cesse rapidement d'être désigné par le nom qui était le sien durant les trois premiers siècles de notre ère – *Augustonemetum*-Clermont – pour devenir *Arverni* chez Ammien Marcellin (XV, 11) dans la seconde moitié du IV^e siècle et *Civitas Arvernorum* chez Eutrope également au IV^e siècle. On retrouve *Arvernus* au VI^e siècle chez Grégoire de Tours, qui utilise aussi le terme de *urbis Arvernae* (*Hist. des Francs*, I, 32 ; II, 13). Cette dernière appellation est d'ailleurs employée jusqu'au VIII^e siècle chez le chroniqueur dit « continuateur de Frédégaire » (*urbs Arverna* ; *Chronique*, 42, 7 : 187)⁸. C'est en 761, lors de la prise de la ville par Pépin le Bref, que la ville est dénommée *Claramonte Castro* de manière certaine. L'ancien nom n'est pas totalement abandonné pour autant et persiste jusqu'au XI^e, voire jusqu'au XIV^e siècle sur certains monnayages (Desforges *et al.* 1970 : 560, 562 *sg.*).

Quant à la Lozère, elle correspond peu ou prou à l'antique cité des Gabales, ou territoire du Gévaudan pour les périodes postérieures, dont les limites sont calquées sur le diocèse de Mende (Ferdrière 2012 : 69). D'après le récit césarien de la *Guerre des Gaules*, les Gabales sont clients des Arvernes au moment de la Conquête. Durant le Haut-Empire, leur chef-lieu est Javols-*Anderitum*. D'après l'hypothèse actuellement admise, la ville devient siège épiscopal au IV^e siècle et le reste vraisemblablement jusqu'au VI^e siècle (Prévot 2012), date à partir de laquelle ce statut est transféré à Mende-*Mimatensis vicus* (entre le VI^e et le VIII^e siècle, peut-être au VII^e siècle ; Darnas, Peloux 2010 : 350). Tout comme leurs voisins arvernes, les Gabales sont rattachés à l'Aquitaine première au cours du Bas-Empire (fig. 3 à 4). À la fin du V^e siècle, le Gévaudan passe sous domination wisigothique, après avoir été dépendant du préfet des Gaules, Seronatus, et avant d'être rattaché à l'Austrasie de Clovis suite à la bataille de Vouillé (*CAG* 48 : 73).

Le territoire des Arvernes à la fin de l'Antiquité et au très haut Moyen Âge

Rappelons que les sources écrites régionales de la fin de l'Antiquité dépeignent la cité des Arvernes comme un territoire prospère (*RICG*, VIII : 8). Au IV^e siècle, la ville de Clermont est considérée par Ammien Marcellin comme l'une des plus importantes d'Aquitaine (XV, 11) et un siècle plus tard, Sidoine Apollinaire décrit l'Auvergne comme une terre fertile et attrayante, « paisiblement romaine » et où il fait bon vivre (*Carmina*, VII ; *Epist.*, IV, 21, 5 ; Prévot 1993 : 244, 65). La notoriété du territoire arverne, ou plus exactement de la plaine de la Limagne, se maintient jusqu'au VI^e siècle, si l'on en croit Grégoire de Tours qui raconte que Childebert, venu prendre la région en 531, est déçu lorsque le brouillard l'empêche de voir « cette Limagne d'Auvergne qui, dit-on, resplendit d'un si grand charme » (*Hist. des Francs*, III, 9).

Les données archéologiques apparaissent plus nuancées que les sources textuelles, mais elles apportent néanmoins des éléments de réflexion sur la nouvelle organisation de la carte du peuplement de l'Auvergne à la fin de l'Antiquité et au début du haut Moyen Âge (fig. 2).

À la fin du III^e siècle, Clermont reste le chef-lieu de cité. Son organisation interne demeure cependant assez imprécise. Il semble qu'à la fin du IV^e siècle son occupation soit essentiellement

⁸ Pour l'ensemble des appellations de la ville clermontoise dans les sources textuelles, voir Desforges *et al.* 1970 : 557-558.

regroupée dans le secteur densément bâti qu'est la butte centrale (Grémois 2013 : 74) et qu'aux V^e et VI^e siècles, celle-ci soit enserrée dans des murailles⁹, en réponse aux menaces venues des Wisigoths et à l'instabilité du contexte socio-économique (Desforges *et al.* 1970 : 543). La construction de ces fortifications est prudemment placée par D. Martinez dans la deuxième moitié du IV^e siècle, ou plus vraisemblablement au début du siècle suivant (Martinez en cours). La topographie chrétienne de la ville est, en revanche, mieux renseignée. D'après Grégoire de Tours, le territoire arverne aurait été évangélisé dès le milieu du III^e siècle par saint Austremonie (*Stremonius*), devenant ainsi le premier évêque de Clermont (*Hist. des Francs*, I, 30). D'après P.-F. Fournier, il semble toutefois que la christianisation de l'Auvergne, ou tout au moins de son chef-lieu, n'intervienne pas avant le premier quart du IV^e siècle (Desforges *et al.* 1970 : 333 ; Fournier 1970 : 284). La première cathédrale monumentale est érigée autour des années 450, sous l'impulsion de l'évêque Namatius (*Hist. des Francs*, II, 16 ; Pietri 1980 : 182). C'est également à partir de cette époque que la ville se dote de plusieurs édifices religieux dans le faubourg Saint-Alyre et que se développe le *vicus christianorum* (*ibid.* ; Prévot 1989 : 33 ; Grémois 2013 : 74).

Clermont est implantée au cœur du territoire arverne, aux portes de la très fertile plaine de la Limagne et au carrefour d'importantes voies de communication venant des quatre points cardinaux (Fournier 1969). Si le réseau routier arverne en fonctionnement durant les trois premiers siècles de notre ère est aujourd'hui bien renseigné par les recherches récentes, les voies encore empruntées durant l'Antiquité tardive restent encore mal connues, faute de données archéologiques¹⁰ (Dacko 2016). Il en va de même du réseau des agglomérations de la fin de l'Antiquité et du début du haut Moyen Âge qui, en raison de l'indigence des découvertes, reste globalement conforme à celui établi par G. Fournier en 1962. L'image que l'on en a est celle d'un maillage distendu par rapport à celui du Haut-Empire (Baret 2015 : 352 *sg*). La plupart des sites sont attestés par les écrits de Sidoine Apollinaire et Grégoire de Tours ou par la présence d'un atelier monétaire (Chambon 2001). Parmi les agglomérations les mieux connues par l'archéologie, on peut citer Brioude, qui abritait un baptistère (Haute-Loire ; Gauthier 2007), et Chantelle-la-Vieille localisée en limite des cités arverne et biturige (Allier ; Besson 2009 ; 2010 ; 2012). Il apparaît ainsi qu'une majorité des agglomérations supposées ou avérées entre les IV^e et VI^e siècles se situe le long des voies du Haut-Empire, ce qui suggère le maintien des principales routes à la fin de l'Antiquité (fig. 2). Toutefois, la nature de l'occupation tardo-antique et/ou alto-médiévale des agglomérations du Haut-Empire reste fréquemment indéterminée et rien n'atteste qu'il s'agisse encore d'habitats groupés (Baret 2015 : 354). De plus, l'organisation du réseau des agglomérations à la fin de l'Antiquité ne pourrait être comprise sans considérer l'émergence à partir de la fin du IV^e siècle des nouvelles formes d'habitat groupé que sont les sites de hauteur (notamment : Schneider 2004). En Auvergne, sondages et fouilles extensives ont été repris après un délaissement d'une trentaine d'années après la thèse de G. Fournier (1962 ; sites de Ronzières : Fournier 1999 ; de Chastel-sur-Murat : Boudartchouk 1999a ; de Molles : Martinez en cours). Ces recherches ont permis d'approcher l'organisation interne des établissements de hauteur et ont montré leur diversité, tant morphologique que fonctionnelle (habitat, artisanat, grenier fortifié, point de surveillance, etc.), et ont révélé que les sphères publiques et privées pouvaient être étroitement intriquées (Martinez 2012 : 6). Ces établissements, implantés de manière à marquer leur

⁹ Dans les sources textuelles disponibles, Sidoine Apollinaire est le premier auteur à mentionner dans ses correspondances l'enceinte protégeant Clermont, en particulier lorsqu'il rapporte les attaques répétées des Wisigoths (*Epist.*, III, 2, 3 ; VII, 1, 5, 7, 11). Au VI^e siècle, Grégoire de Tours évoque également les *muri urbi* (*Vitae Patrum*, IV, 2) et les *portae civitatis* de la ville (*Hist. des Francs*, III, 9).

¹⁰ À défaut, et avec toute la prudence requise, la carte du réseau routier utilisée ici comme support à la réflexion sera calquée sur celle des trois premiers siècles de notre ère (Dacko 2013 ; 2016).

prééminence sur un micro-territoire, sont en fait parfaitement intégrés au réseau de peuplement et apparaissent complémentaires du réseau des agglomérations (Chabert, Martinez à paraître). Loin de constituer seulement des « refuges » créés suite aux chocs des arrivées germaniques, comme on l'a longtemps pensé, ils sont des lieux d'émergence d'autorités nouvelles ayant certainement joué un rôle prépondérant dans la christianisation des campagnes et dans la mise en place progressive des paroisses. Avec le succès que connaît la nouvelle religion, villes et campagnes se dotent en effet de nouveaux lieux de culte, au moins dès le milieu du V^e siècle. En témoigne notamment l'église découverte sur le site de La Couronne à Molles, contemporaine de l'édification de la cathédrale de Clermont par Namatius (Martinez 2016).

Localisés dans les « zones-tampons » entre la plaine et les secteurs à plus fort relief (Martinez dir. 2013 : 42), les établissements de hauteur illustrent l'investissement de nouvelles zones géographiques et traduisent une nouvelle structuration du peuplement au tournant de l'Antiquité tardive. Les zones de moyenne montagne connaissent elles aussi un renouveau dans leur occupation. Si les données archéologiques relatives à l'occupation de ces secteurs restent encore peu disertes, les études paléoenvironnementales, telles que celles réalisées dans le Cantal et le Livradois-Forez, montrent un vaste mouvement de colonisation des zones montagnardes à la fin de l'Antiquité, mais surtout au haut Moyen Âge. À cette époque, on assiste à une intensification des activités humaines qui se traduit par une importante exploitation forestière et par un fort développement de l'agro-pastoralisme (Miras *et al.* 2003 ; Surmely *et al.* 2009 ; Fassion 2011 : 447 ; Trément *et al.* 2014).

Alors que l'habitat investit les reliefs, les zones de plaine restent fortement occupées. Avec le chef-lieu de cité à proximité, la plaine de la Limagne, qui est l'un des secteurs les mieux renseignés par l'archéologie, semble toujours constituer un centre économique actif. Ses sols fertiles restent une de ses principales ressources, comme l'ont rapporté Sidoine Apollinaire et Grégoire de Tours aux V^e et VI^e siècles, et comme c'était déjà le cas durant le Haut-Empire et les périodes précédentes (Trément 2004 ; Guichard *et al.* 2007 ; Trément dir. 2007). La répartition des sites, telle qu'on la perçoit en prospection pédestre dans la Limagne de Clermont-Ferrand (Grand Marais et bassin de Sarliève), ajoutée à l'abondant mobilier recueilli, ont montré que si des changements dans l'occupation du sol sont observés durant la fin de l'Antiquité et le haut Moyen Âge, ils ne remettent pas fondamentalement en cause le réseau des *villae* établi antérieurement (Dousteyssier, Segard, Trément 2004). Ces établissements, en particulier ceux occupés depuis le tournant de notre ère, sont parmi ceux qui se maintiennent le mieux entre le Haut et le Bas-Empire et restent occupés jusqu'à la période suivante (Trément 2011b : 268-271). *A contrario*, les établissements de plus faible envergure déclinent, suggérant une éventuelle concentration foncière à la fin de l'Antiquité. Une nouvelle organisation dans l'occupation du sol apparaît alors. L'émergence de *vici* – parfois dotés d'un atelier monétaire comme c'est le cas de Billom – a probablement exercé une attractivité sur le peuplement alentour, d'après ce qui semble transparaître des nombreux sites tardo-antiques détectés en prospection dans les campagnes billomoises (*ibid.* : 276, 282 ; Trément 2013a : 329).

D'importants changements environnementaux sont toutefois à l'œuvre à partir de la fin de l'Antiquité et, s'ils ne modifient pas en profondeur le réseau déjà établi des *villae*, ils vont conduire à de nouveaux modes d'exploitation et de gestion du milieu. Les études paléoenvironnementales menées dans le Grand Marais (fig. 1) ont bien mis en évidence les importantes contraintes hydrologiques subies dans ce secteur (Ballut 2000 : 107). À la fin de l'Antiquité, le système de drainage n'est plus entretenu, peut-être en raison d'un manque de main-d'œuvre, et les fossés débordent ainsi régulièrement. C'est également le cas des cours d'eau, dont le lit est saturé de sédiments provenant des versants fortement

érodés, suite à l'intense exploitation du milieu durant les trois premiers siècles de notre ère. Il semble que les remontées de la nappe phréatique et les débordements des ruisseaux aient entraîné un recul de l'habitat durant le haut Moyen Âge, mais non son abandon total, puisque la plupart des anciens habitats qui subissent désormais les inondations se maintiennent (Trément *et al.* 2004 : 26-27). Si l'abandon des systèmes de drainage amène à envisager une possible déprise agricole dans le Grand Marais (Guichard *et al.* 2007 : 219), la persistance de l'habitat indiquerait que ce dernier demeure quand même attractif. Les données recueillies dans le bassin de Sarliève situé à moins de 10 km indiquent qu'un probable rééquilibrage de l'économie au profit de l'élevage s'opère face à ces changements environnementaux, à l'instar de ce qui est observé dans la moyenne vallée du Rhône par exemple (Berger 2001 ; Trément *et al.* 2007 : 341). La cuvette que constitue le secteur de Sarliève est en effet remise en eau entre les III^e/IV^e et le X^e siècle, les fossés de drainage se comblent d'une épaisse couche noire et semblent abandonnés, tandis que la pratique du brûlis se généralise. Au haut Moyen Âge, les études palynologiques et des micro-fossiles non polliniques indiquent que les cultures se développent, de même que les étendues herbeuses, permettant le maintien des activités pastorales. Le feu utilisé comme moyen de déforestation se généralise également (Trément *et al.* 2007 : 345).

Le dynamisme des activités artisanales arvernes entre le IV^e et le VIII^e siècle demeure peu renseigné à l'heure actuelle. Si les travaux récents de A. Ducreux ont montré l'importance du travail du métal dans la cité arverne à l'époque romaine, ils témoignent également de la carence en données archéologiques pour la période de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge (Ducreux 2013 : 404).

La vitalité des activités liées à la production céramique, après l'expansion économique des ateliers de Lezoux et de la basse vallée de l'Allier durant le Haut-Empire et surtout au II^e siècle, demande également à être évaluée. Les lieux de fabrication de céramiques entre le IV^e et le VIII^e siècle restent toujours fort mal connus en dehors de Lezoux et les études portant sur les productions céramiques demeurent anciennes et limitées aux fabrications supposées lezoviennes (Vertet *et al.* 1969-1970 ; Vertet, Picon, Meille 1969-1970 ; Vertet, Picon, Vichy 1970 ; Bet, Vertet 1984 ; Tixier 1984). Les travaux les plus récents correspondent à la publication de la typologie de la sigillée du Bas-Empire en 1995 (Bet, Wittmann 1995) et à la thèse de doctorat de S. Guyot sur les céramiques médiévales en Basse Auvergne, dans laquelle la question de la dérivée de sigillée paléochrétienne et de la céramique peinte tardive est abordée (Guyot 2003 ; en cours de publication). Les connaissances des céramiques arvernes pour la période comprise entre les IV^e et VIII^e siècles apparaissent d'autant plus lacunaires que les siècles antérieurs et postérieurs sont désormais bien renseignés. On a déjà mentionné les travaux de S. Guyot sur les productions médiévales (*ibid.*). Pour les siècles antérieurs, les céramiques de l'âge du Fer bénéficient du programme collectif de recherche *Chrono-typologie des mobiliers du second âge du Fer en Auvergne* coordonné par C. Mennessier-Jouannet et Y. Deberge (en cours de publication). Celles de l'époque romaine sont depuis longtemps caractérisées, grâce aux nombreux travaux accomplis sur les céramiques fines lezoviennes (notamment : Bet, Gras 1999 ; Delage 1999 ; Bet, Delor 2000) et, plus récemment, sur les céramiques communes (Trescarte 2013).

Au moyen d'approches thématiques et micro-régionales pluridisciplinaires, l'image de l'antique cité arverne à la fin de l'Antiquité et au très haut Moyen Âge s'est peu à peu précisée au cours de ces dix dernières années. On assiste ainsi à une réorganisation progressive de la structuration du territoire, notamment avec l'émergence de nouveaux marqueurs du paysage, tels que les forteresses ou encore les églises, dont le réseau est vraisemblablement complémentaire des agglomérations secondaires. À l'échelle micro-régionale, les secteurs de plaine proches de Clermont-Ferrand montrent la résilience

des populations face aux changements environnementaux qui surviennent alors et qui se traduisent notamment par une augmentation de la pression hydrologique. L'exploitation du milieu semble ainsi évoluer vers davantage de pastoralisme, à l'instar des secteurs périphériques de moyenne montagne, tout en maintenant les cultures. Cependant, les lacunes persistantes dans le domaine de l'artisanat et des mobiliers, et notamment dans la connaissance des céramiques, ne permettent guère de fixer précisément la chronologie de ces phénomènes, comme cela a déjà été mentionné plus haut. Par ailleurs, les productions de sigillée et des autres céramiques fines, qui étaient jusque-là exportées en grand nombre dans une grande partie de la Gaule et qui constituaient l'un des marqueurs du dynamisme économique de la cité arverne, disparaissent progressivement, donnant l'impression d'une rétractation économique du territoire au tournant de l'Antiquité tardive. Aujourd'hui, le corpus céramologique auvergnat s'est suffisamment étoffé pour dresser un nouveau bilan des données existantes et autoriser un nouveau travail sur le territoire arverne et son développement entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge.

Problématique et objectifs de la thèse

Cette recherche devait initialement s'intéresser au développement des campagnes arvernes, en particulier aux formes et aux dynamiques de l'habitat, notamment à partir des données relatives au peuplement de la plaine de la Limagne d'ores et déjà acquises dans le cadre du programme DYSATER (Chabert 2011a). L'établissement d'une chrono-typologie des céramiques, dont la nécessité avait été démontrée lors d'un précédent mémoire universitaire (Chabert 2008), devait en constituer un des axes de recherche. Pour autant, le délai imposé par l'étude du mobilier céramique et les nombreuses pistes de réflexion soulevées ont finalement conduit à recentrer les recherches sur ce seul thème, sans que le questionnement d'origine soit fondamentalement remis en question.

Cette étude se propose ainsi d'appréhender le territoire arverne à la fin de l'Antiquité et au début du haut Moyen Âge d'un point de vue économique et culturel, à la lumière des données céramologiques disponibles. Précisons d'emblée qu'elle ne prétend pas proposer une synthèse générale, mais plutôt renouveler la perception que l'on a de ce territoire entre le dernier tiers du III^e et la première moitié du VIII^e siècle, période durant laquelle ce dernier est encore fréquemment considéré comme étant en perte de vitesse après son important rayonnement à l'époque gauloise et durant le Haut-Empire. La céramique, qui est un marqueur économique, culturel et social des sociétés, s'est avérée être un angle d'approche pertinent pour aborder cette problématique.

Pour ce faire, il s'agit en premier lieu d'établir le contexte chrono-typologique des céramiques à partir de l'analyse d'ensembles sélectionnés. La question de la culture matérielle de la population arverne durant cette période de transition pourra alors être abordée à travers l'évolution des pratiques culinaires et de table, comme aussi celle des pratiques funéraires. Il s'agit ensuite de comprendre les modes d'approvisionnement du territoire en céramiques et son insertion dans les circuits économiques de la Gaule. On le verra, ces aspects seront à replacer dans une perspective diachronique, afin d'évaluer la place occupée en Gaule par le territoire arverne à la fin de l'Antiquité et au très haut Moyen Âge, après son fort développement économique et artisanal durant le Haut-Empire (Trément 2013a) et avant les transformations subies dans l'organisation de son peuplement après le VIII^e siècle (Fournier 1962).

La représentativité du corpus d'étude doit d'ores et déjà être nuancée dans la mesure où toutes les données céramologiques disponibles en Auvergne n'ont pas été étudiées et qu'une sélection des ensembles a été opérée, principalement en fonction de la pertinence des assemblages, mais parfois

aussi de l'accès au mobilier. Si toutes ces données n'ont pas fait l'objet d'une étude *stricto sensu*, toutes ont néanmoins été considérées dans le cadre de comparaisons et intégrées à la synthèse. Par ailleurs, toutes les informations relatives au département de l'Allier ont été prises en compte, y compris celles se rapportant aux territoires voisins des Bituriges et des Éduens, ce qui permet d'aborder la question des confins septentrionaux du territoire arverne. On a en effet souhaité mettre en évidence les faciès céramiques de ces secteurs afin de déterminer s'ils relèvent des manières de consommer propres aux Arvernes ou, *a contrario*, d'influences extrarégionales multiples. Enfin, l'intégration d'un ensemble céramique du Gévaudan (site de La Malène, Lozère) s'inscrit dans une approche comparative et vise à replacer l'Auvergne dans un contexte plus large, tant du point de vue des faciès céramiques que des modes d'approvisionnement. On cherchera notamment à cerner les éventuels décalages pouvant exister dans l'évolution des répertoires de régions limitrophes, ainsi que de possibles liens économiques ou culturels.

Trois axes structurent ainsi cette recherche. Le premier, relatif à la chrono-typologie des céramiques, représente un important volet de ce travail puisqu'il en constitue le socle : la plupart des catégories céramiques régionales demandaient à être définies et leur répertoire de formes établi. En plus de caractériser les productions méconnues et de proposer un nouvel outil de datation des contextes archéologiques, la mise en place d'un tel référentiel doit permettre d'aborder la question de la provenance des céramiques, notamment en s'aidant de comparaisons bibliographiques, mais aussi de favoriser l'approche économique et culturelle du territoire.

La culture matérielle est abordée dans un deuxième axe de recherche. Objet du quotidien pour les populations passées, la céramique est un témoin culturel de premier ordre (Bats 1988). Conçu par le potier, le vase est ensuite utilisé selon les besoins du consommateur (Bats 1996b : 146). Fonction et utilisation des récipients doivent ainsi être distinguées et caractérisées (Batigne-Vallet 1999 ; Dufay, Barat, Raux 1997 : 164 sg). Si la fonction intrinsèque d'un vase donné évolue peu au cours du temps, la composition de la vaisselle de table et de la batterie de cuisine connaît en revanche des changements notables entre la fin du III^e et le milieu du VIII^e siècle, qui aboutissent à la « médiévalisation » des céramiques dans plusieurs régions (Bonifay, Raynaud 2007 : 94-95). Présenter l'évolution de la vaisselle durant cette période doit ainsi permettre de caractériser le moment où les habitudes antiques sont délaissées au profit de l'adoption de nouveaux usages. La question des vases de stockage, qui semblent nettement se raréfier à la fin de l'Antiquité, sera également abordée, de même que celle de la céramique comme marqueur statutaire d'un site ou du niveau de vie. Ces différents aspects conduiront à s'interroger sur les facteurs économiques, sociaux et techniques ayant amené à ces changements.

La vaisselle en contexte funéraire constitue un autre volet de cet axe de recherche. En Auvergne, les pratiques funéraires en usage à la fin de l'Antiquité restent encore peu renseignées en raison d'une documentation ancienne et lacunaire. Si la fouille préventive de deux petits ensembles funéraires a récemment apporté de nouvelles données, celles-ci demeurent malheureusement toujours insuffisantes pour en tirer des généralités (Blaizot dir. 2009 : 40 ; *et al.* 2015). Dans le cadre de nos recherches, la redécouverte du mobilier et des archives de la fouille ancienne de la nécropole de Pardines, qui est le plus vaste ensemble funéraire auvergnat tardo-antique connu à ce jour (Desforges, Fournier 1931 ; 1945), constitue un apport documentaire conséquent autorisant la caractérisation des céramiques utilisées en contexte d'inhumation. Puisqu'il est reconnu aujourd'hui qu'il ne semble pas exister de vases spécifiquement fabriqués pour un usage funéraire durant l'Antiquité (Desbat 2011 : 176), il s'agira d'établir l'origine des récipients utilisés, de caractériser la sélection dont ils ont fait l'objet dans le cadre du repas funéraire donné au défunt et de déterminer s'il existe des formes privilégiées ou surreprésentées

par rapport aux assemblages domestiques. Cela doit aussi permettre d'évaluer dans quelle mesure les céramiques retrouvées en contexte funéraire éclairent les habitudes des vivants. L'étude des dépôts de vaisselle sera enfin l'occasion de replacer le territoire arverne dans un contexte géographique et historique plus large, afin de mettre en évidence d'éventuelles particularités régionales ou, au contraire, une relative conformité dans l'évolution des rituels telle qu'elle est déjà observée ailleurs en Gaule.

La place du territoire arverne dans l'économie de la Gaule tardo-antique et alto-médiévale constitue le troisième axe de recherche. Elle est abordée à travers le dynamisme de l'artisanat, les modes d'approvisionnement en céramique régionale et l'insertion du territoire dans les réseaux d'échanges. *In fine*, ce dernier axe de recherche doit conduire à s'interroger sur le développement économique du territoire arverne au tournant de l'Antiquité et du haut Moyen Âge.

En l'absence fréquente des fours de potiers, l'étude de la répartition des groupes techniques devrait permettre de localiser les différents secteurs de production céramique en Auvergne et ainsi tâcher de cerner la nouvelle organisation de la production à l'échelle du territoire. Le rayonnement économique des ateliers arvernes doit également être évalué, après la phase d'expansion majeure des productions lezoviennes durant les II^e et III^e siècles de notre ère.

Les modes d'approvisionnement en céramique régionale peuvent être appréhendés au moyen des faciès céramiques arvernes. Il s'agira d'évaluer l'impact territorial de ces faciès, si cela concorde avec les limites territoriales ou si cela dévoile l'existence d'entités culturelles (Batigne-Vallet 2012 : 13 ; Cribellier, Ferdière, Sellès dir. 2014). Le terme « faciès » désigne ici l'« apparence générale de l'ensemble des caractéristiques d'un groupe d'objets, reflétant la cohérence morphologique, technique, régionale et/ou chronologique de ce groupe » (D'Anna *et al.* 2011 : 319). Ainsi, le faciès céramique « met en évidence les aires d'extension, la chronologie, l'évolution intra-culturelle et les relations inter-culturelles des populations à partir de la céramique » (Lepot, Brulet 2007 : 62). Le terme « consommation » sera employé dans la mesure où il se rapporte à un bien acheté – en l'occurrence la céramique – qui sera utilisé, détérioré, puis jeté et enfin remplacé, et qui dépend d'un système économique de marché durant l'Antiquité au moins (Woolf 1998 : 193 *sg* ; Deru, González Villaescusa 2014).

Les modalités de l'insertion du territoire arverne dans les circuits commerciaux en usage entre la fin du III^e et le milieu du VIII^e siècle seront abordées à travers l'identification des importations attestées en Auvergne. Cela conduira à évaluer l'intensité des échanges et à montrer l'évolution des modes d'approvisionnement du territoire en produits extrarégionaux.

Les problématiques ainsi définies s'organisent en cinq parties distinctes.

La première expose les conditions de l'étude et la constitution du corpus. Elle dresse tout d'abord l'état de la documentation céramologique auvergnate pour la période de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, bilan nécessaire qui n'avait jamais été réalisé jusqu'alors (chapitre 1). Cet état de l'art aboutit à la présentation du corpus d'étude et aux choix ayant présidé à sa sélection (chapitre 2).

La seconde partie présente le protocole d'étude et la méthode utilisée pour l'établissement des répertoires et de la chrono-typologie des céramiques. Un aperçu critique des différents protocoles existants à l'échelle nationale introduit les choix méthodologiques opérés dans le cadre de la thèse (chapitre 3). Les référentiels typologiques élaborés au moyen du corpus étudié et utilisés lors de l'analyse sont ensuite présentés (chapitre 4). Ils rassemblent les répertoires des groupes techniques, des catégories céramiques et celui des formes.

La troisième partie est consacrée aux études des ensembles du corpus. Les différents sites y sont abordés séparément du fait de leur forte diversité, tant du point de vue de la nature de leur occupation que de leur localisation géographique. Ils ont été répartis en trois chapitres : les habitats groupés (chapitre 5),

les établissements ruraux (chapitre 6) et les sites funéraires (chapitre 7). Pour chacune de ces occupations, les céramiques sont étudiées par ensembles stratigraphiques avant d'être réunies au sein d'horizons céramologiques cohérents. L'approche chronologique est complétée par la caractérisation fonctionnelle des récipients.

La quatrième partie synthétise les données chronologiques obtenues par les études céramologiques et en propose une première classification chrono-typologique. Elle est organisée selon deux entrées : les catégories céramiques et les groupes techniques (chapitre 8), puis les formes (chapitre 9).

La cinquième et dernière partie dresse un panorama du territoire arverne entre Antiquité et Moyen Âge d'un point de vue culturel et économique, à la lumière des données acquises. Les aspects culturels sont présentés au travers des pratiques culinaires et des manières de table, ainsi que des usages funéraires (chapitre 10). L'aspect économique est abordé à travers les modes d'approvisionnement en céramique et de l'insertion du territoire au sein des circuits commerciaux alors actifs dans l'ensemble de la Gaule (chapitre 11).

PARTIE I

CONDITIONS DE L'ÉTUDE ET CONSTITUTION DU CORPUS

Chapitre 1

État des recherches et bilan des données céramologiques disponibles

Face aux nombreux travaux qui ont porté depuis le XIX^e siècle sur les céramiques gauloises et antiques de la cité des Arvernes (Trescarte 2013 : 55 *sg*), les productions de l'Antiquité tardive et du très haut Moyen Âge font figure de parent pauvre. Si le dynamisme des recherches menées dans les années 1970 sur les céramiques de Lezoux des trois premiers siècles de notre ère a entraîné l'étude de certaines productions plus tardives, il n'a malheureusement été suivi que par de rares travaux dans les décennies suivantes, créant ainsi un important vide documentaire. Celui-ci apparaît d'autant plus grand que les recherches ayant pour objet l'Auvergne à la fin de l'Antiquité et durant le haut Moyen Âge sont restées relativement rares durant ces trois dernières décennies. Le corpus auvergnat recèle pourtant un certain nombre de sites tardo-antiques et du très haut Moyen Âge qui méritent d'être mentionnés et étudiés, dont quelques-uns ont livré d'importantes quantités de mobilier céramique.

À l'heure d'entamer cette recherche, il est apparu opportun de présenter la documentation auvergnate relative à cette période, en particulier celle livrant des informations sur les céramiques comprises entre les IV^e et VIII^e siècles, et de dresser un bilan des données disponibles sur les catégories attestées en Auvergne ainsi que sur leurs lieux de production.

1. Documentation régionale disponible

1.1. Les données anciennes

1.1.1. Les découvertes isolées

Depuis le XVIII^e siècle, mais surtout à partir du XIX^e siècle, des auteurs anonymes, érudits locaux ou archéologues tels que J.-B. Bouillet, conservateur du Musée municipal de Clermont-Ferrand ou A. Tardieu, historiographe et archéologue, rapportent la mise au jour de vestiges de l'Antiquité tardive. Si le nombre de ces découvertes est alors important (près de la moitié d'entre elles datent des XVIII^e et XIX^e siècles), il baisse progressivement durant le XX^e siècle jusqu'à être quasiment nul aujourd'hui (fig. 6). Cependant, les vestiges qui sont alors repérés ne s'accompagnent pas systématiquement de mobilier (près de la moitié en sont dépourvus) et ne sont, de fait, pas toujours datés avec précision.

Ainsi, de très nombreuses découvertes funéraires sont enregistrées, notamment des sépultures en pleine terre, sans dépôt associé, en coffre de pierres ou en sarcophage. Certaines d'entre elles s'accompagnent toutefois de mobilier, comme à Saint-Denis-Combarnazat (Puy-de-Dôme) ou bien aux Martres-d'Artière (Puy-de-Dôme). Sur ce dernier site, la trentaine de céramiques complètes exhumées constitue un ensemble comparable à celui des nécropoles de Pardines, de Pérignat-lès-Sarliève et d'Aigueperse (Puy-de-Dôme ; cf. *infra*). Si cette découverte n'a malheureusement pas débouché sur une fouille, le mobilier associé a été prélevé et a pu faire l'objet d'une publication par R. Périchon et C. Chopelin dans la revue *Gallia* en 1970 (Périchon, Chopelin 1970) et a été repris dans le cadre de la thèse présentée ici (cf. chap. 2, 2.3.2 et chap. 7, 2).

Certains vestiges liés à des structures d'habitation livrent parfois de la céramique. En 1936, un puits antique, mis au jour de manière fortuite à Lezoux chez M. Martignat (Puy-de-Dôme), a livré plusieurs vases complets. La plupart d'entre eux sont dotés d'une pâte noire, quelques autres sont peints. R. Lantier, qui en fait un rapport aux Antiquaires de France en 1936, mentionne neuf vases (Lantier, Fabre 1936), tandis que P.-F. Fournier et J.-J. Hatt, qui ont étudié le mobilier quelques années plus tard, en décrivent onze (Fournier, Hatt 1942). Dans un premier temps attribué à l'époque gauloise, l'ensemble exclusivement constitué de cruches s'avère dater de la fin de l'Antiquité, après identification par P.-F. Fournier d'une croix monogrammatique peinte en ocre sur l'un des vases (*ibid.* ; Fabre 1960). Conservé dans la collection privée du descendant de M. Martignat, cet ensemble a été repris dans le cadre de cette thèse (cf. chap. 5, 3). Il constitue en effet l'une des rares attestations de céramiques peintes complètes en association avec d'autres vases à pâte grise.

Enfin, beaucoup de découvertes fortuites ne correspondent en définitive qu'à des trouvailles ponctuelles d'objets isolés tels que des monnaies, des éléments de parure et des céramiques. Ces dernières, extraites de tout contexte archéologique, n'ont qu'un faible intérêt scientifique, mais le recensement et la cartographie de ces occurrences contribuent à la caractérisation de leur répartition régionale¹¹.

1.1.2. Les fouilles archéologiques

Les fouilles anciennes sont de deux ordres. Certaines correspondent à des découvertes isolées pour lesquelles des investigations ont ensuite été entreprises ; il s'agit bien souvent de nécropoles ou de groupes de sépultures, contenant des éléments céramiques pour lesquels on dispose aujourd'hui d'une documentation. D'autres sont le produit de recherches d'historiens et d'archéologues. C'est en particulier le cas des explorations menées sur les sites de hauteur, emblématiques de la fin de l'Antiquité, qui ont livré les ensembles céramiques arvernes les plus abondants de cette période.

Parmi les découvertes fortuites de nécropoles, celles de Maison Blanche à Pardines et de Dieu le Père à Pérignat-lès-Sarliève ont livré un abondant mobilier composé de céramiques, de verre et d'éléments métalliques, ce qui a motivé de plus amples investigations de terrain. Celles-ci ont ensuite fait l'objet de publications, dans lesquelles on trouve un inventaire des sépultures et du mobilier associé, parfois des photos voire même des dessins. Cette documentation ancienne demeure toutefois un fait rare que l'on ne retrouve guère pour d'autres découvertes, par exemple celles de la nécropole de Saint-Ilpize

¹¹ Par exemple, la découverte en 1963 à Saint-Germain-Lembron (Puy-de-Dôme) d'une céramique décrite comme ayant une pâte rouge-brun à l'extérieur et ornée de décors peints à l'engobe blanc à l'intérieur, apporte ainsi une donnée supplémentaire à la connaissance de ce type particulier de production, ponctuellement mentionné, mais encore jamais caractérisé (Fonds Pierre-François Fournier 28 J 43, archives départementales du Puy-de-Dôme ; cf. *infra*, 2.2.3).

(Haute-Loire) et des sépultures de Vergonges à Saint-Jean-de-Nay (Haute-Loire). Mis au jour dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ces deux ensembles funéraires ne sont aujourd'hui renseignés que par une maigre documentation difficilement utilisable pour l'étude du mobilier céramique et ne permettant pas de confirmer leur attribution chronologique.

Des nécropoles se rapportant à une datation plus avancée dans l'époque médiévale sont également découvertes et fouillées, mais la plupart ne livrent aucun dépôt mobilier. La nécropole du Parc du Château de Pérignat-lès-Sarliève, mise au jour en 1974 lors de travaux liés à la construction d'un groupe scolaire, a fait l'objet d'une fouille de sauvetage. Sept sarcophages trapézoïdaux et deux ou quatre inhumations en pleine terre ont été dégagés. Aucun dépôt funéraire n'a été observé, seuls quelques fragments de céramique ont été retrouvés dans les comblements des fosses sépulcrales (Sauget, Dumontet, Duterne 1999 : 276-284). L'absence de mobilier ainsi que l'emploi de sarcophages trapézoïdaux situent toutefois ces vestiges aux alentours des VI^e et VII^e siècles.

La nécropole de Maison Blanche, Pardines (Puy-de-Dôme)

Découverte fortuitement en 1928 dans une propriété privée, cette nécropole a livré plus de 200 inhumations alors datées des IV^e et V^e siècles et constitue ainsi le plus vaste ensemble funéraire de la fin de l'Antiquité connu en Auvergne. Deux articles successifs dans la *Revue d'Auvergne* rendent compte des importantes découvertes réalisées (Desforges, Fournier 1931 ; 1945). La notoriété du site se diffuse alors rapidement, notamment du fait de la présence d'une céramique à pâte blanche et à surface grise lissée, ornée de décors estampés. Dès lors, un certain nombre d'articles font référence à cette production sous l'appellation « type Maison Blanche » (Ferdrière, Rigoir, Rigoir 1972 : 303, 318 ; Cribellier *et al.* 2005a : 357-358 ; Bouchain-Palleau 2007 : 98, 103). La redécouverte récente de l'ensemble du mobilier mis au jour accompagnée d'une riche documentation de fouille autorise une nouvelle étude du site et des assemblages céramiques dans le cadre de cette thèse (cf. chap. 2, 2.3.1 et chap. 7, 1).

La nécropole de Dieu le Père, Pérignat-lès-Sarliève (Puy-de-Dôme)

À peine dix ans après la découverte du site de Maison Blanche, une seconde nécropole est mise au jour, à une vingtaine de kilomètres plus au nord, à Pérignat-lès-Sarliève au lieu-dit Dieu le Père. Cette découverte est publiée en 1956 dans le *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne* (Desforges 1956). On dispose ainsi de l'inventaire des sépultures et du mobilier ainsi que d'une photographie de l'ensemble des vases prélevés. Cinq inhumations sont fouillées et renseignées. Majoritairement orientés la tête à l'ouest, les défunts semblent avoir été installés dans un contenant en bois d'après les clous retrouvés en assez grand nombre. La vingtaine d'objets recueillis se compose surtout de céramiques, au nombre de 16 vases complets, et de quelques objets métalliques. Pour neuf vases seulement la sépulture d'appartenance est connue. Les récipients à solides sont plus nombreux que ceux à liquides (dix vases à solides contre six vases à liquides). L'ensemble étant en tout point comparable à celui de Maison Blanche (Pardines ; fig. 7), les sépultures furent datées du IV^e siècle. Outre des céramiques communes claires et grises, sont recensés des vases à couverte micacée et d'autres à pâte fine grise et engobe noir lustré (engobe noir incertain), qui sont deux productions caractérisant notamment le mobilier de la nécropole de Maison Blanche. Les formes les plus marquantes sont les bouteilles biconiques à deux anses (bouteille 5-301, n^{os} 8 et 18), les pichets à col haut tronconique (pichet 4-502, n^{os} 1 et 2), les pots à panse piriforme (pot 4-201, n^{os} 5 et 6), mais surtout le gobelet à col haut tronconique (gobelet 4-702, n^{os} 9 et 10) et la coupe/jatte à collerette à lèvres rondes dont le bandeau est décoré d'une ligne ondulée réalisée à la roulette (coupe/jatte 2-201, n^o 16). Le mobilier métallique, peu abondant, se compose d'une plaque en plomb, d'un anneau aplati et d'une boucle de ceinture en fer.

Le département du Cantal fait depuis longtemps l'objet de recherches archéologiques actives. Pour la période de la fin de l'Antiquité, les occupations de hauteur font partie des sites les mieux détectés, leur situation topographique favorisant leur perception dans le paysage. Certains d'entre eux sont cependant peu ou mal renseignés, comme le site de Chastel-Marlhac, pourtant reconnu comme étant le *castrum Meroliacense* pris par Thierry en 532 et mentionné par Grégoire de Tours (Fournier 1962 : 336-337 ; *Hist. des Francs*, III, 13). Les ramassages de surface et les sondages réalisés sur ce site au milieu du XX^e siècle n'ont cependant pas permis de découvrir de nombreux vestiges.

Le site de Saint-Victor-de-Massiac a quant à lui été fouillé durant les années 1970. Succédant à une occupation qui s'étend du Néolithique au premier âge du Fer, une église juxtée de sépultures est aménagée au VI^e siècle au moins, à l'intérieur d'un système de fortification. D'autres structures d'habitat sont liées à cette occupation tardo-antique mais demeurent mal identifiées. L'édifice va ensuite connaître une succession de réfections et d'agrandissements durant tout le haut Moyen Âge jusqu'au XVI^e siècle, durant lequel des bâtiments agricoles seront construits aux abords de l'église qui est toujours utilisée. La publication des résultats ne comporte cependant pas de données relatives au mobilier céramique, en dehors de la mention de la présence de fragments à décor estampé des IV^e et V^e siècles et de céramique noire à décor à la molette plus tardive (Tixier, Liabeuf 1984 : 229, 232).

Le site de Chastel-sur-Murat, exploré dès le tournant du XX^e siècle, a quant à lui livré des données quantitativement plus importantes. Il est de ce point de vue comparable au site de Ronzières à Tourzel-Ronzières, dans le Puy-de-Dôme, où un abondant ensemble céramique tardo-antique a été mis au jour lors des sondages réalisés dans les années 1960.

Le Roc Chastel, Chastel-sur-Murat (Cantal)

Ce site est implanté au sommet d'un neck basaltique isolé dans le paysage, culminant à 1193 m d'altitude et dont la surface est de 2,4 ha seulement. Les falaises abruptes qui le supportent forment un rempart naturel. Ce neck est constitué d'une plateforme en contrebas du plateau sommital, occupé depuis le XII^e siècle par l'église Saint-Antoine. En 1904, J.-B. Delort effectue quelques sondages sur la partie est de la plateforme intermédiaire puis, entre 1908 et 1912, J. Pagès-Allary poursuit les investigations sur les côtés ouest et nord/nord-est du neck. Dans les années 1990, J.-L. Boudartchouk reprend l'ensemble de la documentation dans le cadre de sa thèse, en dresse un bilan et réalise quelques sondages de vérification (Boudartchouk 1998 : 125-138 ; 1999a ; 2000). Ces recherches successives attestent une fréquentation du site depuis le Néolithique moyen jusqu'au Moyen Âge, avec la construction d'un château dont il ne reste plus rien aujourd'hui. Les trois premiers siècles de notre ère ne sont perçus que de manière sporadique. Une occupation dense caractérise en revanche la fin de l'Antiquité et le début du Moyen Âge ; celle-ci est toutefois essentiellement attestée par l'importante quantité de mobilier découvert, les vestiges bâtis étant rares et leur datation incertaine.

L'occupation des IV^e et V^e siècles semble se concentrer sur l'extrémité nord du sommet du plateau, délimitée par un fossé. Au moins deux sépultures en coffre et dalles de pierre ont été mises au jour dans cet espace. L'existence d'un bâtiment au sommet du plateau serait attestée par la présence de *tegulae* et de fragments de briques d'hypocauste ; sa fonction pourrait être domestique (découverte de fragments de meule à bras ; Boudartchouk 2000). La découverte d'éléments de ceinturon, interprétés par J.-L. Boudartchouk comme appartenant à de l'équipement militaire, conduit ce dernier à proposer une mise en défense du neck par l'aménagement du fossé et par la topographie naturellement accidentée du site (Boudartchouk 1999a : 92). L'interprétation militaire des boucles et des ferrets de ceinture doit

cependant être remise en question en l'absence d'éléments d'armement contemporains, exception faite de quelques fers de flèches possiblement tardo-antiques.

À partir de l'époque mérovingienne, le fossé tardo-antique commence à être comblé. De nouvelles sépultures sont installées à proximité des inhumations antérieures ; elles sont datées du VI^e siècle d'après la découverte de mobilier dans ou aux abords immédiats des tombes, la documentation n'étant pas claire à ce sujet. L'origine de l'église actuelle pourrait bien remonter à cette période, mais aucun vestige ne permet de confirmer cette hypothèse. Enfin, à proximité des sépultures, des cases en pierres sèches ont été mises au jour par J. Pagès-Allary. Leur datation reste incertaine en l'absence de mobilier clairement associé. Elles semblent vraisemblablement médiévales, à l'instar d'autres structures du même type découvertes à l'est du plateau et dont certaines ont livré de la céramique du second Moyen Âge.

Si les structures font défaut, ce n'est pas le cas du mobilier. D'après J. Pagès-Allary, 5000 tessons auraient été mis au jour lors de ses fouilles. Ces derniers correspondent à de la dérivée de sigillée paléochrétienne, de la sigillée d'Argonne, de la céramique commune grise et à quelques éléments peints. Les très nombreuses dérivées de sigillées paléochrétiennes recueillies ont rendu le site de Chastel-sur-Murat emblématique de ce type de production pour l'Auvergne. Cet ensemble se compose d'une majorité d'éléments cuits en mode réducteur, quelques tessons possédant néanmoins une pâte orangée. Le répertoire correspond essentiellement à celui du groupe languedocien, plus rarement au groupe atlantique. Il comprend notamment des plats Rigoir 1, des assiettes Rig. 4, des bols Rig. 6, Rig. 15 et Rig. 18, que J.-L. Boudartchouk place au V^e siècle, durant la première moitié de ce siècle au moins. Une série de céramiques grises présente un répertoire inspiré de celui de la dérivée de sigillée paléochrétienne (formes Rig. 6, Rig. 15 et Rig. 16 ; Boudartchouk 1999a : 84, 90).

Une vingtaine de tessons correspond à de la sigillée d'Argonne ; il s'agit à l'heure actuelle des occurrences arvernes les plus méridionales de cette production. Les formes identifiables sont des coupes Chenet 320 et une coupe/jatte à collerette Ch. 324. Les décors à la molette identifiés sont pour la plupart rattachés à la fin du IV^e et au début du V^e siècle (notamment : molette UC 43, 131, 169 ; Boudartchouk 1999a : 84).

Les céramiques communes grises sont également nombreuses et sont datées plus tardivement, aux environs des VI^e et VII^e siècles. Elles rassemblent une majorité de pots à bord en bandeau, à bord en poulie et à bord triangulaire. Les coupes, moins nombreuses, ont une lèvre appointée ou ronde, certaines ont une panse carénée. Certains vases présentent une surface craquelée bleutée, proche semble-t-il des productions méridionales (Boudartchouk 1999a : 100, 102).

Enfin, parmi les éléments remarquables, il faut noter la présence de deux tessons de céramique peinte. L'un présente un engobe blanc et un décor ocre qui peut être apparenté à la production attestée à Lezoux notamment. Le second possède un engobe rouge et un décor blanc comparable aux exemplaires découverts sur le site de la Couronne à Molles (Allier) ; il constitue à ce jour l'attestation la plus méridionale de ce type de céramique. Conservés au musée d'Aurillac, ces deux éléments proviennent de la commune de Chastel-sur-Murat, mais leur appartenance au site du Roc Castel n'est cependant pas assurée¹².

L'absence de structure clairement identifiée limite grandement la compréhension de ce site. La quantité importante de mobilier retrouvé ainsi que sa diversité indiquent néanmoins une occupation dense du plateau, à caractère funéraire, mais aussi domestique. La plupart des vestiges ont probablement été récupérés assez tôt pour la construction du château du XI^e siècle, voire plus tardivement pour celle

¹² Ces éléments proviennent néanmoins des environs du site de Chastel-sur-Murat, la superficie de cette commune étant limitée à 14 km². Information délivrée par M. Delpy, que je remercie.

de l'église Saint-Antoine. Il est également probable que beaucoup de matériaux soient tombés en bas des falaises abruptes du plateau.

Ronzières, Tourzel-Ronzières (Puy-de-Dôme)

Entre 1964 et 1971, G. Fournier réalise une série d'investigations sur le plateau de Ronzières, sur la commune de Tourzel-Ronzières (Fournier 1999). Localisé dans une zone de reliefs, le plateau est isolé par de hautes falaises qui lui confèrent un caractère défensif naturel. D'une superficie d'environ 3 ha, il est occupé de manière ponctuelle depuis la période protohistorique. Les trois premiers siècles de notre ère ne sont représentés que par des fragments de céramiques épars ainsi que par une monnaie de Marc-Aurèle. L'occupation se fait plus dense à la fin de l'Antiquité et jusqu'au Moyen Âge. Les structures des IV^e-VI^e siècles, perçues en plusieurs points du plateau, sont cependant assez mal conservées du fait des aménagements postérieurs. Elles consistent en une citerne semi-enterrée mise au jour à l'extrémité nord-ouest de la table basaltique et un bâtiment en partie effondré en bas de la falaise orientale. D'après G. Fournier, les vocables des deux églises de Ronzières, l'une sur le versant méridional du plateau et placée sous le double vocable Notre-Dame et Saint-Beauzire, l'autre dans le bourg et dédiée à Saint-Jean-Baptiste, iraient dans le sens de fonctions religieuses et baptismales paléochrétiennes (Fournier 1999 : 174). Une nécropole à inhumations a d'ailleurs été découverte aux abords de l'église Notre-Dame, située à la pointe du plateau. Attribuée à la fin de l'Antiquité, elle semble en réalité plus tardive à en juger par le remploi de fragments de sarcophages trapézoïdaux dans l'aménagement des tombes, indiquant l'existence de sépultures plus anciennes, de l'époque mérovingienne. Enfin, ces vestiges étaient protégés du reste du plateau par une petite levée de terre bordant au moins le côté nord du relief. L'occupation est ensuite attestée aux XII^e et XIII^e siècles, période durant laquelle s'implantent un cimetière ceint d'un mur de clôture et un bâtiment à proximité de l'église actuelle.

L'occupation à la fin de l'Antiquité est, comme à Chastel-sur-Murat, davantage avérée par le mobilier abondant que par les vestiges bâtis conservés. En particulier, les céramiques forment un ensemble quantitativement important. Étudiées par S. Guyot dans le cadre de sa thèse (Guyot 2003 : 1354-1422), elles totalisent 2563 tessons, soit 256 individus, et se rattachent à deux chronologies distinctes, l'Antiquité tardive (fin IV^e-VI^e siècle) et le Moyen Âge (XII^e-XIV^e siècle). Parmi le mobilier tardo-antique, des céramiques fines grises à surface lissée et des dérivées de sigillées paléochrétiennes sont majoritairement recensées. Des céramiques grises à pâtes plus ou moins grossières, quelques céramiques grises rugueuses et, d'après les rapports d'opération des années 1970 et 1971, de la sigillée d'Argonne décorée à la molette et de la céramique peinte à engobe blanc et décor ocre sont également dénombrées (Fournier 1970 ; 1971).

La dérivée de sigillée paléochrétienne possède une pâte tendre, micacée, dépourvue d'engobe et à l'aspect mat, le plus souvent cuite en atmosphère réductrice. Le répertoire décoratif est rapproché du groupe languedocien, mais les formes, dont certaines semblent être des variantes des profils types des dérivées de sigillées paléochrétiennes, pourraient correspondre à une production régionale (cf. chap. 1, 2.2.2 ; Guyot 2003 : 319-323). Les formes des céramiques communes grises, rugueuses ou non, constituent un ensemble homogène composé d'une majorité de formes ouvertes (Guyot 2003 : 1354-1422). On note en particulier la présence de coupes à lèvre ronde (coupe 2-102), de coupes à lèvre soulignée d'un sillon (coupe 2-101) ainsi que des plats/assiettes à lèvre appointée (plat/assiette 1-103). La vaisselle culinaire est bien présente avec quelques mortiers (mortier 2-701) et des jattes à collerette (variantes de la jatte 2-501). Au sein des formes fermées, seuls des pots sont mentionnés. La plupart d'entre eux possèdent un bord en bandeau (pot 4-101), ceux possédant une lèvre ronde (pot 4-103) ou triangulaire (pot 4-107) sont plus rares.

L'ensemble des formes et des productions se place entre les V^e et VI^e siècles. Cette fourchette est confortée par la présence de sigillée d'Argonne à décor à la molette (fin IV^e-V^e siècle) et de céramique peinte à engobe blanc et décor ocre (datée à partir du V^e siècle).

1.2. 1970-1990 : la multiplication des découvertes grâce aux fouilles de sauvetage

La seconde moitié du XX^e siècle voit le développement des fouilles préventives, ce qui multiplie le nombre d'interventions archéologiques, notamment à Lezoux, mais aussi sur des sites plus modestes répartis en divers points de la région. Les interventions menées à Clermont-Ferrand ne livrent quant à elles que peu d'informations relatives à l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge. Les découvertes d'ensembles céramiques y sont essentiellement fortuites et seules celles relatives à de la vaisselle importée sont par ailleurs mentionnées¹³.

1.2.1. Lezoux : la multiplication des recherches et des données

De nombreuses fouilles sont réalisées sur la commune de Lezoux dès la fin des années 1960 sous l'impulsion d'H. Vertet, chercheur au CNRS. Durant les années 1970 et 1980, la plupart sont menées par P. Bet, alors archéologue à l'AFAN (Association pour les fouilles archéologiques nationales). Certaines ont livré une quantité importante de données attribuables à l'Antiquité tardive et au haut Moyen Âge (17 sites fouillés entre 1962 et 1998). Malheureusement, la documentation relative aux structures et productions potières, de même que celle relative aux ensembles funéraires, ne feront que rarement l'objet de publications scientifiques et resteront peu exploitées. Certaines découvertes seront néanmoins traitées à l'occasion de travaux universitaires et conduiront à la réalisation de typologies de certaines des catégories céramiques produites au IV^e siècle sur le site lezovien. Le récent projet collectif de recherches, coordonné par R. Brulet et dont l'un des objectifs est de reprendre l'ensemble des données existantes et, en particulier, celles ayant été faiblement traitées jusqu'à présent, devrait conduire à une meilleure perception de l'agglomération et de son organisation durant l'époque romaine.

Structures potières

De la céramique de la fin de l'Antiquité est trouvée en plusieurs secteurs du site sans qu'elle soit systématiquement associée à des structures de cette période. C'est dans les années 1950, sur le site de l'Hôpital (Jardin Gannat), que la première attestation d'une activité potière tardo-antique est mise en évidence. Aucune structure n'est perçue, mais des céramiques et des outils de potiers attribués au III^e ou IV^e siècle sont retrouvés. Ces vestiges, relativement minimes, auront néanmoins permis de remettre en question la période de l'arrêt de l'activité potière de Lezoux, que l'on situait jusqu'alors à la fin du III^e siècle, au moment des invasions barbares (Déchelette 1904 ; Delage 1999 : vol. 2, 244). D'autres découvertes suivront, en particulier celles de Taurin, de l'Œuvre Grancher et de la ZAC de l'Enclos (fig. 8).

¹³ Céramiques à décor estampé et sigillée d'Argonne principalement. Les autres céramiques découvertes ne sont que rarement mentionnées, ou identifiées.

Site de Taurin

Sur le site de Taurin, fouillé entre 1967 et 1970, un four rectangulaire, une cuve et un dallage comblés au IV^e siècle ont été découverts. Ils succèdent à un dépotoir du II^e siècle avant d'être réoccupés par un four médiéval. Les différentes catégories céramiques tardo-antiques, retrouvées en quantités importantes et associées à des monnaies du IV^e siècle, font l'objet de plusieurs publications en 1969 et 1970 (Vertet, Picon, Meille 1969-1970 ; Vertet, Picon, Vichy 1970 ; Vertet *et al.* 1969-1970). Celles-ci constituent encore aujourd'hui les principales références que nous ayons à propos de ces productions. Les catégories céramiques emblématiques de la fin de l'Antiquité y sont présentées, mais ne sont qu'au nombre de quatre : sigillée, céramique grise lissée, céramique à engobe ocre brossé et céramique peinte. La sigillée retient cependant davantage l'attention des chercheurs et fait l'objet d'analyses de pâtes par M. Picon (Picon 1973).

Site de l'Œuvre Grancher

Entre 1977 et 1979, la fouille du site de l'Œuvre Grancher révèle la présence d'aires de préparation de l'argile utilisées aux II^e et IV^e siècles et pouvant être associées aux structures potières du site de Taurin à proximité immédiate (Bet, Vertet 1980 ; 1984). Les aires de préparation peuvent également être mises en relation avec un four découvert place de la République et daté du IV^e siècle, bien qu'il n'ait pas été fouillé entièrement¹⁴ (*CAG 63/2* : 157). Les 35500 céramiques mises au jour sur l'Œuvre Grancher ont été étudiées par A. Wittmann dans le cadre d'un DEA (Wittmann 1991 ; Bet, Wittmann 1995). La plus large part d'entre elles se rapporte au Haut-Empire et seuls 16 % des fragments sont datables du IV^e voire du V^e siècle, soit 5810 tessons. Ce travail universitaire a permis de dresser un nouveau bilan des données sur la sigillée du Bas-Empire et d'en établir une première typologie. Les pâtes sont caractérisées, le répertoire morphologique est exposé et les formes sont replacées dans la continuité des vases produits antérieurement (Wittmann 1991 : 50-58). Ce travail sur les sigillées, publié dans les actes des *RCRF* en 1995, fait figure de référence (Bet, Wittmann 1995).

La ZAC de l'Enclos

Le site

Le site de la ZAC de l'Enclos, fouillé entre 1983 et 1987, a livré huit fours de potier, dont deux du IV^e siècle, les autres étant datés des I^{er}, II^e et III^e siècles. Un bâtiment incendié vers le milieu du III^e siècle a également été mis au jour ; il constitue l'un des rares vestiges liés aux habitations des potiers retrouvés à Lezoux. Un article, paru dans le bulletin du *Centre d'études d'Archéologie Aérienne* (Bet, Gangloff 1987), relate l'importance des découvertes et mentionne succinctement les céramiques associées.

Les deux fours tardo-antiques, de plan circulaire, orientés est-ouest avec l'ouverture à l'ouest, possèdent des dimensions réduites (fig. 10). Le premier four (F53) est le mieux conservé. Le diamètre interne de la salle de chauffe, creusée dans les sables, est de 1,40 m ; l'alandier est long de 1,24 m et large de 0,90 m. La construction est faite de tuiles, posées obliquement en partie basse. Les parois, non vitrifiées, sont de couleur grise indiquant une cuisson en atmosphère réductrice. Le second four (F76) est plus arasé et de dimensions plus réduites que le premier, avec un diamètre interne de la salle de chauffe de 0,84 m (Bet, Gangloff 1987 : 12-13). Le comblement de ces deux structures a livré une majorité de céramiques grises à surface plus ou moins lissée (cf. *infra*). Deux monnaies de Constantin I^{er}, frappées entre 310 et 311 pour l'une et 321 et 322 pour l'autre, ont été retrouvées dans le four F53, donnant ainsi un *terminus post quem* au comblement, placé au premier quart du IV^e siècle (Genevrier, Rogers 1990).

¹⁴ Seul l'alandier du four a pu être dégagé avant que les travaux d'aménagement de la place ne détruisent la structure.

Les études

Cette fouille d'envergure a conduit à la réalisation de trois mémoires de maîtrise (dont Chabert 2008 : 92-138, étude présentée en annexe 3). L'un porte sur le bâtiment incendié dans le courant du III^e siècle et n'apporte que peu d'informations sur les céramiques tarso-antiques, en dehors de la mention de fragments de céramique peinte à engobe rouge et décor blanc (Simon 1993 : 252).

Le second mémoire, réalisé en 1989-1990 par A. Fenet, dresse un état des lieux de l'ensemble des découvertes effectuées sur le site de la ZAC de l'Enclos (Fenet 1990). Les différentes structures mises au jour font l'objet de fiches descriptives auxquelles est notamment annexé un inventaire du mobilier. Cela conduit A. Fenet à réaliser un premier catalogage de la céramique grise lissée retrouvée en abondance dans les deux fours du IV^e siècle et datée de manière large entre le III^e et le V^e siècle. En plus des céramiques provenant du comblement des fours, le répertoire est réalisé à partir des céramiques de quelques fosses mises au jour sur le site ainsi que de divers éléments du site de Taurin. Il constitue une suite non hiérarchisée de 56 formes dont quatre seulement sont archéologiquement complètes (tabl. 1), peu de recollages ayant pu être faits (Fenet 1990 : 8). Les formes ouvertes, au nombre de 51, sont nettement majoritaires. Certaines existent également en sigillée au IV^e siècle. Elles se composent d'assiettes et de plats, de coupes et de coupes/jattes carénées, de mortiers, de jattes et de marmites. Les éléments les plus caractéristiques sont les coupes/jattes à collerette et à bandeau débordant, les coupes à lèvre soulignée d'un sillon (Fenet 1, 5) et celles à lèvre ourlée et panse globulaire (Fenet 7, 8, 10). Les bords des coupes/jattes à collerette se divisent entre une lèvre soulignée d'un sillon et une lèvre ronde. Parmi les plats, on remarque deux formes correspondant probablement à des plats à cuire tripodes, les autres récipients servant à la table, comme les plats à marli dont le profil est comparable à celui de la forme Rig. 1 en dérivée de sigillée paléochrétienne (formes Fenet 29, 31). Les trois profils fermés correspondent à un pot à bord en bandeau, profil caractéristique de la fin de l'Antiquité, et à deux bouteilles identifiées uniquement par leur col. Enfin, un certain nombre de formes numérotées sont en fait des fonds et des bords fragmentaires difficiles à rattacher à un récipient précis. Bien que la majorité des récipients correspondent à de la vaisselle de table, d'autres se rapportent à une fonction culinaire. Les céramiques grises lissées sont pourtant fréquemment considérées comme appartenant à la céramique fine, probablement du fait des similitudes de certains profils avec ceux de la sigillée.

D'autres découvertes lezoviennes vont témoigner de la poursuite de l'activité potière jusqu'au haut Moyen Âge. En 1977, sur le terrain Dubessay, un four est partiellement fouillé. Les déchets de cuisson, rejetés dans la structure lors de son abandon, correspondent à des vases ovoïdes en céramique grise et en céramique noire, attribués au VI^e siècle. La mention de cette découverte dans la revue *Gallia* ne fournit que des informations succinctes sur la pâte et la forme des céramiques découvertes (Poursat 1977 : 427).

Le four de potier de Mon Repos

Deux fours de potier du haut Moyen Âge ont été mis au jour en 1989 sur le site de la Maison de Retraite Mon Repos, occupé depuis l'époque augustéenne jusqu'au Moyen Âge central (Mennessier-Jouannet 1993 ; Mennessier-Jouannet 1999). Les deux structures semblent être contemporaines, considérant leur orientation identique et l'analogie des types de céramiques retrouvés. Ces fours sont mal conservés et seuls subsistent un lambeau du fond et une partie de la paroi méridionale de la première structure. Le second four est relativement mieux préservé, mais l'élévation ne dépasse pas 30 cm de hauteur, le laboratoire et la sole ayant disparu. Les céramiques provenant du comblement du cendrier

et de l'alandier de ce second four ont d'abord été étudiées par C. Mennessier-Jouannet (Mennessier-Jouannet 1999 : 384-390), avant d'être reprises par S. Guyot dans le cadre de sa thèse (Guyot 2003 : 1077-1156). Les différentes méthodes de datation employées (radiocarbone, thermoluminescence et archéomagnétisme) situent la dernière utilisation du four durant la seconde moitié du VII^e siècle (Mennessier-Jouannet *et al.* 1995 : 46-47). La datation des céramiques retrouvées dans le comblement du cendrier a été calquée sur ces résultats (Mennessier-Jouannet 1999 : 384). Celles-ci, supérieures à 900 tessons, correspondent pour une large part à de la céramique cuite en mode réducteur. S. Guyot identifie des céramiques communes grises à surface brute ou rugueuse et des céramiques fines grises à surface brute ou lissée. Ces dernières semblent correspondre à ce que C. Mennessier-Jouannet nomme « sigillées grises » (*ibid.* : 386). Enfin, les deux études mettent en avant la présence de céramique peinte à engobe blanc et décor ocre, mais cette dernière représente moins de 1 % de l'ensemble. Quelques réserves doivent être émises ici concernant la datation de ces céramiques et leur utilisation dans le cadre de comparaisons typo-morphologiques. Plusieurs éléments indiquent, en effet, que le comblement n'est pas homogène et qu'il ne se rapporte pas nécessairement à la production du four. L'ensemble céramique contiendrait plus de 30 % d'éléments résiduels, provenant de fosses antiques partiellement détruites lors de la construction du four (Mennessier-Jouannet 1999 : 384). Ce matériel correspond uniquement à de la céramique cuite en mode oxydant. Il a, semble-t-il, été écarté de l'étude par S. Guyot qui ne retient que les éléments cuits en mode B. La présence de céramique peinte, attribuable au V^e siècle, atteste que d'autres céramiques sont vraisemblablement à rattacher à cette même époque, notamment des céramiques grises qui correspondent peut-être aux « sigillées grises ». C'est l'hypothèse qui est apparue la plus probable lors de mes précédents travaux (Chabert 2008 : 139-152). Un certain nombre de céramiques grises à surface lissée se rapportent en effet davantage aux V^e et VI^e siècles qu'au VII^e siècle, date à laquelle est placée l'utilisation du four. Il apparaît ainsi que beaucoup d'éléments retrouvés dans le cendrier sont clairement antérieurs à la dernière utilisation du four et gêne l'identification du mobilier datant. Cette imprécision chronologique a d'ailleurs été soulignée par S. Guyot également (Guyot 2003 : 1089).

En plus du problème de la datation, la question de l'origine du comblement doit aussi être posée. Des analyses pétrographiques réalisées sur deux échantillons de céramique ont montré l'emploi d'une même argile pour les deux fragments (*ibid.* : 297), ce qui va dans le sens d'une même production. Rien n'assure néanmoins que celle-ci soit issue du four de Mon Repos. De plus, quelques fragments présentant des déformations consécutives à une surchauffe avaient été signalés durant la fouille, laissant penser à des ratés de cuisson. Ces éléments n'ont cependant pas été identifiés lors de l'étude de S. Guyot, ni lors de l'examen effectué en 2008. Enfin, le comblement ayant également livré des restes animaux, le cendrier avait alors été interprété comme ayant servi à des fins culinaires (Mennessier-Jouannet 1999 : 382). De mon point de vue cependant, cela indiquerait davantage l'utilisation des restes osseux comme combustibles, voire un brassage du comblement. Ces remarques vont dans le sens d'un comblement hétérogène dont on ne peut certifier ni la provenance ni la relation avec le four et son fonctionnement. Il correspondrait ainsi davantage à un apport de matériaux exogènes provenant des environs du site. La présence de possibles ratés de cuisson n'est ici pas incongrue et pourrait s'expliquer par la présence d'un autre four à proximité. Au regard de ces incertitudes, il est apparu plus prudent de ne pas utiliser l'ensemble de Mon Repos dans la datation des céramiques du corpus de la thèse.

Contextes funéraires

Les contextes funéraires lezoviens de la fin de l'Antiquité n'ont pas livré beaucoup de céramiques et n'apportent que peu de données à la connaissance de ce mobilier. Aucun vase n'est par exemple associé aux deux sépultures mises au jour en 1975 à proximité du cimetière Saint-Jean de la fin du V^e siècle ou début du VI^e siècle. Identifiées comme étant celles d'un homme et d'une femme, ces deux inhumations se singularisent en revanche par un riche mobilier métallique de parure, composé notamment de pendentifs en or et d'une paire de fibules ansées de type wisigothique (Vertet, Duterne 1999 ; Dierkens 1999 : 403).

Nécropole des Religieuses

La nécropole des Religieuses, fouillée par le docteur A. Plicque à partir de 1880 puis par H. Vertet en 1972-1975, comprend près de 400 sépultures, dont la chronologie s'échelonne de La Tène finale aux III^e et IV^e siècles, la période des I^{er} et II^e siècles étant la mieux représentée. 181 tombes ont été étudiées par C. Mondanel dans le cadre de son travail de thèse en 1982. Sept d'entre elles sont attribuées au III^e ou IV^e siècle (Mondanel 1982 : vol. 2, 117-121). Neuf vases complets étaient déposés en offrande dans cinq de ces sépultures, parmi lesquels figurent trois « vases ovoïdes » et une « marmite tripode » en céramique grossière, un « vase balustre », deux « vases ovoïdes à panse hémisphérique et pied tronconique », une « coupe » et deux « écuelles carénées » en céramique fine lissée. Ces seules descriptions, en l'absence de dessins ou de photos exploitables, limitent malheureusement l'utilisation de cette documentation.

Bilan sur les données disponibles à Lezoux

Au total, plus de 15000 fragments de céramique attribuables aux IV^e et V^e siècles ont été découverts à Lezoux¹⁵. Ce chiffre doit cependant être nuancé. En effet, pour chacun des sites ayant livré des céramiques tardo-antiques, celles-ci ne représentent guère plus de 2 % en moyenne des céramiques mises au jour, y compris pour les sites dont l'occupation tardo-antique est clairement identifiée. Le site de l'Œuvre Grancher fait figure d'exception puisque la céramique de l'Antiquité tardive représente 16 % de l'ensemble (Wittmann 1991). On remarque également que les recherches antérieures aux années 1990 sont celles qui en ont livré le plus grand nombre : elles totalisent 70 % des céramiques recensées en Auvergne. Ce constat est en partie dû à un problème méthodologique : la majeure partie des opérations qui ont eu lieu à Lezoux depuis les années 1990, et surtout 2000, consiste en effet en des diagnostics qui ne conduisent pas systématiquement à des fouilles d'envergure et ne livrent qu'une quantité limitée de mobilier (cf. *infra*, 1.3).

1.2.2. Les autres sites emblématiques

Nécropole de Montgibrou, Salzuit (Haute-Loire)

L'un des intérêts scientifiques de la nécropole de Montgibrou tient notamment à la présence de dérivées de sigillées paléochrétiennes et de céramiques peintes. Mise au jour en 1973 lors de travaux réalisés pour la plantation de pins, elle fait ensuite l'objet de plusieurs campagnes de fouilles jusqu'en

¹⁵ Dénombrement effectué à partir des inventaires des rapports d'opération, des données indiquées dans la *Carte archéologique de la Gaule, Puy-de-Dôme (CAG 63/2)* et de la base de données du musée de la Céramique de Lezoux.

1984 par M. Dumontet et Y. Duterne, tous deux alors techniciens de recherches au service régional de l'Archéologie d'Auvergne (Dumontet, Duterne 1999). La nécropole occupe le versant occidental de la petite éminence volcanique du Suc de Montgibrout. Elle se compose d'inhumations en sarcophages ou en fosse aménagée à l'aide de pierres posées de champ ou simplement creusée dans le substrat local. Les sept sarcophages recensés sont tous trapézoïdaux et taillés dans un tuf palagonitique, supposé provenir d'une carrière sur la commune voisine de La Chomette. Les tombes sont installées sur les pentes du Suc et sont orientées en fonction de la déclivité du terrain. Outre des sépultures, beaucoup d'autres fosses ont été découvertes, mais leur fonction n'a pas été établie.

Près de 700 fragments ont été retrouvés (le NMI est estimé à environ 170¹⁶). Leur chronologie est concentrée sur l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, bien qu'au moins un élément de la fin du Premier âge du Fer ou de La Tène ancienne soit également à signaler. Seuls trois vases complets semblent correspondre à des dépôts funéraires, la plupart des autres céramiques provenant du comblement des inhumations (cuves des sarcophages ou fosses) ou des diverses fosses retrouvées sur le site. Il s'agit d'un petit pichet caréné à bec verseur, d'un petit gobelet à col évasé et d'un petit pot à lèvre biseauté, tous à pâte grise ou sombre (fig. 11, n^{os} 1 à 3 ; Duterne, Dumontet 1999 : 254).

D'après les informations disponibles (Dumontet 1973, 1975 à 1978, 1981, 1982, 1984 ; Dumontet, Duterne 1974 ; Duterne 1979), les céramiques sombres ou grises sont majoritaires¹⁷ ; elles possèdent une pâte fine à semi-fine, parfois grossière, et une surface brute, parfois lissée. Quelques fragments auraient quant à eux une pâte claire. Formes ouvertes et formes fermées sont présentes de manière équivalente au sein du répertoire. La plupart des formes ouvertes sont postérieures au IV^e siècle et se rattachent aux V^e et VI^e siècles : plat à lèvre arrondie (type plat 1-201), plat à lèvre appointée (type plat 1-203), coupes globulaires ou hémisphériques à lèvre triangulaire (forme coupe 2-102) et coupe/jatte à collerette formant un mince bourrelet (forme coupe/jatte 2-201). Certaines formes semblent plus tardives, telles que les mortiers ou jattes à lèvre atrophiée soulignée d'une petite collerette qui existent jusqu'au VII^e siècle. De même, au sein des formes fermées, les pots à lèvre triangulaire (type pot 4-107) sont généralement attribués au VI^e siècle d'après les comparaisons lyonnaises et méridionales. L'un d'entre eux présente une pâte claire et un décor à la molette sur l'épaule qui rappellent les céramiques bistres de Sevrej (Bourgogne ; forme Sevrej P3), produites entre le milieu du VI^e et le milieu du VII^e siècle.

Cet ensemble est complété par une quinzaine de vases en dérivée de sigillée paléochrétienne grise, voire orangée¹⁸, et dont le groupe de production n'est pas déterminé. Les formes sont des coupes à marli (Rigoir 46) ou à bord droit (Rig. 5b ?), ainsi que des coupes ou bols globulaires (type Rig. 6b). Les décors sont limités à des rouelles (sur les marlis) et à des arceaux (sur le bol Rig. 6b).

Enfin, deux vases correspondent à des céramiques peintes à engobe blanc et décor ocre, dont une bouteille ou amphorette à goulot étroit pourvu de deux anses rondes (Dumontet 1973). Le décor, qui se développe au niveau de l'épaule et en haut de la panse, se compose de lignes horizontales surmontées d'une guirlande de pois (fig. 11, n^o 4). Le profil et le décor sont proches de la forme 28 des dérivées de sigillées paléochrétiennes, datée de la première moitié et du milieu du V^e siècle (Raynaud 1993a : 415). Cette datation concorde avec la chronologie généralement avancée pour la production des céramiques peintes, à savoir le V^e siècle. Ce vase constitue ainsi l'une des premières attestations de ce type pour la Haute-Loire.

¹⁶ Informations délivrées par S. Guyot, que je remercie.

¹⁷ Les données issues des rapports d'opération ne permettent pas de quantifier de manière précise le mobilier céramique.

¹⁸ Les inventaires mentionnent un fragment de panse « en céramique beige à engobe jaune orangé décoré d'une feuille en creux » (Dumontet 1982).

Ainsi, le vase gaulois excepté, les céramiques de Salzuit forment un ensemble typomorphologiquement homogène et se rapportent aux V^e et VI^e siècles, voire au VII^e siècle. Cette chronologie va de pair avec l'emploi des sarcophages trapézoïdaux mais aussi avec le reste du mobilier découvert. Celui-ci est constitué de vases en verre à bords coupés, de couleur verte et vert-jaune, et de perles en pâte de verre jaune. Le mobilier métallique comprend notamment une monnaie en bronze à l'effigie de Fracilia, femme de Theodosius, et frappée entre 383 et 388¹⁹, des fiches à bélière et des éléments de ceinture. Parmi eux, la présence d'une boucle du IV^e siècle, composée d'animaux delphiniformes affrontés, est notée, de même que celle d'éléments à décor damasquiné du milieu et de la seconde moitié du VII^e siècle (Dumontet, Duterne 1999 : fig. 6 et 7).

Sépultures des Peyrouses, La Roche-Blanche (Puy-de-Dôme)

Découvertes lors de terrassements, deux sépultures sont fouillées en 1986, au lieu-dit Les Peyrouses, situé au sud-est du village de Gergovie (Leguet, Turlonias 1986). Il s'agit de l'inhumation d'un adulte et d'un jeune enfant, en fosse ou peut-être en cercueil en bois si l'on en juge par la présence de clous. Trois vases archéologiquement complets ont été retrouvés à proximité des squelettes (fig. 12). Le premier, à pâte fine noire lustrée, est un gobelet à col haut tronconique et panse bilobée, découvert près du genou droit de l'adulte (n° 2 ; hormis la panse, il rappelle les gobelets 4-702). Le deuxième, en céramique commune claire, est un pot à bord en bandeau dont la panse présente des traces de feu (n° 1 ; type pot 4-101) ; il a été retrouvé en morceaux contre la paroi de la fosse sépulcrale. Les observations réalisées en 1986 ne permettent pas de déterminer si ce vase s'est brisé lors de la décomposition du cercueil sur lequel il pourrait avoir été déposé, ou bien si il a été brisé volontairement dans la tombe. Enfin, le troisième vase était placé aux pieds de l'enfant inhumé (n° 3 ; type pot 4-201). Il s'agit d'un petit pot à panse piriforme et col court tronconique ; ici également des traces charbonneuses sont visibles au niveau de la panse. Ces trois vases sont en tout point comparables aux céramiques funéraires des nécropoles de Puy Redon (Les Martres-d'Artière) et de Maison Blanche (Pardines) et peuvent être attribués au IV^e, voire même à la fin du III^e siècle.

1.3. L'apport de l'archéologie préventive depuis les années 1990

La mise en place progressive, dès les années 1990, d'une législation relative à l'archéologie de sauvetage a conduit à la multiplication des opérations de diagnostics et de fouilles archéologiques (fig. 6). À l'échelle régionale, la période du haut Moyen Âge semble davantage bénéficier de ce nouvel essor que celle de l'Antiquité tardive. Remarquons également, une fois encore, que peu de découvertes relatives aux périodes concernées ont été faites à Clermont-Ferrand.

1.3.1. Les données relatives à l'Antiquité tardive

Le dépouillement des rapports d'opération préventive édités entre 1991 et 2013 a permis de référencer 282 sites pour lesquels les périodes de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge sont représentées, ce qui est peu en regard des 2000 opérations préventives réalisées durant cette vingtaine

¹⁹ On ne reviendra pas ici sur la question des monnaies tardo-antiques dont la longue période de circulation rend imprécise leur séquence chronologique.

d'années (tabl. 2). Parmi ces occurrences, 80 ont révélé des indices d'une occupation de la fin de l'Antiquité, soit 28 %, et 21 ont livré de la céramique tardo-antique isolée de toute structure, soit 7 %.

Si le diagnostic reste l'intervention préventive la plus fréquemment réalisée, la fouille des occupations tardo-antiques n'est pas négligée pour autant. En effet, dans les années 1990, sur 37 diagnostics ayant livré des vestiges de la fin de l'Antiquité, 27 ont été suivis d'une fouille, soit plus de 70 %. En revanche, dans les années 2000, seuls 18 sites ont été investigués sur les 50 sites tardo-antiques détectés, soit 36 % seulement, marquant un net recul de l'intérêt porté à cette période dans les prescriptions archéologiques. Au final, ce sont 52 % des occupations tardo-antiques qui ont été fouillées depuis 1990.

Les données recueillies lors des fouilles sont toutefois de qualité variable, ce qui semble relever d'un problème méthodologique et de conservation des niveaux archéologiques. Bien souvent, l'Antiquité tardive ne constitue pas l'occupation principale des sites prescrits et la nature de cette fréquentation reste souvent indéterminée en l'absence de structure clairement identifiée ou du fait de vestiges mal caractérisés (tabl. 5). Les deux tiers des contextes correspondent d'ailleurs à des niveaux de démolition, d'abandon ou de récupération de matériaux (64 % des contextes ; tabl. 4), et seulement 15 % sont des niveaux de sols. Ainsi, et pour schématiser, l'Antiquité tardive n'est perçue qu'au travers de l'absence d'occupation ou bien correspond à une occupation localisée en dehors des limites d'emprise de fouilles, ce qui ne facilite pas l'étude de cette période. En outre, il apparaît que les vestiges tardo-antiques sont difficilement repérés par les archéologues, notamment en raison de leur mauvaise conservation. Il arrive ainsi que les indices d'une occupation tardo-antique perçus lors d'un diagnostic ne se voient pas confirmés lors des fouilles qui s'ensuivent (par exemple le site de la Zone Artisanale de Layat à Riom, Puy-de-Dôme ; Gaime, Pouenat 2007 ; Segard dir. 2010). C'est par exemple fréquemment le cas des sites localisés dans la plaine de la Limagne, dont les niveaux supérieurs sont détruits par les labours. Ce problème méthodologique conduit malheureusement à la disparition des données archéologiques relatives à cette période.

Les 80 occupations attribuables à l'Antiquité n'ont pas toutes livré de la céramique, c'est le cas de 13 d'entre elles (soit 16 % des sites). Pour les autres, la quantité de céramique, lorsqu'elle est précisée ou évaluable dans les rapports d'opération (soit 68 % des occupations ayant livré des céramiques : 46 sites), reste généralement très faible : un peu moins de la moitié de ces sites a fourni moins de 20 tessons et plus d'un quart seulement ont livré plus de 100 fragments (tabl. 7). Cette quantité est bien évidemment tributaire de la surface de l'emprise, de la nature de l'opération (diagnostic ou fouille), mais aussi du type d'occupation. Ainsi, les contextes domestiques contiennent habituellement plus de mobilier que les contextes funéraires et au sein d'un contexte domestique, les remblais donnent fréquemment plus de céramiques que les niveaux de sol. Un nombre de reste important n'est toutefois pas un gage de valeur scientifique et les éléments céramiques apportant le plus d'informations n'appartiennent pas nécessairement aux plus gros ensembles. Les sites funéraires de La Grande Borne à Clermont-Ferrand et de Montussang à Aigueperse par exemple ont livré moins de 50 céramiques chacun (tabl. 7). Celles-ci n'en constituent pas moins des éléments de référence, car elles correspondent à autant de formes complètes provenant d'ensembles clos. À l'inverse, près de 800 fragments tardo-antiques ont été retrouvés sur le site de Trémonteix (Clermont-Ferrand), où a été mise au jour une *villa* à pavillons multiples ainsi qu'un double sanctuaire. Mais la plupart des céramiques découvertes sont très fragmentées et proviennent de niveaux d'abandon et de niveaux brassés, guère utilisables en l'état (étude A. Wittmann dans Chuniaud 2013). Pour l'ensemble des occupations tardo-antiques renseignées, ce sont les comblements de

structures qui livrent le plus fréquemment des céramiques (40 % des contextes ; tabl. 4), suivis par les niveaux de sol et de voirie.

Enfin, le problème du matériel résiduel qui est présent en grande quantité dans les niveaux de remblais, d'abandon ou de démolition, est fréquemment mis en avant (étude A. Wittmann dans Chuniaud 2013 : 154). Il se trouve parfois être le mobilier majoritaire des contextes tardo-antiques, ce qui pose un réel problème pour l'utilisation de ces ensembles dans la caractérisation chronologique des céramiques de la fin de l'Antiquité.

Les études et les inventaires contenus dans les rapports d'opération témoignent de la vacuité de travaux d'envergure sur la céramique de la fin de l'Antiquité. La rareté des formes, couplée à la difficulté d'identifier les fragments de panse qui sont alors attribués sans grande précision à l'époque « gallo-romaine », entraîne une sous-estimation du nombre de céramiques tardo-antiques dans les quantifications. De plus, les faibles délais d'intervention et autres contraintes inhérentes aux opérations préventives ont fréquemment conduit, dans les années 1990 et pour les sites antiques, à limiter les études à la seule sigillée, principal élément de datation. Ce parti pris a généralement pour effet d'évincer des comptages la période tardo-antique qui n'est bien souvent caractérisée que par un faible nombre de céramiques, et notamment de sigillées.

L'ensemble de ces biais et de ces problèmes méthodologiques explique, au moins pour partie, l'absence de données récentes publiées sur les céramiques tardo-antiques arvernes. Quoiqu'il en soit, cette documentation permet d'établir un bilan des productions retrouvées sur les sites régionaux et d'évaluer leur fréquence ainsi que leur répartition en Auvergne. Malgré des contextes de découvertes souvent hétérogènes, la céramique tardo-antique mise au jour par l'archéologie préventive mériterait certainement d'être publiée.

Quelques sites de référence

La plupart des occupations tardo-antiques se rapportent à des structures liées à une habitation rurale (bâtiments et structures agraires isolées), à des espaces funéraires ainsi qu'à des édifices urbains du chef-lieu de cité. Concernant ces derniers, il s'agit surtout de *domus* construites durant les deux premiers siècles de notre ère, mais aussi souvent de maçonneries ou de niveaux de sol mal interprétés. Les sites voués à des activités artisanales sont rares en dehors de Lezoux puisqu'un seul four de potier, localisé à Brioude et supposé avoir produit de la dérivée de sigillée paléochrétienne, est connu.

Certaines occupations rurales tardo-antiques correspondent à des niveaux tardifs de *villae*, comme la *villa* des Chazoux à Gannat (Allier ; Cabezuelo, Parent, Rebiscoul 1994), ou bien à des niveaux d'abandon comme sur les sites du Parc Logistique/Coliposte à Cébazat (Puy-de-Dôme ; Pasty 2007) et de la *villa* de Maréchal à Romagnat (Puy-de-Dôme). Mais la plupart des occupations se rapportent à des édifices de taille modeste, bâtis sur solins ou maçonnés (par exemple dans le Puy-de-Dôme : site n° 2 des Pradeaux à Gerzat, site du Cairoux à La Roche-Blanche, et de la rue de la Rochelle à Lempdes ; dans l'Allier : site des Contamines à Gannat). D'autres sont des bâtiments sur poteaux porteurs, tels que celui des Douzaines Hautes à Malintrat (Puy-de-Dôme), et de Millefleurs à Monteignet-sur-l'Andelot (Allier).

La villa de Maréchal, Romagnat (Puy-de-Dôme)

Mise au jour en 1993 en amont de l'aménagement du contournement routier sud de l'agglomération clermontoise, cette *villa* est partiellement occupée à la fin de l'Antiquité (Liegard, Fourvel 1996a ;

2000a ; 2000b ; fig. 39). Une partie du mobilier découvert a été repris dans le cadre de cette thèse (cf. chap. 2, 2.2.1 et chap. 6, 2).

Habitation rurale du site n° 2 des Pradeaux, Gerzat (Puy-de-Dôme)

Le site des Pradeaux a été mis au jour à Gerzat, au nord-est de la commune de Clermont-Ferrand, dans la plaine de la Limagne, lors d'un diagnostic préalable à l'aménagement d'une zone industrielle (Pouenat *et al.* 2005). L'occupation tardo-antique est matérialisée par un bâtiment orienté est-ouest (fig. 13). Partitionné en deux pièces, ce dernier est aménagé sur solins et devait être couvert d'une élévation légère. Il est installé sur un niveau de remblai ayant permis l'assainissement et l'aplanissement du secteur. L'ensemble est associé à un second espace encadré par des poteaux porteurs ainsi qu'à des niveaux de sol extérieurs. L'occupation est attribuée au IV^e ou V^e siècle d'après la céramique retrouvée dans les niveaux d'occupation et de remblais. La réutilisation d'éléments de démolition dans l'aménagement des solins indiquerait que l'occupation de la fin de l'Antiquité succède à une installation du Haut-Empire située à proximité mais dont on ne sait rien. Un fossé de drainage (ou paléochenal ?) de même orientation que le bâtiment sur solins isole le site dans sa partie méridionale. Son premier comblement est également daté du Bas-Empire. Les données recueillies lors du diagnostic ne permettent pas de caractériser avec précision la fonction de cet ensemble de structures, qui semble toutefois s'apparenter à une exploitation agricole.

La céramique recueillie est datée entre la fin du III^e et la première moitié du V^e siècle. Elle se compose de peu d'éléments formels identifiables (étude A. Wittmann dans Pouenat *et al.* 2005 : 56-57). La sigillée est bien représentée (coupe Drag. 37 et Lez. 220), de même que la céramique grise lissée, la céramique à couverte micacée (coupe/jatte carénée à bandeau débordant, type coupe/jatte 2-401) et la céramique à engobe ocre brossé (anse de cruche).

Bâtiment sur solins de la rue de la Rochelle, Lempdes (Puy-de-Dôme)

Le site de la rue de la Rochelle, localisé à Lempdes à une quinzaine de kilomètres au nord-est de Clermont-Ferrand, dans la plaine de la Limagne a été détecté en diagnostic, mais n'a pas fait l'objet d'investigations plus avancées (Dumas dir. 2010). Il correspond à un unique bâtiment maçonné mis au jour en limite d'emprise et partiellement observé, daté entre la fin du III^e et la fin du IV^e siècle (fig. 14). Malgré une faible conservation de l'élévation, les niveaux de sol, de circulation et de démolition ont été retrouvés. Aucune division interne au bâtiment n'a été perçue. Le niveau de sol est en terre battue, une sole de foyer en tuiles y était aménagée. Les murs semblent avoir été enduits et peints en rouge d'après les fragments retrouvés dans les niveaux de démolition. Enfin, un niveau de circulation contemporain au bâtiment a été repéré à proximité.

L'ensemble céramique est caractéristique de la fin de l'Antiquité (étude A. Wittmann dans Dumas dir. 2010 : 86-87). Il se compose d'une part importante de sigillées, dont des bols Lez. 202 et Lez. 203, des coupes/jattes carénées Lez. 221, des mortiers Lez. 224 ainsi que d'une forme inédite de cruche. La céramique grise lissée est notamment attestée par une coupe à collerette à lèvres rondes et décorée d'un motif ondulé en creux (type coupe/jatte 2-201). La céramique à engobe ocre brossé, dont une coupe à bord rentrant mouluré (type coupe 2-101), ainsi que la céramique à couverte micacée (un probable plat à cuire tripode, type 1-403) et la céramique à engobe rouge représentée par une bouteille biconique (type 5-301) sont également enregistrées.

Exploitation agricole du Cairoux, La Roche-Blanche (Puy-de-Dôme)

Le site est localisé dans la Limagne des Buttes, au sud de Clermont-Ferrand, en bas d'un versant pentu du plateau de Gergovie. Il a été mis au jour lors d'un diagnostic préalable à l'aménagement d'une zone de lotissements individuels et n'a pas, une fois encore, été suivi d'une fouille extensive (Deberge 2010a). Les structures, parfois mal conservées du fait de leur aménagement dans la pente, se composent d'un grand bâtiment rectangulaire, maçonné et doté d'un sol en béton de tuileau, ainsi que d'une cave (ou citerne) rectangulaire de grandes dimensions (environ 12 m²), reliée à un drain dans la paroi sud. Ces structures sont bordées au sud par une voie dont le tracé semble se décaler entre le Haut-Empire et le IV^e siècle. Cet axe, qui passe entre la pente sud du plateau et le versant nord de la colline de La Roche-Blanche, pourrait correspondre au principal accès au sommet du plateau de Gergovie. Le mobilier associé au bâtiment, composé notamment de fragments de tubulures d'hypocauste et d'une *meta* rotative en basalte, va dans le sens d'une fonction domestique.

La céramique, retrouvée dans la couche d'abandon reposant sur le sol du bâtiment, dans le niveau du dernier état de la voie ainsi que dans le comblement d'une dépression orientée dans le sens de la pente, se rapporte au III^e ou IV^e siècle (étude A. Wittmann dans Deberge 2010a : 70). Elle se compose de céramiques communes claires et grises (dont des pots et une marmite tripode), de céramique grise lissée (dont une coupe/jatte à collerette dotée d'un décor à la roulette et une autre à bandeau débordant), de céramique à couverte micacée (dont une coupe/jatte à bandeau débordant), de sigillées (dont un mortier Lez. 224) ainsi que d'un fragment d'amphore tardive importée (non identifiée). On remarquera l'absence de céramique à engobe ocre brossé.

Les bâtiments sur poteaux de Millefleurs, Monteignet-sur-l'Andelot (Allier)

Fouillé en 1993 dans le cadre de l'aménagement d'une bretelle autoroutière contournant l'agglomération de Gannat, ce site a été publié dans les *Cahiers Bourbonnais* en 2003-2004 (Liegard 2003-2004). Il se compose d'un ensemble de bâtiments sur poteaux porteurs à la superficie parfois importante ; ces derniers pourraient correspondre soit à une succession d'enclos délimités par des palissades, soit à un groupe de bâtiments à plusieurs nefs, l'arasement des vestiges contrariant l'interprétation. D'autres structures plus modestes sont identifiées comme des abris pour petits animaux ou comme des greniers. La céramique comprend près de 300 fragments pour 67 bords. Les pâtes, majoritairement grises et semi-fines, sont assimilables à des productions de la fin de l'Antiquité et du début du haut Moyen Âge. Les formes sont dominées par les pots à bord en bandeau et à lèvre triangulaire (type pot 4-107) et par les jattes carénées ou à lèvre ourlée (coupe/jatte 2-201, 2-403 et coupe 2-102). Les quelques décors visibles sur l'épaule des pots sont des lignes de motifs triangulaires ou rectangulaires réalisés à la molette. L'ensemble se rattache à un large VI^e siècle, voire au VII^e siècle. La confrontation des données mobilières avec les datations au radiocarbone qui placent l'occupation entre 440 et 540 a conduit à restreindre la fourchette chronologique du site à la fin du V^e siècle ou début du VI^e siècle (*ibid.* : 71).

Bâtiments ruraux des Douzaines Hautes, Malintrat (Puy-de-Dôme)

Cette installation rurale a été découverte lors du diagnostic préalable à l'aménagement autoroutier de l'A710 traversant d'est en ouest la Limagne proche de Clermont-Ferrand. Elle s'organise autour de trois bâtiments sur poteaux porteurs, dont la fonction reste difficile à établir (fig. 41). Le mobilier céramique mis au jour est intégré au corpus d'étude de la thèse (cf. chap. 2, 2.2.2 et chap. 6, 1).

Les sites funéraires relatifs à l'Antiquité tardive correspondent pour certains à des sépultures isolées, telles que celle du site du 49 boulevard Gergovia à Clermont-Ferrand (Liegard, Fourvel 1994). D'autres constituent de petites nécropoles, comme au 8-10 rue Sainte-George à Clermont-Ferrand (où aucun mobilier n'est associé aux inhumations ; Gauthier 2010), à La Grande Borne sur la commune de Clermont-Ferrand et ou encore à Montussang à Aigueperse.

Sépultures de La Grande Borne, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

Le site de La Grande Borne est localisé à 5 km à l'est de Clermont-Ferrand, dans la plaine de la Limagne, dans un secteur non urbanisé à l'époque romaine. Un ensemble funéraire probablement familial et installé autour d'un mausolée de plan carré a été mis au jour en 2002 (Blaizot *et al.* 2004 ; Blaizot *et al.* 2015). Sa construction date de la première moitié du II^e siècle et son utilisation s'étend jusqu'au début du III^e siècle. Il rassemble une vingtaine d'individus, dont cinq nouveau-nés inhumés, les autres sépultures correspondant à des incinérations ; une inhumation de chien a également été mise au jour. À la fin de l'Antiquité, le mausolée est volontairement détruit comme en témoigne la récupération de matériaux jusque dans les fondations. L'utilisation de la nécropole se poursuit avec trois inhumations en cercueil, contenant toutes un ou plusieurs vases en céramique, à proximité des pieds du défunt pour les éléments complets et au niveau des membres inférieurs pour les vases brisés (Blaizot *dir.* 2009 : 63). La majorité des récipients est dévolue aux solides, comme cela a déjà été remarqué pour la nécropole de Dieu le Père (Pérignat-lès-Sarliève ; cf. *supra*) : trois vases à solides pour deux récipients à liquides (étude A. Wittmann dans Blaizot *et al.* 2004). Le premier dépôt funéraire correspond à un seul gobelet à col court tronconique en céramique sombre polie (forme 4-701). Le second se compose d'un pot à panse piriforme à couverte micacée (forme 4-201) associé à un pot à bord en bandeau en céramique commune claire (type pot 4-101) et à une coupe/jatte à collerette de grand module en céramique sombre polie (forme coupe/jatte 2-201). L'ensemble de ces éléments se rapporte à la fin du III^e et au IV^e siècle. La troisième tombe a livré une bouteille en céramique métallescente à décor moulé en partie inférieure de la panse. Cette forme inédite est antérieure aux vases des autres sépultures puisqu'elle n'a pu être produite postérieurement au milieu du III^e siècle (Blaizot *et al.* 2015 : 20, fig. C.69). Cette troisième inhumation apparaît ainsi plus ancienne que les deux autres, à moins que la bouteille en céramique métallescente ne corresponde à un objet conservé plusieurs années avant sa réutilisation comme offrande, comme le suggère A. Wittmann. Si modeste soit-il, cet ensemble de vases funéraires s'ajoute au corpus des céramiques tardo-antiques ; il est en outre semblable à celui des nécropoles de Maison Blanche (Pardines), de Dieu le Père (Pérignat-lès-Sarliève), de Puy Redon (Martres-d'Artière) et de Montussang (cf. *infra*).

Nécropole de Montussang, Aigueperse (Allier)

Récemment mises au jour à Aigueperse, sis dans la plaine de la Limagne au nord du département du Puy-de-Dôme (Blaizot 2013 ; Blaizot, Witmman 2013 ; Blaizot *et al.* 2015), les sépultures de Montussang sont installées sur un micro-relief qui devait les rendre visibles depuis les environs. Elles sont implantées de part et d'autre d'un aqueduc à tranchée en Y, dont l'utilisation s'étend entre le II^e siècle au plus tard et le IV^e siècle et qui a pu alimenter la *villa* de Coreil à environ 500 m à l'est de Montussang (Blaizot *et al.* 2015 : 14). Des onze sépultures mises au jour, huit sont homogènes de par leur orientation, leur architecture (inhumation en cercueil) et les pratiques qui y ont été observées. Les trois autres ont une orientation différente et sont dépourvues de mobilier.

Les céramiques funéraires rassemblent 31 récipients (étude A. Wittmann dans Blaizot 2013) qui appartiennent au même répertoire que les vases des nécropoles évoquées précédemment (nécropoles

de Dieu le Père, Maison Blanche, Puy Redon et La Grande Borne). Ici encore les vases à solides sont plus nombreux que les vases à liquides. Les premiers se composent majoritairement de pots ovoïdes à lèvre en poulie ou en amande (pot 4-101 et 4-105), de pots à panse piriforme dont certains à couverture micacée (pot 4-201), de coupes/jattes à collerette en céramique sombre, et de marmite et plat à cuire en céramique commune claire et à couverture micacée. Les vases à liquides rassemblent des bouteilles, dont une biconique à engobe rouge de même forme que celles recensées à Dieu le Père (forme 5-301), des gobelets à col haut tronconique en céramique sombre lissée (forme 4-702) et d'un pichet à col haut tronconique en céramique à engobe rouge notamment. Trois monnaies complètent le mobilier, elles sont datées de la fin du III^e et du début du IV^e siècle.

Enfin, les structures de production de la fin de l'Antiquité ne sont représentées que par un seul four, découvert à Brioude. Quant au site de Lezoux, il n'a livré aucune autre structure liée à la production de céramiques tardo-antiques depuis les découvertes des années 1970 et 1980.

Four à dérivée de sigillée paléochrétienne de l'Îlot Doyenné/République, Brioude (Haute-Loire)

En 1997, dans le cadre d'une opération d'archéologie préventive, un four est mis au jour sur le site de l'Îlot Doyenné/République à Brioude (Haute-Loire ; Cabezuelo, Marchianti, Zobri 1997). Il est aménagé au sein d'un bâtiment antérieur implanté sur la terrasse alluviale de l'Allier au cours du Bas-Empire et qui constitue la première occupation du secteur (fig. 15). Ce bâtiment, composé d'au moins quatre pièces, n'a été que partiellement observé au niveau de ses fondations et l'absence de sol n'a pas permis de déterminer sa fonction. Le four n'a été dégagé qu'en surface ; orienté nord-ouest/sud-est, il réutiliserait un mur du bâtiment. La sole et le laboratoire ne sont pas conservés et l'aménagement d'une grande fosse à l'époque médiévale a fortement perturbé l'alandier. Le four est maçonné et de plan quadrangulaire (3,30 m de côté). Le foyer, qui est aménagé dans l'épaisseur d'un des murs, est surmonté d'une voûte ouvrant sur l'espace quadrangulaire de la structure et considéré comme abritant la chambre de chauffe. La voûte, d'une hauteur maximale de 1 m et d'une largeur de 0,65 m, est construite en briques de différents modules et manifestement réemployées pour l'occasion. Le devant de l'alandier est comblé d'un ensemble de couches très cendreuse correspondant probablement à la vidange du four (*ibid.* : 24-25, 78). Les dérivées de sigillées paléochrétiennes retrouvées dans le comblement du four mais aussi dans les niveaux postérieurs ont conduit à l'interpréter comme dévolu à la fabrication de cette catégorie céramique. L'ensemble est daté du V^e siècle, sans exclure la fin du IV^e et le début du VI^e siècle (Guyot 2003²⁰ : 316-318 et 749-776)

1.3.2. Les données relatives au très haut Moyen Âge (VI^e-VIII^e siècle)

Les sites du haut Moyen Âge identifiés par l'archéologie préventive ne connaissent paradoxalement pas les problèmes de datation et de caractérisation mentionnés pour ceux de la fin de l'Antiquité. Entre 1991 et 2013, 46 occupations alto-médiévales ont été mises au jour par l'archéologie préventive (tabl. 2). Elles correspondent pour la plupart à des espaces funéraires (tabl. 6), tels que les sites clermontois du Centre hospitalier Sainte-Marie (Eschbach 2011), du 8-10 rue Sainte-George (Gauthier 2010), ou de Trémonteix (Chuniaud 2013), et celui de Chez Moulins à Lapalisse dans l'Allier (Liegard, Fourvel

²⁰ Publication en cours.

1996b). On compte également quelques bâtiments sur poteaux porteurs, comme le site du Carré du Bois Joli à Cournon-d'Auvergne (Puy-de-Dôme ; Mennessier-Jouannet *et al.* 2007) ou le site de l'Enfer à La Roche-Blanche/Orcet (Puy-de-Dôme ; Baucheron, Caillat, Deberge 2005). L'absence fréquente d'une occupation antérieure explique peut-être une meilleure identification des vestiges de cette période lors des phases de décapage, ainsi qu'une meilleure caractérisation des occupations (20 % des occupations mises en évidence restent cependant mal identifiées ; tabl. 6). Le mobilier céramique est en revanche moins fréquent que pour l'Antiquité tardive, les pratiques funéraires accomplies à cette période délaissant généralement les dépôts de vaisselle dans les tombes. Les ensembles céramiques les plus nombreux ont été mis au jour dans les structures artisanales (sites des Boudets, de l'impasse Boudonnet et des Bourgaux à Lezoux) et sur des établissements ruraux (site de l'Enfer à La Roche-Blanche/Orcet et des Gravanches à Clermont-Ferrand ; Puy-de-Dôme). Peu d'indications exploitables concernant les céramiques recueillies sont malheureusement disponibles, ce qui limite leur utilisation dans le cadre de comparaisons typologiques. Quelques-uns de ces sites sont heureusement réétudiés à l'occasion du projet d'activité scientifique (PAS) *Habitat rural du Moyen Âge en Auvergne* coordonné par S. Gaime.

Quelques ensembles céramiques issus de structures de production

Four et fosse dépotoir de l'impasse Boudonnet, Lezoux (Puy-de-Dôme)

Espacés de quelques dizaines de mètres de part et d'autre de l'impasse Boudonnet, un four et une fosse comblée de rejets de fabrication ont été mis au jour en 1997 et 1999 (Bet 1997 ; Liabeuf 1999). Le four découvert est piriforme et s'ouvre à l'est (1,95 m de large par 3,50 m de long ; fig. 16). La salle de chauffe et l'alandier, qui est conservé sur 0,70 m, sont construits à l'aide de tuiles à rebord. Le canal de chauffe, long de 2,20 m, s'élargit depuis la bouche de la structure jusqu'à atteindre une largeur maximale de 0,50 m. Les parois du four présentent une coloration grise qui indiquerait une ultime cuisson réalisée en mode réducteur (Bet 1997 : 75), ce qui concorde avec les céramiques grises retrouvées dans le comblement.

Les rejets de fabrication retrouvés dans la fosse pourraient être liés à ce dernier, mais rien ne permet cependant de l'affirmer. Pour autant, si la relation stratigraphique entre ces deux structures n'est pas établie, les céramiques retrouvées dans chacun des comblements sont morphologiquement homogènes (2376 tessons pour 313 individus ; Guyot 2003 : 1157-1224). L'analyse pétrographique des pâtes tendrait cependant à indiquer que les céramiques de la fosse dépotoir proviendraient d'un autre four dont la présence serait encore à confirmer. La chronologie des céramiques est comprise entre le VII^e et le VIII^e siècle ; la datation par le radiocarbone de plusieurs morceaux de charbon provenant de la fosse confirme bien cet écart chronologique : entre 661 et 774 (1310 ± 30 BP), soit entre le dernier quart du VII^e et le milieu du siècle suivant (Guyot 2003 : 1184).

Rejets de fabrication des Boudets, Lezoux (Puy-de-Dôme)

Le site des Boudets, localisé en limite sud-est de l'actuelle agglomération de Lezoux, a été diagnostiqué en 2010 puis fouillé préalablement à la construction d'un lotissement de pavillons (Bet dir. 2010). Aucune structure, à proprement parler, n'a été découverte lors du diagnostic, si ce n'est une éminence de 100 m² correspondant aux rejets d'une activité de poterie. Elle était constituée d'un amas de rebuts de fabrication et de fragments de parois de four, mêlés à un sédiment très cendré. Bien qu'aucune autre structure n'ait été détectée, il est probable qu'un four se trouve à proximité. Plus de 1000 fragments de céramique ont été recueillis dans la zone de rejets. Tous sont cuits en mode réducteur et possèdent une pâte semi-grossière. Le répertoire morphologique se compose d'une majorité de pots à

bord en bandeau, certaines lèvres étant décorées de motifs réalisés à la molette. D'autres pots présentent une courte lèvre évasée épaisse pouvant recevoir l'accroche d'une anse en panier. Quelques cruches dont certaines dotées de bec tubulaire ou de bec ponté sont également dénombrées (Horry 2010 : 109). Dans un premier temps attribué entre le IX^e et le XI^e siècle, l'ensemble se placerait plutôt aux alentours du milieu du VIII^e siècle d'après les analyses au radiocarbone. L'étude céramique de ce site est en cours dans le cadre du PAS *Habitat rural du Moyen Âge en Auvergne*.

Une contribution à l'étude de la céramique du haut Moyen Âge : la thèse de S. Guyot

La céramique du haut Moyen Âge et, dans une moindre mesure, de l'Antiquité tardive bénéficie de la thèse de doctorat de S. Guyot, consacrée à *La Céramique médiévale en Basse-Auvergne* (Guyot 2003). La reprise d'ensembles céramiques inédits lui permet de proposer une première chrono-typologie des céramiques entre la fin du V^e siècle et le XV^e siècle. Les données relatives à la période comprise entre le VIII^e et le X^e siècle font néanmoins défaut, puisque deux lots seulement ont pu être étudiés (deuxième moitié du VIII^e-X^e siècle). L'étude des ensembles mérovingiens a conduit l'auteur à intégrer à sa réflexion deux catégories céramiques de la fin de l'Antiquité : la dérivée de sigillée paléochrétienne (DSP) et la céramique peinte tardive (CPT : engobe blanc et décor ocre). L'auteur précise bien que « seules les DSP et les CPT recueillies dans les niveaux mérovingiens ont été examinées et ont fait l'objet d'une synthèse. Les individus isolés ou mis au jour dans des contextes de l'Antiquité tardive n'ont pas été retenus » (*ibid.* : 9, n. 8), à l'exception des sites tardo-antiques de l'Îlot Doyenné/République à Brioude (Haute-Loire) et de Ronzières (Tourzel-Ronzières, Puy-de-Dôme)²¹. Peu de céramiques peintes tardives sont toutefois recensées, la plupart étant résiduelles et n'apportant aucun élément nouveau aux données déjà existantes. La connaissance des dérivées de sigillées paléochrétiennes se trouve en revanche enrichie par l'étude de deux ensembles, provenant de Tourzel-Ronzières et de Brioude, ce dernier site témoignant de la possible existence d'une production régionale (cf. chap. 1, 2.1.2).

Quatre catégories céramiques sont identifiées pour le haut Moyen Âge : les céramiques fines grises (CFG, les plus abondantes dans les ensembles étudiés), les céramiques fines grises lissées (CFG lissées), les céramiques communes grises (CCG) et les céramiques grises rugueuses (LGG).

La catégorie des céramiques fines grises est rapprochée des dérivées de sigillées paléochrétiennes, bien que les pâtes soient moins fines que ces dernières. Elle comporte une majorité d'éléments cuits en mode réducteur, mais aussi quelques autres décrits comme ayant subi une cuisson oxydante. Tous sont regroupés au sein de la catégorie des céramiques fines grises, ce qui conduit à occulter l'existence de productions claires dans la présentation des résultats. Le répertoire est relativement équilibré entre formes ouvertes et formes fermées (11 formes ouvertes pour 10 formes fermées). Des parallèles morphologiques sont remarqués entre la céramique fine grise, la dérivée de sigillée paléochrétienne et la céramique grise rugueuse. Le répertoire décoratif est assez pauvre, deux décors seulement sont observés²². Cette catégorie est datée des VI^e et VII^e siècles, mais elle pourrait apparaître dès le V^e siècle bien que les pâtes de ces types précoces soient différentes (Guyot 2003 : 342).

²¹ Les ensembles étudiés et se rapportant à la période comprise entre le IV^e et le VIII^e siècle sont les suivants : Îlot Doyenné/République (Brioude) pour la Haute-Loire, Champ Madame (Beaumont), Puy Saint-André (Busséol), rue Barbusse, quartier du Changil (Clermont-Ferrand), marché Saint-Pierre (Clermont-Ferrand), Mon Repos (Lezoux), impasse Boudonnet (Lezoux), chapelle de Pessat (Riom), église Saint-Médulphe (Saint-Myon), Ronzières (Tourzel-Ronzières), les Garennes (Vic-le-Comte) pour le Puy-de-Dôme (Guyot 2003 : 342-353).

²² L'un est un motif estampé composé de rouelles, l'autre consiste en des bandes de couleur ocre peintes au sommet du vase. À ce stade, on peut tout de même douter du rapprochement de cet élément à la céramique fine grise.

La céramique fine grise lissée est proche de la catégorie précédente par la pâte, les formes, l'absence de décor et la chronologie. La seule différence réside dans la présence d'un lissage des surfaces. Douze formes ouvertes différentes sont recensées pour deux formes fermées seulement. Des parallèles sont faits avec le répertoire de la dérivée de sigillée paléochrétienne. Ici encore, la présence de pâtes cuites en mode oxydant est notée, mais ces éléments restent minoritaires face aux productions réductrices. Cette catégorie correspond aux imitations de sigillées grises de la fin de l'Antiquité parfois mentionnées dans la bibliographie.

La céramique commune grise est la seconde catégorie la plus fréquente, après la céramique fine grise. Les sites de Mon Repos et de l'impasse Boudonnet à Lezoux sont reconnus pour avoir produit ce type de céramique. Les formes sont ici majoritairement fermées (dix fermées et quatre ouvertes) et certaines sont proches des profils tardo-antiques. Les pâtes sont mi-fines et comportent des dégraissants quartzeux ; elles se répartissent entre des cuissons réductrices, qui sont les plus fréquentes et quelques autres cuites en mode oxydant. Quelques décors réalisés à la molette sont également observés. Leur chronologie est principalement comprise entre le VI^e et le VIII^e siècle, voire la première moitié du IX^e siècle.

Enfin, la céramique grise rugueuse est très faiblement représentée. Sa caractérisation est basée sur les descriptions émises par P. Bet (Bet, Delage 1996) et P. Vallat (Vallat 2002). Tout comme pour la céramique commune grise, le répertoire se compose d'une majorité de formes fermées (neuf formes fermées et une seule forme ouverte), dont l'essentiel correspond à des pots ovoïdes (*ollae*). La rugosité de la surface, censée caractériser cette catégorie, est cependant très variable d'un exemplaire à l'autre, à tel point que certains sont très proches de la céramique fine grise (Guyot 2003 : 413). Les éléments les plus rugueux sont caractérisés par des grains de quartz ajoutés pendant ou après le tournage (*ibid.* : 414). De même, certains fragments présentent une pâte cuite en mode oxydant, mais la plupart d'entre eux ont subi une cuisson réductrice. La chronologie proposée par S. Guyot, en partie basée sur la datation du four de Mon Repos, est comprise entre le V^e et la deuxième moitié du VII^e siècle. Cette catégorie est néanmoins déjà présente au Bas-Empire, d'après P. Bet et R. Delage (1996).

1.4. Apport des opérations programmées : fouilles et prospections pédestres

Des 600 fouilles programmées et prospections thématiques menées entre 1991 et 2013, 36 seulement ont livré un indice d'occupation pour l'Antiquité tardive et/ou le haut Moyen Âge (tabl. 3). À peine la moitié d'entre elles a permis la découverte de mobilier céramique et uniquement trois ont conduit à la mise au jour d'ensembles conséquents, dont la *villa* de Cheberne sur la commune de Nérises-Bains, fouillée depuis 2007 par J. Hénique, qui a livré près de 150 fragments tardo-antiques²³. L'exploration du site de hauteur de la Couronne à Molles, sous la direction de D. Martinez, ainsi que celle de l'agglomération secondaire antique de Chantelle-la-Vieille, dirigée par J. Besson, ont mis au jour respectivement plus de 2500 et 10000 tessons de l'Antiquité tardive et du très haut Moyen Âge. Ces fortes quantités, issues de contextes stratifiés, renouvellent totalement les données disponibles et pallient les faibles séries mises au jour par l'archéologie préventive. Elles autorisent une approche chronotypologique des céramiques et constituent une part importante du corpus d'étude de la thèse (cf. chap. 2, 2.1.1 et 2.1.2 et chap. 5, 1, 2).

²³ Étude céramologique réalisée par L. Pédoussaut ; fouille de Chantelle-la-Vieille par J. Besson entre 2009 et 2012 ; fouille de La Couronne à Molles par D. Martinez depuis 2010. Les opérations menées à Chantelle-la-Vieille et à Molles ont été initiées dans le cadre de travaux doctoraux (cf. chap. 2, 2.1.1. et 2.2.2).

Il reste enfin à évoquer les très nombreuses prospections réalisées dans l'ensemble des départements auvergnats²⁴. Les prospections en terrain labouré menées dans la plaine de la Limagne ont livré une quantité importante de mobilier céramique (Vallat 2002 ; Dousteysier, Segard, Trément 2004 ; Trément 2011b), contrairement à celles réalisées dans les Combrailles et le Cantal, qui sont des secteurs qui font pourtant l'objet de nombreuses recherches depuis les années 2000, mais dont les pâturages et les espaces boisés sont peu favorables à la prospection pedestre (par exemple Boudartchouk 1998 ; Surmely *et al.* 2009 ; Delpy 2011 : 459-460 ; Massounie 2011).

Bien que découvert isolé de son contexte stratigraphique et qu'il ne puisse pas être employé à l'établissement de la chrono-typologie des céramiques, le mobilier recueilli lors des prospections pedestres livre néanmoins de nombreuses formes inédites ainsi qu'un panel des catégories en usage dans un secteur donné. Il permet également d'alimenter la carte de répartition des céramiques au sein de l'Auvergne et d'évaluer la fréquence d'un type à l'échelle régionale. Il apporte ainsi un éclairage sur les faciès locaux et constitue un précieux complément aux ensembles stratigraphiques.

1.5. Bilan de la documentation régionale disponible

Ainsi, on constate que la plupart des grands ensembles céramiques proviennent de fouilles anciennes, à la documentation aujourd'hui lacunaire. Les travaux dédiés aux céramiques des IV^e-VIII^e siècles sont néanmoins restés peu nombreux jusqu'à aujourd'hui et principalement sont liés aux recherches menées sur le site de Lezoux, dont la connaissance a bénéficié de la multiplication des fouilles de sauvetage urgent dans les années 1970 et 1980. Les retombées attendues du développement de l'archéologie préventive dans les années 2000 se sont également avérées limitées. L'Antiquité tardive échappe au renouvellement de la documentation et, de fait, à celui de la recherche : des diagnostics mais peu de fouilles, des vestiges tenus difficiles à caractériser et du mobilier brassé sont autant de limites à une meilleure connaissance des productions céramiques de cette période et de l'Auvergne tardo-antique en général. Si quelques découvertes peuvent néanmoins être considérées comme des sites de référence, les faibles séries de mobilier céramique mises au jour sont rarement publiées et restent ainsi maintenues dans une persistante obscurité²⁵. En revanche, la mise en place de plusieurs opérations programmées dans les années 2010 a permis la découverte d'importantes quantités de céramiques en contextes stratifiés et constitue l'un des apports documentaires les plus conséquents de ces trente dernières années.

²⁴ 188 prospections inventaires ont été menées entre 1991 et 2013, soit environ 23 % des opérations programmées d'après un recensement effectué à partir des *Bilans scientifiques régionaux*.

²⁵ Les nécropoles de Clermont-Ferrand/La Grande Borne et d'Aigueperse/Montussang et les céramiques associées aux dépôts funéraires ont toutefois été publiées récemment (Blaizot *et al.* 2015).

2. État des lieux préalable à l'étude : ateliers de potiers et céramiques arvernes entre le IV^e et le VIII^e siècle

2.1. Les lieux de production

2.1.1. Lezoux, une agglomération de potiers

Les fouilles préventives menées en divers points de l'agglomération de Lezoux délivrent un aperçu morcelé de l'occupation antique, que les surveillances de travaux et les prospections menées en marge de ces opérations permettent cependant de compléter. Lezoux n'apparaît pas comme une ville dotée d'édifices publics²⁶, mais plutôt comme un groupement d'installations artisanales organisées en différents secteurs sur plusieurs kilomètres carrés et localisées sur les terrains sableux en marge de la plaine de la Limagne (Bet 1988 ; Chuniaud 2002 ; fig. 9). La proximité de la voie reliant Lyon à Saintes par Clermont, ainsi que la rivière Allier a permis la commercialisation et l'exportation des productions lezoviennes²⁷. L'activité potière s'amorce à partir de l'époque augustéenne avec la fabrication de *terra nigra*, de gobelets à pâte claire sans revêtement et à décor de guillochis et de céramique fine à vernis rouge non grésé appelée « pré-sigillée ». Les sigillées sont produites à partir de l'époque tibérienne jusqu'au début du V^e siècle, mais c'est au II^e siècle que Lezoux connaît son apogée et que la ville devient l'un des pôles majeurs de la production sigillée en Gaule, exportant au-delà du *limes* (Delage 2001 : 121). Au III^e siècle, l'activité lezovienne reste importante, mais subit la concurrence des productions de la Gaule de l'Est, les régions de l'Ouest constituant alors le principal secteur approvisionné en sigillée du Centre. Les différentes installations potières, nommées groupes d'ateliers, semblent plutôt autonomes bien qu'il ne soit pas exclu qu'elles aient pu relever d'une organisation centralisée et hiérarchisée (Delage 2001 : 134-135). L'une d'entre elles, le groupe de Saint-Taurin, apparaît d'ailleurs comme étant le noyau de l'agglomération du fait de son importante activité et de sa longévité, au contraire des autres groupes dont la durée d'existence apparaît plus limitée (groupes de la route de Maringues, Ligennes, Theix-Fromentaux, Ocher, Saint-Martin, Saint-Jean, Limpentines, Petit Bontemps).

À la fin de l'Antiquité, l'activité potière de Lezoux baisse de manière significative et la diffusion apparaît essentiellement régionale. Les principales données relatives à une production tardive proviennent des sites de Taurin, de l'Œuvre Grancher, de la ZAC de l'Enclos et de l'Hôpital qui tous appartiennent au groupe de Saint-Taurin, le seul aujourd'hui connu pour avoir poursuivi son activité jusqu'au IV^e, voire au début du V^e siècle (fig. 9).

La production de sigillée tardo-antique n'est pas tant attestée par la découverte de structures de fabrication que par celle de tessons. Le four mis au jour sur le site de Taurin à la fin des années 1960 n'a pas été observé dans son ensemble et reste mal caractérisé. Installé dans des niveaux du II^e siècle, il est comblé par du mobilier de la fin de l'Antiquité dont on ne sait s'il a servi à sa fabrication. Les données publiées en 1970 le décrivent comme étant rectangulaire et doté d'un alandier prolongé d'un canal (Vertet *et al.* 1969-1970 : 130-131). Deux aires de préparation d'argile lui sont contemporaines et

²⁶ Un mur elliptique attribué à un « édifice à arène » a cependant été mis au jour en 2002 entre la place Jean Rimbart et la rue Saint-Taurin (Baucheron 2002).

²⁷ La découverte dans le lit de l'Allier à Vichy d'une barque chargée de productions sigillées de Lezoux du II^e siècle indique que cette rivière était navigable et servait au transport des marchandises, au moins dans sa partie la plus large et durant certaines périodes de l'année (Corrocher 1980).

ont été comblées par les mêmes types de fragments céramiques. L'une est décrite comme étant une cuve (5,50 m x 10,80 m) aménagée à l'aide de tuiles à rebord posées à plat, alors que l'autre est présentée comme un dallage mal conservé, également constitué de tuiles posées sur un lit d'argile (*ibid.* : 131). À ces deux espaces, s'ajoutent les aires de l'Œuvre Grancher qui présentent le même type de construction formant un dallage de tuiles.

Les seuls fours abordés dans leur intégralité, et pour lesquels on est relativement certain qu'ils aient fonctionné à la fin de l'Antiquité, sont ceux du site de la ZAC de l'Enclos, précédemment abordés (cf. *supra*, 1.2.1). Au nombre de deux et de forme circulaire, ils ont chacun livré un comblement de céramiques grises lissées, associées à une monnaie du IV^e siècle. Bien que deux autres fours appartenant au groupe de Saint-Taurin soient connus, l'absence de fouille ne permet pas de déterminer les catégories céramiques ayant pu y être produites. L'un d'eux correspond à l'alandier mis au jour en 1981 à proximité de l'Œuvre Grancher, place de la République ; l'autre a été détecté lors de la fouille Taurin, mais n'est apparu qu'au travers de quelques traces ténues ne permettant pas d'établir sa chronologie (Bet, Vertet 1984 dans Delage 1999 : vol. 2 p. 159, n. 196). La diversité des structures de productions de la fin de l'Antiquité, de forme circulaire ou dans la tradition des fours des I^{er} et II^e siècles avec alandier/canal de chauffe et laboratoire rectangulaire, témoigne pour R. Delage d'une fabrication relevant d'initiatives principalement individuelles et non plus collectives (Delage 2001 : 134), ce que semble corroborer le recul observé des productions.

On considère également que des vases à engobe ocre brossé ainsi que des cruches peintes, à engobe blanc et décor ocre, étaient fabriquées à Lezoux. Aucune des structures de production mises au jour sur le site de Lezoux n'a cependant été reconnue comme ayant servi à de telles fabrications. Les analyses physico-chimiques réalisées par M. Picon indiquent néanmoins que l'argile employée pour les céramiques grises est la même que celle des productions à engobe ocre brossé et des productions peintes, allant bien dans le sens de fabrications lezoviennes (Vertet, Picon, Vichy 1970 ; Picon 1973).

Durant le haut Moyen Âge, la topographie de Lezoux change : de nouveaux ateliers s'installent dans des secteurs jusqu'alors inoccupés tandis que les anciens lieux de production sont investis par des habitations (fig. 9 ; Delage 1999 : vol. 2, 109). À partir de l'époque mérovingienne, le bourg a le rang de *vicus* et possède un atelier monétaire (Fournier 1962 : 176-177 ; Chambon 2001 : 354). Les données actuelles ne permettent pas cependant d'évaluer l'intensité de l'activité potière de Lezoux durant le VI^e siècle. La découverte ancienne des restes d'un four comblé de rejets de fabrication sur le terrain Dubessay semble néanmoins indiquer un certain maintien de cet artisanat, et cela jusque tardivement dans le haut Moyen Âge (Poursat 1977 : 427). Un groupe d'ateliers a également été repéré en prospection pédestre en dehors de l'agglomération antique, à Limpentine où des vestiges de four et des déchets de fabrication ont été observés sur 5 ha. Les céramiques recueillies sont grises, à pâte micacée et décorées de motifs en damiers réalisés à la molette (CAG 63/2 : 146-147 ; Desbat *et al.* 1997 : fig. 2).

Pour les VII^e et VIII^e siècles, plusieurs structures de fabrication ont été mises au jour dans le cadre de l'archéologie préventive : les fours de Mon Repos et de l'impasse Boudonnet, la zone de rejets de fabrication des Boudets ainsi que le four des Bourgaux. Tous se situent sur les terrains sableux occupés par les ateliers antiques, mais dans des secteurs qui étaient alors non bâtis.

Peu de données relatives à la structure du four de Mon Repos sont disponibles. Celles-ci se rapportent à l'alandier et au cendrier, tous deux aménagés au moyen de tuiles à rebord posées à plat ; aucune donnée ne permet de préciser la forme du four (Mennessier-Jouannet 1999 : 378, 380).

Les observations effectuées impasse Boudonnet attestent l'existence d'une activité de poterie dans le secteur oriental de Lezoux (cf. *supra*). Celui-ci prend place entre l'ancien groupe de Saint-Taurin,

situé à l'est, et celui de la route de Maringues au nord. Des observations réalisées en 2000 indiquent que l'atelier de Boudonnet se développerait en direction de l'est (Liabeuf 2000).

Enfin, le four mis au jour sur le site des Bourgaux aurait servi à la production de céramiques, bien qu'il soit très arasé et qu'aucun raté de cuisson n'ait été retrouvé. La datation placée au VII^e ou au VIII^e siècle est donnée par les céramiques grises retrouvées aux abords et qui correspondent à des pots à lèvre triangulaire et à bord en bandeau ainsi qu'à quelques coupes (Alfonso 2004).

Faiblement conservées ou partiellement observées, les différentes structures de production du haut Moyen Âge ne permettent pas d'établir des généralités sur les modes de production alors pratiqués à Lezoux. D'après les données existantes pour les VII^e et VIII^e siècles, il semble que la céramique grise était en majorité produite. Les répertoires respectifs des céramiques des Boudets et de l'impasse Boudonnet, bien que proches, présentent toutefois des divergences qui semblent indiquer un certain décalage chronologique, ce dernier étant corroboré par le résultat de datations absolues effectuées sur les deux sites et qui montrent que les céramiques des Boudets sont légèrement plus tardives que celles de l'impasse Boudonnet (cf. *supra*, 1.3.2).

2.1.2. Brioude

Le four mis au jour en 1997 sur le site de l'Îlot Doyenné/République à Brioude (Haute-Loire ; Cabezuelo, Marchianti, Zobri 1997) est interprété comme ayant servi à la production de dérivées de sigillées paléochrétiennes, en raison de la découverte des éléments céramiques dans le comblement du four ainsi que dans les niveaux ultérieurs qui le perturbent. L'ensemble mobilier, qui comprend également quelques céramiques fines grises et céramiques communes grises, est daté aux alentours du V^e siècle. Les dérivées de sigillées paléochrétiennes s'affilieraient au groupe languedocien du fait de leurs caractéristiques techniques (Guyot 2003 : 316-318 et 749-776). En revanche, le répertoire décoratif original observé sur les fragments, dont il est difficile de trouver des correspondances au sein des trois groupes de production connus, irait dans le sens d'une production originale, locale (*ibid.* : 318). Peut-on pour autant certifier que celle-ci provienne effectivement du four, ce qui ferait de ce site la seule attestation en Auvergne d'une production de dérivée de sigillée paléochrétienne ? L'aspect neuf des récipients, qui ne présentent aucune trace d'utilisation ou d'usure, l'homogénéité des pâtes et des traitements de surface ainsi que l'homogénéité des poinçons militeraient en faveur d'une production *in situ* (*ibid.*). Cet ensemble de caractéristiques propres semble effectivement s'accorder avec l'hypothèse d'une production régionale ou locale. Aucun raté de cuisson ne vient cependant confirmer que celle-ci provienne bien du four mis au jour et aucune observation réalisée sur le four lui-même ne permet de cerner ce qui y était fabriqué ni, dans l'éventualité d'une activité potière, le type de cuisson opéré. L'état quelque peu lacunaire des données de terrain – rappelons que le four n'a été dégagé qu'en surface – ainsi que le nombre restreint des dérivées de sigillées paléochrétiennes retrouvées (85 fragments pour 27 individus) invitent ainsi à rester prudent.

2.1.3. Bourbon-l'Archambault, aux confins de la cité arverne

Un diagnostic effectué dans l'église Saint-Georges de Bourbon-l'Archambault a permis la découverte d'indices de fabrication de céramiques régionales (Arnaud, Brizard, Wittmann 2005). Les

structures antiques mises au jour, dont la fonction n'a pu être déterminée en raison de l'étroitesse de la fenêtre d'observation, correspondent à deux murs maçonnés en relation avec des couches d'occupation et d'abandon datées des III^e et IV^e-V^e siècles, sur lesquelles s'implantera plus tard l'édifice chrétien du haut Moyen Âge. L'un des niveaux antiques les plus récents contenait des céramiques déformées par une exposition à de hautes températures : les pâtes grésées et les distorsions des profils ne semblent pas résulter d'un incendie, mais correspondraient davantage à des ratés de cuisson (étude A. Wittmann dans Arnaud, Brizard, Wittmann 2005 : 12). Bien qu'aucun autre vestige ne se rapporte à une structure de cuisson, la présence de ces surcuits semble indiquer la présence à proximité d'un atelier de potier. Les céramiques concernées sont des productions communes, mais aussi des fabrications à revêtement argileux, à couverte micacée (notamment un gobelet à décor estampé) et à engobe ocre brossé, cette dernière production étant également connue à Lezoux et en région Centre.

Bourbon-l'Archambault se trouve en territoire biturige, aux confins des territoires arvernes et éduens. Les céramiques découvertes semblent davantage se rattacher à un faciès éduen qu'arverne ou biturige, en regard de certaines formes caractéristiques connues pour être produites à Autun, telles que le gobelet à couverte micacée et à décor de quadrillages estampés (étude A. Wittmann dans Arnaud, Brizard, Wittmann 2005 : 10 ; Creuzenet 1996 : 28-29). La présence de surcuits de céramique à engobe ocre brossé pose la question de la provenance des exemplaires découverts dans les limites territoriales de la cité arverne. Si une production est supposée à Lezoux, rien n'interdit l'importation depuis les cités voisines d'une fabrication semblable.

2.2. Les catégories céramiques

Les principales catégories céramiques caractéristiques de l'Antiquité tardive ont été reconnues dès les années 1970 grâce aux recherches menées sur des sites arvernes emblématiques, tels que Lezoux et Chastel-sur-Murat. Ces travaux se sont cependant principalement concentrés sur les céramiques fines, comme c'est souvent le cas des premières études céramologiques, et certaines productions sont ainsi restées ignorées. De plus, si le répertoire des catégories identifiées est généralement bien établi, leur chronologie est souvent approximative.

2.2.1. Sigillée du Bas-Empire

Seul le site de Lezoux est connu pour avoir produit de la sigillée durant la fin de l'Antiquité. Les travaux anciens la désignent dans un premier temps comme une dérivée de sigillée, codifiée DS.C.D., car caractérisée par un engobe plus orangé que les sigillées des trois premiers siècles de notre ère et par un répertoire de formes appauvri, uniquement composé de récipients ouverts (Vertet *et al.* 1969-1970 : 133-134).

L'analyse de la composition des pâtes effectuée par M. Picon a montré une simplification des procédés de cuisson par rapport aux sigillées antérieures. Si la cuisson en mode C reste de mise, elle se fait plus fréquemment à des températures inférieures à 900°, au lieu des 1100° appliqués deux siècles plus tôt (Vertet, Picon, Meille 1969-1970). Ces plus faibles températures expliquent l'absence de vernis grésé, même si certains exemplaires en présentent un, de moindre qualité et que l'on qualifie alors d'imperméable. Ceux-ci semblent avoir été cuits en atmosphère partiellement réductrice (mode A) ne

nécessitant plus de four à tubulures, ce qui se traduit par des nuances brunes du vernis, alors décrit comme proche de celui des sigillées luisantes. Bien que plus faiblement chargée en chaux que les sigillées du II^e siècle, l'argile calcaire est encore systématiquement employée dans la fabrication des productions tardives. La comparaison avec les pâtes des autres céramiques produites à Lezoux (céramique grise lissée, céramique à engobe brossé, céramique peinte), caractérisées par une très faible teneur en chaux, montre qu'au IV^e siècle la pâte calcaire reste un critère identitaire de la sigillée à Lezoux (Vertet, Picon, Vichy 1970 : 244-246). La notion de sigillée reste donc prégnante et rien n'indique une perte de savoir-faire des potiers ni même un « simple laisser-aller » de leur part, pour reprendre l'expression de M. Picon (Vertet, Picon, Meille 1969-1970 : 127).

Trois groupes de pâtes ont été distingués dans les travaux de A. Wittmann et P. Bet (Wittmann 1991 : 50-51 ; Bet, Wittmann 1995 : 206). Par la présence importante de nodules de chaux, le premier groupe est proche des pâtes de la seconde moitié du II^e siècle (phase 7 de la production de Lezoux). Ces nodules sont cependant inégalement répartis et s'intercalent avec un certain nombre d'autres inclusions. Les pâtes ont des colorations brun-rose à saumon et sont recouvertes d'un vernis rouge grésé. Le deuxième groupe correspond à des pâtes moins riches en calcaire présentant de petites cavités circulaires ou linéaires orientées dans le sens de la paroi. Les mêmes inclusions que précédemment sont observées. La pâte est généralement orangée, tout comme le vernis qui est non grésé. Le troisième groupe ne contient presque plus de nodules de chaux. Parmi les inclusions, de nombreuses paillettes de mica ainsi que de larges taches brunes sont visibles. Le cœur des pâtes est fréquemment grisâtre, l'engobe orange est poreux.

Le répertoire des formes se compose de 29 types distincts dont 28 sont des sigillées lisses. La plupart sont héritées du répertoire du Haut-Empire, mais on dénombre quand même 11 créations tardo-antiques (tabl. 8). Les formes ouvertes sont les plus nombreuses (coupes et coupelles, assiettes et plats, jattes et mortiers, gobelet ?), deux seulement sont des formes fermées (bouteille ? et gobelet ; Bet, Wittmann 1995 : 207-209). Le répertoire comprend également un couvercle, ustensile qui n'existait pas en sigillée au Haut-Empire. Les décors sont rares et consistent uniquement en des guillochis, le médaillon d'applique n'étant employé qu'avec parcimonie (Bet 1985 : 47).

Le Drag. 37 est la seule forme moulée à être encore produite, ce qui distingue Lezoux des autres centres de production de Gaule qui n'utilisent plus cette technique après la fin du III^e siècle. Son profil est sensiblement le même que celui de la seconde moitié du II^e siècle, en dehors d'une lèvre aplatie et d'un bandeau lisse élargi. Le pied annulaire est la plupart du temps collé sur le fond du vase. Les décors se caractérisent par un empâtement et une réduction de leur taille du fait de surmoulages successifs des prototypes antérieurs. Les oves sont parfois placés à l'envers ou bien remplacés par d'autres motifs (coquilles ou feuilles), tandis que le répertoire décoratif développé sur la panse s'appauvrit (Bet 1985 : 47 ; Bet, Wittmann 1995 : 210). Enfin, l'estampillage n'est plus guère pratiqué, principalement en raison de l'arrêt de la production des formes qui en portaient.

La diffusion de la sigillée tardive est limitée, même régionalement. Cette production est principalement découverte dans les départements du Puy-de-Dôme et de l'Allier et semble diffusée via les vallées de l'Allier et de la Loire (Delage 2010a : 96) ; quelques rares découvertes sont également mentionnées en Haute-Loire (au Puy-en-Velay et à Domérat ; Arnaud 2004 ; Vallat 2006). Cela reflète une production devenue marginale, fortement concurrencée par d'autres vaisselles comme les céramiques grises lissées retrouvées en grandes quantités sur le site lezovien (Delage 2001 : 134 ; cf. chap. 11, 1).

La chronologie de la sigillée du Bas-Empire reste à préciser. Jusqu'à présent, ce sont les monnaies de la seconde moitié du IV^e siècle et se rapportant ainsi à la phase 10 de la production qui ont servi de témoins chronologiques. La phase 9, comprise entre la fin du III^e et le milieu du IV^e siècle, est quant à elle hypothétique : en effet, elle est marquée par l'absence de découvertes de vestiges lezoviens et n'est donc pas caractérisée. La seconde moitié du III^e siècle reste elle aussi problématique (Delage 2003) : de nombreuses sigillées présentent des caractères techniques identiques à ceux de la première moitié du III^e siècle (en particulier de la phase 7) sans qu'on puisse réellement définir si elles correspondent à du mobilier résiduel, à des productions contemporaines similaires à celles des décennies antérieures ou bien encore à des pièces anciennes, conservées durant plusieurs dizaines d'années ; cette dernière hypothèse est fréquemment évoquée dans les diverses études. Si l'association de sigillées de la phase 7 et de céramiques de la seconde moitié du III^e siècle est observée à Lezoux (Delage 1998 : 298), elle est également récurrente dans les ensembles lyonnais, du Centre, de Bourgogne, d'Île-de-France et jusque dans l'Eure. Il n'est d'ailleurs pas rare que les sigillées de la phase 7 côtoient des céramiques des deux premiers quarts du IV^e siècle (Adrian 2011 : 136-137, 140 ; Chambon, Cribellier, Fourré 2011 : 116, 127 ; Kasprzyk, Mouton-Venault 2011 : 68 ; Pilon, Bertin 2006 : 20 ; Pilon *et al.* 2006 : 87, n. 36 ; Silvino 2007). *A contrario*, les productions lezoviennes tardo-antiques ne sont pas ou très peu attestées en dehors de l'Auvergne, la sigillée de Gaule de l'Est et notamment d'Argonne inondant totalement les réseaux de diffusion.

Ainsi, les données disponibles pour les sigillées tardo-antiques de Lezoux sont trop lacunaires pour autoriser une périodisation par formes. Ces carences ont ainsi conduit à proposer une large fourchette chronologique située entre la fin du III^e et le début du V^e siècle (Bet, Delor 2000 : 463).

2.2.2. Dérivée de sigillée paléochrétienne

Les découvertes liées à la dérivée de sigillée paléochrétienne restent isolées : elles se répartissent inégalement au sein de la région Auvergne, les occurrences étant plus nombreuses dans les départements du sud. Plus d'une centaine de fragments est ainsi mentionnée pour les départements du Cantal et de la Haute-Loire ; en revanche, moins d'une centaine de tessons est recensée dans le Puy-de-Dôme – la majeure partie ayant été curieusement retrouvée en dehors du chef-lieu de cité²⁸ – et on en compte moins d'une vingtaine dans le département de l'Allier. Trois sites apparaissent emblématiques pour cette catégorie céramique : le site de Brioude en Haute-Loire car il est supposé être un lieu de production ; le site de Chastel-sur-Murat dans le Cantal en raison des milliers de fragments collectés, et celui de Tourzel-Ronzières dans le Puy-de-Dôme du fait du caractère régional des céramiques (cf. *infra*).

Les dérivées de sigillées paléochrétiennes recensées en Auvergne présentent majoritairement une coloration grise. Quelques éléments orangés sont enregistrés à Chastel-sur-Murat (Boudartchouk 1999a : 90), sur la *villa* Champ Madame à Beaumont (Alfonso dir. 2000), à Clermont-Ferrand (étude L. Pédoussaut dans Martinez dir. 2014 : 263), à Saint-Floret²⁹, dans la nécropole de Montgibrou à Salzuit (Dumontet 1982) et sur la *villa* d'Espaly près du Puy-en-Velay (*CAG 43* : 70). Un autre exemplaire est mentionné sur le site du Parc Logistique/Coliposte à Cébazat, mais son identification

²⁸ Huit secteurs ont livré de la dérivée de sigillée paléochrétienne : la place de la Victoire (*CAG 63/1* : 130), la rue Montlosier (Desforges *et al.* 1970 : 40-41), Montjuzet (*ibid.* 237), Trémonteix (Chuniaud 2013), les Carmes (identification douteuse ; Vallat 2002 : 696), 8-10 rue Sainte-George (Gauthier 2010), îlot Chauffour (Gabayet 1999) et Fontgiève (Martinez dir. 2014).

²⁹ Documentation personnelle de G. Fournier, que je remercie vivement ici.

n'est pas assurée (Pasty 2007). Nombre de ces occurrences se particularisent par des profils approchants mais non identiques à ceux du répertoire établi par J. Rigoir (1968), ainsi que par l'absence fréquente de décor. C'est par exemple le cas de certains exemplaires de la *villa* Champ Madame à Beaumont, de ceux du quartier du Changil à Clermont-Ferrand (Guyot 2003 : 318-319) ou bien encore d'un plat à décor guilloché retrouvé récemment dans le quartier Fontgiève à Clermont-Ferrand (étude L. Pédoussaut dans Martinez dir. 2014 : 263, pl. 112). Leur provenance est donc rarement établie.

La plupart des fragments sont considérés comme issus ou influencés par le groupe languedocien (Rigoir 1968 : 238, 240) D'autres appartiendraient davantage à un « groupe du centre » d'après les observations de J. et Y. Rigoir, notamment les exemplaires des Barris en Haute-Loire (fig. 17, n° 1) et de Maison Blanche à Pardines (Rigoir 1968 : 242). Toutefois, certaines des occurrences considérées comme régionales ne correspondent pas à de la dérivée de sigillée paléochrétienne, mais sont des productions locales de céramiques grises plus ou moins fines, à surface pouvant être lissée et parfois ornée de décors estampés. C'est le cas des céramiques de Maison Blanche (cf. chap. 7, 1) et de celles provenant du four de Mon Repos à Lezoux, décrites comme étant des « sigillées grises » ou des « imitations de sigillée », mais qui correspondent en réalité à des céramiques fines grises lissées (Mennessier-Jouannet 1999 : 386 ; Guyot 2003 : 315).

Deux productions supposées régionales : Brioude et Tourzel-Ronzières

Retrouvées dans le comblement d'un four (Cabezuelo, Marchianti, Zobri 1997), les céramiques de Brioude seraient influencées par le groupe languedocien (NMI = 27). Elles possèdent une pâte fine et dure et se caractérisent par une teinte le plus souvent rose à blanche, indiquant une nature calcaire ou kaolinitique, plus rarement sombre ; la surface est recouverte d'un engobe brillant noir (Guyot 2003 : 316). Les quelques décors sont précis. L'affiliation au groupe languedocien est toutefois nuancée par le répertoire décoratif composé de dix motifs originaux (rosettes, triangles vides, arceaux, motifs quadrillés carrés ou losangiques, ainsi que guillochis sur fond de plat ; fig. 18). Le catalogue des formes est également peu diversifié et se compose de six profils principaux qui sont tous des récipients de table : plats et assiettes Rigoir 8 ou DSP 56, Rig. 4 et Rig. 1, coupes/jattes et bols Rig. 6a, Rig. 16 et Rig. 18/22. L'ensemble est daté aux environs du V^e siècle.

Les dérivées de sigillées paléochrétiennes de Tourzel-Ronzières ont été mises au jour sur le site de hauteur de Ronzières, sans qu'aucune structure de production ne leur soit associée (Fournier 1999). Elles correspondent à des céramiques à pâte majoritairement grise, toutefois plus tendre que celle de Brioude, dépourvue d'engobe et présentant un aspect mat malgré un lissage de surface, ce qui témoignerait d'une qualité moindre en regard de la production altiligérienne (Guyot 2003 : 1354-1422). Ici encore, les formes recensées ne s'intègrent qu'approximativement à la typologie classique, exception faite des formes emblématiques telles que plat Rig. 1, les coupes Rig. 3 et Rig. 16. Les autres récipients montrent des profils pouvant être considérés comme des variantes des formes-types. Ainsi, un récipient est attribué au bol caréné Rig. 18 mais son profil rappelle davantage la forme 36a sans bec tubulaire. De nombreuses formes ouvertes ont un profil approchant de la coupe Rig. 6a, d'autres enfin sont une sorte d'intermédiaire entre les plats ou assiettes Rig. 5/56, comme cela a d'ailleurs été observé au sein du mobilier de Brioude. Contrairement au répertoire morphologique, le catalogue décoratif se compose de motifs typiques de la dérivée de sigillée paléochrétienne, tels que les rouelles, les rosettes, les poinçons circulaires, les palmettes et les alignements doubles de petits carrés (fig. 18). Il ressort de ces observations que sans la présence des décors qui les apparentent aux productions estampées, les céramiques de Tourzel-Ronzières seraient fortement semblables aux céramiques fines grises lissées

(Guyot 2003 : 319). Lors de la découverte de ce mobilier, l'examen réalisé par J. Rigoir avait abouti à l'affiliation de ces céramiques au groupe languedocien, avec une grande probabilité pour qu'elles aient été produites localement. La forte présence de paillettes de mica dans la pâte, indicateur d'une fabrication plus tardive que celle des céramiques de Brioude, plaiderait davantage en faveur d'une provenance locale (Guyot 2003 : 323-324). La datation est placée entre le VI^e et le milieu du VII^e siècle d'après les céramiques associées.

Le Cantal

Cela a été mentionné précédemment, le site de Chastel-sur-Murat est l'une des occupations à avoir livré le plus de dérivées de sigillées paléochrétiennes en Auvergne (5000 tessons sont mentionnés par J.-P. Allary ; Boudartchouk 2004). Les autres découvertes régionales sont plus fréquemment isolées, souvent fortuites ou faites lors de prospections pédestres, plus rarement lors de fouilles archéologiques.

Les nombreuses dérivées de sigillées paléochrétiennes mises au jour à Chastel-sur-Murat abondamment fouillé depuis le début du XX^e siècle (Boudartchouk 1999) ont pour la plupart une pâte grise ; les éléments orangés sont plus rares. Les pâtes grises sont fines et recouvertes d'un engobe gris à noir, contenant parfois des paillettes de mica. Beaucoup d'occurrences se rattachent au groupe languedocien, mais quelques éléments pourraient appartenir aux productions atlantiques. Les formes les plus fréquentes sont les plats Rigoir 1, les assiettes Rig. 4, les bols Rig. 6, Rig. 15 et Rig. 18. Les décors consistent en des rouelles, des palmettes, des piliers et des arcatures (*ibid.* : 90). À cela s'ajoute une coupe complète de forme Rig. 6b³⁰ (Boudartchouk 2004 : fig. 26), attribuée à tort au sanctuaire antique des Veyrines³¹, qui ne semble d'ailleurs pas occupé à la fin de l'Antiquité. La pâte de cette coupe est fine et grise, ne contient pas de paillettes de mica ; elle est recouverte d'un engobe noir, brillant. Le répertoire décoratif se compose d'une rangée de palmettes alignées verticalement, pour les registres supérieurs et inférieurs, tandis que le registre médian consiste en une rangée de casiers rectangulaires dans lesquels s'insèrent des ronds et des lignes obliques. Les palmettes à nervures montantes, dénuées d'entourage, se rattachent aux décors languedociens.

Au suc de Larmu à Charmensac, les fouilles réalisées par M. Soubrier entre 1963 et 1966 ont conduit à la découverte de plats Rig. 1, de bols de type Rig. 6 ou Rig. 16 et d'autres de forme Rig. 17 (Soubrier 1965 ; Vinatié 1995 : 83-91). Les décors sont composés de palmettes, rouelles et arceaux (fig. 19). Tous les fragments présentent des pâtes fines recouvertes d'un engobe généralement usé. Certains fragments semblent cependant correspondre à des productions communes reprenant les répertoires morphologique et décoratif de la dérivée de sigillée paléochrétienne (productions de type céramique gris bleuté).

À Chalinargues, peu avant 1882, J.-B. Delort a mis au jour des sépultures en coffres³². Interprétées de prime abord comme étant des vestiges de l'âge du Fer, on sait aujourd'hui qu'elles se rapportent en définitive à une période plus étendue allant jusqu'à la fin de l'Antiquité, d'après la présence de dérivées de sigillées paléochrétiennes. Parmi ces éléments, deux sont à mentionner : un pot de forme inédite à bord en bandeau haut, décoré de motifs estampés (cercles concentriques au niveau du bandeau, palmettes et cartouches sur la panse ; fig. 17, n° 2), et un plat Rig. 1 dont le marli est estampé de « petites rosaces ». Ce dernier est associé à un plat en bronze de même forme et décoré de « demi-sphères »

³⁰ Le vase est actuellement conservé au musée J.-B. Rames d'Aurillac.

³¹ Information orale M. Calbris que je remercie, d'après les inventaires du musée d'Aurillac.

³² Le lieu de la découverte est assez mal établi. Dans la *Carte archéologique de la Gaule, Cantal*, il est indiqué qu'il s'agit du lieu-dit la Croux dy deyme, supposé être l'actuel Croix du Daime, à la sortie est du village (*CAG 15* : 86), mais il pourrait également correspondre à l'emplacement des fouilles de J.-B. Delort réalisées au sud du village, au lieu-dit la Croux.

(Delort 1883 : 676). Les deux vases en céramique possèdent une pâte fine gris clair recouverte d'un engobe lissé de couleur noire pour le plat Rig. 1, et en assez mauvais état pour le pot³³. Pour J. Rigoir, il s'agirait de céramiques issues d'ateliers locaux à rattacher au groupe languedocien (Rigoir 1968 : 238).

À Massiac, une coupe archéologiquement complète provient de la *villa* Lachaud. Elle possède une pâte fine grise et serait recouverte d'un engobe gris clair. A. Vinatié l'attribue à une sigillée paléochrétienne ; la forme semble toutefois peu courante et ne trouve pas de réelle correspondance dans le répertoire de cette production (Vinatié 1979 : 87, 89, 95). La découverte de pots à lèvres en amande (pot 4-105), à bord en poulie (pot 4-102) et à bord en bandeau (pot 4-101) corrobore néanmoins l'hypothèse de la présence de mobilier de l'Antiquité tardive sur le site.

La Haute-Loire

Quelques découvertes en Haute-Loire, notamment celles de Brioude et Saint-Paulien, concernent la cité des Arvernes, mais les mentions sont souvent imprécises (*CAG 43* : 51, 139). D'autres occurrences renvoient à la cité des Vellaves. Près du Puy-en-Velay, un certain nombre de dérivées de sigillées paléochrétiennes grises et orangées sont enregistrées parmi le mobilier de la *villa* d'Espaly fouillée en 1822 (commune d'Espaly-Saint-Marcel). Les pâtes sont fines à semi-fines, gris clair ou ocre et recouvertes d'un engobe généralement mat et noir, parfois orangé (quatre plats Rigoir 1 et une coupe à marli Rig. 3c). Les décors, positionnés sur les marlis, correspondent à des damiers ainsi qu'à des arceaux ou demi-arceaux réunis de manière à former des gerbes³⁴. D'autres bords sont également décorés de motifs estampés, à l'instar des dérivées de sigillées paléochrétiennes. L'absence de traitement soigné de la surface (engobe mat, absence de lissage, aspect rugueux de la surface) incite plutôt à y voir une production commune grise reprenant les répertoires morphologique et décoratif de la dérivée de sigillée paléochrétienne. Un fragment à pâte fine recouverte d'un engobe noir légèrement lissé et décoré d'une double ligne pointillée semble en outre correspondre à un gobelet à col haut tronconique en céramique à engobe noir lustré (type gobelet 4-702). Il n'est également pas certain que le vase découvert en 1861 aux Barris et décrit comme contenant des « os calcinés et de [la] cendre » soit bien une dérivée de sigillée paléochrétienne (fig. 17, n° 1 ; Aymard 1965 ; *CAG 43* : 121). Sa forme est celle d'un gobelet à col court tronconique (type gobelet 4-701) qui n'existe pas dans le répertoire de la DSP. Sa pâte est grise et recouverte d'un engobe noir mat, non lissé, laissant davantage penser à une production commune locale qu'à une dérivée de sigillée paléochrétienne. Le décor composé de registres de palmettes explique son attribution à la production paléochrétienne.

Le Puy-de-Dôme

En dehors des céramiques de Tourzel-Ronzières déjà abordées ci-dessus, celles découvertes au puy Saint-André sur la commune de Busséol méritent d'être mentionnées (Arduini, Fournier, Fournier 1973). Elles correspondent à quatre fragments, dont un plat Rigoir 1 décoré de rectangles quadrillés sur le marli. La seule description de ces quelques tessons ne permet pas de déterminer leur groupe d'appartenance. La découverte d'autres dérivées de sigillées paléochrétiennes rapportée par G. Boudriot doit, quant à elle, être remise en question (Boudriot 1986 : 72, pl. 13). Autant la description qui en est faite que les planches qui l'accompagnent ne correspondent pas à cette production, mais plutôt à de la

³³ Le pot est conservé au Musée Bargoin de Clermont-Ferrand. En revanche, le plat en céramique et le plat en bronze n'ont pas été localisés.

³⁴ Documentation personnelle de G. Fournier sur les céramiques estampées.

céramique gris bleuté lissée, voire de *terra nigra* pour certaines. Cette absence de production estampée paléochrétienne est d'ailleurs confirmée par l'étude réalisée par Stéphane Guyot (Guyot 2003 : 316).

2.2.3. Céramiques peintes

La céramique peinte à engobe blanc et décor ocre

L'identification de cette catégorie dans la bibliographie pose parfois problème. En effet, les mentions de « céramique à engobe blanc avec décor bistre », « céramique peinte en blanc à décors sépias » ou « céramique peinte à filets de couleur ocre » peuvent aussi bien désigner la production tardive qui nous intéresse ici que des céramiques de type Roanne ou des céramiques peintes gauloises ; il arrive d'ailleurs que la céramique peinte tardive soit confondue avec les vases gaulois (Lantier, Fabre 1936).

Cette catégorie a été mise en évidence lors de la découverte, sur la propriété Martignat à Lezoux, d'un ensemble de cinq cruches biconiques décorées de motifs géométriques, animaliers et historiques (Lantier, Fabre 1936 ; cf. chap. 5, 3). La présence d'une croix monogrammatique sur l'une d'elles a orienté la chronologie vers le V^e siècle (Fournier, Hatt 1942). D'autres fragments ont été découverts à Lezoux ; tous se rapportent à des cruches à panses biconiques et sont supposés avoir été produits dans l'agglomération (catégorie céramique F établie dans Vertet *et al.* 1969-1970 ; fig. 20). Une autre forme est cependant attestée sur les sites funéraires de Puy Redon (Les Martres-d'Artière) et de Maison Blanche (Pardines) et correspond à une bouteille à deux anses et goulot étroit (Périchon, Chopelin 1970 : fig. 11, vase n° 2 ; Desforges, Fournier 1931 : 10, fig. 3, vase n° 19). Ainsi, à ce jour, le répertoire de cette catégorie céramique se limite à ces deux seuls profils.

Les analyses de pâte réalisées par M. Picon dans les années 1970 sur des exemplaires retrouvés à Lezoux ont montré que les argiles employées étaient les mêmes que celles utilisées pour les céramiques non sigillées des I^{er} et II^e siècles, indiquant l'existence probable d'une production locale (Vertet, Picon, Vichy 1970 : 249).

Les différentes découvertes de céramique peinte sont pour la plupart localisées dans le Puy-de-Dôme, notamment à Clermont-Ferrand et dans la plaine de la Limagne. Une céramique « peinte tardive » est aussi mentionnée dans l'Allier, sur le site de Varennes-sur-Allier, sans toutefois qu'aucune autre précision sur sa forme ou ses caractéristiques ne soit donnée (Lallemand 2007). Dans le sud de l'Auvergne, un fragment est recensé dans le Cantal à Chastel-sur-Murat, trois autres en Haute-Loire arverne, à Brioude et Salzuit (Gauthier *et al.* 2005 ; Dumontet, Duterne 1999 : 248), et en cité vellave, au Puy-en-Velay (Vallat 2006).

Les données permettant l'établissement de la chronologie de cette catégorie sont très limitées et reposent en grande partie sur la découverte de la cruche biconique décorée de la croix monogrammatique mentionnée plus haut et qui est attribuée au V^e siècle. En l'absence de données supplémentaires et afin de ne pas trop cloisonner la datation de cette catégorie à un seul siècle, certains archéologues ont élargi cette chronologie en la calquant sur celle de la sigillée tardive de Lezoux, c'est-à-dire sur les phases de production 8 à 10 qui courent du deuxième quart du III^e au début du V^e siècle (Bet, Delage 1996 : 278 ; Guyot 2003 : 309).

La céramique peinte à engobe rouge et décor blanc

Une autre catégorie de céramique peinte existe, mais passe assez inaperçue dans les études et les publications. Elle est dotée, à l'inverse de la précédente production, d'un engobe rouge et d'un

décor blanc. La première mention de ce type de céramique remonte à 1963. Elle concerne un récipient découvert de façon fortuite à Saint-Germain-Lembron, au lieu-dit La Forêt (Puy-de-Dôme) et figure dans les notes personnelles de P.-F. Fournier³⁵ qui a également photographié la céramique en question et l'attribue à tort à l'époque moderne (fig. 22) : il s'agit d'une jatte archéologiquement complète à pâte rouge brique dans la tranche, rouge-brun en surface, décrite comme n'ayant aucun revêtement. Un entrelacs de décors blancs se développe à l'intérieur du vase.

Une seconde coupe, découverte en 1971 sur le site de Taurin à Lezoux, est davantage connue en raison du chrisme qui en orne l'intérieur de la panse (fig. 21, n° 1). Elle fait l'objet de deux publications, en 1974 dans un article consacré à la représentation du monogramme du Christ en Auvergne (Fournier, Mourlevat, Vertet 1974 : 202, 207), puis en 1994 dans la *Carte archéologique de la Gaule, Puy-de-Dôme*³⁶ (CAG 63/2 : 153, 154).

À ce jour, dix occurrences ont été détectées dans la bibliographie ; neuf d'entre elles se rapportent au département du Puy-de-Dôme et une seule au Cantal. Outre la coupe au chrisme de Taurin, trois autres fragments proviennent de Lezoux-ZAC de l'Enclos (Simon 1993 : 252 ; Bet, Dousteyssier dir. 2014 : 298). Trois autres encore ont été découverts lors des prospections menées dans la plaine de la Limagne par F. Trément, plus exactement à Saint-Beauzire, à Vassel et à Billom (dont un bord d'assiette à lèvres saillantes, type 1-201 ; fig. 23)³⁷. Les pâtes de ces deux exemplaires sont brunes, micacées, et recouvertes d'un engobe rouge pâle non lissé. Enfin, l'occurrence la plus méridionale a été découverte sur la commune de Chastel-sur-Murat dans le Cantal, le fragment (une panse carénée) est aujourd'hui conservé au musée d'Aurillac.

Cette catégorie de céramique peinte est comparable aux dérivées de sigillées produites en Moselle et en Allemagne, nommées « rotbraun gestrichene Keramik » et considérées comme un marqueur du V^e, voire du VI^e siècle (Bet *et al.* 2011b : 75-76 ; Brulet 2010b ; Redknap 1999 : 73-78).

2.2.4. Céramique à engobe ocre brossé

La céramique présentant un engobe brossé de teinte ocre est très tôt reconnue comme étant une production propre à la fin de l'Antiquité et constitue l'une des rares productions communes à avoir retenu l'attention des archéologues. Elle est ainsi identifiée parmi le mobilier du site de Taurin à Lezoux (catégorie DS.C.H. établie dans Vertet *et al.* 1969-1970 : 135), puis essentiellement dans le chef-lieu de cité et ses environs. Quelques fragments ont également été découverts dans le département de l'Allier, notamment à Cusset, en association avec de la sigillée d'Argonne datée entre la fin du IV^e et le milieu du V^e siècle (Corrocher 1999 : 27) ainsi qu'à Bessat à Montaignet-sur-l'Andelot (Besson dir. 2013). D'autres occurrences se situent en dehors de la cité arverne, notamment à Isle-et-Bardais dans le nord de l'Allier (Laüt 2000) et sur le site de la *villa* de Cheberne à Nérès-les-Bains (Hénique 2011). La documentation relative aux départements du Cantal et de la Haute-Loire ne mentionne en revanche aucune céramique de ce type.

D'après les similitudes observées dans les argiles employées pour la fabrication d'exemplaires retrouvés à Lezoux et pour celle des céramiques communes lezoviennes des I^{er} et II^e siècles (Vertet,

³⁵ Fonds Pierre-François Fournier 28 J 43, archives départementales du Puy-de-Dôme.

³⁶ Dans la *Carte archéologique de la Gaule, Puy-de-Dôme*, il est injustement précisé que cette coupe a été découverte dans le comblement du puits de la propriété Martignat à Lezoux, or elle a été mise au jour sur le site de Taurin, comme l'indique l'article de P.-F. Fournier, G. Mourlevat et H. Vertet (1974).

³⁷ Prospections menées par F. Trément dans le cadre du programme de recherches DYSPATER (Trément 2011a). Les découvertes se rapportent aux *villae* de Derrière le Verger (Saint-Beauzire), de Fiole (Vassel) et de Belyme (Billom).

Picon, Vichy 1970 : 249), il semble bien qu'une production de céramique à engobe brossé existait sur le site. Aucun four n'est cependant connu à ce jour pour avoir produit cette céramique. Les quelques ratés de cuisson découverts à Bourbon-l'Archambault, au nord du département de l'Allier (cité des Bituriges), aux confins de la cité arverne, pourraient indiquer l'existence d'un autre atelier (Arnaud, Brizard, Wittmann 2005 : 12). En dehors de l'Auvergne, cette catégorie céramique est attestée sur de nombreux sites localisés en région Centre, depuis Bourges (Chambon, Rouquet 1999) jusqu'à Tours (Bébié 2005). Les formes connues sont pour la plupart des coupes et des coupes/jattes à collerette, des mortiers ou marmites, ainsi que des pots et des pichets.

Ici encore, les données font défaut en Auvergne pour cerner la chronologie de cette catégorie. Par défaut, celle-ci est placée durant les phases tardives de la sigillée de Lezoux, soit entre le deuxième quart du III^e et le début du V^e siècle (phases 8 à 10 ; Bet, Delage 1996 : 279).

2.2.5. *Céramique grise lissée/céramique gris bleuté lissée*

La céramique grise lissée représente l'un des principaux marqueurs chronologiques de la fin de l'Antiquité en Auvergne. Elle est effectivement retrouvée de façon quasi systématique sur les occupations tardo-antiques et a très tôt été remarquée par les archéologues (Vertet *et al.* 1969-1970 : 134-135). De nombreuses occurrences existent ainsi pour le Puy-de-Dôme où la recherche archéologique est plus prégnante que dans les départements voisins. Aucune céramique de ce type n'est toutefois mentionnée pour le Cantal, où elle est peut-être assimilée à la dérivée de sigillée paléochrétienne, ou à une imitation de cette dernière (Tixier 1984 : 26 ; cf. *supra* 2.2.2). Elle est également parfois considérée comme une concurrente de la sigillée tardive sur le marché des consommateurs : sa fabrication plus simple et moins onéreuse, l'imperméabilité des surfaces grâce à un enfumage ainsi que le vaisselier composé en partie de formes de sigillée devaient à la fois avantager les potiers et satisfaire la clientèle (Vertet, Picon, Vichy 1970 : 250).

Cette catégorie est caractérisée par une pâte assez fine, blanchâtre à brune et par une surface gris bleuté ou noire, lissée par bandes ou entièrement (Vertet *et al.* 1969-1970 : 134). Depuis la découverte de deux fours sur le site de la ZAC de l'Enclos et les analyses de pâte réalisées par M. Picon, on sait que cette céramique est produite à Lezoux au IV^e siècle (Vertet, Picon, Vichy 1970 : 249). Mais, considérant les nombreuses occurrences réparties en Auvergne, il est légitime de penser que d'autres lieux de fabrication devaient exister. Le répertoire établi par A. Fenet comporte une majorité de formes ouvertes qui se rapportent aussi bien à la vaisselle de table (coupes, plats/assiettes), qu'à la batterie de cuisine (mortiers). Les quelques formes fermées sont des pots et des bouteilles (Fenet 1990 ; cf. *supra* 1.2.1, tabl. 1). Cette catégorie est dans un premier temps désignée par le sigle DS.C.C. (elle est ainsi rattachée aux dérivées de sigillées ; Vertet *et al.* 1969-1970 : 134), puis LG ou LG4 par P. Bet (Bet, Delage 1996 : 279), appellation rarement reprise par la suite (on la trouve dans Vallat 2002 : 661, vol. 5).

Malgré ces données, la céramique grise lissée à reflets bleutés n'est, aujourd'hui, toujours pas caractérisée avec précision et sa chronologie reste elle aussi calquée sur les phases tardives de la production lezovienne (phases 8 à 10 ; Bet, Delage 1996 : 279 ; cf. annexe 3).

2.3. Bilan : une connaissance partielle des ateliers et des céramiques des IV^e-VIII^e siècles

De la documentation lacunaire précédemment abordée, il ressort que peu de lieux de production sont connus en Auvergne pour la fin de l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Lezoux est l'atelier qui reste le mieux renseigné par l'archéologie, même si son organisation artisanale reste méconnue. Les découvertes demeurent ainsi ponctuelles et ne suffisent pas à cerner la nouvelle organisation de la production céramique à l'échelle du territoire arverne, ni à évaluer le dynamisme de cet artisanat entre Antiquité et Moyen Âge.

Les fouilles menées dans les années 1970 et 1980 ont rapidement permis d'identifier les principales catégories céramiques arvernes de l'Antiquité tardive. Toutefois, la plupart des travaux réalisés n'ont pas été plus avant qu'une simple description typo-morphologique, faute de données stratigraphiques suffisantes pour en établir la chronologie (Vertet *et al.* 1969-1970 ; Fenet 1990 ; Bet, Wittmann 1995). Par ailleurs, d'autres productions n'ont été que pressenties, voire même sont passées inaperçues.

Si prises isolément, les données auvergnates ne livrent que peu de données substantielles, considérées ensemble, elles constituent toutefois une documentation non négligeable. Certains assemblages mis au jour par l'archéologie préventive et d'autres issus de découvertes anciennes ont ainsi été intégrés au corpus d'étude, tandis que les données restantes ont formé une partie du corpus de comparaisons. Le démarrage de plusieurs fouilles d'archéologie programmée dans les années 2010 a constitué une opportunité inespérée pour le renouvellement des données relatives à l'Antiquité tardive et au très haut Moyen Âge. Si les prospections pédestres ont apporté un corpus de formes et de catégories appréciable, les fouilles sédimentaires ont livré des ensembles céramiques stratifiés permettant de poser les bases d'une première chrono-typologie des productions.

Chapitre 2

Constitution et présentation du corpus d'étude

L'état de la documentation régionale a conduit à réaliser un échantillonnage pour la constitution du corpus d'étude. Tous les ensembles disponibles n'ont pas fait l'objet d'une analyse individuelle, soit parce que la documentation céramologique et stratigraphique s'est avérée insuffisante, soit qu'une étude préalable existait déjà, ou encore en raison de difficultés d'accès au mobilier. En revanche, toutes les données disponibles ont été utilisées dans le cadre de comparaisons et intégrées à la synthèse.

Les ensembles retenus sont inégaux quantitativement et qualitativement, mais la variété et la complémentarité qu'ils présentent offrent un aperçu de la diversité des céramiques utilisées en Auvergne à la fin de l'Antiquité et durant le très haut Moyen Âge. Les ensembles proviennent principalement de sites d'habitation, auxquels s'ajoute le mobilier de deux nécropoles, ouvrant ainsi le champ de l'étude au domaine funéraire. Une dernière étude, présentée en annexe 3, se rapporte aux céramiques issues du comblement des fours de la ZAC de l'Enclos de Lezoux. Réalisée dans le cadre de mon Master, elle n'a pas été effectuée en suivant la méthode établie durant la thèse et certaines informations sont ainsi manquantes, en particulier celles relatives aux groupes techniques (Chabert 2008 : 95-111).

L'ensemble mobilier ainsi constitué totalise 13015 fragments, soit 2080 individus. La quantité de céramiques examinée est variable d'un site à l'autre (tabl. 10). Elle dépend de la masse de mobilier mise au jour sur le site mais également de la sélection des contextes établis lors de notre échantillonnage. La quantité, faible ou importante, des céramiques étudiées n'est cependant pas synonyme de qualité ou de représentativité céramologique, ces deux notions dépendant davantage de la nature du contexte de découverte.

1. Sélection du corpus : les sites et les contextes

1.1. Les sites archéologiques retenus

Les sites retenus sont au nombre de huit (tabl. 9). Trois d'entre eux appartiennent à des projets de recherche programmée en cours (sites de La Couronne, de Chantelle-la-Vieille et de La Malène), deux autres sont des opérations préventives (sites des Douzaines Hautes et de Maréchal), et trois autres sont des découvertes anciennes (sites de Puy Redon, de Maison Blanche et le puits isolé de Lezoux ; tabl. 9).

Ces sites se répartissent de manière inégale au sein de la région Auvergne (fig. 2). Cinq sont situés dans le département du Puy-de-Dôme et deux dans le département de l'Allier. Les premiers se trouvent majoritairement aux alentours de la ville de Clermont-Ferrand, dans un rayon de 30 km : les sites des Douzaines Hautes (Malintrat), de Puy Redon (les Martres-d'Artière) et de la propriété Martignat (Lezoux) prennent place dans la plaine de la Limagne et dans la Limagne des Buttes ; la *villa* de Maréchal (Romagnat) se situe plus à l'ouest, au niveau des contreforts de la chaîne des puys surplombant la ville antique de Clermont-*Augustonemetum*, et la nécropole de Pardines est localisée plus au sud du chef-lieu de cité, en bordure orientale de la Limagne. Les deux sites de l'Allier appartiennent à des secteurs géographiquement très différents : l'occupation de Chantelle-la-Vieille est localisée en bordure nord-orientale de la plaine de la Limagne, alors que le site de hauteur de La Couronne (Molles) est installé dans la Montagne bourbonnaise, zone de moyenne montagne à la topographie relativement accidentée. Enfin, le site de hauteur de Piboulèdes à La Malène est localisé dans le sud de l'actuel département de la Lozère, soit l'ancien Gévaudan. Son étude céramologique est réalisée indépendamment du reste du corpus dans la mesure où le répertoire des formes et les catégories céramiques sont déjà en grande partie définis par les travaux méridionaux et n'ont donc pas été intégrés aux classifications établies dans le cadre de la thèse. Ce site est ainsi intégré au présent travail à titre de comparaison extrarégionale : il permet de confronter les faciès céramiques des sites de hauteur et aide à la compréhension des réseaux et des modes d'approvisionnement de la cité arverne.

Comme cela a été mentionné, le corpus se compose de sites de nature et de statut différents : une *villa*, une agglomération secondaire, un ensemble de bâtiments ruraux sur poteaux, deux sites de hauteur, deux nécropoles et le comblement d'un puits situé dans une agglomération, mais dont le contexte immédiat est inconnu (tabl. 9). Cette variabilité typologique offre la possibilité de confronter des faciès céramiques propres à chacun de ces types d'occupation. Mais elle constitue également une limite : « l'environnement, la fonction même du site, sa durée relative peuvent en particulier intervenir de façon contradictoire et modifier en apparence les résultats » des études céramologiques (Cathma 1986 : 28). Les différentes activités pratiquées par les habitants et leurs besoins ont ainsi conditionné l'approvisionnement en vaisselle du site, ce qui a influé sur la quantité des vestiges céramiques, mais aussi sur leur faciès typologique. Ces variabilités devront être gardées en mémoire lors de la synthèse des résultats afin de mesurer la représentativité des céramiques d'un site pour l'établissement de la chrono-typologie et pour la caractérisation des modes de consommation des Arvernes.

1.2. Sélection des ensembles céramiques et des contextes

Le terme « ensemble céramique » désigne le regroupement des céramiques issues de contextes clos ou de plusieurs niveaux archéologiques égaux ou équivalents. Par exemple, le comblement d'une structure constitue un ensemble, tout comme les recharges d'un sol ou un niveau d'occupation stratifié.

1.2.1. Une approche non exhaustive

Une sélection des ensembles à étudier a donc été opérée en fonction de la documentation stratigraphique et céramologique existante. Elle s'est faite selon trois critères. La pertinence et la

cohérence des contextes ont tout d'abord été privilégiées, la priorité ayant été donnée aux contextes non pollués et clairement stratifiés. À défaut, les contextes ayant livré des lots céramiques quantitativement importants ont ensuite été intégrés (Chantelle-la-Vieille³⁸, Monestier, Allier), ainsi que ceux fournissant un nombre non négligeable de formes archéologiquement complètes (nécropole de Puy Redon, Les Martres-d'Artière, Puy-de-Dôme). Certains contextes ont enfin été pris en compte pour la rareté des formes qu'ils recelaient. Les niveaux comprenant des productions et des profils inédits, rares ou absents des autres ensembles ont en effet été sélectionnés, même s'ils n'ont livré que peu de céramiques (certains assemblages de La Couronne³⁹, Molles et de Piboulèdes⁴⁰, La Malène). Comme le rappelle X. Deru, un lot, même faible, peut être caractéristique ou spécifique d'un horizon chronologique ou d'un faciès céramique et bénéficier d'une datation fine (Deru 1996 : 163) ; il doit néanmoins être considéré avec une certaine prudence, car il reste statistiquement peu représentatif.

1.2.2. Nature des contextes

Le corpus se compose de 49 ensembles (tabl. 11), dont 17 proviennent de niveaux de sol ou de circulation, 15 de comblements de structures, sept de niveaux de remblai, cinq de dépotoirs, deux de nécropoles⁴¹, deux de niveaux de démolition et un niveau d'abandon (tabl. 12). Les « sols » désignent ici les niveaux de circulation construits ou en terre ainsi que les remblais indurés et piétinés en surface, qui ont manifestement servi à la circulation. Les niveaux comblant des structures ou des espaces, mais constitués de rejets domestiques, ont été intégrés aux dépotoirs. Enfin, les céramiques provenant des nécropoles correspondent aux dépôts funéraires.

Les ensembles ayant livré le plus de céramiques sont les niveaux de sol/circulation (7901 fragments pour 911 individus, soit 61 % des tessons) et les dépotoirs (2429 tessons pour 467 vases, soit 19 % des restes ; tabl. 12).

1.2.3. Apports et valeurs différentiels des contextes selon leur durée et leur nature

L'apport des ensembles céramiques pour l'établissement d'une chrono-typologie, mais aussi pour la compréhension des modes de consommation de la vaisselle, varie en fonction de la nature et de la durée de fonctionnement et/ou d'utilisation du contexte dans lequel ils ont été découverts. Ainsi, moins un contexte a fait l'objet de remaniements ou de brassages, plus l'ensemble céramique s'y rapportant sera homogène et fiable chronologiquement. Le matériel résiduel venant polluer un contexte est donc la principale limite à la fiabilité des ensembles céramiques.

Contextes de temps longs ou contextes de temps courts : problème de la résidualité

La sélection d'ensembles céramiques issus de niveaux formés sur une longue durée constitue une limite à l'établissement d'une chrono-typologie dans la mesure où le risque de remaniements volontaires ou de pollution lors des processus post-dépositionnels des couches et des ensembles céramiques est plus

³⁸ Ensembles CLV-01, CLV-02, CLV-05 et CLV-09.

³⁹ Ensembles MOL-01, MOL-03, MOL-06 à MOL-10, MOL-13, MOL-14 et MOL-19.

⁴⁰ Ensembles LMP-01, LMP-02 et LMP-04.

⁴¹ Chaque nécropole étudiée a été comptabilisée comme un ensemble, et non pas chaque assemblage funéraire au sein de celle-ci, afin de ne pas surévaluer leur représentativité au sein du corpus.

grand. Il est alors moins facile de distinguer les céramiques dites « datantes », c'est-à-dire celles qui permettent la datation de l'ensemble ou du contexte, de celles plus anciennes qui viennent polluer ce dernier. C'est pour cela que les ensembles clos sont généralement privilégiés pour établir une datation ou un faciès céramique (Cathma 1986 : 28-29). Ce schéma doit cependant être nuancé. Les comblements par exemple, qui sont des ensembles dits clos, n'en sont pas moins constitués de terres rapportées qui peuvent dès lors contenir du matériel résiduel, exogène. À l'inverse, le perfectionnement de la fouille stratigraphique a favorisé l'isolement des différents niveaux d'occupation à séquence longue, chacun de ces niveaux pouvant ainsi constituer un ensemble clos exploitable dans l'établissement d'une chronotypologie.

Le tableau 13 confronte la chronologie couverte par les ensembles étudiés à la durée totale de l'occupation des sites. On remarque que la majorité des ensembles appartient à des sites dont l'occupation est relativement « courte », se limitant à l'Antiquité tardive ou au haut Moyen Âge. Cela a l'avantage de limiter la présence des éléments résiduels. L'occupation des sites de La Couronne (Molles) et des Douzaines Hautes (Malintrat) démarre durant l'Antiquité tardive et se poursuit sur près de trois siècles, ce qui diminue les risques de présence de mobilier résiduel, les niveaux les plus tardifs étant a priori les plus exposés à ce phénomène. Les ensembles du site de Chantelle-la-Vieille (Monestier), occupé du I^{er} au VIII^e siècle, sont en revanche susceptibles d'être fortement pollués par les mobiliers plus anciens. Le risque de brassage des niveaux est d'autant plus important pour ce site qu'il s'agit d'un quartier d'une agglomération secondaire ayant fait l'objet de nombreux réaménagements successifs. Quant au mobilier en contexte funéraire, notamment celui de Maison Blanche (Pardines), les vases fabriqués bien antérieurement à la sépulture et parfois déposés comme offrandes dans les tombes ne relèvent pas de la résidualité dans la mesure où il s'agit d'un acte intentionnel⁴². En revanche, certains tessons retrouvés dans le comblement des fosses sépulcrales peuvent être intrusifs.

La question du mobilier résiduel a été maintes fois abordée lors de mises au point méthodologiques (notamment : Symonds 1991 ; Arcelin, Tuffreau-Libre dir. 1998 ; Lavendhomme 1998 ; Desbat 1991 ; Rivet 1991). Il ressort que ce mobilier peut être de deux ordres. Il correspond tout d'abord à du mobilier issu « de phases chronologiques antérieures à l'US étudiée et fortuitement inclus dans celle-ci, par redéposition » (Ferdrière 2007 : 22). Ce cas-là se rapporte notamment aux comblements de fosses et fossés ainsi qu'aux remblais. Ces éléments ne sont ni produits, ni utilisés au moment de la formation du dépôt dans lequel ils sont mis au jour. Lorsqu'ils sont antérieurs de plus d'un siècle au contexte, il est relativement aisé de les repérer et de les dissocier du reste de l'ensemble céramique.

Le mobilier résiduel peut également correspondre à des éléments ayant une longue durée d'utilisation ; ces derniers doivent nécessairement être pris en compte dans les études. Si leur production est nettement antérieure au moment de la formation du dépôt, leur utilisation est, quant à elle, contemporaine de l'occupation du site. Ces éléments risquent de conduire à l'établissement d'une large fourchette chronologique lors de la datation. Ils renseignent néanmoins sur l'usage du dépôt, sur les modes de consommation ainsi que sur les pratiques de table et de cuisine. Au sein d'un ensemble, ce mobilier à longue utilisation n'est pas toujours facile à distinguer des céramiques produites plus

⁴² La collection de Pardines comprend une gourde en céramique plombifère du I^{er} siècle ; les annotations prises lors de la fouille ne livrent pas d'indications concernant sa sépulture d'appartenance et l'on ne sait donc pas à quels autres vases elle était associée. L'utilisation de vases anciens dans les dépôts funéraires est également observée dans d'autres régions, par exemple dans la nécropole du Verdier de Lunel-Viel (Raynaud 2007 : 67).

récemment. La quantification peut, dans ce cas, mettre en évidence le caractère résiduel de certains éléments (Desbat 2003 : 121 ; Symonds 1991).

Le matériel résiduel reste, en théorie, minoritaire. Cependant, ce n'est pas systématiquement le cas, certaines études témoignant en effet d'une présence très importante de céramiques antiques au sein de niveaux du haut Moyen Âge, en contexte urbain notamment (Symonds 1991 : 137). Cette proportion, parfois excessive, s'explique en partie par la nature du contexte. À Chantelle-la-Vieille par exemple, les niveaux d'occupation du haut Moyen Âge sont aménagés au moyen d'épais remblais contenant des céramiques résiduelles majoritairement issues de l'Antiquité tardive. Ces dernières dépassent parfois en nombre les éléments contemporains de l'occupation. Dans ce cas, bien qu'il soit possible d'en identifier une large part, leur utilisation pour l'établissement d'un référentiel chrono-typologique représente une réelle difficulté en raison du risque d'erreur dans l'attribution chronologique des céramiques.

Apports et limites des différents contextes de découverte

Dépotoirs et niveaux de sol/circulation

Les céramiques retrouvées dans les dépotoirs domestiques et les niveaux de sol sont des éléments directement issus de l'occupation du site, rejetés ou tombés sur place. Elles constituent donc des dépôts primaires, contemporains de la formation ou de l'utilisation du niveau d'où elles proviennent et sont de bons marqueurs pour l'établissement d'une chrono-typologie comme pour l'approche de la consommation et de l'utilisation des récipients. Toutefois, le matériel résiduel n'est pas absent de ce type de dépôt et correspond en particulier aux éléments à longue durée d'utilisation. De même, certains niveaux de sol sont constitués d'un apport de matériaux pouvant contenir des céramiques déplacées plusieurs fois et dans lequel les éléments contemporains de l'occupation du sol se sont retrouvés piégés (ces niveaux sont nommés ici sols-remblais ou remblais de circulation : par exemple ensembles CLV-02, MOL-17 et MAL-06). Il s'agira donc, le plus possible, d'identifier et d'individualiser ce matériel résiduel, afin de cerner au mieux les céramiques représentatives de la période de formation du sol. À l'inverse, les dépotoirs peuvent quant à eux avoir été remaniés et « remployés » comme remblais. Les céramiques contenues dans ces niveaux présentent les caractéristiques des rejets domestiques, notamment une faible fragmentation et des possibilités de recollages (par exemple : ensemble LMP-05).

Remblais et épandages

Un certain nombre de niveaux de remblais ont été pris en compte bien qu'ils constituent des dépôts secondaires et contiennent, par définition, une quantité généralement non négligeable de céramiques redéposées et provenant des environs de l'occupation ; celles-ci sont souvent caractérisées par leur fragmentation importante. Ces niveaux ne constituent donc pas des contextes homogènes. S'ils fournissent un *terminus post quem* aux phases d'occupation et d'aménagement du site grâce aux éléments les plus récents qu'ils contiennent et à leur positionnement stratigraphique, il est plus délicat d'employer ces mêmes céramiques pour l'établissement d'une chrono-typologie. Quelques niveaux de remblais provenant du site de Chantelle-la-Vieille ont néanmoins été incorporés aux études céramologiques. Ils contiennent en effet un certain nombre de formes et de productions inédites qu'il eût été dommage d'écarter de toute étude. Une attention particulière a donc été portée à l'individualisation des céramiques piégées dans ces niveaux lors de leur utilisation et dont elles sont contemporaines.

Sur le site des Douzaines Hautes, des couches ont été qualifiées d'épandages lors de la fouille (Guichard dir. 2000 : 69-70). Elles se caractérisent par une surface indurée contenant un grand nombre

de céramiques ainsi que des fragments de verre, des tuiles et des pierres. Elles sont assimilables à des remblais ponctuels sur lesquels on a circulé et dans lesquels du mobilier s'est retrouvé coincé. Ces niveaux se rapportent ainsi à une durée d'occupation relativement courte et se composent, dans leur très grande majorité, de matériel contemporain à l'occupation du site, très peu perturbé par la présence de mobilier plus ancien. Ils ont donc été intégrés aux études⁴³, le mobilier contenu dans ce type de niveau témoignant des associations de vaisselle et de leurs usages en contexte domestique.

Comblements

Par définition, les comblements correspondent à tout apport de terre venant remplir une structure en partie vide. Deux types peuvent être distingués ici : les comblements constitués d'apports exogènes de terre, comme c'est le cas pour les structures fossoyées, les tranchées de fondation ou autre structure abandonnée, et ceux correspondant à un dépôt primaire, de type dépotoir. Ceux-ci ont été individualisés et séparés des comblements. La terre rapportée caractérisant les autres comblements contient quant à elle du mobilier redéposé. Les céramiques qui y sont retrouvées sont souvent peu nombreuses, relativement fragmentées et ne livrent que peu de formes typologiquement identifiables. Lors des études, ces deux limites ont conduit à privilégier les comblements pour lesquels il a été possible de discerner les éléments résiduels des céramiques datant de l'aménagement.

Niveaux de démolition

Les niveaux de démolition contiennent du mobilier antérieur à la formation du dépôt mais contemporain de l'occupation précédant le processus d'effondrement. À l'instar des céramiques des niveaux de sol, certaines retrouvées dans les niveaux de démolition correspondront donc à des éléments résiduels. Ces derniers sont parfois difficiles à identifier (c'est le cas par exemple de l'ensemble MOL-21 du site de La Couronne pour lequel les céramiques résiduelles peuvent aussi bien correspondre à du mobilier redéposé qu'à des éléments à longue durée d'utilisation, le site se caractérisant par une occupation de courte durée).

Dépôts funéraires

Les céramiques déposées dans les sépultures sont principalement de trois ordres (Blazot, Bonnet 2007 : 210-211). La plupart d'entre elles sont des récipients neufs, expressément fabriqués ou non comme vases funéraires. Ils se rapportent donc à une date proche de celle de la sépulture. D'autres sont des récipients de second choix ou de seconde utilisation, ayant déjà servi dans un contexte probablement autre que funéraire (il est cependant difficile de le certifier) et qui sont, en quelque sorte, recyclés comme dépôt pour la tombe. Ces récipients se rapportent donc à une phase antérieure à la datation de la sépulture. Le laps de temps écoulé entre leur production et leur emploi funéraire correspond ainsi à leur durée d'utilisation, le dépôt marquant l'arrêt de cette utilisation. Cet écart de temps n'est cependant pas toujours aisé à évaluer. Enfin, certains vases sont nettement plus anciens que la nécropole. Ils correspondent à des vases conservés en bon état, parfois sur plusieurs générations, puis déposés dans la tombe. Ils apparaissent donc clairement résiduels par rapport à la datation de l'inhumation.

L'un des apports importants des céramiques en contexte funéraire pour la réalisation d'une typologie est l'existence de formes complètes, généralement rares en contexte domestique. Leur utilisation pour l'établissement d'une chrono-typologie doit toutefois être faite avec prudence, puisqu'un décalage chronologique peut exister entre la sépulture elle-même et le mobilier qui y est déposé. Il

⁴³ Ensemble MAL-06.

peut également y avoir un écart entre la datation d'un récipient au sein d'une sépulture et celle de ce même récipient en contexte domestique ou de production. Il faut également rester prudent face à la représentativité des associations de vaisselle funéraire, certains récipients pouvant être neufs, d'autres résiduels, plusieurs siècles d'écart pouvant donc exister entre eux. Ces assemblages témoignent malgré tout des pratiques de table dont ils sont une représentation symbolique. De même, la plupart de ces vases, bien que sélectionnés pour un usage précis, sont choisis parmi les céramiques du quotidien, sont achetés sur les marchés locaux et sont destinés à un usage courant (Blaizot dir. 2009 : 130-134 ; Bonnet *et al.* 2012 : 399).

2. Présentation des sites et des ensembles du corpus

La plupart des sites étudiés sont inédits et certains sont encore en cours de fouilles ou en cours d'étude par les responsables d'opération. La présentation des sites est suivie pour chacun d'entre eux par la description du contexte des ensembles céramiques étudiés.

2.1. Trois exemples d'habitat groupé : sites de Molles, Chantelle-la-Vieille et La Malène, et découverte isolée à Lezoux

2.1.1. Le site de hauteur de La Couronne à Molles (Allier)

Le site de hauteur de La Couronne est localisé à 4 km de Vichy, sur les contreforts de la Montagne bourbonnaise ; il fait face à la plaine alluviale de l'Allier et au bassin de Vichy. Il correspond à une forteresse bâtie sur un éperon rocheux culminant à 395 m d'altitude et dominant deux petites vallées. Une église paléochrétienne est aménagée à l'extrémité occidentale du plateau à partir d'un premier grand bâtiment construit à la fin du IV^e ou au tout début du V^e siècle. Aux alentours immédiats se développe une série de structures liées à des activités domestiques et agricoles, toutes circonscrites dans une enceinte (fig. 24). Depuis 2010, ce site fait l'objet de recherches archéologiques programmées coordonnées par D. Martinez dans le cadre de sa thèse (Martinez en cours, 2010, 2011, 2012 ; Martinez dir. 2011, 2012, 2013, 2015) ; il est en partie inédit.

L'occupation du site se traduit par six états successifs (tabl. 14). Les premières traces de fréquentation du plateau datent du Haut-Empire d'après les céramiques des I^{er} et II^e siècles et une monnaie de Domitien. Les structures de ce premier état, difficiles à caractériser, correspondent à des trous de poteaux ainsi qu'à des fosses ponctuelles.

La première occupation du site concrètement identifiée correspond à une structure en matériaux périssables bâtie sur le point haut de la plateforme sommitale du plateau (état II). Elle semble précéder de peu l'installation d'un grand bâtiment rectangulaire maçonné qui la recoupe en partie. L'hypothèse en cours est que ces structures ont pu constituer des installations de chantier éphémères, liées au chantier de construction de la forteresse. Le bâtiment rectangulaire est aménagé dans la pente et devait être partitionné en deux espaces, l'un à l'est, l'autre à l'ouest (état III ; fig. 25). Huit pièces disposées par paires jouxtent son mur méridional. Trois d'entre elles au moins sont des citernes au vu du mortier de

tuileau qui en recouvre les murs. D'une capacité avoisinant les 10 m³, elles communiquent avec la partie basse du bâtiment par des exutoires percés dans les murs mitoyens et permettant l'évacuation de l'eau depuis la citerne. La fonction du bâtiment pourrait ainsi être domestique, avec une pièce de service pour sa partie basse (à l'ouest) tandis que pour la partie haute une fonction résidentielle pourrait être envisagée (à l'est) ; ces hypothèses demandent cependant à être confirmées par des données complémentaires. La destination des cinq pièces accolées à l'édifice reste incertaine. Une utilisation comme lieu de stockage est la plus probable, hormis peut-être pour les espaces les plus orientaux auxquels on pouvait accéder par des portes, contrairement aux citernes et aux autres pièces accessibles par le haut. L'ensemble de ces constructions est enserré dans une enceinte qui circonscrit un espace interne d'environ 5000 m² et dont une entrée devait se trouver en contrebas du site : une voie constituée de petits galets tassés et émoussés a en effet été mise au jour au niveau de la portion occidentale de l'enceinte. Des datations par le radiocarbone de morceaux de charbon de bois issus des maçonneries du bâtiment et d'un foyer lié à l'enceinte placent ces premiers aménagements durant le dernier quart du IV^e siècle, voire le début du siècle suivant⁴⁴. L'ensemble témoigne d'une phase de monumentalisation du site (constructions enserrées dans une enceinte, grand bâtiment maçonné probablement visible depuis la plaine). L'un des rôles du site a pu consister à surveiller cette zone de passage entre les cités arverne et ségusiave (Martinez 2012). La route permettant d'accéder au site n'est pas connue ; cependant, une voie antique est supposée relier l'agglomération de Vichy (*Aquis Calidis* sur la table de Peutinger) à Roanne (*Rodumna*) et pourrait ainsi passer à proximité de l'éperon (Dacko 2016).

Vers 430 environ⁴⁵ (état IV ; fig. 25), le bâtiment rectangulaire sert d'espace funéraire (inhumations) avant de connaître un incendie à la suite duquel il acquiert progressivement le plan d'une église. Dans le courant du V^e siècle⁴⁶, une abside est en effet construite sur le côté est et l'espace interne du bâtiment ne forme désormais plus qu'un seul volume : la nef. Un autel est en outre installé à l'intérieur du chœur, comme l'attestent les traces en négatif visibles dans le rocher. Des ouvertures sont percées dans l'abside et ouvrent directement sur l'extérieur. Elles traduisent la mise en place d'une circulation liturgique particulière, en lien avec le culte des reliques placées sous l'autel. Les citernes mitoyennes à l'édifice sont remblayées pour certaines puis réaménagées (mise au jour d'un niveau de sol à mi-hauteur d'une citerne). L'une des pièces les plus orientales est caractérisée par la présence d'un sol en terre, peut-être recouvert d'un plancher (ESP 7) ; il est possible qu'elle ait servi d'annexe fonctionnelle à l'édifice de culte. Plusieurs hypothèses sont proposées par D. Martinez quant au statut du site. La fonction défensive du *castellum* est moins prégnante et les résultats les plus récents orientent la réflexion vers une forteresse aristocratique relevant du domaine privé (Martinez dir. 2013 ; Martinez en cours).

Dans le courant du VI^e siècle, le lieu de culte se développe avec l'adjonction de deux probables annexes liturgiques de part et d'autre du chœur (état V ; fig. 25). La pièce construite au sud communique avec la pièce dotée d'un possible plancher (ESP 7). Une fosse y est alors aménagée. La morphologie du creusement pourrait suggérer l'ancrage d'une cuve circulaire en bois ou en pierre et la localisation de cette structure dans la topographie de l'église irait également dans le sens d'un baptistère secondaire de campagne (Martinez dir. 2011 : 54). On assiste à cette époque à une nouvelle phase d'inhumations,

⁴⁴ Datation 14C bâtiment rectangulaire : 1760 ± 30 BP ; après calibration, 92,3 % de probabilité : 211-384 AD. Datation 14C du foyer lié à l'enceinte : 1730 ± 30 BP ; après calibration, 95 % de probabilité : 240-390 AD.

⁴⁵ Datations par le radiocarbone effectuées sur deux sépultures. Datation 14C SEP 82 : 1640 ± 30 BP ; après calibration, dates autour desquelles se situent les maximums de probabilités : 347-435 AD. Datation 14C SEP 78 : 1640 ± 30 BP ; après calibration, dates autour desquelles se situent les maximums de probabilités : 345-435 AD.

⁴⁶ Datation par le radiocarbone sur charbon de bois : 1670 ± 40 BP. Après calibration, 95 % de probabilité : 310-430 AD. Dans sa thèse en cours de réalisation, D. Martinez tend à placer l'aménagement de l'église avec l'abside dans la seconde moitié du V^e siècle, au plus tard au début du VI^e siècle (Martinez en cours).

notamment en sarcophages trapézoïdaux datés régionalement entre le VI^e et le VII^e siècle. Leur présence pourrait traduire l'existence d'une population relativement aisée sur le plateau, comme l'indique également une plaque funéraire en marbre⁴⁷ gravée d'une épitaphe, découverte au XIX^e siècle lors de fouilles anciennes, témoin d'une communauté lettrée (Martinez 2012). Enfin, un bâtiment quadrangulaire maçonné est construit dans l'angle sud-ouest de l'enceinte. Ses fondations importantes suggèrent l'existence d'un étage. La fonction de ce bâtiment est, ici encore, difficile à déterminer, il pourrait néanmoins s'agir d'une tour d'angle. L'étude de la répartition des céramiques sur le site apporte, nous le verrons, quelques éléments de réponse.

Une rupture dans l'histoire du site est marquée par le remblaiement de la cuve baptismale ainsi que par plusieurs niveaux de démolition succédant à des incendies. L'occupation se fait plus ténue, quelques inhumations étant néanmoins encore pratiquées à la fin du VII^e siècle⁴⁸. Le site semble alors en déclin (état VI ; fig. 25). Seule l'église continue d'être entretenue, des réfections étant apportées au début du XI^e siècle⁴⁹. Un vaste creusement profond aux contours à pans coupés empiète sur le dernier état de la voie et pourrait être attribué à cette dernière phase de l'occupation. Sa fonction reste pour le moment indéterminée (Martinez dir. 2015 : 35). L'enceinte n'a quant à elle plus de réelles fonctions. La petite communauté qui maintient en état l'église n'habite probablement plus sur place et ne se sert de l'édifice qu'en de rares occasions. Les raisons de l'abandon du site restent incertaines. Dans un premier temps expliqué par la fondation de l'abbaye Saint-Saturnin, autour de laquelle se développe le village voisin de Cusset à la fin du IX^e siècle (Martinez 2012), l'abandon du site pourrait au contraire avoir été provoqué par un événement brutal survenu dans le courant du VII^e siècle, dont il resterait à déterminer la nature, mais qui est suggéré par la rareté des aménagements et des vestiges matériels postérieurs à cette période (Martinez dir. 2013). La fréquentation du site, de nature essentiellement pastorale, se poursuit toutefois ponctuellement jusqu'au début du XX^e siècle. Elle se traduit également par la construction de rares maisons modernes au sommet du plateau.

Les ensembles étudiés : présentation des contextes

Entre 2010 et 2013, le site de La Couronne a livré 2476 fragments de céramique équivalant au minimum à 458 individus. Précisons que 33 % de ce mobilier se trouve hors stratigraphie et provient du nettoyage des structures et des couches d'humus. Seul le mobilier découvert durant les campagnes de fouilles de 2011 et 2012 a été intégré à l'étude⁵⁰. Il constitue la quasi-totalité des éléments céramiques mis au jour dans la zone occidentale du site (fig. 26) et représente 75 % des éléments en contexte (équivalent à 82 % des individus). Les contextes qui n'ont pas été retenus sont ceux n'ayant livré que peu de bords identifiables et ceux dont la datation reste difficile à établir avec précision.

Les 21 assemblages étudiés proviennent de comblements (fosses, tranchées de fondation, citernes), de remblais de construction, de sols et de niveaux de circulation ainsi que d'une couche de démolition. Le contexte des ensembles étudiés est présenté ci-après par état d'occupation du site.

⁴⁷ Épitaphe d'un enfant de sept ans, conservée au Musée du Louvre ; une copie est exposée au musée de Cusset (Allier).

⁴⁸ Datations par le radiocarbone. SEP 10 : dates après calibration et autour desquelles se situent les maximums de probabilités : 741-770 AD. SEP 140 : datation 14C : 1220 ± 30 BP ; après calibration, 95 % de probabilité : 690-890 AD.

⁴⁹ Datation par le radiocarbone d'un morceau de charbon pris dans le mortier de la réfection de l'épaulement de la nef : 1010 ± 40 BP ; après calibration, 95 % de probabilités : 980-1050 AD.

⁵⁰ La campagne de 2010 s'est concentrée sur le nettoyage des structures apparentes et n'a donc livré que peu de céramiques en contexte (église, rempart et structures annexes). La fouille de 2013 a porté sur un secteur différent de celui de l'église, localisé à une centaine de mètres à l'est de celui-ci.

Ensembles liés à l'état II

- Ensemble MOL-01 : niveau de circulation US 1137 (fig. 27). L'US 1137 est le premier niveau d'occupation du site. Il correspond à un niveau de piétinement qui précède de peu la construction de la structure en matériaux périssables. Il est recouvert par un remblai (ensemble MOL-02) sur lequel se formera le niveau de sol de la structure en matériaux périssables.

- Ensemble MOL-02 : remblai US 1138 (fig. 27). Le remblai US 1138 recouvre le niveau de piétinement US 1137 (ensemble MOL-01), il permet l'installation des niveaux d'occupation de la structure en matériaux périssables (ensembles MOL-04 et MOL-03). Il est recoupé par la tranchée de fondation du mur occidental du bâtiment rectangulaire (ensemble MOL-05).

- Ensemble MOL-03 : SOL 75 (US 1063/3020). Ce niveau de sol fonctionne avec la structure en matériaux périssables. Il repose en partie sur le niveau de remblai US 1138 (ensemble MOL-02), il est recoupé par la tranchée d'installation du mur méridional du bâtiment rectangulaire (MUR 2 ; ensemble MOL-06) et il est enfin recouvert par le SOL 49 de ce dernier bâtiment (ensemble MOL-09). Par chronologie relative, il est datable au plus tôt du dernier quart du IV^e siècle.

- Ensemble MOL-04 : niveau de sol US 1080. Le niveau US 1080 correspond à un deuxième sol fonctionnant avec la structure en matériaux périssables. Il présente des traces de rubéfaction. Il repose sur le remblai US 1138 (ensemble MOL-02) et est recouvert par le niveau d'occupation du bâtiment rectangulaire qui lui succède rapidement (ensemble MOL-09).

Ensembles liés à l'état III

- Ensemble MOL-05 : comblement de la tranchée de fondation du mur occidental du bâtiment rectangulaire (US 1068 ; fig. 27). La tranchée recoupe le niveau de sol de la structure en matériaux périssables de l'état II (ensemble MOL-03). Elle est recouverte par le sol du bâtiment rectangulaire (ensemble MOL-09).

- Ensemble MOL-06 : comblement de la tranchée de fondation du mur méridional du bâtiment rectangulaire (US 1062). La tranchée recoupe le niveau de sol de la structure en matériaux périssables (ensemble MOL-03). Elle est recouverte par le sol du bâtiment rectangulaire (ensemble MOL-09).

- Ensemble MOL-07 : SOL 99/SOL 100 (US 7028/US 7030). L'angle nord-ouest de l'enceinte est pourvu d'une série de caissons quadrangulaires ayant permis l'installation d'un sol plan en mortier. Les sols 99 et 100 correspondent aux niveaux de travail de ces constructions.

- Ensemble MOL-08 : niveau de sol US 6048. L'US 6048 correspond à un niveau de travail lié à la construction ou à la réfection de l'enceinte, dans sa portion occidentale. Il est recoupé par l'installation de la maçonnerie MUR 117 qui clôt le secteur à l'ouest de l'église. Il est par ailleurs morphologiquement semblable aux niveaux de travail SOL 99 et SOL 100 (ensemble MOL-07).

- Ensemble MOL-09 : SOL 49 (US 1019/1045/1121 ; fig. 27). Le SOL 49 correspond à un niveau en terre relativement charbonneux situé dans la moitié occidentale du bâtiment rectangulaire. Il scelle les tranchées de fondation des murs du bâtiment rectangulaire (ensembles MOL-05 et MOL-06). Il sera creusé par plusieurs sépultures de la première phase d'inhumations, durant l'état IV (SEP 78, datée par 14C entre 345 et 435, SEP 143 – ensemble MOL-10, SEP 168, SEP 170).

Ensembles liés à l'état IV

- Ensemble MOL-10 : comblement de la sépulture SEP 143 (US 1114). Les données archéologiques ne permettent pas d'établir si les céramiques ont été jetées volontairement dans la fosse dans le cadre

du rituel funéraire ou si elles correspondent à du mobilier résiduel mêlé à la terre du comblement. La sépulture en fosse SEP 143 est localisée dans l'axe central du bâtiment rectangulaire, dans sa partie ouest. Elle est orientée est-ouest, la tête du sujet étant placée à l'ouest. Un coffre, dont les éléments métalliques ont été retrouvés, était déposé au chevet de la tombe, au nord de la tête du défunt. La fosse sépulcrale est creusée dans le premier niveau de sol du bâtiment (ensemble MOL-09). Elle appartient à la première phase d'inhumation du site. Elle est ensuite recouverte par un remblai (ensemble MOL-11).

- Ensemble MOL-11 : remblai US 1012/1034 (fig. 27). Ce remblai, mis au jour sur toute la surface de la nef de l'église, a permis le nivellement de l'espace pour l'aménagement du sol primitif de l'église. Il scelle le sol dans lequel les premières inhumations avaient été aménagées (ensembles MOL-09 et MOL-10).

- Ensemble MOL-12 : comblement inférieur de la citerne CIT 3 (US 3018/3022 ; fig. 28). La citerne CIT 3 est accolée au bâtiment rectangulaire au sud. Le bon état de conservation des céramiques ainsi que leur taille importante les assimilent à des rejets domestiques. Toutefois, il n'est pas certain que le comblement de la citerne soit un dépotoir primaire, la composition des niveaux archéologiques ne présentant pas les caractéristiques qui sont généralement celles des couches dépotoirs (sédiment fréquemment cendreuse, parfois pulvérulent). Au contraire, leur composition est semblable à celle des niveaux qui président à l'aménagement du premier sol de l'église, ils semblent ainsi contemporains de ces derniers (ensemble MOL-11). Ces remblais scellent une sépulture d'enfant datée par le radiocarbone entre le milieu du IV^e et le premier tiers du V^e siècle⁵¹. Par la suite, ils sont recouverts par un sol.

Ensembles liés à l'état V

- Ensemble MOL-13 : SOL 122 (US 6024). Le sol SOL 122 est localisé dans le bâtiment construit dans l'angle sud-ouest de l'enceinte et correspondant à la possible tour d'angle. D'après la chronologie relative du site, il est contemporain du sol SOL 146 (ensemble MOL-14) situé immédiatement au nord de la tour, au-delà du mur mitoyen MUR 115. Il est recouvert par le niveau de circulation US 6004 (ensemble MOL-20).

- Ensemble MOL-14 : SOL 146 (US 6019 ; fig. 29). Ce niveau de sol se trouve au nord de la tour d'angle et à l'ouest de l'église. Il est contemporain du sol SOL 122 et est recouvert par le niveau de circulation US 6003 (ensemble MOL-19).

- Ensemble MOL-15 : comblement de la pièce ESP 5 (US 3017/3019). La pièce ESP 5 est accolée au bâtiment rectangulaire, au sud ; elle se situe entre la pièce ESP 7 et la citerne CIT 3. Ce comblement est difficile à insérer dans la chronologie relative du site en l'absence de liaisons stratigraphiques. Il pourrait cependant intervenir au moment où la citerne CIT 3 est elle aussi définitivement remblayée. Il est en outre bouleversé par les racines.

- Ensemble MOL-16 : comblement supérieur de la citerne CIT 3 (US 3012/3013 ; fig. 28). Le comblement supérieur et définitif de la citerne CIT 3 recouvre le niveau de sol en mortier aménagé durant l'état précédent. La cohérence de ce comblement peut être remise en question par la présence d'une tuile moderne (tuile à accolade) qui indique un remaniement récent de ces niveaux, probablement lors des fouilles du XIX^e siècle. Cet élément reste néanmoins isolé au sein du mobilier de l'ensemble MOL-16, du reste parfaitement homogène. Par prudence toutefois, ce dernier ne sera pas intégré à la mise en horizons céramologiques du mobilier du site.

⁵¹ Laboratoire de Lyon. Âge 14C BP : 1640 ± 30. Âge calibré : de 347 à 529 ap. J.-C. Pics de probabilité : de 347 à 435 ap. J.-C.

- Ensemble MOL-17 : remblais/circulation 3015/3029/SOL 56 (fig. 30). Cet ensemble se compose de plusieurs niveaux successifs localisés dans la pièce ESP 7 et appartenant à deux états consécutifs du site (états IV et V). Le passage de racines à cet endroit a relativement brassé ces niveaux, ce qui nous a conduits à les rassembler en un seul lot, afin de limiter les risques de confusion chronologique. L'ensemble MOL-17 regroupe ainsi le remblai US 3029, aménagé à même le rocher, le sol en terre qui lui succède (SOL 56) et un nouveau remblai sur lequel il semble que l'on ait également circulé (US 3015). Ces différents niveaux semblent s'être succédés rapidement. Le dernier niveau est recoupé par la fosse de la cuve baptismale au centre de la pièce, puis est recouvert par un dernier remblai (ensemble MOL-18).

- Ensemble MOL-18 : remblai US 3011 (fig. 30). Localisé dans la pièce ESP 7 accolée à l'église, ce remblai scelle la fosse baptismale et recouvre le remblai de l'ensemble MOL-17, avec lequel des recollages ont été possibles.

- Ensemble MOL-19 : niveau de circulation US 6003 (fig. 29). Ce niveau, localisé à l'ouest de la tour d'angle, est un sol incendié. Il repose sur le SOL 146 de l'ensemble MOL-14. Il est contemporain du niveau de circulation US 6004 de la tour d'angle (ensemble MOL-20).

- Ensemble MOL-20 : niveau de circulation US 6004. Observé dans la tour d'angle, ce niveau est contemporain de l'US 6003 (ensemble MOL-19). Il se forme sur le SOL 122 de l'ensemble MOL-13. Il présente par endroits des zones rubéfiées ainsi qu'une surface indurée. Il est ensuite creusé par une petite fosse oblongue.

- Ensemble MOL-21 : niveaux de démolition US 6023/7061/7062. L'ensemble MOL-21 matérialise le déclin de l'occupation du site à la fin de l'état V. Il correspond à des niveaux d'incendie (US 7062) et de démolition d'une toiture (US 6023 et 7061) mis au jour au nord-ouest de l'église, dans l'espace compris entre les caissons adjacents à l'enceinte et l'annexe septentrionale. Les recollages qu'il a été possible de réaliser entre les céramiques de ces trois niveaux témoignent de la formation rapide de ces derniers. Outre de nombreuses fosses et trous de poteaux, une sépulture est installée dans la couche supérieure de la démolition (SEP 140). Les datations 14C du squelette placent le *terminus ante quem* du niveau de démolition à la fin du VII^e siècle⁵².

2.1.2. L'agglomération secondaire de Chantelle-la-Vieille (Allier)

Le site de Chantelle-la-Vieille est localisé sur la commune de Monestier dans le sud du département de l'Allier, aux confins de la cité antique des Bituriges (fig. 2). Le hameau actuel de Chantelle-la-Vieille se développe de part et d'autre de la rivière la Bouble. Dans les années 1950, il est identifié à la station *Cantilia*, indiquée sur la table de Peutinger. Construite au niveau du gué permettant de passer la Bouble, l'agglomération se trouve au carrefour de plusieurs voies antiques qui permettaient de rejoindre Poitiers-*Limonum* ainsi que Bourges-*Avaricum* depuis Clermont-*Augustonemetum*. Au V^e siècle, Sidoine Apollinaire mentionne l'église de *Cantilia* (« *Cantillensem Ecclesiam* ») dans une de ses *Lettres* datées entre 470 et 471 (*Lettres*, livre IV, XIII), indiquant que le site est toujours occupé à ce moment-là.

Entre 2009 et 2012, des fouilles entreprises par J. Besson mettent en évidence un secteur de l'agglomération qui se développe depuis l'époque augustéenne jusqu'au VI^e siècle et à laquelle succède une occupation mal caractérisée à la fin du VII^e siècle, voire à la première moitié du VIII^e siècle.

⁵² Datation réalisée sur un os. Datation 14C : 1220 ± 30 BP. Après calibration, 95 % de probabilité : 690-890 AD.

L'ensemble des résultats est en cours de traitement et en grande partie inédit (Besson 2009, 2010, 2012 ; Besson, Debard, Goudemez 2014).

À l'époque augustéenne, le secteur est occupé par un four à chaux, à paroi d'argile rubéfiée (fig. 31). Sa grande taille (2,80 m de diamètre) suppose une intense activité de construction, probablement en lien avec le développement de l'agglomération. L'arrêt de son utilisation artisanale est matérialisé par une inhumation multiple : une femme et un homme sont installés en cercle au fond du four avec un cheval non complet et quatre chiens. Les deux fibules associées ainsi qu'une datation radiocarbone⁵³ placent la chronologie de ces inhumations entre 10 av. J.-C. et 30 ap. J.-C. La structure est ensuite entièrement comblée et, au milieu du I^{er} siècle, elle n'est plus visible. La vocation artisanale du secteur se maintient pendant un temps comme l'atteste la présence de deux fours, l'un bâti à l'aide de tuiles à rebord et recoupant le four à chaux, l'autre constitué de parois d'argile rubéfiée. À la fin du I^{er} ou au début du II^e siècle, la nature de l'occupation change et le secteur est investi par des bâtiments d'habitation et par une ruelle doublée de venelles. L'agencement des structures indique que l'on se trouve à l'arrière des constructions probablement alignées le long de la voie principale de l'agglomération. Ces édifices correspondent à un angle d'une pièce dotée d'un sol en béton ainsi qu'à une cave surmontée d'un étage, dont l'effondrement intervient entre la fin du II^e et le début du III^e siècle et sur lequel prendrait ensuite en partie appui un nouveau bâtiment. L'occupation du secteur se poursuit jusqu'à la fin de l'Antiquité. Les principaux niveaux relatifs à cette période correspondent à de nombreux remblaiements et réaménagements des venelles, utilisées jusqu'au VI^e siècle.

À la fin du VII^e siècle, un épais niveau de sol constitué de galets de rivière et de *tegulae* est aménagé sur les vestiges antiques dans lequel est implantée une structure sur poteaux. Le plan de cet édifice est malaisé à caractériser, mais le positionnement des trous de poteau indiquerait néanmoins des aménagements successifs (fig. 32). Il est difficile de dire si l'occupation se rapporte toujours à une petite ville (hameau) ou bien si l'on se trouve désormais en milieu rural. La position diffuse des vestiges alto-médiévaux laisse néanmoins supposer un net éclaircissement de la maille du bâti, qui demanderait cependant à être confirmé par une extension des investigations. La chronologie de cette occupation se place entre la fin du VII^e et le début du VIII^e siècle et se base uniquement sur l'étude céramologique. Le niveau d'occupation est ensuite rapidement scellé par un épais remblai, daté du tournant du VII^e et de la première moitié du VIII^e siècle, et qui clôt la fréquentation du secteur.

Les ensembles étudiés : présentation des contextes

La céramique étudiée se répartit au sein de neuf ensembles, tous issus de la fouille de 2010, les autres campagnes n'ayant livré que peu ou pas de céramiques tardo-antiques et alto-médiévales. Les contextes de découverte correspondent à des comblements de fosses, des niveaux de remblais dont certains ont servi à la circulation et à des niveaux de sol. La part de mobilier résiduel est importante pour la plupart de ces niveaux.

- Ensemble CLV-01 : remblais 1012/1021 (fig. 33). Ces deux niveaux de remblais équivalents se caractérisent par une grande quantité de blocs épars et de fragments de terre cuite architecturale ainsi que par la fragmentation importante du mobilier. Ils recouvrent à la fois le bâtiment sud du Haut-Empire

⁵³ Datation de l'individu 1. Laboratoire Beta Analytic, Miami. 1960 ± 30 BP ; après calibration, dates autour desquelles se situent les maximums de probabilités : 160-130 BC, BC 120-AD 10, 10-20 AD.

et le niveau de circulation longeant au nord-est ce même bâtiment (ensemble CLV-02). Ils préfigurent l'installation du sol du haut Moyen Âge (ensemble CLV-08).

- Ensemble CLV-02 : niveau de remblai/circulation 1026/1089 (fig. 33). Constitués de très nombreux éléments disposés à plat, tels que des fragments de tuiles, des fragments de tubulures d'hypocauste et des blocs de gneiss, ces deux niveaux équivalents correspondent à un empièchement soigné, orienté nord-ouest/sud-est parallèlement au bâtiment sud du Haut-Empire. Leur morphologie les assimile à des niveaux de remblai sur lesquels on aurait circulé. Ils reposent sur des niveaux du Haut-Empire et sont recouverts par le remblai de l'ensemble CLV-01.

- Ensemble CLV-03 : comblement du trou de poteau F 1011 (US 1020). Ce trou de poteau est positionné contre le parement interne du mur septentrional du bâtiment sud du Haut-Empire dont il se sert comme appui. Une dalle plate placée horizontalement à mi-hauteur dans le comblement devait isoler le poteau de bois du fond de la fosse (dimensions de la fosse : longueur de 0,85 m, largeur de 0,55 m, profondeur de 0,50 m). Cet aménagement n'est rattaché à aucune structure précise. Il est creusé dans les remblais postérieurs à la démolition du bâtiment et recouvert par le sol du haut Moyen Âge (ensemble CLV-08).

- Ensemble CLV-04 : comblement du foyer F 1004 (US 1010). Le foyer F 1004 correspond à une structure empièchée subcirculaire présentant des traces de rubéfaction. Il est aménagé sur les remblais permettant l'installation du sol du haut Moyen Âge (ensemble CLV-01). Il jouxte une fosse avec laquelle il est probablement en relation d'après les restes charbonneux liés à un foyer et retrouvés dans le comblement de cette dernière (ensemble CLV-07). Il est recouvert par les niveaux du haut Moyen Âge les plus tardifs du site (ensemble CLV-09).

- Ensemble CLV-05 : remblai 1035 (fig. 34). Ce niveau se trouve au nord-est du bâtiment nord du Haut-Empire. Postérieur aux niveaux antiques, il permet l'installation des sols du haut Moyen Âge (ensembles CLV-08 et CLV-06).

- Ensemble CLV-06 : sol 1009. Ce niveau a été mis au jour en limite d'emprise, au nord-est de la fouille. Il correspond à un niveau de sol constitué de nombreux petits galets jointifs, de fragments de tuiles et de céramiques posés à plat. Il recouvre le comblement du four à chaux, l'arase du bâtiment nord ainsi que le remblai de l'ensemble CLV-05. Il est immédiatement antérieur à l'épais remblai du haut Moyen Âge (ensemble CLV-09).

- Ensemble CLV-07 : comblement de la fosse F 1015 (US 1017). Cette fosse ovalaire (longueur de 2,60 m et profondeur de 0,15 m), dont le comblement se compose d'un sédiment riche en charbon de bois, pourrait correspondre au cendrier du foyer F 1004 situé immédiatement au sud-est (ensemble CLV-04). Elle s'installe dans les remblais tardo-antiques (ensemble CLV-01) sur lesquels s'implantera l'occupation du haut Moyen Âge. Un trou de poteau est creusé dans l'extrémité nord de la fosse. L'ensemble est recouvert par le remblai du haut Moyen Âge (ensemble CLV-09).

- Ensemble CLV-08 : sol 1004/1006/1015/1022/1027 (fig. 34). Ces différents niveaux constituent un sol épais composé de galets de rivière, de nombreux fragments de terre cuite architecturale et de quelques blocs de gneiss. Ils reposent sur le remblai 1035 (ensemble CLV-05). C'est dans ce niveau de sol qu'est installée la structure sur poteaux du haut Moyen Âge.

- Ensemble CLV-09 : remblai 1002/1003/1013 (fig. 33 et 35). Ces trois niveaux forment un remblai épais du haut Moyen Âge scellant l'occupation du secteur. Ils sont recouverts par la terre végétale. Ils ont livré une grande quantité de céramiques pour la plupart très fragmentées et émoussées, ainsi que des pierres et des fragments de *tegulae*.

2.1.3. Le site de hauteur de Piboulèdes à La Malène (Lozère)

Le site de hauteur de Piboulèdes est localisé dans les gorges du Tarn, en Lozère, dans le sud du Gévaudan (fig. 2). Occupé entre la fin du V^e et celle du VII^e siècle, il correspond à une installation élitaires fortifiée de haut statut, composée d'un établissement résidentiel et d'un possible lieu de culte. Ces bâtiments sont complétés par des constructions annexes, notamment hydrauliques (citerne, thermes). Ce site a été fouillé entre 2008 et 2011 par L. Schneider⁵⁴ (Schneider, Clément 2009, 2010). Si les principales données ont été résumées au sein d'une notice publiée dans la nouvelle édition de la *Carte archéologique de la Gaule* consacrée à *La Lozère* (Schneider, Clément 2012), la plupart des études des mobiliers sont encore en cours de traitement et restent en grande partie inédites.

Les structures occupent l'arête d'un éperon culminant à 589 m d'altitude et surplombant la rivière Tarn, au nord-est de l'actuel village de La Malène, encastré entre le Causse de Sauveterre et le Causse Méjean. L'accès au site devait se faire par un col étroit au nord, les falaises encadrant le secteur à l'est comme à l'ouest. L'implantation du site en cet endroit n'est pas anodine. C'est en effet là que passerait l'itinéraire reliant Meyrueis à Banassac, au niveau d'un probable franchissement du Tarn. Banassac, qui est un *vicus* émettant de la monnaie au VI^e siècle, ne se trouve qu'à une vingtaine de kilomètres au nord de la Malène. Au siècle suivant, ce secteur correspond aux confins des royaumes franc, auquel il appartient, et wisigothique. Le site occupe ainsi un emplacement stratégique, ce qui explique probablement son maintien jusqu'au VII^e siècle (Schneider, Clément 2012 : 327).

Bien que le site soit connu depuis la seconde moitié du XIX^e siècle au moins, il reste pendant longtemps mal daté et mal caractérisé. Il est rapidement identifié par les érudits comme étant le *castellum* de *Melena*, mentionné dans un recueil des miracles attribués à saint Hilaire de Gévaudan, évêque supposé des Gabales. D'après l'épisode en question, Hilaire se serait retiré avec son peuple dans le *castellum* au moment de l'arrivée dans la région des troupes franques menées par Théodebert vers 530. À la fin des années 1970, le site est également rapproché du monastère édifié par le saint à proximité du Tarn, fréquemment assimilé au bourg voisin actuel de Sainte-Énimie mais qui pourrait bien ne former qu'un seul et même site avec le *castellum* (Schneider, Clément 2012 : 318).

La chronologie des vestiges est courte et se place entre la fin du V^e et le courant du VII^e siècle. Quelques sigillées et fragments de verre indiquent cependant une première fréquentation de l'éperon entre le I^{er} siècle av. J.-C. et le I^{er} siècle ap. J.-C., peut-être liée à un culte de hauteur. La fortification du site intervient durant le VI^e siècle (datation par la présence d'amphores africaines⁵⁵) et se traduit par l'aménagement d'un rempart et par l'édification d'une tour carrée sur le point le plus haut du site (*ibid.* : 321). L'enceinte est uniquement observée sur son tracé septentrional. Une entrée s'ouvrirait d'ailleurs au niveau de cette portion, à proximité d'une rue dont l'axe est orienté en direction du rempart (rue 3C).

⁵⁴ Programme de recherches CNRS initié au début des années 2000 et intitulé *Établissement perché et fortifié de l'Antiquité et du haut Moyen Âge en France méridionale (IV^e-IX^e siècle) : infrastructure homogène ou destins particuliers ?* (Schneider 2007), poursuivi en 2008 au sein du Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Méditerranéenne (UMR 6572, CNRS-Université Aix-Marseille) sous le titre *Les oppida du haut Moyen Âge en Gaule méridionale : sites, réseaux et territoires* (Schneider 2010).

⁵⁵ Ensembles LMP-01 à LMP-04.

L'ensemble des vestiges maçonnés occupe un terrain à très fort dénivelé. Les bâtiments sont implantés en fonction de la topographie et suivent pour la plupart d'entre eux les courbes de niveau. Ils se répartissent au sein de quatre secteurs (fig. 35). À l'extrémité septentrionale, se tiennent la tour sommitale et la portion observée de l'enceinte. Elles surplombent un bâtiment de bonne qualité architecturale, interprété comme une possible *aula* ou comme un *praetorium* à vocation de réception (*ibid.* : 323). Cet édifice est situé immédiatement en contrebas de la tour. Il est doté d'un étage ou d'un entresol marqué par une corniche et ses murs sont enduits et polychromes.

Le deuxième secteur est installé sur le haut de l'arête rocheuse. Une aile composée de quatre bâtiments distincts couverts d'une toiture de tuiles est aménagée le long de la crête sommitale. L'un des bâtiments se distingue par son plan débordant et par son architecture riche (sols en terrazzo, murs enduits). Il comporte en effet un étage doté d'une galerie en façade, celle-ci étant maintenue par des colonnettes. L'entrée du bâtiment est marquée par un porche donnant directement sur une rue. Ces particularités font de ce bâtiment un édifice élitare, probablement à vocation résidentielle et le distinguent des autres espaces de l'aile sommitale. Le long vaisseau situé immédiatement au sud-est, caractérisé par un sol en terre battue observé sur une petite surface, pourrait correspondre aux communs. Le bâtiment le plus méridional de l'aile, installé sur une terrasse aménagée, est lui aussi doté d'un étage dont les murs étaient enduits et les sols construits en mortier, mais il s'agit là des seules particularités qui le démarquent du reste de l'aile sommitale (Schneider, Clément 2012 : 321-323).

En contrebas de l'édifice à étage, au nord, un vaste bâtiment pourrait correspondre à un cellier au vu de ses grandes dimensions (160 m² ; *ibid.* : 326). Son exploration, limitée en raison des contraintes topographiques, a montré qu'il est doté par endroits d'un sol en béton de tuileau, qu'il possède probablement un étage et qu'il est contemporain des autres structures du site.

Au sud du cellier se trouve une vaste citerne munie d'un trop-plein formant un canal. La position de ce dernier indique la hauteur maximale du niveau de l'eau, la capacité de la citerne est ainsi évaluée à 160 m³ (*ibid.* : 324). Pour pallier les fortes poussées que devaient subir les maçonneries, un double mur extérieur a été bâti, qui plus est contreforté du côté de la pente. La citerne permettait l'alimentation en eau d'un ensemble thermal installé sur une terrasse inférieure, qui constitue le troisième secteur du site.

Les thermes sont de plan quadrangulaire et sont dotés d'une abside légèrement décentrée et d'une annexe latérale. Ils comportent une salle principale rectangulaire et trois petites salles alignées, dont deux au moins étaient chauffées, d'après les ancrages de pilettes observés. Ils sont complétés par un bassin d'une quinzaine de mètres de long situé juste en contrebas. Ce complexe thermal, impressionnant par sa mise en œuvre dans un relief aussi pentu, témoigne d'un mode de vie élevé qui va de pair avec le caractère élitare des édifices résidentiels du sommet du site (*ibid.* : 325). Il n'est pour autant pas utilisé durant toute la durée de l'occupation du site, mais essentiellement durant le VI^e siècle. Durant le deuxième quart du siècle suivant, le canal de la citerne est en effet comblé de déchets domestiques et ne permet plus l'alimentation en eau des thermes.

Enfin, le quatrième secteur correspond à un quartier oriental aménagé en partie basse du site. Il se compose de quatre bâtiments : deux petites pièces rectangulaires à fonction indéterminée (pièces 3A et 3D) encadrent au nord-est une rue orientée sur le rempart. Immédiatement au sud-ouest, un troisième espace est dans un premier temps ouvert puis occupé par une petite pièce fermée (pièce 3E). Celle-ci jouxte le quatrième bâtiment situé en contrebas, dont le plan possède une plus grande envergure. Composé de deux espaces distincts, cet édifice est comparable au plan des lieux de culte de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge connus en Languedoc (Pellecuer, Schneider 2005 ; Saint-Pierre 2010). La

découverte d'un cippe antique et de deux os humains à l'extrémité de la pièce nord-est vient à l'appui de l'hypothèse d'un lieu de culte (Schneider, Clément 2012 : 326-327).

Plusieurs espaces permettant la circulation au sein des bâtiments ont été repérés en partie haute, le long de l'aile sommitale, ainsi qu'en partie basse du site où la rue passe entre les petites constructions 3A et 3D et se dirige vers le rempart. Ces deux rues sont parallèles aux structures. Un troisième passage supposé est quant à lui transversal et devait permettre d'aller d'un secteur à l'autre. Localisée entre la citerne et le grand bâtiment-cellier, cette traverse est dans un second temps bouchée et comblée de déchets domestiques rejetés depuis les bâtiments résidentiels sommitaux. Ce comblement intervient en même temps que celui du canal de la citerne. Le mobilier retrouvé dans ces deux dépotoirs témoigne du statut relativement riche des habitants (*triens* en or, clous en argent) dont la consommation alimentaire est celle d'élites (conteneurs africains qui attestent l'importation de produits sur de longues distances, huîtres, ossements de jeunes mammifères ; Schneider, Clément 2012 : 323).

Aucun indice d'occupation postérieure au VII^e siècle n'a été retrouvé sur l'éperon. Seules des terrasses de culture reconnaissables par leurs murets de soutènement en pierres sèches sont venues au XIX^e siècle réoccuper les lieux.

Les ensembles étudiés : présentation des contextes

Les 10116 tessons correspondant à 1187 vases mis au jour sur le site n'ont pas tous été intégrés à l'étude. Les niveaux archéologiques sélectionnés ont été choisis de manière à ce que toute la chronologie du site soit couverte et que la variété des céramiques présentes soit représentée. Au nombre de vingt, les niveaux concernés représentent 24 % de la totalité des céramiques retrouvées sur le site (34 % des individus). Ils ont été réunis en huit ensembles.

Les contextes de découverte correspondent à des niveaux d'occupation, un niveau de démolition, des remblais-dépotoirs, des dépotoirs et un niveau d'abandon. Le site n'ayant pas fait l'objet d'une réelle occupation antérieurement ou postérieurement à l'Antiquité tardive, les différents contextes et, de fait, les ensembles céramiques sont typologiquement homogènes, très peu d'éléments résiduels étant comptabilisés.

- Ensembles LMP-01 à LMP-04 : niveaux liés à l'occupation, la destruction et l'abandon de la tour sommitale. L'ensemble LMP-01 se rapporte à une première phase d'occupation de la tour (US 1046, US 1029, 1039 et 1048) ; celle-ci est notamment matérialisée par un niveau sombre contenant de la céramique et de la faune, au sud de l'édifice. Une phase de démolition lui succède immédiatement ; elle correspond à l'ensemble LMP-02. Les trois niveaux correspondants sont caractérisés par des gravats (blocs, mortier et fragments de tuile) mêlés à des céramiques (US 1023, 1031, 1045). Cet épisode est suivi d'une nouvelle phase d'occupation (niveaux équivalents US 1020, 1022, 1026, 1037, 1043 : ensemble LMP-03). L'abandon du secteur est matérialisé par des poches cendreuses mises au jour au niveau de l'arase d'un contrefort de la façade méridionale de la tour (US 1027, 1030 et 1044 : ensemble LMP-04). Ces différents niveaux semblent se succéder relativement rapidement.

- Ensemble LMP-05 : remblai-dépotoir du quartier oriental (US 3057/3058 ; fig. 36). Ces niveaux proviennent de l'espace extérieur mis en évidence entre le lieu de culte (bâtiment 3F) et l'une des deux petites pièces (pièce 3D). Ils sont constitués d'éclats rocheux et de blocs de maçonnerie mêlés à du mobilier varié (céramique, verre, mobilier métallique et faune). Ce dernier n'est pas sans rappeler la composition des dépotoirs. En particulier, les céramiques présentent une taille importante, certaines sont

archéologiquement complètes. Le fort coefficient de fragmentation ainsi que la présence de nombreux éclats rocheux indiquent cependant que ces niveaux ont été relativement brassés. Ils semblent ainsi correspondre à des dépotoirs remaniés en remblais extérieurs. Ils ont permis le nivellement de la surface du substrat sur lequel a été aménagée une petite pièce (pièce 3E : US 3036, ensemble LMP-06).

- Ensemble LMP-06 : niveau de travail (US 3036 ; fig. 36). Ce niveau préfigure l'occupation de la pièce 3E, dans le secteur oriental du site. Noir et sableux, ce niveau scelle le comblement de la tranchée d'installation d'un des murs de la pièce et recouvre la couche de remblai de l'ensemble LMP-05 (US 3057). Présentant une surface plane, il favorise l'installation du sol proprement dit de la pièce.

- Ensembles LMP-07 et LMP-08 : couches dépotoir de la traverse. L'espace, situé entre la citerne et le cellier, permettant la circulation entre les parties basses et hautes du site est dans un second temps condamné par un muret et sert alors de dépotoir. Le pendage des couches, d'ailleurs fortement cendreuse, ainsi que leur formation en cône sur le haut de la traverse indique que les rejets des déchets ont été faits depuis le haut de l'espace, probablement depuis l'établissement résidentiel. Ce dépotoir est contemporain de celui comblant le canal, à proximité immédiate, et ayant livré un riche mobilier, comme deux clous en argent ainsi qu'un *triens* en or dit de Banassac, attribuable à Sigebert III (années 630-656). Deux phases scandent la formation du dépotoir de la traverse (phase 1 : ensemble LMP-07 – US 1547, 1560, 1561 et 1565 ; phase 2 : ensemble LMP-08 – US 1534, 1535, 1537, 1538, 1544, 1545 et 1546 ; fig. 37). Elles sont individualisées par la construction d'un petit mur maçonné contre le mur mitoyen à la citerne. Cet aménagement, dont la fonction reste difficile à déterminer, ne change pas l'utilisation de cet espace comme dépotoir. Les deux phases de remplissage se caractérisent par des couches cendreuse et pulvérulentes alternant avec des niveaux contenant des éléments de démolition (*tegulae*, mortier, moellons).

2.1.4. Un puits à Lezoux, propriété Martignat (Puy-de-Dôme)

Peu avant 1936, un puits antique est mis au jour à Lezoux lors de la construction d'une maison individuelle appartenant à M. Martignat et localisée en face de l'Hôtel de Ville. Une série de 16 vases complets est retrouvée dans le comblement. Cette découverte a fait l'objet de plusieurs articles successifs entre 1936 et 1974⁵⁶ en raison de la bonne conservation des céramiques et de la présence sur certaines d'entre elles de décors peints en ocre (Lantier, Fabre 1936 ; Fournier, Hatt 1942 ; Fabre 1960 ; Fournier, Mourlevat, Vertet 1974 ; Chabert 2014).

Dans ces articles, la composition du comblement du puits n'apparaît pas clairement. Il ressort néanmoins que les vases ont été mis au jour au fond de la structure, dans un niveau épais de « boue gluante », sans disposition particulière apparente (Lantier, Fabre 1936 : 210). Au-dessus, se trouvait une deuxième couche constituée d'éléments de démolition (margelle du puits ?). Il n'est pas bien établi si celle-ci scelle le comblement du puits ou si elle est postérieure à ce dernier. Enfin, un dernier niveau de remblai contenant du matériel antique clôt l'ensemble. Là encore, il ne ressort pas précisément si ce niveau constitue le comblement supérieur du puits ou s'il correspond à un remblai recouvrant entièrement la structure. D'après Ch. Fabre, il s'agirait d'un apport de terre relativement récent (Fabre 1960 : 48).

Dans un premier temps, la présence dans le niveau de remblai de sigillées du II^e siècle et la ressemblance des cruches peintes retrouvées au fond du puits avec les vases fuselés à pâte fine de La

⁵⁶ Précisons que dans la notice consacrée à ce site dans la *CAG 63/2*, le vase figurant en photo ne provient pas du puits de la propriété Martignat, mais de la fouille de 1971 du site de Saint-Taurin de Lezoux. Les vases de la collection Martignat figurent en fait en page 131 (*CAG 63/2* : 154).

Tène finale ont conduit Ch. Fabre à dater cet ensemble antérieurement au I^{er} siècle av. J.-C. Dans un second temps, l'observation des vases peints par P.-F. Fournier et J.-J. Hatt a permis de rectifier cette attribution : la figuration d'une croix monogrammatique sur l'une des cruches avance en effet la datation à la fin de l'Antiquité (Fournier, Hatt 1942) et permet à Ch. Fabre de revenir sur sa première proposition (Fabre 1960). De plus, parmi les céramiques du remblai supérieur conservées au sein de la collection Martignat, se trouvent également des fragments de sigillée à décor peint en blanc (sigillée d'Argonne ?), des tessons de céramique gris bleuté lissée, de céramique grise et de céramique à engobe blanc et décor ocre, autant de catégories se rapportant à la période tardo-antique.

Les céramiques étudiées dans le cadre de cette thèse correspondent aux vases complets mis au jour au fond du puits. Initialement composée de 16 cruches, la collection Martignat n'en comporte aujourd'hui plus que 11. Les articles de 1942 et 1960 mentionnent 15 vases : 10 cruches à pâte noire grossière et 5 autres présentant une surface externe blanche entièrement peinte (Fournier, Hatt 1942 et Fabre 1960). Les vases aujourd'hui conservés et étudiés se composent de 7 pichets ou cruches en céramique grise et de 4 cruches peintes, à engobe blanc et décor ocre. On ne possède aucune information concernant les trois pichets/cruches à pâte noire manquants. En revanche, on sait que la cinquième cruche peinte mentionnée dans les articles et absente de la collection est biconique et décorée d'oiseaux peints puisque aucune des cruches étudiées ne possède un tel décor animalier. Il semble cependant qu'un sixième vase peint existe : le croisement des commentaires et des photos⁵⁷ réalisés à l'époque, en particulier ceux de P.-F. Fournier, permet d'identifier deux cruches à oiseaux (fig. 38). L'une est encore dotée de son anse et décorée de deux oiseaux affrontés posés sur une frise à arcades (n° 13) ; l'autre n'a plus ni bord ni anse et les oiseaux peints – nommés « coqs » par P.-F. Fournier – sont placés sur une frise non pas d'arcades comme précédemment, mais de volutes alternées (n° 12).

La restitution du décor de ces deux cruches à partir des photos anciennes montre, pour les deux vases, deux oiseaux affrontés, la tête tournée en arrière, et disposés de part et d'autre d'un groupe de trois feuilles cordiformes qui rappellent les feuilles du lierre (fig. 38). Cette composition est visiblement inspirée par l'iconographie paléochrétienne : deux colombes ou deux paons, symboles de l'âme, encadrent un calice ou un canthare qui représente la fontaine de vie, d'où s'échappent parfois des rinceaux de feuillages, de vigne ou de lierre. Parfois, le calice lui-même ressemble d'ailleurs à une feuille de lierre, symbole de l'éternité, comme sur l'épithaphe d'Ursus de 493 découverte à Lyon ; le motif central des deux cruches peintes de Lezoux pourrait parfaitement s'y apparenter. Si la connotation religieuse de ces décors apparaît évidente, hypothèse renforcée par la croix monogrammatique peinte sur l'une des autres cruches, leur présence ne signifie pas nécessairement qu'une conviction chrétienne habitait le propriétaire ou l'utilisateur de ces vases.

2.2. Deux établissements ruraux : les sites de Romagnat et de Malintrat

2.2.1. La villa de Maréchal à Romagnat (Puy-de-Dôme)

Le site de Maréchal se trouve sur la commune de Romagnat, à environ cinq kilomètres au sud de Clermont-Ferrand. Il est implanté à l'aplomb de la faille de la Limagne qui marque la séparation entre le plateau des Dômes, surmonté de la chaîne des Puys, et la plaine de la Limagne. Il occupe un creux de vallée entre le puy d'Aubière au nord et les contreforts du plateau de Gergovie au sud, en contrebas

⁵⁷ Fonds Pierre-François Fournier 28 J 42, archives départementales du Puy-de-Dôme.

d'un petit col. Fouillé en 1993 en amont de l'aménagement du contournement sud de l'agglomération clermontoise (Liegard, Fourvel 1996a ; 2000a ; 2000b), il correspond à une *villa* partiellement réoccupée à la fin de l'Antiquité.

À une première occupation laténienne, matérialisée par un four de potier de la fin du II^e siècle av. J.-C. et par une fortification liée au passage d'un chemin du I^{er} siècle av. J.-C., succède une exploitation agricole de type *villa* (fig. 39). Seule la *pars rustica* a été mise au jour. Les premières constructions datent de l'époque tibérienne et sont occupées jusqu'au II^e siècle. Elles correspondent à une grange, à un bâtiment ayant servi à la fabrication de vin cuit et/ou d'huile de noix, ainsi qu'à un vaste bassin quadrangulaire. Durant un second état, placé entre le milieu du II^e et le milieu du III^e siècle, cet établissement se voit annexer une seconde grange ainsi qu'une petite étable. Survient alors une destruction rapide et brutale, vraisemblablement due à un glissement de terrain, vers la fin du III^e siècle. Lui succède une période de relatif abandon avant que la *villa* ne soit réoccupée entre le milieu du IV^e et le début du siècle suivant.

Cette dernière phase reste mal caractérisée. Il semble que l'activité oléicole et/ou vinicole reprenne, d'après la mise au jour de niveaux de sols, de remblais associés et du comblement des petits bassins en mortier de tuileau contenant du mobilier des IV^e et V^e siècles (Liegard, Fourvel à paraître). Une petite activité métallurgiste est également repérée. Elle est matérialisée par des zones de rejets de scories et un possible appentis (trous de poteaux). Les autres structures correspondent à des fosses (non fouillées), à une possible clôture et à de petits foyers sommaires. La plupart des autres bâtiments, détruits par les mouvements du terrain, ne sont pas réutilisés et les traces de l'occupation tardo-antique ont principalement été repérées en dehors des édifices. Le bassin n'est ainsi plus en fonction et sert alors de dépotoir. Il est totalement comblé dans le dernier quart du IV^e siècle au plus tôt, d'après le *terminus* fourni par une monnaie frappée sous l'empereur Gratien, entre 378 et 383 ap. J.-C.

Les niveaux tardo-antiques sont ensuite scellés par des couches qui se sont infiltrées dans les moindres interstices, interprétées comme des coulées de boue provenant du versant nord de la vallée. Aucune fréquentation du site n'est repérée avant le Moyen Âge, auquel est attribuée une structure hydraulique. D'autres indices de glissement de terrain ont été observés postérieurement, ils ont entraîné un resserrement progressif de la topographie de la vallée.

Les ensembles étudiés : présentation des contextes

Le comblement du bassin a livré l'ensemble céramique le plus conséquent du site. Celui-ci a donc été privilégié dans notre étude. Il se compose d'un total de 2157 fragments pour 289 individus céramiques. Seuls 42 % des tessons (49 % des individus) se rapportent à la phase d'occupation tardive du site ; seuls ces derniers ont ainsi été intégrés à l'étude.

Trois phases sont observées dans le remplissage de cette structure (fig. 40). La première se place entre la deuxième moitié du II^e et le début du III^e siècle, durant le deuxième état de la *villa*. Elle correspond aux couches de sédimentation qui se mettent en place alors que le bassin est en fonction. Intervient un relatif abandon (deuxième phase) durant lequel le bassin est encore en eau, mais la *villa* n'est plus occupée. Le dépôt qui se forme alors dans le fond du bassin est épais. Il est placé entre la seconde moitié du III^e et le début du IV^e siècle. Il se compose d'un grand nombre de céramiques brassées résiduelles, ainsi que d'autres manifestement intrusives. En raison de cette forte hétérogénéité, ce mobilier n'a pas été intégré à l'étude. Enfin, la troisième et dernière phase est matérialisée par les niveaux supérieurs

du comblement du bassin qui se forment à la fin de l'Antiquité. Les ensembles céramiques étudiés proviennent de ces derniers niveaux uniquement.

- Ensemble ROM-01 : comblements supérieurs du bassin (US 1300/1324/1336). Les niveaux de comblement définitif du bassin sont des couches-dépotoirs au vu de la quantité importante de céramiques qui y ont été retrouvées piégées. Les nombreux recollages qu'il a été possible de faire entre les céramiques de ces trois niveaux indiquent que ces derniers ont dû se former rapidement, entraînant un phénomène de percolation et, par là même, l'infiltration de céramiques.

- Ensemble ROM-02 : comblement de la fosse US 1607. Il s'agit d'une fosse creusée dans les niveaux supérieurs du bassin (ensemble ROM-01).

2.2.2. Le site des Douzaines Hautes à Malintrat (Puy-de-Dôme)

Localisé sur la commune de Malintrat, dans le Puy-de-Dôme, le site des Douzaines Hautes est implanté dans le Grand Marais, au cœur de la plaine de la Limagne (fig. 2). Le secteur est drainé au nord et au sud par deux ruisseaux, celui des Guelles et celui des Ronzières. Mis au jour lors d'un diagnostic archéologique préalable à l'aménagement de la bretelle autoroutière A710 (Guichard dir. 2000), le site correspond à une implantation rurale du IV^e voire du V^e siècle, constituée de trois bâtiments sur poteaux (fig. 41). Il n'a jamais été publié en dehors d'une petite notice récente (Chabert 2011a : 348-351).

Le site est installé dans un secteur densément occupé depuis La Tène finale. Durant l'Antiquité, le secteur de Malintrat est parcouru dans sa partie méridionale par une voie d'époque romaine orientée sud-ouest/nord-est qui reliait Clermont-*Augustonemetum* à Lezoux (Dacko 2016). Il est en outre ponctué d'un réseau relativement dense de *villae*, détectées en prospection pédestre pour la plupart (Dousteyssier, Segard, Trément 2004 : 123 ; Dousteyssier 2011 : 65), plus rarement en fouille (Pasty 2007). Reconnu structurant pour la période du Haut-Empire, l'impact de ce réseau sur le peuplement de la fin de l'Antiquité reste difficile à déterminer en raison d'indices plus ténus. L'occupation longue de certains sites, depuis la période laténienne, et parfois jusqu'au haut Moyen Âge, témoigne de l'importance que certains domaines ont pu avoir dans la mise en valeur du Grand Marais. Ce réseau de *villae* est complété par une série d'établissements de plus faible envergure, occupés durant un siècle ou deux seulement, mais dont l'activité agricole, matérialisée par la présence de bâtiments séparés de la zone d'habitation, témoigne d'une mise en valeur constante de la plaine (Dousteyssier, Segard, Trément 2004 : 136 ; Dousteyssier 2011 : 70-71 ; Trément 2011b : 260). Enfin, un troisième niveau de sites vient compléter les deux réseaux principaux de peuplement. Il correspond à des bâtiments dont la fonction ne peut cependant être déterminée en l'absence d'indicateurs matériels (par exemple site des Pradeaux à Gerzat ; Pouenat *et al.* 2005).

Les structures

Le site des Douzaines Hautes est structuré dès La Tène finale par un réseau de fossés dont l'orientation nord-sud est reprise par les aménagements d'époque romaine. Certains sont entretenus jusqu'à la fin de l'Antiquité et constituent de fortes limites parcellaires (fig. 41, par exemple le fossé 2245). Des caniveaux maçonnés sont aménagés durant l'Antiquité, avant la construction des installations tardo-antiques, et semblent fonctionner avec un établissement reconnu en prospection à environ 145 m au nord-ouest du site (Ballut, Bolle, Guichard 1995). D'une surface estimée à 1000 m², cet établissement a

livré des fragments de *tubuli* d'hypocauste ainsi que de la céramique en grande partie tardo-antiques⁵⁸. Son occupation s'étend du Haut-Empire au haut Moyen Âge.

Aux Douzaines Hautes, l'occupation à la fin de l'Antiquité s'implante selon l'orientation générale des structures anciennes. Elle est constituée de trois bâtiments sur poteaux porteurs et d'une série de structures annexes. Les fossés et les palissades matérialisées par des alignements de trous de poteaux constituent les éléments ordonnateurs du site, dont une entrée pourrait hypothétiquement se situer à proximité du bâtiment 3, entre le fossé 5024/4489 et la palissade 5872 qui lui succède immédiatement au nord (fig. 41). Les bâtiments sur poteaux sont espacés de moins de 50 m les uns des autres et forment un ensemble homogène du point de vue du plan. D'une surface comprise entre 8 et 21 m², ils possèdent un volume simple (bâtiments 2 et 3) ou pouvant être articulé en plusieurs espaces (bâtiment 1). La faible présence de terre cuite architecturale laisse envisager des toitures en matériaux légers de type chaume, bien que la possibilité d'une récupération des matériaux en terre cuite, tels que les tuiles, ne puisse être rejetée.

Un four domestique à *chambre hémisphérique* (four 1348) ainsi qu'une seconde fosse à combustion (fosse 5065) complètent l'installation artisanale. Le premier, situé à moins d'une dizaine de mètres du bâtiment 1 est associé à une fosse de travail non rubéfiée, peu profonde, dont le comblement contenait des lentilles cendreuse et des pierres brûlées (fosse 1347). Ses caractéristiques typologiques sont celles des fours culinaires qui apparaissent sur les sites d'habitats ruraux à partir de la fin de l'Antiquité essentiellement et qui annoncent les fours domestiques du haut Moyen Âge (beaucoup d'exemples se trouvent en Île-de-France ; Séguier 1997 : 69 ; Bruley-Chabot 2007 : 161-162). Cette hypothèse est confortée par la découverte de grains de blé tendre dans le comblement du four, indiquant la cuisson de préparations alimentaires (Guichard dir. 2000 : 122). La fosse 5065, située à 15 m à l'ouest du bâtiment 3, a été perturbée par l'apparition d'un paléochenal. Elle est en outre fortement arasée mais pourrait correspondre à une structure de combustion dont il ne subsisterait que le fond de la fosse-cendrier.

Enfin, deux puits non appareillés ont été mis au jour (puits 2622 et 1374). L'un est relativement éloigné des structures, au nord-est du site, le second se trouve quant à lui aux environs du bâtiment 3. Les données recueillies dans leur comblement ne permettent pas de trancher entre une finalité domestique ou une destination artisanale, une fonction n'excluant pas l'autre.

La fin de l'Antiquité est marquée par un changement dans le remplissage des lits des ruisseaux, jusqu'alors caractérisés par un écoulement stable et un remplissage lité. L'accélération de l'érosion des versants occidentaux depuis la fin de l'âge du Fer, du fait d'un fort impact anthropologique sur le milieu, a chargé les ruisseaux en éléments fins (argiles et limons) qui, à la fin de l'Antiquité, deviennent difficiles à drainer et entraînent des débordements ainsi que l'élargissement des cours d'eau. Ces phénomènes sont accentués par les orages imprévisibles qui caractérisent alors le climat en Limagne et qui alimentent la nappe phréatique (Guichard dir. 2000 : 99, 106 ; Ballut 2001 : 50 ; Trément *et al.* 2004 : 20)⁵⁹. Ils sont, sur le site des Douzaines Hautes, à l'origine de l'apparition du paléochenal qui coupe le site du nord au sud et qui est comblé par des céramiques tardo-antiques (Guichard dir. 2000 : 90). Il est difficile de déterminer si la désertion des bâtiments sur poteaux est provoquée par l'apparition du ruisseau ou si ce dernier s'est formé suite à l'abandon du secteur et du fait de l'arrêt subit de l'entretien du système

⁵⁸ Les céramiques du Bas-Empire voire du haut Moyen Âge représentent 46 % des céramiques ramassées par B. Dousteyssier et M. Segard en 2000 : sigillée tardive, céramique grise lissée, céramique grise mérovingienne et probablement céramique peinte à décor ocre.

⁵⁹ Ces orages saisonniers sont d'ailleurs mentionnés par Grégoire de Tours pour l'année 580 (*Hist. des Francs*, V, 33).

des fossés qui a dû s'ensuivre. Quoi qu'il en soit, son apparition, qui désorganise le site en isolant les bâtiments les uns des autres, est chronologiquement très proche de l'abandon des lieux.

Le site n'est ensuite que ponctuellement fréquenté. Quelques fragments de céramique et une monnaie de Pépin II d'Aquitaine (milieu du IX^e siècle) se rapportent au haut Moyen Âge. Une occupation plus dense est matérialisée, à l'époque moderne, par des fossés, qui présentent d'ailleurs la même orientation que ceux de l'Antiquité.

Interprétation du site

Aucun mobilier en rapport direct avec les bâtiments sur poteaux n'a été mis au jour. Le comblement des structures environnantes par de la céramique à la fin de l'Antiquité indique que les aménagements ne sont plus utilisés durant cette période. Le manque de relation stratigraphique entre les bâtiments ne permet pas d'affirmer leur stricte contemporanéité et il est possible qu'ils se soient succédés au cours du IV^e siècle. L'absence de reprise ou de traces d'entretien⁶⁰ laisse en revanche supposer qu'ils ont été utilisés durant un temps limité.

La fonction de ces bâtiments reste incertaine faute de mobilier associé. Les éléments retrouvés dans les comblements des structures environnantes relèvent essentiellement d'une activité domestique (céramique, verre). Le bâtiment 1 à deux nefs, de par sa surface de 21 m² et sa proximité avec le four culinaire, pourrait remplir la fonction d'habitation. Il est plus difficile de se prononcer pour les bâtiments 2 et 3 du fait de leur plan incomplet. Il peut s'agir de structures de conservation de denrées, de type greniers aériens, attribution généralement donnée aux aménagements sur quatre ou six poteaux (Van Ossel 1997 : 97 ; Gentili 2009 : 105-111). Pour autant, une utilisation comme abri ou comme atelier n'est pas à écarter (Van Ossel 1997 : 97 ; Faure-Boucharlat dir. 2001 : 206-207 ; Liegard, Fourvel 2010 : 243). Ces trois bâtiments rempliraient ainsi des fonctions complémentaires : domestique pour l'un, agricole pour les deux autres. Cette complémentarité n'est cependant valable que si l'utilisation de ces trois structures est synchrone.

Enfin, la relation entre les trois bâtiments sur poteaux porteurs et l'établissement repéré en prospection à une centaine de mètres au nord reste difficile à établir. Si le bâtiment 1 est considéré comme une habitation et les bâtiments 2 et 3 comme des greniers ou des structures de stockage, l'ensemble du site peut être assimilé à une petite ferme, une exploitation indépendante ou satellite de l'établissement reconnu à proximité. Un déplacement de l'occupation depuis celui-ci n'est guère envisageable compte tenu du nombre important de céramiques tardives ramassées en surface, qui suggèrent un maintien de l'occupation durant cette période. Le site des Douzaines Hautes viendrait ainsi doubler l'occupation du premier établissement, mais n'a pas résisté semble-t-il aux aléas hydro-climatiques de la plaine de la Limagne ni pu assurer l'entretien des fossés, conduisant à son abandon rapide, voire à un déplacement de l'occupation à quelques mètres hors emprise du tracé de l'A710. Il est également envisageable que les structures des Douzaines Hautes soient liées à l'exploitation agricole de l'établissement situé à proximité et viennent compléter, ou remplacer, les autres dépendances déjà existantes. La petitesse des surfaces des bâtiments sur poteaux invite en effet à privilégier un usage agricole plutôt que d'habitation pour au moins deux d'entre eux. Les nombreuses céramiques retrouvées dans les niveaux de remblai et dans les comblements des diverses structures proviendraient ainsi de l'utilisation occasionnelle des bâtiments en matériaux périssables mais aussi de l'établissement à hypocauste, les céramiques ramassées à la surface

⁶⁰ Ce type d'intervention dû avoir lieu si l'on considère la durée d'existence théorique de 30 ans environ d'un bâtiment en bois (Van Ossel 1997 : 98).

de ce dernier étant identiques à celles mises au jour aux Douzaines Hautes. Le secteur résidentiel serait ainsi toujours localisé au niveau de cet établissement, doté qui plus est du confort nécessaire à un tel usage, avec un système de chauffage, bien que l'on ne puisse certifier qu'il soit encore en fonctionnement à la fin de l'Antiquité.

Les ensembles étudiés : présentation des contextes

Sur les 764 tessons de céramique mis au jour sur le site, 84 % ont été étudiés ; les 12 % restants correspondent principalement à des ensembles fragmentés n'ayant pas livré de forme ou d'éléments jugés remarquables.

Les contextes de découverte correspondent majoritairement à des comblements de structures : deux comblements de puits, un comblement de structure de combustion, un comblement de fossé et un comblement de paléochenal. S'y ajoutent trois niveaux de remblai.

- Ensemble MAL-01 : comblement du fossé 4489 (US 4490). Ce fossé d'orientation nord-sud est parallèle au paléochenal 4428/5022 coupant le site (ensemble MAL-03). Il effectue à son extrémité septentrionale un retour en angle droit en direction de l'ouest.

- Ensemble MAL-02 : comblement de la structure de combustion 5065, localisée au nord du site et qui correspond à une fosse au comblement fortement rubéfié (US 4420) et qui est recoupée par le paléochenal 4428/5022 (ensemble MAL-03).

- Ensemble MAL-03 : comblement du paléochenal 4428/5022. D'orientation générale nord-sud, ce dernier se forme probablement peu de temps après l'implantation des trois bâtiments sur poteaux porteurs et déstructure le site, le coupant en deux et perturbant notamment la fosse rubéfiée 5065 (ensemble MAL-02).

- Ensemble MAL-04 : comblement du puits 1374 (US 1375), localisé au sud du bâtiment 3. Les parois ne sont pas appareillées.

- Ensemble MAL-05 : comblement du puits 2622 (US 2623) qui est relativement isolé du reste des structures, au nord du site.

- Ensemble MAL-06 : niveaux de remblai (US 4401, US 4414 et US 4434). Ces niveaux ont été interprétés lors de la fouille comme deux zones d'épandage, parfois indurées. Ils ont livré une quantité importante de céramiques et d'éléments en verre, ainsi que des fragments de tuiles et des pierres de basalte apparemment localisées en des points précis de la couche. La formation de ces niveaux n'est pas cernée avec précision ; l'hypothèse d'une couche résultant d'une inondation a été proposée lors de l'opération de l'A710 du fait de l'éparpillement des artefacts en surface. Néanmoins, la présence localisée des pierres et des tuiles incite à y voir des poches de remblai venant niveler les irrégularités de surface de la couche sous-jacente, ce que tend à confirmer la fragmentation des céramiques retrouvées piégées dans ces niveaux.

2.3. Deux nécropoles tardo-antiques : les sites de Pardines et des Martres-d'Artière

2.3.1. La nécropole de Maison Blanche à Pardines (Puy-de-Dôme)

La nécropole tardo-antique de Maison Blanche, bien que découverte et publiée anciennement (Desforges, Fournier 1931, 1945), constitue un site de référence pour l'Auvergne par le nombre important

de sépultures mises au jour et la quantité de mobilier associé. La conservation intégrale, insoupçonnée jusqu'en 2011, du mobilier découvert ainsi que l'existence d'une documentation tenue lors des fouilles m'ont permis de reprendre l'étude de ce site. Cette reprise documentaire s'accompagne d'une opération programmée en cours et doit faire prochainement l'objet d'une publication dont un résumé est proposé ici (Chabert 2015). La présentation de ce site sera ainsi plus développée que les précédentes.

La nécropole est localisée sur la commune de Pardines, à près de 30 km au sud de Clermont-Ferrand. Elle prend place au sein d'une petite plaine alluviale où s'écoule la Couze Pavin, au pied du plateau de Pardines. Découverte en 1928 lors de la construction d'une cave, elle fait l'objet de fouilles régulières par le propriétaire jusqu'en 1935, sous les regards avisés de P.-F. Fournier, archéologue et archiviste du Puy-de-Dôme, et É. Desforges, archéologue. Ces derniers publieront par deux fois les résultats de ces recherches dans la *Revue d'Auvergne*, en 1931 et 1945 (Desforges, Fournier 1931, 1945). Ces articles rapportent la découverte du site et présentent sous forme d'inventaire une partie des sépultures et du mobilier mis au jour. À l'arrêt des fouilles, le propriétaire décide d'exposer l'ensemble du mobilier de la nécropole au public local, dans sa grange (fig. 42). À sa mort, la collection tombe peu à peu dans l'oubli. Les nombreuses sollicitations d'achat de la collection ont très tôt nourri la rumeur de la dispersion du mobilier entre différents acquéreurs, et cela jusque dans les années 1990 (*CAG 63/2* : 248). Il faut attendre 2011 pour que la collection de Maison Blanche réapparaisse et s'avère conservée intacte dans la famille depuis les années 1930.

Le déroulement des fouilles s'est accompagné de la tenue scrupuleuse de carnets qui renseignent par année chacune des sépultures découvertes. Sont notamment précisés l'orientation des défunts, la construction de la tombe, la nature et le positionnement du mobilier (fig. 43). Ces précieuses informations sont en outre illustrées par des photographies de la fouille et du mobilier, prises par É. Desforges (fig. 44), et complétées par de nombreuses notes manuscrites de P.-F. Fournier. Il en ressort une documentation précise, qui permet aujourd'hui de restituer une partie des assemblages issus des dépôts funéraires et de réaliser un catalogue relativement complet des sépultures.

L'environnement archéologique du site reste méconnu. Un second ensemble funéraire est certes situé sur le plateau de Pardines, au Domaine des Pics, mais sa datation tardo-antique n'est pas assurée, la chronologie étant placée entre les III^e-IV^e et XI^e-XII^e siècles (Fournier 1932 : 222). La route départementale actuelle longeant la propriété de Maison Blanche est assimilée à l'une des voies reliant les cités méridionales (cité des Gabales et des Vellaves notamment) à Clermont-*Augustonemetum*. Un itinéraire passant par Clermont et Brioude est indiqué par Sidoine Apollinaire (*Carmen*, XXIV), mais rien n'indique précisément qu'il passait par Maison Blanche. Si aucun vestige n'a été repéré sur le terrain, l'existence du toponyme Pont-Estrade à 1 km au sud-est pourrait être un indice du passage de la voie ; ce dernier est en effet d'origine ancienne, probablement antérieur à l'époque carolingienne (Dacko 2016).

Plusieurs bâtiments ont été repérés par B. Dousteysier lors de quelques survols aériens, au nord de la nécropole non loin du passage supposé de la voie. L'un d'eux, localisé au lieu-dit Nouzo à 2,5 km du site funéraire, présente un plan de *villa* et se rapporte clairement à l'Antiquité ; cette datation demanderait à être affinée, notamment par un ramassage en surface des artefacts, car rien ne permet d'affirmer que l'établissement est toujours occupé à la fin de l'Antiquité. Si la même incertitude vaut pour les autres bâtiments détectés, ces quelques données suggèrent toutefois que durant l'Antiquité, le secteur est occupé par un habitat dispersé. L'existence d'une petite agglomération à proximité de la nécropole, au sud ou à l'est, ne peut toutefois pas être totalement écartée. Les deux agglomérations

secondaires connues à une dizaine et une vingtaine de kilomètres au sud de Maison Blanche, l'une au Broc, inédite, l'autre à Charbonnier-les-Mines, ne semblent plus être occupées à la fin de l'Antiquité (Dousteyssier 2008 ; 2011 : 25, 47-58). À moins d'une dizaine de kilomètres au sud de Pardines, le site de hauteur de Ronzières à Tourzel-Ronzières est occupé entre la fin du IV^e et le VI^e siècle mais la nature de son occupation n'est pas caractérisée précisément (agglomération ? habitat aristocratique ? cf. chap. 1, 1.1.2).

Organisation et chronologie de la nécropole

La surface fouillée est d'environ 900 m². La documentation établie durant les fouilles permet d'estimer à 222 le nombre de sépultures mises au jour, soit une tombe pour 4 m². En revanche, l'étendue de la nécropole n'est pas connue. On sait, d'après les notes de fouilles, qu'elle occupe la quasi-totalité du jardin et de la cour de la propriété de Maison Blanche et que d'autres sépultures apparaissaient sous les murs de cette dernière, indiquant que la nécropole pourrait s'étendre au-delà. Une prospection géophysique réalisée en 2015 sur les parcelles immédiatement à l'ouest de la cour n'a livré aucune structure apparentée à une inhumation. Un passage effectué sur l'emprise des anciennes fouilles n'a également rien révélé, ce qui suggère que l'absence d'anomalies pourrait être due à un problème de lisibilité du sous-sol (Rigal, Arsac, Madebene 2015).

La répartition spatiale des sépultures est également difficile à restituer. Très peu de plans ont été réalisés au moment des fouilles et les annotations se rapportant à une localisation précise des sépultures sont rares. Quelques sépultures sont indiquées comme étant superposées (neuf sépultures) ou se recoupant (2 sépultures). En grande majorité, les tombes sont orientées nord-ouest/sud-est, d'autres sont positionnées est-ouest ou nord-sud.

D'après le mobilier recueilli et les pratiques d'inhumation observées, la chronologie de la nécropole s'étend des environs du dernier tiers du III^e aux VI^e-VII^e siècles. Des datations par le radiocarbone sur deux échantillons osseux provenant des sépultures fouillées, ont permis de conforter cette première proposition chronologique. Les résultats indiquent une datation comprise entre 416 et 557 pour le premier échantillon et entre 253 et 406 pour le second⁶¹.

Trois phases peuvent être proposées pour les sépultures ayant pu être datées, c'est-à-dire celles ayant livré du mobilier plus les deux tombes en sarcophage (64 tombes ; tabl. 17). La première phase correspond aux sépultures contenant du mobilier daté du dernier tiers du III^e et du IV^e siècle. Il est toutefois possible de distinguer celles dont le mobilier est daté à partir de la fin du III^e siècle de celles uniquement attribuées au IV^e siècle, afin de périodiser le plus finement possible les céramiques. Pour les premières, le dépôt funéraire est en grande majorité constitué de vaisselle céramique, le mobilier métallique est rare, de même que les vases en verre. Les secondes, centrées sur le IV^e siècle, correspondent aux dépôts funéraires composés pour une large part de récipients en céramique, auxquels s'ajoutent quelques éléments en alliage cuivreux (éléments de parure : boucles et ferret de ceinture ; ustensile domestique : cuillère⁶²) et de rares vases en verre⁶³. S'y ajoutent quatre tombes dans lesquelles ont été

⁶¹ Datations radiocarbones réalisées par le laboratoire CDRC de Lyon. SEP-IND1 : 1570 ± 30 BP. SEP-IND2 : 1700 ± 30 BP.

⁶² Sépultures B, 117 et 156.

⁶³ Sépultures 85 et 117.

déposées des monnaies, dont trois sans mobilier associé⁶⁴. Cette première grande phase rassemble la majorité des tombes datées.

La deuxième période couvre le IV^e et une partie du V^e siècle. Elle a été distinguée de la précédente pour les raisons déjà évoquées précédemment. La plupart des mobiliers sont datés largement entre le IV^e et le V^e siècle, seule la sépulture K semble attribuable au V^e siècle uniquement. Ici encore, le mobilier se compose, pour une large part, de vaisselle céramique, mais contient également des objets de parure en verre et en alliage cuivreux ainsi que de rares éléments de tabletterie (sépultures EE, K et 81).

La troisième phase n'est représentée que par deux sépultures et se rapporte au VI^e siècle (sépultures 02 et 74). Les tombes ne contiennent plus de dépôt funéraire, le seul mobilier retrouvé étant des boucles de ceinture portées par le défunt.

Enfin, pour 12 sépultures il n'a pas été possible d'établir de datation précise. Elles correspondent pour deux d'entre elles aux tombes à sarcophage trapézoïdal, ce type de cuve étant daté entre le V^e et le VII^e siècle en Auvergne (sépulture 211). D'autres n'ont livré aucun mobilier et le manque de précision concernant la répartition spatiale des tombes et leur position les unes par rapport aux autres ne facilite pas l'établissement de leur chronologie relative. Peut-être correspondent-elles à des inhumations plus tardives, datant d'une époque où l'on ne pratique plus le dépôt d'offrandes, bien que cela ne soit pas assuré.

La confrontation de ce passage avec les différences d'orientation des tombes, lorsque l'on dispose de cette information (65 % des sépultures datées), n'apporte que peu d'éléments complémentaires. Les sépultures orientées nord-ouest/sud-est sont les plus fréquentes pour l'ensemble des phases (40 % des tombes entre le dernier tiers III^e et le VI^e siècle). Celles positionnées est-ouest ne sont attestées que durant les deux premières périodes (15 % des tombes de la fin III^e-V^e siècle). Quelques tombes sont placées nord-sud, dont une en sarcophage (V^e-VII^e siècle), les autres étant remarquées durant toute la chronologie de la nécropole (11 % des tombes). Les mêmes proportions sont observées pour les sépultures non datées (54 % des tombes renseignées) : celles-ci sont pour la plupart orientées nord-ouest/sud-est (63 % des sépultures), puis est-ouest (26 %), nord-sud (8 %) et sud-ouest/nord-est (3 %).

Modes d'inhumation

Croquis, photos et annotations témoignent d'une certaine variété dans la construction des tombes. La découverte de clous dans certaines fosses semble indiquer la présence de cercueils. Il est également possible qu'ils aient servi aux aménagements annexes en bois sur lesquels le mobilier funéraire pouvait être disposé, comme cela a été notamment observé sur la nécropole de Montussang à Aigueperse (Blaizot *et al.* 2015 : 60). L'utilisation du coffre de pierres est également documentée. Les dalles de basalte ou de calcaire sont le plus souvent disposées de champ, contre les parois de la fosse semble-t-il, mais aussi à plat au fond de la tombe. Certaines sépultures étaient, d'après les descriptions des fouilleurs, couvertes par des dalles de pierre posées horizontalement (fig. 45, 1), parfois mêlées à des *tegulae*, ou formant un amas au-dessus du squelette. Pour une sépulture, l'inhumé est installé sur un lit de *tegulae* (fig. 45, 2). On compte également au moins deux inhumations en sarcophages trapézoïdaux d'après les deux cuves encore conservées. Celles-ci sont en arkose et possèdent des aménagements internes : une amorce céphalique pour l'une (fig. 45, 3) et celle d'une banquette céphalique pour l'autre. Enfin, l'absence de précisions concernant la construction de la plupart des tombes fouillées laisse à penser que

⁶⁴ Sépultures J (monnaie associée à des céramiques non identifiées), D, 04 et 135 (aucun mobilier associé).

celles-ci étaient simplement en pleine terre. La découverte de gros blocs à la tête du squelette suggère un marquage au sol de certaines sépultures.

Ces différents modes d'inhumation sont courants pour la période de la fin de l'Antiquité. Ils sont observés dans le Midi, notamment dans la nécropole du Verdier à Lunel-Viel (Hérault ; Raynaud 2010 : 39), dans la nécropole de Saze dans le Gard (Gagnière, Granier 1972 : 119-125), mais aussi dans la moyenne vallée du Rhône (Blaizot *et al.* 2001 : 286-296) et dans la Drôme à Montboucher-sur-Jabron (Blaizot 2002 : 747-751). L'aménagement d'un lit en *tegulae* va toutefois généralement de pair avec un coffrage de tuiles, contrairement à ce qui est remarqué à Pardines : c'est tout du moins le cas dans les nécropoles méridionales (dans le Midi, Gagnière, Granier 1972 : 127 ; Manniez 1999 : 55 ; Raynaud 2010 : 39⁶⁵) et de Rhône-Alpes (dans la Drôme ; Blaizot 2002 : 748). En revanche, ce type de construction n'est pas constaté dans les autres nécropoles auvergnates ; il n'est également que rarement mentionné en région Centre, où les *tegulae* sont positionnées en bâtière ou bien à plat sur la fosse dans le cas des tombes de nouveau-nés (Durand 2005 : 309, 310 ; 2013 : 33).

Le mobilier funéraire

Les types de mobilier

Le mobilier issu des fouilles de 1928-1935 a été conservé dans sa totalité depuis sa découverte. Particulièrement riche avec près de 400 objets, il se compose d'un très important mobilier céramique (258 vases complets, datés entre le dernier tiers du III^e et le V^e siècle), de divers objets métalliques, de récipients en verre et de quelques pièces en tabletterie (tabl. 15).

Le mobilier métallique, en dehors de nombreux clous en fer, comprend en majorité des éléments de parure (bracelets, attaches de collier, agrafes à double crochet), des accessoires vestimentaires (boucles et ferrets de ceinture, anneaux), ainsi qu'un élément domestique (cuillère), en alliage cuivreux. Leur chronologie respective place l'ensemble du mobilier métallique entre le début du IV^e et la fin du VI^e siècle. Les objets de parure sont en outre complétés par deux colliers ou bracelets représentés par une centaine de perles en pâte de verre. Mobilier métallique et objets de parure semblent ainsi davantage se rapporter à des « biens familiaux » au défunt, comme le définit A. Testart (accessoires de vêtements et bijoux), et ne constituent pas un dépôt d'offrandes comme peuvent l'être la vaisselle ou les dépôts alimentaires, pour autant que les données archéologiques disponibles permettent d'en juger (Testart 2004 : 304 ; Lepetz, Van Andringa 2008 : 119).

La vaisselle en verre ne regroupe que onze vases complets. Ils correspondent pour la plupart à des verres tronconiques (Isings 106b) et à dépressions (Isings 117) ainsi qu'à des bouteilles globulaires (Isings 101), dont la chronologie se place entre le IV^e et le début du VI^e siècle.

Enfin, 14 monnaies ont également été retrouvées dans les tombes, elles couvrent l'ensemble du IV^e siècle.

Fréquence des dépôts funéraires

Le terme de « dépôt funéraire » est ici compris dans sa définition neutre et descriptive d'un objet ayant été déposé dans la tombe. Il n'est pas synonyme d'offrande (Testart 2004).

79 % des sépultures fouillées sont documentées par les notes et les croquis de l'époque, soit 176 inhumations. Parmi elles, 87 contenaient un dépôt funéraire, soit près de la moitié des tombes renseignées (tabl. 16). La numérotation des vases, réalisée lors de leur découverte au moyen de petites

⁶⁵ D'autres sites ayant livré ce type de coffrage sont mentionnés dans Blaizot *et al.* 2008 : 74.

étiquettes et reportée dans les carnets de fouille, a permis de retrouver l'assemblage mobilier de 59 sépultures (soit 68 % des sépultures à mobilier).

Les dépôts funéraires correspondent en majorité à de la vaisselle en céramique, à de la vaisselle en verre, à quelques éléments métalliques ainsi qu'à de la faune. Celle-ci était présente au sein de sept tombes environ. L'examen des restes fauniques conservés montre que tous les vestiges n'ont pas été recueillis : sont dénombrés une ou deux carcasses d'oiseaux ainsi qu'un bas de membre postérieur de capriné. Les volailles sont couramment observées dans les contextes funéraires tardo-antiques, où le coq est l'animal de prédilection. En revanche, le mouton est nettement plus rare ; au IV^e siècle en effet, il disparaît généralement presque complètement des offrandes (Lepetz 1993 : 41, 42 ; Lepetz, Van Andringa 2004 : 165).

Gestes funéraires

Les croquis des carnets de fouille livrent quelques indications sur la disposition du mobilier au sein de la tombe. Les gestes funéraires concernant les céramiques sont abordés dans les deux chapitres consacrés aux céramiques en contexte funéraire (cf. chap. 7, 3 et chap. 10, 2).

Les notes de fouille ne sont pas toujours très précises quant à la disposition des monnaies par rapport au défunt. Dix d'entre elles ont été retrouvées dans la même tombe : trois étaient localisées vers les dents du défunt tandis que les autres étaient éparpillées au niveau du bassin. Les monnaies découvertes vers les dents étaient peut-être déposées sur les yeux ou, plus probablement, dans la bouche du défunt. Pour les monnaies retrouvées vers le bassin, on peut penser qu'elles étaient contenues dans une bourse attachée à la ceinture, bien que dans ce cas, elles auraient dû être en tas et non pas éparpillées. Les monnaies découvertes isolées, près de la tête ou du cou de l'inhumé, sont communément considérées comme étant l'obole à Charon, assurant au défunt son passage vers l'au-delà. Cette fonction doit toutefois être reconsidérée à la lumière des recherches récentes et des nombreux cas de figure que l'archéologie a révélés. La diversité du placement vis-à-vis du défunt (monnaies placées sur les yeux ou dans la bouche, pièces conservées dans une poche ou une bourse, ou encore percées et portées autour du cou) et du traitement infligé à ces objets (monnaies percées, brûlées, limées, etc.) oblige en effet à s'interroger sur la valeur symbolique accordée à ce type de dépôt, apparemment plus complexe qu'un simple paiement pour l'au-delà (Duchemin 2012 ; Blaizot dir. 2009 : 335).

Population inhumée

Quelques squelettes ont été conservés après leur découverte. Bien que leurs os aient été mélangés, on dénombre une vingtaine d'individus. Un premier examen⁶⁶ indique que les deux sexes et tous les âges (adultes, immatures et adolescents) sont représentés. Aucune sélection ne semble ainsi avoir été opérée quant aux personnes pouvant être inhumées au sein de la nécropole.

Les ensembles céramiques étudiés

Les céramiques disposant d'un contexte archéologique et dont l'association avec les autres objets est connue ont été privilégiées. Ainsi, seules les céramiques dont la sépulture d'appartenance a pu être retrouvée ont été étudiées dans le cadre de la thèse. Les autres, considérées hors contexte, ont seulement été prises en compte dans l'établissement du répertoire des formes.

⁶⁶ Étude paléanthropologique réalisée par Julie Debard, doctorante à l'Institut Forel, Université de Genève, Suisse.

Les céramiques étudiées se répartissent au sein de 53 sépultures. Toutes correspondent à un dépôt funéraire. Elles s'élèvent à 110 récipients, soit 70 % des vases céramiques composant la collection de Maison Blanche.

2.3.2. La nécropole de Puy Redon aux Martres-d'Artière (Puy-de-Dôme)

La petite nécropole de Puy Redon est localisée à la sortie est du bourg des Martres-d'Artière. Elle se trouve à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Clermont-Ferrand (fig. 2). Le cours de la rivière Allier passe à proximité du bourg, à l'est. Aucune autre occupation tardo-antique n'est connue dans les environs. La faible quantité de données disponibles relatives au site ne permet pas une présentation poussée des vestiges.

Le site de Puy Redon a été découvert en 1964, lors de l'ouverture d'une carrière de sable dans les anciennes terrasses alluviales de l'Allier, qui a détruit en grande partie les vestiges. Ceux-ci se trouvaient dans un niveau postérieur aux couches alluviales. Ils ne sont que très peu renseignés et seul le mobilier a été ramassé. Celui-ci est conservé par l'inventeur et constitue aujourd'hui une collection privée. Quelques années après la découverte, R. Périchon et C. Chopelin en ont réalisé une étude publiée dans la revue *Gallia* (Périchon, Chopelin 1970).

L'organisation de la petite nécropole ainsi que les modes d'inhumation sont très difficiles à cerner en l'absence d'informations notées lors de la découverte. Il semble que les sépultures, dont le nombre n'est pas connu, étaient installées en pleine terre sans aménagement particulier. Quelques clous ont été ramassés, laissant envisager la possibilité de l'emploi de coffres en bois (*ibid.* : 167). Le mobilier recueilli se compose d'une majorité de céramiques, d'un gobelet en verre (forme Isings 108) et de quelques objets métalliques, pour l'essentiel des clous et un fer de lance non daté. Les céramiques et le verre correspondent à des dépôts funéraires, mais on dénombre également quelques fragments dont le statut d'offrande n'est pas certain. La présence de vases complets de l'âge du Bronze⁶⁷ et du Haut-Empire⁶⁸ semble quant à elle indiquer que la nécropole est occupée depuis la Protohistoire jusqu'à la fin de l'Antiquité.

Le mobilier étudié dans la thèse correspond aux céramiques tardo-antiques découvertes sur le site et considérées comme des dépôts funéraires.

⁶⁷ Les vases sont au nombre de trois. Deux d'entre eux peuvent être datés de la fin du Bronze ancien ou du début du Bronze moyen. Ils ont une pâte fine grise à noire à surface lissée. L'un est un vase fortement caréné à lèvre manquante et à décors non pas incisés, mais cannelés ; il correspond au type 23 établi par G. Loison (Loison 2003 : 97). L'autre est de plus grand volume, la panse est en carène adoucie, la lèvre est manquante ; il se rattacherait au type 25 de G. Loison si ce n'était le large diamètre de la panse (environ 22 cm ; Loison 2003 : 98-99). Le troisième récipient est une petite jatte carénée à pâte grossière claire.

⁶⁸ Un gobelet Lez. 331b en paroi fine engobée à décor sablé, une bouteille miniature et une encolure de bouteille à pâte fine et engobe blanc attribuable au I^{er} siècle, plusieurs fragments de sigillée, dont une coupe Drag. 37, mentionnés dans la publication de 1970 et attribuables au II^e siècle.

PARTIE II

MÉTHODOLOGIE ET OUTILS TYPOLOGIQUES

Chapitre 3

Réflexions et choix méthodologiques opérés

L'absence de protocole pour l'étude céramologique en Auvergne a conduit à opérer des choix méthodologiques, aucun système ne faisant consensus à l'échelle nationale. Les protocoles d'étude, le plus souvent élaborés régionalement dans le cadre de groupes de travail ou de projets collectifs, varient fréquemment d'une région à l'autre. Proposer une nouvelle méthodologie pour l'Auvergne n'aurait conduit qu'à complexifier davantage cette situation. L'une des difficultés rencontrées a été l'adoption d'une méthode adaptée, ou pour le moins applicable, aux céramiques des périodes de transition, considérant que les besoins méthodologiques diffèrent selon la chronologie d'étude. Plusieurs chercheurs ont bien mis en avant les problèmes liés à la réalisation de typologies de ces périodes intermédiaires, notamment lorsque ces dernières ont été écartées des études portant sur les siècles antérieurs ou postérieurs (Barral, Luginbühl 1994 : 205 ; Desbat 2005 : 36). La difficulté à concilier deux terminologies, voire deux méthodes d'approche qui relèvent de problématiques de recherche parfois divergentes, a déjà été rencontrée par certains chercheurs (Barral, Luginbühl 1994 : 205). Si l'on souhaite rendre les choses comparables, on est alors rapidement contraint de retranscrire l'ensemble des données dans un vocabulaire qui nous est propre. Ces constats m'ont amenée à introduire la présentation de la méthode employée ici par une approche critique des différents protocoles d'étude utilisés à l'échelle nationale.

1. Aperçu des débats et réflexions méthodologiques

1.1. Sur la quantification : un relatif consensus

L'importance de la quantification est rappelée par M. Bats : celle-ci « représente [en effet] pour le lecteur la seule possibilité de contrôle et de discussion des hypothèses présentées par l'auteur » (Bats 1996a : 482). Le but de celle-ci n'est pas l'inventaire des céramiques ou le simple établissement de la chronologie, mais une analyse statistique des données en vue de cerner la fréquence d'un type et sa diffusion au sein d'un contexte régional. Pour cela, les ensembles doivent pouvoir être comparables d'un site à l'autre, ce qui suppose des méthodes de quantifications semblables d'une étude à l'autre. Or, si

les mêmes systèmes de comptage se retrouvent chez la plupart des chercheurs⁶⁹, tous ne sont pas établis de la même manière : c'est en particulier le cas du NMI, dans lequel sont comptés ou non les fragments caractéristiques d'une catégorie céramique non représentée par les bords (ou les fonds) ou par les formes complètes, comme un décor particulier ou une anse. Privilégier une méthode de quantification plutôt qu'une autre peut conduire à l'obtention de données chiffrées différentes au point qu'elles peuvent parfois se contredire, comme l'a montré A. Desbat (Desbat 1990 : 132).

Le besoin d'uniformiser ces protocoles d'étude a motivé plusieurs tables rondes et congrès qui se sont appliqués à mettre en évidence les apports et les limites de chacun d'entre eux. Ainsi, en 1990, la SFECAG a consacré une journée au thème du comptage et de la quantification en céramologie et, en 1998, une table ronde a été organisée à Glux-en-Glenne en vue d'établir un protocole commun (Arcelin, Tuffreau-Libre dir. 1998). Durant cette rencontre, il a notamment été mis en évidence que ce qui différencie les diverses approches de quantification et influe sur les chiffres obtenus est la prise en compte ou non de la fragmentation des céramiques. Si le NR et le PR fournissent tous deux la quantité brute du mobilier, le NR, contrairement au PR, est directement lié à la fragmentation des tessons puisque plus celle-ci est importante, plus le nombre de tessons est grand. La fragmentation des céramiques n'a en revanche que peu d'incidence sur le NEV, puisque c'est la circonférence cumulée des bords d'un même groupe qui est alors considérée. Le NMI est quant à lui le chiffre qui se rapprocherait le plus du nombre réel de vases, bien qu'il puisse conduire à une surestimation d'une catégorie céramique lorsque les vases ont des formes standardisées (Raux 1998). Il doit cependant pouvoir être pondéré lorsqu'une catégorie céramique ou un groupe technique n'est représenté par aucune forme identifiable, en comptant comme un individu les tessons appartenant à cette catégorie céramique ou à ce groupe technique ; le chiffre 1 sera alors placé entre parenthèses afin de pouvoir clairement identifier la pondération (Arcelin, Tuffreau-Libre dir. 1998 : XI ; Husi 2001 : 5). Le NMI est le mode de comptage privilégié dans les travaux français, tandis que les Anglo-Saxons lui préfèrent le NEV (Orton 1975, 1989).

1.2. Sur les groupes techniques : une inégale application

Le recours à la détermination des groupes techniques par l'observation macroscopique et microscopique des pâtes a notamment été développé par les recherches anglo-saxonnes à la fin des années 1970 (détermination des « *fabrics analysis* » ; Peacock 1977 ; Orton, Tyers, Vince 1993). L'objectif premier, appliqué en particulier aux céramiques à vernis rouge pompéien, était alors de caractériser les différents types de pâtes constituant une même catégorie de vases afin de déterminer l'origine de céramiques encore méconnues. Pour cela, l'observation des pâtes sur lame mince est réalisée avant d'établir des correspondances pétrographiques entre des tessons provenant de régions différentes, débouchant ainsi sur la sectorisation des productions. Ces principes sont repris à partir des années 1980 par les chercheurs français travaillant sur les céramiques antiques et médiévales (entre autres : Ferdière dir. 1980 ; Orssaud 1985 ; Husi 1994 ; Batigne-Vallet 1999 ; Marot 2007). La méthode est alors étendue à la caractérisation de l'ensemble des céramiques attestées sur un site et les critères retenus dans l'observation macroscopique des pâtes sont de trois ordres : la nature du matériau, le mode de façonnage et le traitement de surface (Batigne-Vallet 1999 : 291-293 ; Marot 2007 : 80 ; Schmitt

⁶⁹ Ces méthodes sont : nombre de restes (NR), poids des restes (PR), nombre d'équivalents vases (NEV, comparable à l'Estimated Vessel Equivalent-EVE anglo-saxon), nombre minimum d'individus (NMI) et nombre typologique d'individus (NTI ; Cathma 1990 ; Desbat 1990 ; Raux 1998 ; Husi 2001).

2011 : 62). La plupart des travaux se limitent à ce premier niveau d'examen et ne s'accompagnent pas d'observations microscopiques, généralement par manque de temps et de moyens.

Les archéologues ne déterminent toutefois pas les groupes techniques pour les mêmes raisons. Un premier objectif est la détermination des principales catégories céramiques, sans aller plus avant dans la caractérisation des pâtes en l'absence de données suffisantes sur les ateliers de production (Cathma 1993 : 131). Un deuxième objectif est la mise en évidence de l'origine des céramiques, à l'image des préoccupations anglo-saxonnes des années 1970, conduisant ainsi à évaluer la part des produits céramiques locaux par rapport aux produits de provenance plus éloignée au sein d'un secteur donné. La prise en compte des techniques employées lors de la préparation des pâtes, qui débouche parfois sur la réalisation d'analyses en laboratoire, est quant à elle plus rarement effectuée et concerne principalement les travaux des chercheurs antiquisants (Batigne-Vallet 1999 : 285). L'élaboration des groupes techniques a davantage été développée par les médiévistes cherchant à identifier les productions et à cerner les zones de commercialisation et les centres de fabrication. Grâce à un nombre important d'utilisateurs, le réseau Iceramm a notamment généralisé la caractérisation macroscopique des pâtes ainsi que la mise en place d'un tessonnier de référence. De plus, il a montré que cette démarche pouvait être appliquée sur une vaste zone géographique, les membres du réseau étant localisés en France et dans les pays limitrophes.

Pour la plupart de ces travaux, la détermination des groupes techniques est limitée à une observation macroscopique des pâtes. Le principal écueil de ce parti pris est la multiplication des groupes, car ceux-ci reposent principalement sur l'appréciation du chercheur ; une approche microscopique basée sur l'analyse des composants argileux limiterait, a priori, ce risque.

1.3. Sur la typologie : des divergences

Avant la constitution de groupes de travail, la mise en place d'une typologie des céramiques était le fait d'initiatives individuelles, chacun optant pour une méthode lui semblant la mieux adaptée à son mobilier d'étude (à titre d'exemples : Dragendorff 1895 et Chenet 1941 pour les premières typologies de sigillées ; Déchelette 1904 pour les céramiques fines ; Menez 1989 pour les *terra nigra* ; Rigoir 1968 pour les dérivées de sigillées paléochrétiennes). Outre l'absence de typologies comparables, l'un des écueils majeurs de ces travaux dispersés est la multiplication des classifications qui se chevauchent plus qu'elles ne se complètent. Citons en exemple la typologie de la sigillée, dont les formes ont été identifiées successivement par H. Dragendorff (Dragendorff 1895), J. Curle (Curle 1911), E. Ritterling (Ritterling 1913), F. Oswald (Oswald, Pryce 1920), puis par des équipes régionales, chacun ayant donné un numéro aux formes identifiées, celles-ci portant ainsi parfois plusieurs codifications.

D'autres méthodes ont alors été développées dans le but d'établir le répertoire des formes des céramiques découvertes. Le résumé qu'il a été jugé intéressant d'en faire souligner l'absence de consensus. Au sein des travaux français, les principales divergences s'observent au niveau des critères de hiérarchisation, de la précision de cette hiérarchisation et de la présentation de la classification.

1.3.1. Classification d'une seule ou de toutes les catégories céramiques ?

La plupart des premières études céramologiques ont porté sur une catégorie céramique particulière, entraînant ainsi la réalisation d'une classification propre à chaque catégorie. À chaque forme différente

est assigné un numéro, les variantes pouvant être codifiées par l'ajout d'une lettre minuscule. Pour les typologies anciennes, l'usage est d'associer à la forme l'abréviation de son inventeur (exemples : coupe sigillée Drag. 37, plat Rigoir 1, coupe Chenet 320, etc.). Ce système de classification, non analytique, ne présente pas de cohérence dans sa numérotation et s'avère fermé à toute insertion postérieure d'une nouvelle forme, qui ne pourra ainsi être placée qu'en fin de classement. Cela a parfois conduit à la renumérotation des formes afin de pouvoir intercaler des types inédits, voire réserver une série de chiffres pour les formes à venir, comme pour la sigillée de Lezoux par exemple (Bet, Fenet, Montineri 1989 ; Bet, Delor 2000). Pour d'autres typologies, comme celle de la sigillée de La Graufesenque, l'ajout de nouvelles formes se fait en accolant l'abréviation de l'inventeur à un chiffre. Si ce système évite les décalages ou la renumérotation, il ne facilite pas la mémorisation des codes qui sont alors très divers et hétérogènes.

D'autres classifications intègrent toutes les catégories céramiques d'un site (Loeschcke 1909 ; Hussong, Cüppers 1972 ; Symonds 1990 ; Sellès 2001), y compris celles ayant déjà une typologie (Sellès 2001). Ce choix a généralement vocation à montrer la fréquence d'une forme, toutes productions confondues, et ainsi permet d'aborder les questions d'approvisionnement et de diffusion des céramiques pour un lieu donné (*ibid.*). Bien que les parallèles entre les anciennes et les nouvelles appellations de formes soient mentionnées, cette refonte en une seule classification rend toutefois sa lecture complexe.

L'alternative à ces deux systèmes typologiques est une classification établie pour l'ensemble des catégories céramiques ne disposant pas de typologie, les appellations des typologies existantes étant conservées et reprises afin de ne pas multiplier les dénominations. Le nouveau répertoire est ainsi commun aux différentes catégories céramiques encore non caractérisées (Dictionnaire des céramiques antiques – DICOCER : Py dir. 1993 ; Barral, Luginbühl 1994 : 206 ; Marot 2007 : 85 ; Husi dir. 2013 : 17 pour les céramiques du Bas-Empire).

1.3.2. Typologies des formes complètes ou typologie des bords ?

L'une des difficultés lors de la mise en place et de l'utilisation d'une typologie est la fragmentation du mobilier. Certains répertoires ont été ainsi élaborés à partir des formes complètes, ou des bords exclusivement, ou bien en croisant les deux.

Les typologies des céramiques fines, qui sont parmi les premières à avoir été définies, sont basées sur les formes complètes, de même que celles des céramiques provenant de contextes de production. La classification est alors fréquemment basée sur la dimension et la contenance des vases (céramiques de La Boissière-École dans les Yvelines ; Dufaÿ, Barat, Raux 1997 : 164-167 ; de Sallèles-d'Aude dans l'Aude ; Laubenheimer 1990 : 134 ; PCR sur la céramique médiévale et moderne de Rhône-Alpes ; Faure-Boucharlat dir. 1996). L'intégration des éléments fragmentaires peut alors parfois poser problème, notamment lorsque le tesson n'est pas suffisamment suggestif pour être attribué à une forme (Barral, Luginbühl 1994 : 206 ; Dufaÿ, Barat, Raux 1997 : 167 ; Batigne-Vallet *et al.* 2012 : 24). Des solutions alternatives sont fréquemment proposées : dans le cas d'une classification basée sur des critères morphologiques, une attribution nuancée en regroupant les différentes formes possibles est généralement suggérée⁷⁰ ; dans le cas d'une typologie basée sur la fonction des vases, certains aspects sont alors privilégiés et considérés comme éléments discriminants (par exemple la nature de la pâte, la présence d'un pied annulaire, la fréquence de traces de suie, etc. ; Batigne-Vallet *et al.* 2012 : 24).

⁷⁰ Par exemple : assiette-plate, gobelet-pot, etc., ou bien assiette/jatte 1/2-302 en fonction de la codification typologique (Barral, Luginbühl 1994 : 206 ; Dufaÿ, Barat, Raux 1997 : 167).

La classification basée exclusivement sur les bords est moins fréquemment appliquée (Châtelet 2002). Elle est en effet plus généralement enrichie par les formes complètes : soit la typologie des bords est alors doublée d'une classification des vases entiers, chacune dotée de leur codification (Cathma 1993 ; Tuffreau-Libre 1980), soit les bords et les formes complètes sont intégrés à un même répertoire, sans distinction de numérotation (Morel 1981).

1.3.3. Critères fonctionnels, morphologiques ou métrologiques ?

Certaines typologies sont établies à partir de la fonction supposée ou attestée des vases. Pour celles-ci, le postulat de départ est que l'objet d'étude est en premier lieu défini par sa fonction. Ce type de classification est généralement adopté afin de répondre à des questionnements précis plutôt que pour dresser un catalogue raisonné de l'ensemble des formes existantes. C'est le cas de la classification proposée par C. Batigne-Vallet à l'issue de ses recherches doctorales portant sur les céramiques culinaires (Batigne-Vallet 1999 ; 2001 : 38), reprise dans le cadre de l'ACR *Céramiques de cuisine d'époque romaine en Rhône-Alpes et dans le sud de la Bourgogne* (Batigne-Vallet *et al.* 2012 : 23-24).

L'avantage d'une telle typologie est qu'elle est immédiatement compréhensible par qui l'utilise. En revanche, si elle est justifiée lorsqu'elle doit répondre à un questionnement précis, elle est plus délicate à mettre en œuvre dans le cas d'une classification qui englobe l'ensemble des formes composant le vaisselier. L'intégration des récipients pour lesquels la fonction est incertaine est d'ailleurs l'une des principales difficultés, notamment en ce qui concerne les éléments fragmentaires, et conduit alors à proposer une utilisation théorique. Certains considèrent ainsi que ce type de classification « pose en critère ce qui ne devrait être que le résultat de l'analyse typologique » (Dufay, Barat, Raux 1997 : 164).

D'autres chercheurs, plus nombreux, privilégient une classification basée sur des critères morphologiques (système appliqué aux céramiques méridionales : Cathma 1993 ; Pelletier, Vallauri 1994 ; Gaule septentrionale : Châtelet 2002 ; céramiques campaniennes : Morel 1981 ; Chartres : Sellès 2001 ; céramiques à revêtement argileux de Jaulges-Villiers-Vineux : Séguier 1996 ; il est également mis en œuvre par le réseau Iceramm : Husi 1994, Husi *dir.* 2003 ; *dir.* 2013). Ce choix est opéré notamment lorsque l'étude porte sur du mobilier varié pour lequel la fonction des vases n'est pas toujours facile à déterminer et les limites théoriques des dimensions des récipients entre deux variantes sont impossibles à systématiser (l'élaboration du DICOCER illustre bien ce cas de figure : Py 1993 : 6-7). La typologie ainsi élaborée est hiérarchisée. Le premier niveau de classement consiste généralement en la distinction des formes ouvertes et des formes fermées ; les critères de subdivision suivants varient d'une typologie à l'autre, mais ils se rapportent fréquemment aux profils du bord (Nicourt 1986 ; Cathma 1993 ; Husi 1994 ; Pelletier, Vallauri 1994 ; Sellès 2001 ; Husi *dir.* 2013). Ce type de classification permet une hiérarchisation des formes ainsi que l'insertion a posteriori de nouveaux profils. Le principal danger est la multiplication excessive des échelons hiérarchiques, allant parfois jusqu'à six niveaux de subdivisions ; poussée à l'extrême, la multiplication des types conduit à établir une variante par tesson et la typologie très fine qui en découle est alors complexe à maîtriser (Morel 1981).

Les systèmes typologiques proposés sont très diversifiés, comme l'illustre le DICOCER. De plus, bien que ces typologies soient annoncées comme étant non interprétatives et comme ne présupant pas à l'avance de la fonction des récipients, des dénominations explicites renvoyant à une utilisation précise sont parfois utilisées dès le premier échelon hiérarchique, telles que « pichets », « plats », « coupes/bols », etc. (Husi *dir.* 2003 : 17, 270 *sg*), et les gobelets se retrouvent parfois associés aux « pots » (Marot

2007 : 116). La lisibilité du répertoire de formes est rendue d'autant plus délicate lorsque les vaisseliers se composent d'une grande variété de récipients, ce que le travail doctoral d'E. Marot a montré pour la période antique (Marot 2007 : 87-88). Pour pallier ce problème, on procède alors souvent à l'ajout de nouvelles classes et, si cela permet de rendre la typologie plus lisible, celle-ci devient aussi de plus en plus interprétative.

La volonté de disposer d'une typologie plus neutre dans la détermination des différentes classes, voire même dans la terminologie, est à l'origine des classifications basées sur des critères métrologiques. Celles-ci sont basées sur les formes complètes. Pour beaucoup d'entre elles, la mesure des dimensions et des proportions des vases n'intervient que pour le premier échelon de la classification, les critères ensuite pris en compte étant d'ordre morphologique (Tuffreau-Libre 1980 ; Balfet, Fauvet-Berthelot, Monzon 1989 : 7 ; Laubenheimer 1990 ; Barral, Luginbühl 1994 : 206 ; Claude, Munoz 1995 ; Dufaÿ, Barat, Raux 1997 ; Faure-Boucharlat dir. 1996). Seul le code pour l'analyse des formes de poteries mis en place par J.-C. Gardin préconise de multiples prises de mesure à chaque nouvel échelon de la classification (Gardin 1985 ; méthode déjà mise en œuvre par Leenhardt 1969).

La classification basée sur les dimensions des vases apparaît fréquemment comme plus objective, car le problème de la fonction du vase n'intervient pas dans son attribution à un type ou à un autre, celui-ci ne se posant que lors de l'analyse de l'assemblage céramique. Ainsi un vase haut à ouverture étroite doté d'une anse et d'un bec verseur portera-t-il toujours la même dénomination et la même indexation dans toutes les études quand bien même il aurait été employé comme pichet sur un site et comme bouilloire sur un autre. Cet avantage apparaît comme une lacune pour certains chercheurs, qui regrettent que ce type de classification n'apporte aucune information sur la « connaissance des céramiques, tant du point de vue de la fonction que de celui de la typo-chronologie ou de la détermination de leur origine » (Desbat 2005 : 46). On pourrait cependant objecter que la typologie des formes ne permet pas à elle seule d'établir l'origine des vases sans croiser avec la classification des groupes techniques ; l'étude menée à La Boissière-École a en outre montré que, dans le cas de mobilier issu de contextes de production, ce type de classification permettait de cerner la fonction de récipients de même profil mais de contenance différente (Dufaÿ, Barat, Raux 1997 : 122). Enfin, la principale incertitude relative à une telle typologie concerne le bord fragmenté lorsqu'il n'est pas assez suggestif pour pouvoir être attribué à un type précis.

1.3.4. Codification alphanumérique ou numérique ?

Le choix de la codification des classes et des types, c'est-à-dire une indexation alphanumérique ou numérique, témoigne fréquemment du degré de hiérarchisation et de précision donné à la typologie.

On ne reviendra pas sur les écueils des typologies mises en place anciennement, c'est-à-dire celles des céramiques fines comme les sigillées, établies dans l'ordre d'apparition des formes. Celles-ci sont numérotées et leurs variantes sont indexées au moyen d'une lettre minuscule. Il a été remarqué plus haut que ce système à faible degré de hiérarchisation était relativement fermé à l'ajout de nouvelles formes, puisque ce cas exigeait soit une renumérotation des profils, soit une indexation de la forme par l'ajout des initiales de l'inventeur. Face à cette difficulté, des systèmes hiérarchiques ouverts ont été favorisés dans les classifications plus récentes.

Les typologies employant une codification alphanumérique ne comportent fréquemment qu'un nombre restreint de subdivisions, souvent limitées à trois (Cathma 1993 ; DICOCER : Py dir. 1993 ;

Pelletier, Vallauri 1994 ; Barral, Luginbühl 1994 ; Luginbühl 1996 ; Châtelet 2002 ; Husi dir. 2003 ; dir. 2013). Cette hiérarchisation restreinte est le principal avantage de ce type de codification, plus simple et plus aisé à retenir. Elle oblige également à écarter ce qui relève de l'ordre de l'anecdotique pour ne retenir que les critères morphologiques qui discriminent concrètement deux types distincts. Le risque est toutefois de regrouper au sein d'une même variante plusieurs profils divers dont l'évolution ou la succession dans le temps pourrait être lissée. Un autre inconvénient tient dans l'ambiguïté du vocabulaire et le manque de consensus dans les termes employés. Pour les formes génériques désignées par une lettre, par exemple, la lettre est en effet différente selon la typologie, au mieux selon la région⁷¹. Pour les typologies ayant adopté l'appellation explicite de la forme, le vocabulaire employé peut parfois devenir ambigu, notamment en ce qui concerne les pichets et les cruches, les coupes et les bols ou bien encore les assiettes et les écuelles, les deux termes pouvant signifier le même vase ou au contraire deux récipients distincts.

Les typologies employant un code chiffré sont peut-être moins fréquentes que les précédentes (Morel 1981 ; Faure-Boucharlat dir. 1996 ; Séguier 1996 ; Dufaÿ, Barat, Raux 1997 ; Sellès 2001). La plupart sont d'ailleurs celles qui ont été établies à partir de critères métrologiques. La lettre qui correspondait précédemment à la forme générique devient ici un chiffre, suivi par une série d'autres chiffres qui se déclinent en centaines pour les types, en dizaines pour les variantes. Les problèmes liés aux termes et au vocabulaire employés ne se posent plus ici, mais ils réapparaîtront néanmoins au moment de la définition des différents types. Contrairement à la codification alphanumérique, limitant inévitablement les variantes à 26, l'emploi des chiffres permet de créer une infinité de variantes et de sous-variantes sans complexifier la forme du code. Le risque est toutefois la multiplication à outrance des sous-groupes : en effet, on rencontre fréquemment des typologies à quatre échelons hiérarchiques (Faure-Boucharlat dir. 1996 ; Dufaÿ, Barat, Raux 1997 ; Sellès 2001), voire à six (Morel 1981). La longueur du code devient alors illisible et difficile à mémoriser. H. Sellès convenait ainsi que « la construction d'une typologie ouverte a comme inconvénient majeur la longueur du code numérique, mais, une fois retenus les principes du codage, ses possibilités d'évolution contrebalancent l'apparente complexité initiale » (Sellès 2001 : 8).

1.4. Pour conclure sur la typologie : une absence de consensus ?

De l'ensemble des travaux existants, il ressort qu'aucune typologie ne semble être privilégiée en fonction de la chronologie des céramiques étudiées, les différents choix opérés dépendant surtout de la conception que les chercheurs ont de leur approche méthodologique. Deux points semblent faire consensus. Le premier est que ce qui importe dans la mise en œuvre d'une typologie est qu'elle soit ouverte, hiérarchisée et lisible ; le choix d'une typologie établie à partir des bords ou des formes complètes semble aussi bien dépendre du mobilier disponible que d'un parti pris du chercheur. Le second point admis par le plus grand nombre est que les typologies doivent désormais intégrer l'ensemble des catégories céramiques devant être caractérisées et non plus un seul type.

Les divergences concernent davantage les critères pris en compte dans la détermination des principales formes de la typologie (critères fonctionnels, morphologiques ou métrologiques), ainsi que le

⁷¹ Par exemple, pour les uns les pots sont codifiés « A » (choix effectué par les chercheurs méridionaux par exemple : Cathma 1993 ; Py dir. 1993 ; Pelletier, Vallauri 1994), pour les autres ce sera « O » en référence à l'*olla* (choix opéré pour les céramiques médiévales parisiennes : Nicourt 1986), tandis que le « A » correspondra aux assiettes dans une autre région (comme c'est le cas pour les céramiques de Bibracte : Luginbühl 1996 : 197).

mode de codification des classes hiérarchiques. Concernant le premier aspect, des désaccords demeurent pour ce qui concerne les typologies établies sur les critères métrologiques (Desbat, Schmitt 2011 : 44-46), principalement parce que celles-ci ne peuvent être appliquées qu'à partir de formes complètes et qu'elles conduisent parfois à une codification numérique complexe. Or, il se trouve qu'une très grande majorité des classifications basées sur d'autres critères (morphologiques et fonctionnels) privilégient les formes complètes et se heurtent au même problème, qui est celui de l'incertitude dans l'attribution des éléments fragmentaires à une forme précise. Aucune des trois méthodes ne permettra de dépasser cette difficulté en raison de l'état même du mobilier analysé, plus souvent constitué de tessons que de vases entiers et caractérisé, en dehors des céramiques moulées produites en grandes quantités, par des variations constantes dans leur profil. La réalité du mobilier disponible, fragmenté et dont la fonction est parfois incertaine, rend illusoire, de mon point de vue, la possibilité d'aboutir à une typologie dont les différents types de vases auraient des définitions univoques.

Ainsi, il ressort qu'aucun répertoire ne pourra éviter l'écueil de l'incertitude dans l'attribution des formes. Selon moi, la classification par les mesures des vases est celle qui apparaît ici comme la plus objective ; l'objectivité pouvant être une solution face aux risques d'erreurs d'interprétation fonctionnelle. Concernant la codification à adopter, la diversité des systèmes représentés dans le DICOCER montre qu'il est possible de s'adapter à toutes les méthodes (Py dir. 1993), l'écueil à éviter étant celui de la multiplication des critères discriminants et des échelons hiérarchiques.

2. Choix méthodologiques opérés

Dans le cas présent, la difficulté résidait dans la mise en œuvre d'un protocole applicable aussi bien aux céramiques tardo-antiques qu'alto-médiévales et qui permettrait de répondre aux questions posées en introduction. L'idée est non pas de proposer une nouvelle méthodologie qui s'ajouterait à celles déjà mises en place par les recherches actuelles, mais de s'intégrer à la recherche nationale en adoptant un langage commun permettant la comparaison des données à l'échelle locale comme extrarégionale.

La méthodologie appliquée ici reprend d'une part les principes établis par P. Husi dans le cadre de sa thèse sur la céramique médiévale et moderne de Tours (Husi 1994), conduisant à la caractérisation des groupes techniques puis à la détermination des catégories céramiques. D'autre part, elle reprend l'approche métrologique (à partir des formes complètes du corpus), à l'image de celle appliquée aux céramiques antiques de La Boissière-École (Dufaÿ, Barat, Raux 1997), et qui permet l'établissement d'un catalogue typologique. Le croisement du répertoire de formes avec les groupes techniques débouche sur la réalisation d'une typologie des catégories céramiques.

2.1. Caractérisation des groupes techniques (GT)

La détermination des céramiques par leur seul traitement de surface, comme cela a pendant longtemps prévalu dans les études céramologiques antiques, ne permet pas d'identifier les différentes pâtes composant une même catégorie céramique ni de cerner la répartition de ces pâtes au sein d'un territoire donné. C'est pourquoi avant d'être classés dans une catégorie céramique, les récipients doivent être caractérisés par la pâte dans laquelle ils sont façonnés, c'est-à-dire par leur groupe technique. Les

pâtes différenciées sont supposées être de composition et d'origine différentes, mais seules des analyses physico-chimiques permettraient de confirmer ce postulat.

Ainsi, la définition du « groupe technique », telle qu'elle est proposée par les membres du projet collectif de recherches sur *La céramique médiévale dans la vallée de la Loire moyenne* (Husi dir. 2003), est la suivante : le « groupe technique » doit être compris comme un ensemble de pâtes attestées ou supposées être de provenance locale. Un même groupe technique peut être identifié sur plusieurs sites différents, on parle alors de groupe technique générique. Ce dernier traduit un mode de fabrication semblable, mais les éléments qui le constituent ne proviennent pas nécessairement d'une même production *stricto sensu* (*ibid.* : 12).

2.1.1. Objectifs

La détermination des groupes techniques n'est qu'une étape dans la réflexion. Si elle doit conduire en premier lieu à une meilleure caractérisation des catégories céramiques, elle doit également permettre d'aborder un certain nombre de questionnements relatifs à l'organisation de la production au sein du territoire arverne. L'un des premiers objectifs est de répondre au problème chronologique posé par les catégories céramiques recensées sur une longue période : il s'agira de voir si, pour une même catégorie céramique, un changement dans la composition des pâtes employées s'observe au fil du temps, et ainsi de s'interroger sur les traditions de fabrication de la cité arverne. D'autres questionnements concernent la répartition géographique des différentes pâtes identifiées au sein de la cité arverne : la confrontation de la carte obtenue avec celle de la répartition des formes des récipients doit permettre de cerner la diffusion des céramiques au sein du territoire.

En revanche, la rareté des lieux de production connus en Auvergne n'a pas permis la comparaison des pâtes céramiques issues d'ateliers avec celles provenant des sites de consommation, limitant de fait la mise en évidence des aires de diffusion des différents lieux de fabrication. Les quelques sites de production recensés pour le haut Moyen Âge (les Boudets et les ateliers de l'impasse Boudonnet à Lezoux) sont en cours d'étude dans le cadre du PAS *Habitat rural du Moyen Âge en Auvergne* (conduit par S. Gaime et J. Charmaillaux) et les groupes techniques des céramiques produites, en phase de détermination par A. Horry et S. Guyot, n'ont donc pu être pris en compte dans le présent travail. La détermination de l'origine des céramiques n'est donc pas l'un des principaux objectifs de la caractérisation des groupes techniques.

L'approche par groupes techniques correspond ainsi à l'échelle d'analyse la plus petite qui soit, l'étude par catégories céramiques restant la plus courante et la plus aisée à utiliser. En fonction des questions posées, l'une ou l'autre de ces approches sera employée.

2.1.2. Caractérisation microscopique et macroscopique

La caractérisation des groupes techniques passe par l'observation de la pâte sur cassure fraîche. La détermination des éléments discriminants se fait au niveau macroscopique, à la loupe binoculaire puis à l'œil nu.

Les trois premiers critères déterminent les grands ensembles de groupes techniques (nommés classes) en fonction de la nature, la finesse et la cuisson de leur argile (fig. 46) :

- la nature de la matrice argileuse : sableuse, kaolinitique ou calcaire. La détermination des pâtes calcaires et des pâtes kaolinitiques est parfois délicate. Les pâtes calcaires ont, en théorie, une teneur en chaux supérieure à 6 ou 8 % (Picon 2002a : 144). Ce taux étant difficile à percevoir à l'œil nu, les pâtes calcaires ont été déterminées en fonction de leur pulvérulence et de la texture « savonneuse » qui caractérisent généralement ce type d'argile. Les pâtes kaolinitiques ont essentiellement été déterminées par leur couleur blanchâtre ou gris pâle et par leur faible teneur en éléments siliceux. On note également la présence de pâtes kaolinitiques à cœur rouge ou kaki.

- la nature, la taille et la fréquence des inclusions : celles-ci permettent de déterminer la finesse ou la grossièreté de la pâte, réparties sur une échelle de trois échelons : les pâtes fines, semi-fines et grossières.

- le mode de cuisson (tel qu'il a été défini par M. Picon ; Picon 1973 ; 2002a). Par commodité, il a été choisi de ne pas mélanger les différents modes de cuisson au sein d'une même classe de pâte, mais de les distinguer dès les premiers temps du tri : mode oxydant (mode A : cuisson réductrice, post-cuisson oxydante), mode réducteur (mode B : cuisson réductrice, post-cuisson réductrice), mode C (sigillées ; cuisson et post-cuisson oxydantes).

Les classes ainsi établies sont numérotées de 1 à n afin de faciliter les ajouts postérieurs (classe 1 : céramique fine kaolinitique, classe 2 : pâte semi-fine kaolinitique, ..., classe 9 : céramique semi-fine sableuse cuite en mode A, etc.). Ces classes sont dans un premier temps triées en fonction de leur mode de cuisson, puis ont ensuite été numérotées dans l'ordre de leur apparition.

Les classes sont ensuite subdivisées (groupes techniques GT 1.1, GT 1.2, GT 2.1, etc.), selon deux critères (fig. 46) :

- le traitement de surface observable sur l'ensemble des parois externe et interne : surface laissée brute, lissage, lustrage, engobage, etc. Concernant le lissage et le lustrage, seuls les traitements affirmés et observés sur la majeure partie de la surface ont été retenus. Lorsque la présence du lissage ou du lustrage n'est pas certaine (disparition possible suite à l'usure du tesson ou à l'utilisation du récipient), le tesson concerné est classé parmi les surfaces brutes.

- le mode de façonnage : tournage, modelage ou moulage. La technique mixte (par exemple : pot modelé dont le bord est fini au tour) a été incluse au modelage. Celle-ci n'est généralement perceptible que sur les vases complets, son identification n'étant pas toujours assurée lorsqu'on ne dispose que du fond (modelé) ou du bord (alors attribué au tournage). Lorsque cela est possible, la distinction entre modelage et technique mixte est néanmoins précisée.

Les groupes techniques sont caractérisés pour chaque site étudié (cf. annexe 2). Un même groupe technique peut être attesté sur plusieurs sites différents, ce qui ne veut pas dire qu'il s'agisse de la même production, mais que les céramiques concernées sont produites selon la même tradition de fabrication et que leurs pâtes ont les mêmes caractéristiques. Tous les groupes recensés sont intégrés au tessonnier de référence.

2.1.3. Remarques et retour sur la méthode

La principale limite d'une telle classification réside dans le mode même de caractérisation des groupes techniques, à savoir l'observation du tesson au niveau macroscopique sur une cassure fraîche de longueur limitée. Même si les pâtes sont en partie déterminées par observation à la loupe binoculaire, le choix de l'élément discriminant d'un groupe technique repose en partie sur la subjectivité du céramologue, celle-ci pouvant entraîner la multiplication excessive des groupes techniques ou, au contraire, la réunion de pâtes visuellement proches mais pourtant dissemblables dans leur composition. Seule l'analyse physico-chimique des groupes techniques permettrait la validation de leur classification, en déterminant les composants chimiques des pâtes céramiques et en mettant en évidence ceux qui constituent des éléments discriminants. Ces analyses, coûteuses et lourdes à mettre en œuvre, n'ont cependant pas été entreprises dans le cadre de ce travail qui exigeait avant tout l'établissement d'une première classification des céramiques sur la base de leur observation macroscopique. Aussi l'attention a-t-elle porté sur l'identification de la présence ou de l'absence d'inclusions et de leurs caractéristiques morphologiques (couleur, taille, forme), faute des connaissances personnelles nécessaires permettant de les identifier de manière nominative. Ainsi, 70 groupes techniques ont ainsi été distingués. Si ce nombre paraît élevé, il traduit la longue période abordée (près de cinq siècles), caractérisée par des productions diversifiées et par des modes de fabrication en évolution.

On rappellera également la difficulté à identifier les pâtes calcaires (qui ne comptent qu'un seul groupe technique générique – le GT 03), mais aussi, parfois, les pâtes kaolinitiques. Celles-ci sont parfois très chargées en éléments siliceux, ce qui tend à les confondre avec certaines pâtes sableuses. De plus, l'attribution d'un tesson à un groupe technique est dépendante de son état de conservation, en particulier de l'altération du traitement de surface.

2.2. Regroupement en catégories céramiques

Les groupes techniques présentant une similitude dans la densité de la matrice argileuse, dans le mode de cuisson et dans le traitement de surface sont rassemblés au sein de catégories céramiques cohérentes, réparties entre les céramiques fines et les céramiques communes. Les catégories céramiques sont le reflet des productions utilisées dans un espace donné, elles doivent donc être techniquement homogènes et posséder un répertoire formel cohérent (Marot 2007 : 110).

2.2.1. « Céramiques fines » et « céramiques communes »

La discrimination des « céramiques fines » et des « céramiques communes » n'est pas toujours évidente (Trescarte 2013). Dans une acception générale (Desbat 2011 : 131-132), les céramiques fines correspondent à la vaisselle de table et sont composées de récipients généralement décorés et enduits d'un revêtement argileux et, de ce fait, font l'objet d'un commerce à large diffusion (par exemple la sigillée). *A contrario*, la céramique commune est une vaisselle destinée à la préparation des mets ainsi qu'à leur service ; elle n'est que peu ou pas décorée et correspond généralement à des productions locales à faible diffusion, exception faite, pour l'Antiquité, des céramiques africaines de cuisine et des céramiques à vernis rouge pompéien. Les études récentes montrent cependant que ce schéma doit désormais être nuancé : d'une part la répartition céramiques fines/communes reste théorique et ne coïncide pas

nécessairement avec la distinction récipients de table/de cuisine (Trescarte 2013 : 191), d'autre part leur distribution géographique montre que les céramiques « communes », ou culinaires, peuvent connaître une plus vaste diffusion que l'échelle locale, à l'instar des céramiques de table (Varenes *et al.* 2014). Si, pour les trois premiers siècles de notre ère, la grande diversité du vaisselier et l'existence de productions dévolues à un vaisselier particulier ont, pendant un temps, facilité la distinction entre céramiques fines et céramiques communes, il apparaît aujourd'hui qu'une telle approche binaire est réductrice et reste difficile à appliquer. Cet écueil est également prégnant pour les périodes de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge, durant lesquelles les productions céramiques et les répertoires perdent en diversité (Batigne-Vallet 1999 : 45 ; Lefèvre, Mahé 2004 : 106-107 ; Verhaeghe 2006 : 395).

Distinguer les « céramiques communes » des « céramiques fines » à partir de critères techniques uniquement afin d'être plus descriptif qu'interprétatif (quantité d'inclusions et densité de la pâte) conduit à obtenir deux familles de céramiques qui ne sont représentatives d'aucun vaisselier. Leur analyse statistique ne permet alors aucune interprétation sur l'évolution des pratiques liées à la table et à la cuisine et, de fait, n'est plus guère justifiée (Chabert 2013 : 281). Dans le cadre de la thèse, les « céramiques communes » et les « céramiques fines » ont donc été déterminées en fonction de critères techniques et fonctionnels. Parmi les premiers, le traitement de surface n'a pas été retenu comme élément discriminant, car il est observé aussi bien sur les céramiques de table que de cuisine.

Ainsi, les céramiques fines correspondent aux éléments à matrice argileuse dense contenant très peu d'inclusions (parfois invisibles à l'œil nu), et dont le répertoire morphologique se compose en grande majorité de vaisselle de table et de peu de vases servant à la préparation des plats, au service ou au conditionnement. De leur côté, les céramiques communes ont une pâte ne présentant pas une finesse notable (pâtes semi-fines à grossières) et rassemblent des récipients servant principalement à la confection des repas ou au stockage, mais pas uniquement, la présence de vases de table n'étant pas exclue.

2.2.2. Dénomination des catégories céramiques

Les catégories céramiques sont abrégées par des sigles que j'ai souhaité les plus explicites possible, selon la formule proposée dans le DICOCER (Py dir. 1993). Une grande majorité des noms et des sigles a dû être créée (voire recrée) afin de garantir un maximum de cohérence dans les appellations.

Durant les premiers temps de cette recherche, les dénominations des catégories céramiques incluaient la mention de la nature argileuse (Chabert 2013), sur le modèle appliqué par E. Marot (Marot 2007). Les céramiques gris bleuté lissées à pâte kaolinitique étaient ainsi désignées par le terme Kaol-GLI.B, celles à pâte sableuse Sab-GLI.B, etc. L'inconvénient d'une telle classification est la multiplication des catégories, rendant l'analyse des données complexe et les représentations graphiques des ensembles moins lisibles. Par la suite, la mention de la nature de la pâte a donc été supprimée des appellations et des sigles, celle-ci apparaissant à l'échelle du groupe technique seulement (tabl. 18).

Concernant le choix des appellations et des sigles, il a été décidé d'une part d'attribuer un nom spécifique aux céramiques de la fin de l'Antiquité, afin d'éviter toute confusion d'ordre chronologique à la lecture de ces appellations, et d'autre part de disposer d'une série de catégories dont les noms et les codes sont uniformisés et suivent une logique aisément compréhensible par le lecteur.

Quelques dénominations et codes avaient été établis dans les années 1990 par P. Bet et R. Delage lors de l'élaboration du protocole d'inventaire des céramiques de Lezoux (Bet, Delage 1996 : 278-279). Ceux-ci ne sont néanmoins que peu utilisés par les céramologues régionaux qui préfèrent l'emploi des appellations courantes des catégories, voire leurs abréviations, plus lisibles et explicites (par exemple : « commune claire », « micacée », « commune grise polie » ; étude A. Wittmann dans Alfonso, Blaizot dir. 2004 : 125). La tentative, au début de la thèse, de trouver un compromis entre la création de nouveaux sigles fonctionnels et évocateurs et le maintien des codes et des dénominations préexistantes n'a pas débouché sur un système concluant. Avec une meilleure connaissance des catégories céramiques permise par les études des ensembles, un décalage est rapidement apparu entre les appellations préexistantes et ce qui ressortait comme caractéristique de ces productions. C'est notamment le cas de la céramique gris bleuté lissée et de la céramique à engobe blanc et décor ocre. La première, dénommée « céramique grise enfumée non vernie – DS.C.C » à la fin des années 1960 (Vertet, Picon, Vichy 1970 ; Vertet *et al.* 1969-1970), puis, dans les années 1990, « céramique grise lissée à coloration gris bleu à noire – LG », voire LG4 dans le langage régional courant (Bet, Delage 1996 : 279), devient la « céramique fine grise lissée – CFG lissée » des VI^e et VII^e siècles (Guyot 2003). Aucune de ces appellations n'aura été retenue ici. Le sigle « LG » est en effet peu explicite et « LG4 » est réducteur chronologiquement puisque le « 4 » désignait le siècle de production, or il est désormais acquis que cette céramique est encore utilisée postérieurement au IV^e siècle. La dénomination « céramique fine grise lissée – CFG lissée » regroupe quant à elle l'ensemble des céramiques grises dont la chronologie se place au VI^e siècle au plus tôt, qu'elles soient dotées d'une teinte bleutée/noire ou non. La nécessité de créer une nouvelle appellation agrémentée d'un nouveau sigle est ainsi rapidement apparue afin d'individualiser les éléments à coloration gris bleuté (GRI.BLE.LIS) des autres céramiques grises lissées (GRI.LIS) et mettre en avant d'éventuelles particularités techniques et morphologiques. Les mêmes difficultés ont été rencontrées pour la céramique à engobe blanc et décor ocre (ENG.BO). Désignée de prime abord comme « céramique peinte sur fond d'engobe blanc », abrégée « F » (Vertet, Picon, Vichy 1970 : 244), celle-ci a ensuite été nommée « céramique à engobe blanc cassé » et accompagnée du sigle « CP » (Bet, Delage 1996 : 278). Ce dernier est repris dans les travaux ultérieurs, on retrouve soit « CP4 » soit « CPT » (« céramique peinte tardive » ; Vallat 2002, Guyot 2003). Le caractère peint de cette catégorie se rapporte aux décors se développant en surface. Or, la mise en évidence d'une autre catégorie céramique décorée de motifs peints (la céramique à engobe rouge et décor blanc – ENG.RB) a conduit à la création d'une nouvelle dénomination afin de distinguer clairement ces deux productions.

Pour d'autres catégories enfin, le parti pris a été de proposer une nouvelle dénomination afin de distinguer les céramiques tardo-antiques de certaines productions dont le sigle revêtait une signification chronologique. C'est notamment le cas des céramiques à engobe blanc du Haut-Empire, désignées par le sigle CB, que j'ai souhaité distinguer des productions plus tardives (nommées ENG.BL), les caractéristiques techniques divergeant d'une période à l'autre.

Quelques sigles figurant dans la classification des céramiques de Lezoux ont néanmoins été repris (Bet, Delage 1996), par exemple « ENG » pour la céramique à engobe orangé et « SBR » pour la céramique commune sombre.

2.3. Construction du répertoire de formes

Hormis pour la sigillée (Bet, Wittmann 1995 ; Bet, Delor 2000), la *terra nigra* (Menez 1989) et quelques catégories de céramiques fines (céramiques à parois fines engobées et céramiques

métallescentes ; Bet, Gras 1999), on ne dispose en Auvergne d'aucune typologie publiée des céramiques antiques et médiévales⁷². Un répertoire morphologique des céramiques médiévales est néanmoins en cours de réalisation dans le cadre du PAS *Habitat rural du Moyen Âge en Auvergne* coordonné par J. Charmoillaux et S. Gaime. Le besoin d'établir une typologie des céramiques de l'Antiquité tardive et ouverte aux céramiques du haut Moyen Âge s'est donc rapidement fait sentir.

Au vu du bilan bibliographique préalablement effectué (cf. *supra*, 1.3), la typologie à construire doit répondre aux trois impératifs suivants : être ouverte, hiérarchisée et lisible. La possibilité d'intégrer ultérieurement de nouvelles formes au répertoire est d'autant plus cruciale que la typologie proposée ici constitue un premier travail, une première proposition de classification qui devra être complétée, précisée, voire amendée, au fil des découvertes à venir. Deux objectifs ont déterminé le choix de la typologie à adopter. D'une part, le répertoire ne devait pas présumer de la fonction des récipients, celle-ci ne devant être déduite qu'après un premier classement. Ce parti pris s'est avéré nécessaire du fait de la fréquente incertitude quant à la fonction d'un vase dont on ne retrouve bien souvent que le bord. D'autre part, la classification devait être commune à l'ensemble des catégories céramiques ne disposant pas de typologie, c'est-à-dire toutes les catégories sauf celles de la sigillée lezovienne, des importations (autres sigillées, dérivée de sigillée paléochrétienne, céramique décorée à l'éponge) et des amphores.

2.3.1. Méthode employée

Dans un premier temps, le répertoire était basé sur des éléments fragmentaires principalement et le choix de la forme du répertoire s'est porté sur la méthode mise en place par P. Husi (Husi 1994) et appliquée par les membres du réseau Iceramm (cf. *supra* ; Chabert 2013 : 281-282). Or, comme cela a été abordé plus haut, dès le premier échelon hiérarchique du répertoire, les termes utilisés présumaient en fait à l'avance de la fonction des vases répertoriés, ce qui ne correspondait plus au souhait d'avoir une première classification basée sur des critères neutres. Parallèlement à ce constat, l'intégration tardive à l'étude des vases complets de la nécropole de Maison Blanche a remis en question le premier classement typologique, alors essentiellement basé sur des bords fragmentaires. La présence de formes complètes permettait en effet de proposer une typologie plus précise et a conduit à modifier les critères qui discriminaient les grandes classes formelles⁷³.

Une classification plus neutre dans sa terminologie a ainsi été privilégiée, basée sur la mesure des vases, à l'image de celle mise en place à La Boissière-École (cf. *supra*, 1.3.3), mais en l'adaptant à la réalité de notre matériel d'étude, notamment pour permettre l'intégration des éléments fragmentaires. De plus, comme certains céramologues antiquisants locaux ainsi que ceux des régions voisines utilisent également ce système, ce choix était susceptible de faciliter les correspondances entre les répertoires. En effet, le premier échelon de classification étant basé sur la géométrie des vases, les différentes classes qui en découlent sont dès lors identiques pour toutes les typologies régionales appliquant cette méthode.

⁷² La thèse de S. Guyot sur les céramiques médiévales de Basse-Auvergne est toutefois en cours de publication.

⁷³ L'étude morphologique des vases de Pardines a montré que si ces derniers sont de dimensions inférieures, ils possèdent des modules de fabrication semblables à ceux des vases retrouvés en contexte d'habitation, autorisant la prise en compte des céramiques issues de contextes funéraires dans l'établissement du répertoire des formes (cf. chap. 7, 3.1.1.).

Principes méthodologiques

La classification proposée est basée en premier lieu sur la mesure des vases puis, pour les subdivisions suivantes, sur la morphologie des récipients. Elle se veut de prime abord neutre dans sa terminologie puisqu'elle utilise un code numérique et débouche sur une analyse fonctionnelle des vases ; elle répond ainsi aux deux objectifs fixés en amont. Une analyse métrologique aussi poussée que celle réalisée sur le mobilier de La Boissière-École ne peut bien évidemment pas être entreprise ici, puisque celle-ci s'appliquait à du mobilier issu de contextes de production, absents des ensembles étudiés dans le cadre de la thèse, et doit donc être adaptée au matériel disponible. La mise en place d'un tel catalogue typologique à partir de céramiques issues de contextes de consommation et de contextes funéraires a de plus été démontrée dans le cadre de plusieurs études (Marot 2007 : 569 ; Alfonso, Blaizot dir. 2004 : 124-136). Il était alors pertinent de l'appliquer aux céramiques arvernes tardo-antiques et alto-médiévales.

Adaptation au matériel d'étude

La méthode mise en place ici n'est ainsi pas aussi complexe que celle de La Boissière-École. Le nombre de niveaux hiérarchiques a été limité à trois, au lieu des quatre initiaux, afin de ne pas multiplier exagérément les variantes et les sous-variantes risquant de rendre inutilisable la classification obtenue. Ces trois échelons hiérarchiques sont : les groupes typologiques, qui se déclinent en diverses formes génériques, elles-mêmes subdivisées en plusieurs types, à l'instar des systèmes utilisés par les classifications morphologiques (Cathma 1993 ; Py dir. 1993 ; Husi dir. 2003 ; dir. 2013).

La restriction à trois échelons hiérarchiques facilite par ailleurs la lecture du code numérique, la difficulté de lecture et de mémorisation étant des reproches fréquemment faits à ce type de codification (cf. *supra*, 1.3.4). Dans ce but, un tiret permet de dissocier visuellement le groupe typologique de la forme générique (par exemple « 4-101 » et non pas « 4101 » comme dans Sellès 2001 par exemple). Enfin, ce code est essentiellement employé dans les tableaux de quantification. Dans le texte et dans les graphiques, la forme est nommée explicitement avec son code entre parenthèses, ce qui facilite sa mémorisation ainsi que la lecture (par exemple : « pot à bord en bandeau (pot 4-101) »).

La classification est en premier lieu basée sur les formes complètes, puis sur les bords. Le critère métrologique a pour cela été limité au premier échelon hiérarchique. Les deux autres subdivisions sont quant à elles soumises à des critères morphologiques, permettant l'intégration des éléments fragmentaires. Parmi ces derniers, seuls les bords suffisamment suggestifs pour être inclus dans la typologie ont été pris en compte tandis que les éléments trop fragmentés ont été traités séparément.

2.3.2. Fonctionnement du répertoire de formes

Le répertoire est réalisé à partir des formes recensées dans les études de la thèse. À cela ont été ajoutées les formes inédites provenant des fours de potiers du site de la ZAC de l'Enclos de Lezoux (annexe 3) ainsi que celles de la nécropole de Maison Blanche de Pardines dont la sépulture d'appartenance n'a pu être déterminée et qui ont donc été considérées hors contexte.

Le répertoire de formes est élaboré indépendamment des groupes techniques et des catégories céramiques. Une même forme peut ainsi se retrouver au sein de différents groupes techniques et de différentes catégories céramiques, ce qui permet d'évaluer la fréquence d'une forme ou d'une production,

la fréquence de son utilisation ainsi que sa pérennité dans le temps. Il s'agit d'une typologie ouverte autorisant l'intégration de nouveaux éléments. Aucun décalage dans le catalogue n'est fait par cet ajout, l'appellation d'une forme ne changeant plus une fois qu'elle lui est attribuée.

Le postulat de départ de cette approche est qu'un vase ayant été créé dans un but fonctionnel, ses dimensions, son volume, et donc son profil dépendent de sa(ses) fonction(s). Le premier échelon de classification correspond donc à la géométrie des vases. Il se répartit en sept groupes typologiques, chiffrés de 1 à 7, correspondant aux grandes catégories de formes ouvertes et de formes fermées (tabl. 19). La classification se ramifie ensuite en deux autres subdivisions seulement, définies en fonction de critères morphologiques : les formes génériques qui rassemblent les récipients à caractéristiques morphologiques communes, puis les types distingués par la variation des lèvres, des fonds et par la présence d'éléments additionnels tels que les becs verseurs, les anses.

Les groupes typologiques

Les six premiers groupes reprennent les classes typologiques établies à La Boissière-École (Dufaÿ, Barat, Raux 1997 : 165). Ils correspondent aux : 1 – formes basses plates, ouvertes ; 2 – formes basses creuses, ouvertes ; 3 – formes hautes à ouverture large, sans col ; 4 – formes hautes à ouverture large, avec col ; 5 – formes hautes à ouverture étroite ; 6 – autre vaisselle. Le groupe 7 a été réservé aux couvercles (tabl. 19). Les décors ont fait l'objet d'une classification propre.

Au sein des groupes, le panel des appellations des formes a été limité aux termes suivants : pot, cruche/pichet, bouteille, gobelet, plat/assiette, coupe/jatte, mortier et marmite.

Le groupe 1 rassemble les assiettes et les plats. Le terme assiette n'est pas employé selon son acception moderne, mais il est utilisé ici afin de distinguer les récipients de petites tailles de ceux de grandes dimensions. L'assiette est ainsi un récipient peu profond aux parois évasées ou galbées, doté ou non d'un marli. Elle est employée dans le service et la consommation des aliments. Le plat est morphologiquement semblable à l'assiette, mais possède de plus grandes dimensions. Certains plats/assiettes sont également des récipients à cuire et peuvent alors être dotés de trois pieds ou d'un manche (poêle) ou bien posséder une panse carénée.

Le groupe 2 réunit les coupes, les bols, les jattes, les marmites et les mortiers. Il est parfois difficile de distinguer les coupes des bols et des jattes, les proportions et les profils pouvant être proches. Les coupes et les bols serviraient préférentiellement à la consommation individuelle de liquides (soupes ou potages), voire de préparations pâteuses (purées, bouillies), mais l'utilisation lors de la préparation des mets n'est pas exclue pour autant, dans le cas de coupes de grands modules par exemple. La jatte sert avant tout à la préparation des plats, mais peut également être employée au service de table. La marmite est un récipient polyvalent dédié à la cuisson des préparations ; elle permet aussi bien de faire revenir la viande ou les légumes que de faire mijoter les aliments dans une sauce ou un bouillon, ou encore de les cuire à l'étouffée. Elle est directement placée sur les braises grâce à ses trois petits pieds et la lèvre est généralement façonnée de manière à recevoir un couvercle. Le mortier, enfin, est employé au broyage des ingrédients au moyen d'un pilon, ainsi qu'à leur malaxage, l'aménagement d'un élément verseur au niveau de la lèvre permettant de transvaser la bouillie obtenue ; ce dernier n'est toutefois pas systématiquement présent.

Le groupe 3 rassemble les récipients fermés sans col de type pots et les gobelets. Les pots réunissent les vases hauts fermés à ouverture plutôt large. La panse est ovoïde ou globulaire, la lèvre est plus ou moins déversée. Ces récipients peuvent être employés pour la cuisson, la conservation et le transport des denrées. On peut supposer que les vases de plus petits modules sont plutôt employés pour faire cuire les aliments, tandis que ceux de grandes tailles servent au conditionnement et au stockage. Les gobelets sont quant à eux des récipients individuels appartenant au service de la boisson. Ils peuvent être munis d'une anse.

On retrouve les pots ainsi que des gobelets au sein du groupe 4, mais ils sont ici dotés d'un col contrairement aux éléments du groupe 3. On compte également des cruches à large ouverture. Distinguer cruche et pichet ne va pas toujours de soi. Dans l'absolu, la cruche servirait à puiser, transporter et stocker les boissons ou l'eau dans les habitations et pourrait contenir plusieurs litres. Le pichet, qualifié de « petite cruche à anse et à bec » dans le dictionnaire Larousse 2008, serait quant à lui de plus petite contenance et prendrait le relai de la cruche lors du service à table. Tous deux peuvent être munis d'un bec verseur et d'une anse.

Le groupe 5 réunit les bouteilles et les cruches ou pichets à ouverture étroite, ainsi que les amphorettes de production supposée régionale. Les bouteilles sont caractérisées par un goulot étroit ; elles sont employées pour le service de la boisson, parfois pour son stockage, et sont généralement munies de deux anses, contrairement aux cruches et aux pichets.

Le groupe 6 concerne les autres récipients ne prenant place dans aucun des groupes typologiques précédents, tels que les tonnelets ou les vases miniatures.

Le groupe 7 rassemble les couvercles, qui sont dans l'ensemble peu nombreux.

Enfin, les *dolia* sont recensés dans certains des ensembles étudiés, mais ils restent marginaux. Leur chronologie tardo-antique n'est en outre pas assurée, il pourrait s'agir d'éléments résiduels. Ces vases de stockage n'ont donc pas été intégrés au répertoire de formes.

Les formes génériques

Les groupes typologiques sont subdivisés en formes génériques, numérotées en centaine. Celles-ci correspondent à tous les récipients, au sein d'un groupe, qui présentent des caractéristiques morphologiques communes qui les distinguent des autres vases, comme un marli, un fond convexe, une panse carénée. Par exemple, au sein des formes ouvertes, les récipients bas et plats rassemblent les assiettes carénées (1-100), les assiettes ou plats à lèvre simple (1-200), les assiettes ou plats à marli (1-300), les plats à cuire à fond convexe (1-400) et les plats à cuire à bord rentrant (1-500 ; fig. 47).

Les types

Chacune des formes génériques se décline en plusieurs types (fig. 47). Ceux-ci sont déterminés en fonction des lèvres (les récipients nous parvenant rarement entiers) ou d'une caractéristique propre au vase, telle que le profil de la carène (en arête, ou accentuée par un bourrelet, etc.), la présence d'une anse, d'un bec verseur, ou de trois pieds. Les déclinaisons du répertoire de formes s'arrêtent à cet échelon

typologique, les micro-variations d'un type étant seulement mentionnées au moment des études et de l'analyse des ensembles.

2.3.3. Retour sur la méthode employée

Une des principales limites d'une typologie tient à la fragmentation des bords, qui crée parfois un doute dans l'attribution entre deux formes. Le catalogue proposé ici n'échappe pas à la règle. Ce cas de figure se rencontre parfois avec les pots à lèvres ronds qui nous parviennent trop fragmentés, et qui pourraient alors aussi bien appartenir au groupe des formes hautes sans col (groupe 3) qu'à celui des formes hautes avec col (groupe 4). Ce problème a néanmoins rapidement trouvé une solution, en faisant correspondre le numéro des types au sein des formes génériques afin de faciliter les différentes propositions d'attribution. De cette manière, au sein des deux groupes dans lesquels le pot à lèvres ronds pourrait s'inclure, le numéro de ce type de pot est 103, soit le pot 3-103 et le pot 4-103. Ainsi, lorsqu'il n'est pas possible d'attribuer un bord trop fragmenté à l'une ou l'autre des deux formes, le tessou concerné pourra être codé de la façon suivante : pot 3/4-103. La correspondance des numéros entre les différents groupes typologiques n'a cependant pas pu être systématiquement réalisée, ce répertoire étant ouvert et les profils étant rajoutés au fur et à mesure de leur recensement. Le décalage *a posteriori* de la numérotation ne pouvant être que source d'erreurs, il n'a pas été réalisé.

Ce problème n'est toutefois apparu que pour un nombre restreint de formes. En dehors du pot à lèvres ronds, il s'est principalement posé pour les cruches et les pichets, dont l'attribution à une forme précise dépend de la présence d'un col, d'une anse ou d'un bec verseur, éléments qui ne sont pas systématiquement conservés.

Il arrive également que la géométrie de certains vases les place entre deux groupes de formes. Ce problème s'est surtout rencontré avec les gobelets 4-702. Leurs proportions les placent ainsi entre le groupe des formes hautes à ouverture large avec col (groupe 4) et celui des formes hautes à ouverture étroite (groupe 5). Cette difficulté a néanmoins facilement été surmontée en faisant la moyenne des mesures et en plaçant le vase dans le groupe typologique alors indiqué (à savoir le groupe 4 pour ce qui concerne les gobelets 4-702), ou bien en attribuant de façon empirique le vase concerné au groupe typologique qui apparaissait comme étant le plus pertinent.

L'étude de la fonction des vases montrera que le choix d'adopter une classification des récipients dans un premier temps non interprétative est apparu fort utile lors de la caractérisation des vaisseliers des VI^e-VIII^e siècles, période durant laquelle on observe une polyvalence fonctionnelle de certains récipients.

2.4. Enregistrement, quantification et contenance

2.4.1. Enregistrement des données

L'enregistrement des données a été réalisé sous la forme d'une base de données Access. Les requêtes sont ainsi aisément réalisées. Les inconvénients de ce logiciel concernent le calcul du nombre minimum d'individus (NMI) : ce dernier étant en effet variable en fonction de l'échelle d'analyse envisagée (par US, par ensemble, par phase chronologique, etc. ; cf. *infra*), son calcul doit donc être

contrôlé manuellement, ce qui est relativement rapide puisque les chiffres devant être pondérés sont indiqués entre crochets (cf. *infra*).

2.4.2. Méthodes de quantification

Afin d'alléger le traitement des données, la quantification des ensembles s'est faite seulement en nombre de restes (NR), en nombre minimum d'individus (NMI) et en nombre typologique d'individus (NTI). Le poids des restes (PR) et le nombre d'équivalent vase (NEV) n'ont pas été réalisés. Le premier n'est en effet pertinent que si l'on a le poids moyen de chaque récipient au sein des différentes catégories, ce qui n'est pas le cas ici. Le nombre d'équivalent vase n'a pas non plus été retenu, car il implique une mise en œuvre relativement lourde et valable seulement à partir d'un nombre conséquent d'individus (seuil inférieur estimé à 60-70 individus d'après Dufaÿ, Barat, Raux 1993 : 96). L'intérêt d'un tel calcul est avant tout de permettre celui du taux de conservation des vases, en le confrontant au NMI, ce qui a l'avantage de mettre en évidence la qualité informative d'un ensemble, mais aussi d'avoir une vision plus proche de la réalité de la fragmentation des vases (Raux 1998 : 14 ; Marot 2007 : 92). L'absence de ce calcul a été palliée par l'indice de fragmentation (obtenu en divisant le NR par le NMI), systématiquement nuancé par l'observation directe de la conservation des tessons et par la nature du contexte de découverte.

Nombre de restes (NR), nombre minimum d'individus (NMI), nombre typologique d'individus (NTI)

Le choix d'utiliser le nombre de restes, le nombre minimum d'individus ou le nombre typologique d'individus dépend du questionnement. Tous trois reflètent une réalité différente mais complémentaire des contextes et des assemblages céramiques.

Le nombre de restes (NR) est compté avant recollage. Il permet de rendre compte du volume global des céramiques d'un contexte. Il est néanmoins tributaire de la fragmentation du mobilier et ne permet pas une analyse interprétative des assemblages. Outre une présentation générale du mobilier, le NR permet de mettre en évidence la présence de mobilier résiduel.

Pour calculer le nombre minimum d'individus (NMI), le nombre de bords et le nombre de fonds sont comptabilisés après recollage et le plus grand des deux chiffres est retenu. Celui-ci est ensuite pondéré par l'ajout de tout fragment caractéristique d'une catégorie céramique ou d'une forme qui ne serait pas attestée par un bord ou un fond (par exemple : décors liés à une seule catégorie céramique, anse, bec verseur, etc.). De plus, un groupe technique représenté uniquement par des fragments de panse comptera pour un individu, même si ces fragments ne correspondent pas à une forme identifiable. Dans ce cas-là, le NMI du groupe technique est indiqué entre crochets dans les tableaux de quantification (Arcelin, Tuffreau-Libre dir. 1998 : Protocole, XI). Cette pondération permet de rendre compte de la totalité des catégories céramiques ou des groupes techniques appartenant à un ensemble et de n'omettre aucune occurrence lors d'une approche en terme de présence/absence. Elle permet également de mettre en évidence l'apparition et la disparition d'une catégorie ou d'un groupe technique. La quantification se faisant en premier lieu par ensembles, cette pondération doit être corrigée lorsque l'on travaille ensuite à l'échelle de la phase chronologique du site, afin de ne pas surestimer le nombre d'individus (Husi dir. 2013 : 20-21). Ainsi, trois fragments de panse du même groupe technique répartis au sein de trois ensembles différents (mais contemporains) auront été comptabilisés comme trois individus lors de la

quantification individuelle des ensembles. Or, ces trois fragments ne représenteront plus qu'un individu lorsque la quantification se fera par phase chronologique puisqu'il se peut qu'ils proviennent du même vase fragmenté, éparpillé au sein de plusieurs contextes.

Le nombre typologique d'individus (NTI) correspond à tous les éléments de formes ayant pu être identifiés à l'aide du répertoire morphologique (bords, fragments de panse ou décor caractéristiques ; Arcelin, Tuffreau-Libre dir. 1998 : Protocole, XIII). On remarque que dans la plupart des cas le NTI est inférieur au NMI car seuls les bords sont généralement typologiquement identifiés. Contrairement au NMI, le NTI permet l'analyse typologique des assemblages, mais il ne rend pas compte de la complexité de ces derniers, puisqu'il n'intègre que des éléments rattachables de manière précise à un récipient (Husi dir. 2013 : 20).

2.4.3. Calcul des contenances : pour l'étude de la fonction des vases

Le calcul des contenances, généralement effectué sur des céramiques retrouvées en contexte d'atelier (par exemple à La Boissière-École ; Dufaÿ, Barat, Raux 1997 : 109, 122), a parfois été réalisé ici afin d'aborder la question de la fonction des récipients⁷⁴. Dans cette optique, cette approche seule ne suffit pas lorsqu'elle concerne du mobilier issu de contextes de consommation dont la conservation n'est par ailleurs pas toujours complète. Elle doit être complétée par l'étude des traces d'usage visibles sur les récipients. La présence de traces de flammes ou de dépôts carbonisés permettra par exemple de distinguer le pot à cuire du pot servant au conditionnement des denrées, ou encore la marmite de la jatte ou du mortier de même profil. De même, l'observation des traces d'usure, telles que l'effacement de l'engobe à l'intérieur des panses différenciera une jatte à collerette servant au mélange des ingrédients d'une coupe également à collerette mais dévolue au service par exemple.

Les contenances ont principalement été calculées en litres et en setiers, parfois en congés. Le calcul en litres a été réalisé à l'aide du logiciel Archéo.4, conçu par J.-F. Meffre et Y. Rigoir (Meffre, Rigoir 2007), puis les contenances obtenues sont converties en mesures antiques. Les valeurs de conversion sont reprises du tableau établi pour les céramiques de La Boissière-École (Dufaÿ, Barat, Raux 1997 : 105 ; tabl. 20), lui-même établi à partir de la valeur de l'hémine donnée par l'*Index Mensurarum et Ponderum* dans l'édition d'Apicius (Apicius, *L'Art culinaire* : 217) et complété par les données publiées par F. Laubenheimer en 1990 pour les valeurs manquantes.

2.5. Datation et mise en horizons des ensembles

Plusieurs étapes ont été observées dans la datation des céramiques, qui constitue l'un des principaux objectifs de ce travail. Les ensembles céramiques sont datés en premier lieu à partir des contextes. Les assemblages contemporains sont ensuite réunis au sein d'horizons céramologiques propres à chaque site. Ces derniers débouchent *in fine* sur des horizons de synthèse qui établissent la chronologie des céramiques à l'échelle de la cité des Arvernes.

⁷⁴ À La Boissière-École, l'approche métrologique portant sur des céramiques issues de contexte de production a mis en évidence la fabrication en série des vases au moyen de dimensions-clés qui faisaient progresser de manière régulière les proportions des vases. Ce calcul a ainsi permis de mieux cerner la fonction de récipients de même profil mais de contenance différente (Dufaÿ, Barat, Raux 1997 : 122).

2.5.1. Datation des contextes et des ensembles céramiques

La difficulté de dater les contextes, notamment ceux de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, grâce aux seules céramiques a fréquemment été mise en avant (Durost 2007 ; Joly *et al.* 2007). La datation de ces périodes se heurte en effet à des problèmes récurrents : ensembles céramiques quantitativement modestes, important taux de résidualité et de fragmentation (Durost 2007 : 131). L'utilisation de méthodes de datation complémentaires s'avère ainsi nécessaire pour obtenir des fourchettes chronologiques plus précises, qu'il s'agisse du radiocarbone, de la dendrochronologie ou des données numismatiques par exemple (Faure-Boucharlat dir. 2001 ; Joly *et al.* 2007). Le recours à de telles datations dans le cadre de la thèse a parfois été possible (sites de Molles et de la ZAC de l'Enclos à Lezoux), mais cela reste rare. La datation des ensembles céramiques est ainsi principalement réalisée à partir de la comparaison typologique avec d'autres assemblages régionaux, mais aussi extrarégionaux, croisée à la chronologie relative des contextes de découverte.

Le faible nombre de données relatives aux vaisselles arvernes des IV^e-VIII^e siècles a conduit à consulter les études des régions voisines afin d'établir des correspondances typologiques et esquisser une fourchette chronologique des formes attestées. Les datations proposées correspondent ainsi à la durée d'utilisation d'un objet et non pas à sa datation précise et ponctuelle, puisqu'elles s'appuient indifféremment sur des ensembles provenant de sites de production, de sites de consommation et de dépotoirs. Afin d'éviter les raisonnements circulaires, les assemblages étudiés n'ont jamais été datés au moyen des autres ensembles du corpus, mais toujours à partir des lots régionaux préexistants et des chronologies extrarégionales. Le dépouillement bibliographique réalisé, bien que non exhaustif, a ainsi livré un référentiel de comparaison contribuant à la datation des céramiques et représente une aide à la caractérisation morphologique de certains profils incomplets et inédits pour la région. Il permet également une première appréciation de la répartition géographique des formes génériques et de leurs variantes, autorisant la mise en évidence de caractères propres aux céramiques en usage dans le territoire arverne ou, au contraire, de vastes aires d'influences. Les comparaisons qu'il a ainsi été possible de recueillir dans la bibliographie ont été rassemblées au sein d'un corpus figurant en annexe 1.

2.5.2. Mise en horizons et sériation graphique

Une fois datés séparément, les ensembles étudiés sont ensuite réunis au sein de séquences chronologiques cohérentes, parfois nommées horizons dans les études (Luginbühl 1996 : 198 ; Deru 1996 : 160 ; Marot 2007 : 132). Dans un premier temps, cette périodisation est réalisée à l'échelle du site, afin de constituer des synthèses intermédiaires qui serviront à l'établissement de la chronotypologie de l'ensemble des céramiques arvernes et, éventuellement, permettront de mettre en évidence des similitudes ou au contraire des particularités dans le mobilier de deux sites.

À Bibracte (site de la *domus* PC1), les horizons ont été déduits du phasage du site et de la succession des niveaux de sol (Luginbühl 1996 : 198). Ils correspondent au regroupement des couches d'occupation, de démolition et de remblais qui se succèdent avant la formation d'un nouveau sol, qui appartiendra, lui et les niveaux de démolition et de remblais postérieurs, à l'horizon suivant. Ainsi, ce sont toutes les couches se trouvant entre deux sols qui sont rassemblées au sein d'un horizon (ce que l'auteur nomme les ensembles scellés entre deux « interfaces-sols » ; *ibid.*). Cette méthode présente l'avantage de résoudre le problème du matériel résiduel des remblais servant à l'aménagement d'un sol

en le faisant « descendre » dans la bonne séquence chronologique (le mobilier du remblai est en effet associé au sol antérieur et non pas à celui qui lui est immédiatement postérieur). Toutefois, elle ne peut être appliquée que sur des sites où l'occupation est sans hiatus, sans quoi cela risque de lisser les écarts chronologiques existant entre deux ensembles (par exemple entre un niveau de démolition et le remblai servant à la construction d'un nouveau sol), ainsi qu'une surestimation de la durée de circulation de certains types de céramiques (*ibid.* : note n° 6). Concernant les sites du corpus d'étude, si les rythmes de l'occupation sont relativement réguliers pour certains (par exemple à Molles), ce n'est pas le cas de tous. De plus, les niveaux de circulation prennent parfois la forme de couche de remblais (notamment à Chantelle-la-Vieille durant le haut Moyen Âge) et la stricte séparation des niveaux opérée à Bibracte n'est pas toujours réalisable.

Pour X. Deru, les assemblages de mobilier témoignent généralement des ruptures dans l'occupation (comblement de structures, fin de l'occupation d'une habitation) et ne datent donc pas les phases de l'occupation proprement dite, mais les interfaces entre celles-ci (Deru *et al.* 2007 : 50). La chronologie des assemblages ne doit donc pas être assimilée au phasage du site. Pour autant, la chronologie relative du site repose sur la succession des aménagements (phasage du site), mais aussi sur la datation des assemblages, réunis en « horizons sites ». Ceux-ci sont établis en regroupant les assemblages contemporains ou ceux provenant de niveaux qui se succèdent immédiatement, mais dont la composition céramologique est semblable (*ibid.* : 51). Les horizons sont ainsi constitués à partir d'un va-et-vient permanent entre datation des ensembles céramiques et chronologie relative du site (*ibid.* : 52).

Pour ma part, l'objet de ce travail étant la caractérisation des céramiques arvernes, je considère que les séquences chronologiques établies à partir du regroupement des ensembles céramiques doivent traduire l'évolution du mobilier étudié. Elles ne doivent pas être assimilées au phasage du site, car il ne s'agit pas de traduire les aléas de son occupation, renseignés par la chronologie relative des structures et la succession des niveaux archéologiques, mais les continuités et les ruptures qui caractérisent les céramiques utilisées sur le site. Elles ne portent donc pas sur le même sujet d'étude et constituent des « horizons céramologiques ». Ces derniers doivent ainsi être représentatifs de l'évolution du mobilier et montrer l'apparition, la fréquence et la disparition des catégories et des formes (Marot 2007 : 132). De même, ils ne constituent pas une échelle de temps régulière subdivisée en demi-siècles, qui serait coupée de la réalité du mobilier en présence.

Si les horizons ne sont pas calqués sur le phasage du site, ils n'en sont pas affranchis pour autant. En effet, ils sont constitués du regroupement des assemblages céramiques dont la datation et la composition céramologique sont semblables, à l'instar de la méthode employée par X. Deru, datation qui, on le rappelle, est en partie basée sur la chronologie relative du site et sur les datations absolues lorsqu'elles existent. De plus, dans le cas où la fourchette chronologique d'un ensemble céramique resterait lâche ce qui ne faciliterait pas son attribution à un horizon, on aura recours à la chronologie relative du site. Cela permettra d'affiner la datation de l'horizon également, et pourra aboutir à la concordance entre la chronologie des horizons céramologiques et celle des phases d'occupation du site.

In fine, les horizons céramologiques sont rassemblés tous sites confondus en « horizons de synthèse », sur lesquels se base la synthèse chrono-typologique des productions arvernes. Ils sont établis en regroupant les horizons céramologiques chronologiquement semblables ou proches en fonction de l'apparition, de la fréquence et de la disparition des catégories céramiques et des formes. Tout comme ceux établis au sein des sites, les horizons de synthèse doivent être représentatifs de l'évolution des catégories céramiques et des formes utilisées au sein du territoire arverne (Deru 1996 : 160).

Sériation graphique des tableaux de quantification : EPPM

La mise en sériation graphique des tableaux de comptage (sériographe EPPM conçu par B. Desachy ; Desachy 2004⁷⁵) permet de travailler sur l'évolution des différentes catégories céramiques en mettant en évidence leur fréquence et en faisant ressortir leurs associations par horizon céramologique. Cet outil, qui est un développement de la matrice de Ford, se base sur le calcul de l'écart positif au pourcentage moyen (EPPM) : lorsqu'un pourcentage d'une catégorie céramique est supérieur au pourcentage moyen du type, la part en excédent (l'EPPM) est surlignée en noir afin de la faire ressortir. Les permutations matricielles automatiques ou manuelles qu'il est par ailleurs possible d'appliquer au graphique obtenu permettent de visualiser l'évolution diachronique des catégories et leurs associations significatives.

Toutefois, généralement appliqué sur de grandes quantités de mobilier, cet outil a tendance à lisser les résultats lorsqu'il est employé sur de faibles effectifs. Ainsi est-il fréquent qu'un type faiblement et ponctuellement présent apparaisse systématiquement noirci sans que la réalité concernant sa représentativité au sein de l'ensemble puisse être assurée. En ramenant à 100 % les effectifs, les écarts quantitatifs existant entre les ensembles comparés ne sont en effet pas pris en compte. Pour pallier ce problème et pouvoir juger de la représentativité de chaque ensemble, une colonne à gauche du sériographe montre la part en pourcentage de chacun d'entre eux dans l'effectif total du tableau de données.

De ce fait, cet outil n'a été utilisé que dans le cas d'ensembles relativement conséquents. Plus qu'un tableau basé sur la présence/absence des catégories ou sur leurs proportions au sein de chaque horizon, il permet de pointer les périodes durant lesquelles une catégorie céramique est la plus significative et caractéristique des assemblages. Si un raisonnement basé uniquement sur l'évolution des pourcentages d'une catégorie au fil des horizons céramologiques permet d'évaluer sa longévité, il ne permet pas en revanche de déterminer si elle est représentative d'une période donnée, contrairement au sériographe EPPM. Par exemple, la présence de la céramique commune grise est observée depuis le IV^e jusqu'au VII^e siècle, en des quantités élevées. Cependant, cela ne signifie pas qu'elle soit un élément caractéristique de l'ensemble de la chronologie considérée. Le sériographe EPPM des céramiques de La Couronne à Molles montre en effet que cette catégorie n'est un élément représentatif des ensembles qu'à partir du VI^e siècle, durant lequel elle participe d'un changement dans les habitudes de production, voire d'utilisation. En revanche, la mise en avant de la sigillée d'Argonne comme catégorie-clé de la période comprise entre la fin du IV^e et le début du V^e siècle doit être considérée avec prudence considérant les très faibles quantités qui la caractérisent (cf. chap. 5, 1.2.2, fig. 51).

2.6. Analyse spatiale des céramiques à l'échelle du site

Si les contextes stratigraphiques sont utilisés afin d'établir la chronologie des céramiques utilisées sur le site, la nature de l'occupation de ces derniers est en retour renseignée par la céramique qui y a été retrouvée. La distribution spatiale des mobiliers au sein d'un site doit ainsi permettre de révéler les zones d'activité mises en évidence par les assemblages de mobilier, de cerner les zones de travail et les secteurs de vie du site et d'identifier les espaces de rejets des déchets (Van Ossel, Defgnée 2001 : 186). La céramique étant l'objet de ce travail, l'analyse spatiale du mobilier portera essentiellement sur elle. L'image du site qu'elle pourra livrer sera toutefois confrontée aux indices délivrés par la répartition des

⁷⁵ L'article, l'outil et le mode d'emploi sont téléchargeables à l'adresse suivante : <http://le-nid-du-stratifiant.ouvaton.org/spip.php?article4>.

autres mobiliers, lorsque cela sera possible. Ainsi, cette approche privilégiant la céramique débouchera essentiellement sur la détermination de la nature des occupations des différents secteurs du site et ne permettra pas, ou seulement de manière limitée, d'identifier les activités pratiquées ni d'aborder la question de la gestion des déchets.

L'analyse spatiale des céramiques n'a été réalisée que pour le site de Molles, car l'organisation de son occupation se prête à ce type d'exercice, au contraire des autres sites du corpus pour lesquels l'emprise fouillée et/ou la documentation existante ne sont pas suffisantes. Elle se heurte cependant à deux limites principales. La première est la faiblesse du nombre de céramiques (et du mobilier en général) de certains contextes. Pour ces derniers, il est alors difficile de distinguer les répartitions aléatoires de céramiques des concentrations significatives et caractéristiques d'une activité. La seconde limite, inhérente à la céramologie, est l'impossibilité de déterminer l'utilisation de certains récipients, notamment les pots, employés aussi bien pour la cuisson que pour le conditionnement, mais aussi les coupes/jattes carénées pour la plupart affiliées à des jattes mais pouvant pour certaines correspondre à des récipients de table.

Chapitre 4

Les outils typologiques : répertoires des groupes techniques, des catégories céramiques et des formes

L'un des objectifs de la thèse est l'établissement de référentiels typologiques des céramiques. Dans ce chapitre sont ainsi présentés les trois répertoires établis à partir du corpus d'étude : le répertoire des groupes techniques, celui des catégories céramiques et le répertoire des formes. Les comparaisons typologiques effectuées avec les céramiques régionales et extrarégionales lors de l'étude des ensembles constituent un corpus spécifique présenté au sein d'un tableau synthétique en annexe 1.

1. Les groupes techniques

Pour rappel, les groupes techniques ont été établis pour l'ensemble des céramiques reconnues ou supposées être régionales. Leur numérotation est continue et s'est effectuée au fur et à mesure de leur détermination. Après étude, certains groupes techniques ont pu être réunis en un seul, expliquant l'absence de certains numéros. La distinction par sites n'est pas faite ici, mais elle est présentée au sein du répertoire illustré des groupes techniques placé en annexe 2.

1.1. Sigillée de Lezoux

Les trois principaux groupes techniques de la sigillée lezovienne sont déjà connus (Wittmann 1991 : 50-51 ; cf. chap. 1, 2.2.1). Deux autres groupes ont cependant été observés dans les ensembles étudiés pour la thèse et complètent le premier répertoire :

Pâte 4 (inérite) : pâte rosée, dense, mais présentant quelques petites alvéoles longilignes. Les rares inclusions observées sont des grains de quartz, des paillettes de mica et des éléments rouges. L'engobe, non grésé et rouge, est inégalement réparti en surface, entraînant des trainées sombres par endroits.

Pâte 5 : elle est observée sur des formes moulées uniquement. Elle est semblable aux productions de la phase 7 et se caractérise par une pâte rouge et un vernis mat rouge foncé. L'emploi de moules anciens – reconnaissable par les décors surmoulés – les stries en surface et la frise d'oves inversés indiquent

une datation plus tardive que la première moitié du III^e siècle, voire la seconde moitié de ce siècle (Bet 1985 : 47 ; Delage 2003 : 186-187).

1.2. Dérivée de sigillée

ds01.1 : céramique tournée, semi-fine, cuite en mode oxydant et dont les inclusions sont de petits éléments blancs ainsi que des paillettes de mica. Les surfaces sont recouvertes d'un engobe rouge-brun irrégulier et non grésé. On observe un décor réalisé à la molette en surface externe. L'analyse physico-chimique réalisée par T. Delbey sur un exemplaire indique qu'il pourrait s'agir d'une production poitevine ou auvergnate (cf. chap. 8, 1.3 ; annexe 10).

1.3. Dérivée de sigillée paléochrétienne

Seules les pâtes pouvant être de production régionale sont présentées ici.

Céramique à pâte fine et dense présentant peu, voire pas, d'inclusions visibles à l'œil nu. On observe parfois des nodules d'oxydes ferreux, des grains de sable (quartz ?) ainsi que du mica. La cuisson est réalisée en mode réducteur.

dsp01.2 : céramique tournée à pâte siliceuse grise à cœur brun-rouge à kaki, recouverte d'un engobe noir. La surface est lissée et se raye facilement. Il pourrait s'agir d'une production locale.

Céramique à pâte fine et dense présentant peu d'inclusions visibles à l'œil nu. Celles-ci correspondent à des éléments siliceux et à des paillettes de mica. La cuisson est réalisée en mode oxydant.

dsp02.1 : céramique tournée à surface entièrement ou partiellement recouverte d'un engobe orangé plus ou moins bien lissé. La tranche présente une couleur brune à kaki et contient des paillettes de mica en grand nombre ainsi que parfois des éléments siliceux rouges et blancs. On note également la présence ponctuelle de décor estampé. Présentant des parentés avec le GT 09.15 de la céramique engobée et lissée, il semble s'agir d'une production régionale.

dsp02.2 : céramique tournée, à pâte orangée aérée par quelques alvéoles, contenant des éléments rouges (chamotte ?) et blancs. La surface est lissée et recouverte d'un engobe orangé à rouge. Proche du GT 09.17 de la céramique engobée et lissée, le GT dsp02.2 correspond probablement à une production régionale.

1.4. Groupe 1

Les groupes techniques correspondant à cette classe ont majoritairement été observés sur des formes complètes ; la caractérisation de la pâte n'a ainsi pas toujours été facilitée en l'absence de cassures. Il s'agit d'une céramique à pâte siliceuse fine et dense, probablement kaolinitique au vu de sa couleur blanche dans la tranche, cuite en mode réducteur, ce qui la distingue du groupe 12. Les inclusions sont rares et de petites tailles. La surface est systématiquement lissée.

01.1 : céramique à pâte gris blanchâtre, à surface lissée recouverte d'un engobe gris bleuté ou noir, mat. Les inclusions correspondent à des paillettes de mica, des éléments blancs (points de chaux ?) et noirs (kaolin ?) (ENG.NLS).

01.2 : céramique à pâte gris blanchâtre, à surface lissée recouverte d'un engobe noir métalléscent (ENG.NLS).

1.5. Groupe 2

Céramique semi-fine, relativement dense, de nature kaolinitique et cuite en atmosphère réductrice. Quelques inclusions sont visibles à l'œil nu et correspondent à des paillettes de mica, des grains de quartz, des éléments blancs (points de chaux ?) et noirs (kaolin ?), pouvant être de taille millimétrique.

02.1 : céramique tournée et enfumée, à tranche gris blanchâtre ou gris plus foncé. La surface est lissée et présente une teinte caractéristique gris bleuté, parfois presque noire (GRI.BLE.LIS).

02.2 : céramique tournée et enfumée, sans traitement de surface. La tranche est gris blanchâtre ou gris plus foncé, la surface est brute et possède une teinte caractéristique gris bleuté, parfois presque noire (GRI.BLE).

02.3 : céramique tournée à pâte gris clair recouverte d'un engobe blanc mat et de décors ocre-brun (CPO).

02.4 : céramique tournée à pâte gris blanchâtre à gris plus foncé, sans traitement de surface (COM.GRI).

02.5 : céramique tournée à pâte fine, gris blanchâtre, dense, dure. La surface est gris bleuté, lissée et recouverte d'un engobe noir ou gris bleuté (ENG.NLS).

02.8 : céramique tournée à pâte gris blanchâtre et à surface lissée (GRI.LIS).

1.6. Groupe 3

Céramique à pâte fine et dense, cuite en atmosphère oxydante ; elle est de nature calcaire au vu des traces que la pâte laisse sur les doigts à son contact. Les inclusions sont rares et de très petite taille (elles ne sont pas toujours visibles à l'œil nu).

03.1 : la surface est lissée et recouverte d'un engobe orangé (ENG.LIS).

1.7. Groupe 4

Céramique semi-fine à pâte siliceuse de type kaolinitique mais dont les inclusions sableuses sont nombreuses, ce qui la distingue de la classe 2. La pâte est cuite en atmosphère réductrice ; elle est de couleur gris blanchâtre à gris relativement foncé au niveau de la tranche. Les inclusions sont abondantes et de taille moyenne, parfois de calibre plus important : paillettes de mica, feldspaths, grains de quartz, éléments blancs, parfois éléments noirs (kaolin ?) et éléments végétaux brûlés.

04.1 : céramique tournée, enfumée à pâte gris clair et à surface brute gris blanc à gris bleuté (GRI.BLE).

04.2 : céramique tournée à surface rugueuse (GRI.RUG).

04.3 : céramique tournée à pâte gris clair et à surface lissée de couleur gris bleuté (GRI.BLE.LIS).

04.4 : céramique tournée à surface lissée de couleur gris-brun et à tranche brune à kaki (SBR.LIS).

04.5 : céramique tournée à surface brute de couleur grise à gris foncé (COM.GRI).

1.8. Groupe 5

Céramique à pâte sableuse semi-fine, cuite en atmosphère réductrice. La tranche est généralement de couleur grise. Les inclusions fréquentes sont de petite taille mais certains éléments isolés dépassent parfois le millimètre. La pâte présente une densité moyenne ainsi qu'une texture granuleuse. Les inclusions sont des grains de quartz, des feldspaths ainsi que des paillettes de mica.

05.1 : céramique tournée à pâte grise extrêmement micacée et à surface enfumée noire, brute (COM.SBR).

05.2 : céramique tournée à pâte grise extrêmement micacée, sans traitement de surface (COM.GRI).

05.3 : céramique tournée à pâte grise sans traitement de surface (COM.GRI).

05.4 : céramique tournée à surface lissée, grise à noire, plus ou moins micacée (SBR.LIS).

05.5 : céramique tournée, à pâte dense, gris violacé, sans traitement de surface (COM.GRI).

05.7 : céramique tournée à surface brute de couleur noire en raison d'un important enfumage (COM.SBR).

05.8 : céramique tournée, à pâte grise à brune, faiblement dense, certaines inclusions transpercent par endroits la surface (COM.GRI).

1.9. Groupe 6

Céramique à pâte sableuse, semi-fine, cuite en atmosphère réductrice. La pâte est de couleur brune. Moyennement dense, elle possède d'abondantes inclusions de taille petite à moyenne correspondant à des grains de quartz et de feldspaths, à des paillettes de mica et à des éléments rouges (oxydes ferreux).

06.1 : céramique tournée, à surface brute très micacée et enfumée, lui conférant une couleur de surface noire ; cet enfumage la distingue des autres groupes techniques (COM.SBR).

06.2 : céramique tournée, à surface brute très micacée de couleur grise (COM.GRI).

06.3 : céramique tournée, à surface brute, de couleur grise à gris foncé (COM.GRI).

06.6 : céramique tournée à surface lissée noire, très micacée, ce qui distingue ce groupe technique du GT 06.8 (SBR.LIS).

06.7 : céramique non tournée à surface noire ou sombre, parfois grise, simplement égalisée (CNT).

06.8 : céramique tournée à surface noire, due à un important enfumage, et lissée (SBR.LIS).

06.9 : céramique non tournée à tranche orangée et à surface grise. On note l'absence de mica parmi les inclusions (CNT).

06.10 : céramique tournée à surface brute de couleur noire (COM.SBR).

1.10. Groupe 7

Céramique à pâte sableuse grossière, dont la matrice est de faible densité. La cuisson est réductrice. Les inclusions sont abondantes et peuvent mesurer jusqu'à plus de 1 mm. Elles correspondent à des grains de quartz, de feldspaths et à des paillettes de mica.

07.1 : céramique tournée, à pâte grise à gris foncé sans traitement de surface (COM.SBR).

07.3 : céramique tournée, à pâte grise à gris foncé et à surface rugueuse (GRI.RUG).

07.4 : céramique non tournée à pâte friable de couleur sombre à noire. Les inclusions se caractérisent par la présence de paillettes de mica doré (CNT).

1.11. Groupe 8

Céramique à pâte fine et dense, de nature sableuse, cuite en atmosphère oxydante. Les inclusions sont rares et de très petite taille (elles ne sont pas toujours visibles à l'œil nu). Elles correspondent à des grains de quartz, des paillettes de mica, des éléments blancs (chaux ?) et rouges (nodules de fer ?).

08.1 : céramique tournée, à pâte orange à rouge sans traitement de surface (FIN.CLA).

08.2 : céramique tournée, à surface lissée (FIN.LIS).

08.3 : céramique tournée, à surface lissée recouverte d'un engobe orange (ENG.LIS).

08.4 : céramique tournée, à pâte orangée recouverte d'un engobe ocre brossé (ENG.BROS).

1.12. Groupe 9

Céramique semi-fine, à pâte sableuse cuite en atmosphère oxydante. La pâte, généralement de couleur orangée, contient des inclusions en grande majorité de petite taille. Ces dernières correspondent à des grains de quartz et de feldspaths, à des paillettes de mica, parfois à des éléments rouges (nodules de fer ? ou chamotte) ou blancs (calcite ?).

09.1 : céramique tournée, à surface brute de couleur orangée (COM.CLA).

09.3 : céramique tournée recouverte d'un engobe orangé à rouge (ENG).

09.5 : céramique tournée à surface présentant des traces d'enfumage (COM.CLA).

09.6 : céramique tournée, à pâte orangée contenant systématiquement des éléments blancs parmi les inclusions (COM.CLA).

09.8 : céramique tournée à pâte orangée et à surface lissée (CLA.LIS).

09.9 : céramique tournée dont la surface est recouverte d'un engobe de mica doré. Les inclusions sont relativement nombreuses (ENG.DOR).

09.10 : céramique tournée à pâte beige orangé contenant systématiquement des éléments rouges (chamotte pour certains d'entre eux) et recouverte d'un engobe ocre brossé (ENG.BROS).

09.11 : céramique tournée à pâte orangée recouverte d'un engobe blanc mat et de décors ocre (ENG.BO).

09.13 : céramique tournée, à pâte orangée à brun et à cœur parfois gris. La surface est recouverte d'un engobe rouge à brun lissé par bandes. Des décors blancs se développent fréquemment à l'intérieur des vases (ENG.RB).

09.14 : céramique tournée à surface beige et à tranche grise à noire (COM.CLA).

09.15 : céramique tournée à surface entièrement ou partiellement recouverte d'un engobe orangé d'aspect lissé. La tranche présente une couleur brune à kaki. Les inclusions correspondent à des paillettes de mica, des éléments rouges (oxydes ferreux ?) et à des éléments blancs (ENG.LIS).

09.17 : céramique tournée, à pâte orangée contenant des inclusions blanches, d'autres translucides, des paillettes de mica et quelques alvéoles. La surface est lissée et recouverte d'un engobe orangé à rouge (ENG.LIS).

09.19 : céramique tournée dont la pâte contient un grand nombre de paillettes de mica, très visibles en surface (COM.CLA).

09.21 : céramique tournée, à pâte orangée recouverte d'un engobe blanc assez grossier (ENG.BL).

09.22 : céramique tournée à pâte orangée. La surface, parfois enfumée, est recouverte d'un engobe réalisé à base de paillettes de mica doré. Les inclusions sont peu nombreuses, ce qui distingue ce groupe technique du GT 09.9 (ENG.DOR).

1.13. Groupe 10

Céramique semi-fine siliceuse blanchâtre et cuite en atmosphère oxydante. Les inclusions sont plus ou moins présentes et de taille modeste.

10.1 : céramique tournée à pâte beige rosé recouverte d'un engobe orange. Quelques inclusions sont visibles et correspondent à des grains de quartz blanc et à des éléments rouges (chamotte ?) (ENG).

10.2 : céramique tournée à pâte blanche à beige, sans traitement de surface. Les inclusions sont principalement des grains de quartz translucides (COM.CLA).

10.3 : céramique tournée à pâte blanche à beige recouverte d'un engobe orangé brossé. Les inclusions sont abondantes et principalement constituées d'éléments rouges (chamotte ?) et de paillettes de mica (ENG.BROS).

10.4 : céramique tournée à pâte blanche à beige, dense et ne contenant que peu d'inclusions, principalement de petits éléments blancs et de très rares paillettes de mica. La surface est engobée à l'aide d'une brosse (ENG.BROS).

10.5 : céramique tournée à pâte beige enduite d'un engobe blanc mat rehaussé de décors ocre. Parmi les inclusions, on observe des grains de quartz blanc, parfois de grosse taille, ainsi que des éléments rouges (ENG.BO).

1.14. Groupe 11

Céramique semi-grossière à grossière, de nature sableuse et cuite en mode oxydant. Les inclusions sont nombreuses et de taille moyenne à grosse (millimétrique). On observe des grains de quartz et de feldspaths, des paillettes de mica ainsi que, parfois, des éléments rouges (nodules ferreux ?).

11.1 : céramique tournée, sans traitement de surface, de couleur orangée (COM.CLA).

11.2 : céramique tournée, contenant de nombreuses inclusions sableuses de type quartz et feldspaths, généralement de taille modérée mais dépassant parfois le millimètre. La pâte est également riche en mica. La surface est brute. Elle se distingue du groupe technique 11.1 par sa couleur rouge (COM.CLA).

11.3 : céramique tournée, de couleur orangée, à surface rugueuse (CLA.RUG).

11.5 : céramique tournée, à pâte orangée et à surface enfumée (COM.CLA).

11.6 : céramique tournée, à pâte orangée, recouverte d'un engobe orange à rouge (ENG).

11.8 : céramique tournée, à pâte orange à rouge recouverte d'un engobe blanc (ENG.BL).

11.9 : céramique tournée, à pâte orangée peu dense, recouverte d'un engobe micacé argenté (ENG.MIC).

11.12 : céramique non tournée, grossière. La texture de la pâte est friable, indiquant une température de cuisson probablement peu élevée. La pâte est orangée et peut avoir un cœur gris (CNT).

11.13 : céramique non tournée très grossière. La matrice est de faible densité. La texture de la pâte est friable, attestant une température de cuisson probablement peu élevée. La surface est orangée à brune. Les inclusions, abondantes et pouvant mesurer jusqu'à plus d'1 mm, sont caractérisées par la présence de paillettes de mica doré (CNT).

11.14 : céramique tournée, à pâte très micacée, de couleur orangée à brune (COM.CLA).

1.15. Groupe 12

Le groupe 12 n'est représenté que par un seul groupe technique, observé sur un exemplaire seulement. Proche du groupe 1, il ne s'en distingue que par une cuisson en mode oxydant. La pâte est fine et très épurée, très faiblement chargée en dégraissants.

12.1 : céramique à pâte brune à kaki dans la tranche. La surface est lissée et recouverte d'un engobe mat, gris bleuté à noir, pas toujours facile à distinguer d'un enfumage. Les inclusions visibles sont des paillettes de mica et des éléments rouges (ENG.NLS).

2. Les catégories céramiques

Les groupes techniques présentant une matrice argileuse, un mode de cuisson et un traitement de surface semblables ont été rassemblés au sein d'une même catégorie céramique, celle-ci étant identifiée par un sigle (tabl. 21). 26 catégories supposées être de production régionale ont ainsi été établies pour la période de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge.

2.1. Les céramiques fines

2.1.1. Les sigillées et les dérivées de sigillée

Sigillée de Gaule du Centre (SIG.CG)

Les sigillées de Gaule du Centre possèdent des pâtes généralement denses, orangées, parfois rouges. L'engobe orange ou rouge-brun n'est pas toujours de qualité et s'écaille parfois. Les tessons observés dans les ensembles étudiés témoignent néanmoins d'une diversité des pâtes : deux autres groupes techniques ayant été identifiés en plus des trois reconnus à Lezoux (cf. *supra* ; Bet, Wittmann 1995).

Dérivée de sigillée (DS)

Cette catégorie correspond au groupe technique GT sg01 et ne se rapporte qu'à un seul élément. Ce dernier présente une pâte rouge ainsi qu'un engobe irrégulier rouge à brun. Les décors réalisés à la molette rappellent ceux des productions d'Argonne. Les analyses pétrographiques et géochimiques réalisées par T. Delbey ont montré qu'il ne s'agissait pas d'une fabrication argonnaise, ni francilienne,

normande ou champenoise. Les possibilités d'une production poitevine, arverne, voire biturige peuvent en revanche être envisagées (annexe 10).

Dérivée de sigillée paléochrétienne (DSP)

Il s'agit de céramiques grises ou orangées, à décor estampé et recouvertes d'un engobe généralement brillant, également gris ou orangé. Des trois groupes de production connus (languedocien, provençal et atlantique ; Rigoir 1968 ; Raynaud 1993a), le groupe languedocien est le plus fréquemment attesté en Auvergne. D'autres éléments recensés pourraient être de fabrication régionale (GT dsp01.2 et GT dsp02), à l'instar des céramiques mises au jour à Brioude sur le site de l'Îlot Doyenné/République (Guyot 2003 : 316-318 et 749-776).

2.1.2. Les céramiques peintes

Céramique peinte à engobe blanc et décor ocre (ENG.BO)

Cette catégorie est caractérisée par la présence systématique de décors peints en ocre, sur un fond d'engobe blanc. Elle regroupe des pâtes semi-fines à semi-grossières de nature sableuse, parfois kaolinique (GT 02.5), ces dernières étant alors cuites en mode réducteur. Les pâtes sableuses sont blanches (GT 10.5) et orangées (GT 09.11, 09.16). L'engobe est probablement appliqué par trempage : le potier a dans un premier temps baigné le vase presque entièrement dans l'enduit en le tenant par le haut, puis l'a plongé tête en bas afin de recouvrir la surface manquante, ce qui a laissé une limite courbe et nette à mi-hauteur de l'intérieur du col. Les décors se développent sur la moitié supérieure du vase et se composent d'éléments géométriques, abstraits, végétalisants, parfois figurés (chrisme, oiseaux stylisés).

Céramique peinte à engobe rouge et décor blanc (ENG.RB)

Au contraire de la catégorie précédente, celle-ci est caractérisée par un engobe rouge recouvert d'un décor blanc à l'intérieur du vase. Un seul groupe technique est identifié (GT 09.13). Des parallèles typo-morphologiques peuvent être établis avec la « rotbraun gestrichene Keramik », produite en Rhénanie ainsi qu'en Moselle. Celle-ci est considérée comme un prolongement régional de la sigillée : fabriquée à partir du V^e siècle, elle reprend le traitement de surface ainsi que certaines formes des céramiques fines antiques (Brulet 2010b ; Bet *et al.* 2011b : 75-76). La céramique à engobe rouge et décor blanc identifiée dans les ensembles arvernes présente une pâte micacée qui se distingue des productions rhénanes et mosellanes : elle correspondrait ainsi davantage à une fabrication régionale qu'à une importation septentrionale.

2.1.3. Les céramiques fines et à revêtement argileux

Céramique engobée et lissée (ENG.LIS)

Cette catégorie rassemble des pâtes calcaires (GT 03.1) et siliceuses (GT 08.3, 09.15, 09.17), cuites en atmosphère oxydante. La matrice argileuse est fine à semi-fine et contient peu d'inclusions, ces dernières étant généralement sableuses mais correspondant parfois à des points de chaux (GT 03.1). La surface lissée est recouverte plus ou moins intégralement d'un engobe orangé à rouge.

Céramique à engobe noir lustré (ENG.NLS)

Il s'agit d'une céramique à pâte fine à semi-fine, cuite en atmosphère réductrice. De nature kaolinitique, les pâtes sont blanches, parfois brunes ou kaki (GT 01.1, 01.2, GT 02.5 et GT 12.1). Les quelques inclusions sableuses correspondent à des grains de quartz et à des paillettes de mica et côtoient des éléments rouges, parfois des points de chaux. Cette catégorie est caractérisée par son engobe noir métallescent, parfois gris bleuté. Elle se distingue cependant de la céramique métallescente par son mode de fabrication (indifféremment mode A ou B) et sa pâte non calcaire, et de la céramique gris bleuté lissée par la finesse plus importante de la pâte, la présence d'un engobe et un répertoire limité à deux formes. L'engobe n'est cependant pas facile à percevoir et parfois se distingue mal d'un enfumage prononcé ; jusqu'à présent, ces productions sont ainsi passées inaperçues dans les ensembles arvernes.

Céramique fine claire (FIN.CLA)

Cette catégorie n'est représentée que par un groupe technique dont la pâte siliceuse est fine, cuite en atmosphère oxydante et ne contient que peu d'inclusions (GT 08.1). Elle n'a reçu aucun traitement de surface.

Céramique fine lissée (FIN.LIS)

Très proche de la catégorie céramique précédente, la pâte se caractérise ici par un lissage de surface (GT 08.2). Fine et de nature siliceuse, elle est également cuite en atmosphère oxydante.

2.2. Les céramiques communes

Les céramiques communes rassemblent les éléments à pâte semi-fine à grossière dont le répertoire morphologique est essentiellement constitué de récipients dévolus à la préparation des mets et au stockage des denrées ; la présence de vaisselle de table n'est cependant pas exclue.

2.2.1. Les céramiques cuites en atmosphère oxydante

Céramique à engobe ocre brossé (ENG.BROS)

Sont regroupées ici des pâtes siliceuses recouvertes d'un engobe de couleur ocre, parfois orangé, appliqué au moyen d'une brosse ou d'un chiffon au vu des traces observables en surface. Certaines pâtes sont plus fines que d'autres (GT 08.4), la plupart étant néanmoins semi-fines de couleur blanche (GT 10.3) ou orangée (GT 09.10). Les inclusions, essentiellement de nature sableuse (grains de quartz essentiellement), correspondent parfois à des éléments rouges (oxydes de fer ?). L'engobe recouvre la totalité de la surface des formes ouvertes mais seulement la surface externe des formes fermées ; il ne constitue pas une couverture uniforme, des interstices vierges étant parfois laissés. Cette catégorie céramique existe également en région Centre.

Céramique à engobe orangé (ENG)

Cette catégorie rassemble l'ensemble des pâtes siliceuses cuites en atmosphère oxydante et recouvertes d'un engobe orangé. Elle se distingue des céramiques fines engobées (ENG.LIS) par la matrice argileuse plus grossière mais aussi par l'absence de lissage de la surface. Les pâtes sont blanches

(GT 10.1) ou orangées, semi-fines (GT 09.3) à grossières (GT 11.6). Les inclusions, essentiellement sableuses, dépassent parfois le millimètre.

Céramique à engobe blanc (ENG.BL)

La plupart des pâtes de cette catégorie sont semi-fines à grossières (GT 09.21, 11.8), un groupe technique présente néanmoins une matrice argileuse fine (GT 08.5). L'engobe blanc est fréquemment épais et recouvre une surface non égalisée, relativement rugueuse. Aucun décor n'est observé.

Céramique à engobe doré au mica (ENG.DOR)

Cette catégorie rassemble les pâtes siliceuses semi-fines, contenant peu d'inclusions et caractérisées par un revêtement constitué de paillettes de mica doré (GT 09.9, 09.22). Les parois sont fines. L'engobe ne recouvre pas toujours la totalité de la surface du vase. Cette catégorie est déjà attestée durant le Haut-Empire.

Céramique commune claire (COM.CLA)

Cette céramique se compose de pâtes siliceuses, semi-fines à grossières relativement diversifiées et ne présentant aucun traitement de surface (GT 09.1, 09.14, 09.19, 10.2, 11.1, 11.2, 11.14). Certaines pâtes sont rouges (GT 11.2), d'autres blanches (GT 10.2) ; elles contiennent parfois des inclusions blanches (GT 09.6) ou présentent une forte densité de paillettes de mica argenté en surface (GT 09.19, 11.14). Certains tessons présentent un enfumage de la surface mais leur fragmentation n'a pas permis de déterminer s'il s'agit d'accidents de fabrication, des conséquences d'une utilisation culinaire ou d'un traitement particulier voulu par le potier à des fins fonctionnelles ou décoratives (GT 09.5, 09.6, 11.5).

Céramique claire rugueuse (CLA.RUG)

Cette catégorie possède une pâte sableuse grossière ainsi qu'une surface rendue rugueuse par la présence de nombreux dégraissants dans l'argile (GT 11.3). L'aspect rugueux n'est cependant pas aussi prononcé que sur les céramiques granuleuses ou rugueuses d'Île-de-France, du Nord-Est et du Centre-Ouest, et qui sont des marqueurs des IV^e et V^e siècles (Guitton 2012b ; Bertin, Séguier 2011 ; Brulet 2010d).

Céramique claire lissée (CLA.LIS)

Peu fréquente, cette catégorie ne se compose que d'un groupe technique caractérisé par une pâte sableuse semi-fine orangée à surface lissée (GT 09.8).

Céramique à engobe de mica argenté (ENG.MIC)

Faiblement attestée dans les ensembles, cette catégorie à pâte sableuse grossière se démarque par un engobe transparent fortement chargé en paillettes de mica argenté, ce qui confère à la surface un aspect très brillant (GT 11.9). Présente à Chantelle-la-Vieille seulement, cette catégorie est peut-être résiduelle dans les ensembles tardo-antiques et sa chronologie n'a pu être caractérisée.

2.2.2. Les céramiques cuites en atmosphère réductrice

Céramique gris bleuté (GRI.BLE)

Regroupant deux pâtes semi-fines, l'une kaolinitique (GT 02.2) et l'autre sableuse (GT 04.1), cette catégorie est caractérisée par une coloration gris bleuté de la surface. Cette teinte bleuâtre est due à une cuisson en milieu très réducteur et à température élevée (avoisinant les 1000°C ; Picon 2002a : 144). La surface est simplement égalisée et enfumée. La présence de coulure sur une coupe/jatte à collerette (2-201) de la nécropole de Pardines (vase hors contexte donc pas intégré à l'approche chrono-typologique) indique que ce type de céramique a parfois pu recevoir une couverture. Néanmoins, celle-ci est très difficile à distinguer d'un enfumage, en particulier lorsque la surface des vases est usée, et ne se perçoit généralement que lorsqu'elle présente des irrégularités.

Céramique gris bleuté lissée (GRI.BLE.LIS)

Composée de pâtes siliceuses de même nature et de même coloration gris bleu que la catégorie précédente (GT 02.1, 04.3), cette catégorie se démarque par le lissage de la surface, intégralement ou par bandes.

Céramique grise lissée (GRI.LIS)

Toutes les pâtes kaolinitiques ne présentent pas une coloration bleutée, c'est le cas de la pâte semi-fine GT 02.8, dont la surface est gris clair et lissée.

Céramique sombre lissée (SBR.LIS)

Cette catégorie se distingue par une surface sombre à noire et lissée. Elle se compose de pâtes siliceuses semi-fines. Certaines ont un cœur gris, la pâte pouvant être sableuse (GT 05.4) ou kaolinitique et dotée de nombreux éléments sableux (GT 04.4). D'autres présentent un cœur brun (GT 06.8) et sont parfois très micacées (GT 06.6).

Céramique commune grise (COM.GRI)

De nombreux groupes techniques composent cette catégorie à surface gris plus ou moins foncé et dénuée de traitement de surface. On compte des pâtes kaolinitiques (GT 02.4, 04.5), des pâtes sableuses à cœur gris (GT 05.2, 05.3, 05.5, 05.8) ou à cœur brun (GT 06.2, 06.3). Certains groupes techniques se démarquent par leur forte teneur en mica (GT 05.2, 06.2) ou par la coloration violacée de leur pâte qui témoigne probablement d'une cuisson à haute température (GT 05.5).

Céramique commune sombre (COM.SBR)

Les céramiques à surface noire ou très sombre ont été distinguées des autres productions à cuisson réductrice en raison de cette coloration particulière. On retrouve les mêmes types de pâte que pour la céramique sombre lissée, la différence résidant ici dans l'absence de traitement de surface : pâte sableuse à cœur gris (GT 05.1, 05.7) et pâte sableuse à cœur brun (GT 06.1, 06.10), auxquelles s'ajoute une pâte grossière (GT 07.1).

Céramique grise rugueuse (GRI.RUG)

Certaines céramiques cuites en atmosphère réductrice présentent une texture rugueuse due à l'affleurement en surface des inclusions et à l'absence de lissage. Les pâtes sont toutes grises, certaines

sont semi-fines, de nature kaolinitique et contenant de nombreux dégraissants sableux (GT 04.2), d'autres sont grossières et de nature sableuse (GT 07.3).

2.2.3. Les céramiques non tournées (CNT)

Les céramiques non tournées sont fabriquées selon deux méthodes : le modelage et la technique mixte qui consiste à modeler une grande partie du vase et à terminer le bord au tour.

Céramique non tournée oxydante (CNT oxydante)

La céramique non tournée oxydante se caractérise par une pâte généralement friable contenant de nombreux dégraissants de gros calibre (GT 11.12, 11.13).

Céramique non tournée réductrice (CNT réductrice)

Les groupes techniques constituant cette catégorie sont plus variés que pour la céramique non tournée cuite en atmosphère oxydante (CNT oxydante). On compte des pâtes semi-fines à cœur brun (GT 06.7, 06.9) et des pâtes grossières, friables caractérisées par la présence de paillettes de mica doré (GT 07.4).

3. Le répertoire des formes et des décors

3.1. Le répertoire des formes

Le répertoire des formes est établi à partir des céramiques du corpus d'étude. Huit formes supplémentaires ont été incluses (formes additionnelles placées en fin de catalogue). Provenant de la nécropole de Maison Blanche de Pardines et du site de hauteur de la Couronne à Molles, ces éléments correspondent à des profils inédits de céramiques hors contexte n'ayant pas été intégrés aux études des ensembles. Il a semblé toutefois opportun de les ajouter au catalogue, afin de proposer un répertoire des formes le plus complet possible.

Chaque forme générique est décrite et s'accompagne d'un dessin du profil le plus courant ou d'une sélection de variantes recensées (échelle 1/10^e).

Groupe 1 : formes basses plates, ouvertes

1-100 : assiettes ou plats carénés

1-101 : assiette ou plat à cuire, à carène anguleuse et à lèvre non façonnée.
Forme plus ou moins profonde à bord évasé dont la lèvre n'est pas matérialisée. La carène de la panse est anguleuse ou marquée par un petit bourrelet. Le fond n'est pas connu.



1-102 : assiette ou plat à cuire, à panse carénée, à bord droit et à lèvre façonnée.
Récipient dont le bord est plus ou moins vertical ; la lèvre est individualisée. La carène est marquée, anguleuse ou en bourrelet. La base n'est pas connue.



1-103 : assiette ou plat à cuire caréné à bord évasé et à lèvre façonnée.
Vase dont le bord est évasé et dont la carène est marquée d'un bourrelet plus ou moins prononcé. La lèvre est plus ou moins façonnée : elle est étirée ou forme un bourrelet. La base n'est pas connue.



1-200 : assiettes ou plats à lèvre simple

1-201 : assiette ou plat à lèvre saillante ou biseautée.
Le fond est plat.



1-202 : assiette creuse sans lèvre individualisée.
Les parois sont rectilignes et plus ou moins évasées. Le fond est plat ou légèrement concave.



1-203 : assiette à lèvre étirée et appointée.
Le fond est manquant.

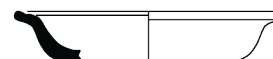


1-204 : assiette à lèvre en bourrelet et à bord évasé.
Elle n'est recensée qu'à Lezoux (site de la ZAC de l'Enclos, four F53).



1-300 : assiettes ou plats à marli

1-301 : plat à marli oblique ou horizontal.
Le marli peut être doté d'une gorge supérieure et parfois inférieure. Le fond est plat.



1-302 : assiette à marli.
Le marli est plat et horizontal.

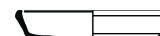


1-400 : plats ou assiettes à fond convexe

1-401 : plat ou assiette à lèvre non individualisée.
Le fond est légèrement convexe et peut être doté en son centre d'un ombilic.



1-402 : assiette ou plat à cuire à lèvre biseautée et à fond convexe.
Le fond est introduit par un ressaut. La partie haute de cette forme est semblable à celle du plat à cuire 1-403.



1-403 : plat à cuire tripode à lèvre biseautée.
Les bords sont évasés, le bas de la panse est marqué d'un ressaut. Les pieds peuvent être creux ou en forme de tenons.



1-500 : plats à cuire à bord rentrant

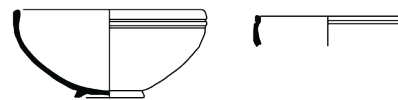
1-501 : plat à cuire à lèvre en bourrelet incliné vers l'intérieur.
La panse est ceinte d'un cordon peu épais, le fond est doté de trois pieds en forme de petits tenons.



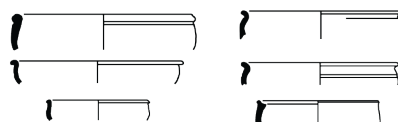
Groupe 2 : formes basses creuses, ouvertes

2-100 : jattes et coupes hémisphériques

2-101 : coupe à lèvre rentrante moulurée soulignée d'un sillon.
Coupe creuse, le bord est plus ou moins rentrant. La lèvre n'est pas débordante. Le pied est annulaire.



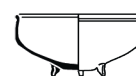
2-102 : coupe à lèvre ronde ou ourlée.
La panse est hémisphérique, parfois globulaire. La lèvre est débordante, arrondie ou ourlée. La base n'est pas connue.



2-103 : coupe à lèvre non façonnée.
Le bord est évasé ou droit.

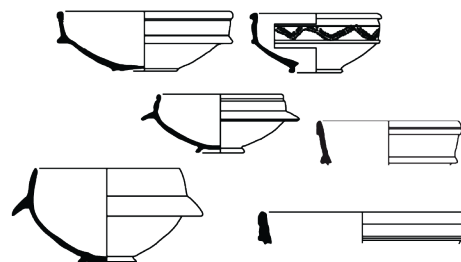


2-104 : jatte tripode à bord droit et à lèvre façonnée.
Le fond est généralement bombé, les pieds sont resserrés. La lèvre est ronde, parfois soulignée d'un sillon.



2-200 : jattes hémisphériques à collerette placée à mi-panse

2-201 : coupe ou jatte à collerette.
La lèvre est généralement individualisée. Celle-ci peut être ronde, ourlée ou soulignée d'une rainure. La carène de la panse est plus ou moins marquée. La collerette peut correspondre à un simple cordon ou être un listel débordant. Le bandeau situé entre la lèvre et la collerette peut être décoré à la roulette ou estampé. La base est individualisée. Le diamètre à l'ouverture équivaut généralement au double de la hauteur.



2-202 : jatte ou marmite tripode à collerette.
La lèvre est biseautée. Le fond est plat et doté de trois pieds en forme de petits tenons.



2-300 : coupes à marli et à panse globulaire

2-301 : coupe à marli bombé.
La base n'est pas connue.



2-302 : coupe à marli horizontal.
Le marli est parfois creusé d'une gorge supérieure. La panse est globulaire ou renflée. La base n'est pas connue.



2-400 : récipients carénés sans collerette

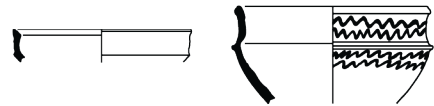
2-401 : jatte carénée à bandeau débordant.
La lèvre est éversée. La base est annulaire ou pseudo-annulaire.



2-402 : coupe ou jatte à carène anguleuse et à lèvre saillante.
La lèvre est ronde ou triangulaire. Le bord est droit, parfois rentrant. Le fond est annulaire ou pseudo-annulaire.



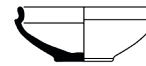
- 2-403 : jatte ou coupe à carène marquée d'un ressaut formant bourrelet.
Le bord est vertical ou rentrant et la lèvre éversée, appointée ou biseautée. Le bandeau est vertical, parfois infléchi. La base n'est pas connue.



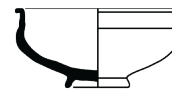
- 2-404 : bol à carène anguleuse.
Le bord est évasé, la lèvre n'est pas façonnée. La partie supérieure de la panse est incurvée.



- 2-406 : coupe ou jatte à carène placée haut.
Le bord est infléchi, la carène est anguleuse et la lèvre déjetée.

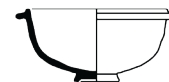


- 2-407 : coupe à col et à panse renflée.
La lèvre est ronde ou ourlée, le pied est annulaire.

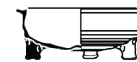


2-500 : jattes et marmites à bord à collerette et à panse hémisphérique

- 2-501 : jatte à petite lèvre soulignée d'une collerette.
Le pied est annulaire.



- 2-502 : marmite tripode à lèvre à collerette.
Les parois sont verticales et rectilignes. La collerette peut être montante, horizontale ou tombante. Les pieds sont creux.

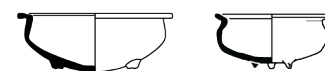


2-600 : marmites tripodes à panse convexe

- 2-601 : marmite tripode à panse convexe et à bord rentrant.
La lèvre n'est pas façonnée. Une petite collerette est placée sur le haut de la panse, sous le bord. Le fond est plat et doté de trois petits pieds en forme de tenons.

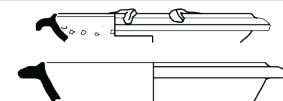


- 2-602 : marmite tripode à panse convexe et à lèvre oblique ou horizontale (marli).
La lèvre peut être creusée par une gorge supérieure. Les pieds sont creux ou en forme de petits tenons.

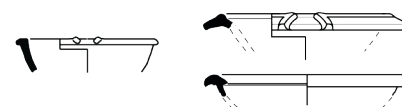


2-700 : mortiers à collerette et à élément verseur

- 2-701 : mortier à collerette.
La lèvre est séparée de la collerette.



- 2-702 : mortier à collerette dans le prolongement de la lèvre.
La lèvre est peu façonnée. La présence d'un élément verseur n'est pas attestée sur l'ensemble des variantes (absence de vase complet).



- 2-703 : mortier à collerette biseautée ou tronquée.
La lèvre n'est pas ou très peu façonnée. La présence d'un élément verseur n'est pas attestée.



Groupe 3 : formes hautes à ouverture large, sans col

3-100 : pots trapus sphériques

- 3-101 : pot sans col à lèvre verticale.
La lèvre est peu épaisse et plus ou moins creusée par une gorge interne. Le fond n'est pas connu.
- 3-102 : pot globulaire sans col et à lèvre horizontale.
La lèvre a un profil rectangulaire ou plus arrondi, elle peut être dotée d'une gorge supérieure. La base n'est pas connue.
- 3-103 : pot (gobelet ?) sans col à lèvre ronde.
Le fond est plat.
- 3-104 : pot sans col à lèvre oblique ou déjetée.
Le fond n'est pas connu.



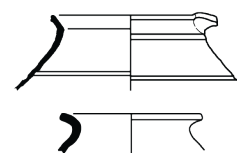
3-200 : pots à bord convergent

- 3-201 : pot à bord convergent.
La lèvre est courte et légèrement oblique. La partie supérieure de la panse est rectiligne et convergente. Elle peut être dotée d'un décor de lignes incisées ondulées et horizontales.
- 3-202 : pot verseur à bord convergent.
La lèvre est petite et ronde. La partie supérieure de la panse est rectiligne et convergente. Cette forme est dotée d'un bec tubulaire, accroché immédiatement sous la lèvre. Une anse opposée au bec doit probablement exister.



3-400 : cruches à bec verseur et à anse opposée

- 3-401 : cruche à bec pincé et à probable anse opposée.
Seule la partie supérieure de cette forme est connue. Le bord est plus ou moins oblique et se termine par une lèvre légèrement renflée. Le fond n'est pas connu. L'anse et le bec verseur ne sont pas observés systématiquement sur les récipients étudiés, en raison de leur fragmentation.



3-500 : gobelets sphériques à bord convergent

3-501 : gobelet à double carène.

Le bord rentrant est doté d'une petite lèvre oblique. La panse présente une double carène matérialisée par des cordons horizontaux. La base n'est pas connue. Les registres circonscrits entre les cordons peuvent être ornés d'un décor ondé.



3-502 : gobelet ansé à bord convergent.

La panse est ventrue, son profil se place directement dans l'alignement de l'orientation du bord. La lèvre est petite et ronde et sert d'appui à un départ d'anse. Le fond n'est pas connu.



3-600 : gobelets carénés

3-601 : gobelet caréné à bord divergent.

La lèvre est ronde. Le passage entre le bord et la panse globulaire est fortement coudé. La base n'est pas connue.



Groupe 4 : formes hautes à ouverture large, avec col

4-100 : pots ovoïdes

4-101 : pot à bord en bandeau.

La hauteur du bandeau est peu importante, le profil de ce dernier (triangulaire ou carré) et son épaisseur varient. Le bord est parfois creusé par une gorge interne. La base peut être plus ou moins marquée.



4-102 : pot à bord en poulie ou à bandeau mouluré.

Le creusement en poulie peut correspondre à une inflexion concave ou peut comporter plusieurs bourrelets fins (on parlera alors de bandeau mouluré).



4-103 : pot à lèvre ronde.

La lèvre est plus ou moins éversée. La base est généralement plate.



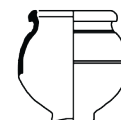
4-104 : pot à lèvre déjetée, oblique.

Les bords fragmentés à lèvre déjetée peuvent également se rattacher à des cruches (4-302/601).



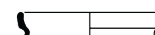
4-105 : pot à lèvre biseautée ou en amande.

Le bord peut être creusé par une gorge interne.



4-106 : pot à lèvre verticale.

La lèvre est peu épaisse et plus ou moins creusée par une gorge interne.



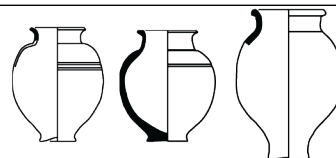
4-107 : pot à lèvre triangulaire.

La lèvre est parfois tombante ou déversée. La paroi interne de la lèvre peut être dans l'alignement de celle de la panse ou être creusée par une gorge.



4-200 : pots à panse piriforme, relativement élancés et à épaulement marqué

4-201 : pot à panse piriforme et à col court tronconique.
La lèvre est arrondie, parfois appointée ou déversée. La base, parfois peu haute, est marquée.



4-202 : pot à panse piriforme et à col divergent.
La courbure de la panse est placée haut, la panse est resserrée en partie basse. La base, parfois peu haute, est marquée.



4-300 : pots et cruches à une anse, sans élément verseur

4-301 : cruche à panse biconique.
La panse est plus ou moins ovoïde et ceinte d'une collerette. Le bord est évasé, assez haut et se termine par une lèvre ronde ou à profil triangulaire. La base est marquée. L'anse est de section ronde, elle est attachée sous la lèvre et repose sur la partie supérieure de la panse.



4-302 : cruche à une anse et à lèvre déversée.
Aucun bec verseur n'est observé. L'anse est plate, ovale ou rectangulaire. Le fond n'est pas connu.



4-303 : pot ansé à lèvre ronde. Le fond est plat.



4-400 : gobelets de petite taille, à une anse et à panse basse

4-401 : gobelet à épaulement non marqué et à panse piriforme.
Ce pichet est généralement de petite taille. La lèvre est déversée et arrondie. L'anse est attachée sous la lèvre et repose sur le renflement de la panse. La base est surélevée.



4-402 : gobelet à lèvre oblique et à panse basse.
L'épaulement est légèrement marqué, la panse est ovoïde. Le col est convergent, assez large. L'anse est attachée sous la lèvre et repose sur le renflement de la panse. La base est marquée.



4-403 : gobelet sans anse, à panse basse et à petite lèvre ronde.
L'épaulement n'est pas marqué, la panse est presque carénée. La base est surélevée.

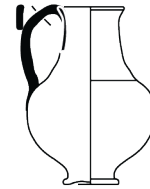


4-500 : pichets et gobelets à col tronconique, à une anse et à panse globulaire

4-501 : pichet ou gobelet à col court tronconique.
La lèvre est en bourrelet rond. L'anse, de section ronde, repose sur le renflement de la panse et est attachée au niveau de la lèvre. Le pied est individualisé ; il est pseudo-annulaire ou plat.

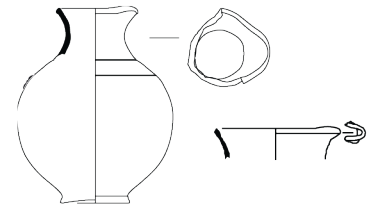


4-502 : pichet à col haut tronconique.
La lèvre est en bourrelet rond. L'anse est de section ovale ou relativement plate ; elle repose sur le renflement de la panse et s'attache au niveau de la lèvre. Le pied est individualisé ; il est pseudo-annulaire ou plat.



4-600 : cruche ou pichet à bec verseur et à ouverture large

4-601 : cruche ou pichet à bec pincé ou formé par déformation de la lèvre.
La lèvre est oblique et plus ou moins anguleuse ou arrondie, le col est incurvé. Seul le bord est connu pour cette forme.

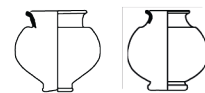


4-602 : cruche ou pichet à bec verseur et à panse carénée.
La lèvre est oblique et plus ou moins anguleuse ou arrondie, le col est incurvé. Le bec est formé par déformation de la lèvre. La panse est carénée, le fond est plat.



4-700 : gobelets à col tronconique et à panse globulaire

4-701 : gobelet à col court tronconique et à panse globulaire.
La lèvre est à méplat ou arrondie. La base est individualisée ; elle est concave ou dotée d'un pied annulaire.



4-702 : gobelet à col haut tronconique.
La lèvre est ronde, parfois à méplat. La panse, globulaire, peut être rythmée de dépressions rondes ou ovales.

4-800 : gobelets à panse allongée

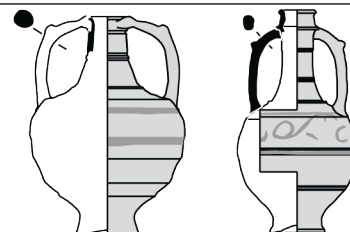
4-801 : gobelet à encolure courte et à lèvre déversée.
La panse est ovoïde. Le pied est marqué, plus ou moins haut.



Groupe 5 : formes hautes à ouverture étroite

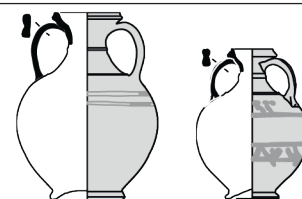
5-100 : bouteilles à deux anses et à col étroit et haut

5-101 : bouteille à deux anses et à col haut et étroit.
Le goulot n'est pas systématiquement présent. La lèvre est arrondie. La panse est globulaire et plus ou moins cannelée. Les anses sont rondes et dotées chacune d'un ergot. Elles s'accrochent au niveau de la lèvre et reposent sur l'épaulement. Le fond est un pied balustre.



5-200 : récipients à deux anses et à panse globulaire

5-201 : bouteille ou cruche à deux anses et à lèvre triangulaire.
La panse est globulaire. Le bord est évasé. Les anses sont bifides. Elles reposent sur le renflement de la panse et sont accrochées sous la lèvre. La base est individualisée de la panse.



5-202 : bouteille ou amphorette à deux anses et à col court.
La panse est globulaire. La lèvre est arrondie. Deux anses plates sont accrochées au niveau de la lèvre et reposent sur le sommet de la panse. La base est marquée.



5-300 : bouteilles ou amphorettes biconiques à deux anses

5-301 : bouteille biconique à double anse bifide.
Le bord est un bandeau mouluré. Le goulot est court et étroit. Les anses, épaisses, reposent sur la partie supérieure de la panse et s'accrochent sous le bord. Le fond est plat.

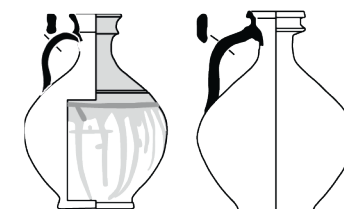


5-400 : bouteilles ovoïdes à une anse

5-401 : petite bouteille ansée à lèvre biseautée.
Le goulot est étroit et court. La panse est globulaire et se termine par une base légèrement marquée. L'anse repose sur le renflement de la panse et s'accroche sous la lèvre.



5-402 : bouteille à goulot en bandeau.
Le col est incurvé, le goulot est plus ou moins mouluré. L'anse repose sur le renflement de la panse et s'accroche sous le bord. Le fond est plat, faiblement démarqué de la panse.

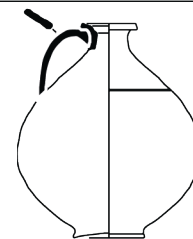


5-403 : bouteille à lèvre plate non individualisée et à panse basse.
Le bord est légèrement évasé. Le goulot est étroit et son profil est dans la continuité de celui de la panse. Cette dernière est renflée dans sa partie basse. L'anse repose sur le haut de la panse et se raccroche sous le bord. La base est marquée.

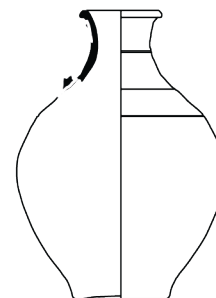


5-500 : cruches ou pichets à une anse, sans bec verseur et à ouverture étroite, de grand module

- 5-501 : cruche ou pichet globulaire doté(e) d'une anse plate.
La lèvre est anguleuse ou arrondie, plus ou moins déversée.
Le fond est plat, surhaussé.

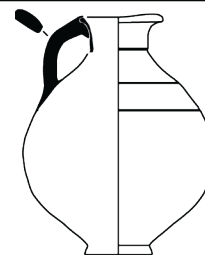


- 5-502 : cruche ou pichet à panse allongée et doté(e) d'une anse plate.
La lèvre est ourlée, le col incurvé. Le fond est plat.

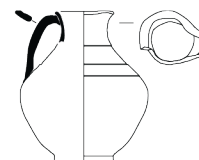


5-600 : cruches ou pichets à bec verseur et à ouverture étroite

- 5-601 : cruche ou pichet à bec verseur et à une anse.
Le bec est fait par déformation de la lèvre. Celle-ci est oblique et plus ou moins anguleuse ou arrondie, le col est incurvé.
Seul le bord est connu pour cette forme.



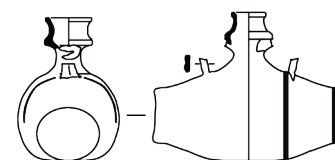
- 5-602 : pichet à bec pincé et à panse carénée.
L'anse opposée au bec verseur est plate. Le bord est déversé.
Le fond est plat, surhaussé.



Groupe 6 : autre vaisselle

6-100 : tonnelets

- 6-101 : tonnelet à goulot et à deux anses.
Le goulot est composé d'un bord incurvé se terminant par une lèvre légèrement déversée. La partie basse du bord est dotée d'un bourrelet. Les anses sont bifides ; elles prennent appui sur la partie supérieure de la panse et se raccrochent sous le bord. Ce vase pouvait être posé sur la partie inférieure de la panse, goulot dirigé vers le haut, ou bien sur un des côtés plats de la panse, goulot à l'horizontale et dirigé sur le côté.





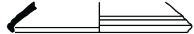
6-200 : vases miniatures

- 6-201 : amphorette miniature.
La lèvre est triangulaire, le col étroit et la panse à carène basse.

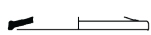



Groupe 7 : couvercles

7-100 : couvercles coniques à bord droit


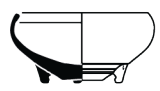

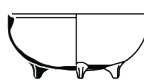

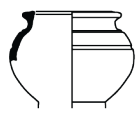


- | | | |
|-------|---|---|
| 7-101 | : couvercle bombé à lèvre ronde.
Le sommet n'est pas connu. |  |
| 7-102 | : couvercle plat à bord arrondi.
Le sommet n'est pas connu. |  |
| 7-103 | : couvercle bombé à lèvre biseautée.
La lèvre est légèrement surhaussée et creusée par une gorge interne. Le sommet n'est pas connu. |  |

7-200 : couvercles coniques à bord en bandeau

- | | | |
|-------|---|---|
| 7-201 | : couvercle conique à lèvre en bandeau surélevé.
Le sommet n'est pas connu. |  |
| 7-202 | : couvercle conique à bandeau creusé en poulie.

Le sommet n'est pas connu. |  |








Formes additionnelles

- | | | |
|-------|---|---|
| 1-205 | : plat à cuire emmanché.
Les parois sont rectilignes et évasées, sans lèvre individualisée.
Le fond est plat. Forme recensée à Maison Blanche, Pardines (63). |  |
| 2-105 | : jatte ovoïde tripode à bord rentrant.
La lèvre n'est pas façonnée. Le fond est plat. Forme recensée à Maison Blanche, Pardines (63). |  |
| 2-106 | : jatte tripode à large bandeau.
Le bord est rentrant, sans lèvre façonnée, et forme un large bandeau en léger surplomb de la panse. Le fond est plat. Forme recensée à Maison Blanche, Pardines (63). |  |
| 2-107 | : marmite tripode à bord droit.
La lèvre n'est pas façonnée, la panse est ovoïde. Les pieds sont en forme de trois petits tenons. Forme recensée à Maison Blanche, Pardines (63). |  |
| 2-503 | : jatte ou marmite à lèvre plate et à gorge supérieure.
Le fond n'est pas connu. Forme recensée à La Couronne, Molles (03). |  |
| 4-108 | : pot ovoïde à lèvre plate creusée d'une gorge supérieure.
Forme recensée à Maison Blanche, Pardines (63). |  |
| 4-304 | : pot ansé à bord en bandeau.
Une baguette peut parcourir le col. Forme recensée à La Couronne, Molles (03). |  |
| 5-404 | : pichet à une anse et à lèvre en bourrelet, voire moulurée.
L'anse est bifide. La base est concave. Forme recensée à Maison Blanche, Pardines (63). |  |

3.2. Le répertoire des décors

(échelle : 1/20^e sauf mention contraire)

Décors à la molette et à la roulette⁷⁶

molette 1	: registres de losanges répartis sur une ou plusieurs lignes.	
molette 2	: registres de carrés répartis sur une ou plusieurs lignes.	
molette 3	: registres de rectangles répartis sur une ou plusieurs lignes.	
molette 4	: registres de triangles répartis sur une ou plusieurs lignes, réalisés à la molette ou à la roulette ¹ .	
molette 5	: registres de lunules réparties sur une ou plusieurs lignes et probablement réalisées à la roulette.	
molette 6	: registres de guillochis en S.	
molette 7	: registres de rectangles ou de pois répartis sur plusieurs lignes parallèles ondulées et probablement réalisées à la roulette.	



Décors peints

peint 1	: décors linéaires (motifs géométriques, arabesques, pointillés) de couleur ocre-rouge ou blanc.
---------	--

Décors incisés, réalisés en traçant des motifs au moyen d'un outil pointu ou fin

incisé 1	: rainures simples.	
incisé 2	: décor ondé.	
incisé 3	: cercle coupé par un trait.	
incisé 4	: croix.	
incisé 5	: décor peigné.	
incisé 6	: graffito.	

Décors estampés, réalisés au moyen d'un poinçon

estampé 1	: cercle constitué de petits rectangles.	
estampé 2	: ligne circulaire simple ou concentrique	 échelle : 1/50 ^e

⁷⁶ La distinction opérée par L. Pastor entre les termes « molette » et « roulette » a été retenue ici : « (...) une molette est constituée d'un manche qui maintient une roue épaisse portant un décor en creux sur sa partie plate. Une roulette, en revanche, est composée d'un manche qui retient une roue dont la tranche exiguë permet de tracer des lignes fines ou des lignes de points. Pour conclure, une molette imprime un décor soit géométrique simple ou complexe, soit figuratif, soit une suite d'oves, alors qu'une roulette trace de fines lignes ondulées ou de perles » (Pastor 2006 : 289).

estampé 3 : arceau composé de petits rectangles.



estampé 4 : Feuille ou palmette.

estampé 5 : svastika formé de rangées de petits rectangles.

échelle : 1/50°



estampé 6 : motif en forme de X.

échelle : 1/50°

estampé 7 : rosette constituée de triangles orientés la pointe au centre.



Décors repoussés

repoussé 1 : cannelures en creux.

repoussé 2 : dépressions rondes ou ovales, positionnées en ligne, régulièrement espacées.



échelle 1/10°

repoussé 3 : décor digité.

Décors en relief

relief 1 : en forme d'élément végétal : fleur.



échelle 1/50°

relief 2 : cannelures en bosses.

PARTIE III

ÉTUDE DES ENSEMBLES CÉRAMIQUES

Afin d'alléger le texte, les références bibliographiques détaillées des comparaisons morphologiques établies se trouvent en annexe 1. Rappelons à ce sujet que la faiblesse quantitative des données bibliographiques pour l'Auvergne a conduit à recourir aux datations des céramiques des régions voisines ou plus éloignées pour établir la datation des ensembles. Les propositions chronologiques devront donc être considérées avec tout le recul nécessaire.

Les tableaux de quantification des ensembles et des horizons céramologiques ont été rassemblés en annexe 5 (catégories céramiques, groupes techniques et formes).

Chapitre 5

Céramiques provenant d'habitats groupés (Molles, Chantelle-la-Vieille, Lezoux, La Malène)

Ce chapitre regroupe une première série d'études céramologiques relatives aux habitats groupés, à savoir les sites de Molles et Chantelle-la-Vieille (Allier), Lezoux (Puy-de-Dôme), La Malène (Lozère). Il constitue ainsi une première application de la méthodologie mise en place dans le cadre de cette recherche. Pour chaque site, les ensembles céramiques sont datés individuellement avant d'être rassemblés en horizons céramologiques, puis une approche fonctionnelle permet de présenter la composition des vaisseliers. Les quatre sites abordés se distinguent par leur chronologie, leur localisation géographique et la nature de leur occupation. En conclusion de chapitre, il s'agira d'évaluer dans quelles mesures ces différences ont pu influencer sur les céramiques qui y ont été retrouvées.

1. Céramiques du site de hauteur de La Couronne à Molles (Allier), entre le IV^e et le VII^e siècle

Les céramiques qui composent cette étude proviennent de niveaux archéologiques regroupés en 23 ensembles. Elles totalisent 1219 tessons, équivalant à un nombre maximum de 341 individus (tabl. 11). Ce chiffre est surévalué puisqu'il correspond à la somme des individus comptabilisés par ensembles. Une fois le comptage réalisé par horizons céramologiques, le nombre d'individus ne s'élève plus qu'à 302⁷⁷ (voir *infra*).

Certains niveaux archéologiques ont été brassés par des passages racinaires, entraînant l'intrusion de mobilier au sein des ensembles MOL-17 et MOL-18. Ces intrusions ayant la plupart du temps été repérées parmi les céramiques étudiées, les contextes concernés ont pu être pris en compte dans l'étude.

⁷⁷ En effet, après regroupement des ensembles par horizons céramologiques, le nombre d'individus pour chaque horizon est inférieur à celui cumulé des ensembles : un fragment de panse comptabilisé comme un individu, car il est l'unique représentant de sa catégorie au sein d'un ensemble n'apparaîtra plus lors de la quantification par horizon céramologique s'il côtoie d'autres éléments de même appartenance. Le nombre de fonds peut également faire varier le nombre d'individus.

La chronologie des ensembles s'échelonne entre le troisième quart du IV^e et le début du VII^e siècle. Aucun hiatus chronologique n'est observé. La chronologie relative du site, déduite des aménagements successifs de l'occupation, a été affinée par la réalisation de plusieurs datations 14C, favorisant la périodisation des céramiques étudiées. Le site de la Couronne étant essentiellement occupé à partir de la fin de l'Antiquité, les niveaux archéologiques ne contiennent que très rarement du matériel résiduel antique, assurant une bonne homogénéité des ensembles.

Dans leur majorité, les céramiques sont bien conservées et les fragments sont de taille généralement importante. En revanche, les épisodes d'incendies que le site a connus durant son occupation ont entraîné une rubéfaction, voire une déformation, de certains éléments. Cela a limité les possibilités d'observation des traces d'utilisation des récipients, notamment celles se rapportant à l'usage culinaire.

1.1. Étude des ensembles céramiques : critères de datation

Ensemble MOL-01 : niveau de circulation US 1137 (pl. 1)

L'assemblage ne comprend que des céramiques communes, essentiellement des productions gris bleuté, dont les formes sont courantes (tabl. 5.1 à tabl. 5.4). Les trois pots à bord en bandeau peu épais (pot 4-101, n^{os} 01 et 03) sont des profils attestés en Auvergne depuis le IV^e jusqu'au VI^e siècle. La coupelle ou bol à lèvres rondes (coupe 2-102, n^o 02), dont la surface est lissée, est connue dès le IV^e siècle à Lezoux, ainsi qu'à *Argentomagus* en région Centre, et jusqu'au milieu du V^e siècle à Lunel-Viel dans l'Hérault. La chronologie de la coupe 2-103 est restreinte au IV^e siècle, d'après sa similitude avec la coupe Raimbault 4 et avec les coupes en céramique commune rouge recensées à Lyon au milieu du IV^e siècle. Quant au mortier à collerette aplatie surmontée d'une gorge, en céramique commune claire (mortier 2-701, n^o 04), il est attesté dans les assemblages des deuxième et troisième quarts du V^e siècle d'Île-de-France.

La position stratigraphique du contexte de l'ensemble MOL-01 fournit la datation la plus précise : il est antérieur à la construction du bâtiment rectangulaire et donc antérieur au dernier quart du IV^e, voire au début du V^e siècle.

Ensemble MOL-02 : remblai US 1138 (pl. 1)

L'assemblage est toujours à dominante grise, mais les céramiques à cuisson oxydante sont plus variées que dans l'ensemble précédent ; elles comportent en particulier la céramique à engobe ocre brossé (tabl. 5.5 à tabl. 5.7). Les formes identifiées sont uniquement des productions grises et gris bleuté lissées et sont pour la plupart des récipients ouverts. Les céramiques à surface lissée se composent d'un plat à bord droit (plat 1-401, n^o 05) et de deux coupes, l'une à lèvres rondes, l'autre à lèvres ourlées (coupe 2-102, n^{os} 06 et 07), variante connue en Auvergne depuis le IV^e jusqu'au VI^e siècle (à Lezoux, Mirefleurs). Le pot à lèvres rondes et à parois grises brutes (pot 4-103, n^o 08) n'apporte aucun élément chronologique précis, ni même la présence de la production à engobe ocre brossé, datée entre le IV^e et la première moitié du VI^e siècle d'après les exemplaires de Lezoux et de la région Centre (Bourges, Tours). Une dernière forme caractérisée par une lèvre en bourrelet horizontal n'est associée à aucune forme (n^o 09).

Comme pour l'assemblage précédent, la chronologie relative du site indique que le contexte de l'ensemble MOL-02, antérieur au bâtiment rectangulaire, est antérieur au dernier quart du IV^e siècle, voire au début du V^e siècle.

Ensemble MOL-03 : SOL 75 (US 1063/3020) (pl. 1)

L'assemblage MOL-03 se distingue des précédents par la proportion plus importante des productions à cuisson oxydante, en particulier de la céramique à engobe ocre brossé (tabl. 5.8 à tabl. 5.10). La céramique gris bleuté lissée est récurrente. Les formes s'intègrent au répertoire déjà aperçu dans les précédents ensembles. Il faut retenir la présence du pot à lèvre moulurée, en céramique commune claire (pot 4-102, n° 12), ainsi que celle du mortier à collerette biseautée, en céramique à engobe ocre brossé (mortier 2-703, n° 11). Celui-ci trouve des correspondances à Septeuil en Île-de-France, ainsi qu'à Tours où il est daté du IV^e jusqu'au début du V^e siècle.

D'après la position stratigraphique de l'assemblage MOL-03, qui précède le bâtiment rectangulaire, la datation peut être placée antérieurement au dernier quart du IV^e siècle.

Ensemble MOL-04 : niveau de sol US 1080 (pl. 2)

À l'image du précédent ensemble, celui-ci est marqué par la céramique à engobe ocre brossé et par les productions gris bleuté (tabl. 5.11 à tabl. 5.13). On remarque également la présence discrète de la céramique non tournée. Ici encore, les formes sont courantes. Les récipients en céramique à engobe ocre brossé sont représentatifs de cette catégorie technique : la coupe à bord rentrant mouluré (coupe 2-101, n° 16) est associée au pichet à col haut tronconique (pichet 4-502, n° 15) et au pot à bord mouluré (pot 4-102, n° 14), qui sont datés entre le IV^e et le V^e siècle, voire le VI^e siècle, d'après les correspondances établies avec les productions de la région Centre (*Argentomagus*, Bourges, Chartres, Marigny-lès-Usages, Tours). On retrouve, en céramique gris bleuté, le pot à bord en bandeau (pot 4-101, n° 17).

Le contexte de découverte se rattache à la structure en matériaux périssables, il est donc antérieur au dernier quart du IV^e-début du V^e siècle.

Ensemble MOL-05 : comblement de la tranchée de fondation du MUR 1, US 1068 (pl. 2)

Les céramiques de l'assemblage MOL-05 sont plus variées que dans les ensembles précédents (tabl. 5.14 à tabl. 5.17). Elles comportent notamment des productions importées : la sigillée d'Argonne et la dérivée de sigillée paléochrétienne. Les productions communes restent marquées par la céramique à engobe ocre brossé. La céramique sombre lissée est la catégorie la plus importante des productions à cuisson réductrice.

La sigillée d'Argonne comprend une coupe Chenet 320 (n° 19) et un fragment décoré à la molette (U.C. 43 : casiers de traits obliques alternant avec des casiers constitués d'au moins trois triangles, la pointe au centre et contenant chacun un cercle ; n° 20). Ce dernier est enduit d'un engobe rouge foncé irrégulier, contrairement à la coupe au vernis rouge uniforme. La circulation de ce décor couvre la période comprise entre la fin du IV^e et le milieu du V^e siècle, ce qui concorderait avec l'aspect

irrégulier de l'engobe (Brulet 2010a : 238 ; Bayard 1990 : 284), bien que la chronologie du groupe 5 de W. Hübener, auquel ce décor se rattache également, démarre dès le milieu du IV^e siècle (Feller 1991 : 166). La dérivée de sigillée paléochrétienne est un gobelet caréné de forme Rig. 15, sur lequel le graffito [VR] est lisible (n° 21). Elle peut être rattachée aux groupes de production méridionaux et apparaît à la fin du IV^e siècle (Raynaud 1993a : 413). Elle est attestée entre le milieu du V^e et le début du VII^e siècle dans les Bouches-du-Rhône (à Eyguières et à Marseille ; Bonifay, Carre, Rigoir 1998 : 368 ; Rigoir, Pelletier, Poguet 2001 : 53). À Bordeaux, elle n'arrive pas avant les premières décennies du V^e siècle (Soulas 1998 : 82).

Parmi les céramiques communes, on retrouve en céramique à engobe ocre brossé la coupe à bord rentrant mouluré (coupe 2-101, n° 23) associée ici à une coupe à lèvre soulignée d'un sillon (coupe 2-101, n° 24). Le pichet à col haut tronconique est produit en céramique commune claire (pichet 4-502, n° 28). Quelques formes n'étaient pas recensées jusqu'à présent, en particulier la coupe/jatte à collerette en production à engobe brossé (coupe/jatte 2-201) et le pot sans col à lèvre ronde (pot 3-103, n° 22). Celui-ci, également recouvert d'un engobe ocre brossé, est daté entre le deuxième quart du V^e et la première moitié du VI^e siècle à Issoudun.

Les céramiques fines permettent de situer l'ensemble MOL-05 entre la fin du IV^e et le début du V^e siècle. Un antoninien de Maximien Hercule de la fin du III^e siècle, trouvé dans le comblement du mur, apparaît ici résiduel (Dieulafait 2011 : 106). La fourchette chronologique donnée par les céramiques concorde avec la position stratigraphique du contexte de découverte. Celui-ci est lié à la construction du bâtiment rectangulaire, datée entre le dernier quart du IV^e siècle et le début du V^e siècle. Cet ensemble est ainsi le premier à être doté d'une datation fiable.

Ensemble MOL-06 : comblement US 1062 de la tranchée de fondation du MUR 2 (pl. 3)

Bien que ne comportant que très peu d'éléments, cet ensemble a été retenu en raison du fragment de sigillée d'Argonne qu'il contient et du bon calage chronologique du contexte de découverte (tabl. 5.18 à tabl. 5.20). Notons également la présence de la céramique à engobe ocre brossé ainsi que celle de la céramique non tournée.

Le fragment en sigillée d'Argonne n° 29 est décoré de la molette N.S. 1176⁷⁸ (probable ; motifs des groupes 2 et 3 de W. Hübener ; deux registres : l'un consiste en deux rangées de petits carrés, l'autre correspond à une frise de hachures obliques à l'orientation alternée). L'engobe est irrégulier et rouge-brun, de la même manière que celui du fragment n° 20 de l'assemblage précédent (MOL-05). Cette molette n'est pas datée précisément, les contextes de découverte se concentrent néanmoins durant le deuxième tiers ou la seconde moitié du IV^e siècle. L'unique forme de l'ensemble est produite en céramique gris bleuté lissée, elle est malheureusement trop fragmentée pour être attribuée à un profil précis (n° 30).

Le niveau de provenance de l'ensemble MOL-06, lié à la construction du bâtiment rectangulaire, est daté du dernier quart du IV^e siècle, voire du début du V^e siècle.

⁷⁸ Identification et datation par P. Van Ossel, que je remercie.

Ensemble MOL-07 : SOL 99/SOL 100 (US 7028/US 7030) (pl. 3)

Comme le précédent, cet ensemble a été retenu en raison de la présence de la sigillée d'Argonne et de la céramique à engobe ocre brossé (tabl. 5.21 à tabl. 5.23).

Les fragments en sigillée d'Argonne, engobés qu'en surface externe et décorés de motifs peints, appartiennent à une bouteille Ch. 343, 344 ou 348 (n^{os} 31 à 33). Ces divers récipients sont produits durant le IV^e siècle, mais le recours à la peinture est surtout fréquent à partir de la fin du IV^e siècle (Gaidon-Bunuel, Barat, Van Ossel 2006 : 147 ; Brulet 2010a : 219). Le pot à lèvre ronde en céramique à engobe ocre brossé est un profil courant qui n'apporte pas d'élément chronologique supplémentaire (pot 4-103, n^o 34). D'après la sigillée d'Argonne, la datation de l'ensemble MOL-07 peut être attribuée aux environs de la fin du IV^e siècle. Cette hypothèse est confirmée par les contextes de découverte liés à la construction de l'enceinte et dont la datation est placée à la fin du IV^e siècle, voire au début du V^e siècle.

Ensemble MOL-08 : niveau de sol US 6048 (pl. 3)

Malgré son faible effectif, cet ensemble a été pris en compte en raison d'une majorité de formes typologiquement reconnaissables et de son contexte de découverte stratifié (tabl. 5.24 à tabl. 5.26). Les productions à cuisson réductrice sont les seules à être recensées. Les profils s'intègrent dans le répertoire général de La Couronne. On retrouve en effet le pot à bord en bandeau (pot 4-101, n^{os} 36, 38) et la coupe à lèvre ronde (coupe 2-102, n^o 37) en céramique grise et céramique sombre. La coupe/jatte à collerette est également présente alors qu'elle était discrète dans les précédents ensembles (coupe/jatte 2-201, n^o 35). Elle appartient ici à la céramique gris bleuté lissée. Comme cela a été vu dans les ensembles précédents, ces formes sont fréquentes pour la fin de l'Antiquité puisqu'elles sont attestées depuis le IV^e jusqu'au VI^e siècle. La chronologie relative du site permet de recentrer cet écart aux alentours de la fin du IV^e siècle, le sol contenant cet assemblage étant lié à la construction de l'enceinte.

Ensemble MOL-09 : SOL 49 (US 1019/1045/1121) (pl. 4)

Cet assemblage est proche du précédent par sa composition typologique (tabl. 5.27 à tabl. 5.29). On retrouve la céramique à engobe ocre brossé associée à la céramique gris bleuté et à la céramique sombre lissée. La céramique non tournée est une fois encore représentée par un fragment. Les formes sont courantes. Elles sont marquées par la coupe à bord rentrant mouluré en céramique à engobe ocre brossé (coupe 2-101, n^o 39) et par le pot à bord en bandeau en production commune grise et sombre lissée (pot 4-101, n^{os} 40, 41). La coupe/jatte à collerette est également recensée (coupe/jatte 2-200). L'ensemble de ces éléments, déjà vus dans les ensembles précédents, se rapporte essentiellement aux IV^e et V^e siècles. Par chronologie relative, le contexte de cet assemblage se forme après la construction du bâtiment rectangulaire, soit à partir du dernier quart du IV^e siècle au plus tôt. Il est ensuite recoupé par des sépultures dont une est datée par radiocarbone entre 345 et 435⁷⁹. Il est ainsi daté entre le dernier quart du IV^e et le premier tiers du V^e siècle.

⁷⁹ Datation radiocarbone SEP 78 : 1640 ± 30 BP ; après calibration, dates autour desquelles se situent les maximums de probabilités : 345-435 AD.

Ensemble MOL-10 : comblement de la sépulture SEP 143 (US 1114) (pl. 4)

L'assemblage comporte principalement des productions à cuisson réductrice, notamment des céramiques gris bleuté (tabl. 5.30 à tabl. 5.32). La coupe/jatte à collerette est désormais un élément systématiquement recensé (coupe/jatte 2-201, n° 43). Ici également, les deux exemplaires possèdent un lissage de surface. Ils sont associés à une coupe à paroi mince et à bord droit (coupe 2-103, n° 42), et à un mortier à collerette (mortier 2-701, n° 44).

Les comparaisons chrono-typologiques réalisées pour ces profils, en partie abordés dans les assemblages précédents, débouchent sur une large datation comprise entre le IV^e et le VI^e siècle. Cet ensemble provient du comblement de la sépulture SEP 143, dont l'aménagement est placé à partir du premier tiers du V^e siècle au plus tard⁸⁰. Rappelons que les données archéologiques ne permettent pas de déterminer si les céramiques ont été jetées volontairement dans la fosse sépulcrale dans le cadre du rituel funéraire ou si elles étaient mêlées à la terre rapportée pour le comblement et pourraient ainsi être résiduelles.

Ensemble MOL-11 : remblais US 1012/1034 (pl. 5)

Cet ensemble se distingue par la présence d'un fragment de panse d'amphore africaine (tabl. 5.33 à tabl. 36). Très peu d'importations africaines sont répertoriées en Auvergne pour la période tardo-antique (cf. chap. 11, 2.1.1). L'isolement du fragment de La Couronne rend malheureusement sa présence difficile à interpréter et l'absence de forme ne permet pas une datation précise⁸¹.

Les céramiques fines sont encore une fois rares avec un seul fragment de sigillée d'Argonne. Les catégories de céramiques communes se répartissent de manière égale entre productions grises et sombres et productions oxydées. Les éléments à engobe ocre brossé ainsi que ceux à coloration gris bleuté restent les plus fréquents, de même que la céramique commune claire.

Les formes s'intègrent au répertoire des ensembles précédents, mais quelques éléments témoignent d'une certaine évolution. Les récipients ouverts, notamment ceux dévolus à la table, tiennent toujours une place importante. La coupe à lèvre ronde ou ourlée, toujours fréquente, est recensée en production engobée ainsi qu'en productions grise et sombre (coupe 2-102, n^{os} 47, 51 et 53). Elle côtoie la coupe à bord droit, ponctuellement attestée dans les ensembles du site (coupe 2-103, n^{os} 50, 52), ainsi que la coupe/jatte à collerette qui est devenue une constante (coupe/jatte 2-201). Remarquons également le mortier à collerette biseauté, profil propre à la production à engobe brossé (mortier 2-703, n° 48). Les pots montrent les prémices d'une évolution morphologique. Ils comportent en effet des récipients dont la lèvre devient triangulaire (pot 4-101/107, n° 54), profil qui va progressivement s'ajouter aux habituels pots à bord en bandeau durant le VI^e siècle. En Auvergne (site du Killian), ce type de récipient apparaît aux alentours de la fin du V^e siècle, tandis qu'en Languedoc et en Provence, il est essentiellement attribué au VI^e siècle. La céramique non tournée livre ici la seule forme du site recensée dans cette catégorie : un pot à lèvre ronde (pot 4-103, n° 55).

⁸⁰ Datations radiocarbone effectuées sur deux sépultures. SEP 82 : 1640 ± 30 BP ; après calibration, dates autour desquelles se situent les maximums de probabilités : 347-435 AD. SEP 78 : 1640 ± 30 BP ; après calibration, dates autour desquelles se situent les maximums de probabilités : 345-435 AD.

⁸¹ Ce type de conteneur est attesté en Gaule depuis le IV^e jusqu'au VII^e siècle (Raynaud, Bonifay 1993 : 15-16).

La chronologie relative du site permet d'attribuer le remblai 1012/1034 postérieurement au deuxième tiers du V^e siècle. Ce dernier est lié à la transformation du bâtiment rectangulaire en église, qui est datée au plus tôt du deuxième tiers du V^e siècle. De plus, il recouvre une sépulture datée par radiocarbone entre 343 et 526 ap. J.-C., avec des pics de probabilités entre 345 et 435 ap. J.-C.⁸². La formation de l'ensemble MOL-11 peut ainsi être datée entre le deuxième tiers du V^e et le début du VI^e siècle.

Ensemble MOL-12 : comblement inférieur de la citerne CIT 3 (US 3018/3022) (pl. 6)

Cet ensemble est important, car il illustre l'amorce de changements dans la fabrication des productions gris bleuté et dans le répertoire des formes. Les céramiques à engobe ocre brossé et gris bleuté lissées sont toujours les plus fréquentes (tabl. 5.37). On remarque que la distinction entre la céramique gris bleuté lissée et la céramique sombre lissée tend à s'amenuiser. Les pâtes des premières deviennent en effet de plus en plus sableuses et les surfaces présentent des variations de teinte allant du gris bleuté au noir (tabl. 5.38).

Au sein du répertoire des formes, les vases ouverts tiennent toujours une part importante (dix formes ouvertes pour quatre récipients fermés ; tabl. 5.39 et tabl. 5.40). Ceux qui possèdent un engobe ocre brossé se rapportent davantage aux fonctions culinaires (coupe/jatte à collerette 2-201, n° 58 et mortier 2-701, n° 59), au contraire de ceux des autres catégories. Les récipients gris bleuté ont un lissage soigné de la surface et appartiennent à la vaisselle de table. La coupelle globulaire à lèvre en bourrelet est également attestée en dérivée de sigillée paléochrétienne, notamment en Bourgogne à Mâcon dans des contextes de la fin du V^e et du début du VI^e siècle (coupe 2-102, n° 61). Le plat à marli oblique est vraisemblablement inspiré du répertoire des dérivées de sigillées paléochrétiennes et constitue ainsi un élément de datation important. Dans les ensembles extrarégionaux, il est également produit au sein d'autres catégories de céramique fine (en céramique luisante notamment ; plat 1-301, n° 60). Il peut ainsi être attribué au V^e siècle, voire au VI^e siècle. Le profil caréné à bandeau débordant de la jatte n° 64, en céramique commune grise (coupe/jatte 2-401), semble témoigner d'une évolution morphologique, bien qu'il soit directement hérité des formes du IV^e siècle. En effet, bien que les deux comparaisons régionales trouvées pour ce type de récipient soient placées entre le III^e et le IV^e siècle (exemplaires de Nérès-les-Bains et Varennes-sur-Allier), il semble cependant que l'exemplaire de La Couronne doit être daté postérieurement, au vu de son profil « lourd ». Enfin, les pots à bord en bandeau sont les seules formes fermées de l'ensemble (pot 4-101, n°s 56, 62, 63, 65).

Les comparaisons chrono-typologiques permettent d'attribuer la plupart des céramiques de l'ensemble MOL-12 au V^e siècle principalement. En outre, cette datation est doublement appuyée par la découverte, dans ces niveaux de comblement, d'une silique de Jovin émise entre 411 et 413 (Dieulafait 2011 : 107), et par la chronologie relative de la séquence de colmatage de la citerne CIT 3, dont le remplissage n'intervient pas avant le deuxième tiers du V^e siècle (ce dernier recouvre une sépulture d'enfant datée par le radiocarbone entre le milieu du IV^e et le premier tiers du V^e siècle⁸³). L'assemblage MOL-12 peut ainsi être daté entre le deuxième tiers du V^e et le début du VI^e siècle au plus tard.

⁸² Datation radiocarbone effectuée sur une sépulture. SEP 78 : 1640 ± 30 BP ; après calibration, dates autour desquelles se situent les maximums de probabilités : 345-435 AD.

⁸³ Laboratoire de Lyon. Âge 14C BP : 1640 ± 30. Âge calibré : de 347 à 529 ap. J.-C. Pics de probabilité : de 347 à 435 ap. J.-C.

Ensemble MOL-13 : SOL 122 (US 6024) (pl. 7)

Cet ensemble marque l'apparition discrète de la production peinte à engobe rouge et décor blanc (un fragment de panse seulement ; tabl. 5.41 à tabl. 5.43). Cette catégorie est semblable aux dérivées de sigillées nommées « rotbraun gestrichene Keramik », fabriquées à Trèves, Mayen et probablement Metz, et qui sont un marqueur chronologique du V^e siècle, bien qu'elles soient attestées jusqu'au VII^e siècle, parfois au-delà (Brulet 2010b ; Bet *et al.* 2011b : 75-76). À La Couronne, cette catégorie est associée à la céramique sombre lissée et aux céramiques gris bleuté. Celles-ci sont représentées par deux assiettes à lèvre ronde (céramique sombre lissée), qui n'étaient pas recensées dans les ensembles précédents, mais que l'on retrouvera désormais de manière régulière (plat/assiette 1-201, n^{os} 67, 68). Ce profil est principalement répertorié entre le V^e et le VI^e siècle, voire le VII^e siècle, dans la Drôme (par exemple sur le site de Chabrilan-Saint-Martin) ainsi qu'en région Centre (à Chartres notamment). Une troisième forme est attestée, un mortier en céramique commune grise, de profil courant (mortier 2-701).

Une fusaïole en os a également été mise au jour dans le SOL 122. Ce type d'objet est daté entre le dernier tiers du V^e et le début du VII^e siècle dans le mobilier funéraire découvert entre Manche et Moselle (Legoux, Périn, Vallet 2004 : 346), mais il est également attesté dès le IV^e siècle en région Centre, à Drevant notamment (Cribellier, Bertrand 2008 : 170). Seule la chronologie relative du site permet de situer la formation de ce contexte, associé à la tour d'angle, au plus tard au VI^e siècle.

Ensemble MOL-14 : SOL 146 (US 6019) (pl. 7)

Ce petit ensemble se distingue par la présence de la céramique fine engobée et lissée (un fragment de panse seulement ; tabl. 5.44 à tabl. 5.46). Les trois formes recensées, en céramique commune grise, correspondent à des formes relativement courantes : trois coupes à lèvre ronde ou ourlée (coupe/jatte 2-102, n^{os} 70 et 71) et un pot doté d'une anse, plus rare (pot 4-303, n^o 69). D'après les comparaisons morphologiques effectuées, pour la plupart déjà énoncées lors des assemblages précédents, la datation peut être placée au V^e ou VI^e siècle. Cet ensemble étant rattaché à la tour d'angle du site, il peut être attribué au plus tard au VI^e siècle.

Ensemble MOL-15 : comblement de la pièce ESP 5 (US 3017/3019) (pl. 7)

La céramique à engobe brossé commence à se raréfier et les productions sont presque uniquement des céramiques à cuisson réductrice (céramiques gris bleuté lissées, sombres lissées et communes grises ; tabl. 5.47 à tabl. 5.49). Au sein du répertoire, qui rassemble formes ouvertes et formes fermées, la coupe à lèvre ronde, la variante à lèvre ourlée (coupe 2-102, n^{os} 72, 74 et 75) et la coupe/jatte à collerette (coupe/jatte 2-201) restent des éléments constants des productions grises à traitement de surface. Les pots, qui sont les seuls récipients fermés de l'ensemble, ont des profils diversifiés. En particulier, le pot à lèvre triangulaire, timidement aperçu dans l'ensemble MOL-11, fait de nouveau son apparition (pot 4-107, n^{os} 77 et 78). Daté principalement entre les V^e et VI^e siècles en Auvergne (Guyot 2003), il peut être comparé aux profils languedociens Cathma 6, équivalents du profil provençal de type A4, tous deux datés aux alentours du VI^e siècle. Il est également proche des pots produits à Sevrey, en céramique bistre, entre le milieu du VI^e et le milieu du VII^e siècle. Il placerait ainsi la chronologie de l'ensemble

au VI^e siècle. Le pot à bord mouluré est une forme qui a déjà été vue dans les ensembles MOL-03 et MOL-04 mais en production claire et à engobe brossé (pot 4-102). Au sein de cette dernière production, il est daté entre le dernier quart du IV^e et la première moitié du VI^e siècle à Tours ainsi qu'à Bourges et Angers.

Replacé dans l'histoire du site, le comblement de la pièce ESP 5 intervient probablement en même temps que celui définitif de la citerne CIT 3, durant le VI^e siècle.

Ensemble MOL-16 : comblement supérieur de la citerne CIT 3 (US 3012/3013) (pl. 8)

Les catégories céramiques de cet ensemble sont variées et comportent notamment des productions fines, assez rares sur le site. On retrouve ainsi la dérivée de sigillée paléochrétienne (tabl. 5.50). Parmi les productions communes, la céramique à engobe ocre brossé tient une place marginale comparativement aux ensembles précédents. Les céramiques sombres lissées se confondent de plus en plus avec les fabrications gris bleuté : leur pâte, de nature kaolinitique et contenant de nombreux éléments sableux (GT 04), est en effet très proche (tabl. 5.51). La catégorie des céramiques communes sombres reste peu fréquente.

Les formes en présence ne se démarquent pas du répertoire des ensembles précédents (tabl. 5.52 et tabl. 5.53). On retrouve le plat à lèvres arrondi (plat 1-201, n° 80) et la coupe à lèvres ronde (coupe 2-102, n° 79), en céramique sombre lissée, associés à la coupe/jatte à collerette (coupe/jatte 2-201, n° 82), et au pot à bord en bandeau, creusé ici d'une gorge interne (pot 4-101, n° 81), en céramique commune sombre. Le récipient en céramique à engobe ocre brossé est un mortier à collerette biseauté (mortier 2-703). Déjà mentionnées lors de l'étude des assemblages précédents, ces formes sont datées des V^e et VI^e siècles d'après les comparaisons morphologiques établies. Replacé dans la chronologie relative du site, l'ensemble MOL-16 se rattacherait au VI^e siècle. Rappelons cependant que le brassage des niveaux archéologiques a posé la question de leur possible remaniement lors des fouilles du XIX^e siècle, l'ensemble MOL-16 ne sera donc pas intégré à la mise en horizon céramologique.

Ensemble MOL-17 : remblais/niveau de circulation US 3015/3029/SOL 56 (pl. 8 et 9)

Les tessons sont peu fragmentés, mais quelques-uns sont dans un état de conservation médiocre et ont subi une rubéfaction importante. L'assemblage se caractérise par la présence d'une coupe en céramique peinte à engobe rouge et décor blanc, et par la prédominance des céramiques à cuisson réductrice. La céramique commune claire tient néanmoins une place importante puisqu'elle représente 30 % des individus de l'ensemble. La production à engobe ocre brossé semble désormais avoir définitivement disparu (tabl. 5.54).

Le répertoire s'inscrit dans les faciès observés dans les ensembles précédents, mais il témoigne néanmoins de nouvelles évolutions (tabl. 5.55 à tabl. 5.57). Toujours dominés par les récipients ouverts, les vases sont encore nettement marqués par les profils antiques, notamment la coupe à lèvres ourlée (coupe 2-102, n°s 86 à 88, 110) et la coupelle à marli en céramique peinte (coupe/plat 2-302, n° 84, très fragmentée). Celle-ci est en outre proche des formes B51 de la production de Mayen, datées depuis le courant du V^e jusqu'au VI^e siècle, voire le VII^e siècle (Redknap 1999 : 237). Elle est également semblable au profil IV-21 des productions « rotbraun gestrichene Keramik » de Trèves, daté entre le milieu du V^e

et le premier tiers du VI^e siècle (Hussong, Cüppers 1972 : 91). Une telle forme a également été mise au jour sur le site de la ZAC de l'Amphithéâtre à Metz, au sein des niveaux les plus tardifs placés entre les trois derniers quarts du V^e siècle et les premières décennies du VI^e siècle (Bet *et al.* 2011b : 75-76, 80).

De nouvelles formes font également leur apparition, notamment l'assiette à lèvre étirée (plat/assiette 1-203, n^{os} 92, 97), la coupe/jatte à carène marquée d'un bourrelet (coupe/jatte 2-403, n^o 89), et la coupe à carène anguleuse (coupe/jatte 2-402, n^{os} 108, 113). Celle-ci est datée du VI^e siècle dans le Massif central (en Rouergue), ainsi que dans le Centre-Ouest (Tours, Truyes, Limoges et Civaux) et en Île-de-France (Vanves). Ces formes semblent appartenir à un nouveau répertoire, tout comme le pichet à bec verseur (pichet 5-600, n^o 112). Le mortier à collerette peu développée est lui aussi une forme recensée tardivement, principalement entre le V^e et le VI^e siècle, à Clermont-Ferrand notamment (mortier 2-701/703, n^o 93). Enfin, concernant les formes fermées, la présence du pot à lèvre triangulaire tend à s'affirmer vis-à-vis du bord en bandeau (pot 4-107 : n^{os} 90, 91, 95, 109 ; pot 4-101 : n^o 94).

Une boucle de soulier et une plaque de plaque-boucle en alliage cuivreux ont été retrouvées parmi la céramique (Ferragne 2011 : 81-82). La première est datée entre 470/480 et 600/610 d'après le classement normalisé du mobilier funéraire entre Manche et Moselle (type 112 ; Legoux, Périn, Vallet 2004 : 30), la seconde est datée entre la fin du III^e et le V^e siècle d'après la typologie de M. Sommer (Swift 2000 : 190 ; Sommer 1984) et entre les années 440/450 jusqu'au premier tiers du VI^e siècle d'après la classification précédemment citée du mobilier funéraire septentrional (type 141 ; Legoux, Périn, Vallet 2004 : 31). Ainsi, l'ensemble MOL17 peut être daté entre le dernier tiers du V^e et le courant du VI^e siècle.

Ensemble MOL-18 : remblai US 3011 (pl. 10)

L'ensemble apparaît homogène en dehors d'un bord de grand vase de stockage et d'un fond en céramique commune claire qui semblent intrusifs (bord type 3-104, n^o 107). Ces deux éléments sont en effet proches des productions postérieures au X^e siècle (Guyot 2003 : 1437). Les productions claires sont ici les plus nombreuses (tabl. 5.58 à tabl. 5.61). Le répertoire est marqué par deux profils : le pot à lèvre triangulaire, qui devient désormais un profil courant et qui est daté du VI^e siècle (pot 4-107 : n^{os} 100 à 104), et l'assiette à lèvre triangulaire, en céramique à engobe rouge et décor peint, production désormais récurrente également (plat/assiette 1-201 : n^o 98). Cette forme est proche du profil 18 de la « rotbraun gestrichene Keramik » produite à Trèves entre le V^e et le VI^e siècle. Les formes carénées sont toujours présentes, avec deux coupes à carène anguleuse (coupe 2-402, n^{os} 99, 105).

Ensemble MOL-19 : niveau de circulation US 6003 (pl. 11)

On observe une stricte séparation entre les productions claires, uniquement recensées en céramiques fines, et les productions grises, uniquement attestées en céramique commune (tabl. 5.62 à tabl. 5.64). La catégorie de la céramique peinte à engobe rouge et décor blanc est de nouveau enregistrée. La forme, très fragmentaire, est une coupe à lèvre soulignée d'un sillon (coupe 2-101, n^o 114), plus ou moins proche du profil Mayen B30.1, daté tardivement à partir du deuxième tiers du VII^e siècle (Redknap 1999 : 231, 236). Le répertoire est complété par deux mortiers en céramique commune grise, dont le profil est connu depuis les premiers ensembles du site (mortier 2-701, n^{os} 117, 118), et par un pot

à col court tronconique, en céramique gris bleuté lissé (pot 4-201, n° 115), à la rubéfaction importante et qui pourrait être résiduel.

La présence de la céramique peinte place la chronologie de l'ensemble du mobilier postérieurement au début du V^e siècle. Une datation au VII^e siècle paraît cependant trop tardive considérant les autres formes associées, plutôt fréquentes entre le IV^e et le VI^e siècle. L'ensemble MOL-19 se placerait ainsi davantage entre le V^e et le VI^e siècle. Le niveau de circulation d'où proviennent les céramiques étant contemporain du contexte de l'ensemble MOL-20, la datation de l'assemblage MOL-19 sera calquée sur ce dernier, à défaut de disposer d'éléments supplémentaires permettant une chronologie plus précise.

Ensemble MOL-20 : niveau de circulation US 6004 (pl. 11 et 12)

Certains fragments sont fortement rubéfiés et présentent des boursouflures et des déformations. Cet assemblage se caractérise par la présence de productions fines (dérivée de sigillée paléochrétienne, céramique peinte et céramique engobée et lissée), par des productions à cuisson réductrice encore marquées par les céramiques gris bleuté, et par une plus grande variété des productions communes claires, qui tiennent une place non négligeable au sein de l'ensemble (43 % des individus ; tabl. 5.65 et tabl. 5.66).

Les céramiques fines correspondent à une assiette variante Rigoir 4 en dérivée de sigillée paléochrétienne (n° 119), une assiette à lèvre arrondie en céramique engobée et lissée (assiette 1-201, n° 122) et une coupe à lèvre ourlée en céramique peinte (coupe 2-102, n° 120). Celle-ci peut être rapprochée des formes B8 et B20.1 des productions de Mayen, datées entre le milieu du V^e et le VII^e siècle pour la première, et entre 630/40 et 720 pour la seconde (Redknapp 1999 : 229, 230).

Le répertoire des céramiques communes est marqué par la présence de trois formes inédites (tabl. 5.67 et tabl. 5.68). L'une est un gobelet à double carène décoré d'une ligne ondulée en partie basse (gobelet 3-501, n° 132). Ce dernier est attesté entre le VI^e et le milieu du VII^e siècle dans les ensembles extrarégionaux : on le rencontre en Seine-et-Marne au début du VI^e siècle, en Bourgogne et en Franche-Comté entre la seconde moitié du VI^e et la première moitié du VII^e siècle, ainsi que dans des contextes funéraires du VI^e siècle de ces deux mêmes régions.

La deuxième forme inédite est le pot à bord convergent décoré de lignes ondulées (tabl. 5.90), en céramique gris bleuté lissée (pot 3-201, n° 123). Ce profil rappelle celui des pots biconiques et semble également se rattacher à la période comprise entre le début du VI^e et le début du VII^e siècle. Sa forme générique se retrouve à Néronde en Rhône-Alpes entre le VI^e et le VII^e siècle, et à Tours entre la première moitié du IV^e et le milieu du VI^e siècle, puis durant le VII^e, voire le VIII^e siècle. Un tel pot, non complet, est également attesté à La Malène au VII^e siècle. Dans les régions septentrionales et rhénanes, certains exemplaires de pots biconiques portent les mêmes décors ondulés que celui de La Couronne. Beaucoup d'entre eux proviennent de nécropoles, ils sont datés entre le premier tiers du VI^e et le début du VII^e siècle.

La dernière forme inédite est le gobelet caréné à bord divergent en céramique commune grise (gobelet 3-601, n° 129). Elle se rapproche des gobelets dits burgondes du Nord-Est de la France, datés du VII^e siècle en Île-de-France, en Moselle (Frouard) ainsi que dans le sud de la vallée du Rhin supérieur.

Du côté des formes fermées, notons pour terminer la présence constante du pot à lèvre triangulaire (pot 4-107 : n^{os} 126, 133).

Ainsi, la plupart des comparaisons établies situent la chronologie entre le VI^e et le milieu du VII^e siècle. La dérivée de sigillée paléochrétienne ainsi que les nombreuses formes ouvertes inciteraient cependant à reculer le *terminus ante quem* de l'assemblage au début du VII^e siècle, les formes fermées devenant généralement majoritaires au-delà et les céramiques fines devenant rares.

Ensemble MOL-21 : niveaux de démolition US 6023/7061/7062 (pl. 13 à 16)

Le matériel céramique présente un bon état de conservation : les tessons sont faiblement fragmentés et une forme archéologiquement complète a été retrouvée. L'épisode d'incendie à l'origine de ces niveaux archéologiques a toutefois laissé des traces carbonneuses et de rubéfaction sur plusieurs fragments, entraînant un changement de couleur des tessons composant un même vase (par exemple : n^{os} 135, 142, 150, 153, 162). Enfin, ces niveaux de démolition ont également livré une quantité relativement importante de fonds (53 individus), généralement complets et, pour certains, retaillés en rondelle. Parmi eux se trouve une sigillée estampillée par le potier Maritumus, connu pour avoir travaillé à Terre-Franche près de Vichy, et dont les productions sont datées de la seconde moitié du II^e siècle (Hartley, Dickinson 2008 : 297).

Cet assemblage est dominé par le trio formé par la céramique commune grise, la céramique sombre lissée et la céramique commune claire (tabl. 5.69). La production gris bleuté, dont les pâtes sont désormais uniquement sableuses (GT 04.3 ; tabl. 5.70), s'amenuise et ne constitue plus que 16 % de l'ensemble. Les céramiques fines sont peu nombreuses et majoritairement à pâte oxydée.

La dérivée de sigillée paléochrétienne livre un bol Rig. 18 (n^o 134), daté entre la fin du IV^e et le VI^e siècle en Languedoc (Raynaud 1993a), et une coupe 2-301, inconnue des typologies courantes (n^o 135). La céramique peinte à engobe rouge et décor blanc correspond à un plat/assiette 1-201 (n^o 139) et à une coupe 2-101 (n^o 138). Le plat/assiette 1-201 est proche des formes B7.2 et B11.4 des productions « rotbraun gestrichene Keramik » de Mayen, datées principalement entre le milieu du V^e et la seconde moitié du VII^e siècle (Redknap 1999 : 227, 229).

Le répertoire de l'assemblage MOL-21 est représentatif du faciès du site (tabl. 5.71 et tabl. 5.72). Les formes ouvertes sont en effet dominantes, même au sein des céramiques communes, et correspondent pour la plupart à des récipients de table. Ces derniers possèdent fréquemment un traitement de surface tandis que les vases culinaires à profil ouvert en sont généralement dépourvus. Les coupes à lèvre ourlée sont nombreuses (coupe 2-102, n^{os} 147, 148, 152, 153, 160 à 164, 182), de même que les assiettes ou plats à lèvre saillante (plat/assiette 1-201, n^{os} 144 à 146, 150, 151, 154, 181). Beaucoup d'entre elles se rattachent aux V^e et VI^e siècles. Les pichets tiennent une part importante parmi les formes fermées, avec 14 exemplaires. Parmi les pots, les récipients à bord en bandeau (pot 4-101 : n^{os} 169, 188) côtoient ceux à lèvre triangulaire (pot 4-107, sept exemplaires : n^{os} 149, 171, 174, 190). Ceux-ci, bien qu'essentiellement datés du VI^e siècle, se retrouvent parfois jusqu'au VII^e siècle en Auvergne ainsi qu'en Languedoc.

Certaines formes sont révélatrices d'un nouveau répertoire : la coupe/jatte à bandeau infléchi (coup/jatte 2-403 : n^o 183) et celle à carène anguleuse (coupe/jatte 2-402 : n^o 184). Cette dernière appartient à une datation tardive : elle a en effet été retrouvée dans les contextes de la fin du VI^e et du VII^e siècle dans la région d'Évreux et en Basse-Normandie. Le pot à bord convergent et à bec tubulaire (pot 3-202, n^o 176) ainsi que le gobelet ansé à bord convergent, inédit, en céramique commune claire (gobelet 3-502, n^o 195), permettent également d'élargir la chronologie au VII^e siècle. Le premier est daté de la transition du VI^e et du VII^e siècle dans le Nord ainsi qu'en Languedoc et Provence. Le second est encore inscrit dans les habitudes antiques. Connu en Bourgogne dès le dernier tiers du III^e et le

IV^e siècle, il est plus fréquent entre le milieu du VI^e et la première moitié du VII^e siècle à Trévoux dans l'Ain, ainsi qu'en Saône-et-Loire en céramique bistre (Sevrey). Il est également attesté en Lorraine au début du VI^e siècle (Maizières-lès-Vic). Enfin, les décors ondés, visibles sur la coupe/jatte carénée 2-403 n° 183 ne sont pas antérieurs à la seconde moitié du VI^e siècle et se retrouvent durant tout le siècle suivant, en Languedoc tout comme en région Centre. L'ensemble MOL-21 se placerait ainsi entre la fin du VI^e et le milieu du VII^e siècle.

Beaucoup de formes de l'ensemble MOL-21 ont déjà été vues dans les assemblages précédents et datent des V^e et VI^e siècles. Les éléments les plus tardifs repoussent cependant cette chronologie en direction de la fin du VI^e et du VII^e siècle, d'après les comparaisons morphologiques qui ont pu être établies. La prépondérance des formes ouvertes inciterait à limiter par prudence l'extension de la chronologie à la fin du VI^e et au début du VII^e siècle, siècle durant lequel les formes fermées commencent à prédominer au sein des répertoires régionaux. Il est également possible qu'un certain nombre de céramiques soient résiduelles – l'infiltration de mobilier antérieur n'étant pas étonnante dans ces niveaux de démolition –, à moins que celles-ci, notamment certaines céramiques fines (dérivée de sigillée paléochrétienne, céramique engobée et lissée), n'aient connu une longue utilisation expliquant leur présence dans des niveaux aussi tardifs.

1.2. Chronologie des céramiques

1.2.1. Les horizons céramologiques

Les horizons céramologiques sont déterminés en regroupant les ensembles dont la datation est semblable ou proche et dont la composition céramologique est comparable. Ils doivent ainsi traduire l'évolution des céramiques utilisées sur le site et mettre en évidence l'apparition, la fréquence et l'absence d'une forme ou d'une catégorie.

La datation des différents ensembles céramiques ne constitue pas une suite chronologique continue, mais elle se chevauche parfois en raison de la fréquente difficulté à dater de manière précise les assemblages, dont la fourchette chronologique est ainsi rarement inférieure au siècle. Ainsi, la constitution d'une suite continue d'horizons céramologiques n'a pas été possible et on observe quelques chevauchements chronologiques, notamment pour les horizons relatifs au VI^e siècle (horizons 3, 4 et 5 ; tabl. 22). Le recours à l'histoire du site et à la chronologie relative des contextes de découverte a néanmoins permis de répartir les ensembles céramiques au sein de différents horizons et d'affiner la datation de ces derniers. Cela a été en particulier le cas des ensembles MOL-10 et MOL-17 :

- intégration de l'ensemble MOL-10 à l'horizon céramologique 2 pour deux raisons : d'une part les céramiques issues du comblement de la sépulture sont proches de celles de l'ensemble MOL-09 immédiatement antérieur dans la chronologie relative du site et appartenant à l'horizon céramologique 2 ; elles pourraient ainsi provenir des niveaux dans lesquels la sépulture a été creusée. D'autre part, le contexte de découverte – qui correspond à la première phase d'inhumation du site – est scellé par un remblai qui marque un changement dans l'occupation du secteur avec l'aménagement du sol primitif de l'église, auquel se rapporte l'ensemble MOL-11 correspondant à l'horizon céramologique suivant (MOL H3).

- les céramiques de l'ensemble MOL-17, réunies en raison du brassage par les racines de leur contexte de découverte, proviennent de niveaux archéologiques qui se sont rapidement succédés, mais

qui sont rattachés à deux états consécutifs du site (états IV et V). Ils se retrouvent ainsi à cheval sur les horizons céramologiques 3 et 4. Afin d'éviter les erreurs chronologiques et que des éléments intrusifs influent sur la caractérisation céramologique de l'horizon, l'ensemble a été attribué à la période la plus récente, c'est-à-dire l'horizon 4.

Enfin, rappelons que l'ensemble MOL-16 n'a pas été intégré aux horizons céramologiques en raison du brassage probable des niveaux archéologiques lors des fouilles du XIX^e siècle.

Les ensembles ont donc été réunis au sein de cinq horizons céramologiques (tabl. 22). De fortes disparités quantitatives se remarquent entre chacun d'eux, l'horizon 1 ne regroupant que 28 individus tandis que l'horizon 5 en comprend 126. Plus que la sélection des ensembles⁸⁴, l'augmentation des effectifs au fil des horizons traduit le nombre plus important de contextes postérieurs au V^e siècle mis au jour jusqu'en 2012 et l'intensification de l'occupation du site entre le troisième quart du IV^e et le début du VII^e siècle. Le regroupement des ensembles en séquences chronologiques plus longues aurait permis de pallier ces problèmes de représentativité, par exemple en associant les ensembles des horizons 1 et 2 caractérisés par de faibles effectifs, en une séquence allant du troisième quart du IV^e au début du V^e siècle. On a toutefois cherché à périodiser autant que possible les céramiques afin de mettre en évidence celles en usage à la transition des deux siècles concernés ; la division chronologique la plus fine possible a donc été conservée. C'est également pour cette raison que l'horizon 5 a été créé, afin d'individualiser les ensembles céramiques qui témoignent de l'adoption d'un nouveau répertoire de formes à la transition des VI^e et VII^e siècles.

1.2.2. Sériation graphique : approche globale des associations et de l'évolution des céramiques

Un sériographe EPPM à faibles effectifs

L'étude du sériographe EPPM (fig. 51) montre l'évolution des catégories céramiques ainsi que leur importance respective au sein de chaque horizon céramologique (cf. chap. 3, 2.5.2). Appliqué à de faibles effectifs, comme c'est le cas ici (le NMI de quatre horizons sur cinq est inférieur à 100), ce type de graphique et les évolutions qu'il met en avant sont néanmoins à prendre avec prudence. D'une part, les absences observées restent, pour certaines catégories, difficiles à interpréter : sont-elles significatives ou traduisent-elles simplement les aléas des lots restreints ? D'autre part, en ramenant les effectifs à des pourcentages, le sériographe EPPM tend à lisser les éventuelles variations qui pourraient exister dans la représentativité des différentes catégories céramiques. Afin d'évaluer la marge d'erreur contenue dans le sériographe, ce dernier a été doublé d'un sériographe basé sur le nombre de restes, marqué par de plus gros effectifs (annexe 6). On retrouve, sur les deux graphiques, la même succession chronologique des catégories surreprésentées. Les différences existantes ne modifient pas fondamentalement les tendances qui ressortent du sériographe établi sur la base du nombre minimum d'individus. Convertie en pourcentages de l'effectif total, la proportion des fragments est proche de celle des individus et les quelques différences observées ne bouleversent pas la place relative occupée par les différentes catégories céramiques au sein des horizons céramologiques (tabl. 5.73 et tabl. 5.74). Ici, l'étude du sériographe EPPM peut donc être faite à partir du nombre minimum d'individus, mais elle doit cependant être

⁸⁴ Rappelons en effet que 75 % des céramiques mises au jour sur le site jusqu'en 2012 a été étudié, en dehors des céramiques retrouvées hors contexte.

croisée avec celle de graphiques plus classiques (fig. 48 à 50) et être nuancée avec les effectifs réels de chacune des catégories céramiques (tabl. 5.74).

Aperçu des évolutions des catégories céramiques et de leurs associations

L'examen du sériographe EPPM fait ressortir trois tendances concernant l'évolution et les associations des catégories céramiques (fig. 51) : tout d'abord une présence successive ou cyclique de certaines catégories, ensuite une présence ponctuelle d'autres, enfin un changement dans les associations céramiques dans le courant du VI^e siècle.

Succession régulière ou surreprésentation cyclique des catégories céramiques

Certaines catégories céramiques se succèdent de manière régulière, tandis que d'autres s'inscrivent dans un schéma cyclique. Les premières, qui figurent sur la partie gauche du sériographe EPPM, sont pour certaines d'entre elles recensées durant l'ensemble des horizons céramologiques, mais les périodes durant lesquelles elles sont surreprésentées s'intercalent dans le temps.

La céramique à engobe ocre brossé apparaît caractéristique des trois premières périodes, soit entre le troisième quart du IV^e et le premier tiers du VI^e siècle, durant lesquelles elle est associée à la céramique non tournée. La sigillée d'Argonne devient un élément significatif des ensembles durant les horizons 2 et 3, les deux seules périodes durant lesquelles elle est attestée (entre le dernier quart du IV^e et le premier tiers du V^e siècle). Les deux derniers horizons (horizons 4 et 5), compris entre le dernier tiers du V^e et le début du VII^e siècle, sont marqués par la céramique commune claire et par la céramique commune grise. La première n'est toutefois plus surreprésentée durant la dernière période, au contraire de la céramique commune grise qui garde toute son importance. Les trois catégories qui caractérisaient les premiers temps de l'occupation ne comptent alors plus que quelques exemplaires et certaines d'entre elles sont peut-être résiduelles (notamment la céramique à engobe ocre brossé). De nouvelles catégories apparaissent durant l'avant-dernière période, telles que la céramique peinte à engobe rouge et décor blanc, et la céramique engobée et lissée, ainsi que durant le dernier horizon, notamment la céramique à engobe blanc et la céramique claire rugueuse.

Cette progression linéaire des céramiques doit être considérée avec prudence pour certaines des catégories mentionnées. En effet, si la céramique à engobe ocre brossé, les céramiques communes claires et les céramiques communes grises correspondent à des effectifs relativement importants (respectivement 24, 45 et 66 individus), ce n'est pas le cas de la céramique non tournée, qui ne compte que six individus (NMI pondéré), ni des nombreuses catégories qui apparaissent durant les dernier et avant-dernier horizons et qui comptent moins de huit individus chacune. Pour ce dernier cas, citons notamment la céramique peinte à engobe rouge et décor blanc ainsi que la céramique engobée et lissée qui apparaissent durant l'horizon 4, mais aussi la céramique à engobe blanc, les céramiques claires lissées et claires rugueuses qui sont enregistrées à partir de l'horizon 5 et dont la présence est difficile à caractériser. Concernant la sigillée d'Argonne, les repères chronologiques dont on dispose grâce aux nombreux travaux de ces vingt dernières années permettent de la considérer comme étant un élément marquant de la fin du IV^e et du début du V^e siècle (horizon 2) ; elle se raréfie ensuite rapidement durant la période suivante où elle ne constitue plus que 1 % de l'ensemble, pour devenir vraisemblablement résiduelle (horizon 3 : entre le deuxième tiers du V^e et le premier tiers du VI^e siècle).

Au contraire de ce premier ensemble de catégories, d'autres productions s'inscrivent dans un schéma cyclique ; celles-ci sont visibles sur la partie droite du sériographe. Attestées ou non durant

toute la chronologie du site, elles ressortent comme des éléments caractéristiques un horizon sur deux seulement. Ceci est particulièrement visible pour les céramiques gris bleuté lissées ou à surface brute et pour la céramique sombre lissée, catégories pour lesquelles on compte le plus d'effectifs. On peut alors s'interroger sur la signification de ces productions au sein de l'horizon où elles apparaissent surreprésentées et si elles sont représentatives de chacune de ces différentes périodes. Les horizons durant lesquels la céramique gris bleuté lissée et la céramique sombre lissée sont surreprésentées s'intercalent de manière régulière dans le temps. Ainsi, la céramique gris bleuté lissée est un élément marquant des horizons céramologiques 1 et 3 tandis que la céramique sombre lissée l'est durant les horizons céramologiques 2, 4 et 5, lorsque la céramique gris bleuté lissée ne l'est plus. Ces deux catégories céramiques, qui ont un aspect de surface relativement proche, semblent ainsi se confondre et ne seraient donc pas propres à un horizon céramologique ou à un autre. Toutefois, le caractère cyclique de ces catégories peut également trouver une explication dans des effectifs totaux inégaux d'un horizon à l'autre, entraînant une surestimation de certaines d'entre elles lorsque leurs effectifs sont convertis en pourcentages, et n'aurait donc pas de signification en lien avec la composition du mobilier céramique tardo-antique. Cela s'illustre particulièrement bien avec la céramique sombre lissée. Celle-ci ressort de l'ensemble pour les horizons 2, 4 et 5, et ceci, selon une importance relativement semblable. Les pourcentages de cette catégorie, calculés automatiquement lors de la création du sériographe EPPM, sont en effet proches pour ces trois périodes : 20 % pour l'horizon 2, 19,35 % pour l'horizon 4 et 18,49 % pour l'horizon 5 (annexe 7). Or son effectif augmente du simple au double entre ces différentes périodes, il est de 7 individus à l'horizon 2 contre 12 à l'horizon 4 et 22 à l'horizon 5 (tabl. 5.74). Cette atténuation des différences entre les proportions des effectifs est moins flagrante pour la céramique gris bleuté lissée, pour laquelle le caractère cyclique s'explique moins facilement. En outre, ce schéma cyclique ne s'observe plus lorsque l'on considère le sériographe EPPM basé sur le nombre de restes (NR : annexe 6). Sur ce graphique, la céramique sombre lissée apparaît surreprésentée pour l'horizon 5 uniquement : durant cette période cette catégorie comprend 108 fragments tandis qu'auparavant l'effectif est stable et dépasse à peine la vingtaine d'exemplaires (respectivement 4, 12, 12 et 23 entre l'horizon 1 et 4). Il apparaît ici clairement que le caractère cyclique des catégories est, pour certaines d'entre elles, imputable aux fortes inégalités dans les effectifs pouvant exister entre deux horizons successifs et ne traduit pas nécessairement une particularité des assemblages mobiliers.

Présence ponctuelle de certaines catégories céramiques

Comme cela a déjà été observé, les catégories céramiques sont inégalement attestées d'un horizon à l'autre. Certaines sont recensées en continu tandis que d'autres sont observées ponctuellement seulement, telles que l'amphore africaine, la céramique peinte à engobe rouge et décor blanc, ou la céramique claire rugueuse. Celles-ci ressortent alors comme des éléments marquants de l'horizon céramologique durant lequel elles sont répertoriées (fig. 51), alors qu'elles n'ont la plupart du temps qu'un effectif faible, dépassant rarement les deux individus (tabl. 5.74). Pour certaines productions, cette présence ponctuelle correspond à leur apparition et/ou à leur disparition. C'est notamment le cas de la sigillée d'Argonne, mais également de la céramique à engobe rouge et décor blanc, qui apparaît à partir du dernier tiers du V^e siècle (horizon 4) et perdure jusqu'à la fin de la chronologie du site (horizon 5). En revanche, pour d'autres catégories, aucune logique ne transparait. La céramique claire lissée, la céramique fine claire ou la céramique engobée par exemple, sont des catégories qui existent en Auvergne durant toute la chronologie abordée, leur apparition ponctuelle semble n'être due ici qu'à une absence de découverte ou à une présence non systématique, ou de l'ordre de l'anecdotique.

Rupture du VI^e siècle dans les associations céramiques

La troisième et dernière observation découlant du sériographe EPPM porte sur la rupture qui semble se dessiner au VI^e siècle, soit durant l'horizon céramologique 4. Ce phénomène s'observe aussi bien sur le sériographe établi avec le nombre minimum d'individus (fig. 51) que sur celui basé sur le nombre de restes (annexe 6). À partir de l'horizon 4 en effet, les associations céramiques changent, traduisant une évolution dans leur répertoire. La céramique à engobe ocre brossé, la sigillée d'Argonne et la céramique non tournée, qui étaient des éléments marquants des premiers temps de la chronologie abordée, ne sont plus attestées au-delà de l'horizon céramologique 3, ou seulement de manière anecdotique. C'est alors que les céramiques communes claires et grises prennent de l'importance au sein des ensembles et côtoient la céramique peinte à engobe rouge et décor blanc, qui apparaît à ce moment-là. La céramique sombre lissée, surreprésentée au moins à partir de l'horizon 4, peut être incluse à ce schéma également. C'est aussi aux alentours du VI^e siècle que les productions à cuisson réductrice s'affirment davantage. Constituant jusqu'alors 60 % en moyenne des individus par horizon céramologique, elles tendent à passer, à partir de l'horizon 4, la barre des 70 % des individus (fig. 52 ; dans l'ensemble, les mêmes proportions s'observent également en pourcentages du nombre de restes ; annexe 8).

Pour conclure sur l'apport du sériographe EPPM à l'analyse des assemblages céramiques par horizons, bien que la place de certaines catégories céramiques soit difficile à comprendre et à interpréter en raison de leurs faibles effectifs (céramique non tournée, céramique à engobe blanc, dérivée de sigillée paléochrétienne), d'autres productions apparaissent en revanche comme des marqueurs d'une ou plusieurs périodes et leur succession dans le temps traduit de manière nette des changements dans la composition des faciès (en particulier : sigillée d'Argonne, céramique à engobe ocre brossé, céramiques communes claires et grises, céramique peinte à engobe rouge et décor blanc).

Enfin, il faut préciser que si certaines catégories céramiques caractéristiques de l'Antiquité tardive, telles que la céramique peinte à engobe blanc et décor ocre et la céramique décorée à l'éponge, ne sont pas représentées au sein des ensembles étudiés ici, elles ne sont pas pour autant totalement absentes du site. Elles ont en effet été découvertes dans les niveaux de nettoyage et n'ont donc pu être intégrées aux études (fig. 53).

1.2.3. Le IV^e siècle : horizons céramologiques MOL H1 et MOL H2**Horizon céramologique MOL H1 : le troisième quart du IV^e siècle ? (fig. 55)**

Le premier horizon céramologique rassemble 73 fragments équivalant à 28 individus (tabl. 5.73 et tabl. 5.74). Il est marqué par l'absence de céramiques fines (fig. 54) et par l'association de la céramique à engobe ocre brossé avec les productions gris bleuté. Les céramiques communes grises et les céramiques communes claires sont ensuite les mieux représentées (fig. 49, 1). Les autres productions n'ont livré aucune forme (céramique à engobe orangé, céramique sombre lissée, céramique commune sombre et céramique non tournée). Le répertoire est dominé par les coupes et les pots, plus précisément par la coupe à lèvre ronde ou ourlée (coupes 2-102) et par le pot à bord en bandeau (pot 4-101 ; tabl. 5.76). L'absence de la coupe/jatte à collerette n'est probablement pas significative considérant qu'elle est attestée durant le IV^e siècle dans de nombreux ensembles arvernes (coupe/jatte 2-201).

Céramique à engobe ocre brossé

Cette catégorie possède une pâte semi-fine, de couleur orangée, semblable d'un tesson à l'autre (GT 09.10). Les formes sont représentatives du répertoire de cette production et appartiennent pour la plupart à la vaisselle culinaire (tabl. 5.76). Elles correspondent à une coupe à bord rentrant mouluré (coupe/jatte 2-101, n° 16), à un mortier à collerette biseautée et pourvu d'une râpe interne (mortier 2-703, n° 11), et à des pots à bord en bandeau (pot 4-101, n° 10) ou à bandeau mouluré (pot 4-102, n° 14). Le pichet ansé à col haut tronconique est le seul à se rapporter à la vaisselle de table (pichet 4-502, n° 15), mais il correspond à un récipient fréquemment produit dans cette catégorie.

Céramiques gris bleuté à surface brute ou à surface lissée

Les céramiques gris bleuté à surface brute ou lissée se distinguent des autres productions par une pâte kaolinitique blanchâtre semi-fine (GT 02.2 et 02.1 ; tabl. 5.75). Les récipients sont pour la plupart des vases de table et ont fréquemment reçu un lissage total de la surface, ou parfois réalisé par bandes. La coupe à lèvres ronde ou ourlée est la forme la plus fréquente (coupe 2-102, n°s 02, 06 et 07). Elle est associée à la coupe à lèvres soulignée d'un sillon, qui est une forme courante du IV^e siècle (coupe 2-101, n° 18), à la coupe à bord évasé (coupe 2-103) et au plat à bord droit (plat 1-401, n° 05). Deux pots à bord en bandeau, dénués de traitement de surface sont également recensés (pot 4-101, n°s 01, 17).

Céramique commune grise et céramique commune claire

Les pâtes de la céramique grise sont semi-fines, grises ou brunes (GT 05.3 et 06.3). Celles de la céramique claire sont également semi-fines, parfois grossières (GT 09.1 et 11.1 ; tabl. 5.75). Ces deux catégories ne rassemblent que huit récipients, uniquement de la vaisselle culinaire (tabl. 5.76). La céramique commune grise ne rassemble que deux pots, l'un à bord en bandeau également attesté en céramique commune claire (pot 4-101 ; n° 03), l'autre à lèvres ronde (pot 4-103, n° 08), deux formes récurrentes à la fin de l'Antiquité.

Le répertoire de la céramique commune claire est plus varié (tabl. 23) : il comporte une marmite (2-602), un mortier à collerette (mortier 2-701, n° 04) et un pot à bandeau mouluré caractéristique de l'Antiquité tardive (pot 4-102, n° 12).

Datation de l'horizon céramologique MOL H1

La datation des ensembles MOL-01 à MOL-04 qui composent l'horizon céramologique 1 a montré que la plupart des récipients s'intègrent à une chronologie large comprise entre le IV^e et le VI^e siècle. La présence de la céramique à engobe ocre brossé tend à exclure le VI^e siècle durant lequel cette catégorie n'est plus guère utilisée si l'on en croit les datations émises en région Centre, où cette production est également attestée et présente des parentés avec le répertoire arverne. Elle est en effet principalement attribué au IV^e siècle à Dambron et Bourges (Ferdrière 1980 ; Chambon, Rouquet 1999 : 379), parfois au V^e siècle également, comme à Tours (Bébién 2005), voire à la première moitié du VI^e siècle, par exemple à Issoudun (Wittmann 2007 : 216-229, 235).

D'après les autres comparaisons effectuées, la coupe à bord évasé n'est attestée que durant le IV^e siècle, dans le Poitou en céramique décorée à l'éponge et à Lyon en céramique commune rouge (coupe 2-103 ; Raimbault 1973 : 192 ; Ayala 2000 : 239). Le mortier à collerette (mortier 2-701) ne l'est que durant les deuxième et troisième quarts du V^e siècle, en Île-de-France (Bertin, Séguier 2011 : 274). Ces indices suggèrent une datation comprise entre le IV^e et la seconde moitié du V^e siècle.

La chronologie relative du site permet de restreindre davantage cette fourchette chronologique. Les contextes de découvertes précèdent de peu l'aménagement du bâtiment rectangulaire, placé entre le dernier quart du IV^e siècle et le début du V^e siècle⁸⁵. Les niveaux de sol et de remblais sont caractérisés par une faible épaisseur et semblent se succéder rapidement. On propose dès lors de placer la chronologie de cet horizon céramologique au plus tôt au troisième quart du IV^e siècle.

Horizon céramologique MOL H2 : entre le dernier quart du IV^e et le début du V^e siècle

L'horizon céramologique 2 succède directement au précédent. Il ne rassemble qu'un faible nombre de céramiques, à savoir 99 fragments, soit 36 récipients (tabl. 5.73 et tabl. 5.74). Un fragment de céramique grise ardoisée du I^{er} siècle est résiduel ; il s'ajoute aux quelques éléments du Haut-Empire retrouvés de manière éparsée sur le site. Il est également possible que les céramiques de l'ensemble MOL-10, issues du comblement de la sépulture SEP 143, soient également du mobilier résiduel (cf. *supra*, ensemble MOL-10).

La datation de cet horizon est relativement bien calée par les céramiques en présence et par la chronologie relative du site. Cette phase se démarque de la précédente par la présence de la sigillée d'Argonne et de la dérivée de sigillée paléochrétienne, qui sont apparues dans l'ensemble MOL-05 et qui constituent de bons indicateurs chronologiques. En revanche, les céramiques communes ne se distinguent que peu de celles attestées durant l'horizon précédent : elles restent marquées par l'association de la céramique à engobe ocre brossé avec les productions gris bleuté, auxquelles s'ajoute la céramique sombre lissée (fig. 49, 2). Du côté du répertoire des formes (tabl. 5.79), le pot à bord en bandeau reste un des profils les plus fréquents (pot 4-101). La coupe/jatte à collerette, absente de la période précédente, est désormais recensée (coupe/jatte 2-201), et dépasse légèrement en nombre la coupe à lèvres rondes ou ourlées (coupes 2-102).

Les céramiques fines (fig. 56)

Les céramiques fines constituent 14 % des individus (tabl. 5.74) et correspondent à la sigillée d'Argonne, à la dérivée de sigillée paléochrétienne et à un fragment de céramique fine claire.

La sigillée d'Argonne rassemble des formes courantes : une coupe Ch. 320 à engobe rouge (n° 19) et trois fragments de bouteilles Ch. 343, 344, ou 348, rehaussés de peinture blanche (n° 32). Deux autres fragments ont un vernis rouge-brun plus foncé et sont décorés des molettes U.C. 43 (n° 20) et N.S. 1176 (probable ; n° 29).

Parmi la dérivée de sigillée paléochrétienne, le fragment à pâte à cœur rouge et à engobe noir pourrait être une production locale (GT dsp01.2 ; tabl. 5.78). Le second élément, un fragment de gobelet caréné Rig. 15 (n° 21), présente une pâte grise recouverte d'un engobe noir. Sans décor et en l'absence de la forme complète, il est difficile de déterminer avec certitude la zone de provenance de ce vase. À Bordeaux, les gobelets Rig. 15 sont considérés comme des importations languedociennes, contemporaines des débuts des productions atlantiques (Soulas 1998 : 82).

⁸⁵ Datation réalisée sur un morceau de charbon de bois prélevé dans le mortier de la maçonnerie du bâtiment rectangulaire. Datation radiocarbone : 1760 ± 30 BP. Après calibration, 92,3 % de probabilité : 211-384 AD.

Les céramiques communes (fig. 57)

La proportion de la céramique à engobe ocre brossé augmente : elle passe de 18 % durant le premier horizon céramologique à 22 % des individus pendant l'horizon 2 (fig. 53). Les formes ouvertes sont plus nombreuses que les vases fermés, mais l'ensemble se rapporte encore une fois à la vaisselle culinaire. La coupe à bord rentrant mouluré reste un élément marquant du répertoire (coupe/jatte 2-101, n^{os} 23, 39). Elle est associée ici à la variante à lèvre soulignée d'un sillon, bien connue en céramique gris bleuté au IV^e siècle (n^o 24), ainsi qu'à la coupe/jatte à collerette (coupe/jatte 2-201). Les pots ont une lèvre ronde (pot 3-103, n^o 22 et pot 4-103, n^o 34). Ce répertoire est semblable à celui de la production à engobe brossé attesté en région Centre, dans lequel on retrouve notamment la coupe à bord rentrant mouluré (coupe 2-101) et le pot à lèvre ronde (pot 3/4-103 ; Ferdière dir. 1980 ; Chambon, Rouquet 1999).

La céramique gris bleuté lissée est toujours caractérisée par une pâte kaolinique (GT 02.1 ; tabl. 5.78 et tabl. 5.80). La coupe/jatte à collerette possède une lèvre ronde (coupe/jatte 2-201 : n^o 35). Elle est associée à deux bols à bord évasé (coupe 2-103, n^o 42), et à une coupe à carène marquée d'un bourrelet et jusque-là absente (coupe/jatte 2-403). Cette catégorie est concurrencée par la céramique sombre lissée dont le répertoire comporte principalement des récipients de table. On retrouve ainsi la coupe à lèvre ronde ou appointée (coupe 2-102 : n^o 26), un récipient à marli (plat ou coupe 1/2-300). Un probable pichet, à moins qu'il ne s'agisse d'un gobelet, est également recensé (pichet/cruche 5-500, n^o 25). La coupe/jatte à collerette présente ici également une lèvre en bourrelet (coupe/jatte 2-201, n^o 43). Ce profil pourrait être plus tardif que celui à lèvre soulignée d'un sillon que l'on rencontre sur les exemplaires du IV^e siècle. Il est également possible qu'elle se rapporte à la batterie de cuisine, à l'instar du pot à bord en bandeau (pot 4-101, n^o 40).

Les céramiques communes grises, sombres et claires rassemblent des formes variées, mais principalement à usage culinaire (tabl. 23). Les profils sont courants et existent également dans d'autres catégories. On retrouve ainsi le pot à bord en bandeau (pot 4-101 ; n^{os} 36, 38), le mortier à collerette (mortier 2-701 ; n^o 44), ainsi que la coupe à lèvre ronde déversée, ici de grand diamètre (coupe 2-102, n^o 37) et le pichet à col tronconique, enregistré en céramique à engobe ocre brossé durant l'horizon 1 (pichet 4-502, n^o 28).

Datation de l'horizon céramologique MOL H2

La sigillée d'Argonne et la dérivée de sigillée paléochrétienne sont les éléments datants de cet horizon céramologique, la plupart des autres céramiques étant attribuées de manière large à la période comprise entre le IV^e et la première moitié du VI^e siècle. Les différents décors observés sur les fragments de sigillée d'Argonne, ainsi que la couleur de l'engobe qui les recouvre plaident en faveur d'une datation placée au plus tôt à la fin du IV^e siècle (cf. *supra*, ensembles MOL-05 à MOL-07 ; Bayard 1990 : 284 ; Gaidon-Bunuel, Barat, Van Ossel 2006 : 147 ; Brulet 2010a : 219, 238). La même borne chronologique est avancée pour le gobelet Rig. 15, produit à partir du dernier tiers du IV^e siècle en Languedoc ainsi qu'en Provence, et exporté à partir des premières décennies du V^e siècle à Bordeaux notamment (Raynaud 1993a : 413 ; Soulas 1998 : 82). Une datation centrée sur la fin du IV^e et le début du V^e siècle est également suggérée par la chronologie relative du site. Les contextes des ensembles MOL-05, MOL-06 et MOL-09, liés à la construction et à la première occupation du bâtiment rectangulaire, sont datés à partir du dernier quart du IV^e siècle. Les sols des ensembles MOL-07 et MOL-08, relatifs à la construction de l'enceinte du site, se placent également à la fin du IV^e siècle au plus tôt. Les autres mobiliers découverts

dans ces ensembles, à savoir une monnaie de la fin du III^e siècle (antoninien de Maximien Hercule) et les éléments métalliques d'un coffre en bois, n'apportent aucune donnée chronologique supplémentaire.

1.2.4. Le V^e siècle : horizon céramologique MOL H3

Cet horizon totalise 153 fragments pour 39 individus (tabl. 5.73 et tabl. 5.74). Un fragment résiduel du I^{er} siècle (une possible céramique grise ardoisée) est encore enregistré. Le reste du mobilier est en revanche homogène. La répartition entre les productions à cuisson réductrice et les productions claires est relativement égale, les éléments à cuisson réductrice étant légèrement majoritaires (54 % des individus ; fig. 52). La céramique à engobe ocre brossé et les céramiques gris bleuté restent les productions dominantes (fig. 49, 3). La part importante des formes ouvertes se maintient (tabl. 23), les deux récipients les plus courants étant toujours la coupe à lèvres ronde ou ourlée (coupe 2-102) et le pot à bord en bandeau (pot 4-101 ; tabl. 5.82). L'ensemble des céramiques se place ainsi dans la continuité de ce qui a été observé pour les deux périodes précédentes, mais quelques évolutions morphologiques semblent néanmoins s'amorcer.

Les céramiques fines

L'unique céramique fine enregistrée est un fragment de sigillée d'Argonne. Celle-ci n'est plus recensée durant les horizons suivants et on peut se demander dans quelle mesure elle n'est pas résiduelle durant cet horizon.

Permanence de la céramique à engobe ocre brossé (fig. 58)

Cette catégorie, qui constitue 23 % des individus, continue d'être un élément caractéristique des céramiques de La Couronne (fig. 49, 3). Le répertoire ne change pas par rapport aux périodes précédentes. On retrouve la coupe à lèvres rentrante soulignée d'un sillon (coupe 2-101, n° 46), la coupe/jatte à collerette basse (coupe/jatte 2-201, n° 58), le mortier à collerette biseauté (mortier 2-703, n° 48) et le pot à bord en bandeau (pot 4-101, n° 56), dont un exemplaire a la particularité d'être fin et déversé (n° 45). À ces constantes s'ajoutent le mortier à collerette surmontée d'une gorge (mortier 2-701, n° 59) et deux petites coupes à lèvres ronde (coupe 2-102, n^{os} 47, 57).

Correspondances entre les céramiques gris bleuté et la céramique sombre lissée (fig. 59)

Les productions gris bleuté restent également un élément prégnant des ensembles en rassemblant près de 30 % des individus (fig. 49, 3 ; tabl. 5.74). La plupart des exemplaires possède toujours une pâte kaolinitique (GT 02.1), tandis que d'autres sont dotés désormais d'une pâte aux inclusions sableuses dominantes (GT 04.3). Ce type de pâte se retrouve également parmi la céramique sombre lissée (GT 04.4), en plus de l'habituelle pâte brune (GT. 06.6 ; tabl. 5.81). En dehors de leur argile, ces deux catégories possèdent aussi un répertoire analogue, principalement composé de récipients ouverts (tabl. 23 ; tabl. 5.83). La coupe à lèvres ronde ou appointée (coupe 2-102, n^{os} 51, 53), la coupe à bord évasé (coupe 2-103, n^{os} 50, 52) et la coupe/jatte à collerette (coupe/jatte 2-201) se retrouvent ainsi dans les deux catégories. Le répertoire de la céramique gris bleuté lissée est toutefois plus diversifié. Il comporte une petite coupe à panse globulaire et à lèvres en bourrelet (coupe 2-102, n° 61), une coupe/jatte à bandeau débordant ou anguleux (coupe/jatte 2-401/402), ainsi qu'un plat à marli dont le profil, qui rappelle la forme Rig. 1 de la dérivée de sigillée paléochrétienne, illustre l'influence de cette importation sur les productions régionales (plat 1-301, n° 60).

Les autres productions communes : un répertoire en évolution (fig. 59)

Si les catégories précédemment abordées s'inscrivent pour la plupart dans le répertoire des horizons précédents, les autres céramiques communes, et en particulier la céramique commune grise, témoignent de l'évolution morphologique de certains récipients. Si le pot à bord en bandeau reste la forme principale de ces catégories (pot 4-101, n^{os} 62, 65 ; tabl. 23), il côtoie un exemplaire dont le profil annonce les pots à lèvres triangulaires du VI^e siècle (pot 4-101/107, n^o 54). La coupe/jatte à bandeau débordant, à pâte grise, présente un profil caréné qui s'émancipe de celui des exemplaires attestés dans les ensembles arvernes du IV^e siècle (coupe/jatte 2-401, n^o 64). Le mortier à lèvres en bourrelet et à bec verseur, en céramique commune claire, est quant à lui un profil peu courant qui ne sera plus enregistré ensuite (mortier 2-702, n^o 66).

La céramique non tournée livre l'unique forme du site appartenant à cette catégorie. Il s'agit d'une forme fréquente, à savoir un pot à lèvres rondes (pot 4-103). La pâte est sombre, friable et contient des paillettes de mica doré (GT 07.4). Il s'agit peut-être d'une production locale, la présence de paillettes de mica doré étant fréquemment remarquée dans les pâtes céramiques de l'Allier, pour le haut Moyen Âge en particulier (Liegard, Fourvel 2003 : 31 ; Liegard, Fourvel 2010 : 255).

Les pâtes des céramiques grises sont semblables à celles observées précédemment (tabl. 5.81). Celles des céramiques communes claires sont en revanche plus diversifiées. En plus des habituelles pâtes sableuses orangées (GT 09.1 et 11.1), on recense des pâtes à tranche noire (GT 09.14) et d'autres riches en paillettes de mica (GT 09.19), qui pourraient correspondre à des productions particulières.

Un fragment d'amphore africaine

Le fragment de panse d'amphore africaine de l'ensemble MOL-11 est l'unique témoignage d'une importation lointaine sur le site. Les marchandises venues d'Afrique sont rarement observées dans les ensembles arvernes : très peu de sigillées africaines ont été retrouvées sur les sites fouillés⁸⁶ et les amphores africaines restent relativement rares. Réduite ici à un simple fragment de panse, la raison de la présence de cette amphore reste ici assez énigmatique.

Datation de l'horizon céramologique MOL H3

La plupart des céramiques appartiennent à une large fourchette chronologique, comprise entre le IV^e et la première moitié du VI^e siècle. Dans les ensembles extrarégionaux, la plupart des formes en céramique à engobe ocre brossé sont recensées durant les IV^e et V^e siècles, parfois jusqu'au milieu du siècle suivant. Le mortier à collerette biseautée est généralement daté du IV^e siècle. La coupe à bord rentrant mouluré (coupe 2-101) et la coupe/jatte à collerette (coupe 2-201) sont répertoriées plus tardivement, jusqu'au début du V^e siècle pour la première et jusqu'à la première moitié du VI^e siècle pour la seconde. D'autres éléments semblent appartenir à une période plus restreinte. En particulier, le plat à marli (plat 1-301) ainsi que la coupelle à lèvres rondes n^o 61 (coupe 2-102) sont des formes attestées durant le V^e et le début du VI^e siècle. Le pot n^o 54, qui préfigure les profils à lèvres triangulaires (pot 4-101/107), est probablement légèrement antérieur au VI^e siècle. La datation de la coupe/jatte à bandeau débordant pourrait également être tardive, au vu de son profil « lourd ». Une forme approchante est toutefois enregistrée dans l'Allier aux III^e et IV^e siècles (coupe/jatte 2-401).

⁸⁶ Le dépouillement bibliographique a permis le recensement d'un fragment seulement : il provient des niveaux de décapage du site Îlot Chauffour à Clermont-Ferrand (63 ; Gabayet 1999).

La plupart des indications chronologiques obtenues incitent à placer la datation de l'horizon 3 entre le V^e et le début du VI^e siècle. À cela s'ajoute une monnaie du début du V^e siècle, retrouvée dans les niveaux de remblais de l'ensemble MOL-12 et correspondant à une silique de Jovin (411-413). Cette date plancher concorde avec les datations absolues qui situent les contextes des céramiques de l'horizon 3 postérieurement au premier tiers du V^e siècle. Cet horizon peut ainsi être daté entre le deuxième tiers du V^e et le début du VI^e siècle.

1.2.5. La fin du V^e et le VI^e siècle : horizon céramologique MOL H4

Les céramiques de l'horizon céramologique 4 totalisent 251 tessons pour 64 individus (tabl. 5.73 et tabl. 5.74). Deux éléments, provenant de l'ensemble MOL-18, semblent intrusifs. Il s'agit d'un bord de grand vase de stockage et d'un fond bombé à pâte claire postérieurs au X^e siècle (type pot 3-104, n° 107, pl. 10).

Cet horizon est marqué par une série de changements, comme le sériographe EPPM l'a mis en évidence (fig. 51). Le premier d'entre eux concerne l'association des catégories céramiques (fig. 48, 3 et fig. 50, 1). La proportion de la céramique à engobe ocre brossé baisse de manière significative (2 % des individus). Seuls des fragments de panse sont recensés et il est probable qu'ils soient en partie résiduels. Les productions communes grises et sombres lissées prennent de l'importance et supplantent désormais les céramiques à surface gris bleuté. Cette évolution s'accompagne de la nette augmentation de la proportion des céramiques cuites en atmosphère réductrice, qui rassemblent 68 % des individus (fig. 52). Si certaines catégories disparaissent, d'autres font leur apparition, en particulier la production fine peinte à engobe rouge et décor blanc. Du côté du répertoire des formes, les récipients ouverts sont toujours les plus nombreux et dominés par la coupe 2-102, dont la lèvre est désormais fréquemment ourlée (tabl. 5.85). La coupe/jatte à carène anguleuse arrive dans les répertoires (coupe/jatte 2-402), de même que le plat/assiette à lèvre saillante (plat/assiette 1-201). Les pots, qui font toujours partie des formes les plus fréquentes, sont marqués par le profil à lèvre triangulaire (pot 4-107). Celui-ci, qui dépasse en nombre les pots à bord en bandeau jusqu'à présent majoritaires (pot 4-101), apparaît spécifique à cet horizon.

Les céramiques fines (fig. 60)

L'apparition de la céramique peinte à engobe rouge et décor blanc renouvelle le répertoire des céramiques fines régionales. Ces dernières, qui étaient jusqu'alors assez marginales dans les ensembles, constituent désormais 6 % des individus (fig. 54). La céramique peinte est représentée par deux récipients, un plat à lèvre triangulaire saillante (plat/assiette 1-201, n° 98) et une coupe à marli, très fragmentée (coupe 2-302, n° 84, pl. 08). Les décors se développent à l'intérieur des vases. Celui du plat recouvre toute la surface interne de la panse et consiste en des traits qui rayonnent depuis le centre. Le décor de la coupe est positionné sur le marli et forme une suite de lunules. Cette production est comparable aux dérivées de sigillées de Moselle et à la « rotbraun gestrichene Keramik » de Trèves et de Mayen (Brulet 2010b : 280 ; Bet *et al.* 2011b : 75-76), et des correspondances sont observées entre les deux répertoires. Le plat 1-201 est proche de la forme 18 des céramiques de Trèves, bien que la lèvre soit plus saillante à La Couronne. La coupe à marli 2-302 est en revanche identique aux formes Trier IV-21 (Hussong, Cüppers 1972 : taf. 20 ; Brulet 2010b : 281) et B51 de Mayen (Redknap 1999 : 237).

Les autres céramiques fines sont anecdotiques et sont seulement constituées de fragments non identifiables (céramique engobée et lissée et céramique fine claire).

Céramique gris bleuté lissée et céramique sombre lissée (fig. 60)

Le rapprochement entre les productions gris bleuté et la céramique sombre lissée est de plus en plus marqué. L'importance croissante que la céramique sombre lissée tient dans les assemblages va de pair avec l'utilisation de plus en plus fréquente de la pâte à inclusions sableuses dans la production de la céramique gris bleuté lissée (GT 04.3). Cette pâte, apparue durant l'horizon précédent, semble concurrencer la pâte kaolinitique qui caractérisait jusqu'alors les productions gris bleuté (tabl. 5.84). Ce changement conduit à rendre les céramiques gris bleuté visuellement proches des productions sombres lissées qui, pour certaines d'entre elles, possèdent également une pâte blanchâtre à inclusions sableuses (GT 04.4 ; les éléments à pâte brune micacée étant encore majoritaires – GT 06.6).

Les similitudes observées entre le répertoire de ces deux catégories durant l'horizon précédent le sont ici également. Les formes ouvertes sont majoritaires pour les productions sombres, exclusives pour les productions gris bleuté (tabl. 23). Parmi les formes communes, on retrouve la coupe/jatte à collerette (coupe 2-201) et la coupe 2-102, dont la lèvre est ourlée pour la plupart des exemplaires (n^{os} 86, 87, 88). La céramique gris bleuté lissée comprend également une coupe à bord évasé, sans lèvre façonnée (coupe 2-103, n^o 85), déjà attestée antérieurement.

Le répertoire de la céramique sombre lissée semble néanmoins se diversifier, comme l'indique l'apparition de nouvelles formes qui se retrouvent d'ailleurs dans d'autres catégories. Citons en particulier le plat ou assiette à lèvre saillante (plat/assiette 1-201 : n^{os} 67 et 68) et l'assiette fragmentaire à lèvre étirée (plat/assiette 1-203). Les coupes/jattes à carène anguleuse (coupe/jatte 2-402 : n^{os} 99, 108) et à carène marquée d'un bourrelet (coupe/jatte 2-403, n^o 89) sont des formes héritées des répertoires du IV^e siècle, mais leur profil évolue. L'absence du fond de la coupe/jatte 2-403 n^o 89 ne permet pas d'apprécier la profondeur du récipient et semble proche des assiettes carénées de forme 1-103. Une seule forme fermée est enregistrée : un pot à bandeau mouluré, profil fréquemment rencontré en céramique à engobe ocre brossé (pot 4-102, n^o 73).

Céramique commune grise et céramique commune sombre (fig. 61)

La céramique commune grise domine l'ensemble des catégories avec 18 individus, tous produits dans la même pâte sableuse (GT 05.3 ; tabl. 5.86), et apparaît comme un élément caractéristique des assemblages de la période (fig. 51). Elle se compose de récipients culinaires (mortiers et pots) et de quelques vases se rapportant au service de table (plat/assiette, coupe). Les pots sont les plus nombreux. Le pot à lèvre triangulaire, pressenti durant l'horizon précédent (pot 4-107 : n^{os} 90, 100, 101, 109), apparaît durant cette période et supplante les pots à bord en bandeau (pots 4-101 : n^o 76). Le pot à une anse et à lèvre ourlée est un profil plus rarement répertorié dans les ensembles de La Couronne (pot 4-303, n^o 69). Parmi les mortiers, on retrouve le profil courant à collerette et gorge supérieure (mortier 2-701), associé à une forme caractérisée par une collerette moins développée et peut-être plus tardive (mortier 2-701/703, n^o 93). Le plat ou assiette à lèvre étirée ou appointée (plat/assiette 1-203, n^o 92) et les coupes à lèvre ronde ou ourlée (coupe 2-102, n^{os} 70, 110) ont, pour la plupart, un profil comparable à celui des exemplaires produits en céramique sombre lissée.

La céramique commune sombre est anecdotique et n'est représentée que par deux fonds plats (3 % des individus, fig. 50, 1).

Céramique commune claire (fig. 61)

Comme pour la période précédente, les pâtes de la céramique commune claire sont diversifiées et se répartissent entre des pâtes semi-fines (GT 09.1, 09.5, 09.14, 09.19) et grossières (GT 11.1 ; tabl. 5.84 et tabl. 5.86). Les formes sont caractéristiques du répertoire général de l'horizon 4 et la plupart d'entre elles existent aussi dans les autres productions. Les récipients ouverts comportent un plat ou assiette à lèvre étirée (n° 97) et deux coupelles à carène anguleuse (coupe/jatte 2-402, n° 105). À l'instar des exemplaires en céramique commune grise, le pot à lèvre triangulaire est majoritaire (pot 4-107, n° 102 à 104) face au pot à bord en bandeau (pot 4-101, n° 94).

Mentionnons enfin les deux pichets ou cruches qui complète le répertoire de cet horizon, l'un à lèvre déjetée (pichet/cruche 5-500, n° 96), l'autre pourvu d'un bec verseur (pichet/cruche 5-600, n° 112).

Datation de l'horizon céramologique MOL H4

Les formes caractérisant l'horizon 4 sont datées pour la plupart des V^e et VI^e siècles. Le petit mobilier auquel elles sont associées ainsi que la chronologie relative du site permettent cependant d'affiner cette fourchette chronologique au seul VI^e siècle.

Les plats ou assiettes à lèvre saillante (plats/assiettes 1-201), qui n'étaient pas attestées jusqu'à présent, apparaissent entre la fin du IV^e et le début du V^e siècle dans la Drôme et sont datés des V^e et VI^e siècles en région Centre ; ils sont encore attestés au VII^e siècle dans les Pyrénées-Orientales. À Ronzières en Auvergne, un exemplaire est daté du VI^e siècle, voire du VII^e siècle. L'exemplaire en céramique peinte à engobe rouge et décor blanc, similaire à certaines formes de la « rotbraun gestrichene Keramik » de Trèves, est daté entre le deuxième tiers du V^e et le VI^e siècle (Bulet 2010b), à l'instar de la coupe à marli, également en céramique peinte, connue à Mayen, à Trèves ainsi qu'à Metz en dérivée de sigillée, où sa datation s'arrête au premier tiers du VI^e siècle (Hussong, Cüppers 1972 : 91 ; Redknap 1999 : 237 ; Bet *et al.* 2011b : 75-76, 80). Le plat/assiette à lèvre étirée (plat/assiette 1-203) est présent à Brioude et Lezoux entre le milieu du V^e et le VI^e siècle, ainsi qu'à Rom en région Centre (V^e-première moitié du VI^e siècle) et en Languedoc (milieu du V^e-premier tiers du VI^e siècle). Cette même fourchette chronologique est indiquée pour la coupe/jatte à carène anguleuse (coupe/jatte 2-402), d'après les exemplaires de Limoges, Tours et Vienne (V^e et VI^e siècle), du Caussou à Montpellier-le-Vieux en Aveyron (VI^e siècle,) et de Vanves en Île-de-France (VI^e siècle). Le mortier à collerette peu développée (mortier 2-701/703) est également daté entre le V^e et le VI^e siècle, voire durant le VII^e siècle, à Clermont-Ferrand.

L'arrivée en quantité importante du pot à lèvre triangulaire (pot 4-107) tend à restreindre la fourchette chronologique au seul VI^e siècle. En Auvergne, ce récipient est daté de manière large entre les V^e et VII^e siècles (par exemple à Clermont-Ferrand/Trémonteix). Il est également proche des profils méridionaux Cathma 6 et type A4 datés en grande majorité du VI^e siècle, ainsi que des pots en céramique bistre produits entre le milieu du VI^e et le milieu du VII^e siècle en Bourgogne (Sevrey).

Enfin, la céramique à engobe brossé est ici marginale, ce qui pourrait placer la datation de l'horizon 4 postérieurement au V^e siècle également (cette catégorie semble disparaître au VI^e siècle d'après les comparaisons effectuées avec la région Centre ; cf. *supra*, horizon céramologique 1).

Quelques éléments de mobilier métallique et de tabletterie associés à l'ensemble MOL-17 apportent des indices chronologiques supplémentaires en faveur d'une datation placée dans le courant du VI^e siècle. La plaque réniforme de plaque-boucle en alliage cuivreux est datée au plus tard entre le milieu du V^e et le premier tiers du VI^e siècle (Legoux, Périn, Vallet 2004 : 31). La boucle de lanière ou de soulier en alliage cuivreux est en revanche légèrement plus tardive, elle est datée entre le dernier

tiers du V^e et le début du VII^e siècle (Legoux, Périn, Vallet 2004 : 30). Enfin, la fusaïole en os mise au jour dans le niveau de sol de l'ensemble MOL-13 est connue pour les IV^e et V^e siècles, mais également entre le dernier tiers du V^e et le début du VII^e siècle (Cribellier, Bertrand 2008 : 170 ; Legoux, Périn, Vallet 2004 : 346). Ces éléments, ainsi que la chronologie relative des ensembles céramiques, situent la datation de l'horizon céramologique 4 entre la fin du V^e et le VI^e siècle.

D'après cette attribution chronologique, la céramique peinte à engobe rouge et décor blanc apparaîtrait donc en Auvergne plus tardivement que son homologue de Gaule de l'Est, considéré comme un marqueur du V^e siècle (Brulet 2010b). Toutefois, la découverte, postérieurement à l'étude réalisée ici, d'une coupe peinte 2-102 dans un contexte du courant du V^e siècle indique que la chronologie de cette catégorie démarre bien à la même période que celle des productions rhénanes⁸⁷.

1.2.6. Entre le milieu du VI^e et le début du VII^e siècle : horizon céramologique MOL H5

Cet horizon céramologique, composé de trois ensembles datés entre le milieu du VI^e et le début du VII^e siècle, chevauche la fin de la période précédente. La présence, dans ces assemblages, de céramiques appartenant manifestement à un répertoire différent a conduit à les individualiser au sein d'un nouvel horizon.

605 fragments pour 126 individus composent l'horizon céramologique 5 (tabl. 5.73 et tabl. 5.74). Le matériel céramique est dans un bon état de conservation dans le sens où les tessons sont pour la plupart de taille importante. L'incendie qu'ont subi certains des niveaux archéologiques a néanmoins laissé des marques sur le mobilier, notamment des variations de couleurs d'un fragment à l'autre. Les dépôts charbonneux observés sur les parois peuvent ainsi résulter de l'incendie, mais peuvent aussi correspondre pour certains à l'utilisation des récipients comme vase de cuisson.

Trois fragments résiduels de sigillée ont été retrouvés parmi le mobilier : une assiette de forme Lez. 43 et deux fonds, dont un qui porte la marque du potier Maritumus, signalé à Lezoux et surtout à Terre-Franche près de Vichy, dans la seconde moitié du II^e siècle (Hartley, Dickinson 2008 : 297). La pâte beige de l'assiette Lez. 043 ainsi que son engobe rouge tendent à l'assimiler également à une production du val d'Allier.

La répartition des catégories céramiques est semblable à celle de l'horizon précédent. Les céramiques à cuisson réductrice, qui constituent désormais 72 % des récipients (fig. 52), sont majoritairement composées de la céramique commune grise (29 % des individus, fig. 50, 2). L'abandon de la pâte kaolinique pour la fabrication des productions gris bleuté se concrétise. La céramique peinte à engobe rouge et décor blanc, apparue durant l'horizon précédent, est également bien attestée (fig. 48, 4). Les récipients ouverts restent majoritaires (tabl. 23). Si cela témoigne d'habitudes antiques persistantes, la question du rôle du statut du site sur cette répartition particulière peut être soulevée. Les deux formes les plus courantes sont la coupe à lèvre ourlée (22 exemplaires, coupe 2-102), qui l'aura été depuis le premier horizon, et le pot à lèvre triangulaire (neuf individus, pot 4-107 ; tabl. 5.88). Ils s'accompagnent du plat ou assiette à lèvre saillante (plat/assiette 1-201, 11 exemplaires) et de la cruche à lèvre déversée (cruche 4-302, six récipients). Cet horizon est marqué par l'arrivée de nouveaux profils, dont la chronologie apparaît ouverte sur le VII^e siècle (gobelets carénés, pots biconiques, décors ondes).

⁸⁷ Cette coupe provient d'un niveau lié au fonctionnement d'un four construit contre l'enceinte, dans sa portion nord-est. La datation d'un morceau de charbon de bois prélevé dans la couche sous-jacente indique une première utilisation de ce four entre le milieu du III^e siècle et la fin du IV^e siècle (datation 14C : 1730 ± 30 BP ; après calibration, 95 % de probabilité : 240-390 AD ; Martinez dir. 2013 : 33).

Les changements constatés dans les formes de l'horizon précédent sont ainsi également observés durant cette période, ce qui va bien dans le sens de la rupture des répertoires mise en avant par le sériographe EPPM pour le VI^e siècle (fig. 51).

Les céramiques fines (fig. 62)

La dérivée de sigillée paléochrétienne, absente des horizons 2 à 4, réapparaît ici. Elle comprend un bol caréné Rig. 18 (n° 134), dont la pâte calcaire grise fine et le décor composite rappellent les productions languedociennes, et deux récipients de production vraisemblablement régionale. Caractérisés par une pâte siliceuse de couleur rouge (GT dsp01.2 ; tabl. 5.89), et par une forme absente ou seulement approchante du répertoire établi par J. et Y. Rigoir (1968), ils correspondent à une petite coupe à marli (coupe 2-301, n° 135) et à une assiette à petite lèvre assimilable à une variante de la forme Rig. 4 (n° 119). La provenance d'un dernier fragment, décoré d'un svastika estampé, n'a pu être déterminée en raison de la rubéfaction ayant altéré les surfaces (n° 136, pl. 13).

La céramique peinte, apparue durant l'horizon précédent, est encore présente. Elle ne se compose, encore une fois, que de formes ouvertes. On retrouve le plat ou assiette à lèvre saillante, déjà mentionné lors de l'horizon précédent ; il semble correspondre à une forme courante de cette catégorie (plat/assiette 1-201, n° 139). Il rappelle d'ailleurs la forme B7.2 ou B11.4 des productions « rotbraun gestrichene Keramik » de Mayen (Redknap 1999 : 227, 229). Trois coupes ont un bord rentrant souligné d'un sillon (coupe 2-101, n° 138), dont deux sont décorées de gouttes ou lunules au niveau du rebord. La coupe à lèvre ourlée (coupe 2-102, n° 120) peut être rapprochée des formes B8 et B20.1 de Mayen, bien que le profil ne soit pas totalement semblable (Redknap 1999 : 229).

La céramique engobée et lissée livre pour la première fois quelques formes. On retrouve le plat 1-201, doté ici d'une lèvre biseautée (plat 1-201, n° 122). L'engobe soigné et la pâte dense sont proches des productions orangées de la dérivée de sigillée paléochrétienne. Le second récipient est une petite assiette à marli horizontal (assiette 1-302, n° 137), dont le profil rappelle certaines formes en sigillée (forme 208 de la sigillée de Lezoux notamment) et en dérivée de sigillée (variantes de la forme Rig. 2 de la dérivée de sigillée paléochrétienne et forme Portout 20 de la céramique luisante).

Productions gris bleuté : surface brute ou lissée (fig. 62)

Les productions gris bleuté possèdent désormais une pâte à dominante sableuse (GT 04.1 et 04.3), et non plus une pâte kaolinique à faibles dégraissants (GT 02.1 et 02.2 ; tabl. 5.87). Bien qu'encore observable sur un certain nombre de fragments, la coloration gris bleuté qui distinguait jusque-là ces productions de la céramique sombre lissée, mais aussi de la céramique commune grise, tend ainsi à disparaître au profit de variations de couleurs allant du sombre au gris clair. L'horizon céramologique 5 marque ainsi la fin des céramiques gris bleuté.

Le répertoire est dominé par les formes ouvertes, à l'instar de ce qui a été observé pour les horizons précédents (tabl. 23 et tabl. 5.88). Il s'agit principalement de récipients de table, parmi lesquels on retrouve en majorité la coupe à lèvre ourlée (coupe 2-102, n^{os} 124, 125, 148) et l'assiette ou plat à lèvre saillante (plat/assiette 1-201, n^{os} 144, 145). La coupe 2-102 n'est ainsi plus que rarement dotée d'une lèvre en bourrelet et sa panse est fréquemment renflée. L'assiette à lèvre appointée, apparue durant l'horizon céramologique 4, est également présente (assiette 1-203), de même que la coupe à bord évasé (coupe 2-103). La vaisselle culinaire comprend deux coupes/jattes carénées, l'une à collerette (coupe/jatte 2-201), l'autre à carène marquée d'un bourrelet (coupe/jatte 2-403), ainsi qu'une série de pots au profil varié. Hormis le pot à lèvre triangulaire, désormais habituel dans les assemblages (pot

4-107, n° 149), mentionnons une forme inédite, proche des pots biconiques. Seul le bord est conservé. Il se resserre au niveau de l'ouverture et porte un décor de lignes ondées (pot 3-201, n° 123). Cette forme témoigne de l'adoption de nouveaux profils et seule sa pâte semi-fine kaolinitique le rattache à la catégorie de la céramique gris bleuté.

Céramique sombre lissée (fig. 63)

La céramique sombre lissée possède une pâte blanchâtre à inclusions sableuses (GT 04.4), mais quelques éléments ont encore une pâte brune micacée (GT 06.6 ; tabl. 5.87 et tabl. 5.89). Le lissage, généralement réalisé par bandes, est soigné et fait apparaître en surface les nombreux micas présents dans la pâte. Les formes sont ici uniquement ouvertes et, ici encore, proches de celles répertoriées en production gris bleuté (tabl. 23). La coupe à lèvres ourlée, voire ronde, reste la forme la plus fréquente, avec 10 exemplaires (n°s 152, 162, 163). On retrouve également le plat et l'assiette à lèvres saillantes, qui présentent différents diamètres (n°s 150, 154), de même que l'assiette à lèvres appointées (n° 158). La coupelle à marli est directement issue des formes antiques (coupe 2-302, n° 155), comme la coupe/jatte à collerette, connue depuis le IV^e siècle (coupe/jatte 2-201, n° 165). Les autres vases carénés, dont certains sont apparus durant l'horizon précédent, témoignent en revanche de l'évolution du répertoire et sont enregistrés au VI^e siècle dans un certain nombre de régions (formes carénées du Rouergue et des régions septentrionales notamment). C'est en particulier le cas de la coupe/jatte à carène débordante (coupe/jatte 2-401, n° 166) et celle à carène anguleuse (coupe/jatte 2-402, n° 156, bol ?), mais aussi du récipient à bandeau droit (coupe/jatte 2-403, n° 167), proche de l'assiette carénée de forme 1-103. Mentionnons enfin l'un des rares couvercles retrouvés sur le site, à profil bombé et doté d'une lèvre biseautée (couvercle 7-103, n° 168).

Céramique commune grise (fig. 64)

La céramique commune grise, qui présentait jusqu'à présent des pâtes semi-fines homogènes, de nature sableuse et de couleur grise (GT 05.3), rassemble désormais des pâtes diversifiées. La plupart d'entre elles sont toujours sableuses (GT 05.3 et 05.5), mais d'autres sont micacées et brunes dans la tranche (GT 06.3). Quelques-unes enfin sont de nature kaolinitique (GT 02.4), mais elles restent anecdotiques (tabl. 5.87 et tabl. 5.89).

Sans surprise, les récipients culinaires dominent le répertoire, mais quelques vases de table sont néanmoins enregistrés (tabl. 23 et tabl. 5.88). Ils correspondent à des coupes à lèvres rondes ou ourlées (n° 182), à des plats ou assiettes à lèvres saillantes (plat/assiette 1-201, n° 128) et à une coupe à bord évasé (coupe 2-103). Ils sont associés à un gobelet caréné à bord divergent de forme inédite, qui traduit vraisemblablement l'influence exercée par les répertoires septentrionaux sur certaines productions de Molles (gobelet 3-601, n° 129). Son profil rappelle en effet les gobelets carénés dits burgondes attestés en Bourgogne et en Gaule du Nord-Est (Lefèvre, Mahé 2004 : 116 ; Châtelet 2002 : 84). Il s'en distingue néanmoins par une carène renflée et non pas anguleuse, et par l'absence d'ornements en cordon.

Les pots sont les récipients culinaires les plus fréquents. Ceux à lèvres triangulaires (pot 4-107 (n° 174) et ceux à bord en bandeau (n°s 169, 179) sont présents en nombre égal. Deux pots verseurs, peu observés jusqu'à présent, sont également recensés. L'un semble très globulaire et doté d'une anse attachée au niveau de la lèvre (pot 4-303, n° 172). L'autre est une autre forme inédite : le bord est convergent et pourvu d'un bec tubulaire (pot 3-202, n° 176). Ce profil n'est pas sans évoquer les pots biconiques à bec tubulaire du Nord-Est de la France (Châtelet 2002 : 115), que l'on retrouve aussi

en Gaule méridionale, notamment en production kaolinitique (forme KAOL A27 ; Meffre, Raynaud 1993a : 491).

La batterie de cuisine est complétée par quelques récipients ouverts. La coupe/jatte à lèvres triangulaire et à carène anguleuse est héritée des profils antiques (coupe/jatte 2-402, n° 184), tandis que celle à carène en bourrelet et à bandeau infléchi décoré de lignes ondulées témoigne de l'adoption de nouveaux profils (coupe/jatte carénée 2-403, n° 183). Les mortiers recensés sont de forme courante et tous dotés d'une collerette (mortier 2-701, n° 118).

Un certain nombre de pichets et cruches sont également enregistrés, mais leur identification est souvent rendue difficile par leur fragmentation importante et en l'absence de l'anse ou du bec verseur (cruche 4-302 : n° 177 ; pichet/cruche 5-500 : n°s 127, 180).

Enfin, un couvercle est recensé. Son profil est proche de celui produit en céramique sombre lissée, bien que plus aplati (couvercle 7-103, n° 187).

Céramique commune claire (fig. 65)

La céramique commune claire est dominée par les formes fermées (tabl. 5.88). L'unique forme ouverte est une coupe à lèvres ourlée et à panse relativement globulaire (coupe 2-102, n° 131). Cette catégorie partage son répertoire avec beaucoup d'autres catégories, et notamment le pot à bord en bandeau (pot 4-101, n° 188), le pot à lèvres triangulaire (pot 4-107, n° 190) et les pichets ou cruches à une anse (pichet 5-500, n° 191 ; pichet/cruche 3-401, n° 193 ; pichet/cruche 5-601, n° 130). Le pot à bord en poulie est un profil moins fréquent (pot 4-102, n° 189). On remarque également la présence d'une nouvelle forme inédite, le gobelet ansé et à panse renflée en partie basse (gobelet 3-502, n° 195). Ce dernier est en revanche connu en Bourgogne ainsi qu'en Rhône-Alpes (Faure-Boucharlat dir. 2001 : 230, 232 ; Delor-Ahü, Simonin 2005 : 269 ; Kasprzyk, Mouton-Venault 2011 : 69 ; Venault *et al.* 2011 : 180).

Autres céramiques communes

Dans le sériographe EPPM, plusieurs nouvelles catégories céramiques ressortent comme des éléments marquants de ce dernier horizon (fig. 51). Toutefois, cette particularité est probablement due à leur faible effectif et à leur absence durant les horizons précédents. La céramique à engobe blanc n'est ainsi représentée que par quatre fonds et, en l'absence de forme, il est difficile de la considérer comme un élément caractéristique de l'horizon 5.

Les autres catégories correspondent à la céramique grise lissée (une assiette à bord évasé 1-202, n° 116, fig. 62), à la céramique claire rugueuse (un pot à lèvres triangulaire 4-107, n° 133, fig. 65) et à la céramique claire lissée. Celle-ci a livré une forme inconnue en Auvergne, qui s'ajoute à la série des profils inédits de cet horizon. Il s'agit d'un gobelet à double carène marquée par deux minces cordons et dont le bas de la panse est décoré d'une ligne ondulée (gobelet 3-501, n° 132, fig. 65). Sa forme est proche de la variante Rig. 6b de la dérivée de sigillée paléochrétienne, mais aussi de certains vases de Bourgogne (Kasprzyk, Mouton-Venault 2011 : 83-84) et d'Île-de-France (Lefèvre, Mahé 2004 : 109).

Datation de l'horizon céramologique MOL H5

Considérées individuellement, les céramiques de cet horizon se placent dans une fourchette chronologique large, comprise entre la fin du IV^e et le VII^e siècle. La très faible proportion de céramique à engobe ocre brossé (un fragment seulement), couplée à la présence de la céramique peinte à engobe rouge et décor blanc, situerait cependant la datation postérieurement au V^e siècle.

Les formes en dérivée de sigillée paléochrétienne se placent entre la fin du IV^e et le VI^e siècle, notamment le bol caréné Rig. 18 d'après les exemplaires languedociens. Le plat de type Rig. 4 est daté du VI^e siècle sur plusieurs sites des Bouches-du-Rhône (à Saint-Blaise et à Eyguières). Les correspondances de l'assiette à marli horizontal (assiette 1-302) établies avec les répertoires des productions fines de la fin de l'Antiquité indiquent une datation comprise entre la fin du III^e et le début du V^e siècle (forme Lez. 208 en sigillée ; Bet, Wittmann 1995), voire le milieu du IV^e et le milieu du V^e siècle (forme Portout 20 en céramique luisante ; Raynaud 1993e) et entre le dernier tiers du IV^e et le milieu du VI^e siècle (variante de la forme Rig. 2 en dérivée de sigillée ; Raynaud 1993a ; Rigoir, Pelletier, Pogue 2001 : 50). On ne reviendra pas sur la coupe à lèvre ourlée, présente en diverses productions depuis le IV^e siècle en céramique fine et jusqu'au VI^e siècle en production commune. Certaines variantes de la coupe 2-102, comme la forme n° 152 en céramique sombre lissée (fig. 63), sont, elles aussi, datées entre le V^e et le VI^e siècle, en région Centre (Issoudun, Tours) ainsi que dans les Bouches-du-Rhône où la chronologie se poursuit jusqu'au début du VII^e siècle (Saint-Blaise, Marseille/Bourse).

D'autres éléments tendent à décaler la chronologie en direction du VII^e siècle. La céramique à engobe rouge et décor blanc, semblable aux « rotbraun gestrichene Keramik » de Trèves et de Mayen, serait ainsi postérieure au deuxième tiers du V^e siècle (Brulet 2010b). Les formes rhénanes proches de celles de l'horizon 5 couvrent néanmoins une période relativement longue, du milieu du V^e à la fin du VII^e siècle (Redknap 1999 : 227, 229). Parmi les céramiques communes, les pots à lèvre triangulaire (pots 4-107) appartiennent à un répertoire de transition. Les comparaisons régionales et méridionales concernent essentiellement le VI^e siècle mais aussi la première moitié du VII^e siècle.

La série des gobelets et du pot à bord convergent oriente également la chronologie en direction des VI^e et VII^e siècles. Bien que le gobelet ansé et à panse renflée (gobelet 3-502) existe dès le dernier tiers du III^e et le IV^e siècle en Bourgogne et dans l'Yonne, il est produit tardivement à Sevrey en céramique bistre et se retrouve à Trévoux dans l'Ain entre le milieu du VI^e et la première moitié du VII^e siècle. Cette fourchette chronologique est également celle indiquée pour le gobelet à double carène d'après les exemplaires de Bourgogne et de Franche-Comté (gobelet 3-501 ; deuxième moitié VI^e-première moitié VII^e siècle) et pour le gobelet caréné de forme 3-601 (forme approchante des régions du Nord-Est et de l'Île-de-France ; milieu VI^e-milieu VII^e siècle). Le pot à bord convergent (pot 3-201), si on le rapproche des pots biconiques de Gaule de l'Est et des régions méridionales, se rattache également à la période comprise entre le début du VI^e et le début du VII^e siècle. Enfin, les correspondances septentrionales et méridionales également trouvées pour le pot à bord convergent et à bec tubulaire (pot 3-202) le placent à la transition des VI^e et VII^e siècles. Quelques différences sont toutefois à souligner entre l'exemplaire de La Couronne et la forme méridionale (KAOL A27), notamment au niveau du bord beaucoup plus développé sur les pots du Midi.

La même orientation chronologique ressort des formes ouvertes qui ont été reconnues comme marquant une rupture avec les répertoires tardo-antiques. La coupe/jatte carénée à bandeau infléchi et décoré de lignes ondées en est un exemple (coupe/jatte 2-403). Les décors ondés ne sont pas antérieurs à la seconde moitié du VI^e siècle et se retrouvent durant tout le siècle suivant, en Languedoc tout comme en région Centre. Un autre exemple est la coupe/jatte à carène anguleuse et à lèvre triangulaire (coupe/jatte 2-402), dont la forme générique se retrouve entre la fin du VI^e et le VII^e siècle dans la région d'Évreux (Eure) ainsi qu'en Basse-Normandie où se trouvent les seules comparaisons trouvées dans la bibliographie.

Les céramiques les plus tardives de cet horizon céramologique sont ainsi comprises entre le milieu du VI^e et le milieu du VII^e siècle. La datation par le radiocarbone effectuée sur la sépulture installée dans le niveau d'effondrement de l'ensemble MOL-21 place le *terminus ante quem* de la démolition à la fin

du VII^e siècle. Rien n'indique cependant que l'installation de la sépulture succède immédiatement à la démolition. Considérant les céramiques associées à cette dernière, il semble au contraire qu'un certain laps de temps se soit écoulé entre les deux événements.

Comme énoncé lors de la datation de l'ensemble MOL-21, la prépondérance des formes ouvertes incite à être prudent quant à une attribution aussi avancée dans le VII^e siècle. Les quelques ensembles régionaux datés entre le VI^e et le VIII^e siècle montrent que c'est dans le courant du VII^e siècle que les vaisseliers commencent à être dominés par les formes fermées. Le répertoire du site de Ronzières, en partie occupé entre les V^e et VI^e siècles, se compose de 80 % de récipients ouverts (Guyot 2003 : 1354-1394). Une répartition relativement égale est observée sur les petites séries de mobilier du site d'IKEA/Les Gravanches (Clermont-Ferrand), pour les VI^e et VII^e siècles, avant que les formes fermées ne deviennent prépondérantes après la seconde moitié du VII^e siècle (A. Horry dans Gauthier 2011 : 233, 236-238). Les pots sont également les principales formes attestées dans les ateliers de Lezoux à la fin du VII^e et au VIII^e siècle (sites de l'impasse Boudonnet et des Boudets ; Guyot 2003 : 1157, 1179 et A. Horry dans *Bet dir.* 2010 : 108), ainsi que sur le site de consommation de Chantelle-la-Vieille, situé à moins de 40 km à l'ouest de La Couronne et en partie occupé à la fin du VII^e siècle.

Il est cependant possible que la présence de matériel résiduel trouble la chronologie de l'horizon 5. Ce pourrait notamment être le cas du pot à petit col (pot 4-201), recensé en Auvergne au IV^e siècle, mais aussi des récipients en dérivée de sigillée paléochrétienne ainsi que de certaines formes encore très marquées par les répertoires antiques, notamment la coupe à marli 2-302 ou l'exemplaire n° 165 de la coupe/jatte à collerette (coupe/jatte 2-201). Il est également envisageable que certaines de ces occurrences aient fait l'objet d'une longue durée d'utilisation, notamment les récipients en céramique fine. Ces diverses remarques invitent à la prudence. Les céramiques de l'horizon 5 forment néanmoins un ensemble relativement homogène, que l'on se propose de dater entre le milieu du VI^e et le début du VII^e siècle.

1.3. Fonction et utilisation des récipients

Si pour certains récipients, la fonction ne fait pas de doute, pour d'autres l'utilisation n'est pas évidente à déterminer : soit parce que les traces observables témoignent d'un emploi précis que la forme n'évoquait pas de prime abord, soit au contraire parce que l'absence de stigmates laisse envisager deux fonctions possibles (c'est par exemple le cas des pots qui peuvent aussi bien être employés comme récipient à cuire ou comme vase de réserve, mais également de certaines coupes/jattes carénées qui ont pu servir à la préparation comme au service des repas).

Ces nuances prises en compte, la composition des vaisseliers peut néanmoins être abordée. La vaisselle se répartit de manière homogène entre les récipients de table et les vases culinaires (respectivement 51 % et 49 % ; fig. 66), ce qui indique la présence de lieux de vie aux abords immédiats du bâtiment rectangulaire et de l'église qui lui succède (cf. *infra*, 1.4).

1.3.1. Vaisselle de table

La vaisselle de table est composée de céramiques fines, mais surtout de céramiques communes (fig. 68). La plupart des récipients possèdent un traitement de surface, le plus souvent un lissage. Les

coupes, assiettes et plats, qui servent principalement aux aliments solides, sont les plus nombreux. Le service de la boisson est attesté par des gobelets, des pichets/cruches et une bouteille (fig. 67).

Gobelets

Les gobelets, auxquels s'ajoutent les coupelles à boire, représentent 14 % de la vaisselle de table (fig. 67). Ils appartiennent à des catégories variées dont la plupart présentent un traitement de surface. Les gobelets ne constituent pas un groupe morphologique homogène, au contraire des coupelles à boire (fig. 69). Les gobelets Rig. 18 (n° 134) et Rig. 15 (n° 21) en dérivée de sigillée paléochrétienne sont les seules importations méridionales attestées sur le site. L'exemplaire Rig. 15 porte une inscription en lettres cursives [VR], tracée après cuisson à l'aide d'une pointe sèche. Ce type de gravure est généralement considéré comme étant le fait de l'utilisateur de l'objet et non pas de son fabricant, qui emploierait plutôt un poinçon permettant une inscription plus soignée (Feugère 2004 : 60). Ici, le graffiti pourrait correspondre au nom ou au surnom du propriétaire ou de l'utilisateur du gobelet⁸⁸. Les marques de propriété sont fréquentes sur les vases à boire, qui apparaissent bien comme des objets individuels et personnels (Rémy, Jospin 1998 ; Rémy, Jospin, Bleu 2000 : 196, 198-201 ; Feugère 2004 : 60). Des inscriptions exprimant un souhait ou une tirade humoristique peuvent également être gravées sur les gobelets (Feugère 2004 : 63). En revanche, il est peu probable qu'il s'agisse d'une indication sur la contenance du récipient, que l'on retrouve davantage sur les pots, les pichets/cruches et les amphores.

Les gobelets n°s 129, 132 et 195, produits en céramique commune grise, commune claire et claire lissée, sont trois formes inédites pour la région et traduisent l'adoption de nouvelles formes ainsi que l'influence des répertoires extrarégionaux (gobelet caréné à bord divergent : gobelet 3-601, n° 129 ; gobelet à double carène et à décor ondulé : gobelet 3-501, n° 132 ; gobelet ansé et à panse renflée : gobelet 3-502, n° 195). Pour la plupart, la contenance est supérieure à 0,3 litre (soit 0,6 setier⁸⁹), ce qui concorde avec les volumes fréquemment observés pour les gobelets. Celle du vase n° 129 semble en revanche plus faible, elle est supérieure à 0,2 litre (0,35 setier).

Les coupelles à boire ont une panse relativement profonde, un petit diamètre (inférieur à 14 cm) et une contenance comprise entre 0,3 et 0,8 litre (soit entre 0,6 et 1,5 setier). Il n'est pas exclu que les plus volumineuses d'entre elles aient été employées comme des coupes à aliments solides et non comme des bols (par exemple les vases n°s 26 et 105). Une seule production fine est recensée (coupe 2-103) ; les autres appartiennent majoritairement à la céramique gris bleuté lissée et à la céramique sombre lissée. On dénombre également des coupelles en céramique gris bleuté sans traitement de surface, d'autres en céramique commune claire. La coupelle à engobe ocre brossé est l'un des rares vases de table de cette catégorie céramique, majoritairement composée de vaisselle culinaire. Morphologiquement, la plupart sont des vases à lèvre ronde (coupe 2-102 : n°s 02, 26, 61) et des récipients à carène anguleuse (coupe 2-402 : n°s 105, 156) ; une coupelle à bord droit est également recensée (coupe 2-103, n° 42).

⁸⁸ Une inscription approchante est recensée sur une céramique commune sombre retrouvée à Aoste (Isère) : *Urbici*. Réalisée après cuisson à la pointe sèche, elle se compose d'un nom unique, *Urbicus*, correspondant probablement au surnom d'un citoyen romain habitant le *vicus Augusti* (Rémy, Jospin 1998 : 77, 88).

⁸⁹ Gobelet Rig. 18 n° 134 : supérieure à 0,4 litre (0,8 setier) ; gobelet 3-501 n° 132 : supérieure à 0,3 litre (0,6 setier) ; gobelet 3-502 n° 195 : supérieure à 0,3 litre (0,6 setier).

Bouteille et pichets/cruches

Le service de la boisson est complété par une bouteille ainsi qu'une série de pichets ou cruches (fig. 70). L'unique bouteille du site est représentée par un fragment de panse en sigillée d'Argonne, qui, d'après les décors en arabesque et l'engobe en surface externe seulement, peut être attribué à une bouteille Ch. 343, 344 ou 348 (n^{os} 31, 32, 33, pl. 03). Les pichets et cruches comptent 22 individus et constituent 19 % des vases de table (fig. 67). Ils appartiennent exclusivement aux céramiques communes (fig. 68), majoritairement à la céramique commune grise et à la céramique commune claire. Deux exemplaires se rattachent à la céramique à engobe ocre brossé et à la céramique sombre lissée. Les formes sont relativement homogènes. La plupart des individus possèdent une lèvre déversée ou oblique (pichet/cruche 3-401 : n^o 193 ; pichet/cruche 4-302 ; pichet/cruche 5-500 : n^o 191) ainsi qu'une anse (pichet/cruche 4-302 : n^o 177 ; pichet/cruche 5-601 : n^o 130), voire un bec verseur (lorsque ce dernier est conservé : pichet/cruche 5-600 : n^o 112 ; pichet/cruche 5-601 : n^o 130). Quelques exemplaires présentent un col plus étroit et plus haut (pichet 4-502 : n^o 15 ; pichet/cruche 5-500 : n^{os} 25, 127). De par l'engobage et le lissage de leurs parois, les vases n^{os} 15 et 25 semblent bien rattachés au service de table. À l'inverse, les exemplaires dénués de traitement de surface, majoritaires, pourraient correspondre à des cruches destinées au transport de l'eau ou au stockage des denrées. Aucune trace de calcaire ou de coups de flammes à l'opposé de l'anse indiquant une utilisation comme bouilloire n'est en revanche observée.

Plats/assiettes

Les plats/assiettes constituent 19 % du vaisselier de table et forment un ensemble relativement homogène (fig. 67 et fig. 71). Cinq récipients peuvent être assimilés à des plats collectifs au vu de leur diamètre important et de leur contenance comprise entre 4,4 litres (8,1 setiers ; vase n^o 98) et 6,5 litres (12 setiers ; vase n^o 150). Produits aussi bien en céramique fine qu'en céramique commune (fig. 68), ces plats possèdent un traitement de surface soigné. La forme à lèvre saillante est la mieux représentée (plat 1-201 : n^{os} 98, 122, 150) ; elle est fréquente sur le site et se retrouve aussi parmi les récipients plus petits (n^{os} 67, 68, 128, 139, 144). Une seconde forme de plat est attestée : pourvue d'un marli oblique épais, elle est proche de la forme Rig. 1 des dérivées de sigillées paléochrétiennes (plat 1-301, n^o 60).

La plupart des autres récipients appartiennent à la céramique commune, seuls trois plats/assiettes sont des céramiques fines. L'assiette n^o 119 est produite en dérivée de sigillée paléochrétienne (fig. 71). Variante de la forme Rig. 4, elle pourrait être une production régionale d'après sa pâte et l'absence de décor. Très fragmenté, le vase n^o 139 en céramique peinte à engobe rouge et décor blanc pourrait également correspondre à une coupe (plat/assiette 1-201). La troisième assiette en céramique fine est une forme basse dotée d'un marli horizontal et recouverte d'un engobe lissé (assiette 1-302, n^o 137). Les récipients recensés en céramique commune témoignent eux aussi d'un soin apporté à leur aspect extérieur, principalement une surface lissée. Ceux-ci appartiennent en grande majorité aux céramiques gris bleuté lissées et sombres lissées. Un individu se rattache à la céramique grise lissée. Trois récipients ne possèdent pas de traitement de surface : deux sont des céramiques communes grises, un est en céramique commune claire. Leurs profils sont moins variés que ceux des plats/assiettes en céramique fine. Presque tous ont une lèvre saillante ou arrondie (assiette 1-201 : n^{os} 67, 68, 128, 139, 144). Trois vases à bord évasé sans lèvre individualisée ont une panse plus profonde qui les rapproche de certaines coupes (coupe 2-103 : n^{os} 50, 85).

Coupes

Les coupes sont les récipients de service les plus nombreux avec 52 individus, soit 46 % de la vaisselle de table (fig. 67 et fig. 72). Une grande majorité est produite en céramique commune, seuls quelques vases appartiennent à la céramique fine (fig. 68). Citons notamment la présence d'une coupelle à marli bombé en dérivée de sigillée paléochrétienne, absente des typologies courantes et de fabrication probablement locale (coupe 2-301, n° 135). La coupe Ch. 320 en sigillée d'Argonne témoigne d'importations depuis le nord-est de la Gaule. Les courants d'échanges avec ces régions ont probablement participé à la fabrication supposée locale de la céramique peinte à engobe rouge et décor blanc. Les quatre coupes qui appartiennent à la catégorie des céramiques peintes sont en effet des variantes de formes produites à Mayen et à Trèves. Ainsi, la coupe 2-102 peut être comparée aux formes B8 et B20.1 de Mayen (n° 120, fig. 72 ; Redknap 1999 : 229) et la coupe à marli à la forme IV-21 de Trèves et B51 de Mayen (coupe 2-302, n° 84, pl. 08 ; Hussong, Cüppers 1972 : taf. 20 ; Brulet 2010b : 281 ; Redknap 1999 : 237). En revanche, les deux autres coupes ne semblent pas avoir de telles correspondances (coupe 2-101 : n° 114, pl. 11 et n° 138).

Comme cela a été observé pour les assiettes, la plupart des coupes en céramique commune ont un traitement de surface (fig. 73) : un lissage pour la plupart (32 coupes), un engobage pour certaines (deux coupes). Parmi elles, la céramique gris bleuté lissée rassemble, ici encore, la majorité des récipients, devant la céramique sombre lissée. Quelques vases sont produits en céramique à engobe ocre brossé, en gris bleuté à surface brute, en céramique commune grise ainsi qu'en céramique commune claire. Comme pour les assiettes, les récipients à pâte commune témoignent d'une plus grande homogénéité des formes que ceux à pâte fine. La coupe à lèvre ronde ou ourlée domine de manière nette le répertoire, avec 42 exemplaires, soit 82 % des coupes (coupe 2-102 : n°s 06, 07, 57, 70, 74, 86, 120, 131, 162, 182). Elle se décline en plusieurs variantes, les unes ayant une lèvre ronde ou bien ourlée, les autres une lèvre biseautée. On recense également quelques coupes à bord droit (coupe 2-103), des vases à lèvre soulignée d'un sillon (coupe 2-101 : n°s 24, 138), ainsi qu'une coupe à marli horizontal (coupe 2-302, n° 155).

La principale fonction de ces coupes est le service des mets. Il est également possible que certaines d'entre elles aient été employées au mélange des ingrédients, telles que la coupe de grand diamètre n° 70 par exemple. L'absence de traces d'usure à l'intérieur des panses semble cependant indiquer que cette utilisation n'est pas la plus fréquente.

1.3.2. Vaisselle de cuisine et de conditionnement

La vaisselle de cuisine ou de réserve appartient uniquement aux céramiques communes. Certains récipients présentent un traitement de surface, tel qu'un lissage ou un engobage des parois externe et/ou interne. Le répertoire culinaire rassemble des vases de cuisson, composés de pots en grande majorité, de plats à cuire et de marmites, auxquels s'ajoutent les jattes et les mortiers. Les pots ont pu également être employés au conditionnement des denrées (fig. 74). Hormis par les formes, la vaisselle culinaire s'identifie par la présence de traces significatives sur les récipients (traces noires dues au contact avec les flammes, dépôts charbonneux au niveau des lèvres, caramels alimentaires à l'intérieur des panses) et celles traduisant les gestes répétés effectués lors de la préparation des plats (usure de l'intérieur de la panse laissant apparaître une râpe ou bien ayant fait disparaître l'engobe originel du récipient). L'interprétation des traces de flammes et des dépôts charbonneux doit néanmoins être faite avec prudence, un certain

nombre de contextes du site ayant en effet subi des incendies. Certaines caléfactions observées sur les vases sont ainsi probablement accidentelles et ne traduisent pas nécessairement une utilisation culinaire.

Plats à cuire, marmites

Huit plats à cuire sont identifiés (7 % de la vaisselle culinaire ; fig. 74 et fig. 75). L'un, en céramique gris bleuté lissée, a un profil simple à bord droit (plat 1-401, n° 05). Les sept autres ont une lèvre appointée (plat/assiette 1-203 : n°s 97, 158) et pourraient être des formes mixtes utilisées pour la cuisson comme pour le service.

Les marmites, qui constituent 6 % de la batterie de cuisine (fig. 74), sont identifiées par les traces de feu visibles sur les lèvres ainsi que, pour une minorité d'individus, par leur forme. La série des coupes à bord rentrant et à lèvre soulignée d'un sillon (coupe 2-101 : n°s 16, 23), toutes produites en céramique à engobe ocre brossé, montre pour trois d'entre elles des dépôts charbonneux à l'extérieur du bord uniquement. L'emplacement précis de ces marques écarte la possibilité d'un brunissement de la lèvre dû au contexte de découverte (incendie) ou à un incident survenu durant la fabrication des vases. En effet, sur les trois coupes concernées, seul le vase n° 16 provient d'un niveau rubéfié⁹⁰, tandis que le vase n° 39 (pl. 04), qui est le seul à présenter un bon état de conservation dénué de traces de feu, provient d'un niveau de sol à sédiment charbonneux⁹¹. La nature du contexte archéologique ne semble donc pas être à l'origine des dépôts carbonisés. De même, dans le cas d'un noircissement dû au contact du vase avec les parois du four lors de sa fabrication, les traces devraient être observées en des points différents d'un récipient à l'autre et non pas uniquement sur le pourtour de la lèvre. La caléfaction de l'extérieur des bords semble ainsi davantage due à un emploi comme vase culinaire. On peut ainsi supposer que ces vases étaient suspendus au-dessus du foyer au moyen d'une cordelette, serrée au niveau des sillons de la lèvre, là où les dépôts charbonneux sont observés. L'absence de telles traces sur le vase n° 39 laisse néanmoins penser que ce type de coupe n'était pas systématiquement employé comme vase de cuisson, mais pouvait également servir au mélange des ingrédients par exemple. Les contenances importantes de ces récipients, nettement supérieures au demi-litre (soit 1 setier), vont également dans ce sens.

La coupe/jatte à carène anguleuse n° 108 (coupe/jatte 2-402, fig. 75) est également classée parmi les vases de cuisson en raison de la présence des traces de flammes visibles au niveau de la carène et de la lèvre. Enfin, le profil du vase fragmenté n° 13, à lèvre plus ou moins développée et dotée d'une collerette, le rapproche des marmites ou faitouts, comme le suggèrent également les dépôts charbonneux visibles sur le bord.

Pots

Il semble qu'à La Couronne ce soit surtout le pot qui ait servi à la cuisson des aliments. Celui-ci est en effet le récipient le plus fréquent dans les ensembles étudiés. Il est formé de 57 individus et constitue 52 % des récipients culinaires (fig. 74). Cette catégorie regroupe les pots à cuire et les vases de conditionnement des comestibles (fig. 76 et fig. 77). Les premiers sont identifiés par la présence de traces de flammes ou de dépôts charbonneux au niveau du bord ou de la lèvre (n°s 1 et 2, fig. 83). En l'absence de ces indices, il n'est généralement pas possible d'attribuer les pots à l'une ou l'autre de ces fonctions. Le recours au calcul des contenances n'apporte guère d'éléments de réponses supplémentaires. Pour les

⁹⁰ Ensemble MOL-04.

⁹¹ Ensemble MOL-09.

exemplaires les mieux conservés, la capacité est estimée à plus de 1,5 litre (2,8 setiers) sans qu'aucune différence ne puisse être établie entre les récipients culinaires et ceux dénués de marques d'usage⁹².

Trois individus présentent à l'intérieur des bords des traces blanches de type calcaire, proches de ce que l'on observe généralement sur les bouilloires (n^{os} 100, 101, 133, fig. 76). Elles se mêlent, pour l'un des exemplaires, à des dépôts charbonneux (n^o 133). En l'absence de bouilloires de type pichet ou cruche, ces pots servaient peut-être à faire chauffer l'eau, malgré leur large ouverture.

Les récipients à traitement de surface sont rares (fig. 78). Certains ont un engobe ocre brossé (six pots), d'autres ont reçu un lissage externe (trois pots en céramique sombre lissée). Une écrasante majorité de pots ont une surface brute (49 pots). La céramique commune grise domine l'ensemble. On recense également quelques pots en céramique gris bleuté et en céramique commune claire. Enfin, deux exemplaires se distinguent par leur appartenance à la céramique claire rugueuse et à la céramique non tournée.

Le répertoire des formes est relativement homogène. Il est dominé par les pots à bord en bandeau (pot 4-101 : n^{os} 36, 45, 62, 188, fig. 76, n^{os} 01, 40, 56, 65, 76, 179, fig. 77, et pot 4-101/107) et les pots à lèvre triangulaire (pot 4-107 : n^{os} 100, 101, 102, 104, 133, fig. 76, n^{os} 78, 90, 91, 109, fig. 77). D'autres profils sont attestés de manière plus ponctuelle, notamment le bord mouluré ou en poulie (pot 4-102 : n^o 73, fig. 76, n^o 12, fig. 77) et celui dénué de col et à lèvre horizontale (pot 3-102, n^o 175, fig. 76). Le bord saillant de ces récipients permettait probablement une suspension au-dessus du feu au moyen d'une cordelette, comme le suggèrent les dépôts carbonisés sous les lèvres. Il devait également favoriser l'application d'un couvercle de tissu pour le conditionnement des denrées. De même, le creusement par une gorge interne de certains bords devait permettre de poser un couvercle en céramique. Ces aspects fonctionnels sont moins probants sur les pots à lèvre ronde (pot 3-103 : n^o 22, et pot 4-103 : n^{os} 08, 55, fig. 76). Quatre récipients semblent avoir été essentiellement dédiés à la réserve. Les pots n^{os} 69 et 172 (pot 4-303, fig. 77), agrémentés d'une anse, devaient servir à la conservation, au transport et au versement de certains aliments (grains de céréales ? farine ?). Le bord convergent du pot n^o 123 (pot 3-201, fig. 77) semble adapté à la conservation de ces mêmes produits, les incisions horizontales pouvant éventuellement correspondre à des graduations de mesures, mais cela reste hypothétique en l'absence du profil complet. Quant au pot à bord convergent et bec tubulaire n^o 176 (pot 3-202, fig. 77), il devait servir à transporter et verser les liquides. Le bord rentrant devait en outre favoriser une conservation de ces produits durant un certain temps (huile ?).

Jattes (coupes/jattes carénées)

Les coupes/jattes constituent 22 % de la batterie de cuisine (fig. 74) et rassemblent 24 individus (fig. 79). La plupart sont des récipients de grandes dimensions, dont la contenance est nettement supérieure au litre. Les capacités des deux vases les mieux conservés, c'est-à-dire les coupes/jattes n^{os} 183 et 184, sont respectivement de plus de 3,4 litres (soit 6,3 setiers ; exemplaire incomplet) et de 3,5 litres (6,5 setiers).

D'après les traces observables sur l'ensemble des coupes/jattes, plusieurs emplois peuvent leur être attribués, notamment le broyage des ingrédients, leur mélange (usure de la paroi interne) mais aussi leur cuisson (traces de flammes : n^o 58). Il n'est cependant pas exclu, pour les récipients ne présentant pas d'usure particulière, qu'ils aient également été utilisés pour le service de table. Cela est d'autant

⁹² Il s'agit des pots n^o 101 (pot 4-101, dont le volume a été estimé en multipliant par deux la contenance du vase fragmenté), n^o 133 (pot 4-107), n^o 172 (pot 4-303) et n^o 175 (pot 3-102).

plus probable que la plupart des vases ont reçu un traitement de surface (22 jattes ; fig. 80). Ceux-ci appartiennent à la céramique gris bleuté lissée et surtout à la céramique sombre lissée. Les exemplaires à engobe ocre brossé appartiendraient plutôt à la batterie de cuisine, comme c'est généralement le cas des récipients de ce type de production. Les autres vases correspondent à la céramique commune grise et à la céramique commune sombre. Pour la plupart des récipients, il n'est cependant pas possible d'individualiser ceux ayant servi aux préparations culinaires et ceux employés à leur consommation.

Concernant les formes des jattes, toutes sont carénées, à l'exception du récipient n° 157 à panse hémisphérique, dont la fonction n'est cependant pas assurée (pl. 14). Avec 14 récipients, la coupe/jatte à collerette est la forme la plus fréquente sur le site (coupe/jatte 2-201 : n°s 35, 58, 165). Le récipient n° 58, en céramique à engobe ocre brossé, a sa paroi externe fortement noircie. Une ligne de petites percussions, qu'il est difficile d'interpréter, est également visible en surface interne (n° 5, fig. 83). La forme de la coupe/jatte à collerette est directement issue des répertoires antiques. Elle est presque systématiquement présente dans les ensembles étudiés et connaît une utilisation durant toute l'occupation du site. La coupe/jatte à carène en bourrelet et bandeau droit ou incurvé illustre l'évolution du répertoire tardo-antique (coupe/jatte 2-403 : n°s 167, 183, fig. 79), qui va de pair avec l'apparition des décors ondes pour le vase n° 183. La coupe/jatte carénée à bandeau débordant n° 64 illustre également les transformations observées à partir du VI^e siècle, de même que le vase n° 166 (coupe/jatte 2-401). D'autres formes sont également recensées, en particulier la coupe/jatte à carène anguleuse (coupe/jatte 2-402, n°s 99, 184 et coupe/jatte 2-401/402).

Mortiers

Le mortier complète le répertoire de la vaisselle culinaire avec 12 individus, soit 11 % de la batterie de cuisine (fig. 81 et fig. 74). La râpe interne (n° 3, fig. 83) et l'usure des engobes en surface interne témoignent que l'on y a broyé et mélangé des ingrédients pour la préparation des repas. La présence de caramels alimentaires à l'intérieur du récipient n° 186 (fig. 81) semble cependant indiquer que certains mortiers ont également servi comme marmites, alors qu'ils ont la même morphologie que les vases dont la râpe interne certifie une utilisation comme mortier (par exemple le vase n° 118).

La plupart des récipients sont des céramiques communes grises, voire sombres ou claires, d'autres sont produits en céramique gris bleuté. Quelques vases ont reçu un traitement de surface. Ils se rattachent, comme cela a été remarqué pour les autres catégories de récipients culinaires, à la céramique à engobe ocre brossé.

Le répertoire morphologique est peu diversifié. Les vases possèdent tous une collerette et les différences morphologiques résident dans le profil de cette dernière et de son attache à la lèvre : mortier à collerette individualisée (mortier 2-701 : n°s 04, 49, 93, 117, 118, 186) et mortier à collerette biseauté, celui-ci étant uniquement produit en céramique à engobe ocre brossé (mortier 2-703 : n°s 11, 48 et mortier 2-701/703 : n° 93). Caractérisé par une lèvre non individualisée et une collerette en bourrelet, le récipient n° 66 se démarque quant à lui de l'ensemble (mortier -702).

Couvercles

Seuls deux couvercles sont recensés dans les ensembles étudiés⁹³ (fig. 74 et fig. 82). Ils sont produits en céramique sombre lissée et en céramique commune grise. Plus ou moins bombés, ils ont

⁹³ Onze couvercles sont recensés au total sur le site, dont quatre hors contexte.

une lèvre biseautée légèrement surhaussée et creusée par une gorge interne (couvercle 7-103 : n^{os} 168, 187). Employés lors de la cuisson des plats, ils permettaient également de maintenir les préparations au chaud une fois cuites, et favorisaient aussi une meilleure conservation lors du conditionnement des denrées. En plus des couvercles en céramique, il est probable que des protections en tissu, maintenues sur les pots par une cordelette, étaient également employées pour les produits des réserves, comme cela a été évoqué pour les pots.

1.3.3. *Quelques remarques sur la composition et l'évolution des vaisseliers*

Bien que les ensembles étudiés aient été sélectionnés pour leur représentativité céramologique, l'évolution du vaisselier qu'ils laissent entrevoir est tributaire de cet échantillonnage et n'est pas entièrement le reflet des changements qui s'opèrent dans les manières de table et les habitudes culinaires durant la période étudiée. L'augmentation de la part de la vaisselle de table qui s'observe à partir du VI^e siècle doit ainsi être considérée avec prudence (fig. 84). En effet, elle traduit essentiellement la nature des contextes des ensembles : ceux-ci correspondent à des sols et à des niveaux de démolition en lien avec des lieux d'habitation, où la vaisselle de table est surreprésentée par rapport aux récipients de cuisine et aux vases de réserve (cf. *infra*, 1.4). L'évolution des vaisseliers proposée doit également être relativisée du fait qu'elle repose, pour la plupart des horizons céramologiques, sur de petites séries de mobilier.

Les différents vaisseliers ne semblent pas connaître de grandes modifications entre la fin du IV^e et le milieu du VI^e-début du VII^e siècle. Les formes ouvertes sont majoritaires durant chacun des horizons céramologiques sauf durant l'horizon 4 où elles sont légèrement inférieures à la moyenne (46 % des vases ; fig. 85). Cela concorde avec la bonne représentation de la vaisselle de table pour chacune des phases établies (fig. 88). Pour les récipients culinaires et de conditionnement, la part plus importante des formes ouvertes que l'on observe aux horizons 2 et 3 (fin IV^e-début VI^e siècle) correspond à une quantité supérieure de mortiers et de jattes (fig. 86). Cette augmentation est en réalité tributaire de la nature des contextes de découvertes, principalement rattachés à la construction de certaines structures du site (niveaux de remblais et de sols), et n'est pas synonyme de changements dans la composition des vaisseliers (les mortiers et jattes se retrouvant durant toute la chronologie abordée). La possibilité évoquée dans certaines études, notamment méridionales (Mauné 1997-1998 : 12), d'un remplacement au sein de la vaisselle de table des coupes par les coupes/jattes carénées, recensées en quantité dans les ensembles étudiés, ne semble pas se vérifier ici. Si une telle évolution existait, elle devrait être d'autant plus visible que les derniers horizons céramologiques correspondent à des niveaux de sol majoritairement composés de récipients de table. Or, on remarque qu'au sein de l'ensemble du vaisselier, les coupes tiennent une place relativement constante, tandis que les coupes/jattes carénées connaissent une baisse progressive (fig. 87). Les coupes représentent en effet 24 % du vaisselier durant le troisième quart du IV^e siècle (horizon céramologique 1) et cette proportion ne varie presque pas jusqu'au début du VII^e siècle (26 % des récipients ; horizon céramologique 5), en dehors d'une légère baisse au V^e siècle où elles constituent alors 19 % des récipients (horizons céramologiques 2 et 3). *A contrario*, la part des coupes/jattes carénées, observées dans le vaisselier à partir de l'horizon céramologique 2, chute progressivement de 23 % à 8 % jusqu'au milieu du VI^e-début du VII^e siècle (horizon céramologique 5). La coupe de table telle qu'on la connaît depuis les premiers siècles antiques continue ainsi d'être utilisée

de manière importante jusqu'à une période tardive sur le site de La Couronne. Il est alors probable que la coupe/jatte carénée reste un récipient essentiellement utilisé en cuisine.

1.4. Analyse spatiale des céramiques par contexte et par horizon céramologique

1.4.1. Remarques générales

Rappelons en premier lieu que l'analyse spatiale se fonde avant tout sur la céramique, bien que le croisement avec la distribution des autres mobiliers soit fait autant que possible en fonction de l'avancée relative des études (faune, verre et mobilier métallique). C'est avant tout la question de la nature de l'occupation des différents secteurs du site qui sera abordée, tandis que celle des zones de rejets domestiques ne le sera que de manière limitée. En outre, seule une vision lacunaire, en tout cas temporaire, pourra être donnée à ces questions en raison de la fouille en cours des autres secteurs du site. Précisons enfin que la faiblesse du nombre de céramiques de certains contextes limite la distinction entre les répartitions aléatoires de mobilier et les concentrations significatives ou caractéristiques d'une activité.

La distribution des catégories céramiques est présentée en nombre de restes (NR) afin d'exploiter au maximum l'ensemble des fragments de céramiques retrouvés, une approche en nombre minimum d'individus (NMI) étant moins significative du fait d'un plus faible nombre d'éléments comptabilisés. Par ailleurs, l'utilisation du NR est apparue plus pertinente, car ce chiffre est tributaire de la fragmentation des céramiques, qui est elle-même intrinsèquement liée à la nature du contexte, dont il est en partie question ici. Quant à la répartition du vaisselier, elle est faite en toute logique à partir du nombre typologique d'individus (NTI).

La répartition des céramiques a été faite par état du site et non par horizon céramologique, puisque l'analyse spatiale des mobiliers éclaire en premier lieu l'occupation du site. Proposer une répartition du mobilier tout état confondu comportait le risque de fausser l'interprétation en raison de la possible superposition d'activités différentes au sein d'un même secteur durant deux périodes successives. Aborder l'analyse spatiale par état permettait de limiter ce risque, à défaut de l'écarter totalement. La nature des différents contextes de découverte a également été prise en compte dans la répartition du mobilier, la présence ou l'absence de certaines catégories de céramiques ou d'un type de vaisselier lui étant directement liée.

Cette analyse porte sur la totalité des céramiques mises au jour sur le site et non pas seulement sur celles étudiées dans les ensembles sélectionnés pour l'approche céramologique. Certains éléments n'ont toutefois pas été pris en compte, notamment les céramiques issues des niveaux de nettoyage et des comblements de structures, dont l'attribution à un état du site reste hypothétique. C'est également le cas du mobilier provenant des trous de poteaux et de fosses antérieurs ou postérieurs à l'occupation principale de La Couronne. Ainsi, seuls les contextes datés entre le troisième quart du IV^e et la fin du VII^e siècle sont concernés par l'approche spatiale. Les céramiques des niveaux de nettoyage des secteurs occupés jusqu'au VII^e siècle figurent toutefois sous forme d'histogrammes placés dans les marges des cartes de répartition générale (fig. 89 et fig. 90).

La carte de distribution de l'ensemble des mobiliers livre une image globale de la répartition du matériel retrouvé sur le site (mobiliers céramique, métallique et faunique, verre et tabletterie ;

fig. 91⁹⁴). On remarque que la partie basse du site, c'est-à-dire la partie occidentale, a livré davantage d'artefacts que le secteur oriental. Cette distribution hétérogène traduit en grande partie la conservation différentielle des niveaux archéologiques ainsi que leur nature : la puissance stratigraphique est en effet plus importante sur les deux tiers occidentaux du site, où ont été mis au jour des niveaux de démolition, par définition riches en matériel archéologique, ainsi qu'un certain nombre de niveaux de sol (fig. 89).

1.4.2. Fonction des bâtiments et évolution de l'occupation

La répartition de la céramique à engobe ocre brossé, catégorie majoritairement à usage culinaire, est inégale d'un secteur à l'autre. En effet, elle est relativement dense dans le secteur du bâtiment rectangulaire/église et plus diffuse à l'ouest de ce dernier (fig. 92). La tendance inverse s'observe pour les céramiques fines qui, bien qu'observées dans la plupart des espaces, sont plus fréquentes dans la partie occidentale (fig. 92). C'est donc dans cette partie basse du site que les secteurs à vocation résidentielle se trouveraient, ce que tendrait à confirmer la grande quantité de faune qui y a également été découverte et qui pourrait correspondre à des rejets domestiques (fig. 91). Que conclure des autres espaces ? La présence de la céramique à engobe ocre brossé va dans le sens de fonctions domestiques. La distribution des autres productions est, quant à elle, homogène sur l'ensemble du site et apparaît ainsi moins significative d'une activité ou d'une fonction (fig. 93).

Une approche périodisée de la répartition des différents vaisseliers prenant en compte la nature des contextes permet de préciser la distribution des zones d'activité et résidentielles, ce que les cartes de répartition tous états confondus ne font qu'esquisser. Par ailleurs, l'approche par les vaisseliers reflète davantage l'organisation du site, répartie entre lieux de vie et lieux de travail, que celle par les catégories céramiques. En effet, la distinction entre céramiques fines et céramiques communes ne reflète pas avec exactitude les vaisseliers qui la constituent, puisque le service de table comprend aussi bien des productions fines que des productions communes.

Les états II et III : fonctions domestiques

L'occupation du deuxième état du site se rapporte à la structure en matériaux périssables, qui aurait servi à la construction du *castellum*. Les niveaux de sol, associés ici aux remblais qui les précèdent⁹⁵, sont caractérisés par une majorité de récipients de cuisine et de conditionnement (fig. 94). Celle-ci se traduit par une part importante de céramique engobée et de céramique commune sans traitement de surface, mais également par celle, bien que plus ténue, de la céramique non tournée. Plus d'un quart des récipients se rapporte néanmoins à la table et correspond à des céramiques communes à surface lissée.

La même association de céramiques s'observe pour le sol de l'état III⁹⁶. Ce dernier se rapporte au bâtiment rectangulaire qui succède à la structure en matériaux périssables. À l'instar des sols de l'état II, il contient une majorité de céramiques engobées, de céramiques communes sans traitement de surface

⁹⁴ La répartition des mobiliers se fait en nombre de restes pour la céramique, le verre, le mobilier métallique et la tableterie, et en poids des restes pour la faune qui reste encore à étudier.

⁹⁵ Niveaux archéologiques des ensembles MOL-01, MOL-02, MOL-03 et MOL-04. Les études des ensembles céramiques réalisées montrent que les profils céramologiques des sols sont proches de ceux des remblais associés. Niveaux de sol et niveaux de remblais ont ainsi dû se succéder relativement rapidement au sein d'un même état. En outre, la similitude des compositions céramiques des remblais situés dans un même secteur laisse supposer que la terre de ces derniers provient des environs très immédiats de l'espace à aménager.

⁹⁶ Ensemble MOL-09.

et de céramiques non tournées, qui témoignent d'un vaisselier essentiellement dévolu à la cuisine et au conditionnement, ne laissant qu'une place marginale et fragmentaire pour la vaisselle de table (fig. 95). Les sols de travail mis au jour contre le mur d'enceinte, en contrebas du bâtiment⁹⁷ et dans le secteur des caissons au nord⁹⁸, n'ont livré que très peu de céramiques. Celles-ci sont marquées par la présence de productions communes lissées pour le sol en contrebas du bâtiment et, pour celui proche des caissons, de sigillée d'Argonne et de céramique à engobe ocre brossé. Le faible nombre d'artefacts ne permet pas ici de spécifier la nature du contexte, seulement caractérisable par les données sédimentaires.

Ainsi, les céramiques issues des sols de la structure en matériaux périssables et du bâtiment rectangulaire indiquent une utilisation à caractère domestique ou de stockage plus que résidentielle, ce qui va dans le sens de ce qui a été proposé pour la partie basse de la structure d'après l'étude architecturale (cf. chap. 2, 2.1.1). Les autres mobiliers, composés de quelques fragments de verre et d'ossements animaux, n'apportent pas d'indices supplémentaires.

Les états IV et V : des espaces résidentiels

Les espaces résidentiels sont révélés soit directement par les niveaux de sol eux-mêmes, soit indirectement par les zones de rejets potentiels ou les niveaux de démolition contenant du mobilier caractéristique.

Le faciès des niveaux de sol des états IV et V diffère de celui des états précédents. Les sols en question sont localisés en partie haute du site, dans la pièce ESP 7, mitoyenne à l'église dans son angle sud-est⁹⁹. Les céramiques communes, retrouvées en nette majorité, se rapportent pour une bonne partie à des récipients de table (assiettes, coupes et pichets ; fig. 96). Quelques productions fines et communes à surface lissée ont également été retrouvées. Les céramiques ne permettent pas ici de mettre en évidence la fonction liturgique de cet espace, ni même le reste du mobilier. Celui-ci se compose en particulier d'un nombre important de fragments de verre, dont certains sont fondus ou sont associés à des scories de verre ou à d'autres déchets de fabrication (gouttes de verre). Ces indices ont conduit à envisager la possibilité de la proximité d'une aire de fabrication (Viriot 2012 : 69).

Également, l'occupation de l'état IV est indirectement matérialisée par le premier comblement de l'une des citernes (citerne CIT 3), dont les céramiques pourraient être les rejets domestiques¹⁰⁰. Ici encore, les productions attestées témoignent de la diversité du vaisselier. Bien que les récipients de table constituent plus d'un quart des formes recensées (céramiques à surface lissée), la vaisselle culinaire est majoritaire et notamment représentée par les céramiques engobées (fig. 96). Si cet ensemble correspond à des rejets domestiques, comme cela a été proposé lors des études des assemblages céramiques, il s'avère malheureusement difficile, en l'état des connaissances du site, de déterminer de quel(s) secteur(s) d'occupation ils proviennent. Les seuls niveaux d'occupation repérés pour l'état IV sont en effet localisés dans la pièce ESP 7, dont la fonction est vraisemblablement liée aux fonctions liturgiques de l'église (pièce à l'usage du clergé desservant l'église ?). Il faut en outre remarquer la quantité peu importante de la faune, ce qui conduit à nuancer l'hypothèse du dépotoir suggérée par la céramique.

⁹⁷ Ensemble MOL-08.

⁹⁸ Ensemble MOL-07.

⁹⁹ Ensemble MOL-17.

¹⁰⁰ Ensemble MOL-16.

Durant l'état V, c'est dans la partie basse du site, entre l'église et le rempart occidental, que l'occupation apparaît la plus dense. Les différents niveaux de sol mis au jour¹⁰¹ ont livré des éléments mobiliers apportant des éléments de réponse quant à la nature de l'occupation de ce secteur, en particulier pour la pièce logée dans l'angle du rempart et supposée être un rez-de-chaussée de tour. Le répertoire morphologique des céramiques est largement composé de récipients de table (fig. 97). Beaucoup d'entre eux sont produits en céramique commune. Quelques éléments ont reçu un lissage de surface (productions gris bleuté, sombres et claires), tandis qu'on note l'absence presque totale des éléments engobés. Les productions fines tiennent une place non négligeable et regroupent la céramique peinte à engobe rouge et décor blanc, la céramique engobée et lissée ainsi que la dérivée de sigillée paléochrétienne. La diversité des catégories céramiques et le vaisselier dominé par les récipients dévolus à la table vont dans le sens d'un lieu résidentiel, hypothèse confortée par la découverte de nombreux déchets fauniques à l'extérieur de la tour. La mise au jour d'une petite fusaïole en corne est quant à elle plus énigmatique, puisqu'elle se rapporterait à une activité artisanale.

La forte occupation du site durant l'état V est notamment matérialisée par les quantités importantes de mobilier retrouvé dans les niveaux de démolition en contrebas de l'église, au nord-ouest, là où une portion de voie a été repérée¹⁰². Les récipients de table dominent largement le vaisselier et appartiennent à des catégories céramiques variées possédant ou non un traitement de surface (fig. 97). Ce matériel céramique est complété par un abondant mobilier faunique qui témoigne de la proximité d'un espace de vie et de consommation. Il est mêlé aux fragments de tuiles à rebord, aux moellons et au mortier pulvérulent qui caractérisent ces niveaux de démolition. Comment expliquer la présence d'un tel matériel ? Il ne peut vraisemblablement pas provenir des niveaux sous-jacents à la démolition puisqu'il s'agit d'un niveau de voirie, d'ailleurs probablement l'axe d'entrée du site. On peut supposer l'existence d'un espace en étage surplombant cette entrée et qui formerait une sorte de porche. Aucun vestige ne vient cependant étayer cette hypothèse. En revanche, la proximité du vaste sol en mortier immédiatement au nord des niveaux de démolition suppose la présence d'un bâtiment longeant l'entrée du site côté nord. Cet effondrement pourrait ainsi davantage se rapporter à des bâtiments d'habitation aménagés de part et d'autre de l'entrée, les éléments le constituant ayant pu être étalés en surface après l'abandon du site.

1.4.3. Sectorisation des occupations

Ainsi, la répartition des céramiques par contexte et par état d'occupation permet de brosser la topographie de l'organisation de cette partie du site. Au début de l'occupation, c'est-à-dire durant les états II et III, le secteur 1, avant d'être un espace funéraire et religieux, semble dévolu à des activités domestiques (espace de service), ce qui s'accorde avec la découverte de récipients de réserve et culinaires. Si les lieux de vie n'ont pas été détectés pour ces premiers temps de l'occupation, les espaces résidentiels du VI^e et du début du VII^e siècle apparaissent concentrés dans les secteurs occidentaux, de part et d'autre de l'entrée supposée du site ainsi qu'au nord de l'église. Peut-être est-ce dans ce secteur également que se trouvent les espaces de vie de l'état IV du site (V^e-VI^e siècle), dont les céramiques retrouvées dans le comblement/dépotoir de la citerne CIT 3 sont les seuls témoins (fig. 90).

¹⁰¹ Niveaux correspondant aux ensembles MOL-14, MOL-13, MOL-19 et MOL-20.

¹⁰² Ensemble MOL-21.

Enfin, bien qu'en position de dépôt secondaire, le gobelet en dérivée de sigillée paléochrétienne portant une inscription¹⁰³ pourrait témoigner de la connaissance de l'écriture et de la lecture par le propriétaire du gobelet ainsi que, probablement, par une partie de son entourage. L'existence de personnes lettrées apparaît plus que vraisemblable au vu du statut du site de La Couronne. Elle est également confirmée par la découverte ancienne de l'épithaphe sur marbre.

1.5. Bilan de l'étude des céramiques de Molles

La chronologie relative du site couplée aux datations par le radiocarbone a permis une première périodisation des céramiques retrouvées sur le site, même si les bornes chronologiques des horizons céramologiques ne sont pas toujours précises. Parmi les principaux apports, on retiendra la (re)découverte de la céramique peinte à engobe rouge et décor blanc, jusqu'à présent uniquement connue par de rares exemplaires découverts à Lezoux et au sud de Clermont-Ferrand (cf. chap. 1, 2.2.3), ainsi que la mise en évidence du passage de la céramique gris bleuté à la céramique sombre lissée dans le courant du VI^e siècle.

Les deux premiers horizons sont marqués par l'association de la céramique à engobe ocre brossé et des céramiques à coloration gris bleuté. Le répertoire se place dans la lignée de ce qui est observé en Auvergne au IV^e siècle, avec un vaisselier diversifié malgré la prédominance des coupes à lèvre ronde ou ourlée (coupe 2-201) et des pots à bord en bandeau (pot 4-101). Les importations de sigillée d'Argonne arrivent à la fin du IV^e siècle, en même temps que les dérivées de sigillées paléochrétiennes, que l'on retrouvera jusqu'au dernier horizon. Si la troisième période, relative au V^e siècle, se place dans la continuité des deux horizons précédents, elle montre néanmoins de nouvelles tendances dans le répertoire des formes, illustrées par le plat à marli qui évoque les plats Rig. 1 (plat 1-301), le pot dont la lèvre devient triangulaire (pot 4-101/107) et la lourdeur du profil de la coupe/jatte à bandeau débordant (coupe/jatte 2-401).

Les céramiques de l'horizon céramologique 4, qui correspond au VI^e siècle, concrétisent ces évolutions. La céramique à engobe brossé se raréfie et les productions communes grises et sombres lissées supplantent les fabrications gris bleuté. La céramique peinte à engobe rouge et décor blanc apparaît dans les ensembles étudiés, mais il faut préciser qu'elle est présente dès le V^e siècle sur le site. Le répertoire, marqué par de nombreux récipients de table, reste dans la tradition des siècles antérieurs tout en adoptant de nouveaux profils. Le pot à lèvre triangulaire (pot 4-107) a désormais dépassé en nombre celui à bord en bandeau (4-101), et les carènes des coupes/jattes deviennent de plus en plus anguleuses (coupe/jatte 2-402).

Si la cuisson en mode réducteur était majoritaire depuis le premier horizon céramologique, elle s'affirme nettement durant la dernière période étendue jusqu'au début du VII^e siècle. Les pâtes kaolinitiques utilisées durant les IV^e et V^e siècles (GT 02) sont abandonnées au profit d'argiles chargées en éléments sableux (GT 04) et la coloration gris bleuté est délaissée pour une surface sombre. Le répertoire est toujours marqué par de nombreuses formes ouvertes (coupes, plats/assiettes et coupes/jattes carénées), mais de nouveaux profils inédits apparaissent, tels que les gobelets carénés (3-501 et 3-601) et les pots biconiques (3-201 et 3-202). Ils sont associés au pot à lèvre triangulaire (4-107) et à la coupe à lèvre ourlée (2-201), toujours bien représentés. La présence probable de mobilier résiduel ainsi

¹⁰³ Gobelet Rig. 15 (n° 21, fig. 69), état III, comblement de la tranchée du MUR 1 du bâtiment rectangulaire (ensemble MOL-05).

que celle de formes pérennes brouillent cependant la composition du répertoire de ce dernier horizon céramologique.

Le vaisselier de Molles se particularise par une proportion importante de récipients de table tout au long de la chronologie abordée, témoignant d'un long maintien des habitudes antiques jusqu'au début du VII^e siècle. Ce *terminus* est relativement tardif en regard de ce qui est observé dans d'autres régions. En Rhône-Alpes et en Gaule méridionale par exemple, le processus de « médiévalisation » du répertoire, matérialisé par la domination des formes fermées et des récipients culinaires, est déjà bien amorcé au VII^e siècle (Horry 2000 : 3 ; Faure-Boucharlat dir. 2001 : 190, 227, 337). Cette particularité est peut-être due à l'importance de la fonction résidentielle des secteurs d'où proviennent les ensembles étudiés, et qui a été montrée par l'analyse spatiale du mobilier. Il est possible également qu'elle relève de plusieurs influences exercées sur le vaisselier, favorisées par la localisation du site en périphérie des cités biturige et éduenne. La présence conjointe d'une production peinte inspirée de la vaisselle de Gaule de l'Est et de récipients régionalement inédits mais présentant un profil proche des typologies bourguignonnes et des secteurs nord-orientaux, traduit ainsi l'existence d'influences esthétiques diverses.

Par ailleurs, la présence de la sigillée d'Argonne, de la céramique décorée à l'éponge du Poitou (retrouvée hors contexte) et la dérivée de sigillée paléochrétienne languedocienne, témoigne de l'insertion du site dans les principaux circuits commerciaux alimentant les cités aux IV^e et V^e siècles (cf. chap. 11, 2.1). L'absence de la sigillée de Lezoux montre de son côté la faible diffusion des ateliers lezoviens à la fin de l'Antiquité et la concurrence exercée par les produits argonnais sur les marchés voisins. La vaisselle importée apparaît moins clairement dans les ensembles du VI^e et du début du VII^e siècle, mais les influences typologiques et morphologiques observées sur certaines catégories et sur quelques formes de vases indiquent bien le maintien de contacts avec des régions éloignées.

Enfin, si les contextes de découverte ont principalement été utilisés pour la datation des ensembles céramiques, eux-mêmes s'avèrent également renseignés par ces derniers. L'analyse spatiale des céramiques a en effet permis d'éclairer la nature des contextes ainsi que l'organisation de l'occupation du site à l'extrémité occidentale de l'éperon. En particulier, les parties à vocation résidentielle, attestées par du mobilier de table abondant et diversifié, ont pu être mises en évidence. La fonction de la plupart des autres secteurs demeure en revanche plus difficile à identifier au moyen de la seule céramique.

2. Céramiques d'une agglomération secondaire et d'un habitat sur poteaux à Chantelle-la-Vieille (Allier), entre le IV^e et la première moitié du VIII^e siècle

L'étude céramologique de Chantelle-la-Vieille porte sur neuf ensembles qui regroupent 7429 fragments, soit 865 individus (tabl. 11).

La chronologie est comprise entre le IV^e et la première moitié du VIII^e siècle. Elle se base sur la stratigraphie du site et sur les comparaisons typo-morphologiques des céramiques recensées (données régionales et répertoires extrarégionaux).

Le mobilier résiduel représente entre 9 et 48 % des individus céramiques selon les ensembles. Ce taux parfois élevé n'est guère étonnant en contexte urbain, encore moins lorsqu'il s'agit de niveaux de remblais comme ici. Les éléments résiduels sont bien identifiés la plupart du temps ; ils peuvent en revanche être sous-estimés pour certains assemblages en raison de la difficulté à dater précisément les

fragments de panse des céramiques communes claires et à cuisson réductrice. Ce problème se pose en particulier pour les niveaux tardo-antiques contenant beaucoup de tessons du Haut-Empire.

Des recollages ont également été possibles entre fragments provenant d'ensembles différents. Les assemblages concernés correspondent à des niveaux contemporains ou qui se succèdent immédiatement, ce qui va dans le sens d'une origine commune de la terre employée comme remblais et d'une formation relativement rapide de ces niveaux.

2.1. Étude des ensembles céramiques : critères de datation

Ensemble CLV-01 : remblais 1012/1021 (pl. 17 à 19)

La part de la céramique résiduelle est de 11 % (tabl. 5.91). Elle comprend notamment deux bords très fragmentés de sigillée (non identifiables), dont la chronologie ne dépasse pas la phase 7 de Lezoux. Un tesson intrusif à glaçure verte est également dénombré, il se rapporte à la fin du Moyen Âge. Des recollages ont été possibles avec des céramiques des ensembles CLV-02, CLV-07, CLV-08 et CLV-09. La céramique fine est bien représentée avec 20 % des individus. Elle est marquée par une production inédite de dérivée de sigillée et par une série d'importations provenant d'Argonne, du Poitou et, peut-être, du Languedoc. Remarquons enfin, pour ce tour d'horizon de l'assemblage, la faible part tenue par la céramique peinte à engobe blanc et décor ocre, et par les productions gris bleuté, tandis que les céramiques communes grises et claires sont prépondérantes (18 et 16 % des individus).

Du côté des importations (pl. 17), deux coupes Chenet 320 en sigillée d'Argonne, à pâte orangée uniforme, sont dénombrées (n° 01). Le décor à la molette U.C. 303 ou groupe 2 de W. Hübener visible sur l'un des exemplaires est fréquent durant tout le IV^e siècle (Brulet 2010a : 244). Sont également recensés une coupe carénée Raimb. 5 en céramique décorée à l'éponge (n° 04) et plusieurs vases en dérivée de sigillée paléochrétienne. Dénués de décor estampé, ces vases correspondent à deux bols Rigoir 18 (n°s 07, 08), deux coupes Rig. 16 (n° 05) et un récipient inexistant dans la typologie de J. et Y. Rigoir (coupe 2-103, n° 06). Le bol Rig. 18 est attesté dans les ensembles languedociens entre le dernier tiers du IV^e et la fin du V^e siècle (Raynaud 1993a : 414). Le profil de Chantelle-la-Vieille est semblable aux premières formes répertoriées à Eyguières, dans les Bouches-du-Rhône, durant la première moitié du V^e siècle (Rigoir, Pelletier, Poguet 2001 : 54). Il est également proche des exemplaires non décorés narbonnais du Clos de la Lombarde datés du début du V^e siècle (Solier dir. 1991 : 140). Cette forme est connue dans d'autres catégories, par exemple en céramique luisante, recensées en Languedoc durant le V^e siècle (forme 41 ; Raynaud 1993e : 508). En Île-de-France à Septeuil, elle est ainsi enregistrée en *terra nigra* tardive et en céramique grise sableuse (forme Chenet 342 ; Gaidon-Bunuel, Barat, Van Ossel 2006 : 148), de même qu'à Compans (Bertin 2011 : 52). Sa datation est semblable aux exemplaires en dérivée de sigillée paléochrétienne et ne semble pas antérieure au dernier quart du IV^e siècle. Plus au nord encore, en Haute-Normandie, elle est attestée entre le milieu du IV^e siècle et le début du V^e siècle sur le site de Saint-Ouen-de-Breuil, en céramique fine grise enfumée (Gonzalez, Ouzoulias, Van Ossel 2006 : 293 ; 305 et 306).

La provenance de ces dérivées de sigillées paléochrétiennes reste malaisée à déterminer. Si plusieurs rapprochements typo-morphologiques ont pu être faits avec les productions du groupe languedocien, des exemplaires possèdent une pâte très proche de celle de certains vases en céramique engobée et lissée, et pourraient être des fabrications régionales ou locales (GT dsp02.1 et dsp02.2 ; tabl. 5.92 ; cf. *infra*, 2.2.2).

Le plat/assiette n° 02 possède une pâte fine, un engobe irisé et décoré d'un motif inédit réalisé à la molette (plat 1-201, pl. 17). D'après les analyses réalisées, cette dérivée de sigillée pourrait correspondre à une production soit régionale soit poitevine, les caractéristiques géochimiques étant proches de celles des sigillées de la région de Civaux (annexe 10).

Les autres céramiques fines sont principalement des éléments engobés et lissés (pl. 18). Ceux-ci sont composés d'une série de coupes à lèvre ourlée (coupe 2-102, n°s 09 à 11). Cette forme existe au IV^e siècle en sigillée à Lezoux et jusqu'au début du VI^e siècle en céramique commune, sur le site de Millefleurs à Montaignet-sur-l'Andelot. On note également la présence d'une cruche biconique en céramique peinte à engobe blanc et décor ocre, généralement attribuée au V^e siècle d'après les exemplaires lezoviens (cruche 4-301, n°s 14, 15, pl. 18).

Parmi les céramiques communes, celles à engobe ocre brossé et celles à surface gris bleuté sont peu nombreuses, mais leurs formes sont caractéristiques (tabl. 5.93). La première catégorie se compose de trois récipients culinaires (pl. 18) : la coupe à bord rentrant mouluré (coupe 2-101, n° 17), le mortier à collerette (mortier 2-701, n° 18) et un pot à bandeau mouluré (pot 4-102, n° 16). D'après les exemplaires à engobe brossé de la région Centre, la chronologie de la coupe et du pot est semblable et couvre les IV^e (*Argentomagus*, Bourges) et V^e siècles (Tours, Angers). À Marigny-lès-Usages, elle démarre durant la seconde moitié du IV^e et s'arrête au début du V^e siècle. À Issoudun, elle est placée entre le dernier quart du IV^e et le début du VI^e siècle. La datation du mortier à collerette, fréquemment attesté dans d'autres productions, s'arrête au premier quart du V^e siècle en Languedoc et au milieu de ce même siècle à Lyon.

La coupe/jatte à collerette est l'élément marquant des céramiques gris bleuté, à surface brute comme à surface lissée (coupe/jatte 2-201, n° 21, pl. 18 et n° 25, pl. 19). Le profil du vase n° 25 est caractéristique du IV^e siècle en Auvergne (Lezoux) et dans le Centre (Tours, Orléanais et Loiret). Le décor linéaire réalisé à la roulette sur le bandeau n'est pas sans évoquer le guillochis des bandeaux des formes à collerette Lez. 220. La variante n° 21 se distingue en revanche par la lourdeur de son profil ; elle est peut-être légèrement plus tardive.

Les répertoires des céramiques communes grises et sombres sont semblables et dominés par les formes fermées (pl. 19). En particulier, les pots à bord en bandeau sont les plus nombreux (pot 4-101, n°s 26 à 29, 32 et 33). Ils rassemblent de nombreuses variantes, les unes à bandeau triangulaire ou à bandeau carré, les autres à gorge interne. La plupart sont connues depuis le IV^e jusqu'au VI^e siècle. Le profil à bandeau déversé n° 28 existe au IV^e siècle à Lyon, entre la fin du IV^e et le VI^e siècle à Rodez, entre le V^e et le VI^e siècle à Issoudun et en Languedoc. La variante à gorge interne semble en revanche appartenir à un répertoire plus tardif (n°s 29, 32, 33). Elle est recensée à la fin du V^e ou au début du VI^e siècle à Montaignet-sur-l'Andelot, mais la plupart des occurrences sont datées des VII^e et VIII^e siècles, comme celles de Lezoux, de Lyon et de Chessy en Île-de-France. Le pot à bord en poulie appartient également à cette chronologie alto-médiévale (pot 4-102, n° 31), de même que les quatre fragments de panse cannelée, ce type de décor n'apparaissant pas avant la fin du VII^e siècle en Auvergne.

La céramique commune claire possède un répertoire plus varié, réparti entre les formes ouvertes et les formes fermées (tabl. 5.93 ; pl. 19). Parmi les premières, la coupe à lèvre ronde ou ourlée est prépondérante (n°s 37, 39, 40). Au sein des secondes, le pot à bord en bandeau (pot 4-101, n° 34) et ceux sans col (pot 3-103, n° 36 ? et pot 3-104, n° 35) sont répertoriés. Les correspondances trouvées pour ce dernier sont postérieures au VII^e, voire au VIII^e siècle (exemplaires de Droiturier et de Lapalisse dans l'Allier).

La plupart des céramiques de l'ensemble CLV-01 sont attribuables aux IV^e et V^e siècles. La découverte d'une monnaie¹⁰⁴ frappée sous Magnence entre 350 et 353 place le *terminus post quem* de la formation de ces remblais au milieu du IV^e siècle. Les vases en dérivée de sigillée paléochrétienne ne sont toutefois probablement pas antérieurs au dernier tiers du IV^e siècle, et situent la fourchette chronologique de l'ensemble CLV-01 entre le dernier tiers du IV^e et le V^e siècle, voire le milieu de ce siècle d'après les correspondances établies avec les exemplaires de Narbonne. Si la sigillée d'Argonne peut s'intégrer à cette datation, la céramique décorée à l'éponge pourrait être en revanche résiduelle. En effet, cette production est fréquente au IV^e siècle et les variantes persistant durant la première moitié du siècle suivant sont peu fréquentes (Guitton 2012a : 320).

Les quatre vases attribués aux VII^e et VIII^e siècles, de même que les fragments de panse cannelée, sont quant à eux intrusifs. Ils sont probablement liés à l'aménagement du sol et de la structure sur poteaux de la fin du VII^e et du début du VIII^e siècle, réalisé sur les niveaux de l'ensemble CLV-01 (ensemble CLV-08).

Ensemble CLV-02 : niveau de remblai/circulation 1026/1089 (pl. 20)

Les céramiques résiduelles représentent presque un tiers des individus (tabl. 5.95). Cette proportion est cependant sous-estimée dans la mesure où tous les fragments de céramique commune claire ont été inventoriés parmi les productions tardo-antiques à défaut de pouvoir distinguer précisément les tessons des trois premiers siècles de ceux des siècles suivants. La sigillée résiduelle comporte une tasse Drag. 24/25/Lez. 26 du I^{er} siècle, un gobelet Déch. 72, deux Drag. 37 et deux Drag. 30 de la phase 7. Notons également que certains vases recollent avec des céramiques des ensembles CLV-01, CLV-05 et CLV-08. La fragmentation des tessons est importante et peu de formes ont été retrouvées.

Les productions fines tiennent encore une fois une place non négligeable. On retrouve la sigillée d'Argonne et la dérivée de sigillée paléochrétienne, associées à la céramique engobée et lissée – catégorie la plus nombreuse – et à la céramique peinte. Les productions communes sont dominées par la céramique commune claire, mais cette prépondérance doit être nuancée par la proportion incertaine des céramiques résiduelles, comme cela vient d'être précisé. Le reste de l'assemblage est marqué comme précédemment par la céramique à engobe ocre brossé, tandis que la céramique gris bleuté lissée est assez marginale (tabl. 5.96 à tabl. 5.98).

Au sein de la céramique fine, la coupe Ch. 320 en sigillée d'Argonne (n° 42) est ici associée au mortier Ch. 328/330 (n° 43). La concavité du bandeau de ce dernier est caractéristique de la fin du IV^e et du début du V^e siècle (Brulet 2010a : 219, 226). Les pâtes homogènes et orangées de ces deux vases vont dans le sens d'une datation peu avancée dans le V^e siècle. Parmi la dérivée de sigillée paléochrétienne à pâte orangée, on remarque un fragment de panse décoré de cercles concentriques et d'un arceau (n° 45). La sigillée de Lezoux, représentée par un fond de mortier, n'apporte pas d'élément de datation précis. La céramique peinte à engobe blanc et décor ocre, généralement datée du V^e siècle, n'a livré qu'un fond. Le dernier élément marquant est le récipient à collerette et lèvre aplatie en céramique engobée et lissée (coupe/jatte 2-201, n° 44). Aucune comparaison morphologique n'a été trouvée pour ce profil peu

¹⁰⁴ Identification A. Ducreux. Double *maiorina* de Magnence ; module 27 mm, poids 7,14 g. D/ Buste de Magnence, tête nue à droite, vu de trois-quarts en avant, drapé et cuirassé. Légende : DN MAGNEN-TIVS P F AVG « *Dominus Noster Magnentius Pius Felix Augustus* ». R/ Grand chrisme accolé de l'alpha et de l'omega. Légende partiellement lisible : CAES// PLC. RIC. 160 ; LRBC. 236. La double *maiorina* de l'empereur Magnence (350-353) provient de l'atelier de Lyon.

courant. La pâte micacée, à cœur kaki-brun et à lissage plus ou moins soigné en surface, est la même que les tessons estampés en dérivée de sigillée paléochrétienne n° 45 et n° 56 de l'ensemble CLV-05 (cf. *infra*, 2.2.2), ce qui suggère une même fabrication.

Du côté des céramiques communes, la production à engobe ocre brossé est représentée par deux récipients très fragmentés : un pot à lèvre ronde (pot 4-103, n° 46) et une probable coupe/jatte à collerette (coupe/jatte 2-201, n° 47). Elle est associée à deux pots à panse piriforme à engobe doré au mica (pot 4-201), à une coupe/jatte à collerette à engobe orangé (coupe/jatte 2-201) et à une coupe/jatte à bandeau débordant en céramique sombre lissée (coupe/jatte 2-401). Ces différents récipients sont attestés depuis la fin du III^e jusqu'au IV^e siècle à Lezoux et à Varennes-sur-Allier. Le répertoire de la céramique commune claire, bien réparti entre les formes ouvertes et les formes fermées, comporte la coupe à lèvre ronde ou ourlée (coupe 2-102), le mortier à collerette (mortier 2-701) et le pot à lèvre en amande (pot 4-105). Cette association de formes est assez caractéristique de la fin de l'Antiquité.

D'après la chronologie relative du site, l'ensemble CLV-02 est antérieur à l'ensemble précédent CLV-01. Le faciès céramique de ces deux assemblages est toutefois assez proche et notamment marqué par l'association de la sigillée d'Argonne, de la dérivée de sigillée paléochrétienne et de la céramique peinte. L'élément de datation le plus précis est le mortier Ch. 328/330, de la fin du IV^e et du début du V^e siècle. La présence de formes fréquentes durant le Haut-Empire, en production claire et à engobe orangé (pot à lèvre rond 4-103, marmite à collerette 2-500, couvercle 7-202), ajoutée à la rareté de la céramique gris bleuté lissée et à l'absence du pot à bord en bandeau, rappellent la présence non négligeable de céramiques résiduelles et ne font pas des céramiques de CLV-02 un assemblage très caractéristique de la transition des IV^e et V^e siècles.

Ensemble CLV-03 : comblement du trou de poteau F 1011 (US 1020) (pl. 20)

Ce petit ensemble est représentatif des IV^e et V^e siècles (tabl. 5.99 à tabl. 5.102). Il est marqué par la présence conjointe de la céramique engobée et lissée, de la production peinte et des céramiques à surface gris bleuté. Le pot, caractérisé par un bord en bandeau étroit, est attesté du IV^e au VI^e siècle, à Lezoux, Lyon, Issoudun ou encore Rodez (pot 4-101, n° 51). Le couvercle à bord en bandeau est lui aussi relativement courant (couvercle 7-201, n° 50). La céramique peinte inciterait cependant à limiter la chronologie de cet assemblage au seul V^e siècle.

Ensemble CLV-04 : comblement du foyer F 1004 (US 1010) (pl. 21)

Bien que restreint, cet ensemble a été pris en compte en raison des formes particulières qui le composent (tabl. 5.103 à tabl. 5.105). L'amphorette à col étroit en céramique commune grise est inconnue pour la région et aucune correspondance n'a été trouvée dans la bibliographie (n° 52). Le pot à bord en poulie (pot 4-102, n° 53) et la coupe/jatte proche des formes à carène anguleuse (coupe 2-402, n° 54) ont une pâte grossière orange-brique. Le pot est proche des profils apparaissant au VI^e siècle à Lyon et en Languedoc, comme à Lombren. La coupe/jatte carénée est attestée en Auvergne à Tourzel-Ronzières et à Brioude entre le VI^e et le VII^e siècle, ainsi qu'en Rouergue sur le site de Caussou et dans les Hauts-de-Seine au VI^e siècle. Enfin, un fragment de panse cannelée est également répertorié en production grise. Ce type de panse n'apparaît pas avant la fin du VII^e siècle en Auvergne.

La chronologie de l'ensemble CLV-04 est ainsi comprise entre le VI^e et le VII^e siècle. Le fragment de panse cannelée ne permet pas à lui seul de restreindre cette fourchette chronologique à la fin du VII^e siècle. Cette datation concorde avec la position stratigraphique du foyer, postérieur aux niveaux de l'ensemble CLV-01 et antérieur à l'ensemble CLV-09, daté du tournant des VII^e et VIII^e siècles.

Ensemble CLV-05 : remblai 1035

Les céramiques des trois premiers siècles de notre ère sont nombreuses, elles représentent 36 % des individus (tabl. 5.106 à tabl. 5.109). Les céramiques à cuisson oxydante dominent le reste de l'ensemble, comme cela a été observé pour les assemblages CLV-01 et CLV-02. Ici également, les céramiques fines sont marquées par la production décorée à l'éponge, la dérivée de sigillée paléochrétienne et la céramique engobée et lissée. Parmi les céramiques communes, on remarque la présence de la céramique à engobe de mica argenté et la présence récurrente de la céramique à engobe ocre brossé. Les productions à cuisson réductrice sont variées et tiennent une place importante (19 % des individus). Notons, parmi elles, la céramique commune sombre et la céramique grise rugueuse. Précisons enfin que des bords recollent avec ceux de l'ensemble CLV-02.

Au sein des céramiques fines (pl. 22), la catégorie engobée et lissée est représentée par les coupes à lèvre ourlée, caractéristiques de cette production sur le site (coupe 2-102, n^{os} 57, 58). Les autres catégories sont des éléments fragmentaires, comme la coupe carénée Lez. 221, le tesson de céramique décorée à l'éponge (n^o 55) et celui en dérivée de sigillée paléochrétienne orangée, décoré d'un arceau estampé (n^o 56). L'ensemble se rapporte principalement à la période comprise entre le dernier tiers du IV^e et la première moitié du V^e siècle.

Les céramiques communes renvoient à une chronologie plus large (pl. 22 et pl. 23). Les marmites (n^o 61, type 2-602 ? et n^o 62, 2-502) et le mortier à collerette, à engobe orangé (mortier 2-701), appartiennent au répertoire des III^e et IV^e siècles. Le récipient cylindrique est une forme inconnue des ensembles arvernes (n^o 74). Il possède une pâte grossière recouverte d'un enduit composé d'une grande quantité de paillettes de mica argenté (GT 11.9). Cette catégorie micacée est très présente à Chantelle-la-Vieille dans les niveaux du Haut-Empire. La forme est également semblable à certains pots fabriqués au Haut-Empire en Bourgogne, notamment à Vertault en Côte-d'Or (Joly 1996 : fig. 8, n^o 5). Cet exemplaire est ainsi probablement résiduel.

La céramique à engobe ocre brossé correspond à une coupe à lèvre ronde (coupe 2-102, n^o 59) et à une coupe à bord rentrant mouluré, caractéristique de ce type de production (coupe 2-101, n^o 60). D'après les exemplaires recensés en région Centre, ces vases sont datés entre la seconde moitié du IV^e et le V^e siècle (Marigny-lès-Usages, Issoudun).

Les pots à lèvre en amande en céramique commune claire connaissent quant à eux une longue durée d'utilisation : ils sont attestés durant la seconde moitié du II^e siècle à Combronde, au III^e siècle à Gannat, au IV^e siècle à Varennes-sur-Allier et jusqu'au VII^e siècle à Chastel-sur-Murat (pot 4-105, n^{os} 68 à 70). Il en est de même des pots à bord en bandeau étroit, répertoriés entre le IV^e et le VI^e siècle au moins en Auvergne (pot 4-101, n^{os} 64, 66).

Les assiettes carénées font ici leur apparition. Dotées d'une pâte sombre ou grise rugueuse, elles appartiennent à une chronologie tardive (assiette 1-102, n^{os} 65, 67). Elles sont datées des VI^e et VII^e siècles à Chessy (Île-de-France) et de la première moitié du VII^e siècle dans la région d'Évreux. D'autres récipients leur sont contemporains. C'est le cas du pot à lèvre triangulaire en céramique commune claire (pot 4-107), attribué au VI^e siècle dans les ensembles méridionaux (forme Cathma 6a), mais aussi des

deux pichets ou cruches à lèvre déversée, parfois pourvus d'un bec verseur et datés entre la fin du V^e et le VII^e siècle à Guichainville dans l'Eure ainsi qu'en Île-de-France (pichet/cruche 4-302 et 5-600).

Ainsi, la plupart des céramiques se rapportent aux IV^e et V^e siècles. Cette période est également représentée par une monnaie du milieu du IV^e siècle¹⁰⁵. Quelques éléments, minoritaires, sont plus tardifs et datent des VI^e et VII^e siècles. Ceux-ci sont-ils du matériel intrusif provenant du sol du haut Moyen Âge postérieur (ensemble CLV-08) ou doit-on au contraire considérer le mobilier tardo-antique comme résiduel (près de 70 % des individus) ? La datation la plus tardive sera néanmoins retenue ici afin d'écarter le plus d'erreurs possible. Quoiqu'il en soit, cette incertitude témoigne de la faible homogénéité de cet ensemble, dont l'utilisation pour l'établissement de la chrono-typologie devra être remise en question.

Ensemble CLV-06 : sol 1009 (pl. 21)

Les productions claires sont majoritaires et certaines d'entre elles sont vraisemblablement résiduelles (notamment : céramique engobée et lissée, à engobe doré, voire céramique à engobe orangé ; tabl. 5.110 à tabl. 5.113). Les céramiques communes grises et sombres sont les éléments les mieux représentés au sein des productions à cuisson réductrice, la céramique gris bleuté lissée étant ici marginale.

Au sein du répertoire, les formes fermées sont les plus nombreuses et sont pour la plupart produites en céramique grise ou sombre (tabl. 5.112). Les pots à bord en bandeau ont des profils diversifiés (pot 4-101). La variante à bandeau triangulaire et gorge interne est recensée en Auvergne depuis la fin du V^e ou début du VI^e siècle à Montaignet-sur-l'Andelot, durant les VI^e et VII^e siècles à Chastel-sur-Murat, ainsi qu'à Brioude où sa datation va jusqu'au VIII^e siècle (n° 79). La même chronologie est observée pour la variante à bandeau épais et carré (n° 80), ainsi que pour celle à bandeau biseauté, attestée sur les mêmes sites que le profil triangulaire (n° 76). Le pot à bord en poulie (pot 4-102, n° 77) ainsi que celui à lèvre verticale (pot 3-101, n° 78) s'inscrivent dans la même fourchette chronologique. Le pot 3-101 est absent de la bibliographie régionale, mais il est connu en Provence entre le V^e et le VII^e siècle, en Aveyron au VI^e siècle et à Lyon aux VII^e et VIII^e siècles. Enfin, la coupe à lèvre arrondie, dotée d'une pâte sombre, est la seule forme ouverte (coupe 2-102, n° 81).

Le répertoire de la céramique commune claire est, comme pour l'ensemble précédent, réparti équitablement entre les formes ouvertes et les formes fermées (tabl. 5.112). Les premières sont marquées par les profils tardo-antiques, avec notamment la coupe à lèvre soulignée d'un sillon (coupe 2-101), fréquente au IV^e siècle, et la coupe/jatte à collerette (coupe/jatte 2-201). Le récipient à carène anguleuse est quant à lui proche des profils des VI^e et VII^e siècles, tels que ceux de la région d'Évreux, de Tours ou bien encore de Civaux (coupe/jatte 2-402). Les formes fermées sont des pots, pour la plupart à lèvre ronde (pot 4-103), parfois à lèvre en amande (pot 4-105, n° 82).

Enfin, on remarquera les deux récipients en céramique commune à engobe blanc. Ce type de production est rarement mentionné dans les études auvergnates et sa chronologie reste incertaine. Le premier vase est une coupe à lèvre soulignée d'un sillon, dont le profil est proche de ceux recensés pour le IV^e siècle en céramique gris bleuté lissée (coupe 2-101, n° 75). Le second est un pot à lèvre en amande connu dans les ensembles régionaux depuis la seconde moitié du II^e jusqu'au VII^e siècle (pot 4-105).

¹⁰⁵ Identification A. Ducreux. Bronze ; module 16 mm, poids 2,39 g. D/ Buste lauré (?) à droite. R/ Chrisme. Le chrisme apparaît sur les monnaies des successeurs de Constantin I^{er}. Il constitue le thème général du revers sur le monnayage des empereurs Magnence, Décence (351-353) et Poemenius (353).

D'après l'ensemble des comparaisons effectuées, la datation de l'assemblage CLV-06 peut être placée entre le VI^e et le VII^e siècle. L'absence de fragments de panse cannelée ou de fond lenticulaire exclut le VIII^e siècle. La chronologie relative du site tend quant à elle à écarter le VI^e siècle, le sol 1009 étant immédiatement antérieur à l'épais remblai de la fin du VII^e et de la première moitié du VIII^e siècle (ensemble CLV-09).

Ensemble CLV-07 : comblement de la fosse F 1015 (US 1017) (pl. 21)

Les céramiques fines de cet ensemble sont toutes résiduelles (dérivée de sigillée, céramique engobée et lissée et céramique peinte à engobe blanc et décor ocre ; tabl. 5.114 à tabl. 5.117). Certaines recollent avec des fragments de l'ensemble CLV-01. Les éléments les plus tardifs correspondent à un pot à bord en bandeau et gorge interne, à pâte sombre (pot 4-101, n° 84), connu à Montaignet-sur-l'Andelot à la fin du V^e ou au début du VI^e siècle, ainsi qu'à Lezoux entre la fin du VII^e et le milieu du VIII^e siècle. Le profil des deux pots à lèvres triangulaire se rapporte au plus tôt au VI^e siècle (pot 4-107). L'exemplaire en céramique non tournée, caractérisée par une pâte peu dense contenant des paillettes de mica doré, est quant à lui probablement plus tardif encore (GT 11.13, n° 86), le modelage associé à ce type de pâte étant principalement observé au VIII^e siècle dans l'Allier (Liegard, Fourvel 2003). Enfin, le pot à lèvres déjetée en céramique commune claire est également recensé à partir de la fin du VII^e et jusqu'au X^e siècle à Coulanges et à Lapalisse dans l'Allier (pot 3-104, n° 85).

Au vu de ces comparaisons, la datation de l'ensemble CLV-07 est comprise entre le VII^e et le VIII^e siècle. Le positionnement stratigraphique de la fosse F 1015 restreint cette fourchette au seul VII^e siècle (la fosse est antérieure au remblai du haut Moyen Âge – ensemble CLV-09).

Ensemble CLV-08 : sol 1004/1006/1015/1022/1027 (pl. 23 et 24)

La fragmentation de cet ensemble est importante, son coefficient est de sept. Des recollages ont été possibles avec des céramiques des assemblages CLV-01 et CLV-02. Près de la moitié du mobilier est résiduel et se rapporte au Haut-Empire et aux IV^e et V^e siècles¹⁰⁶ (48 % du total des individus ; pl. 23). La coupe à lèvres arrondie en céramique gris bleuté (coupe 2-102, n° 92), caractérisée par une pâte riche en inclusions sableuses (GT 04.1), pourrait se rapporter à une datation plus tardive que les autres exemplaires gris bleuté à pâte plus fine, comme cela a été remarqué à Molles (GT 02.1 et 02.2 ; aux alentours du VI^e siècle ?).

Le reste de l'assemblage est homogène et ne se compose que de céramiques communes (pl. 24). Celles-ci sont dominées par les productions grises et sombres, dont les répertoires sont proches (tabl. 5.118 à tabl. 5.121). Les productions claires sont désormais minoritaires, elles ne constituent plus que 10 % des individus (céramique commune claire et céramique claire rugueuse). Les pots sont prédominants au sein du répertoire. Le profil à bord en poulie, en céramique commune sombre et grise, est le plus récurrent (pot 4102, n^{os} 94 à 98 et n^{os} 101 à 106). Il regroupe plusieurs variantes : bord en poulie et gorge interne, bandeau déversé, bandeau épais. Il est recensé dès le VI^e siècle en Auvergne (Montaignet-sur-l'Andelot),

¹⁰⁶ Une monnaie du IV^e siècle a également été retrouvée. Identification A. Ducreux (OI n° 2006, US 1004). D/ [...] CONS[tan...] ; buste diadémé à droite. R/ [...]TAS[...] ; personnage debout à droite tenant dans la main droite une lance ou peut-être un sceptre vertical (?). Petit bronze (Ae4) de type Securitas Reipub (?) de Constant, Constance II ou Constantin II (?). Bronze ; module : env. 16 mm ; poids : (fragt).

en Aveyron (le Caussou) et en région Centre (Issoudun), mais il est surtout fréquent au VII^e (voire à la fin de ce siècle) et au VIII^e siècle : c'est le cas en Auvergne à Lapalisse, Beaumont et Lezoux ainsi qu'à Lyon, à Néronde (Loire) et dans les répertoires languedociens. Le pot à bord en bandeau, courant depuis le IV^e siècle, est encore attesté, notamment en céramique grise rugueuse (pot 4-101, n^{os} 93, 113). Les autres formes fermées sont présentes de manière plus ponctuelle. Il s'agit de pots à lèvre déjetée (pot 3-104, n^{os} 99 et 117 et pot 4-104, n^{os} 107, 108), de pots à lèvre arrondie (pot 4-103, n^o 114) ou à lèvre triangulaire, cette dernière étant proche du type Cathma 6 languedocien daté du VI^e siècle (pot 4-107). Le profil à lèvre verticale, absent des ensembles régionaux, existe en Rhône-Alpes depuis le IV^e siècle, mais se retrouve également aux VII^e et VIII^e siècles, notamment à Lyon (pot 4-106, n^o 100). Les pots à lèvre en amande, en céramique commune claire, pourraient quant à eux être résiduels. Ce profil persiste jusqu'aux VI^e et VII^e siècles, à Chastel-sur-Murat ainsi qu'en Provence par exemple, mais en production grise (pot 4-105, n^{os} 115, 116). Enfin, quelques pichets/cruches sont également répertoriés ; tous possèdent une lèvre déjetée (pichet/cruche 4/5-500/600). Il est possible que certains bords à lèvre déjetée, très fragmentaires (pots 4-104 et 3-104), correspondent en fait à des récipients ansés ou dotés de bec verseur.

Bien que peu nombreuses, les formes ouvertes constituent un ensemble intéressant, en particulier la série des assiettes carénées (assiette 1-101, n^{os} 111 et 112). Celles-ci se distinguent des récipients tardo-antiques par leur pâte sombre, leurs profils anguleux et leurs parois épaisses. Elles sont connues au VII^e siècle à Lyon (site du 54 rue Pierre Audry) et dans la région d'Évreux, et à la fin du VII^e et durant la seconde moitié du VIII^e siècle à Serris (Seine-et-Marne). En Rouergue, certaines écuelles du VI^e siècle sont également proches des récipients de Chantelle-la-Vieille. Les mortiers en céramique commune claire pourraient être résiduels (mortier 2-701 et 2-703, n^o 119).

Enfin, les décors sont relativement courants sur les céramiques de cet ensemble. Ils correspondent à des décors à la molette (n^o 120) et à des panses cannelées (tabl. 5.127). Le décor à la molette existe en Auvergne depuis la fin du V^e siècle et se retrouve durant tout le haut Moyen Âge. Les panses cannelées n'apparaissent pas avant la fin du VII^e et sont courantes au VIII^e siècle, d'après les exemplaires découverts dans l'Allier, à Coulanges et à Lapalisse.

La plupart des fonds qui ont été retrouvés sont plats, mais l'un d'eux est lenticulaire et pourrait dater de la fin du VII^e siècle, moment où ce type de fond apparaît dans l'Allier ainsi qu'à Lezoux. On remarque également qu'ils sont en majorité décollés à la ficelle.

Le répertoire dominé par les formes fermées et par les productions à cuisson réductrice, et l'association du pot à bord en poulie avec l'assiette carénée placent la datation de l'ensemble CLV-08 entre la fin du VII^e et la seconde moitié du VIII^e siècle. Le faible nombre de panses cannelées et de fonds lenticulaires invite néanmoins à restreindre cet écart à la fin du VII^e et au début du VIII^e siècle.

Ensemble CLV-09 : remblais 1002/1003/1013 (pl. 25 à 30)

Les nombreuses céramiques de l'assemblage CLV-09 forment un ensemble homogène malgré les 18 % de céramiques résiduelles, qui se rapportent au Haut-Empire et à la fin de l'Antiquité¹⁰⁷, et

¹⁰⁷ Aux céramiques tardo-antiques, s'ajoute une monnaie en bronze de l'empereur Constantin I^{er}, datée entre la fin de l'année 333 et l'année 335. Identification A. Ducreux (OI 2010-29, US 1013) *Centenionalis* ou *nummus* au type « Constantinopolis » ; module 18 mm, poids 2,21 g. D/ Buste de Constantinople à gauche, casqué, lauré, drapé et cuirassé, vu de trois-quarts en avant, portant le sceptre sur l'épaule. Légende CONSTAN-TINOPOLIS (de Constantinople). R/ Victoria (la Victoire) debout de face, tournée à gauche sur une proue de navire, les ailes déployées, un sceptre transversal dans la main droite, appuyée sur un bouclier de la main gauche. Légende : anépigraphé // PLC (C. 22 ; RIC. 266). Le *centenionalis* ou *nummus* au type Constantinople a été émis dans l'atelier monétaire de Lyon.

malgré la présence de deux tessons intrusifs de céramique glaçurée (pl. 30 et tabl. 5.122). Des recollages ont été possibles avec les céramiques de l'ensemble CLV-01, dont les niveaux archéologiques sont en contact avec ceux de l'assemblage CLV-09. Les céramiques de ces remblais sont très fragmentées et émoussées ; le coefficient de fragmentation est de onze fragments pour un vase.

Comme l'assemblage précédent, celui-ci se compose presque uniquement de céramiques grises et sombres (respectivement 32 % et 33 % des individus), auxquelles s'ajoutent les productions communes claires (15 % : céramique commune claire et céramique claire rugueuse). Si la céramique claire possédait jusqu'à présent le répertoire le plus diversifié, réparti entre récipients ouverts et vases fermés, c'est ici le cas de la céramique commune sombre (tabl. 5.122 à tabl. 5.126).

Le répertoire est semblable à celui de l'assemblage CLV-08, avec une prédominance affirmée des formes fermées (tabl. 5.124). Celles-ci associent pots à bord en bandeau (pot 4-101, n^{os} 131 à 149, 185 à 198, 248, 251 à 260, 278 et 279), pots à bord en poulie (pot 4-102, n^{os} 150 à 158, 199 à 214, 261 à 263) et pichets/cruches à lèvre déversée (n^{os} 165 à 168). Les pots montrent de nombreuses variations morphologiques. Parmi les pots à bord en bandeau, qui sont les plus nombreux (37 % des récipients), la variante dotée d'une gorge interne très marquée est présente dès la fin du V^e ou le début du VI^e siècle à Montaignet-sur-l'Andelot, puis à la fin du VII^e et au milieu du VIII^e siècle à Lezoux (n^{os} 140 à 143, 258 à 260). En revanche, elle ne semble plus attestée à la fin du VIII^e siècle, d'après l'ensemble de Bel-Air à Lapalisse. À Lyon, elle apparaît à la fin du VI^e siècle pour disparaître également durant le VIII^e siècle. En Île-de-France, comme à Chessy, elle est mentionnée pour le VII^e siècle uniquement. Le pot à bord en poulie s'inscrit dans la même fourchette chronologique, centrée sur les VII^e et VIII^e siècles, comme cela a été vu précédemment (pot 4-102). Les autres pots sont plus anecdotiques et la plupart d'entre eux, déjà recensés dans l'ensemble CLV-08, s'inscrivent entre le VI^e et le VIII^e siècle (pot à lèvre verticale 3-101 et 4-106, n^{os} 164, 221 à 223 ; pot à lèvre en amande 4-105, n^{os} 163, 264 à 268 ; pot à lèvre arrondie 3-103 et 4-103, n^o 273). Le pot à lèvre triangulaire, qui se distingue ici du profil du VI^e siècle par la lèvre entaillée par une rainure externe, est connu entre la fin du V^e et le VII^e siècle, voire le VIII^e siècle, à Lezoux et Sevrey (pot 4-107, n^{os} 215 à 217 ; autres variantes : n^{os} 159 à 162). Un certain nombre de pots à lèvre déjetée sont également répertoriés (pot 3-104, n^{os} 269, 270 ; pot 4-104, n^{os} 170, 219, 226, 228, 249 ; pot 3/4-104, n^o 271). Certains d'entre eux correspondent à des pichets ou cruches, souvent fortement fragmentés (pichet/cruche 3-401 : n^o 224, pichet/cruche 5-500 : n^o 225 et pichet/cruche 4-601 : n^o 227, ainsi que pot 4-104 n^o 229).

Les formes ouvertes correspondent en majorité à des coupes à lèvre ronde (coupe 2-102, n^{os} 173, 174) et à des assiettes à lèvre étirée (assiette 1-203, n^o 130, n^o 240). Ces dernières sont datées entre le milieu du V^e et le milieu du VII^e siècle à Lezoux. Comme pour l'ensemble CLV-08, la série des assiettes carénées se démarque au sein du répertoire. Parmi celles qui sont dénuées de lèvre (assiette 1-101, n^{os} 232, 233, 235), la variante à paroi mince est connue en céramique dite de Serris en Seine-et-Marne, entre la fin du VII^e et la seconde moitié du VIII^e siècle (n^o 232). La même chronologie est observée pour la variante n^o 233 à profil plus lourd, attestée sur le site de Vieux dans le Calvados, en Île-de-France ainsi qu'à Lyon (site de 54 rue Pierre Audry) à la fin du VII^e et durant le VIII^e siècle. Certains exemplaires sont plus précoces. À Châtellerauld par exemple (Vienne), ce profil est daté entre le VI^e et le VII^e siècle.

Enfin, si les fonds sont en grande majorité plats, 5 % sont lenticulaires (n^o 281 ; tabl. 5.125). Ces derniers annoncent les fonds franchement bombés du VIII^e siècle. La plupart d'entre eux présentent les traces de décollement à la ficelle.

Comme dans l'ensemble précédent, quelques décors à la molette sont dénombrés. Ils consistent en des registres de losanges, de carrés et de rectangles (n^{os} 178 à 183, 245 à 247, 275). Un certain nombre de fragments de panse cannelée est également enregistré (6 % des céramiques communes).

Ainsi, la plupart des récipients appartiennent aux VII^e et VIII^e siècles. La chronologie des assiettes carénées, la présence de quelques fonds lenticulaires et des fragments de panse cannelée suggèrent que l'ensemble CLV-09 n'est pas antérieur à la fin du VII^e siècle et date plus probablement du début du VIII^e siècle voire de la première moitié du siècle.

2.2. Chronologie des céramiques

Tous les ensembles de Chantelle-la-Vieille n'ont pas pu être intégrés à la mise en horizon céramologique. L'hétérogénéité des ensembles CLV-04 et CLV-05, marqués par de très nombreuses céramiques résiduelles, n'a pas permis leur datation précise et ils n'ont donc pas été retenus. La chronologie des céramiques repose ainsi sur 757 individus (tabl. 5.129). Elle se subdivise en trois périodes distinctes et quantitativement inégales, l'horizon 2 étant sous-représenté par rapport aux deux autres avec un NMI de 43 seulement (tabl. 24). Par ailleurs, les trois horizons céramologiques ne constituent pas une suite chronologique continue, mais sont marqués par un hiatus entre les deux premiers horizons correspondant au VI^e siècle.

2.2.1. Sériation graphique : approche globale de l'évolution du mobilier

La sériation graphique des céramiques est fragilisée par le faible effectif de l'horizon céramologique 2 (NMI = 43), alors que les deux autres périodes rassemblent 137 et 577 individus (fig. 98). L'analyse du sériographe EPPM sera donc doublée d'une approche par effectifs réels, afin de nuancer au mieux les résultats possiblement faussés par ce déséquilibre (tabl. 5.129).

La mise en sériation graphique¹⁰⁸ montre que l'Antiquité tardive (dernier tiers IV^e et V^e siècles, horizon céramologique 1) est caractérisée par des catégories céramiques diversifiées, parmi lesquelles les productions fines tiennent une place non négligeable. On remarque que les éléments qui apparaissent représentatifs de ce premier horizon céramologique ne sont pas nécessairement ceux ayant le plus gros effectif (tabl. 5.129). Du côté des céramiques fines, ils correspondent à la céramique engobée et lissée et à la dérivée de sigillée paléochrétienne et, du côté des céramiques communes, aux productions gris bleuté – à surface lissée et brute – et à la céramique commune claire, associées à la production sombre lissée et à celle à engobe ocre brossé. L'importance de la céramique commune claire doit être nuancée par la part probablement grande – mais difficilement appréciable précisément – des céramiques résiduelles.

La caractérisation de l'horizon céramologique suivant est plus malaisée (VII^e siècle, horizon céramologique 2). De nombreuses catégories des IV^e et V^e siècles apparaissent sur le sériographe EPPM comme étant représentatives de cette période, or la plupart d'entre elles sont probablement

¹⁰⁸ Les céramiques fines le plus souvent représentées par un tessou seulement ont été rassemblées dans la catégorie des « Autres fines » (céramique fine claire, céramique fine lissée et à engobe doré au mica). En raison de leur chronologie comparable et de leur faible effectif, certaines catégories ont été réunies. Cela concerne les sigillées d'Argonne et celles du Centre Gaule, la dérivée de sigillée et la dérivée de sigillée paléochrétienne, les deux catégories de céramique rugueuse (grise et claire). Les céramiques clairement identifiées comme datant du Haut-Empire ont été rassemblées dans la série « Céram HE » afin de montrer le poids des éléments résiduels au sein de chacun des horizons.

résiduelles, notamment la céramique à engobe orangé, la céramique à engobe ocre brossé ou encore la céramique peinte à engobe blanc et décor ocre. Par ailleurs, alors qu'on se serait attendu à une montée significative des productions grises et sombres, celles-ci restent minoritaires (39 % des individus ; fig. 99), et vraisemblablement amplifiées par les nombreuses céramiques résiduelles. Enfin, la présence discrète mais récurrente de certaines catégories céramiques reste difficile à cerner et on ne sait s'il faut les considérer comme caractéristiques de cette période ou non (céramique non tournée et céramique à engobe blanc en particulier).

À la fin du VII^e siècle et durant la première moitié du VIII^e siècle (horizon céramologique 3), les productions réductrices sont désormais prépondérantes et représentent 80 % des individus (fig. 99). Elles sont marquées par la céramique commune grise et la céramique commune sombre, qui apparaissent comme étant les catégories les plus significatives de la période sur le sériographe EPPM. La céramique commune claire, bien que vraisemblablement composée de mobilier en partie résiduel, est néanmoins toujours en usage, de même que la céramique sombre lissée. La plupart des autres catégories encore attestées, mais faiblement, ne sont en revanche plus en usage et sont antérieures à la période 3.

Entre le premier et le dernier horizon, le faciès céramique a ainsi radicalement évolué. Diversifié à la fin du IV^e siècle, il est homogène à la fin du VII^e-première moitié du VIII^e siècle et composé que de quelques catégories céramiques seulement. Comme cela a été observé à Molles, le changement doit vraisemblablement se produire autour du VI^e siècle (cf. chap. 5, 1.2).

2.2.2. Entre le dernier tiers du IV^e et la fin du V^e siècle : horizon céramologique CLV HI

Le premier horizon céramologique comprend 709 tessons pour 137 individus (tabl. 5.128 et tabl. 5.129). 13 % d'entre eux sont résiduels (Haut-Empire) et 1 % est intrusif. Les céramiques à cuisson oxydante sont majoritaires avec 62 % des récipients (fig. 99). L'ensemble se compose de catégories céramiques variées parmi lesquelles les céramiques fines sont bien représentées (19 % des individus ; tabl. 5.130 à tabl. 5.132). Celles-ci correspondent pour la plupart à de la céramique engobée et lissée et à des importations (dérivée de sigillée paléochrétienne, sigillée d'Argonne et céramique décorée à l'éponge ; fig. 100, 1). Les céramiques communes sont dominées par le trio des céramiques grises, sombres et claires (fig. 101, 1). Beaucoup d'autres sont engobées ; on remarque en particulier des productions à engobe ocre brossé. Bien que les céramiques à surface gris bleuté (lissée et brute) ne constituent que 7 % du total, elles ressortent comme éléments caractéristiques de la période sur le sériographe EPPM (fig. 98).

Les céramiques fines (fig. 103)

Sigillée d'Argonne et sigillée du Centre Gaule

La plupart des sigillées proviennent d'Argonne (tabl. 5.129). Cette répartition semble traduire l'affaiblissement de Lezoux dans la production sigillée, un seul élément arverne ayant été retrouvé dans les niveaux de cet horizon (fond de mortier). Les formes d'Argonne sont courantes et correspondent à trois coupes Ch. 320 (n° 01) et à un mortier Ch. 328/330. Le bandeau concave de ce dernier permet de l'attribuer à la fin du IV^e ou au début du V^e siècle (n° 43 ; Brulet 2010a : 219, 226).

*Céramiques à revêtement argileux :**dérivée de sigillée paléochrétienne, dérivée de sigillée et céramique engobée et lissée*

Trois séries techniques composent les céramiques à revêtement argileux. La première correspond vraisemblablement à la dérivée de sigillée paléochrétienne orangée. Les récipients concernés appartiennent au répertoire établi par J. Rigoir. Leur pâte est en revanche proche de celle de la céramique engobée et lissée et le traitement de surface n'est pas toujours très soigné (engobe et lissage peu prononcé ; GT dsp02.1 et dsp02.2 ; tabl. 5.130). Deux bols carénés Rig. 18 (dont n° 07) et deux coupes Rig. 16 (dont n° 05) appartiennent à ce premier ensemble. Les autres formes qui leur sont associées n'existent pas au sein du répertoire de la dérivée de sigillée paléochrétienne et aucun décor n'est visible. La pâte et le traitement de surface les assimilent néanmoins clairement à cette production : ils sont en effet identiques aux tessons estampés n° 45 (ensemble CLV-03) et n° 56 (ensemble CLV-05, pl. 21) ainsi qu'à une coupelle à marli Rig. 2 retrouvée en position résiduelle dans un remblai du bas Moyen Âge et dont l'attribution aux dérivées de sigillées paléochrétiennes ne fait pas de doute (fig. 102, n° 1075-1). Sur ces exemplaires, l'engobe ne recouvre pas toujours la totalité de la surface, comme c'est le cas de la coupe à bord droit (coupe 2-103, n° 06).

La deuxième série regroupe les céramiques que rien ne permet d'attribuer aux productions estampées. La coupelle carénée à bandeau droit possède une pâte calcaire très fine et qui semble dériver des sigillées (coupe 2-201, n° 03). Les autres exemplaires sont en céramique engobée et lissée. On retrouve la coupe à bord droit (coupe 2-103, n° 13), la coupe à lèvres rondes (coupe 2-102, n° 10), auxquelles s'ajoutent deux coupes/jattes à collerette (coupe/jatte 2-201 ; n°s 12 et 44). L'une d'elles a un profil peu courant, doté d'une lèvre aplatie (n° 44) ; sa pâte est en revanche proche de celle de certaines dérivées de sigillées paléochrétiennes (GT 09.17).

Enfin, la troisième catégorie de céramique à revêtement argileux correspond à un récipient dont la pâte, fort différente de celle des vases précédents, dérive des productions de sigillée (GT ds01.1). Il s'agit du plat ou assiette à engobe foncé irisé, décoré d'un motif inédit réalisé à la molette (plat/assiette 1-201, n° 02). Son profil n'existe dans aucun répertoire de céramique fine. Les analyses physico-chimiques indiquent qu'il s'agirait d'une production soit locale soit poitevine, des similitudes ayant été remarquées avec la composition chimique de la pâte d'une sigillée de type Argonne produite à Civaux (cf. annexe 10). Nous reviendrons plus avant sur cette question lors de la synthèse (cf. chap. 8, 1.3).

Les parentés observées entre les récipients en dérivée de sigillée paléochrétienne orangée et les productions à revêtement argileux, et les difficultés d'identification qui en découlent ont également été remarquées dans les ensembles ardéchois (Gilles 2011 : 310-311) et narbonnais (Solier dir. 1991 : 207-208). Ces similitudes pourraient s'expliquer par un atelier de fabrication commun. Cette hypothèse pourrait être confortée par l'exclusivité des exemplaires orangés, alors que sur les autres sites arvernes où de la dérivée de sigillée paléochrétienne est attestée, voire produite, seuls des vases gris ont été retrouvés (par exemple Molles, Brioude, Ronzières).

Autres céramiques fines

L'ensemble des céramiques fines est complété par une coupe Raimb. 5 en céramique décorée à l'éponge (n° 04, fig. 103), dont les grains rouges contenus dans la pâte l'assimilent à la production poitevine de Civaux¹⁰⁹. Une cruche biconique en céramique peinte à engobe blanc et décor ocre est aussi enregistrée (cruche 4-301, n°s 14 et 15). Cette dernière est généralement datée du V^e siècle en

¹⁰⁹ Identification D. Guittou, que je remercie.

raison des exemplaires de Lezoux dont l'un est orné d'une croix monogrammatique (cf. chap. 5, 3). Les autres céramiques fines de ce premier horizon sont discrètes et n'ont pas livré de formes identifiables (céramique fine claire et céramique fine lissée ; fig. 100, 1).

Les céramiques communes

Céramique à engobe ocre brossé (fig. 104)

La céramique à engobe ocre brossé fait partie des catégories marquantes de ce premier horizon céramologique. Deux types de pâtes sont observées : les plus nombreuses sont orangées contenant des éléments blancs et rouges (GT 09.10), quelques unes sont blanches et denses (GT 10.4). Cette catégorie se caractérise par un répertoire se rapportant essentiellement à la batterie de cuisine (tabl. 25 et tabl. 5.131). La coupe à bord rentrant et lèvre moulurée (coupe 2-101, n° 17) et le pot à bord mouluré (pot 4-102, n° 16) sont les récipients récurrents de cette production. D'après les comparaisons établies avec les exemplaires d'*Argentomagus*, de Tours et de Marigny-lès-Usages entre autres, ils se retrouvent en majorité entre la seconde moitié du IV^e et le courant du V^e siècle. Les autres formes sont moins spécifiques et sont fréquemment recensées au sein d'autres catégories céramiques. Elles correspondent à un pot à lèvre ronde (pot 4-103, n° 46), un mortier à collerette (mortier 2-701, n° 18) et une probable coupe/jatte à collerette, dont seule la lèvre oblique nous est parvenue (coupe/jatte 2-201, n° 47).

Céramique à engobe orangé (fig. 104)

Le répertoire de cette catégorie n'apparaît pas spécifique à l'Antiquité tardive, en dehors de la coupe/jatte à collerette et à lèvre soulignée d'un sillon, bien attestée pour le IV^e siècle (coupe/jatte 2-201). La marmite à collerette (marmite 2-500, n° 48) et le bord d'amphorette n° 20 sont des profils surtout connus pour le Haut-Empire.

Les céramiques gris bleuté, à surface lissée et à surface brute (fig. 104)

Ces deux catégories font partie des éléments marquants des IV^e et V^e siècles. Elles sont pourtant peu nombreuses puisqu'elles ne constituent que 7 % des individus (fig. 101, 1). Elles sont caractérisées par une pâte semi-fine kaolinique blanchâtre (GT 02.1 et 02.2 ; tabl. 5.130). Leur répertoire se compose principalement de formes ouvertes, dont des coupes à lèvre ronde (coupe 2-102, n° 23), un plat/assiette à lèvre appointée (plat/assiette 1-203) et deux coupes/jattes à collerette (coupe/jatte 2-201). L'une d'elles est typique des récipients carénés du IV^e siècle. Elle présente une lèvre soulignée d'un sillon, une surface lissée et un décor réalisé à la roulette sur le bandeau (n° 25). La seconde, à surface brute, possède un profil plus trapu, caractérisé par une petite collerette et une épaisse lèvre en bourrelet (n° 21) ; elle est peut-être plus tardive (V^e siècle ?).

Céramique commune grise et céramique commune sombre (fig. 104 et fig. 105)

La céramique commune grise est la catégorie la plus nombreuse après la céramique commune claire (12 % des individus ; tabl. 5.129). Elle rassemble des pâtes variées dont les plus fréquentes sont uniformément grises (GT 05.3), parfois très micacées (GT 05.2), tandis que d'autres ont un cœur brun (GT 06.2 et 06.3) ou une teinte en surface violacée laissant penser à une température de cuisson élevée (GT 05.5 ; tabl. 5.130 et tabl. 5.132). Son répertoire est principalement composé de formes fermées, dominées par les pots. La céramique commune sombre se distingue par sa surface presque noire. Les

pâtes sont grises (GT 05.7) ou brunes (GT 06.1, 06.10), parfois à forte teneur en paillettes de mica. Tout comme celui de la céramique commune grise, le répertoire est dominé par les pots (tabl. 25).

Les pots ont pour la plupart un bord en bandeau, profil très fréquent depuis le IV^e jusqu'au VI^e siècle (pot 4-101, fig. 104). La même chronologie est avancée pour la variante à bandeau déversé (n° 28) d'après les comparaisons effectuées avec les exemplaires d'Issoudun, du Languedoc (céramique à pisolithes), de Rodez et de Lyon. Le pot à lèvre ronde est hérité du Haut-Empire (pots 3/4-103), de même que celui à lèvre en amande, qui connaîtra une longue durée d'utilisation puisqu'il existe depuis la seconde moitié du II^e jusqu'au VII^e siècle (pot 4-105). Le pot à bandeau mouluré est plus spécifique à la fin de l'Antiquité et se retrouve en céramique à engobe brossé notamment (pot 4-102, fig. 104). Les formes fermées sont complétées par un pichet ou cruche (pichet 4/5-500/600). L'unique forme ouverte est une coupe à lèvre ronde (coupe 2-102).

Certains éléments se rapportent à une datation plus tardive et pourraient être intrusifs (fig. 105). C'est le cas des pots à bord en bandeau et à gorge interne (pot 4-101), attestés à partir de la fin du V^e ou du début du VI^e siècle à Montaignet-sur-l'Andelot, mais qui se retrouvent en majorité durant les VII^e et VIII^e siècles à Lezoux, Lyon et Chessy (Île-de-France ; n°s 29, 32). Cette chronologie tardive vaut également pour le pot à bord en poulie (pot 4-102, n° 31), ainsi que pour les quatre fragments de panse cannelée.

Céramique commune claire (fig. 105)

Il s'agit de la catégorie la plus nombreuse (20 % des individus ; fig. 101, 1). Celle-ci s'inscrit dans les habitudes antiques avec un répertoire bien réparti entre les formes ouvertes et les formes fermées, et principalement entre les coupes et les pots (tabl. 25). Les premières sont en majorité des coupes à lèvre ronde ou ourlée, dont la chronologie s'étend du IV^e au VI^e siècle (coupe 2-102, n°s 37, 40). On recense également une coupe à lèvre soulignée d'un sillon, déjà connue en céramique gris bleuté lissée au IV^e siècle (coupe 2-101, n° 38), une marmite à collerette, peut-être résiduelle (marmite 2-500, n° 41), ainsi que deux mortiers à profil courant (mortier 2-701) et une assiette à lèvre appointée, dont la chronologie est longue et comprise entre le IV^e et le VI^e siècle, voire le milieu du VII^e siècle (assiette 1-203).

Parmi les pots, on retrouve le profil à bord en bandeau (pot 4-101, n° 34). Les autres pots sont pour la plupart sans col, à lèvre ronde (pot 3-103, n° 36 (3-103 ?), et pot 3/4-103) ou à lèvre déjetée (pot 3-104, n° 35). La datation de ce dernier est plus tardive et se place, comme les pots intrusifs en céramique commune réductrice, durant les VII^e et VIII^e siècles (fig. 105).

Autres céramiques communes

Les autres catégories de céramique commune n'ont livré que peu d'éléments significatifs. Les deux pots à panse piriforme à engobe doré au mica sont peut-être résiduels, ce type de récipient étant daté entre le III^e et le courant du IV^e siècle (pot 4-201). La céramique sombre lissée s'inscrit davantage dans le répertoire de ce premier horizon. Elle correspond à une assiette à lèvre appointée (assiette 1-203), une coupe à lèvre ronde (coupe 2-102, n° 22, fig. 104), une coupe/jatte carénée à bandeau débordant des IV^e et V^e siècles (coupe/jatte 2-401) et un pot à lèvre ronde (pot 3/4-103). Enfin, le pot à bord en bandeau et à gorge interne en céramique grise rugueuse est semblable aux exemplaires intrusifs des céramiques communes grises et sombres (pot 4-101, n° 33, fig. 105).

Datation de l'horizon céramologique CLV H1

La présence conjointe des importations, de la céramique peinte, de la céramique à engobe ocre brossé et des productions à surface gris bleuté situe la datation de l'horizon céramologique 1 durant les IV^e et V^e siècles. Parmi la sigillée d'Argonne, le mortier Ch. 328/330 daté de la fin du IV^e et du début du V^e siècle est l'élément le plus restrictif chronologiquement (Brulet 2010a : 244). Les bols Rig. 18 en dérivée de sigillée paléochrétienne se rapportent également à la période comprise entre le dernier tiers du IV^e et la première moitié du V^e siècle, d'après les comparaisons effectuées avec les exemplaires de Narbonne et d'Eyguières (Solier dir. 1991 : 140 ; Raynaud 1993a : 414 ; Rigoir, Pelletier, Poguet 2001 : 54), et avec ceux d'autres productions d'Île-de-France et du Nord de la Gaule (cf. *supra*, ensemble CLV-01 ; Gaidon-Bunuel, Barat, Van Ossel 2006 : 148 ; Gonzalez, Ouzoulias, Van Ossel 2006 : 293 ; 305 et 306 ; Bertin 2011 : 52).

Les principales formes à engobe ocre brossé se rapportent également à la seconde moitié du IV^e et au V^e siècle. La chronologie de la céramique peinte reste mal définie, mais elle est généralement placée au V^e siècle d'après les exemplaires lezoviens. Quant aux autres productions et à leurs formes associées, leur datation est moins restreinte et s'étend du IV^e au VI^e siècle. Ainsi, la chronologie semble se concentrer entre le dernier tiers du IV^e et le courant du V^e siècle.

Les quelques formes datées des VII^e et VIII^e siècles sont ainsi à exclure du profil céramologique de ce premier horizon et sont à rattacher à celui de l'horizon 3, dont les niveaux sont sus-jacents à ceux de l'horizon 1.

2.2.3. Le VII^e siècle : horizon céramologique CLV H2

L'ensemble que forment les céramiques attribuées à cet horizon n'apparaît pas, de prime abord, très représentatif du VII^e siècle, comme cela a été montré avec le sériographe EPPM. Les céramiques à cuisson oxydante, nettement majoritaires (61 % des récipients ; fig. 99), comportent en effet un certain nombre de céramiques résiduelles, troublant ainsi la lecture de l'ensemble. C'est en particulier le cas de l'ensemble des céramiques fines (dérivée de sigillée, céramique peinte à engobe blanc et décor ocre, et céramique engobée et lissée avec l'assiette 1-202, n° 83), ainsi que de la plupart des céramiques engobées, telles que la céramique à engobe doré au mica, voire la céramique à engobe orangé (coupe/jatte 2-201).

Deux phénomènes caractéristiques de la période sont néanmoins observés et correspondent à l'appauvrissement général des productions et à celui de leur répertoire (tabl. 5.133 à tabl. 5.135). La plupart des catégories sont en effet devenues anecdotiques en dehors des productions communes claires, communes grises et communes sombres (tabl. 5.128 et tabl. 5.129) et, au sein du vaisselier, les récipients fermés sont désormais prédominants (fig. 106).

La céramique à engobe blanc : résiduelle ?

La datation de la production à engobe blanc reste difficile à établir en l'absence d'un nombre suffisant d'éléments durant les différents horizons céramologiques de Chantelle-la-Vieille et le manque de comparaisons régionales. Les formes qui lui sont associées, qui correspondent à une coupe à lèvres soulignée d'un sillon (coupe 2-101, n° 75) et à un pot à bord en amande (pot 4-105), sont toutefois des profils couramment datés des IV^e et V^e siècles, voire du VI^e siècle pour le pot 4-105, et généralement pas au-delà.

Les céramiques communes à cuisson réductrice

Les productions gris bleuté, à surface lissée ou brute, sont peu nombreuses. Le seul récipient identifiable est une coupe à lèvre ronde de forme tardo-antique (coupe 2-102), dont la pâte contient beaucoup d'inclusions sableuses (GT 04.1) et pourrait se rapporter à une chronologie plus tardive que les exemplaires à pâte fine kaolinique des IV^e et V^e siècles (VI^e siècle ?).

Du côté des céramiques communes grises et sombres, la même diversité des pâtes observée pour l'horizon 1 est remarquée ici. Le répertoire est dominé par les formes fermées, en particulier par les pots, pour l'une comme pour l'autre des deux catégories (tabl. 25). Les pots à bord en bandeau restent les plus fréquents (pot 4-101, n^o 76, 80 et 84). Les variantes à bandeau biseauté (n^o 76) et à gorge interne (n^o 84) sont répertoriées entre la fin du V^e ou le début du VI^e siècle (Monteignet-sur-l'Andelot) et le VIII^e siècle (Lezoux, Chastel-sur-Murat). Leur sont associés le pot à bord en poulie (pot 4-102, n^o 77) et celui à lèvre verticale (pot 3-101, n^o 78). Deux pichets ou cruches à lèvre déversée sont également recensés (pichet/cruche 4/5-500/600). L'unique forme ouverte appartient à la céramique commune sombre et correspond à une coupe à lèvre arrondie, au profil tardo-antiquisant (coupe 2-102, n^o 81).

Les céramiques communes à cuisson oxydante

Comme pour la période précédente, la céramique commune claire possède un répertoire diversifié comprenant de nombreuses formes ouvertes (tabl. 5.134). Parmi elles, la coupe/jatte à carène anguleuse s'intègre bien à la chronologie de l'horizon 2 (coupe/jatte 2-402). Elle est mentionnée au VI^e siècle et parfois au VII^e siècle, à Évreux, Vanves (Hauts-de-Seine), Tours, Limoges, Civaux ou bien encore à Montpellier-le-Vieux. La datation des autres récipients (coupe à lèvre soulignée d'un sillon, coupe à lèvre arrondie et coupe/jatte à collerette) démarre quant à elle plus tôt, dès le IV^e siècle (tabl. 25). Les formes fermées sont également marquées par des récipients attestés depuis le IV^e siècle, voire dès les II^e et III^e siècles, comme c'est le cas du pot à lèvre ronde (pot 4-103) et du pot à bord en amande (pot 4-105, n^o 82). Celui-ci connaît cependant une longue durée d'existence : on le retrouve en effet jusqu'au VII^e siècle à Chastel-sur-Murat en céramique grise. Le pot à lèvre triangulaire fait ici son apparition (pot 4-107). Le récipient à lèvre déjetée appartient à une datation clairement tardive : il est connu à partir de la fin du VII^e et jusqu'au X^e siècle à Lapalisse (pot 3-104, n^o 85).

La céramique non tournée est ici représentée par un pot à lèvre triangulaire (pot 4-107, n^o 86). La pâte est friable, peu dense et contient des paillettes de mica doré (GT 11.13).

Datation de l'horizon céramologique CLV H2

Malgré de nombreuses catégories résiduelles venant brouiller l'homogénéité de ce deuxième horizon céramologique, les caractéristiques du répertoire de cette période peuvent être esquissées. La céramique commune claire tient encore une place importante, mais une fois délestée des récipients résiduels, elle cède progressivement la place aux productions communes grises et sombres. Au sein du vaisselier, les pots à bord en bandeau et à gorge interne (pot 4-101) côtoient les pots à bord en poulie (pot 4-102) ainsi que ceux à lèvre verticale (pot 3-101) et à lèvre déversée (pot 3-104). Les comparaisons établies avec les occurrences auvergnates et celles des régions voisines situent la chronologie de ces pots aux VII^e et VIII^e siècles principalement, comme cela a été vu lors de la datation des ensembles. Les formes ouvertes auxquelles ils sont associés sont légèrement antérieures et datent principalement du VI^e siècle, bien que certaines soient encore attestées durant le siècle suivant (notamment la coupe/

jatte à carène anguleuse 2-402). C'est le positionnement stratigraphique des contextes de découverte qui permet de restreindre la datation au VII^e siècle.

2.2.4. Entre la fin du VII^e et la première moitié du VIII^e siècle : horizon céramologique CLV H3

À partir de la fin du VII^e siècle et durant la première moitié du VIII^e siècle, les catégories céramiques perdent en diversité (tabl. 5.136 à tabl. 5.139). Les productions fines et les céramiques engobées sont anecdotiques et probablement résiduelles, tandis que les productions à cuisson réductrice s'affirment et deviennent prépondérantes et rassemblent 80 % des récipients (fig. 101, 3). Le répertoire est de son côté dominé par les pots auxquels s'ajoutent quelques assiettes carénées, qui apparaissent particulières à la céramique commune sombre.

Parmi les céramiques fines résiduelles (tabl. 5.137), on retrouve la coupe Raimb. 5 en céramique décorée à l'éponge, la cruche biconique en céramique peinte à engobe blanc et décor ocre (cruche 4-301), ainsi que des coupes en céramique engobée et lissée (coupe 2-101, coupe 2-102 et coupe/jatte 2/201). Toutes s'insèrent dans la période comprise entre le IV^e et le VI^e siècle.

Les céramiques communes engobées résiduelles comprennent notamment des vases en céramique à engobe orangé issus des répertoires antiques et tardo-antiques (coupe 2-101, coupe 2-102 et coupe/jatte 2-201). La chronologie de la céramique à engobe ocre brossé ne dépasse pas le début du VI^e siècle d'après les comparaisons effectuées avec les exemplaires de la région Centre (Ferdrière 1980 ; Chambon, Rouquet 1999 : 379 ; Bébian 2005 ; Wittmann 2007 : 216-229, 235). Comme pour l'horizon précédent, l'attribution chronologique de la céramique à engobe blanc est incertaine. Les formes associées – deux pots à lèvres rondes (3/4-103) et un pot à bord en amande (4-105) – sont connues depuis la seconde moitié du II^e jusqu'au VII^e siècle au sein des productions communes claires et grises.

Les céramiques gris bleuté, à surface lissée et brute (fig. 107)

Les céramiques gris bleuté s'inscrivent dans le répertoire de la fin de l'Antiquité, mais certaines formes pourraient perdurer plus tardivement (tabl. 5.138). La plupart des fragments présentent une pâte moins fine contenant plus d'inclusions sableuses que celle des exemplaires datés du IV^e siècle (GT 04.1 et 04.3 ; tabl. 5.136).

La coupe à lèvres soulignée d'un sillon et l'assiette à bord droit appartiennent au IV^e siècle (coupe 2-101 et assiette 1-203). La coupe à lèvres arrondie ou ourlée (coupe 2-102, n° 92), la coupe/jatte à carène anguleuse (coupe/jatte 2-403) et le pot à bord en bandeau (pot 4-101) sont connus jusqu'au VI^e siècle. De même, les assiettes carénées évasées sont datées des VI^e et VII^e siècles à Tourzel-Ronzières (assiette 1-101, n° 129).

Les céramiques communes grises et sombres (fig. 107 à 110)

La céramique commune grise montre des pâtes diversifiées, les unes grises et micacées (GT 05.2), les autres brunes (GT 06.2 et 06.3) ou à surface violacée (GT 05.5). Les plus nombreuses sont les pâtes grises faiblement micacées (GT 05.3 ; tabl. 5.136 et tabl. 5.139). Cette diversité des pâtes se retrouve au sein de la céramique commune sombre : pâte à cœur gris (GT 5.1), pâte à cœur brun (GT 06.10), pâte grossière (GT 07.1), les plus nombreuses étant les pâtes brunes très micacées (GT 06.1). Comme cela a été remarqué pour les horizons précédents, les répertoires de ces deux catégories sont en grande partie similaires. Ils se composent d'une majorité de formes fermées, en particulier de pots associés à

des pichets ou cruches. En revanche, la céramique commune sombre se distingue par la série d'assiettes carénées au sein des quelques récipients ouverts (tabl. 25).

Parmi les formes fermées, les pots les mieux représentés sont ceux pourvus d'un bord en bandeau (pot 4-101, fig. 107 et 108) et ceux à bord en poulie (pot 4-102, fig. 107 et 108). Ces deux profils rassemblent chacun plusieurs variantes. Parmi les premiers, le pot à bord en bandeau et à gorge interne marquée est daté entre le VI^e et le VIII^e siècle, la plupart des occurrences appartenant aux VII^e et VIII^e siècles, d'après les comparaisons établies avec les exemplaires de Chastel-sur-Murat et de Lezoux, mais aussi ceux de Lyon, de Provence et de Chessy (n^{os} 140, 143). La variante à bandeau biseauté, répertoriée sur les mêmes sites que précédemment ainsi qu'à Évreux et Issoudun, est attestée sur une plus grande période comprise entre le V^e et le VIII^e siècle (n^o 133). Le pot à bandeau épais est lui aussi daté entre le VI^e et le VIII^e siècle à Lezoux sur le site de l'impasse Boudonnet (n^o 135). Enfin, le bord à bandeau carré déversé est connu seulement durant le troisième quart du III^e siècle en Seine-et-Marne, à Mesnil-Amelot (n^o 145).

Parmi les récipients à bord en poulie, la variante à bord mouluré existe depuis la fin de l'Antiquité, notamment au sein de la céramique à engobe ocre brossé. En production réductrice, elle est recensée du V^e au VII^e siècle à Lapalisse et Chastel-sur-Murat (n^{os} 98, 155, 209). Le profil à poulie déversée est plus tardif : il est daté des VII^e et VIII^e siècles à Lapalisse et à Lyon-Presqu'Île (n^{os} 95, 104, 207). Il en est de même des pots à bandeau massif qui apparaissent à la fin du VII^e siècle en Languedoc (n^{os} 97, 153, 212). Les autres variantes du bord en poulie sont connues depuis le VI^e siècle, notamment en Languedoc avec le type Cathma 6, mais elles sont fréquentes durant le VII^e et parfois le VIII^e siècle, par exemple à Lezoux et à Néronde (Loire ; n^{os} 102, 105, 150, 202, 206, 210).

Les pots à lèvre déjetée sont ensuite les plus nombreux (pot 4-104, fig. 108 et 109) ; ils se confondent parfois avec les pichets/cruches lorsque leur fragmentation n'a pas permis la conservation de l'anse et du bec verseur. D'autres pots sont répertoriés de manière plus discrète, tels que les pots à lèvre ronde (pots 3-103 et 4-103), ceux à lèvre en amande (pot 4-105, fig. 107 et 109) et à lèvre triangulaire (pot 4-107, fig. 107 et 109). Les pots à lèvre verticale et dotés ou non d'un col sont attestés depuis le IV^e siècle pour certaines variantes drômoises, mais plus fréquemment entre les VI^e et VIII^e siècles, à Lyon ainsi que dans les répertoires languedociens (pot 4-106, fig. 107 et 109).

Les pichets ou cruches sont identifiés par la présence d'une anse ou d'un bec verseur. Cela a été évoqué précédemment, leur bord à lèvre déversée est souvent proche de celui de certains pots (pichet/cruche 4-601 ; pichet/cruche 5-500, fig. 108 et 109). La variante n^o 168 du pichet à bec verseur de forme 4-601 est connue à Saint-Blaise durant les VI^e et VII^e siècles. La forme dénuée de col est proche de certains récipients répertoriés à Lezoux entre la fin du VII^e et le milieu du VIII^e siècle (pichet/cruche 3-401, fig. 109).

Les formes ouvertes en céramique commune sombre sont plus nombreuses que celles en céramique commune grise (fig. 108 et 109). Elles sont en particulier marquées par la série des assiettes carénées (tabl. 25). Celles-ci se différencient par l'orientation du bord et le façonnage de la lèvre, sans que cela ne semble avoir de valeur chronologique. Toutes s'intègrent à la période des VII^e et VIII^e siècles. La variante n^o 232 à lèvre plate est recensée au VI^e siècle en Languedoc en céramique à pisolithes, puis à la fin du VII^e et durant le VIII^e siècle en Seine-et-Marne, en céramique de Serris (assiette 1-101). Les assiettes n^{os} 234 et 236 à profil plus massif (assiette 1-103) sont aussi mentionnées au VI^e siècle, notamment en Rouergue sur le site du Caussou, mais plus fréquemment durant le VII^e siècle, par exemple en Charente-Maritime (site de Saint-Xandre) et dans la Vienne (site de Châtellerault). Quant à la variante n^o 233 ceinte d'une collerette (assiette 1-101), elle perdure jusqu'au VIII^e siècle à Vieux dans le Calvados, en Île-de-France, à Lyon ainsi qu'à Châtellerault.

Parmi les autres formes ouvertes, les assiettes à lèvre appointée sont les plus nombreuses (assiettes 1-203, fig. 110). En Auvergne, elles sont datées entre le milieu du V^e et le milieu du VII^e siècle (Brioude, Lezoux). Ailleurs, elles se rencontrent principalement durant la seconde moitié du V^e siècle en céramique à pisolithes languedocienne, puis durant le VI^e siècle à Rom (Deux-Sèvres) ainsi qu'en Rouergue (céramique de type Maubert). Quelques coupes sont également dénombrées, notamment des coupes à lèvre ronde (coupe 2-102, fig. 108). Celles à lèvre soulignée d'un sillon sont probablement résiduelles considérant leurs similitudes avec les exemplaires gris bleuté du IV^e siècle. La coupe/jatte carénée 2-403 est en revanche datée du VI^e siècle, notamment à Vanves dans les Hauts-de-Seine (fig. 110).

Enfin, quelques fonds lenticulaires ont été retrouvés, de même un certain nombre de fragments de panse cannelée, qu'il n'a malheureusement pas été possible d'attribuer à des récipients précis, bien qu'ils doivent probablement se rapporter aux formes fermées (7 % des fragments). Ces éléments apparaissent en Auvergne à la fin du VII^e siècle à Coulanges, à Lezoux, ainsi qu'à Lyon et dans les répertoires provençaux et languedociens.

La céramique commune claire (fig. 111)

Un répertoire semblable à celui des productions grises et sombres se retrouve en céramique commune claire (tabl. 25 et tabl. 5.138). Les pots y sont majoritaires, en particulier ceux à bord en bandeau qui présentent les mêmes variantes que précédemment (pot 4-101, n^{os} 254, 255, 256 ; bandeau et gorge interne : n^o 260 ; bandeau biseauté : n^o 252). On retrouve également le pot à bord en poulie (pot 4-102, n^o 263) ainsi que celui à lèvre verticale, bien que plus discrètement (pot 4-106). L'ensemble se rapporte ainsi aux VII^e et VIII^e siècles principalement. Les pots à lèvre déjetée sont également des récipients datés entre la fin du VII^e et le X^e siècle, à Coulanges, Lapalisse et Droiturier dans l'Allier (pots 3-104, n^{os} 117, 270). Les pots à lèvre en amande, recensés depuis le premier horizon, sont toujours bien représentés (pot 4-105, n^o 115), de même que ceux à lèvre ronde (pots 3-103 et 4-103, n^o 114), mais il est possible que certains d'entre eux soient désormais résiduels.

Quelques formes ouvertes sont également dénombrées, dont une assiette à carène anguleuse (assiette 1-101, n^o 118), une assiette à lèvre étirée (assiette 1-203) et deux coupes à lèvre arrondie (coupe 2-102). La datation des marmites et des mortiers pourrait être plus précoce que la majorité des récipients, leurs profils étant principalement connus entre le IV^e et le VI^e siècle (n^o 119 ; tabl. 25).

Enfin, on retrouve ici également des fragments de panse cannelée, dont la datation, on l'a déjà mentionné, n'est pas antérieure à la fin du VII^e siècle.

Autres céramiques communes (fig. 110)

Bien qu'elle ne livre que cinq récipients seulement, c'est durant cet horizon que la céramique sombre lissée est la mieux représentée. Elle correspond à une assiette à lèvre appointée (assiette 1-203), un pot à bord en bandeau et gorge interne (pot 4-101) et un pot à lèvre ronde (pot 4-103).

Les productions rugueuses restent discrètes, mais elles s'intègrent bien au répertoire de l'horizon avec cinq pots à bord en bandeau (pot 4-101, n^{os} 113, 248, 278, 279) et deux autres à lèvre déjetée (pot 4-104, n^o 249).

Enfin, la céramique non tournée livre ici encore un pot à lèvre triangulaire (pot 4-107), dont la pâte friable est caractérisée par la présence de paillettes de mica doré (GT 07.4). Un fond lenticulaire est également répertorié (n^o 281).

Datation de l'horizon céramologique CLV H3

La surreprésentation des céramiques à cuisson réductrice et des pots témoigne de l'adoption d'un nouveau répertoire, ancré dans le haut Moyen Âge. D'après les comparaisons établies, la plupart des pots se rapportent aux VII^e et VIII^e siècles (en particulier : pot 4-101 à bord en bandeau et gorge interne, pot 4-102 à bord en poulie parfois déversée, pot 4-106 à lèvre verticale), de même que les pichets et cruches à lèvre déjetée (pichet/cruche 4/5-500/600 et pot 4-104). Leur association avec quelques formes ouvertes, et en particulier avec la série des assiettes carénées, situerait la chronologie de l'horizon 3 entre le VII^e et la première moitié du VIII^e siècle, période après laquelle elles ne sont plus attestées dans les exemples extrarégionaux. L'apparition des fonds lenticulaires associés à un certain nombre de fragments de panse cannelée invite néanmoins à restreindre la datation entre la fin du VII^e et la première moitié du VIII^e siècle.

2.3. Fonction et utilisation des récipients¹¹⁰

La fragmentation importante des récipients ne facilite pas l'identification des vases de cuisson, en partie caractérisables par les coups de flammes marquant les panses des vases et par la carbonisation des lèvres et des fonds. Les surfaces grises et sombres sont également peu favorables à l'identification de ces marques et c'est principalement sur la céramique commune claire que celles-ci sont observées.

Le vaisselier de Chantelle-la-Vieille est très majoritairement produit en céramique commune et il est nettement dominé par les récipients culinaires et de conditionnement qui représentent 79 % des vases (fig. 112). Cette proportion importante est notamment due aux ensembles des horizons céramologiques 2 et 3, au sein desquels la vaisselle de cuisine domine, et qui constituent 82 % des individus étudiés. La proportion des récipients de table est par ailleurs difficile à évaluer avec précision, car certains vases ont pu remplir des fonctions mixtes. C'est par exemple le cas des assiettes carénées, qui semblent avoir aussi bien servi d'écuelle que de plat à cuire, mais aussi de certains pichets/cruches, notamment ceux de grandes dimensions, qui ont aussi bien pu être employés pour le puisage ou le transport de l'eau que pour le service de la boisson à table.

2.3.1. Vaisselle de table

La vaisselle de table se compose d'une majorité de coupes (46 % du vaisselier) et de pichets/cruches (26 % du vaisselier, fig. 113). Les plats/assiettes et les coupes/jattes carénées sont ensuite les plus nombreuses, tandis que les bols et les bouteilles sont faiblement recensés. Comme cela a été mentionné plus haut, l'importance du service de la boisson est probablement surestimée dans la mesure où un certain nombre de pichets/cruches ont pu en réalité remplir d'autres fonctions liées à la cuisine ou au transport de l'eau. Les formes carénées présentant des traces charbonneuses ont en revanche été directement attribuées à la vaisselle culinaire.

¹¹⁰ L'approche fonctionnelle est faite à partir de tous les ensembles étudiés, y compris ceux exclus de la mise en horizon céramologique (ensembles CLV-04 et CLV-05).

Bouteille, pichets et cruches

Seule une bouteille est dénombrée. Produite en céramique commune sombre, elle possède une lèvre arrondie (n° 109).

Les pichets/cruches sont assez nombreux, avec 33 exemplaires. Contrairement au reste de la vaisselle de table, peu d'entre eux appartiennent aux deux premiers horizons céramologiques. La cruche biconique en céramique peinte caractérise le vaisselier de l'horizon 1 compris entre le dernier tiers du IV^e et la fin du V^e siècle (n° 89 ; fig. 114). La décoration ornant une grande partie du récipient suggère qu'il s'agit d'un récipient de table ou qu'il contenait un liquide particulier. Les pichets/cruches de l'horizon 2 ne se distinguent guère de ceux de la dernière période qui rassemble le plus grand nombre d'exemplaires (fin VII^e-première moitié du VIII^e siècle). Ces récipients sont principalement produits en céramique à cuisson réductrice. Les bords sont très semblables d'un vase à l'autre et sont pourvus d'une lèvre déjetée ou oblique. Les différences résident dans la présence ou non d'un col (pichet/cruche 3-401, n°s 167, 224) ou d'un bec verseur (pichet/cruche 4/5-500/600 ; 4-601 : n° 168 ; 5-500 : n° 225). Les diamètres sont compris entre 9 et 17 cm. On serait tenté d'attribuer les grands modules à des cruches servant au puisage et au transport de l'eau, leur grand diamètre ne semblant guère adapté à une utilisation à table (par exemple la cruche n° 224). La fonction des autres pichets/cruches, de taille plus modeste, ne peut être définie avec précision. Ces derniers ont pu aussi bien servir au puisage et au transport, qu'à la cuisson (bouilloire) ou comme pichet de table.

Plats/assiettes

La plupart des plats/assiettes appartiennent à la céramique commune. Les quelques récipients produits en céramique fine se rapportent aux IV^e, V^e et VI^e siècles et correspondent au vase décoré à la molette en dérivée de sigillée, dont le diamètre important l'assimilerait à un plat (assiette 1-201, n° 02 ; fig. 115), et à celui à bord évasé en céramique engobée et lissée (assiette 1-202, n° 83). La forme à lèvre appointée ou étirée existe durant toute la période étudiée, mais c'est durant le dernier horizon qu'elle est la plus fréquente (assiette 1-203, n° 240). Elle est principalement connue en production commune grise, mais elle est également répertoriée en céramique sombre lissée, commune sombre et commune claire.

Utilisés dans le cadre du service de table, certains plats/assiettes ont également pu servir comme plats à cuire, par exemple les formes 1-202. Cette utilisation mixte est également envisagée pour les assiettes carénées 1-101, 1-102 et 1-103, classées dans les plats à cuire (cf. *infra*).

Coupes et bols

Les coupes et les bols sont les récipients les plus nombreux avec un total de 61 exemplaires. Quelques-uns sont produits en céramique fine mais la plupart appartiennent aux céramiques communes. Ils possèdent des traitements de surface variés, en particulier durant le premier horizon : engobage, lissage ou au contraire paroi laissée brute, cette absence de finition étant prépondérante pour les deux autres périodes (fig. 117).

La plupart des coupes ont une lèvre ronde ou ourlée (coupe 2-102, n°s 10, 22, 23, 37, 40, 58, 81, 92 ; fig. 116), y compris au sein de la dérivée de sigillée paléochrétienne avec la forme Rig. 16 (n° 05). Le récipient à lèvre arrondie est répertorié durant toute la chronologie. Les coupes Ch. 320 en sigillée d'Argonne (n° 01), les coupes à bord droit (2-103, n°s 06, 13, 91) et celles à lèvre soulignée d'un sillon (coupe 2-101, n°s 75, 87) se rapportent quant à elles au premier horizon principalement.

Ces coupes semblent se rapporter à divers usages, depuis le récipient de service jusqu'au vase de préparation culinaire, en passant par la coupelle à boire pour les exemplaires les moins grands (par exemple : coupes 2-103 n^{os} 06, 13, 91 et coupes 2-102 n^{os} 22, 23).

Coupes/jattes carénées

Les coupes/jattes carénées dotées d'un traitement de surface soignée (céramiques fines et communes), ainsi que celles ne présentant aucune trace d'utilisation ont été attribuées à la vaisselle de table. La plupart d'entre elles possèdent un traitement de surface et sont produites en céramique fine. Elles appartiennent en particulier à la sigillée de Centre Gaule (Lez. 221), à la céramique décorée à l'éponge (Raimb. 5 ; fig. 118), à la dérivée de sigillée (coupe/jatte 2-201) et à la céramique engobée et lissée (coupe/jatte 2-201). Les autres sont produites en céramique commune claire et céramique gris bleuté à surface brute et lissée (seulement quatre exemplaires). La coupe/jatte à collerette est la forme la plus fréquente (coupe/jatte 2-201 ; fig. 118), l'unique autre profil étant une coupe/jatte à bandeau débordant (coupe/jatte 2-401). Remarquons qu'une utilisation comme jatte servant au mélange des ingrédients pourrait être envisagée pour l'exemplaire n° 21 à surface gris bleuté et caractérisé par un profil « lourd ».

2.3.2. Vaisselle de cuisine et de conditionnement

Les récipients de cuisine et de conditionnement dominent le vaisselier de Chantelle-la-Vieille : ils représentent 79 % des vases (fig. 112). Presque tous sont fabriqués en céramique commune. Le seul vase répertorié en céramique fine est le mortier Ch. 328/330 en sigillée d'Argonne ; il pourrait d'ailleurs appartenir à la vaisselle de table (n° 43, fig. 124).

Les récipients culinaires se reconnaissent par leur forme, par la présence de coups de flammes ou par la carbonisation du bord et du renflement de la panse. Les pots sont de loin les plus nombreux : ils constituent en effet 88 % des récipients culinaires et de réserve (fig. 119). Les autres vases constituent moins de 3 % chacun et correspondent à des marmites, des plats à cuire, des mortiers, des jattes, des couvercles ainsi qu'à des amphorettes (fig. 126).

Plats à cuire, marmites

La plupart des marmites sont revêtues d'un engobe, orangé, ocre brossé ou de mica argenté. Les plats à cuire sont en revanche sans traitement de surface et appartiennent aux productions grises, grises rugueuses, sombres et claires.

Les marmites ont des profils variés (fig. 120). Certaines sont pourvues d'une collerette à l'image des exemplaires des II^e et III^e siècles (marmites 2-500 et 2-502, n^{os} 41, 48), et il n'est d'ailleurs pas exclu que quelques-unes soient résiduelles, notamment la marmite n° 48. L'exemplaire n° 41 est proche des mortiers à collerette 2-701, seule la carbonisation partielle de la panse indique qu'il s'agit bien d'un vase de cuisson. Les profils des autres marmites sont plus rares. La forme du récipient globulaire à lèvre horizontale est proche de celle des petits *dolia*, mais la présence de dépôts charbonneux sous la lèvre indique une fonction culinaire et l'assimile à une marmite (pot 3-102, n° 71).

La série des coupes à bord rentrant mouluré en céramique à engobe ocre brossé appartient aux vases de cuisson d'après les traces de flammes et les dépôts charbonneux presque systématiquement

observés au niveau des moulures de la lèvre (coupes 2-101, n^{os} 17, 123). Ces récipients devaient probablement être suspendus au-dessus des braises, par exemple en passant une cordelette au niveau des moulures, comme cela a été suggéré pour les exemplaires de Molles.

D'après les traces charbonneuses observées sur certains exemplaires (notamment n^{os} 65, 118), les assiettes carénées 1-101, 1-102 et 1-103 semblent avoir servi comme plat à cuire. Une utilisation comme récipient de table ne peut cependant pas être totalement écartée et il est probable que ces vases aient eu des usages multiples. Ces formes apparaissent au VI^e siècle (assiette 1-102, n^o 67) et restent un élément marquant du vaisselier jusqu'à la première moitié du VIII^e siècle (assiette 1-101 : n^{os} 111, 232, 235 ; assiette 1-103 : n^{os} 171, 234, 237). Bien qu'appartenant à l'horizon 3, les deux assiettes 1-101 en céramique gris bleuté lissée (dont n^o 129) semblent antérieures à la période des VII^e et VIII^e siècles et se rapprochent davantage du répertoire du V^e ou VI^e siècle.

Pots

La plupart des pots ne présentent aucun traitement de surface et appartiennent aux céramiques à cuisson réductrice (fig. 123). Les récipients possédant un revêtement ou une surface lissée se rapportent principalement au premier horizon céramologique (dernier tiers IV^e-V^e siècle), les exemplaires de la dernière période étant résiduels (fin VII^e-VIII^e siècle).

On différencie les pots ayant servi à la cuisson des aliments et ceux pour lesquels l'absence de marques d'utilisation permet d'envisager une fonction dans la conservation des denrées. Les pots à cuire (fig. 121), identifiés par les résidus charbonneux sur les lèvres et les panses, sont en majorité des céramiques communes grises, sombres et claires, mais certains sont dotés d'un engobe orangé (pot 4-103, n^o 46) ou ocre brossé (pot 4-102, n^{os} 16, 124). Les profils sont variés bien que la plupart des pots aient un bord en bandeau et gorge interne (pot 4-101, n^{os} 140, 260). Les dépôts carbonisés localisés au niveau du creux des gorges pourraient indiquer qu'un couvercle était posé sur le pot lors de la cuisson. Les autres vases ayant servi à un tel usage sont les pots à lèvre en amande (pot 4-105, n^{os} 68, 163), les pots à lèvre déjetée, dont les exemplaires sans col présentent tous un noircissement de la lèvre (pot 3-104, n^{os} 85 et 269), les pots à lèvre ronde (pot 4-103), ainsi que ceux à bandeau biseauté (pot 4-101, n^o 252) et à lèvre verticale (pot 4-106, n^o 221). Les diamètres d'ouverture sont pour la plupart compris entre 11 et 16 cm, mais certains s'élèvent à 18 cm (n^{os} 191, 255), voire même 23 cm (n^o 68), indiquant de fortes contenances.

L'ensemble de ces profils se retrouve sur les pots ne possédant pas de traces significatives et ayant potentiellement servi au conditionnement des denrées (fig. 122 ; pot 4-101 à bord en bandeau : n^{os} 34, 51, 66, 133, 143, 144, 145, 153, 195, 279 ; pot 4-102 à bord en poulie : n^{os} 150, 154, 200, 261, et à bord mouluré : n^{os} 30, 209 ; pot 4-104 à lèvre déjetée : n^{os} 170, 249 ; pot 4-105 à lèvre en amande : n^{os} 69, 82, 266 ; pot 4-106 à lèvre verticale : n^o 220 ; pot 3-103 à lèvre ronde). Ils sont complétés par les pots à lèvre triangulaire (pot 4-107, n^o 215) et ceux sans col et lèvre verticale (pot 3-101, n^{os} 222, 223). Peu d'entre eux possèdent un traitement de surface qui consiste alors en un engobe, plus rarement en un lissage (fig. 123). Les profils en bandeau de la plupart de ces récipients devaient favoriser le maintien d'un couvercle en tissu au moyen d'une ficelle par exemple, comme cela est attesté plus tardivement dans le Moyen Âge (Alexandre-Bidon 2005 : 246-247). Les diamètres d'ouverture sont majoritairement compris entre 12 et 17 cm, mais certains, plus élevés et compris entre 20 et 30 cm, témoignent de grandes contenances (n^{os} 51, 34, 150, fig. 122, n^{os} 69, fig. 125). On serait tenté de voir dans ces derniers

des vases de stockage. Le pot sans col et à lèvre en bourrelet n° 19 pourrait également remplir une telle fonction d'après son diamètre important (25 cm, fig. 125).

Jattes et mortiers

Peu nombreuses, les jattes sont des formes carénées (fig. 119). Quelques récipients ont reçu un traitement de surface, à savoir deux coupes/jattes à collerette et une à bandeau débordant en céramique à engobe ocre brossé. L'usure de l'engobe et le fort noircissement de la lèvre indiquent une utilisation culinaire (coupe/jatte 2-201 ?, n° 47 ; fig. 124). Deux autres jattes ont une carène anguleuse (coupe/jatte 2-402, n° 54) et se rattachent aux VI^e et VII^e siècles. La dernière forme, à carène soulignée d'un bourrelet plus ou moins marqué (coupe/jatte 2-403, n° 241), appartient au dernier horizon (fin VII^e-première moitié du VIII^e siècle).

Les mortiers sont également peu nombreux avec neuf exemplaires (fig. 119). Attestés durant toute la chronologie, ils sont toutefois plus fréquents durant le premier horizon, et les récipients de la dernière période sont probablement résiduels. Le mortier Ch. 328/330 en sigillée d'Argonne est le seul récipient culinaire fabriqué en céramique fine et il est possible qu'il corresponde en fait à un vase de table (n° 43 ; fig. 124). Les mortiers en céramique commune possèdent fréquemment un traitement de surface, à savoir un engobe orangé ou ocre brossé (n° 18), ou sont produits en céramique commune claire (n° 119). Les profils récurrents sont ceux pourvus d'une collerette et d'une gorge supérieure (mortier 2-701, n° 18). Un exemplaire du dernier horizon possède quant à lui une collerette biseautée (mortier 2-703, n° 119).

Amphorettes

Seules deux amphorettes sont répertoriées. L'une, à lèvre débordante, est recouverte d'un engobe orangé ; elle appartient à la première période, comprise entre le dernier tiers du IV^e et la fin du V^e siècle (n° 20 ; fig. 125). L'autre, à pâte grise, possède un col droit dénué de lèvre (n° 52) ; elle appartiendrait au VI^e siècle.

Couvercles

Les quelques couvercles se rapportent aussi bien aux vases à feu qu'à ceux servant au conditionnement des denrées. Ils appartiennent aux céramiques gris bleuté, à surface lissée ou brute (nos 24, 50 ; fig. 126) et, surtout, à la céramique commune claire (nos 49, 274). Certains sont dotés d'une lèvre arrondie (couvercle 7-101, n° 274 et couvercle 7-102, n° 24), d'autres d'un bord en bandeau (couvercle 7-201, n° 50 et couvercle 7-202, n° 49, peut-être résiduel). Aucune trace d'usure n'est observable et rien ne permet de distinguer, entre ces différentes formes, des utilisations distinctes (cuisson ou conservation des denrées).

2.3.3. Évolution du vaisselier de Chantelle-la-Vieille entre le IV^e et la première moitié du VIII^e siècle

Le vaisselier de Chantelle-la-Vieille est marqué par de profonds changements entre le dernier tiers du IV^e et la première moitié du VIII^e siècle. Tout d'abord, les récipients de table, minoritaires pour chacun des horizons céramologiques, perdent progressivement en importance : ils constituent 44 % du vaisselier au début de l'Antiquité tardive et seulement 17 % à la fin du VII^e et dans la première moitié

du siècle suivant (fig. 127). Cette baisse va de pair avec une diminution des formes ouvertes qui, si elles représentent 53 % des récipients durant l'horizon 1, ne s'élèvent plus qu'à 15 % d'entre eux entre la fin du VII^e et la première moitié du siècle suivant (fig. 128). Parallèlement, la proportion des céramiques communes, qui sont prépondérantes dès l'horizon 1, va croissant et celles-ci dominent totalement le vaisselier à l'horizon 3, les quelques récipients en céramique fine de cette dernière phase étant résiduels.

Ces observations traduisent une diminution dans la diversité du vaisselier entre le dernier tiers du IV^e et la première moitié du VIII^e siècle (fig. 129). À la fin de l'Antiquité, le vaisselier reste relativement varié, bien qu'il le soit déjà moins que durant les trois premiers siècles de notre ère. La vaisselle de table se compose d'une proportion importante de coupes et de coupes/jattes carénées, complétées par quelques plats/assiettes et quelques bols. Les pots sont prédominants au sein de la vaisselle culinaire et de conditionnement, mais quelques marmites et mortiers sont également employés. Aux VII^e et VIII^e siècles, les coupes sont devenues les principaux récipients de table et quelques assiettes carénées complètent éventuellement le service. Les pichets et les cruches ont pris de l'importance, mais tous ne se rapportent probablement pas au service de la boisson, certains ayant pu être employés au puisage et au transport de l'eau, notamment ceux à forte contenance. De son côté, la batterie de cuisine est principalement représentée par des pots, par quelques plats à cuire qui font alors leur apparition (« assiettes carénées »), et par quelques rares jattes ou mortiers.

Entre l'horizon 1 et l'horizon 2, soit aux alentours du VI^e siècle, le vaisselier perd en diversité. L'utilisation de vaisselle en bois complémentaire de celle en céramique peut bien évidemment être envisagée ici, en particulier pour les vases ouverts de table, mais elle ne peut à elle seule expliquer la disparition de certains récipients¹¹¹. L'homogénéisation des vaisseliers ne doit d'ailleurs pas être assimilée à une perte dans les fonctions qu'ils remplissent. Il apparaît au contraire qu'elle s'accompagne d'une diversification des usages des vases encore employés. Les assiettes carénées par exemple, relativement creuses, peuvent ainsi faire office d'écuelle comme de plat à cuire. Également, la cuisson des aliments ne nécessite pas obligatoirement des marmites, mais elle est aussi réalisée dans les nombreux pots recensés. Ce nouveau vaisselier témoigne de nouvelles pratiques observées ailleurs en Gaule (cf. chap. 10, 1.1).

2.4. Bilan de l'étude céramologique de Chantelle-la-Vieille

En dépit du brassage important des niveaux de découverte et du hiatus marquant le VI^e siècle, les ensembles de Chantelle-la-Vieille ont livré un certain nombre d'éléments relatifs à l'évolution des céramiques, et cela pour une période assez longue comprise entre le dernier tiers du IV^e et la première moitié du VIII^e siècle.

La fin du IV^e et le V^e siècle (horizon céramologique 1) sont marqués par une importante diversité des céramiques, d'ailleurs composées d'un certain nombre de céramiques fines. Parmi celles-ci, les céramiques engobées et lissées et les dérivées de sigillées paléochrétiennes constituent un ensemble particulièrement intéressant, notamment en raison de la pâte relativement semblable d'un exemplaire à l'autre, laissant penser à l'existence d'une production locale ou régionale. D'autres indices alimentent cette hypothèse, par exemple la présence de la dérivée de sigillée inédite, ainsi que celle des céramiques

¹¹¹ L'exemple de la fouille du puits rue de Sauve à Nîmes est éloquent : la forte humidité ambiante a permis la conservation d'une importante quantité d'objets divers en bois ainsi que celle de restes végétaux, tandis qu'aucun vase en bois n'a été retrouvé (Cathma 1993 : 123). Cet exemple conduit à recourir avec parcimonie à l'hypothèse de l'utilisation de tels récipients en remplacement de la vaisselle en céramique alors moins diversifiée et moins nombreuse à partir de la fin de l'Antiquité.

à pâte brune très micacée et à surface sombre, qui tiennent déjà une place importante dans les ensembles et qui se distinguent des pâtes observées à Molles à une trentaine de kilomètres. Les productions lezoviennes ou supposées comme telles (céramiques gris bleuté lissées et céramiques peintes) sont d'ailleurs peu représentées au regard de l'ensemble des catégories recensées. Tout comme à Molles, la sigillée d'Argonne supplante la sigillée tardive de Lezoux, absente des niveaux tardifs. L'existence d'un ou de plusieurs ateliers de potiers au sein de l'agglomération ou dans ses environs semble donc devoir être envisagée.

La vaisselle importée sur le site aux IV^e et V^e siècles est la même que celle retrouvée à Molles. Originaires de Gaule de l'Est (sigillée d'Argonne), du Sud (dérivée de sigillée paléochrétienne) et des régions de l'Ouest (céramique poitevine décorée à l'éponge), elle illustre l'insertion de l'agglomération dans les circuits commerciaux de longue distance. Considérant sa position au carrefour de voies importantes rejoignant Poitiers-*Limonum*, Bourges-*Avaricum* et Clermont-*Augustonemetum*, on peut alors s'interroger sur le rôle de Chantelle-la-Vieille-*Cantilia* comme éventuel relais commercial dans la diffusion des importations au sein de la cité arverne (cf. chap. 11, 2.2.1).

Le répertoire de l'horizon céramologique 2, qui correspond au VII^e siècle, est difficile à caractériser, car il est brouillé par de nombreux éléments résiduels. Sans doute est-il proche de ce qui est observé durant la période suivante. Les céramiques de la fin du VII^e et de la première moitié du VIII^e siècle appartiennent en effet à un répertoire très différent du vaisselier des IV^e et V^e siècles. Les céramiques gris bleuté encore attestées possèdent des pâtes chargées en éléments sableux, à l'image de celles du VI^e siècle retrouvées à Molles. On assiste à l'hégémonie des céramiques à cuisson réductrice (céramiques communes grises et sombres, caractérisées par une pâte très micacée) et des formes fermées. Les pots sont dotés de bord en poulie ou à gorge interne. Les pichets/cruches sont également bien représentés, bien que leur forme précise soit fréquemment difficile à déterminer en raison de leur importante fragmentation. Le répertoire est également marqué par la présence d'assiettes carénées, dont la fonction parfois liée à la cuisson des aliments témoigne de la polyvalence de ce nouveau vaisselier, et de l'adoption de nouveaux usages.

Au vu de ces observations, si le VI^e siècle, voire le début du VII^e siècle, est mal caractérisé sur le site en raison d'une lacune documentaire, il semble qu'il constitue une période de transition dans l'évolution des vaisseliers, à l'instar de ce qui a été observé à Molles.

3. Cruches de la collection Martignat à Lezoux (Puy-de-Dôme), V^e siècle

La collection Martignat se compose de 11 vases fragmentés en 29 tessons (tabl. 5.140). Ce lot, qui provient du fond d'un puits antique, n'est composé que de cruches. Quatre appartiennent à la céramique peinte à engobe blanc et décor ocre, les sept autres à la céramique commune grise. Chacune, au sein de leur catégorie, forme un lot typologiquement homogène attribuable au V^e siècle.

La plupart des vases sont archéologiquement complets et intacts, en dehors d'un pichet à pâte grise fragmenté. Les anses et les bords sont les seuls éléments manquants pour certains exemplaires. Par son bon état de conservation et la présence des cruches peintes, cette collection constitue un ensemble de référence pour les céramiques arvernes.

3.1. Les cruches peintes

Les quatre cruches peintes (pl. 31) possèdent la même pâte semi-fine orangée (GT 09.11). L'engobe blanc mat qui les recouvre, inégalement conservé, est rehaussé d'un décor ocre. Deux formes seulement sont répertoriées (tabl. 5.140). L'une est une cruche biconique à une anse, la rupture de panse étant marquée par une collerette (cruche 4-301, n^{os} 01 à 03). L'autre s'apparente davantage à une amphorette, voire à une bouteille, au vu de la panse globulaire et du col étroit pourvu de deux anses (bouteille 5-202, n^o 04). Les contenances des cruches s'échelonnent entre 3,1 et 5,2 litres (soit entre 5,8 et 9,6 setiers), celle de l'amphorette est de 3,3 litres (6,2 setiers).

Les décors se développent uniquement en partie haute du vase et correspondent à des motifs géométriques, végétaux et historiés (fig. 130). L'ornementation s'organise de la même façon sur l'ensemble des vases. Au-dessus de la collerette ou en partie médiane de la panse est tracée une frise de volutes réparties sur deux lignes (n^o 02) ou une frise de flots (n^o 04), ou des arcades espacées de petits points (n^{os} 01 et 03). L'épaule peut être occupé par des motifs végétaux, en l'occurrence des feuilles de fougères stylisées (cruche n^o 01) et des feuilles de lierre (vases n^{os} 02 et 04). Le vase n^o 03 est décoré d'un chrisme, plus précisément d'une croix monogrammatique, encadré par deux feuilles de lierre suspendues (fig. 131). Au lieu des habituels *alpha* et *omega*, ce sont deux *alphas* qui sont accrochés de part et d'autre de la barre transversale du *khi* (X) ; il s'agit de deux lettres capitales dont la traverse est brisée. Le décor des deux cruches aujourd'hui perdues était également à caractère religieux et consistait en des oiseaux affrontés et séparés d'une feuille de lierre, qui représentait probablement un calice ou une fontaine de vie (cf. chap. 2, 2.1.4 ; fig. 38). Enfin, la composition décorative des vases se termine au niveau du col qui est occupé par des triangles, la pointe en bas et comblés de points, auxquels sont suspendus les motifs végétaux et la croix monogrammatique de l'épaule. Le col de l'amphorette est quant à lui ceint de petits traits verticaux.

D'après le contexte de découverte, ces vases ont probablement servi au puisage. L'usure des collerettes des cruches biconiques, alors que le reste du vase est en relatif bon état, va également dans ce sens (fig. 132). Celles-ci présentent des traces de chocs, voire sont totalement émoussées, laissant penser qu'elles ont été heurtées et ont subi un frottement répété, vraisemblablement lorsqu'elles étaient descendues dans le puits. En revanche, les cassures des bords et des anses, qui sont les seules brisures observées sur les quatre récipients, présentent pour la plupart des arêtes vives et peuvent résulter soit de la chute des vases dans le fond de la structure, soit de leur manipulation lors de la fouille. D'autres apparaissent plus émoussées et pourraient donc être plus anciennes, comme celles de l'amphorette n^o 04. Toutefois, si la dernière utilisation des cruches semble être liée au puisage, elle ne semble pas être la fonction première. L'attention apportée au traitement de surface et à la décoration suggère en effet que ces vases étaient destinés à être vus et peut-être à figurer sur la table, en particulier ceux dont l'ouverture large rend aisé le versement d'un liquide (cruches 4-301). L'amphorette n^o 04 – dont le col étroit semble peu approprié pour recueillir de l'eau – évoquerait davantage une utilisation comme vase de conservation ou de transport de liquides. La nature de ces derniers pourrait d'ailleurs être indiquée par les motifs figurant sur les panses, comme cela est proposé pour les amphorettes peintes de la région Centre (Chambon, Cribellier, Fourré 2011 : 128).

Les symboles chrétiens qui figurent souvent sur les objets du quotidien (céramique, verre, lampe à huile pour ne citer que les plus fréquents) ne signifient pas que leur contexte de découverte relève d'une occupation à caractère religieux et n'atteste pas nécessairement un sentiment chrétien chez son possesseur (Young 1991 : 116 ; Guyon 2001 : 132 ; Nardi Combescure 2009 : 51). Dans la majorité

des cas, il ne semble être qu'une affaire de goût et de mode. Le christianisme qui imprègne de plus en plus la société s'accompagne de la diffusion de l'iconographie chrétienne sur de multiples supports. Le symbole religieux peut en ce cas constituer un marqueur culturel d'une population. Le fabricant se doit de répondre à l'attente des acheteurs et les motifs chrétiens se retrouvent ainsi sur les sigillées africaines, les sigillées d'Argonne ou encore les dérivées de sigillées paléochrétiennes et tendent, de ce fait, à se banaliser.

Au moins trois des six cruches peintes découvertes propriété Martignat possèdent ainsi une iconographie chrétienne (n^{os} 03, 12 et 13). La connotation religieuse du lierre figurant sur les vases n^{os} 02 et 04 ne peut être certifiée, bien que ce motif soit très couramment employé sur le mobilier liturgique et funéraire à la fin de l'Antiquité (tables d'autel, sarcophages, etc.). Cette présence somme toute marquée des symboles chrétiens pose la question du statut social de l'occupant des lieux. Malheureusement, l'absence de données relatives à l'environnement archéologique du puits ne permet pas d'établir s'il s'agit ou non d'un signe d'érudition.

3.2. Les pichets et les cruches en céramique commune grise

La céramique commune grise possède une pâte siliceuse blanchâtre contenant de nombreuses inclusions sableuses (GT 04.1). La surface grise, presque noire pour certains récipients, est généralement brute, mais des traces de lissage subsistent parfois.

Les vases se différencient au niveau de leur bord, du profil de leur panse et de leur taille (pl. 32). Tous ne sont pas pourvus de bec verseur. Celui-ci, lorsqu'il est présent, correspond à un bec pincé (pichet/cruche 4-601 : n^o 08 ; pichet/cruche 5-601 : n^o 09 et probablement n^o 06 ; pichet 5-602 : n^o 11). Les autres vases ont une encolure assez resserrée se terminant par une lèvre déversée (pichet/cruche 5-501, n^o 05) ou ourlée (cruche 5-502, n^o 07). Le col du pichet n^o 10 n'est pas assez conservé pour apprécier la présence ou non d'un élément verseur.

La plupart des panses sont globulaires, d'autres sont allongées (n^o 07) ou carénées (n^o 11). Des perforations sont en outre observées sur la panse des vases n^{os} 06 et 08 (fig. 133). Sur le vase n^o 06, le trou régulier d'environ 3 cm de diamètre, aux arêtes émoussées, pourrait être volontaire. Un trou à contour usé est également visible sur le vase n^o 08 ; il est toutefois de plus petite taille et de forme ovale. En l'état des données, ces perforations sont difficilement interprétables et leur caractère volontaire ne peut être assuré. Il est probable que certaines d'entre elles résultent du choc des récipients contre les parois du puits et qu'elles se soient ensuite progressivement émoussées au contact du niveau boueux dans lequel les vases ont été retrouvés.

La taille des vases varie entre 13,5 et 33 cm, entraînant de fortes différences dans les contenances qui s'échelonnent entre 0,8 et 6,8 litres (soit entre 1,5 et 12,6 setiers). Une approche fonctionnelle théorique conduirait à considérer les plus petits modules comme des pichets de table (n^{os} 10, 11, voire n^{os} 06 et 08) et les plus grands comme des cruches permettant de transporter l'eau (n^{os} 05, 07, 09). Certaines taches sombres visibles sur les panses sont probablement dues au séjour des vases dans le fond humide du puits. D'autres correspondent à des dépôts calcaires et pourraient être liées à une première utilisation comme bouilloire ou comme pichet à feu. Sur quatre vases en effet, les dépôts calcaires sont localisés à la base du récipient (fig. 133, n^o 07 ; le dépôt calcaire interne n'a cependant pas pu être observé) et des coups de flammes sont visibles sur la partie inférieure de la panse, à l'opposé de l'anse (n^{os} 05, 06 et 09). Il est ainsi vraisemblable que, à l'instar des vases peints, les pichets et cruches à pâte

grise aient été réutilisés pour le puisage, ce qui est une pratique couramment observée pour les vases usagés (Scrinzi 2012 : 189, fig. 130).

3.3. Datation des céramiques

Peu de comparaisons régionales existent pour cet ensemble. Les cruches biconiques peintes sont régulièrement découvertes en Auvergne, mais ces exemplaires, généralement fragmentaires, sont rarement contextualisés ou datés précisément. Les datations parfois proposées se situent au IV^e siècle (site du 2 rue Saint-Taurin/place Jean Rimbert à Lezoux), au V^e siècle (sur le site rural d'IKEA/Les Gravanches à Clermont-Ferrand), et entre le deuxième tiers du IV^e et le début du VI^e siècle (*villa* de Trémonteix à Clermont-Ferrand). Sur ce dernier site, une forme pouvant correspondre à une amphorette 5-202 a également été retrouvée, dans un contexte daté entre le milieu du IV^e siècle et la fin du V^e siècle (cf. annexe 1).

Des bouteilles et des amphorettes peintes sont également recensées en région Centre, mais leur profil n'est pas totalement semblable à l'exemplaire de Lezoux. Leur datation est placée entre le deuxième quart du III^e et le milieu du IV^e siècle, la première moitié du IV^e siècle étant la période où elles sont les plus fréquentes (Chambon, Cribellier, Fourré 2011 : 128). À Issoudun, un fragment peint est daté plus tardivement, à partir du dernier quart du IV^e et durant la première moitié du V^e siècle, période après laquelle elles semblent résiduelles (Wittmann 2007 : 226, 229).

Concernant la série des pichets/cruches en céramique commune grise, la bibliographie régionale ne livre pas d'indices chronologiques. Ces récipients sont également recensés dans les régions voisines et plus éloignées. La forme générique de la cruche à lèvres déversées (cruche 5-501 n° 05, pl. 32) est attestée entre le deuxième quart du V^e et la première moitié du VI^e siècle à Issoudun (Wittmann 2007 : 236) ainsi qu'en Seine-et-Marne (Lefèvre, Mahé 2004 : 111). Elle se retrouve durant la première moitié du VII^e siècle dans l'Eure (Adrian 2002 : 191). Les pichets/cruches à ouverture plus large et à bec verseur (forme 4-601, n° 08, pl. 32) sont datés du V^e et de la première moitié du VI^e siècle dans l'Eure également (Adrian 2002 : 201). En Île-de-France, des profils approchants existent entre la fin du V^e et le début du VI^e siècle, voire même jusqu'au VII^e siècle (Lefèvre, Mahé 2004 : 111 ; Mahé-Hourlier 2006 : 166).

L'ensemble de ces comparaisons livre ainsi une fourchette chronologique large, placée entre le IV^e et le VII^e siècle. Le niveau dans lequel les cruches peintes et des cruches grises ont été découvertes n'a semble-t-il livré aucune autre céramique, ce qui aurait, dans le cas contraire, éventuellement permis d'affiner la datation de cet assemblage. De la céramique gris bleuté lissée et probablement de la sigillée d'Argonne, datées des IV^e et V^e siècles, ont été retrouvées dans le comblement supérieur du puits, ce qui indiquerait que les cruches étudiées, issues du niveau inférieur, sont antérieures. Le positionnement stratigraphique de ces éléments reste cependant incertain, de même que la provenance de la terre rapportée, et ces derniers doivent donc être considérés avec prudence.

Face à ces approximations, l'iconographie religieuse des décors des cruches peintes apporte quelques précisions chronologiques et invite à exclure une datation trop précoce démarrant au IV^e siècle.

La croix monogrammatique est une représentation rare en Auvergne – contrairement au chrisme en forme de X¹¹² plus fréquemment attesté – et oblige à chercher des occurrences plus éloignées. À Rome, la croix monogrammatique se retrouve sur le mobilier funéraire à partir de la fin du IV^e jusqu'au milieu du V^e siècle (*DACL*, III-1 : col. 1505). Ce symbole se diffuse en Gaule et sur l'ensemble du pourtour méditerranéen¹¹³ à partir du V^e siècle et figure sur de multiples supports jusqu'au VII^e siècle. Il est visible sur certains sarcophages de la nécropole des Alyscamps à Arles, ainsi que sur une épitaphe dédiée à Paulus provenant de la crypte de l'ancienne église Saint-Arnoult à Metz et datée de la deuxième moitié du V^e siècle ou du VI^e siècle. La croix monogrammatique est également frappée sur des monnaies, notamment sur les siliques de Justin II de la fin du VI^e siècle (565-578). Sur les céramiques, elle apparaît sur les sigillées africaines à la fin du V^e siècle (Bonifay, Foy 2013 : 189) ; elle est observée sur les dérivées de sigillées paléochrétiennes bordelaises et marseillaises du V^e siècle (Soulas 1998 : 215, 248 ; Bonifay, Foy 2013 : 191).

La composition de la croix et des deux lettres suspendues à la barre horizontale est observée sur les inscriptions à partir de la deuxième moitié du V^e siècle en Espagne et au VI^e siècle en Gaule (*DACL*, I-1 : col.7-8). Enfin, la traverse brisée de l'*alpha* est un autre élément incitant à exclure le IV^e siècle de la fourchette chronologique. Ce type de représentation renaît dans l'écriture des monuments à partir du IV^e siècle (Cagnat 1914 : 11-12), mais il n'est pas observé avant le V^e siècle en Gaule : la plus ancienne occurrence trouvée dans la bibliographie, l'épitaphe de Martina à Trèves, est datée entre la fin du IV^e et le courant du V^e siècle (Favreau 1997 : 62, 79, 293). Les *ILA Arvernes*, le *RICG* d'Aquitaine Première et celui de la Viennoise du Nord ne mentionnent des A à traverse brisée que pour les V^e, VI^e et VII^e siècles ; on précisera toutefois, pour nuancer ce constat, que les inscriptions chrétiennes du IV^e siècle sont très rares en Gaule et restent ainsi peu connues (*ILA, Arvernes ; RICG, VIII ; RICG, XV ; Le Blant* 1892). Les oiseaux positionnés de part et d'autre d'un vase ou pris dans des rinceaux de lierre, composition peinte sur l'une des cruches lezoviennes perdues, constituent également un thème décorant les épitaphes du V^e siècle. Certaines d'entre elles présentent d'ailleurs des colombes piquetées, qui rappellent les plumes hérissées de l'un des oiseaux de la cruche n° 12 (fig. 38 ; *RICG, XV : 77*).

Les repères chronologiques livrés par la forme des pichets/cruches à pâte grise et par l'iconographie de la croix monogrammatique placent ainsi la datation de cet ensemble entre le V^e et le VII^e siècle. Une datation trop tardive apparaît cependant peu probable d'après les caractéristiques techniques des cruches grises et peintes, plus proches des productions du V^e, voire du VI^e siècle, que du siècle suivant. Les occurrences régionales disponibles pour les cruches peintes indiquent également une datation antérieure au début du VI^e siècle. À l'instar de P.-F. Fournier lorsqu'il publia la découverte de ce mobilier, on propose de dater cet ensemble du V^e siècle (Fournier, Hatt 1942 : 215).

¹¹² Le chrisme en forme de X est connu sur deux autres céramiques peintes découvertes à Lezoux, l'une sur le site de Taurin en 1971, l'autre sur le site de la ZAC de l'Enclos en 1986 (fig. 21). Cette figuration-ci semble plus précoce que celle de la croix monogrammatique : elle est par exemple visible dès le milieu du IV^e siècle sur les monnaies de Magnence (350-353). En Auvergne, elle orne le couvercle d'un sarcophage en marbre du V^e siècle exposé dans l'abbaye de Manglieu. Elle se retrouve également dans le Cantal, sur un sarcophage de type aquitain mis au jour à Arpajon-sur-Cère et daté entre la fin du V^e et le début du VI^e siècle (Sauget, Usse, Usse 1999 : 241).

¹¹³ Dans le pourtour méditerranéen, la croix monogrammatique orne notamment certaines mosaïques, par exemple celles du baptistère du V^e siècle de la chapelle de Jucundus à *Sufetula/Sbeitla* en Tunisie et du baptistère San Giovanni in Fonte à Naples du VI^e siècle. À Ravenne, elle est sculptée sur le sarcophage dit de l'archevêque Théodore dans la basilique Saint-Apollinaire-in-Classe, daté de 688.

3.4. Bilan de l'ensemble céramique de Lezoux/Martignat

Cet ensemble du V^e siècle de quatre cruches peintes et de sept autres à pâte grise reste unique en Auvergne en raison de son état de conservation et de la présence de décors chrétiens. Si la céramique peinte à engobe blanc et décor ocre est retrouvée de manière récurrente dans les niveaux de la fin de l'Antiquité, elle reste le plus souvent fragmentaire et en faibles quantités, de même que les cruches et les pichets en céramique commune grise assez rarement mis en évidence. On regrettera toutefois l'absence d'éléments permettant une meilleure datation, celle-ci reposant principalement sur la morphologie du chrisme ornant la cruche n° 03. Quant à l'emploi comme vase à puiser déduite du contexte de découverte, il n'est qu'une dernière utilisation probablement sans rapport avec la destination initiale des récipients, comme le montrent la variété des modules de fabrication de l'ensemble des cruches et la présence de motifs peints sophistiqués. Ces éléments indiquent davantage une fonction liée au transport et à la conservation pour l'amphorette, et dédiée au service de table pour les cruches biconiques ; le contenu devait probablement être un liquide spécifique, peut-être du vin, signifié par les motifs décoratifs.

4. Céramiques du site de hauteur de Piboulèdes à La Malène (Lozère), du VI^e au VII^e siècle

Le mobilier céramique de La Malène s'inscrit dans les faciès méridionaux et la classification employée pour l'identification des formes et des catégories céramiques est donc celle établie par le groupe de travail Cathma (Cathma 1997). De même, les pâtes céramiques de La Malène diffèrent de celles observées en Auvergne et il est apparu plus pertinent de les rassembler dans un répertoire séparé ; elles seront donc énoncées et présentées en amont de l'étude par ensembles céramiques.

L'étude porte sur huit ensembles qui totalisent 2412 fragments, soit 408 individus (tabl. 11). Les assemblages sélectionnés se répartissent sur toute la durée d'occupation du site : ils couvrent ainsi la période comprise entre le VI^e et la première moitié du VII^e siècle. Le matériel résiduel est faible, aucune occupation antérieure importante n'ayant été mise en évidence.

4.1. Les catégories céramiques supposées régionales

Céramique grise kaolinitique (Kaolinitique)

Cette catégorie rassemble la quasi totalité des céramiques étudiées. Proche de la catégorie 8 des céramiques languedociennes (Cathma 1993 : 132), elle est caractérisée par une pâte kaolinitique dure, à surface gris clair, gris bleuté ou noire, parfois craquelée pour les éléments gris bleuté et gris clair. Les inclusions, blanches ou noires, peuvent être rares mais sont le plus souvent bien présentes, voire abondantes. La tranche est gris blanchâtre, gris plus foncé et parfois rouge ou kaki. La surface est brute. La très grande majorité des céramiques est tournée mais quelques fragments attestent la pratique du modelage. Cette catégorie se subdivise ainsi en quatre sous-groupes :

- les pâtes fines ou semi-fines, gris clair ou gris bleuté et à surface parfois craquelée (*Kaol. 1*) ; celles-ci semblent également observées sur le site de La Madeleine II à Clermont-l'Hérault (VI^e-début

du VII^e siècle ; Pomarèdes, Rigoir, Sanchez 2008 : 33) ainsi qu'à Montpellier-le-Vieux (Boudartchouk 1999b : 114) ;

- les pâtes grossières contenant de nombreuses inclusions et dont la surface est grise, parfois bleutée et craquelée (*Kaol. 2*) ; elles sont également présentes aux Aouzérals, sur la commune de La Malène. Elles rappellent le groupe technique GT 04 d'Auvergne, caractérisé par une pâte kaolinitique grossière comportant de nombreuses inclusions sableuses, principalement attesté dans l'Allier ;

- les pâtes à tranche rouge ou kaki et dont la surface est généralement noire, également attestées aux Aouzérals (*Kaol. 3*) ; la phase de post-cuisson réductrice semble parfois réduite à un léger enfumage des surfaces ;

- les pâtes non tournées (*Kaol. 4*).

Si certaines de ces pâtes semblent également exister sur d'autres sites, la plupart pourraient correspondre à des productions régionales, voire locales.

Céramique sableuse sombre : la céramique de type Maubert (type Maubert)

Très peu attestée, cette catégorie possède une pâte grossière cuite en mode réducteur. Les inclusions de nature sableuse sont nombreuses, beaucoup sont des grains de quartz ; la pâte est grise à noire en surface. Cette catégorie peut être assimilée aux céramiques dites du Maubert, nommées ainsi d'après le lieu de production situé à La Brûlade du Maubert sur la commune de la Roque-Sainte-Marguerite en Aveyron (Martin, Commandré 2010 : 219). Cette céramique, caractérisée par une surface sombre à l'aspect peu soigné et par la présence de dégraissants de quartz et de calcite, est datée entre le V^e et le VII^e siècle (Bonifay, Raynaud 2007 : 123 ; Boudartchouk 1999b ; Boudartchouk, Llech 1993 : 166). Une récente datation 14C effectuée sur du charbon de bois issu d'un four de Maubert indique une fabrication aux environs de 540 (Martin, Commandré 2010 : 219).

Céramique sableuse à cuisson oxydante (Oxydante)

Les céramiques cuites en mode oxydant sont rares. Leur pâte est sableuse orangée ou brune, dénuée de traitement de surface. On distingue deux sous-groupes :

- les pâtes tendres, dont les quelques inclusions sont de petite taille (*Oxyd. 1*) ; elles semblent proches de la catégorie 10 des céramiques languedociennes mais, contrairement à cette dernière, aucun décor poli n'est observé (Cathma 1993 : 132) ;

- les pâtes dures, dont les inclusions rouges, blanches et grises sont nombreuses (*Oxyd. 2*) ; elles rappellent la catégorie 7 des céramiques languedociennes (*ibid.* : 132) ;

Céramique fine claire (Fine claire)

Quelques céramiques ont une pâte fine et dense, contenant peu d'inclusions. Elles s'inscrivent dans les traditions antiques (en effet, elles ne sont pas sans rappeler le groupe technique arverne GT 08) ; la question de sa résidualité se pose.

4.2. Étude des ensembles céramiques¹¹⁴ : critères de datation

Ensemble LMP-01 : niveaux d'occupation de la tour sommitale (US 1046, 1029, 1039, 1048 ; pl. 33)

Cet ensemble peu conséquent contient de nombreux fragments d'amphore africaine (tabl. 5.141) dont l'unique bord identifiable est de forme Keay 62A (n° 01). Celle-ci n'est pas attestée avant l'extrême fin du V^e siècle à Marseille puis est largement diffusée au VI^e siècle (Bonifay, Carre, Rigoir dir. 1998 : 115, 372). Des exemplaires ont été retrouvés dans la cargaison de l'épave 1 de la Palud à Port-Cros dans le Var, datée du milieu du VI^e siècle (*ibid.* : 339), mais aussi sur des sites côtiers tels que Saint-Blaise, durant le troisième quart du VI^e siècle (Bouches-du-Rhône ; Villedieu 1994 : 135). L'amphore Keay 62A perdue à la fin du VI^e siècle et durant la première moitié du VII^e siècle, mais les profils diffèrent alors de celui de l'ensemble LMP-01 (Bonifay, Pieri 1995 : 116 ; Bonifay, Carre, Rigoir dir. 1998 : 372).

La céramique grise kaolinique domine le reste de l'assemblage. Les pots et les coupes/jattes carénées sont majoritaires (respectivement huit et trois exemplaires ; tabl. 5.142). Les pots à lèvre triangulaire creusée en poulie, de type Cathma 6a, sont les mieux représentés (n°s 05 à 07). Proche de la forme A7d produite en céramique à pisolithes (Raynaud, Elie 2006 : 313-314) et de la forme A29 de la céramique kaolinique (Meffre, Raynaud 1993a : 492), ce type de profil est daté entre la seconde moitié du V^e et la fin du VI^e siècle, mais se retrouve également jusqu'au milieu du VII^e siècle (Raynaud 1990 : 238-239).

Quelques pots ont un bandeau plus épais et carré, marqué de moulures (n°s 10 et 11). Ils se rapprochent des profils Cathma 7b sans toutefois être aussi massifs que les exemplaires de la fin du VII^e et du VIII^e siècle (Cathma 1997 : 105-106). D'autres ont un profil nerveux que l'on pourrait qualifier d'intermédiaire entre les bords Cathma 6 et 7 (n°s 08 et 09). On note enfin la présence d'un pichet à lèvre déjetée et bec pincé (Cathma 2b).

Les coupes/jattes carénées, qui sont les seules formes ouvertes de l'ensemble, possèdent une petite lèvre oblique et une carène anguleuse (n°s 02 à 04). Elles sont fréquemment attestées durant le VI^e siècle en Rouergue, mais aussi dans les Bouches-du-Rhône à Saint-Blaise (variante de la forme B6) et dans les régions septentrionales, comme à Vanves dans les Hauts-de-Seine.

L'amphore Keay 62A et les pots à bord Cathma 6 associés à quelques formes ouvertes situent la chronologie de l'ensemble LMP-01 au VI^e siècle.

Ensemble LMP-02 : niveaux de démolition de la tour sommitale (US 1023, 1031, 1045 ; pl. 33)

La composition de cet ensemble est proche du précédent (tabl. 5.143). Un bord d'amphore africaine de type Keay 8B/Bonifay 38 est répertorié (n° 12). La pâte, orangée et contenant des inclusions blanches et noires, est partiellement recouverte d'un engobe blanc. Cette variante est caractérisée par une lèvre rabattue sur l'extérieur et par un col tronconique. La gorge qui creuse généralement l'extérieur du col est ici réduite à un simple ressaut peu prononcé. Cet exemplaire pourrait être une production tardive des ateliers du Sud de la Byzacène (hypothétiquement daté de la première moitié du VI^e siècle ; Bonifay 2004 : 31, 132). La forme Keay 8B est recensée à Marseille durant le VI^e siècle. Un exemplaire

¹¹⁴ On renverra au corpus de comparaisons pour les références bibliographiques non mentionnées (annexe 1).

semblable à celui de La Malène, mais dont la forme est dite indéterminée, y est également répertorié à la fin du VI^e et au début du VII^e siècle (Bonifay, Carre, Rigoir dir. 1998 : 118). Sa surface est « constellée de cavités, résultant d'une mauvaise cuisson », particularité également observée sur l'exemplaire de La Malène (*ibid.* : 119).

Les trois récipients à pâte grise kaolinitique sont des pots à lèvre Cathma 6 et Cathma 6-7, principalement datés du VI^e siècle (tabl. 5.144). L'un d'eux possède un bord en bandeau rectangulaire à gorge interne proche du type Cathma 6b. Il peut être rapproché de la forme KAOL A25, notamment produit à Bollène dans le Vaucluse au VI^e siècle (n° 13 ; Meffre, Raynaud 1993a : 491).

D'après ces quelques éléments, l'ensemble LMP-02 peut être daté entre le VI^e et le début du VII^e siècle. La présence de l'amphore Keay 8B tend à restreindre cet écart à la période comprise entre le milieu du VI^e et le début du VII^e siècle, mais l'isolement de l'exemplaire tardif de Marseille avec lequel le bord de La Malène a été comparé invite à la prudence et à conserver l'ensemble du VI^e siècle dans la fourchette chronologique.

Ensemble LMP-03 : nouvelle occupation de la tour sommitale (US 1020, 1022, 1026, 1037, 1043 ; pl. 34)

La céramique grise kaolinitique domine l'ensemble (tabl. 5.145 et tabl. 5.146). Elle côtoie des fragments d'importations africaines et de céramique à pâte sableuse cuite en mode oxydant.

Le répertoire est composé d'une majorité de pots à lèvre Cathma 6 (21 récipients). La plupart ont une lèvre triangulaire ou en poulie (Cathma 6a, n^{os} 19 à 26). Certains ont un bord en bandeau rectangulaire, parfois déversé (Cathma 6b, n^{os} 27 à 29). D'autres enfin possèdent une lèvre biseautée ou en amande (Cathma 6d, n^{os} 25, 30, 31). Tous appartiennent principalement au VI^e siècle, la variante à lèvre biseautée étant également recensée plus tardivement entre la seconde moitié du VI^e et le milieu du VII^e siècle au moins (Cathma 1993 : fig. 51, 177 ; 1997 : 107).

Les pots à bord Cathma 6 sont associés à des pots à lèvre carrée, parfois creusée en poulie, de type Cathma 7a (n° 32) et 7b (n° 33). Ces profils élargissent la chronologie de l'ensemble en direction du VII^e siècle (Cathma 1993 : 138 ; 1997 : 107). On dénombre également des pots ou cruches à lèvre déjetée (Cathma 2b, n° 18). Enfin, les quatre formes ouvertes répertoriées sont deux coupes et deux coupes/jattes carénées (n^{os} 15 à 17). Quant aux fonds, la plupart sont plats, mais quelques-uns amorcent un bombement (on les nommera lenticulaires), ce type de profil s'affirmant en Languedoc dans le courant du VII^e siècle et en Provence au siècle suivant (Cathma 1993 : 223 ; Pelletier 1997 : 115).

La datation de l'ensemble LMP-03 couvre les VI^e et VII^e siècles. La prédominance des lèvres Cathma 6a et la petitesse des profils Cathma 7 incitent cependant à recentrer la chronologie sur la période du VI^e et du début du VII^e siècle.

Ensemble LMP-04 : niveaux d'abandon de la tour sommitale (US 1027, 1030 et 1044 ; pl. 34)

L'assemblage LMP-04 se compose d'importations africaines et de céramique kaolinitique (tabl. 5.147). Les premières correspondent de nouveau à une amphore Keay 8B/Bonifay 38 (n° 34) et à une amphore Keay 62A (n° 35). La Keay 8B, proche de l'exemplaire n° 12 de l'ensemble LMP-02, est attestée à Marseille durant le VI^e siècle, voire au début du siècle suivant (Bonifay, Carre, Rigoir dir.

1998 : 118). La Keay 62A, dont la partie convexe du col s'apparente davantage à un épais bourrelet, est également répertoriée à Marseille ainsi qu'à Saint-Blaise durant les trois premiers quarts du VI^e siècle.

Les trois formes en céramique grise kaolinitique sont deux pots à bord Cathma 6, l'un à lèvre triangulaire (Cathma 6a, n° 36), l'autre à lèvre biseautée (Cathma 6d, n° 37), et une coupe à lèvre arrondie (tabl. 5.148). Tous trois s'inscrivent dans les répertoires de la fin de l'Antiquité et peuvent être attribués au VI^e siècle.

La chronologie de l'ensemble LMP-04 est ainsi comprise entre le VI^e et le début du VII^e siècle.

Ensemble LMP-05 : remblais-dépotoirs du quartier oriental (US 3057/3058 ; pl. 35 et 36)

Les éléments formels sont peu nombreux en regard du nombre de restes ; ils sont toutefois bien conservés et quelques vases complets sont dénombrés. Des recollages ont été possibles avec les céramiques de la couche immédiatement supérieure (ensemble LMP-06). L'assemblage LMP-05 est marqué par la présence de céramiques fines, à savoir un fragment de sigillée sud-gauloise résiduelle et trois récipients en dérivée de sigillée paléochrétienne, jusqu'alors absente des ensembles. La production grise kaolinitique, caractérisée par un nombre important de formes ouvertes, reste prédominante tandis que la céramique sableuse à cuisson oxydante livre pour la première fois deux bords (tabl. 5.149 et tabl. 5.150).

La dérivée de sigillée paléochrétienne correspond à deux couvercles. Le premier, de petit diamètre et de forme DSP 31, se rapporte aux V^e et VI^e siècles (n° 38). Le second, de profil DSP 45, appartient surtout au V^e siècle d'après la typologie courante (n° 39 ; Raynaud 1993a : 415, 417).

Le répertoire de la céramique grise kaolinitique s'inscrit dans les habitudes antiques avec une proportion de formes ouvertes proche de celle des récipients fermés (respectivement 19 et 23 récipients). Les premières sont des coupes, des coupes/jattes carénées et des marmites. La plupart des coupes hémisphériques et carénées possèdent une lèvre à replat supérieur et un col cylindrique (n^{os} 57, 59 à 67). Ces formes existent également en céramique de type Maubert et leur datation est fréquemment limitée au VI^e siècle (Boudartchouk, Llech 1993 : 161 ; Boudartchouk 1999b : 112). Elles se distinguent en revanche des profils du bas-Languedoc oriental, caractérisés par des formes plus arrondies et des lèvres déversées en amande héritées du répertoire des céramiques à pisolithes réductrices et notamment illustrées par l'ensemble de Vénéjan/Lombren dans le Gard (Cathma 1993 : 118 et *sg*). Les marmites (ou mortiers) possèdent des collerettes horizontales ou remontantes (n^{os} 68, 69). D'après les comparaisons établies avec les exemplaires du Maubert, de Saint-Blaise et les céramiques lyonnaises, ce type de récipient existe au VI^e siècle et durant la première moitié du VII^e siècle (Boudartchouk 1999b ; Pelletier, Vallauri 1994 : 173, 175-176 ; Gisclon 2001 : 385).

Contrairement aux formes ouvertes, les formes fermées s'inscrivent dans les répertoires du bas-Languedoc, comme on a pu le remarquer pour les ensembles précédents. Elles sont dominées par les pots, principalement répartis entre les lèvres triangulaires et en poulie (Cathma 6a ; n^{os} 43 à 49), et les lèvres rectangulaires et moulurées (Cathma 7b ; n^{os} 53 à 56). Celles-ci sont attestées au VII^e siècle en Languedoc, mais leur profil est alors plus massif (par exemple à Lunel/Dassargues, comme l'exemplaire n° 55 ; Garnier *et al.* 1995 : 14, n^{os} 19, 20). Ces deux types de profils se retrouvent en céramique sableuse à cuisson oxydante (n^{os} 72 et 73). D'autres lèvres sont des profils intermédiaires Cathma 6-7 (n^{os} 50 à 52). Les récipients à encolure et lèvre évasée correspondent pour les uns à des pichets ou cruches (lèvre Cathma 2b, n° 40), pour les autres à des pots à cuire ou de conditionnement (lèvre Cathma 2b, n° 41, et

5b, n° 42) ; les exemplaires n°s 40 et 42 sont également recensés à Lombren pour le VI^e siècle (Cathma 1993 : 118, n°s 43 et 67).

Deux couvercles sont répertoriés (n°s 70, 71). Leur profil est proche de la forme KAOL E9 du V^e siècle (Meffre, Raynaud 1993a : 489), connue à Lombren mais à pied plein (Cathma 1993 : 119, n° 51).

La plupart des formes ouvertes ainsi que les pots à lèvre Cathma 6a se rapportent au VI^e siècle. Néanmoins, la marmite à collerette remontante ainsi que les pots à petite lèvre Cathma 7b avancent la chronologie en direction du VII^e siècle. Le mobilier céramique est de plus associé à une épingle à cheveux ou de voilage en alliage cuivreux, dont une extrémité est terminée en spatule (pl. 36). La présence d'un renflement polyédrique incisé au niveau du tiers supérieur de la tige n'est pas antérieure au milieu du VI^e siècle d'après la typo-chronologie de P. Périn (Périn 1980 : 215). Ce type d'épingle est notamment attesté dans la nécropole des Horts à Lunel-Viel durant la seconde moitié du VI^e siècle (Raynaud 2010 : 329-330). Dans les ensembles funéraires septentrionaux, il se retrouve jusqu'au début du VII^e siècle, date après laquelle les exemplaires sont de plus grandes dimensions¹¹⁵ (Legoux, Périn, Vallet 2004 : 39). D'après la présence conjointe de cette épingle et des petites lèvres Cathma 7b, on placera la datation de l'ensemble LMP-05 entre la seconde moitié du VI^e siècle, voire la fin de cette période, et le début du VII^e siècle.

Ensemble LMP-06 : niveau de travail du quartier oriental (US 3036 ; pl. 37)

Rappelons que des recollages ont été possibles avec les céramiques de l'ensemble précédent. La céramique grise kaolinique domine les autres productions qui ne sont qu'anecdotiques et représentées par des fragments non identifiables (sigillée sud-gauloise, dérivée de sigillée paléochrétienne et amphore africaine ; tabl. 5.151 et tabl. 5.152).

Le répertoire de la céramique grise kaolinique est ici encore réparti équitablement entre les vases fermés et les récipients ouverts. Parmi les premiers, uniquement des pots, on retrouve les lèvres Cathma 6a (n° 74) et Cathma 6-7 (n° 75), dominées par les profils rectangulaires Cathma 7a et 7b (n°s 76 à 79). Les coupes sont prépondérantes parmi les formes ouvertes et possèdent le même profil à lèvre arrondie ou à replat supérieur (n° 82) que les coupes/jattes carénées (n°s 83, 84) ; celles-ci sont proches des profils tardo-antiques. D'autres bords semblent correspondre à des assiettes ou à des plats d'après l'évasement du profil n° 81 et la faible profondeur du récipient n° 80 (types arvernes 1-102 et 1-203). Ce dernier, caréné, peut d'ailleurs être rapproché du plat de type C1 de la céramique à pisolithes, dont une variante découverte au Roc de Pampelune et proche de l'exemplaire de La Malène est datée entre le dernier tiers du V^e et le premier tiers du VI^e siècle. Ailleurs, la chronologie de ce profil est plus tardive ; en région Centre par exemple, ce type de plat est daté de la première moitié du VII^e siècle (site des Fondettes en Indre-et-Loire¹¹⁶).

Enfin, trois couvercles à lèvre arrondie (type KAOL E9) et un fragment à décor ondé sont également répertoriés. Bien que le décor à ligne sinusoïdale soit attesté à partir du milieu du V^e siècle sur la céramique à pisolithes, on considère généralement qu'en Languedoc il apparaît à partir de la seconde moitié du VI^e siècle (Cathma 1993 : 123). La même chronologie est observée dans le reste de

¹¹⁵ L'épingle de La Malène mesure 13,9 cm de longueur pour 2,5 mm de diamètre ; elle est légèrement pliée en son centre.

¹¹⁶ Notice en ligne, É. Jaffrot, site internet Iceramm : http://iceramm.univ-tours.fr/pdf_notice.php?notice=95. Variante de la forme coupe 6-1.

la Gaule méridionale ainsi qu'en Gaule centrale où le décor ondé est daté entre la seconde moitié du VI^e et la fin du VII^e siècle.

Le répertoire de l'ensemble LMP-06 apparaît proche de celui de l'assemblage précédent, la principale différence étant la part plus importante de pots à lèvre Cathma 7. On placera ainsi la datation de l'ensemble entre la seconde moitié du VI^e et la première moitié du VII^e siècle.

Ensemble LMP-07 : dépotoir de la Traverse (US 1547, 1560, 1561 et 1565 ; pl. 38 à 41)

Cet assemblage est caractérisé par la présence d'une importation orientale et d'un vase du type Maubert et par la forte proportion des formes ouvertes (tabl. 5.153 et tabl. 5.154).

L'amphore orientale correspond au type LRA 4B importé de Gaza et daté entre 490 et 650 dans les typologies courantes (n° 85 ; Raynaud 1993g : 72). L'exemplaire de La Malène pourrait s'apparenter à la variante B2¹¹⁷, uniquement attestée entre la seconde moitié du VI^e et le VII^e siècle (Pieri 1998 : 101-102). À Marseille, celle-ci est fréquente entre la fin du VI^e et la première moitié du VII^e siècle, voire le premier quart de ce siècle, date après laquelle on observe une baisse massive des arrivages de ce type de conteneur (Bonifay, Carre, Rigoir dir. 1998 : 372 ; Bien 2007 : 263).

La céramique grise kaolinique est encore une fois prédominante, avec 94 % des récipients (tabl. 5.153). Le répertoire, peu diversifié, se compose d'une part importante de formes ouvertes (42 % des récipients). La plupart sont des coupes/jattes carénées (21 exemplaires), certaines étant encore pourvues d'une collerette médiane héritée de la fin de l'Antiquité (n°s 152 à 163). Les coupes sont ensuite les plus nombreuses (15 exemplaires ; n°s 146 à 151). La variante à lèvre ourlée (n° 150) et la coupelle à pied annulaire (n° 148) témoignent elles aussi de la prégnance encore forte des profils tardo-antiques. Quelques assiettes ou plats sont également dénombrés. Une assiette carénée, ceinte d'un double cordon et décorée de lignes ondules est proche de la forme PISO C1 (n° 145).

Les pots à bandeau rectangulaire mouluré ou en poulie sont désormais majoritaires au sein des formes fermées (Cathma 7b : 24 exemplaires ; n°s 115 à 132) ; ils ouvrent la datation de l'assemblage au VII^e siècle. Un pot à lèvre Cathma 6d est aussi recensé (n° 105) ; un tel exemplaire est attesté à Marseille durant le troisième quart du VII^e siècle (Bien 2007 : 270). Aux pots à lèvre Cathma 6a (n°s 86 à 104) et Cathma 6-7 (n°s 106 à 111), toujours bien présents, sont associés quelques récipients à lèvre déversée (Cathma 2b : n°s 133 à 137) ; l'exemplaire n° 133 pourvu d'un bec tubulaire est proche d'un pot découvert à Lombren, lui-même comparé à des récipients de Marseille datés à partir du milieu du VI^e siècle (Cathma 1993 : 121, n° 97). Deux autres sont de probables pichets ou cruches (Cathma 5b : 138, 139), de même que le fragment à double carène n° 140, proche d'un exemplaire de Lombren (*ibid.* : 120, n° 65). Enfin, deux fonds lenticulaires sont répertoriés, mais ils ne sont rattachés à aucune forme précise (n° 265).

Le récipient en céramique de type Maubert est la seule forme de cette production recensée sur le site. De grande dimension, il s'agit d'une grande jatte ou bassin à paroi épaisse, à lèvre plate décorée d'une ligne ondule (n° 164). Cette forme ne figure pas dans le répertoire connu du Maubert ni même dans celui des autres productions communes.

La forte proportion des formes ouvertes, encore empreintes des traditions antiques, et la présence des pots à lèvre Cathma 6a vont dans le sens d'une datation centrée sur le VI^e siècle. L'amphore orientale

¹¹⁷ Information orale : Dominique Pieri, que je remercie.

LRA 4B2 associée aux nombreux pots à lèvre Cathma 7b avance cependant la chronologie au VII^e siècle, datation également évoquée par les quelques fonds lenticulaires. On datera ainsi l'assemblage LMP-07 au VII^e siècle, avec une préférence pour la première moitié de la période.

Ensemble LMP-08 : dépotoir de la Traverse (US 1534, 1535, 1537, 1538, 1544, 1545 et 1546 ; pl. 42 à 46)

Cet ensemble est très proche du précédent : la céramique grise kaolinitique est toujours prépondérante avec 98 % des individus, quelques fragments d'importation africaine et orientale sont recensés ainsi que trois tessons de type Maubert et un fond à pâte oxydante (tabl. 5.155 et tabl. 5.156).

Les pots sont toujours prépondérants et dominés par les types Cathma 7b (n^{os} 201 à 224), ce qui place la chronologie durant le VII^e siècle. Le récipient n^o 187, globulaire, à col court et à lèvre en bourrelet de type Cathma 6b rappelle un récipient de Dassargues en céramique kaolinitique et daté du VII^e siècle (Garnier *et al.* 1995 : 14, n^o 25). Plus discret, le bord en bandeau épais, haut et déversé de type Cathma 7-8 se rapporte aussi à une datation tardive : il est proche des profils massifs de la seconde moitié du VII^e et du VIII^e siècle (n^o 225 ; Cathma 1993 : 162, 173 ; 1997 : 107). Les autres bords sont des lèvres déjetées, semblables à certains profils de pichets à bec pincé (pichet à bord Cathma 2b : n^o 166 ; pots à lèvre Cathma 2b : n^{os} 167 à 170 et Cathma 5b : n^o 171). Les fonds lenticulaires, au nombre de 15 exemplaires soit 20 % des fonds, s'intègrent à la même chronologie tardive que les pots (n^o 227) : ils apparaissent dans le courant du VII^e siècle en Provence et dans le dernier tiers de ce siècle en Languedoc (Cathma 1997 : 107 ; Pelletier 1997 : 115).

Les profils à bord Cathma 6a du VI^e siècle sont quand même encore attestés, mais sont désormais beaucoup plus minces (12 % des vases, n^{os} 175 à 185). Ils sont associés aux formes ouvertes, nombreuses (44 % du répertoire) et toujours empreintes des habitudes antiques. La coexistence de formes carénées aux contours « arrondis » antiquisants (lèvre ronde, carène marquée d'un bourrelet ou d'une fine collerette : par exemple n^{os} 243 à 148) avec des vases plus anguleux, parfois biconiques (n^o 259), dont l'épaisseur de la paroi peut être très irrégulière (tels que n^{os} 252, 254 à 257), témoignerait toutefois d'un répertoire de transition. Ce nouveau vaisselier est aussi illustré par l'imposante marmite à double tenon et bec verseur, ceinte de multiples cordons et décorée de motifs ondés (n^o 264), mais aussi par un pot doté « d'oreilles percées », également attesté sur la ferme voisine des Aouzérals, occupée plus tardivement entre le VII^e et le X^e siècle (Breichner 2009 : 265).

L'ensemble LMP-08 prend ainsi place entre le VI^e et le VII^e siècle. Les nombreux bords de type Cathma 7b restreignent cette fourchette chronologique au seul VII^e siècle. La découverte, dans le comblement du canal situé à proximité immédiate de la Traverse et contemporain du remplissage de cette dernière, d'un *triens* en or frappé sous Sigebert III (630-656) situe le *terminus post quem* du contexte au deuxième quart du VII^e siècle.

4.3. Horizons céramologiques de La Malène

Deux horizons céramologiques ressortent de la datation des ensembles. Le premier est illustré par le mobilier de la tour sommitale et du dépotoir du quartier oriental et concerne le VI^e siècle et le début du siècle suivant ; le second correspond aux dépotoirs de la Traverse et se rapporte à la première moitié

du VII^e siècle (tabl. 26). L'ensemble LMP-06, daté entre la seconde moitié du VI^e et le milieu du siècle suivant, se trouve à cheval sur ces deux périodes et n'a donc pas été intégré.

Rappelons que l'étude porte sur 24 % du mobilier mis au jour sur le site et que l'évolution observée durant les deux périodes doit de ce fait être considérée comme un premier aperçu du faciès du site.

4.3.1. Le VI^e et début du VII^e siècle : horizon céramologique LMP H1

Le premier horizon céramologique est marqué par la présence d'importations africaines et de la dérivée de sigillée paléochrétienne (tabl. 5.157 et tabl. 5.158). Le reste du mobilier est dominé par la céramique grise kaolinitique qui constitue 89 % des individus, tandis que les éléments à pâte sableuse oxydante sont rares (3 % des individus). Les quelques fragments de céramique fine sont quant à eux résiduels (sigillée sud-gauloise, céramique à revêtement argileux et céramique fine claire : moins de 3 % du total des individus).

Amphores africaines (fig. 134)

Les importations africaines correspondent à deux Keay 8B/Bonifay 38 (n^{os} 12, 34) et deux Keay 62A (n^{os} 01 et 35 ; tabl. 5.159). Elles appartiennent à la phase de reprise des importations venues d'Afrique observée à Marseille à partir du VI^e siècle (Bonifay, Raynaud 2007 : 101). Les amphores Keay 62A y sont attestées jusqu'au début du VII^e siècle, les bords des exemplaires plus tardifs se distinguant de ceux de La Malène (Bonifay, Pieri 1995 : 116 ; Bonifay, Carre, Rigoir dir. 1998 : 372). Le conteneur Keay 8B est diffusé en petite quantité en Gaule méridionale ; une amphore de même profil que l'exemplaire n^o 12 est toutefois connue à Marseille entre la fin du VI^e et le début du VII^e siècle (Bonifay, Carre, Rigoir dir. 1998 : 118, 119).

Dérivée de sigillée paléochrétienne (fig. 134)

Cette catégorie n'est représentée que par deux couvercles, de formes DSP 31 (n^o 38) et DSP 45 (n^o 39 ; tabl. 5.159). Ces derniers ne sont pas décorés, l'engobe n'est pas conservé et la pâte, grise et calcaire, ne contient que peu de dégraissants. Ces particularités rappellent celles des productions provençales. Dans les typologies courantes, ces deux types de couvercles sont datés des V^e et VI^e siècles, la forme DSP 45 étant même limitée au V^e siècle (Raynaud 1993a : 415, 417). À La Malène, cette datation précoce doit cependant être nuancée considérant l'association des deux couvercles avec du mobilier des VI^e et VII^e siècles. De plus, l'absence d'engobe, la pâte grise et la rareté des décors sont des caractéristiques également observées sur les dérivées de sigillées paléochrétiennes retrouvées à Rodez dans des contextes des VI^e et VII^e siècles (Boudartchouk, Llech 1993 : 158).

Céramique grise kaolinitique (fig. 134 et fig. 135)

Cette catégorie rassemble 92 % des récipients. Les trois quarts d'entre eux correspondent à des pâtes semi-fines blanchâtres, dont la surface est parfois craquelée et bleutée, mais le plus souvent grise ou sombre (pâte Kaol. 1). Le quart restant possède une pâte semi-fine à cœur rouge ou kaki (pâte Kaol. 3 ; tabl. 5.159).

Cette production de bonne qualité est composée d'une majorité de formes fermées (70 % des récipients), essentiellement des pots (66 individus) et une cruche ou pichet (tabl. 27 et tabl. 5.159). Concernant les pots, la lèvres Cathma 6a est le type dominant (23 exemplaires ; fig. 134). Très fréquente

en Languedoc comme en Provence, elle est proche des types A7d de la céramique à pisolithes, A29 de la céramique kaolinitique et A4 de la céramique grise provençale. Elle appartient principalement au VI^e siècle, mais se rencontre dès la seconde moitié du V^e jusqu'au milieu du VII^e siècle (Raynaud, Elie 2006 : 313-314 ; Raynaud 1993a : 492 ; Pelletier, Vallauri 1994 : 166-167). Elle est associée aux pots à lèvre Cathma 7b, également bien représentés avec 12 exemplaires, et dont l'émergence est illustrée par les individus de l'ensemble LMP-05, qui se place à la fin de l'horizon céramologique 1 (fig. 135). Ces derniers sont caractérisés par une lèvre relativement petite au regard des bords massifs attestés à partir du VII^e siècle à Loupian (Saint-Cécile ; Cathma 1993 : 173, 174), à Lunel (Dassargues ; *ibid.* : 176-177) ainsi qu'au Pouget (Cassaux ; *ibid.* 187, 188).

Ces deux profils principaux côtoient une série de formes secondaires (tabl. 27 et tabl. 5.159). Certaines appartiennent au VI^e siècle, notamment les pots à bord en bandeau rectangulaire déversé de type Cathma 6b (fig. 134 ; Meffre, Raynaud 1993a : 491) ou à lèvre biseauté ou en amande de type Cathma 6d (fig. 135 ; Cathma 1993 : 160-263 ; Cathma 1997 : 107). D'autres en revanche témoignent d'un répertoire de transition et annoncent les formes du VII^e siècle. C'est le cas des lèvres à profil nerveux à la frontière entre les types 6 et 7 et des profils Cathma 7a (fig. 135). Quelques pots à lèvre Cathma 2b à lèvre déjetée complètent le répertoire (fig. 134). Certains correspondraient davantage à des pichets ou à des cruches d'après leur encolure resserrée (n° 40). Enfin, les variantes sans col à lèvre Cathma 5b sont proches des pots A1 de la céramique grise provençale recensés au VI^e siècle à Saint-Blaise par exemple (fig. 134 ; Pelletier, Vallauri 1994 : 164, 165).

Bien que minoritaires, les formes ouvertes tiennent quand même une place non négligeable au sein du répertoire (28 % des récipients ; tabl. 27 et tabl. 5.159). Les coupes/jattes carénées et les coupes hémisphériques (fig. 135) sont les plus nombreuses et sont issues des répertoires antiques, bien que certains profils anguleux tendent à s'en détacher. Elles sont attestées au VI^e siècle sur les sites voisins aveyronnais, notamment en céramique du Maubert (Boudartchouk, Llech 1993 : 161 ; Boudartchouk 1999b : 112), ainsi qu'en Languedoc et en Provence (variante B6 de Saint-Blaise ; Cathma 1997 : 107 ; Pelletier, Vallauri 1994 : 174). Les deux marmites dénombrées possèdent une collerette remontante ou horizontale qui devait faciliter le maintien d'un couvercle (fig. 135). Ce type de récipient existe en céramique du Maubert dans les ensembles du Rouergue (Boudartchouk 1999b). Il est également répertorié à Saint-Blaise ainsi qu'à Lyon durant le VI^e et la première moitié du VII^e siècle (Pelletier, Vallauri 1994 : 173, 175-176 ; Gisclon 2001 : 385).

Les couvercles, au nombre de deux, sont bombés. L'un d'eux, complet, est caractérisé par un bouton de préhension épais percé en son centre avant cuisson (KAOL E9, n° 70, fig. 134). Un tel couvercle, mais non perforé, est également répertorié sur le site languedocien de Lombren au début du VI^e siècle (Cathma 1993 : 119, 122). Enfin, 10 % des fonds sont lenticulaires, les autres sont plats.

Céramique sableuse à cuisson oxydante

Représentant 3 % des individus, cette catégorie est anecdotique (tabl. 5.157 et tabl. 5.158). Les deux récipients correspondent à des pots à lèvre Cathma 6a et 7b, également répertoriés en céramique grise kaolinitique (fig. 135).

Datation de l'horizon céramologique LMP H1

Les indices chronologiques livrés par les importations africaines et par la dérivée de sigillée paléochrétienne convergent vers le VI^e siècle. Les pots à lèvre Cathma 6, et en particulier la variante 6a,

sont prépondérants et sont associés aux coupes/jattes carénées marquées par les anciens profils antiques. Les pots à lèvre Cathma 7b, qui appartiennent généralement à une chronologie plus tardive, sont ici caractérisés par un profil peu massif, parfois difficile à distinguer du type 6 (lèvres Cathma 6-7). Notons que les fonds lenticulaires, bien que discrets, sont déjà présents. Ce faciès est ainsi proche de celui observé à Lombren, à Masmolène (secteur Mas 2) et à Aniane pour la même période (Cathma 1993 : 23, 24, 118 *sg.*, 160-263). Il est également semblable à celui des sites reconnus en Aveyron et datés des VI^e et VII^e siècles. Il se distingue en revanche des ensembles antérieurs datés des V^e et première moitié du VI^e siècle de la Granède et desquels les prototypes Cathma 7 sont absents (Scrinzi 2011, 2012).

La datation de ce premier horizon est également renseignée par l'épingle à cheveux ou de voilage en alliage cuivreux associée à l'ensemble LMP-05. Celle-ci, on l'a vu, est attestée dans la seconde moitié du VI^e siècle dans les ensembles funéraires méridionaux et jusqu'au début du VII^e siècle dans les ensembles funéraires septentrionaux (Raynaud 2010 : 329-330 ; Legoux, Périn, Vallet 2004 : 39).

4.3.2. Première moitié du VII^e siècle : horizon céramologique LMP H2

La céramique grise kaolinitique reste la catégorie prédominante de l'horizon 2. La production de type Maubert est recensée, mais très discrètement, tandis que la dérivée de sigillée paléochrétienne et les importations africaines sont désormais absentes ou rarissimes (tabl. 5.157 et tabl. 5.158). Si pour les céramiques estampées cette absence se vérifie également au sein des autres niveaux tardifs de La Malène, où elles ne correspondent qu'à quelques fragments de panse non identifiables, celle des amphores africaines ne semble pas significative. Un bord de conteneur Keay 61A/D du VII^e siècle a en effet été retrouvé dans le dépotoir du canal, qui servait à alimenter la citerne en eau et dont le comblement est contemporain du dépotoir de la Traverse (ensembles LMP-07 et LMP-08). On note également la présence d'une amphore orientale. Enfin, deux éléments sont résiduels : un fragment de sigillée sud-gauloise et un de céramique fine claire (tabl. 5.157 et tabl. 5.158).

Amphore orientale (fig. 136)

L'amphore orientale est une LRA 4B, voire LRA 4B2¹¹⁸, originaire de Gaza (n° 85 ; Pieri 1998 : 102). Le type LRA 4B est daté entre 490 et 650 et la variante B2 entre la seconde moitié du VI^e et le VII^e siècle (Pieri 1998 : 101-102). Elle est légèrement plus tardive à Marseille où elle est fréquente entre la fin du VI^e et la première moitié du VII^e siècle, voire le premier quart de ce siècle, date après laquelle elle est plus rare (Bonifay, Carre, Rigoir dir. 1998 : 372 ; Bien 2007 : 263).

Céramique grise kaolinitique (fig. 136 à 139)

Cette catégorie constitue 98 % des individus (tabl. 5.157 et tabl. 5.158). Aux pâtes déjà observées durant l'horizon 1, s'ajoute une production plus grossière marquée par des éléments quartzueux de taille importante (pâte Kaol. 2), ainsi qu'une fabrication non tournée représentée par une poignée de fragments seulement (pâte Kaol. 4 ; tabl. 5.160). Le répertoire est toujours composé d'une majorité de formes fermées, mais les récipients ouverts tiennent une place plus importante que précédemment, avec 43 % du vaisselier (tabl. 27), probablement plus en raison de la nature du contexte de découverte lié au bâtiment résidentiel sommital que du fait de la chronologie.

¹¹⁸ Information orale : Dominique Pieri, que je remercie.

Les formes fermées sont toujours composées de pots et de quelques pichets/cruches (tabl. 5.160). Le principal changement est la place désormais dominante des pots à lèvre Cathma 7b par rapport au type Cathma 6a, bien que ce dernier reste bien présent (respectivement 22 % et 12 % des individus ; tabl. 27). Cette association de formes témoigne d'un vaisselier de transition entre le répertoire du VI^e et celui du VII^e siècle. Toujours peu massif, le profil Cathma 7b correspond à des bandeaux moulurés ou quadrangulaires creusés en poulie (fig. 137). Ils sont associés à des bandeaux de type Cathma 7a, plus marginaux, ainsi qu'à une série de profils intermédiaires Cathma 6-7 et Cathma 7-8. Ce dernier, en un exemplaire, est marqué par un bandeau épais, déversé et creusé en poulie ; il annonce les profils massifs de la seconde moitié du VII^e et du VIII^e siècle (Cathma 1993 : 162, 173 ; 1997 : 107). Un pot à oreilles est recensé et appartient également à une datation tardive si on le compare à l'exemplaire attesté aux Aouzérals entre le VII^e et le X^e siècle (Breichner 2009 : 265). Les autres profils sont plus marginaux. Ils correspondent aux pots et pichets à lèvre déversée de type Cathma 2b et 5b (fig. 136), dont un à bec tubulaire (n° 133), et un exemplaire dont la forme à double carène est comparable à un fragment à pâte kaolinitique de Lombren et à une cruche en dérivée de sigillée paléochrétienne retrouvée à Saint-Blaise, tout deux datés du VII^e siècle, voire du début de la période pour l'exemplaire de Saint-Blaise (n° 140, fig. 137 ; Cathma 1993 : 120 ; Marty 2007 : 294 ; Rigoir, Rigoir 1994 : 152, fig. 106). Quelques pots sans col et à lèvre ronde de type Cathma 4a sont aussi répertoriés (fig. 136). Ces derniers, avec les lèvres Cathma 2b, appartiennent à une période plus avancée dans le Moyen Âge (Cathma 1997 : 107) : ils sont datés entre le VIII^e et le IX^e siècle à Perpignan (site de Ruscino, Cathma 1993 : 208), mais ce type est connu dès le VII^e siècle en Auvergne (Guyot 2003 : 1209).

Le répertoire de transition qui caractérise l'horizon 2 est également illustré par les nombreuses formes ouvertes (tabl. 27 et tabl. 5.160). Comme précédemment, se côtoient des profils encore marqués par l'héritage antique et d'autres dont le profil anguleux s'en émancipe. Les coupes/jattes carénées et les coupes hémisphériques sont majoritaires (fig. 138). On peut rattacher au répertoire ancien les coupes/jattes à lèvre ronde (n°s 156, 160, 243, 246, 248), les coupes à lèvre ourlée (n°s 149, 235) et à pied annulaire (n° 148) ainsi que les plats ou assiettes peu profondes (n°s 141, 143, 236). En revanche, la coupe hémisphérique n° 328, les coupes/jattes à carène en arête, parfois biconiques, et à épaisseur de paroi irrégulière (n°s 158, 162, 254, 257, 259) et les assiettes carénées ornées de lignes ondules (n°s 145, 228, 230, 231) correspondent aux modèles du haut Moyen Âge. La plupart d'entre elles sont recensées à Montpellier-le-Vieux, à Rodez ainsi que sur les habitats du Caussou au VI^e, voire au VII^e siècle. L'assiette carénée est répertoriée au Roc de Pampelune dans l'Hérault entre le dernier tiers du V^e et le premier tiers du VI^e siècle (Raynaud, Elie 2006 : 359), mais elle est plus tardive dans les ensembles du Centre où elle est datée de la première moitié du VII^e siècle (site de la Vermicellerie en Indre-et-Loire)¹¹⁹. Enfin, parmi les formes rares, on mentionnera la série des jattes carénées (fig. 139), mais aussi la marmite à tenons et bec verseur dont la panse est ceinte de minces cordons et décorée de lignes sinusoïdales (n° 264, fig. 139). Bien que rare, cette forme n'en est pas moins connue au sein des productions grises provençales pour la fin du VI^e et le VII^e siècle (Bonifay, Raynaud 2007 : 128, fig. 70). Quelques exemplaires sont attestés à Saint-Blaise (Pelletier, Vallauri 1994 : 179-180) ainsi qu'à Marseille, mais ces derniers ne comportent pas de tenons (Bonifay, Carre, Rigoir dir. 1998 : 281, 371).

Enfin, les fonds plats sont toujours les plus nombreux, mais les bases lenticulaires sont bien répertoriées, dans les mêmes proportions que pour l'horizon précédent (14 % du total des fonds, fig. 139).

¹¹⁹ Notice en ligne, É. Jaffrot, site internet Iceramm : http://iceramm.univ-tours.fr/pdf_notice.php?notice=95. Variante de la forme coupe 6-1.

Céramique sableuse sombre ou céramique du Maubert

La grande jatte ou bassin à rebord plat décoré d'une ligne ondulée est l'unique récipient de type Maubert répertorié sur le site. Elle correspond à une forme peu fréquente et elle n'est pas répertoriée dans la bibliographie (n° 164, fig. 139). La pâte sableuse à cuisson réductrice et à dégraissants de quartz ne laisse cependant que peu de doute quant à son attribution à la production rouerguate.

Datation de l'horizon céramologique LMP H2

Le faciès de cet horizon est proche du précédent avec la présence de pots à lèvre Cathma 6 et de nombreuses formes ouvertes. La place désormais dominante de la lèvre Cathma 7b, les fonds lenticulaires et l'apparition de formes nouvelles, même si celles-ci restent marginales (pot à oreilles, marmite à tenons), orientent cependant la chronologie sur le VII^e siècle. L'amphore orientale restreint la datation entre la fin du VI^e et la première moitié du VII^e siècle. La découverte d'un triens en or de Sigebert III (630-656) dans le comblement du trop-plein de la citerne, contemporain des ensembles composant l'horizon 2, va dans le même sens et tend à réduire davantage encore la chronologie à la première moitié du VII^e siècle, voire au deuxième quart de ce siècle.

4.3.3. En conclusion : un répertoire homogène entre le VI^e et la première moitié du VII^e siècle

La répartition des catégories en présence et le répertoire associé évoluent peu au cours des deux horizons céramologiques. La production grise kaolinitique est en effet prépondérante durant toute la chronologie du site (elle représente au minimum 89 % des individus des horizons céramologiques) et se caractérise par des pâtes pour la plupart de bonne qualité. Le reste des catégories se compose de quelques céramiques sableuses à cuisson oxydante, de quelques éléments du Maubert et de rares céramiques modelées – des fonds principalement. La dérivée de sigillée paléochrétienne est la seule production fine. Constituant seulement 1 % des ensembles étudiés, elle n'est attestée que durant l'horizon céramologique 1. Elle ne semble pas résiduelle pour autant, si l'on considère les exemplaires typologiquement proches découverts à Rodez dans les contextes des VI^e et VII^e siècles et considérés comme des productions tardives (Boudartchouk, Llech 1993 : 158, 159). Quant aux importations africaines et orientales, elles sont présentes durant toute la période considérée, mais en quantité limitée.

Le répertoire comprend une part importante de formes ouvertes, témoins de la persistance d'habitudes antiques sur le site. Ces dernières rapprochent le faciès de La Malène de celui des répertoires aveyronnais et le distinguent des vaisseliers plus méridionaux. Les évolutions perceptibles au cours des deux horizons céramologiques résident principalement dans la prédominance des lèvres de type Cathma 7b sur le type Cathma 6 à partir du VII^e siècle et dans l'augmentation des fonds lenticulaires à cette même période.

4.4. Composition et fonction du vaisselier

Le vaisselier de La Malène, en dehors de deux couvercles en dérivée de sigillée paléochrétienne, ne se compose que de céramiques communes, prédominance couramment observée dans les habitats de cette période (cf. *infra* 4.5.1). Il comprend aussi bien des récipients culinaires que des vases de table. La faible diversité du répertoire semble indiquer des fonctions mixtes pour beaucoup de récipients.

Si les vases de cuisine semblent majoritaires par rapport à ceux dévolus au service, les proportions précises de chacun d'entre eux restent difficiles à évaluer : l'incertitude quant à la fonction de certains contenants est en effet récurrente, en particulier pour les récipients fermés à lèvre déversée, qui peuvent aussi bien correspondre à des pots qu'à des cruches (lèvre Cathma 2b), et pour les formes ouvertes carénées, aux fonctions culinaires comme de service (assiettes et coupes/jattes carénées). Cette difficulté semble parfaitement illustrer le répertoire du site, sis entre la persistance d'habitudes antiques et la « médiévalisation » des pratiques de cuisine et de table (Février, Leyge dir. 1986 : 167-168 ; Bonifay, Raynaud 2007 : 94-95). La présentation et l'analyse du vaisselier se feront ainsi par groupe de formes (formes ouvertes, formes fermées et couvercles), à l'issue de quoi on tâchera d'évaluer au mieux la répartition des récipients entre la vaisselle de table et la batterie de cuisine.

4.4.1. Les formes ouvertes

Les formes ouvertes sont très présentes au sein du vaisselier de La Malène : elles constituent 27 % du répertoire de l'horizon céramologique 1 et 43 % de celui de la période suivante. Cette place importante suggère qu'elles remplissent des fonctions multiples, relatives au service de table comme à la préparation des repas. Elle témoigne également d'un répertoire encore marqué par les habitudes antiques : en effet, malgré la prépondérance des coupes/jattes carénées et des coupes (respectivement 48 et 27 % des vases), on observe une certaine diversité des récipients parmi lesquels des plats/assiettes, des assiettes carénées, des marmites et des jattes sont dénombrés (fig. 141). Enfin, aucune forme ouverte n'est produite en dérivée de sigillée paléochrétienne, seule céramique fine sur le site. La très grande majorité appartient à la céramique grise kaolinitique, dévolue à la vaisselle de cuisine comme de table.

Coupes/jattes carénées

Les coupes/jattes carénées sont les récipients ouverts les plus nombreux. Toutes sont produites en céramique grise kaolinitique. Plusieurs séries homogènes se détachent de l'ensemble, les unes encore fortement imprégnées des profils antiques, les autres s'en émancipant (fig. 142 et fig. 143). La première série est composée de récipients à lèvre arrondie et à carène plus ou moins marquée par un bourrelet ou une arête (n^{os} 246, 248). Les diamètres sont très proches les uns des autres et sont compris entre 19 et 22 cm, la plupart étant de 21 cm. La seconde série est celle des récipients à collerette basse (type arverne 2-201 ; n^{os} 83, 162). Les lèvres sont plus fines que celles des précédentes et les diamètres sont plus échelonnés : ils sont compris entre 16 et 23 cm, la plupart étant de 20 et 22 cm. Un dernier ensemble est représenté par des vases à bord droit se terminant par une lèvre à peine arrondie et dont la carène est anguleuse (n^o 160). Ces trois groupes témoignent de l'héritage antique du vaisselier de La Malène. Peuvent leur être associées d'autres coupes/jattes carénées aux profils « arrondis » (n^{os} 156, 243). Les autres types morphologiques se détachent davantage des répertoires anciens, si l'on en juge par les formes plus massives même si de petites dimensions (n^{os} 63, 84, 158, 159), l'épaisseur inégale des parois et les profils légèrement biconiques (n^{os} 252, 254, 259). S'y ajoutent d'autres récipients à carène plus ou moins anguleuse (type arverne 2-402 ; n^{os} 67, 253, 257).

La fonction de ces coupes/jattes, très nombreuses sur le site, apparaît multiple. Quelques-unes ont leur surface noircie ainsi que des traces charbonneuses indiquant une utilisation comme vase culinaire (n^{os} 162, 251, n^{os} 158, 254). En l'absence de marque significative, les autres récipients ont aussi bien pu servir à la préparation des repas qu'à leur consommation.

Coupes

Les coupes sont également nombreuses. La fragmentation de certains bords nuance leur représentativité dans le sens où certains d'entre eux pourraient en fait correspondre à des coupes/jattes carénées, voire même à des assiettes. Ici encore, tous les exemplaires appartiennent à la céramique grise kaolinitique. Comme pour les coupes/jattes carénées, certains récipients attestent l'empreinte encore forte des faciès antiques (fig. 144). Cela est notamment illustré par les coupes à lèvre ourlée (n^{os} 149, 150, 235) ou ronde (n^{os} 146, 151, 237), mais surtout par la coupelle à fond annulaire (n^o 148).

Elles aussi semblent pouvoir remplir des fonctions polyvalentes. Très peu ont conservé une marque liée à une utilisation particulière, seule la coupe n^o 329 possède une surface enfumée indiquant un possible emploi comme vase à feu. La coupelle à pied annulaire (n^o 148) renvoie sans équivoque à la vaisselle de table. Les récipients à lèvre ourlée n^{os} 149, 150 et 235 peuvent lui être associés. Une utilisation comme gobelet est par ailleurs envisageable pour les vases de petit diamètre et de faible contenance. Cela pourrait notamment être le cas des récipients n^{os} 148, 240 et 328, voire n^o 235, dont le diamètre est compris entre 11 et 13,5 cm et la contenance estimée entre 0,3 et 0,6 litre (soit entre 0,6 et 1,1 setier).

Plats/assiettes carénés

Les récipients carénés caractérisés par une faible profondeur de panse, que l'on ne fait parfois que deviner en l'absence fréquente du fond, ont été rassemblés au sein des plats/assiettes. Certains profils sont d'ailleurs proches de ceux des coupes/jattes carénées et seraient désignés par le terme de jattes ou de bols dans d'autres études. Toutes possèdent une pâte grise kaolinitique qui peut contenir d'importantes inclusions (pâte Kaol. 2). Les exemplaires sont plus ou moins évasés ; ils rappellent les plats de forme C1 de la céramique à pisolithes et correspondent aux assiettes carénées arvernes 1-102 et 1-103 (fig. 145). Les carènes sont soulignées d'une collerette (n^{os} 229, 230), d'un bourrelet (n^{os} 228, 231, 232) ou bien sont cannelées (n^{os} 80, 145) et les panses peuvent être décorées de motifs ondes (n^{os} 145, 230).

La présence de traces de fumée et de dépôts charbonneux au niveau des lèvres et des panses indique une utilisation comme plat à cuire pour certains exemplaires (n^o 145). Mais l'absence de telles marques sur la plupart des occurrences laisserait cependant penser que l'emploi le plus courant était celui de récipient de table.

Uniquement attestées à la fin du VI^e et dans la première moitié du VII^e siècle à La Malène (horizon céramologique 2), ces formes carénées sont pourtant le plus souvent datées du VI^e siècle dans les ensembles méridionaux (tels que celles en céramique à pisolithes par exemple). Les nombreux exemplaires aveyronnais sont quant à eux attribués aux VI^e et VII^e siècles, de même que ceux des régions plus septentrionales, comme ceux de la Vermicellerie en Indre-et-Loire¹²⁰ ou ceux en céramique granuleuse d'Île-de-France (Lefèvre, Mahé 2004).

Plats/assiettes

Les plats ou assiettes sont peu fréquents dans les répertoires méridionaux des VI^e et VII^e siècles. Plus que les autres récipients, leur présence traduit le maintien des habitudes antiques. Au nombre de sept

¹²⁰ Notice en ligne, É. Jaffrot, site internet Iceramm : http://iceramm.univ-tours.fr/pdf_notice.php?notice=95. Variante de la forme coupe 6-1.

seulement, ils appartiennent aux formes rares du répertoire (fig. 145). Tous sont produits en céramique grise kaolinitique. Les lèvres sont arrondies (n^{os} 81, 141, 142), certaines sont horizontales ou étirées et rappellent les profils antiques (n^{os} 143, 234). Les diamètres des vases s'échelonnent entre 17 et 28 cm ; les vases les plus grands correspondant à des plats collectifs (notamment n^o 141), au contraire des plus petits, probablement des assiettes ou écuelles (dont n^o 234), tandis que les autres de taille intermédiaire ont pu indifféremment servir de plats collectifs ou de récipients plus individuels (n^{os} 81, 142, 143). Bien qu'aucune usure ou marque d'utilisation ne soit observée, il est probable que certains de ces récipients aient servi à la cuisson des aliments, par exemple des galettes de céréales ou du poisson.

Marmites

Les cinq marmites répertoriées appartiennent aux formes rares du répertoire. Elles correspondent pour la plupart à des récipients à collerette dont l'orientation horizontale, voire oblique, devait permettre le maintien d'un couvercle (n^{os} 68, 69 ; fig. 146). Ce détail ainsi que les traces noires couvrant partiellement les surfaces ont conduit à écarter l'hypothèse de mortiers, dont les profils sont proches, et à favoriser celle de vases à feu, bien qu'une fonction mixte ne puisse être totalement exclue. L'exemplaire n^o 264 présente un profil différent. La panse est globulaire est ceinte de petits cordons entre lesquels se développe un décor ondulé ; la lèvre, épaisse et également ornée de lignes sinusoïdales, est pourvue d'un bec verseur. Enfin, la panse est agrémentée de deux tenons. Le noircissement de la panse, mais pas des tenons, ainsi que celui de la lèvre permet de restituer le récipient suspendu au-dessus du foyer par les éléments de préhension. Ce type de vase est également attesté dans les productions grises provençales de Saint-Blaise à la fin du VI^e et au VII^e siècle (Pelletier, Vallauri 1994 : 179-180 ; Bonifay, Raynaud 2007 : 128, fig. 70).

Jattes

Comme les marmites, les jattes sont très peu nombreuses. Elles appartiennent pour trois d'entre elles à la céramique grise kaolinitique : les formes correspondantes sont profondes, carénées et de faible diamètre, leur lèvre est arrondie ou en marli (n^{os} 261 à 263 ; fig. 146). Le quatrième exemplaire possède une pâte sableuse semblable aux productions du Maubert (n^o 164). Ce récipient possède un grand diamètre de 30 cm. La lèvre est peu marquée, plate et décorée en partie supérieure de lignes ondulées ; les parois sont très épaisses, la surface interne est peignée. La forme semble être celle d'une jatte, bien que le noircissement très important des parois suggère également une utilisation sur le feu.

4.4.2. Les formes fermées

Les formes fermées, prépondérantes durant toute la période, représentent entre 69 et 56 % des récipients entre le VI^e et la première moitié du VII^e siècle (fig. 140). Elles correspondent très majoritairement à des pots (97 % des formes fermées) et à quelques pichets ou cruches (fig. 147).

Pots

Les pots sont surtout produits en céramique grise kaolinitique ; deux exemplaires appartiennent à la céramique sableuse à cuisson oxydante. La plupart sont dotés d'un bord en bandeau, principalement

de type Cathma 6a et 7b (respectivement 50 et 53 exemplaires), mais également de type Cathma 6-7 (25 exemplaires), 7a (12 exemplaires), 6b (8 exemplaires) et 7-8 (1 exemplaire). Les autres pots ont des lèvres déversées Cathma 2b (15 individus) et 5b (3 individus) ainsi que des lèvres rondes, sans col (Cathma 4a, 3 individus). Les fonds qui peuvent leur être associés sont plats pour 88 % d'entre eux, parfois lenticulaires (10 %).

Pour certains exemplaires, le noircissement de la lèvre et/ou de la panse et les dépôts charbonneux recouvrant les bords indiquent une utilisation comme pots à cuire (fig. 148). Tous les profils attestés sont concernés : on retrouve aussi bien les profils à bandeau (Cathma 6a : n^{os} 86, 88, 102, 176, 180, 184, Cathma 6-7 : n^{os} 106, 111, 190, 196, Cathma 7a : n^o 114, Cathma 7b : n^{os} 121, 201, 210, 219, 224) que ceux à lèvre déversée (Cathma 2b : n^{os} 133, 137). Parmi ces derniers, on remarque le pot à bec tubulaire, pour lequel une anse opposée peut être restituée. L'« enfumage » du bord et de la partie inférieure du bec, dans lequel des résidus de nature indéterminée se sont déposés, indique que ce récipient devait servir au réchauffement des liquides. C'est également à cette catégorie fonctionnelle qu'appartient le pot à oreilles permettant sa suspension à une crémaillère au-dessus du foyer. Ce type de récipient n'est que très rarement attesté en Gaule méridionale, seul un exemplaire est mentionné aux Aouzérals (commune de La Malène ; Breichner 2009 : 265), tandis que les exemples du haut Moyen Âge sont nombreux dans la moitié septentrionale de la Gaule (par exemple : Adrian 2006b : 356 ; Dubillot, Valais 2006 : 51).

Pour les autres pots, l'absence de telles traces ou d'élément formel explicite ne permet pas d'établir clairement leur fonction et ils peuvent aussi bien être des vases culinaires que de conservation (fig. 149). Les diamètres sont indifféremment compris entre 6 et 18 cm, mais la plupart sont modestes, entre 12 et 14 cm. Les contenances estimées pour les exemplaires les plus complets s'échelonnent entre 1 et 2,2 litres (soit entre 1,9 et 4,1 setiers¹²¹). Attribuer les pots de grand volume à des vases de stockage ou de réserve et ceux de petite taille ou de modeste module à des récipients de cuisson serait tentant, mais ce schéma reste théorique, comme le montre l'étude des céramiques de Malintrat, des pots de grandes tailles pouvant également être employés pour cuire les aliments (cf. chap. 6, 1.3.2).

Quant aux bords creusés d'une gorge interne, ils devaient favoriser la pose d'un couvercle, que ce soit dans le cadre culinaire comme dans celui du conditionnement des denrées. En l'absence de cette gorge, le bandeau du bord, qu'il soit plat, mouluré ou en poulie, devait alors faciliter le maintien de cet ustensile, qui pouvait être en céramique comme en tissu et dans ce cas fixé par une ficelle.

Pichets/cruches

Très peu de pichets ou de cruches sont recensés. Cela tient en partie à l'absence de bord complet et de la conservation conjointe du bec verseur et de l'anse, ce qui ne facilite pas leur identification (fig. 150). Les bords sont déversés, de type Cathma 2b (n^{os} 40, 166) et 5b (n^{os} 138, 139). Seul l'exemplaire n^o 166 est pourvu d'un bec pincé et une anse devait lui être opposée. L'encolure étroite du bord n^o 40 rappelle celle des pichets et seules la morphologie des bords Cathma 5b et l'absence de traces de cuisson ont conduit à les associer à cette catégorie. Enfin, on propose d'attribuer le fragment de panse à double carène à la série des cruches (n^o 140), en raison de sa ressemblance avec deux exemplaires en dérivée de sigillée paléochrétienne du début du VII^e siècle, découverts à Saint-Blaise et à Fos-sur-Mer et dont la forme pourrait s'inspirer de la vaisselle métallique (Rigoir, Rigoir 1994 : 152, fig. 106 ; Marty 2007 : 294, 301).

¹²¹ Pot n^o 189 (fig. 137) : 1,04 litre/1,9 setier ; n^o 49 (fig. 134) et n^o 121 (fig. 137) : 1,14 litre/2,1 setiers ; pot n^o 122 (fig. 137) : 2,24 litres/4,1 setiers.

4.4.3. Les couvercles

Sur les cinq couvercles dénombrés, deux sont en dérivée de sigillée paléochrétienne (DSP 31, n° 38 et DSP 45, n° 39 ; fig. 151). Les trois autres sont en céramique grise kaolinitique et correspondent à la forme KAOL E9, caractérisée par une lèvre débordante et un profil bombé terminé en épais bouton de préhension. L'un d'eux est percé à son sommet, permettant l'évacuation de la vapeur d'eau lors de la cuisson (n° 70).

4.4.4. Les amphores

Le faible ensemble d'amphores d'Afrique (deux conteneurs Keay 8B, n°s 12, 34 et deux autres Keay 62A, n°s 01, 35) et de Gaza (un exemplaire type LRA 4B, n° 85 ; fig. 152) ne peut apporter aucun indice d'usages qui ne soient déjà connus ; l'importance de ces éléments réside ici dans leur présence sur un site éloigné des grandes voies de commerce connues.

Aucun bord ni fragment recensé ne semble être poissé, indiquant que ces conteneurs ont probablement servi à transporter de l'huile d'olive (Bonifay 2004 : 132). Les diverses études et analyses réalisées depuis plusieurs années sur les amphores africaines ont en effet montré que les exemplaires enduits de résine ou de poix en surface interne servaient au transport de vin ou de salaisons de poisson. Le transport de l'huile ne demande quant à lui aucune imperméabilisation des parois, car cette denrée constitue elle-même un film protecteur en imbibant directement les surfaces (Formenti 1989 : 562-563 ; Bonifay 2007 : 14, 19). Si certains exemplaires de type Keay 62 connus en Méditerranée sont poissés, les types Keay 8B ne sont en revanche jamais enduits et semblent avoir principalement été employés pour le commerce de l'huile de Byzacène (Bonifay 2007 : 14). Par ailleurs, bien que cette possibilité ne puisse être totalement écartée (Schneider, Lepetz 2007 : 15-16), il semble peu probable que ces amphores aient servi au transport des nombreuses huîtres retrouvées sur le site, la morphologie de ces conteneurs n'apparaissant pas appropriée à un tel usage, au contraire de paniers par exemple (Bardot-Combot 2013 : 220).

Les amphores de Gaza LRA 4 sont réputées pour avoir permis l'acheminement du vin et ce, jusqu'au VI^e siècle (Pieri 1998 : 104). L'exemplaire de La Malène n'est pourtant pas enduit de poix. Peut-être ce conteneur n'était-il pas destiné à stocker durablement le produit qu'il renfermait, mais seulement à le livrer sur le site où on le consommerait alors rapidement (Bonifay, Carre, Rigoir dir. 1998 : 332-336).

4.4.5. En conclusion : un vaisselier marqué par les récipients de table

Le fait que la plupart des récipients semblent remplir des fonctions diverses, en particulier les formes ouvertes, complique l'évaluation de la part réelle qu'occupent au sein du vaisselier les récipients culinaires et ceux dévolus à la table. La batterie de cuisine apparaît majoritaire, mais elle n'est pas pour autant prépondérante : le service de table est représenté par près d'un quart des récipients, place qui est loin d'être négligeable et qui est peut-être à mettre en lien avec le statut particulier du site (cf. *infra*).

La batterie de cuisine est donc dominante : à eux seuls, les pots correspondent à près de 60 % de l'ensemble des vases (fig. 153). Utilisés pour la cuisson comme pour la conservation des denrées, ils prennent le relai des marmites à collerette qui, rassemblées avec les autres formes ouvertes ayant servi à cuire les préparations, sont évaluées à 3 % du vaisselier alors qu'elles étaient des récipients courants durant les siècles précédents. À ces deux principaux ustensiles, s'ajoutent les couvercles (2 % des récipients) et quelques jattes et bassin (1 %). Certaines coupes/jattes carénées (NTI = 6) et une assiette carénée correspondent à des vases de cuisson comme l'indiquent le noircissement et les dépôts charbonneux sur les panses (celles-ci ont été annexées aux marmites). D'autres ont pu servir au mélange des ingrédients, mais cela reste hypothétique en l'absence d'usure des parois internes et la possibilité d'une utilisation comme vase de service – héritée de l'Antiquité – ne peut être totalement écartée. 17 % des récipients ont ainsi été qualifiés de vaisselles mixtes (fig. 153).

La vaisselle de table constitue 18 % du répertoire, peut-être davantage considérant les vases attribués à une fonction mixte. Cette proportion est non négligeable étant donné qu'elle se place durant une période où les formes fermées deviennent prédominantes dans la plupart des régions. Elle rassemble de nombreuses coupes (10 % de l'ensemble des vases), des plats/assiettes (5 %) et quelques pichets ou cruches (2 %), ces derniers étant difficilement identifiables lorsque l'encolure n'est pas suffisamment conservée.

En comparant le répertoire céramique de La Malène avec celui des régions voisines, on remarque que ce dernier s'inscrit bien dans le faciès du Sud du Massif central. Quelques divergences apparaissent cependant et pourraient témoigner du statut du site et de la place qu'il occupe dans les circuits d'approvisionnement.

4.5. Un faciès du Gévaudan entre « médiévalisation » et maintien des usages antiquisants

Le site de La Malène s'inscrit dans le faciès céramique du Sud du Massif central par la composition de son vaisselier. Les pâtes employées sont semblables à celles observées plus largement en Gaule méridionale, mais quelques divergences importantes existent avec les sites du Rouergue, notamment l'absence marquée de la céramique du Maubert et la présence d'amphores africaines et orientales, peu attestées dans le reste du Gévaudan et en Rouergue y compris dans leurs chefs-lieux respectifs. Ces divergences semblent traduire un approvisionnement en vaisselle et en denrées distinct des sites voisins.

4.5.1. Un faciès du Sud du Massif central

Si l'importance prise par les vases à cuire s'observe à La Malène comme dans les régions voisines au Gévaudan, depuis le Rouergue jusqu'à la Provence en passant par le Languedoc et la vallée du Rhône (Boudartchouk, Llech 1993 : 159 ; Mauné 1997-1998 : 12 ; Horry 2006 : 401 ; Bonifay, Raynaud 2007 : 125), la composition des vaisseliers, le profil des récipients et les catégories céramiques malénais sont variables d'une aire géographique à l'autre. C'est avec les répertoires aveyronnais que l'on observe le plus de similitudes, en particulier avec les sites à plus fort statut, tel Rodez-*Segodunum*, chef-lieu de l'ancienne cité des Rutènes.

La composition des vaisseliers et la morphologie des vases de La Malène sont assez semblables à celles de l'Aveyron, mais se distinguent légèrement des répertoires méridionaux et rhodaniens. La proportion des vases ouverts, qui est de 39 % des récipients à La Malène, est très variable en Rouergue : elle s'échelonne de 1 à 23 % sur la plupart des sites ruraux ainsi qu'à Rodez où elle est de 22 %, tandis qu'elle constitue entre 30 et 40 % des céramiques découvertes à Montpellier-le-Vieux, dont la nature de l'occupation du haut Moyen Âge reste mal caractérisée (Boudartchouk, Llech 1993 : 161 ; Boudartchouk 1999b ; Carme, Pédoussaut 2003 : 295; *CAG 12*). Sur ces sites, les formes fermées sont dominées par les pots à bord en bandeau – nommés *ollae* et marmites – associés à quelques vases à lèvre déversée et à divers pichets. Les formes ouvertes sont principalement des coupes – nommées bols hémisphériques – et des jattes carénées complétées par des mortiers ; en revanche, contrairement à ce qui est observé à La Malène, aucun plat ou assiette n'est identifié comme tel dans les études, mais certains bords très évasés paraissent cependant correspondre à ce type de récipient (Boudartchouk 1999b : 112 ; Carme, Pédoussaut 2003 : 312, 313, 319). Concernant les profils, les lèvres type Cathma 6 et les petites lèvres Cathma 7b sont nombreuses en Aveyron, de même que les coupes à lèvre arrondie ou étirée et les coupes/jattes carénées à collerette basse ou à carène anguleuse et à lèvre aplatie. Les décors de lignes ondées sont aussi observés ainsi que les fonds bombés.

Les similitudes avec les vaisseliers provençaux, languedociens et ceux de la moyenne vallée du Rhône sont en revanche moins nombreuses. En Provence, les formes ouvertes représentent environ un quart du répertoire des V^e et VI^e siècles, mais sont ensuite très rares (Bonifay, Raynaud 2007 : 127). Les profils des pots sont relativement proches de ceux de La Malène, mais ce n'est pas le cas des formes ouvertes, à l'exception des mortiers ; les jattes et bols carénés sont en effet marqués par une carène rebondie et un col incurvé fort différents des profils du Gévaudan. Le même constat est fait pour les vaisseliers du Languedoc où les récipients de table, semblables à ceux de Provence, chutent considérablement dès le VI^e siècle : leur part au sein du répertoire ne dépasse que rarement les 20 % (Cathma 1993 : 123 ; 1997 : 123).

La confrontation des vaisseliers de La Malène et du Rouergue avec ceux de Lombren – ensemble de référence pour le bas-Languedoc – et de Sevrey en Bourgogne – dont la production est exportée jusque dans le Midi – montre que les formes rouergates et du Gévaudan sont empreintes d'influences aussi bien méridionales (notamment pour les formes fermées) que continentales (en particulier pour les profils carénés des coupes/jattes ; tabl. 28). Cette double inspiration est encore observée plus au nord, dans le sud de la cité arverne. À Chastel-sur-Murat par exemple, les profils des pots et des formes ouvertes sont semblables au répertoire aveyronnais (Boudartchouk 1999 : pl. IV à VII) : les bords des pots sont proches des profils Cathma et les coupes/jattes ont une carène anguleuse et une lèvre arrondie semblables à ce qu'on observe plus au nord, à Molles ou à Chantelle-la-Vieille notamment, localisés au nord de la cité arverne et où les influences méridionales sont nettement moins prégnantes.

S'il peut régner une ambiance morphologique commune d'une région à l'autre, la part tenue par chaque type de récipient au sein du vaisselier semble dépendre d'habitudes régionales, voire locales : si les pots sont majoritaires partout (entre 50 et 60 % des récipients), la proportion des jattes carénées varie du simple au triple. Celles-ci constituent 29 et 20 % des récipients à Lombren et à La Malène contre seulement 10 % en Rouergue et environ 9 % à Sevrey (tabl. 28). La présence des mortiers est également fluctuante : elle est assez rare dans le Midi, mais relativement importante à Sevrey. Les différences observées avec Sevrey peuvent toutefois s'expliquer par le contexte de production définissant ce site, où les récipients ne sont pas nécessairement retrouvés dans les mêmes proportions qu'en contexte de consommation.

Du côté des catégories céramiques, la prépondérance des productions à cuisson réductrice observée à La Malène l'est également dans le reste du Sud du Massif central, mais aussi plus largement dans le Midi. En Aveyron, les productions grises sont majoritaires à partir du VI^e siècle (jusqu'à 95 % ; Boudartchouk, Llech 1993 : 159) ; en Languedoc et en Provence, elles le sont dès le milieu du V^e siècle et sont hégémoniques à partir du VII^e siècle (Cathma 1997 : 104, 105 ; Pelletier 1997 : 111). Dans la moyenne vallée du Rhône, cette tendance s'observe à partir du VI^e siècle (Horry 2006 : 400 ; Clément 2011 : 227), mais plus au nord, en Rhône-Alpes et dans le Dauphiné, le passage à la prédominance des céramiques grises et sombres se fait plus progressivement, la cuisson en mode oxydant étant majoritaire jusqu'au VI^e siècle (Faure-Boucharlat dir. 2001 : 65 ; Horry 2000 : 3-4).

Les associations des catégories céramiques de La Malène diffèrent cependant de celles observées sur la plupart des habitats du Rouergue. La prééminence de la céramique grise kaolinitique observée à La Malène – avec 95 % des individus étudiés – ainsi qu'à la ferme voisine des Aouzérals (Breichner 2009 : 264), n'est pas remarquée sur la plupart des habitats ruraux aveyronnais où la céramique du Maubert concurrence les autres productions (Boudartchouk 1999b : 114 ; Carme, Pédoussaut 2003 : 295). À Rodez, elle semble en revanche effective, des pâtes siliceuses très cuites et « sonnantes » étant présentes en nombre important (Boudartchouk, Llech 1993 : 159). Le site de La Malène est sur ce point proche de ce qui est observé en Languedoc et dans la moyenne vallée du Rhône, où la céramique kaolinitique peut constituer jusqu'à 90 % des ensembles (Garnier *et al.* 1995 : 17, 18 ; Cathma 1997 : 105 ; Horry 2006 : 400 ; Clément 2011 : 227). Cette prédominance n'y est cependant pas systématique puisque, sur certains habitats lodévois, ce sont les pâtes sableuses qui dominent (Pomarèdes, Rigoir, Sanchez 2008 : 32). Concernant les céramiques fines, La Malène est, là encore, proche de ce qui est observé à Rodez : sur ces deux sites, la dérivée de sigillée paléochrétienne est en effet la seule catégorie fine des VI^e et VII^e siècles et possède les mêmes caractéristiques techniques, à savoir une pâte fine grise, un engobe mal conservé, voire absent, et des décors rares (Boudartchouk, Llech 1993 : 158). La même tendance est observée pour les importations africaines et orientales, bien présentes à La Malène, mais très faiblement attestées en Lozère et en Aveyron en dehors des chefs-lieux de cité¹²². La douzaine d'exemplaires de conteneur africains retrouvés sur le site dépasse en nombre l'ensemble des occurrences tardo-antiques des départements de la Lozère¹²³ et de l'Aveyron¹²⁴ ; elle est en revanche proche du nombre d'exemplaires des V^e-VI^e siècles mentionnés pour le site de Viviers, nouveau chef-lieu de cité du territoire des Helviens à la fin de l'Antiquité, plus largement approvisionné en produits méditerranéens en partie grâce au passage du Rhône¹²⁵ (Ardèche ; Clément 2011 : 225-227). Les trouvailles lyonnaises se rapportant aux VI^e-VII^e siècles sont également moins nombreuses qu'à La Malène. Celles-ci sont fréquentes pour le milieu du III^e et le début du V^e siècle à Lyon (site de Saint-Georges par exemple) comme dans les campagnes environnantes (Silvino 2007 ; Lemaître *et al.* 2011 : 214 ; Silvino *et al.* 2011), mais elles se font de plus en plus rares dans les contextes des V^e et VI^e siècles (quartier Saint-Jean ; Villedieu 1990 : 113, 114, 158), et pour le VII^e siècle, les découvertes sont réduites à quelques fragments de panse (par exemple à Saint-Georges et Croix-Rousse ; Horry 2013 : 158 ; Ayala *et al.* 2003 : 39 ;

¹²² En plus des amphores, quelques fragments de sigillée africaine ont été retrouvés à La Malène, dans des ensembles non étudiés ici. Deux découvertes sont également mentionnées à Rodez, mais nulle part ailleurs en Aveyron (CAG 12).

¹²³ D'après la *Carte archéologique de la Gaule, La Lozère*, les seules découvertes d'amphores africaines sont localisées à La Malène ainsi que dans le chef-lieu de cité antique Javols-*Anderitum* ; les occurrences de l'agglomération secondaire de Rouffiac, non loin de Mende, datent quant à elles du III^e siècle (CAG 48 : 407). À Javols, les conteneurs africains représentent 4 % des amphores mais deux exemplaires seulement sont tardo-antiques (Calzone *et al.* 2011 : 522 ; Trintignac, Marot, Ferdière dir. 2011 : 140). Quelques sigillées claires africaines sont également dénombrées, attestant que Javols est bien alimentée en produits d'importation lointaine (*ibid.* : 138).

¹²⁴ Aucune mention d'amphore africaine ne figure dans la carte archéologique de l'Aveyron (CAG 12).

¹²⁵ 17 conteneurs africains sont mentionnés à Viviers, pour les V^e et VI^e siècles (Clément 2011 : 17).

Lemaître *et al.* 2011 : 214). La présence d'amphores orientales est aussi peu fréquente en Lozère et en Aveyron que celle des conteneurs d'origine africaine. Les rares attestations sont, ici encore, localisées à Javols-*Anderitum*¹²⁶ (Trintignac, Marot, Ferdière dir. 2011 : 522), à Rodez¹²⁷ (Boudartchouk, Llech 1993 : 156), ainsi que sur le site de l'église paléochrétienne de la Granède (Scrinzi 2011). Le site de La Malène rassemble ainsi, avec les chefs-lieux des cités antiques limitrophes, la majorité des produits méditerranéens découverts dans le Massif central, ce qui lui confère un statut particulier et témoigne de la prégnance de la culture méditerranéenne.

Ainsi, par les catégories céramiques en présence, La Malène apparaît plus proche de Rodez que des habitats ruraux du Rouergue alors que les répertoires de l'ensemble de ces sites sont semblables. La rareté du Maubert à La Malène, alors que cette céramique est prépondérante en Rouergue, pose cependant question. L'explication chronologique peut être envisagée, mais elle n'apparaît pas entièrement satisfaisante. Datée du V^e au VII^e siècle, la céramique à grains de quartz est en effet essentiellement diffusée au VI^e siècle, période durant laquelle le site de La Malène est occupé (Mauné 1997-1998 ; Bonifay, Raynaud 2007 : 122-124). La découverte de ce type de céramique sur une étendue géographique importante, comprise entre la région des Causses au nord et la basse vallée de l'Hérault au sud, exclut également l'hypothèse de l'éloignement du site par rapport aux aires de diffusion de ce type de production. Ceci semble conforté par la présence – supposée mais non assurée – de céramique du Maubert sur le site des Aouzérals, également sur la commune de La Malène et distant de quelques kilomètres seulement de Piboulèdes (Breichner 2009 : 264). Cette occurrence reste toutefois, à l'heure actuelle, la seule attestation de cette production en Lozère. Néanmoins, il apparaît plus vraisemblable que le *castellum* bénéficie d'ateliers ou de relais d'approvisionnement distincts des autres sites. Les raisons de cette appartenance à des réseaux différents pourraient s'expliquer par la localisation du site, mais peuvent également être d'ordre qualitatif d'après les données bibliographiques (Boudartchouk 1999b ; Carne, Pédoussaut 2003 : 294). Les habitants de La Malène semblent en effet préférer les céramiques kaolinitiques réfractaires, caractérisées par leurs pâtes relativement fines qui confèrent au vaisselier une certaine qualité esthétique et technique, tandis que la céramique sableuse de type Maubert, vraisemblablement moins cuite, alimente principalement les habitats ruraux de moindre envergure. La présence d'amphores méditerranéennes est également un indicateur du statut particulier du site et témoigne de son insertion dans les circuits commerciaux longue distance, auxquels semble également appartenir Rodez, mais desquels seraient exclus les sites aveyronnais et lozériens de plus petite envergure¹²⁸.

4.5.2. La vaisselle de La Malène : entre « médiévalisation » et usages antiques

Sans entrer dans la caricature, la vaisselle utilisée sur le *castellum* semble tiraillée entre deux tendances : l'une correspondant à sa « médiévalisation » (Février, Leyge dir. 1986 : 167-168 ; Bonifay, Raynaud 2007 : 94-95), l'autre témoignant de son attachement à l'héritage antique.

La très faible diversité des catégories céramiques et la prépondérance des céramiques à cuisson réductrice, en l'occurrence de la céramique kaolinitique, témoignent de la « médiévalisation » du

¹²⁶ Type LRA 4.

¹²⁷ Types LRA 3 et 4.

¹²⁸ L'absence de telles importations sur la ferme des Aouzérals peut cependant tout aussi bien tenir à la chronologie plus tardive de ce site qu'à la nature de son occupation, dont le rayonnement était probablement moins important que celui de Piboulèdes (Breichner 2009 : 264).

vaisselier. Cela va de pair avec la place désormais importante tenue par les pots, illustrant de nouvelles pratiques culinaires. L'homogénéisation des formes ouvertes fait partie de la même évolution. Celles-ci semblent en effet remplir de multiples fonctions et ne plus faire l'objet d'un usage principal.

Les usages antiques ne sont pas totalement délaissés pour autant comme l'illustre notamment le maintien d'un vaisselier de table. Au sein des formes ouvertes, qui restent très nombreuses pour la période (39 % des récipients), on note la présence de coupelles au profil nettement antiquisant, mais surtout de plats ou assiettes qui sont en passe de disparaître sur les sites contemporains du Rouergue (les plats/assiettes constituent 13 % des formes ouvertes et 5 % de l'ensemble des vases de La Malène ; certains d'entre eux ont toutefois probablement servi à la cuisson des préparations). Leur maintien au sein du répertoire témoigne de la conservation d'habitudes de table plus anciennes. Cette persistance des usages antiques semble à nos yeux plutôt volontaire : elle est également parfaitement illustrée par la construction au VI^e siècle de thermes chauffés par hypocauste alors qu'à Lyon, au même moment, ces derniers ne sont plus utilisés et même détruits (Villedieu 1990 : 112).

4.6. Bilan de l'étude des céramiques de La Malène

L'étude des ensembles de La Malène, réalisée sur 24 % du mobilier mis au jour, a permis de dresser un premier aperçu des céramiques en usage sur le site entre le VI^e siècle et la première moitié du VII^e siècle.

Les productions sont peu diversifiées et dominées durant toute la période considérée par la céramique grise kaolinique. Celle-ci est associée à de rares éléments à pâte sableuse de type Maubert et d'autres non tournés. Les productions fines sont discrètes et correspondent à de la dérivée de sigillée paléochrétienne, principalement attestée durant le VI^e siècle. De fabrication languedocienne, celle-ci semble proche des exemplaires observés à Rodez. Les importations d'amphores africaines et orientales apparaissent importantes au regard du nombre total des découvertes de ce type de conteneurs dans le reste du Gévaudan ainsi qu'en Rouergue et en Ardèche. Si ce déséquilibre traduit l'inégalité des recherches au sein de ces secteurs, il témoigne également du statut aristocratique du site et de son ouverture sur les réseaux d'approvisionnement à longue distance, distincts semble-t-il de ceux alimentant les habitats ruraux de moindre envergure.

Au sein du répertoire des formes, les pots sont prépondérants depuis le VI^e jusqu'à la première moitié du VII^e siècle, mais la part des vases ouverts reste relativement importante durant toute la période, à l'image de ce qui est couramment observé en Aveyron pour la même période. Deux évolutions principales sont observées entre les horizons céramologiques 1 et 2. La première concerne les lèvres de type Cathma 7b qui supplantent, à partir de la fin du VI^e siècle, les bords Cathma 6 jusqu'alors les plus nombreux ; la seconde est l'augmentation progressive des fonds lenticulaires à partir du VI^e siècle.

La faible diversité des productions et des formes associées traduit les changements en cours dans l'utilisation des récipients, ceux-ci devenant plus polyvalents, et dans leurs modes de fabrication (cf. chap. 10, 1.4). Cette uniformisation est observée ailleurs en Gaule méridionale, mais aussi chez les Arvernes, notamment à Chantelle-la-Vieille (cf. chap. 5, 2.3.3). Le maintien de la vaisselle de table est en revanche plus étonnant, eu égard au fait que celle-ci tend à disparaître dans les ensembles languedociens et rhodaniens dans le courant du VI^e siècle. On est tenté d'y voir le maintien d'habitudes antiques, cette persistance constituant la marque des élites à la fin de l'Antiquité (cf. chap. 10, 1.3).

5. Premières conclusions : retour sur la méthode et faciès céramiques distincts

Cette première série d'études amène trois remarques concernant la méthode employée et le répertoire des formes mis en place. La première est que la polyvalence fonctionnelle mise en évidence sur certains récipients postérieurs au VI^e siècle conforte le choix d'une classification des formes dont le premier échelon hiérarchique est basé sur des critères non interprétatifs, la détermination de la fonction n'intervenant qu'aux échelons suivants. Une deuxième remarque concerne l'attribution morphologique des pichets/cruches. Il est rare que l'on dispose de vases suffisamment complets pour autoriser une identification précise du profil, et les bords fragmentés ne permettent pas toujours de distinguer une forme d'une autre. L'ensemble céramique de Lezoux/Martignat prend ici toute son importance, car il est le seul à avoir livré des formes complètes de cruches et de pichets. Enfin, la distinction faite entre la céramique commune grise et la céramique sombre a permis de mettre en évidence des formes propres à la seconde catégorie, malgré un répertoire relativement commun. C'est en particulier le cas des assiettes carénées principalement fabriquées dans des pâtes brunes à surface très enfumée vraisemblablement locales, entre le VI^e siècle au plus tôt et la première moitié du VIII^e siècle.

La datation des ensembles céramiques suivie de leur mise en horizons céramologiques a permis d'amorcer une première chrono-typologie des céramiques à l'échelle des sites et de mettre en évidence des tendances générales, ainsi que certaines particularités locales. Celle-ci s'est toutefois fréquemment heurtée à la difficulté d'obtenir une suite continue d'horizons céramologiques dont les *termini* ne se chevaucheraient pas.

De l'étude de ces quatre sites, plusieurs points concernant les productions et les vaisseliers en usage entre le IV^e et le milieu du VIII^e siècle en Auvergne peuvent être retenus pour la synthèse à venir. Concernant les catégories céramiques recensées, on remarque que les mêmes importations ont été retrouvées à Chantelle-la-Vieille et à Molles. Elles semblent témoigner de l'insertion de ces sites dans des réseaux commerciaux probablement communs. Les amphores africaines, bien présentes à La Malène aux VI^e et VII^e siècles, sont en revanche très rares dans le nord du territoire arverne. Elles montrent le site de La Malène bien intégré aux circuits d'approvisionnement de la Gaule méditerranéenne en dépit des contraintes topographiques que devaient représenter les gorges du Tarn dans le transport des marchandises.

La faible présence de la sigillée de Lezoux au sein des céramiques régionales de Molles et de Chantelle-la-Vieille illustre la baisse de cette production dès le milieu du IV^e siècle au moins. Les autres productions supposées lezoviennes n'apparaissent pas très prégnantes dans les ensembles étudiés, au sein desquels plusieurs indices indiquent la présence d'autres fabrications régionales, voire locales. Ces observations amènent à poser la question du rayonnement que connaît Lezoux durant la fin de l'Antiquité au sein du territoire arverne.

Concernant la question des vaisseliers, les récipients utilisés à Molles et à Chantelle-la-Vieille témoignent du maintien des habitudes antiques jusqu'à la fin du VI^e siècle dans les manières de table et les pratiques culinaires : la vaisselle est composée de nombreux récipients variés et les catégories céramiques restent diversifiées. Les usages changent à partir du VII^e siècle, vraisemblablement de manière assez rapide d'après les observations faites à Chantelle-la-Vieille. L'homogénéisation des catégories céramiques et la prédominance des vases fermés, et notamment des pots, illustrent le passage

à un nouveau vaisselier. Ce changement intervient en revanche dès le VI^e siècle en Gaule méridionale, comme l'illustrent les ensembles de La Malène. Certaines particularités observées à La Malène nuancent cependant ce schéma : le bon maintien des formes ouvertes et de la vaisselle de table témoigne de la conservation de certaines habitudes antiques de la part des habitants, héritage qui révèle – ou relève – peut-être du statut du site, occupé par l'élite (Raga 2009 ; Hen 2006 ; cf. chap. 10, 1.3).

Les céramiques de Molles, Chantelle-la-Vieille et La Malène s'intègrent ainsi à une même évolution survenant à la fin de l'Antiquité et durant le très haut Moyen Âge en Gaule. Si la plupart des formes génériques connues en Auvergne sont recensées sur les trois sites, certains profils apparaissent moins répandus et propres à une région, voire à un secteur donné, et pourraient relever de faciès régionaux ou locaux (cf. chap. 11, 3.1). Cela s'illustre particulièrement à Molles avec la série inédite des gobelets carénés et des pots biconiques de l'horizon céramologique MOL H5 (entre le milieu du VI^e et le début du VII^e siècle). Les céramiques de La Malène ne s'intègrent qu'imparfaitement au répertoire contemporain de Chantelle-la-Vieille, mais se rattachent davantage à ceux du Sud du Massif central, notamment à ceux du Rouergue.

Chapitre 6

Céramiques issues d'établissements ruraux (Malintrat, Romagnat)

Ce chapitre regroupe l'étude des céramiques provenant d'établissements ruraux : celle du mobilier des bâtiments sur poteaux des Douzaines Hautes à Malintrat et celle des céramiques retrouvées dans le bassin de la *villa* de Maréchal à Romagnat. Ces deux sites, localisés dans le Puy-de-Dôme, ne sont pas très éloignés l'un de l'autre. Le premier est implanté dans la plaine de la Limagne, dans le Grand Marais, le second se trouve à l'aplomb de la faille de la Limagne, sur les hauteurs de Clermont-Ferrand. Ils sont également chronologiquement proches, leur occupation ne dépassant pas le V^e siècle¹²⁹.

1. Céramiques des Douzaines Hautes à Malintrat (Puy-de-Dôme), entre le IV^e et le début du V^e siècle

Les céramiques du site de Malintrat proviennent de six ensembles distincts. Elles totalisent 644 tessons, soit un nombre maximum d'individus de 152¹³⁰ (tabl. 11). La chronologie des ensembles couvre le IV^e, voire une partie du V^e siècle. Elle est principalement basée sur les comparaisons chronotypologiques de la céramique, quelques éléments en verre venant parfois en complément¹³¹. Les monnaies mises au jour dans plusieurs contextes sont pour la plupart illisibles et n'apportent aucune précision chronologique¹³². Le mobilier résiduel représente 13 % des individus. Il est lié à l'exploitation du milieu que connaît ce secteur depuis la fin de l'âge du Fer.

¹²⁹ Rappelons que les références bibliographiques des comparaisons établies pour les céramiques sont mentionnées en annexe 1 (corpus de comparaisons) et que les tableaux de quantification figurent en annexe 5 (catégories céramiques, groupes techniques et formes).

¹³⁰ En comptabilisant les individus tous les ensembles confondus et non plus en additionnant le NMI de chacun d'entre eux, le nombre minimum d'individus n'est plus que de 129.

¹³¹ Uniquement pour l'ensemble MAL-05.

¹³² Quatre petites monnaies en bronze ont été retrouvées l'une dans le puits 1374 (ensemble MAL-04), les trois autres dans le niveau d'épandage US 4414 (ensemble MAL-06).

1.1. Étude des ensembles céramiques : critères de datation

Ensemble MAL-01 : comblement du fossé 4489 (US 4490 ; pl. 47)

Les céramiques à cuisson réductrice sont les plus nombreuses. Elles sont marquées par les productions à surface gris bleuté et la céramique commune grise, qui sont les seules catégories à avoir livré des formes (tabl. 5.161 à tabl. 5.163). La coupe/jatte à collerette et à surface gris bleuté lissée se caractérise par l'absence de lèvre (coupe/jatte 2-201, n° 01). Elle est une forme dérivée des vases lezoviens Drag. 38 du Haut-Empire et Lez. 218 de la fin de l'Antiquité. Ce profil se retrouve également au sein du répertoire de l'Argonne avec la forme Chenet 326. En céramique commune, elle existe depuis le troisième quart du III^e siècle dans la région d'Évreux et principalement durant la première moitié du IV^e siècle à Châteaubleau en Seine-et-Marne, à *Argentomagus* en région Centre, et dans le Loiret. Le mortier à collerette, également à pâte gris bleuté lissée (mortier 2-701, n° 02), et le pot à bord en bandeau en céramique commune grise (pot 4-101, n° 03) sont deux profils tardo-antiques fréquents. En revanche, le pot à lèvre déjetée à pâte commune grise est plus rare dans les ensembles arvernes (pot 4-104, n° 04). D'après les exemplaires provençaux, sa datation est généralement située aux V^e et VI^e siècles et il apparaît ainsi plus tardif que les autres formes de l'ensemble. Enfin, mentionnons la présence de la céramique à engobe ocre brossé, bien qu'il ne s'agisse que d'un fragment de panse. La pâte est particulièrement fine (GT 08.4) et se distingue de la plupart des autres exemplaires attestés en Auvergne pour la fin de l'Antiquité.

La chronologie de l'ensemble MAL-01 couvre ainsi les IV^e et V^e siècles, voire le VI^e siècle considérant les comparaisons effectuées pour le pot 4-104. Le faible nombre de formes, qui sont pour la plupart courantes et utilisées sur une longue période, ne permet pas d'affiner cet écart. Néanmoins, les diverses attestations de la coupe/jatte à collerette et sans lèvre se rapportant principalement au IV^e siècle, on propose de privilégier cette période comme datation de l'assemblage.

Ensemble MAL-02 : comblement de la structure de combustion 5065 (pl. 47)

Comme dans l'ensemble précédent, les céramiques à cuisson réductrice sont majoritaires. Les productions oxydantes ne rassemblent que deux individus en céramique fine (céramique engobée et lissée et céramique fine claire) et trois tessons de céramiques communes (céramique à engobe orangé et céramique commune claire ; tabl. 5.164 à tabl. 5.166).

Parmi les quelques formes répertoriées, on retrouve la coupe/jatte à collerette à surface gris bleuté lissée (coupe/jatte 2-201) et le pot à bord en bandeau à pâte commune grise et claire (pot 4-101, n^{os} 05 et 07). Ce dernier, caractérisé par un bandeau peu développé, est connu partout en Gaule depuis le IV^e jusqu'au VI^e siècle, par exemple à Lezoux, à Septeuil, Issoudun, Lyon et Lunel-Viel. En Auvergne, il est encore employé durant les VII^e et VIII^e siècles, notamment à Lezoux et à Lapalisse. Une coupe à lèvre ronde en céramique commune grise est également recensée (coupe 2-102, n° 06). Ce profil est courant aux IV^e et V^e siècles à Lezoux, *Argentomagus*, Issoudun, ou encore Lunel-Viel.

Les profils se rapportent à une chronologie relativement large couvrant au moins les IV^e et V^e siècles. Le peu d'éléments disponibles ne permet pas d'affiner cette fourchette chronologique.

Ensemble MAL-03 : comblement du paléochenal 4428/5022 (pl. 48)

On observe une meilleure répartition entre les productions claires et les productions grises au sein de cet ensemble, chacune étant représentée par 10 individus (hors céramique résiduelle ; tabl. 5.167 à tabl. 5.170). Les céramiques à pâte claire sont marquées par la présence de la sigillée de Gaule du Centre et de la céramique peinte à engobe blanc et décor ocre. Les secondes sont toujours caractérisées par les productions gris bleuté, mais également par un fragment à surface rugueuse. Un bord de *dolium* est également répertorié, mais il pourrait être résiduel.

L'engobe rouge de l'assiette en sigillée Lez. 211 (n° 08) et de la coupe/jatte Lez. 221 décorée à la barbotine (n° 09) forme des traces horizontales sombres. Ces vases appartiennent aux phases tardives de la production de Lezoux datées entre la fin du III^e et le début du V^e siècle (phases 9 et 10). La céramique peinte à engobe blanc et décor ocre n'est représentée que par un fond. Ce dernier, doté d'une pâte blanche relativement fine (GT 10.5 ; tabl. 5.168), se rapporte vraisemblablement à une forme haute de type cruche ou bouteille.

Parmi la céramique gris bleuté lissée, le plat à marli possède un profil qui n'est pas sans rappeler la forme Rigoir 1 de la dérivée de sigillée paléochrétienne (plat 1-301, n° 11). Cette variante, pourvue de moulures et de rainures au niveau de la panse, peut également être rapprochée de la forme Portout 4 de la céramique luisante, attestée en Languedoc entre le milieu du IV^e et le milieu du V^e siècle. À Malintrat, il est associé à la coupe globulaire à lèvre appointée (coupe 2-102, n^{os} 14 et 15), qui existe durant les IV^e et V^e siècles en Gaule. En Auvergne, cette forme est recensée au IV^e siècle sur le site de la ZAC de l'Enclos à Lezoux, et entre le IV^e et le VII^e siècle à Ronzières. Deux autres coupes en céramique gris bleuté lissée sont dotées d'une lèvre soulignée d'un sillon. Il s'agit d'un profil bien connu à Lezoux durant le IV^e siècle (coupe 2-101, n^{os} 12, 13). Ce dernier est également attesté à *Argentomagus* pour la même période.

La céramique commune grise n'a livré que deux pots à bord en bandeau (pot 4-101, n^{os} 16 à 18), profil fréquent également attesté en céramique commune claire. C'est à cette dernière catégorie que se rattache également une coupe/jatte à collerette (coupe/jatte 2-201). Enfin, le bord à lèvre biseautée en céramique à engobe orangé semble appartenir à un pichet ou à une bouteille, mais il est trop fragmenté et sa forme précise ne peut être établie.

Encore une fois, si la plupart des éléments de l'ensemble MAL-03 se rapportent au IV^e siècle, beaucoup sont des formes courantes attestées durant une longue période, jusqu'au V^e siècle, parfois plus tardivement (plat à marli, coupe à lèvre appointée). Dans les ensembles tardo-antiques arvernes, les cruches en céramique peinte à engobe blanc et décor ocre sont généralement attribuées au V^e siècle, d'après les exemplaires de Lezoux/Martignat, mais leur date d'apparition n'est pas véritablement établie. Deux possibilités apparaissent ainsi : soit la datation de l'ensemble MAL-03 englobe le IV^e et une partie du V^e siècle, soit elle se limite au IV^e siècle considérant que la majorité des éléments répertoriés appartient à cette période. En ce cas, la date d'apparition de la céramique peinte doit être reculée au IV^e siècle. La sigillée de Lezoux n'est pas datée précisément et ne permet pas d'affiner l'attribution chronologique de l'ensemble MAL-03, que l'on placera, par prudence, durant le IV^e et le début du V^e siècle.

Ensemble MAL-04 : comblement du puits 1374 (US 1375 ; pl. 48)

Comme le précédent, ce petit ensemble comporte principalement des céramiques à surface gris bleuté lissée, associées à un fragment de céramique peinte (tabl. 5.171). Ce dernier, toujours doté d'une pâte blanche semi-fine (GT 10.5), correspond à la collerette médiane d'une cruche biconique (cruche 4-301, n° 19). Comme cela a été dit précédemment, cette forme est à l'heure actuelle datée du V^e siècle.

La céramique gris bleuté lissée comporte une coupe/jatte à collerette (coupe/jatte 2-201) et une coupe à lèvres soulignée d'un sillon (coupe 2-101, n° 20), deux profils récurrents sur le site de Malinrat (tabl. 5.173).

Les autres catégories n'ont livré aucune forme identifiable. Mentionnons la présence de deux fragments de panse de céramique à engobe ocre brossé. Leur pâte, plus grossière que celle des éléments de l'ensemble MAL-01, est cette fois-ci proche de celle des exemplaires tardifs (GT 09.10 ; tabl. 5.172).

De nouveau, la datation de cet assemblage se situe aux IV^e et V^e siècles, sans qu'il soit possible d'affiner cette fourchette chronologique.

Ensemble MAL-05 : comblement du puits 2622 (US 2623 ; pl. 49)

Les mêmes catégories que précédemment sont recensées. Ce sont encore une fois aux céramiques à surface gris bleuté, à la céramique commune grise et à la céramique commune claire que les quelques formes identifiables se rattachent principalement (tabl. 5.174 et tabl. 5.176). L'ensemble se distingue cependant par la présence de la céramique engobée et lissée, qui livre pour la première fois une forme (seuls des fonds ayant été jusqu'à présent répertoriés), et celle d'un pot en céramique non tournée.

L'élément en céramique engobée et lissée est une cruche dont le bord est manquant (n° 23). L'engobe n'est pas appliqué sur la totalité de la paroi externe, mais se termine par des coulures dans la partie basse du vase. La forme incomplète de cette cruche ne permet pas sa datation précise. La pâte fine et le traitement de surface apparaissent toutefois inhabituels pour la fin de l'Antiquité et pourraient être plus anciens (III^e, voire courant du IV^e siècle ?).

La céramique non tournée est une catégorie rarement mise en évidence en Auvergne pour la période tardo-antique. Elle est représentée par un unique pot à lèvres rondes (pot 4-103, n° 24), connu pour les périodes anciennes (par exemple à la fin de l'âge du Fer ; Deberge, Orenge 2007 : 348). Malgré la forte rubéfaction de sa surface, la pâte semble proche du groupe technique GT 06.7. Dans un certain nombre de régions, la technique du modelage réapparaît à partir du milieu du III^e siècle et se maintient durant le siècle suivant, voire jusqu'au V^e siècle, comme en bas Languedoc (Raynaud 1993d : 332 ; Barberan, Mauné, Raynaud 2015 : 56) et en Limousin (Lintz 1994 : 209). Elle est également fréquente dans le Nord-Est de la France, notamment en Alsace, et se diffuse dès le IV^e jusqu'au VI^e siècle (Châtelet 2002). Le faible nombre d'attestations en Auvergne avait conduit dans un premier temps à évoquer la possibilité d'une importation septentrionale (Chabert 2011a : 349). L'isolement du vase au sein de cet assemblage céramique à caractère principalement local permet toutefois d'en douter. Quelques éléments de tradition germanique sont recensés dans la région¹³³ mais leur rareté ne permet pas de conclure à la

¹³³ Des fibules ansées d'influence danubienne ont notamment été mises au jour dans les sépultures du site de Saint-Jean à Lezoux. Creusées dans un habitat antique alors abandonné, ces deux inhumations appartiennent à la fin du V^e siècle et ont été découvertes en 1975 lors des travaux de déviation de la route reliant Lezoux à Courpière (Vertet, Duterne 1999).

présence de populations exogènes lointaines. Il est en revanche possible que ce vase ait bien été importé sur le site, pas pour lui-même mais pour la denrée qu'il contenait.

Les autres formes de l'ensemble correspondent à l'habituel pot à bord en bandeau, ici en céramique fine claire (pot 4-101, n° 21), à la coupe à lèvres soulignée d'un sillon, en céramique commune claire (coupe 2-101, n° 22).

Un gobelet en verre est associé à cet assemblage. De forme Isings 106a ou Rütli AR 66.1, il est répertorié entre la fin du III^e et le IV^e siècle à Augst et Kaiseraugst (Rütli 1991a : 47). Au vu de ces remarques, une datation comprise entre la fin du III^e et le courant du IV^e siècle paraît probable pour l'assemblage MAL-05.

Ensemble MAL-06 : niveaux de remblais (US 4401, 4414 et 4434 ; pl. 50 à pl. 52)

Les céramiques provenant des niveaux de remblais forment un ensemble relativement conséquent avec 80 individus (tabl. 5.177). Elles comportent cependant 15 % de céramiques résiduelles (NMI), ce qui n'est pas négligeable. L'ensemble est néanmoins assez homogène. Il est dominé par les productions réductrices qui représentent 57 % des individus de la fin de l'Antiquité, uniquement des céramiques communes. Les productions à pâte kaolinitique et à surface gris bleuté sont majoritaires avec la céramique commune claire et la céramique commune grise. Des éléments à surface rugueuse, bien que discrets, sont également répertoriés. Les céramiques fines sont bien représentées (16 % des individus) et, au sein de celles-ci, la sigillée de Gaule du Centre et la céramique fine lissée.

Parmi les céramiques fines, les sigillées se rapportent aux phases tardives de la production lezovienne (entre la fin du III^e et le début du V^e siècle). Le bord n° 25, à lèvres aplaties, peut tout aussi bien correspondre à une coupe Lez. 203, Lez. 217 ou Lez. 220. Les deux autres formes sont un plat Lez. 211, à engobe irrégulier (n° 26), et un mortier Lez. 224.

Le répertoire des autres productions fines est limité à deux formes (céramique engobée et lissée, céramique fine claire et céramique fine lissée) : la coupe à lèvres soulignées d'un sillon, qui est la forme la plus fréquente de l'ensemble (coupe 2-101, n° 27), et la coupe/jatte à collerette (coupe/jatte 2-201, n° 28).

Au sein de la céramique commune, la céramique gris bleuté à surface lissée et celle à surface brute, caractérisées par une pâte fine kaolinitique (GT 02.1 et GT 02.2 ; tabl. 5.178), possèdent aussi un répertoire commun (tabl. 5.179 et tabl. 5.180). Parmi les formes les plus fréquentes, on retrouve la coupe 2-101 (n^{os} 31 à 33, 40, 42) et celle à lèvres rondes ou appointées (coupe 2-102, n^{os} 34 à 36, 41, 43, 44). Les autres récipients ouverts correspondent à la coupe/jatte à collerette (coupe/jatte 2-201), la coupe à bord droit (2-103, n° 37), le mortier à collerette (mortier 2-701, n° 45), ainsi que d'autres profils plus anecdotiques, tels que le plat tripode 1-403 et la coupe/jatte carénée à bandeau débordant (coupe/jatte 2-401). Le pot à bord en bandeau est le seul profil fermé (pot 4-101, n^{os} 29, 38, 39).

Coupe à bord droit (2-103, n° 48), coupe/jatte à collerette (coupe/jatte 2-201) et pot à bord en bandeau (pot 4-101, n^{os} 46, 47) se retrouvent au sein de la céramique commune grise, dont certains exemplaires possèdent une pâte kaolinitique à l'instar des productions gris bleuté (GT 02.4). Une forme plus rare est également attestée, l'assiette à bord rentrant (assiette 1-202, n° 30).

Le répertoire de la céramique commune claire est très diversifié (tabl. 5.179). Les mêmes récipients que précédemment sont recensés, en particulier le plat tripode et à lèvres biseautées (plat 1-403, n° 55), la

coupe à lèvre soulignée d'un sillon (coupe 2-101, n° 52), celle à lèvre ronde (coupe 2-102, n° 53) et le pot à bord en bandeau (4-101, n° 50). La coupe/jatte à collerette diffère légèrement des autres exemplaires par la collerette réduite en un épais bourrelet et par la lèvre quadrangulaire (n° 54). Ces formes courantes sont complétées par un pot sans col à lèvre ronde (3-103, n° 51), fréquent depuis le Haut-Empire, deux bords de pichets et un couvercle à bord en bandeau (7-101).

Le pot à lèvre déjetée 3-104 (n° 49), en céramique grise rugueuse, possède une pâte, un profil et un décor qui semblent plus tardifs que le reste de l'assemblage. Bien que le décor à la molette de l'épaule soit attesté depuis VI^e siècle, voire la fin du V^e siècle (exemplaires de Millefleurs, à Montaignet-sur-l'Andelot), il n'est pas observé avant le IX^e siècle sur ce type de profil, d'après les exemplaires de Droiturier dans l'Allier. Cette datation concorde avec celle d'une monnaie d'argent découverte dans le comblement du paléochenal 4428/5022¹³⁴ et qui correspond à une obole de Pépin II d'Aquitaine (839-865)¹³⁵.

Enfin, il n'est pas certain que les *dolia* retrouvés dans ces contextes, et dont un est décoré d'une rosette estampée (n° 56), soient contemporains de l'occupation des Douzaines Hautes. Le très faible nombre – voire l'absence – d'attestations de ce type de conteneur postérieurement au III^e siècle laisse supposer qu'il disparaît dans le courant du IV^e siècle au plus tard.

L'assemblage MAL-06 est ainsi relativement homogène en dépit d'un possible élément intrusif et sa datation se place aux alentours du IV^e siècle. Le répertoire qui est reconnu est très proche de celui issu des fours de la ZAC de l'Enclos à Lezoux et daté du IV^e siècle (annexe 3). La coupe 2-101 à lèvre soulignée d'un sillon est connue également à *Argentomagus* au IV^e siècle. La coupe 2-103 à bord droit est recensée depuis la seconde moitié du III^e siècle dans la Drôme, durant le IV^e siècle à Lyon et perdure jusqu'au VI^e ou VII^e siècle à Tours. La pâte kaolinique qui caractérise les exemplaires de Malintrat les rattache cependant à la seconde moitié du III^e siècle au plus tôt et au V^e siècle au plus tard (GT 02.2 et 02.3). La forme du plat tripode et à lèvre biseautée provient des répertoires antérieurs. Elle est connue dès le III^e siècle dans le Loiret et au milieu du IV^e siècle dans la région nivernaise.

1.2. Synthèse typologique des céramiques de Malintrat et datation

Les céramiques retrouvées sur le site des Douzaines Hautes forment un ensemble homogène, tant dans les catégories attestées que les formes répertoriées (tabl. 5.181 et tabl. 5.183). Un certain nombre d'éléments se rapportant à la fin de l'âge du Fer et au Haut-Empire sont toutefois dénombrés (13 % des individus), ainsi qu'un vase vraisemblablement intrusif et daté de l'époque carolingienne (pot 3-104, n° 49 ; pl. 51).

Les individus recensés appartiennent en majorité aux productions communes (69 % ; tabl. 5.81). Les productions à cuisson réductrice, qui rassemblent 60 % des éléments tardo-antiques identifiés, sont majoritaires. Cette proportion illustre l'adhésion des consommateurs aux nouvelles vaisselles désormais fabriquées et qui sont en particulier représentées par les céramiques à surface gris bleuté, prédominantes.

¹³⁴ Ensemble MAL-03.

¹³⁵ D'après la documentation de la fouille, la monnaie, en mauvais état de conservation, s'est fragmentée lors de son nettoyage. La seule documentation restante est un dessin réalisé lors du post-fouille. Sur la monnaie est lisible : D:/ + PIPPINVS [REX] Croix ; R:/AQVI-TANIA sur deux lignes. Atelier à Bourges (Dupeyrot 1998 : 136, n° 186B).

Le répertoire se compose d'une majorité de formes ouvertes (67 % des récipients), principalement liées à la vaisselle de table.

1.2.1. Céramiques fines

Les céramiques fines ne correspondent qu'à des productions à cuisson oxydante (tabl. 5.181). Les sigillées, les céramiques engobées et lissées, et les céramiques fines claires sont les catégories les mieux représentées. Ces productions existaient déjà durant les deux siècles précédents et illustrent l'empreinte du Haut-Empire sur les céramiques du site (fig. 154). Les pâtes sont siliceuses, orangées (GT 08) ou blanches (GT 10) et aucune pâte calcaire n'est recensée.

Le répertoire de la sigillée est représentatif des nouvelles formes produites à partir de la fin du III^e siècle à Lezoux (fig. 155). Il se compose d'assiettes et de plats à marli Lez. 211 (n^{os} 08, 26), d'une coupe à lèvres biseautée (Lez. 203/217/220, n^o 25), d'une coupe Lez. 221 (n^o 09), et d'un mortier Lez. 224. La qualité de l'engobe est variable d'un récipient à l'autre, ce dernier étant parfois inégalement appliqué en surface laissant ainsi des traces brunes horizontales (assiette et plat Lez. 211). L'absence de périodisation des productions tardives de Lezoux ne permet pas de dater précisément les exemplaires de Malintrat, ainsi placés entre la fin du III^e et le début du V^e siècle.

Le répertoire des céramiques fines lissées est semblable à celui des céramiques engobées lissées (tabl. 5.183). Tous deux sont marqués par la coupe à lèvres soulignée d'un sillon (n^o 27) et par la coupe/jatte à collerette (n^o 28). Ces deux récipients, également attestés en céramique fine claire, font partie des profils les plus fréquents du site.

Trois formes fermées complètent le répertoire des céramiques fines. L'une est la cruche engobée et lissée, dont le bord manquant ne permet pas une attribution morphologique et chronologique précise (n^o 23). Une seconde cruche est répertoriée en céramique peinte à engobe blanc et décor ocre (cruche 4-301, n^o 19). Dotée d'une panse biconique soulignée d'une collerette, cette forme est emblématique de cette catégorie céramique. Elle est généralement datée du V^e siècle d'après l'ensemble de Lezoux/Martignat. Sa présence aux Douzaines Hautes, où les céramiques se rapportent principalement au IV^e siècle, pose la question de la date d'apparition de ce type de céramique. Doit-elle être reculée antérieurement au V^e siècle ? On peut alors se demander si la pâte blanchâtre des fragments de Malintrat (GT 10.5), qui diffèrent des exemplaires lezoviens précédemment cités, peut être considérée comme un critère de datation précoce. *A contrario*, il est également possible que ces éléments aient été rejetés plus tardivement sur le site et qu'ils n'appartiennent pas au IV^e siècle.

Enfin, parmi la céramique fine claire est répertorié un pot à bord en bandeau (pot 4-101, n^o 21). Classé au sein des productions fines en raison de sa pâte (GT 08.1), il appartient pourtant à la batterie de cuisine. Sa lèvre noircie semble en effet indiquer une utilisation culinaire, bien qu'elle puisse également résulter de la cuisson du vase lui-même, et de son contact avec les parois du four par exemple.

1.2.2. Céramiques communes

Au contraire des céramiques fines, les productions communes sont dominées par les pâtes cuites en mode réducteur et illustrent les changements qui s'opèrent à la fin de l'Antiquité dans les modes de

fabrication (tabl. 5.182 et tabl. 5.184). Elles sont dominées par les récipients ouverts, notamment les coupes (tabl. 29 et tabl. 5.183).

Par leur nombre important, les céramiques gris bleuté à surface lissée ou brute sont les catégories phares du mobilier des Douzaines Hautes : elles rassemblent 34 % des individus (fig. 154). Ces deux catégories sont produites à partir du Bas-Empire et n'existaient pas auparavant. Toutes deux sont caractérisées par une pâte semi-fine kaolinitique blanchâtre et une surface enfumée gris bleuté (GT 02.1 et GT 02.2). Seul le traitement de surface les distingue, les unes étant lissées, les autres pas. Leur répertoire est également très proche et principalement composé de formes ouvertes et de récipients de table (fig. 156 ; tabl. 29). Les formes ouvertes liées à la table sont toutefois plus fréquentes au sein de la catégorie lissée. Toutes ces caractéristiques les rapprochent de l'ensemble issu des fours tardifs de la ZAC de l'Enclos de Lezoux (cf. annexe 3). Quatre formes principales sont observées : la coupe à lèvres soulignée d'un sillon (coupe 2-101, n^{os} 12, 32), la coupe à lèvres ronde ou appointée (coupe 2-102, n^{os} 15, 34 et 41), la coupe/jatte à collerette (coupe/jatte 2-201, n^o 01) et le pot à bord en bandeau (pot 4-101, n^{os} 29, 38, 39). À Lezoux, ces formes sont fréquentes durant le IV^e siècle. C'est également le cas des exemplaires extrarégionaux identifiés dans la bibliographie et répertoriés à Tours, *Argentomagus*, Issoudun ou encore Lyon. Les deux variantes de la coupe 2-102 (celle à lèvres ronde et celle à lèvres appointée) se retrouvent jusqu'au deuxième tiers du V^e siècle, notamment à Lunel-Viel dans l'Hérault. La coupe/jatte 2-201 de même que le pot 4-101 connaissent quant à eux une longue durée d'utilisation, en Auvergne comme ailleurs en Gaule. Ils sont notamment attestés jusque dans le courant de la première moitié du VI^e siècle à Lezoux comme à Issoudun. La plupart des comparaisons effectuées indiquent cependant une datation centrée sur le IV^e siècle.

Parmi les autres éléments remarquables des céramiques gris bleuté, on notera le plat à marli dont la parenté morphologique avec la forme Rig. 1 de la dérivée de sigillée paléochrétienne, mais aussi Portout 4 de la céramique luisante, est manifeste (plat 1-301, n^o 11). D'après les comparaisons établies, sa chronologie se place entre le milieu du IV^e et le milieu du V^e siècle. Les mortiers à collerette sont également des formes à longue durée d'utilisation (mortier 2-701, n^{os} 02, 45). Ils sont mentionnés depuis le IV^e siècle à Lezoux, à Générac dans le Gard et perdurent jusqu'au milieu du V^e siècle à Lyon, mais aussi en Languedoc où ils sont parfois attestés jusqu'au premier tiers du VI^e siècle, en céramique à pisolithes.

La céramique commune grise et la céramique commune claire sont les catégories les plus fréquentes après les productions gris bleuté, avec respectivement 13 et 15 individus (tabl. 5.181). La céramique commune grise possède plusieurs types de pâtes. La plupart sont de natures sableuses (GT 05.3 en majorité, GT 05.5 et GT 06.3), mais certaines sont kaolinitiques à l'instar des céramiques gris bleuté (GT 02.4). Au sein du répertoire, on retrouve une grande partie des récipients déjà référencés (fig. 157), en particulier le pot à bord en bandeau et la coupe/jatte à collerette (pot 4-101, n^o 03 ; coupe/jatte 2-201). D'autres formes apparaissent plus anecdotiques : la coupe à lèvres ronde (n^o 06), l'assiette et la coupe sans lèvres façonnée (assiette 1-202 et coupe 2-103, n^o 48) et le pot à lèvres déjetée dont la surface est légèrement granuleuse (pot 4-104, n^o 04). Les comparaisons réalisées pour cette dernière forme indiquent une datation plus tardive. Il est par exemple daté durant les V^e et VI^e siècles dans les ensembles provençaux.

La céramique commune claire est également marquée par une diversité des pâtes. Certaines sont semi-fines (GT 09.1, 09.5 et 09.6 qui se distinguent par la présence ou non d'inclusions blanches et par des traces d'enfumage parfois observées en surface), d'autres grossières (GT 11.1 ; tabl. 5.182).

Le répertoire s'inscrit dans l'ambiance morphologique du site (fig. 157) : coupe à lèvre soulignée d'un sillon (coupe 2-101, n° 22) et à lèvre ronde (coupe 2-102, n° 53), coupe/jatte à collerette (coupe/jatte 2-201, n° 54) et pot à bord en bandeau (pot 4-101, n° 07, 18). La coupe/jatte à collerette n° 54 se distingue cependant de la majorité des autres exemplaires retrouvés à Malintrat du fait de la lèvre plus anguleuse, une carène plus prononcée et une collerette proche du bourrelet. À ces formes récurrentes s'ajoute un plat à lèvre biseautée et probablement tripode (plat 1-403, n° 55). Cette forme existe dès le III^e siècle à Tavers dans le Loiret et entre la fin de ce siècle et le milieu du IV^e siècle dans la Nièvre.

Il est probable que certains fragments de panse soient en fait résiduels, mais ils restent difficiles à identifier en l'absence d'éléments formels caractéristiques. Cela pourrait être le cas du pot sans col et lèvre ronde, proche des formes avec col et déjà en usage aux II^e et III^e siècles (pot 3-103, n° 51).

La céramique à engobe ocre brossé n'a livré ici que des fragments de panse et aucune forme. La plupart des tessons se singularisent par une pâte fine et beige et par une surface relativement lissée (GT 08.4). Ces caractéristiques diffèrent des exemplaires connus dans les autres ensembles tardo-antiques en Auvergne, notamment ceux de Molles, de Chantelle-la-Vieille et de Pardines. La finesse de la pâte et la rareté de cette catégorie suggèrent que les occurrences de Malintrat sont des éléments résiduels, ou à la rigueur des fabrications précoces de ce type de production.

Mentionnons pour terminer la céramique non tournée. Si elle n'est représentée que par un récipient, ce dernier est archéologiquement complet (pot à lèvre ronde 4-103, n° 24). Ce type de production est méconnu en Auvergne et sa chronologie reste à établir.

1.2.3. Datation

En dépit de la présence d'éléments résiduels et intrusifs, les céramiques retrouvées aux Douzaines Hautes constituent un ensemble morphologiquement homogène, dont les formes identifiables appartiennent à un nombre limité de catégories céramiques. Certaines formes recensées connaissent une longue durée d'utilisation, ce qui ne facilite pas la datation de l'ensemble. C'est en particulier le cas du pot à bord en bandeau (pot 4-101), de la coupe/jatte à collerette (coupe/jatte 2-201) et de la variante à lèvre ronde de la coupe 2-102, attestés jusqu'au VI^e siècle en Auvergne (Lezoux) ainsi qu'en région Centre (à Issoudun notamment). Ces trois formes, avec la coupe à lèvre soulignée d'un sillon (coupe 2-101) sont pourtant les plus fréquentes à Malintrat et constituent des éléments marquants du mobilier. Les datations les plus restreintes sont fournies par les profils aux effectifs plus faibles. Parmi ceux-ci, le plat tripode à lèvre biseautée (plat 1-403) est attesté dès le III^e siècle à Tavers dans le Loiret et entre la fin de ce siècle et le milieu du IV^e siècle dans la Nièvre, la coupe à bord droit (coupe 2-103) est principalement connue entre la seconde moitié du III^e et le IV^e siècle dans la Drôme et à Lyon notamment, et le plat à marli (plat 1-301) est répertorié en céramique luisante entre le milieu du IV^e et le milieu du V^e siècle, ainsi qu'en dérivée de sigillée paléochrétienne.

Les autres mobiliers découverts sur le site ne livrent guère d'éléments chronologiques supplémentaires, hormis le gobelet en verre Isings 106a ou Rütli AR 66.1 daté entre la fin du III^e et le IV^e siècle à Augst et Kaiseraugst (Rütli 1991a : 47). En croisant les différentes fourchettes chronologiques ainsi obtenues et comme cela a été vu lors de la datation des assemblages, il apparaît que les céramiques s'inscrivent en très grande majorité dans le IV^e siècle. La présence de quelques fragments de céramique

peinte à engobe blanc et décor ocre et de quelques formes tardives (pot à lèvres déjetées 4-104 notamment) incite toutefois à ne pas exclure le début du V^e siècle de cette datation.

1.3. Approche fonctionnelle des récipients

Les ensembles étudiés correspondent à 84 % des céramiques mises au jour sur le site des Douzaines Hautes, ce qui constitue un échantillonnage assez représentatif pour réaliser une étude fonctionnelle des récipients utilisés sur le site.

Comme cela a été observé pour les autres sites étudiés, cette approche est limitée par l'incertitude quant à la fonction de certains vases (coupe 2-101 à lèvres soulignées d'un sillon, coupe/jatte carénée 2-201 à collerette basse notamment). C'est l'existence ou, au contraire, l'absence de traces d'usure et d'utilisation sur les récipients qui permettent généralement d'attribuer le récipient à l'une ou l'autre des fonctions possibles.

Comme cela a déjà été pressenti durant l'étude des ensembles, la vaisselle de table est majoritaire par rapport à la batterie de cuisine. Cette distribution surprend quelque peu vu le caractère éphémère et non résidentiel des structures d'habitat et pose la question de la provenance du mobilier.

1.3.1. Vaisselle de table

La vaisselle de table comporte 52 récipients, soit 62 % du vaisselier céramique. La majeure partie des vases appartient aux céramiques communes (fig. 158). Beaucoup d'entre eux se rapportent au service et à la consommation des mets, tels que les coupes et les coupes/jattes – qui sont les plus nombreuses – ainsi que les assiettes et les plats. Le service de la boisson est quant à lui faiblement présent, avec trois pichets/cruches seulement (fig. 159).

Pichets/cruches

Trois pichets ou cruches sont dénombrés ; ce sont les seuls témoins du service de la boisson. Ils correspondent à trois bords dont la fragmentation ne permet pas une bonne appréciation de leur forme. L'un est une lèvre biseautée, à surface engobée, les deux autres ont des becs verseurs à pâte grossière claire (forme 4/5-600 fig. 160).

Deux autres cruches sont dénombrées, mais, découvertes au fond des puits, elles semblent avoir servi au puisage de l'eau et n'ont pas été intégrées à la vaisselle de table (cf. *infra*, 1.3.3).

Plats/assiettes

Les plats et les assiettes sont également peu nombreux. Les deux plats sont produits en sigillée (forme Lez. 211, n° 26 fig. 161) et en céramique gris bleuté lissée (plat 1-301, n° 11). Le plat 1-301 n° 11, caractérisé par un marli oblique et des moulurations de la panse, s'inscrit dans l'ambiance morphologique de la fin de l'Antiquité. Il se retrouve en effet dans les productions caractéristiques de cette période en Gaule, notamment en céramique luisante (Portout 4) et en dérivée de sigillée paléochrétienne un peu plus tardivement (Rig. 1). La forme du plat en sigillée existe également en plus petit module, avec l'assiette n° 08 (Lez. 211). La seconde assiette est un récipient à bord rentrant, sans lèvres individualisées,

produit en céramique commune grise mais dotée d'une pâte semi-fine kaolinitique (GT 02.4, assiette 1-202, n° 30).

Coupes

Les coupes sont de loin les plus nombreuses avec 32 récipients (fig. 159). Majoritairement produites en céramique commune, quelques-unes appartiennent aux céramiques fines (fig. 163) : en sigillée (n° 25, Lez. 203/217/220), en céramique fine lissée (n° 27) et à surface engobée et lissée (coupe 2-101). Les autres sont pour la plupart des productions à cuisson réductrice et à surface lissée, essentiellement des céramiques gris bleuté lissées. L'ensemble traduit un répertoire peu diversifié, composé de trois formes principales (fig. 162) : la coupe à lèvre soulignée d'un sillon (coupe 2-101, n°s 20, 27, 43, 52), la coupe à lèvre ronde ou appointée (coupe 2-102, n°s 06, 34 et 15, 36) et la coupe à bord droit sans lèvre façonnée (coupe 2-103, n°s 37, 48). La première possède le même bord formé d'une lèvre soulignée d'un sillon que certaines coupes/jattes à collerette (coupe/jatte 2-201) et il n'est pas impossible que certains éléments fragmentés appartiennent en fait à ce dernier récipient. Plusieurs modules sont en outre observés, les diamètres s'échelonnant entre 15 et 25 cm. La fonction de ces récipients apparaît diversifiée. La plupart d'entre eux semblent correspondre à des écuelles permettant à chacun de manger les mets tandis que les plus grands vases devaient concerner le service et la présentation de la nourriture. Les différents diamètres paraissent en revanche trop importants pour envisager une fonction de vase à boire.

Coupes/jattes carénées

La plupart des coupes/jattes à collerette retrouvées à Malintrat ont été attribuées au service de table (coupe/jatte 2-201). Aucun fragment n'a en effet livré de traces de cuisson ou d'usure indiquant un usage lié au mélange ou à la cuisson des aliments. L'absence de telles marques a donc conduit à les considérer comme des récipients permettant de présenter et de consommer les mets, mais une utilisation mixte reste néanmoins possible. Seul l'exemplaire n° 54 a été attribué à la batterie de cuisine d'après son profil et sa pâte (fig. 165 ; cf. *infra*).

Deux des trois coupes/jattes carénées ont des pâtes fines. L'exemplaire n° 09 est une sigillée de Gaule du Centre (Lez. 221 ; fig. 162). Elle est caractérisée par un bandeau débordant et par un décor à la barbotine. Le vase n° 28 est une céramique fine claire, dénuée de revêtement de surface ; le profil de son bord est le même que les coupes à lèvre soulignée d'un sillon (coupe 2-101). Le troisième récipient, en céramique gris bleuté, possède un bandeau se terminant simplement, sans lèvre façonnée (n° 01, coupe/jatte 2-201). La contenance de ces deux derniers vases est d'environ 1,4 litre (2,5 setiers, n° 01) et 1,8 litre (3,3 setiers, n° 28).

1.3.2. Vaisselle de cuisine et de conditionnement

Les récipients de cuisine ou permettant le conditionnement des denrées totalisent 25 individus. Ils sont en très grande majorité des céramiques communes (fig. 158). Deux récipients sont des productions fines : un pot et un mortier. Parmi les vases en céramique commune, quelques-uns ont un lissage de surface, mais cela reste rare. Les pots sont nettement prépondérants face aux quelques plats à cuire, aux mortiers et aux jattes. Un couvercle est également dénombré, en céramique commune claire (fig. 164).

Plats à cuire

Deux plats à cuire sont répertoriés. Produits en céramique gris bleuté lissée et en céramique commune claire, ils correspondent tous deux à un plat tripode à lèvres biseauté (plat 1-403, n° 55, fig. 165). Cette forme est un élément marquant de la transition des III^e et IV^e siècles. Les trois petits pieds, cassés sur ces deux exemplaires, permettaient de poser le récipient directement sur les braises du foyer.

Pots

Les pots sont au nombre de 18. La plupart sont produits en céramique commune, seul un exemplaire appartient à la céramique fine claire. Un seul pot a reçu un traitement de surface ; il s'agit d'une production gris bleuté lissée (n° 29, fig. 156). La plupart des autres récipients sont des céramiques communes grises ou claires. L'exemplaire à surface grise rugueuse est quant à lui intrusif : il est daté du IX^e ou X^e siècle (n° 49, fig. 167 ; cf. *supra*, ensemble MAL-06). Les pots se répartissent entre les vases ayant clairement servi à la cuisson des aliments, comme l'attestent les lèvres et les panses noircies et parfois recouvertes de dépôts charbonneux, et ceux pour lesquels l'absence de traces et la forte contenance suggèrent un usage relatif au conditionnement des comestibles.

Les pots à cuire (fig. 166) possèdent tous un bord en bandeau, profil qui devait permettre la pose d'un couvercle ainsi que leur suspension au-dessus du foyer (forme pot 4-401). Ils appartiennent à la céramique gris bleuté (n°s 38, 39), à la céramique commune grise (n°s 03, 17, 46) et commune claire (n°s 18, 50). L'exemplaire n° 21 est une céramique fine claire. La finesse de la pâte contraste avec les traces noires visibles au niveau de la lèvre indiquant une utilisation comme vase culinaire (GT 08.1). Il est possible, comme cela a été proposé plus haut, que les marques noires résultent de la cuisson du vase lui-même et non pas de son utilisation domestique. Les diamètres d'ouverture des pots sont compris entre 9,5 et 17,5 cm, mais la plupart se situent davantage aux alentours de 14 cm. Le grand module du vase n° 03, dont le diamètre est de 17,5 cm et la contenance de près de 5,4 litres (soit 10 setiers), semble plus approprié à la conservation des denrées qu'à leur cuisson¹³⁶ (fig. 166). Mais la suie qui recouvre une partie de la panse indique bien, dans ce cas précis, une utilisation culinaire.

En l'absence de traces charbonneuses, la fonction des autres pots est plus difficile à mettre en évidence (fig. 167). L'usage culinaire est envisageable, mais l'emploi comme vase de conditionnement des denrées paraît plus approprié pour certains d'entre eux, en particulier pour ceux d'un grand diamètre et, de fait, d'importante contenance. C'est notamment le cas du pot n° 51, sans col et à lèvre ronde, dont le diamètre d'ouverture est de 25 cm (pot 3-103). Le pot n° 04, à lèvre déjetée, est de plus petit module (pot 4-104). D'un diamètre de 12 cm et d'une contenance de 1,4 litre (soit 2,6 setiers), il se rapproche davantage de la plupart des pots à cuire de Malinrat.

Jatte et mortiers

La coupe/jatte à collerette n° 54 se distingue des autres coupes/jattes 2-201 par un profil massif marqué par une collerette proche du bourrelet et par une carène plus prononcée (fig. 165). Sa pâte est également plus grossière (pâte commune claire : GT 09.1) et sa contenance nettement au-dessus de celle observée pour les vases de table puisqu'elle est estimée à environ 5 litres (9,2 setiers). Ces observations invitent à considérer ce vase comme un récipient de cuisine, employé pour le broyage ou le mélange des

¹³⁶ La même contenance est observée pour le pot carolingien n° 49 (fig. 167).

ingrédients. Une utilisation liée à la table ne peut cependant pas être totalement écartée en l'absence de traces significatives sur les fragments conservés.

Trois mortiers sont dénombrés. L'un est une sigillée de Lezoux, de forme Lez. 224 dont seul le fond est conservé ; on imagine qu'il pouvait aussi bien servir en cuisine qu'être posé sur la table des convives. Les deux autres sont des mortiers à collerette en bourrelet et gorge supérieure (mortier 2-701 : n^{os} 02, 45 ; fig. 165). Tous deux sont produits en céramique gris bleuté et ont une surface relativement lissée. Leur fragmentation importante ne permet pas l'observation d'une râpe interne. En revanche, la présence de dépôts de suie au niveau de la collerette et de la lèvre de l'exemplaire n^o 02 suggère que ces vases pouvaient parfois servir à la cuisson des aliments en plus de permettre leur broyage et leur mélange.

1.3.3. Récipients de puisage et vases de stockage

Trois des céramiques retrouvées au fond des puits 1374 et 2622 pourraient correspondre à des vases de puisage. La première est la cruche engobée et lissée au bord manquant (n^o 23, fig. 160). Son contexte de découverte, l'engobe qui ne recouvre pas entièrement la surface externe et sa contenance importante (3,2 litres soit 5,9 setiers) vont plus dans le sens d'un vase à puiser que d'une cruche de table.

Le second vase est la cruche biconique peinte (cruche 4-301, n^o 19, fig. 160). Le principal argument en faveur d'une fonction de vase à puiser est sa découverte au fond du puits 1374. Son diamètre maximal de 18 cm est légèrement inférieur aux exemplaires de la collection Martignat (Lezoux). L'absence des autres fragments de ce vase dans le comblement inciterait toutefois à considérer cet élément comme un déchet domestique rejeté dans le puits et non pas comme les débris de la cruche se brisant accidentellement dans la structure durant son utilisation.

Le pot non tourné semble témoigner des multiples usages qu'un récipient peut connaître (pot 4-103, n^o 24, fig. 160). La simplicité de la forme, l'absence de finition et la contenance importante (4 litres soit 7,4 setiers) vont dans le sens d'un vase destiné à la conservation ou au transport des denrées, utilisation qui ne nécessite pas un façonnage soigné (Raynaud 2007 : 250 ; Barberan, Mauné, Raynaud 2015 : 57 ; Joly, Séguier 2015 : 270). Sa forte rubéfaction, en supposant qu'elle ne soit pas accidentelle, tendrait à le rattacher à une autre structure que le puits, peut-être à la fosse rubéfiée ou au four domestique à proximité. Une fois usagé, ou sa caléfaction ne permettant plus son usage premier, il aurait alors été soit jeté dans le puits, soit réutilisé comme vase à puiser. L'absence d'éléments de préhension ne constitue pas nécessairement un problème pour cette nouvelle fonction : en le plaçant dans un panier en osier par exemple, il aurait été tout à fait possible de faire descendre le récipient dans la structure (Scrinzi 2013 : 185).

Enfin, concernant les vases de stockage, le *dolium* semble encore en usage dans le courant du IV^e siècle, mais périclité vraisemblablement rapidement (n^o 56, fig. 167).

1.4. Bilan de l'étude des céramiques de Malintrat

Les céramiques retrouvées sur le site des Douzaines Hautes sont des productions régionales courantes et aucune importation n'est enregistrée. L'ensemble est en particulier marqué par les céramiques à surface gris bleuté, dont la pâte et le répertoire des formes sont très proches des exemplaires de la

ZAC de l'Enclos à Lezoux. Il apparaît vraisemblable que les éléments retrouvés à Malintrat aient été fabriqués dans l'agglomération artisanale.

Plusieurs interrogations restent cependant en suspens. L'une d'elles concerne la céramique à engobe ocre brossé. Les caractéristiques techniques de cette catégorie, observées sur les exemplaires de Molles et de Chantelle-la-Vieille notamment, mais aussi sur des éléments retrouvés en nombre important dans la plaine de la Limagne lors de prospections pédestres, ne se retrouvent pas sur les fragments de Malintrat, marqués par une pâte fine plus proche des productions céramiques du Haut-Empire. Il est ainsi difficile d'expliquer l'absence de la céramique à engobe brossé tardo-antique, si elle relève du hasard des découvertes et des ensembles pris en compte, ou si cela tient à la date d'apparition de cette production qui serait postérieure à l'occupation du site.

Des questions du même ordre se posent concernant la céramique peinte à engobe blanc et décor ocre. Sa présence, même si elle est ténue, pourrait indiquer soit une occupation du site qui perdure jusqu'au début du V^e siècle, soit que les cruches peintes apparaîtraient durant le IV^e siècle et ne se limiteraient donc pas au seul V^e siècle.

Une dernière remarque sur les catégories céramiques concerne la céramique non tournée. Comme à Molles, quelques éléments de vases modelés sont recensés, notamment un pot complet, mais cette catégorie reste encore une fois difficile à caractériser en raison du faible nombre de données.

Le répertoire des formes est marqué par l'association de la coupe à lèvre soulignée d'un sillon (coupe 2-101), du pot à bord en bandeau (pot 4-101) et de la coupe/jatte à collerette, cette dernière étant toutefois plus discrète (coupe/jatte 2-201). La coupe à lèvre ronde ou appointée (coupe 2-102) et le plat à cuire à lèvre biseautée (plat 1-403) apparaissent également comme des formes caractéristiques des ensembles étudiés. Les formes ouvertes, et les vases de table notamment, sont ainsi majoritaires au sein de la plupart des contextes de découverte.

La prédominance de la vaisselle de table renvoie à une occupation résidentielle que ne traduisent pas d'emblée les structures du site, principalement constituées de bâtiments sur poteaux et de structures annexes, telles que le four domestique et les puits. À l'instar de la céramique, les autres mobiliers découverts sur le site n'éclairent guère la fonction de l'occupation. De plus, celle-ci n'est qu'indirectement renseignée par leur spatialisation. Aucun objet n'est en effet associé aux bâtiments sur poteaux et la majorité du mobilier provient du comblement des fossés, du paléochenal, du four culinaire et des deux puits (fig. 168). La faune et la céramique sont les vestiges retrouvés dans les plus grandes quantités. Les quelques objets métalliques correspondent à des clous (une trentaine de fragments) et à trois monnaies. La faune n'ayant pas été étudiée, on ne peut déterminer à quelle activité elle renvoie. Il est néanmoins probable qu'elle se rapporte à des activités domestiques, en l'absence de mobiliers particuliers qui indiqueraient d'autres pratiques sur le site.

Les rejets de céramiques peuvent en revanche provenir de l'établissement antique attesté à proximité immédiate et occupé durant la fin de l'Antiquité. La similitude de faciès des céramiques ramassées en surface de ce dernier, composées notamment de sigillée tardive, de céramique grise lissée et de céramique peinte à décor ocre, irait en ce sens. Les céramiques et la faune rejetées dans les structures des Douzaines Hautes indiquent que celles-ci étaient ouvertes et donc encore en partie utilisées en même temps que l'établissement résidentiel. Les céramiques étudiées illustreraient ainsi non pas l'occupation de bâtiments sur poteaux, mais celle de l'établissement rural implanté à proximité.

2. Céramiques de la *villa* de Maréchal à Romagnat (Puy-de-Dôme), début du V^e siècle

Les céramiques étudiées totalisent 927 fragments, soit 149 individus (tabl. 11). Elles se répartissent au sein de deux ensembles d'inégale importance. L'ensemble ROM-01, qui correspond au comblement supérieur du bassin de la *villa*, rassemble 908 fragments pour 141 individus (tabl. 5.185 à tabl. 5.188 ; pl. 53 à 57), tandis que l'ensemble ROM-02, qui correspond au comblement d'une fosse creusée dans les niveaux de l'ensemble ROM-01, ne comporte que 19 fragments pour 8 individus (tabl. 5.189 à tabl. 5.191 ; pl. 57). Les céramiques retrouvées dans cette fosse sont typologiquement semblables à celles du comblement du bassin et proviennent vraisemblablement de ces niveaux sous-jacents. On présentera ainsi ces deux ensembles de manière conjointe.

La chronologie du mobilier concerne le IV^e et le début du V^e siècle, le bassin étant définitivement comblé au début du V^e siècle. La datation se base sur les comparaisons chrono-typologiques des céramiques et sur la présence d'une monnaie frappée sous Gratien autour du dernier quart du IV^e siècle¹³⁷.

2.1. Étude des ensembles céramiques : critères de datation

32 % des individus céramiques recueillis dans les comblements supérieurs du bassin sont résiduels (tabl. 5.192). Ils datent principalement des trois premiers siècles de notre ère, quelques-uns sont laténiens. Les sigillées datent principalement de la phase 7 (Drag. 37, assiette Lez. 032/Walt. 79, coupe Lez. 056), certaines de la phase 5 (assiette Lez. 43). Les plus tardives sont associées à de la céramique métallescente (un fond). Deux fragments glaçurés sont intrusifs. La plupart des autres céramiques sont attribuables au IV^e et à une partie du V^e siècle.

Les céramiques cuites en modes A et C dominent les catégories de la fin de l'Antiquité (58 % des individus). Cette répartition pourrait apparaître surprenante pour cette période où les productions à cuisson réductrice sont fréquemment majoritaires, comme c'est notamment le cas à Malinrat au IV^e siècle. Certaines formes comptabilisées en céramique commune claire sont en fait déjà probablement résiduelles au moment où le comblement supérieur du bassin survient, c'est-à-dire début du V^e siècle.

Les céramiques fines, qui constituent 11 % de l'ensemble des individus, sont marquées par l'association de la sigillée du Centre Gaule avec la dérivée de sigillée paléochrétienne et la céramique peinte. Les productions communes se répartissent entre les céramiques à surface gris bleuté lissée ou brute (33 %) et la céramique commune claire (20 %). Bien que plus discrets, les récipients à engobe ocre brossé sont également des éléments représentatifs de l'ensemble (4 % ; tabl. 5.192 à tabl. 5.195).

2.1.1. Les céramiques fines

Les sigillées sont les productions fines les plus nombreuses (4 % des individus ; fig. 169 et fig. 171). Toutes sont des productions de Lezoux. Si la plupart des exemplaires possèdent une pâte déjà reconnue sur le site de production, celle de la coupe Lez. 220 n° 01, caractérisée par une couleur

¹³⁷ Pour rappel : les références bibliographiques des comparaisons morphologiques extrarégionales qu'il a été nécessaire de réaliser en raison du peu de données chronologiques disponibles pour l'Auvergne (annexe 1).

rosée, est inédite (pâte 4 ; Bet, Wittmann 1995). Le reste du répertoire se compose de coupes Drag. 37 (n° 58 ; dont une provient de l'ensemble ROM-02), Lez. 217 (n° 03), Lez. 220 (n° 02) et d'un mortier Lez. 224 à mufle de lion. Les deux Drag. 37 présentent une pâte rouge foncé recouverte d'un engobe également rouge foncé qui rappelle fortement les productions lezoviennes de la phase 7 et diffère des pâtes plus orangées caractérisant les périodes tardives (pâte 5). Or ces deux vases sont marqués par une perte de qualité dans l'exécution du moule attribuable à certaines productions du IV^e siècle (Bet 1985 : 47) : stries horizontales indiquant l'absence de lissage de surface, décors surmoulés – également observés sur le mufle de lion – et frise d'oves inversés pour l'un des exemplaires (l'usure des surfaces et le surmoulage n'ont pas permis la restitution des décors). Les deux Drag. 37 ainsi que le mortier à mufle de lion témoignent ainsi de la survivance des répertoires du Haut-Empire. Au contraire, les décors à la roulette visibles sur les coupes Lez. 220 (n° 02) et Lez. 217 (n° 03) illustrent l'adoption de nouveaux codes décoratifs.

La dérivée de sigillée paléochrétienne est la seule importation retrouvée dans le bassin (pl. 53). Elle correspond à un plat Rigoir 1 et à une coupe Rig. 6 (n°s 04 et 05 ; tabl. 5.194). Leur pâte est fine, blanche et épurée ; l'engobe est gris, brillant, presque métallescent et se raye facilement pour celui de la coupe Rig. 6. Le marli horizontal du plat Rig. 1, les cannelures verticales de la panse et le répertoire décoratif composé de rouelles et de palmettes permettent d'attribuer ce vase au groupe languedocien (n° 04). D'après les exemples languedociens et d'après les importations reconnues à Bordeaux, cette forme date principalement du V^e siècle, elle est plus rare ensuite (Raynaud 1993a : 411 ; Soulas 2000 : 147). Les exemplaires provençaux sont toutefois en usage jusqu'au VI^e siècle (par exemple à Saint-Blaise et à Eyguières ; Rigoir 1994 : 140 ; Rigoir, Pelletier, Poguet 2001 : 41). Le plat de Romagnat est quant à lui attribué au début du V^e siècle par Y. Rigoir¹³⁸. La chronologie de la coupe Rig. 6 démarre plus tôt, dès le dernier tiers du IV^e siècle et couvre le V^e siècle, d'après les exemplaires languedociens, marseillais et bordelais (Raynaud 1993a : 412 ; Bonifay, Carre, Rigoir 1998 ; Soulas 2000).

La céramique peinte à engobe blanc et décor ocre est représentée par deux formes, dont la cruche biconique qui est caractéristique de cette catégorie et qui est généralement attribuée V^e siècle d'après les exemplaires de Lezoux/Martignat (cruche 4-301, n° 10). Le second élément n'est pas clairement identifié. Il possède une pâte kaolinitique (GT 02.3), qui diffère de la pâte sableuse blanche de la cruche (GT 10.5 ; tabl. 5.193).

Une coupe à lèvres ronds (coupe 2-102, n° 06) et une coupe/jatte carénée à bandeau débordant (coupe/jatte 2-401) sont recensées en céramique engobée et lissée. La première est un profil courant, proche de certaines coupes du Haut-Empire et pourrait être résiduelle, tandis que la seconde est une forme qui apparaît au IV^e siècle, à Lezoux ainsi que dans le Loiret. Enfin, la céramique fine claire est la seule catégorie à comporter des vases culinaires : deux pots à bord en bandeau (pot 4-101, dont n° 07). Le reste du répertoire comprend une coupe/jatte à collerette, représentatif du IV^e siècle à Lezoux, à Clermont-Ferrand ainsi qu'en région Centre, comme à Tours (coupe/jatte 2-201, n° 09).

2.1.2. Les céramiques communes

Les céramiques communes sont marquées par la forte présence des productions à surface gris bleuté et de la céramique commune claire, et par leur association avec la céramique à engobe ocre brossé

¹³⁸ Identification et datation réalisées par Y. Rigoir lors de la découverte du plat.

(fig. 170). Le répertoire de l'ensemble est majoritairement composé de coupes et de pots (tabl. 30 et tabl. 5.194).

Un certain nombre de céramiques engobées sont recensées (fig. 172). On dénombre en particulier trois vases à engobe ocre brossé : une coupe à lèvre moulurée (coupe 2-101, n° 12), un mortier à collerette et bec verseur (mortier 2-701, n° 13) et un pot à bandeau mouluré (pot 4-102, n° 11). Ces trois récipients culinaires sont caractéristiques de ce type de production, hormis le mortier dont le profil et la pâte plus fine sont moins courants (GT 10.3). Le pot et la coupe sont fréquents dans les ensembles de la région Centre également, où ils sont datés des IV^e et V^e siècles (Bourges, *Argentomagus*, Issoudun, Marigny-lès-Usages, Tours). À Issoudun, la céramique à engobe brossé est plus fréquente durant la seconde moitié du IV^e siècle (Wittmann 2007 : 216-229, 235).

Parmi les autres céramiques engobées, mentionnons le pot à panse piriforme et à enduit micacé (pot 4-201, n° 16). Fréquemment utilisé en Auvergne entre la fin du III^e et le IV^e siècle (Varennes-sur-Allier, Aigueperse), il est également connu en Limousin ainsi qu'à Bourges. Le mortier à engobe orangé, caractérisé par une collerette dans le prolongement de la lèvre est une forme peu répertoriée en Auvergne (mortier 2-702, n° 15). Les exemplaires en production oxydante des Bouches-du-Rhône appartiennent à une période tardive centrée sur le V^e siècle tandis que ceux en céramique grise existent durant les VI^e et VII^e siècles. Il est néanmoins possible qu'à Romagnat, il soit résiduel.

La céramique gris bleuté à surface lissée et celle à surface brute se caractérisent par une pâte kaolinique semi-fine blanchâtre (GT 02.1 et 02.2 ; tabl. 5.195). Lorsqu'il est présent, le lissage est réalisé sur la totalité de la surface, ou parfois par bandes. Ces deux catégories partagent dans l'ensemble le même répertoire. On remarque néanmoins que les récipients de table ont plus fréquemment une surface lissée et les vases culinaires une surface brute, comme cela a également été remarqué à Malintrat. De même, seules les formes fermées ne possèdent aucun traitement de surface (tabl. 30).

Les formes les mieux représentées sont les coupes à lèvre soulignée d'un sillon (fig. 173), avec onze exemplaires dont huit à surface lissée (coupe 2-101, n^{os} 21, 26, 27). Les coupes à lèvre ronde sont ensuite les plus courantes, avec sept occurrences dont cinq à surface lissée (coupe 2-102, n^{os} 22, 32, 33, 35). Le profil de la lèvre soulignée d'un sillon se retrouve sur les coupes/jattes à collerette et il est possible, comme cela a été remarqué pour les exemplaires de Malintrat, que certains des bords attribués aux coupes soient en fait des coupes/jattes à collerette fragmentées (coupe/jatte 2-201, n^{os} 23, 36, 57 qui provient de l'ensemble ROM-02). La coupe à lèvre ronde est une forme très courante, attestée durant toute la fin de l'Antiquité. La coupe/jatte à collerette et à lèvre soulignée d'un sillon de même que la coupe à lèvre soulignée d'un sillon sont en revanche principalement datées du IV^e siècle, à Lezoux, à Clermont-Ferrand, mais aussi à Tours et à *Argentomagus*. Le pot à bord en bandeau est également une forme très répandue entre le IV^e et le VI^e siècle, en Auvergne comme ailleurs en Gaule.

Parmi les formes moins nombreuses sont recensées la coupe/jatte carénée à bandeau débordant (coupe/jatte 2-401, n° 38) et la coupe à panse renflée (coupe 2-407, n° 56). Celle-ci est attestée jusqu'au milieu du V^e siècle en céramique luisante en Languedoc. Le pichet à col tronconique est quant à lui répertorié au IV^e siècle, dans les nécropoles de Bourges et de Chartres (pichet 4-501, n° 19). Enfin, le plat à lèvre biseauté, doté d'une surface lissée, est daté du IV^e siècle à Lezoux et entre le III^e et le milieu du IV^e siècle à Tavers (Loiret) ainsi que dans la Nièvre (plat 1-403, n° 39).

La céramique commune claire se compose d'une majorité de formes fermées (fig. 172 ; tabl. 5.194), dont un certain nombre est hérité des répertoires des II^e et III^e siècles. C'est notamment le cas du pot à lèvre ronde (pot 3-103 et 4-103, n° 46) et de la marmite à collerette (marmite 2-502), et il est possible que

certain exemplaires soient en fait résiduels. La marmite à collerette, en particulier, est utilisée jusqu'au III^e siècle de manière certaine, mais son existence n'est pas avérée pour les deux siècles suivants. La céramique commune claire comprend également des formes plus caractéristiques de l'Antiquité tardive, telles que le pot à bord en bandeau (pot 4-101, n^{os} 44, 45).

Curieusement, la céramique commune grise ne représente que 3 % des récipients (fig. 170 et fig. 172). Trois types de pâtes sont observés : deux de nature sableuse (GT 05.3 et 06.3) et un de nature kaolinique proche de celle des céramiques gris bleuté (GT 02.4). Le plat tripode (plat 1-403, n^o 43) et les deux pots à bord en bandeau (pot 4-101, n^{os} 41, 42) sont des récipients répertoriés dans les autres productions.

2.1.3. Datation

La plupart des récipients et des catégories céramiques provenant du bassin de Romagnat s'insèrent dans une fourchette chronologique relativement large, comprise entre la fin du III^e et le V^e siècle. Le plat à lèvres biseauté (plat 1-403), le pot à panse piriforme (pot 4-201), mais aussi les nombreux pots à lèvres ronds, dont certains, on l'a vu, sont peut-être résiduels (pots 3-103 et 4-103), sont en effet des récipients utilisés depuis la fin du III^e siècle et durant le IV^e siècle. La plupart des formes se rapportent néanmoins au IV^e siècle (par exemple, la coupe 2-101, la coupe/jatte 2-201 à lèvres soulignées d'un sillon, le bol Drag. 37 en sigillée), et aux IV^e-V^e siècles (notamment, céramique à engobe brossée, pot 4-101 à bord en bandeau). La dérivée de sigillée paléochrétienne livre la datation la plus précise avec la coupe Rig. 6, pas attestée avant le dernier tiers du IV^e siècle, mais surtout avec le plat Rig. 1 daté du début du V^e siècle. C'est également à cette période qu'appartient la céramique peinte à engobe blanc et décor ocre, généralement attribuée au V^e siècle. Le plat Rig. 1 place ainsi le comblement définitif du bassin au début du V^e siècle.

Une monnaie frappée entre 378 et 383 sous le règne de Gratien a également été retrouvée dans le comblement du bassin.

2.2. Caractérisation fonctionnelle des récipients

Les céramiques retrouvées dans le bassin de Romagnat correspondent à des rejets domestiques liés à l'occupation de la *villa*. La vaisselle usagée était jetée à proximité des habitations, en l'occurrence dans le bassin qui n'est alors plus en service, et les récipients se retrouvent ainsi cassés sur place comme l'indiquent la récurrence des formes archéologiquement complètes et la taille importante des éléments fragmentaires. Les céramiques du comblement supérieur du bassin constituent ainsi un échantillonnage de la vaisselle utilisée sur le site à la fin de l'Antiquité.

Les proportions de la vaisselle de table et des récipients culinaires ou de conditionnement sont relativement égales (fig. 174) : la première domine légèrement l'ensemble avec 53 % des vases contre 46 % pour la batterie de cuisine et de conditionnement, auxquels s'ajoute 1 % de vases de stockage, à savoir un *dolium*, dont la datation tardo-antique n'est pas assurée. L'importance toute relative du service de table s'explique probablement par le contexte de découverte localisé dans la *pars rustica* de l'établissement et non pas dans la partie résidentielle.

À la vaisselle céramique, s'ajoutent deux vases métalliques également retrouvés dans le comblement sommital de la structure hydraulique. Leur chronologie n'est pas établie avec précision, notamment en raison de leur fragmentation importante. Il s'agit d'un manche de patère en alliage cuivreux, sur lequel figure un décor en relief représentant un animal couché, et de deux fragments de passoire, également en alliage cuivreux (Ducreux 2013 : 1097). Il n'est pas certain que la patère soit attribuable au service de table, ce type d'ustensile étant aussi bien employé dans les bains, pour l'aspersion de l'eau, que lors des repas ou des banquets. La passoire appartient à la batterie de cuisine, elle servait notamment à filtrer les arômes et les épices parfumant les boissons, notamment le vin (*ibid.* : 1078-1079). Ces deux éléments témoignent ainsi du niveau de vie qu'avaient les habitants de la *villa*.

2.2.1. Vaisselle de table

La vaisselle de table rassemble un peu plus de la moitié des récipients (fig. 174). Elle se compose de coupes, de coupes/jattes carénées, de quelques pichets ou cruches et d'un plat (fig. 175). Plus des deux tiers de ces récipients appartiennent aux céramiques communes (fig. 174). Une nette majorité présente cependant un traitement de surface, que ce soit un lissage ou un engobage.

Pichets/cruches

Seuls deux pichets ou cruches sont dénombrés (fig. 176). L'un est en céramique gris bleuté, à col tronconique et une anse (pichet 4-502, n° 19). Sa faible ouverture et sa contenance inférieure à 0,6 litre (soit un peu plus de 1 setier) vont dans le sens d'un petit pichet de table. L'hypothèse de la bouilloire n'apparaît pas envisageable en l'absence de résidus calcaires. L'autre exemplaire est une cruche biconique, en céramique à engobe blanc et décor ocre (cruche 4-301, n° 10). Ce profil est caractéristique de cette production peinte. Le diamètre maximal est d'environ 22 cm, dimension également observée pour l'exemplaire n° 02 de la collection Martignat (Lezoux), dont la contenance est de 3,15 litres (soit 5,8 setiers ; cf. *supra*). Si la fonction de puisage apparaît évidente pour les vases de Lezoux, celle de la cruche de Romagnat est moins facile à déterminer en raison de sa position secondaire dans le bassin et de son importante fragmentation. Le décor ornant ce type de récipients laisse néanmoins supposer que ceux-ci étaient destinés à être vus et pouvaient ainsi servir à transporter les boissons jusqu'à la table des convives.

Plat

L'unique plat recensé est le plat Rig. 1 en dérivée de sigillée paléochrétienne, dont le décor est foisonnant (n° 04, fig. 171). Ce type de profil à marli est repris au sein de plusieurs productions en Auvergne, en particulier en céramique gris bleuté lissée.

Coupes

Les coupes sont les récipients les plus nombreux (fig. 177). Elles appartiennent pour la plupart aux catégories dotées d'un traitement de surface, en particulier à la céramique gris bleuté lissée et à la sigillée. En dehors des coupes Lez. 217 et Rig. 6, particulières aux répertoires des sigillées et de leurs dérivées (n°s 03 et 05), l'ensemble des récipients est morphologiquement homogène et dominé par les

coupes à lèvre soulignée d'un sillon (coupe 2-101, n^{os} 14, 21, 26, 27). Ces dernières se retrouvent en céramique à engobe orangé et en céramique à surface gris bleuté lissée ou brute. Les coupes à lèvre ronde sont ensuite les mieux représentées (coupe 2-102, n^{os} 06, 22, 32, 33). Certaines s'inscrivent dans les profils du Haut-Empire, comme le montre l'exemplaire n^o 06 à pâte fine engobée et lissée. D'autres sont recensées de manière plus ponctuelle et semblent davantage appartenir au répertoire tardo-antique. C'est le cas de la variante à lèvre plus anguleuse de la coupe 2-102 (n^o 35), de la coupe profonde à bord droit (coupe 2-103) et de la coupe à panse renflée (coupe 2-407, n^o 56).

Certains de ces récipients ont un faible diamètre, compris entre 10 et 13 cm, pouvant concorder avec la fonction de gobelet. Cela pourrait ainsi être le cas des coupes de forme Rig. 6 (n^o 05), 2-101 (n^o 14), 2-102 (n^o 32) et 2-407 (n^o 56). La fonction des autres vases n'est pas définie avec précision. Ceux-ci pouvaient aussi bien servir aux aliments solides que liquides. Le soin apporté à la plupart d'entre eux va dans le sens d'ustensiles de table bien qu'une utilisation en cuisine ne puisse pas être totalement exclue.

Coupes/jattes carénées

Les coupes/jattes carénées sont les récipients les plus nombreux après les coupes (fig. 178). La plupart ont un traitement de surface, mais certaines ne possèdent ni lissage ni engobage. Aucune trace d'usure indiquant une utilisation comme vase culinaire, servant par exemple au mélange des ingrédients, n'est visible. L'aspect soigné de la plupart des exemplaires va dans le sens de vases servant au service de table, mais, ici encore, la fonction culinaire ne peut être écartée pour autant.

Leur répertoire est peu diversifié et se compose principalement de coupes/jattes à collerette (coupe/jatte 2-201). Le bandeau est parfois décoré de motifs réalisés à la roulette (décor molette 5). Le bord consiste en une lèvre soulignée d'un sillon identique à celle de la coupe 2-101. Ce récipient existe aussi bien en production fine – par exemple en céramique engobée et lissée et en céramique fine claire (n^o 09) – qu'en production commune – par exemple en céramique à engobe orangé et en céramique gris bleuté à surface lissée ou brute (n^{os} 23, 24, 36, 38, 57). Cette forme générique ainsi que le décor du bandeau se retrouvent également en sigillée avec la coupe Lez. 220 (n^{os} 01, 02). Enfin, d'après les vases les plus complets, deux modules principaux de fabrication apparaissent. L'un a un diamètre équivalant à 2,5 fois la hauteur : ce sont les vases les plus larges et les moins profonds, à savoir la coupe Lez. 220 (n^o 01) et la coupe/jatte n^o 24. L'autre est un récipient plus creusé, son diamètre est égal à deux fois la hauteur seulement, comme l'illustrent la seconde coupe Lez. 220 (n^o 02) et la coupe/jatte n^o 23. Les contenances de l'ensemble¹³⁹ des coupes/jattes à collerette se répartissent entre 1,2 et 2,7 litres¹⁴⁰ (soit entre 2,2 et 5 setiers). Les mêmes volumes sont observés pour les deux coupes Lez. 220, qui sont de 1,2 litre (2,2 setiers, n^o 02) et de 2,8 litres (5,2 setiers, n^o 01). De telles capacités excluent l'éventualité de vases permettant de boire, mais ne permettent pas pour autant de cerner avec précision leur fonction, probablement mixte.

Une seconde forme est répertoriée : la coupe/jatte à bandeau débordant. Attestée en céramique gris bleuté lissée (coupe/jatte 2-401, n^o 38), elle existe également en sigillée avec le mortier Lez. 224, doté ici d'un muffle de lion. La capacité de la coupe/jatte 2-401 est de 4,1 litres (7,6 setiers), ce qui est supérieur à celle des coupes/jattes à collerette 2-201.

¹³⁹ Les contenances pour les vases incomplets ont été estimées en restituant les parties manquantes des récipients.

¹⁴⁰ Coupe/jattes n^o 23 : 1,2 litre (2,2 setiers), n^o 57 : 1,3 litre (2,4 setiers), n^o 24 : 1,6 litre (2,9 setiers), n^o 37 : 1,7 litre (3,5 setiers), n^o 36 : 2,7 litres (5 setiers), n^o 38 : 4,1 litres (7,6 setiers).

2.2.2. *Vaisselle de cuisine et de conditionnement*

Les vases culinaires sont identifiables par les traces charbonneuses ou le noircissement des lèvres, des panses et des fonds. Cependant, pour certains récipients tels que les pots, l'absence de telles marques permet d'envisager une utilisation dans la conservation des denrées.

La vaisselle culinaire et de conditionnement rassemble 34 vases. La plupart sont des pots, mais on compte également des mortiers, des marmites, des jattes, des plats à cuire et un couvercle (fig. 179). Beaucoup d'entre eux appartiennent à la céramique commune (fig. 174) et quelques-uns, minoritaires, ont un traitement de surface pour lequel la question de l'utilité peut être posée.

Plats à cuire

Les deux plats à cuire répertoriés ont une lèvre biseautée (plat 1-403, n^{os} 39, 43, fig. 180). Les trois pieds sur lesquels ils sont censés reposer sont en revanche manquants. Ils sont produits en mode réducteur : l'un est en céramique commune grise, l'autre en céramique gris bleuté lissée. Pour ce dernier, le traitement soigné de la surface ainsi que la finesse de la pâte dénotent avec sa fonction supposée être culinaire. Il présente en outre un bon état de conservation et aucune trace de flammes n'est visible. On peut dès lors envisager que certains de ces plats n'étaient pas seulement employés en cuisine, mais aussi pour le service de table.

Pots

Les pots rassemblent 20 exemplaires (fig. 181). La plupart sont produits en mode oxydant et appartiennent à la céramique commune claire. D'autres sont à pâte commune grise et à surface gris bleuté. Enfin, deux vases possèdent une pâte fine et trois un engobage de la surface. Celui-ci consiste en un engobe ocre appliqué à l'aide d'une brosse pour un exemplaire et en un revêtement micacé pour les autres. Au sein du répertoire, une nette majorité correspond à des pots ovoïdes, dotés d'un col et d'un bord en bandeau (pot 4-101, n^{os} 07, 17, 41, 42, 44), qui est parfois mouluré (pot 4-102, n^o 11), ou d'une lèvre ronde (pot 4-103, n^o 46). Quelques variantes sans col sont également dénombrées (pot 3-103, n^o 49), de même qu'un pot à panse piriforme, ce dernier étant relativement isolé au sein de ce répertoire (pot 4-201, n^o 16).

Les pots dont la fonction culinaire est avérée par des dépôts charbonneux sont en céramique commune claire ou sont recouverts d'un engobe ocre brossé (pot 4-102, n^o 11) ou doré au mica (pot 4-201, n^o 16). Les dépôts se situent sous la lèvre pour le pot 4-102 et correspondent probablement aux résidus d'une cordelette permettant de suspendre le récipient au-dessus du foyer. Les parties noircies du pot 4-201 sont localisées sur la moitié basse de la panse (n^o 16, pl. 54). Cette observation est également faite sur des pots de même forme provenant des nécropoles de Puy Redon et de Maison Blanche (cf. chap. 7, 3.1.1). La localisation précise du noircissement pourrait indiquer que le récipient était à moitié enfoui dans les cendres, voire les braises, lors de la cuisson des aliments (ce mode de cuisson n'est toutefois pas mentionné dans les textes antiques ; Batigne-Vallet 2008 : 118-123). Il semble en tout cas

que le revêtement micacé constitue ici un isolant thermique et favorise une meilleure résistance à la chaleur, comme certains chercheurs le proposent (Trescarte 2013 : 172¹⁴¹).

Les pots pour lesquels aucune trace d'utilisation n'est observée sont pour la plupart dénués de traitement de surface en dehors d'un exemplaire à engobe orangé (pot 4-103). On retrouve les mêmes profils que précédemment, avec une nette prédominance des pots à bord en bandeau (pot 4-101, n^{os} 07, 17, 41). La fonction de ces pots reste difficile à établir en l'absence d'exemplaires mieux conservés. Faute de traces d'utilisation, on serait tenté de leur attribuer un rôle dans la conservation des denrées.

Jattes

La chronologie tardo-antique des deux jattes retrouvées n'est pas certaine et celles-ci pourraient être résiduelles. Il s'agit de vases à petite lèvre et à collerette, en céramique commune claire (n^{os} 50, 51, pl. 57).

Marmites

Certaines marmites pourraient être résiduelles, *le terminus ante quem* des formes du Haut-Empire n'étant pas fixé précisément. C'est en particulier le cas de l'exemplaire à collerette, attesté depuis le II^e siècle chez les Arvernes (marmite 2-502, n^o 52, pl. 57 ; Trescarte 2013 : pl. 223). Le récipient tripode à bandeau débordant est en revanche plus proche des profils tardo-antiques et rappelle notamment celui des coupes/jattes carénées 2-401 (n^o 54, fig. 180).

La coupe à bord rentrant mouluré et à engobe ocre brossé est également considérée comme un vase de cuisson (coupe 2-101, n^o 12, fig. 180). En effet, bien qu'elle ne présente pas de traces charbonneuses, d'autres exemplaires recensés à Molles montrent qu'une utilisation culinaire est avérée, voire systématique, pour ce type de récipient (cf. chap. 5, 1.3.2).

Mortiers

Deux des trois mortiers de Romagnat sont recouverts d'un engobe orangé ou ocre brossé (fig. 180). Le troisième mortier est une céramique gris bleuté lissée (n^o 40, fig. 180). Les profils sont variés, la différence résidant dans la collerette séparée de la lèvre ou façonnée dans la continuité de celle-ci (mortier 2-701, n^o 13, et mortier 2-702, n^{os} 15, 40). Seule la râpe interne du mortier 2-701 n^o 13 est visible, les autres exemplaires étant trop fragmentés.

Couvercle

L'unique couvercle est bombé et pourvu d'une lèvre arrondie. Le bord et la paroi interne sont totalement noircis et indiquent une utilisation sur les vases à cuire (couvercle 7-101, n^o 55, fig. 180).

¹⁴¹ J. Trescarte renvoie également aux travaux de M. Carponsin-Martin, *La céramique commune gallo-romaine de Périgueux du règne d'Auguste à la fin du III^e siècle apr. J.-C.* Thèse de doctorat, sous la dir. L. Maurin, Université de Montaigne, Bordeaux 3, 2002, 4 vol., non consultés ici.

2.3. Bilan de l'étude des céramiques de Romagnat

Le comblement supérieur du bassin de la *villa* reste relativement perturbé par la présence de céramiques résiduelles. Si la plupart d'entre elles ont été identifiées, pour d'autres la question d'une datation tardive reste posée. La coupe à lèvre ronde en céramique engobée et lissée (coupe 2-102, n° 06) et les pots à lèvre ronde en céramique commune claire (pot 3-103 et 4-103) sont en effet déjà présents durant le Haut-Empire, et il apparaît vraisemblable que certains d'entre eux soient résiduels au début du V^e siècle. Le pot à panse piriforme en céramique à engobe doré au mica, hérité du Haut-Empire, est attesté au IV^e siècle, mais n'est peut-être plus en usage au début du V^e siècle (pot 4-201, n° 16).

D'autres éléments forment un ensemble homogène. Les récipients à surface gris bleuté possèdent une pâte semblable à celle observée sur les exemplaires de la ZAC de l'Enclos à Lezoux et ont pu être produits dans ces ateliers. La céramique à engobe ocre brossé est illustrée par des formes caractéristiques de cette production, en particulier la coupe et le pot à lèvre moulurée (coupe 2-101 et pot 4-102). La présence de la céramique peinte à engobe blanc et décor ocre, si elle soulevait des questions à Malintrat, s'intègre ici à l'ensemble du début du V^e siècle.

La nature du vaisselier, relativement bien réparti entre les ustensiles de cuisine et les récipients de table, s'explique notamment par son contexte de découverte localisé dans la *pars rustica* de la *villa*. La vaisselle de service se distingue par la présence de récipients en dérivée de sigillée paléochrétienne. Ceux-ci témoignent de l'insertion de la *villa* dans les réseaux d'approvisionnement de longue distance ou, tout du moins, de la capacité financière des occupants à acquérir des biens importés depuis les régions méridionales et que l'on peut supposer plus coûteux que ceux fabriqués localement. Ces observations concordent avec celles de l'étude du mobilier métallique. La découverte de vaisselle en bronze et d'éléments de parure (terminaisons de ceinturon et bracelet) témoigne en effet d'un certain niveau de vie des habitants du site de Romagnat aux IV^e et V^e siècles, même s'ils restent des objets courants pour ce type d'occupation (Ducreux 2013 : 456-458, 1097).

3. Conclusion sur les céramiques des établissements ruraux

Les sites de Malintrat et de Romagnat sont marqués par une forte présence des productions régionales. Contrairement aux ensembles de Molles et Chantelle-la-Vieille précédemment abordés, la sigillée provient exclusivement de Lezoux. L'origine de la pâte rosée recouverte d'un engobe rouge inégal non grésé, identifiée sur l'exemplaire n° 01 de Romagnat, est indéterminée, mais elle est vraisemblablement régionale ; la forme de la coupe à collerette s'inscrit d'ailleurs parfaitement dans le répertoire lezovien. Du côté des productions communes, les céramiques à surface gris bleuté possèdent les mêmes caractéristiques morphologiques et techniques que celles fabriquées à Lezoux et retrouvées dans le comblement des fours de la ZAC de l'Enclos. Les exemplaires en céramique commune grise caractérisés par une pâte semi-fine kaolinitique (GT 02.4) proche de celle des céramiques gris bleuté proviennent peut-être également de Lezoux. L'approvisionnement en vaisselle des habitats des Douzaines Hautes et de la *villa* de Maréchal semble ainsi principalement local, voire régional.

Les céramiques attestées sur les deux sites apparaissent caractéristiques du IV^e et du début du V^e siècle. La datation de la céramique peinte à décor ocre et de la céramique à engobe brossé reste

encore incertaine et, si elles sont attestées au V^e siècle pour la première et dans le courant du IV^e siècle pour la seconde, on ne connaît toujours pas la date exacte de leur apparition.

Catégories céramiques, formes et composition du vaisselier sont ainsi proches sur les deux sites ruraux. Le faciès qui semble se dessiner se distingue de ce qui a été précédemment observé à Molles pour la même période. Si des correspondances peuvent être faites avec les céramiques contemporaines de Chantelle-la-Vieille, elles sont limitées à la céramique peinte et à la céramique à engobe brossé. Le répertoire des autres productions, et en particulier des céramiques gris bleuté et de la céramique commune claire, présente en revanche des dissemblances. Les coupes à lèvre ourlée sont en effet absentes à Romagnat et à Malintrat. Les céramiques à surface gris bleuté sont quant à elles plus faiblement présentes à Chantelle-la-Vieille, alors que la céramique engobée et lissée et les dérivées de sigillées paléochrétiennes y sont plus prégnantes.

Chapitre 7

Céramiques en contexte funéraire (Pardines, Les Martres-d'Artière)

En 2012, la redécouverte de l'ensemble de la collection de la nécropole de Pardines et l'existence insoupçonnée d'une documentation de fouille a permis de réaliser une étude approfondie de la céramique utilisée en contexte funéraire. Le mobilier de Pardines associé à celui de la nécropole des Martres-d'Artière constitue un corpus de formes complètes que ne livrent que rarement les ensembles en contexte domestique. Leur étude devra répondre à deux objectifs. Elle devra permettre d'évaluer dans quelle mesure ce mobilier peut être utilisé pour l'établissement de la chrono-typologie des céramiques arvernes, et quelles informations il délivre sur les pratiques funéraires et leur évolution à la fin de l'Antiquité.

Pour cela, les catégories et le répertoire seront caractérisés pour chacun des sites avant, si cela est possible, de proposer une périodisation du mobilier¹⁴². La céramique en tant que dépôt funéraire sera ensuite abordée à travers une approche fonctionnelle (fonction des récipients et assemblages fonctionnels des dépôts funéraires), puis en déterminant l'origine des récipients et le traitement infligé aux vases lors du rituel funéraire.

1. Céramiques de la nécropole de Maison Blanche à Pardines (Puy-de-Dôme), du dernier tiers du III^e au début du V^e siècle

Les céramiques étudiées appartiennent aux dépôts funéraires qui ont pu être restitués à partir de la documentation ancienne. La présentation de ces dépôts ainsi que leur datation figure en annexe 4. Les céramiques pour lesquelles la sépulture de provenance n'a pu être déterminée n'ont pas été intégrées à l'étude, pour des raisons de temps. Les profils des vases qui n'étaient pas déjà attestés dans les assemblages funéraires reconstitués ont toutefois été ajoutés au répertoire des formes, dans la section des formes additionnelles, afin d'avoir un référentiel morphologique le plus complet possible.

Le mobilier étudié totalise 110 récipients, ce qui représente 70% des vases mis au jour lors des fouilles. Dans leur grande majorité, les céramiques sont dans un très bon état de conservation. L'engobe

¹⁴² Pour rappel, les références bibliographiques des comparaisons typologiques effectuées avec les céramiques régionales et extrarégionales sont mentionnées en annexe 1 (corpus de comparaisons) et les tableaux de quantification se trouvent en annexe 5 (catégories céramiques, groupes techniques et formes).

de certaines d'entre elles est toutefois fortement altéré, notamment en raison de l'acidité de la terre d'enfouissement. Pour d'autres et d'après les photos anciennes, il semble que la perte du revêtement, déjà fragile lors de la sortie de terre des vases, se soit accentuée avec le temps.

Les vases étudiés proviennent de 53 sépultures. L'identification précise des vases d'après la documentation existante est dans la plupart des cas clairement établie, mais elle reste hypothétique pour quelques vases qui ont perdu leur numérotation, établie lors de leur découverte. Les objets concernés sont alors marqués d'un point d'interrogation sur les planches et les figures (ils se rapportent à 12 tombes).

Les sépultures sont uniquement datées à partir du mobilier qu'elles contenaient (céramique, petit mobilier et vaisselle en verre). La datation 14C qu'il a été possible de faire à partir des squelettes conservés ne livre aucune précision sur la chronologie des différents assemblages funéraires¹⁴³, car ces derniers ont été regroupés après avoir été sortis de terre et on ne sait pas à quelle tombe ils se rapportent. Le mobilier a donc été daté à l'aide de comparaisons chrono-typologiques, parfois avec des exemples géographiquement éloignés faute de données régionales¹⁴⁴. Ajoutons que la datation des sépultures par les objets déposés peut être parfois problématique. Certains éléments ont en effet pu être conservés durant un certain temps, quelquefois durant plus d'un siècle, avant d'être placés dans la tombe, entraînant un important décalage chronologique entre la datation des objets et celle de la sépulture (sépulture EE par exemple).

La fourchette chronologique des céramiques qu'il a été possible d'établir est ainsi comprise entre le dernier tiers du III^e et le courant du V^e siècle.

1.1. La vaisselle céramique

Les céramiques sont présentées par catégorie de production. Elles constituent un ensemble homogène et comportent certains éléments qui étaient jusqu'à présent rarement attestés en Auvergne (tabl. 5.196 à tabl. 5.200).

Les céramiques communes sont majoritaires, elles représentent 70% des récipients (tabl. 5.196). La répartition par type de récipients montre une prédominance des formes fermées (tabl. 31), et avec elle de la vaisselle de table (notamment : gobelets, bouteilles, ainsi que plats/assiettes, coupes, coupes/jattes carénées à surface soignée). Si cette répartition s'explique aisément par le contexte de découverte et par les dépôts funéraires composés de manière à symboliser le dernier repas du mort, elle est également observée dans certains contextes domestiques contemporains, tels que ceux de Malintrat et de Molles (cf. chap. 5, 1 et chap. 6.1).

1.1.1. Les céramiques fines

Sigillée d'Argonne (pl. 58)

La sigillée d'Argonne est représentée par une bouteille Chenet 343c (n° 152), une bouteille Ch. 345 (n° 146) et un gobelet Ch. 334 dont l'origine argonnaise n'est cependant pas certaine (n° 183). Leur pâte

¹⁴³ Les fourchettes chronologiques obtenues placent l'occupation de la nécropole entre le milieu du III^e et le milieu du VI^e siècle (cf. chap. 2, 2.3.1).

¹⁴⁴ Afin d'alléger le texte, les références bibliographiques des comparaisons établies pour les céramiques sont précisées en annexe 1, dans le corpus de comparaisons. Par ailleurs, les tableaux de quantification (catégories céramiques, groupes techniques et formes) sont présentés en annexe 5.

est orangée, l'engobe est rouge et rehaussé de décors peints en blanc. Ceux-ci consistent en trois lignes horizontales parallèles pour le Ch. 343c (n° 152) et, pour le Ch. 345 (n° 146), en deux rangées de pois et de lignes obliques individualisées par des traits horizontaux. Le fond de la bouteille Ch. 345 est en outre marqué d'un graffito. Une bouteille Ch. 343c présentant le même décor est également recensée parmi le mobilier de la nécropole de Puy-Redon, aux Martres-d'Artière (n° 03, pl. 67).

Le gobelet type Ch. 334 présente un profil légèrement caréné ainsi qu'un pied moins haut que la plupart des exemplaires argonnais de ce type (n° 183). Il n'est pas sans rappeler certaines variantes du gobelet Raimb. 8 en céramique à l'éponge (Simon-Hiernard 1991 : 63). L'engobe de couleur rouge est assez inhabituel pour les productions de l'Argonne, de même que sa pâte seulement observée en surface. Bien que les recherches récentes aient montré la variété des productions de type Argonne dans le Bassin parisien (Bet *et al.* 2011a : 359 ; Van Ossel 2011a et 2011b), la possibilité d'une fabrication régionale inspirée des répertoires du Nord-Est ne pourra être exclue ici. Ce cas de figure est observé dans le Poitou où la production décorée à l'éponge semble en partie imprégnée du répertoire de la sigillée d'Argonne ; toutefois, les données récentes tendent à montrer que ce phénomène irait plus loin qu'une simple influence et correspondrait en fait à des transferts de compétences, ce qui n'est pas envisageable dans le cas du gobelet Ch. 334 de Pardines (Guitton 2012a : 324-325).

Ces trois formes se rapportent principalement au IV^e siècle, la fréquence du gobelet Ch. 334 baissant de manière significative à la fin de cette période en particulier en Île-de-France (Gaidon-Bunuel, Barat, Van Ossel 2006 : 140).

Sigillée de Centre Gaule (pl. 58)

La sigillée de Lezoux est représentée par trois, voire quatre, coupes (tabl. 5.198). Lorsqu'il est présent, l'engobe est non grésé et de mauvaise facture : il est inégalement réparti, impliquant des variations de couleurs et des coulures (n° 23), et s'écaille facilement (n°s 66 et 138). Les trois coupes n°s 23, 66 et 138 sont des variantes de la forme Lez. 202. Deux d'entre elles ont une panse hémisphérique (n°s 23 et 138), et la troisième possède un profil légèrement caréné et un bord infléchi (n° 66). Elles se rattachent aux phases tardives 9 et 10 de la production de Lezoux, c'est-à-dire à la période comprise entre la fin du III^e et le début du V^e siècle.

La coupelle n° 143 est un vase miniature modelé dénué de revêtement, mais sa pâte calcaire est semblable à celle des sigillées. Son attribution aux productions de Gaule du Centre n'est pas certaine, la pâte n'étant pas sans rappeler celle des productions d'Argonne. Il n'est cependant pas possible d'être affirmatif quant à cette attribution en l'absence d'observation de la pâte sur cassure fraîche.

Céramique engobée et lissée (pl. 59)

La céramique engobée et lissée se compose de six récipients, dévolus pour la plupart au service de la boisson (tabl. 5.198). On compte en effet quatre bouteilles et un gobelet, auxquels s'ajoute un pot. Trois bouteilles possèdent une panse très ventrue, quasiment biconique (bouteille 5-301, n°s 191, 193, 283). Ce profil, fréquent dans les nécropoles arvernes (Montussang à Aigueperse, Dieu le Père à Pérignat-lès-Sarliève), est daté entre le dernier tiers du III^e et le courant du IV^e siècle, voire le début du siècle suivant. Il est également répertorié en région Centre, dans les contextes domestiques d'Issoudun et la nécropole de Lazenay à Bourges. La quatrième bouteille est la seule à présenter une pâte calcaire (GT 03.1 ; bouteille 5-402, n° 206 ; tabl. 5.200). Bien qu'aucune forme identique ne soit mentionnée dans la bibliographie, quelques profils caractérisés par un goulot en bandeau et dotés d'une anse s'en approchent néanmoins. Ils proviennent également de sépultures datées entre la fin du III^e et le courant

du IV^e siècle (nécropoles Saint-Barthélemy de Chartres et de L'Houmeau en Charente-Maritime, où la bouteille correspondante est en céramique décorée à l'éponge). Dans les contextes funéraires de Maison Blanche, l'association – probable – de la bouteille 5-402 avec un verre tronconique Isings 106b (n° 101) et une boucle de ceinture delphiniforme et son ferret (n^{os} 334.1 et 334.2), situerait ce récipient dans le courant du IV^e siècle, voire durant la seconde moitié de ce siècle et au début du V^e siècle (sépulture 117, pl. 81).

Le petit gobelet n° 18 (gobelet 4-702) possède un profil à col haut tronconique proche de celui des pichets 4-501, datés entre la fin du III^e et le IV^e siècle en région Centre (à Chartres, Bourges), en Bourgogne et à Tremblay-en-France en Île-de-France. En Auvergne, il est également répertorié sur la nécropole de Montussang à Aigueperse.

Enfin, le pot n° 72 à panse piriforme est un profil fréquent sur la nécropole de Maison Blanche, majoritairement recensé en céramique à engobe doré au mica (pot 4-201).

Céramique à engobe noir lustré (pl. 60)

La céramique grise à engobe noir et surface lustrée occupe la première place au sein des céramiques fines, avec dix récipients. Elle est caractérisée par une pâte fine kaolinitique chargée en mica et par la couleur noire ou gris bleuté de l'engobe. La pâte est le plus souvent blanchâtre (GT 01.1, n^{os} 159, 172, 179, 197), parfois de couleur rouge-kaki (GT 12.1, n° 233) et peut contenir quelques inclusions de nature sableuse (GT 02.5, n° 94 ; tabl. 5.197). L'engobe recouvrant les parois est parfois difficile à distinguer d'un simple enfumage. Si cette catégorie est fréquente dans les ensembles funéraires arvernes (sépultures des Peyrouses à La Roche-Blanche, nécropole de Dieu le Père à Pérignat-lès-Sarliève), elle est plus rarement mise en évidence dans les contextes domestiques.

Deux types de récipients seulement sont répertoriés (tabl. 5.198) : le gobelet et la coupe/jatte à collerette. Les gobelets possèdent pour la plupart un col haut tronconique (gobelet 4-702, n^{os} 159, 179, 198, 199 et 233) et une panse parfois décorée de dépressions (n° 233). Certains ont un col court et un pied large (gobelet 4-701, n^{os} 68, 175). En Auvergne, ce type de récipient, également connu dans d'autres productions, est principalement retrouvé en contexte funéraire. On ne compte que deux occurrences en contexte domestique, à Varennes-sur-Allier, mais les profils ne sont qu'approchants, les cols étant en effet plus larges que ceux de Maison Blanche. La bonne représentativité de ce type de récipient en contexte funéraire se remarque également dans les ensembles du Bassin parisien et du Nord de la France, en Limousin ainsi qu'en Bourgogne. Les datations avancées sont principalement comprises entre le dernier tiers du III^e et la fin du IV^e siècle ; ces gobelets appartiendraient ainsi aux premiers temps de la nécropole.

L'engobe des coupes/jattes à collerette est inégalement conservé d'un exemplaire à l'autre et il est parfois visuellement proche d'un simple enfumage (coupe/jatte 2-201 ; n^{os} 94, 172, 197). Celui de la coupe/jatte n° 172 a ainsi presque totalement disparu, laissant apparaître la blancheur et la finesse de la pâte sous-jacente (GT 01.1). D'un diamètre d'ouverture compris entre 13 et 15 cm, ces récipients présentent un module constant. Les lèvres sont faites de deux manières : soit en traçant une fine gorge sous le bord (n° 94), soit en façonnant la lèvre en un bourrelet débordant (n^{os} 172 et 197). Les deux coupes/jattes qui possèdent ce dernier profil sont décorées de lignes ondées réalisées à la roulette et constituées d'une succession de carrés ou de pois (n^{os} 172 et 197). On remarque, sur l'ensemble des coupes/jattes à collerette à cuisson réductrice de la nécropole, y compris celles qui n'ont pas pu être attribuées à une sépulture, que ce type de décor n'est appliqué que sur les variantes à lèvre en bourrelet (fig. 182). Cette particularité témoigne-t-elle d'une évolution chronologique ? En région Centre,

où on compte un certain nombre de coupes/jattes en tout point semblables aux variantes à lèvres en bourrelet de Maison Blanche¹⁴⁵ (à Bourges, Orléans, *Argentomagus*/Saint-Marcel par exemple), ces productions sont considérées comme des imitations régionales, voire des prototypes de la dérivée de sigillée paléochrétienne, conduisant à intégrer le V^e siècle à la chronologie (Cribellier *et al.* 2005a : 358 ; Bouchain-Palleau 2007 : 98, 103 ; Chambon, Cribellier, Fourré 2011 : 130).

Céramique peinte à engobe blanc et décor ocre (pl. 61)

La céramique peinte à engobe blanc et décor ocre regroupe deux types de pâte (tabl. 5.197). Le premier est une pâte fine, dont la surface est lissée et recouverte d'un engobe blanc soigné, visiblement fragile d'après son mauvais état de conservation. Cette pâte est observée sur les bouteilles à deux anses et à lèvres triangulaire (bouteille 5-201, n^{os} 142 et 207), ainsi que sur la bouteille à une anse et à goulot en bandeau incurvé (bouteille 5-402, n^o 123). Le décor des deux premiers récipients est semblable et constitué de deux registres de hachures peintes en rouge tandis que le décor de la troisième bouteille est bipartite, la moitié haute du vase étant entièrement engobée de blanc et la moitié basse de rouge, le passage de l'une à l'autre étant matérialisé par des hachures rouges. Aucune de ces trois formes n'est répertoriée régionalement. La bouteille 5-201, décorée de hachures rouges sur fond blanc, est attestée dans les ensembles funéraires de Gaule septentrionale et de Gaule centrale (à Chartres), entre le IV^e et le premier quart du V^e siècle. La même fourchette chronologique est avancée pour la bouteille 5-402 recensée en Gaule du Nord, à Chartres, en Charente-Maritime (céramique décorée à l'éponge) ainsi qu'en Provence, mais aucune de ces occurrences ne présente de décor peint. À Maison Blanche, ces trois récipients sont associés à la coupe/jatte à collerette décorée à la roulette (coupe/jatte 2-201) et à la coupe à carène haute (coupe/jatte 2-406), dont les chronologies intègrent une partie du V^e siècle d'après les comparaisons morphologiques établies.

Le deuxième type de pâte est observé sur la bouteille au col tronqué n^o 76. Il est caractérisé par une couleur blanche (GT 10.5) et par un engobe blanc épais. C'est à ce deuxième type de pâte que la bouteille à col haut et étroit et à anses à ergot pourrait être également attribuée (bouteille 5-102, n^o 144). Cette dernière forme est aussi répertoriée sur la nécropole tardo-antique de Puy Redon aux Martres-d'Artière (n^o 02, pl. 67). En Auvergne, ce type de production est daté du V^e siècle en raison de la présence d'une croix monogrammatique sur une cruche découverte à Lezoux (collection Martignat ; cf. chap. 5, 3). À Maison Blanche, la bouteille 5-102 a été retrouvée en association avec du petit mobilier métallique et des perles en pâte de verre dont la chronologie intègre le V^e siècle (sépulture K).

D'après les comparaisons établies, on serait tenté d'attribuer les bouteilles à lèvres triangulaire et à goulot en bandeau à une datation plus précoce que celle de la bouteille à col étroit et dont la pâte est moins épurée que les précédentes. L'une des bouteilles à lèvres triangulaire est cependant associée à une coupe/jatte à collerette décorée à la roulette (coupe/jatte 2-201 ; sépulture 170) et la bouteille à goulot en bandeau a été retrouvée avec une coupe/jatte à carène haute (coupe/jatte 2-406 ; sépulture 67), deux formes ouvertes datées entre le IV^e et une partie du V^e siècle d'après les exemplaires extrarégionaux recensés. La césure chronologique entre ces deux formes de bouteilles n'apparaît donc pas si évidente.

Céramique fine claire (pl. 59)

Bien que composée de trois récipients seulement, la céramique fine claire s'illustre par des formes absentes des ensembles régionaux. La bouteille à une anse et à lèvres biseautées (bouteille 5-401, n^{os} 19

¹⁴⁵ Cette forte ressemblance a valu aux exemplaires de la région Centre l'appellation de « type Maison Blanche » (Ferdrière, Rigoir, Rigoir 1972 : 303, 318 ; Cribellier *et al.* 2005a : 357-358 ; Bouchain-Palleau 2007 : 98, 103).

et 185) et la coupe/jatte à carène haute (coupe/jatte 2-406, n° 81) sont deux profils répertoriés à partir du IV^e siècle, à Lunel-Viel et à Valence pour le premier (formes approchantes seulement), à *Argentomagus* en région Centre pour le second. La coupe/jatte à carène haute est encore recensée durant les V^e et VI^e siècles en Languedoc (céramique luisante : milieu III^e-milieu V^e siècle), à Mâcon et à Guichainville dans la région d'Évreux.

Céramique fine lissée (pl. 58)

Seule une bouteille se rattache à cette catégorie. Sa pâte apparaît dense et chargée en paillettes de mica. Elle s'intègre à la série des bouteilles à goulot en bandeau (bouteille 5-402, n° 153). Cette variante est issue des répertoires arvernes du Haut-Empire, elle est par exemple recensée parmi le mobilier de la nécropole de Champ Madame, à Beaumont (fin I^{er}-II^e siècle). Des profils approchants sont répertoriés pour la fin de l'Antiquité, sur la nécropole de Montussang à Aigueperse.

1.1.2. Les céramiques communes

Céramique à engobe ocre brossé (pl. 60)

Cette production rassemble quatre vases ouverts (tabl. 5.199) : deux coupes/jattes à collerette et deux marmites tripodes. La coupe/jatte à collerette sans lèvre façonnée se distingue de l'ensemble par sa pâte fine et beige et son appartenance à la vaisselle de table (coupe/jatte 2-201, n° 80). Cette pâte est relativement rare pour cette catégorie, au contraire de celle des trois autres récipients caractérisée par une texture semi-fine à semi-grossière et par un engobe ocre appliqué inégalement sur la surface (GT 09.10 ; tabl. 5.200).

Les autres vases concernent la batterie de cuisine. La coupe/jatte 2-201 n° 275 présente des traces charbonneuses au niveau de la collerette et du bandeau, laissant supposer un usage culinaire antérieur à son dépôt dans la tombe.

Les deux marmites sont dotées de petits pieds en forme de tenon. L'une, dotée d'une lèvre biseautée et d'une collerette (marmite 2-202, n° 59), est également répertoriée en région Centre en production à engobe brossé, notamment à Bourges (nécropole de Lazenay) et à Dambron (contexte domestique), deux sites datés du IV^e siècle. Cette forme n'est connue dans aucune autre catégorie céramique et apparaît particulière à la céramique à engobe brossé. En revanche, la seconde marmite, à panse renflée et cordon anguleux (marmite 2-601, n° 10), est inédite dans les ensembles d'Auvergne comme dans les régions voisines.

Céramique à engobe orangé (pl. 62)

Cette catégorie se compose de quatre vases de formes hétérogènes (tabl. 5.199). On retrouve la coupe/jatte à carène haute, déjà répertoriée en céramique fine claire (coupe/jatte 2-406, n° 222), dont la pâte est ici blanche et granuleuse et recouverte d'un engobe orangé qui s'écaille facilement (GT 10.1). Le pichet à col haut tronconique possède un profil semblable à celui des gobelets 4-702 auquel on aura rajouté une anse (pichet 4-502, n° 28). Cette forme est récurrente dans les ensembles régionaux, mais jamais en grand nombre. Elle est répertoriée sur le site des Hauts de Buffon à Montluçon ainsi que dans la nécropole de Montussang à Aigueperse, à partir du dernier tiers du III^e et dans le courant du IV^e siècle. La pâte du pichet de Maison Blanche est semi-fine et orangée, semblable à celle des deux autres récipients de cette catégorie (GT 09.3). La marmite tripode n° 64, à lèvre en petit marli, est le seul récipient culinaire des productions à engobe orangé (marmite 2-602). Elle porte d'ailleurs des traces

charbonneuses sous la lèvre, indiquant une utilisation domestique antérieure à son emploi comme vase funéraire. Enfin, le tonnelet 6-101 (n° 192) est une forme relativement rare. Un seul autre exemplaire est connu en Auvergne : conservé au musée Bargoin de Clermont-Ferrand, il est attribué aux II^e et III^e siècles. Deux autres tonnelets de ce type sont répertoriés ailleurs en France. L'un provient du site de Pépiron en Charente-Maritime et n'est pas daté précisément ; l'autre, découvert sur le site de Saint-Ouen-du-Breuil en Seine-Maritime, est attribué au IV^e siècle.

Céramique à engobe blanc (pl. 61)

L'engobe blanc des quatre récipients de cette catégorie est très mal conservé : il ne reste que des traces piégées dans les sinuosités des profils. Ici également, des différences s'observent dans la pâte employée. Le gobelet à épaulement non marqué et à panse basse possède en effet une pâte plus grossière que celle des trois autres récipients, contenant des inclusions visibles en surface (gobelet 4-401, n° 182).

Ces trois profils sont rares pour la région. Les deux bouteilles à lèvre plate et à panse basse semblent être la version tardive de bouteilles au profil approchant attestées au milieu du III^e siècle sur la *villa* des Chazoux à Gannat (bouteille 5-403, n^{os} 128 et 170). Le gobelet à pâte grossière caractérisé par l'absence d'épaulement est répertorié en Limousin au IV^e siècle, en céramique à engobe blanc également (gobelet 4-401, n° 182). On le retrouve en production engobée du IV^e siècle, par exemple dans la nécropole de Saint-Laurens à Castres. Ce site a également livré un récipient semblable au gobelet à lèvre triangulaire oblique (gobelet 4-402, n° 187). Cette forme existe aussi en céramique luisante (forme 70), attestée entre le milieu du IV^e et le milieu du V^e siècle sur les sites de consommation du Midi.

Céramique à engobe doré au mica (pl. 62 et 63)

La catégorie de la céramique à engobe doré au mica est la mieux représentée : elle s'élève à 17% des récipients (tabl. 5.196). Elle est un élément important dans la datation de la nécropole et plus largement pour l'établissement de la chrono-typologie des céramiques arvernes tardo-antiques. Héritée des répertoires arvernes des II^e et III^e siècles, elle continue d'être fabriquée au IV^e siècle, mais disparaît ensuite rapidement. Dans les ensembles de la fin de l'Antiquité, elle marque donc la transition des III^e et IV^e siècles, période qui reste difficile à mettre en évidence en Auvergne.

Cette catégorie constitue un ensemble homogène caractérisé par des pâtes semi-fines orangées à rouges, aux inclusions plus ou moins nombreuses (GT 09.9 et 09.22 ; tabl. 5.197). Le répertoire morphologique est dominé par trois formes principales : le pot à panse piriforme (pots 4-201 et 4-202), la coupe/jatte carénée (coupes/jattes 2-401 et 2-402) et le plat tripode (plat 1-403 ; tabl. 5.199).

Les pots à panse piriforme possèdent soit un col tronconique (pot 4-201, n^{os} 39, 140, 180, 184, 212, 267), soit un col divergent et une panse amincie en partie basse (pot 4-202, n^{os} 202 et 235). L'engobe est appliqué sur la totalité de la surface extérieure. Ces pots sont attestés en Auvergne dans les niveaux du III^e siècle, principalement aux environs de la fin de ce siècle, ainsi qu'au IV^e siècle, en contexte funéraire et sur les sites de consommation (notamment sur la nécropole de Montussang à Aigueperse et dans la fosse de Varennes-sur-Allier). Les mêmes pots, également à revêtement micacé, se retrouvent en Limousin à la fin du III^e siècle, ainsi qu'au IV^e siècle dans les sépultures de la nécropole de Lazenay à Bourges. D'autres sont produits à Autun au III^e siècle. Ceux-ci appartiennent toutefois à une production particulière, cuite en mode réducteur et caractérisée par des décors estampés en forme de damiers (Creuzenet 1996 : 27-31).

Comme les pots, les coupes/jattes carénées se divisent en deux variantes : les unes ont un bandeau débordant (coupe/jatte 2-401, n^{os} 21 et 186), les autres ont une carène anguleuse (coupe/jatte 2-402,

n^{os} 25, 174 et 217). L'engobe n'est pas intégral : il recouvre principalement le bandeau et la lèvre, la panse n'étant que rarement enduite. Le caractère neuf de la plupart des récipients, qui ne présentent aucune trace d'usage, écarte la possibilité d'un effacement de l'engobe dû à l'usure des parois. Les deux formes recensées sont les héritières des coupes Walt. 81 en sigillée (forme Lez. 91) et se retrouvent également dans le répertoire de la céramique décorée à l'éponge (forme Raimb. 5). Les exemplaires extrarégionaux n'ont cependant pas d'engobe micacé. À Tours, la forme 2-401 existe en céramique grise à noire à surface polie, durant la première moitié du IV^e siècle au moins.

Les trois plats tripodes sont dotés d'une lèvre biseautée, ou simplement arrondie, et de trois petits pieds creux (plat 1-403, n^{os} 16, 189, 242). Comme pour les coupes/jattes carénées, seule la partie haute du vase est engobée. L'utilisation comme plat à cuire est attestée par le noircissement de la lèvre du récipient n^o 242, qui constitue un autre exemple du réemploi de vases domestiques au sein de la nécropole. Ce type de plat est répertorié depuis la seconde moitié du II^e siècle en Auvergne, sur le site Sous le Coudert II à Combronde. Il est présent depuis le III^e jusqu'au milieu du IV^e siècle dans les ensembles du Loiret (à Tavers) et de la Nièvre.

Le répertoire est complété par trois autres récipients (tabl. 5.199). Le profil de l'assiette n^o 224 (assiette 1-402), dotée d'une lèvre biseautée et d'un fond convexe, est très proche de celui des plats tripodes 1-403 précédemment mentionnés. Elle aussi est issue des formes du Haut-Empire, d'après les comparaisons qui ont pu être établies avec les exemplaires éduens et de Narbonnaise. La marmite tripode à panse ventrue (marmite 2-602, n^o 17), déjà recensée sur le site de Maison Blanche en céramique à engobe orangé et en céramique commune claire, est une forme qui se retrouve de manière récurrente dans les ensembles funéraires arvernes entre le dernier tiers du III^e et le début du V^e siècle, ainsi que dans certains contextes domestiques du début du IV^e siècle (ensembles funéraires : nécropoles de Montussang à Aigueperse, de Dieu le Père à Pérignat-lès-Sarliève ; contextes domestiques : site de Varennes-sur-Allier et des Hauts de Buffon à Montluçon). Enfin, le gobelet n^o 26 se caractérise par l'absence d'épaule et par une panse très basse (gobelet 4-403). Absent des sites régionaux, il est cependant répertorié en *terra nigra* tardive sur la nécropole Saint-Barthélemy à Chartres, entre la fin du III^e et le début du IV^e siècle.

Les récipients en céramique à engobe doré au mica se rapportent ainsi majoritairement à la vaisselle culinaire. Seul le gobelet 4-403 appartient de manière certaine à la vaisselle de table, tandis qu'une utilisation mixte, répartie entre préparation et présentation des plats, peut être envisagée pour les coupes/jattes carénées.

Céramiques gris bleuté à surface brute ou à surface lissée (pl. 63 et 64)

Les pâtes de ces deux catégories sont identiques : kaolinitiques, semi-fines, contenant beaucoup de paillettes de mica (GT 02.1 et 02.2 ; tabl. 5.197). Leur répertoire, dans l'ensemble très proche, se distingue néanmoins par l'absence de formes fermées parmi les éléments à surface lissée. Reconnues comme étant des marqueurs des vaisseliers de la fin de l'Antiquité, ces deux catégories ne représentent cependant que 9 % des récipients à Maison Blanche (tabl. 5.196). Elles sont ainsi moins nombreuses que la céramique à engobe doré au mica et que la céramique commune claire.

Les coupes/jattes à collerette sont les récipients prédominants (coupe/jatte 2-201, n^{os} 01, 83, 176, 190, 225, 246). Elles se caractérisent par une lèvre soulignée d'un sillon, aucun exemplaire n'est doté d'une lèvre ronde. Elles apparaissent caractéristiques des catégories gris bleuté, bien qu'elles soient également répertoriées au sein d'autres productions (tabl. 5.199). Elles semblent fabriquées selon des modules relativement standardisés, le diamètre à l'ouverture équivalant généralement au double de la

hauteur. Cette forme, fréquente dans les ensembles arvernes du IV^e, voire du V^e siècle, l'est également en Limousin ainsi qu'en région Centre (dans l'Orléanais et le Loiret, à Tours et Issoudun), en production grise lissée.

Une assiette et un plat sont également répertoriés. De même profil, ils se distinguent uniquement par leur diamètre, plus important pour le plat (plat/assiette 1-401, n^{os} 178 et 241). D'après les comparaisons extrarégionales, cette forme n'apparaît pas spécifique à la fin de l'Antiquité. Elle est en effet attestée depuis le milieu du II^e jusqu'au IV^e siècle en Languedoc, en production oxydante micacée.

Enfin, l'unique forme fermée est un pot à bord en bandeau, profil très fréquent pour la période du IV^e-VI^e siècle (pot -101, n^o 85).

Céramique grise lissée (pl. 64)

Les deux formes répertoriées en céramique grise lissée sont un pot à panse piriforme (pot 4-201, n^o 69) et un gobelet ou petit pichet ansé (pichet 4-501, n^o 147). Le pot à panse piriforme est un récipient attesté en grand nombre en céramique à engobe doré au mica ; il est daté entre le dernier tiers du III^e et la fin du IV^e siècle. Le gobelet ou petit pichet ansé présente un lissage soigné qui fait ressortir les paillettes de mica contenues dans la pâte ; cette forme est recensée depuis la fin du III^e siècle jusque dans le courant du IV^e siècle, sur la nécropole arverne de Montussang à Aigueperse ainsi qu'en région Centre (à Chartres et à Bourges), et en Saône-et-Loire (à Fragnes).

Céramique sombre lissée (pl. 64)

Les trois formes produites en céramique sombre lissée se rapportent à la vaisselle de cuisine. Elles se composent d'un pot à bord en bandeau (pot 4-101, n^o 52), d'un pot à lèvre ronde (pot 4-103, n^o 04) et d'un plat tripode (plat 1-501, n^o 279). Dans les ensembles régionaux, le profil du plat est moins courant que celui des deux pots. Ailleurs, un exemplaire similaire est répertorié pour le début du IV^e siècle à Chevroches dans la Nièvre, en céramique lissée également.

Céramique commune grise (pl. 65)

La céramique commune grise présente une grande diversité de pâtes et de formes. La plupart des pâtes sont sableuses et caractérisées soit par la présence d'inclusions blanches (GT 05.3, n^{os} 03, 86 et 203), soit par une pâte tendre (GT 05.8, n^{os} 20 et 237) ou bien par un cœur brun-rouge (n^o 194). Quelques récipients possèdent une pâte kaolinique semi-fine, gris blanchâtre (GT 02.4, n^{os} 11, 134 et 188).

Les récipients sont presque exclusivement des formes fermées et appartiennent pour la plupart au service de table (tabl. 5.199). On ne compte qu'un seul vase ouvert, une marmite tripode dont le profil, s'il est bien connu des répertoires depuis le Haut-Empire, se distingue des exemplaires antérieurs par trois pieds massifs (marmite 2-502, n^o 188). Parmi les formes fermées, les pots sont les plus nombreux. Ils possèdent pour trois d'entre eux un bord en bandeau (pot 4-101, n^{os} 03, 11, 171). Le quatrième exemplaire est de petit module, sans col et à lèvre ronde, et pourrait correspondre à un gobelet (pot 3-103, n^o 86). Cette forme est absente de la bibliographie auvergnate ; elle est en revanche répertoriée en Poitou-Charentes, entre la seconde moitié du III^e et la seconde moitié du IV^e siècle au moins (à Poitiers et sur le site de Rom).

Les gobelets sont ensuite les plus fréquents. Deux d'entre eux ont une panse globulaire, un pied large et un col court fragmenté (gobelet 4-701, n^{os} 20 et 203). Le troisième possède au contraire un col haut tronconique (gobelet 4-702, n^o 134). Les gobelets n^{os} 134 et 203 sont décorés au niveau de l'épaule d'une frise de feuilles estampées placées en oblique ou à l'horizontale (décor estampé 4).

Ce type d'ornement rappelle les palmettes caractéristiques de la dérivée de sigillée paléochrétienne et des sigillées claires C et D et tend à dater ces deux récipients du IV^e ou V^e siècle.

Deux bouteilles complètent le répertoire. L'une possède une panse renflée et deux anses trapues (bouteille 5-202, n° 237). Sa pâte est brune et présente une surface patinée. La seconde bouteille, à double carène, est une forme plus atypique (n° 194). Le bord ayant été arasé, il est difficile d'avoir une perception de l'ensemble du profil pour lequel aucune correspondance n'a été trouvée dans la bibliographie. D'après le mobilier auquel elle était associée dans la tombe, elle se rapporterait au IV^e siècle (sépulture 156).

Céramique commune grise rugueuse (pl. 65)

Les trois récipients de cette catégorie correspondent à des pots sans col (pot 3-101, n° 249 et pot 3-104, n° 36) ou au col peu prononcé (pot 4-103, n° 201). Le pot à petite lèvre verticale (n° 249) est proche de certaines urnes recensées dans les nécropoles du Haut-Empire, par exemple celle de Vernègues dans les Bouches-du-Rhône. La base du récipient de Maison Blanche est toutefois plus resserrée que ces exemplaires méridionaux, ce qui le rapproche de certains pots datés de la seconde moitié du IV^e siècle et retrouvés en Rhône-Alpes, en contextes domestique et funéraire (par exemple quartier Saint-Jean à Lyon, nécropoles du Pillon à Marennes et de Saint-Symphorien-d'Ozon près de Lyon).

Céramique commune claire (pl. 66)

La céramique commune claire est la deuxième catégorie la mieux représentée après la céramique à engobe doré au mica (16 individus soit 15 % des récipients ; tabl. 5.196). Elle rassemble des récipients de formes et de pâtes variées. Celles-ci, uniquement sableuses, se répartissent entre des pâtes semi-fines blanches (GT 10.2, n°s 12, 155), ou beiges (GT 09.1, n°s 07, 67) et des pâtes grossières orangées (GT 11.1, n°s 02, 14, 200 et 227), rouges (GT 11.2, n°s 161, 204, 216) ou extrêmement micacées (GT 11.14, n° 229 ; tabl. 5.197 et tabl. 5.200).

Les pots dominent le répertoire (tabl. 5.199). Comme pour la céramique commune grise, ceux à bord en bandeau sont les plus fréquents avec trois exemplaires (pot 4-101, n°s 67, 161 et 227). On compte également deux pots à lèvre en amande (pot 4-105, n°s 12, 173), dont un pourrait être un gobelet, voire un vase miniature (n° 12). Ce profil est connu depuis la seconde moitié du II^e siècle dans le Puy-de-Dôme (Combronde, Sous le Coudert II, et Gannat, *villa* des Chazoux) et se retrouve jusqu'au VI^e siècle au moins (par exemple dans l'Allier, à Montaignet-sur-l'Andelot, mais aussi dans le Cantal à Chastel-sur-Murat). Il est toutefois plus fréquent dans les contextes de la fin du III^e et du IV^e siècle, par exemple sur la nécropole de Montussang à Aigueperse ou encore à Varennes-sur-Allier. On compte également deux pots à lèvre ronde, l'un à col peu développé (pot 3-103, n° 177), l'autre à lèvre se terminant en pointe (pot 4-103, n° 05).

Les gobelets sont ensuite les plus nombreux avec trois récipients. Le gobelet ansé à lèvre triangulaire oblique (gobelet 4-402, n° 14) a déjà été vu en céramique à engobe blanc (n° 187, pl. 61). Il est daté entre le IV^e et le milieu du V^e siècle, d'après les comparaisons extrarégionales établies. Le gobelet ansé à col tronconique (pichet 4-501, n° 229), également répertorié en céramique grise lissée (n° 147, pl. 64), est daté plus précocement entre la fin du III^e et le IV^e siècle. Le gobelet à panse allongée est plus rarement attesté (gobelet 4-801, n° 200). Il est proche du gobelet Raimb. 8 répertorié au IV^e siècle dans le Poitou.

Le service de la boisson est complété par un pichet caréné à bec verseur (pichet 4-602, n° 02). Aucune correspondance morphologique exacte n'a été trouvée pour cet exemplaire. Seuls des rapprochements peuvent être faits avec des pichets carénés à large col et à engobe blanc répertoriés en Limousin et dans le Poitou, à Louin, au IV^e siècle (Lintz 1994 : 206 ; Durquety *et al.* 2012 : 270). Il peut

également être comparé avec la forme 94 de la céramique luisante, attestée en Languedoc entre le IV^e et le milieu du V^e siècle.

Parmi les quatre formes ouvertes, on retrouve la coupe/jatte à collerette (n^{os} 65 et 216, coupe/jatte 2-201) et la marmite tripode à lèvre oblique (n^o 07, marmite 2-602), déjà recensées dans d'autres catégories de la nécropole. Le vase n^o 216 est une variante de la coupe/jatte à collerette. Par sa lèvre en bourrelet et son bandeau au profil bombé, il est proche des récipients du Haut-Empire et se distingue assez nettement de la coupe/jatte n^o 65, dont le profil est caractéristique de la fin de l'Antiquité. La dernière forme ouverte est une coupe à panse hémisphérique qui évoque un Drag. 37 dénué de revêtement grésé (coupe 2-102, n^o 204). Le renflement de la panse, ponctué de trois croix incisées, est ceint d'une rainure et non pas de la gorge que l'on rencontre généralement sur les sigillées tardo-antiques (formes Lez. 203 et Ch. 319). La pâte de cette coupe est très micacée, sans engobe et présente une texture poreuse en surface, vraisemblablement due à une forte usure du récipient. Enfin, notons la présence d'un vase miniature dont la forme rappelle celle d'une amphorette, mais qui pourrait également évoquer un balsamaire (forme 6-201, n^o 155).

Céramique commune claire rugueuse (pl. 65)

Ce type de production est assez rare dans les ensembles d'Auvergne alors qu'il est un marqueur chronologique de l'Antiquité tardive dans les régions du Poitou, d'Île-de-France, ainsi que dans les secteurs rhénans et mosellans, avec la céramique rugueuse de l'Eifel notamment (Bulet 2010d ; Bertin, Séguier 2011 ; Guitton 2012b). Les pâtes se caractérisent notamment par une forte teneur en mica. Cette catégorie est représentée par un petit pot au col peu développé et lèvre ronde (pot 3-103, n^o 13), et par un gobelet à col haut tronconique qui était jusqu'à présent essentiellement répertorié en céramique à engobe noir lustré et daté entre la fin du III^e et la fin du IV^e siècle, voire le début du V^e siècle (gobelet 4-702, n^o 84). En revanche, ce dernier n'est pas répertorié dans les productions extrarégionales de céramique granuleuse.

Céramique claire lissée (pl. 64)

Cette catégorie ne comporte qu'un seul récipient : un bol caréné à bord infléchi (bol 2-404, n^o 218). Sa pâte est rouge et contient de nombreuses paillettes de mica. Son profil rappelle le type Portout 33 de la céramique luisante, attestée en Rhône-Alpes (nécropole de Saint-Symphorien-d'Ozon près de Lyon) et dans les régions méridionales entre le milieu du IV^e et le milieu du V^e siècle.

Céramique non tournée oxydante (pl. 64)

Seul un pot à lèvre ronde se rapporte à cette catégorie (pot 4-103, n^o 06). La partie basse est modelée tandis que le bord semble fini au tour, d'après la finesse et la régularité de sa paroi. La pâte est faiblement dense, friable sous la pression des doigts (GT 11.12). La panse est entièrement décorée au peigne. La technique du modelage ou du modelage-tournage est rarement observée en Auvergne pour la période de la fin de l'Antiquité¹⁴⁶, de même que le décor peigné. Ce pot rappelle les récipients arvernes de la fin de l'âge du Fer, tels que ceux recensés sur certains sites funéraires de la seconde moitié du II^e siècle voire du I^{er} siècle av. J.-C, sans en présenter toutefois toutes les caractéristiques (par exemple : site de Gandaillat à Clermont-Ferrand ; Deberge, Orengo 2007 : 348). Cette ressemblance imparfaite

¹⁴⁶ Des fragments non tournés sont répertoriés sur les sites suivants, sans que leur datation tardo-antique soit certaine (les quantités se placent entre un et une quarantaine de tessons par site) : *villa* et sanctuaires de Trémonteix à Clermont-Ferrand (Chuniaud 2013), site de l'Hôpital Sainte-Marie à Clermont-Ferrand (Savino 1998), *villa* de Cheberne à Nérises-Bains (Hénique 2011), habitat rural de l'Enfer à Orcet/La Roche-Blanche (Baucheron, Caillat, Deberge 2005).

tendrait à écarter la possibilité d'un récipient laténien redéposé dans les sépultures de Maison Blanche. La réapparition des céramiques non tournées à la fin de l'Antiquité est observée dans plusieurs régions. En région Centre, elle est remarquée à la fin du III^e siècle (Lintz 1994 : 207 ; Wittmann 2007 : 220), tout comme en bas Languedoc où elle est effective à partir du milieu du III^e siècle jusqu'au début ou milieu du V^e siècle (Raynaud 1993d : 331 ; Barberan, Mauné, Raynaud 2015 : 56). Dans la vallée de l'Hérault, elle est attestée durant les six premiers siècles de notre ère, mais connaît une baisse importante entre le milieu du II^e et le IV^e siècle, avant une légère remontée durant le deuxième tiers du V^e siècle (Barberan, Mauné, Raynaud 2015 : 60). Enfin, en Gaule du Nord et dans toute la Germanie, elle est diffusée à partir de la seconde moitié du IV^e et jusqu'au VI^e siècle (Bouquillon, Tuffreau-Libre, Leclaire 1994 : 225 ; Châtelet 2002).

1.2. Périodisation des céramiques

Deux horizons céramologiques se dégagent de la datation des céramiques, d'après leur association avec le reste du mobilier funéraire et les comparaisons chrono-typologiques réalisées (cf. annexe 4). Le premier démarre dans le courant du III^e siècle et couvre le siècle suivant (horizon céramologique 1), le second correspond aux céramiques dont la datation est comprise entre le IV^e et une partie du V^e siècle, sans que cet écart ait pu être affiné (horizon céramologique 2). Ces deux périodes ont été distinguées bien qu'elles se chevauchent, afin d'individualiser autant que possible les céramiques existant depuis le III^e siècle jusqu'au IV^e siècle de celles attestées plus tardivement.

Quelques vases n'ont pu être intégrés à ce phasage. Ils correspondent à des formes répertoriées dans la bibliographie depuis le III^e jusque dans le courant du V^e siècle et dont la datation n'a pu être affinée.

1.2.1. Dernier tiers du III^e et IV^e siècle : horizon céramologique PAR H1

Ce premier horizon céramologique comprend les céramiques provenant de dépôts funéraires datés entre le dernier tiers du III^e et le courant du IV^e siècle et celles issues des sépultures uniquement attribuées au IV^e siècle (tabl. 16). Ces deux ensembles chronologiques seront présentés séparément afin de distinguer au mieux les associations céramiques existant depuis la fin du III^e siècle de celles apparaissant durant le IV^e siècle.

Le dernier tiers du III^e et une partie du IV^e siècle

Cette période est marquée par une forte proportion des productions à cuisson oxydante (33 récipients, soit 70 % du NMI) et par la présence conjointe de la céramique à engobe doré au mica et de la céramique à engobe noir lustré.

La vaisselle fine appartient au service de la boisson (fig. 183). Elle est principalement représentée par la céramique à engobe noir lustré et par la production engobée et lissée (fig. 188). La première ne comporte que des gobelets à col tronconique qui sont des récipients emblématiques de cette catégorie (gobelet 4-701 : n° 175 et gobelet 4-702 : n°s 198, 233), tandis que la seconde s'illustre par ses bouteilles biconiques (bouteille 5-301, n° 193, associé à un gobelet 4-702, n° 18). Les autres productions fines sont moins abondantes et correspondent à une coupelle en sigillée de Centre Gaule (coupe Lez. 202 : n° 66),

une bouteille à goulot en bandeau à surface lissée (bouteille 5-402, n° 153) et à deux bouteilles peintes à décor ocre, intégrées à cette phase en raison de leur association avec des vases à engobe noir lustré (bouteille à deux anses et lèvre triangulaire 5-201 : n° 207).

Au sein de la céramique commune (fig. 184), les vaisselles à engobe doré au mica et commune claire sont majoritaires (respectivement 13 et 11 récipients, soit 28 % et 23 % du NMI ; fig. 188). Les formes à engobe doré sont principalement des pots à panse piriforme (pot 4-201 : n° 39 et pot 4-202 : n° 202), des coupes/jattes carénées (coupe/jatte 2-401 : n° 186 et coupe/jatte 2-402 : n° 174) et quelques plats tripodes (plats 1-403 : n°s 189, 242). La céramique commune claire comporte des pots à bord en bandeau (pot 4-101 : n° 227), à lèvre ronde (pot 4-103 : n° 05) et à lèvre en amande (pot 4-105 : n° 173). Les gobelets à col tronconique ou à panse allongée sont des profils plus rares pour cette catégorie (gobelet 4-501, gobelet 4-801 : n° 200). La coupe/jatte à collerette n° 216 témoigne de l'imprégnation encore présente des répertoires des II^e et III^e siècles tandis que la variante n° 246, à surface gris bleuté et à collerette plus développée, appartient au nouveau faciès tardo-antique. Enfin, le pot à lèvre ronde en céramique non tournée, bien qu'isolé, constitue un élément marquant de ce premier horizon céramologique (pot 4-103, n° 06).

Les productions à cuisson réductrice, qui ne représentent que 30 % des récipients (14 individus), sont majoritairement constituées de céramiques gris bleuté, à surface lissée ou brute. On retrouve le pot à bord en bandeau (pot 4-101 : n° 85), le pot à panse piriforme en production grise lissée (pot 4-201, n° 69) et la coupe/jatte à collerette particulière aux productions gris bleuté, auxquels s'ajoutent notamment le plat à lèvre non individualisée (coupe/jatte à collerette 2-201 : n° 246 et plat 1-401 : n° 178).

Les comparaisons établies pour la céramique à engobe doré au mica et pour la céramique à engobe noir lustré placent le début de la chronologie de la nécropole au dernier tiers du III^e siècle au plus tard. Celle-ci pourrait néanmoins démarrer plus tôt au vu de la présence de productions et de vases dont l'existence est attestée depuis le Haut-Empire (telle que la production à engobe doré au mica et la série des pots 4-105, 3-103 et 4-103). Les différences de faciès observées avec les quelques ensembles du III^e siècle connus en Auvergne, notamment l'absence de la vaisselle métallescente de Lezoux à Pardines, vont cependant dans le sens d'une datation postérieure au milieu du III^e siècle.

Le IV^e siècle

Ce second ensemble chronologique correspond aux céramiques issues des sépultures attribuées au IV^e siècle uniquement (fig. 185 et fig. 186). L'association des vases à engobe doré au mica et de ceux à engobe noir lustré est observée ici également (respectivement 6 et 7 récipients, soit 14 et 17 % du NMI ; fig. 189), de même que la prédominance des céramiques à cuisson oxydante (27 récipients, soit 64 % du NMI). Plusieurs catégories absentes de l'ensemble chronologique précédent sont en revanche répertoriées : la sigillée d'Argonne, la céramique à engobe ocre brossé et les céramiques rugueuses. Le IV^e siècle pourrait correspondre à la date d'apparition de ces productions.

Le répertoire de la céramique à engobe doré au mica est semblable à celui observé précédemment, avec les plats tripodes, les coupes carénées et les pots à panse piriforme (plat 1-403, n° 16, coupe 2-402, n° 25, pot 4-20, n°s 140, 267). En plus des gobelets à col tronconique, la vaisselle à engobe noir lustré comprend également des coupes/jattes à collerette dont certaines sont décorées de motifs ondés réalisés à la roulette (gobelet 4-701, n° 68, gobelet 4-702, n° 179 et coupe/jatte 2-201, n°s 94, 197).

Les productions grises tiennent une place plus importante que précédemment, en particulier la céramique commune grise (4 récipients, soit 10 % du NMI : pot à bord en bandeau 4-101, n° 171,

marmite tripode 2-502, n° 188, bouteille n° 194). La présence discrète des productions gris bleuté n'est pas significative considérant leur nombre important durant l'ensemble chronologique précédent, qui englobait une partie du IV^e siècle ; les vases sombres à surface lissée font quant à eux leur apparition (plat tripode 1-501, n° 279 et pot à bord en bandeau 4-101, n° 52).

Parmi les autres éléments nouveaux, notons la présence de la sigillée d'Argonne (deux bouteilles Ch. 343c et Ch. 345, n^{os} 146, 152, et gobelet n° 183 : Argonne ?). La céramique à engobe ocre brossé fait également son apparition (coupe/jatte 2-201, n° 275, marmites 2-202 et 2-601, n^{os} 59 et 10), de même que les récipients à surface rugueuse (gobelet à col tronconique 4-702, n° 84 et pot sans col 3-101, n° 249), mais on ne sait quand précisément dans le courant du IV^e siècle. La céramique à engobe brossé affiche dès cette période un répertoire qui lui est propre, dévolu à la vaisselle de cuisine.

L'ensemble des catégories et des formes associées se place dans le courant du IV^e siècle. D'après les comparaisons morphologiques établies, la datation du plat tripode en céramique sombre lissée semble principalement concerner le début du IV^e siècle. D'autres vases peuvent être datés de la seconde moitié de la période. C'est le cas de la bouteille à lèvre biseautée (bouteille 5-401, n° 185, céramique fine claire) associée dans la sépulture 189 au gobelet à lèvre triangulaire oblique (gobelet 4-402, n° 14, céramique commune claire) et dans la sépulture 148 à la coupe/jatte à collerette décorée à la roulette et au pot sans col à lèvre oblique (coupe/jatte 2-201, n° 197 en céramique à engobe noir lustré, et pot 3-101, n° 249 en céramique grise rugueuse). Quant à la bouteille à goulot en bandeau, elle pourrait également être attribuée à la seconde moitié du IV^e siècle d'après la datation du verre et des éléments de ceinture retrouvés avec elle dans la tombe 117 (bouteille 5-402, n° 206, céramique engobée et lissée). Enfin, la forme générique du pichet caréné n° 02, en céramique commune claire, possède des correspondances dans diverses productions dont la datation est parfois très tardive (entre le IV^e et le VII^e siècle).

1.2.2. Ouverture sur le V^e siècle : horizon céramologique PAR H2

Quelques assemblages funéraires appartiennent à une datation plus tardive (fig. 187 et fig. 190). Ils ont livré les gobelets à col tronconique décorés de feuilles estampées, en céramique commune grise (gobelet 4-701, n° 203 et gobelet 4-702, n° 134), ainsi que la coupe/jatte à collerette décorée à la roulette, à engobe noir lustré (coupe/jatte 2-201, n° 172). Les décors, voire le traitement de surface, de ces trois vases ne sont pas sans rappeler ceux de la dérivée de sigillée paléochrétienne. Les comparaisons établies avec les exemplaires extrarégionaux indiquent une datation également tardive pour la coupe/jatte à carène haute, pour le bol caréné et pour le gobelet à lèvre triangulaire oblique (coupe/jatte 2-406, n^{os} 81, 222, bol 2-404, n° 218 et gobelet 4-402, n° 187).

Les autres récipients sont intégrés à cet horizon céramologique en raison de leur association avec les vases précédemment cités. Néanmoins, tous ne sont pas attestés durant l'ensemble du V^e siècle. La coupe/jatte à collerette à engobe ocre brossé est par exemple associée à un verre tronconique Isings 106b dont la datation est principalement située entre le troisième quart du IV^e et le début du V^e siècle (coupe/jatte 2-201, n° 80 ; sépulture 81). De même, d'après les comparaisons extrarégionales établies pour les bouteilles peintes à pâte fine, il semble peu probable que leur datation se prolonge loin dans le V^e siècle, mais semble plus vraisemblablement s'arrêter au début de la période (bouteilles 5-201 et 5-402, n^{os} 142 et 123). Il est par ailleurs possible qu'il s'agisse de vases antérieurs conservés et utilisés tardivement.

Enfin, certaines catégories sont absentes de cette phase tardive, en l'occurrence les sigillées et la céramique à engobe doré au mica.

2. Céramiques de la nécropole de Puy Redon aux Martres-d'Artière (Puy-de-Dôme), du dernier tiers du III^e au début du V^e siècle

Le mobilier de Puy Redon se compose de 43 individus, dont 36 sont des récipients complets. La chronologie de l'ensemble est comprise entre le dernier tiers du III^e et le courant du V^e siècle. Elle est fondée uniquement sur les comparaisons chrono-typologiques des céramiques. Rappelons qu'aucune documentation de fouille permettant de restituer les dépôts funéraires des sépultures n'est existante.

2.1. La vaisselle céramique

L'ensemble est marqué par la prépondérance des céramiques communes et des productions à cuisson oxydante, chacune totalisant 27 récipients (tabl. 5.201 à tabl. 5.204). Parmi les premières, les productions gris bleuté, à surface brute ou lissée, sont les plus nombreuses avec huit récipients. La céramique commune claire et celle à engobe ocre brossé tiennent également une place importante, avec respectivement six et cinq vases. Parmi les productions fines, la sigillée de Gaule du Centre et la céramique à engobe noir lustré sont majoritaires (cinq récipients chacun). On répertorie également de la sigillée d'Argonne ainsi que de la céramique peinte à engobe blanc et décor ocre (tabl. 5.201).

Malgré la prédominance des productions communes, la vaisselle de table est la plus nombreuse avec 27 récipients et la répartition entre des récipients entre formes ouvertes et formes fermées est relativement égale (tabl. 32). L'attribution au service de table ou à la batterie de cuisine est toutefois incertaine pour certains vases, en particulier pour les coupes/jattes à bandeau débordant et à carène anguleuse, pour lesquelles plusieurs fonctions peuvent être envisagées (coupes/jattes 2-401 et 2-402, soit quatre récipients). Le répertoire morphologique est en outre marqué par la présence de profils rarement mis en évidence en contexte domestique arverne, alors qu'ils sont fréquents dans les ensembles funéraires.

2.1.1. Les céramiques fines

Sigillée

La sigillée se répartit entre la production de Gaule du Centre, majoritaire avec cinq récipients, et celle d'Argonne (pl. 67). Les productions de Lezoux correspondent à cinq coupelles Lez. 202 (n^{os} 28 à 31, 65), de diamètre variable (entre 9 et 12 cm environ) et à lèvre plus ou moins façonnée. Deux types d'engobe sont observés : l'un s'écaille facilement (n^{os} 28, 30, 31, 65) tandis que le second, de couleur rouge, est inégalement réparti en surface et présente des traces brunes à noires (n^o 65). Ces récipients sont attribuables aux phases tardives de la production de Lezoux comprises entre la fin du III^e et le début du V^e siècle.

Les deux récipients argonnais sont une bouteille Chenet 343c, décorée de quatre lignes blanches parallèles sur la panse (n^o 03), et un bord d'une seconde bouteille Ch. 343.

Céramique engobée et lissée

Les deux récipients de cette catégorie sont des bouteilles à panse large (pl. 67 et tabl. 5.203). L'une possède une encolure courte et une lèvre en amande, approchant de la forme 5-401 mais sans en être totalement semblable (n° 04). Elle est en revanche proche des bouteilles du I^{er} siècle retrouvées dans la nécropole des Religieuses à Lezoux (Delage 2002 : 21). Ce profil n'est attesté dans aucun autre ensemble tardo-antique arverne. Sans qu'il soit possible de l'affirmer, il pourrait s'agir ici d'un récipient antérieur à la nécropole qui aurait été conservé et déposé dans les sépultures tardives, pratique observée dans la nécropole de Maison Blanche à Pardines ainsi que dans celle du Verdier à Lunel-Viel (Raynaud 2010 : 22). Mais il pourrait aussi tout simplement s'agir d'une forme issue des répertoires du Haut-Empire et qui perdure jusqu'à la fin de l'Antiquité.

La seconde bouteille, au col arasé, possède une panse biconique qui rappelle la forme 5-301 (n° 44). Sa contenance est importante : elle est évaluée à 2,7 litres (5 setiers), ce qui est supérieur à ce qui a été observé pour les exemplaires de Maison Blanche dont le volume est compris entre 1,6 et 2 litres. Cette forme de bouteille est également attestée sur la nécropole de Montussang à Aigueperse, entre le dernier tiers du III^e et le début du V^e siècle ainsi que sur le site des Hauts de Buffon à Montluçon, entre le dernier tiers du III^e et le courant du IV^e siècle. Elle est répertoriée durant la même période en région Centre, à Issoudun ainsi qu'au IV^e siècle dans la nécropole de Lazenay de Bourges.

Céramique à engobe noir lustré

Comme à Maison Blanche, cette catégorie se caractérise par un répertoire uniquement composé de gobelets et de coupes/jattes à collerette (pl. 68 ; tabl. 5.203). Les premiers, à col court tronconique pour l'un (gobelet 4-701, n° 06), et à col haut pour les deux autres (gobelet 4-702, n°s 05 et 13), possèdent une pâte fine grise recouverte d'un engobe noir « métallescent » (GT 01.2). La panse du gobelet n° 05 est décorée de dépressions rondes qui devaient favoriser une meilleure prise en main du récipient. Ces profils sont connus en Auvergne pour le IV^e siècle, en particulier dans les nécropoles (sites de Montussang à Aigueperse et de Dieu le Père à Pérignat-lès-Sarliève) mais aussi dans de nombreux ensembles funéraires extrarégionaux du Centre et du Nord de la France datés entre la fin du III^e et le IV^e siècle.

Les deux coupes/jattes à collerette possèdent une pâte apparemment moins fine que les gobelets (coupe/jatte 2-201, n°s 16 et 21). L'engobe, relativement mal conservé, est ici gris bleuté à noir. Ces deux exemplaires se distinguent l'un de l'autre par la collerette plus ou moins développée et surtout par la lèvre, soulignée d'un sillon pour le vase n° 21, façonnée en bourrelet pour la coupe/jatte n° 16. Ces deux variantes appartiennent aux IV^e et V^e siècles, voire au siècle suivant. La coupe/jatte à lèvre en bourrelet pourrait néanmoins être plus tardive que celle à lèvre soulignée d'un sillon, comme l'indiqueraient les exemplaires de la région Centre où la tendance actuelle est de dater cette forme des V^e et VI^e siècles.

Céramique peinte à engobe blanc et décor ocre

La seule forme complète est une bouteille à col haut étroit, à panse cannelée et dotée de deux anses à ergot (bouteille 5-101, n° 02, pl. 67). Aucune comparaison n'existe pour cette forme dans la bibliographie et le seul autre exemplaire est répertorié à Maison Blanche (bouteille 5-102, n° 144, pl. 61). Les pâtes de ces deux occurrences semblent identiques. Ici encore, on observe une importante différence dans la contenance des bouteilles des deux sites, celle de Puy Redon étant plus volumineuse que celle de Maison Blanche (respectivement 2 litres et 1,4 litre, soit 3,7 et 2,6 setiers).

Céramique fine claire

Le pot répertorié en céramique fine claire est globulaire et doté d'un bord en bandeau (pot 4-101, n° 32, pl. 67). Il s'agit d'un profil courant pour la période tardo-antique, il est également recensé en céramique gris bleuté (n° 08, pl. 69). La pâte, dénuée de traitement de surface, est blanche. Bien qu'elle n'ait pu être observée au niveau de la tranche, elle pourrait être rattachée au groupe technique GT 10.

2.1.2. Les céramiques communes*Céramique à engobe ocre brossé*

Les deux coupes à bord rentrant mouluré (coupe 2-101, n°s 26 et 27, pl. 68), les deux pichets à col haut tronconique (pichet 4-502, n°s 12 et 62) et le bord de pot à bandeau mouluré (pot 4-102, n° 67) correspondent à trois formes caractéristiques de la production à engobe brossé, en Auvergne comme en région Centre (tabl. 5.203).

Les deux coupes 2-101 possèdent de fortes contenances, comprises entre 1,9 et 2,2 litres (soit 3,5 et 4 setiers). Ce volume important et la profondeur de la panse vont dans le sens de récipients servant à la préparation des repas (type jatte). En Auvergne, cette forme est recensée dans la nécropole de Montussang à Aigueperse. Ailleurs, elle est connue à *Argentomagus* où elle est datée à partir de la fin du III^e et durant le IV^e siècle. À Tours et surtout à Marigny-lès-Usages, dans le Loiret, sa datation est plutôt située dans la deuxième moitié du IV^e et au début du V^e siècle. Celle du pichet 4-502 est quant à elle centrée sur le dernier tiers du III^e et le courant du IV^e siècle, d'après les exemplaires arvernes de Montussang et des Hauts de Buffon à Montluçon et ceux des nécropoles de Lazenay à Bourges et de Saint-Barthélemy à Chartres.

Céramique à engobe doré au mica

La coupe/jatte à bandeau débordant (coupe/jatte 2-401, n° 63) ou à carène anguleuse (coupe/jatte 2-402, n° 54) et le pot à panse piriforme (pot 4-201, n°s 09, 10) sont des récipients caractéristiques des productions à engobe doré au mica (pl. 69). La coupe/jatte 2-402 est issue du répertoire de la sigillée avec la forme Walt. 81. Elle est recensée parmi le mobilier funéraire arverne de Montussang à Aigueperse, entre le dernier tiers du III^e et le début du V^e siècle ainsi qu'à Tours, sur le site du Château, durant la première moitié du IV^e siècle au moins.

Au contraire des coupes/jattes carénées, l'engobe des pots recouvre la totalité de la surface externe. Par ailleurs, la moitié inférieure du pot n° 09 est totalement noircie, de même que certains endroits de la lèvre (fig. 191). La limite de la surface enfumée est rectiligne et relativement précise. Cela est également observé sur un pot de même forme provenant de la *villa* de Maréchal à Romagnat (n° 16, pl. 54). Sur ce dernier, le noircissement de la panse n'apparaît pas aussi régulier que sur celui de Puy Redon, ce qui écarterait la possibilité d'un enfumage volontaire – et décoratif – réalisé durant la cuisson du pot, mais irait davantage dans le sens d'une altération due à l'utilisation culinaire du vase. La chronologie de cette forme s'inscrit entre le III^e et le IV^e siècle. En Auvergne, celle-ci est attestée au début du IV^e siècle à Varennes-sur-Allier, entre le dernier tiers du III^e et le début du V^e siècle à Montussang. Ce type de récipient est produit en cuisson réductrice à Autun au III^e siècle, il est en outre décoré de motifs estampés et recouvert d'un enduit micacé. Enfin, on le trouve également en Limousin dès la fin du III^e siècle, ainsi qu'à Bourges au IV^e siècle.

Céramique gris bleuté à surface brute ou lissée

Les pâtes de ces deux catégories sont semblables à celles des exemplaires de Maison Blanche : de nature kaolinique, semi-fine et blanchâtre (GT 02.2 ; tabl. 5.202). Lorsqu'il est effectué, le lissage des surfaces n'est pas toujours très soigné.

Le répertoire de ces deux catégories ne présente pas ici de différences notables. Il est dominé par les formes ouvertes et comprend aussi bien des récipients destinés à la table qu'à la cuisine (pl. 69). Les coupes/jattes carénées sont les plus nombreuses. Ici encore, les récipients à collerette présentent des variations au niveau de leur lèvre, soulignée d'un sillon (coupe/jatte 2-201, n° 24) ou façonnée en bourrelet peu épais (n° 17). La variante à surface brute, sans lèvre et à collerette tombante, rappelle la forme Ch. 326 de la sigillée d'Argonne (n° 22). La coupe/jatte à bandeau débordant est répertoriée à Lezoux ainsi que dans le Loiret, durant la première moitié du IV^e siècle (coupe/jatte 2-401, n° 25). La jatte hémisphérique à marli en petit bourrelet est une variante peu recensée dans les ensembles arvernes (coupe 2-302, n° 72). Quant à la marmite tripode à bord droit et lèvre ronde, elle est attestée sur le site de Lasteyras à Lezoux où elle est datée entre le III^e et le IV^e siècle (marmite 2-104, n° 18).

Enfin, les deux formes fermées sont un petit pichet à col haut tronconique, également répertorié en céramique à engobe ocre brossé (pichet 4-502, n° 15), et un pot à bord en bandeau, récipient très courant dans les ensembles tardo-antiques (pot 4-101, n° 08)

Céramique commune grise

Seul un gobelet à col court tronconique est répertorié (gobelet 4-701, n° 14, pl. 70). Il semble correspondre à un raté de fabrication, vu l'effondrement du col au creux de l'épaule – sans doute intervenu durant le séchage – et de l'enfumage inégal de la surface (fig. 191). Également répertorié en céramique à engobe noir lustré, ce type de gobelet est fréquent dans les ensembles funéraires du IV^e siècle de la région Centre, par exemple dans la nécropole de Lazenay à Bourges, et de la région parisienne, comme à Maule.

Céramique commune sombre

Seuls des vases culinaires sont répertoriés (pl. 70). Les deux assiettes (ou plats) carénées sont rarement mises en évidence en contexte domestique alors qu'elles sont attestées dans la nécropole de Maison Blanche (plat 1-402, n^{os} 52, 57). Dans les régions voisines, notamment en Bourgogne mais aussi en Languedoc, ce type de récipient à fond convexe provient des répertoires des II^e et III^e siècles et dans la Nièvre il se retrouve jusqu'au milieu du IV^e siècle.

Le troisième récipient est une jatte à collerette, qui se distingue par un fond annulaire. Ce type de lèvre à listel est généralement observé sur les marmites tripodes comme on les connaît durant toute l'Antiquité (jatte 2-501, n° 20).

Céramique commune claire

Bien que diversifié, le répertoire de la céramique commune claire rassemble une majorité de récipients de cuisine (pl. 70 et tabl. 5.203). Le plat tripode possède un profil proche des plats/assiettes en céramique commune sombre (plat 1-403, n° 64) et sa datation est sensiblement la même. La marmite à petite lèvre en marli est attestée à Maison Blanche et à Montussang, ainsi qu'en contexte domestique à Varennes-sur-Allier, au début du IV^e siècle (marmite 2-602, n° 19). Elle présente à Puy Redon une faible contenance (0,44 litre, soit 0,8 setier) ; peut-être servait-elle à la confection des sauces plutôt qu'à la cuisson d'aliments en morceaux. Quant à la coupe/jatte à bandeau débordant, il est possible qu'un enduit

micacé en recouvrit la surface externe, mais l'usure de la paroi et les dépôts de suie n'en ont pas favorisé une bonne identification ; le récipient a donc été placé parmi la céramique commune claire (coupe/jatte 2-401, n° 55).

Les pots à lèvre ronde (pot 4-103, n° 07) et à lèvre en amande (pot 4-105, n° 76) sont courants dans les ensembles de la fin de l'Antiquité. En particulier, le pot 4-105, hérité des répertoires arvernes de la seconde moitié du II^e et du courant du III^e siècle, perdure jusqu'au VII^e siècle.

L'unique récipient de table de cette catégorie est le pichet à col haut tronconique, déjà répertorié en d'autres productions au sein de la nécropole (pichet 4-502, n° 11).

2.2. Datation des céramiques

D'après les comparaisons chrono-typologiques effectuées, une nette majorité des récipients de Puy Redon se situe entre le dernier tiers du III^e et le IV^e siècle. C'est en particulier le cas des gobelets à col tronconique (gobelet 4-701 et 4-702), des pots à panse piriforme (pot 4-201), de la bouteille bifide (bouteille 5-301) et des plats/assiettes tripodes ou à fond convexe (plat/assiette 1-402, 1-403). D'autres sont davantage centrés sur le IV^e siècle seulement, en particulier les coupes/jattes à carène anguleuse et celles à bandeau débordant (coupe/jatte 2-401 et 2-402), la marmite à petit marli (marmite 2-602), ou encore la sigillée d'Argonne.

Quelques récipients semblent en revanche élargir cette fourchette chronologique au V^e siècle, tout du moins à la première moitié de cette période. Citons notamment les coupes à bord rentrant mouluré à engobe ocre brossé (coupe 2-101), ainsi que la bouteille en céramique peinte à engobe blanc et décor ocre (bouteille 5-101). Le gobelet en verre qui a été retrouvé avec les céramiques, de couleur vert foncé et de forme Isings 108, est lui aussi daté entre le IV^e et la première moitié du V^e siècle (Boulanger, Jude, Cabart 2009 : 27).

L'occupation de la nécropole de Puy Redon prendrait ainsi place entre le dernier tiers du III^e et le début ou milieu du V^e siècle, sans qu'il soit possible d'affiner cette large fourchette chronologique.

3. La céramique comme dépôt funéraire

Le dépôt de vaisselle dans les tombes est fréquent à la fin de l'Antiquité comme il l'était durant les périodes plus anciennes. Les céramiques participent au viatique du défunt : les récipients déposés représentent le repas funéraire donné en l'honneur du mort, comme le montrent les assemblages fonctionnels au sein de chaque tombe (Scheid 2000 ; Blaizot, Bonnet 2007). La présence de dépôt alimentaire dans les vases n'est pas systématiquement observée (faune ou céréales), sans qu'il soit possible d'assurer que cette absence soit volontaire et non pas due à la mauvaise conservation de ces restes ou au manque de collectage lors de la fouille.

La question de l'association fonctionnelle des vases déposés dans les tombes ne peut-être abordée que pour le site de Pardines, puisque l'on ne dispose d'aucune information relative aux dépôts funéraires pour la nécropole des Martres-d'Artière. Cette approche permettra une première caractérisation des pratiques funéraires en usage en territoire arverne à la fin de l'Antiquité. L'étude des traces et des marques parfois visibles sur les récipients des deux nécropoles conduira ensuite à cerner l'origine

des vases déposés dans les tombes et à appréhender certains gestes réalisés durant le rituel funéraire, notamment ceux consistant à endommager, voire à briser, intentionnellement la vaisselle.

3.1. Fonction des récipients et assemblages fonctionnels

L'approche fonctionnelle se heurte au problème de l'attribution de certains vases à une fonction particulière. Si l'appartenance des bouteilles, des pichets et des gobelets au service de la boisson, et celle des plats et des assiettes à la présentation des mets solides ne posent pas problème, la fonction de plusieurs pots et des coupes/jattes carénées est quant à elle plus discutable. Pour ces vases, l'étude morphologique combinée au calcul des contenances apporte quelques éléments de réponse et permet de préciser l'utilisation de certains vases dont la fonction semblait de prime abord évidente¹⁴⁷.

3.1.1. Fonction des récipients

Pots à panse piriforme 4-201 et 4-202

Les pots à panse piriforme présentent à Maison Blanche une certaine monotonie morphologique (pots 4-201 et 4-202). Toutefois, en observant le rapport entre la hauteur et le diamètre maximum de ces vases, quatre groupes de modules distincts apparaissent (fig. 193). Trois d'entre eux se répartissent de manière régulière. La hauteur du plus petit (module A) est inférieure à 12,5 cm et son diamètre est de 10 cm. Pour le second groupe, qui rassemble la plupart des récipients (module B), la hauteur est comprise entre 13 et 14,5 cm et le diamètre maximum avoisine les 10 et 11 cm. Le troisième groupe (module C) livre les valeurs les plus grandes, supérieures à 16 cm pour la hauteur et à 12,5 cm pour le diamètre (pot n° 140, pl. 62). C'est d'ailleurs à ces grandes dimensions qu'appartiennent les deux pots 4-201 de Puy-Redon (n°s 09 et 10, pl. 69). Un dernier module est également observé en marge des trois précédents (module D). Il correspond au pot n° 267 (pl. 62) dont le diamètre maximum est de 9 cm environ et la hauteur supérieure à 12,5 cm. Il est possible que ce dernier témoigne d'une fonction différente de celle des autres récipients.

La plupart des exemplaires de Maison Blanche ne portent aucune marque d'utilisation, seul un pot, dont la sépulture de provenance n'est pas connue, présente des dépôts charbonneux au niveau de la panse et de la lèvre. À Puy Redon, un noircissement de la partie basse du pot n° 09 est observé (fig. 191). De telles traces sont aussi remarquées sur un exemplaire de la *villa* de Maréchal à Romagnat, qui semble appartenir au module B précédemment établi, malgré sa hauteur légèrement plus importante. Ces observations semblent indiquer que les vases de Maison Blanche et de Puy Redon ont eu une première utilisation comme vase culinaire.

Concernant le pot n° 267 de Maison Blanche et appartenant au module D, sa faible contenance (0,7 setier, soit 0,4 litre) et son diamètre peu important évoquent davantage un gobelet. Cette hypothèse est également suggérée par son profil qui est proche de celui des gobelets 4-701, à col court tronconique et à panse globulaire (pl. 62). Si la fonction comme vase à boire est envisagée pour ce récipient, doit-on considérer que les autres pots de même forme, dont l'utilisation culinaire est probable, servaient

¹⁴⁷ Les vases hors-contexte de Maison Blanche, c'est-à-dire ceux pour lesquels la sépulture d'origine n'est pas déterminée, mais dont l'appartenance à la nécropole ne fait pas de doute, ont parfois été intégrés à la réflexion, afin de raisonner sur une série plus importante de récipients et d'assurer la validité des observations.

également pour les liquides ou, tout du moins, pour des aliments semi-liquides (bouillies, ragoûts de légumes ou de viandes) ? L'analyse de résidus alimentaires apporterait certainement des éléments de réponse à cette question.

Autres pots

Concernant les autres pots de Maison Blanche, la répartition selon la dimension des pots montre quatre séries de modules¹⁴⁸ (fig. 194). La série A, constituée de petits modules, est représentée par deux récipients dont le diamètre maximum est de 8,5 cm et la hauteur comprise entre 7,5 et 9,5 cm. Elle pourrait correspondre à des gobelets dont la contenance est de 0,3 litre (soit un demi-setier ; pot sans col à lèvre ronde : n° 86, pl. 65 et pot à lèvre en amande : n° 12, pl. 66). Il est cependant possible que l'un d'eux soit un vase miniature (n° 12). La série D regroupe les vases de plus grandes dimensions qui pourraient être employés à la conservation des denrées. D'un diamètre maximal de 15 cm et d'une hauteur comprise entre 12,5 et 14 cm, les deux vases correspondants possèdent une contenance d'environ 1,5 litre (2,70 et 2,85 setiers ; pot à bord en bandeau : n° 227, pl. 66 et pot à petite lèvre verticale : n° 249, pl. 65). Leur utilisation comme pot à cuire n'est pas à écarter pour autant, comme l'indiquerait le pot à bord en bandeau n° 08 de Puy Redon (pot 4-101 ; pl. 69) dont le volume est semblable (1,2 litre) mais dont le bord est couvert de dépôts charbonneux. Quant aux récipients à modules intermédiaires (séries B et C), leur fonction aura pu être multiple. En effet, le pot n° 52 (série de modules B) présente une surface noircie par les flammes ce qui va dans le sens d'une utilisation culinaire (pot à bord en bandeau ; pl. 64). À l'inverse, c'est plutôt une fonction de gobelet qui peut être envisagée pour le vase n° 36 (pot à lèvre déjetée ; pl. 65), ainsi que pour le n° 13 dont le profil est le même que le pot/gobelet n° 86 mentionné précédemment (pl. 65). D'autres fonctions peuvent tout aussi bien être proposées pour ces pots de petites contenances (entre 0,6 et 0,9 litre, soit entre 1 et 1,7 setier) : peut-être y mettait-on les épices, les herbes ou le sel dont on se servait quotidiennement en cuisine. De la même manière, plusieurs fonctions peuvent être envisagées pour les nombreux pots de la série des modules C, comme la cuisson des aliments solides ou semi-liquides (bouillies, ragoûts) et la conservation des denrées (pots n°s 04, 05, 06, 11, 67, 85, 161, 171, 173, 177, 201).

Si les traces d'usure observées sur les pots montrent une première utilisation comme vases domestiques, la taille des récipients déposés dans les tombes est en moyenne inférieure à celle des pots utilisés en cuisine. Les diamètres à l'ouverture des exemplaires de Pardines sont en effet compris entre 8 et 14 cm, les plus nombreux étant entre 9 et 11 cm. Les pots retrouvés en contexte domestique (Romagnat, Malintrat, Molles notamment) ont, eux, une ouverture le plus souvent comprise entre 14 et 16 cm, avec une fourchette maximale allant de 10 à 20 cm. Ceux mis au jour dans le four de la ZAC de l'Enclos à Lezoux s'échelonnent entre 10 et 18 cm, mais la majorité se situe entre 12 et 14 cm et entre 15 et 16 cm (cf. annexe 3). Il semble donc que dans le cadre du repas funéraire du défunt, ce sont les vases de petits formats qui sont sélectionnés, comme cela est également observé à Aigueperse/Montussang et à Clermont-Ferrand/La Grande Borne (Blaizot *et al.* 2015 : 53).

Gobelets et pichets à col tronconique 4-702 et 4-501/4-502

En ce qui concerne les gobelets à col haut tronconique de Maison Blanche (gobelets 4-702), le rapport entre la hauteur et le diamètre maximum montre trois groupes de modules (fig. 195). Le groupe

¹⁴⁸ Les pots dont la sépulture d'appartenance n'a pas été identifiée n'ont pas été intégrés à l'analyse.

A correspond à des vases de petite contenance, de 0,3 litre en moyenne (0,6 setier environ). On remarque que celle-ci est proche de celle des autres gobelets de la nécropole¹⁴⁹. Le groupe C, caractérisé par un module important, ne compte qu'un seul récipient dont le volume est supérieur à un litre (environ 1,1 litre, soit 2 setiers). D'après cette forte contenance et le diamètre important de la panse, ce vase pourrait correspondre à une bouteille plutôt qu'à un gobelet individuel. À titre de comparaison, les bouteilles de petites dimensions 5-403 (n^{os} 128 et 170, pl. 61) et 5-401 (n^{os} 19 et 185, pl. 52) ont une capacité moyenne de 0,85 litre pour l'une (1,6 setier) et de 0,68 litre pour l'autre (1,3 setier). Les récipients de module et de contenance égaux ou supérieurs à ceux du groupe C semblent donc pouvoir faire office de récipients collectifs. Enfin, le groupe intermédiaire (groupe B) montre une plus grande variété des dimensions : les capacités varient ici de 0,35 à 1 litre (soit entre 0,6 et 1,8 setier).

En cumulant sur un même graphique la répartition des gobelets 4-702 avec celle des pichets à col tronconique (pichets 4-501 et 4-502) – dont le profil est identique à celui des gobelets exceptée l'anse – on remarque de fortes similitudes dans la distribution des modules. En effet, les pichets de Maison Blanche – sur lesquels aucune trace d'exposition au feu n'est remarquée, excluant une fonction de bouilloire – s'intègrent aux différents modules observés pour les gobelets (fig. 196). Les trois plus petits pichets pourraient ainsi correspondre à des gobelets (dont n^o 147, pl. 64). Dans les rapports de dimensions, la limite entre le vase individuel et le pichet est difficile à établir en l'état, mais quelques pistes ressortent toutefois de la confrontation avec les récipients de Puy Redon, comme nous allons le voir.

Les gobelets à col tronconique et les pichets de même profil de Puy Redon ne s'intègrent qu'imparfaitement à la répartition des modules de Maison Blanche (fig. 197). Les gobelets 4-702 de Puy Redon sont proches du grand module de Maison Blanche (groupe C ; n^{os} 05 et 13, pl. 68) et pourraient, ici également, correspondre à des bouteilles (contenance de 1 litre, soit 1,9 setier). La plupart des pichets 4-502 possèdent quant à eux un module supérieur à celui des vases de Maison Blanche. Tous semblent être des récipients collectifs d'après leurs fortes contenances (n^o 11, pl. 70, n^{os} 12 et 62, pl. 68, dont la capacité va jusqu'à 1,3 litre, soit 2,4 setiers), y compris l'exemplaire le plus petit dont le volume est de 0,7 litre (1,3 setier). Cette même contenance a été remarquée pour les deux plus grands pichets de Maison Blanche dont le vase n^o 28 est un représentant (pl. 62). C'est peut-être autour de ce volume que se trouve la limite entre les récipients individuels et ceux à vocation collective, comme cela a été matérialisé sur les graphiques fig. 196 et fig. 197.

Au regard de ces remarques, on serait tenté de voir dans les récipients de Maison Blanche un seul et même atelier d'origine. Les récipients présentent en effet des rapports dimensionnels relativement cohérents. En revanche, ces mensurations s'accordent relativement mal avec celles des récipients de Puy Redon. Il semblerait donc que les modules des vases de Puy Redon dépendent d'une règle géométrique qui diffère de celle des potiers ayant fabriqué les récipients de Maison Blanche, ce qui pourrait peut-être s'expliquer par l'existence de deux ateliers distincts.

Coupes/jattes à collerette 2-201

Concernant la série des coupes/jattes à collerette et à lèvre soulignée d'un sillon (coupe/jatte 2-201), elle forme un ensemble homogène du point de vue morphologique, avec en moyenne des diamètres qui équivalent au double de la hauteur, à Maison Blanche comme à Puy Redon. Toutefois, les

¹⁴⁹ La contenance de la plupart des autres gobelets est de 0,4 et 0,5 setier (gobelets n^o 14, pl. 66 et n^o 187, pl. 61) et de 1,1 setier pour le gobelet n^o 26 (pl. 63).

vases n° 65 (pl. 66) et n° 275 (pl. 60) de Maison Blanche n'entrent pas dans ce schéma, leur diamètre correspondant à 2,5 fois la hauteur. Pour l'ensemble de la série, les contenances sont assez variables et sont comprises entre 0,60 et 2,50 litres à Maison Blanche (soit entre 1,1 et 4,5 setiers) et entre 0,5 et 1,5 litre à Puy Redon (entre 0,8 et 2,8 setiers), révélant peut-être des utilisations différentes (bol pour les plus petits modules ? coupe de présentation des mets ? jatte servant au mélange des ingrédients pour les plus grands ?). Comparativement aux exemplaires retrouvés en contexte domestique (par exemple à Malintrat/Les Douzaines Hautes et à Romagnat/Maréchal) et sur site de consommation (Lezoux/ZAC de l'Enclos), ils sont en moyenne de plus faible contenance : le volume moyen à Puy Redon est en effet de 0,9 litre, il est de 1,1 litre à Maison Blanche tandis qu'il monte à 1,7 litre à Maréchal et à 1,6 litre aux Douzaines Hautes. Les diamètres maximaux sont également inférieurs à ceux de la ZAC de l'Enclos : ils sont compris entre 17 et 26 cm à Lezoux et entre 12 et 21 cm en contexte funéraire. Si ces écarts restent dans l'ensemble peu importants, ils confirment la déduction faite précédemment avec les pots, à savoir l'utilisation privilégiée de vases de petit format dans les nécropoles.

Ces observations montrent que la plupart des vases découverts dans les nécropoles présentent une usure correspondant à une utilisation domestique. L'étude des dimensions et des modules permet également de dire que la plupart de ces récipients sont les mêmes que ceux employés en contexte de consommation, mais qu'ils ont parfois été sélectionnés parmi les exemplaires de petits formats.

Les vases déposés dans les tombes n'étaient donc pas initialement destinés à un usage spécifiquement funéraire, comme on le verra plus en détail plus loin (cf. chap. 10, 2.1). Si tel était le cas, on pourrait s'attendre à trouver un module de vase propre à cette dernière fonction – comme les vases factices à embouchure fermée et les vases miniatures qui imitent à petite échelle les récipients de table employés dans les tombes – ou peut-être simplement à moins de diversité de formes et de tailles.

3.1.2. Associations fonctionnelles à Maison Blanche

La restitution des assemblages funéraires de Maison Blanche montre l'association fréquente des vases à solides avec les vases à liquides ; celle-ci représente le dernier repas donné en l'honneur du défunt, encore en usage en Gaule à la fin de l'Antiquité.

Le nombre moyen de vases joints à la tombe est de 3, mais le nombre réel est très variable avec des écarts de un à neuf¹⁵⁰. Les tombes à deux et trois vases sont les plus courantes (28 % des sépultures à dépôt de vaisselle), puis ce sont les sépultures à un et cinq vases (17 %). Les assemblages à quatre, six, sept et neuf récipients sont les plus rares (entre 2 et 4 %). L'association des vases à liquides et des vases à solides est récurrente mais pas systématique, elle n'est observée que sur 58 % des tombes (31 sépultures ; tabl. 33). Parmi ces associations fonctionnelles, on remarque que la vaisselle en verre est complémentaire de celle en céramique. Les autres sépultures ne contiennent, pour une majorité d'entre elles, que des vases à solides (55 % des 22 tombes restantes), et pour les autres des vases à liquides uniquement (45 %). Dans certains cas, l'absence de récipients dévolus aux liquides doit toutefois être considérée avec prudence, notamment pour les sépultures ayant livré deux vases et plus.

¹⁵⁰ Les vases retrouvés incomplets ont été intégrés à ce décompte. Les recherches réalisées sur les tombes à incinération ont en effet montré une complémentarité fonctionnelle dans les dépôts secondaires entre les récipients complets et les vases fragmentaires, ceux-ci ayant pu résulter d'un ramassage aléatoire sur le bûcher des bris occasionnés durant le rituel funéraire (Blaizot, Bonnet 2007 : 209-210 ; Scheid 2000 : 619).

Pour ces tombes, on remarque en effet la présence systématique d'un pot à panse piriforme et/ou d'une coupelle pour lesquels une fonction liée aux aliments (semi-)liquides peut être envisagée (en particulier les sépultures 105, 119, 196). Ainsi, l'absence de vases à liquides dans les assemblages de plus de deux pots n'est peut-être pas significative. Pour les tombes à un seul vase, l'exclusivité du récipient à solides est moins étonnante ; elle est remarquée parmi les tombes de la nécropole de Malbosc à Montpellier (Blaizot *et al.* 2008 : 77) et de celle du Verdier à Lunel-Viel (Raynaud 2010), mais elle reste rare. Enfin, gardons également à l'esprit que de la vaisselle en bois pouvait également être utilisée, comme cela a été observé en Auvergne aux Martres-de-Veyre pour le Haut-Empire (Blaizot *dir.* 2009 : 40), ainsi que dans la moyenne vallée du Rhône au IV^e siècle (Blaizot *et al.* 2001 : 328).

Les vases a priori dévolus aux solides sont plus nombreux que ceux servant en principe aux liquides : sur les 159 récipients déposés dans les tombes¹⁵¹, 49 % se rapporteraient aux aliments solides et 42 % concerneraient le service de la boisson (les 9 % restant représentent les récipients indéterminés). Cette distribution doit néanmoins être nuancée, d'une part en raison de l'incertitude déjà mentionnée concernant la fonction réelle de certains vases, et d'autre part du fait que la fonction domestique du vase peut changer dès lors que ce dernier est employé dans le champ rituel¹⁵² (Blaizot, Bonnet 2007 : 210 ; Scheid 1984 : 136-137). Ainsi, si l'on confère aux pots à panse piriforme et aux coupelles une fonction de vases à solides, ce sont ces derniers qui sont majoritaires dans les dépôts funéraires. *A contrario*, si on considère ces mêmes pots et ces mêmes coupelles comme des récipients servant aux liquides, les proportions s'inversent. Pour tenter d'apporter des éléments de réponse, l'ensemble des vases mis au jour sur la nécropole a été considéré, y compris ceux dont la sépulture d'appartenance n'a pu être identifiée, afin de raisonner sur un échantillon plus large. La proportion des récipients est alors en faveur des vases à solides (71 % de la vaisselle), y compris lorsque l'on considère les coupelles et les pots à panse piriforme comme des vases à liquides (les vases à solides représentent alors 60 % des récipients). Il semble ainsi qu'à Maison Blanche, les vases à solides sont nettement favorisés. Cela est également observé à Puy Redon (23 récipients à solides assurés, pour 15 vases à liquides ; tabl. 34), ainsi que dans les autres nécropoles arvernes (cf. chap. 10, 2.3.1).

Les vases à liquides sont en très grande majorité des gobelets (céramique et verre ; 35 récipients) et des bouteilles (24 récipients). S'y ajoutent deux pichets, un tonnelet et deux vases miniatures. On remarque que sur 41 sépultures comprenant des vases à liquides, 14 témoignent d'une association bouteille-gobelet ou tonnelet-gobelet¹⁵³. Des gobelets sont parfois mis ensemble (dans trois cas au moins¹⁵⁴), de même que le pichet avec la bouteille (un exemple¹⁵⁵), mais dans la majorité des sépultures on ne dépose toutefois qu'un seul vase dédié à la boisson (tabl. 4.54 dans annexe 4).

Les vases à solides sont pour la plupart des pots (33 exemplaires) et des coupes/jattes (23 récipients). On dénombre ensuite six assiettes ou plats de service, six coupelles, six marmites et quatre plats à cuire. Dans les dépôts comprenant plusieurs vases à solides, l'association de la forme ouverte avec la forme fermée est la plus fréquente¹⁵⁶ (tabl. 4.54 dans annexe 4). Seules les sépultures 185 et

¹⁵¹ Parmi les 159 récipients sont compris les 110 vases étudiés ainsi que 49 autres dont la forme est uniquement identifiable par les croquis de fouille.

¹⁵² J. Scheid a en effet montré que les Romains, confrontés à la mort, mettent en place une série de pratiques rituelles basées sur le contraste et l'opposition leur permettant de se distinguer du mort. En particulier, lors du repas funéraire, la famille du défunt applique des gestes s'opposant aux manières de tables habituelles, le « normal [étant] conçu comme marqueur du vivant » (Scheid 1984 : 137).

¹⁵³ Sépultures DD, EE, 67, 85, 117, 120, 124, 127, 148, 153, 156, 158, 175, 189.

¹⁵⁴ Sépultures A, 90, 85.

¹⁵⁵ Sépulture 182.

¹⁵⁶ Sépultures A, B, 75, 85, 105, 119, 122, 124, 127, 148, 150, 153, 156, 170, 191, 193, 196.

189 contiennent deux formes ouvertes comme seuls récipients à solides. Cela dit, précisons pour la sépulture 189 qu'un troisième vase non identifié pourrait correspondre à une forme fermée. Concernant la sépulture 185, les formes ouvertes sont associées à un gobelet ainsi qu'au pot miniature n° 12, qui peut également être interprété comme un possible gobelet (pl. 66). Dans ce dernier cas, l'absence de récipient à solides à profil fermé semble constituer un isolat, un fait unique à distinguer des autres dépôts de vases. En revanche, si le pot n° 12 est bien une réplique de petite taille des pots 4-105 et non pas un gobelet, il a parfaitement pu servir à contenir des aliments solides, de type raisins, fèves, noisettes, céréales, etc., mais aussi aux liquides, voire à d'autres produits particuliers tels que des huiles parfumées ou des décoctions à usage cosmétique ou médicinal par exemple (Querel, Querel 1999 : 145 ; Ahü Delor *et al.* 2014 : 733). Quant aux autres assemblages de vases à solides, le pot y est systématiquement présent. Il est indifféremment associé à une coupe/jatte, une marmite, un plat à cuire, etc.

La distribution des récipients par horizon céramologique au sein des sépultures montre peu d'évolution : les vases à solides sont les plus nombreux jusqu'au IV^e siècle, mais les proportions avec les vases à liquides tendent alors à s'équilibrer, avant d'être favorables à ces derniers au V^e siècle ; dans le même temps, le nombre de vases déposés diminue progressivement (tabl. 33). Ces observations sont néanmoins à considérer avec prudence en raison du nombre inégal de tombes selon la période et du chevauchement de leurs *terminus*.

Durant la première partie de l'horizon céramologique 1 (dernier tiers III^e et IV^e siècle), les tombes contiennent en moyenne 3,2 vases, bien que le nombre réel varie de un à six. Les dépôts à trois récipients sont les plus fréquents (huit tombes) ainsi que ceux à cinq vases (quatre tombes). Les vases à solides sont en outre 1,5 fois plus nombreux que les vases à liquides (respectivement 37 et 26 récipients, auxquels s'ajoutent quatre vases indéterminés). La répartition de la vaisselle dans les tombes de la seconde partie de l'horizon céramologique 1 (IV^e siècle) est relativement semblable à celle de la période précédente. Le nombre moyen de vases est de 3,7 mais la quantité réelle varie de un à neuf. La plupart des assemblages sont composés de deux, trois ou cinq vases (respectivement cinq, quatre et quatre tombes). En revanche, la distribution fonctionnelle progresse en faveur des vases à liquides dont le nombre tend à s'équilibrer avec celui des récipients dévolus aux aliments solides (26 vases à liquides et 28 vases à solides, plus 5 indéterminés).

Cette tendance se confirme durant l'horizon céramologique 2 (IV^e et V^e siècles), durant lequel les vases à liquides sont plus nombreux que les vases à solides (respectivement 11 et 6 récipients, et 4 vases indéterminés). L'effectif des récipients par sépulture est toutefois plus restreint que pour les périodes précédentes, puisqu'il est en moyenne de 2,3 vases seulement. On constate d'ailleurs que la plupart des tombes ne comportent que deux vases (quatre tombes) ou un seul vase isolé (deux tombes), le nombre de récipients ne dépassant pas les cinq exemplaires pour les autres sépultures (tabl. 33).

3.2. Origine et traitement des vases en céramique

L'observation des vases et la recherche d'éventuelles traces d'usure, de cassures ou de perforations permettent de déterminer l'origine des vases employés dans les dépôts funéraires – s'agit-il de vases neufs acquis pour l'occasion ou de réutilisations de vases usagés ? – ainsi que les traitements infligés aux récipients lors du rituel de l'inhumation.

3.2.1. *Maison Blanche à Pardines*

La plupart des récipients présentent un très bon état de conservation. Certains semblent même ne pas avoir été employés : aucune trace d'usure ou d'utilisation n'est observée ni même aucune brisure ; ces vases-là sont néanmoins peu nombreux (notamment : n^{os} 01, 19, 25, 193).

D'autres semblent correspondre à des ratés de fabrication : le pot n^o 03 en céramique commune grise (pl. 65) ainsi que la coupelle en sigillée n^o 66 (pl. 58) ont leur ouverture déformée, ovale pour le pot, « ondulante » pour la coupelle, et ne présentent pas de traces d'utilisation. De même, le petit pichet ou gobelet n^o 229 en céramique commune claire (pl. 66) montre une déformation importante de la panse. Il semble toutefois avoir été utilisé, au contraire des autres récipients. Une bouteille 5-403, attribuable à aucune tombe précise, est quant à elle un surcuit ; sa pâte présente effectivement une couleur bleue et d'importantes altérations de sa morphologie sont visibles (fig. 192, n^o 141).

La majeure partie des céramiques déposées dans les tombes correspond plutôt à des vases usagés. L'usure observée se manifeste par un effacement de l'engobe, une altération des parois – ces deux phénomènes pouvant également être dus à une mauvaise conservation dans le sol, comme c'est le cas de la bouteille en sigillée d'Argonne n^o 146 par exemple – et par de petits impacts visibles au niveau de la lèvre. Sur certains vases, on observe des traces de flammes ainsi que des dépôts charbonneux qui indiquent une utilisation culinaire préalable au dépôt. Ces traces de feu sont observées sur plusieurs pots (n^{os} 04, 06, 52, 67 et 227), sur les marmites et les plats tripodes (n^{os} 64, 242, en céramique à engobe orangé et à engobe doré au mica) et sur une coupe/jatte à collerette (n^o 275, en céramique à engobe ocre brossé). Par ailleurs, des dépôts charbonneux importants sont présents sous la lèvre de quelques pots (n^{os} 05, 85) et celle des marmites tripodes (n^{os} 07, 188, et 242 à engobe doré au mica, fig. 192 : n^o 242). D'autres vases sont ébréchés en divers points : le col, la lèvre ou l'anse peuvent être cassés ou bien les panses percées, les rendant inutilisables en contexte domestique (par exemple : n^{os} 02, 06, 39, 76, 171, 191, 194, 216, 229). On remarque que ces brisures sont émoussées et paraissent avoir été perpétrées bien avant le dépôt des vases. Un gobelet, dont la sépulture d'appartenance n'a pu être identifiée, présente une cassure régulière dont les arêtes abrasives semblent avoir été limées intentionnellement. Cet exemple illustre la réparation, même modeste, de vases endommagés que l'on ne jette pas, mais que l'on préfère conserver et continuer à utiliser (n^o 228, fig. 192). Le même type d'intervention a peut-être été appliqué sur le gobelet n^o 203, dont la brisure se situe juste avant la naissance du col, de manière étrangement horizontale (pl. 65).

Les brèches et les cassures dues à l'utilisation des vases sont émoussées et se distinguent bien, la plupart du temps, des bris ou des mutilations volontaires pratiquées sur les vases lors de la cérémonie funéraire et dont les cassures présentent des arrêtes fraîches. Cette action, fréquemment observée en Gaule sur le mobilier de la fin de l'Antiquité (Blaizot dir. 2009 : 45), est remarquée à Pardines sur quelques récipients de formes variées. Des cassures en V de la lèvre sont observées (par exemple : n^{os} 81, 85, 159, 192, 227 ; fig. 192 : n^o 242), de même que des décollations (n^o 140, dont le col complet a été retrouvé dans la tombe, n^o 123 ?), l'arasement des pieds (n^{os} 16, 64 ?), la cassure des anses (n^{os} 146, 192) ou bien encore des perforations de la panse variant de 1 à 8 cm de largeur (n^{os} 67 et 183 pour lesquels la perforation a entraîné la rupture du vase en deux parties, n^{os} 14, 180, 185, 206 ; fig. 192 : n^{os} 67, 185). Seuls les trous formant un cercle régulier et dont le pourtour n'était pas émoussé ont été considérés comme des mutilations volontaires. Un certain nombre de cassures circulaires au contour usé sont également observées, mais elles semblent plus probablement résulter d'accidents domestiques. Il est également possible que certains vases, retrouvés en morceaux mais archéologiquement complets, aient été brisés sur place dans la tombe. L'identification des mutilations volontaires reste néanmoins

incertaine pour beaucoup de récipients. Outre le fait que les brisures observées peuvent résulter de l'utilisation domestique des vases, elles peuvent également avoir été occasionnées lors de l'effondrement de la fosse sépulcrale. Enfin, ces divers traitements ne sont pas exclusifs les uns des autres. Des bris volontaires sont en effet observés sur des vases usagés, de même que plusieurs mutilations peuvent avoir été accomplies sur un même récipient (fig. 192 : n° 206).

3.2.2. Puy Redon aux Martres-d'Artière

La plupart des observations faites à Maison Blanche sont également valables pour le mobilier de Puy Redon. L'emploi de ratés de fabrication est illustré par le gobelet n° 14 (fig. 191), caractérisé par une coloration inégale de sa surface et par l'affaissement du col au moment du séchage. La réutilisation de vases usagés est attestée par plusieurs récipients marqués par les flammes ou des dépôts de suie (par exemple : pot à panse piriforme n° 09, fig. 191 ; coupe/jatte n° 55, pot à bord en bandeau n° 08, et à lèvre en amande n° 76). Quelques bris volontaires sont également remarqués et consistent en particulier en la cassure en V de la lèvre (n°s 13 et 19), la décollation et la brisure des anses (n°s 02, 05 et 44), l'arasement du pied (n° 30) et la cassure en étoile de la panse (n° 65, fig. 191).

De ces observations on peut déduire que les vases qui apparaissent neufs sont des vases acquis spécialement pour être déposés dans la tombe. Si la plupart des vases découverts en contexte funéraire ont vraisemblablement été fabriqués pour la sphère domestique – comme l'étude des modules et des contenances des vases tend à le montrer – d'autres pourraient avoir été vendus à d'autres fins. Ce pourrait être le cas des vases surcuits, qui apparaissent comme des objets de second choix – pour reprendre l'expression en usage (Blaisot *et al.* 2001 : 308 ; Blaisot *et al.* 2008 : 78) – probablement achetés pour l'occasion, à bas prix.

Les vases réemployés peuvent quant à eux être qualifiés de vases de seconde vie, en quelque sorte recyclés en offrande funéraire. Cette idée doit cependant être nuancée, la provenance de ces vases restant en effet incertaine. Si un usage domestique antérieur est probable pour les vases ébréchés, ne peut-on envisager, pour les récipients marqués de traces charbonneuses, l'hypothèse d'une utilisation dans le cadre du repas funéraire lui-même (Lepetz, Van Andringa 2008 : 123) ? Ainsi, ces vases auraient pu être achetés spécifiquement pour le rituel et servir aussi bien à la préparation du repas funéraire qu'à son évocation dans la tombe.

4. Éléments pour une synthèse : données céramologiques et pratiques funéraires de la fin de l'Antiquité

Les céramiques de Pardines et des Martres-d'Artière constituent un ensemble homogène dont la datation est principalement comprise entre le dernier tiers du III^e et le courant du IV^e siècle. Certains récipients semblent néanmoins relever d'une chronologie plus tardive intégrant le début du V^e siècle, notamment certaines formes de la céramique peinte, ainsi que les gobelets décorés de feuilles estampées

qui témoignent vraisemblablement de l'influence des dérivées de sigillées paléochrétiennes sur les productions régionales.

Ces deux études auront permis d'éclairer les productions en présence durant la fin du III^e siècle, période difficile à percevoir dans les ensembles auvergnats. Elles auront également conduit à affiner nos connaissances sur certaines catégories céramiques. La céramique à engobe noir lustré a pu en particulier être mise en évidence. Les formes enregistrées sont proches du répertoire observé dans d'autres régions pour des productions de même type. Plusieurs correspondances apparaissent ainsi avec la région Centre, où les coupes/jattes à collerette décorées à la roulette et la céramique à engobe brossé sont également fréquemment retrouvées.

On dispose également d'une meilleure appréciation de la céramique à engobe doré au mica, qui n'a été qu'entrevue dans le mobilier de Romagnat. Cette catégorie se place dans la continuité des productions du Haut-Empire, et dispose à partir de la fin du III^e siècle d'un répertoire qui lui est relativement spécifique.

Au sein de la céramique peinte à engobe blanc, la série des bouteilles de formes variées a permis de compléter le répertoire de cette production. Ainsi, celle-ci n'apparaît plus limitée à la seule cruche biconique (4-301), d'ailleurs absente des deux nécropoles.

Pour terminer ce tour d'horizon des catégories céramiques, il faut enfin remarquer la présence de productions à faibles effectifs, mais récurrentes sur les sites étudiés, en particulier celle de la céramique non tournée, voire de la céramique grise rugueuse.

L'approche métrologique croisée au calcul des contenances et à l'observation des traces d'usure sur les récipients a permis de préciser la fonction de certains vases dont l'utilisation s'avère parfois être mixte. Ainsi, si la plupart des pots 4-201 sont des vases de cuisson, certains exemplaires de petits formats correspondraient à des gobelets. De même, les gobelets à col haut tronconique 4-702 de grand module peuvent être envisagés comme des bouteilles, tandis que les pichets 4-502 de petite taille pourraient remplir la fonction de gobelet. Cela a également montré que les récipients déposés dans les tombes proviennent pour la plupart de la sphère domestique, même si ce sont les petits gabarits qui sont généralement privilégiés.

D'après les comparaisons établies, le répertoire mis en évidence à Pardines est semblable à celui des autres nécropoles tardo-antiques arvernes. Si la majorité des formes utilisées se retrouve sur la plupart des sites de consommation auvergnats, par exemple à Malintrat et Romagnat, certaines catégories céramiques y sont en revanche peu ou pas attestées. Elles témoignent de la sélection opérée au sein du vaisselier arverne dans le cadre du repas funéraire, mais elles pourraient également relever de secteurs d'approvisionnement distincts (cf. chap. 11, 3.1). Par ailleurs, si de la sigillée d'Argonne est attestée sur les deux sites, elle ne supprime pas la sigillée de Lezoux qui reste majoritaire, contrairement à ce qui est observé à la fin du IV^e siècle à Molles et Chantelle-la-Vieille, localisés dans le nord de la zone d'étude.

Les nombreuses correspondances existant avec les céramiques de la région Centre méritent d'être mentionnées. Elles soulèvent un certain nombre d'interrogations sur l'origine de ces productions (arvernes ? bituriges ? orléanaises ?) et sur l'éventuelle existence d'une même tradition de fabrication en Gaule du Centre (cf. chap. 11, 3.2).

Concernant les pratiques liées aux inhumations, la restitution des assemblages funéraires de Maison Blanche composés de vases à solides et de vases à liquides a montré la permanence de la pratique du repas funéraire jusqu'au début du V^e siècle, comme ailleurs en Auvergne et un peu partout

en Gaule. Au sein de ces dépôts, les vases à solides sont plus fréquents que les récipients à liquides. Cette répartition est également observée dans les autres nécropoles arvernes, tandis qu'elle est inversée dans les ensembles funéraires de la Gaule méridionale et de la vallée du Rhône, où la préférence est donnée aux vases à liquides en particulier lors des dépôts uniques de vases (Blaizot dir. 2009 : 44-45 ; cf. chap. 10, 2.3.2).

Les bris et les mutilations volontaires infligés aux vases lors de leur dépôt dans la tombe sont observés à Pardines comme aux Martres-d'Artière. Ce traitement est parfois difficile à distinguer des cassures involontaires ou d'origine domestique. L'observation des parois a en effet montré que les vases employés étaient de provenance variée : certains sont neufs et acquis pour l'occasion, d'autres sont des ratés de fabrication et probablement achetés à moindre prix, tandis qu'un certain nombre présentant des dépôts charbonneux ou des brèches étaient déjà usagés lors de leur dépôt dans la tombe et sont des réutilisations. Pour certains auteurs, l'emploi de tels vases, dits « de seconde vie », confère à la céramique une valeur marchande plus importante que ce qui est communément admis (Manniez 1999 : 108-109). On considèrera au contraire, à l'instar d'autres chercheurs, que l'état du vase importe peu au regard du rôle funéraire qu'on lui assigne (Blaizot, Bonnet 2007 : 212 ; Raynaud 2010 : 68). On peut néanmoins s'interroger sur la charge symbolique conférée au vase déjà usagé et en l'occurrence ébréché, qui pourrait être semblable à celle du récipient intentionnellement cassé dans la tombe. Cela conduit à s'interroger sur la signification du geste et sur sa possible évolution à la fin de l'Antiquité. À peine un siècle plus tard, la pratique de déposer de la vaisselle dans les tombes n'est plus que très rarement en usage, laissant penser qu'elle a pu progressivement perdre en signification ou en importance (cf. chap. 10, 2.4).

PARTIE IV

**CHRONO-TYPOLOGIE DES CÉRAMIQUES ARVERNES
ENTRE LE DERNIER TIERS DU III^e
ET LA PREMIÈRE MOITIÉ DU VIII^e SIÈCLE**

Deux entrées régissent cette partie et conduisent chacune à une synthèse chrono-typologique : l'une se fait par les catégories céramiques, l'autre par les formes. Les deux chapitres correspondant sont donc à considérer comme des outils pour le lecteur qui cherche une catégorie ou une forme ainsi que sa chronologie. Pour ces deux approches, je m'attacherai à mettre en évidence la fréquence de chacun des types afin de faire ressortir les catégories céramiques caractéristiques de la cité des Arvernes, identifier celles qui constituent un bon marqueur chronologique et distinguer les formes courantes des plus rares¹⁵⁷.

Le croisement de ces deux entrées permet *in fine* de proposer un premier aperçu de l'évolution des céramiques arvernes tardo-antiques et alto-médiévales par horizon de synthèse. Cette périodisation est, on le rappelle, l'amorce d'un travail qui demandera à être complété, amendé et affiné avec les découvertes à venir. Rappelons qu'elle repose sur un nombre limité d'ensembles, eux-mêmes parfois composés d'une quantité restreinte de céramiques dont la représentativité à l'échelle de la zone d'étude doit être nuancée. Il faut également insister sur les éléments pris en compte pour la datation des céramiques, qui repose le plus souvent sur les comparaisons typologiques établies avec le mobilier auvergnat, mais surtout avec celui des régions voisines, voire plus éloignées. L'analyse stratigraphique du site couplée aux datations absolues existantes a parfois permis d'affiner la fourchette chronologique établie. Cela reste toutefois peu fréquent faute des données nécessaires pour la plupart des sites étudiés (on dispose de telles informations pour le site de Molles uniquement). On se retrouve ainsi confronté à l'écueil suivant, mais difficile à éviter, celui de céramiques datées à partir d'autres céramiques (Bonifay, Raynaud 2007 : 146).

Horizons de synthèse et remarques préliminaires

Cinq horizons de synthèse répartis entre le dernier tiers du III^e et la première moitié du VIII^e siècle ont pu être établis à partir de la datation des ensembles et des horizons céramologiques définis au sein de chaque site du corpus (tabl. 35). Malgré les objectifs énoncés en amont de ce travail, ces horizons restent pour la plupart des fourchettes chronologiques relativement larges. Il n'a pas été possible d'établir une périodisation fine de l'apparition et de la disparition de chacune des productions et des formes associées, pour les raisons énoncées ci-dessus.

Le premier horizon de synthèse est compris entre le dernier tiers du III^e et le courant du IV^e siècle (tabl. 35). Les céramiques issues d'ensembles datés entre le dernier quart du IV^e et le début ou le milieu du V^e siècle ont été isolées dans une deuxième phase. Y ont été inclus les contextes de Pardines datés entre le courant du IV^e et le début du V^e siècle. Cela a ainsi permis d'isoler dans une troisième période les céramiques datées au plus tôt du V^e siècle. Il n'a pas été possible de proposer une fourchette chronologique précise pour le quatrième horizon. Il concerne le VI^e siècle et a été placé entre les dernières décennies du V^e et le début du VII^e siècle. Il n'est représenté que par les céramiques de Molles, tout comme la dernière période, comprise entre le VII^e et la première moitié du siècle suivant, qui ne comprend que le mobilier de Chantelle-la-Vieille. Ce dernier horizon aurait pu être subdivisé en deux phases, l'une correspondant au VII^e siècle (soit l'horizon céramologique 2 de Chantelle-la-Vieille), l'autre comprise entre la fin de

¹⁵⁷ Les tableaux de répartition et de quantification du total des céramiques par horizon de synthèse et par site ont été rassemblés en annexe 9.

ce siècle et la première moitié du VIII^e siècle (soit l'horizon céramologique 3 du même site). Mais la phase du VII^e siècle, constituée de 42 individus provenant de contextes brassés, n'aurait pas alors été suffisamment représentative ; elle a donc été associée aux céramiques de la fin du VII^e et du VIII^e siècle au sein d'un horizon plus large.

Plusieurs limites devront être gardées à l'esprit lors de l'analyse diachronique qui va suivre. Tout d'abord, les horizons de synthèse sont d'inégale importance, le nombre minimum d'individus par période variant de 64 à 620, les mobiliers résiduels, intrusifs et indéterminés inclus (tabl. 35). La représentativité de l'horizon 3, qui totalise moins de 100 individus (64 vases), doit ainsi être considérée avec prudence dès lors que l'on raisonnera au moyen de pourcentages.

Ensuite, tous les types de contextes ont été pris en compte : contextes funéraires, contextes de consommation et contextes de production lorsqu'il a été possible d'intégrer à l'analyse les céramiques des fours de Lezoux, dont l'étude figure en annexe 3. Or, rappelons-le, les datations de ces différents contextes se rapportent à des réalités distinctes : la datation d'une production correspond au début de son existence, celle des céramiques retrouvées sur les sites de consommation marque au contraire l'arrêt de leur utilisation, tandis que les dépôts funéraires associent vases neufs, récipients usagés et parfois vases fabriqués bien antérieurement à la sépulture. Les céramiques issues de ce dernier type de contexte ont néanmoins été prises en compte dans l'approche chronologique : d'une part, je n'ai pas souhaité, dans le cadre de l'analyse des données, réduire davantage le corpus étudié déjà limité par les données disponibles en Auvergne ; d'autre part, la présence de vases ayant manifestement connu une première utilisation domestique et les similitudes observées avec la vaisselle des sites de consommation autorisent la prise en compte, certes prudente, de ce mobilier dans l'établissement de la chronologie des catégories céramiques et des formes (cf. chap. 7, 3 et chap. 10, 2).

Enfin, les deux derniers horizons ne sont illustrés que par un seul site : Molles pour la période 4 et Chantelle-la-Vieille pour la période 5. Là encore, la représentativité de ces deux horizons est donc à nuancer puisque la composition de ces derniers dépend de la nature de l'occupation des sites ainsi que de leur localisation, en l'occurrence aux confins de la cité arverne.

Chapitre 8

Catégories céramiques et groupes techniques (supposés) arvernes : chronologie et répertoire

Les catégories céramiques sont présentées séparément afin de disposer d'un récapitulatif chronologique et typologique pour chacune d'elle (datation, groupes techniques et répertoire), avant de proposer une synthèse sur l'évolution des céramiques en usage entre le dernier tiers du III^e et le milieu du VIII^e siècle. L'approche se fait en nombre minimum d'individus afin que la nature des contextes de découverte, dont dépend la fragmentation parfois importante des tessons, n'influe pas sur les proportions des différentes catégories et n'entraîne pas la sous-représentation de certains types, en particulier des céramiques fines.

1. Les céramiques fines

Le mobilier étudié se compose de 10 % de céramiques fines (tabl. 36). Cette proportion doit être nuancée par le fait qu'elle dépend directement de la définition donnée en amont de l'étude à ce type de production, mais aussi de la nature des sites et des contextes de découverte.

La part des céramiques fines décroît progressivement au fil des horizons de synthèse (fig. 198). À l'horizon 1, elle correspond à plus du quart des individus (22 % du NMI, 60 individus) ; cette bonne proportion est en particulier due aux sites funéraires de Pardines et des Martres-d'Artière, où ce type de production constitue respectivement 29 et 36 % du NMI, tandis qu'il n'est que de 12 % à Malintrat et qu'il est absent de l'horizon 1 de Molles. Dès l'horizon de synthèse 2, cette part baisse à 16 % (51 individus) et cela se poursuit jusqu'à l'horizon 5 durant lequel elle ne représente plus que 3 % des individus, proportion plutôt attendue pour cette période désormais tournée vers les répertoires médiévaux (cf. synthèse *infra*, 1.9).

1.1. Sigillée de Centre Gaule

La sigillée de Lezoux totalise 22 récipients. Elle ne représente que 1,5 % de l'ensemble des catégories céramiques, mais constitue la production fine la plus abondante après la céramique engobée et

lissée (14,7 % des céramiques fines ; tabl. 36). La diffusion de la sigillée lezovienne apparaît relativement restreinte : les sites de découverte sont principalement localisés dans le Puy-de-Dôme (Malintrat, les Martres-d'Artière, Pardines et Romagnat), seuls deux exemplaires proviennent de l'Allier (Chantelle-la-Vieille), dont un en position résiduelle (tabl. 37).

- *Datation* : la sigillée de Lezoux est attestée durant les deux premiers horizons de synthèse, l'individu de l'horizon 5 étant résiduel (tabl. 36). Elle apparaît plus fréquente durant la période 1 (23 % des productions fines contre 14 % durant la phase 2). Les faibles effectifs et la datation parfois large des ensembles étudiés ne permettent pas d'affiner ni de périodiser la chronologie admise de cette production, comprise entre la fin du III^e et le début du V^e siècle (Bet, Wittmann 1995). Cela est également rendu difficile par la réutilisation de moules antérieurs et le côtoiement de productions à pâtes variées dont certaines sont proches des fabrications de la phase 7. Aucun élément n'apparaît comme un critère chronologique potentiel, ni les formes, ni l'aspect de l'engobe¹⁵⁸, et la répartition par horizon que l'on voit se dessiner dans le tableau 9.1 (annexe 9) n'est donc pas significative.

- *Groupes techniques* : en dehors des pâtes déjà connues (Bet, Wittmann 1995), deux groupes techniques ont été observés. L'un est caractérisé par une pâte rosée et par un engobe non grésé rouge inégalement réparti en surface (pâte 4 observée sur une coupe Lez. 220 de Romagnat). Le second, attesté sur des formes moulées uniquement, possède une pâte rouge recouverte d'un vernis mat rouge foncé (pâte 5). S'il est semblable à la pâte des productions de la phase 7, l'emploi de moules anciens – reconnaissable par les décors surmoulés – les stries en surface et la frise d'oves inversés indiquent une datation plus tardive que la première moitié du III^e siècle, voire que la seconde moitié de ce siècle (Bet 1985 : 47 ; Delage 2003 : 186-187).

- *Répertoire* (fig. 207 et tabl. 9.1) : les formes recensées dans les ensembles étudiés sont courantes et déjà répertoriées par P. Bet et A. Wittmann (1995). Elles ne correspondent qu'à des vases ouverts, principalement dédiés à la table. Seuls deux mortiers Lez. 224, dont un à mufle de lion, concernent la vaisselle culinaire, bien qu'ils aient également pu servir comme vases de service. Les formes les plus fréquemment rencontrées sont les coupelles **Lez. 202** avec neuf exemplaires, dont un pourrait correspondre à un vase miniature (n° PAR 143). Les autres vases recensés sont attestés en un ou deux exemplaires seulement (tabl. 9.1 ; plat et assiette **Lez. 211**, coupe **Drag. 37**, coupe carénée à décor guilloché **Lez. 217**, coupe/jatte carénée à collerette **Lez. 220**, coupe/jatte carénée **Lez. 221** décorée à la barbotine, mortier **Lez. 224**).

1.2. Dérivée de sigillée paléochrétienne

La dérivée de sigillée paléochrétienne totalise 12 individus et représente 8 % des céramiques fines et à peine 1 % du total des catégories (tabl. 36). Elle est principalement observée à Molles et à Chantelle-la-Vieille (Allier), ainsi qu'à Romagnat quoique plus faiblement (Puy-de-Dôme ; tabl. 37). Cette répartition est l'inverse de celle observée pour l'ensemble des occurrences auvergnates, puisque c'est dans le Puy-de-Dôme et dans le Cantal que ce type de production est le plus fréquent alors qu'il se fait rare dans l'Allier.

¹⁵⁸ Les engobes de mauvaise qualité et caractérisés par des traces brunes sont par exemple observés durant l'ensemble de la période tardive des productions lezoviennes (phases 9 et 10 de Lezoux) : ils se retrouvent sur une assiette Lez. 211 de l'horizon 1 ainsi que sur une coupe à collerette Lez. 220 de l'horizon 2.

À l'image de ce qui est généralement observé en Auvergne, la provenance des fragments étudiés est principalement languedocienne (exemplaires de Romagnat, Molles et peut-être Chantelle-la-Vieille) ; aucune importation atlantique n'est recensée. Certaines observations faites à Chantelle-la-Vieille et à Molles vont dans le sens d'une production régionale. À Chantelle, la forte ressemblance des pâtes avec celles de la céramique engobée et lissée suggère en effet une origine commune probablement locale. Toutefois, la rareté des décors et le mode de fabrication en cuisson oxydante ne permettent pas de les rapprocher des autres dérivées de sigillées paléochrétiennes prétendument arvernes, cuites en mode réducteur et découvertes à Brioude et Tourzel-Ronzières. Quelques motifs communs sont remarqués : la rosette simple et l'arceau, deux décors également courants dans les répertoires des trois principaux groupes producteurs.

- *Datation* : la dérivée de sigillée paléochrétienne apparaît à la fin du IV^e siècle (horizon de synthèse 2 ; tabl. 36). Malgré son absence au sein des contextes de l'horizon 3, elle est régulièrement enregistrée jusqu'au milieu du V^e siècle dans les ensembles de Chantelle-la-Vieille (CLV-01 et CLV-02). Elle est de nouveau recensée à la période suivante, entre la fin du V^e et le début du VII^e siècle (horizon 4).

- *Groupes techniques* (tabl. 9.24) : trois groupes techniques pouvant être régionaux sont reconnus. L'un est cuit en mode réducteur et appartient aux horizons 2 et 4. Il est caractérisé par une pâte siliceuse enduite d'un engobe noir et par une tranche brun-rouge à kaki (GT dsp01.2). Les deux autres groupes techniques ont une pâte orangée et ne sont répertoriés que durant l'horizon 2. Leurs pâtes sont semblables à celles de la céramique engobée et lissée, ce qui pourrait indiquer une origine de fabrication commune, probablement locale. Semi-fines, elles contiennent peu d'inclusions (GT dsp02.1) et leur cœur est parfois kaki ou brun (GT dsp02.2). L'engobe, orangé, consiste parfois en un simple lissage avant cuisson.

- *Répertoire* (fig. 208 et tabl. 9.2) : la plupart des formes existent dans la typologie de J. Rigoir. D'autres apparaissent comme des variantes, tandis que d'autres encore ne sont pas attestées dans les répertoires courants ; il en ressort un ensemble assez diversifié. Les productions grises languedociennes apparaissent pour la plupart durant l'horizon de synthèse 2 (dernier quart IV^e-début ou milieu du V^e siècle) : **plat Rigoir 1**, **gobelet Rig. 15** et probablement la coupe inspirée de la forme **Rig. 6**. Leur est associé le **bol Rig. 18**, enregistré jusqu'à la fin de l'horizon 4 (VI^e siècle). Les autres formes à pâte grise, peut-être de production régionale (GT dsp01.2), sont toutes des variantes du répertoire de J. Rigoir et se rapportent également à cette dernière phase (**assiette type Rig. 4** et **coupe 2-301** à marli bombé, très rubéfiée – DSP ?).

La dérivée de sigillée paléochrétienne orangée appartient à l'horizon 2 et rassemble deux **bols Rig. 18**¹⁵⁹, une **coupe Rig. 16** et une coupe à bord droit (**coupe 2-103**). Les décors sont peu nombreux. Ils sont seulement observés sur le plat Rig. 1, le bol Rig. 18 en DSP grise ainsi que sur deux fragments de panse, l'un à pâte grise (svastika), l'autre à pâte orangée (arceau et cercles concentriques).

1.3. Autres dérivées de sigillées

Trois individus ont été identifiés comme des dérivées de sigillées, dont un est résiduel et appartient à l'horizon de synthèse 5 (il s'agit d'un fragment de panse ; tabl. 36). Ils proviennent tous de Chantelle-la-Vieille et appartiennent à l'horizon de synthèse 2 (dernier quart du IV^e-début ou milieu du V^e siècle).

¹⁵⁹ La provenance des bols Rig. 18 à pâte orangée pourrait être languedocienne au vu de la ressemblance typomorphologiques avec des exemplaires de Narbonne (Solier dir. 1991 : 140). Une origine régionale peut cependant être envisagée et pourrait être confortée par le module 1,5 fois supérieure à celui de l'exemplaire languedocien de l'horizon 4.

Les deux vases sont très différents et n'appartiennent pas à la même production (fig. 209). L'un est une coupe/jatte à petite lèvre et à collerette peu développée qui dérive du Drag. 24/25 ou Lez. 026. La pâte orangée très fine, relativement calcaire et recouverte d'un revêtement argileux orangé, est également proche des productions de sigillée (GT 03.1, **coupe/jatte 2-201**).

L'autre vase est fort différent et correspond à un plat/assiette dont la pâte rouge est recouverte d'un engobe rouge-brun irisé (GT ds01.1, **plat/assiette 1-201**). Sur la panse, se développe un décor à la molette qui rappelle ceux de la sigillée d'Argonne, mais qui reste inédit. L'analyse pétrographique et géochimique réalisée par T. Delbey¹⁶⁰ (annexe 10) infirme toutefois une appartenance aux groupes produisant ou imitant la sigillée d'Argonne (ateliers d'Argonne, d'Île-de-France et de Normandie). Il s'agirait soit d'une importation poitevine, considérant certaines ressemblances observées dans la composition géochimique avec une céramique produite à Civaux¹⁶¹ (Vienne), soit d'une fabrication régionale inédite. Une origine poitevine n'apparaît pas étonnante considérant l'existence dans la vallée de la Vienne d'une production associant décor à l'éponge et décor à la molette (Guitton 2012a). Toutefois, le taux important de Rubidium retrouvé dans le tesson de Chantelle-la-Vieille irait peut-être davantage dans le sens d'une production arverne, si on compare avec les sigillées de Lezoux : peu élevé dans la composition de l'argile employée à Civaux, ce composant est au contraire bien représenté dans les pâtes lezoviennes, indiquant qu'il est naturellement présent dans le sol d'Auvergne (Picon 1973 : 113). En revanche, la proportion des autres constituants s'éloigne de ce qui est observé à Lezoux, ce qui laisse envisager, dans le cas d'une production régionale, l'existence d'un autre atelier inconnu à ce jour, peut-être localisé dans les environs de Chantelle-la-Vieille.

1.4. Céramique engobée et lissée

La céramique engobée et lissée est la plus nombreuse et la plus fréquente des catégories des céramiques fines. Elle totalise 34 individus et constitue 23 % des productions fines, soit 2 % de l'ensemble des céramiques (tabl. 36). Elle est répertoriée sur tous les sites du corpus sauf à Lezoux/Martignat. Ce sont néanmoins les sites de Pardines et de Chantelle-la-Vieille qui ont livré le plus d'éléments (respectivement 18 et 53 % des individus de cette catégorie), seuls deux ou trois individus ayant été découverts sur les autres sites (tabl. 37).

- *Datation* : attestée durant toute la période abordée, cette catégorie est certainement résiduelle durant le dernier horizon (horizon 5, VII^e et première moitié du VIII^e siècle). C'est durant la première période qu'elle est la plus fréquente, elle représente alors 4 % du NMI (fig. 199). Sa part baisse à 3 % à la fin du IV^e siècle (horizon 2), puis de nouveau au V^e siècle (horizon 3) durant lequel elle ne correspond qu'à un fragment de panse et à partir duquel elle stagne à 1,6 % des individus.

- *Groupes techniques* (tabl. 9.24) : les groupes techniques GT 03.1 et 08.3, caractérisés par des pâtes fines, appartiennent aux horizons 1 et 2. Le GT 08.3, qui est le groupe le plus fréquent, est de nouveau recensé à l'horizon 4 ainsi qu'à la période suivante, mais il est alors résiduel. Les pâtes semi-fines GT 09.15 et 09.17 sont présentes plus tardivement, durant les horizons 2 et 5, uniquement à Chantelle-la-Vieille (tabl. 9.25).

¹⁶⁰ Analyses réalisées dans le cadre de sa thèse en cours *Caractérisation, production et diffusion des imitations de sigillées d'Argonne dans le Diocèse des Gaules durant l'Antiquité tardive*, sous la direction de P. Van Ossel et C. Petit, Université Paris-Ouest Nanterre, Paris 10.

¹⁶¹ Aucune céramique poitevine de ce type n'est cependant connue à ce jour (renseignement oral : D. Guitton, que je remercie).

- *Répertoire* (fig. 210 et fig. 211) : l'ensemble du répertoire correspond à de la vaisselle de table et les deux tiers à des formes ouvertes (tabl. 9.3). Les formes fermées sont uniquement présentes durant le premier horizon (dernier tiers III^e-IV^e siècle), tandis que les récipients ouverts sont recensés jusqu'au VI^e siècle (horizons 2 et 4 ; les individus de l'horizon 5 sont résiduels). Avec de si faibles effectifs (23 individus), il est toutefois difficile de dire si cette évolution est significative ou non. Il est néanmoins possible d'évoquer la possibilité d'une complémentarité avec le répertoire des autres productions fines, en particulier avec la sigillée qui ne comporte que des formes ouvertes et qui disparaît vers le début du V^e siècle, date à partir de laquelle le répertoire de la céramique engobée et lissée délaisse les formes hautes pour les vases ouverts.

Les formes fermées du premier horizon sont diversifiées, mais dominées par la **bouteille 5-301** à deux anses et panse biconique. Cette forme, également attestée sur les Hauts de Buffon à Montluçon (Allier), apparaît assez emblématique de cette catégorie. La variante à panse ovale des Martres-d'Artière (**bouteille 5-401**) pourrait en revanche être plus précoce, le seul autre récipient semblable mentionné dans la bibliographie date du I^{er} siècle (nécropole des Religieuses à Lezoux ; Delage 2002 : 21).

La **coupe/jatte 2-201** à collerette et la **coupe 2-102** à lèvre ronde ou ourlée sont les deux formes ouvertes les plus fréquentes et appartiennent principalement à l'horizon de synthèse 2, mais apparaissent vraisemblablement à la période précédente. La variante de la coupe/jatte 2-201 à lèvre aplatie et bord évasé est assez rare, le profil le plus fréquent étant doté d'une lèvre en bourrelet ; son profil évoque d'ailleurs plus une marmite qu'une coupe (n° CLV 144). Bien que la fréquence de cette catégorie diminue à partir de la fin du V^e siècle (horizon 4), une nouvelle forme apparaît alors, le plat/assiette 1-201 que l'on retrouve dans d'autres productions et qui semble particulier à cette période.

1.5. Céramique à engobe noir lustré

Cette catégorie est assez bien représentée avec 15 récipients (soit 10 % des céramiques fines ; tabl. 36). Elle n'est attestée que sur les sites funéraires (tabl. 37) : à Pardines et aux Martres-d'Artière, mais aussi à Pérignat-lès-Sarliève (nécropole de Dieu le Père ; Desforges 1956 : 207) et à La Roche-Blanche (Les Peyrouses ; Leguet, Tournalonias 1986). Toutefois, son absence sur les sites de consommation n'est peut-être pas significative et peut tenir à un problème de terminologie et d'identification, l'engobe noir étant fréquemment difficile à distinguer d'un simple enfumage en l'absence de coulures sur les parois ou de revêtement inégal¹⁶².

- *Datation* : cette catégorie apparaît aux alentours du dernier tiers du III^e siècle et disparaît dans le courant de la première moitié du V^e siècle. La majorité des récipients se rapportent à l'horizon 1 (tabl. 36), mais des évolutions dans le répertoire sont cependant perceptibles.

- *Groupes techniques* (tabl. 9.24) : quatre groupes techniques ont été identifiés. Le GT 01.2 n'est observé que sur les gobelets. Il correspond à une pâte fine grise cuite en mode réducteur, dotée d'un revêtement noir aux reflets parfois métallescents. Il reprend ainsi la tradition de céramique métallescente produite à Lezoux à partir de la seconde moitié du II^e siècle puis abandonnée dans le courant du III^e siècle, contrairement à la Gaule de l'Est et la Gaule Belgique qui ne cessent de produire ce type de vaisselle depuis le Haut-Empire jusqu'au milieu du IV^e siècle (ateliers d'Argonne et de Trèves ; Vilvorder 2010).

¹⁶² Une découverte ancienne rue Montlosier à Clermont-Ferrand pourrait correspondre à de la céramique à engobe noir lustré : il s'agit d'un bord de coupe/jatte 2-201 à lèvre ronde et dont le bandeau est décoré d'une ligne ondée réalisée à la molette (Desforges *et al.* 1970 : 39). De même, certains vases en céramique fine sombre fréquemment mentionnés dans les études régionales pourraient correspondre à des exemplaires à engobe noir lustré.

Les trois autres groupes techniques arvernes se distinguent du précédent par un revêtement gris bleuté qui évoque un enfumage et les rapproche des céramiques gris bleuté lissées de bonne qualité. Ils sont cuits en mode réducteur (GT 01.1 et 02.5) ou plus rarement en mode oxydant (GT 12.1) et sont aussi bien employés dans la production des gobelets que dans celle des coupes/jattes à collerette.

- *Répertoire* (fig. 212) : le répertoire se compose uniquement de récipients de table : des gobelets et des coupes/jattes à collerette¹⁶³. Les gobelets ont un col tronconique (**gobelets 4-701 et 4-702**) et ne sont présents qu'à l'horizon 1, après lequel ils ne sont vraisemblablement plus produits (tabl. 9.4). Présentant une surface métallescente ou gris bleuté, ils se placent dans la tradition de la céramique métallescente et de la *terra nigra* arverne, en particulier la forme à col court 4-701 qui possède des profils approchant au sein de ces deux productions (forme Lez. 306/307 en métallescente, datée du III^e siècle, et Menez 90b de la *terra nigra* du Bourbonnais, datée entre 150 et 250). En revanche, ce n'est pas le cas de la forme 4-702, qui n'apparaît qu'à la fin de l'Antiquité en Auvergne¹⁶⁴. La panse de ce dernier peut-être décorée de dépressions, à l'instar des anciens gobelets en céramique métallescente de Lezoux, mais aussi ceux, contemporains, de la céramique métallescente d'Argonne.

Les coupes/jattes à collerette (**coupe/jatte 2-201**) sont attestées du IV^e au début ou milieu du V^e siècle (horizon 1 et 2). Si cette forme se retrouve au sein d'autres catégories, certains exemplaires se distinguent par la présence d'un décor ondé, estampé ou réalisé à la roulette. Ces derniers possèdent d'ailleurs systématiquement une lèvre ourlée (fig. 182). En région Centre, ce type de vase est considéré comme préfigurant les dérivées de sigillées paléochrétiennes méridionales et il est daté des IV^e et V^e siècles (Cribellier *et al.* 2005a : 358 ; Bouchain-Palleau 2007 : 98, 103 ; Chambon, Cribellier, Fourré 2011 : 130).

1.6. Céramiques peintes

Les céramiques peintes rassemblent 28 individus. Elles constituent 19 % des productions fines et près de 2 % du total des catégories céramiques (tabl. 36). Deux productions sont distinguées et apparaissent complémentaires dans leur répertoire de forme : la céramique à engobe blanc et décor ocre qui ne comprend que des vases fermés et la céramique à engobe rouge et décor blanc qui ne correspond qu'à des formes ouvertes. Elles ne sont toutefois pas entièrement contemporaines, mais coexistent durant le V^e siècle seulement : la céramique peinte à décor ocre est attestée dès le IV^e siècle ou à la fin du siècle précédent (horizon de synthèse 1), tandis que la céramique peinte à décor blanc apparaît au V^e et perdure au VI^e siècle (horizon 4).

Céramique peinte à engobe blanc et décor ocre

La production de la céramique peinte à décor ocre est traditionnellement située à Lezoux (Vertet *et al.* 1969-1970). Cette catégorie est récurrente sur les sites arvernes de la fin de l'Antiquité, mais jamais dans d'importantes quantités. Elle est en effet recensée sur plus de 70 % des sites à occupation tardive, mais le nombre d'individus reste fréquemment inférieur à quatre (tabl. 37). Cette présence répétée mais toujours ténue pose problème dès lors que l'on cherche à déterminer le moment d'apparition et de disparition de

¹⁶³ Les vases à engobe noir lustré des nécropoles de Dieu le Père (Pérignat-lès-Sarliève) et des Peyrouses (La Roche-Blanche) se limitent également aux gobelets à col tronconique 4-701 et 4-702 et à la coupe/jatte à collerette 2-201. Le gobelet des Peyrouses possède une panse bilobée (fig. 12, chap. 1, 1.2.2).

¹⁶⁴ Il existe en revanche dans les productions de Gaule du Nord et de l'Est, depuis le Haut-Empire (forme Niederbieber 33) jusqu'au Bas-Empire (forme Chenet 340 d'Argonne).

cette catégorie, peu de variations étant observées d'une période à l'autre. Il a néanmoins été possible de mettre en lumière plusieurs productions qui, semble-t-il, s'échelonnent dans le temps (fig. 213).

- *Datation* : elle s'étend du dernier tiers du III^e jusqu'au V^e siècle (horizons de synthèse 1, 2 et 3 ; tabl. 9.5). Constituant entre 1,5 et 2,5 % de l'ensemble des céramiques durant les deux premières phases, c'est à l'horizon 3 (V^e siècle) qu'elle est la mieux représentée, avec près de 8 % des individus (tabl. 36). Cette bonne proportion est en partie due aux cruches complètes du site de Lezoux/Martignat, qui rassemblent alors les trois quarts des individus. Les deux éléments de l'horizon 5 sont quant à eux résiduels. Des différences chronologiques semblent se dessiner en fonction du groupe technique et de la forme (fig. 213).

- *Groupes techniques* (tabl. 9.24) : les pâtes relativement fines appartiennent uniquement aux deux premiers horizons. Il s'agit des GT 02.3 à pâte kaolinique et GT 10.5 à pâte siliceuse blanche. L'observation de surface des récipients complets de Pardines invite à rajouter un autre type se rapportant à l'horizon 2 : celui-ci se singularise par une pâte fine au revêtement soigneusement lissé. La pâte orangée et plus grossière GT 09.11, bien qu'observée depuis l'horizon 1, est principalement attestée au V^e siècle (horizon 3) et semble ainsi caractériser les vases plus tardifs.

- *Répertoire* (fig. 214, fig. 215 et tabl. 9.5) : il ne se compose que de formes fermées (cruches, bouteilles et amphorette). Les deux premiers horizons sont marqués par une série de bouteilles recensées en un ou deux exemplaires seulement et uniquement attestées en contexte funéraire : **bouteille 5-201** à deux anses et lèvre triangulaire (l'extension de sa datation jusqu'au début du V^e siècle est incertaine), **bouteilles 5-101** à deux anses et col haut, **bouteille 5-402** à une anse et goulot en bandeau (principalement datée du IV^e siècle dans les régions voisines). Toutes sont absentes du reste de la bibliographie auvergnate, ce qui n'est pas le cas des **cruches biconiques 4-301** qui y sont très fréquemment mentionnées et qui sont les formes les plus courantes dans les ensembles étudiés. Uniquement retrouvées en contexte domestique, elles semblent apparaître dans le courant du IV^e siècle, peut-être à la fin de la période seulement, et sont surtout présentes durant le siècle suivant. Elles sont alors associées à l'**amphorette 5-202**, recensée en un seul exemplaire (Lezoux/Martignat).

- *Décors* : les décors sont le plus souvent géométriques. Ils consistent parfois en de simples liserés colorés, mais ils sont généralement assez complexes et composés de frises d'arabesques et d'arceaux entremêlés à des pois ou à des hachures. Certains décors sont zoomorphes ou historiés : croix monogrammatique et oiseaux affrontés de part et d'autre d'une feuille cordiforme (composition qui n'est pas sans rappeler les colombes encadrant le calice d'où s'échappent des feuilles de lierre de l'iconographie chrétienne ; fig. 38) figurent sur les cruches de Lezoux/Martignat (fig. 131).

La céramique peinte à engobe blanc et décor ocre, et en particulier les cruches biconiques, se place dans la tradition esthétique arverne des vases balustres de La Tène finale, sur lesquels se développent des motifs en arabesques, géométriques et zoomorphes (Deberge 2010b). Elle est en revanche plus éloignée de la vaisselle peinte du Haut-Empire. Pour cette période, seules les cruches à engobe blanc, produites à Lezoux notamment et en usage au I^{er}, voire au début du II^e siècle, sont connues et elles ne possèdent pas systématiquement d'ornementation ; cette dernière, lorsqu'elle est présente, est réduite à de simples liserés orangé-jaune (Trescarte 2013 : 274-275).

Céramique peinte à engobe rouge et décor blanc

L'origine arverne de la catégorie peinte à engobe rouge et décor blanc est hypothétique. Cette catégorie a de prime abord été interprétée comme une importation de Gaule de l'Est (Chabert 2011b).

Elle est en effet comparable à la dérivée de sigillée nommée « rotbraun gestrichene Keramik » attestée à partir du V^e siècle à Trèves, à Mayen ainsi qu'en Moselle, et en usage jusqu'au VII^e siècle (Brulet 2010b). Or, elle semble plutôt correspondre à une production régionale : la pâte micacée qui caractérise les exemplaires arvernes est fort différente des occurrences nord-orientales¹⁶⁵ et plusieurs variantes morphologiques sont observées entre les différents répertoires. De plus, une importation des productions rhénanes ou mosellanes supposerait l'existence d'autres occurrences entre ces régions et l'Auvergne, ce qui ne semble pas être le cas d'après l'enquête orale qui a été menée auprès des archéologues régionaux¹⁶⁶ ; les exemplaires arvernes apparaissent ainsi relativement isolés en Gaule du Centre.

La répartition des occurrences en Auvergne est assez semblable à celle de l'autre catégorie de céramique peinte (à engobe blanc et décor ocre). Une concentration est observée dans le bassin de Clermont-Ferrand ainsi qu'à Lezoux et ses environs (notamment en raison de la forte activité archéologique dont ces secteurs font l'objet). Les autres sont plus dispersées, mais se retrouvent néanmoins dans les mêmes secteurs (à Molles, à Chastel-sur-Murat), laissant penser à une origine et une diffusion communes, peut-être depuis Lezoux.

- *Datation* : dans les ensembles étudiés, la céramique peinte à décor blanc n'apparaît qu'à l'horizon 4, soit à la fin du V^e siècle (fig. 213). Elle existe cependant dès le courant du V^e siècle, comme l'atteste une coupe 2-102 provenant d'un contexte de Molles non intégré à la thèse¹⁶⁷, à l'instar de la « rotbraun gestrichene Ware ».

- *Groupe technique* (tabl. 9.24) : l'unique groupe technique est une pâte semi-fine de nature sableuse, micacée et de couleur orangée, parfois brune (GT 09.13). La surface est entièrement recouverte d'un engobe rouge plus ou moins foncé, parfois lissé par bandes.

- *Répertoire* (fig. 216 et tabl. 9.6) : le répertoire ne comporte que des formes ouvertes liées à la vaisselle de table, à savoir des **plats/assiettes 1-201** à lèvre saillante et des **coupes 2-101** à bord rentrant souligné d'un sillon, **2-102** à lèvre ourlée ou ronde, et **2-302** à marli. Si des correspondances peuvent être établies avec le répertoire des productions de Gaule de l'Est (fig. 217), certains profils ne sont pas totalement semblables, mais seulement approchants, renforçant l'idée d'une fabrication arverne reprenant de manière approximative les répertoires extrarégionaux. Les formes semblent d'ailleurs plus proches des fabrications de Trèves et de Mayen que de celles de Metz, en dehors de la coupe à marli attestée dans chacune des régions.

- *Décors* : les décors peints se développent à l'intérieur des vases principalement. D'une réalisation plutôt grossière, ils rayonnent le plus souvent depuis le centre du récipient ou se trouvent parfois au niveau du marli ou à cheval sur la lèvre. Ils sont uniquement géométriques et forment des sortes d'étoiles au fond des vases ou des gouttes sur les bords.

Si la céramique peinte à décor ocre se place dans l'ancien héritage des vases laténiens, la céramique peinte à décor blanc semble quant à elle ancrée dans la tradition des sigillées avec un répertoire lié à la vaisselle de table et un traitement de surface qui rappelle leur vernis rouge grésé.

¹⁶⁵ Observation effectuée par Philippe Bet, que je remercie.

¹⁶⁶ Enquête orale et bibliographique menée pour les régions du Centre et du Poitou. Que Juliette Bardoux, Cécile Bébien, Madeleine Châtelet, Koen De Groote, David Guittou, Emmanuel Marot et Marie-Dominique Waton soient ici remerciés pour leur aide.

¹⁶⁷ Cette coupe provient d'un niveau lié au fonctionnement d'un four construit contre l'enceinte, dans sa portion nord-est. La datation sur du charbon de bois prélevé dans la couche sous-jacente indique une première utilisation de ce four entre le milieu du III^e et la fin du IV^e siècle (datation 14C : 1730 ± 30 BP ; après calibration, 95 % de probabilité : 240-390 AD ; Martinez dir. 2013 : 33).

1.7. Céramique fine claire

La céramique fine claire compte 12 individus, soit 8 % des productions fines et moins de 1 % de l'ensemble des catégories céramiques (tabl. 36). Elle est présente sur tous les sites étudiés en dehors de Lezoux/Martignat (tabl. 37). Un seul groupe technique est observé, le GT 08.1 (tabl. 9.24).

- *Datation* : cette catégorie est issue du Haut-Empire et tend à disparaître après le IV^e siècle (tabl. 36). C'est en effet durant les horizons 1 et 2 qu'elle est la plus fréquente, elle constitue alors 2 % des individus. Elle est ensuite inférieure à 1 % (horizons 4 et 5) et est certainement résiduelle.

- *Répertoire* (fig. 218 et tabl. 9.7) : les formes produites en céramique fine claire n'apparaissent pas propres à cette catégorie, mais elles existent dans de nombreuses autres productions. C'est ainsi le cas de la **coupe/jatte 2-201** à collerette et du **pot 4-101** à bord en bandeau. La **bouteille 5-401** à lèvre biseautée et la **jatte carénée 2-406** sont en revanche plus rares.

1.8. Céramique fine lissée

Cette catégorie ne comporte que neuf individus. Elle représente 6 % des productions fines et moins de 1 % de l'ensemble des catégories (tabl. 36). Comme la céramique fine lissée, elle correspond à une catégorie du Haut-Empire qui disparaît au cours de la fin de l'Antiquité. Elle est ainsi absente des sites dont l'occupation n'est pas antérieure au IV^e siècle (Molles, Lezoux/Martignat ; tabl. 37). Un seul groupe technique est répertorié, le GT 08.2 (tabl. 9.24).

- *Datation* : principalement répertoriée à l'horizon 1 durant lequel elle constitue près de 3 % des céramiques, cette catégorie disparaît durant l'horizon 2, durant lequel elle est inférieure à 1 % (tabl. 36).

- *Répertoire* (fig. 219) : comme pour la catégorie précédente, les formes en céramique fine lissée ne lui sont pas spécifiques (**coupes 2-101** à lèvre soulignée d'un sillon, **coupe/jatte 2-201** à collerette), hormis peut-être la **bouteille 5-402** à goulot en bandeau, plus rarement attestée (tabl. 9.8).

1.9. Évolution des céramiques fines

Les céramiques fines décroissent progressivement entre le dernier tiers du III^e et le début du VII^e siècle, moment à partir duquel elles disparaissent ou deviennent résiduelles (fig. 198). Elles illustrent ainsi les changements qui s'opèrent alors dans les traditions de fabrication et la composition des vaisselles.

Si la proportion importante de céramiques fines observée durant l'horizon 1 relève en partie des contextes funéraires de découverte, elle montre également que les répertoires se placent dans la continuité des productions et des habitudes de table du Haut-Empire. À l'instar de la sigillée, la céramique fine claire, la céramique fine lissée et la céramique engobée et lissée existaient déjà aux II^e et III^e siècles. Leur répertoire s'inscrit dans les profils antérieurs avec les coupes 2-102 à lèvre en bourrelet, les coupes/jattes 2-201 à collerette, mais aussi la série des bouteilles dont la fréquence faiblira après le IV^e siècle. La céramique fine claire et la céramique fine lissée disparaîtront au début ou au milieu du V^e siècle, avec la sigillée (horizon 2). La céramique à engobe noir lustré apparaît à la fin du III^e siècle. Si le traitement de surface – parfois métallescent – et le profil des gobelets 4-701 et 4-702 sont

affiliés aux productions antérieures, la série des coupes/jattes 2-201 décorées à la roulette relève d'un nouveau répertoire. L'existence de cette production est cependant brève et ne semble pas aller au-delà du V^e siècle. Avec la sigillée et la céramique engobée et lissée, elle est l'une des catégories du IV^e siècle les mieux représentées au sein du corpus (tabl. 36). Toutes trois font d'ailleurs partie des éléments qui caractérisent l'horizon 1 sur le sériographe EPPM, avec la sigillée d'Argonne (fig. 206).

Les ensembles du corpus n'ont malheureusement livré que peu d'éléments permettant une meilleure appréciation de la chronologie de la sigillée de Lezoux, celle-ci étant attestée depuis le dernier tiers du III^e jusqu'au début du V^e siècle sans présenter d'évolution notable. Plusieurs pâtes sont remarquées. L'une à pâte rouge et à vernis grésé (pâte 5) se place directement dans la continuité des fabrications du III^e siècle, tandis que les autres témoignent nettement des changements qui s'opèrent dans les modes de production avec le retour au mode de cuisson A. D'après la répartition des découvertes au sein des sites du corpus, la sigillée de Lezoux apparaît plus présente dans les environs de l'agglomération artisanale et de Clermont, tandis qu'elle semble se faire plus rare dans les contextes de la fin du IV^e siècle à Molles et à Chantelle-la-Vieille, situés dans le nord de la cité arverne. La sigillée d'Argonne y est en revanche bien représentée. Attestée dès l'horizon 1, sa part augmente à l'horizon 2 (durant lequel elle passe de 1,5 à 2 % du total des céramiques), tandis que celle de la sigillée de Lezoux baisse (passant de 5 à 2 % de l'ensemble du mobilier ; tabl. 36). Le rayonnement de Lezoux semble bien affaibli à la fin du IV^e siècle et subir la concurrence des productions argonnaises.

La sigillée d'Argonne est la seule importation observée dans les ensembles de l'horizon 1. Les formes correspondent à des bouteilles Ch. 343 et 345 (tabl. 9.28). À la période suivante (fin IV^e-début V^e siècle), elle est représentée par plusieurs coupes Ch. 320 et un mortier Ch. 328/330. Elle s'accompagne alors de la céramique poitevine décorée à l'éponge (coupe Raimb. 5) et la dérivée de sigillée paléochrétienne du groupe languedocien fait son apparition (plat Rig. 1, gobelet Rig. 15, bol Rig. 18). Les importations sont alors les plus fréquentes : elles constituent 5 % du total des céramiques, contre 1,5 % précédemment (fig. 200).

La céramique peinte à décor ocre apparaît timidement durant l'horizon 1, mais prend ensuite progressivement de l'importance. Les formes de la fin du III^e et du IV^e siècle s'inscrivent dans les répertoires du Haut-Empire, notamment la bouteille 5-201 à deux anses et à lèvre triangulaire, simplement ornée de liserés orangés. À la fin du IV^e siècle (horizon 2), cette catégorie adopte de nouveaux profils qui vont clairement la distinguer des faciès antérieurs, tout en perpétuant la tradition arverne de la fabrication de vases peints. C'est le cas de la bouteille 5-101 à col haut et étroit (peut-être déjà apparue dans le courant du IV^e siècle) et surtout de la cruche biconique 4-301, qui sera une forme marquante du V^e siècle (horizon 3).

Un changement semble s'opérer durant cette troisième période (V^e siècle), bien que la composition des ensembles qui s'y rapportent, marquée par une faiblesse quantitative, voire qualitative, fausse en partie sa perception. La plupart des catégories héritées du Haut-Empire disparaissent (céramiques fines claires et fines lissées, céramique à engobe noir lustré, sigillée). La céramique peinte à engobe blanc et décor ocre prend en revanche toute son importance (avec l'ensemble de Lezoux/Martignat, elle constitue 8 % du total des individus ; tabl. 36). La seconde production peinte, à engobe rouge et décor blanc, fait alors son apparition. Composée uniquement de vases ouverts dédiés à la table, elle vient combler le vide laissé par la sigillée.

La fabrication de céramiques fines tend à disparaître durant le VI^e siècle (horizon 4), durant lequel elles représentent 7,5 % des individus (fig. 198). Seules la céramique peinte à engobe rouge et décor blanc (qui constitue alors 57 % des productions fines et 4 % du total ; tabl. 36) et la céramique engobée et lissée (21 % des céramiques fines et près de 2 % du total) se maintiennent de manière

conséquente. Loin de constituer de la vaisselle résiduelle, elles apparaissent représentatives de cette période, comme l'illustre le sériographe EPPM (fig. 206). Leurs formes s'inscrivent dans les répertoires en usage, comme le montre le plat/assiette 1-201 à lèvre saillante qui fait alors son apparition. Cette vaisselle est complétée par la dérivée de sigillée paléochrétienne, de production régionale mais aussi importée depuis les ateliers languedociens ou narbonnais (bol Rig. 18, assiette Rig. 4). Toutefois, la baisse des céramiques fines n'entraîne pas la baisse de la vaisselle de table pour autant, désormais fortement constituée de récipients en céramique commune (cf. *infra*, 2.14).

Si ces productions fines semblent persister jusqu'au début du VII^e siècle, elles sont alors très marginales et deviennent ensuite résiduelles.

2. Les céramiques communes

Les céramiques communes représentent près de 78 % du total du mobilier (tabl. 36). Une légère progression s'observe au fil des horizons. Entre les horizons de synthèse 1 et 2, la part des céramiques communes passe de 71 à 63 % (fig. 198), mais cette diminution s'explique notamment par la forte quantité de mobilier résiduel qui représente 20 % à l'horizon 2 (tabl. 36). À partir de l'horizon 3 (V^e siècle), la vaisselle commune rassemble au minimum 83 % des éléments du corpus ; elle atteint même 90 % à l'horizon 4 (VI^e siècle ; fig. 198). La légère baisse observée à la période suivante est, ici encore, probablement due à la part importante prise par les céramiques résiduelles (13 % des individus ; tabl. 36).

2.1. Céramique à engobe ocre brossé

Avec 51 récipients, la céramique à engobe ocre brossé constitue 3,5 % du corpus et 4,5 % des productions communes (tabl. 36). Elle est attestée sur l'ensemble des sites sauf à Lezoux/Martignat. Elle est la céramique commune la plus fréquente à Molles et à Chantelle-la-Vieille (respectivement 45 et 25 % des individus ; tabl. 37), tandis qu'à Malintrat elle n'est représentée que par des fragments de panse. On situe traditionnellement le lieu de production à Lezoux. La découverte de ratés de fabrication à Bourbon-l'Archambault indique l'existence d'une production plus septentrionale, aux confins des cités arverne et biturige (cf. chap. 1, 2.1.3 et chap. 11, 1.2). La répartition des découvertes en Auvergne montre deux concentrations principales : l'une autour du bassin de Clermont-Ferrand, l'autre dans l'Allier. En l'absence d'études comparatives des pâtes, les liens entre cette distribution et la localisation des deux ateliers supposés restent difficiles à établir.

- *Datation* : cette catégorie est propre à l'Antiquité tardive (fig. 201). Les exemplaires de Pardines indiquent qu'elle apparaît dans le courant du IV^e siècle sans qu'il soit possible d'affiner ce *terminus post quem* ; les éléments formels sont absents à Malintrat (IV^e siècle) et ceux de Molles datent au plus tôt du troisième quart du IV^e siècle. À Autun où cette production est également attestée, les données disponibles iraient dans le sens d'une apparition au deuxième tiers du IV^e siècle au plus tôt (Kasprzyk, Mouton-Venault 2011 : 87). En Orléanais, elle est datée à partir de la deuxième moitié du IV^e siècle (Chambon, Rouquet 1999 : 379 ; Chambon, Cribellier, Fourré 2011 : 120). Quoi qu'il en soit, en Auvergne, elle apparaît très fréquente au V^e siècle (horizon 3), durant lequel elle représente 17 % des productions

communes. Elle se raréfie ensuite rapidement et ne constitue plus que 1 % des récipients au VI^e siècle (horizon 4). Peut-être est-elle alors résiduelle, comme ce sera le cas durant la période suivante.

- *Groupes techniques* (tabl. 9.24) : la grande majorité des fragments présente une pâte sableuse, orangée et semi-fine (GT 09.10) ; celle-ci est observée sur tous les sites étudiés. Deux autres pâtes plus rares, répertoriées entre le dernier tiers du III^e siècle et le début du V^e siècle, pourraient correspondre à des productions plus précoces (horizons 1 et 2 ; principalement observées à Malintrat, Pardines et Romagnat ; tabl. 9.25). Le GT 08.4 est associé à une coupe/jatte 2-201 caractérisée par un bandeau court et l'absence de lèvre (n° PAR 80). Le GT 10.3 à pâte blanche est identifié sur un mortier 2-701 (n° ROM 13), dont le profil est hérité du Haut-Empire. Une autre pâte blanche est observée durant l'horizon de synthèse 2 à Chantelle-la-Vieille (GT 10.4 ; une coupe seulement).

- *Répertoire* (tabl. 9.9) : l'étude de la fonction des vases a montré que les récipients à engobe brossé sont principalement culinaires et sont des céramiques à feu. Cinq formes principales composent le répertoire (fig. 220 et fig. 221) : le **coupe 2-101** à lèvre moulurée, très fréquente, la **coupe/jatte 2-201** à collerette, le **mortier 2-703** à collerette, le **pot 4-102** à bord mouluré ou en poulie et le **pichet 4-502** à col tronconique (vase de table ou bouilloire ?). Ce répertoire standard, également observé en région Centre, est complété par une série de formes plus rares. Parmi elles, les **marmites 2-202** à collerette et **2-601** à panse convexe semblent propres à cette catégorie.

2.2. Céramique à engobe orangé

Les exemplaires en céramique à engobe orangé sont peu nombreux (ils constituent 2 % des productions communes et du total des céramiques ; tabl. 36), mais ils se retrouvent de manière récurrente dans les ensembles du corpus et au sein de chaque horizon (tabl. 37). 48 % proviennent de Chantelle-la-Vieille, mais certains d'entre eux sont vraisemblablement résiduels.

- *Datation* : cette catégorie existe depuis le Haut-Empire en Auvergne et s'inscrit ainsi dans la longue durée. C'est vraisemblablement à partir du VII^e siècle qu'elle devient résiduelle. À la fin de l'Antiquité, elle est fréquente durant les deux premiers horizons de synthèse (elle représente entre 2,6 et 6 % des céramiques communes jusqu'au milieu du V^e siècle ; tabl. 36). Elle est ensuite plus rare et inférieure à 2 % jusqu'au VI^e siècle (horizons 3 et 4).

- *Groupes techniques* (tabl. 9.24) : les pâtes sont toutes sableuses. La plus fréquente est semi-fine et orangée (GT 09.3). Une autre est plus grossière et répertoriée aux horizons 2 et 5 seulement (GT 11.6). Une dernière, assez rare, est une pâte blanche, contemporaine de la précédente (GT 10.1).

- *Répertoire* (fig. 222, tabl. 9.10) : les récipients sont variés et pour beaucoup utilisés à des fins culinaires. Aucun ne ressort comme étant propre à cette catégorie et la plupart existaient déjà aux II^e et/ou III^e siècles (**mortier 2-702** à collerette dans le prolongement de la lèvre, **pot 4-103** à lèvre ronde, l'**amphorette** n° CLV 20, le **vase de stockage** n° CLV 19 uniquement attestés durant les deux premiers horizons). D'autres sont des formes caractéristiques de la fin de l'Antiquité, telles que la **coupe/jatte 2-201** à collerette, la **marmite 2-602** à marli, le **pichet 4-502** à col tronconique, la **coupe 2-101** à lèvre soulignée d'un sillon et celle **2-406** à carène haute.

2.3. Céramique à engobe doré au mica

Au Haut-Empire, l'engobe micacé à reflets dorés est utilisé sur les récipients du service de la boisson afin d'imiter la vaisselle en bronze (Delage 2002 : 51). C'est toutefois surtout sur les récipients à cuire qu'il est le plus fréquemment observé, à partir du II^e siècle. Principalement appliqué à l'extérieur du vase, il est probable qu'il devait permettre le maintien d'une certaine chaleur et assurer une bonne cuisson des aliments (Trescarte 2013 : 299). Cette technique est employée jusqu'à la fin de l'Antiquité. Les exemplaires du corpus proviennent pour la plupart des nécropoles¹⁶⁸ (tabl. 37), mais cette vaisselle se retrouve en réalité sur tous les types de sites¹⁶⁹.

- *Datation* : les 29 récipients recensés appartiennent en très grande majorité au premier horizon et se raréfient ensuite rapidement, seuls trois individus se rapportent à l'horizon 2 (fin IV^e-début ou milieu V^e siècle ; tabl. 36). Cette catégorie est ainsi héritée du Haut-Empire et disparaît vraisemblablement à la fin du IV^e siècle. Cette catégorie est en effet absente des ensembles postérieurs au troisième quart du IV^e siècle à Molles ainsi que des sépultures du début du V^e siècle à Pardines. Par ailleurs, les exemplaires de l'horizon 2 proviennent de Romagnat et de Chantelle-la-Vieille, pour lesquels la quantité importante de céramique résiduelle ne permet pas de garantir la contemporanéité des individus à engobe doré au mica.

- *Groupes techniques* (tabl. 9.24) : cette production est assez homogène, les deux pâtes observées se différenciant essentiellement par la quantité d'inclusions (GT 09.9 et GT 09.22).

- *Répertoire* (fig. 223, tabl. 9.11) : le répertoire est peu diversifié et principalement composé de récipients culinaires. Par leur fréquence, trois formes ressortent comme étant emblématiques de cette catégorie : le **plat tripode 1-403**, la **coupe/jatte carénée 2-401/402** et le **pot 4-201/202** à panse piriforme. Toutes sont héritées du répertoire du Haut-Empire¹⁷⁰. La **marmite 2-602** à marli est quant à elle une forme particulière au IV^e siècle. Mentionnons également le **gobelet 4-403** à panse basse, qui est le seul récipient clairement dévolu à la table.

2.4. Céramique à engobe blanc

Cette catégorie reste difficile à caractériser en l'état des données. Sur les 15 individus répertoriés, seulement 8 correspondent à des formes identifiables (tabl. 36). Cette production, à pâte relativement grossière et recouverte d'un engobe plutôt épais, doit être distinguée des cruches à engobe blanc produites à Lezoux durant le I^{er} siècle et dont la pâte est particulièrement fine. L'existence d'une telle catégorie est attestée durant le II^e et le début du III^e siècle également, dans l'Allier (Chiron 1988 : 113) ainsi qu'en Haute-Loire (Trescarte 2013 : 276), témoignant de sa longévité.

¹⁶⁸ Des exemplaires ont également été retrouvés dans les nécropoles de Montussang (Aigueperse ; Gaime 2010) et de Dieu le Père (Pérignat-lès-Sarliève ; Desforges 1956), dans les sépultures de La Grande Borne (Clermont-Ferrand ; Blaizot *et al.* 2004) et des Peyrouses (La Roche-Blanche ; Leguet, Turlonias 1986).

¹⁶⁹ Habitats ruraux : habitats des Pradeaux (site n° 2, Gerzat ; Pouenat *et al.* 2005), du Cairoux (La Roche-Blanche ; Deberge 2010a), paléochenal de Puy Chany (Sain-Beauzire ; Mennessier-Jouannet 2005), site de l'Hôtel de Ville (Varennes-sur-Allier ; Lallemand 2007 : 289-293). Contexte urbain : site de la Maison de Retraite de Nérès-les-Bains (cité des Bituriges ; Chiron 1988).

¹⁷⁰ Le plat tripode 1-403 est par exemple recensé entre la deuxième moitié du II^e siècle et le premier tiers du III^e siècle sur le site Sous le Coudert II à Combronde, de même que le pot 4-202 à panse piriforme (dont la panse est alors plus globulaire et le col plus court) ainsi que la coupe/jatte carénée 2-401 à bandeau débordant (mais au profil plus massif ; Trescarte 2013 : pl. 38, n° 5 ; pl. 44, n° 1, 2 ; pl. 47, n° 5 à 7 ; pl. 48, n° 5).

- *Datation* : recensée durant toute la chronologie abordée, cette catégorie n'apparaît pas spécifique à une période, mais semble être un élément récurrent du faciès arverne (tabl. 36). Son absence durant l'horizon de synthèse 3 est probablement due à l'indigence des données (V^e siècle). Les individus du VI^e siècle ne correspondent toutefois qu'à des fragments de panse et à des fonds, et ceux du VII^e et de la première moitié du VIII^e siècle sont des formes déjà connues aux siècles précédents et la question de leur résidualité se pose.

- *Groupes techniques* (tabl. 9.24) : les trois groupes techniques identifiés semblent liés à un secteur géographique. La pâte grossière de couleur rouge est principalement attestée dans l'Allier, sur les sites de Molles et de Chantelle-la-Vieille (GT 11.8), tandis que les deux autres, plus fines et orangées, ont surtout été retrouvées dans le Puy-de-Dôme, à Pardines et Romagnat (GT 08.5 et 09.21 ; tabl. 9.25). Cette répartition sera toutefois considérée avec prudence au regard de l'indigence des données.

- *Répertoire* (fig. 224, tabl. 9.12) : les récipients des deux premiers horizons appartiennent au service de la boisson et semblent, en ce sens, se placer dans la tradition des cruches du Haut-Empire. La **bouteille 5-403** à panse basse et les **gobelets 4-401** à panse piriforme et **4-402** à lèvre oblique et panse basse sont des formes inédites en Auvergne. Les récipients de l'horizon 5 correspondent à une **coupe 2-101** à lèvre soulignée d'un sillon et à des **pots 4-105** à bord en amande. Ces deux profils sont généralement attestés entre le IV^e et le VI^e siècle, et l'on ne peut écarter une éventuelle résidualité.

2.5. Céramiques gris bleuté à surface brute ou à surface lissée

Les productions gris bleuté rassemblent 172 individus, soit 12 % du total des céramiques et 15 % des céramiques communes (tabl. 36). Les exemplaires ayant reçu un lissage de surface sont les plus nombreux (114 individus, soit 10 % des productions communes). Ces deux catégories font partie des productions emblématiques de la fin de l'Antiquité. Caractérisés par leur surface gris bleuté à noire, les vases sont généralement enfumés. Certains semblent également avoir reçus une couverte, comme l'indiquent les coulures observées sur une coupe/jatte 2-201 à collerette de Pardines¹⁷¹ (fig. 225). Si la présence d'un engobe évoque la céramique à engobe noir lustré, les exemplaires gris bleuté se distinguent de cette dernière par une pâte moins fine et un lissage, lorsqu'il est présent, de moindre qualité.

S'il est avéré que ce type de céramique était produit à Lezoux (site de la ZAC de l'Enclos), il est plus que probable que d'autres ateliers devaient exister en divers endroits de la cité arverne.

- *Datation* (fig. 202) : les deux catégories apparaissent probablement aux environs du dernier tiers du III^e siècle (horizon 1). Elles sont attestées jusqu'au VI^e siècle (horizon 4), après lequel elles sont certainement résiduelles. La baisse de la catégorie à surface lissée observée à la fin du IV^e siècle (horizon 2) est due à la composition des ensembles et ne correspond pas à une réelle évolution de la production.

- *Groupes techniques* (tabl. 9.24) : jusqu'au V^e siècle (horizon 3), les productions gris bleuté sont caractérisées par des pâtes kaolinitiques semi-fines (GT 02.1 et GT 02.2). Si celles-ci continuent d'être utilisées au VI^e siècle (horizon 4), elles sont peu à peu remplacées par des pâtes toujours kaolinitiques, mais contenant de nombreux dégraissants sableux (GT 04.1 et GT 04.3), parfois dès le V^e siècle. Les surfaces sombres sont alors plus courantes que les colorations gris bleuté, et tendent à se confondre avec certains vases de la céramique sombre lissée.

¹⁷¹ La sépulture d'appartenance de ce vase n'ayant pas été identifiée, ce dernier n'a donc pas été intégré au corpus d'étude.

- *Répertoire* (tabl. 9.13 et tabl. 9.14) : les mêmes récipients se retrouvent d'une catégorie à l'autre, mais leurs proportions respectives diffèrent légèrement. Le répertoire de la catégorie à surface lissée est ainsi plus diversifié et comporte plus de formes ouvertes que la catégorie à surface brute, et très peu de pots (fig. 203). Si ces deux catégories possèdent un vaisselier mixte, l'une apparaît principalement dévolue à la vaisselle de table, et justifie le choix de maintenir la distinction entre la céramique gris bleuté à surface lissée et la céramique gris bleuté à surface brute.

Les formes emblématiques de ces deux catégories sont la **coupe/jatte 2-201** à collerette, la **coupe 2-101** à lèvre soulignée d'un sillon, la **coupe 2-102** à lèvre ronde et le **pot 4-101** à bord en bandeau (fig. 226 et fig. 227). La coupe/jatte 2-201 est une forme héritée du répertoire de la sigillée (Drag. 44 du Haut-Empire et Lez. 220 du Bas-Empire). Au IV^e siècle (horizon 1), sa lèvre est fréquemment soulignée d'un sillon, à l'image des coupes 2-101, puis forme un bourrelet à partir de la période suivante (horizon 2 ; fig. 229). De même, la coupe 2-101 à lèvre soulignée d'un sillon n'est répertoriée qu'à la fin du III^e et au IV^e siècle (horizons 1 et 2). Le pot 4-101, caractérisé par un bandeau étroit et fréquemment sans lissage de surface, est principalement attesté entre le dernier tiers du III^e et le courant du V^e siècle dans les ensembles du corpus, mais il est probable que sa chronologie se poursuive jusqu'au VI^e siècle, tandis qu'il est certainement résiduel à partir du VII^e siècle.

Alors qu'elles sont rarement observées en contexte domestique, certaines formes ont été retrouvées en plusieurs exemplaires dans le four de la ZAC de l'Enclos à Lezoux. C'est le cas du **plat tripode 1-403** et de l'**assiette 1-204** à lèvre en bourrelet, ainsi que du **plat/assiette 1-201** à lèvre saillante qui, s'il est tardivement remarqué dans les ensembles du corpus (VI^e siècle), est produit dès le IV^e siècle à Lezoux.

Parmi les formes peu courantes dans les ensembles (fig. 230), mentionnons le **plat 1-301** à marli pourtant emblématique de nombreuses vaisselles fines de la fin de l'Antiquité (fig. 228), notamment ceux de la dérivée de sigillée paléochrétienne (Rig. 1) et de la céramique luisante (Portout 3-4). Le **pot 3-201** à bord convergent, enregistré qu'en un exemplaire à Molles (fig. 226), au VI^e siècle, est quant à lui une forme rare au sein du répertoire arverne et témoigne d'influences d'autres faciès (cf. chap. 11, 2.1.2).

- *Décors* : les décors sont peu nombreux et consistent en des guillochis horizontaux réalisés à la roulette sur le bandeau, motif qui n'est pas sans rappeler celui de certaines coupes Lez. 220 en sigillée. Des graffitis, mais non décoratifs, sont également connus et figurent en partie basse de la panse ou à l'arrière du fond.

2.6. Céramique grise lissée

Cette catégorie est rare et ne rassemble que trois individus (tabl. 36). Ceux-ci proviennent de Pardines et de Molles (tabl. 37) et sont datés du dernier tiers du III^e-IV^e siècle (horizon 1) et du VI^e siècle (horizon 4 ; tabl. 9.15). Ils correspondent à un **pot 4-201** à panse piriforme, également connu en céramique à engobe doré au mica, à un petit **pichet 4-501** à col haut tronconique et à une **assiette 1-202** (fig. 231). Tous possèdent une pâte kaolinitique semi-fine (GT 02.8 ; tabl. 9.24).

2.7. Céramique sombre lissée

Les 64 individus de cette catégorie proviennent principalement de Molles (69 % des occurrences) et de Chantelle-la-Vieille (28 % des individus), deux exemplaires étant issus du mobilier de Pardines (tabl. 37). Cette répartition suggère que cette catégorie était produite dans les environs de Molles.

Les individus recensés constituent près de 6 % des productions communes et 4 % de l'ensemble des catégories (tabl. 36).

- *Datation* : attestée durant toute la période étudiée, elle prend de l'importance à partir de l'horizon 2 (fin IV^e-début V^e siècle), mais surtout à partir de l'horizon 4 (VI^e siècle), durant lequel elle constitue 20 % des céramiques communes. Elle prend alors le relai des productions gris bleuté avec lesquelles elle tend à se confondre parfois, comme cela a été mis en évidence à Molles.

- *Groupes techniques* (tabl. 9.24) : le groupe technique le plus caractéristique est une pâte brune et une surface noire micacée (GT 06.6). Il n'est pas observé sur les exemplaires de Pardines, mais sur ceux de Chantelle-la-Vieille et de Molles. Cette concentration dans l'Allier pourrait indiquer l'existence de productions locales et de zones d'extraction de l'argile proches. Le second groupe technique fréquent est la pâte kaolinitique contenant de nombreuses inclusions sableuses (GT 04.4), proche des GT 04.1 et 04.3 des productions gris bleuté. Les GT 05.4 et GT 06.8 sont quant à eux anecdotiques.

- *Répertoire* (fig. 232, fig. 233 et tabl. 9.16) : les formes ouvertes sont principalement concernées par cette catégorie, notamment celles dévolues au service de table. Les plus courantes sont la **coupe 2-102** à lèvre ronde ou ourlée (20 exemplaires), le **plat/assiette 1-203** à lèvre étirée (6 occurrences) et le **plat/assiette 1-201** à lèvre saillante (5 individus). Le répertoire des deux premiers horizons est indifféremment constitué de vases ouverts et de formes hautes. Celles-ci ne seront que rarement recensées ensuite (**pots 4-101** à bord en bandeau, **3/4-103** à lèvre ronde et **pichet/cruche 5-500**). Parmi les formes ouvertes, le **plat tripode 1-501** s'inscrit dans les habitudes antiques et son utilisation ne dépasse pas le IV^e siècle (horizon 1).

Le répertoire du VI^e siècle se renouvelle (horizon 4). Les formes ouvertes prédominent et beaucoup d'entre elles se rapportent à la vaisselle de table (par exemple **coupe 2-302** à marli). Le **plat/assiette 1-201** à lèvre saillante fait ainsi son apparition. Il semble être un marqueur du VI^e siècle au vu de sa fréquence au sein des autres productions. Les coupes/jattes carénées sont assez nombreuses. En dehors de la **coupe/jatte 2-201** à collerette, très courante, on notera la présence de la **coupe/jatte 2-403** à carène en bourrelet et de la **coupe/jatte 2-402** à carène anguleuse. Ces deux récipients, déjà existants dans les répertoires précédents, s'affranchissent désormais des formes du IV^e siècle avec leur profil plus massif.

Au VII^e siècle (horizon 5), le répertoire s'appauvrit et, en dehors du pot 4-101, du plat/assiette 1-203 et de la coupe 2-102 déjà connus, seul le **pot 4-103** à lèvre ronde est recensé.

2.8. Céramique commune grise

Avec 294 individus, la céramique commune grise est la catégorie la mieux représentée de l'ensemble des productions (20 % du total des catégories et 26 % des céramiques communes ; tabl. 36). Elle est présente sur tous les sites du corpus, mais sa répartition est très inégale, 66 % des individus provenant de Chantelle-la-Vieille et 22 % de Molles (tabl. 37).

- *Datation* : la progression de cette catégorie entre le dernier tiers du III^e et la première moitié du VIII^e siècle traduit les changements que connaissent alors les modes de fabrication et la composition des vaisseliers (fig. 204). Relativement discrète durant les deux premiers horizons (fin III^e-début V^e siècle ; 12 % des céramiques communes), elle prend de l'importance dans le courant du V^e siècle (horizon 3 ; 26 %) jusqu'à constituer le tiers des productions communes à partir du VI^e siècle et jusqu'à la première moitié du VIII^e siècle (32 et 34 % aux horizons 4 et 5).

- *Groupes techniques* (tabl. 9.24) : les pâtes de la céramique commune grise sont très diversifiées et témoignent vraisemblablement de l'existence de productions et d'ateliers différents. Les pâtes grises GT 05.3 sont de loin les plus fréquentes (48 % de la céramique commune grise) et se retrouvent dans de fortes proportions sur tous les sites et à chaque période. À l'horizon 5, elles côtoient les pâtes gris violacé GT 05.5 et les pâtes brunes GT 06.3, également nombreuses. Les pâtes kaolinitiques (GT 02.4 et 04.5) sont principalement employées durant les trois premiers horizons sur les sites proches de Lezoux et de Clermont.

- *Répertoire* (fig. 234 à fig. 236, tabl. 9.17) : le répertoire est dominé par les formes fermées (85 % des individus), principalement des pots (71 % des formes fermées) et des pichets/cruches (11 %). Les autres vases fermés sont anecdotiques (gobelets, bouteille et amphorette). Les formes ouvertes sont pour la plupart des coupes (6 % des récipients), auxquelles s'ajoutent des plats/assiettes, des coupes/jattes carénées, des mortiers, des marmites et un plat tripode. La céramique commune grise est ainsi une vaisselle de cuisine/de conditionnement avant tout (77 % des vases) et ce, à chaque période considérée. Le tableau 9.17 (annexe 9) montre une évolution régulière du répertoire entre la fin du III^e et le milieu du VIII^e siècle, avec des formes qui se succèdent dans le temps. Ce schéma relève toutefois de la sélection des ensembles étudiés et l'intégration des données bibliographiques régionales tend à le nuancer (fig. 237 et fig. 238).

Les formes prédominantes sont le **pot 4-101** à bord en bandeau, attesté durant chaque horizon, les **pots 4-102** à lèvre en poulie, **4-104** à lèvre verticale et **4-107** à lèvre triangulaire. S'y ajoute la **coupe 2-102** à lèvre ronde ou ourlée, présente à chacune des périodes en dehors de l'horizon 3 (fig. 234).

Le répertoire des deux premiers horizons s'inscrit dans la continuité du Haut-Empire avec des formes diversifiées, telles que l'**assiette creuse 1-202**, la **marmite 2-502** à collerette, le **plat tripode 1-403**, et les coupes **2-102** à lèvre ronde ou ourlée et **2-103** à bord droit. D'autres récipients illustrent en revanche l'imprégnation de nouvelles influences typologiques, notamment les **gobelets 4-701** et **4-702** à col tronconique dont un, à pâte kaolinitique, est décoré de feuilles estampées. Le **pot 4-101** à bord en bandeau est déjà fortement présent.

L'horizon 3 se compose principalement des pichets/cruches de l'ensemble Lezoux/Martignat et n'est ainsi guère représentatif du V^e siècle (**pichet 5-501** à panse globulaire et anse plate, **pichet 5-502** à panse allongée, **pichets 4-601** et **5-601** à bec verseur, **pichet 5-602** à panse carénée et bec verseur). L'évolution du répertoire est néanmoins illustrée par le **pot 4-101/107**, qui annonce les formes à lèvre triangulaire de l'horizon suivant, et par la **coupe/jatte 2-401** à bandeau débordant, qui possède désormais un bandeau massif et des parois épaisses.

Le répertoire du VI^e siècle est assez diversifié (horizon 4). Le **pot 4-107** à lèvre triangulaire apparaît dans les ensembles étudiés et pourrait constituer un marqueur chronologique de cette période. Les coupes/jattes carénées se distinguent nettement des profils antérieurs avec des carènes anguleuses (**coupe/jatte 2-402**) et un bandeau infléchi parfois décoré de lignes ondées (**coupe/jatte 2-403**). Les mortiers sont bien présents et sont dotés d'une collerette plus ou moins biseautée (**mortier 2-701** et **2-701/703**). La batterie de cuisine est notamment complétée par le pot **3-202** à bord convergent et bec tubulaire, ce dernier étant une forme inédite en Auvergne, à l'instar du **gobelet 3-601**, caréné et à bord divergent. On retrouve dans cette catégorie également les **plats/assiettes 1-201** à lèvre saillante ou biseautée et **1-203** à lèvre étirée.

Les formes du VII^e et de la première moitié du VIII^e siècle ne correspondent plus qu'à des pots, des pichets/cruches et à quelques vases ouverts (plat/assiette 1-203 et **assiette carénée 1-103** ; horizon 5). Le pot 4-101, de nouveau prédominant, possède un bandeau plus haut et plus épais que précédemment,

et fréquemment creusé d'une gorge interne. Le **pot 4-104** à lèvre déjetée, timidement présent jusqu'à présent, est désormais bien attesté. Avec les **pots 3-101** à lèvre verticale et **3-104** à lèvre déjetée, la variante du **pot 4-102** à lèvre en poulie fait son apparition dans les ensembles étudiés ; elle est cependant connue depuis les V^e et VI^e siècles, notamment à Beaumont et Monteignet-sur-l'Andelot. Le pot 4-107 à lèvre triangulaire, encore attesté, présente une lèvre plus atrophiée. C'est à cette période que les **fonds lenticulaires** se multiplient (7 % des fonds).

- *Décors* : très peu de tessons sont décorés (5 % d'entre eux). Les incisions horizontales (**décor incisé 1**), principalement situées au niveau de l'épaule des pots, sont réalisées durant toute la période étudiée. Les feuilles estampées qui décorent les gobelets à col tronconique 4-701/702 ne sont attestées qu'au tournant des IV^e et V^e siècles (horizon 2 ; **décor estampé 4**). La ligne ondulée apparaît au VI^e siècle (horizon 4 ; **décor incisé 2**). C'est durant la dernière période, principalement à partir de la fin du VII^e siècle, que la céramique commune grise est le plus ornée, notamment au moyen de motifs réalisés à la molette (rangées de carrés et de losanges : **décors molette 1 et molette 2**), de panses cannelées (5 % des tessons ; **décor repoussé 1**) ou de motifs végétalisants en relief (**décor relief 1**).

2.9. Céramique commune sombre

La céramique commune sombre est la troisième catégorie la mieux représentée, avec 206 individus (soit 14 % du total des céramiques et 18 % des productions communes ; tabl. 36). La très grande majorité des exemplaires provient de l'Allier, en particulier de Chantelle-la-Vieille (94 % des individus), tandis que quelques rares occurrences sont notées à Molles, aux Martres-d'Artière et à Malintrat (entre 1 et 4 % des individus ; tabl. 37).

- *Datation* : cette catégorie est discrète jusqu'au VI^e siècle, elle ne constitue jamais plus de 4 % des céramiques communes (horizons 1 à 4). Elle est en revanche la principale production des ensembles du VII^e et de la première moitié du VIII^e siècle (horizon 5), devant la céramique commune grise (elle constitue près de 36 % des céramiques communes ; tabl. 37).

- *Groupes techniques* (tabl. 9.24) : les pâtes sont proches de celles de la céramique sombre lissée. La moitié des individus possède des pâtes sableuses semi-fines brunes pouvant être très micacées (GT 06.1 et 06.10). Les autres pâtes sont également siliceuses. Certaines, semi-fines, ont une tranche grise (GT 05.1 et 05.7), une autre, assez rare, est grossière (GT 07.1).

- *Répertoire* (fig. 239 à fig. 241, tabl. 9.18) : les formes sont pour la plupart fermées (84 % des récipients) et liées à la batterie de cuisine ou au conditionnement des denrées (plus de 85 % des récipients). Celles-ci sont uniquement composées de pots (78 % du répertoire) et de pichets. Les assiettes carénées sont les récipients ouverts les plus nombreux (6 % du vaisselier), suivis des plats/assiettes (4,5 %). Le reste est composé de coupes, de marmites et de mortiers. Le répertoire est ainsi relativement proche de celui de la céramique commune grise, bien que moins diversifié. Les formes les plus courantes sont le **pot 4-101** à bord en bandeau, le **pot 4-102** à lèvre en poulie ou moulurée et le **pot 4-104** à lèvre déjetée.

Les deux premiers horizons ne sont marqués par aucune forme en particulier, en dehors du pot 4-101 (fin du III^e-début du V^e siècle). Les deux pots 4-102 à bord en poulie sont ici intrusifs (exemplaires de l'ensemble CLV-01 de Chantelle-la-Vieille). C'est à partir de la fin du IV^e siècle que le répertoire commence à se développer. **Pot 4-105** à lèvre en amande, **mortier 2-701** à collerette et **coupe 2-102** à lèvre ronde sont par exemple répertoriés.

Après un hiatus aux horizons 3 et 4, la céramique commune sombre possède à partir du VII^e siècle un répertoire diversifié (horizon 5). Le pot 4-101 est la forme la plus courante ; le bord est parfois creusé par une gorge interne, à l'instar des exemplaires de céramique commune grise. Les **pots 4-102** à bord en poulie apparaissent en nombre. Ils côtoient notamment les **pots 4-104** à lèvre déjetée. Les pichets/cruches sont bien représentés également (**cruche 3-401, 5-500**) : nombreux à partir du VII^e siècle, certains d'entre eux sont attestés depuis la fin du IV^e ou le début du V^e siècle (pichet/cruche 5-500). La série d'assiettes carénées est l'une des particularités de cette catégorie. Les unes à lèvre en bourrelet (**assiette 1-103**), les autres à carène anguleuse (**assiette 1-101**), elles sont attestées à partir du VII^e siècle. Toutefois, la datation de l'**assiette 1-102** à bord droit et carène en cordon démarre probablement dans le courant du VI^e siècle (d'après un exemplaire de l'ensemble CLV-05).

- *Décors* : à la fin du IV^e-milieu du V^e siècle (horizon 2), les décors sont rares et consistent en des rainures horizontales (**décor incisé 1**). Ils sont plus fréquents à la fin du VII^e-première moitié du VIII^e siècle et correspondent à des motifs réalisés à la molette (**décors molette 1, molette 2**) et à des panses cannelées (**décor repoussé 1**).

2.10. Céramiques rugueuses (grises et claires)

Les céramiques rugueuses ne sont que très peu attestées dans les ensembles étudiés : elles totalisent 16 individus et représentent ainsi moins de 1,5 % des céramiques communes (tabl. 36). Elles se répartissent entre des productions grises (dix individus) et des productions claires (six éléments).

- *Datation* : les deux catégories apparaissent au IV^e siècle et semblent exister jusqu'à la première moitié du VIII^e siècle. C'est durant les horizons 1 et 2 qu'elles sont les plus fréquentes (IV^e-milieu du V^e siècle). Les exemplaires gris tardifs montrent fréquemment une faible rugosité des parois qui tend alors à les rapprocher de la céramique commune grise (horizon 5). Le hiatus observé à l'horizon 3 est comblé par les données bibliographiques régionales qui indiquent l'existence de céramiques rugueuses entre le V^e et la deuxième moitié du VII^e siècle (Guyot 2003 : 413-414).

- *Groupes techniques* (tabl. 9.24) : les pâtes sont plutôt grossières. Les productions grises sont kaoliniques à inclusions siliceuses (GT 04.2), ou sableuses et grossières (GT 07.3). Les productions claires sont uniquement sableuses, à gros dégraissants (GT 11.3).

- *Répertoire* (fig. 242, tabl. 9.19 et tabl. 9.20) : le répertoire est principalement composé de formes fermées, en l'occurrence des pots. Une seule forme ouverte est recensée, une **assiette 1-102** carénée cuite en mode B (n° CLV 67, ensemble CLV-05 non intégré aux horizons de synthèse). En dehors du **pot 4-101** à bord en bandeau et **4-107** à lèvre triangulaire, les récipients de ces deux catégories sont des formes assez rares (pots sans col **3-101** et **3-104**, **pot 4-104**). Notons le **gobelet 4-702** à col haut tronconique, de la fin du IV^e-début ou milieu du V^e siècle (horizon 2).

2.11. Céramique commune claire

La céramique commune claire est la seconde catégorie la mieux représentée après la céramique commune grise : elle constitue 16 % du total du mobilier et 21 % des productions communes (tabl. 36). Elle se place dans la continuité des productions oxydantes du Haut-Empire, dont les pâtes sont parfois proches, ce qui ne facilite pas toujours l'identification des éléments résiduels. Attestée sur tous les types

de sites, elle est toutefois plus fréquente dans les contextes de consommation que dans les ensembles funéraires (respectivement 3 et 7 % des individus seulement proviennent des Martres-d'Artière et de Pardines ; tabl. 37)

- *Datation* : la céramique commune claire est utilisée durant toute la période abordée (tabl. 36). Elle est plus fréquente durant les deux premiers horizons (entre 22 et 30 % des céramiques communes). La forte proportion qui la caractérise durant les horizons 4 et 5 (entre 18 et 19 % durant les VI^e, VII^e et la première moitié du VIII^e siècle) est en partie surévaluée par la présence d'éléments résiduels au sein des ensembles de Chantelle-la-Vieille. L'étude par site a montré que la céramique commune claire, prégnante dans les ensembles des IV^e et V^e siècles, tend à devenir moins courante à partir du VI^e siècle et plus encore au VII^e siècle, durant lequel les productions grises et sombres sont prépondérantes.

- *Groupes techniques* (tabl. 9.24) : la céramique commune claire rassemble de nombreuses pâtes réparties entre le groupe des argiles sableuses semi-fines à semi-grossières (GT 09.1, 09.5, 09.6, 09.14, 09.19), celui des argiles sableuses grossières (GT 11.1, 11.2, 11.5, 11.14) et celui des pâtes blanches (GT 10.2, uniquement attesté dans le Puy-de-Dôme). Cette diversité montre qu'elle devait être produite dans maints ateliers répartis sur le territoire arverne, et qu'elle ne devait pas faire l'objet d'une production spécialisée comme cela pouvait être le cas des productions peintes ou à engobe noir lustré par exemple.

- *Répertoire* (fig. 243, fig. 244 et tabl. 9.21) : les formes fermées et la batterie de cuisine dominant largement le répertoire (respectivement 71 % et 78 % des récipients). Les pots sont encore une fois les vases les plus nombreux (60 % des récipients) et en particulier les **pots 4-101** à bord en bandeau, **4-105** à lèvre en amande et **4-103** à lèvre ronde. Les autres récipients constituent chacun moins de 10 % du répertoire, les plus fréquents étant le pichet/cruche et la coupe (chacun représentant 9 % du vaisselier), notamment la **coupe 2-102**.

Une grande diversité marque le répertoire des deux premiers horizons (dernier III^e-début ou milieu du V^e siècle). Le **pot 4-101**, marqué par un bandeau étroit, est déjà prédominant, et associé aux pots à lèvre ronde **4-103** et **3-103** et au **pot 4-105** à lèvre en amande. Ceux-ci sont hérités du Haut-Empire et connaissent une longue durée d'utilisation. S'ils sont absents des ensembles durant les V^e et VI^e siècles (horizons 3 et 4), ils sont néanmoins connus sur d'autres sites auvergnats contemporains (notamment à Monteignet-sur-l'Andelot). La **coupe 2-102** à lèvre ronde, parfois ourlée, est l'un des récipients ouverts les plus fréquents, avec la **coupe/jatte 2-201** à collerette. Les autres formes sont variées, mais elles sont souvent attestées en un ou deux exemplaires seulement (citons à titre d'exemple le **plat tripode 1-403**, la **marmite 2-602** à marli caractéristique du IV^e siècle, le **mortier 2-701** à collerette, les **gobelets 4-402** et **4-801** jusqu'alors inédits en Auvergne, le **pichet 4-502**).

Les ensembles étudiés ne livrent pas d'information pour le V^e siècle (horizon 3), durant lequel seuls le pot 4-101 et le **mortier 2-702** sont recensés. Au VI^e siècle (horizon 4), le répertoire est moins diversifié et l'héritage du Haut-Empire se fait moins sentir. La plupart des formes sont des pichets/cruches (**3-401**, **5-500**, **5-600**, **5-601**). Le **pot 4-107** à lèvre triangulaire fait son apparition et concurrence les pots 4-101 et les **pots 4-102** à bord en poulie. Les coupes sont le plus souvent carénées (**coupe/jatte 2-402**), mais la coupe 2-102 est encore attestée. On retrouve le **plat/assiette 1-203**, déjà présent à l'horizon 2 et qui sera utilisé jusqu'au VIII^e siècle.

Un certain nombre de récipients mentionnés pour le VII^e et la première moitié du VIII^e siècle sont résiduels. Le répertoire se compose pour l'essentiel de pots (4-101, 4-102, 4-107, et peut-être 4-105 et 4-103). La forme **4-104** à lèvre déjetée fait son apparition..

- *Décor* : les décors les plus souvent observés sont les rainures horizontales au niveau de l'épaule des pots (**décor incisé 1**), présents durant toute la période étudiée. Les fragments de la

fin du VII^e-première moitié du VIII^e siècle sont les plus ornés : quelques panses sont cannelées (**décor repoussé 1**), d'autres sont décorées à la molette (losanges : **molette 1** ; carrés : **molette 2** ; rectangles : **molette 3**).

2.12. Céramique claire lissée

Rarement répertoriée dans les ensembles (tabl. 36), la céramique claire lissée est attestée depuis le dernier tiers du III^e siècle (horizon 1) jusqu'à la seconde moitié du VI^e siècle (horizon 4), avec un hiatus au V^e siècle (horizon 3 ; tabl. 9.22). Les deux formes sont connues en un exemplaire seulement (fig. 245). La première est un **bol 2-404** à carène anguleuse et à bord évasé, de la fin du IV^e-début ou milieu du V^e siècle (horizon 2). La seconde est un **gobelet 3-501** à double carène, décoré d'une ligne sinusoïdale en bas de panse et daté du VI^e siècle (horizon 4).

2.13. Céramiques non tournées (sombres et claires)

Les 18 exemplaires recensés correspondent pour la plupart à des fragments de panse isolés (tabl. 36). Cinq formes seulement ont été identifiées, auxquelles s'ajoutent deux récipients provenant de Pardines, mais qui n'ont pas été intégrés aux études faute d'avoir pu être rattachés à une sépulture précise (tabl. 37).

- *Datation* : les fragments retrouvés s'échelonnent durant toute la période étudiée, mais les éléments formels se rapportent aux premier, troisième et dernier horizons (dernier III^e-IV^e, V^e et VII^e-première moitié VIII^e siècle).

- *Groupes techniques* (tabl. 9.24) : les pâtes sont assez grossières (GT 07.4.4, GT 11.12 et 11.13), parfois semi-fines (GT 06.7 et 06.9). Deux d'entre elles se particularisent par la présence de paillettes de mica doré, l'une cuite en mode A (GT 11.13), l'autre en mode B (GT 07.4). Uniquement répertoriées dans l'Allier (à Molles et Chantelle-la-Vieille), elles pourraient correspondre à des productions locales (tabl. 9.25 ; cf. chap. 11, 1).

- *Répertoire* (fig. 246 et tabl. 9.23) : les formes sont limitées aux pots, les uns à lèvre ronde (**pot 4-103**, dont un exemplaire à panse peignée), ou lèvre triangulaire (**pot 4-107**). Les deux formes additionnelles correspondent à une marmite tripode à bord droit creusé par une gorge interne permettant la pose d'un couvercle (**marmite 2-107**), et à un plat **1-202** à bord évasé. Elles peuvent être rattachées au premier horizon à l'instar d'une grande partie du mobilier de Pardines. La pâte cuite en mode A de ces deux récipients est friable et contient de nombreuses paillettes de mica argenté (GT 11.12). Le noircissement presque intégral des surfaces indique une utilisation comme vase à cuire.

2.14. Évolution des céramiques communes

Une grande partie des céramiques communes sont recensées durant toute la période étudiée. Les productions gris bleuté (à surface lissée ou brute), la céramique commune claire et la céramique commune grise sont ainsi les catégories les plus fréquentes au sein de chacun des horizons. La place respective tenue par chacune des catégories au sein de chaque horizon, mise en évidence par le sériographe EPPM

(fig. 206), varie cependant et traduit les changements qui s'opèrent dans les céramiques en usage durant ces siècles de transition.

De la même façon que les céramiques fines (cf. *supra*, 1.9), les productions communes du premier horizon s'inscrivent dans la continuité des II^e et III^e siècles. La céramique à engobe doré au mica et celle à engobe orangé existaient déjà au Haut-Empire. La première, caractérisée par un vaisselier principalement culinaire dont les formes dérivent des profils antérieurs, ne perdure guère au-delà de la fin du IV^e siècle et ressort comme un marqueur chronologique du premier horizon dans le sériographe EPPM (fig. 206). Son répertoire composé de pots à panse piriforme (pots 4-201 et 4-202), de coupes/jattes carénées (coupes/jattes 2-401 et 2-402) et de plats tripodes (plat 1-403) lui est spécifique. L'évolution de la céramique à engobe orangé est moins nette. Elle est observée de manière récurrente dans les ensembles, mais jamais dans des effectifs élevés. Elle disparaît progressivement jusqu'au VII^e siècle durant lequel elle est probablement résiduelle. De plus, son répertoire regroupe des formes courantes que l'on retrouve dans beaucoup d'autres productions. Seules la céramique commune claire, la céramique commune grise, voire la céramique commune sombre, sont perpétuellement produites, même si leur fréquence fluctue entre le dernier tiers du III^e et la première moitié du VIII^e siècle.

Les productions gris bleuté et la céramique à engobe ocre brossé sont des créations de la fin de l'Antiquité et ressortent toutes les deux comme des éléments caractéristiques du premier horizon. Les premières apparaissent dès le dernier tiers du III^e siècle, si ce n'est légèrement plus tôt. Leur fréquence et leur longévité illustrent le succès de cette nouvelle vaisselle caractérisée par une pâte kaolinique relativement fine, depuis les premiers temps de l'Antiquité tardive jusqu'au VI^e siècle. De plus, leur répertoire mixte se compose de récipients aux formes pérennes, ce qui, d'ailleurs, ne facilite pas toujours leur périodisation (en particulier : pot 4-101 à bord en bandeau, coupe/jatte 2-201 à collerette, coupe 2-102 à lèvre ronde, ou encore mortier 2-701 à collerette).

La céramique à engobe ocre brossé, qui apparaît dans le courant du IV^e siècle, constitue un marqueur chronologique des vaisselles de la fin de l'Antiquité, en Auvergne comme plus largement en région Centre, et il est dommage que le début de sa production n'ait pu être précisément établi à l'aide des ensembles arvernes. Principalement composé de récipients culinaires, son répertoire ne regroupe qu'un nombre limité de formes, relativement standardisées : coupe 2-101 à lèvre moulurée, mortier 2-703 à collerette biseautée, pot 4-102 à bord mouluré et pichet 4-502 à col tronconique.

Les productions communes claires et grises fournissent la plupart des autres récipients de cuisine, principalement des pots (4-101 à bord en bandeau, 4-103 à lèvre ronde, 4-105 à lèvre en amande), des marmites tripodes (2-502 à collerette, 2-602 à marli), mais aussi des coupes (2-102 à lèvre ronde et coupes/jattes 2-201 à collerette). Si la plupart de ces formes se retrouvent durant les horizons suivants, la marmite 2-602 à marli, qui évoque le *caccabus* romain, est en revanche propre au premier horizon.

La transition des IV^e et V^e siècles (horizon 2) marque la disparition de la céramique à engobe doré au mica. Aucune évolution particulière n'est observée pour les autres catégories et leur répertoire. La céramique commune claire ressort comme un élément marquant de cette période sur le sériographe EPPM (fig. 206), probablement en raison de sa proportion alors plus importante. Jusqu'à l'horizon 2, les céramiques à cuisson oxydante et celles à cuisson réductrice sont équitablement présentes dans les ensembles (fig. 205). Ce n'est que durant le V^e siècle que la tendance en faveur des productions réductrices apparaît clairement (celles-ci représentent alors 62 % des individus ; horizon 3). Elle s'illustre notamment par une forte présence des céramiques gris bleuté et de la céramique commune

grise. L'indigence des données de cet horizon limite la perception de l'évolution du répertoire de ces catégories. Quelques indices montrent cependant que des changements sont amorcés. Les coupes/jattes 2-201 à lèvre soulignée d'un sillon des céramiques gris bleuté laissent progressivement la place à la variante à lèvre ronde ou en bourrelet, au profil « lourd ». Le pot 4-101 à bord en bandeau est toujours bien présent, mais son profil évolue également, comme l'illustre le pot 4-101/107. La céramique à engobe ocre brossé est quant à elle toujours bien présente dans les ensembles et les formes associées restent les mêmes que précédemment.

Avec la raréfaction des céramiques fines au VI^e siècle (horizon 4), la plupart des récipients ouverts et de table sont désormais produits en céramiques communes. Si cela était déjà parfois observé durant les horizons précédents, cela se généralise au VI^e siècle. De nombreuses formes restent encore empreintes des faciès antiques (coupe 2-102 à lèvre ourlée, plat/assiette 1-201 qui apparaît alors, marmite et mortier à collerette), mais côtoient de nouveaux profils (pot 4-107 à lèvre triangulaire), dont certains vraisemblablement influencés par les répertoires bourguignons et septentrionaux (notamment : gobelet caréné 3-601, pots à bord convergent 3-201 et 3-202, coupes carénées 2-403 à bandeau infléchi ou droit).

Les catégories céramiques restent diversifiées. La céramique gris bleuté lissée est toujours une des principales productions utilisées. La pâte kaolinique relativement épurée des IV^e et V^e siècles disparaît cependant, et devient plus grossière. La coloration gris bleuté caractéristique se perd également. Cette catégorie est alors remplacée par la céramique sombre lissée qui prend véritablement de l'importance à cette période (fig. 206). Le basculement de l'une à l'autre catégorie est perceptible à travers le répertoire des formes, relativement semblable et constitué de nombreux récipients de table qui viennent en complément des dernières céramiques fines encore en usage (céramique engobée et lissée et céramique peinte à engobe rouge et décor blanc).

Les productions à cuisson réductrice constituent désormais 75 % des individus des céramiques communes (fig. 205) et la céramique commune grise prend véritablement de l'importance. Son répertoire reste diversifié et composé de pots (notamment le pot 4-107 à lèvre triangulaire), de coupes/jattes carénées (2-402 à carène anguleuse et 2-403 à bandeau infléchi), de pichets et de mortiers ou marmites (2-701). C'est également à cette période que quelques décors ondés font leur apparition. La céramique à engobe brossé s'est raréfiée et disparaît dans le courant, voire le début, du VI^e siècle.

Si cette période reste dans les traditions de fabrication de l'Antiquité, comme l'illustrent le maintien de catégories diversifiées et la place encore importante tenue par la vaisselle de table et par les récipients ouverts, la disparition et le remplacement de certaines productions ainsi que l'adoption de nouveaux profils marquent un changement dans les faciès céramiques.

Ce changement aboutit à la période suivante à un répertoire nettement différent (VII^e et première moitié du VIII^e siècle ; horizon 5). La plupart des productions antérieures sont résiduelles et la céramique commune grise, la céramique commune sombre et, dans une moindre mesure, la céramique commune claire fournissent la grande majorité des récipients. Leur répertoire est proche et composé d'une majorité de pots (pot 4-101 à bandeau moins étroit que précédemment et creusé d'une gorge interne, pot 4-102 à bord en poulie, pot 4-104 à lèvre déjetée), de pichets/cruches et d'assiettes carénées. La céramique commune sombre se distingue néanmoins de la céramique commune grise par la série des plats/assiettes carénés (assiettes 1-101 et 1-103). Sa pâte brune en fait une production singulière. Les modes de fabrication de cette période, fortement dominés par les productions à cuisson réductrices, et le répertoire

des formes illustrent le passage à de nouveaux usages annonçant la « médiévalisation » des vaisseliers (Février, Leyge dir. 1986 : 167-168 ; Bonifay, Raynaud 2007 : 94-95).

Le grand écart typo-morphologique observé entre le VI^e et le VII^e siècle doit cependant être considéré avec prudence : en effet, il relève peut-être davantage des faciès de sites différents que de l'évolution de l'ensemble des céramiques arvernes, les deux derniers horizons de synthèse n'étant représentés que par un seul site chacun. Les comparaisons établies au moyen de la bibliographie régionale montrent cependant que les catégories et les formes enregistrées dans les ensembles étudiés de l'horizon 5 reflètent ce qui est observé ailleurs en Auvergne. Ainsi, c'est le passage entre le répertoire du VI^e à celui du VII^e siècle qui demanderait à être mis en évidence, plus précisément les dernières décennies du VI^e et la première moitié du VII^e siècle.

Il resterait également à caractériser un certain nombre de catégories céramiques régulièrement observées dans les ensembles, mais dont la chronologie est distendue durant toute la période étudiée, et pour lesquelles on ne dispose que d'un nombre restreint de formes. C'est par exemple le cas des productions rugueuses, de la céramique non tournée ou encore de la céramique à engobe blanc.

Les productions rugueuses, claires et grises, sont ainsi présentes de manière diffuse en Auvergne, depuis le dernier tiers du III^e siècle jusqu'à l'aube de l'époque carolingienne. Leur répertoire, bien que comportant une majorité de pots, regroupe des formes diversifiées qui ne leur semblent pas spécifiques (gobelets, assiettes carénées). Ces deux productions ne constituent pas, à l'heure actuelle, un marqueur chronologique des faciès céramiques arvernes, comme c'est le cas dans le Poitou, en Île-de-France ainsi que dans le nord-est de l'Empire (Mayen), où les productions granuleuses et rugueuses se multiplient à la fin du IV^e siècle et perdurent jusqu'au début du VI^e siècle (Bulet 2010d ; Bertin, Séguier 2011 ; Guïtton 2012b).

La céramique non tournée entre dans le même cas de figure. Elle est attestée durant toute la période étudiée et a livré quelques formes, mais les faibles effectifs recensés ne permettent pas de la caractériser davantage ni d'établir à quel horizon elle est particulière. La plupart des formes répertoriées appartiennent à la première période et pourraient ainsi s'inscrire dans le mouvement partagé par plusieurs régions qui voient la technique du modelage réapparaître à partir du milieu du III^e siècle et perdurer jusqu'au IV^e, voire V^e siècle (bas Languedoc, Limousin pour les régions les plus proches de l'Auvergne ; Barberan, Mauné, Raynaud 2015 : 56 ; Lintz 1994 : 209).

3. Les groupes techniques : évolution entre la fin du III^e et le VIII^e siècle

L'évolution et la succession des groupes techniques entre le dernier tiers du III^e siècle et la première moitié du VIII^e siècle montrent qu'à l'instar des catégories céramiques et des formes, les habitudes antiques se maintiennent jusqu'au V^e siècle (horizon 3). De nombreux groupes techniques sont comptabilisés, et les pâtes sont diversifiées et sont aussi bien sableuses, kaolinitiques que calcaires (fig. 247, fig. 248 et tabl. 9.26).

Les pâtes calcaires sont cependant assez rares (GT 03) et uniquement employées jusqu'au début du V^e siècle, dans le cadre de la production de la céramique fine engobée et lissée. Cette rareté semble s'inscrire dans la tradition des potiers arvernes du Haut-Empire. Les données de la Grande Limagne et du bassin de Clermont-Ferrand montrent en effet qu'à cette période ce sont principalement la sigillée

et la céramique métallescente qui sont dotées d'une pâte calcaire, le reste de la vaisselle de table étant majoritairement produit en pâte sableuse épurée et cuite en mode A (Trescarte 2013 : 137-138). Les pâtes fines sableuses, pour la plupart héritées du Haut-Empire (GT 08), et les pâtes fines kaolinitiques (GT 01 et GT 12) se raréfient elles aussi à partir du début du V^e siècle et disparaîtront ensuite rapidement (les occurrences postérieures au début du V^e siècle du GT 08 sont probablement résiduelles).

Concernant les pâtes semi-fines et grossières, les argiles kaolinitiques dominent les productions à cuisson réductrice jusqu'au V^e siècle (GT 02 principalement), les productions claires étant fabriquées à l'aide de pâtes sableuses orangées (GT 09 et GT 11), parfois blanches (GT 10).

À partir du VI^e siècle (horizon 4), les argiles travaillées sont moins diversifiées. Il est probable que les données soient ici trompeuses, car elles ne proviennent que d'un seul site, celui de Molles. Ce dernier devait être approvisionné auprès d'un nombre restreint d'ateliers, qui eux-mêmes devaient exploiter un nombre limité de zones d'extraction d'argile. Seules les pâtes sableuses et, dans une moindre mesure, kaolinitiques sont encore utilisées.

Les pâtes sableuses grises et brunes sont les plus fréquemment employées dans la fabrication des récipients (GT 05 et GT 06). Les argiles kaolinitiques qui subsistent encore sont alors chargées de dégraissant sableux et ne présentent plus la même finesse que les productions antérieures (GT 04).

Le VII^e et la première moitié du VIII^e siècle marquent l'arrêt de l'emploi des argiles kaolinitiques (horizon 5) et l'hégémonie des pâtes sableuses, désormais principalement grises (GT 05, GT 07) et brunes (GT 06). Cette uniformisation va ainsi de pair avec l'homogénéisation du répertoire et la polyvalence des récipients qui sont également observées à cette époque. Cette prédominance des céramiques sableuses place l'Auvergne dans un schéma inverse à ce qui est observé alors en Gaule méridionale et dans la moyenne vallée du Rhône, où les productions kaolinitiques connaissent un nouveau développement après le VI^e siècle et dominant parfois l'ensemble des catégories (cf. chap. 5, 4.5.1).

Les pâtes sableuses semi-fines et grossières claires, très présentes jusqu'au VI^e siècle, reculent à partir de cette période, mais elles restent néanmoins utilisées jusqu'à la première moitié du VIII^e siècle au moins. Leur proportion qui s'élève alors à 23 % est toutefois probablement majorée par la présence d'éléments résiduels (GT 09 et GT 11 ; fig. 248).

4. Synthèse des catégories céramiques : des répertoires communs et des formes originales

De nombreuses catégories partagent le même répertoire, tandis que d'autres possèdent des formes propres ou rarement partagées (Marot 2007 : 560-561). Les premières, fréquemment contemporaines, pourraient correspondre à des productions courantes, dont les récipients constitueraient des vases « standards » de la cuisine et de la table. À l'inverse, les secondes apparaissent comme des productions originales, éventuellement comme le marqueur culturel d'un site, d'un territoire ou d'une période, à moins qu'elles ne soient influencées par les répertoires des cités voisines (cf. chap. 11, 2, 3). Cette approche reste toutefois limitée par le nombre parfois restreint des formes au sein d'une même catégorie, dont l'homogénéité ne peut donc être évaluée (tabl. 38).

Peu de catégories comportent uniquement des formes originales. Seule la céramique peinte à décor ocre possède plus de formes originales que de formes partagées (tabl. 9.27). Toutefois, parmi celles-ci, la bouteille 5-201 à deux anses, datée du IV^e siècle principalement, est également connue à Chartres ainsi qu'en Gaule du Nord (Sellès 2005 : 314 ; Brulet 1990 : 414, 431). De même, la forme générique de l'amphorette 5-202 (V^e siècle) existe en région Centre, mais quelques différences morphologiques sont observées, notamment au niveau du bord (Ferdrière 1974 : 257). Au final, seule la cruche biconique 4-301 (V^e siècle) ne semble attestée qu'en Auvergne et apparaît véritablement originale (tabl. 38).

Ainsi, si la catégorie de la céramique peinte à décor ocre est un marqueur de la cité arverne tardo-antique (cf. chap. 9, 1.6), elle ne lui est pas spécifique pour autant. En région Centre, la multiplicité des pâtes et des traitements de surface suggère l'existence de plusieurs ateliers, dont certains probablement locaux, et ne va pas dans le sens d'une origine commune, parfois placée à Lezoux (Chambon, Cribellier, Fourré 2011 : 128 ; Cribellier *et al.* 2005b : 384 ; Ferdrière dir. 1980 : 42). En Auvergne, si le répertoire de la céramique peinte du IV^e siècle, composé de la bouteille 5-201, est partagé par d'autres régions et pourrait donc avoir subi des influences exogènes, cela semble être moins le cas de celui du V^e siècle, marqué par les cruches biconiques 4-301 considérées comme étant produites à Lezoux et dont la forme n'est pas attestée ailleurs.

10 catégories¹⁷² sur 22 ne possèdent aucun profil original (tabl. 38). Les formes partagées les plus courantes sont la coupe 2-101 à lèvre soulignée d'un sillon, la coupe/jatte 2-201 à collerette, le plat/assiette 1-201 à lèvre saillante et le pot 4-101 à bord en bandeau, attestés durant une grande partie de la période abordée. Certaines d'entre elles existaient déjà au Haut-Empire, ce qui leur confère un caractère utilitaire pérenne (coupe 2-102 à lèvre ronde, pot 3/4-103 à lèvre ronde et mortier 2-701 à collerette ; tabl. 9.27). Par ailleurs, un certain nombre de formes relatives à la vaisselle de table trouvent leur équivalent parmi les sigillées et les importations, ce qui témoigne du rôle joué par celles-ci dans l'adoption des profils. La plupart des formes de la sigillée de Lezoux sont en effet reprises au sein des autres productions régionales, notamment les coupelles à lèvre ronde et les jattes carénées ou à collerette. De même, les profils courants des dérivées de sigillées paléochrétiennes découvertes en Auvergne sont également adoptés, en particulier les plats et les coupes à marli (tabl. 40 ; cf. chap. 10, 1.4).

Les catégories n'existant qu'à la fin de l'Antiquité et comportant un nombre restreint de formes ont fréquemment des profils en commun. C'est par exemple le cas de la céramique à engobe noir lustré, qui partage la coupe/jatte 2-201 et les gobelets 4-701 et 4-702 avec la céramique commune grise par exemple, ou de la céramique à engobe brossé qui a 11 types en commun avec de nombreuses autres productions (dont la céramique à engobe orangé, les céramiques gris bleuté, la céramique commune claire et la céramique commune grise). *A contrario*, on remarque que certaines formes attestées en grand nombre ne sont produites qu'au sein de quelques catégories seulement et leur semblent ainsi spécifiques. Le pot 4-102 par exemple, qui compte plus de 90 occurrences, n'est partagé que par cinq catégories, de même que le pot 4-104, dont les 50 individus sont répartis au sein de quatre productions seulement, et en majorité en céramique commune grise et en céramique commune sombre.

La céramique commune grise, très courante, a curieusement un nombre élevé de formes originales, même si les profils partagés sont majoritaires. Cela s'observe également pour la céramique commune claire et la céramique gris bleuté lissée, qui sont des catégories qui possèdent les répertoires les plus

¹⁷² Voir neuf catégories seulement si l'on intègre la marmite tripode 2-107 de Pardines (vase hors contexte) au répertoire de la céramique non tournée, forme qui n'est pas recensée au sein d'autres productions.

diversifiés. Les céramiques communes grises, communes claires et communes sombres partagent ainsi une vingtaine de formes qui évoluent de manière conjointe ; elles constituent donc un groupe morphologique homogène (tabl. 41). C'est aussi le cas de la céramique gris bleuté et de la céramique gris bleuté lissée, qui ont une dizaine de formes en commun (cf. *supra* 2.2.5).

Les céramiques communes et les céramiques fines partagent ainsi fréquemment les mêmes formes. Cela explique les difficultés, énoncées en amont de cette étude, à distinguer ces deux familles par leur seul répertoire. Cette typologie commune rompt avec les habitudes antérieures arvernes. Au Haut-Empire en effet, un même vase n'est que rarement produit à la fois en pâte fine et en pâte grossière (Trescarte 2013 : 194). Les catégories au répertoire partagé sont ainsi influencées par des modèles standards qui deviennent la norme. Il ne s'agit pas d'imitations dans la mesure où la forme reproduite n'a pas le même traitement de surface que le type original de départ (Desbat 2011 : 158). Si bien souvent le modèle original provient du répertoire des sigillées et des autres céramiques fines faisant l'objet d'une large diffusion, l'impact des productions communes ne doit pas être sous-estimé dans l'adoption d'une forme, phénomène qui apparaît relativement fréquent à la fin de l'Antiquité (cf. chap. 11, 2.1.2). Ces nombreuses correspondances témoignent d'une importante circulation des répertoires et des vaisselles au sein d'une région et au-delà (cf. chap. 11, 2, 3).

Chapitre 9

Formes : chronologie et fonction

Les formes ouvertes et les formes fermées sont présentées séparément dans un premier temps, sous forme de catalogue, avant d'être abordées au sein d'une synthèse montrant l'évolution des répertoires entre le dernier tiers du III^e et la première moitié du VIII^e siècle. Le catalogue, accompagné de figures récapitulatives, doit constituer un outil pour qui souhaite connaître la chronologie, l'évolution morphologique, les catégories céramiques et la fonction d'une forme précise (tabl. 9.28 à tabl. 9.31¹⁷³).

1. Les formes ouvertes

Les coupes et les bols sont les formes ouvertes les plus fréquentes du corpus (18 % de l'ensemble du répertoire), avant les coupes/jattes carénées et les plats/assiettes (9 % et 7 %). Les autres récipients ouverts, à savoir les mortiers et les marmites, représentent moins de 3 % chacun (tabl. 42).

L'évolution des catégories de récipients montre que les coupes et les coupes/jattes carénées tiennent une place importante depuis le dernier tiers du III^e jusqu'au VI^e siècle (fig. 249). Les plats/assiettes occupent fréquemment la troisième place au sein du répertoire. Leur présence est plus forte entre le VI^e et le milieu du VIII^e siècle durant lesquels leur nombre dépasse celui des coupes/jattes carénées. Les marmites sont principalement attestées durant les deux premiers horizons de synthèse après lesquels elles ne sont plus guère utilisées. À l'image de ce qui est observé au début du Haut-Empire (Trescarte 2013 : 201, 236-237), ce récipient marque les changements qui s'opèrent dans les habitudes culinaires à l'orée du haut Moyen Âge. Le mortier en revanche, recensé durant toute la période étudiée, reste un ustensile bien employé jusqu'au VI^e siècle, après lequel il tend à se raréfier (cf. synthèse *infra*, 1.6).

¹⁷³ Les tableaux de répartition des formes par catégorie céramique (tabl. 9.28) et par groupe technique (tabl. 9.29), pour chaque horizon de synthèse (tabl. 9.31) et pour chaque site du corpus (tabl. 9.30), sont présentés en annexe 9.

1.1. Plats et assiettes

Plat/assiette carénée 1-101 sans lèvre marquée (fig. 250)

Cette forme est attestée entre la fin du VII^e et la première moitié du VIII^e siècle (horizon de synthèse 5). Elle appartient principalement à la céramique commune sombre (cinq individus sur les huit recensés), plus rarement à la céramique commune claire et à la céramique gris bleuté lissée (cette dernière est toutefois vraisemblablement résiduelle au VII^e siècle).

La présence de dépôts charbonneux et de coups de flammes sur les parois externes indique une utilisation comme vase de cuisson.

Plat/assiette carénée 1-102 à bord droit et lèvre en bourrelet (fig. 250)

Les deux assiettes 1-102 connues proviennent de Chantelle-la-Vieille et sont datées approximativement du VI^e ou du VII^e siècle (elles n'ont pas été intégrées aux horizons de synthèse). Produites en céramique commune sombre et en céramique grise rugueuse, elles ont servi à la cuisson des aliments, voire à leur service.

Plat/assiette carénée 1-103 à bord évasé (fig. 250)

L'assiette carénée 1-103 est recensée à la fin du VII^e et dans la première moitié du VIII^e siècle. Les comparaisons établies avec les exemplaires d'autres régions suggèrent qu'elle existe déjà au début du VII^e siècle. Elle est produite en céramique commune grise et en céramique commune sombre.

Aucune trace d'usage n'a été observée sur les récipients, mais elle appartient probablement aux ustensiles culinaires, à l'instar des deux formes précédentes dont elle est proche.

Plat/assiette 1-201 à lèvre saillante (fig. 251)

Appartenant à la céramique fine (céramique peinte à décor blanc, céramique engobée et lissée, dérivée de sigillée) ou doté d'un traitement de surface (céramique sombre lissée, céramique gris bleuté lissée), le plat/assiette 1-201 existe dès le IV^e siècle (exemplaire de la ZAC de l'Enclos à Lezoux et de Chantelle-la-Vieille), mais est un élément marquant de la vaisselle de table du VI^e siècle (horizon de synthèse 4). L'individu tardif rattaché à l'horizon 5 est peut-être résiduel.

Assiette creuse 1-202 sans lèvre marquée (fig. 251)

L'assiette creuse 1-202 est héritée du Haut-Empire. Connue depuis le II^e siècle, elle est attestée jusqu'au IV^e siècle, en céramique gris bleuté lissée et en céramique commune grise (horizon de synthèse 1). Elle est ensuite plus rare (un exemplaire au VI^e siècle ; horizon 4) et probablement résiduel au-delà du VI^e siècle.

Cette forme semble appartenir à la vaisselle de table. Certains exemplaires retrouvés à Pardines – mais attribués à aucune tombe précise – sont enfumés, voire carbonisés par endroits, et suggèrent toutefois une utilisation de ce récipient comme plat à cuire également (cuisson au four).

Plat/assiette 1-203 à lèvre étirée et appointée (fig. 251)

Le plat/assiette à lèvre étirée, principalement produit en céramique à cuisson réductrice, est fréquent entre le VI^e et la première moitié du VIII^e siècle. Il existe cependant depuis le IV^e siècle (Lezoux/ZAC de l'Enclos et Chantelle-la-Vieille). Peu d'évolutions morphologiques sont observées, en dehors de l'épaisseur de la paroi qui tend à devenir plus massive à la fin du VII^e siècle.

Les premières attestations semblent correspondre à de la vaisselle de table, mais il n'est pas exclu que certaines aient ensuite servi à la cuisson.

Plat/assiette 1-204 à lèvre en bourrelet (fig. 252)

Cette forme est uniquement répertoriée à Lezoux, à la ZAC de l'Enclos. Produite en céramique gris bleuté lissée, elle est datée de la première moitié du IV^e siècle. Elle s'apparente à un plat de service, mais a également pu être utilisée comme vase culinaire.

Plat 1-301 à marli (fig. 252)

Le plat à marli est attesté en céramique gris bleuté lissée du IV^e au V^e siècle. Ce récipient de table est une forme récurrente dans les répertoires tardo-antiques : forme Rig. 1 de la dérivée de sigillée paléochrétienne, formes Portout 3 et 4 en céramique luisante, forme Hayes 5 en sigillée africaine.

Assiette 1-302 à marli (fig. 252)

L'unique exemplaire du corpus est produit en céramique engobée et lissée et daté de la seconde moitié du VI^e siècle, voire du début du VII^e siècle (ensembles de Molles). Les exemples extrarégionaux indiquent que ce récipient de table apparaît dans le courant du V^e siècle.

Plat/assiette 1-401 à fond convexe (fig. 252)

Le plat/assiette 1-401 se distingue de l'assiette 1-202 par un fond convexe. Comme cette dernière, il est issu des répertoires des II^e et III^e siècles. En revanche, il ne semble plus utilisé après le début du V^e siècle. Les trois exemplaires du corpus appartiennent à la céramique gris bleuté, à surface lissée ou brute.

Plat/assiette 1-402 à lèvre biseautée (fig. 253)

Cette forme est utilisée depuis la seconde moitié du II^e siècle en Auvergne et n'est plus attestée au-delà du IV^e siècle. Elle est produite en céramique à engobe doré au mica, à l'instar des exemplaires du Haut-Empire, et en céramique commune sombre. Sa fonction est liée à la cuisson des aliments, probablement au four, d'après les traces carbonneuses fréquemment observées sur les lèvres et les panses.

Plat tripode 1-403 à lèvre biseautée (fig. 253)

Proche de la forme précédente à laquelle on aurait adjoint trois petits pieds, le plat 1-403 est également issu du répertoire des II^e et III^e siècles (Trescarte 2013 : pl. 143) et disparaît au début du V^e siècle. Les exemplaires tardo-antiques se distinguent des profils antérieurs par la lèvre, qui n'est pas toujours bien marquée, et par la forme des pieds, en petits tenons pleins ou en cylindres creux. Trois des sept exemplaires du corpus sont produits en céramique à engobe doré au mica, comme l'étaient les récipients du Haut-Empire (Trescarte 2013 : 299). Les autres éléments appartiennent à la céramique commune claire, à la céramique commune grise et à la céramique gris bleuté lissée à laquelle appartiennent également quatre individus des fours de Lezoux/ZAC de l'Enclos.

Dévolu à la cuisson des aliments (galettes de blé, poissons ou plats en sauce), ce récipient bas et ouvert devait être placé au plus près du foyer. Aucun couvercle pouvant lui être associé n'a été retrouvé dans les ensembles.

Plat tripode 1-501 à bord rentrant (fig. 253)

L'unique exemplaire du corpus est un vase en céramique sombre lissée daté entre le dernier tiers du III^e siècle et le IV^e siècle. Il correspond à un plat à cuire, qui pouvait être placé à proximité des braises du foyer. Le bord rentrant souligné d'un bourrelet devait favoriser la pose d'un couvercle.

1.2. Coupes et bols

Coupe 2-101 à lèvre soulignée d'un sillon ou moulurée (fig. 254)

La coupe 2-101 rassemble deux variantes : l'une possède une lèvre simplement marquée d'un sillon (identique à celle de certaines coupes/jattes 2-201), l'autre est dotée d'un bord mouluré parfois rentrant.

La première variante est caractéristique des céramiques gris bleuté à surface lissée ou brute et à pâte kaolinique, bien qu'elle existe également à pâte sableuse grossière ou fine. Elle est répertoriée à partir du dernier tiers du III^e siècle, mais il est possible qu'elle apparaisse légèrement plus tôt. Elle est fréquente jusqu'au début ou milieu du V^e siècle. Au VI^e siècle, seuls les individus peints à décor blanc sont encore enregistrés. Au-delà de cette période, la plupart des occurrences sont probablement résiduelles en dehors, peut-être, de l'exemplaire en céramique à engobe blanc. Ces vases appartiennent vraisemblablement au service de table (plats de service, gobelets pour les petits exemplaires), leur traitement de surface est généralement soigné et ils ne montrent pas de traces d'usure particulières.

La variante à lèvre moulurée est quant à elle spécifique de la céramique à engobe ocre brossé, à pâte sableuse. Sa date d'apparition, placée approximativement dans le courant du IV^e siècle, reste à établir précisément. Elle est utilisée jusqu'au V^e siècle. Contrairement à la variante précédente, celle-ci est fréquemment utilisée pour la cuisson des aliments comme en témoignent les concrétions charbonneuses localisées au niveau des moulures de la lèvre. Celles-ci correspondent probablement au contact d'un couvercle ou aux traces d'une cordelette ayant permis la suspension du récipient au-dessus du foyer.

Coupe 2-102 à lèvre ronde ou ourlée (fig. 255 et fig. 256)

Cette forme est l'une des coupes les plus fréquentes, pour chacun des horizons de synthèse. Elle représente près de 10 % du total des formes (tabl. 9.31). Sa fréquence augmente entre le dernier tiers du III^e siècle (7 % des récipients ; horizon de synthèse 1) et le VI^e siècle (22 % ; horizon 4). Elle se raréfie ensuite et certains exemplaires sont sûrement résiduels (5 % au VII^e-première moitié du VIII^e siècle ; horizon 5).

La coupe 2-102 est produite dans de nombreuses catégories et n'apparaît spécifique d'aucune. La moitié des exemplaires recensés appartient cependant à la céramique gris bleuté lissée et un quart à la céramique commune claire. Au VI^e siècle, elle est principalement produite en céramique sombre lissée (plus du quart des occurrences). Les exemplaires à pâte commune grise se multiplient et deviennent majoritaires à partir du VII^e siècle.

Cette forme est héritée du Haut-Empire et rassemble de multiples variantes : coupe à lèvre ronde, ourlée ou en épais bourrelet, panse hémisphérique ou globulaire. Ces variantes sont recensées durant l'ensemble de la période étudiée. La forme à lèvre ourlée semble néanmoins devenir plus fréquente à partir du VI^e siècle, alors que celle à lèvre ronde tend à se raréfier (fig. 256).

Produites dans beaucoup de catégories, ces coupes devaient remplir des fonctions diverses liées au service de table (coupelle à boire, plat de présentation et servant à la consommation), mais aussi

probablement comme ustensile culinaire, notamment pour le mélange de certains ingrédients. Aucune trace allant dans ce sens n'a toutefois été repérée sur les exemplaires étudiés.

Coupe 2-103 à lèvres non marquée (fig. 255)

La coupe 2-103 est présente de manière constante entre le IV^e et le VII^e siècle, après lequel elle est vraisemblablement résiduelle. Elle est fréquemment produite en céramique gris bleuté, à surface lissée ou brute, mais existe également en céramique engobée et lissée, en céramique sombre lissée et en céramique commune grise. Elle appartient à la vaisselle de table.

Coupe 2-301 à marli bombé (fig. 257)

L'unique coupe à marli du corpus est une dérivée de sigillée paléochrétienne grise probablement régionale. Cette attribution demeure toutefois hypothétique au regard de l'importante rubéfaction du récipient, dont le profil n'est par ailleurs pas recensé dans le répertoire courant de cette production (Rigoir 1968).

Coupe 2-302 à marli horizontal (fig. 257)

Cette forme est recensée durant les horizons de synthèse 1 (dernier tiers du III^e-IV^e siècle) et 4 (fin V^e-début VII^e siècle). L'élément le plus ancien est une céramique gris bleuté, les deux autres, plus tardifs, appartiennent à la céramique peinte à engobe rouge et décor blanc et à la céramique sombre lissée. À ces occurrences, s'ajoute une coupe en céramique gris bleuté lissée des fours du IV^e siècle de Lezoux/ZAC de l'Enclos. Cette forme est couramment produite en Gaule à la fin de l'Antiquité, notamment en céramique fine, que ce soit en sigillée (forme Ch. 314 de la sigillée d'Argonne), en céramique luisante (forme Portout 21) ou en dérivée de sigillée paléochrétienne (forme Rig. 3).

La coupe 2-302, et en particulier les exemplaires à pâte fine, appartient à la vaisselle de table. Certaines variantes semblent davantage correspondre à des vases culinaires, tels que celui de grande contenance n° Mda 72, caractérisé par un marli réduit à un épais bourrelet.

Bol 2-404 à carène anguleuse (fig. 257)

L'unique bol caréné du corpus, produit en céramique claire lissée, est daté entre le IV^e et le début du V^e siècle (horizon de synthèse 2). Ce récipient de table existe également en céramique gris bleuté lissée de la première moitié du IV^e siècle (Lezoux/ZAC de l'Enclos).

Coupe/jatte 2-407 à panse renflée (fig. 257)

L'unique exemplaire du corpus est en céramique gris bleuté lissée, datée du début du V^e siècle (Romagnat). D'autres exemplaires en céramique gris bleuté lissée sont connus dans les ensembles régionaux et sont datés du IV^e siècle (Lezoux/ZAC de l'Enclos et mobilier hors contexte de Pardines). Une occurrence en dérivée de sigillée paléochrétienne (locale ?) est également répertoriée à Ronzières et datée des IV^e et V^e siècles (Guyot 2003 : 1375). Les écarts observés entre les diamètres de ces vases pourraient témoigner de fonctions différentes, les plus grands correspondant à des coupes de service, les plus petits à des gobelets (diamètres compris entre 10 et 21 cm).

1.3. Coupes/jattes carénées

Coupe/jatte 2-201 à collerette (fig. 258)

La coupe/jatte 2-201 est la seconde forme ouverte la plus fréquente du corpus et représente près de 6 % du total des récipients (tabl. 9.31). Elle est héritée des formes des II^e et III^e siècles, notamment du Drag. 44 en sigillée (forme Lez. 089) décliné au sein de multiples productions fines au Haut-Empire (Trescarte 2013 : pl. 74) comme à la fin de l'Antiquité : sigillée de Lezoux (forme Lez. 220), sigillée d'Argonne (coupe Ch. 324b), dérivée de sigillée paléochrétienne (forme Rig. 16). Cette forme est ainsi emblématique des répertoires des IV^e et V^e siècles, période après laquelle elle se fait plus rare et devient résiduelle dans le courant du VII^e siècle.

Les exemplaires du corpus se déclinent en trois variantes principales. La plus courante possède une lèvre soulignée d'une rainure, identique à celle de certaines coupes 2-101. Cette variante est attestée depuis le dernier tiers du III^e siècle au plus tard jusqu'au V^e siècle, durant lequel elle tend alors à disparaître. Elle existe principalement en céramique gris bleuté à surface lissée ou brute, mais elle est également attestée dans la plupart des autres catégories céramiques connues. Certaines sont décorées de guillochis réalisés à la roulette, décor qui n'est pas sans rappeler celui des coupes Lez. 220 (céramique gris bleuté lissée : n^{os} CLV 25, ROM 36). D'après les exemplaires complets, un même module de fabrication semble avoir été respecté, le diamètre équivalant à 2 ou 2,5 fois la hauteur.

La seconde variante possède une lèvre ronde ou en bourrelet. Elle est attestée plus longtemps que la précédente, entre le dernier tiers du III^e et le VI^e siècle. Cette variante est marquée par la série des coupes/jattes à engobe noir lustré, à lèvre ronde et décorées de lignes ondées, recensées sur tous types de sites (nécropoles de Pardines et d'Aigueperse/Montussang, habitats ruraux de Lempdes/rue de la Rochelle ou encore en contexte urbain à Clermont-Ferrand/rue Boirot ; Blaizot *et al.* 2015 : 109 ; Dumas *dir.* 2010 ; D'Agostino *dir.* 2013 : 70). Recensées jusqu'au V^e siècle, celles-ci ne sont pas antérieures au IV^e siècle et pourraient même apparaître à la fin de ce siècle si l'on considère leur décor comme inspiré des dérivées de sigillées paléochrétiennes. Les formes auxquelles elles sont associées appartiennent cependant pour la plupart au IV^e siècle. Ces coupes/jattes sont également connues en région Centre (cf. chap. 11, 3.2) où elles sont appelées « type Maison Blanche » d'après les premiers exemplaires mis en évidence à Pardines (Desforges, Fournier 1931, 1945 ; Ferdière, Rigoir, Rigoir 1972 : 303, 318 ; Cribellier *et al.* 2005a : 357-358 ; Bouchain-Palleau 2007 : 98, 103).

Les autres exemplaires de cette seconde variante sont dénués de décor et sont datés des V^e et VI^e siècles. Ils sont pour la plupart des céramiques réductrices, en dehors de quelques exemplaires à pâte claire engobée (engobe brossé notamment).

La troisième et dernière variante est caractérisée par l'absence de lèvre et par une collerette généralement très développée. Attestée au IV^e et au début du V^e siècle, elle appartient aux céramiques gris bleuté (lissées ou à surface brute) et à la production à engobe brossé.

Enfin, deux exemplaires se distinguent de ces groupes morphologiques principaux par leur profil plus atypique. L'un, en céramique commune claire et daté du IV^e siècle, possède une collerette proche du bourrelet (n^o MAL 54). L'autre, engobé et lissé, est une forme profonde à lèvre fortement biseauté (marmite ?), datée entre le dernier tiers du IV^e et le milieu du V^e siècle (n^o CLV 44).

La plupart des coupes/jattes appartiennent à la vaisselle de table, notamment celles décorées ou ayant reçu un traitement de surface soigné. D'autres semblent au contraire avoir servi à la préparation des repas, par exemple les exemplaires dont le profil est plus massif, ou ceux dont le traitement de surface est plus fruste. Cette fonction culinaire est corroborée par les coups de flammes observés sur certains

vases, notamment ceux à engobe ocre brossé. Les variations observées au niveau des diamètres et des contenances témoignent également de cette polyvalence, les plus petits vases pouvant correspondre à des bols, les autres à des jattes servant à la préparation culinaire ou au service des mets à table (les diamètres s'échelonnent entre 12 et 23 cm, mais la plupart sont proches de 17 cm, et les contenances oscillent entre 0,5 et 2,5 litres, soit entre 0,8 et 4,5 setiers).

Coupe/jatte 2-401 à bandeau débordant (fig. 259 et fig. 260)

La coupe/jatte à bandeau existe depuis le Haut-Empire, en sigillée (Walters 81 ou forme Lez. 91, à partir de la seconde moitié du II^e siècle) et en céramique à engobe doré au mica (forme approchante, transition des II^e et III^e siècles). Entre le dernier tiers du III^e et le début du V^e siècle, elle est encore produite en sigillée (forme Lez. 221) ainsi qu'en céramique à engobe doré au mica. Elle apparaît également en céramique gris bleuté, à surface lissée ou brute, et en céramique commune claire. À cette période, elle est caractérisée par un bandeau débordant et une lèvre plus ou moins triangulaire ou inclinée à 45°. À partir du V^e siècle, elle n'est plus produite qu'en céramique à cuisson réductrice (gris bleuté lissée, sombre lissée et commune grise). Son profil tend à devenir plus massif (fig. 260). Au VI^e siècle, la lèvre est arrondie ou ourlée, sur le modèle de la coupe/jatte 2-201 à la même période.

La fonction première de la forme 2-401 semble concerner la préparation des repas (mélange des aliments). Cela vaut en particulier pour les exemplaires à engobe doré au mica et ceux à pâte grise et sombre dotée d'inclusions de quartz (céramique commune grise et céramique commune sombre). Il n'est pas exclu cependant qu'elle ait également constitué un récipient de table, notamment les exemplaires gris bleuté à surface soigneusement lissée, voire lustrée.

Coupe/jatte 2-402 à carène anguleuse (fig. 259 et fig. 261)

La coupe/jatte 2-402 regroupe trois variantes. La première, parfois proche de certains exemplaires de la coupe/jatte 2-401, est principalement produite en céramique à engobe doré au mica et datée entre le dernier tiers du III^e et le IV^e siècle. Un exemplaire en céramique commune grise est attesté au VI^e siècle et témoigne du maintien tardif de certaines formes du IV^e siècle (n° MOL 184). Les deux autres variantes appartiennent également au VI^e siècle et témoignent de l'évolution des profils. L'une est caractérisée par une lèvre ronde et un bandeau vertical, l'autre par une lèvre en épais bourrelet et un petit diamètre. La plupart d'entre elles sont produites en céramique sombre lissée, ou en céramique commune claire.

La plupart des exemplaires appartiennent à la vaisselle culinaire (mélange des ingrédients). La variante tardive dotée d'un petit diamètre et d'une lèvre en bourrelet pourrait en revanche correspondre à une coupelle à boire.

Coupe/jatte 2-403 à carène marquée d'un bourrelet (fig. 259)

La coupe/jatte 2-403 se distingue de la précédente par une carène marquée d'un bourrelet. Elle appartient principalement au VI^e siècle, mais existe jusqu'au VII^e siècle, voire jusqu'à la première moitié du VIII^e siècle. Un exemplaire est répertorié en céramique gris bleuté lissée pour la transition des IV^e et V^e siècles, mais il reste isolé. Deux variantes sont observées : l'une est caractérisée par un bandeau droit ; l'autre possède un bandeau incurvé, parfois décoré de lignes ondées. La coupe/jatte 2-403 se rapporte à la vaisselle culinaire.

Coupe/jatte 2-406 à carène haute (fig. 258)

Les deux exemplaires recensés sont datés entre le IV^e et le début du V^e siècle. Produite en céramique fine lissée et en céramique commune engobée, elle semble se rapporter à la vaisselle de table. Son diamètre important (entre 18 et 20 cm, pour une contenance de 1,4 et 2 litres, soit 2,6 et 3,7 setiers) rappelle également les jattes servant au mélange des ingrédients.

1.4. Marmites

Marmite tripode 2-104 à lèvres soulignées d'un sillon (fig. 262)

La marmite 2-104 possède la même lèvre soulignée d'un sillon que certaines coupes 2-101 et coupes/jattes 2-201. L'unique vase du corpus d'étude, produit en céramique gris bleuté lissée, est daté entre le dernier tiers du III^e et le IV^e siècle. Un autre exemplaire daté du III^e ou IV^e siècle est recensé à Lezoux/Lasteyras, en céramique grise lissée (Delage 2002 : 42).

Marmite tripode 2-202 à collerette (fig. 262)

Cette forme semble être spécifique à la céramique à engobe ocre brossé, d'après les comparaisons réalisées avec les exemplaires de la région Centre également attestés dans ce type de production. L'unique vase du corpus est daté du IV^e siècle.

Marmite ou jatte 2-501 à collerette et pied annulaire (fig. 262)

Le bord de ce récipient est similaire à celui de la marmite 2-502, mais le pied est annulaire. Cette forme est datée entre la fin du III^e et le début du V^e siècle.

Le bord à collerette évoque celui des marmites, mais le pied annulaire ne semble pas adapté pour aller sur le foyer et le rattacherait davantage à une jatte.

Marmite tripode 2-502 à collerette (fig. 262)

Cette forme, caractérisée par une collerette sous la lèvre et un fond bombé doté de trois pieds, est héritée des marmites arvernes apparues au plus tard à la fin du I^{er} siècle av. J.-C. dans le bassin de Clermont-Ferrand et en Grande Limagne (Trescarte 2013 : 237, 283-285). En usage durant tout le Haut-Empire, ce récipient est alors généralement produit en céramique commune claire. À la fin du III^e siècle et au IV^e siècle, quelques exemplaires similaires sont encore attestés, mais ils sont peut-être déjà résiduels, cette forme disparaissant ensuite rapidement. Seule la marmite retrouvée à Pardines en céramique commune grise et à pieds massifs peut être considérée de manière certaine comme datant du IV^e siècle (n° PAR 188).

Ce type de marmite est employé pour la cuisson des aliments. La taille réduite de l'exemplaire de Pardines (13 cm de diamètre, pour 0,5 litre/0,9 setier de contenance), à l'instar de ce qui est observé au Haut-Empire, semble peu adaptée à la préparation de plats de céréales ou de légumineuses, mais davantage à celle d'assaisonnements de type sauces, ou à celle de la viande séchée mise à dessaler (Trescarte 2013 : 285).

Marmite tripode 2-601 à panse convexe et bord rentrant (fig. 263)

L'unique exemplaire est une céramique à engobe ocre brossé datée du IV^e siècle. Cette forme est absente des autres ensembles régionaux et des répertoires des territoires voisins.

Marmite tripode 2-602 à marli (fig. 263)

Dotée d'un marli et d'un fond bombé, cette forme est plus proche des *caccabi* romains que ne l'était la marmite tripode à collerette du Haut-Empire (marmite 2-601). Elle n'est pas recensée avant le dernier tiers du III^e siècle et n'est plus utilisée au-delà du IV^e, voire du début du V^e siècle. Les vases sont pour la plupart produits en céramique commune claire ou ont un revêtement orangé ou doré au mica. Les pieds sont le plus souvent en forme de tenons pleins, plus rarement cylindriques. Les diamètres, généralement faibles entre 12 et 15 cm, peuvent monter jusqu'à 20 cm. Les contenances sont ainsi très variées, comprises entre 0,4 et 1,7 litre (soit entre 0,8 et 3,20 setiers) et suggèrent que toutes les marmites n'ont pas servi à la cuisson des mêmes aliments : les plus petites étaient peut-être préférées pour la confection des assaisonnements, comme cela a été évoqué pour la marmite 2-502, tandis que les plus grandes pouvaient être privilégiées pour les préparations plus conséquentes. Enfin, les deux individus à pâte grise ou sombre et associés à l'horizon de synthèse 5 ont des profils qui s'éloignent des précédents et n'ont plus rien des marmites antiques.

1.5. Mortiers

Mortier 2-701 à collerette séparée de la lèvre (fig. 264)

Le profil à collerette est le mortier le plus couramment utilisé. Issu des répertoires des trois premiers siècles de notre ère, il reste fréquent à la fin de l'Antiquité, en particulier entre le dernier tiers du III^e et le VI^e siècle (horizons de synthèse 1 à 4), et se raréfie ensuite (horizon 5). Produit dans de nombreuses catégories durant les trois premiers horizons (dernier tiers III^e-V^e siècle : céramique gris bleuté lissée ou brute, céramique commune claire, céramique commune sombre et céramique commune grise), il n'est attesté qu'en céramique commune claire et en céramique commune grise à partir du VI^e siècle. À cette période, la taille des mortiers baisse et le profil évolue, la gorge supérieure entre la lèvre et la collerette étant de moins en moins marquée.

Le mortier sert au broyage et au mélange des ingrédients dans le cas de préparation de bouillies, de soupes ou de sauces. Une râpe interne qui facilitait l'écrasement des ingrédients est parfois observée. Le caramel alimentaire incrusté au fond d'un exemplaire de Molles, daté du VI^e siècle, suggère également que ce type de récipient pouvait parfois être utilisé comme marmite à cette époque-là (n° MOL 186).

Mortier 2-702 à collerette dans le prolongement de la lèvre (fig. 264)

Les quatre mortiers 2-702 du corpus n'appartiennent pas à la même catégorie céramique et présentent des profils très variés, chacun n'étant attesté qu'en un seul exemplaire. Trois d'entre eux se rapportent au V^e siècle (horizons de synthèse 2 et 3). Le quatrième, daté entre la fin du VII^e et la première moitié du VIII^e siècle, est peut-être résiduel au vu de sa forte fragmentation.

Mortier 2-703 à collerette biseautée (fig. 264)

Les mortiers à collerette biseautée sont peu nombreux et appartiennent principalement à la céramique à engobe ocre brossé. Ils sont recensés à partir du IV^e jusqu'au VI^e siècle. Un exemplaire tardif est recensé en céramique commune claire (horizon de synthèse 5), il est toutefois possible qu'il soit résiduel, tout du moins pour la première moitié du VIII^e siècle.

1.6. Évolution du répertoire des formes ouvertes

Composé de profils anciens et de types nouveaux, le répertoire des formes ouvertes est très diversifié jusqu'au V^e siècle (horizons de synthèse 1 et 2) et s'homogénéise ensuite progressivement. Au VII^e-première moitié du VIII^e siècle (horizon 5), il n'est plus composé que de quelques formes.

Durant l'horizon 1, certaines formes déjà en usage auparavant vont devenir pérennes et constituer un élément récurrent des répertoires à venir, telles que la coupe/jatte 2-201 à collerette – emblématique des vaiselles de l'Antiquité tardive et notamment des trois premiers horizons – celle 2-401 à panse carénée ou encore la coupe 2-102 à lèvre ronde et le mortier 2-701 à collerette. D'autres ne sont utilisées que durant un temps limité et sont abandonnées à partir du V^e siècle : assiette 1-202, plats à cuire 1-402 et 1-403, marmite 2-502 à collerette ; elles apparaissent ainsi comme des éléments marquants du IV^e siècle. À ces éléments datants s'ajoutent les coupes en sigillée de Lezoux (Lez. 202, Lez. 220 et Lez. 221 en particulier), dont la production ne va pas au-delà du début du V^e siècle, mais aussi les formes nouvelles, telles que la marmite 2-602 propre à l'horizon 1, et la coupe 2-101 à lèvre soulignée d'un sillon.

À la charnière des IV^e et V^e siècles (horizon de synthèse 2), la sigillée de Lezoux cède la place aux productions d'Argonne. Le service de table en dérivée de sigillée paléochrétienne fait son apparition (plat Rig. 1, bol Rig. 6, coupe Rig. 16). La coupe/jatte 2-201 à collerette et la coupe 2-101 à lèvre soulignée d'un sillon ou moulurée restent des formes prépondérantes. Elles côtoient la coupe 2-102 à lèvre ronde, dont l'utilisation perdurera jusqu'à la première moitié du VIII^e siècle. Comme pour la période précédente, de nombreux récipients sont recensés en faible quantité. Certains, comme les coupes carénées 2-404 à bord incurvé, 2-406 à carène haute et 2-407 à col et panse renflée, sont des formes nouvelles, mais ne perdureront pas au-delà du V^e siècle.

Le répertoire des formes ouvertes du V^e siècle n'est pas bien illustré par le corpus étudié (horizon de synthèse 3). Les formes ouvertes sont en légère baisse. Elles correspondent principalement à des mortiers (mortiers 2-701, 2-702 et 2-703), des coupes 2-102 à lèvre ronde et 2-103 à bord évasé, et au plat à marli 1-301 inspiré de la forme Rig. 1 des dérivées de sigillées paléochrétiennes.

Au VI^e siècle (horizon de synthèse 4), l'usage des formes ouvertes se maintient de manière conséquente : ces dernières constituent 60 % des vases (tabl. 42). Le répertoire reste marqué par les habitudes antiques, mais les profils évoluent en devenant plus « massifs ». Il est également moins diversifié que précédemment et l'apparition de nouvelles formes ne suffit pas à compenser la disparition d'autres. Les vases les plus marquants de cette période sont la fréquente coupe 2-102 à lèvre ronde et le plat/assiette 1-201 qui, s'il existe depuis le IV^e siècle, semble désormais prendre toute son importance, comme c'est également le cas du plat/assiette 1-203 à lèvre étirée. La vaisselle de table comprend également quelques récipients en dérivée de sigillée paléochrétienne (assiette Rig. 4, bol caréné Rig. 18). La coupe/jatte à collerette 2-201 est toujours utilisée, mais côtoie les coupes/jattes 2-402 à carène anguleuse et 2-403 à carène marquée d'un bourrelet. Celle-ci est parfois décorée de lignes ondées, qui illustrent l'adoption de nouveaux modes décoratifs. Les mortiers sont encore bien présents (mortier 2-701 et 2-703). Leurs marques d'usure laissent à penser qu'ils deviennent plurifonctionnels et servent parfois à la cuisson des aliments (cf. chap. 10, 1.1.4), remplaçant ainsi les marmites qui ont désormais disparu.

Au VII^e et durant la première moitié du VIII^e siècle, la part des formes ouvertes a considérablement chuté, celles-ci ne représentent plus que 17 % des récipients (horizon de synthèse 5). Le passage à ce

nouveau répertoire est vraisemblablement moins brutal que ce que le corpus ne le laisse paraître et demanderait à être mieux caractérisé au moyen de nouveaux ensembles bien datés.

Le répertoire des formes ouvertes s'est nettement appauvri à partir du VII^e siècle, à l'image de ce qui est observé pour les formes fermées (cf. *infra*, 2.6). Les nombreux profils anciens qui sont encore recensés dans les ensembles de cette période sont pour beaucoup d'entre eux résiduels (coupe 2-101, marmite 2-502). La coupe 2-102 à lèvre ronde et le plat/assiette 1-203 à lèvre étirée font probablement partie des rares formes anciennes à encore être produites, en céramique commune grise et en céramique commune sombre désormais. Quelques mortiers (2-701 et 2-703) et coupes/jattes carénées subsistent, notamment la forme 2-403 à carène en bourrelet et 2-201 à collerette. Quelques nouveaux vases font leur apparition et présentent des profils très différents des faciès antérieurs. Ils correspondent pour la plupart à des assiettes carénées à parois épaisses (assiettes 1-101 et 1-103), caractéristiques de la céramique commune sombre.

2. Les formes fermées

Près de la moitié des formes fermées correspond à des pots (49 % de l'ensemble des récipients ; tabl. 42). Pour chaque horizon de synthèse, ces derniers constituent plus de 20 % des formes, mais c'est à partir du VII^e siècle qu'ils sont véritablement prépondérants et rassemblent 77 % des vases. Les pichets/cruches, également attestés durant toute la période abordée, sont ensuite les formes hautes les plus fréquentes, bien qu'ils ne constituent que 7 % de l'ensemble des vases. La part importante qu'ils occupent à l'horizon de synthèse 3 doit être nuancée (V^e siècle ; 25 % des vases), car elle est en partie tributaire du mobilier provenant du puits de Lezoux/Martignat, uniquement composé de ce type de récipient. Bouteilles, gobelets, amphorettes sont quant à eux marginaux, chacun ne représentant pas plus de 2 % du répertoire. Les gobelets sont encore utilisés aux IV^e et V^e siècles, mais ils se raréfient ensuite rapidement, seuls quelques exemplaires étant attestés au VI^e siècle. Le même recul est observé pour les bouteilles qui, si elles font partie intégrante des répertoires des trois premiers horizons, disparaissent rapidement à partir du VI^e siècle (tabl. 9.28 à tabl. 9.30).

2.1. Pots

Pot 3-101 sans col, à lèvre verticale (fig. 265)

Ce type de pot est recensé au IV^e siècle en céramique grise rugueuse (horizon de synthèse 1), mais c'est à partir du VII^e siècle, et surtout de la première moitié du VIII^e siècle, qu'il va se développer au sein des productions communes grises et sombres régionales (horizon 5). Certains de ces profils tardifs préfigurent d'ailleurs les pots à bord en gouttière qui apparaissent en Auvergne au XI^e siècle (n° CLV 223 ; Guyot 2003).

L'absence de dépôt charbonneux sur les exemplaires étudiés tend à écarter la fonction de vase à cuire, bien que cela ne puisse être totalement exclu. L'absence de col et les bords resserrés de certains d'entre eux apparaissent adaptés à la conservation des denrées, un couvercle en tissu pouvant y être facilement ficelé.

Pot 3-102 sans col, à lèvre horizontale (fig. 265)

Le pot 3-102 est répertorié en céramique commune grise et en céramique commune claire (ensemble CLV-06 non intégré dans les horizons de synthèse) entre la fin du V^e et le début du VII^e siècle (horizon de synthèse 4). Les concrétions charbonneuses sous la lèvre du vase de Chantelle-la-Vieille indiquent que ce récipient a servi à la cuisson des aliments.

Pot ou gobelet 3-103 sans col, à lèvre ronde (fig. 265)

La forme 3-103 est assez fréquente entre le dernier tiers du III^e et le début du V^e siècle (horizons de synthèse 1 et 2). Après un hiatus de près de trois siècles, elle réapparaît timidement à la fin du VII^e siècle et durant la première moitié du VIII^e siècle (horizon 5). La plupart des exemplaires appartiennent à la céramique commune claire, mais de nombreuses autres catégories comportent cette forme (céramique à engobe ocre brossé, céramique commune grise, céramique commune sombre et céramique claire rugueuse ; pour cette dernière : pot hors contexte de Pardines, n° PAR 13).

Cette forme rassemble des vases de taille très variable, dont le diamètre s'échelonne entre 6 et 27 cm et la hauteur entre 7,5 et 12,5 cm. La contenance des exemplaires complets varie de 0,3 à 1,3 litre (soit de 0,5 et 2,7 setiers), mais elle doit probablement excéder 3 litres pour les pots de grande taille (5,5 setiers). Ces différents formats traduisent vraisemblablement des fonctions variées, depuis le gobelet pour les plus petits vases, jusqu'au vase de stockage pour les plus grands, en passant par les pots à cuire.

Pot 3-104 sans col, à lèvre déjetée ou oblique (fig. 265)

La plupart des exemplaires sont produits en céramique commune claire, les autres appartiennent à la céramique commune grise et à la céramique commune sombre. Cette forme est fréquente au VII^e et durant la première moitié du VIII^e siècle (horizon de synthèse 5). Quelques éléments sont plus précoces et datés entre le dernier tiers du IV^e et le milieu du V^e siècle (horizon 2), mais certains d'entre eux pourraient être intrusifs, comme cela a été remarqué lors de l'étude de Chantelle-la-Vieille (ensemble CLV-01) et de Malinrat (ensemble MAL-06).

La présence de coups de flammes au niveau de la lèvre de certains récipients indique une utilisation comme pot à cuire, tandis que les autres exemplaires ont pu être employés pour la conservation des denrées.

Pot 3-201 sans col, à bord convergent (fig. 266)

Cette forme, inédite, n'est recensée qu'en un exemplaire en céramique gris bleuté. Datée entre le milieu du VI^e et le début du VII^e siècle, elle se rapporte à l'horizon de synthèse 4. Seule la partie haute du vase, décorée de lignes ondules, est conservée. Elle rappelle le profil des pots biconiques ou ovoïdes du Nord, du Centre-Ouest et du Midi de la France.

La fonction de ce pot reste incertaine en l'absence de forme complète. La décoration suggérerait qu'il ait pu appartenir à la vaisselle de table. Elle pourrait toutefois également correspondre à une graduation permettant d'évaluer le volume du contenu, dans le cas d'un vase de conserve, fonction pour laquelle le bord convergent semble par ailleurs adapté.

Pot 3-202 sans col, à bord convergent et bec tubulaire (fig. 266)

Ce pot est connu en céramique commune grise, en un seul exemplaire daté entre le milieu du VI^e et le début du VII^e siècle (horizon de synthèse 4). La présence du bec tubulaire indique qu'il était dévolu aux aliments liquides (préparations culinaires, ou huile).

Pot 4-101 à bord en bandeau (fig. 266 et fig. 267)

Le pot 4-101 est la forme fermée la plus courante du corpus, avec 231 exemplaires (soit 21 % du total des récipients ; tabl. 9.31). Il est attesté durant toute la période étudiée et reste difficile à périodiser entre le dernier tiers du III^e et la première moitié du VIII^e siècle. Les profils sont homogènes jusqu'au VI^e siècle (horizons 1 à 4) : le bandeau est étroit et de section plus ou moins carrée ou triangulaire. Les variantes observées restent marginales et se situent au niveau du bandeau, parfois déversé ou creusé par une gorge interne. Le pot 4-101 existe en de nombreuses catégories jusqu'au V^e siècle (horizon 3), y compris en céramique fine claire. C'est cependant en céramique commune grise et en céramique commune claire qu'il est le plus fréquemment recensé, ces deux catégories devenant quasiment exclusives au VI^e siècle (horizon 4). Constituant entre 13 et 15 % des récipients jusqu'au V^e siècle, il devient plus prégnant à partir du VII^e siècle, à partir duquel il représente 33 % des vases (horizon 5). Il est alors principalement fabriqué en céramique commune grise et en céramique commune sombre. Les mêmes variantes que précédemment sont recensées, mais elles sont plus fréquentes. Le bord en bandeau creusé par une gorge interne est ainsi récurrent et paraît caractéristique de cette période.

Les diamètres varient de 9 à 22 cm, les plus nombreux étant compris entre 13 et 16 cm. Si la plupart des exemplaires ont vraisemblablement servi à la cuisson des aliments (pâte réfractaire cuite en mode réducteur et chargée de grains de quartz ; présence de concrétions charbonneuses sous les bandeaux et de coups de flammes sur les panses), ainsi qu'à leur conservation et à leur transport, il est également possible que les plus petits récipients aient constitué des gobelets.

Pot 4-102 à bord mouluré ou en poulie (fig. 268 et fig. 269)

Avec 89 exemplaires et 8 % du total des récipients, le pot 4-102 est le second pot le plus fréquent au sein du corpus. Il se divise en deux variantes principales, l'une dotée d'un bord mouluré, l'autre d'un bord en poulie. La première, qui existait déjà au Haut-Empire (deuxième moitié du I^{er}-II^e siècle), est attestée durant toute la période étudiée. Aux IV^e et V^e siècles, elle appartient principalement à la céramique à engobe ocre brossé puis au VI^e siècle, elle existe également en céramique commune claire et en céramique sombre lissée. Les exemplaires recensés au VII^e siècle possèdent tous une pâte commune grise, ceux à engobe brossé étant désormais résiduels.

La seconde variante, pourvue d'un bord en poulie, apparaît plus tardivement, à la fin du VII^e siècle, et perdure jusqu'au IX^e siècle au moins (Guyot 2003). Tous les exemplaires sont des céramiques communes grises ou sombres, plus rarement des céramiques communes claires.

Les diamètres des pots 4-102, légèrement plus élevés que ceux des pots 4-101, sont majoritairement compris entre 12 et 20 cm, un exemplaire possédant une ouverture de 30 cm. Les fonctions sont similaires à celles du pot 4-101, à savoir cuire les préparations alimentaires, stocker et transporter les denrées ; le bord en poulie devait faciliter le maintien d'un couvercle, par exemple en tissu.

Pot 4-103 à lèvres rondes (fig. 268)

Le pot à lèvres rondes est un récipient courant du Haut-Empire, hérité à la fois des formes arvernes de La Tène finale et des pots tournés romains (Trescarte 2013 : 235). Il perdure jusqu'au début ou milieu du V^e siècle (horizon de synthèse 2) et se raréfie ensuite jusqu'à sa disparition dans le courant du VII^e siècle. Les exemplaires postérieurs sont probablement résiduels (horizon 5). Il est répertorié dans diverses catégories (céramique non tournée, céramique commune grise et céramique à engobe brossé),

mais surtout en céramique commune claire, ce qui le place bien dans la tradition des vases du Haut-Empire.

Pot 4-104 à lèvre déjetée ou oblique (fig. 268)

Au sein du corpus, le pot 4-104 est rarement attesté avant le VII^e siècle (horizon de synthèse 5), seuls trois exemplaires sont répertoriés entre le IV^e et le milieu du V^e siècle. D'autres occurrences existent ailleurs en Auvergne, notamment à Tourzel-Ronzières au VI^e siècle. Le pot 4-104 est surtout recensé en céramique commune grise et en céramique commune sombre, plus rarement en céramique commune claire ou céramique grise rugueuse.

Pot 4-105 à lèvre en amande (fig. 270)

Ce pot est hérité du Haut-Empire. Il est utilisé dès la seconde moitié du II^e siècle et durant tout le III^e siècle (Trescarte 2013 : 226). Le pot 4-105 existe en continu durant toute l'Antiquité tardive. Le hiatus dans le corpus entre le V^e et la fin du VI^e siècle est comblé par les exemplaires de Millefleurs et de Chastel-sur-Murat (tabl. 9.31).

Les vases du III^e siècle ont la panse allongée et le pied concave. À partir du IV^e siècle, la panse est davantage globulaire et le pied est relativement plat. Au VII^e siècle, les nombreux exemplaires sont pour certains résiduels, notamment parmi la céramique commune claire, les pots étant en majorité des productions communes sombres à cette époque-là.

Les diamètres qui s'échelonnent entre 9 et 22 cm suggèrent des fonctions diversifiées : pot de conditionnement ou de transport, pot à cuire (présence récurrente de suie à l'extérieur des lèvres et des panses).

Pot 4-106 à lèvre verticale (fig. 270)

Le pot 4-106 est contemporain du pot 3-101 dont il se distingue par un col plus développé. En dehors d'un exemplaire isolé à engobe orangé de l'horizon de synthèse 1 (dernier tiers III^e-IV^e siècle), la plupart des individus datent de l'horizon 5 (VII^e-première moitié du VIII^e siècle) et sont des céramiques communes grises et des communes sombres (tabl. 9.28). Ici encore, les traces charbonneuses observées au niveau de la lèvre indiquent pour certains exemplaires une utilisation comme pots à cuire, tandis que d'autres devaient permettre la conservation des denrées. Au vu de son profil légèrement différent, il n'est pas exclu que l'exemplaire de l'horizon 1 à engobe orangé ait en revanche appartenu à la vaisselle de table.

Pot 4-107 à lèvre triangulaire (fig. 270)

Le pot à lèvre triangulaire apparaît au VI^e siècle (horizon de synthèse 4) et perdure jusqu'à la première moitié du VIII^e siècle (horizon 5 ; tabl. 9.31), mais son profil diffère alors des exemplaires antérieurs.

Les profils du VI^e siècle forment un ensemble homogène, caractérisé par une lèvre triangulaire tombante ou débordante. Ils sont pour la plupart produits en céramique commune grise et en céramique commune claire. Ce profil ne perdure guère au VII^e siècle dans les ensembles étudiés, seuls trois éléments étant encore recensés.

Les exemplaires du VII^e siècle possèdent une lèvre différente. Celle-ci n'est plus tombante et elle est parfois creusée par une rainure extérieure. Ils appartiennent principalement aux productions grises

et sombres. Bien qu'il n'apparaisse qu'au VII^e siècle dans le corpus d'étude, ce type existe en Auvergne depuis le V^e ou le VI^e siècle d'après les exemplaires de Lezoux/impasse Boudonnet.

Diamètres et fonctions sont semblables à ceux des pots abordés précédemment (diamètres compris entre 10 et 18 cm, le plus souvent entre 14 et 15 cm ; fonctions culinaires, de stockage, éventuellement de transport). La présence de traces blanches de type calcaire sur quelques exemplaires suggère qu'ils pouvaient notamment servir à chauffer l'eau (Molles).

Pot 4-201 à panse piriforme et col court tronconique (fig. 271)

Cette forme est héritée du III^e siècle, en particulier des pots en céramique commune claire et en céramique à engobe doré au mica employés pour la cuisson des aliments ou comme urne cinéraire (Trescarte 2013 : 235, pl. 179). Les exemplaires du corpus sont datés entre le dernier tiers du III^e et la fin du IV^e siècle, exception faite d'un exemplaire isolé en céramique gris bleuté daté du VI^e siècle (horizon de synthèse 4). Comme au Haut-Empire, cette forme est fréquemment produite en céramique à engobe doré au mica. Elle existe également en céramique engobée et lissée, en céramique grise lissée et en céramique commune claire.

Ce type de pot est principalement utilisé pour la cuisson des aliments, comme l'indiquent les traces de fumée sur l'extérieur des lèvres et des panses de certains vases (contenance entre 0,7 et 1, 25 litre, soit entre 0,2 et 0,4 setier). La suie recouvre parfois toute la moitié inférieure de la panse, ainsi que la lèvre, mais sans que le pied soit touché. Ce noircissement très localisé pourrait témoigner du positionnement particulier du récipient par rapport au foyer.

La seconde fonction, celle de gobelet, est suggérée par la petite contenance qui caractérise l'exemplaire n° PAR 267, à engobe doré au mica. Établi à 0,4 litre (soit 0,7 setier), son volume est nettement inférieur à celui des autres pots 4-201, mais comparable à celui des vases à boire.

Pot 4-202 à panse piriforme et à col divergent (fig. 271)

Comme le pot 4-201 dont il est très proche, le pot 4-202 à col divergent appartient à la céramique à engobe doré au mica et n'est attesté que durant l'horizon de synthèse 1 (dernier tiers III^e-IV^e siècle). Les deux exemplaires recensés possèdent un module similaire à celui des pots à feu 4-201, ce qui suggère qu'ils aient pu remplir les mêmes fonctions.

Pot ansé 4-303 à lèvre ronde (fig. 271)

Les deux pots ansés du corpus, en céramique commune grise, sont datés du VI^e siècle. Cette forme existe toutefois depuis le IV^e siècle, d'après un exemplaire retrouvé à Pardines (vase considéré hors contexte car sa sépulture de provenance n'a pas été identifiée).

2.2. Gobelets

Gobelet 3-501, 3-502 et 3601 (fig. 272)

Les gobelets 3-501 à bord convergent et double carène, 3-502 à une anse et à bord convergent, et 3-601 à panse carénée et à bord divergent sont des formes inédites en Auvergne et attestées en un exemplaire chacune (Molles). Le gobelet 3-601 évoque les gobelets dits « de tradition burgonde », également nommés gobelets tripartites, recensés en Île-de-France et en Gaule de l'Est et datés des VI^e et VII^e siècles.

Ils sont tous les trois datés entre le milieu du VI^e et le début du VII^e siècle (horizon de synthèse 4). Leur contenance est similaire (0,4 litre, soit 0,7 setier), sauf plus le gobelet 3-601 de plus grand volume (0,75 litre, soit 1,4 setier).

Gobelets 4-401, 4-402 et 4-403 ansé 4-401 à panse basse (fig. 272)

Les gobelets ansés et à panse basse 4-401 et 4-402 et celui sans anse 4-403 sont attestés en un ou deux exemplaires (Pardines), entre le dernier tiers du III^e siècle et la fin du IV^e siècle pour les formes 4-401 et 4-403 (horizon 1), et jusqu'au début du V^e siècle pour le type 4-402 (horizons 1 et 2). Les gobelets 4-401 et 4-402 font partie des rares formes attestées en céramique à engobe blanc (contenance 0,5 et 0,25 litre, soit 0,9 et 0,45 setier). Le gobelet 4-403 est quant à lui le seul récipient de table de la céramique à engobe doré au mica).

Gobelet 4-701 à col court tronconique (fig. 272)

Ce gobelet est vraisemblablement hérité du répertoire des céramiques métallescentes du Haut-Empire. À la fin de l'Antiquité, on le retrouve dans de nombreuses productions, notamment en sigillée lezovienne (Lez. 226) et en céramique décorée à l'éponge (Raimb. 8). En Auvergne, il est connu en céramique à engobe noir lustré, qui n'est pas sans évoquer l'aspect de la vaisselle métallescente, et en céramique commune grise. La plupart des exemplaires appartiennent au dernier tiers du III^e et au IV^e siècle (horizon de synthèse 1). Seule une occurrence possède une datation plus tardive placée à la transition des IV^e et V^e siècles, en raison de son décor composé de feuilles estampées (horizon 2). Les contenances varient de 0,3 à 1 litre (soit entre 0,6 et 1,8 setier).

Gobelet 4-702 à col haut tronconique (fig. 273)

Comme le gobelet précédent, le gobelet 4-702 est hérité du répertoire des céramiques fines du Haut-Empire, notamment les productions métallescentes. À la fin de l'Antiquité, il se retrouve au sein de nombreuses catégories dans toute la Gaule, en particulier en sigillée d'Argonne (Ch. 339), en céramique métallescente de Gaule du Nord (Nied. 33), en céramique décorée à l'éponge (Raimb. 9) ou encore en céramique luisante (Portout 74). En Auvergne, il présente la plupart du temps un engobe noir lustré et se retrouve de manière anecdotique au sein d'autres catégories (céramique engobée et lissée, céramique commune grise et céramique claire rugueuse). Il n'est pas attesté avant le dernier tiers du III^e siècle et n'est plus utilisé au-delà du début ou du milieu du V^e siècle, la plupart des occurrences datant du IV^e siècle (horizons de synthèse 1 et 2). Certaines panses sont décorées de dépressions rondes, d'autres de feuilles estampées (horizon 2).

D'après l'étude des modules de fabrication et des contenances des vases de Pardines (cf. chap. 7, 3.1.1), les récipients dont le volume est inférieur à 0,7 litre seraient des vases individuels, tandis que les autres pourraient correspondre à des bouteilles.

Gobelet 4-801 à panse allongée (fig. 273)

Le gobelet 4-801 est uniquement attesté à Pardines, en céramique commune claire, entre le dernier tiers du III^e et la fin du IV^e siècle (horizon de synthèse 1).

2.3. Bouteilles et amphorettes

Bouteille 5-101 à deux anses et haut col étroit (fig. 273)

La forme 5-101 est propre à la céramique peinte et décor ocre. Les deux vases connus se distinguent par le goulot qui peut être en bandeau ou en simple bourrelet. Attestés uniquement en contexte funéraire, ils appartiennent à l'horizon de synthèse 2 (entre la fin du IV^e et le début ou le milieu du V^e siècle). Leur forme et leur traitement de surface rehaussé d'un décor peint laissent envisager un contenu liquide particulier (vin ?).

Bouteille 5-201 à deux anses et lèvre triangulaire (fig. 274)

Comme la forme précédente, la bouteille à deux anses et lèvre triangulaire n'est répertoriée qu'en contexte funéraire, en céramique peinte et décor ocre. Les comparaisons établies avec des vases de la région Centre montrent que cette forme est propre à ce type de production. Les deux exemplaires recensés en Auvergne appartiennent aux deux premiers horizons de synthèse (dernier tiers du III^e-début du V^e siècle).

Bouteille ou amphorette 5-202 à deux anses et col court (fig. 274)

L'unique récipient recensé est daté du V^e siècle et appartient à la céramique peinte et décor ocre (horizon de synthèse 3). En région Centre, ce type d'amphorette peinte est considéré comme un vase permettant la vente et le transport d'un produit particulier (Chambon, Cribellier, Fourré 2011 : 128). Découvert au fond d'un puits (ensemble de Lezoux/Martignat), l'exemplaire arverne a quant à lui servi comme vase de puisage, probablement dans le cadre d'un réemploi.

Bouteille biconique 5-301 à deux anses (fig. 274)

Les quatre bouteilles biconiques du corpus ont toutes un engobe rouge orangé lissé et ne sont recensées qu'au dernier tiers du III^e et au IV^e siècle (horizon de synthèse 1). Les autres exemplaires arvernes mentionnés dans la bibliographie, fréquemment doté d'un engobe rouge également, ne sont pas postérieurs au début du V^e siècle. Les vases du corpus présentent deux volumes distincts qui semblent correspondre à des capacités standardisées : l'un est compris entre 1,5 et 2 litres (soit entre 2,9 et 3,7 setiers), l'autre avoisine 2,7 litres (5 setiers). Plutôt qu'à une bouteille utilisée à table, ce récipient pourrait correspondre à une amphorette employée dans la conservation et le transport sur de courtes distances d'une boisson particulière, peut-être du vin.

Bouteille 5-401 à lèvre biseautée et à une anse (fig. 274)

Cette bouteille serait héritée des trois premiers siècles de notre ère à en croire les exemplaires de la région Centre (Chartres, *Argentomagus*) et des secteurs méridionaux (Valence, Lunel-Viel ; cf. annexe 1). En Auvergne, la variante à panse large engobée et lissée (n° MdA 04) semble être un exemplaire précoce, d'après les formes similaires mentionnées dans la bibliographie régionale pour le I^{er} siècle. Les autres exemplaires possèdent une pâte fine claire et se rattachent à l'horizon de synthèse 1 (dernier tiers III^e-IV^e siècle) et ne sont probablement plus en usage au-delà du IV^e siècle.

Bouteille 5-402 à goulot en bandeau (fig. 275)

Cette forme prend naissance dans les répertoires arvernes des II^e et III^e siècles, en particulier la variante à bandeau lisse produite en céramique fine lissée et datée entre le dernier tiers du III^e siècle

et la fin du IV^e siècle (n° PAR 153). Les deux autres vases du corpus se distinguent par une taille plus importante. L'un, attribué au IV^e siècle, présente un engobe orangé lissé. Le second, à engobe bicolore rouge et blanc, est daté entre le IV^e et le début du V^e siècle. Ce type de bouteille n'est plus attesté ensuite.

Bouteille 5-403 à lèvres plate et panse basse (fig. 275)

Pourvu d'un engobe blanc, l'unique vase du corpus est daté entre le IV^e et le début du V^e siècle. S'y ajoute un second exemplaire identique, qui appartient au mobilier hors contexte de Pardines. Cette forme est héritée des petites bouteilles arvernes à bandeau vertical mouluré, parfois engobées en blanc et datées des II^e et III^e siècles (Trescarte 2013 : pl. 196). Elle est destinée au service des liquides, voire au transport et à la conservation de ces derniers dans la resserre.

2.4. Pichets et cruches

Cruche biconique 4-301 (fig. 276)

La cruche biconique est une forme propre à la céramique peinte à engobe blanc et décor ocre. Principalement attestée au V^e siècle (horizon de synthèse 3), il est cependant possible qu'elle soit fabriquée dès la fin du siècle précédent. Les modules de ces vases sont assez standardisés (diamètre maximum de la panse entre 16 et 18 cm, parfois 21-22 cm) et les contenances des vases complets s'élèvent à 3,15, 3,50 et 5,20 litres (soit 5,8, 6,5 et 9,6 setiers). Une riche ornementation orne systématiquement la partie supérieure de la cruche (décor géométrique, végétalisant, religieux). Ces observations laissent à penser que ces vases contenaient un liquide particulier (vin ?). Les exemplaires de Lezoux/Martignat témoignent quant à eux d'un réemploi comme vases à puiser.

Pichet ou gobelet 4-501 à col court tronconique (fig. 276)

Les deux exemplaires recensés en céramique grise lissée et en céramique commune claire sont datés entre le dernier tiers du III^e et la fin du IV^e siècle (horizon de synthèse 1). Leur faible contenance, de 0,4 et 0,6 litre (soit 0,8 et 1,05 setier), les apparenterait à des gobelets, sinon à des petits pichets individuels.

Pichet 4-502 à col haut tronconique (fig. 277)

Le profil de ce pichet est identique à celui des gobelets 4-702 auquel on a ajouté une anse. Comme ces derniers, il est répertorié durant une courte période comprise entre le dernier tiers du III^e et le début du V^e siècle (horizons de synthèse 1 et 2). Il existe dans plusieurs productions (céramique à engobe ocre brossé – dont la datation n'est pas antérieure au IV^e siècle – en céramique commune claire, en céramique gris bleuté et en céramique à engobe orangé). Ces exemplaires forment un ensemble morphologiquement homogène, en dehors de l'exemplaire en céramique gris bleuté au col plus étroit (n° ROM 19).

La confrontation des dimensions des vases complets et de leur contenance a montré que les récipients à plus forte contenance correspondaient probablement à des contenants collectifs (volume supérieur à 0,7 litre, soit 1,3 setier), tandis que les plus petits pouvaient être assimilés à des gobelets ou à des pichets individuels (cf. chap. 7, 3.1.1). Les exemplaires à pâte claire mis au jour dans la nécropole de Montussang à Aigueperse semblent avoir servi de bouilloires : tous présentent des traces d'exposition au feu sur le côté de la panse opposé à l'anse (Blaisot *et al.* 2015 : 54).

Les autres profils de pichets/cruches ont une lèvre déversée. Ils se distinguent par la présence ou non d'un col et d'un bec verseur, et par le profil de la panse, ovoïde, allongée ou carénée. Ils sont de fait difficiles à discriminer en l'absence de la conservation complète du profil et plus d'un tiers d'entre eux ont été rassemblés sous le code 4/5-500/600 (26 individus). Bien qu'attestés durant toute la période abordée, c'est toutefois au VII^e siècle qu'ils sont les plus fréquents, ils représentent alors 5 % des récipients. Plusieurs fonctions peuvent être proposées pour l'ensemble de ces pichets/cruches. Les petits modules correspondent probablement à des vases de table, dédiés au service de la boisson. La stèle de Til-Châtel conservée au musée de Dijon montre que les pichets de petite à moyenne taille pouvaient servir à la vente du vin et permettaient au client de rapporter la boisson jusqu'à son domicile. D'autres sont en fait des bouilloires ou des pichets à feu. Les vases de plus grande contenance ont pu servir au puisage, au transport et au stockage de l'eau dans les maisons.

Cruches 3-401 sans col et à bec verseur (fig. 277)

La cruche 3-401 apparaît en céramique commune claire entre le milieu du VI^e et le début du VII^e siècle et perdure jusqu'à la première moitié du VIII^e siècle au moins, en céramique commune sombre et en céramique commune grise. Le bec verseur et l'anse ne sont pas systématiquement conservés et certains bords sont ainsi proches des pots 3-104. Les diamètres varient de 9 à 15 cm et la plupart des vases semblent avoir une forte contenance, ce qui tendrait à exclure une utilisation comme vases de table.

Cruche 4-302 sans bec verseur et à lèvre déversée (fig. 277)

La cruche à lèvre déversée 4-302 n'est attestée qu'à Molles, en céramique commune grise dans la seconde moitié du VI^e et au début du VII^e siècle.

Pichets/cruches 4-601 et 5-601 à bec verseur (fig. 278)

Le pichet/cruche 4-601 est recensé au V^e siècle et entre la fin du VII^e et le milieu du VIII^e siècle, en céramique commune grise et en céramique commune sombre. La forme 5-601, à ouverture étroite, est plus précoce : elle est attestée au V^e siècle en céramique commune grise puis au VI^e siècle en céramique commune claire.

Ces récipients devaient probablement servir à puiser, transporter et stocker l'eau, certaines contenances s'élevant jusqu'à 4,6 litres (soit 8,5 setiers), d'autres étant moins importantes (2,6 litres, soit 4,8 setiers). Deux exemplaires de forme 5-601 semblent en revanche correspondre à des pichets à feu, d'après les coups de flammes visibles sur la panse, à l'opposé de l'anse.

Pichets 4-602 et 5-602 à bec verseur et panse carénée (fig. 278)

Le seul pichet 4-602 connu est en céramique commune claire et daté du IV^e siècle. La forme 5-602, à ouverture plus étroite, appartient à la céramique commune grise ; elle est datée du V^e siècle.

Cruches 5-501 et 5-502 sans bec verseur et ouverture étroite (fig. 279)

Les cruches 5-501 et 5-502 se distinguent par leur panse, ovoïde pour la première, allongée pour la seconde. Toutes deux ne sont connues qu'au travers d'un exemplaire complet en céramique commune grise, daté du V^e siècle (horizon de synthèse 3). Près d'une dizaine de bords semblent néanmoins se rattacher au type 5-500, d'après leur diamètre qui n'excède que rarement 10 cm. Ce profil semble ainsi exister depuis la fin du IV^e siècle (horizon 2) jusqu'à la première moitié du VIII^e siècle (horizon 5).

Il est le plus souvent attesté en céramique commune grise et en céramique commune claire, quelques exemplaires correspondant à des céramiques communes sombres et à des céramiques sombres lissées.

Les deux vases complets possèdent une forte contenance, de 3,5 et 6,8 litres (soit 6,5 et 12,6 setiers). Les dépôts calcaires localisés à la base des récipients et les coups de flammes situés à l'opposé de l'anse permettent d'interpréter ces vases comme des pichets à feu. Leur découverte au fond d'un puits suggère cependant qu'ils ont été réutilisés comme vases de puisage et montre la polyvalence de ce type de récipient.

2.5. Autre vaisselle

Tonnelet 6-101 (fig. 279)

Le tonnelet en céramique est une forme rare. Le corpus ne comprend qu'un seul individu (Pardines) et la bibliographie n'en fournit qu'un autre exemple (Delage 2002 : 23). Tous deux sont recouverts d'un engobe orangé à rouge. Celui de Pardines est daté entre le dernier tiers du III^e et la fin du IV^e siècle, l'autre, de provenance indéterminée et conservée au musée Bargoin de Clermont-Ferrand, est daté des II^e et III^e siècles.

Plusieurs usages peuvent être envisagés pour ces tonneaux de petite taille (la contenance de l'exemplaire de Pardines est de 2,2 litres, soit 0,5 conge ou 4 setiers) : argument commercial pour le vendeur de vin ou de bière, ou gourdes pour le voyageur comme le propose R. Delage (Delage 2002 : 23), ces contenants pourraient également correspondre à un pichet de table de forme originale, l'aplanissement du fond favorisant une position stable du tonnelet, goulot dirigé vers le haut.

2.6. Évolution du répertoire des formes fermées

Contrairement aux formes ouvertes dont beaucoup de types perdurent sur plusieurs périodes, les formes fermées se succèdent davantage au fil des horizons et les profils répertoriés ne connaissent pas, pour la plupart, une longue durée d'utilisation. Seuls les pots 4-101 à bord en bandeau, 4-102 à bord mouluré ou en poulie et, dans une moindre mesure, le pot 4-105 à lèvres en amande sont attestés durant toute la période considérée.

Les récipients de l'horizon 1 sont variés. Comme pour les formes ouvertes, certains se placent dans la continuité des productions des II^e et III^e siècles et disparaissent après le IV^e siècle. C'est en particulier le cas des bouteilles produites en céramique fine (bouteilles 5-401 à lèvres biseautées et à une anse, 5-402 à goulot en bandeau, 5-403 à lèvres plates et panse basse), mais aussi des pots 4-201 et 4-202 à panse piriforme. Les gobelets 4-701 et 4-702 à col tronconique, les pichets 4-501 et 4-502, de même profil que les gobelets précédents mais dotés d'une anse, et la bouteille 5-301 à panse biconique font partie des formes caractéristiques de cet horizon et ne perdurent pas au-delà du début du V^e siècle, voire de la fin du IV^e siècle. À ce service de la boisson s'ajoutent les bouteilles en sigillée d'Argonne (Ch. 334a, 343 et 345). La cruche biconique 4-301 en céramique peinte apparaît dans le courant du IV^e siècle, à une date qu'il reste encore à préciser. Les pots forment un ensemble homogène, dominé par le profil 4-101 à bord en bandeau. Les pots 4-103 à lèvres rondes et 4-105 à lèvres en amande illustrent la continuité avec le répertoire du Haut-Empire et se retrouveront régulièrement durant les deux siècles suivants. Cette première période est également caractérisée par un ensemble de formes variées qui, bien qu'attestées en un ou deux exemplaires, témoignent de la diversité des vaisselles alors en usage.

Citons entre autres les petits gobelets à panse basse 4-401 et 4-403 et à panse allongée 4-801, ainsi que la bouteille à lèvres triangulaire 5-201, en céramique peinte.

La même diversité est observée à la transition des IV^e et V^e siècles (horizon 2). Le gobelet à col tronconique 4-701, parfois décoré de feuilles estampées, est toujours attesté, de même que le pot à panse piriforme 4-201, ces deux récipients demeurant des éléments caractéristiques du répertoire. Du côté des pots, la forme 4-101 à bord en bandeau reste prépondérante et le pot 4-103 à lèvres rondes est toujours en usage. Certaines formes commencent à prendre une nouvelle importance, notamment le pot 4-102 à lèvres moulurées, bien représenté au sein de la céramique à engobe brossée.

L'horizon 3 (V^e siècle) est principalement représenté par les pichets/cruches en céramique commune grise de l'ensemble Lezoux/Martignat. C'est à cette période que la cruche biconique 4-301, en céramique peinte, est la plus courante : elle constitue un élément caractéristique du V^e siècle. Les pots 4-101 à bord en bandeau et 4-103 à lèvres rondes font également partie des récipients les plus fréquents.

L'homogénéisation du répertoire observée sur les formes ouvertes à partir du VI^e siècle (horizon 4) l'est également sur les formes fermées et de manière peut-être plus marquée encore. Une grande partie des récipients recensés antérieurement sont désormais absents ou résiduels. Seuls les pots 4-101, 4-102 et 4-105, sont toujours en usage. De nouvelles formes apparaissent, en particulier les pots à lèvres triangulaires qui constituent un marqueur chronologique (pot 4-107), ou encore ceux dotés d'une anse (pot 4-303) ou dénués de col (pots 3-201 et 3-202). Les pichets/cruches tiennent une part importante dans le répertoire et possèdent des profils variés (pichets/cruches 5-500, 3-401, 4-302). De nouveaux gobelets sont également attestés, mais ils restent isolés et quantitativement marginaux (gobelets 3-501, 3-502, 3-601). Ce répertoire, encore composé de récipients dévolus à la boisson, reste ainsi très influencé par les habitudes antiques, malgré la perte de nombreuses formes.

Au VII^e siècle et dans la première moitié du VIII^e siècle (horizon 5), le répertoire des formes fermées ne comporte plus que des pots (77 % de l'ensemble des vases ; tabl. 42) et des pichets/cruches, en grande majorité produits en céramique commune grise et en céramique commune sombre. Il traduit le passage à de nouvelles pratiques culinaires et de table (cf. chap. 10, 1.1.5). Les pots à bord en bandeau (pot 4-101) et à lèvres en poulie (pot 4-102) sont prédominants. Ils présentent de nombreuses variations au niveau de leur bord (bandeau déversé, à gorge interne, etc.). Quelques nouvelles formes apparaissent, ou réapparaissent, telles que le pot à lèvres déjetées (pot 4-104) et celui à lèvres verticales (pot 4-106). Les pichets/cruches constituent les seconds récipients du répertoire, mais ne représentent toutefois que 7 % de l'ensemble des vases. Ils possèdent pour beaucoup d'entre eux une lèvre déversée (pichet/cruche 4/5-500/600).

3. Synthèse chrono-typologique des céramiques arvernes tardo-antiques et alto-médiévales

Malgré l'apport de nouvelles données, il reste difficile de poser des bornes chronologiques précises aux céramiques arvernes, aucun *terminus* ne s'imposant de façon évidente pour beaucoup de catégories et de formes. La plupart des productions de l'Antiquité tardive se placent dans une évolution lente, caractérisée non pas par l'arrêt d'une production et par son remplacement rapide, mais par la disparition progressive des types, conjointement à l'apparition d'une autre catégorie qui peu à peu s'affirme. Cela

s'observe notamment avec la céramique à engobe doré au mica produite dès le II^e siècle et dont le répertoire évolue vers des formes tardo-antiques dans le courant de la seconde moitié du III^e siècle, mais sans qu'il soit possible de saisir le moment exact de ce changement. Néanmoins, on assiste dès la fin du III^e siècle à l'affirmation d'autres productions. L'apparition des céramiques gris bleuté à pâte kaolinique renouvelle le répertoire – bien que celui-ci reprenne des formes de sigillée – et livrent la plupart des formes caractéristiques du IV^e siècle ; celles-ci se retrouvent ainsi dans beaucoup d'autres catégories céramiques, fines mais aussi communes (entre autres : coupe/jatte 2-201 à collerette, coupe 2-101 à lèvre soulignée d'un sillon, coupe/jatte carénée 2-401 à bandeau débordant, pot 4-101 à bord en bandeau).

De nouvelles productions représentées par des formes propres sont également créées, telles que la céramique à engobe ocre brossé qui apparaît dans le courant du IV^e siècle, et la céramique peinte à engobe blanc et décor ocre, qui constituera un marqueur chronologique des céramiques du siècle suivant (fig. 280). C'est également le cas de la céramique à engobe noir lustré qui offre un répertoire original de gobelets à col tronconique (4-701 et 4-702) et de coupes/jattes à collerette décorées de motifs ondes réalisés à la roulette (coupe/jatte 2-201).

Les productions du IV^e siècle, de même que leur répertoire, sont diversifiés et le restent jusqu'au VI^e siècle, traduisant le maintien des habitudes antérieures. À la transition des IV^e et V^e siècles, la plupart des céramiques se distinguent peu de celles observées au IV^e siècle. Quelques évolutions sont néanmoins observées. Cette période marque l'affaiblissement de la sigillée de Lezoux et l'adoption de nouvelles formes par des catégories préexistantes. La cruche biconique 4-301 devient la principale forme produite en céramique peinte à engobe blanc et décor ocre, et les vases en céramique engobée et lissée témoignent pour certains de l'influence de la dérivée de sigillée paléochrétienne, qui fait alors son apparition (fig. 281).

Le faciès du V^e siècle, représenté par un nombre restreint d'ensembles (40 individus identifiables ; tabl. 42), est plus difficile à percevoir (fig. 282). C'est durant cet horizon qu'apparaît la seconde production peinte attestée en Auvergne, celle à engobe rouge et décors blancs, utilisée jusqu'au VI^e siècle. L'influence de la dérivée de sigillée paléochrétienne est cette fois-ci observée sur le plat à marli (1-301) en céramique gris bleuté lissé. La céramique à engobe ocre brossé tient une place importante dans les vaisselles utilisées et fournit un certain nombre de vases culinaires. Le répertoire reste ainsi diversifié. Les principales différences par rapport à la période précédente consistent en la raréfaction des bouteilles et en la prise en importance des mortiers et des pichets/cruches, ce dernier point étant directement influencé par l'ensemble de Lezoux/Martignat et n'est donc peut-être pas très significatif. L'absence de gobelet semble dépendre d'une lacune du corpus, car ils sont de nouveaux attestés à la période suivante.

La période du VI^e siècle est l'amorce de changements dans les céramiques utilisées : si l'ensemble reste encore empreint des manières antiques, comme l'illustrent les catégories céramiques diversifiées et l'importante place tenue par les formes ouvertes, le répertoire des formes et les catégories tendent à s'homogénéiser. Les céramiques fines se raréfient et rassemblent principalement la céramique peinte à décor blanc, la céramique engobée et lissée et la dérivée de sigillée paléochrétienne (fig. 283). La plupart des productions communes sont désormais à cuisson réductrice. La céramique sombre lissée prend toute son importance à cette période et supplante les céramiques gris bleuté caractéristiques des deux siècles antérieurs. Au sein du répertoire des formes, les profils deviennent plus anguleux (coupe 2-402), parfois plus « massifs » (coupe/jatte 2-403). Les récipients sont également moins variés : les bouteilles et les marmites ont disparu, les gobelets, s'ils sont de nouveaux attestés, restent rares (fig. 249). Les plats/assiettes sont en revanche des récipients marquants de cette période, notamment le plat/assiette 1-201 à lèvre saillante. Les pots restent fréquents. La forme 4-107 à lèvre triangulaire, qui apparaît alors, est

plus fréquente que celle à bord en bandeau (pot 4-101). Les décors ondes sont réalisés sur les parois des céramiques communes.

C'est au VII^e-première moitié du VIII^e siècle que les céramiques appartiennent clairement à un nouveau répertoire, marqué par l'hégémonie des productions grises et sombres et par celle des formes fermées (pots et pichets/cruches). Les formes ouvertes qui sont encore en usage rompent pour la plupart avec les profils antérieurs, comme l'illustre la série des assiettes carénées (assiettes 1-101 et 1-103 ; fig. 284). Ce changement dans les usages, qui apparaît brutal au sein des ensembles, intervient vraisemblablement entre le VI^e et le VII^e siècle et, comme cela a été précisé à plusieurs reprises, ses modalités demanderaient à être précisées à la lumière de nouveaux assemblages. Cela apparaît nécessaire pour le VI^e siècle en particulier, pour lequel seul le site de Molles a livré des niveaux clairement datés de cette période.

Les faciès de la période du VI^e et des VII^e-première moitié du VIII^e siècle ne sont ainsi représentés que par un seul site chacun et doivent donc être considérés avec prudence si l'on souhaite extrapoler les faciès observés à l'échelle de la cité arverne. Les quelques autres contextes domestiques de cette période connus en Auvergne tendent cependant à valider les observations faites à partir du corpus retenu pour l'étude, notamment celles qui concerne la domination des formes ouvertes jusqu'au VI^e siècle. Celles-ci sont en effet encore majoritaires dans les niveaux datés entre le V^e et le VII^e siècle à Clermont-Ferrand/Trémonteix (la part des formes ouvertes est estimée à environ 60 % des vases ; Chuniaud 2013), de même que sur le site de hauteur de Ronzières occupé aux V^e et VI^e siècles (80 % des récipients ; Guyot 2003 : 1354-1394). Elles sont en revanche légèrement minoritaires dans les ensembles de la ferme de Millefleurs à Monteignet-sur-l'Andelot, datée de la fin du V^e-début du VI^e siècle, où elles représentent un peu moins de la moitié de la quarantaine de récipients identifiés (Allier ; Liegard 2003-2004 : 67).

Les formes fermées sont ensuite majoritaires dans les niveaux datés des VI^e-VII^e siècles de Chastel-sur-Murat et du site d'IKEA/Les Gravanches à Clermont-Ferrand (Boudartchouk 1999a : 102 ; Gauthier 2011), ainsi que dans ceux des VII^e et VIII^e siècles des sites des Colis et des Boudets de Lezoux¹⁷⁴ à l'instar de ce qui est observé à Chantelle-la-Vieille.

L'affirmation tardive des formes fermées est également remarquée dans certains contextes du Centre et de l'Aquitaine, mais elle n'y est pas systématique. Elle est relevée dans les contextes domestiques orléanais (Jeset 2013 : 102-103), en Limousin (Véquaud 2013a : 191-194), en Charente-Maritime (Véquaud 2009 : 224), ainsi qu'en Île-de-France (Lefèvre-Mahé 2004 : 122). En revanche, à Tours et dans le Haut-Poitou, les formes fermées dominent les répertoires depuis le VI^e siècle (Husi 2013 : 29 ; Véquaud 2013b : 139, 147-149). C'est également le cas en Rhône-Alpes (Horry 2000 : 3 ; Faure-Boucharlat dir. 2001 : 190, 227, 337) et dans les régions méridionales (Rodez : Boudartchouk, Llech 1993 : 159 ; Languedoc et Provence : Cathma 1997 : 103 ; Pelletier 1997 ; Raynaud, Elie 2006 : 295 ; Bonifay, Raynaud 2007 : 127). À La Malène, les formes fermées sont majoritaires dès le VI^e siècle, même si les vases ouverts restent très employés jusqu'au VII^e siècle. Ces derniers représentent par exemple 43 % du mobilier du dépotoir de la Traverse. Cette proportion est toutefois inférieure si l'on considère l'ensemble du mobilier mis au jour sur le site : elle est alors estimée à 24 % (cf. chap. 5, 4.3).

En Auvergne, la « médiévalisation » des céramiques ne semble donc intervenir qu'au VII^e siècle. La proportion importante des formes ouvertes jusqu'à la fin du VI^e siècle pourrait résulter de l'existence depuis deux siècles d'un répertoire arverne original, davantage influencé par les productions continentales que par les importations méridionales ou méditerranéennes (cf. chap. 11, 2). Dans les autres régions en

¹⁷⁴ Information orale : A. Horry, que je remercie.

effet, notamment dans le Midi et en Rhône-Alpes, la baisse des importations en vaisselles lointaines qui survient au VI^e siècle (Bonifay, Raynaud 2007 : 146) a pu entraîner le recul de la vaisselle de table et des formes ouvertes, en grande partie composées de vases importés. En Auvergne, où ces mêmes importations restent discrètes, le répertoire est peut-être plus longtemps épargné par ces changements intervenant dans les modes d'approvisionnement, expliquant que le basculement vers un vaisselier principalement composé de formes fermées intervient plus tardivement. Ce dernier témoigne de changements profonds dans les pratiques culinaires et les manières de table, caractérisées aux VII^e et VIII^e siècles par une économie de moyens et une polyvalence d'un certain nombre de récipients.

PARTIE V

**ASPECTS CULTURELS ET ÉCONOMIQUES
DU TERRITOIRE ARVERNE
À LA FIN DE L'ANTIQUITÉ
ET AU TRÈS HAUT MOYEN ÂGE**

Chapitre 10

Du quotidien au monde des morts : usages et signification sociale en contextes domestiques et funéraires

Comme l'énonce J.-J. Hatt en 1949, « le vase, le fragment céramique éternise le tour de main, la technique, l'esprit de celui qui l'a façonné, et reflète le goût de celui qui l'a acheté (...). [La céramique] « reflète, comme toute autre production de l'activité humaine, le milieu et la civilisation qui l'a fait naître » (Hatt 1949 : 128). Ainsi objet du quotidien devant répondre au goût et au besoin du consommateur, la vaisselle céramique est ici abordée comme marqueur culturel et social de la population arverne (Bats 1988 ; 1994).

L'approche chrono-typologique a montré une homogénéisation progressive des catégories céramiques et des répertoires entre la fin du III^e et la première moitié du VIII^e siècle (cf. chap. 8 et 9). Ces changements se traduisent par une évolution des pratiques culinaires et des manières de table, mais aussi des modes de fabrication des céramiques, entrevus lors de l'étude des ensembles du corpus. Aborder ces questions amènera également à s'interroger sur les facteurs de l'évolution du vaisselier durant cette période de transition, qu'ils soient d'ordre économique, technique ou culturel.

Les céramiques déposées dans les tombes à la fin de l'Antiquité, fréquemment issues de la sphère domestique, peuvent également renseigner sur les habitudes quotidiennes des vivants. Mais elles sont avant tout le témoin des pratiques funéraires en usage en Auvergne et de leur évolution à la fin de l'Antiquité. La caractérisation des dépôts de vaisselle retrouvés dans les sépultures permettra également de mettre en exergue certaines particularités arvernes. Au-delà de l'évolution des pratiques funéraires, il s'agira de discuter de l'évolution du sens des gestes réalisés lors du rituel funéraire, changement qui prend place dans un contexte de réformes religieuses.

Indicateur des usages culinaires et de table, et témoin des pratiques funéraires, la céramique est-elle également un bon indicateur social de la population d'un site ? Cette question reçoit en général une réponse mitigée dans les études (Batigne-Vallet 2007 ; Bet 2007 ; Nouvel 2007 : 139 ; Raynaud 2009 : 159 ; Ravoire 2012 : 196). On discutera à notre tour des critères pouvant être retenus (céramiques fines/communes ou céramiques de table/de cuisine) afin d'évaluer dans quelle mesure la céramique peut éclairer le statut social d'une population, aussi bien en contexte domestique que funéraire. Les données céramologiques seront croisées autant que possible avec les renseignements délivrés par les autres types de mobilier retrouvés sur les sites étudiés.

1. Vaisselle et usages domestiques

1.1. Évolution des manières de table et des pratiques culinaires

Comprendre les évolutions de la vaisselle en céramique, et plus précisément des pratiques culinaires, nécessiterait une étude croisée de ce mobilier avec les données relatives aux récipients fabriqués dans d'autres matériaux et celles liées aux restes alimentaires. Une telle approche sortirait néanmoins du cadre du sujet, mais précisons toutefois que, pour les sites de consommation étudiés, les données relatives à la vaisselle en verre, en bois, en métal, ou encore en pierre ollaire¹⁷⁵, ainsi que les vestiges carpologiques et archéozoologiques sont limités. Aucun récipient en bois ne nous est parvenu et ceux en verre et en métal sont peu nombreux, probablement en raison de la récupération et du recyclage dont ces matériaux font l'objet¹⁷⁶. L'écueil concernant les données carpologiques et archéozoologiques, qui restent rares au sein du corpus ou peu étudiées¹⁷⁷, n'est qu'imparfaitement comblé par les traités culinaires et de diététique disponibles. Si ces écrits livrent des informations sur le maintien ou l'abandon de certaines habitudes alimentaires, ils ne reflètent guère la consommation de l'ensemble de la population à la fin de l'Antiquité, mais au mieux celle des élites, lorsqu'ils ne témoignent pas des goûts propres aux auteurs¹⁷⁸.

Les récipients retrouvés en contexte funéraire ont été pris en compte dans la présentation des pratiques de table et de cuisine. Bien qu'ils aient fait l'objet d'une sélection dans le cadre du repas funéraire, il a été montré précédemment que beaucoup provenaient de la sphère domestique (cf. chap. 7, 3.1.1). Ne pas les intégrer conduirait à occulter certains vases rarement observés dans les ensembles étudiés, notamment les récipients destinés au service de la boisson (bouteilles et gobelets), mais pourtant bien présents à la fin de l'Antiquité.

¹⁷⁵ Des récipients en pierre ollaire ont été retrouvés uniquement à La Malène ; aucun exemplaire, à ma connaissance, n'a été retrouvé en Auvergne.

¹⁷⁶ Le verre retrouvé à Chantelle-la-Vieille dans les niveaux de la fin de l'Antiquité se compose notamment de coupes et de bols qui témoignent d'un lieu de consommation (Viriot 2010 : 231). À Molles, 80 % du verre concerne la vaisselle de table (coupes, gobelets, bouteilles), à laquelle s'ajoute un pot de forme AR104/I94 lié à la conservation des denrées alimentaires ; il semble toutefois résiduel (Viriot 2012 : 66).

Très peu de récipients en métal ont été retrouvés sur les sites étudiés. Deux fragments de passoire liée à la consommation du vin ont été découverts dans le bassin de Maréchal (Ducreux 2013 : 1078-1079). Aucun ustensile de cuisine n'est mentionné pour l'établissement rural de Malintrat. À Molles, deux objets retrouvés dans des contextes du VI^e siècle pourraient correspondre à des couvercles de bouilloire, mais cette identification reste à l'état d'hypothèse au vu de leur isolement et de la chronologie admise pour ce type d'objet, qui ne dépasse pas le III^e siècle. Les études existantes pour l'Auvergne ne mentionnent pas d'autres objets métalliques liés à la vaisselle (Ducreux 2013).

¹⁷⁷ La faune des sites de Molles et de La Malène est en cours d'étude (Danna 2011 ; Mureau 2015).

¹⁷⁸ La cuisine romaine est ainsi illustrée par le *De re coquinaria* attribué au gastronome romain Apicius du I^{er} siècle ; ce recueil rassemble en fait des recettes compilées au V^e siècle, ce qui a amené certains chercheurs à dénommer l'auteur « pseudo-Apicius » (Plouvier 2007 ; Apicius, *L'Art culinaire*). Pour le VI^e siècle, on dispose du traité de diététique *De observatione ciborum*. Prenant la forme d'une lettre, ce traité est écrit par Anthime, médecin d'origine grecque (511-534), à la demande – ou en tout cas à l'intention – du roi Thierry I^{er} (Dierkens, Plouvier dir. 2008 : 19-21). Il contient des indications et des recettes de cuisine thérapeutiques basées en grande partie sur la cuisine méditerranéenne romaine et agrémentées des aliments clés de la culture franque (Cabouret 2012 : 167 ; Deroux 2002). Le réceptaire des *Excerpta* de l'Ostrogoth Vinidarius, de la fin V^e ou du début VI^e siècle, témoigne quant à lui des pratiques culinaires de la cour du roi Théodoric I^{er} (les *Excerpta* ont été édités et traduits par J. André dans son ouvrage consacré à Apicius, *L'Art culinaire* : 120-132.) À ces écrits, s'ajoutent diverses sources littéraires (par exemple les *Carmina* de Fortunat, l'*Histoire des Francs* de Grégoire de Tours), présentées dans plusieurs publications récentes et sur lesquelles on ne reviendra pas ici, mais qui apportent des renseignements complémentaires sur les habitudes alimentaires de la fin de l'Antiquité (Plouvier 2007 : 121-122).

Rappelons que l'absence de traces d'usure dans certains récipients et la disparition fréquente des caramels alimentaires, voire du poisson, constituent un frein à la caractérisation de leur fonction et peuvent parfois conduire à des erreurs d'interprétation¹⁷⁹.

1.1.1. Un vaisselier diversifié entre le dernier tiers du III^e et la fin du IV^e siècle

Durant le dernier tiers du III^e siècle et au IV^e, la composition du service de table et de la batterie de cuisine s'inscrit dans la continuité des pratiques alimentaires du Haut-Empire (fig. 286). La vaisselle de table est diversifiée et la batterie de cuisine se compose principalement du pot (*olla*), associé à la marmite (*caccabus*) et au plat à cuire (*patina*).

Les coupes rassemblent 21 % du total des récipients et dominent ainsi largement la vaisselle de table (fig. 285). Pour la plupart produites en céramiques fines et dotées d'un traitement de surface, elles étaient destinées au service et à la consommation des aliments solides, mais aussi liquides (les récipients de petits diamètres étant probablement privilégiés pour ce dernier usage). Certaines pouvaient également servir à la cuisine, notamment celles dotées d'un lissage ou d'un engobe interne permettant d'imperméabiliser les parois (ce qui devait être nécessaire pour certains usages, par exemple le battage des œufs). Les coupes sont complétées par une série de coupes/jattes carénées dont la pâte fine et le traitement de surface soigné les assimilent à des récipients de table (engobe noir lustré, engobe orangé lissé, surface gris bleuté lissée). Les exemplaires appartenant aux céramiques communes revêtent quant à eux une fonction probablement culinaire.

Les plats et les assiettes, bien que présents, restent marginaux (2 % de l'ensemble des récipients ; fig. 285). Certains appartiennent aux céramiques communes, mais la plupart possèdent un traitement de surface. Plats et assiettes se distinguent par leur diamètre, plus important pour les premiers que pour les seconds. Précisons néanmoins que l'assiette individuelle telle qu'on l'entend aujourd'hui, c'est-à-dire un récipient que le convive s'approprie durant tout le repas, n'existe pas à l'époque romaine (Batigne-Vallet 2008 : 129 ; Plouvier 2007 : 123). Les « assiettes » recensées correspondent ainsi probablement à de petits plats dans lesquels on se servait avec les doigts, ou avec des piques dans le cas d'aliments découpés en petits morceaux, et qu'il était possible de prendre puis de reposer afin de faciliter la prise de la nourriture. Les plats de grands diamètres en revanche, ne devaient plus bouger de la table une fois qu'ils y étaient posés.

Le service de la boisson est bien représenté et comporte quelques vases d'importation : il est composé de gobelets – dont la forme est pour certains proche de celle des pichets mais de plus petite taille (gobelets 4-701 et 4-702) –, de bouteilles presque uniquement produites en céramiques fines et de pichets. Parmi ces derniers, certains sont clairement des récipients de table dévolus au service de la boisson (pichets 4-501, 4-502, 4-602). D'autres en revanche, fragmentaires, pourraient également correspondre à des vases de puisage, voire à des contenants de stockage (pichet 4/5-500/600). Bien qu'aucune trace allant en ce sens n'ait été observée sur les exemplaires du corpus, il est probable que le pichet ait aussi fait office de vase à feu (exemplaires 4/5-500/600 à pâte réfractaire, mais aussi pichet

¹⁷⁹ Ce risque d'erreur est illustré par les bols peints dits « de Roanne » qui pouvaient être poissés, ce qui atteste leur utilisation pour le stockage des denrées alimentaires et non pas comme des vases de table, comme on le suggère fréquemment. Citons également l'exemple des cruches retrouvées dans la Saône à Mâcon avec leur bouchon de liège, indiquant leur emploi comme vases de transport de denrées liquides (Desbat 2011 : 167-168).

4-502, d'après les coups de flammes observés sur le côté opposé à l'anse des exemplaires à pâte claire de la nécropole d'Aigueperse/Montussang ; Blaizot *et al.* 2015 : 54).

Les coupes/jattes carénées, déjà mentionnées parmi les vases de table, servent également aux préparations culinaires, notamment pour le mélange des ingrédients. Elles possèdent alors fréquemment un revêtement doré au mica. Le broyage et le malaxage des aliments se font, comme durant le Haut-Empire, dans des mortiers dotés d'une râpe interne, d'une collerette et parfois d'un élément verseur. Fabriqués en pâte kaolinitique ou en pâte claire à engobe ocre brossé, ceux-ci témoignent de la continuité des habitudes antérieures, imprégnées des pratiques romaines.

Les préparations alimentaires sont cuites en majorité dans les pots, qui représentent 26 % des récipients. L'habitude gauloise des bouillies, des soupes et de la viande précuite dans un bouillon, encore en usage chez les Arvernes durant les trois premiers siècles de notre ère (Trescarte 2013 : 234), se maintient à la fin de l'Antiquité. Il est possible que les pots, en l'absence de bouilloires clairement identifiées, aient aussi pu servir à chauffer l'eau. Toutefois, tous les exemplaires recensés ne sont pas des vases de cuisson et certains ont probablement dû servir à la conservation des denrées. La différenciation de ces fonctions se fait principalement par la présence ou l'absence des traces de flammes sur les fragments conservés. La contenance, lorsqu'elle peut être évaluée, n'apparaît pas comme étant un critère satisfaisant. À Malintrat par exemple, on observe que des vases de grand module ont servi à la cuisson des aliments alors que leur contenance élevée les orientait de prime abord vers une fonction de stockage (en l'occurrence 5,4 litres, soit 10 setiers). Les pots à cuire sont fabriqués au moyen de pâtes variées, depuis les pâtes claires – parfois très fines – dans la tradition du Haut-Empire, jusqu'aux pâtes kaolinitiques caractéristiques de la fin de l'Antiquité. Les fonds sont généralement plats. Certains sont annulaires et appartiennent probablement à des vases de conditionnement. Ce type de pied, qui amincit la paroi du fond, devait en effet fragiliser le récipient lors de son exposition à la chaleur (Trescarte 2013 : 235), tandis qu'il favorisait probablement l'isolement des denrées du support potentiellement humide sur lequel le pot était posé.

D'après les recettes du pseudo-Apicius, la viande, une fois bouillie, était nappée de sauce et mise à mijoter dans un plat (Batigne-Vallet 2008 : 125). Peu présent au Haut-Empire dans les cuisines arvernes en dehors du récipient à vernis rouge pompéien (Trescarte 2013 : 203), le plat à cuire semble mieux représenté à la fin de l'Antiquité (il représente 5 % des récipients à la fin du III^e et au IV^e siècle ; fig. 285). Certains exemplaires, à fond plat, sont semblables aux assiettes (forme 1-202 en particulier). Leur pâte semi-fine à grossière, kaolinitique ou commune grise à dégraissants quartzeux, et la présence, non systématique, d'un lissage des parois ou d'un engobe doré invitent cependant à les considérer comme des plats à cuire ; l'exemplaire emmanché recensé dans le mobilier hors contexte de Pardines (forme additionnelle 1-205), de même profil que les plats/assiettes 1-202, va également dans ce sens. Ces plats permettaient une cuisson du pain directement dans le four, composante importante de l'alimentation à la romaine, ainsi que des préparations à base d'œufs et des galettes de céréales. D'autres exemplaires, à pâte kaolinitique ou à engobe doré au mica, sont dotés de trois petits pieds et pouvaient ainsi être placés sur les braises du foyer, peut-être lors de la seconde cuisson de la viande en sauce ou pour celle des poissons (forme 1-403).

La bonne proportion des marmites tripodes au sein du vaisselier montre que le mijoté est toujours en usage à la fin du III^e siècle et au IV^e siècle (5 % du total des récipients ; fig. 285). La forme à collerette, apparue au tournant de l'ère dans le bassin clermontois et la Grande Limagne, est la plus fréquente (forme 2-502 ; Trescarte 2013 : 285). Elle côtoie un nouveau profil (forme 2-602), dont le marli et le

fond parfois bombé sont plus proches des *caccabi* gréco-romains que ne l'était la marmite arverne à collerette du Haut-Empire précédemment citée. Leur taille, fréquemment petite, est toutefois bien dans la continuité des habitudes arvernes, de même que la pâte, semi-fine et cuite en mode A (*ibid.* : 202, 203).

Les couvercles sont très peu présents, comme cela a été remarqué dans le bassin clermontois et la Limagne pour les trois premiers siècles de notre ère. Face à cette rareté, l'hypothèse fréquemment proposée est celle de l'utilisation de récipients évasés en guise de couvre-plats, posés à l'envers sur le vase à cuire (Trescarte 2013 : 240).

1.1.2. Une amorce de changements à la fin du IV^e et au début ou milieu du V^e siècle

À la transition des IV^e et V^e siècles, le vaisselier semble évoluer, notamment le service de table qui perd progressivement en diversité (fig. 287). Les coupes sont toujours majoritaires (28 % de l'ensemble des récipients ; fig. 285) et sont encore accompagnées de coupes/jattes carénées à pâte fine (8 % de vases). Le service de la boisson, bien que toujours constitué de gobelets, de bouteilles et de pichets/cruches, décline : il passe de 18 à 7 % des récipients entre le dernier tiers du III^e et le début du V^e siècle. Bien qu'en baisse, la vaisselle de table reste néanmoins soignée : la plupart des récipients sont encore produits en céramique fine ou sont dotés d'un traitement de surface. C'est également durant cette période que l'on compte le plus de vaisselles d'importation, notamment de la sigillée d'Argonne, de la dérivée de sigillée paléochrétienne, voire de la céramique décorée à l'éponge (il est toutefois possible qu'elle soit résiduelle au début du V^e siècle).

Peu de changements s'opèrent du côté de la batterie de cuisine et des pratiques culinaires. Les mortiers et les coupes/jattes carénées sont toujours employés dans la préparation des repas ; les premiers sont même en légère augmentation par rapport à la période précédente (ils passent de 2 % à 5 % au début du V^e siècle ; fig. 285). Du côté de la cuisson, le bouilli et le mijoté restent en usage. Les pots, avec 32 % du total des récipients, sont toujours les ustensiles de cuisine privilégiés. De plus en plus d'exemplaires possèdent des pâtes sableuses cuites en mode réducteur et non plus en mode oxydant. Comme pour la période précédente, certains d'entre eux sont probablement des vases de stockage, notamment ceux dénués de dépôts carbonneux. Les marmites ou faitouts se maintiennent également, en particulier la forme ancienne à collerette (marmite 2-502), tandis que le *caccabus* du IV^e siècle a disparu (marmite 2-602). Des coupes à lèvres moulurées et à engobe ocre brossé sont également employées comme plat à cuire ou faitout (coupe 2-101). Les plats à cuire sont moins nombreux que précédemment et les quelques plats tripodes recensés ne perdurent pas au-delà du début du V^e siècle. Toutefois, l'absence de ce type d'ustensile durant le V^e siècle semble due à la composition des ensembles, car il réapparaît au siècle suivant, au travers des plats à fond plat et, probablement, à fonction mixte (plat 1-203).

1.1.3. Le V^e siècle

L'évolution amorcée à la période précédente se confirme dans le courant du V^e siècle, avec l'appauvrissement du vaisselier de table et une polyvalence accrue des récipients de cuisine (fig. 288). Les observations faites pour cette période doivent toutefois être relativisées compte tenu du faible effectif des ensembles et de la nature des contextes de découvertes.

Les coupes restent les principaux récipients de table (23 % du total des vases ; fig. 285). Uniquement produites en céramiques communes, mais toutes pourvues d'un traitement de surface, elles remplissent, comme précédemment, des fonctions probablement diverses, liées au service et à la consommation des aliments mais aussi à leur préparation. Les coupes/jattes carénées à pâte fine ou à surface soignée sont en net recul et ne constituent que 5 % du total des récipients. Elles semblent désormais principalement employées à la préparation des plats, si l'on en juge par les nombreux exemplaires à pâte kaolinitique et à surface grise ou sombre ainsi que par les traces d'usure en surface interne et les coups de flammes sur les parois.

Les vases destinés au service de la boisson sont toujours en recul. Les gobelets sont absents, mais ils réapparaîtront à la période suivante, quoique en petit nombre (fig. 285). Les quelques bouteilles et pichets de table appartiennent encore aux céramiques fines. Ils sont complétés par une série de pichets/cruches caractérisés par une pâte grise kaolinitique à dégraissants sableux et par un lissage de surface par bande. Leur fonction semble être multiple. Retrouvés dans le comblement du puits de Lezoux/Martignat, ces pichets/cruches présentent des modules et des profils diversifiés qui plaident pour l'hypothèse d'un réemploi comme vase de puisage pour beaucoup d'entre eux. Les plus petits modules paraissent en effet adaptés au service de la boisson, et les pichets/cruches de plus grande taille au transport ou au stockage des liquides. Par ailleurs, les traces de flammes observées sur la paroi opposée à l'anse de quatre exemplaires indiquent que certains correspondent aussi à des bouilloires ou pichets à feu. Ces traces restent cependant assez peu prononcées et chauffer des liquides n'était peut-être pas la seule fonction de ces vases qui pouvaient également être utilisés pour le service.

Les mortiers, qui représentent désormais 10 % des récipients, sont en augmentation. Ils possèdent des pâtes kaolinitiques et des pâtes claires recouvertes d'un engobe ocre brossé. La collerette est plus ou moins développée et le bec verseur est rarement observé (ou façonné). Les coupes/jattes carénées tiennent toujours une part importante au sein des ustensiles de cuisine (8 % des récipients ; coupes/jattes 2-201 et 2-401) et servent aussi bien au mélange qu'à la cuisson des aliments (traces de flammes et dépôts charbonneux). Elles comblent peut-être la disparition des marmites, celles-ci ne constituant plus que 2 % des récipients. Les formes anciennes à collerette ne sont plus en usage (forme 2-502), seules les coupes 2-101 à lèvres moulurées et à engobe ocre brossé sont employées comme faitouts. Quant aux pots, leur utilisation reste la même que pour les périodes précédentes : pour la plupart produits en mode B et dotés d'une pâte sableuse, ils représentent 20 % des vases (fig. 285).

La disparition des marmites, l'affaiblissement des plats à cuire et la place importante tenue par les pots et les coupes/jattes sont des phénomènes également observés à Lyon aux V^e et VI^e siècles. L'homogénéisation des modes de cuisson des préparations et la préférence donnée au bouilli sur le rôti semblent montrer que les utilisateurs s'éloignent progressivement des habitudes antiques (Batigne-Vallet 1999 : 268).

1.1.4. Entre Antiquité et Moyen Âge : le VI^e siècle

Cette période n'est représentée que par les ensembles de Molles et les traits marquants du vaisselier ne peuvent être généralisés qu'avec prudence à l'échelle de la cité arverne. Ceux-ci semblent néanmoins se placer dans la continuité de l'évolution observée précédemment : notamment, la simplification du répertoire est encore plus marquée et traduit la polyvalence de la plupart des récipients (fig. 289).

Dorénavant, la vaisselle de table est majoritairement produite en céramique commune, mais l'habitude de distinguer les différents vaisseliers par des productions distinctes est toujours observée, comme l'illustrent certaines catégories de céramiques fines exclusivement composées de récipients de service et de consommation. C'est à cette fonction que sont dévolus les récipients d'importation encore enregistrés (ceux-ci sont toutefois peu nombreux et restreints aux dérivées de sigillées paléochrétiennes), de même que la céramique peinte à engobe rouge et décor blanc. Celle-ci, qui existe depuis le V^e siècle, mais qui n'apparaît dans les ensembles étudiés qu'au VI^e siècle, semble remplacer les sigillées qui ont totalement disparu et complète le répertoire de la céramique engobée et lissée, encore en usage.

Les récipients de table restent dominés par les coupes (29 % du total des récipients). Les plats/assiettes connaissent un nouveau regain dans leur utilisation (10 % des vases), notamment avec l'apparition des récipients peints à décor blanc. La plupart des coupes/jattes carénées appartiennent à la batterie de cuisine ; seules quelques-unes, en céramique commune claire et de petit diamètre, pourraient correspondre à des coupelles à boire. Quelques gobelets sont également recensés, mais ils restent marginaux. Ils présentent des profils très différents, inspirés d'influences culturelles semble-t-il diverses (gobelets 3-501, 3-502 et 3-601 ; cf. chap. 11, 2.1.2). Ces quelques vases à boire devaient être complétés par des coupelles ou petits bols en céramique et, probablement, par des récipients fabriqués en verre, en métal, voire en bois. Les bouteilles sont absentes, contrairement aux pichets/cruches en céramique commune claire et en céramique commune grise, destinés aussi bien au service de la boisson, qu'à faire chauffer des liquides, ou encore à puiser et transporter l'eau.

Les mortiers, dotés de pâtes semi-fines à semi-grossières cuites en mode réducteur, présentent des profils qui évoquent ceux des marmites à collerette antérieures, désormais plus utilisées. Si la présence d'une râpe interne est encore observée sur certains exemplaires, indiquant bien leur utilisation pour le mélange des ingrédients, les caramels alimentaires conservés au fond de certaines panses suggèrent qu'ils sont devenus des vases polyvalents et pallient ainsi l'absence des marmites. La cuisson reste néanmoins l'affaire du pot, qui rassemble 25 % des récipients de la période (fig. 285). Celui-ci est désormais produit majoritairement en pâte sableuse grise et sombre à dégraissants quartzeux. Comme précédemment, il permet de faire bouillir la viande, selon le mode de cuisson recommandé par Anthime (Dierkens, Plouvier dir. 2008 : 65), mais il sert aussi et surtout à préparer les soupes et les potages, la viande n'étant probablement pas consommée quotidiennement. D'après Grégoire de Tours, les potages sont préparés à l'aide « de pain trempé dans du vin » (*Hist. des Francs*, III, 25), le pain tenant une place prépondérante au sein de l'alimentation (Dierkens, Plouvier dir. 2008 : 69). Les plats à cuire, absents des ensembles du V^e siècle, sont de nouveau recensés (6 % des récipients ; fig. 285). Toutefois, certains profils pourraient également correspondre à des vases de table (par exemple le plat/assiette 1-203) et la proportion des plats à cuire reste de fait approximative. Les coupes/jattes, qui rassemblent désormais 9 % des récipients, sont dotées d'une collerette (coupe/jatte 2-201), d'un bandeau débordant (coupe/jatte 2-401), d'une carène anguleuse (coupe/jatte 2-402) ou marquée d'un bourrelet (coupe/jatte 2-403). Elles sont de plus en plus employées à la cuisson des préparations, comme l'indique parfois la présence de coups de flammes.

Il apparaît donc que le vaisselier du VI^e siècle reste encore profondément marqué par les habitudes antiques, avec le maintien d'une vaisselle dévolue au service de table et une batterie de cuisine encore relativement variée. Comme l'écrit É. Faure-Boucharlat, le répertoire des V^e et VI^e siècles « présente [ainsi] plus d'affinités avec la période qui précède qu'avec celle qui suit » (Faure-Boucharlat dir. 2001 : 67). Certains changements sont toutefois observés. En particulier, les modes de cuisson des aliments sont simplifiés, celle-ci étant principalement réalisée dans des pots à en croire la baisse, voire la disparition,

des marmites et l'utilisation raréfiée du plat à cuire. Cela va conduire à une plus grande polyvalence des récipients culinaires durant la période suivante.

1.1.5. Polyvalence du vaisselier au VII^e et dans la première moitié du VIII^e siècle

Comme la période précédente, le VII^e et la première moitié du VIII^e siècle ne sont représentés que par les ensembles d'un seul site, celui de Chantelle-la-Vieille. La composition du vaisselier ne peut donc pas être généralisée à l'ensemble de la cité arverne. Elle montre cependant des évolutions observées à la même époque dans d'autres régions.

Au VII^e siècle, le vaisselier s'est clairement appauvri (fig. 290). La spécialisation des catégories céramiques, qui caractérisait la période antique, n'est désormais plus une réalité : les récipients possèdent pour la plupart une pâte sableuse semi-fine grise ou sombre dénuée de traitement de surface et remplissent diverses fonctions, lesquelles sont aussi bien liées au service de table qu'à la préparation des mets.

Les céramiques fines ont totalement disparu et la vaisselle de table arverne, qui constitue 10 % des ustensiles utilisés, est restreinte à quelques coupes et à quelques plats/assiettes, dont la pâte grise ou sombre dénuée de traitement de surface apparaît également adaptée à un usage culinaire. Les pots sont prépondérants : ils représentent 77 % du total des récipients et témoignent de la quasi-exclusivité de la cuisson des légumes et de la viande dans un bouillon. La marmite a quant à elle totalement disparu, seuls quelques exemplaires résiduels étant recensés. Le plat à cuire continue d'être utilisé, comme l'indique la présence d'assiettes carénées à pâte sombre ou grise relativement grossière recouvertes, pour certaines, de concrétions charbonneuses (formes 1-101 et 1-103). Leur utilisation comme écuelle de table peut toutefois être envisagée, ainsi que comme mortier, cette forme de récipient ayant presque totalement disparu. Le caractère culinaire domine désormais le vaisselier, à l'image de ce qui est observé, parfois dès le VI^e siècle, à Lyon (Batigne-Vallet 1999 : 272), plus largement en Rhône-Alpes (Horry 2006 : 401), ainsi qu'en Languedoc et en Provence (Mauné 1997-1998 : 12 ; Bonifay, Raynaud 2007 : 125). C'est également le cas à La Malène, où les pots dominent avec 58 % des vases et où la place importante tenue par les coupes/jattes carénées suggère qu'une plus grande polyvalence est donnée aux récipients, d'ailleurs tous fabriqués au moyen d'argiles kaolinitiques (cf. chap. 5, 4).

1.1.6. Quelles pâtes et quels traitements de surface pour quels récipients ?

Jusqu'au V^e siècle, un peu plus de 40 % des céramiques présentent une surface brute, dénuée de traitement particulier (tabl. 43). L'absence de lissage et d'engobage concerne aussi bien les récipients de table que ceux utilisés pour la cuisine (vases de préparation et de cuisson), les formes ouvertes comme les formes fermées. La vaisselle de table est fabriquée avec des pâtes sableuses semi-fines cuites majoritairement en mode A (GT 09) et avec des pâtes kaolinitiques cuites en mode B à l'aspect gris bleuté soigné (GT 02). Si les mêmes pâtes sableuses sont utilisées pour la batterie de cuisine, ce sont alors les traitements de surface qui modifient les caractéristiques techniques du récipient, notamment son étanchéité. L'engobe et le lissage sont ainsi fréquemment réalisés. Les pâtes kaolinitiques sont également très employées car elles assurent une bonne résistance aux chocs thermiques ; elles constituent des pâtes polyvalentes, comme cela est remarqué dans d'autres régions, par exemple à La Boissière-École (Dufay, Barat, Raux 1997 : 120).

Au VI^e siècle, la tendance s'inverse par rapport aux deux siècles précédents : presque 60 % des récipients n'ont plus de traitement de surface (tabl. 43). La vaisselle de table est principalement produite avec des pâtes kaolinitiques, dont beaucoup contiennent de nombreux dégraissants quartzeux (GT 04) ; quelques pâtes sableuses fines et semi-fines sont néanmoins encore utilisées (GT 08 et GT 09). Les argiles sableuses sont ainsi principalement observées sur les récipients de préparation et de cuisson ; elles sont majoritairement cuites en mode réducteur et sont fréquemment lissées en surface (GT 05 essentiellement) ; l'engobage en revanche n'est que rarement réalisé et apparaît davantage réservé aux récipients de table et de service.

À partir du VII^e siècle, la proportion des récipients à surface laissée brute augmente considérablement : elle atteint plus de 90 % des vases (tabl. 43). Les engobages sont rarissimes et seul le lissage est encore réalisé. L'étanchéité des parois semble désormais assurée par un enfumage important, comme on l'observe à Chantelle-la-Vieille sur de nombreux récipients culinaires à pâte sableuse brune ou grise (GT 05 et GT 06).

Ainsi, il apparaît que certains traitements de surface sont simplement décoratifs. C'est par exemple le cas des récipients de table des V^e et VI^e siècles peints à décors blancs, mais aussi probablement des mortiers. Ces derniers sont engobés, lissés ou laissés bruts et la présence d'un traitement en surface externe semble ainsi répondre davantage à un souci esthétique qu'à une nécessité fonctionnelle.

L'engobage des parois pourrait également indiquer la nature du contenu. Cette hypothèse est notamment suggérée pour les cruches et les bouteilles peintes à décor ocre, peut-être dévolues au service du vin.

Toutefois, le traitement de surface a fréquemment une fonction technique, notamment parce qu'il compense la porosité de la pâte. Le lissage, intégral ou par bandes, de même que l'engobage sont ainsi couramment réalisés sur les vases à liquides, afin d'augmenter leur étanchéité. Les coupes sont également très souvent lissées. Concernant la vaisselle de cuisine, les marmites sont pour la plupart recouvertes d'un engobe externe alors que les pots à cuire sont généralement dénués de traitement de surface. On remarque toutefois la présence d'un engobe doré au mica sur les pots à panse piriforme ainsi que sur les plats tripodes du IV^e siècle. Comme cela a déjà été évoqué, l'utilisation d'un tel engobe permettait peut-être d'assurer le maintien de la chaleur lors de la cuisson des aliments¹⁸⁰. L'engobage des pots reste toutefois rare et disparaît totalement après le VI^e siècle, peut-être pour des raisons d'ordre gustatif : au Moyen Âge en effet, il est fréquent de cuisiner dans un récipient poreux afin de rectifier ou d'améliorer le goût du potage, l'absorption de l'excès d'eau des parois épaississant le bouillon (Alexandre-Bidon 2005 : 109).

1.2. La question des vases de stockage

Les modes de stockage et de transport sur de courtes distances changent à la fin de l'Antiquité. Durant les trois premiers siècles de notre ère, les *dolia* attestés en Auvergne sont modelés et présentent des formes standardisées munies d'un marli oblique, d'une panse globulaire généralement ceinte de cordons, d'un fond plat et leur diamètre maximal dépasse rarement le mètre. Cette forme, très différente de celle des *dolia* de grande taille de Narbonnaise, serait héritée des vases de stockage modelés indigènes de La Tène finale (Trescarte 2013 : 250). D'autres vases de stockage sont utilisés, notamment des amphorettes

¹⁸⁰ Les plaques de muscovite sont encore employées de nos jours comme isolant thermique dans les appareils électriques tels que les fours (Trescarte 2013 : 299, notes 55 et 213).

de production probablement locale, à engobe rouge foncé et dotées d'un bord en entonnoir et de deux larges anses. Leur contenance avoisine 36 litres et elles devaient permettre le stockage et le transport des céréales, de l'huile voire du vin (Trescarte 2013 : 267 ; Delage 2002 : 16-17). Des pots de grand module, munis d'un bord à collerette sur lequel un couvercle pouvait être posé, servaient également de vases de stockage au Haut-Empire (Trescarte 2013 : 277).

Dans les ensembles tardo-antiques étudiés, les rares *dolia* recensés proviennent des deux établissements ruraux du corpus. Un exemplaire appartient à l'habitat sur poteaux de Malinrat, daté du IV^e siècle ; les trois autres sont issus du bassin de la *villa* de Romagnat et sont attribués au début du V^e siècle. Toutefois, ces derniers sont peut-être résiduels, au vu des nombreuses céramiques du Haut-Empire également retrouvées. Dans la bibliographie, très peu d'autres exemplaires sont mentionnés pour la période des IV^e et V^e siècles, en dehors de celui de Trémonteix issu d'un niveau daté de la fin du III^e-IV^e siècle (Clermont-Ferrand ; Chuniaud 2013). Il semble ainsi que les *dolia* disparaissent assez rapidement, vraisemblablement au IV^e siècle. Il est possible que le stockage dans de grands conteneurs se fasse alors dans des vaisseaux en bois, voire dans des contenants détournés de leur fonction première, comme les amphores (Marot 2007 : 652) ; l'extrême rareté de ces dernières dans le corpus d'étude, comme sur les autres sites auvergnats, ne va pas cependant dans le sens de cette hypothèse et la question de la forme des conteneurs de stockage reste posée, notamment pour les sites producteurs de denrées alimentaires.

Les pots à collerette mentionnés pour le Haut-Empire ne sont quant à eux plus du tout utilisés, de même que les amphorettes à bord en entonnoir et à engobe rouge, qui disparaissent probablement au début du IV^e siècle. En revanche, plusieurs vases de plus petits modules sont recensés sur les sites étudiés. Il s'agit de pots à pâte claire ou grise dont le profil ne se distingue pas de ceux utilisés à des fins culinaires. La différence réside dans l'absence de traces liées à la cuisson et aussi parfois dans une contenance supérieure (par exemple le pot 4-105 n° Mda 76, d'une contenance de 2,3 litres soit 4,3 setiers). Le pot non tourné découvert à Malinrat a également pu servir au stockage, voire à l'acheminement des denrées sur le site (pot 4-103, n° MAL 24, d'une contenance de 3,8 litres, soit 7 setiers). C'est également le cas de l'amphorette peinte à décor ocre (amphorette 5-202, n° MART 04), d'une contenance de plus de 3 litres (6,2 setiers), et des bouteilles biconiques engobées et lissées de forme 5-301 (n°s PAR 191, PAR 193, PAR 283) dont la capacité peut s'élever à 2,7 litres (5 setiers). Ces volumes restent somme toute modestes au regard des capacités des *dolia* et autres vases de stockage utilisés auparavant. Plutôt qu'à des conteneurs provenant des sites producteurs depuis lesquels est assurée la distribution des denrées, ils semblent correspondre davantage à des récipients servant à la conservation alimentaire domestique, voire à la vente au détail et au transport des produits depuis la boutique jusqu'au domicile de l'acheteur (Delor-Ahü, Mathelart 2014 : 197-198).

1.3. La question de la signification sociale de la céramique dans l'habitat domestique

Le problème de l'interprétation sociale des mobiliers et notamment de la céramique apparaît régulièrement dans la littérature archéologique (Batigne-Vallet 2007 ; Bet 2007 ; Nouvel 2007 ; Raynaud 2009 : 159-161 ; Ravoire 2012 ; Delor-Ahü, Mathelart 2014). Les conclusions sont généralement mitigées. D'une part, « la mise en évidence de la richesse d'un site, a fortiori de son propriétaire, ne peut reposer sur la simple analyse par présence ou absence de certaines catégories [de mobilier] supposées luxueuses » (Nouvel 2007 : 139). D'autre part, plus que par la manifestation d'un luxe outrageux, la consommation des élites peut également se traduire par un désir d'accumulation (Ravoire 2012 :

196). Ce dernier pourrait être mis en évidence en comparant les proportions des différents mobiliers retrouvés. Or, la nature des contextes de découverte influe sur la quantité et le type du mobilier mis au jour et s'ajoute au fait que la part des récupérations et autres motifs de disparitions postérieures est impossible à mesurer (Nouvel 2007 : 139). Par ailleurs, pour certains, la présence d'objets considérés comme luxueux ou onéreux sur différents sites montre plus une similitude des pratiques et des modes de vie des populations qu'un même niveau de vie de ces habitants. Elle témoignerait de « l'effort de la part des établissements les plus modestes pour disposer d'équipements de qualité et consommer des produits similaires à ceux des propriétaires les plus favorisés » (Nouvel 2007 : 13-40).

Chercher à caractériser le statut social d'un site et de ses occupants par la vaisselle en céramique pose, de plus, la question du statut de cet objet. D'une fabrication moins coûteuse qu'un vase en verre ou en métal, la céramique apparaît de prime abord comme un ustensile fonctionnel dont la part dévolue à la représentation sociale des habitants est difficile à évaluer (Raynaud 2009 : 159).

Les productions fines, destinées en majorité au service de table et étant les plus à même de traduire la richesse de la vaisselle en céramique, s'avèrent être les mêmes d'un site à l'autre et ne constituent donc pas un bon marqueur social (Raynaud 2009 : 160-161). Les principales différences résident dans la présence ou non de vaisselle importée. D'après l'inventaire qui a pu être fait à partir de la documentation disponible, il apparaît que les importations sont principalement retrouvées sur les sites d'envergure, ou de relative envergure, tels que le chef-lieu de cité, les agglomérations secondaires, les établissements de hauteur et les *villae*, autant de lieux où l'élite sociale est présente (tabl. 44). Les sites où seules les productions régionales semblent utilisées sont en revanche des établissements ruraux de taille plus modeste. Les productions faisant l'objet d'un commerce sur de longues distances ne sont toutefois pas nécessairement les plus coûteuses à l'achat. Au Haut-Empire par exemple, la sigillée, dont les coûts de fabrication étaient élevés, n'apparaît rentable qu'en étant diffusée à grande échelle, ce qui la rendait, de fait, abordable au plus grand nombre (Picon 2002a : 16 ; 2002b : 352). On peut supposer que la commercialisation des productions tardo-antiques très répandues en Gaule, telles que les sigillées d'Argonne et les dérivées de sigillées paléochrétiennes, relevait d'un schéma semblable. Si un écart dans le prix d'achat existait entre ces importations et la vaisselle fabriquée régionalement, ce dernier nous est inconnu. Ainsi, si l'élite sociale devait représenter une bonne partie de la demande en produits importés (cf. chap. 11, 2.2.1), la présence de vaisselle extrarégionale sur un site n'est pas une preuve de son statut élitair pour autant.

L'approche fonctionnelle pourrait apporter plus d'éléments à la réflexion, dans la mesure où l'utilisation des récipients pourrait être liée à un héritage culturel et ainsi traduire une appartenance sociale. Cela pourrait être le cas du vaisselier de La Malène. Sur ce site, les formes ouvertes et la vaisselle de table perdurent de manière conséquente jusqu'au VII^e siècle, contrairement à ce qui est observé sur les sites voisins (cf. chap. 5, 4.5.1). Si elle traduit une fonction résidentielle importante, cette persistance semble également relever du maintien d'habitudes antiques et peut-être de la présence d'une élite sur l'éperon. Pour E. Raga et Y. Hen, à la fin de l'Antiquité, les pratiques alimentaires et les usages de table constituent un indicateur social qui permet aux élites de marquer leur appartenance à la noblesse (Raga 2009 ; Hen 2006). La culture antique reste en effet le seul héritage possible pour l'aristocratie, probablement parce qu'elle en est directement issue, comme l'illustre le contenu des *Lettres* de Sidoine Apollinaire (Brown 1971 : 34 ; Raga 2009). Dans ce contexte, le traité d'Anthime, qui préconise au début du VI^e siècle des préparations culinaires alliant cuisine méditerranéenne romaine et aliments propres à la cuisine franque, traduit la volonté des élites de maintenir un mode de vie « à l'antique » (Cabouret

2012 : 167 ; Deroux 2002). Ce comportement est bien illustré à La Malène où les habitants disposent de thermes romains et font venir du vin de Gaza et de l'huile de Byzacène, en dépit des dépenses que cela devait occasionner¹⁸¹. Ces deux produits constituent d'ailleurs, avec le pain, les trois aliments importants de la culture culinaire romaine, car ils témoignent de la maîtrise des sols et des techniques (Raga 2009 : 171) ; leur présence conjointe sur le site n'apparaît donc pas anodine. L'utilisation d'une vaisselle encore marquée par les habitudes antiques pourrait ainsi traduire, dans le cas de La Malène, un certain rang social des occupants. Cette interprétation sociale du mobilier n'est toutefois possible qu'en le confrontant aux autres vestiges du site. Par ailleurs, elle se heurte à la méconnaissance des véritables utilisateurs des céramiques rejetées (Husi 2009 : 278). Cela est d'autant plus le cas sur un site tel que celui de La Malène dont le statut important implique une pluralité sociale des occupants, depuis les maîtres de maison jusqu'aux serviteurs, voire les esclaves.

Cette imprégnation antique, visible au travers d'un vaisselier de table et de formes ouvertes encore bien présents, est également observée à Molles au VI^e siècle. Néanmoins, les comparaisons régionales disponibles sont suffisantes pour déterminer si cette répartition est inhabituelle pour la période ou non. Au mieux est-il possible d'évoquer le site de hauteur de Ronzières, également occupé au VI^e siècle, où la proportion des formes ouvertes est écrasante et avoisine 80 % des formes identifiées (Guyot 2003 : 1354-1394). Le répertoire de ces deux sites est toutefois très différent dans la mesure où celui de Ronzières est fortement influencé par les dérivées de sigillées paléochrétiennes, tandis que celui de Molles apparaît plus original et en partie inspiré des faciès septentrionaux (cf. chap. 11, 3.1). Ces différentes orientations semblent, dans le cas de Molles tout du moins, davantage relever de contacts avec des productions exogènes et ne pas traduire nécessairement la position sociale de la population.

Ainsi, en dehors de ces cas précis pour lesquels plusieurs indices convergent pour une interprétation sociale de la population, on constate que la seule céramique ne constitue généralement pas un indicateur de statut social. Apparaît ainsi la difficulté d'attribuer les traits de consommation d'un site à un fait culturel (tel que l'adoption d'une pratique), social (par exemple la présence d'une élite urbaine) ou commercial (comme un approvisionnement opportuniste ; Germinet, Marot, Salin 2014 : 172, 174).

1.4. Les facteurs de l'évolution du vaisselier à la fin de l'Antiquité et au très haut Moyen Âge

Pour la seconde moitié du I^{er} siècle, trois facteurs sont identifiés dans les changements du vaisselier arverne : l'apparition de nouveaux modèles standardisés et importés en grande quantité, le savoir-faire des artisans et l'adoption de nouvelles habitudes culinaires et manières de table (Trescarte 2013 : 198-199). On peut ainsi se demander dans quelle mesure ces trois facteurs, qui sont par ailleurs étroitement liés aux changements de mode et à l'évolution des goûts, peuvent également expliquer les changements remarqués à la fin de l'Antiquité.

¹⁸¹ Le vin d'importation devait en effet être particulièrement onéreux, comme en témoigne un passage des *Lettres* de Sidoine Apollinaire, écrit vers 460, dans lequel ce dernier s'excuse auprès d'*Ommatius* qu'il souhaite inviter de ne pouvoir lui offrir du vin de Gaza, de Chio ou de Falerne (*Vina mihi non sunt Gazetica, Chia, Falerna. Queque Sarapiano palmite missa bibas ; Carmina*, XVII, 15). Les écrits du VI^e siècle rendent également compte de la réputation dont le vin de Gaza continue de faire l'objet en Gaule, tels ceux de Grégoire de Tours et de Venance Fortunat (Grégoire de Tours, *Hist. des Francs*, VII, 29 ; Venance Fortunat, *Vita S. Martini*, 2, p. 81-82). Les différences observées entre les quantités d'amphores orientales retrouvées en Gaule suggèrent également que le vin du Moyen-Orient serait moins démocratisé dans la moitié nord en raison d'un approvisionnement plus contraignant et, de fait, plus onéreux (Pieri 1998 : 106).

Le premier facteur énoncé, à savoir l'arrivée sur le marché de nouveaux modèles de vaisselle, correspond plus largement au contexte économique d'un territoire, en phase d'expansion après la Conquête romaine. Avec les importations et l'augmentation de la production artisanale, la quantité des biens s'est accrue et diversifiée, comme l'illustrent par exemple les sigillées importées depuis l'Italie dans la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C., puis massivement produites en Gaule et exportées dans tout l'Empire. Comme le souligne X. Deru et R. González Villaescusa en préalable au colloque AGER X *Consommer dans les campagnes de la Gaule romaine*, la consommation a transformé l'ensemble de la société, et pas seulement les élites qui sont peut-être les premières actrices de ce phénomène : l'acquisition de nouveaux biens a ainsi pu engendrer des changements dans la façon de vivre le quotidien (Deru, González Villaescusa 2014 : 16). Au IV^e siècle, ce système perdure, mais selon des modalités et une intensité moindres. En Auvergne, le volume et la diffusion des productions régionales attestées ou supposées n'atteignent vraisemblablement pas l'ampleur de ceux observés durant le Haut-Empire. Comme cela sera abordé dans le chapitre suivant, les importations sont également peu nombreuses et n'orientent que de manière relative les nouveaux répertoires (cf. chap. 11, 2.1). Pour le IV^e et le début du V^e siècle, l'influence de la sigillée d'Argonne et de la céramique décorée à l'éponge sur les répertoires reste limitée. Les formes communes à ces différents vaisseliers sont en fait héritées du Haut-Empire (par exemple, la coupe/jatte à collerette type 2-201 héritée du Drag. 44) et ne semblent pas s'inspirer de ces importations. La dérivée de sigillée paléochrétienne a semble-t-il plus d'impact sur l'évolution des vaisseliers (cf. chap. 11, 2.1.2). Les motifs décoratifs estampés sont en effet repris au sein des productions régionales et certaines formes sont également adoptées, comme le plat à marli que l'on retrouve en céramique gris bleuté lissée à partir du V^e siècle (forme 1-301, équivalente de la forme Rig. 1) et le plat/assiette à lèvre saillante (forme 1-201 équivalente de la forme Rig. 4), deux profils qui n'existaient pas auparavant (tabl. 40). D'ailleurs, ces éléments ne sont ni plus ni moins les formes et les décors de la sigillée africaine, repris et diffusés par les dérivées de sigillées paléochrétiennes en Gaule continentale (Bonifay 2014 : 81), où les productions de Méditerranée méridionale n'arrivent qu'avec parcimonie. Parallèlement, certaines formes qui apparaissent aux IV^e et V^e siècles dans des productions apparemment locales existent également au sein de productions fines extrarégionales qui ne sont pas recensées en Auvergne. Le hasard des découvertes en est peut-être la raison, mais cette explication ne satisfait pourtant pas complètement. La coupe 2-406 à carène haute, la coupe 2-407 à panse renflée ou encore le gobelet 4-402 à lèvre oblique et panse basse, recensés en Auvergne dans des productions vraisemblablement régionales (fine claire, engobée orangé, engobée blanc ou encore gris bleuté lissée), appartiennent également au répertoire de la céramique luisante de Savoie pourtant absente des découvertes auvergnates. Cela, couplé au fait que beaucoup de productions fines à grande diffusion possèdent des formes en commun (notamment entre les dérivées de sigillées paléochrétiennes, les sigillées africaines, la céramique luisante, les sigillées tardives de Gaule et la céramique décorée à l'éponge), pose la question du mode de diffusion des répertoires morphologiques entre les artisans. L'influence de la vaisselle métallique sur les formes et surtout sur les modes décoratifs peut également être évoquée pour certaines productions céramiques, notamment les dérivées de sigillées paléochrétiennes. Les décors estampés et les cannelures qui scandent la panse des plats Rig. 1 par exemple semblent en effet relever du goût « toreutique » qui consiste à simuler en terre les vases en métal (Gran-Aymerich 1995 : 47).

Le deuxième facteur intervenant dans l'évolution des vaisseliers serait le savoir-faire des potiers. Mais qui, de l'acheteur ou de l'artisan, est à l'origine des changements que connaissent les répertoires (Trescarte 2013 : 202, 203) ? L'arrêt – probablement progressif – de la production de certains vases conduit l'acheteur à modifier ses habitudes. Inversement, un changement dans les besoins et dans les

critères esthétiques des utilisateurs peut entraîner l'abandon ou au contraire la fabrication d'autres récipients. Le maintien ou l'arrêt de la production d'une catégorie céramique semble également dépendre de préoccupations économiques. Cela semble se vérifier pour la sigillée tardo-antique de Lezoux. Les analyses de pâtes et les travaux expérimentaux ont en effet montré que la cuisson dans un four à tubulures exigeait deux fois plus de temps que celle dans un four à flammes nues et que la consommation en combustible y était supérieure pour des températures équivalentes (Desbat 2000 ; Picon 2002a : 155 ; 2002b). À la fin de l'Antiquité à Lezoux, le fait que les sigillées encore fabriquées en mode C le soient à des températures inférieures à celles pratiquées antérieurement et que d'autres soient désormais cuites en mode A (Vertet, Picon, Meille 1969-1970) pourrait répondre à la nécessité de réduire les coûts de production. Leur qualité amoindrie, du fait d'un vernis désormais poreux, et leur diffusion de plus en plus régionale font que les sigillées ne perdureront pas au-delà du début du V^e siècle (Picon 1973 : 102-104). Il est en outre probable qu'elles aient alors été concurrencées par les productions gris bleuté lissées, vraisemblablement du fait d'un bon rapport qualité/prix : plus simples à fabriquer, ces dernières constituent une vaisselle de qualité dont l'imperméabilité est assurée par l'enfumage et le lissage des surfaces, répondant aussi bien aux exigences de la vaisselle de table qu'à celles de cuisine (Picon 1973 : 103). Si, dans la seconde moitié du I^{er} siècle, la production sigillée a manifestement entraîné la disparition des céramiques de table de tradition indigène et avec elles les productions grises (Trescarte 2013 : 143), il est possible que la disparition de la sigillée à la fin de l'Antiquité, supplantée par de nouvelles vaisselles, notamment gris bleuté lissées, ait participé au phénomène inverse, celui de la généralisation des céramiques cuites en mode réducteur. L'évolution des modes et des goûts a également dû jouer un rôle dans le retour à une vaisselle grise après le règne alto-impérial du rouge, phénomène observé dans une grande partie de la Gaule selon des rythmes qui varient d'une région à l'autre.

Au VII^e siècle, la préoccupation économique expliquerait là encore l'évolution des productions et du vaisselier, notamment leur uniformisation. La chaîne opératoire du potier est effectivement simplifiée avec la réduction du panel des argiles utilisées pour l'ensemble des productions. Avec l'uniformisation du vaisselier, il n'est plus besoin de distinguer par les pâtes les vases à feu – qui nécessitent des pâtes réfractaires – des récipients de service – jusque-là fabriqués avec des pâtes calcaires ou siliceuses claires (Faure-Boucharlat dir. 2001 : 65-66). Les pâtes réfractaires résistant aux chocs thermiques vont ainsi être privilégiées pour ce nouveau vaisselier polyvalent. En Auvergne, elles correspondent aux pâtes kaolinitiques (GT 02 et GT 04) et aux pâtes siliceuses à dégraissants de quartz (GT 05, GT 06 et GT 07). Les premières sont utilisées dès le dernier tiers du III^e siècle (elles sont observées sur au moins 36 % des récipients de la fin III^e-IV^e siècle) et continuent de l'être jusqu'au VI^e siècle (28 % des récipients) ; les argiles alors employées sont moins fines et davantage dégraissées qu'auparavant (elles sont en effet dominées par le GT 04). Le même phénomène est observé à La Malène, où les céramiques kaolinitiques sont prépondérantes dès le VI^e siècle, à l'instar de ce qui est remarqué en Languedoc et dans la moyenne vallée du Rhône (Bonifay, Raynaud 2007 : 131).

L'évolution du vaisselier dépendrait enfin d'un troisième facteur : l'adoption de nouvelles habitudes culinaires et manières de table (Bats 1988 : 75 ; Desbat, Forest, Batigne-Vallet 2006). L'impact de l'arrivée de nouveaux aliments sur le vaisselier apparaît toutefois relatif. Au Haut-Empire, dans le bassin clermontois, l'adoption de la batterie de cuisine romaine se fait progressivement et n'est pas synchronisée de l'arrivée de nouvelles denrées alimentaires ; certains ustensiles qui constituent pourtant les marqueurs de la cuisine romaine comme la *patella* et le *caccabus* ne seront même jamais intégrés au vaisselier arverne (Trescarte 2013 : 202). Ce décalage vaudrait également pour la fin de l'Antiquité, durant laquelle l'abandon de certains vases ne semble pas directement lié à l'arrêt de la consommation

des aliments censés y être cuisinés ou à un appauvrissement de la diversité des denrées alimentaires disponibles. Il dépendrait plutôt d'un changement dans les modes culinaires et dans les manières d'utiliser les récipients.

Les traités culinaires et diététiques à la fin de l'Antiquité montrent en effet que les préparations se composent globalement des mêmes ingrédients qu'auparavant. Les céréales tiennent une place importante aussi bien chez le pseudo-Apicius que chez Anthime. Elles sont cuisinées sous forme de pain, en bouillie (le *puls*) ou en galette (Plouvier 2007 : 134-135), probablement dans les plats tripodes jusqu'à la fin du IV^e siècle, puis dans des plats/assiettes, lesquels sont présents tout au long de la période étudiée même si c'est dans des proportions fluctuantes vraisemblablement inhérentes à la sélection du corpus. Le pain tient une place importante dans l'alimentation de cette période ; il est certainement consommé quotidiennement, notamment dans le potage (Grégoire de Tours, *Hist. des Francs*, III, 25). Aux légumes et légumineuses mises en avant dans les recettes du pseudo-Apicius, succède la viande dans celles d'Anthime et de Vinidarius (Dierkens, Plouvier dir. 2008 : 57). La cuisson successive de la viande, pratiquée durant les premiers siècles de notre ère, est maintenue à la fin de l'Antiquité et ne se raréfiera qu'au XVII^e siècle. Les viandes sont ainsi bouillies puis rôties, même si Anthime préconise parfois une autre procédure, assez complexe et qui nécessite une triple cuisson : la viande est d'abord blanchie afin de lui enlever ses mauvaises odeurs, puis elle est cuite à la vapeur, dans un bouillon ou dans une sorte de cocotte appelée *sodinga*, avant d'être « braisée » dans une marmite pendant une heure (Plouvier 2007 : 131). Quoi qu'il en soit, le bouilli reste important dans les modes culinaires. Chez les Arvernes, cela est illustré par la part élevée des pots dans le vaisselier, qui se place ainsi dans la continuité des pratiques observées depuis l'époque gauloise (Trescarte 2013 : 234). Le nombre important de pots durant toute la période étudiée s'explique également par les fonctions multiples de ce récipient, également employé dans le conditionnement des denrées.

La cuisine tardo-antique, tout du moins celle recommandée par les auteurs anciens, rassemble toutefois moins d'ingrédients que celle appréciée des Romains. Dans les recettes d'Anthime, l'importance est donnée à la cuisson et à la fraîcheur des aliments, qui à elles seules permettront de relever le goût de ces derniers ; les assaisonnements du pseudo-Apicius masquent les saveurs et ne sont donc plus nécessaires pour Anthime. Si l'utilisation des épices et des plantes aromatiques est encore de mise, comme en témoigne le bon maintien du mortier jusqu'au VI^e siècle, elle se fait avec davantage de parcimonie (Plouvier 2007 : 127). Le vaisselier va s'adapter à cette simplification de la confection des préparations culinaires. Les utilisateurs n'ont plus besoin d'un large panel de récipients, mais souhaitent désormais une vaisselle polyvalente, ce qu'É. Faure-Boucharlat nomme, pour la période postérieure au milieu du VIII^e siècle, des produits « passe-partout ». Certains récipients sont conservés et adaptés aux nouveaux besoins, d'autres sont délaissés car ils ne sont plus jugés indispensables (Bats 1988 : 235). La bouilloire en est un bon exemple : apparue à l'époque romaine et spécialement conçue pour faire chauffer l'eau, elle disparaît rapidement après le III^e siècle. L'eau est désormais chauffée dans des bouteilles ou des pichets qui sont les mêmes que ceux utilisés pour servir la boisson, voire dans des pots.

2. Vaisselle et pratiques funéraires aux IV^e et V^e siècles

En Auvergne, les travaux consacrés aux pratiques funéraires ont le plus souvent concerné les périodes antérieures, en particulier le second âge du Fer (Mennessier-Jouannet *et al.* 2010) et le Haut-

Empire (Blaizot 2008). La mise au jour récente de deux ensembles funéraires de la fin de l'Antiquité aux abords de Clermont-Ferrand et à Aigueperse (Blaizot *et al.* 2015), ainsi que la reprise de données anciennes dans le cadre de la présente recherche permettent de mieux connaître les pratiques funéraires tardo-antiques en vigueur chez les Arvernes. Afin de caractériser et comprendre leur évolution durant cette période de transition, il s'agira dans un premier temps de spécifier quelles céramiques sont utilisées dans le cadre funéraire et de cerner les informations qu'elles délivrent sur les habitudes quotidiennes des vivants voire, en croisant avec les informations délivrées par l'ensemble des mobiliers funéraires associés, sur leur statut social. Les pratiques arvernes devront ensuite être replacées dans une approche géographique plus large afin de déterminer si elles diffèrent de ce qui est remarqué ailleurs en Gaule et, le cas échéant, en quoi elles se particularisent. Enfin, on ne pourrait comprendre les évolutions observées sans les réintroduire dans leur contexte historique, marqué de changements économiques, culturels et religieux et qu'il importera de rappeler en fin de propos.

2.1. Vases du quotidien ou à vocation funéraire ?

L'étude du mobilier de Pardines a montré que les vases retrouvés dans les tombes avaient été choisis pour la fonction qu'ils revêtaient et qu'ils devaient contenir le dernier repas du défunt (cf. chap. 7, 3.1.2). Ces vases étaient-ils destinés à un usage spécifiquement funéraire ou étaient-ils les mêmes que ceux employés au quotidien ? L'étude des modules et des traces d'utilisation des récipients de Pardines et des Martres-d'Artière a déjà livré des éléments de réponse en montrant que, même s'ils correspondent fréquemment à des exemplaires de plus petit format, les vases retrouvés en contexte funéraire présentent généralement les mêmes modules que ceux utilisés dans le cadre domestique et que certains d'entre eux avaient même déjà servi avant d'être reconvertis en vases à offrandes (cf. chap. 7, 3). Quoi qu'il en soit, ces récipients sont-ils pour autant représentatifs de la vaisselle du quotidien et des habitudes domestiques des vivants ?

2.1.1. Vaisselle domestique, vaisselle funéraire : quelle concordance ?

Observons, à travers les productions et le répertoire, ce qui distingue les céramiques déposées dans les tombes de celles retrouvées dans la sphère domestique. Concernant les productions, la part des céramiques fines est plus importante en contexte funéraire. À Pardines et aux Martres-d'Artière, elle représente en effet 29 et 37 % des individus alors qu'elle est inférieure dans les ensembles domestiques contemporains, où elle ne dépasse pas 20 % (fig. 291). Certaines productions ne sont d'ailleurs pas attestées en dehors des séries funéraires. C'est le cas de la céramique à engobe noir lustré, qui n'a jamais été mise en évidence sur les différents sites de consommation alors qu'elle occupe une part non négligeable parmi les céramiques recensées à Pardines et aux Martres-d'Artière, avec respectivement 9 et 12 % des vases, et qu'elle est également observée dans la nécropole de Dieu le Père à Pérignat-lès-Sarliève (Desforges 1956).

D'autres catégories sont surreprésentées par rapport aux quantités remarquées en contexte domestique. C'est en effet à Pardines que la céramique à engobe blanc s'illustre le mieux, avec quatre récipients, alors qu'elle est très rarement attestée ailleurs pour la même période (un fragment de panse à Romagnat et à Chantelle-la-Vieille). La céramique à engobe doré au mica tient également une place de choix dans la composition des vaisseliers issus de sépultures. C'est à nouveau le cas à

Pardines et aux Martres-d'Artière, où elle représente 17 % et 9 % des récipients, ainsi qu'à Aigueperse/Montussang (neuf récipients sur 31 ; Blaizot *et al.* 2015 : 52) ou à La Roche-Blanche/Les Peyrouses (un vase sur trois ; Leguet, Tournalonias 1986), tandis qu'elle ne dépasse pas 2 % dans les contextes domestiques contemporains (en l'occurrence à Chantelle-la-Vieille et Romagnat). Cette catégorie, avec la céramique commune claire, est ainsi l'une des productions les mieux représentées dans les nécropoles puydomoises. Les autres sites funéraires connus en Auvergne, localisés dans le Cantal et la Haute-Loire, sont légèrement plus tardifs et leur faciès céramique est fort différent et caractérisé par l'omniprésence de la dérivée de sigillée paléochrétienne (nécropoles de Chalinargues et de Montgibrou à Salzuit).

En revanche, la fonction des céramiques ne semble pas être un critère qui différencie les contextes funéraires des ensembles domestiques. La vaisselle de service est ainsi majoritaire sur les nécropoles de Pardines et des Martres-d'Artière, mais aussi dans les ensembles du IV^e et du début du V^e siècle de la ferme de Malintrat et de la *villa* de Romagnat (horizons de synthèse 1 et 2 ; fig. 292). Cela semble être également le cas pour les ensembles issus des établissements ruraux de la rue de la Rochelle et de la ZAC de la Fontanille II à Lempdes (Dumas dir. 2010 ; Cabezuelo *et al.* 2007), ainsi que ceux de la *villa* de Trémonteix à Clermont-Ferrand (Chuniaud 2013). Cette répartition n'est toutefois pas systématique : à Molles et à Chantelle-la-Vieille, ce sont les formes fermées qui dominent durant les IV^e et V^e siècles, de même que dans les ensembles de Bourbon-l'Archambault (Arnaud, Brizard, Wittmann 2005) et du bâtiment du 8-10 rue Sainte-George à Clermont-Ferrand (Gauthier 2010). Il semble que la proportion des formes ouvertes et fermées dépende davantage de la nature du contexte de découverte que de la nature de l'occupation elle-même.

Les plus grandes différences résident dans le répertoire des formes : certains récipients sont attestés à Pardines et aux Martres-d'Artière alors qu'ils sont rares, voire même absents, des contextes domestiques. Le gobelet à col haut tronconique (gobelet 4-702) et la bouteille biconique (bouteille 5-301) sont ainsi faiblement référencés dans les ensembles domestiques alors qu'ils constituent deux formes emblématiques du mobilier funéraire puydomois (Pardines, les Martres-d'Artière, Aigueperse/Montussang et Pérignat-lès-Sarliève/Dieu le Père). D'autres formes sont en revanche totalement inédites en Auvergne, mais cela semble davantage tenir aux aléas des découvertes qu'à la nature des occupations (marmite à collerette 2-202, marmite à panse convexe 2-601, gobelets ansés 4-401 et 4-402, gobelet à panse allongée 4-801, bouteille à panse basse 5-403, bouteille à lèvres triangulaire et deux anses 5-201).

2.1.2. Les vases miniatures

Par leur taille réduite, qui apparaît peu appropriée à une utilisation domestique, les vases miniatures sont peut-être les seuls objets voués à une fonction spécifiquement funéraire. À Pardines, trois vases pourraient correspondre à des miniatures : le pot n° 12 en céramique commune claire (pl. 66), la coupelle n° 143 en sigillée dénuée de revêtement (pl. 58) et la petite amphorette n° 155 (pl. 66). Le diamètre ne dépasse pas 8 cm pour la coupelle et la hauteur de l'amphorette et du pot est inférieure à 10 cm. Le pot n° 12 et la coupelle n° 143 sont vraisemblablement des modèles réduits de récipients appartenant à la vaisselle domestique (forme 4-105 pour le pot, et Lez. 202 pour la coupelle). Aucun soin particulier ne les caractérise : ils sont dénués de traitement de surface et la coupelle est modelée. L'amphorette

en revanche ne rappelle aucune forme d'amphore connue ; peut-être s'agit-il d'un objet factice, non fonctionnel, à moins qu'il ne s'agisse d'une petite fiole de type balsamique, mais cela reste discutable¹⁸².

Déposer des vases miniatures dans les structures funéraires est fréquent à partir de l'époque laténienne en Auvergne, comme ailleurs en Gaule (Loison, Collis, Guichard 1991 : 109), puis durant toute l'époque romaine (Blaizot dir. 2009 : 80 ; Lacombe 2014). À la fin de l'Antiquité, cette pratique semble néanmoins se faire plus rare vu le peu de mentions bibliographiques disponibles (un vase miniature est notamment recensé sur la nécropole de Malbosc à Montpellier ; Blaizot *et al.* 2008 : 79). Ces petits vases sont généralement associés à une fonction votive. À La Grande Borne, sur la commune de Clermont-Ferrand, des récipients miniatures contenant de la nourriture carbonisée ont été retrouvés isolés dans une fosse jouxtant les structures funéraires de la seconde moitié du II^e siècle ; ils participent des sacrifices aux dieux Mânes marquant la fin du deuil ou exécutés lors des fêtes de commémorations (Blaizot, Wittmann 2014 : 268). On considère généralement que ces vases, lorsqu'ils étaient placés dans les sépultures ou dans les fosses à incinérations secondaires, contenaient des produits particuliers tels que des huiles et du vin parfumés, ou des onguents à usage cosmétique ou médicinal (Ahü Delor *et al.* 2014 : 733 ; Garnier, Silvino 2009 : 38). L'hypothèse de jouets ou de bibelots peut aussi être envisagée, notamment lorsqu'ils sont associés à des tombes d'enfants (Alfonso, Blaizot dir. 2004 : 166 ; Blaizot *et al.* 2008 : 76). Ces vases de très petites dimensions sont en revanche peu ou pas attestés en contexte d'habitation et sont considérés comme étant mal adaptés à une utilisation domestique. Un tel usage ne peut toutefois pas être écarté car, au vu des récipients de La Grande Borne, ces vases pouvaient parfaitement être employés à table, voire en cuisine, pour le service des fruits secs pour contenir des aromates ou du sel.

2.1.3. Bilan sur les céramiques utilisées en contexte funéraire

Les récipients retrouvés dans les tombes sont globalement proches de ceux utilisés en contexte domestique, conformément aux autres régions de Gaule (Manniez 1999 : 112). Dans le cadre des funérailles, ils ont toutefois fait l'objet d'une sélection afin de répondre aux besoins du rituel. Le répertoire, assez semblable d'une nécropole à l'autre et ne présentant pas de qualité esthétique particulière, montre bien que c'est la fonction intrinsèque de l'objet qui importe – ou tout du moins son appartenance à la vaisselle culinaire ou de service – plutôt que sa popularité parmi les vivants. Le fait d'associer dans la tombe les vases à boisson avec les récipients qui servent à contenir des mets solides dans le cadre du repas funéraire a ainsi entraîné une meilleure représentation de certaines formes et donc de certaines catégories céramiques par rapport à la composition des ensembles non funéraires. Cela est bien illustré par le gobelet à col tronconique (gobelet 4-702) et par la céramique à engobe doré au mica. Cette sélection ne peut toutefois justifier à elle seule l'absence de certaines catégories sur les sites d'habitation, notamment celle de la céramique à engobe noir lustré. Il demeure cependant probable que le hasard des découvertes et l'indigence des données pour la période du dernier tiers du III^e siècle l'expliquent, au moins en partie.

Ainsi, l'important ne serait donc pas tant le récipient que son contenu, qui constitue la véritable offrande au défunt. Seuls les vases miniatures pourraient être dévolus à un usage exclusivement rituel, comme l'indique leur fréquente découverte dans les sépultures mais aussi dans les sanctuaires (Ahü-Delor *et al.* 2014). Ces vases tiennent toutefois une place très marginale au sein de l'ensemble du

¹⁸² Le profil diffère en effet des balsamiques en terre cuite connus, généralement semblables à ceux en verre (Goudineau dir. 2009 : 221).

mobilier funéraire ; à Pardines par exemple, ils n'excèdent pas 3 % des vases. Les récipients neufs comme les récipients réemployés paraissent en majorité destinés à un usage domestique, sans qu'une autre utilisation plus spécifique ne soit exclue. Les vases déposés dans les tombes peuvent donc à ce titre être considérés comme des vases domestiques reconvertis. Il se peut que certains des vases usagés aient en fait servi à la préparation des repas pour les funérailles, ce qui expliquerait la présence de coups de flammes sur leur paroi. L'épaisseur souvent importante des dépôts charbonneux au niveau des lèvres et des fonds de ces vases semble toutefois résulter d'une utilisation répétée plutôt qu'occasionnelle, confortant l'idée de vases du quotidien utilisés pour l'occasion.

2.2. La question de l'interprétation sociale des dépôts : approche croisée avec les autres données archéologiques

Le mobilier retrouvé en contexte funéraire se trouve fréquemment être d'utilisation courante et ne permet que rarement d'extrapoler le niveau social des défunts (Ferdrière 2004 ; Polfer 2006 : 42-43 ; Blaizot dir. 2009 : 312 ; Raynaud 2010 : 184 *sg*). Nous venons de voir qu'en Auvergne, les nombreuses céramiques retrouvées ne se distinguent guère de celles employées dans la sphère domestique, tous sites confondus, même si certaines formes y sont moins fréquentes que d'autres. Elles ne constituent donc pas en soi un indicateur de richesse.

Du côté des mobiliers associés, la vaisselle en verre, qui est plus discrète au sein des tombes avec un total de 12 récipients seulement (dont 11 proviennent de Pardines), se rapporte au repas funéraire, en complément de la vaisselle en céramique¹⁸³. Elle relève d'un répertoire courant et peu diversifié et, bien qu'elle soit un produit probablement plus coûteux que la céramique car produite en moins grande quantité, elle ne semble pas être pour autant un signe de niveau de vie élevé.

Quelques bijoux et accessoires vestimentaires figurent également dans les tombes auvergnates¹⁸⁴. La plupart proviennent encore une fois de Pardines, mais ne concernent que 4 % des sépultures. Le mobilier de parure de Pardines correspond à des objets en bronze et en os relativement courants pour la période¹⁸⁵. D'après les annotations qui figurent dans les carnets de fouille, la plupart étaient portés par le défunt, mais quelques-uns étaient placés à côté du corps et s'apparenteraient ainsi davantage à des offrandes qu'à des « biens familiaux » (Testart 2004 : 304). Les boucles de ceinture en alliage cuivreux

¹⁸³ À Pardines, la vaisselle en verre est principalement composée de bouteilles globulaires (n° 124, pl. 4.3, annexe 4) ou ansées et à décor de filets (n° 71, pl. 4.5, annexe 4), de gobelets tronconiques (n° 58, pl. 4.5, n° 101, pl. 4.6, annexe 4) ou à dépressions (n° 70, pl. 4.5, annexe 4). Aux Martres-d'Artière, seul un gobelet a été retrouvé (forme Isings 108). Les sépultures de Pérignat-lès-Sarliève/Dieu le Père, d'Aigueperse/Montussang, de Clermont-Ferrand/La Grande Borne et de La Roche-Blanche/Les Peyrouses n'en ont quant à elles pas livré.

¹⁸⁴ Seuls quelques objets en fer ont été remarqués à Pérignat-lès-Sarliève/Dieu le Père (Desforges 1956), tandis qu'aucun mobilier métallique n'a été retrouvé à Clermont-Ferrand/La Grande Borne (Blaizot *et al.* 2004) et à La Roche-Blanche/Les Peyrouses (Leguet, Turlonias 1986). Un anneau en bronze retrouvé à Aigueperse/Montussang pourrait correspondre à une bague et des clous de chaussures, non portés par le défunt, ont été retrouvés dans trois sépultures (Blaizot *et al.* 2015 : 42, 44). Ce mobilier est complété par deux grandes épingles à cheveux en os découvertes à Clermont-Ferrand/La Grande Borne (*ibid.*).

¹⁸⁵ Pour la période des IV^e et V^e siècles, les bijoux et accessoires vestimentaires correspondent à des bracelets (en alliage cuivreux : n°s 302, 322 ou 330, et en lignite : n° 313, pl. 4.3, annexe 4), des boucles de ceinture et leur ferret (alliage cuivreux, n° 331, pl. 4.13, n° 334, pl. 4.6, annexe 4), des fermoirs de collier (alliage cuivreux, n°s 229, 300, pl. 4.2, annexe 4), des perles en pâte de verre (n°s 311, pl. 4.2, 312, pl. 4.3, annexe 4), des épingles (n° 324 en alliage cuivreux et n° 336 en os, pl. 4.3, annexe 4) et un anneau (alliage cuivreux, n° 298, pl. 4.1, annexe 4). Le reste du mobilier métallique rassemble une *cochlear* (n°s 306, 326, pl. 4.1, annexe 4) et un grelot (n° 301, pl. 4.2, annexe 4), qui ne traduisent pas le rang social du défunt.

associées aux sépultures du VI^e siècle de Pardines sont de types également courants¹⁸⁶ et illustrent l'évolution des pratiques funéraires : retrouvées au niveau du bassin, elles témoignent de l'« inhumation habillée » pratiquée en Gaule après le V^e siècle (Salin 1952 : 223, 248). Ainsi, seule la rareté de ces objets au sein de la nécropole, voire au sein de la cité des Arvernes¹⁸⁷, pourrait constituer un signe d'une relative aisance de la population, car les matériaux correspondants ne sont pas nobles et les objets inventoriés sont couramment observés ailleurs en Gaule. Ils contrastent ainsi nettement avec le mobilier des tombes de la fin du V^e siècle de Saint-Jean à Lezoux, composé de pièces de parure et d'habillement à la préciosité bien affichée¹⁸⁸ (Vertet, Duterne 1999). Les quelques épingles à cheveux en os pourraient, dans certains cas, se rapporter aux élites. Celles de Clermont-Ferrand/La Grande Borne, de grandes tailles, sont fréquemment rencontrées en milieu urbain ou bien dans les *villae* des élites (Blaizot *et al.* 2015 : 44).

Enfin, l'architecture tombale n'apporte pas davantage de réponses sur l'appartenance sociale de la population inhumée en Auvergne. À Pardines, d'après les annotations dont on dispose, aucun aspect monumental, aucune exposition de richesse ou au contraire de pauvreté ne se dégagent des aménagements funéraires¹⁸⁹. À Aigueperse/Montussang comme à Clermont-Ferrand/La Grande Borne, c'est l'inhumation dans un contenant de bois qui domine (Blaizot *et al.* 2004 ; Blaizot 2013). Sur ce dernier site, une seule sépulture se distingue par la pratique du *mineral-packed burials* qui consiste à remplir le cercueil de chaux broyée en fine poudre. Cette pratique, rarement observée en Gaule, est fréquemment attribuée à l'élite sociale et interprétée comme étant réservée à des individus malades, ou bien comme une tentative de momification (Blaizot *et al.* 2015 : 66).

Ainsi, l'apparente simplicité des inhumations arvernes ne peut pas être assimilée à une modestie sociale, ni l'utilisation de sarcophages à un rang élevé des défunts ou de leur famille ; ce caractère doit davantage relever des traditions funéraires ou de la pensée religieuse que des moyens financiers (Dierkens 1981 : 47). À ce propos, l'ethnologie a montré le décalage pouvant exister entre le mobilier ou la construction de la tombe et la fortune ou le statut du défunt (Testart 2004).

Les indices relatifs au rang et à la fortune des personnes inhumées sont à chercher ailleurs, peut-être sous la forme d'éventuels éléments en matériaux périssables qui ne nous seraient pas parvenus (objets en bois ou en cuir, fourrures, tissus, etc. ; Polfer 2004 : 44 ; Raynaud 2010 : 185), mais aussi du côté du positionnement topographique des sépultures – possible reflet de la place occupée au sein de la société – ou d'une signalisation des tombes en surface. Toutefois, on ne dispose, à Pardines notamment, d'aucune information pour valider ces hypothèses. L'indigence des données relatives à l'environnement archéologique de ce site limite, du reste, la caractérisation de la population occupant les campagnes environnantes et la localisation des élites. La présence de ces dernières est certes suggérée par la *villa* de Nouzo découverte en prospection aérienne à 2,5 km au nord de la nécropole – en supposant que

¹⁸⁶ Il s'agit d'une boucle ovale à ardillon et tenons scutiformes et d'une seconde boucle semblable mais accompagnée de tenons hémisphériques à décor de festons.

¹⁸⁷ Des boucles de ceinture de mêmes types que ceux de Pardines ont été retrouvées dans la nécropole de Salzuit, datée entre le IV^e et le VII^e siècle (Dumontet, Duterne 1999 : 253), et sur le site de hauteur de Chastel-sur-Murat (Boudartchouk 2004 : 417).

¹⁸⁸ Le mobilier retrouvé à Lezoux est rarement attesté en Auvergne. Il correspond à une paire de fibules ansées de type wisigothique en tôle d'argent, des perles et pendeloques en ambre, argent et or, une aumônière à émaux cloisonnés et une boucle de ceinture à ardillon scutiforme en argent doré. Au contraire des objets de Pardines, ceux de Lezoux témoignent du caractère privilégié des tombes et du statut probablement élitaire des défunts.

¹⁸⁹ Bon nombre d'inhumations attribuées aux IV^e et V^e siècles semblent être de simples sépultures en pleine terre. D'autres sont construites à l'aide d'un coffre de pierres ou sont pourvues d'un lit de *tegulae*. Les deux sarcophages trapézoïdaux, qui se rapportent à une phase d'occupation légèrement postérieure entre le V^e et le VII^e siècle, sont dépouillés de tout ornement et taillés de manière assez fruste malgré l'amorce céphalique et la petite banquette aménagées à l'intérieur.

l'établissement soit encore fréquenté à la fin de l'Antiquité – mais rien ne certifie que ses habitants se soient fait enterrer à Pardines. En définitive, ces différentes pistes de réflexion restent bien hypothétiques, car rien n'atteste que les tombes dévolues à ces populations élitaires aient pris un caractère ostentatoire, comme le rappelle C. Raynaud en évoquant l'anecdote de Sidoine Apollinaire et de la tombe de son aïeul (Raynaud 2006 : 137-138) : dans ce passage, l'évêque rapporte en effet que la sépulture de son grand-père a échappé de peu à la profanation par des fossoyeurs qui n'avaient pas repéré son emplacement au milieu du champ funéraire délaissé, faute d'entretien ou de signalisation de surface évidente du tombeau (*Epist.*, III-12).

On abondera ainsi dans le sens des chercheurs qui estiment qu'aborder la question de l'interprétation sociale des pratiques funéraires par les seules données archéologiques, autrement dit par d'éventuels signes extérieurs de richesse, est trop réducteur (Ferdrière 1993 : 441 ; Raynaud 2010 : 81 ; Testart 2004 : 312). Ces pratiques sont en effet en constante évolution et dépendent de facteurs économiques, sociaux, religieux ou traditionnels (Blaizot dir. 2009 : 313). Peut-être faudrait-il davantage considérer les pratiques qui relèvent de l'éphémère ou de l'invisible et celles liées aux dépenses réalisées pour le déroulement des funérailles et par lesquelles se manifesterait davantage la richesse du défunt et de sa famille (tel que le nombre et la qualité des personnes présentes à la cérémonie, l'opulence du banquet, etc. ; Ferdrière 2004 : 123 ; Trément, Humbert 2004).

2.3. Particularités arvernes

2.3.1. Fréquence des dépôts funéraires

À Pardines, un tiers des sépultures documentées contenaient un dépôt de vases¹⁹⁰. L'étude du mobilier a déjà montré la place importante allouée à la vaisselle céramique dans les dépôts funéraires, composés de un à neuf récipients, soit un nombre moyen de trois vases par tombe, les associations de deux à trois vases étant les plus fréquentes (cf. chap. 7, 3.1.2). Cela est également observable à Aigueperse/Montussang, où les ensembles céramiques sont composés de deux à six vases, soit une moyenne de quatre récipients par dépôt (Blaizot *et al.* 2015 : 50). En revanche, à Clermont-Ferrand/La Grande Borne, l'effectif moyen n'est que de 1,6, les trois tombes découvertes n'ayant livré qu'une à trois céramiques (*ibid.*).

Dans les autres régions, la fréquence du dépôt funéraire est variable, de même que la part de la céramique au sein des assemblages (Blaizot dir. 2009 : 43). Roanne, à une vingtaine de kilomètres à l'est de l'Auvergne, livre des pratiques proches de celles observées chez les Arvernes, notamment par le nombre important de vases retrouvés dans les tombes. Deux inhumations mises au jour anciennement ont en effet livré respectivement six et sept vases (Giry 2015). Les régions du Midi et du Nord-Est sont ensuite celles qui se rapprochent le plus de l'Auvergne. En Languedoc, c'est généralement plus de la moitié des tombes qui livrent de la céramique. Celles-ci contiennent entre un et sept récipients,

¹⁹⁰ Les sépultures documentées par les carnets de fouille représentent 79 % des inhumations mises au jour.

les assemblages étant la plupart du temps constitués de deux à trois vases¹⁹¹. Les mêmes quantités sont observées dans le Sud-Ouest, par exemple à Castres. Les 16 tombes mises au jour à Saint-Laurens ont toutes livré en effet des éléments céramiques, dont le nombre par dépôt va de un à six ; les ensembles de trois vases y sont là encore les plus fréquents (Pons 1997-1998 : 252). Les pratiques mises en place dans les régions septentrionales de la Gaule apparaissent également proches de celles observées en Auvergne, si l'on se réfère à la nécropole d'Uckange en Moselle : six tombes sur les huit mises au jour ont livré de la vaisselle en céramique ; les dépôts sont composés de trois à huit vases, soit une moyenne de 3,8 récipients par tombe (Lefebvre *et al.* 2013 : 263-264). En revanche, les céramiques sont moins bien représentées dans les nécropoles de la région lyonnaise et du Centre. À Lyon, les sépultures ne livrent pas toujours de vases et, lorsqu'il y en a, il s'agit la plupart du temps d'un récipient unique¹⁹². Il en est de même à Bourges, où les dépôts de vase unique sont prépondérants et concernent entre 67 et 85 % des tombes¹⁹³. À Marigny-lès-Usages (Loiret), 10 des 25 sépultures fouillées ont livré entre un et trois vases en céramique ou en verre, soit 1,4 récipient par tombe (Fournier 2015 : 263). Les mêmes proportions sont observées en Bourgogne : dans la nécropole de Saint-Pierre-l'Estrier à Autun par exemple, seulement 15 % des sépultures contenaient un dépôt funéraire, et lorsqu'il s'agit de vaisselle céramique, celle-ci se compose de un à trois récipients seulement (Kasprzyk, Labaune, Devevey 2016 : 136).

2.3.2. Répartition fonctionnelle de la vaisselle

D'un point de vue fonctionnel, à Pardines, les récipients à solides sont au total plus nombreux que ceux appartenant au service à boire (cf. chap. 7, 3.1.2). Cette répartition est également constatée aux Martres-d'Artière ainsi que dans les autres nécropoles tardo-antiques auvergnates. À Pérignat-lès-Sarliève/Dieu le Père, sur les 16 récipients mis au jour, 10 sont des vases à solides (Desforges 1956 : 207). Il en est de même à Aigueperse/Montussang, où ceux-ci constituent près des deux tiers de la trentaine de récipients retrouvés (Blaizot, Wittmann 2013 : 102-103 ; Blaizot *et al.* 2015 : 54), ainsi qu'à Clermont-Ferrand/La Grande Borne, qui ne rassemble toutefois qu'un faible effectif de vases, au nombre de cinq (Blaizot *et al.* 2004 : 158). Par ailleurs, au sein de cette répartition fonctionnelle, on observe fréquemment l'association du service de la boisson, de récipients de cuisson et de vases de présentation des mets.

En revanche, la répartition fonctionnelle par tombe présente davantage de variations. À Pardines, l'association des vases à solides et des vases à liquides n'est pas systématique, mais observée dans 58 % des ensembles. Au sein des dépôts restants, ceux uniquement composés de vases à solides sont alors majoritaires (23 %). De même, lorsqu'il n'y a qu'un seul vase, il s'agit dans 78 % des cas d'un récipient à solides. À La Grande Borne en revanche, lorsqu'il n'y a qu'un seul vase, celui-ci est dévolu aux liquides (Blaizot *et al.* 2004 : 158). Ailleurs en Gaule, le choix du récipient à solides dans le cas d'un dépôt

¹⁹¹ Au Verdier à Lunel-Viel, 30 % des sépultures ont livré entre une et cinq céramiques, soit une moyenne de 1,75 vase par tombe, le cas le plus fréquent étant les groupes de deux et trois récipients (Raynaud 2010 : 66). À La Brèche à Laudun (Gard), les dépôts céramiques sont observés dans 58 % des sépultures. La vaisselle se compose de un à sept vases, soit une moyenne de trois récipients par tombe (la distinction entre le nombre des céramiques et celui des vases en verre n'est pas faite, mais ces derniers ne semblent pas être supérieurs à un par sépulture ; Feugère *et al.* 1987 : 89). Enfin, à Malbosc à Montpellier, 2,8 vases sont retrouvés en moyenne dans les tombes, mais les assemblages funéraires, qui concernent 90 % des 19 sépultures, sont composés de un à cinq vases (Blaizot *et al.* 2008 : 77-78).

¹⁹² Des ensembles de six vases sont toutefois connus, comme à Arloing (Bonnet 2009 : 172). Dans les sépultures de la moyenne vallée du Rhône, 1,8 vase par tombe est en général dénombré (Blaizot *et al.* 2001 : 297, 310).

¹⁹³ Entre un et six vases sont dénombrés dans les tombes de Lazenay, soit une moyenne de 1,3 récipient par tombe (Durand 2005 : 34), et entre un et quatre vases au Grand Mazières (Durand, Maçon 2013 : 185).

unique est assez rare ; il est remarqué sur la nécropole de Malbosc à Montpellier (Blaizot *et al.* 2008 : 77) et sur celle du Verdier à Lunel-Viel (Raynaud 2010). De même, la suprématie du vase à solides dans les compositions céramiques auvergnates n'est pas observée dans les autres régions où les récipients à liquides constituent fréquemment la moitié du mobilier funéraire et concernent généralement les dépôts uniques¹⁹⁴ (Blaizot dir. 2009 : 44-45). Si la vaisselle en verre complète parfois le mobilier, elle reste le plus souvent rare et sa présence ne modifie pas fondamentalement les répartitions fonctionnelles que l'on vient de décrire. Un doute subsiste toutefois à Roanne pour les deux tombes mentionnées précédemment pour lesquelles une répartition en faveur des récipients à solides semblerait avoir été privilégiée au sein des dépôts funéraires ; cette observation, basée sur des données anciennes, demanderait toutefois à être confortée par de nouvelles découvertes (Giry 2015).

2.3.3. Disposition des récipients dans la tombe

Concernant le placement des céramiques dans la tombe, la préférence est donnée à la partie inférieure du corps à Pardines (fig. 293 et fig. 294). Les vases ont en effet été retrouvés en grande majorité au niveau des pieds du défunt (41 % des vases) ou des membres inférieurs (35 % des vases), plus rarement vers la tête (17 % des vases), le buste ou au niveau du bassin (entre 4 et 2 % des vases ; fig. 293). On remarque également que les vases à liquides sont préférentiellement positionnés au niveau de la tête, tandis que les vases à solides sont plus fréquemment déposés de part et d'autre de la partie inférieure du corps (fig. 294).

Une telle préférence est également de mise à La Grande Borne (Blaizot dir. 2009 : 63) et à Pérignat-lès-Sarliève où cinq des neuf vases renseignés ont été retrouvés au niveau du bassin ou des pieds du défunt (Desforges 1956 : 205). Le même fait est constaté dans bon nombre de nécropoles du Sud et de l'Est de la Gaule, que ce soit dans la région lyonnaise, dans le Midi ou plus à l'est à Annecy (Blaizot dir. 2009 : 64). Dans ces régions, de même qu'en Auvergne, il est également remarqué que les vases à liquides sont majoritairement placés vers la tête. Les récipients situés près des membres inférieurs sont soit principalement des vases à solides, comme à Pardines, soit indifféremment des vases à liquides ou à solides, comme à Pérignat-lès-Sarliève (Desforges 1956 : 205). Ces observations, bien que fréquentes (Blaizot dir. 2009 : 64), ne sont toutefois pas systématiques comme l'atteste le mobilier de Montussang à Aigueperse : celui-ci est majoritairement positionné de part et d'autre de la partie supérieure du corps et aucune répartition fonctionnelle particulière n'est observée (Blaizot 2013 : 98). Dans les deux nécropoles de Bourges, les vases sont également installés préférentiellement vers la tête du défunt (Fourré 2003 : 403 ; Durand, Maçon 2013 : 185).

¹⁹⁴ À Marigny-lès-Usages, 12 des 17 vases retrouvés dans les tombes concernent le service de la boisson et aucun récipient à solides n'est déposé seul (Fournier 2015). À Lazenay à Bourges, les récipients dédiés aux boissons constituent près de 50 % des vases déposés et sont systématiquement observés dans le cas d'un dépôt unique (Fourré 2003 : 403) ; cette proportion doit cependant être nuancée par le nombre important de vases à fonction multiple, qui constituent plus du tiers de la vaisselle (Durand 2005 : 347). C'est également le cas des sépultures de Grand Mazières, toujours à Bourges (Durand, Maçon 2013 : 187). Le même constat prévaut pour les dépôts funéraires d'Uckange en Moselle (Lefebvre *et al.* 2013 : 264-265), pour ceux d'Autun (Kasprzyk, Labaune, Devevey 2016 : 136), ceux de la moyenne vallée du Rhône, comme au Pillon près de Lyon où les vases à liquides représentent 44 % des dépôts (Blaizot *et al.* 2001 : 308), mais aussi pour ceux du Languedoc, par exemple au Verdier à Lunel-Viel où les gobelets et les pichets constituent près de la moitié des récipients (Raynaud 2010 : 66). À Malbosc à Montpellier, on observe un équilibre parfait entre les vases à liquides et les vases à solides, mais si l'on considère les associations de récipients par sépulture, ce sont les vases à liquides qui dominent lorsqu'une inégalité est observée (Blaizot *et al.* 2008 : 77).

2.3.4. Fréquence des réemplois et des mutilations

Le réemploi de vases domestiques et les mutilations intentionnelles de récipients, observés à Pardines et aux Martres-d'Artière, sont couramment mentionnés pour d'autres nécropoles tardo-antiques, en Auvergne comme ailleurs. C'est le cas à Montussang, où ont été reconnus des vases enfumés ou possédant des fonds usés et d'autres brisés ou dégradés intentionnellement (ablation des anses, cassures de la lèvre ; Blaizot 2013 : 95). À La Grande Borne, l'utilisation d'un vase réparé dans le cadre domestique est mentionnée, de même que les brisures volontaires pour certains autres, accomplies avant leur dépôt dans la tombe (Blaizot *et al.* 2015 : 58). Dans les autres régions, des perforations, des décollations et des cassures en V sont effectuées sur certains vases du Pillon, près de Lyon, et de Malbosc à Montpellier (Blaizot *et al.* 2001 : 309-312 ; 2008 : 86-87). À Lunel-Viel en revanche, la plupart des cassures seraient d'origine domestique (Raynaud 2010 : 68). La présence de ratés de fabrication, comme cela est observé à Pardines, n'est quant à elle mentionnée que pour le Haut-Empire, comme à Champ Madame à Beaumont (Alfonso, Blaizot dir. 2004 : 173-174), mais aussi en Rhône-Alpes et en région Centre (Blaizot dir. 2009 : 47).

2.3.5. Bilan : quelles particularités arvernes ?

À Pardines et dans les autres nécropoles auvergnates, la constitution des dépôts funéraires et le rôle qui leur est assigné montrent que la cité arverne se place dans la mouvance des changements perçus de manière plus générale en Gaule à la fin de l'Antiquité. Cela est également visible dans l'architecture tombale qui, bien que variée, demeure semblable à ce qui est réalisé ailleurs. Dans le détail cependant, l'Auvergne se distingue par certains aspects. En effet, la fréquence et la place accordée à la céramique et donc à la représentation du repas funéraire, rapproche cette région des pratiques roannaises, du Midi, du Sud-Ouest, voire aussi de la Moselle, tandis que les habitudes du Centre et de la région lyonnaise, pourtant limitrophes de l'Auvergne, se singularisent par la discrétion de la vaisselle céramique. La disposition des vases au sein de la tombe arverne semble connaître des influences diverses également : bien qu'il soit plus courant de placer les récipients vers les jambes et les pieds du défunt, comme cela se fait un peu partout ailleurs en Gaule, la pratique inverse (vases positionnés vers le haut du corps et la tête) est également attestée conformément aux pratiques perçues en région Centre. Mais c'est par la composition fonctionnelle du mobilier déposé dans les tombes que l'Auvergne se distingue particulièrement : elle est à notre connaissance la seule région à favoriser la vaisselle dévolue aux solides dans la mise en scène du repas funéraire. Cette préférence ne semble pas relever d'une tradition ancienne puisque depuis l'époque augustéenne et durant tout le Haut-Empire, les vases à liquides sont les plus nombreux dans les dépôts secondaires arvernes, comme cela est observé à Champ Madame à Beaumont entre la fin du I^{er} siècle et le début du II^e siècle (Alfonso, Blaizot dir. 2004 : 163). Sur le bûcher en revanche, ce sont bien les récipients à solides qui dominent, en Auvergne comme ailleurs en Gaule (notamment en Rhône-Alpes ; Blaizot dir. 2009 : 324 ; Trément, Humbert 2004). Il faudrait finalement remonter au I^{er} siècle av. J.-C. pour retrouver une telle représentation des récipients à solides dans les tombes arvernes (Menessier-Jouannet *et al.* 2010 : 249).

Ces différences ou ces ressemblances inter-régionales traduisent-elles une appartenance à un espace culturel ? Si tel était le cas, on s'attendrait à ce que l'Auvergne et la région Centre révèlent davantage de similitudes compte tenu des parentés culturelles qui transparaissent entre ces régions, notamment à travers des répertoires céramiques très semblables, comme cela semble également

se dessiner avec Roanne (cf. chap. 11, 3.2). Par delà les grandes tendances observées, la variabilité remarquée d'une nécropole à l'autre au sein d'une même région suggère que les choix opérés renvoient davantage à des sensibilités individuelles ou familiales, voire à des habitudes ou à des traditions propres à des populations locales, qu'à une identité culturelle affirmée sur un territoire plus vaste.

2.4. Continuité ou rupture : quelle évolution du sens des gestes ?

L'analyse de l'évolution des pratiques amène à s'interroger sur les raisons de ces changements et à envisager l'hypothèse d'une perte de signification des gestes funéraires à la fin de l'Antiquité. Les prédications et les lois chrétiennes promulguées à la fin de l'Antiquité constituent le cadre officiel des pratiques, mais ces dernières semblent évoluer selon leur propre rythme, dépendant peut-être surtout des mentalités et des préoccupations socio-économiques des vivants.

2.4.1. Évolution des modalités de dépôt

Les pratiques funéraires relevées à Pardines se situent dans la continuité de celles observées pour les époques précédentes : les vases et les effets sont toujours déposés auprès du défunt, les récipients sont mis en scène afin de signifier le repas funéraire et certains d'entre eux ont été mutilés ou brisés intentionnellement afin de marquer leur passage dans le monde des morts. Ces trois aspects sont déjà observés au Haut-Empire dans diverses régions de la Gaule, en particulier dans les dépôts secondaires d'incinération (Blaizot 2008 : 218). Dans les inhumations cependant, le dépôt de vases n'est pas systématique, il est même assez rare en Auvergne et le nombre de récipients est très variable ; les bris intentionnels et les mutilations sont en revanche fréquents (Blaizot dir. 2009 : 316). Ces observations restent toutefois d'ordre général, les données auvergnates pour les trois premiers siècles de notre ère faisant actuellement l'objet d'un réexamen par F. Blaizot (Blaizot 2008 : 219).

Les principaux changements qui s'opèrent à la fin de l'Antiquité dans toute la Gaule consistent en une adoption massive de l'inhumation, une standardisation de la posture du corps et une évolution de la composition des dépôts funéraires. Concernant ce dernier point, les éléments de vaisselle, qui évoquent toujours le repas funéraire, sont désormais plus nombreux. Ils comportent un certain nombre de vases usagés et des vases culinaires collectifs apparaissent en plus des récipients de table. Aux II^e et III^e siècles, que ce soit sur le bûcher ou dans la tombe, la plupart des vases étaient en effet acquis spécialement pour les funérailles et très peu étaient des récupérations de la sphère domestique (ce type de réemploi semble toutefois attesté à Champ Madame à Beaumont ; Alfonso, Blaizot dir. 2004 : 172) ; ils correspondaient d'ailleurs à des vases individuels, les vases culinaires ou collectifs étant réservés à la préparation des funérailles (Blaizot dir. 2009 : 130, 133).

Si la pratique de déposer des vases dans la tombe est encore en usage au IV^e siècle, elle semble péricliter au V^e siècle, pour finalement disparaître au VI^e siècle. Nommées alors « inhumations habillées » (Salin 1952 : 223, 248), les sépultures ne contiennent presque plus que des accessoires vestimentaires, aux dépens des objets de parure. Il s'agit d'un phénomène qui s'observe en Auvergne (à Pardines, Salzuit) comme à l'échelle de la Gaule entre la fin du V^e et la fin du VII^e siècle, que ce soit dans le Nord à Hordain (Demolon dir. 2006 : 203), en Moselle à Mertzervisse (Lansival 2007 : 240), dans le Jura à Largillay-Marsonnay (Billoin, Gaillard de Sémainville, Moulhéat 2006 : 235), dans l'Aude à

Azille (Duchesne, Hernandez 2005 : 211) ou encore en Languedoc à Lunel-Viel (Raynaud 2010 : 93-94, 129). En plus des éléments vestimentaires, le mobilier qui accompagne le défunt au cours de cette période correspond principalement à des objets qui revêtent une fonction magique, apotropaïque ou qui symbolisent la fonction ou le statut du mort (Treffort 1996 : 179-182 ; Dierkens 1981 : 43). La vaisselle céramique, lorsqu'elle est présente, est généralement réduite à un vase isolé qui ne semble plus être qu'une lointaine évocation du repas funéraire. Les objets retrouvés dans la tombe s'éloignent ainsi de l'offrande et sont remplacés par les attributs du défunt afin de « représente[r] la personne dans ce qu'elle a de plus propre » (Testart 2004 : 304). Ces observations archéologiques témoignent en fait de conceptions sociales et religieuses différentes des siècles précédents. Si déposer de la vaisselle se fait rare au VI^e siècle – voire dès le V^e siècle dans certaines régions comme en Languedoc ou en Rhône-Alpes – c'est probablement que l'intérêt qui y était jusqu'à présent accordé s'est amoindri et que la signification même des rites funéraires a progressivement évolué (Blazot dir. 2009 : 340 ; Raynaud 2010 : 189).

2.4.2. Un contexte de réformes religieuses

Si l'on connaît mieux toute l'importance des gestes rituels dans la religion romaine, notamment grâce aux travaux de J. Scheid (Scheid 2007 : 49, 54), qu'en est-il à la fin de l'Antiquité durant laquelle les cultes évoluent avec le christianisme naissant ? Les lois antipaïennes successives, promulguées par Constantin, Constance II et Théodose I^{er}, témoignent de la préoccupation des autorités impériales de mettre en œuvre de nouveaux cadres religieux officiels, ce qui a pour conséquence l'interdiction des sacrifices privés et la fermeture des temples. Les prédications du V^e siècle traduisent de leur côté la manière dont les théologiens considèrent la mort et orientent les attitudes à adopter. Ainsi, les écrits d'Augustin – notamment son traité *De cura pro mortuis gerenda* (daté de 421-422) qui servira de référence pour le culte chrétien des morts tout au long du Moyen Âge – montrent bien l'évolution qui s'opère à cette époque au sujet de la sépulture : celle-ci et avec elle les rites funéraires jusqu'alors accomplis, tels que les repas funéraires et les dépôts d'objets, sont jugés inutiles pour le salut du défunt qui dépend désormais de la foi et de la prière. Le rite du dépôt funéraire est pourtant toujours toléré, peut-être parce qu'il ne porte pas atteinte à la foi chrétienne et qu'il permet de soulager la peine des vivants (Lauwers 1997 : 75). Pour certains chercheurs, il consisterait alors davantage en une tradition que l'on continuerait de respecter, car elle permettrait de rendre hommage aux morts, de les aider dans l'au-delà et participerait aux somptuosités des funérailles (Février 1987 : 916-917 ; Lauwers 1997 : 76). Face à l'importance accordée par les vivants à la sépulture, les prédicateurs tels qu'Augustin vont chercher à intégrer le rituel funéraire au culte chrétien : le souci de la sépulture, qui témoigne de la préoccupation des vivants envers leurs morts, devient ainsi signe de piété et de croyance en la résurrection du corps (Lauwers 1997 : 79). De nouvelles pratiques sont cependant mentionnées, en particulier celle de la cérémonie eucharistique, dans laquelle on pourrait voir une transposition du repas funéraire antique. Celle-ci apparaît en effet dans l'hagiographie tardo-antique du V^e siècle comme une nourriture permettant au mort d'effectuer son dernier voyage. Sa célébration lors des funérailles reste toutefois exceptionnelle, bien qu'elle soit considérée comme un « dernier et très nécessaire viatique » par le concile de Nicée de 325 (Rebillard 1994 : 200, 206).

Au IV^e siècle, une grande part de la population reste encore ainsi probablement acquise à la religion traditionnelle. L'absence de référence explicite au christianisme dans les tombes, comme c'est le

cas en Auvergne, ne permet pas de mesurer l'impact de la nouvelle religion sur les pratiques accomplies si tant est qu'elle en ait eu un. Ces changements de traditions funéraires ne semblent pas tant motivés par le développement du christianisme que par des raisons économiques et sociales, au moins dans un premier temps.

C'est notamment à un souci d'économie que l'on peut attribuer l'emploi désormais courant de vases usagés. Si certains d'entre eux ont pu servir à la préparation du repas donné lors des funérailles, d'autres montrent les signes d'une utilisation accomplie sur une longue durée, probablement dans le cadre domestique. Le recours à des vases de seconde vie devait permettre de réduire les dépenses en réutilisant des récipients que l'on possédait déjà. Cela pourrait aussi être l'une des raisons ayant conduit à la généralisation de l'inhumation, dont la mise en œuvre est certainement moins coûteuse que l'incinération, laquelle implique de nombreuses contraintes depuis l'aménagement du bûcher jusqu'à celui de la fosse recevant le vase ossuaire. Ce souci de simplification de l'apparat funéraire irait de pair, pour certains auteurs, avec la disparition des bûchers ostentatoires dans la seconde moitié du II^e siècle, pratique qui ne semble plus répondre alors aux attentes de la population (Blaizot dir. 2009 : 343). Ce changement d'ordre économique et social trouverait un écho dans l'évolution du rapport que les vivants semblent entretenir avec le corps, qui se traduit par une attention nouvelle au traitement du mort (Rebillard 2003 : 101). En témoignent les lois civiles à la fin du III^e siècle qui interdisent la profanation des corps, alors qu'au Haut-Empire les protections ne s'appliquaient qu'au seul tombeau, ce dernier n'étant plus désormais qu'un simple « réceptacle du corps » (Raynaud 2010 : 190 ; Rebillard 2002 : 66).

3. Conclusion

La céramique témoigne des changements culturels en cours durant l'Antiquité tardive et le très haut Moyen Âge. Comme le laissait transparaître l'évolution du répertoire des catégories et des formes (cf. chap. 8 et 9), le vaisselier utilisé en Auvergne est marqué par les habitudes antiques jusqu'au VI^e siècle. Le répertoire de la vaisselle de table et celui de la cuisine restent diversifiés et les récipients sont adaptés aux différentes étapes ponctuant la préparation et le service des repas. Un appauvrissement progressif des vases de table et une multifonctionnalité accrue des récipients culinaires sont néanmoins observés dès le V^e siècle. On assiste ainsi à une évolution lente mais continue des habitudes culinaires durant toute la fin de l'Antiquité. C'est au VII^e siècle et durant la première moitié du VIII^e siècle que de nouveaux usages sont clairement adoptés. Le panel des récipients et des productions, qui s'est considérablement réduit, traduit un changement dans les besoins des utilisateurs et une économie de moyens. La rupture entre le vaisselier du VI^e et celui du VII^e siècle apparaît brutale au sein du corpus et demanderait à être nuancée et mieux caractérisée par l'étude de nouveaux ensembles. Il transparaît bien, néanmoins, que c'est dans le courant du VII^e siècle que s'amorce le processus de « médiévalisation » de la céramique en Auvergne. Si ce dernier intervient plus ou moins tôt dans les autres régions de Gaule, comme on a eu l'occasion de le mentionner précédemment (cf. chap. 9, 2.6), il est partout patent à la fin du VIII^e siècle (Bonifay, Raynaud 2007 : 95).

Les évolutions observées sont mues par de multiples facteurs qui ne peuvent être réduits à de simples pertes que seraient le ralentissement des importations – dont s'inspireraient les répertoires régionaux – la disparition de certaines denrées alimentaires, ou la perte de savoir-faire. Elles relèvent au contraire de changements multiples et progressifs dans les goûts esthétiques, les préoccupations

économiques et les habitudes culinaires. Le poids des importations et des influences exogènes dans l'évolution des répertoires arvernes est perceptible pour certaines formes, mais il reste difficile à mesurer en l'état des données. L'existence de productions semblables en divers endroits de la Gaule limite par ailleurs notre perception des importations elles-mêmes et ainsi celle de l'influence exercée sur les céramiques régionales (cf. chap. 11, 3.2). Ces préoccupations esthétiques s'accompagnent également de changements dans les modes de fabrication de la céramique. La disparition de certaines vaisselles coûteuses à la fabrication (telle que la sigillée) et la généralisation d'autres illustrent aussi une nécessité économique de réduction des coûts de production de la part des potiers. De même, l'évolution des manières de table et des façons de cuisiner, liées aux changements des goûts alimentaires, a entraîné la disparition de certains récipients désormais jugés inutiles. La période de l'Antiquité tardive et du très haut Moyen Âge est ainsi traversée par une série de changements dont les effets se croisent, et dont le déroulement chronologique est probablement moins régulier et linéaire que ne le laisse envisager l'évolution du vaisselier que l'on a pu brosser.

La vaisselle céramique en usage en Auvergne à la fin de l'Antiquité a également pu être éclairée par l'étude d'ensembles funéraires. Les vases déposés dans les tombes témoignent individuellement de l'usage domestique qui pouvait en être fait. Toutefois, leur association au sein des sépultures ne reflète pas pour autant les habitudes de table et de cuisine telles qu'on peut les observer en contexte domestique. Les céramiques fines sont ainsi plus prégnantes en contexte funéraire et certains vases semblent plus appréciés que d'autres, ou apparaissent tout du moins privilégiés pour figurer dans la tombe. La caractérisation des dépôts de vaisselle a montré que les pratiques funéraires arvernes sont semblables à celles qui sont en usage ailleurs en Gaule, en dehors de quelques particularités qui relèvent vraisemblablement de sensibilités régionales (nombre important des vases céramiques, prédominance des vases à solides dans la représentation du repas funéraire). Elle a également permis de mettre en évidence l'évolution des pratiques funéraires. Cette dernière, si elle est manifeste à la fin de l'Antiquité, est en réalité en marche depuis le Haut-Empire (Rebillard 2003 ; Blaizot dir. 2009 : 313 ; Raynaud 2010 : 189) et ne peut plus être expliquée uniquement par les croyances religieuses (Testart 2004 : 305), ni être considérée comme le simple reflet de la montée du christianisme (Raynaud 2010 : 189). Elle traduit plutôt une évolution des mentalités, qui intervient dans une conjoncture socio-économique particulière, et dont le rythme est conditionné non seulement par l'idéologie religieuse, mais aussi par le poids des traditions (Blaizot dir. 2009 : 313).

Chapitre 11

Production, échanges et faciès céramiques : la place du territoire arverne dans l'économie de la Gaule à la fin de l'Antiquité et au très haut Moyen Âge

Le dynamisme économique de la cité arverne durant le Haut-Empire est largement démontré par la prospérité agricole de la Limagne, l'exploitation minière des Combrailles, et la production des sigillées à Lezoux et dans la vallée de l'Allier (Trément 2013a : 324 *sg*). L'importante exportation que connaît alors cette vaisselle témoigne par ailleurs de l'insertion de la cité dans l'économie de la Gaule des trois premiers siècles de notre ère (Trescarte 2013 : 397-398). Qu'en est-il pour la période suivante et quelle place le territoire arverne occupe-t-il en Gaule entre la fin du III^e et le milieu du VIII^e siècle, d'un point de vue économique et culturel ? Cette question peut être abordée selon trois aspects : l'organisation des lieux de production à l'échelle de l'Auvergne d'une part, les importations et les modes d'approvisionnement du territoire d'autre part, et enfin le faciès céramique régional.

Si les lieux de production du Haut-Empire sont relativement bien connus en Auvergne, ceux de la fin de l'Antiquité et du début du haut Moyen Âge restent à découvrir. Le site de Lezoux est le seul à avoir livré des fours pour ces périodes, mais l'organisation de la production reste méconnue. Malgré cela, la répartition des groupes techniques et de certaines catégories céramiques permet de localiser des zones de production dans plusieurs secteurs du territoire arverne. Les indices ainsi recueillis, s'ils restent peu nombreux, autorisent néanmoins une réflexion sur d'éventuelles évolutions de la production à l'échelle du territoire, de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge.

Des importations sont attestées en Auvergne, mais elles restent encore discrètes. Il s'agira de déterminer dans quelles mesures elles constituent un indicateur des dynamiques commerciales de la région à la fin de l'Antiquité et témoignent de son insertion dans les réseaux d'approvisionnement de la Gaule ou, au contraire, de sa position marginale.

L'emprise géographique des formes montre l'existence de types morphologiques très répandus et, à l'inverse, d'autres assez rares, ce qui permet de définir à grands traits plusieurs faciès céramiques emboîtés au sein de la région. L'association des formes au sein des sites laisse par ailleurs entrevoir plusieurs échelles d'approvisionnement dans le territoire arverne, ce que les données sur les ateliers de production ne permettent pas encore de cerner. Enfin, la mise en évidence de productions et de formes communes à plusieurs régions limitrophes de la cité arverne conduit à s'interroger sur l'existence d'une entité économique et/ou culturelle correspondant à la Gaule du Centre.

1. Dispersion ou centralisation de la production ?

1.1. Les lieux de production à la fin du Haut-Empire

De nombreux ateliers sont connus pour la période du Haut-Empire (fig. 295). S'ils sont concentrés dans la moitié nord du territoire arverne pour la plupart, d'autres ateliers existaient probablement dans les secteurs plus montagneux du Cantal et de la Haute-Loire ; ces derniers étant moins explorés par l'archéologie préventive. Les sites qui nous sont connus n'ont pas fonctionné en même temps, mais se sont succédés entre l'époque tibérienne et la fin du III^e siècle. Beaucoup sont destinés à la production de sigillées, mais pas seulement (*terra nigra*, céramique métallescente et à glaçure plombifère, parois fines, céramiques communes, amphorettes à engobe rouge, etc.). Si beaucoup d'entre eux sont implantés dans les agglomérations secondaires ou à leurs abords immédiats (Les Martres-de-Veyre, Vichy), certains se trouvent en milieu rural, mais jamais très loin des foyers de peuplement (Bellerive-sur-Allier, Saint-Didier-en-Rollat). Le passage d'un important cours d'eau ou d'un axe routier a vraisemblablement conditionné leur implantation (Trescarte 2013 : 397), facilitant ainsi leur approvisionnement en matières premières et la diffusion de leur production comme l'indiquerait la cargaison de sigillée du II^e siècle découverte dans le lit de l'Allier au niveau de Vichy (Corrocher 1980).

En plus du fait de l'ampleur de sa production, Lezoux constitue l'exception à ce schéma dans la mesure où cette agglomération est installée un peu plus à l'écart des grands axes de circulation, notamment de la rivière Allier. Elle est pourtant le centre de production arverne le plus dynamique, diffusant le plus loin et connaissant la plus grande longévité, avec une activité qui perdure au-delà du Moyen Âge. La proximité de matières premières de qualité (argiles et bois) a vraisemblablement conditionné l'implantation des ateliers à cet endroit et sa situation à première vue défavorable par rapport aux axes de circulation ne semble pas, en définitive, avoir posé problème. Il devait en effet être facile d'accéder à l'Allier et à la Dore¹⁹⁵, respectivement à 6 et 10 km à vol d'oiseau. De plus, la ville était reliée à Clermont-*Augustonemetum* par une voie terrestre et la voie dite d'Agrippa, reliant le chef-lieu de cité arverne à Lyon-*Lugdunum*, ne passait qu'à 10 km au sud. Les ateliers de Lezoux semblent ainsi occuper une position stratégique dont on mesure l'efficacité par l'importante exportation de la sigillée, effective jusqu'en Bretagne romaine et en Dacie au plus fort de son expansion dans les deuxième et troisième quarts du II^e siècle (Delage 1998 : 289-290). Par ailleurs, il est probable que cette vitalité commerciale n'aurait pas été possible sans l'existence d'un réseau commercial efficace, la production – et donc la diffusion – de masse étant la condition pour rentabiliser les coûts de fabrication de la sigillée (Picon 2002b : 352).

1.2. Les lieux de production de l'Antiquité tardive

À la fin de l'Antiquité, la plupart des ateliers arvernes dispersés le long des voies et des cours d'eau ne sont plus en activité et les quelques lieux de production connus sont localisés dans les agglomérations secondaires, à proximité immédiate des marchés de consommation (fig. 295).

¹⁹⁵ La Dore devait permettre l'approvisionnement en bois depuis le Forez (Trément 2013a : 335-336 ; Trescarte 2013 : 398).

Au III^e siècle, Lezoux est redevenu un atelier à diffusion régionale, celle-ci étant principalement effectuée via l'Allier puis le bassin de la Loire et ses autres affluents. Au IV^e siècle, son rayonnement diminue encore, seul le groupe de Saint-Taurin continue à produire de la sigillée (Delage 2013 : 23). Si la diffusion de la sigillée lezovienne apparaît concentrée dans le centre de la cité arverne (fig. 296), plusieurs exemplaires ont néanmoins été retrouvés au nord dans l'Allier, et plus rarement au sud jusqu'au Puy-en-Velay, perpétuant ainsi le schéma commercial du III^e siècle (Delage 1998 : fig. 9). L'exportation de ces productions tardives ne dépasse toutefois que rarement les limites de la cité arverne (fig. 297) et les quelques sigillées retrouvées à Lyon ou en Île-de-France correspondent pour la plupart à des exemplaires produits dans la tradition de la phase 7 (cf. *supra*, chap. 8, 1.1). Comme cela a été vu précédemment, les raisons de ce net affaiblissement sont probablement liées à de multiples causes, telles que des coûts de production devenus trop importants ainsi qu'une baisse de l'engouement local pour ce type de vaisselle (cf. chap. 10, 1.4). Au Bas-Empire, l'abaissement des températures de cuisson des sigillées fabriquées en mode C et le retour à la fabrication d'autres en mode A a pu effectivement répondre au besoin de réduire les coûts de production devenus trop élevés (Vertet, Picon, Meille 1969-1970 ; Picon 1973 : 102-104). La qualité amoindrie de la vaisselle ainsi obtenue, du fait d'un vernis devenu poreux, a probablement favorisé le développement d'autres productions régionales proposant un bon rapport qualité/prix, telles que les céramiques gris bleuté à surface enfumée et lissée. Cela a également dû permettre à des vaisselles concurrentes de s'insérer sur le marché arverne, notamment la sigillée d'Argonne qui a progressivement gagné les circuits commerciaux de toute la moitié nord de la Gaule, tenus jusque-là par Lezoux (cf. *infra*, 2.1.1.).

L'artisanat lezovien se maintient néanmoins et, même, se renouvelle. Les potiers de Saint-Taurin orientent en effet leur fabrication vers la céramique gris bleuté, production de bonne facture et proposant un vaisselier polyvalent dont une partie des formes est issue du répertoire de la sigillée. La céramique à engobe brossé et la céramique peinte à engobe blanc et décor ocre sont également fabriquées¹⁹⁶. La rareté des vestiges à caractère résidentiel sur le site de Lezoux tend à montrer que ce dernier reste dédié à la production céramique et que les fabrications ne sont pas destinées à une clientèle locale, mais bien à approvisionner les populations d'une plus vaste micro-région, voire du territoire.

La spatialisation des découvertes de ces trois productions (gris bleuté, engobe brossé et peinte) montre une concentration des occurrences autour de deux noyaux principaux, Lezoux et Clermont-Ferrand, répartition imputable à une plus importante activité archéologique dans ces secteurs, mais pas seulement (fig. 296). Une majorité des céramiques à engobe brossé étudiées possède une pâte beige à orangée à inclusions rouges et blanches (GT 09.10) ; cette parenté va dans le sens d'une origine commune (en l'occurrence Lezoux et peut-être Clermont) depuis laquelle les récipients sont diffusés dans le nord de la cité pour l'essentiel, *via* les principales voies terrestres. Un autre lieu de production existerait également à Bourbon-l'Archambault d'après la découverte de ratés de fabrication dans l'agglomération secondaire (cf. chap. 1, 2.1.3. ; Arnaud, Brizard, Wittmann 2005). Situé en limite des territoires arverne et biturige, cet atelier aurait pu approvisionner les secteurs septentrionaux de la cité arverne, mais surtout la cité biturige où les vases à engobe brossé sont fréquemment observés (cf. *infra*, 3.2.1).

La céramique peinte à engobe blanc et décor ocre est caractérisée par trois types de pâtes, deux blanches (GT 10.5 et GT 02.3) et une orangée (GT 09.11), suggérant la possibilité de plusieurs

¹⁹⁶ Rappelons que ces trois productions possèdent la même composition argileuse que les fabrications non sigillée des I^{er} et II^e siècles, indiquant qu'il s'agit de productions lezoviennes, malgré l'absence de découvertes des structures connues ayant permis la cuisson des céramiques à engobe brossé et des céramiques peintes (Vertet, Picon, Vichy 1970 : 249 ; cf. *supra*, chap. 1).

productions distinctes. Malheureusement, les observations macroscopiques des pâtes ont été réalisées sur un échantillon trop restreint pour permettre de cerner leur diffusion (fig. 296), les trois types de pâtes étant aussi bien attestés dans les environs de Lezoux et de Clermont-Ferrand que dans l'Allier (Chantelle-la-Vieille).

Les céramiques gris bleuté lissées ou brutes sont présentes de manière importante dans l'ensemble de la cité arverne (fig. 296). La variété des groupes techniques qui leur sont associés permet, ici également, d'envisager l'existence de plusieurs lieux de production en plus de celui de Lezoux. Les exemplaires lezoviens et ceux localisés dans la Limagne de Clermont-Ferrand et ses environs (Malintrat, Romagnat) sont en effet semblables (GT 02.1 et GT 02.2). Ceux enregistrés dans l'Allier, notamment à Molles, sont pour certains caractérisés par une teneur importante en inclusions siliceuses (GT 04.1 et GT 04.3). Cette différence, si elle correspond à une évolution chronologique de la production (cf. chap. 8, 2.5), peut également indiquer l'existence de plusieurs ateliers.

La céramique peinte à engobe rouge et décor blanc, principalement découverte dans les environs de Lezoux, Billom et Clermont-Ferrand, et plus ponctuellement à Saint-Germain-Lembron au sud et à Molles dans le nord-est de l'Auvergne, pourrait être une production lezovienne également. Sa répartition, proche de celle de la céramique peinte à décor blanc, et sa pâte micacée plaident en faveur d'une production régionale, bien que seules des analyses de pâtes puissent permettre de l'affirmer.

À Chantelle-la-Vieille, la multiplicité des groupes techniques témoigne de ressources en argile et de provenances probablement diversifiées. Une série d'indices permet de supposer l'existence de productions locales tardo-antiques et alto-médiévales dans les environs de l'agglomération secondaire, voire au sein de son emprise même. Lors de l'étude des ensembles, il a en effet été remarqué que les céramiques engobées et lissées et les dérivées de sigillées paléochrétiennes orangées possédaient une pâte semblable, suggérant une origine commune (GT 09.15 et GT 09.17 ; dsp02.1 et dsp02.2). L'absence de décor sur les dérivées de sigillées paléochrétiennes s'accorde également avec la possibilité d'une production locale.

Concernant cette dernière production, Brioude, où la fabrication de sigillée est supposée pour le Haut-Empire, fabriquerait également de la dérivée de sigillée paléochrétienne grise au V^e siècle (Guyot 2003 : 316). Par ailleurs, une autre production régionale est aussi envisagée aux environs de Ronzières, d'après le répertoire original et la pâte micacée des nombreux exemplaires gris retrouvés sur ce site (*ibid.* : 323).

Enfin, à Billezois, un four isolé a été mis au jour et pourrait être tardo-antique, mais la chronologie de son fonctionnement reste mal établie, seuls quelques tessons attribués à la fin de l'Antiquité ayant été retrouvés dans son comblement (Vermeulen, Bouquin 2000).

En définitive, comme pour le Haut-Empire, Lezoux reste le centre de production le mieux connu pour la période de la fin de l'Antiquité, malgré de nombreuses zones d'ombre concernant son organisation artisanale. En dépit d'un net ralentissement de la production sigillée au IV^e siècle, ce centre maintient son activité en développant de nouvelles vaisselles qui, à terme, remplaceront sur la table les récipients en sigillée, comme on le voit avec la céramique gris bleuté lissée (coupe/jatte à collerette, coupe à lèvres ourlées, plat à marli) et la céramique peinte à décor blanc (coupelle à marli). La production peinte à décor ocre vient compléter ce vaisselier avec un répertoire original de cruches biconiques, dans la tradition des vases peints laténiens (cf. chap. 8, 1.6 et 4). La diffusion de ces productions est probablement régionale, si ce n'est plus lointaine, mais cela reste à démontrer. Les autres attestations de lieux de production

sont concentrées dans les agglomérations secondaires de Bourbon-l'Archambault, Chantelle-la-Vieille et Brioude, ainsi que dans les environs des sites de hauteur comme celui de Ronzières, localisé au sud de Clermont-Ferrand.

En dehors de ces lieux et bien que les données fassent encore défaut, on peut supposer qu'une activité artisanale existait dans le chef-lieu de cité arverne et est apparue dans la nouvelle capitale vellave du Puy-en-Velay. Il est également probable qu'une production de céramique ait persisté aux environs de Nérès-les-Bains et de Vichy, où l'occupation semble se poursuivre à la fin de l'Antiquité bien qu'elle reste mal caractérisée.

1.3. Les lieux de production au haut Moyen Âge

Les données pour le haut Moyen Âge ne sont guère plus nombreuses que pour la période précédente. Elles montrent néanmoins un changement dans la répartition des lieux de production, visiblement davantage dispersés dans les campagnes, exception faite de Lezoux et peut-être de Clermont, bien qu'aucun atelier du haut Moyen Âge ne soit actuellement connu dans le chef-lieu (fig. 295).

Lezoux, peut-être doté au VI^e siècle du rang de *vicus* d'après la légende des monnaies qui y furent alors frappées (Fournier 1962 : 176 ; Chambon 2001 : 354), maintient son activité, mais présente une nouvelle organisation. Les potiers se sont désormais installés dans des secteurs jusqu'alors non occupés, en bordure des anciens groupes d'ateliers (fig. 9). Les installations restent néanmoins en surface des bancs de sable, sur lesquels les officines du Haut-Empire s'étaient également développées. Les productions sont pour la plupart des céramiques communes grises, auxquelles s'ajoutent quelques fabrications à pâte claire (productions des Boudets, des Bourgaux et de l'impasse Boudonnet ; cf. chap. 1, 2.1.1). La confrontation des pâtes grises connues en Auvergne par la seule observation macroscopique ne permet pas de sectoriser les différentes productions arvernes, leur morphologie étant relativement proche. Seules des analyses de pâtes permettraient de savoir si Lezoux se maintient comme le principal pourvoyeur du territoire arverne en vaisselle entre les VI^e et VIII^e siècles, ou si la diffusion devient essentiellement locale, avec le développement d'autres petits ateliers dans le territoire, comme cela est envisagé dans l'Allier.

L'existence d'une production locale est en effet suspectée à Chantelle-la-Vieille, d'après les groupes techniques observés pour les VII^e et VIII^e siècles. Les pâtes grises et sombres, caractérisées par une forte teneur en paillettes de mica et qui apparaissent en nombre au VI^e, mais surtout au VII^e siècle, s'intègrent à ce qui est fréquemment observé en Bourbonnais. La pâte semi-fine brune à surface enfumée noire et très micacée (GT 06.1) est en effet attestée à Monteignet-sur-l'Andelot/Millefleurs pour la fin du V^e et le début du VI^e siècle (8 % des restes ; Liegard 2003-2004 : 67), à Lapalisse/Bel Air pour le IX^e siècle (54 % des restes ; Liegard, Fourvel 2003 : 31), ainsi qu'à Saint-Prix/les Jeanrais pour les IX^e et X^e siècles, où une production de céramique glaçurée est envisagée pour cette période (Liegard, Fourvel 2010 : 255). Elle diffère en revanche des productions dénuées d'inclusions micacées de l'atelier géographiquement proche de Droiturier et daté des IX^e-X^e siècles (Guyot, Charmailloux, Gaime 2015 : 298, 302).

Le groupe technique GT 07.4, caractérisé par une pâte modelée brune contenant des paillettes de mica doré et qui peut être rapproché de son équivalent cuit en mode oxydant, le GT 11.13, est répertorié sur les mêmes sites que le GT 06.1 précédent. Il est également attesté à Molles dès le V^e siècle, bien que faiblement (un pot 4-103 à lèvres rondes), et à Chantelle-la-Vieille à la fin du VII^e et dans la première

moitié du VIII^e siècle (un pot 4-107 à lèvre triangulaire, et un fond plat). Il est mentionné en nombre à Coulanges, à Lapalisse/Bel Air (30 % des restes ; Liegard, Fourvel 2003 : 31), à Saint-Prix/les Jeanrais (8 % des tessons au IX^e et 62 % au X^e siècle), ainsi qu'à Souvigny et à Chareil-Cintrat pour la même période (Liegard, Fourvel 2010 : 255). Il est en revanche totalement absent des autres ensembles arvernes. Si ce type de pâte est employé relativement tôt dans l'Antiquité tardive, cela reste de manière très marginale eu égard à la faible part qu'il occupe à Molles et à Chantelle-la-Vieille (moins de 1 % des restes). Il connaît son plein développement au X^e siècle comme en atteste l'important pourcentage observé aux Jeanrais (62 %). C'est d'ailleurs aux alentours de ce dernier site que l'atelier producteur doit se trouver (fig. 298).

Ces deux types de pâtes, assez caractéristiques, ne se retrouvent pas en dehors de l'Allier. Si de nombreuses pâtes grises alto-médiévales du Limousin et de la région Centre sont proches de celles de Chantelle-la-Vieille (type GT 05.1), d'après le tessonnier en ligne du réseau Iceramm, aucune ne présente de parentés avec les productions brunes enfumées et micacées décrites ci-dessus.

Enfin, la documentation bibliographique ne mentionne qu'un seul autre indice d'atelier pour la période des VII^e et VIII^e siècles. Localisé dans les Combrailles, dans l'ouest du département du Puy-de-Dôme, celui-ci n'est matérialisé que par des céramiques recueillies dans une terre très cendreuse sur la commune de Cisternes-la-Forêt (Massounie 2015 ; présence de pots à bord en bandeau et à bord en poulie notamment).

1.4. Quelle réorganisation de la production à l'échelle du territoire ?

Bien que lacunaires, les données relatives aux lieux de fabrication arvernes montrent un changement dans l'organisation de la production à l'échelle régionale à la fin de l'Antiquité. Les nombreux petits ateliers du Haut-Empire reconnus dans l'Allier et entre Lezoux et Clermont ne sont plus actifs au IV^e siècle, peut-être en raison de l'arrêt de la production des sigillées. Face à la concurrence des officines argonnaises, seul le site de Lezoux devait posséder les capacités économiques et matérielles à maintenir encore la fabrication des sigillées, mais dans des quantités bien moindres qu'auparavant et pour une diffusion régionale principalement. Leur commercialisation se concentrerait ainsi à nouveau sur ce que G. Woolf considère (pour le Haut-Empire) comme étant le marché principal des grands centres de production (la demande dominante étant essentiellement locale ou régionale), l'exportation lointaine correspondant en fait à un marché secondaire alimenté par le surplus de la production (1998 : 201).

L'affaiblissement de la production des sigillées va alors profiter à d'autres vaisselles, telles que les céramiques gris bleuté et celles à engobe ocre brossé qui se développent alors. En l'état de la documentation, il est difficile de déterminer si, grâce à ces nouvelles fabrications, Lezoux parvient à se maintenir et à monopoliser la production céramique arverne ou si elle connaît un étiolement favorisant l'éparpillement géographique de cet artisanat. Les quelques autres lieux producteurs connus sont localisés dans le voisinage des agglomérations secondaires, voire de sites d'envergure comme l'établissement perché de Ronzières. Ces indices livrent l'image d'une concentration des moyens de production à la fin de l'Antiquité autour des pôles de peuplement et des marchés de consommation que sont les petites villes et les établissements de hauteur.

Pendant, ces quelques observations ne suffisent pas à caractériser l'organisation précise des moyens de production au sein du territoire arverne : bien que l'artisanat céramique semble se concentrer

autour des pôles de peuplement, on ne sait s'il s'implante à l'intérieur, voire aux abords immédiats de ces noyaux, ou s'il se répartit dans les campagnes environnantes. Ce dernier cas de figure est observé pour les productions non agricoles dans plusieurs régions de Gaule entre le III^e et le VI^e siècle. Les données relatives à l'artisanat du fer en Gaule méridionale indiquent par exemple que les grands centres de production sont abandonnés au profit d'une dispersion des moyens de production dans les campagnes par les artisans spécialisés (Van Ossel, Raynaud 2012 : 158). Les productions de verreries en Rhénanie ainsi que celles de sigillées en Île-de-France relèvent peut-être du même phénomène (*ibid.*). En Auvergne, cela demeure difficile à déterminer pour les IV^e et V^e siècles, mais il semble en revanche que cette dispersion de l'artisanat soit effective à partir du VI^e ou VII^e siècle, avec l'apparition de probables ateliers ruraux, d'après ce qui est observé dans l'Allier.

Si les changements observés en Auvergne à la fin de l'Antiquité doivent être caractérisés avec plus de précision, leurs causes et leurs liens avec l'organisation de la commercialisation des céramiques doivent l'être tout autant. On a évoqué plus haut l'effet probable que la concurrence exercée par le développement des productions d'Argonne a dû avoir sur la diffusion de la sigillée de Lezoux dans la moitié septentrionale de la Gaule. On peut également s'interroger sur les coûts élevés de transport, peut-être devenus trop importants dans un contexte économique fragilisé, mais aussi sur une éventuelle détérioration de l'état des réseaux commerciaux interrégionaux, entraînant le repli régional que connaît la sigillée de Lezoux à partir du III^e siècle. Toutefois, la présence d'importations en territoire arverne (cf. *infra*) laisse entendre que les circuits commerciaux fonctionnent encore bel et bien et que, si détérioration du réseau de communication il y a, elle ne semble pas avoir causé un ralentissement de la circulation des marchandises. Les changements opérés dans la distribution des biens céramiques sont alors peut-être le fait des acteurs mêmes de cette commercialisation, c'est-à-dire les marchands, notamment ceux qui s'occupent des échanges à longue distance. On ne sait malheureusement que peu de choses sur les *negotiatores artis cretariae* pour la période de la fin de l'Antiquité, leurs traces disparaissant progressivement dans les sources disponibles pour cette période (Van Ossel 1995 : 224 ; Pieri 2005 : 157). Des marchands libres et d'autres au service de riches personnages sont fréquemment mentionnés dans les études, de même qu'est évoquée la mainmise de l'État sur l'organisation du commerce à longue distance (Carrié 1994 : 185-186 ; Van Ossel 1995 : 224).

2. Importations et insertion du territoire arverne dans les réseaux commerciaux de la Gaule

2.1. Importations et influences typologiques

La quantité de céramiques importées recensée en Auvergne dépend évidemment des aléas des découvertes et de l'avancée des connaissances. Ainsi, il n'est pas étonnant de constater que la quasi-totalité des importations répertoriées en Auvergne jusqu'à il y a peu était les dérivées de sigillées paléochrétiennes et la sigillée d'Argonne, deux productions aisément reconnaissables par leur couleur et leur décor et ayant fait depuis longtemps l'objet de recherches. La multiplication des études céramologiques en France et les fouilles produites par l'archéologie préventive depuis les années 1990 dans divers secteurs de l'Auvergne ont favorisé la découverte d'autres vaisselles importées à la fin de l'Antiquité. Leur nombre reste toutefois réduit et les différentes productions reconnues se limitent parfois

à un seul exemplaire. La pertinence de certaines de ces occurrences comme indicateur économique de la cité arverne durant la fin de l'Antiquité devra donc être discutée avant de pouvoir dresser un premier aperçu des dynamiques commerciales de ce territoire durant cette période.

Au sein du corpus, les importations sont observées entre le IV^e et le VI^e siècle. Leur part est généralement faible, comprise entre 1,5 et 5 %. Cette discrétion est également remarquée sur la plupart des sites tardo-antiques connus en Auvergne pour lesquels il a été possible d'estimer la quantité de céramiques mises au jour¹⁹⁷. Les importations représentent ainsi en moyenne 5 % du mobilier des sites auvergnats. Elles sont pourtant parfois nettement supérieures, comme à Chastel-sur-Murat (25 % des céramiques dénombrées), Beaumont/Champ Madame (14 %), ou Salzuit (11 %).

2.1.1. Quelles vaisselles importées ?

Dérivées de sigillées paléochrétiennes

Près des deux tiers des importations attestées en Auvergne sont des dérivées de sigillées paléochrétiennes, datées entre le IV^e et le VI^e siècle. Cette forte proportion est cependant amplifiée par la présence de fabrications régionales dont la part n'est pas toujours évaluée avec précision, comme à Ronzières où les dérivées de sigillées paléochrétiennes représentent 35 % du mobilier (Guyot 2003 : 319). Bien que leur provenance ne soit pas toujours aisée à établir, les occurrences recensées sont généralement considérées comme étant languedociennes, seuls quelques exemplaires de Chastel-sur-Murat pouvant correspondre au groupe atlantique (Boudartchouk 1999a : 90). Cette vaisselle est ainsi la seule production méridionale attestée en Auvergne. La plupart des exemplaires sont des productions grises, les éléments orangés, bien moins fréquents, n'étant attestés que sur sept sites. L'occupation de Chantelle-la-Vieille fait figure d'exception dans le panorama arverne, puisqu'elle n'a livré que des vases à cuisson oxydante, dont certains sont probablement de fabrication locale ou régionale.

Les découvertes sont réparties dans toute l'Auvergne, avec toutefois une concentration plus dense dans la moitié sud du territoire (fig. 299). Les ensembles les plus conséquents proviennent du chef-lieu de cité, des agglomérations secondaires et des sites de hauteur, localisés à proximité des principaux axes de circulation. Rappelons que l'on compte également de nombreuses découvertes isolées dont le contexte archéologique n'est pas renseigné. Si cette répartition indique une distribution assez généralisée au sein de la cité, la raréfaction des occurrences au nord de Clermont-Ferrand, et plus encore dans l'Allier, suggère des modalités d'approvisionnement et de distribution différentes entre le nord et le sud du territoire.

Sigillée d'Argonne

La sigillée d'Argonne apparaît comme la deuxième vaisselle la plus fréquemment importée en Auvergne, avec une soixantaine d'individus au minimum (soit près d'un quart des importations mentionnées dans la région). Dans les ensembles étudiés, elle apparaît dans le courant du IV^e siècle

¹⁹⁷ La proportion des céramiques importées n'a pu être établie ou estimée que pour 14 sites fouillés : Beaumont/Champ Madame (Alfonso dir. 2000), Cébazat/Parc logistique-Coliposte (Pasty 2007), Chantelle-la-Vieille, Chastel-sur-Murat (Boudartchouk 1999a ; 2004), le chef-lieu de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand/Trémonteix (Chuniaud 2013), Lezoux, Les Martres-d'Artière/Puy Redon, Molles, Pardines, La Roche-Blanche/Le Cairoux (Deberge 2010a), Romagnat/Maréchal, Ronzières (Guyot 2003), Salzuit (Dumontet 1973 à 1984).

(Pardines, Les Martres-d'Artière), mais un certain nombre d'éléments se rapportent plutôt à la fin du IV^e et au début du V^e siècle (Molles, Chantelle-la-Vieille). C'est également à une phase tardive (fin du IV^e-première moitié du V^e siècle) que se rapporte la quasi-totalité des exemplaires décorés à la molette mentionnés dans la documentation régionale (tabl. 45). La liste établie n'est cependant pas exhaustive et il y a fort à parier que d'autres occurrences se trouvant dans les musées et dépôts archéologiques restent à recenser. L'importation de produits argonnais au moins dès la fin du Haut-Empire est d'ailleurs attestée par la découverte récente à Avermes (en périphérie de Moulins), de deux gobelets en céramique métallescente du III^e siècle¹⁹⁸ (Garcia 2014).

Exception faite du site de hauteur de Chastel-sur-Murat situé dans le tiers méridional du territoire arverne, qui a livré une quinzaine d'éléments, la plupart des sigillées d'Argonne se trouvent dans les deux tiers septentrionaux de la cité ; aucune découverte n'est par exemple mentionnée en Haute-Loire (fig. 299). Les exemplaires de Chastel-sur-Murat font ainsi partie des plus méridionaux reconnus en Gaule, si l'on excepte quelques fragments lozériens et aveyronnais¹⁹⁹.

Il faut également remarquer que, dans l'Allier, la sigillée d'Argonne est présente sur des sites où la sigillée de Lezoux n'a pas été retrouvée, comme à Molles, sinon en moindre quantité, comme à Chantelle-la-Vieille. L'occupation de ce site s'inscrivant dans la longue durée, les circuits commerciaux qui alimentent l'agglomération sont en place depuis l'époque tibérienne. On peut donc supposer que l'approvisionnement du site en sigillée de Lezoux s'insère dans un fonctionnement commercial hérité du Haut-Empire. À Molles *a contrario*, l'occupation débutant plus tardivement (à la fin du IV^e siècle) permet peut-être à ses habitants de se tourner vers les nouveaux marchés économiques alors en phase de développement, expliquant la rareté de la production lezovienne. C'est en effet durant cette période que la sigillée d'Argonne concurrence clairement les productions de Lezoux au sein des vaisseliers arvernes, notamment sur les sites localisés dans la moitié nord de la cité où les occurrences lezoviennes apparaissent plus diffuses (fig. 296). Cette appréciation reste cependant fragile faute d'autres ensembles céramiques connus ou quantifiés. La découverte récente des deux gobelets en céramique métallescente d'Argonne du III^e siècle montre ainsi que la part des produits argonnais dans les importations reste encore probablement sous-estimée. On peut ainsi raisonnablement penser que les découvertes à venir permettront de préciser la chronologie et l'importance de ce commerce en Auvergne.

Céramique poitevine décorée à l'éponge

La céramique poitevine décorée à l'éponge provenant de Civaux rassemble 14 exemplaires datés du IV^e siècle. Les coupes carénées Raimbault 5, à engobe orangé, sont les plus fréquemment rencontrées. Quelques formes fermées, malheureusement non identifiables, sont attestées sur la *villa* de Cheberne à Nérès-les-Bains ; elles sont caractérisées par un décor de marguerites se détachant sur un engobe ayant noirci par endroits²⁰⁰. Celles-ci, ainsi que les exemplaires de Molles et de Chantelle-la-Vieille, possèdent des oxydes ferreux dans la pâte, indiquant une provenance poitevine (Guitton 2012a : 315). En dehors d'un possible individu à Clermont-Ferrand, tous les exemplaires enregistrés sont localisés dans l'Allier, ce qui permet d'envisager un approvisionnement par le nord-ouest de la cité arverne, par les voies reliant cette partie du territoire à Limoges et à Bourges (fig. 299).

¹⁹⁸ Information orale de Marion Legagneux, que je remercie.

¹⁹⁹ Quelques découvertes de sigillée d'Argonne sont mentionnées en Lozère, à Javols et à Banassac, ainsi qu'en Aveyron, à Rodez (Trintignac, Marot, Ferdière dir. 2011 : 138-139 ; *CAG 12*).

²⁰⁰ Information transmise par Laëtitia Pédoussaut, que je remercie.

Céramiques de Domecy-sur-Cure, d'Autun et de Jaulges et Villiers-Vineux

Trois découvertes récentes montrent la présence de productions éduennes en Auvergne, principalement dans le chef-lieu de cité et ses environs ainsi que dans le nord du département de l'Allier. La première a été faite à Clermont-Ferrand (Martinez dir. 2014 : 263) et correspond à une céramique peinte du III^e siècle de Domecy-sur-Cure²⁰¹ (coupe carénée à bandeau ; Joly 1996 : 133-134).

Le deuxième vase, qui a été trouvé en prospection pédestre sur la commune de Saint-Beauzire en Limagne près de Clermont-Ferrand, est une coupe carénée Seg. 5.01 de la production de Jaulges et Villiers-Vineux. Elle présente une pâte dure, rouge, recouverte d'un engobe rouge à reflets irisés (fig. 300). La lèvre est absente ; le bandeau est décoré de deux lignes guillochées. Cette variante, qui existe durant tout le IV^e siècle, devient l'une des principales formes produites entre la fin du IV^e et le milieu du V^e siècle (Séguier 2011 : 227), et probablement aussi la plus diffusée en Gaule comme l'indiquerait l'exemplaire auvergnat.

Le troisième élément, mis au jour à Bourbon-l'Archambault dans l'Allier (cité biturige), est un gobelet estampé à couverte micacée semblable à ceux produits à Autun au III^e siècle et fréquemment attestés sur des sites de consommation en Bourgogne (Arnaud, Brizard, Wittmann 2005 : 10 ; Creuzenet 1996 : 28-29 ; Joly 1996 : 135-136). Les traces de chauffe et les déformations visibles au niveau du col et de la panse rappellent celles des rebuts d'ateliers et la possibilité d'une production locale ne peut être écartée (Arnaud, Brizard, Wittmann 2005 : 12).

Céramique bistre du Val de Saône

Quelques exemplaires de céramique bistre sont également recensés. Produite dans le Val de Saône, notamment à Sevrey, cette vaisselle en usage entre le V^e et le VIII^e siècle est diffusée dans la vallée du Doubs, le Jura suisse et jusqu'au bassin méditerranéen *via* la vallée du Rhône (Bonifay, Raynaud 2007 : 107). Alors que les identifications dans ces secteurs, notamment dans les plus éloignés des lieux de productions, se sont multipliées ces dernières années, les exemples auvergnats restent discrets et incertains. Des fragments, dont deux ornés à la roulette, sont mentionnés sur le site de Coreil/Le Buron à Aigueperse (G. Ayala dans Lurol 1998). Un bord de pot de la nécropole de Montgibrou à Salzuit pourrait également correspondre à une production chalonaise : il possède une lèvre triangulaire de type Sevrey P3 (Delor-Ahü, Simonin 2005 : 267) et l'encolure est ornée de lignes de carrés et de triangles réalisées à la roulette²⁰². Enfin, un dernier exemplaire pourrait provenir des bâtiments ruraux d'IKEA/les Gravanches à Clermont-Ferrand (pot à bord en bandeau ; A. Horry dans Gauthier 2011 : 236).

Aucune attestation n'est connue dans le reste du Massif central. On remarque notamment que les ensembles du site de hauteur de La Granède à Millau et de Piboulèdes à La Malène n'en contiennent pas. Le commerce de cette vaisselle semble ainsi principalement s'opérer par l'axe rhodanien, ponctuellement relayé par les voies secondaires jusque dans les régions en marge, comme l'Auvergne.

²⁰¹ Deux vases découverts anciennement à Nérès-les-Bains et présentant une pâte fine tendre et un décor peint directement effectué sur la surface lissée pourraient également correspondre à la production de Domecy-sur-Cure. L'un d'entre eux est une coupe carénée à petite lèvre, dont le décor est formé de lignes légèrement obliques, alors que l'autre est un mortier, dont le listel est décoré de lignes obliques et le reste de la panse marbré en surfaces interne et externe. Ce traitement de surface est également remarqué sur les productions de Domecy-sur-Cure, mais la forme n'y est pas mentionnée (Joly 1996 : 116). Toutefois, les coupes carénées décorées de lignes peintes sont également connues à Toulon-sur-Allier pour le premier tiers du II^e siècle (certaines sont estampillées). Malgré l'absence de ratés de fabrication, elles sont considérées comme étant des productions de cet atelier d'après les nombreux exemplaires qui y ont été découverts (Vertet 1959). À l'heure actuelle, l'origine des deux vases découverts à Nérès-les-Bains reste incertaine.

²⁰² Documentation transmise par Stéphane Guyot, que je remercie.

Importations africaines et orientales

Les produits africains et orientaux – amphores, sigillées et lampes à huile – sont peu présents en Auvergne. Tout au plus, une douzaine de mentions a été relevée dans la documentation régionale. Cinq d’entre elles seulement concernent une forme identifiable, soit trois amphores et deux lampes à huile²⁰³. Les premières correspondent à une amphore Late Roman 4 de Gaza retrouvée sur la *villa* de Champ Madame à Beaumont²⁰⁴ (C. Bonnet dans Alfonso 2004 : 137) et à un conteneur africain Keay 35B du V^e siècle découvert dans le secteur de Fontgiève à Clermont-Ferrand (Martinez dir. 2014 : 272). S’y ajoute une Africaine IIA complète du III^e siècle (Bonifay 2004 : 111), retrouvée à Arlempdes-aux-Souils (Haute-Loire, cité des Vellaves ; Poursat 1981 : fig. 13), non loin de la Loire, au bord de la voie nord-sud reliant Saint-Paulien à Alba dans l’Ardèche.

Les deux lampes à huile, du type Atlante X (V^e-VII^e siècle), ont été mises au jour l’une rue Montlosier à Clermont-Ferrand²⁰⁵ (Desforges *et al.* 1970 : 39, fig. IV, n° 6), l’autre sur le site de hauteur de La Couronne à Molles²⁰⁶.

Les sigillées africaines, qui étaient diffusées indépendamment du commerce des amphores et plutôt avec celui des céréales (Bonifay, Tchernia 2012 : 327), n’apparaissent qu’à travers deux, voire trois mentions dans la bibliographie régionale²⁰⁷. Cette discrétion est peut-être compensée, à partir du V^e siècle, par l’arrivée des dérivées de sigillées paléochrétiennes, en partie inspirées des sigillées africaines (Bonifay, Raynaud 2007 : 116 ; Bonifay 2014 : 82) et probablement plus accessibles et moins coûteuses que ces dernières.

S’il est probable que la quantité d’amphores d’importation attestées en Auvergne demeure à l’heure actuelle sous-estimée, comme le suggère la découverte récente de nouveaux individus²⁰⁸, il n’en reste pas moins qu’elle contraste fortement avec les importants effectifs enregistrés en Gaule du Sud-Est ou à Lyon (Raynaud 2009 : 160 ; Silvino 2007 : 191). Elle correspond davantage en revanche aux quantités mentionnées en Gaule intérieure (quatorze individus enregistrés en région Centre ; Barthélémy-Sylvand 2005 : 120), ainsi qu’en Île-de-France (dix amphores africaines et cinq orientales recensées ; Barat, Séguier, Van Ossel 2011 : 205) où l’approvisionnement semble surtout conditionné par les grands axes de circulation, notamment fluviaux (Pieri 1998 : 105).

Bien que les quelques amphores d’importation attestées en Auvergne restent insuffisantes pour en tirer des conclusions générales, on remarque néanmoins qu’elles semblent principalement se concentrer

²⁰³ Les autres fragments d’amphores recensés en Auvergne et décrits comme étant des importations méditerranéennes proviennent de la rue Boirot à Clermont-Ferrand (D’Agostino dir. 2013), de Chamalières (Lacoste, Bonnet, Combes 1997), de Lezoux (Chuniaud 2014), de Chastel-sur-Murat (information transmise par Marie Delpy), de la commune de Saint-Beauzire (Trément 2005) et de la commune d’Espirat (Javaloyès 2015 : vol. 2, 53), ces deux dernières occurrences correspondant à du mobilier ramassé en prospection pédestre (Trément 2011a).

²⁰⁴ L’amphore orientale a été retrouvée en association avec un fragment d’amphore africaine non daté.

²⁰⁵ Seuls l’anse et le départ du réservoir de l’exemplaire de la rue Montlosier sont conservés, l’identification de la forme Atlante X demeure donc hypothétique. L’anse est verticale, le bandeau est décoré d’une alternance de cercles et de chevrons emboîtés (type Bussière D2 et E1c ; Bussière 2007 : pl. 134).

²⁰⁶ Le fond du réservoir et le bec ne sont pas conservés. Le diamètre est de 8 cm. Le disque comporte deux orifices. Le bandeau est décoré d’une frise de lapins. Le décor du disque est composé, à droite, d’un personnage debout en tunique courte, les bras levés ; à gauche, le décor est plus difficilement lisible, mais il pourrait s’agir d’un animal dressé sur ses pattes arrière (fig. 301).

²⁰⁷ La découverte de sigillée africaine est mentionnée à Clermont-Ferrand (Gabayet 1999), à Saint-Paulien (*CAG* 43 : 139), peut-être à Polignac (Haute-Loire ; Campech, Montandon, Vernin 2004). Aucune forme n’est identifiée.

²⁰⁸ À l’heure d’écrire ces lignes, une amphore africaine Keay 62A datée entre le troisième quart du V^e et le milieu du VI^e siècle a été identifiée parmi le mobilier de la *villa* de Pré du Camp à Aubière, immédiatement au sud de Clermont-Ferrand, ainsi qu’une autre lèvre sur le site de la Prade à Billom, lors du stage universitaire de prospection pédestre mené par F. Trément en avril 2016 (information orale Frédéric Trément que je remercie).

dans le chef-lieu de cité et les établissements de hauteur où réside une partie des élites locales et, dans une moindre mesure, dans les *villae* de la plaine (fig. 299). Au Haut-Empire également (Vallat, Cabanis 2011 : 251), les amphores d'importation se font plus discrètes dans les *villae* que dans le chef-lieu de cité²⁰⁹ qui devait probablement concentrer les arrivages avant de les redistribuer dans les campagnes environnantes. À Lyon à la fin de l'Antiquité, l'approvisionnement en amphores concerne également la ville en premier lieu, alors qu'il est davantage concurrencé par les productions locales dans les campagnes environnantes (Silvino 2007 : 191 ; Silvino *et al.* 2011 : 163). Si cette même répartition est observée en Gaule de l'Est, ce n'est pas le cas en Île-de-France où la Seine joue un rôle important dans le commerce des amphores, favorisant ainsi les établissements ruraux qui sont alors les mieux approvisionnés (Barat, Séguier, Van Ossel 2011 : 206).

En Gaule intérieure, la diffusion des amphores par les grands axes est plus facilement perceptible, contrairement à l'approvisionnement des secteurs situés à l'écart des grandes voies fluviales ou terrestres, où le réseau de circulation n'est pas toujours connu. Si la présence d'un grand cours d'eau a probablement favorisé le commerce des amphores méditerranéennes dans certaines régions, son absence ne constitue pas un frein pour autant, comme l'attestent les 13 individus découverts à La Malène, au cœur des gorges du Tarn. Fortement encaissé et sujet aux crues saisonnières, le Tarn n'est navigable qu'à partir des Vignes (par flottage tout du moins, voire par barques à fond plat), à 10 km en aval de La Malène. Avant ce lieu, la rivière est ponctuée de rochers, tels que le chaos du Pas-de-Souci, empêchant toute circulation sur son cours (*CAG 48* : 75 ; Schaad dir. 2007 : 28). Les marchandises devaient donc nécessairement être amenées par voies terrestres, malgré le coût que cela devait occasionner. Transporter des marchandises jusqu'à des lieux reculés était donc réalisable lorsque la demande existait.

Céramique granuleuse de l'Eifel : un *unicum* en Auvergne ?

On a remarqué précédemment que certaines importations sont attestées en un ou deux exemplaires seulement, comme c'est le cas des différentes productions éduennes. Un pot en céramique rugueuse Alzei 27 fabriqué à Mayen dans la première moitié du IV^e siècle s'ajoute à cette série. Retrouvé dans la *villa* de Trémonteix à Clermont-Ferrand, ce vase est isolé de toute autre importation septentrionale et ne semble pas par conséquent relever d'un commerce organisé entre ces deux régions (Wittmann 2014 : 98). Au plus fort de son apogée, à partir du dernier tiers du IV^e siècle, la diffusion des officines de Mayen se concentre sur les régions du Nord et de l'Est de la Gaule, les attestations les plus méridionales étant localisées en Suisse. Néanmoins, des céramiques métallescentes de Trèves datées du III^e siècle, auraient été retrouvées à Lezoux et Clermont-Ferrand (Bet, Gras 2014 : 92), ce qui amène de nouveaux indices quant à de possibles liens commerciaux alimentant la cité des Arvernes depuis les marchés nord-orientaux.

²⁰⁹ Les amphores d'importation représentent 8 % des restes de la *villa* Champ Madame à Beaumont (C. Bonnet dans Alfonso, Blaizot dir. 2004 : 138) et 3 % des restes de l'établissement agro-pastoral de Layat à Riom (Segard dir. 2010 ; Silvino 2014 : 868). À Clermont-Ferrand, elles constituent entre 5 et 14 % des restes : 5 % des restes rue sous les Augustins (Silvino dir. 2010, vol. 1 : 62), 11 % rue de l'Oratoire (Ollivier dir. 2013), 14 % au Carré Jaude 2 (dont une part importante d'amphores de Bétique ; Alfonso dir. 2012) et 14 % rue Fontgiève (Martinez dir. 2014 : 270). Dans la plaine de la Limagne, les prospections systématiques réalisées par F. Trément montrent la présence récurrente, mais en relativement faible quantité, d'amphores bétiques, notamment Dressel 20, sur tous les types d'établissements ruraux. Globalement, les amphores d'époque impériale sont beaucoup moins nombreuses que les amphores italiques d'époque républicaine. Par ailleurs, les fouilles du Col de Ceysat ont révélé, sinon de grandes quantités d'amphores, du moins une importante diversité de provenances (Trément dir. 2003 ; Pratedessus 2003).

2.1.2. Des productions inspirées par les vaisselles extrarégionales

Aux céramiques importées précédemment abordées, s'ajoutent des productions clairement « sous influence » typologique de modèles septentrionaux ou méridionaux (Raynaud 2007 : 256) et qui témoignent de la présence d'importations sur un territoire ou, tout du moins, de la circulation des répertoires et des artisans.

Céramiques régionales à décor estampé

Le cas des céramiques reprenant les formes et les décors de la dérivée de sigillée paléochrétienne illustre bien le phénomène des céramiques sous influence typologique. Il ne s'agit pas d'un phénomène propre à l'Auvergne puisqu'il est observé ailleurs en Gaule, comme en Aquitaine, en région Centre, en Île-de-France ainsi qu'en Bourgogne – notamment dans le nord du territoire éduen (Cribellier *et al.* 2005a : 356 ; Barat, Séguier, Van Ossel 2011 : 198 ; Kasprzyk, Mouton-Venault 2011 : 82 ; Chiron-Champagne 2012 : 308-309). Les productions concernées présentent des parentés avec les dérivées de sigillées paléochrétiennes dont elles reprennent partiellement le répertoire des formes, les décors ou l'aspect extérieur. Les profils, les motifs décoratifs et le traitement de surface ne sont toutefois jamais exactement semblables et, si les vases appartiennent fréquemment à la céramique fine, des exemplaires en céramique commune sont également concernés.

En Auvergne, si l'on exclut les productions de dérivées de sigillées paléochrétiennes possiblement locales, l'inspiration des céramiques estampées s'observe au sein de plusieurs catégories, toutes réductrices. La parenté des vases décorés de feuilles estampées avec la dérivée de sigillée paléochrétienne en est un exemple (fig. 302). Bien que les formes auxquelles ils se rapportent n'existent pas systématiquement au sein du répertoire méridional (en l'occurrence les gobelets à col tronconique 4-701 et 4-702), les motifs décoratifs sont bien ceux qui sont appliqués sur les vaisselles estampées paléochrétiennes. Les pâtes des exemplaires connus sont grossières, grises à blanches et contiennent un certain nombre d'inclusions de quartz et de micas.

Trois plats à lèvre biseauté et à décor guilloché sur la panse, récemment mis au jour sur le site de Trémonteix où ils sont datés entre 330 et le début du V^e siècle, et dans le quartier Fontgiève à Clermont-Ferrand, sont considérés comme ayant été inspirés des dérivées de sigillées paléochrétiennes (Chuniaud 2013 : 202, n° 2 et 208, n° 2 ; Martinez dir. 2014 : pl. 112, n° 7). Ils ne sont pas sans rappeler certains exemplaires retrouvés dans l'Orléanais (Cribellier *et al.* 2005a : 357) et dans le nord du territoire éduen où ils sont aussi perçus comme une production héritée des modèles estampés (forme 1.03 en céramique grise fine lustrée ; Kasprzyk, Mouton-Venault 2011 : 83).

Le cas des coupes/jattes à collerette décorées à la roulette et fabriquées en céramique à engobe noir lustré pose davantage problème (coupe/jatte 2-201). Identifiés pour la première fois à Pardines – ce qui leur a valu l'appellation de « type Maison Blanche » (Ferdrière, Rigoir, Rigoir 1972 : 318) – puis en divers endroits de la région Centre, ces vases sont tour à tour considérés comme inspirés des productions paléochrétiennes (*ibid.* ; Cribellier *et al.* 2005a : 357) ou comme les préfigurant (*ibid.* : 358). Le traitement de surface rappelle en effet celui des dérivées de sigillées paléochrétiennes et le décor ondulé réalisé à la roulette sur le bandeau évoque de manière lointaine les arceaux scandant les panses des formes ouvertes. Leur datation est placée au IV^e et au début du V^e siècle, mais leur date précise d'apparition n'est pas bien cernée, ce qui ne permet pas d'exclure l'une ou l'autre des deux hypothèses. Quoi qu'il en soit, il apparaît que ces vases s'intègrent pleinement à l'« ambiance typologique » de

la fin de l'Antiquité. Retrouvés dans toute la Gaule du Centre, ils témoignent également d'influences culturelles partagées avec les cités voisines (cf. *infra*, 3.2.1).

Le cas de la céramique peinte à décor blanc

Parmi les céramiques influencées par les typologies extérieures, la céramique peinte à engobe rouge et décor blanc, comparable à la « rotbraun gestrichene Keramik » de Gaule du Nord-Est, occupe une place particulière. Comme cela a été énoncé plus haut (cf. chap. 8, 1.6), si l'hypothèse d'une production régionale ne peut être validée qu'au moyen d'analyses en laboratoire, la pâte micacée, les variantes morphologiques du répertoire et l'absence d'occurrence entre la Moselle et l'Auvergne plaident en faveur d'une fabrication arverne. Pour autant, le répertoire des formes, le traitement de surface et le mode décoratif sont tellement semblables à ceux des productions rhénanes que les exemplaires arvernes semblent en être une imitation (fig. 217).

La dérivée de sigillée du Nord-Est ne fait pourtant pas l'objet d'un commerce lointain (Brulet 2010b : 280) : sa diffusion est centrée sur la région rhénane ainsi qu'à Metz, et on se demande comment les artisans arvernes ont pu reproduire les caractéristiques de cette vaisselle en l'absence d'importation. La tradition arverne de fabriquer des céramiques peintes depuis La Tène finale ajoutée à l'héritage de la production de sigillée dont elle reprend le répertoire dédié à la table ainsi que le revêtement rouge – alors que le gris se généralise – pourraient expliquer le développement de cette production aux V^e et VI^e siècles, notamment à Lezoux. La présence systématique de décors peints en blanc n'est cependant pas dans les habitudes arvernes – notamment en ce qui concerne les sigillées – et nuance cet éventuel héritage régional.

Autres influences morphologiques

Dans le registre des céramiques régionales inspirées des productions à large diffusion, on citera également le plat en dérivée de sigillée découvert à Chantelle-la-Vieille. Daté entre le dernier quart du IV^e et le début ou le milieu du V^e siècle, son décor à la molette est visiblement influencé par les modes ornementaux des sigillées d'Argonne (plat 1-201, n° CLV 02, fig. 209). Même si son origine n'est pas assurée entre l'Auvergne et la vallée de la Vienne (cf. chap. 8, 1.3 et annexe 10), ce plat illustre le vaste rayonnement géographique exercé par la sigillée d'Argonne (Van Ossel 2011a : 232, fig. 1 ; Delbey *et al.* 2013).

Les vaisselles faisant l'objet d'une grande diffusion ne sont pas les seules à influencer les productions régionales. Aux VI^e et VII^e siècles, certains vases qui affichent une singularité morphologique au sein des répertoires arvernes présentent en revanche des similitudes avec des formes appartenant à des productions géographiquement éloignées, mais principalement, voire uniquement, diffusées à l'échelle régionale (fig. 303). Les profils des pots 3-201 à bord convergent et 3-202 à bec tubulaire, découverts à Molles et jusqu'alors inédits en Auvergne, présentent de fortes parentés avec les pots biconiques des régions septentrionales et rhénanes (fig. 303, n°s 1 et 2 ; Châtelet 2002 : 115). S'ils figurent également dans le répertoire de la céramique kaolinitique de Gaule du Sud-Est, comme l'illustrent les deux exemplaires de La Malène et de Lombren à Vénéjan (Cathma 1993 : 121, fig. 5, n° 97), cela reste assez marginal. L'influence germanique, pourtant visible sur certains vases du Sud-Ouest, reste ainsi difficile à mettre en évidence dans le Sud-Est, si l'on considère la rareté de ces formes face à la masse des données disponibles (Raynaud 2007 : 256). En Auvergne, malgré leur nombre restreint, les formes s'intégrant à l'« ambiance morphologique » des régions du Nord-Est apparaissent relativement

récurrentes sur certains sites. Des formes biconiques à décor estampé de rosettes sont ainsi attestées à Lezoux/les Colis²¹⁰, ainsi qu'à Verneuil-en-Bourbonnais (Flohic dir. 1999, vol. 2 : 967²¹¹).

L'influence septentrionale est également perceptible sur le gobelet à col divergent 3-601 de Molles (fig. 303, n° 3), qui évoque les gobelets dits « burgondes » des VI^e et VII^e siècles par exemple, bien que le profil ne soit pas totalement semblable (Brunella, Guillaume, Prouteau 2012 : 76 ; Châtelet 2002 : 84 ; Lefèvre, Mahé 2004 : 116).

D'autres exemples qui témoignent d'influences typologiques moins lointaines peuvent être cités. Le gobelet à double carène 3-501 (fig. 303, n° 4) existe dans les répertoires de Bourgogne (milieu VI^e-milieu VII^e siècle), avec la forme 4.04 de la céramique grise fine lustrée inspirée des productions de dérivée de sigillée paléochrétienne (Kasprzyk, Mouton-Venault 2011 : 83-84). Le gobelet ansé 3-502 présente quant à lui des parentés morphologiques avec les bols à bord convergent du service bistre de Sevrey (fig. 303, n° 5), ce dernier étant toutefois dénué d'anse (Delor-Ahü, Simonin 2005 : 269). Certaines variantes des pots 4-107 à lèvres triangulaire et 4-101 à bord en bandeau se retrouvent également au sein de la production chalonnaise, mais aussi dans les répertoires contemporains méridionaux (fig. 303, n° 6 et 7).

Ces exemples témoignent de la prégnance et de la diffusion de certaines formes durant un laps de temps limité, à l'image de ce qui a été remarqué avec l'ensemble contemporain de La Malène, empreint d'influences méridionales comme continentales (cf. chap. 5, 4.5.1). Ils soulèvent également la question de la diffusion de ces formes septentrionales qui appartiennent à des productions n'étant visiblement pas exportées au-delà de la sphère régionale.

Ces quelques exemples indiquent la présence de vaisselles importées en Auvergne, même si celles-ci apparaissent parfois anecdotiques au sein des ensembles en comparaison des productions régionales. La reprise, voire l'imitation, des répertoires morphologiques et/ou décoratifs de productions extérieures non attestées en Auvergne montrent que les données disponibles ne laissent percevoir qu'une infime partie des contacts qui devaient exister entre les différents territoires et que l'intensité réelle des échanges reste à établir avec précision (Bonifay, Raynaud 2007 : 146). L'influence exercée par les dérivées de sigillées paléochrétiennes, fréquemment observée ailleurs en Gaule (Barat, Séguier, Van Ossel 2011 : 198 ; Kasprzyk, Mouton-Venault 2011 : 82), n'étonne guère si l'on considère l'important commerce dont les fabrications estampées méridionales et atlantiques ont fait l'objet. Le cas de la céramique peinte à engobe rouge et décor blanc imitant les « rotbraun gestrichene Ware » de Gaule du Nord-Est est quant à lui plus énigmatique. Cette production semble effectivement résulter de l'action conjointe de traditions de fabrication régionales et d'influences extérieures, selon des modalités qui restent difficiles à percevoir en l'état actuel des données. Des analyses de laboratoire seraient certainement à même d'apporter quelques éléments de réponse, notamment en clarifiant la question de l'origine de la production. De même, une meilleure connaissance de la circulation des artisans permettrait d'évaluer leur rôle dans la transmission des modèles de vaisselles d'une région à l'autre, question pour laquelle on ne dispose guère d'informations à l'heure actuelle.

²¹⁰ Information orale de Sébastien Gaime, que je remercie. La surface du vase biconique est noire, très micacée.

²¹¹ La provenance du vase de Verneuil, retrouvée dans une collection privée, est toutefois sujette à caution et pourrait ne pas être régionale (information orale Sophie Liegard, que je remercie).

2.1.3. La question des importations faiblement représentées

On rappellera ici les problèmes liés à l'interprétation des importations présentes en très peu d'exemplaires, quand il ne s'agit pas d'*unicum*. Si en Auvergne les découvertes de vaisselles importées se sont multipliées et diversifiées ces dernières années, force est de constater que ces céramiques restent encore discrètes et toujours nettement dominées par les productions régionales. Il reste donc à déterminer si les importations retrouvées en quantités anecdotiques relèvent de l'épiphénomène ou d'un biais lié à l'état des découvertes, pénalisant de fait l'approche des dynamiques commerciales à la fin de l'Antiquité. L'absence d'occurrences entre la région productrice et le lieu de découverte complique encore davantage la grille de lecture car, en raison du manque fréquent d'une cartographie actualisée des nouvelles attestations, on ne peut déterminer si cette absence traduit une réalité économique ou un simple état de la recherche.

Les raisons pouvant expliquer la présence d'une vaisselle importée en un seul exemplaire sont nombreuses. Les céramiques ont en effet pu suivre des chemins variés depuis leur lieu de production jusqu'à leur lieu d'abandon ou de rejet, et leur circulation n'est pas nécessairement le fait d'une activité économique. Achetées dans la région productrice ou limitrophe de celle-ci par un particulier, elles ont pu être ensuite acheminées plus loin encore, en tant qu'objets propres ou comme contenants, et témoignent alors davantage de la circulation des hommes que des échanges commerciaux.

Certaines des importations très peu présentes en Auvergne correspondent à des productions au faible poids économique, ou dont le commerce est principalement régional ou limité à un espace duquel l'Auvergne est en marge (cf. *infra*, 2.2.2). C'est notamment le cas des céramiques de l'Eifel, dont la distribution s'opère dans le Nord-Est de la Gaule et jusqu'au sud-est de l'Angleterre (Brulet 2010d : 422), mais aussi des céramiques de Jaulges et Villiers-Vineux, principalement diffusées dans le Bassin parisien et le Nord de la Gaule (Séguier 2011 : 205). Quant à l'aire de diffusion des ateliers de Domecy-sur-Cure, elle apparaît plus restreinte encore. Ceux-ci semblent répondre à une demande principalement locale, concentrée dans le bassin supérieur de l'Yonne (Joly 1994 : 219 ; Mouton-Venault, Devevey 2005 : 493, fig. 19) et la présence d'exemplaires au-delà de ce secteur apparaît fortuite.

Le cas des amphores doit être considéré distinctement de celui des vaisselles importées. Contrairement à ces dernières, les amphores n'étaient pas transportées pour elles-mêmes, mais pour le produit qu'elles contenaient. Les denrées commercées pouvaient être reconditionnées en cours d'acheminement, dans des outres ou des tonneaux pour ce qui concerne le vin et dans d'autres contenants en céramique pour l'huile, peut-être dès leur arrivée en Gaule ou dans les places commerciales les plus importantes. Un tel reconditionnement devait permettre une réduction du poids des cargaisons et faciliter leur transport en Gaule intérieure. En effet, dans les transports fluviaux et terrestres, l'amphore devait être difficile à manipuler lors des transbordements entre bateaux et chariots, contrairement au tonneau que l'on pouvait faire rouler (Marlière 2002 : 189). La grande rareté des amphores africaines et orientales sur les sites fouillés n'impliquerait donc pas forcément l'absence de produits issus de ces régions (huile et vin notamment), notamment dans la capitale de cité arverne qui n'a livré qu'une poignée d'occurrences (deux exemplaires seulement sont mentionnés dans la bibliographie)²¹².

²¹² S'il est possible d'imaginer que la présence de marchands juifs dans la ville, mentionnée par Grégoire de Tours, a pu favoriser l'établissement de relations commerciales avec la Méditerranée orientale, cela ne constitue pas pour autant une preuve de l'acheminement des produits orientaux jusqu'à Clermont (*Hist. des Francs*, IV, 12, 35 et VI, 5). Par ailleurs, les produits venus d'Orient ne se limitaient pas au vin (et donc aux amphores pour l'archéologue), mais étaient très diversifiés et rassemblaient notamment des parures, des vêtements, ainsi que des épices (Pieri 2005 : 175).

2.2. Modes d'approvisionnement et insertion dans les réseaux commerciaux

2.2.1. Rôle des sites d'envergure dans l'approvisionnement en vaisselle extrarégionale

On a précédemment remarqué que deux types de sites apparaissent pour la période allant du IV^e au VI^e siècle, d'après les données bibliographiques disponibles : ceux sur lesquels de la vaisselle d'importation et/ou des amphores méditerranéennes ont été retrouvées et ceux ayant seulement livré des productions arvernes ou supposées comme telles (cf. chap. 10, 1.3 ; tabl. 44). Les premiers s'avèrent être des sites de relative envergure (chef-lieu de cité, agglomérations secondaires, établissements de hauteur et *villae*), en partie occupés par l'élite sociale et localisés à proximité des principales voies de circulation²¹³ (fig. 299).

Clermont est, sans surprise, le lieu où la plus grande diversité de vaisselle est observée (sigillée d'Argonne, dérivée de sigillée paléochrétienne, productions éduennes de Domecy-sur-Cure, importations africaines). Le chef-lieu de cité devait probablement constituer le point d'arrivée de nombreuses marchandises, à partir duquel celles-ci pouvaient être redistribuées dans les campagnes environnantes.

Dans l'agglomération de potiers de Lezoux en revanche, si de la sigillée d'Argonne, de la dérivée de sigillée paléochrétienne et une amphore méditerranéenne sont attestées, cela reste dans des quantités très faibles et peu significatives en regard de la masse de données disponibles pour ce site.

L'agglomération secondaire de Chantelle-la-Vieille, localisée au carrefour de voies importantes rejoignant Poitiers-*Limonum* à l'ouest, Bourges-*Avaricum* au nord et Clermont-*Augustonemetum* au sud, semble idéalement située pour recevoir des marchandises importées. On peut se demander dans quelle mesure elle n'a pas constitué un relai favorisant la diffusion des importations au sein de la cité arverne à la fin de l'Antiquité et, inversement, celle des productions arvernes dans les territoires voisins. Les productions lezoviennes sont effectivement présentes sur le site, notamment au travers des sigillées, voire des productions peintes, gris bleuté et à engobe brossé, et indiquent un commerce régional de la vaisselle. L'approvisionnement de l'agglomération semble également se faire au niveau micro-régional, d'après les dérivées de sigillées paléochrétiennes orangées possiblement locales, mais également si l'on considère que certaines céramiques à engobe brossé ont pu être produites à Bourbon-l'Archambault (Arnaud, Brizard, Wittmann 2005 : 12). Ce schéma s'inscrit dans les habitudes des trois premiers siècles de notre ère. Au Haut-Empire en effet, la sigillée lezovienne est certes présente sur le site mais côtoie de nombreuses céramiques issues des ateliers de la basse vallée de l'Allier, telles que la sigillée, les parois fines et la céramique à glaçure plombifère, indiquant un ancrage local, ou tout du moins micro-régional, important. L'hypothèse d'un rôle joué par le site de Chantelle-la-Vieille dans la distribution commerciale des vaisselles occidentales et septentrionales (productions poitevines et d'Argonne), voire dans l'exportation des productions tardo-antiques arvernes en territoires biturige et éduen, est toutefois fragile : le nombre des importations retrouvées sur le site reste faible et aucun lieu de stockage permettant d'entreposer une grande quantité de marchandises dans l'attente de leur exportation et devant caractériser une ville relais (Marot 2007 : 638) n'a été mis au jour.

Les établissements de hauteur de Chastel-sur-Murat et de Molles étaient également approvisionnés en produits lointains²¹⁴. Ils apparaissent ainsi bien insérés dans les circuits commerciaux de longue

²¹³ Rappelons que le réseau routier considéré ici est celui du Haut-Empire, l'indigence des données relatives aux voies empruntées à la fin de l'Antiquité ne permettant pas d'en proposer le tracé (Dacko 2016).

²¹⁴ Des productions africaines, de la sigillée d'Argonne et de la dérivée de sigillée paléochrétienne ont été découvertes à Chastel-sur-Murat, auxquelles s'ajoutent la céramique poitvine décorée à l'éponge retrouvée à Molles.

distance malgré leur isolement géographique apparent au sein des Monts du Cantal pour le premier et de la Montagne bourbonnaise pour le second. Il est donc probable qu'ils devaient être desservis par d'importants axes routiers, qui restent aujourd'hui mal connus par l'archéologie.

Quant aux sites où seules les productions régionales semblent utilisées, ils correspondent à des établissements ruraux de taille plus modeste, comme l'habitat des Douzaines Hautes à Malintrat et les bâtiments de la rue de la Rochelle et de la ZAC de la Fontanille à Lempdes (tabl. 44). Ces trois exemples sont pourtant situés dans la plaine fertile de la Limagne, à proximité du chef-lieu de cité et des principaux axes routiers, autrement dit dans un secteur où les produits lointains devaient largement circuler (fig. 299).

Ainsi, à la fin de l'Antiquité, les sites exerçant un certain rayonnement économique à l'échelle locale ou micro-régionale étaient insérés dans les réseaux commerciaux de longue distance et approvisionnés soit de manière directe depuis les régions productrices – comme on peut le supposer pour le chef-lieu de cité – soit de manière indirecte depuis les relais commerciaux que devaient représenter certaines villes. Il apparaît en revanche que les exploitations agricoles de type ferme, malgré la proximité du chef-lieu de cité ou d'une ville, étaient principalement tournées vers les marchés de proximité, ces derniers étant peut-être moins bien desservis par les arrivages lointains.

Si une telle répartition est d'abord tributaire du hasard des découvertes, la récurrence de cette observation pourrait néanmoins être significative. En effet, elle prévaut également sur certains sites lozériens et aveyronnais pour la période comprise entre le V^e et le VII^e siècle : les importations africaines et orientales sont uniquement attestées sur les sites de hauteur (tels que La Malène), dans les agglomérations secondaires et dans les chefs-lieux de cité (cf. chap. 5, 4.5.1). La dérivée de sigillée paléochrétienne semble plus répandue, si l'on prend en considération les découvertes ponctuelles faites à l'entrée de grottes²¹⁵, même si la plupart des occurrences proviennent de sites de hauteur²¹⁶, de *villae*²¹⁷, d'agglomérations secondaires²¹⁸, de l'antique chef-lieu de cité de Rodez ainsi que d'ensembles funéraires²¹⁹ (Boudartchouk, Llech 1993 : 158 ; Bourgeois 1993).

Enfin, en ce qui concerne la période du VII^e et de la première moitié du VIII^e siècle en Auvergne, la vaisselle semble uniquement comporter des vases de fabrication locale, d'après les observations effectuées à Chantelle-la-Vieille. Cela semble être également le cas des ensembles des habitats ruraux d'IKEA/Les Gravanches (Gauthier 2011) et de Trémonteix à Clermont-Ferrand (Chuniaud 2013), bien que seules des analyses systématiques des différents groupes de pâtes soient à même d'établir clairement leur origine et de certifier l'absence ou la rareté des vaisselles communes importées.

On conclura en rappelant que la concentration des importations qui est observée sur les sites occupés par les élites régionales repose sur des données quantitativement fragiles et l'éventualité que de nouvelles découvertes viennent contredire ce schéma et attestent la présence des produits importés sur tous les types de sites ne peut être écartée. On remarquera cependant qu'une telle répartition fait écho au modèle économique envisagé par C. Wickham pour l'époque carolingienne (Wickham 2008 : 22 *sg*). L'auteur considère en effet la demande des élites détenant le pouvoir d'achat comme le moteur de la

²¹⁵ Grottes du Maguel sur la commune de Balsièges (*CAG 48* : 100, 103), de Baumas sur la commune de Saint-Pierre-des-Tripiers (*ibid.* : 471) et du Boundoulaou à Creissels (Carme, Pédoussaut 2003 : 283).

²¹⁶ Site de hauteur de Clapas Castel à Bannassac (*CAG 48*), site fortifié de l'Andurne à Rivière-sur-Tarn (*CAG 12*).

²¹⁷ *Villae* des Brignes à Garbias, de Choun de Globels à Montrodât (*CAG 48*), de La Lande à Lacroix-Barrez (*CAG 12*).

²¹⁸ Agglomérations secondaires de Lanuéjols et du Truc de Saint-Bonnet-de-Chirac (*CAG 48*).

²¹⁹ Notamment : sépultures de Panissal à Savignac, de l'église de Touloungues à Villeneuve-d'Aveyron (*CAG 12*).

mise en place des réseaux de circulation par lesquels les biens usuels sont échangés, même si ces biens sont quantitativement minoritaires. La demande élitaire serait donc la raison première de l'importation de marchandises et entraînerait la structuration des échanges interrégionaux²²⁰. Pour la période qui nous occupe, si ce schéma apparaît envisageable dans le cas des produits commercés en Gaule sur de longues distances, exception faite des marchandises africaines et orientales dont le commerce était en partie organisé par l'État (Pieri 2005 : 157), il ne peut cependant s'appliquer à tous les types de céramiques (Wilkin 2015 : 36). En effet, il est probable que certains réseaux étaient stimulés par la demande locale du plus grand nombre, ainsi que par un réseau de commerçants.

Enfin, la concentration des découvertes dans des secteurs précis suggère le dynamisme économique de ces derniers, qui devaient constituer un pôle d'attractivité sur le peuplement des environs. Le meilleur exemple est certainement la plaine de la Limagne entre Clermont et Lezoux. Les nombreuses prospections qui y ont été menées ces vingt dernières années ont montré l'important développement de ce secteur jusqu'à la fin de l'Antiquité et au-delà, grâce à l'attrait conjoint de la proximité du chef-lieu de cité et de la fertilité des terres agricoles, en partie exploitées par les élites urbaines (Trément 2004 ; 2011b : 271 ; Dousteysier, Segard, Trément 2004 ; Chabert 2011a : 340-342). Il est également possible de considérer l'agglomération secondaire de Chantelle-la-Vieille et l'établissement de hauteur de Molles comme des lieux économiquement importants et ayant certainement joué un rôle dans le développement du territoire arverne à la fin de l'Antiquité, nonobstant la faiblesse des données relatives à l'occupation du sol de ces secteurs entre les IV^e et VIII^e siècles.

2.2.2. La cité arverne : un territoire de confins ?

Considérées individuellement, les différentes productions importées en Auvergne entre le IV^e et le VI^e siècle paraissent pour la plupart anecdotiques par rapport à la part des céramiques régionales et ne permettent pas d'évaluer l'intensité et la durabilité des contacts commerciaux avec les territoires éloignés. Toutefois, considérées ensemble, elles se révèlent variées et indiquent un apport régulier de marchandises dans la cité arverne, qui apparaît dès lors insérée dans les circuits de redistribution.

Bien qu'elle doive être appréhendée avec prudence en raison de l'indigence des données disponibles, l'étude de la répartition des importations en Auvergne permet de réfléchir aux modalités de l'approvisionnement de la cité en vaisselle céramique à la fin de l'Antiquité. Elle tendrait en effet à montrer que la région se trouve en limite des aires de diffusion d'un certain nombre d'importations et à l'écart d'axes commerciaux importants comme le Rhône, expliquant ainsi en partie la rareté de certaines vaisselles en Auvergne. Cette idée avait déjà été suggérée dans les années 1970 par P.-F. Fournier, d'après la répartition de la sigillée d'Argonne et des dérivées de sigillées paléochrétiennes retrouvées dans la région (Arduini, Fournier, Fournier 1973 : 173).

Les productions du Nord et de l'Ouest de la Gaule, à savoir la sigillée d'Argonne, la céramique poitevine décorée à l'éponge et les céramiques des ateliers éduens, sont en effet principalement

²²⁰ Bien que cela concerne une vaisselle fortement diffusée et utilisée par une large tranche de la société gallo-romaine, le rôle des élites locales dans l'exportation de la sigillée est également avancé par G. Woolf pour la période du Haut-Empire. Pour cet auteur, l'expansion soudaine de l'échelle de la production de la sigillée, et donc sa commercialisation dans des régions éloignées (ce qu'il nomme les « marchés secondaires »), viendrait non pas seulement des itinéraires d'approvisionnement des garnisons militaires, mais surtout de l'émulation des élites dans la généralisation du goût pour cette nouvelle vaisselle auprès des sociétés locales et donc de son acquisition par le plus grand nombre (Woolf 1998 : 201).

retrouvées dans les deux tiers septentrionaux du territoire (fig. 299), au-delà duquel elles paraissent plus rares (fig. 304). L'occurrence la plus méridionale actuellement connue de la sigillée d'Argonne est celle de Chastel-sur-Murat, les attestations se faisant très diffuses plus au sud. La céramique décorée à l'éponge est principalement retrouvée dans le nord de l'Auvergne, aux confins des cités arverne, biturige et éduenne. Elle est nettement clairsemée à l'ouest de Clermont-Ferrand, malgré quelques découvertes suisses (Simon-Hiernard, 1991). Le chef-lieu de cité arverne apparaît également comme le secteur le plus méridional de la diffusion des ateliers éduens et du Val de Saône, mais celle-ci apparaît encore très limitée en Auvergne. Malgré une répartition plus homogène, les dérivées de sigillées paléochrétiennes languedociennes, acheminées depuis les régions méridionales, se raréfient à partir du département de l'Allier. Ce type de production connaît toutefois une commercialisation plus intensive que celles précédemment citées et des exemplaires – notamment atlantiques – sont exportés jusqu'en Île-de-France, voire au-delà (Barat, Séguier, Van Ossel 2011 : 198 sg). De ces observations, il ressort que si la cité arverne est insérée dans les circuits commerciaux interrégionaux, elle semble bien se trouver aux confins des aires de diffusion de la plupart des importations. On peut ici se demander si l'effondrement du « monopole régional » de Lezoux et des ateliers de la basse vallée de l'Allier ne pourrait pas en partie expliquer cette position du territoire en « bout de circuits », les zones productrices limitrophes et plus éloignées ayant profité de l'effet d'« appel d'air » provoqué par l'ouverture du marché arverne, étendant ainsi davantage leur aire de diffusion.

La carence des produits lointains – africains et orientaux – laisse également penser que le territoire arverne s'intégrait davantage aux circuits secondaires de la Gaule intérieure qu'à ceux transitant par le Rhône – axe commercial bien établi et fréquenté depuis l'époque augustéenne (Desbat, Martin-Kilcher 1989) – et provenant de Méditerranée ou de Gaule de l'Est. Cela pourrait également expliquer la rareté de la céramique bistre du Val de Saône, celle des productions provençales de dérivées de sigillées paléochrétiennes, mais aussi l'absence – actuelle – de la céramique luisante des ateliers savoyards. La répartition spatiale de ces productions montre en effet que leur commercialisation s'est principalement développée via l'axe rhodanien – qu'il soit fluvial ou terrestre – relayé par la Saône (Bonifay, Raynaud 2007 : 109, 113) (fig. 304). La diffusion de la céramique luisante, massivement transportée jusqu'au Bassin méditerranéen au sud et dans une moindre mesure jusqu'en Île-de-France au nord (Barat, Séguier, Van Ossel 2011 : 197), apparaît canalisée par le Rhône et les exemplaires retrouvés dans les bordures de ce vecteur commercial sont rares²²¹, à l'instar de ce qui est observé dans la cité arverne.

Si Lyon constitue la « plaque tournante du trafic rhodanien » (Christol, Fiches 1999 : 142), elle ne semble pas avoir favorisé la circulation des marchandises en direction de la Gaule centrale non plus. La position en marge des approvisionnements lyonnais est également observée pour la cité voisine des Ségusiaves durant le Haut-Empire, d'après les données céramologiques de Feurs et de Roanne²²² (Genin, Lavendhomme 1997 : 142-143). L'évitement de Lyon pour l'approvisionnement de la cité arverne est d'ailleurs mentionné dès l'Antiquité par Strabon (Strabon, *Géographie*, IV, 1, 14). Celui-ci rapporte en effet qu'en raison d'un fort courant et d'une navigabilité parfois difficile du Rhône, les marchandises

²²¹ Une probable coupe Portout 30, à l'engobe mal conservé, est enregistrée à Roanne (Giry 2015 : 84). La proximité de cette ville par rapport à l'Auvergne, située à une vingtaine de kilomètres, invite toutefois à ne pas écarter trop vite le rôle du hasard des découvertes dans l'absence d'exemplaires en Auvergne.

²²² À la fin du II^e et au début du III^e siècle, Roanne apparaît davantage approvisionnée par la Gaule du Centre : les sigillées, les parois fines et les métallescentes arvernes y sont en effet importées, tandis que les sigillées claires rhodaniennes et africaines y sont absentes, alors qu'à Lyon, celles-ci concurrencent directement les importations du Centre dès le milieu du II^e siècle. L'absence de sigillées claires est également remarquée à Feurs, pourtant chef-lieu de cité des Ségusiaves (Genin, Lavendhomme 1997 : 142-143).

qui devaient être exportées chez les Arvernes ou qui devaient rejoindre le cours de la Loire étaient débarquées en aval de Lyon, probablement à Vienne d'après J. Déchelette (Lasserre 1966 : 144, note n° 5), puis acheminées par les routes, soit jusqu'à Roanne par la vallée du Gier pour rejoindre la Loire (Christol, Fiches 1999 : 142), soit jusqu'au Puy-en-Velay pour celles envoyées en Auvergne (Kurzej 2013 : 204-205).

De même, l'exportation des sigillées arvernes à la fin du Haut-Empire se fait principalement dans le quart nord-ouest de la Gaule, montrant l'importance de l'Allier et de la Loire dans leur commercialisation et l'utilisation plus marginale de l'axe Rhône-Saône (Delage 2001 : 123). L'axe Allier-Loire a dû probablement favoriser la circulation des marchandises à la fin de l'Antiquité également, notamment pour les importations poitevines décorées à l'éponge, les productions éduennes et la sigillée d'Argonne. Navigable par bateaux à partir d'Issoire au moins (Trément 2013a : 330), mais probablement depuis Brioude (Mondanel 1975 : 34), l'Allier a également pu être utilisée pour le commerce des dérivées de sigillées paléochrétiennes de la Gaule méridionale, de même que celui de la production régionale supposée à Brioude. L'utilisation de cette rivière devait cependant varier selon les saisons, l'écoulement rapide des eaux dû à sa forte pente et sa sensibilité aux précipitations et aux variations atmosphériques pouvant conduire à de fortes différences de débit (Chevalier 1983 : 138).

Enfin, on peut également s'interroger sur le poids des contraintes géographiques et climatiques que les massifs montagneux pouvaient représenter sur la circulation des marchandises, notamment les monts du Forez à l'est et les monts du Cantal et les Cévennes au sud. Toutefois, les nombreuses dérivées de sigillées paléochrétiennes retrouvées en Auvergne ainsi que la quantité non négligeable d'amphores africaines découvertes à La Malène, enchâssé dans les gorges du Tarn, montrent que l'impact de ces contraintes sur l'acheminement des produits restait modéré. Le transport par voie terrestre devait néanmoins représenter un certain coût et n'a peut-être pas favorisé un approvisionnement en vaisselles méridionales, dans un contexte économique par ailleurs affaibli. Dans sa partie septentrionale, le territoire arverne offre un relief plus ouvert. La plaine de la Limagne et la rivière Allier, bordées de secteurs de moindre relief, ne présentent en effet aucun obstacle aux échanges. Bien que l'inégalité de la recherche entre le nord et le sud de l'Auvergne invite à la prudence et influe probablement sur la quantité des importations retrouvées, elle n'explique pas nécessairement à elle seule la plus grande diversité de vaisselles importées que l'on observe dans la moitié nord de la région. Le territoire arverne apparaît ainsi compartimenté en deux espaces, l'un septentrional et approvisionné depuis la Gaule du Nord-Est et de l'Ouest, l'autre méridional davantage tourné vers les marchés du sud du Massif central. Le rôle et l'importance de Clermont dans la redistribution des marchandises vers les marchés régionaux apparaissent ainsi curieusement faibles, alors que ce chef-lieu est situé aux confins de ces deux aires.

Pour conclure, plus qu'à l'existence ou non d'une demande régionale en produits lointains, notamment de la part des élites, la présence discrète des importations semble davantage relever de la localisation du territoire arverne par rapport aux circuits d'approvisionnement et des habitudes des consommateurs. Les données actuelles tendent en effet à montrer qu'à la fin de l'Antiquité, la cité arverne, marquée par un ancrage régional important, apparaît localisée aux confins des aires de diffusion de plusieurs importations et en marge du commerce irrigué par l'axe rhodanien, dont la priorité semble être l'approvisionnement de la Gaule du Nord et de l'Est et celle du Bassin méditerranéen. Cette situation de confins est à mettre en lien avec la réorganisation des moyens de production qui s'opère alors à l'échelle du territoire et qui fait suite à l'affaiblissement du rayonnement de Lezoux. La présence

anecdotique des importations suggère par ailleurs que la cité ne devait pas toujours être approvisionnée directement depuis les régions productrices, mais plutôt depuis des lieux de consommation (Lewit 2013 : 235) qui auraient alors constitué des places commerciales intermédiaires (Morel 1983 : 71). Rappelons néanmoins que ces hypothèses sont pour l'heure des pistes de réflexion suggérées, mais aussi limitées, par l'état de la documentation. Les modalités des échanges commerciaux qui se dessinent, de même que leur pérennité, restent ainsi à établir à l'aune de nouvelles données.

3. Faciès céramiques : du territoire arverne à la Gaule du Centre

3.1. Échelles d'approvisionnement du territoire arverne en céramiques régionales

La recherche de comparaisons pour la datation des céramiques des ensembles étudiés a mis en évidence l'existence, au sein des productions régionales ou considérées comme telles, de formes attestées sur l'ensemble du territoire, voire au-delà. On en trouve également d'autres visiblement propres à un secteur et possiblement fabriquées localement. La répartition de ces formes en Auvergne et leur association au sein des occupations laissent entrevoir différents faciès céramiques correspondant à plusieurs échelles d'approvisionnement.

La forme du vase a été le principal critère pris en compte ici. En effet, elle apparaît plus significative du point de vue de la consommation, car elle est ce qui est en premier lieu perçu et recherché par l'utilisateur, avant la technique de façonnage ou la pâte céramique (Batigne-Vallet *et al.* 2012 : 25).

Sur le modèle de l'ACR *Céramiques de cuisine d'époque romaine en Région Rhône-Alpes et Sud-Bourgogne* coordonnée par C. Batigne-Vallet (Varenes *et al.* 2014 : 303), trois niveaux peuvent être retenus dans la hiérarchisation des types morphologiques : les « formes génériques » attestées en Auvergne ainsi que dans une ou plusieurs régions limitrophes, voire plus éloignées ; les « formes régionales » recensées un peu partout en Auvergne et d'ordinaire pas au-delà ; et les « formes locales » connues sur un ensemble de sites voisins ou uniquement sur un. De cette hiérarchisation se dégagent plusieurs échelles d'approvisionnement fonctionnant au sein du territoire arverne.

Ces observations ne reposent toutefois que sur un nombre limité de sites, dont certains n'ont été explorés que dans le cadre de diagnostics ; elles ne reflètent donc qu'un état de la documentation et ne pourront être validées qu'avec l'apport de nouvelles données. Seules les formes les plus caractéristiques ont donc été retenues pour cette approche et la plupart des types recensés en un seul exemplaire ont été écartés.

3.1.1. Formes génériques, formes régionales et formes locales

Formes génériques et formes régionales

Certaines formes génériques sont des types extrêmement répandus en Auvergne, également connus dans des régions éloignées et ils se retrouvent sur toutes les catégories de sites. C'est le cas du pot à bord en bandeau (4-101) ou à bord mouluré (4-102) et de la coupe/jatte à collerette (2-201), attestés depuis l'Île-de-France jusqu'en Languedoc. Le gobelet à col haut tronconique (4-502) est également très

fréquent dans les ensembles de la Gaule du Nord et du Centre, de même que le pot à lèvres en amande (4-105) recensé à Roanne, ainsi qu'en Languedoc en céramique à pisolithes ou encore, de manière plus ténue, en Normandie²²³. Quelques formes arvernes correspondent à des variantes locales des formes génériques, telles que les coupes/jattes à collerette de Malintrat et des Martres-d'Artière (n° 54, pl. 52 et n° 22, pl. 69).

D'autres types ne sont recensés que dans les régions limitrophes de l'Auvergne et pas au-delà, par exemple les pots à panse piriforme (4-201 et 4-202) et la coupe à bord rentrant et lèvres moulurée (2-101), tous deux connus à Roanne et sur de nombreux sites de la région Centre (*Argentomagus*, Issoudun, Bourges, Marigny-lès-Usages). Citons également la bouteille biconique (5-301) attestée à Bourges et Issoudun, ou encore la marmite à marli (2-602) et le plat tripode à lèvres biseautée (1-403). Ces deux dernières formes sont principalement connues en Auvergne, mais elles sont également enregistrées de façon ponctuelle en région Centre pour la marmite (Chartres, Tavers) et dans la Nièvre pour le plat.

Les formes régionales propres au territoire arverne sont moins nombreuses. L'une des plus évidentes est la cruche biconique en céramique peinte (engobe blanc et décor ocre ; cruche 4-301), attestée sur tous les types de sites (chef-lieu de cité : Clermont-Ferrand ; agglomération secondaire : Chantelle-la-Vieille ; site de hauteur : Molles et Chastel-sur-Murat ; bâtiment rural : Malintrat/Les Douzaines Hautes). Si de telles productions peintes sont connues dans le Centre également, elles correspondent dans cette région à des amphorettes à col court, distinctes de la cruche biconique arverne, mais relativement proches de la forme 5-202 arverne (cf. chap. 8, 4, tabl. 39). La marmite tripode à collerette (marmite 2-502), attestée à Pardines – voire peut-être à Chantelle-la-Vieille (éléments résiduels ?) – semble être une forme régionale également, de même que la coupe/jatte carénée à bandeau débordant (coupe/jatte 2-401), eu égard aux très rares occurrences extérieures ; certaines variantes de la coupe/jatte 2-401 apparaissent même assez locales, telles que l'exemplaire de Molles (n° 64, pl. 6).

Les formes génériques et régionales constituent ainsi un fond céramique commun à la plupart des sites arvernes du IV^e siècle. Par exemple, l'association des formes observées à Pardines et aux Martres-d'Artière, si elle relève des choix opérés dans le cadre funéraire et se retrouve systématiquement sur les autres nécropoles du Puy-de-Dôme (Pérignat-lès-Sarliève, Aigueperse), est également semblable aux céramiques en usage sur la plupart des sites de consommation de la même période. Ces derniers sont par ailleurs aussi bien localisés aux environs de Clermont-Ferrand (bâtiment rural de Lempdes/rue de la Rochelle, *villa* de Romagnat), au sein du chef-lieu de cité lui-même (sites de la rue Boirot et de l'angle des rues Fontgiève, Gautrez et Sainte-Rose ; D'Agostino dir. 2013 ; Martinez dir. 2014), que dans l'Allier comme à Varennes-sur-Allier (fosse de la rue de l'Hôtel-de-Ville ; Lallemand 2007) et à Montluçon (comblement d'un puits du site des Hauts de Buffon ; Cabezuelo 2012). Cette association des formes est marquée par la récurrence du pot à bord en bandeau (forme 4-101) ou en amande (4-105), du pot à panse piriforme (4-201), de la coupe/jatte à collerette (2-201) et à carène anguleuse (2-402), du pichet et du gobelet à col haut tronconique (4-502 et 4-702), ainsi que de la bouteille biconique (5-301), du plat tripode (1-403), de la marmite à marli (2-602) et du mortier à collerette (4-701).

²²³ Les références bibliographiques des comparaisons mentionnées dans cette sous-partie sont précisées dans le corpus de comparaisons en annexe 1.

Formes locales

En dehors de ce fond commun, les sites arvernes se distinguent les uns des autres par la présence de formes moins répandues géographiquement et visiblement particulières à une micro-région. Ces types restent difficiles à mettre en évidence, notamment lorsqu'ils ne sont recensés que sur un seul site et que ce dernier est implanté dans un secteur peu renseigné par l'archéologie.

Certains semblent ressortir néanmoins, notamment les formes rares appartenant à des productions fréquentes. La bouteille à col haut et à deux anses en céramique peinte (engobe blanc et décor ocre ; bouteille 5-101) n'est recensée qu'à Pardines et aux Martres-d'Artière et pourrait ainsi être propre à cette partie de la vallée de l'Allier, proche du chef-lieu de cité et de Lezoux. De même, la marmite tripode à panse convexe, en céramique à engobe ocre brossé, est uniquement connue à Pardines (forme 2-601).

La question reste toutefois posée pour un certain nombre de formes attestées en un seul exemplaire, telles que la bouteille à double carène, le gobelet à panse piriforme (4-401) ou allongée (4-801), ou encore la bouteille à panse basse (5-403) et le pot à petite lèvre verticale (3-101), tous recensés à Pardines. Deux autres formes rarement enregistrées pourraient être d'origine locale et se rapporter au secteur de Lezoux. Il s'agit de la marmite tripode à lèvre soulignée d'un sillon, qui est seulement recensée dans cette agglomération (site de Lasteyras ; Delage 2002 : 42) et dans la nécropole des Martres-d'Artière, ainsi que la jatte à collerette, uniquement connue sur ce dernier site (2-501).

L'occupation de Molles a également livré un ensemble de formes que l'on ne retrouve nulle part ailleurs dans l'Allier, ni même ailleurs en Auvergne. Celles-ci correspondent à des profils qui restent jusqu'à présent inédits dans la région, à savoir les gobelets ansés (forme 3-502) et carénés à bord divergent (3-601) et les pots à bords convergents dont un est doté d'un bec tubulaire (3-201 et 3-202).

3.1.2. Répartition géographique des faciès céramiques

Durant l'Antiquité tardive

La répartition des formes génériques, régionales et locales en Auvergne, et leur association au sein des occupations permettent d'entrevoir plusieurs faciès céramiques pour la période des IV^e-VI^e siècles. L'un est situé au cœur de la cité arverne, les autres sont localisés plus au nord, dans les secteurs de confins.

Le répertoire morphologique des sites de la région clermontoise, localisés dans la plaine de la Limagne ou à ses abords, est assez semblable et composé pour une large part de formes génériques et régionales (coupes/jattes à collerette et à lèvre soulignée d'un sillon 2-201, pots à bord en bandeau 4-101, plats tripodes 1-403, mortiers à collerette 2-701 et pots à panse piriforme 4-201). Les productions associées les plus fréquentes sont les céramiques gris bleuté – lissées ou à surface brute – et les céramiques communes claires, que l'on peut supposer provenir de Lezoux pour une large part.

Les répertoires de l'Allier, s'ils comportent des formes communes, révèlent au contraire des types qui témoignent d'influences diverses et se distinguent ainsi les uns des autres. Cette différenciation est observée dans le mobilier céramique depuis les III^e et II^e siècles av. J.-C. et constitue même une caractéristique de cette zone de confins de trois cités²²⁴ (Deberge *et al.* 2007 : 175, 177 ; Lallemand

²²⁴ Aucune différence de faciès n'est en revanche observée au sein du mobilier métallique du Haut-Empire des sites du département de l'Allier (Ducreux 2013 : 420).

2008). Les céramiques de Chantelle-la-Vieille et de la *villa* de Cheberne à Nérès-les-Bains ne comportent ainsi que quelques-unes des formes génériques et régionales mentionnées plus haut, telles que les pots à bord en bandeau (4-101) ou mouluré (4-102), la coupe/jatte à collerette (2-201) et la coupe à lèvre moulurée (2-101). Celles de Nérès-les-Bains sont associées à d'autres types qui se retrouvent de manière récurrente dans le nord de l'Auvergne, tels que la jatte à bandeau débordant et à lèvre triangulaire épaisse, variante locale de la coupe 2-401, également attestée à Varennes-sur-Allier (Lallemand 2007 : n° 6, pl. 9), à Montluçon/Les Hauts de Buffon (Cabezuelo 2012 : n° 5, fig. 446) et à Chantelle-la-Vieille dans des niveaux du III^e siècle (Besson 2012 : n° 1128-3, fig. 113). Les quelques vases recueillis à Bourbon-l'Archambault, au nord du département, tiennent quant à eux d'un tout autre répertoire, visiblement imprégné des céramiques bituriges et encore davantage des productions éduennes (Arnaud, Brizard, Wittmann 2005 : 12).

Les céramiques de Molles relèvent d'un faciès vraisemblablement local. La série des gobelets (formes 3-502 et 3-601) et des pots à bord convergent (types 3-201 et 3-202) ne se retrouve nulle part en Auvergne. Elle est associée à des variantes locales de formes génériques, telles que les coupes/jattes à carène marquée d'un ressaut formant bourrelet (2-403 ; n° 89, pl. 9, n° 183, pl. 16, n° 167, pl. 15) ou le petit mortier à bec verseur et à collerette dans le prolongement de la lèvre (2-702 ; n° 66, pl. 6). Certaines de ces formes témoignent d'ailleurs d'influences septentrionales (Bourgogne notamment) et de Gaule de l'Est (cf. *supra*, 2.1.2., fig. 303). En l'état des données, il est cependant difficile de dire si cette particularité de faciès tient à l'implantation géographique du site, qui serait alors approvisionné par des circuits différents de ceux des autres habitats du Bourbonnais tels que Chantelle-la-Vieille, ou bien à l'existence d'une production locale, sur le site même ou dans ses environs, à faible diffusion commerciale.

Concernant les catégories céramiques, on retrouve les mêmes productions que dans le secteur puydomois, mais on remarque à Molles et à Chantelle-la-Vieille une plus grande fréquence des céramiques grises et la présence récurrente de productions sombres, parfois fortement micacées.

En définitive, les types locaux sont peu nombreux comparativement aux types génériques. Même si la faiblesse du corpus ne permet pas de l'affirmer, il apparaît que les faciès céramiques de la fin de l'Antiquité sont relativement distendus au sein des régions, témoignant de la circulation des répertoires sur un espace géographique relativement vaste. Cette emprise géographique étendue est également remarquée avec les céramiques communes de la moyenne vallée du Rhône : le faciès qui caractérise cette région durant l'Antiquité atteint son extension maximale aux IV^e et V^e siècles, intégrant des sites isérois et comprenant des formes enregistrées jusqu'en Languedoc oriental (Batigne-Vallet 2010 : 120-121).

Par ailleurs, ces observations mettent à mal le poncif longtemps admis que seules les céramiques fines étaient largement diffusées au contraire des céramiques communes qui auraient principalement fait l'objet d'un rayonnement local, idée aujourd'hui largement remise en question (voir notamment : Raynaud 2009 : 159 ; Batigne-Vallet 2012). La répartition spatiale des formes des céramiques communes montre en effet que celles-ci sont partagées par plusieurs régions généralement voisines, attestant de l'influence exercée par ces répertoires sur une vaste emprise géographique.

Aux VII^e et VIII^e siècles

Les céramiques du VII^e et de la première moitié du VIII^e siècle semblent être caractérisées par une majorité de formes génériques, d'après ce qui a été observé sur le site de Chantelle-la-Vieille, mais

aussi sur celui de La Malène en Lozère. À l'heure actuelle, les assiettes carénées de Chantelle-la-Vieille sont très rarement attestées ailleurs en Auvergne et seuls quelques profils approchants semblent avoir été repérés près de Billom²²⁵. Elles sont également connues en Languedoc en céramique à pisolithes, en Aveyron, à Lyon, dans la Vienne (Châtelleraut), en Île-de-France (Chessy notamment), et même en Normandie et dans l'Eure (Guichainville). L'indigence des données disponibles pour cette période en Auvergne ne permet pas encore d'approfondir la question des faciès céramiques régionaux du haut Moyen Âge. Les études en cours réalisées par A. Horry et S. Guyot dans le cadre du PAS *Habitat rural du Moyen Âge en Auvergne*, devraient toutefois pouvoir apporter des précisions sur les aires de répartition des formes des VII^e et VIII^e siècles.

À La Malène, le répertoire du haut Moyen Âge diffère globalement de celui observé dans le Puy-de-Dôme et l'Allier. En revanche, il présente quelques analogies avec les céramiques enregistrées dans le Cantal – à Chastel-sur-Murat notamment – en particulier avec les formes fermées ; celles-ci sont également assez semblables aux types rouergats (Boudartchouk 1999a : 101-102). L'absence d'ensemble publié pour la Lozère, en dehors des quelques céramiques du site de hauteur de Clapas Castel, sur la commune de La Canourgue au nord de La Malène (Soutou 1964), ne permet pas, toutefois, de replacer La Malène dans le contexte des faciès de consommation du Gévaudan. Tout au plus est-il possible de dire que les formes de Clapas Castel se retrouvent également à La Malène²²⁶. Comme il a été vu précédemment (cf. chap. 5, 4.5), de nombreuses correspondances ont pu être établies avec les céramiques du Rouergue non loin, et qui témoignent globalement des mêmes habitudes de consommation. Le répertoire est ainsi semblable d'une région à l'autre, mais il est également comparable au faciès languedocien, en particulier pour les formes fermées correspondant aux types Cathma (Cathma 1993).

3.1.3. Modes de diffusion des céramiques régionales

Plusieurs échelles d'approvisionnement fonctionnant simultanément à l'échelle territoriale semblent ainsi se dessiner, sur le modèle proposé par l'ACR *Céramiques de cuisine d'époque romaine en région Rhône-Alpes et Sud-Bourgogne*. À l'instar des membres de cette équipe, on rappellera que cette hypothèse ne peut toutefois être validée qu'avec la certitude que les formes retrouvées sur les sites ont bien fait l'objet d'un commerce et n'ont pas été transportées de manière fortuite ou pour des raisons non commerciales (Batigne-Vallet *et al.* 2012 : 34).

Le premier mode de diffusion concernerait les types locaux, vraisemblablement proposés par des ateliers pressentis en divers points du territoire et produisant pour la localité ou une micro-région. Parallèlement, d'autres officines fabriqueraient des céramiques diffusées aussi bien sur les marchés de proximité que plus largement dans la région, comme cela pourrait être le cas de Lezoux. Ce schéma ne semble pas se distinguer du fonctionnement mis en évidence pour le Haut-Empire, d'après ce qui est observé en Rhône-Alpes (*ibid.*). Pour la période suivante (VII^e-VIII^e siècle), les modes de diffusion sont plus difficiles à cerner en raison de l'indigence encore plus importante des données et de l'absence, ici encore, d'analyses des pâtes. L'existence de petits ateliers alimentant une clientèle locale ne laisse toutefois que peu de doute, d'après les observations faites dans l'Allier. Cela irait dans le sens de l'hypothèse fréquemment admise d'une dispersion progressive de la production dans de petits ateliers locaux peu spécialisés, voire dans le cadre familial ou domestique (Verhaeghe 2011 : 240). *A contrario*,

²²⁵ Ces éléments proviennent du mobilier de prospections pédestres, dirigées par F. Trément (Javaloyès 2016).

²²⁶ Il s'agit notamment de pots à lèvres Cathma 6a ou à bec tubulaire et de coupes/jattes à lèvres ronds, à bandeau bombé et à petite collerette (*ibid.* : 199, 201, fig. 28, 34, 35).

les nombreuses formes partagées par des régions limitrophes ou plus éloignées suggèrent le maintien d'une diffusion à l'échelle régionale, voire suprarégionale, des répertoires de cette période, et peut-être aussi des productions elles-mêmes (Van Ossel, Raynaud 2012 : 158). Cela supposerait de fait la persistance d'ateliers dont le rayonnement géographique dépasserait le seul cadre local.

3.2. Des céramiques partagées avec les régions limitrophes : une entité culturelle et économique en Gaule du Centre ?

Alors que les importations recensées en Auvergne semblent la placer aux confins de leurs aires de diffusion, l'existence de formes et de productions caractéristiques du vaisselier arverne des IV^e et V^e siècles hors des limites régionales montre ce territoire intégré à un espace économique et/ou culturel correspondant à une large Gaule centrale. L'aire qui se dessine englobe plus précisément une large moitié septentrionale du territoire arverne, les cités des Bituriges et des *Aureliani*, le sud de celles des Carnutes, l'ouest de la cité de Lyon, voire une partie de celle des Lémovices. Certes, ces territoires s'individualisent les uns des autres par des faciès céramiques régionaux ou locaux, mais la plupart ont en commun la céramique à engobe brossé, la coupe/jatte à collerette décorée à la roulette et d'autres formes caractéristiques de la période. Pour tous ces éléments, il reste toutefois à établir s'ils relèvent d'activités commerciales ou de traditions de fabrication communes.

3.2.1. La céramique à engobe brossé et les coupes/jattes à collerette décorées à la roulette

La céramique à engobe ocre brossé

On a déjà vu plus haut que la céramique à engobe brossé retrouvée en Auvergne était vraisemblablement fabriquée à Lezoux, voire à Clermont, ainsi qu'à Bourbon-l'Archambault probablement, en cité biturige (cf. *supra*, 1.2). Les exemplaires recensés sont concentrés dans toute la moitié nord de la région, l'occurrence la plus méridionale étant à ce jour située à Pardines (fig. 296). Si cette répartition peut toujours évoluer au gré des découvertes à venir, elle témoigne néanmoins d'une diffusion privilégiant la partie septentrionale du territoire.

En dehors de l'Auvergne (fig. 295), ce type de production est fréquemment enregistré au sein d'un vaste espace qui englobe la région Centre – où il est découvert sur tous les types de sites – et qui s'étend jusqu'à Chartres au nord (Chambon, Rouquet 1999 : fig. 10) et Angers à l'ouest – ces exemplaires étant toutefois relativement isolés (Bébién 2005). Roanne constitue la bordure orientale de cette aire de répartition, si l'on se fie à la présence de deux coupes pouvant éventuellement correspondre à une telle production au vu de leur description (Giry 2015 : 82-83, fig. 4, n^{os} 5, 6). La plupart des occurrences sont ainsi circonscrites au sein d'un arc de cercle situé entre la Loire et la vallée du Cher, depuis Clermont/Lezoux jusqu'à Tours en passant par Bourges. De part et d'autre de cette zone, les quantités retrouvées sont moindres, d'après ce qui est observé à *Argentomagus* et à Chartres (Bouchain-Palleau 2007 : 101). La diffusion de cette production semble ainsi conditionnée par les vallées de l'Allier et de la Loire.

Sur l'ensemble de ces sites, le répertoire de la céramique à engobe brossé est fortement semblable et les variantes morphologiques sont assez rares. Les formes caractéristiques de la production arverne se retrouvent ainsi partout (tabl. 46), en particulier la coupe à lèvres moulurées (coupe 2-101), la marmite à collerette (marmite 2-202), le pot à bord mouluré (pot 4-102) et le pichet à col tronconique (pichet

4-502). En revanche, si le répertoire de Chantenay-Saint-Imbert, situé aux confins des cités arverne, biturige et éduenne, comporte également la coupe 2-101, le profil de la marmite tripode se distingue des modèles arvernes et berruyers (Ancel, Dias dir. 2015 : fig. 47). Il en est de même d'une jatte à lèvres en bourrelet et panse cannelée retrouvée à Nérès-les-Bains (Allier, cité biturige) et inconnue du répertoire arverne²²⁷.

Les vases à engobe ocre brossé correspondent-ils à une seule et même production diffusée dans toute la Gaule du Centre ? En l'absence de four reconnu comme ayant servi à la fabrication de telles céramiques et en l'absence d'analyses de pâtes, seules des hypothèses peuvent être formulées sur la question de la provenance. La forte similitude observée dans les formes répertoriées suggère une origine commune. Il se pose alors la question de savoir qui produit et qui importe. Considérant la production supposée à Lezoux, une diffusion depuis le centre de la cité arverne en direction du nord-ouest par l'Allier puis la Loire, ou par le Cher peut être proposée. Toutefois, la fréquence des découvertes faites à Bourges et dans la cité des *Aureliani* permet de penser que des lieux de fabrication ont existé dans ces territoires également. Les observations réalisées par M.-P. Chambon²²⁸ sur les pâtes de la région Centre iraient également en ce sens : cette auteure verrait en effet dans les exemplaires du sud de cet espace une origine biturige, et dans ceux de l'Orléanais des importations. On peut aussi se demander si une production n'existait pas également à Tours, chef-lieu de la cité des Turons, compte tenu des nombreuses découvertes qui y ont été faites (Bébian 2005 : 326).

Ainsi, plusieurs origines pourraient être envisagées pour ces céramiques, dont au moins une arverne et une autre biturige (fig. 305). Une production éduenne pourrait également avoir existé, à en croire les formes de Chantenay-Saint-Imbert qui semblent relever de deux influences distinctes (Ancel, Dias dir. 2015 : 97). La coupe à lèvres rentrante moulurée (équivalent arverne 2-101) y est en effet présentée par C. Hervé comme une importation biturige, tandis que les marmites tripodes, qui se distinguent des exemplaires connus par ailleurs, relèveraient d'une origine régionale ou locale. Celles-ci ne sont d'ailleurs pas sans rappeler les exemplaires du Haut-Empire fabriqués à Geugnon (Saône-et-Loire) et à Domecy-sur-Cure notamment (Joly 1996 : 128, n° 6, et 132, n° 7). De même, la pâte relativement fine qui caractérise ces exemplaires et qui diffère notamment de ce qui est observé en Auvergne, appuierait l'existence d'une production éduenne de céramique à engobe brossé.

Les coupes/jattes à collerette décorées à la roulette

L'espace de diffusion des coupes/jattes à collerette décorées à la roulette est sensiblement le même que celui de la céramique à engobe brossé (fig. 305). Ces coupes/jattes sont caractérisées par une pâte fine blanche, une surface gris bleuté ou sombre en général soigneusement lissée ou lustrée ; le bandeau est décoré de lignes ondulées réalisées à la roulette ou formant des chevrons estampés.

Ces vases sont recensés sur tous les types de sites dans la moitié nord de l'Auvergne, en région Centre, en Bourgogne et dans le département de la Loire. Les exemplaires de Pardines sont ici encore les occurrences les plus méridionales, les autres exemplaires connus étant principalement localisés dans le centre de l'Auvergne. En région Centre, la limite occidentale que constitue la vallée du Cher semble encore plus prégnante que pour la céramique à engobe brossé, malgré quelques découvertes localisées à *Argentomagus* (Saint-Marcel ; Bouchain-Palleau 2007 : 98 ; 103). Dans la cité des Bituriges, ces éléments sont rares au nord de Bourges, au contraire de la cité des *Aureliani* où se concentrent plusieurs

²²⁷ Documentation : Laëtitia Pédoussaut (2011) sur les céramiques de la *villa* de Cheberne.

²²⁸ Observations transmises par Marie-Pierre Chambon, que je remercie.

exemplaires (Cribellier *et al.* 2005a ; Ferdière, Rigoir, Rigoir 1972). À l'instar de la céramique à engobe brossé, la diffusion des coupes/jattes décorées se raréfie au niveau de la cité carnute qui en constitue, ici encore, la limite septentrionale²²⁹. Des exemplaires auraient été retrouvés en prospection dans le secteur de Tours, au-delà duquel la diffusion de ce type de vaisselle n'est plus observée (*ibid.*). Au nord-ouest de la cité arverne, des individus sont attestés dans la Nièvre, principalement le long de la Loire ; un vase mentionné aux confins orientaux de la cité des Éduens, à Nuits-Saint-Georges, se trouve par ailleurs fortement excentré par rapport à la concentration dessinée par les autres occurrences (Ferdrière, Rigoir, Rigoir 1972). Enfin, un vase découvert sur le site de hauteur de Jœuvre à Saint-Jean-Saint-Maurice-sur-Loire place le département de la Loire aux confins orientaux de l'aire de répartition (Périchon, Chopelin 1965).

Contrairement à la céramique à engobe brossé, aucun lieu de production n'est envisagé dans l'une ou l'autre des régions concernées pour les coupes/jattes décorées à la roulette. Une production lezovienne pourrait être supposée pour la cité arverne, mais d'après la bibliographie aucun vase ne semble avoir été découvert à Lezoux. La répartition géographique similaire de la céramique à engobe brossé et des vases décorés à la roulette invite cependant à envisager l'existence de plusieurs productions.

3.2.2. *Autres formes répandues en Gaule du Centre*

D'autres formes viennent compléter ce répertoire commun aux régions de la Gaule centrale (fig. 306). La plus courante est peut-être le gobelet à col haut tronconique et parfois décoré de dépressions sur le pourtour de la panse (gobelet 4-702). Si cette forme est produite en céramique luisante (forme Portout 74), en sigillée d'Argonne (Ch. 339) et en céramique poitevine décorée à l'éponge (Raimb. 9), elle se retrouve régulièrement en céramique à pâte grise ou sombre lissée – parfois appelée *terra nigra* tardive en région Centre et en Gaule du Nord-Est – en Auvergne, chez les Bituriges (Bourges/Lazenay ; Fourré 2003 : 399), les *Aureliani* (Orléanais ; Chambon, Cribellier 2008), les Carnutes (Chartres ; Sellès 2005 : 309), les Éduens (Chantenay-Saint-Imbert ; Ancel, Dias dir. 2015 : fig. 50, 54), ainsi qu'à l'ouest de la cité de Lyon, à Roanne (variante ; Giry 2015 : fig. 4, n° 3).

Le pot à panse piriforme (pot 4-201) est également un profil qui se retrouve à Bourges (site de Lazenay ; Fourré 2003 : 402), mais aussi en Limousin (Lintz 1994 : 205) et à Roanne (Giry 2015 : 84, fig. 5, n° 6). Comme les pots arvernes, la plupart de ces exemplaires sont à pâte claire recouverte d'un engobe doré au mica, exception faite de celui de Roanne qui est dénué de traitement de surface.

Le pot à bord en amande (pot 4-105), fréquent en Auvergne, est plus rare en Gaule du Centre. Absent des ensembles bituriges et orléanais, il est cependant attesté légèrement plus loin, à Tours (Bébién 2005 : 326-327), mais aussi à Censy dans l'Yonne (Kasprzyk, Mouton-Venault 2011 : fig. 13, n° 18), ainsi qu'à Roanne (Giry 2015 : 84).

Bien que rares, les quelques ensembles tardo-antiques connus en Limousin révèlent d'autres formes communes en plus du pot à bord en amande précédemment cité. Le gobelet à épaulement non marqué et à panse piriforme (gobelet 4-401), ainsi que la coupe à col et à panse renflée (coupe 2-407), formes rares en Auvergne, y sont également en usage (Lintz 1994 : 206).

Les bouteilles à panse biconique (bouteille 5-301), également enregistrées à Issoudun et Bourges (Wittmann 2007 : 218 ; Fourré 2003 : 402), peuvent aussi être mentionnées.

²²⁹ Intervention de Christian Cribellier dans Simon 2014 : 176.

En revanche, si la production de bouteilles ou amphorettes en céramique à engobe blanc et décor ocre est attestée en Auvergne comme en région Centre, il faut remarquer que les formes diffèrent d'une région à l'autre (cf. chap. 8.4, tabl. 39).

Enfin, bien que légèrement antérieures à notre période d'étude car principalement datées du III^e siècle, les amphorettes à bord en entonnoir et à anses larges, caractérisées par une pâte brune à cœur gris et par un engobe rouge plus ou moins foncé, illustrent également notre propos. Très courantes en Auvergne et en particulier dans la vallée de l'Allier, elles sont généralement considérées comme des productions régionales du Haut-Empire (Delage 2002 : 16) qui disparaissent au début du IV^e siècle au plus tard. Les mêmes contenants, dotés des mêmes caractéristiques morphologiques et techniques, sont répertoriés régulièrement le long de la Loire (fig. 307), dans la Nièvre (les exemplaires de Chevroches sont datés entre le dernier tiers du III^e siècle et les années 310-320 ; Kasprzyk, Mouton-Venault 2011 : 74), le Loiret (contextes du III^e siècle à Orléans ; Barthélémy-Sylvand, Chambon, Couvin 2005 : 173-174) et jusqu'à l'embouchure du fleuve à Rezé, en territoire namnète, où l'unique atelier de ce type de contenant est connu (milieu du II^e siècle ; Pirault, Huet 2001 : pl. 9). Là encore, la diffusion d'une seule et même production depuis un atelier (Rezé ? Lezoux ?) relayé par la Loire, l'Allier et leurs affluents peut être envisagée, considérant en particulier les fortes parentés observées au sein des diverses régions concernées. Mais rien n'exclut également l'existence de plusieurs lieux de production, en territoires arverne, biturige, éduen et dans la cité des Namnètes, tous marqués par un fond morphologique commun. Pour J. Trescarte, les exemplaires du Val de Loire seraient copiés des amphorettes arvernes, car celles-ci semblent être les plus anciennes (Trescarte 2013 : 50).

Ainsi, l'emprise de la céramique à engobe brossé et des formes caractéristiques des IV^e et V^e siècles de la cité arverne montre qu'une large moitié septentrionale de celle-ci est tournée vers les territoires du centre de la Gaule, comprenant l'ouest de l'ancienne cité des Éduens, le territoire biturige, la cité des *Aureliani* et le sud de celle des Carnutes. Les territoires des Turons, des Lemovices et la nouvelle cité de Lyon se trouvent quant à eux aux confins de cet espace. Concernant cette dernière, les rapprochements observés entre les céramiques de la Loire (sites de Roanne et de Jœuvre) et celles de l'Auvergne ne sont pas nouveaux et semblent se placer dans la longue durée. Les études sur les céramiques en usage entre le III^e et le I^{er} siècle avant notre ère ont mis en évidence l'existence dès le II^e siècle de points communs entre les faciès arvernes, ségusiaves et éduens – malgré des différences notables sur certains aspects – suggérant l'idée d'une entité culturelle du Centre-Est de la Gaule (Deberge *et al.* 2007 : 177). Pour le Haut-Empire, le groupe morphologique des céramiques communes ségusiaves possède également des correspondances avec les ensembles arvernes (Batigne-Vallet *et al.* 2012 : 34). De même, les réseaux commerciaux alimentant Roanne et Feurs à la fin du II^e siècle et au début du III^e siècle paraissent tournés vers la cité arverne et relativement à l'écart des circuits alimentant Lyon à la même époque (Genin, Lavendhomme 1997 : 142-143).

3.2.3. Diffusion d'une production ou même tradition de fabrication ?

Il reste à définir si l'emprise ainsi dessinée correspond à la commercialisation d'une production ou à une entité culturelle marquée par une même tradition de fabrication. L'état de la documentation ne permet pas d'apporter une réponse définitive à cette question, mais il autorise une discussion autour des deux hypothèses envisagées.

Dans le cas d'une production régionale exportant jusque dans les territoires voisins, l'emprise spatiale étendue à un vaste centre de la Gaule témoignerait d'une certaine vitalité des échanges et du dynamisme économique de cet espace à la fin de l'Antiquité. S'il s'agit de productions arvernes, cela conforterait l'hypothèse du maintien des officines de Lezoux et de leur rayonnement en dehors des limites de cité, malgré la baisse de la production de la sigillée. Cela mettrait également à mal le poncif, déjà évoqué plus haut, opposant des céramiques fines largement diffusées et des céramiques communes à rayonnement local. Pour finir, elle témoignerait également du rôle joué par les cours d'eau que sont la Loire, l'Allier et le Cher dans la diffusion de ces productions (en plus des voies terrestres), en reliant l'ensemble des territoires concernés comme c'était déjà le cas durant le Haut-Empire (Trescarte 2013 : 388).

Toutefois, on a vu que plusieurs indices amènent à penser que les céramiques à engobe brossé et les autres formes évoquées pourraient correspondre à autant de productions régionales, en l'occurrence arverne, biturige, orléanaise, voire tourangelle et éduenne. Les territoires de Gaule du Centre partageraient ainsi une même tradition de fabrication pour certaines de leurs céramiques, dont l'aire de rayonnement ne serait pas inscrite dans les limites administratives des cités, mais déborderait largement sur les territoires voisins. Cette apparente unité pourrait illustrer l'existence d'un sentiment d'appartenance à une entité culturelle plutôt qu'à un espace administratif (Batigne-Vallet *et al.* 2012 : 31). Mais elle pourrait aussi correspondre à l'influence d'un ou plusieurs ateliers sur les autres alentour, et ne dépendrait donc pas seulement de l'héritage culturel d'un espace, mais également du poids économique d'une ou plusieurs officines (cf. intervention d'Alain Ferdière, dans Cribellier *et al.* 2005b : 383). Les travaux menés dans le Centre-Ouest de la France pour la fin du haut Moyen Âge (VIII^e-X^e siècle) ont montré que l'espace économique d'un atelier ou d'un centre de consommation n'excédait pas 40 à 50 km, sur la base de la modélisation statistique des données céramologiques (Husi dir. 2013 : 229). Si l'on applique ce schéma au cas abordé ici, cela impliquerait l'existence de plusieurs ateliers au sein d'une même aire régionale de diffusion. Faute de données permettant de le vérifier, l'inverse est également envisageable, à savoir une commercialisation des productions d'un même atelier plus lointaine que ce qui est généralement reconnu pour le Haut-Empire (Dufay 1999 : 266) et le haut Moyen Âge.

La présence d'une même catégorie céramique dans plusieurs régions est également observée après le V^e siècle, dans d'autres secteurs. À partir du V^e siècle et jusqu'au VII^e siècle par exemple, se développe dans plusieurs régions du sud de la France une production caractérisée par la présence de grains de quartz et par une coloration grise à noire (Raynaud 2007 : 252). Nommée « céramique de Pabiran » dans le Bas-Languedoc (Mauné 1997-1998), « céramique du Maubert » en Rouergue (Boudartchouk, Llech 1993 : 159), elle semble également exister à Toulouse (Catalo, Foy, Llech 1999 : 6-7). Le répertoire est semblable d'un secteur à l'autre et marqué par un nombre restreint de formes principalement constituées du pot globulaire à lèvre en poulie, de la coupe/jatte carénée, du plat tronconique et du mortier – ou marmite – à collerette. Une origine commune est envisageable, mais elle ne peut être confirmée que par l'analyse en laboratoire des pâtes. La disposition de leurs aires de diffusion, qui ne se chevauchent pas (fig. 308), inviterait au contraire à envisager la possibilité de l'émergence simultanée de deux ou trois productions distinctes en divers endroits de la Gaule méridionale. Cela pourrait illustrer l'existence d'une tradition de fabrication commune ou, là encore, l'influence exercée par un atelier sur un espace donné.

À l'ouest, à la fin du haut Moyen Âge (VIII^e-X^e siècle), des productions similaires existent au sein de plusieurs secteurs, comme les céramiques glaçurées et celles à bandes peintes (Tours, Nevers, Poitiers). Si ces productions s'inscrivent dans une même tradition de fabrication, leur fréquence est cependant

variable d'un secteur à l'autre et de légers décalages chronologiques sont également observés. Cela suggérerait qu'elles appartiennent à des espaces socio-économiques distincts, mais complémentaires et tous reliés par la Loire et ses affluents (Husi dir. 2013 : 242, fig. 81).

3.2.4. Pour conclure sur la question de l'emprise territoriale des céramiques

Aux IV^e et V^e siècles, un certain nombre d'affinités semble ainsi exister entre les céramiques d'une grande moitié nord du territoire arverne et celles de la plupart des territoires de la Gaule du Centre. Précisons que ces secteurs sont bien renseignés par l'archéologie, ce qui autorise une telle lecture. Pour le sud de l'Auvergne en revanche, à savoir le Cantal et la Haute-Loire, on ne dispose que de peu de données permettant une telle analyse. Les éléments disponibles suggèrent néanmoins que la partie sud des Arvernes serait en partie tournée vers la Gaule méridionale. Les céramiques vellaves montrent en effet des correspondances avec le faciès gabale, tout du moins pour le Haut-Empire, les données manquant cruellement pour les périodes plus tardives (Marot 2007). Dans le Cantal, les céramiques des V^e-VII^e siècles de Chastel-sur-Murat présentent également des parentés avec les répertoires du sud du Massif central (Boudartchouk 1999a : 101-102). Très peu de correspondances sont en revanche remarquées avec la Gaule du Sud-Ouest.

Ce tiraillement entre le nord et le sud du territoire arverne a également été remarqué précédemment au travers des échanges, la répartition des importations ayant montré qu'une large moitié septentrionale de la cité était ouverte sur les régions situées plus au nord (cf. *supra*). Il est en revanche plus ou moins observé pour les périodes antérieures. À l'époque gauloise, les Arvernes apparaissent économiquement et politiquement tournés vers le Midi, d'après les données numismatiques, toponymiques et les quelques mentions délivrées par les auteurs antiques (Guichard *et al.* 1993 : 44). Ainsi peut-on constater que les peuples clients des Arvernes sont principalement situés au sud du territoire. Pourtant, on a évoqué précédemment que, dès la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C., les faciès céramiques arvernes montraient au contraire des similitudes avec ceux des cités ségusiaves et éduennes voisines (les données manquent en revanche pour établir des comparaisons avec les territoires du sud et de l'ouest ; Deberge *et al.* 2007 : 177). Pour l'époque romaine, le schéma proposé est celui d'un « tropisme méridional » de la cité arverne, mais il apparaît discutable (Trément *et al.* 2007). Il s'appuie principalement sur l'argument toponymique, qui montre des relations privilégiées entre la cité arverne et les territoires méridionaux, d'après la répartition du type suffixal romain en *anicu* utilisé pour désigner les exploitations domaniales, principalement en Auvergne et dans la région nîmoise (*ibid.* : 107). Or la carte de répartition proposée montre que c'est le Cantal qui comprend le plus de toponymes de ce type et non pas l'ensemble de la région Auvergne (*ibid.* : fig. 7). Cela, ajouté au fait que la faveur dont bénéficie le suffixe *-anicu* en Auvergne n'est pas antérieure au III^e siècle de notre ère (Trément 2002 : 189), suggérerait que le « tropisme méridional » de la cité arverne à la fin du Haut-Empire concernerait davantage le sud du territoire, ce qui concorderait justement avec les observations faites plus haut pour la fin de l'Antiquité. Le bipartisme de l'Auvergne, entre nord et sud, semble ensuite se retrouver au Moyen Âge, tant d'un point de vue institutionnel qu'artistique (Phalip 2002 : 113).

La perméabilité des céramiques régionales aux faciès voisins est un phénomène courant observé dans les autres territoires de la Gaule du Centre à la fin de l'Antiquité, mais aussi plus tardivement. La cité des Carnutes présente ainsi un faciès inspiré des céramiques normandes et du sud du Bassin parisien (Simon 2014). À Tours, certains assemblages tardo-antiques montrent des correspondances

avec le faciès d'Angers, en plus des similitudes berruyères (Bébian 2005 : 333), tandis que les siècles suivants témoignent de productions essentiellement locales malgré la présence d'imitations de produits exogènes (Husi dir. 2013 : 33). La Bourgogne, à cheval sur plusieurs bassins versants, connaît un approvisionnement diversifié qui subdivise le territoire en deux parties : l'une, au sud-est, nourrie d'influences de la vallée de la Saône, l'autre, au nord-ouest, proche du Bassin parisien (Kasprzyk, Mouton-Venault 2011 : 100-101).

De même, l'étude céramique de La Malène a montré l'imprégnation des faciès de régions limitrophes pour la période des VI^e et VII^e siècles (cf. chap. 5, 4.5.1). Il a en effet été observé que le répertoire de ce site est marqué par des influences aussi bien continentales (profils des formes ouvertes comparables à ceux du Rouergue, mais aussi des régions plus septentrionales comme l'Auvergne ou la Bourgogne), que méridionales (profils des pots issus des répertoires du Languedoc).

Ainsi, à la question récurrente de savoir si les faciès céramiques tardo-antiques concordent avec les limites des cités (entre autres : Batigne-Vallet 2012 : 13 ; Cribellier *et al.* 2005b ; Cribellier, Ferdière, Sellès dir. 2014), la réponse est ici négative. Si des formes régionales indiquent bien l'existence de productions et de répertoires propres à un territoire, l'emprise géographique des ensembles typologiques cohérents est le plus souvent micro-régionale, ce qui ne l'empêche pas d'empiéter fréquemment sur les territoires voisins. Il apparaît alors que les espaces qui se dessinent au travers des faciès céramiques dépendent davantage de systèmes économiques et culturels que de limites administratives et politiques (Marot 2007 : 667 ; Husi dir. 2013 : 244 *sg*). Deux systèmes complémentaires apparaissent alors. L'un, lié aux circuits commerciaux approvisionnant un espace, est tributaire de l'offre commerciale et de la demande des utilisateurs. L'autre, qui dépend des traditions de fabrication de ce même espace, relève à la fois de l'héritage technique et culturel des artisans et du rayonnement économique de leur officine. La part de chacun de ces phénomènes dans la constitution des faciès céramiques reste toutefois difficile à percevoir sur la base des données actuellement disponibles.

4. Conclusion

En dépit d'une documentation qui reste encore peu étoffée, les données céramologiques en notre possession permettent d'établir un premier aperçu de la place occupée par le territoire arverne au sein de la Gaule, entre le dernier tiers du III^e et le milieu du VIII^e siècle. Grande exportatrice de céramiques sigillées au Haut-Empire, la cité arverne perd de son emprise commerciale à partir du III^e siècle et semble subir la concurrence des autres productions sigillées et autres dérivées, qui se développent dans la moitié nord de la Gaule à partir du IV^e siècle. Si le rayonnement de Lezoux diminue et semble principalement régional, ce centre de production se maintient néanmoins en renouvelant ses fabrications. Par ailleurs, les correspondances établies avec des catégories similaires des IV^e et V^e siècles en région Centre soulèvent la question d'une possible exportation arverne jusque dans les territoires biturige et orléanais. Dans le cas où ces similitudes ne correspondraient pas à une seule production, mais plutôt à plusieurs productions régionales inscrites dans une même tradition de fabrication, il n'en resterait pas moins qu'elles montreraient la cité arverne intégrée à un vaste espace culturel correspondant à la Gaule centrale, structuré par des réseaux de communication et d'échanges.

La présence d'importations, bien qu'en faibles quantités parfois, témoigne également de l'insertion du territoire arverne dans les circuits commerciaux de la fin de l'Antiquité, même si cet approvisionnement apparaît parcimonieux. Rappelons que les données disponibles restent peu conséquentes et demandent à être confirmées à l'aune de nouvelles découvertes. Néanmoins, l'approche chronologique met en lumière les changements qui s'opèrent dans les formes d'échanges entre le IV^e et le VI^e siècle. Au début de la période (IV^e siècle), les vaisselles importées sont assez variées et bien identifiables. Elles proviennent pour la plupart des secteurs localisés au nord de la cité arverne (sigillée d'Argonne), parfois à l'ouest (céramique décorée à l'éponge du Poitou). Les importations de la moitié nord de la Gaule s'inscrivent probablement dans les réseaux commerciaux actifs au III^e siècle, si l'on en croit les quelques indices que constituent les gobelets en céramique métallescente d'Argonne et de Trèves, retrouvés près de Moulins et à Lezoux. Les arrivages de sigillée d'Argonne semblent augmenter à la fin du IV^e siècle. La céramique de Jaulges et Villiers-Vineux illustre le développement de nouvelles vaisselles concurrentielles à la sigillée d'Argonne au sein des régions limitrophes de l'Auvergne, et dont la diffusion arrive timidement jusqu'à celle-ci. À partir du V^e siècle, en plus des importations septentrionales, le territoire arverne est approvisionné depuis les régions méridionales, comme l'illustrent les nombreuses dérivées de sigillées paléochrétiennes et les quelques marchandises africaines. L'intensité de ces échanges reste cependant difficile à évaluer en raison de l'existence, jusqu'au VI^e siècle, de plusieurs productions vraisemblablement régionales de dérivée de sigillée paléochrétienne. À partir du VI^e siècle, les importations apparaissent moins diversifiées, moins nombreuses et provenant de régions moins lointaines. Seuls quelques fragments de céramique bistre du Val de Saône peuvent être mentionnés en dehors des dérivées de sigillées paléochrétiennes. Toutefois, les nombreuses influences typologiques extérieures, perceptibles dans plusieurs céramiques régionales (céramique à engobe rouge et décor blanc, mais aussi certains gobelets et pots), attestent le maintien des échanges sous une forme qui a vraisemblablement évolué et qui nous est plus difficilement perceptible, ainsi que la circulation des répertoires jusqu'au VIII^e siècle au moins.

Considérant la concentration des importations sur les sites occupés par les élites, la présence relativement discrète des vaisselles importées à l'échelle du territoire ne serait pas due à la faiblesse de la demande régionale – impulsée par les élites à en croire C. Wickham (Wickham 2008 : 22 *sg*). Les régions depuis lesquelles les vaisselles retrouvées en Auvergne étaient importées suggèrent qu'il faudrait plutôt y voir une conséquence des circuits de distribution des productions en Gaule, par rapport auxquels le territoire arverne apparaît en position périphérique. Les Arvernes semblent être ainsi à la fois intégrés aux circuits commerciaux de la Gaule et, en même temps, situés aux confins des aires de diffusion des vaisselles qui y sont fabriquées, comme en « bout de circuits ».

On terminera en regrettant l'absence d'une synthèse sur les modes d'approvisionnement des céramiques pour le Haut-Empire, qui aurait sans doute permis, en mesurant l'intensité des échanges durant cette période, de comprendre les éventuels changements qui s'opèrent à la fin de l'Antiquité. Durant les trois premiers siècles de notre ère, bien que fortement marquée par les nombreuses productions régionales de céramiques fines, il apparaît, d'après la documentation récente et sans considérer les amphores, que la cité arverne est notamment alimentée depuis l'Italie (sigillée pour la période augusto-tibérienne), la Gaule méridionale (sigillée du Sud de la Gaule) et la vallée du Rhône (parois fines). L'émergence de nouvelles vaisselles à la fin de l'Antiquité modifie probablement les circuits commerciaux, en direction du Nord notamment – observation qui fait écho à la thèse de H. Pirenne sur le déplacement du cœur économique depuis la Méditerranée vers les régions septentrionales (1937) – voire de l'Ouest. Le contexte économique à la fin de l'Antiquité et la réorganisation des structures

politiques qui s'opèrent alors au niveau régional ont probablement eu un effet sur la circulation des marchandises également, même si ce dernier reste difficile à évaluer pour l'Auvergne. Au V^e siècle, les activités commerciales ne bénéficient plus de conditions politiques aussi favorables qu'auparavant, lorsque les territoires fonctionnaient au sein d'un espace économique unifié. Les rapports commerciaux entre les régions ont ainsi probablement évolué, modifiant les modes d'approvisionnement et les circuits jusqu'alors empruntés (Carrié 1994 : 200), notamment pour le commerce intérieur. En revanche, si le poids des taxes et des impôts de circulation, en augmentation à la fin de l'Antiquité, a dû complexifier l'acheminement des marchandises, il ne semble pas avoir entraîné le ralentissement des échanges qu'on lui impute fréquemment, ni occasionné de pertes pour l'économie rurale à l'échelle du territoire (*ibid.* : 183).

Conclusion générale

Le but de ce travail était de proposer sinon une synthèse, du moins un nouveau regard sur le territoire arverne durant la fin de l'Antiquité et le très haut Moyen Âge d'un point de vue économique et culturel au moyen des données céramologiques. Cette recherche s'est appuyée sur un corpus de 41 ensembles provenant de sept sites auvergnats (soit 10603 fragments pour 1672 individus), enrichis par la totalité des données bibliographiques régionales disponibles. Cette documentation, parfois parcimonieuse et ancienne, livre une image certes incomplète et provisoire du territoire arverne entre les IV^e et VIII^e siècles, mais son étude renouvelle nos connaissances et permet de préciser une série de points jusqu'alors laissés en suspens.

Le premier objectif était de poser des jalons chronologiques en établissant les référentiels typologiques des céramiques arvernes. La confrontation des groupes techniques avec le répertoire des formes a débouché sur la détermination et la caractérisation des différentes catégories céramiques arvernes, pour la plupart jusqu'alors méconnues. Les données stratigraphiques croisées avec les comparaisons typologiques réalisées à partir de l'importante recherche bibliographique ont livré les éléments ayant permis de dater et de périodiser les céramiques au sein de chacun des sites. Une première synthèse chrono-typologique des céramiques arvernes tardo-antiques et alto-médiévales a pu alors être proposée à l'échelle du territoire. Si les données permettant d'établir une périodisation fine des catégories manquent et si les datations ne peuvent que rarement être avancées au demi-siècle près, cette première ébauche chronologique livre néanmoins une caractérisation inédite des céramiques en usage durant cette période de transition. Une telle entreprise n'avait pas été réalisée depuis la fin des années 1960 pour les productions tardo-antiques (Vertet *et al.* 1969-1970) – exception faite de la typologie de la sigillée publiée en 1995 (Bet, Wittmann 1995) – et depuis 2003 pour les céramiques du haut Moyen Âge (Guyot 2003). L'un des principaux objectifs de cette recherche a donc pu aboutir, comblant ainsi le vide documentaire qui persistait en Auvergne depuis plusieurs dizaines d'années.

L'intégration du site lozérien de La Malène (2412 fragments pour 408 individus) a permis de confronter les faciès céramiques arvernes avec le répertoire d'un territoire limitrophe pour la période des VI^e et VII^e siècles. Les décalages pouvant exister dans l'évolution des vaisseliers de deux régions voisines ont notamment pu être mis en évidence. Si des formes sont semblables et traduisent une ambiance typologique commune, il ressort que le répertoire de La Malène, proche de celui du Rouergue, évolue plus vite que celui de l'Auvergne et s'intègre à l'espace culturel de la Gaule méridionale.

L'étude céramologique de ce site livre également, sinon avant tout, un premier ensemble de références pour la connaissance des céramiques en usage en Gévaudan durant le très haut Moyen Âge. Les découvertes, généralement anciennes, qui se rapportent à cette période ne sont pas rares en Lozère, mais peu d'entre elles ont fait l'objet d'une étude céramologique poussée, créant un apparent vide documentaire que l'on a eu l'occasion de mentionner.

Une fois les bases chronologiques posées, le territoire arverne a pu être abordé d'un point de vue économique et culturel. Répertoire des céramiques, pratiques culinaires, manières de table, pratiques funéraires et modes d'approvisionnement témoignent des mutations qui s'opèrent en Auvergne à la fin de l'Antiquité et durant le très haut Moyen Âge, à l'image de ce qui est observé ailleurs en Gaule.

Les pratiques culinaires et les manières de table ont été appréhendées grâce à l'étude de la fonction et de l'utilisation des récipients. Il ressort que les habitudes antiques persistent jusqu'au VI^e siècle avant d'être délaissées. C'est en effet à partir de cette période que le processus d'homogénéisation du répertoire des formes est observé, bien que les prémices soient visibles dès le V^e siècle. Cette évolution aboutit dans le courant du VII^e et de la première moitié du VIII^e siècle à l'adoption de nouveaux usages qui persisteront jusqu'au X^e siècle (Guyot 2003 : 685). Ceux-ci se traduisent par une faible diversité des catégories céramiques, qui sont dominées par les productions à cuisson réductrice et par un répertoire principalement composé de récipients fermés dédiés aux fonctions culinaires. Le processus de « médiévalisation » des céramiques du territoire arverne apparaît ainsi en retard par rapport à la Gaule rhodanienne et méridionale, et davantage synchrone avec d'autres secteurs de la Gaule du Centre.

La reprise documentaire des données anciennes de la nécropole de Pardines, qui est à ce jour la nécropole la plus riche en termes de quantité de mobilier connue en Auvergne pour cette période, et de celles des Martres-d'Artière, a permis de replacer l'Auvergne dans l'évolution des pratiques funéraires reconnues en Gaule aux IV^e et V^e siècles. Le nombre important de céramiques retrouvées dans les tombes, supérieur à celui généralement observé ailleurs en Gaule et dans la plupart des régions limitrophes, semble indiquer que les Arvernes sont attachés aux dépôts de vaisselles céramiques. Ces dépôts se démarquent également par la préférence donnée aux récipients à solides dans l'association des vases du repas funéraire, et non aux vases à liquides comme c'est le cas dans la plupart des autres régions. Malgré ces différences, qui relèvent vraisemblablement de sensibilités propres à un groupe dont les motivations nous sont difficilement perceptibles, l'Auvergne s'inscrit bien dans l'évolution des pratiques funéraires qui est en cours à cette époque et qui aboutit dans le courant du V^e siècle à l'abandon du dépôt du repas funéraire et à la généralisation de l'« inhumation habillée ».

Les causes de ces changements restent malaisées à mettre en évidence, en raison d'une documentation encore lacunaire et de la persistance de quelques approximations chronologiques. Quelques pistes ont néanmoins pu être soulevées. L'évolution du répertoire semble ainsi résulter de modifications profondes et parfois conjointes dans les habitudes culinaires des consommateurs, les goûts esthétiques, l'influence des importations, mais aussi dans les préoccupations économiques des potiers. Concernant les pratiques funéraires, les changements observés aux IV^e et V^e siècles sont en fait le résultat d'une lente évolution amorcée depuis deux siècles déjà, mais qui ne devient manifeste qu'à la fin de l'Antiquité.

Le dynamisme économique du territoire arverne durant l'Antiquité tardive ne nous apparaît, en revanche, que par bribes et de nouvelles données seraient nécessaires pour conforter les hypothèses proposées. L'activité artisanale de Lezoux se maintient jusqu'au haut Moyen Âge. À partir de la fin du

III^e siècle, les potiers abandonnent peu à peu la production de la sigillée et, face à la concurrence de vaisselles extrarégionales alors en plein essor (sigillée d'Argonne notamment), il est probable que le rayonnement de la cité arverne à l'échelle de la Gaule se rétracte. Cependant, la production de Lezoux, qui ne repose pas uniquement sur la sigillée, se renouvelle et continue vraisemblablement à être diffusée à l'échelle régionale. Son exportation au-delà des limites territoriales est en revanche plus difficile à percevoir. Des productions semblables à celles de l'Auvergne sont observées en région Centre et pourraient être d'origine lezovienne, mais en l'absence d'analyses de pâtes, ou même de simple observation directe des pâtes, leur provenance ne peut être établie avec certitude²³⁰. En dehors de Lezoux, d'autres lieux de fabrication sont suspectés d'après la répartition régionale des groupes techniques. Bien que les données soient encore trop lacunaires pour percevoir l'organisation de la production à l'échelle du territoire, il semble que celle-ci se localise à proximité des nouveaux pôles de peuplement qui émergent à la fin de l'Antiquité (agglomérations secondaires et sites de hauteur notamment).

Les correspondances établies entre les catégories céramiques arvernes des IV^e et V^e siècles et celles des autres régions de la Gaule du Centre montrent que ces territoires partagent des traditions de fabrication communes, peut-être sous l'influence d'un ou de plusieurs ateliers au poids économique important (Lezoux ?). La Gaule du Centre formerait ainsi une entité culturelle et économique, dont la limite méridionale serait le territoire arverne. Les céramiques de la partie méridionale de l'Auvergne présentent en effet davantage de parentés avec les faciès du sud du Massif central, similitudes qu'il serait nécessaire de confirmer à l'aune de nouvelles données.

Les importations indiquent de leur côté que le territoire arverne est bien inséré dans les circuits commerciaux actifs à la fin de l'Antiquité, et l'origine méridionale, occidentale et septentrionale de ces vaisselles témoigne là encore de sa position centrale en Gaule. Toutefois, d'après les données disponibles, les arrivages semblent parcimonieux et tendent à placer le territoire arverne en limite des aires de diffusion de la plupart des productions commercialisées à moyenne et longue distance, comme en « bout de circuits ».

À partir du VI^e siècle, les contacts extrarégionaux et les échanges sont plus difficiles à percevoir et leurs modalités restent à établir. Ils sont néanmoins bien attestés par les nombreuses influences typologiques observées dans les répertoires. Celles-ci montrent que le territoire reste tourné aussi bien vers les régions voisines situées au nord que vers les contrées méridionales. Les confins territoriaux ne semblent donc pas en marge, mais intégrés à plusieurs espaces.

Ainsi, l'image du territoire arverne à la fin de l'Antiquité et au haut Moyen Âge apparaît relativement mitigée. Si le rayonnement artisanal de la cité arverne à l'échelle de la Gaule a vraisemblablement faibli dès le III^e siècle, les échanges et les contacts se maintiennent néanmoins durant les siècles suivants, notamment avec les territoires d'une large partie centrale. À l'échelle régionale, l'Auvergne reste dynamique. La vaisselle céramique se renouvelle et l'organisation de la production au sein du territoire évolue en même temps que de nouveaux pôles de peuplement émergent, comme cela a été envisagé à Ronzières, Molles ou encore Chantelle-la-Vieille. Dans la Limagne des Buttes, l'intense occupation révélée par les données de prospection pédestre aux environs de Billom, mentionné comme étant un *vicus* au VI^e siècle et où un atelier monétaire est supposé, suggère que la production agricole ne faiblit pas et constitue encore certainement un revenu économique important pour le territoire arverne, ou tout du moins pour les secteurs proches de Clermont. La situation économique du territoire arverne durant les VII^e et VIII^e siècles est en revanche difficile à cerner et les quelques données acquises demanderaient

²³⁰ En particulier : céramique à engobe brossé et coupe/jatte à collerette décorée à la roulette, à engobe noir lustré.

à être complétées avec les résultats obtenus dans le cadre du Projet d'Action Scientifique « Habitat rural du Moyen Âge en Auvergne », en cours de publication. Par ailleurs, le croisement avec d'autres données permettraient une lecture totale du territoire arverne entre les IV^e et VIII^e siècles (autres mobiliers, archéologie urbaine).

Au terme de ce travail, des zones d'ombre persistent malgré l'apport de nouvelles données, et un certain nombre d'aspects chronologiques, culturels et économiques nécessiteraient d'être approfondis. Le premier concerne les référentiels chrono-typologiques. Le répertoire des formes doit en effet être complété en intégrant les formes à venir. Un certain nombre de catégories céramiques doivent également être mieux caractérisées du point de vue de leur répertoire et/ou de leur chronologie, en particulier celles qui sont régulièrement retrouvées sur les sites, mais en faible quantité (céramique à engobe blanc, céramique non tournée, céramique peinte à engobe rouge et décor blanc). Il serait également important d'affiner le répertoire des groupes techniques, notamment au moyen d'analyses physico-chimiques. En plus d'une caractérisation plus précise des pâtes, cela apporterait des compléments indispensables permettant de cerner l'origine des productions.

Une plus ample recherche sur les lieux de production est également nécessaire. L'ensemble des données de Lezoux relatives à l'Antiquité tardive demande à être repris, même si la plupart sont anciennes et proviennent de contextes non stratifiés. L'inventaire exhaustif des céramiques découvertes croisé avec la recherche de ratés de fabrication et avec les résultats des analyses de pâtes réalisées anciennement par M. Picon permettrait de mieux cerner les céramiques produites sur le site. Parallèlement, les autres lieux de production arverne doivent également être localisés, par exemple au moyen de prospections pédestres, voire de prospections géophysiques, aux abords des sites sur lesquels une production est suspectée.

Dans le domaine des pratiques funéraires, la redécouverte de la collection de Pardines invite à poursuivre la recherche sur ce site et à acquérir de nouvelles données permettant de préciser la chronologie de l'occupation ainsi que les gestes funéraires qui y ont été accomplis (caractérisation de la population et des modes d'inhumation notamment). Les annotations des carnets de fouille laissent supposer que toute la nécropole n'a pas été mise au jour lors de son exploration au début du XX^e siècle et qu'elle pourrait s'étendre au sud-ouest. Les prospections géophysiques menées au début de l'année 2015 n'ont rien révélé (Rigal, Arzac, Madebene 2015), mais l'absence d'anomalies géophysiques pourrait être due à des perturbations dans la lisibilité du sous-sol, causées notamment par la couche alluvionnaire en surface du terrain prospecté. Dans ces conditions, des sondages exploratoires paraissent constituer la meilleure solution pour établir la présence d'éventuels vestiges.

Enfin, la connaissance des céramiques alto-médiévales du Gévaudan demande la réalisation d'un travail de plus grande ampleur. Un bilan approfondi des données disponibles serait nécessaire et livrerait des informations sur les faciès céramiques et les liens existant avec les productions du Rouergue et des autres régions de la Gaule méridionale. La répartition en Lozère de la céramique de type Maubert demanderait aussi à être établie, ce qui permettrait peut-être de mieux comprendre les raisons de sa rareté sur certains sites, tels que celui de La Malène. Le vide documentaire qui persiste dans les régions du Massif central, sis entre Gaule du Nord et Gaule méridionale, pourra ainsi être progressivement comblé.

SOURCES IMPRIMÉES ET BIBLIOGRAPHIE

Liste des abréviations et sigles

AFAM : Association française d'archéologie mérovingienne
 AFAN : Association pour les fouilles archéologiques nationales
 AFAS : Association française pour l'avancement des sciences
 AFAV : Association française pour l'archéologie du verre
 AFEAF : Association française pour l'étude de l'âge du Fer
 ALPARA : Association lyonnaise pour la promotion de l'archéologie en Rhône-Alpes
AMM : Archéologie du Midi Médiéval
Annales du Puy : Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy
Auvergne Littéraire : L'Auvergne Littéraire Artistique et Historique
 BAR : British Archaeological Reports
BHSA : Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne
BUCEMA : Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre
Bull. AFEAF : Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer
Bull. Soc. Émul. Allier : Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier
 BSR : Bilan scientifique régional
 CAA : Vivre en Rouergue, Cahiers d'archéologie aveyronnaise
 CAG : Carte archéologique de la Gaule
 CATHMA : Céramiques de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (Languedoc)
 CERAA : Revue du Centre d'études et de recherches d'archéologie aérienne

DACL : Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie
 DAF : Document d'Archéologie Française
 DARA : Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes-Auvergne
 EFR : École française de Rome
 ILA : Inscriptions latines d'Aquitaine
 INRAP : Institut national de recherches archéologiques préventives
MGH : Monumenta Germaniae historica
 MSH : Maison des Sciences de l'Homme
Ogam : Ogam, bulletin des Amis de la tradition celtique de la Bretagne-Armorique
 PUBP : Presses universitaires de Blaise Pascal
 PUL : Presses universitaires de Lyon
 PUN : Presses universitaires de Nancy
 PUR : Presses universitaires de Rennes
RACF : Revue archéologique du Centre de la France
RAE : Revue archéologique de l'Est
RAL : Revue archéologique du Loiret
RAN : Revue archéologique de Narbonnaise
RAO : Revue archéologique de l'Ouest
RAP : Revue archéologique de Picardie
Rev. d'Auv. : Revue d'Auvergne
Rev. Haute-Auvergne : Revue de Haute-Auvergne
RCRF : Rei cretariae romanae fautores
RICG : Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à la Renaissance carolingienne
 SFECAG : Société française d'étude de la céramique antique en Gaule
Sites : Revue archéologique Sites
 SRA : service régional de l'Archéologie

Sources imprimées

Apicius, *L'art culinaire*. Éd. et trad. J. André. Paris : Les Belles Lettres, 1974.

Ammien Marcellin, *Histoire (Res gestae)*. Éd. et trad. É. Galletier et J. Fontaine. Paris : Les Belles Lettres, 1968.

Eutrope de Palestine, *Breviarium ab Urbe Condita*. Éd. et trad. Droysen, MGH, Auct. Antiquiss. IV, 22.

Frédégaire, *Chronicarum libri IV cum continuationibus*. Éd. B. Krusch, MGH, SRM, Hanovre, 1888. *Chroniques des temps mérovingiens, Livre IV et Continuations*. Trad. O. Devillers et J. Meyers, Turnhout, 2001.

Grégoire de Tours, *Historia Francorum*. Trad. R. Latouche. Paris : les Belles Lettres, 1996.

Grégoire de Tours, *Vitae Patrum*. Éd. B. Kursh et W. Levison, MGH, SRM, I, 2, Hanovre, 1885.

Sidoine Apollinaire, *Epistulae*. Trad. A. Loyen, Paris : Les Belles Lettres, 1970, 2 vol.

Sidoine Apollinaire, *Carmina*. Trad. A. Loyen. Paris : Les Belles Lettres, 1960.

Strabon, *Géographie*. Éd. et trad. F. Lasserre. Paris : Les Belles Lettres, 1966.

Venane Fortunat, *Carmina*. Éd. et trad. M. Reydellet. Paris : Les Belles Lettres, 1994-1998-2004.

Venance Fortunat, *Vita S. Martini*. Éd. et trad. S. Quesnel. Paris : Les Belles Lettres, 1996.

Bibliographie

Achard-Corompt, Kasprzyk dir. 2016 : ACHARD-COROMPT (N.), KASPRZYK (M.) (dir.), avec la coll. de FORT (B.), *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule II. Sépultures, nécropoles et pratiques funéraires en Gaule de l'Est – Actualités de la recherche*. Actes du colloque de Châlons-en-Champagne, 16-17 septembre 2010. Dijon : Société Archéologique de l'Est ; Société Archéologique Champenoise, 2016, 510 p.

Adrian 2002 : ADRIAN (Y.-M.), La céramique et le petit mobilier domestique du Bas-Empire-haut Moyen Âge (IV^e-VIII^e siècles) dans la région d'Évreux (Eure) : première approche. *RAO*, 19, 2002 : 171-218.

Adrian 2006a : ADRIAN (Y.-M.), Céramiques et verreries des IV^e et V^e siècles dans la basse vallée de la Seine. Les exemples de Rouen, Lillebonne, Caudebec-lès-Elbeuf, Tourville-la-Rivière (Seine-Maritime), Pitres et Poses (Eure). Dans VAN OSSEL (P.) (dir.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume 1. Ensembles régionaux*. Nanterre : *Dioecesis Galliarum*, 2006 : 331-389 (Document de travail n° 7).

Adrian 2006b : ADRIAN (Y.-M.), Répertoires et approvisionnements sur le plateau de Saint-André-de-

l'Eure durant le haut Moyen Âge : principaux caractères de la céramique mérovingienne et carolingienne au sud d'Évreux (Eure). Dans HINCKER (V.), HUSI (P.) (dir.), *La céramique du haut Moyen Âge dans le nord-ouest de l'Europe, I^e-X^e siècles*. Actes du colloque de Caen, 18-20 mars 2004. Condé-sur-Noireau : Les Éditions NEA, 2006 : 339-363.

Adrian 2011 : ADRIAN (Y.-M.), La céramique et la verrerie du Bas-Empire chez les Aulerques Éburovices : panorama en milieu rural. Dans VAN OSSEL (P.) (dir.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume 2. Synthèses*. Nanterre : *Dioecesis Galliarum*, 2011 : 135-161 (Document de travail n° 9).

Ahü Delor et al. 2014 : AHÜ DELOR (A.), BOCQUILLON (H.), GARNIER (N.), THEVENARD (J.-J.), Des centaines de micro-vases découverts sur une voie, à Saint-Dizier, Bettancourt-la-Ferrée, « Parc d'Activités de référence Nord Haute-Marne ». *SFECAG, Actes du Congrès de Chartres, 2014*. Marseille : SFECAG, 2014 : 719-736.

Alcamo, Lagrand 1985 : ALCAMO (J.-C.), LAGRAND (C.-H.), Aspects de la vaisselle céramique

d'usage courant des Aures aux VI^e-VII^e siècles, le sondage 1. Roche-Saint-Secret-Béconne (Drôme). *Gallia*, 43, 1985 : 193-209.

Alexandre-Bidon 2005 : ALEXANDRE-BIDON (D.), *Une archéologie du goût. Céramique et consommation*. Paris : Picard, 2005, 301 p.

Alfonso 2004 : ALFONSO (G.), *Les Bourgaux, Lezoux (Puy-de-Dôme)*. Rapport de diagnostic archéologique, INRAP. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2004, 39 p.

Alfonso dir. 2000 : ALFONSO (G.) (dir.), *Beaumont (Puy-de-Dôme), bassin d'orage amont de « Pourliat ». Bâtiments annexes et nécropole d'immatures de la villa antique de Champ Madame. Occupation protohistorique, occupation et sépultures du haut Moyen Âge*. Document Final de Synthèse, AFAN. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2000, 3 vol.

Alfonso dir. 2012 : ALFONSO (G.) (dir.), *ZAC de Jaude ouest 2, Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme*. Rapport d'opération archéologique préventive, INRAP. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2012, 3 vol.

Alfonso, Blaizot dir. 2004 : ALFONSO (G.), BLAIZOT (F.) (dir.), *La villa gallo-romaine de Champ Madame à Beaumont (Puy-de-Dôme) : habitat et ensemble funéraire de nourrissons*. Lyon : ALPARA, 2004, 282 p. (DARA ; 27).

Alonso 2010 : ALONSO (L.), La vaisselle en verre des tombes à inhumations de l'Antiquité tardive, La Sentinelle (Nord). *Bull. de l'AFAV*, 2010 : 29-36.

Ancel, Dias dir. 2015 : ANCEL (M.-J.), DIAS (E.), *Chantenay-Saint-Imbert, La Grande Montée. Bourgogne, Nièvre*. Rapport d'opération d'archéologie préventive, Archeodunum SAS. Dijon : SRA Bourgogne, 2015, 3 vol.

Arcelin, Tuffreau-Libre dir. 1998 : ARCELIN (P.), TUFFREAU-LIBRE (M.) (dir.), *La quantification des céramiques, conditions et protocole*. Actes de la table ronde de Bibracte, 7-9 avril 1998. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1998, 139 p. (Bibracte ; 2).

Arduini, Fournier, Fournier 1973 : ARDUINI (E.), FOURNIER (G.), FOURNIER (P.-F.), Découvertes aux puy Saint-André et Saint-Romain (communes de Mirefleurs, Busséol et Saint-Maurice). *BHSA*, LXXXVI, 167-186.

Arnaud 2004 : ARNAUD (P.) en coll. avec CABEZUELO (U.), WITTMANN (A.), *Domeyrat (Haute-Loire), La Mineuve*. Rapport de diagnostic archéologique, INRAP. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2004, 22 p.

Arnaud, Brizard, Wittmann 2005 : ARNAUD (P.), BRIZARD (M.), WITTMANN (A.) en coll. avec FERNANDES (C.), *Bourbon-l'Archambault, église Saint-Georges*. Rapport de diagnostic archéologique, INRAP. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2005 : 53 p.

Aurrecochea Fernández 2001 : AURRECOECHEA FERNÁNDEZ (J.), *Los cinturones romanos en la Hispania del Bajo Imperio*. Montagnac : Monique Mergoïl, 2001, 261 p. (Monographies *Instrumentum* ; 19).

Ayala 2000 : AYALA (G.), Lyon Saint-Jean : évolution d'un mobilier céramique au cours de l'Antiquité tardive. *RAE*, 49-1998, 2000 : 207-247.

Ayala et al. 2003 : AYALA (G.), BLAIZOT (F.), HORRY (A.), ARGANT (T.), Un habitat et des sépultures du haut Moyen Âge sur les pentes de la Croix-Rousse à Lyon. *Archéologie Médiévale*, 32, 2003 : 33-62.

Aymard 1965 : AYMARD (A.), Séance mensuelle du jeudi 5 novembre. Dons au Musée. *Annales du Puy*, 1986, t. 26 : 122.

Balfet, Fauvet-Berthelot, Monzon 1989 : BALFET (H.), FAUVET-BERTHELOT (M.-F.), MONZON (S.), *Lexique et typologie des poteries. Pour la normalisation de la description des poteries*. Paris : Presses du CNRS, 1989, 146 p.

Ballut 2000 : BALLUT (C.), Le paléoenvironnement en Limagne de Clermont-Ferrand depuis le Néolithique. *Rev. d'Auv.*, 554/555, 2000 : 101-110.

Ballut 2001 : BALLUT (C.), Évolution géomorphologique et hydrologique dans les marais de Limagne au cours de la seconde moitié de l'Holocène (Massif Central, France). *Quaternaire*, 12, 1-2, 2001 : 43-51.

Ballut, Bolle, Guichard 1995 : BALLUT (C.), BOLLE (A.), GUICHARD (V.), *Autoroute A710 (antenne de Lussat)*. Étude de diagnostic archéologique. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 1995, 35 p.

Balmelle 2001 : BALMELLE (C.), *Les demeures aristocratiques d'Aquitaine : société et culture de l'Antiquité tardive dans le sud-ouest de la Gaule*. Bordeaux ; Paris ; Pessac : Ausonius, Aquitania, 2001, 497 p.

Barat, Séguier, Van Ossel 2011 : BARAT (Y.), SÉGUIER (J.-M.), VAN OSSEL (P.), Les importations lointaines de céramiques au Bas-Empire en Île-de-France. Dans VAN OSSEL (P.) (dir.) en coll. avec BERTIN (P.), SÉGUIER (J.-M.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume II : synthèses*. Nanterre : Diocesis Galliarum, 2011 : 195-214 (Document de travail ; 9).

- Barat, Sirat 1993** : BARAT (Y.), SIRAT (J.), Les assemblages céramiques de la nécropole du Bas-Empire de Maule (Yvelines). *SFECAG, Actes du Congrès de Versailles, 1993*. Marseille : SFECAG, 1993 : 191-203.
- Barat et al. 1990** : BARAT (F.), LE BOT-HELLY (A.), HELLY (B.), DEPASSIOT (M.-C.), LANGLET (V.), *Le trésor de la place Camille-Jouffray à Vienne (Isère) : un dépôt d'argenterie et son contexte archéologique*. Paris : CNRS Éditions, 1990, 120 p. (suppl. *Gallia* ; 50).
- Baray dir. 2004** : BARAY (L.) (dir.), *Archéologie des pratiques funéraires : approches critiques*. Actes de la table ronde de Bibracte, 7-9 juin 2001. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2004, 316 p. (Bibracte ; 9).
- Barberan, Mauné, Raynaud 2015** : BARBERAN (S.), MAUNÉ (S.), RAYNAUD (C.), La céramique non tournée gallo-romaine en bas-Languedoc. Dans JOLY (M.), SÉGUIER (J.-M.) (dir.), *Les céramiques non tournées en Gaule romaine dans leur contexte social, économique et culturel : entre tradition et innovation*. Actes du colloque de Paris, INHA, 25-26 novembre 2010. Tours : FERACF, 2015 : 49-64.
- Bardot-Combout 2013** : BARDOT-COMBOT (A.), *Les coquillages marins en Gaule romaine : approche socio-économique et socio-culturelle*. Oxford : Archaeopress, 2013, 270 p. (BAR, International Series 2481).
- Baret 2015** : BARET (F.), *Les agglomérations « secondaires » gallo-romaines dans le Massif central (cités des Arvernes, Vellaves, Gabales, Rutènes, Cadurques et Lémovices). I^{er} siècle av. J.-C.-V^e siècle ap. J.-C.* Thèse de doctorat, sous la dir. de F. Trément, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand 2, 2015, 3 vol., 1 cédérom.
- Barral, Luginbühl 1994** : BARRAL (P.), LUGINBÜHL (T.), Présentation du système de description et de gestion de la céramique du Mont-Beuvray. *SFECAG, Actes du Congrès de Millau, 1994*. Marseille : SFECAG, 1994 : 205-212.
- Barthélémy-Sylvand 2005** : BARTHÉLEMY-SYLVAND (C.), *Les amphores de la moyenne vallée de la Loire. Commerce et échanges chez les Bituriges, les Carnutes et les Turons (III^e av.-V^e siècle ap. J.-C.)*. Thèse de doctorat, sous la dir. de F. Dumasy et F. Labenheimer, Université Panthéon-Sorbonne, Paris 1, 2005, 3 vol.
- Barthélémy-Sylvand, Chambon, Couvin 2005** : BARTHÉLEMY-SYLVAND (C.), CHAMBON (M.-P.), COUVIN (F.), Les amphores ligériennes en région Centre (Carnute, Turon, Biturige), de la période augustéenne à la fin du Haut-Empire. *SFECAG, Actes du Congrès de Blois, 2005*. Marseille : SFECAG, 2005 : 159-176.
- Batigne-Vallet 1999** : BATIGNE-VALLET (C.), *Étude des céramiques culinaires et de leurs procédés de fabrication à Lyon à l'époque gallo-romaine : impératifs techniques et habitudes culturelles*. Thèse de doctorat, sous la dir. de M. Picon, Université Lumière Lyon 2, 1999, 2 vol.
- Batigne-Vallet 2007** : BATIGNE-VALLET (C.), La question des céramiques culinaires comme indices de luxe dans les cuisines romaines. Dans BARATTE (F.), JOLY (M.), BÉAL (J.-C.) (dir.), *Autour du trésor de Mâcon. Luxe et quotidien en Gaule romaine*. Mâcon : Institut de Recherche du Val de Saône-Mâconnais, 2007 : 147-160.
- Batigne-Vallet 2008** : BATIGNE-VALLET (C.), Approche de l'alimentation cuite en Gaule romaine à travers l'étude des céramiques à feu. Dans *Boire, manger, cuisiner : exemples de la Préhistoire à l'Antiquité*. Toulouse : Archivages d'Écologie Préhistorique, 2008 : 113-143 (coll. Archéo-plantes ; 3, dir. par P. Marinval).
- Batigne-Vallet 2010** : BATIGNE-VALLET (C.), en coll. avec ANDRÉ (I.), BARTHÉLEMY (D.), BONNET (C.), CANTIN (N.), CELLARD (E.), DELAGE (R.), DESBAT (A.), DUMOULIN (F.), FRASCONI (D.), GIRY (K.), LAMOINE (F.), LANGLOIS (A.), LAROCHE (C.), LEBLANC (O.), MÈGE (C.), RONGÈRE (S.), SCHMITT (A.), SILVINO (T.), TRIPIER (A.), TYERS (P.), VARENNES (G.), Les céramiques communes de la région Rhône-Alpes et du sud de la Bourgogne du I^{er} au V^e siècle : répartition des faciès de consommation ou « Groupes Morphologiques Locaux ». *SFECAG, Actes du Congrès de Chelles, 2010*. Marseille : SFECAG, 2010 : 117-129.
- Batigne-Vallet 2012** : BATIGNE-VALLET (C.), Introduction. Dans BATIGNE-VALLET (C.) (dir.), *Les céramiques communes dans leur contexte régional : faciès de consommation et mode d'approvisionnement*. Actes de la table ronde, Lyon, 2-3 février 2009. Lyon : Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 2012 : 11-17.
- Batigne-Vallet dir. 2012** : BATIGNE-VALLET (C.) (dir.), *Les céramiques communes dans leur contexte régional : faciès de consommation et mode d'approvisionnement*. Actes de la table ronde, Lyon, 2-3 février 2009. Lyon : Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 2012, 323 p. (Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée ; 60).
- Batigne-Vallet, Lemaître 2008** : BATIGNE-VALLET (C.), LEMAÎTRE (S.), Le mobilier céramique d'un site antique du Vieux-Lyon fréquenté entre le deuxième quart du I^{er} siècle av. J.-C. et le début du V^e siècle ap. J.-C. : le Musée Gadagne. *RAN*, 41, 2008 : 211-260.
- Batigne-Vallet et al. 2012** : BATIGNE-VALLET (C.), BARTHÉLEMY (D.), BONNET (C.), CANTIN (N.), DUMOULIN (F.), VARENNES (G.) en coll. avec ANDRÉ (I.), CELLARD (É.), DELAGE (R.), DESBAT

(A.), FRASCONI (D.), LAMOINE (F.), LANGLOIS (A.), MÈGE (C.), RONGÈRE (S.), TRIPIER (A.), TYERS (P.), Les céramiques communes de la région Rhône-Alpes et du sud de la Bourgogne du I^{er} au V^e siècle ap. J.-C. Répartition des groupes morphologiques et diffusion. Dans BATIGNE-VALLET (C.) (dir.), *Les céramiques communes dans leur contexte régional : faciès de consommation et mode d'approvisionnement*. Actes de la table ronde, Lyon, 2-3 février 2009. Lyon : Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 2012 : 21-36 (Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée ; 60).

Bats 1988 : BATS (M.), *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v. 350-v. 50 av. J.-C.). Modèles culturels et catégories céramiques*. Paris : Éditions du CNRS, 1988, 271 p.

Bats 1994 : BATS (M.), La vaisselle comme marqueur culturel : l'exemple de la Gaule méridionale et de la Grande Grèce (IV^e-I^{er} siècle av. J.-C.). Dans COLLECTIF *Terre cuite et société. La céramique, document technique, économique, culturel*. Actes des XIV^e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, 21-23 octobre 1993. Juan-les-Pins : Éditions APDCA, 1994 : 407-424.

Bats 1996a : BATS (M.), Remarques finales. Dans BATS (M.) (dir.), *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (I^{er} av. J.-C.-II^e siècle apr. J.-C.) : la vaisselle de cuisine et de table*. Actes des journées d'études de Naples, 27-28 mai 1994. Naples : Centre Jean Bérard, 1996 : 481-484.

Bats 1996b : BATS (M.), La vase céramique dans l'habitat : fonction et usage. *Dossiers d'Archéologie*, 215, 1996 : 146-150.

Baucheron 2002 : BAUCHERON (F.), *Lezoux, 2 rue Saint-Taurin, Place Jean Rimbart*. Rapport de diagnostic archéologique, INRAP. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2002, 33 p.

Baucheron, Caillat, Deberge 2005 : BAUCHERON (F.), CAILLAT (P.), DEBERGE (Y.) en coll. avec BASTARD (V.), COUTEAU (S.), DUNKLEY (J.), HORRY (A.), LUROL (J.-M.), MARTIN (H.), PARENT (D.), WITTMANN (A.), *La Roche-Blanche, Orcet, « L'Enfer »*. Rapport final de fouille archéologique, INRAP. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2005, 2 vol.

Bayard en cours : BAYARD (A.), *Les lieux élitaires en Auvergne au premier Moyen Âge : vecteurs de création de réseaux et de production de territoires ? Apports croisés des données textuelles et matérielles*. Thèse de doctorat, sous la dir. de R. Le Jan, Université de Paris 1-Panthéon Sorbonne.

Bayard 1990 : BAYARD (D.), L'ensemble du grand amphithéâtre de Metz et la sigillée d'Argonne au V^e siècle. *Gallia*, 47, 1990 : 271-319.

Bayard 1994 : BAYARD (D.), La céramique de l'habitat de Goudelancourt (Aisne). *RAP*, 1-2, 1994 : 65-79.

Bayard et al. 2011 : BAYARD (D.), CHAIDRON (C.), DUBOIS (S.), FLÛTRE-MILLE (F.), PISSOT (V.), La céramique de l'Antiquité tardive en Picardie, état des lieux. Dans VAN OSSEL (P.) (dir.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume 2. Synthèses*. Nanterre : Dioecesis Galliarum, 2011 : 163-192 (Document de travail n° 9).

Beaujeu-Garnier 1972 : BEAUJEU-GARNIER (J.), *Le relief de la France*. Paris : Société d'Édition d'Enseignement Supérieur, 1972, 368 p.

Bébién 2005 : BÉBIÉN (C.), Étude préliminaire de la céramique de l'Antiquité tardive à Tours (Indre-et-Loire) : l'exemple du Château. *SFECAG, Actes du congrès de Blois, 2005*. Marseille : SFECAG, 2005 : 323-336.

Bémont, Jeanlin, Lahanier dir. 1993 : BÉMONT (C.), JEANLIN (M.), LAHANIER (C.) (dir.), *Les figurines en terre cuite gallo-romaines*. Paris : Éditions de la Maison des Sciences Humaines, 1993, 307 p.

Benevent 1991 : BENEVENT (C.), Vestiges gallo-romains et nécropoles du haut Moyen Âge à Panissal. *CAA*, 5, 1991 : 109-126.

Berger 2001 : BERGER (J.-F.), avec la coll. de JUNG (C.), THIÉBAULT (S.), Évolution des agro- et des hydrosystèmes dans la région médio-rhodanienne. Dans OUZOULIAS (P.), PELLECUER (C.), RAYNAUD (C.), VAN OSSEL (P.), GARMY (P.) (dir.), *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*. Actes du IV^e colloque de l'Association AGER, Montpellier, 11-14 mars 1998. Antibes : APDCA, 2001 : 369-403.

Bertin 2011 : BERTIN (P.), Première esquisse des horizons des IV^e et V^e siècles en Plaine de France. Dans VAN OSSEL (P.) (dir.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume 2. Synthèses*. Nanterre : Dioecesis Galliarum, 2011 : 45-63 (Document de travail n° 9).

Bertin, Séguier 2011 : BERTIN (P.), SÉGUIER (J.-M.), Les céramiques granuleuses (ou rugueuses) en Île-de-France au Bas-Empire. Dans VAN OSSEL (P.) (dir.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume 2. Synthèses*. Nanterre : Dioecesis Galliarum, 2011 : 263-286 (Document de travail n° 9).

Besson 2006 : BESSON (J.), *Histoire de l'occupation du sol dans les Limagnes bourbonnaises, aux confins des cités arverne et biturige, durant la Protohistoire et l'époque romaine. Essai de l'utilisation de la prospection en mode d'échantillonnage sur les communes de Bègues, Charroux, Etroussat, Jenzat, Mazerier, Naves, Saint-*

Bonnet-de-Rochefort, Sains-Germain-de-Salles et Ussel-d'Allier (Allier). Mémoire de Master, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand 2, 2006, 2 vol.

Besson 2009 : BESSON (J.) en coll. avec DUCREUX (A.), CHABERT (S.), *Chantelle-la-Vieille, 9 rue du Vieux Bourg, Monestier (03)*. Rapport de diagnostic archéologique programmé. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2009, 175 p.

Besson 2010 : BESSON (J.) en coll. avec CHABERT (S.), DACKO (M.), DUCREUX (A.), GOUDEMEZ (S.), PRUNEYROLLES (L.), SÉRANGE (A.), VIRIOT (J.), *Chantelle-la-Vieille/Cantilia, 9 rue du Vieux Bourg, Monestier (03)*. Rapport de fouille archéologique programmée. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2011, 2 vol.

Besson 2012 : BESSON (J.) en coll. avec CHABERT (S.), DEBARD (J.), DUCREUX (A.), GOUDEMEZ (S.), MERLE (A.), *Chantelle-la-Vieille/Cantilia, 9 rue du Vieux Bourg, Monestier (03)*. Rapport de fouille archéologique programmée. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2012, 271 p.

Besson dir. 2013 : BESSON (J.), *A719 - Gannat-Vichy. Sites 4 et 5, La Courtalance, Bassat, Monteignet-sur-l'Andelot et Cognat-Lyonne. Allier, Auvergne*. Rapport intermédiaire de diagnostic, service archéologique du Conseil général de l'Allier. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 314 p.

Besson, Debard, Goudemez 2014 : BESSON (J.), DEBARD (J.), GOUDEMEZ (S.), Un dépôt funéraire atypique dans un four à chaux augustéen à Chantelle-la-Vieille/Cantilia, commune de Monestier (Allier). *BSR 2014*. Clermont-Ferrand : Ministère de la Culture et de la Communication, SRA, 2015 : 111-114.

Bet 1985 : BET (P.), Les sigillées moulées et à relief d'applique du IV^e siècle à Lezoux. *SFECAG, Actes du Congrès de Reims, 1985*. Marseille : SFECAG, 1985 : 47-48.

Bet 1988 : BET (P.), Groupes d'ateliers et potiers de Lezoux (Puy-de-Dôme) durant la période gallo-romaine. *SFECAG, Actes du congrès d'Orange, 1988*. Marseille : SFECAG, 1988 : 221-241.

Bet 1997 : BET (P.), Lezoux, impasse Boudonnet. *BSR 1997*. Clermont-Ferrand : Ministère de la Culture et de la Communication, SRA, 1999 : 74-75.

Bet 2007 : BET (P.), La céramique sigillée est-elle un objet de luxe ? Dans BARATTE (F.), JOLY (M.), BÉAL (J.-C.) (dir.), *Autour du trésor de Mâcon. Luxe et quotidien en Gaule romaine*. Mâcon : Institut de Recherche du Val de Saône-Mâconnais, 2007 : 161-169.

Bet dir. 2010 : BET (P.) (dir.), *Le site carolingien du lotissement « Clairefontaine », Les Boudets, rue*

Bernard de Roquefeuil. Auvergne, Puy-de-Dôme, Lezoux. Rapport de diagnostic archéologique, INRAP. Clermont-Ferrand : SRA Auvergne, 2010, 158 p.

Bet, Delage 1996 : BET (P.), DELAGE (R.), Principes généraux de gestion du mobilier archéologique : une étape primordiale dans l'informatisation des données du site de Lezoux. *SFECAG, Actes du congrès de Dijon, 1996*. Marseille : SFECAG, 1996 : 263-286.

Bet, Delor 2000 : BET (P.), DELOR (A.), La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire. Révision décennale. *SFECAG, Actes du Congrès de Libourne, 2000*. Marseille : SFECAG, 2000 : 461-483.

Bet, Dousteysier dir. 2014 : BET (P.), DOUSTEYSSIER (B.) (dir.), *Éclats arvernes. Fragments archéologiques (I^{er}-V^e siècles ap. J.-C.)*. Clermont-Ferrand : PUBP, 2014, 333 p.

Bet, Fenet, Montineri 1989 : BET (P.), FENET (A.), MONTINERI (D.), La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, I^{er}-III^e siècles, considérations générales et formes inédites. *SFECAG, Actes du Congrès de Lezoux, 1989*. Marseille : SFECAG, 1989 : 37-50.

Bet, Gangloff 1987 : BET (P.), GANGLOFF (R.), Les installations de potiers gallo-romains sur le site de la ZAC de l'Enclos à Lezoux (Puy-de-Dôme). *CERAA, 7*. Clermont-Ferrand, 1987 : 5-18.

Bet, Gras 1999 : BET (P.), GRAS (D.), Parois fines engobées et céramiques métallescentes de Lezoux. Dans BRULET (R.), SYMONDS (R.), VILVORDER (F.) (dir.), *Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines*. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 18 mars 1995. Oxford : RCRF, 1999 : 13-38. (suppl. *RCRF* ; 8).

Bet, Gras 2014 : BET (P.), GRAS (D.), De Lezoux à Trèves, la métallescente, exemple d'une vraie réussite. Dans BET (P.), DOUSTEYSSIER (B.) (dir.), *Éclats arvernes. Fragments archéologiques (I^{er}-V^e siècles ap. J.-C.)*. Clermont-Ferrand : PUBP, 2014 : 90-93.

Bet, Vertet 1980 : BET (P.), VERTET (H.), Fouille du terrain de l'Œuvre Grancher à Lezoux (63). Les structures gallo-romaines du second siècle. Dans VERTET (H.), BET (P.), CORROCHER (J.), *Recherches sur les ateliers de potiers gallo-romains de la Gaule Centrale*. Le Blanc-Mesnil : Revue Archéologique Sites, 1980 : 43-72 (*Sites hors-série* ; 6).

Bet, Vertet 1984 : BET (P.), VERTET (H.), Un atelier de potiers du IV^e siècle à Lezoux (Puy-de-Dôme). *Sites*, 19, 1984 : 16-19.

Bet, Wittmann 1995 : BET (P.), WITTMANN (A.), La production de la céramique sigillée à Lezoux (Auvergne, France) durant le Bas-Empire. *RCRF*, 34, 1995 : 205-220.

Bet et al. 2011a : BET (P.), DELAGE (R.), PICON (M.), THIRION-MERLE (V.), VAN OSSEL (P.), Un atelier de potier du IV^e siècle à Mareuil-lès-Meaux (Seine-et-Marne). Dans VAN OSSEL (P.) (dir.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin Parisien. Volume 2. Synthèses*. Nanterre : Dioecesis Galliarum, 2011 : 337-366 (Document de travail n° 9).

Bet et al. 2011b : BET (P.), CABART (H.), DELAGE (R.), FELLER (M.), GAMA (F.), La céramique domestique et la verrerie de l'Antiquité tardive issues de la fouille de la « ZAC de l'Amphithéâtre 2006-2008 » à Metz : premières observations. Dans KASPRZYK (M.), KUHNLE (G.) (dir.), *L'Antiquité tardive dans l'est de la Gaule, I. La vallée du Rhin supérieur et les provinces gauloises limitrophes : actualités de la recherche*. Actes du colloque international de Strasbourg, 20-21 novembre 2008. Dijon : Société Archéologique de l'Est, 2011 : 69-81 (suppl. *RAE* ; 30).

Bien 2007 : BIEN (S.), La vaisselle et les amphores en usage à Marseille au VII^e siècle et au début du VIII^e siècle : première ébauche de typologie évolutive. Dans BONIFAY (M.), TRÉGLIA (J.-C.) (éd.), *LRCW 2, Late Roman coarse wares, cooking wares and amphorae in the Mediterranean, archaeology and archaeometry*. Oxford : Archaeopress, 2007 : 263-274 (BAR, International Series 1662).

Billoin, Gaillard de Sémainville, Moulhérat 2006 : BILLOIN (D.), GAILLARD DE SÉMAINVILLE (H.), MOULHÉRAT (C.), La nécropole du haut Moyen Âge de Largillay-Marsonnay « Sur le Marteret » (Jura). *RAE*, 55, 2006 : 225-256.

Blaizot 2002 : BLAIZOT (F.), La nécropole tardo-antique du Patis 1 à Montboucher-sur-Jabron (Drôme). Dans COLLECTIF, *Archéologie du TGV Méditerranée. Fiches de synthèse, t. 3. Antiquité, Moyen Âge, Époque moderne*. Lattes : Publications de l'UMR 154 du CNRS, 2002 : 745-753 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne ; 10).

Blaizot 2008 : BLAIZOT (F.), L'archéologie funéraire. Dans ALEXANDRE (A.) (dir.), *Programmation scientifique interrégionale : Antiquité*. Actes de la journée d'études, Clermont-Ferrand, 2010. *BSR 2008*. Clermont-Ferrand : Ministère de la Culture et de la Communication, SRA, 2010 : 215-219.

Blaizot 2013 : BLAIZOT (F.), *Montussang, site I. Aigueperse, Puy-de-Dôme*. Rapport d'opération archéologique, INRAP. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2013, 268 p.

Blaizot dir. 2009 : BLAIZOT (F.) (dir.), *Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'Antiquité*. *Gallia*, 66.1, 2009. Paris : CNRS Éditions, 2009, 383 p.

Blaizot, Bonnet 2007 : BLAIZOT (F.), BONNET (C.) en coll. avec BATIGNE-VALLET (C.), Traitements, modalités de dépôts et rôle des céramiques dans les structures funéraires gallo-romaines. Dans BARAY (L.), BRUN (P.), TESTART (A.), *Pratiques funéraires et sociétés : nouvelles approches en archéologie et en anthropologie sociale*. Actes du colloque interdisciplinaire, Sens, 12-14 juin 2003. Dijon : Éditions Universitaires de Dijon, 2007 : 207-228.

Blaizot, Wittmann 2013 : BLAIZOT (F.), WITTMANN (A.), Un aqueduc souterrain antique et un petit ensemble funéraire du Bas-Empire à Montussang, commune d'Aigueperse (Puy-de-Dôme). *BSR 2013*. Clermont-Ferrand : Ministère de la Culture et de la Communication, SRA, 2014 : 102-103.

Blaizot, Wittmann 2014 : BLAIZOT (F.), WITTMANN (A.), Les vases miniatures en contexte funéraire. Dans BET (P.), DOUSTEYSSIER (B.) (dir.), *Éclats arvernes. Fragments archéologiques (I^{er}-V^e siècles ap. J.-C.)*. Clermont-Ferrand : PUBP, 2014 : 268-269.

Blaizot et al. 2001 : BLAIZOT (F.), BONNET (C.), CASTEX (D.), DUDAY (H.) en coll. avec CÉCILLON (C.), FRASCONE (D.), MACABÉO (G.), ROGER (K.), ROLLAND (M.) et les contributions de MARTIN (S.), STANIASZEK (L.), BENNCER (A.), Trois cimetières ruraux de l'Antiquité tardive dans la moyenne vallée du Rhône. *Gallia*, 58, 2001 : 271-361.

Blaizot et al. 2004 : BLAIZOT (F.), CABANIS (M.), CAILLAT (P.), DESSANDIER (D.), JALLET (F.), MACABÉO (G.), ORENGO (L.), SAINTOT (S.), VERNET (G.), WITTMANN (A.), *L'ensemble funéraire rural gallo-romain de la Grande Borne à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)*. Rapport final d'opération archéologique préventive, INRAP. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2004, 2 vol.

Blaizot et al. 2008 : BLAIZOT (F.), RAUX (S.), BONNET (C.), HENRY (É.), FOREST (V.), ECARD (P.), JORDA (C.), MACABÉO (G.), L'ensemble funéraire rural de Malbosc (Montpellier, Hérault) : pratiques funéraires de l'Antiquité tardive. *RAN*, 41, 2008 : 53-99.

Blaizot et al. 2015 : BLAIZOT (F.), WITTMANN (A.), CABANIS (M.), CAILLAT (P.), CÉCILLON (C.), ORENGO (L.), VERNET (G.), Sépultures de l'Antiquité tardive en Limagne, Puy-de-Dôme, Auvergne : les sites de « la Grande Borne » à Clermont-Ferrand et de « Montussang » à Aigueperse. Dans FERDIÈRE (A.) (dir.), *Ensembles funéraires gallo-romains de la Loire moyenne, III*. Tours : FERACF, 2015 : 7-148 (suppl. *RACF* ; 58).

Bonifay 2004 : BONIFAY (M.), *Études sur la céramique romaine tardive d'Afrique*. Oxford : Archeopress, 2004, 525 p. (BAR, International Series 1301).

- Bonifay 2007** : BONIFAY (M.), Que transportaient donc les amphores africaines ? Dans PAPI (E.) (éd.), *Supplying Rome and the Empire*. Actes du congrès de Sienne, 2-4 mai 2004. Portsmouth, RI : Journal of Roman archaeology, 2007 : 9-31.
- Bonifay 2014** : BONIFAY (M.), Céramique africaine et imitations : où, quand, pourquoi ? Dans MORAIS (R.), FERNÁNDEZ (A.), SOUSA (M. J.) (éd.), *As produções cerâmicas de imitação na Hispania*. Monografias Ex Officina Hispana II. Porto : Faculdade de Letras da Universidade do Porto, 2014 : 75-91.
- Bonifay, Carre, Rigoir dir. 1998** : BONIFAY (M.), CARRE (M.-B.), RIGOIR (Y.) (dir.), *Fouilles à Marseille : les mobiliers (I^{er}-VII^e siècles ap. J.-C.)*. Paris-Lattes : Errance-Adam, 1998, 433 p. (études massaliètes ; 5).
- Bonifay, Foy 2013** : BONIFAY (M.), FOY (M.), La céramique et le verre : sur les objets les plus quotidiens, des symboles chrétiens. Dans GUYON (J.), HEIJMANS (M.), *L'Antiquité tardive en Provence (IV^e-VI^e siècle), naissance d'une chrétienté*. Arles : Actes Sud/ Association Aux sources chrétiennes de la Provence, 2013 : 189-193.
- Bonifay, Pieri 1995** : BONIFAY (M.), PIERI (D.), Amphores du V^e au VII^e siècle à Marseille : nouvelles données sur la typologie et le contenu. *Journal of Roman Archaeology*, 8, 1995 : 94-120.
- Bonifay, Raynaud 2007** : BONIFAY (M.), RAYNAUD (C.) avec les contributions de BERTHAULT (F.), BIEN (S.), BOUCHARLAT (E.), FOY (D.), MUKAI (T.), PELLEGRINO (E.), PELLETIER (J.-P.), PIERI (D.), PITON (J.), RIGOIR (Y.), SILVINO (T.), TRÉGLIA (J.-C.), Échanges et consommation. *Gallia*, 64, 2007 : 93-161.
- Bonifay, Tchernia 2012** : BONIFAY (M.), TCHERNIA (A.), Les réseaux de la céramique africaine (I^{er}-V^e siècles). Dans KEAY (S.) (éd.), *Rome, Portus and the Mediterranean*. Londres : The British School at Rome, 2012 : 315-333 (Archaeological Monographs ; 21).
- Bonin 2000** : BONIN (T.), Le site de Chessy et l'occupation du sol en Île-de-France (VI^e-X^e siècles). *Archéologie Médiévale*, 29, Paris : CNRS Éditions, 2000 : 1-68.
- Bonnet 2005-2006** : BONNET (C.), Évolution des céramiques de la fin du II^e au V^e siècle ap. J.-C. dans la Drôme : l'exemple de Bourbousson (Crest) sur le tracé du TGV Méditerranée. *RAN*, 38-39, 2005-2006 : 483-506.
- Bonnet 2009** : BONNET (C.), La vaisselle des inhumations. Dans GOUDINEAU (C.), *Rites funéraires à Lugdunum*. Paris : Errance, 2009 : 172.
- Bonnet, Batigne-Vallet 2002** : BONNET (C.), BATIGNE-VALLET (C.), Céramiques culinaires de la fin du III^e au milieu du V^e siècle ap. J.-C. De la plaine valentinoise au Tricastin, d'après le mobilier issu des fouilles du TGV Méditerranée. *RAN*, 35, 2002 : 321-360.
- Bonnet et al. 2012** : BONNET (C.), GILLES (A.), BATIGNE-VALLET (C.), CONJARD RÉTHORÉ (P.), MAZA (G.), MUKAI (T.), SILVINO (T.), L'approvisionnement en céramiques de *Valentia* (Valence, Drôme) et ses campagnes de la fin du II^e au V^e siècle ap. J.-C. *RAN*, 45, 2012 : 361-434.
- Bouchain-Palleau 2007** : BOUCHAIN-PALLEAU (I.), Aperçu du faciès céramique de l'Antiquité tardive à *Argentomagus* (Saint-Marcel). Dans TUFFREAU-LIBRE (M.) (dir.), *La céramique gallo-romaine entre Loire et Creuse*. Tours : FERACF. Orléans : AREP, 2007 : 91-109 (suppl. *RACF* ; 31).
- Boudartchouk 1998** : BOUDARTCHOUK (J.-L.), *Le Carladez de l'Antiquité au XIII^e siècle : terroirs, hommes et pouvoirs*. Thèse de doctorat, sous la dir. de P. Bonnassie, Université Toulouse Le Mirail, 1998, 4 vol.
- Boudartchouk 1999a** : BOUDARTCHOUK (J.-L.), Un exemple de *castellum* auvergnat : le site de hauteur de Chastel-sur-Murat (Cantal). Dans FIZELLIER-SAUGET (B.) (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours. Histoire et Archéologie*. Actes des XIII^e journées internationales d'archéologie mérovingienne, Clermont-Ferrand, 3-6 octobre 1991. Clermont-Ferrand : Institut d'Études du Massif Central, XIV, 1999 : 83-107 (Mémoires AFAM ; 12).
- Boudartchouk 1999b** : BOUDARTCHOUK (J.-L.), Premier bilan sur la céramique de la fin de l'Antiquité et du début du haut Moyen Âge du Ruiniforme de Montpellier-le-Vieux, La Roque-Sainte-Marguerite (Fouilles J. Poujol, 1995, 1996, 1997). *CAA*, 13, 1993 : 111-120.
- Boudartchouk 2000** : BOUDARTCHOUK (J.-L.), *Sondages d'évaluation programmés sur le site de Chastel-sur-Murat*. Document final de synthèse, opération archéologique programmée. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2000.
- Boudartchouk 2004** : BOUDARTCHOUK (J.-L.), Jean Pagès-Allary et les travaux de la commission des enceintes de la Société préhistorique française : un apport archéologique décisif sur les sites perchés de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge. Dans FIZELLIER-SAUGET (B.), LÉPINE (B.), VINATIÉ (A.) (dir.), *Pagès-Allary, un pionnier de l'archéologie dans le Cantal*. Catalogue de l'exposition, Aurillac-Saint-Flour, novembre 2004-septembre 2005. *Rev. Haute Auvergne*, 66, 2004 : 391-460.

- Boudartchouk coord. 2003** : BOUDARTCHOUK (J.-L.) (coord.), *Projet Collectif de Recherche : L'époque mérovingienne en Midi-Pyrénées, état de la question et perspectives (UMR 5608-UTAH)*. Rapport intermédiaire annuel d'activité de l'année 2002. Toulouse, SRA Midi-Pyrénées, 2003.
- Boudartchouk, Llech 1993** : BOUDARTCHOUK (J.-L.), LLECH (L.), Évolution de la céramique de la fin du III^e au VII^e siècle sur le *forum* de Rodez. *CAA*, 1993, 7 : 150-168.
- BouDET, Gruat 1988** : BOUDET (R.), GRUAT (P.), Sauvetage sur un habitat de l'Antiquité tardive à Boucays. *CAA*, 2, 1988 : 102-110.
- Boudriot 1986** : BOUDRIOT (G.), Le puy Saint-André à Busséol (Puy-de-Dôme), haut lieu de l'archéologie auvergnate. *CERAA*, 3, 1986 : 63-77.
- Bouet, Fel 1983** : BOUET (G.), FEL (A.), *Atlas et géographie du Massif Central*. Paris : Flammarion, 1983, 348 p.
- Boulangier, Jude, Cabart 2009** : BOULANGER (K.), JUDE (R.), CABART (H.), Le mobilier en verre de Cutry « La Hache » (Meurthe-et-Moselle). *Bull. de l'AFAV*, 2009 : 27-30.
- Bouquillon, Tuffreau-Libre, Leclaire 1994** : BOUQUILLON (A.), TUFFREAU-LIBRE (M.), LECLAIRE (A.), La poterie non tournée du Bas-Empire dans le Nord de la France : analyses de pâtes. Dans TUFFREAU-LIBRE (M.), JACQUES (A.) (dir.), *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines*. Actes de la table ronde de la céramologie gallo-romaine, Arras, 8-10 octobre 1991. Lille : Revue du Nord, 1994 : 225-237.
- Bourgeois 1993** : BOURGEOIS (A.), Céramique estampée de l'Antiquité tardive trouvée à Rodez. *CAA*, 7, 1993 : 131-148.
- Boutin 2005** : BOUTIN (M.-A.), Un ensemble céramique du Bas-Empire : le dépotoir de La Roquette (Cavillargues, Gard). *SFECAG, Actes du Congrès de Blois, 2005*. Marseille : SFECAG, 2005 : 639-648.
- Breichner 2009** : BREICHNER (H.) en coll. avec LONGÉPIERRE (S.), Un établissement rural du haut Moyen Âge : les Aouzérals, La Malène (Lozère). *AMM*, 27, 2009 : 255-279.
- Brown 1971** : BROWN (P.), *Le monde de l'Antiquité tardive de Marc Aurèle à Mahomet (The World of Late Antiquity, from Marcus Aurelius to Muhammad)*. Traduit par C. Monnatte. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, 210 p. (1^{ère} édition originale : Londres, Thames and Hudson Ltd, 1971).
- Brown 1978** : BROWN (P.), *Genèse de l'Antiquité tardive (The Making of Late Antiquity)*. Traduit par A. Rousselle. Paris : Éditions Gallimard pour la traduction française : 1983, 195 p. (1^{ère} édition originale : London, Harvard University Press, 1978).
- Brown 1995** : BROWN (P.), *L'autorité et le sacré : aspects de la christianisation dans le monde romain. Authority and the Sacred*. Paris : Éditions Noësis pour la traduction française, 1998, 166 p.
- Brulet 1990** : BRULET (R.), *La Gaule septentrionale au Bas-Empire. Occupation du sol et défense du territoire dans l'arrière-pays du Limes aux IV^e et V^e siècles*. Trier : Selbstverlag des Rheinischen Landesmuseums, 1990, 431 p.
- Brulet 1994** : BRULET (R.), La céramique du Bas-Empire à Tournai : importations et vaisselle locale. Dans TUFFREAU-LIBRE (M.), JACQUES (A.) (dir.), *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines*. Actes de la table ronde de la céramologie gallo-romaine, Arras, 8-10 octobre 1991. Lille : Revue du Nord, 1994 : 81-94.
- Brulet 2010a** : BRULET (R.), La sigillée du Bas-Empire d'Argonne. Dans BRULET (R.), VILVORDER (F.), DELAGE (R.), *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques, la vaisselle à large diffusion*. Turnhout : Brepols, 2010 : 216-253.
- Brulet 2010b** : BRULET (R.), La Rotbraun gestrichene Keramik. Dans BRULET (R.), VILVORDER (F.), DELAGE (R.), *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques, la vaisselle à large diffusion*. Turnhout : Brepols, 2010 : 279-282.
- Brulet 2010c** : BRULET (R.), La céramique à l'éponge. Dans BRULET (R.), VILVORDER (F.), DELAGE (R.), *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques, la vaisselle à large diffusion*. Turnhout : Brepols, 2010 : 260-263.
- Brulet 2010d** : BRULET (R.), La céramique rugueuse de l'Eifel. Dans BRULET (R.), VILVORDER (F.), DELAGE (R.), *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques, la vaisselle à large diffusion*. Turnhout : Brepols, 2010 : 402-423.
- Brulet 2014** : BRULET (R.), Lezoux : projet collectif de recherches. *BSR 2013*. Clermont-Ferrand : Ministère de la Culture et de la Communication, SRA, 2014 : 41-42.
- Brulet, Vilvorder, Delage 2010** : BRULET (R.), VILVORDER (F.), DELAGE (R.), *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques, la vaisselle à large diffusion*. Turnhout : Brepols, 2010, 462 p.
- Bruley-Chabot 2007** : BRULEY-CHABOT (G.), L'évolution des fours à pain entre le IV^e et le XII^e siècle. Dans VERSLYPE (L.) (dir.), *Villes*

et campagnes en Neustrie : sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXV^e Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne, Tournai, 17-20 juin 2004. Montagnac : Monique Mergoïl, 2007 : 157-165.

Brunella, Guillaume, Prouteau 2012 : BRUNELLA (S.), GUILLAUME (J.), PROUTEAU (R.), *La céramique funéraire mérovingienne conservée au Musée Lorrain à Nancy.* Nancy : PUN, 2012, 127 p.

Bührer-Thierry, Mériaux 2010 : BÜHRER-THIERRY (G.), MÉRIAUX (C.), *La France avant la France, 481-888.* Paris : Belin, 2010, 687 p. (coll. Histoire de France).

Bussièrre 2007 : BUSSIÈRE (J.), *Lampes antiques d'Algérie II. Lampes tardives et lampes chrétiennes.* Montagnac : Monique Mergoïl, 2007, 198 p.

Cabart 2008 : CABART (H.), *Le verre des inhumations tardives de Laneuvelotte (Meurthe-et-Moselle).* *Bull. de l'AFAV*, 2008 : 74-77.

Cabezuelo 1997 : CABEZUELO (U.), Brioude, îlot Doyenné-République. *BSR 1997.* Clermont-Ferrand : Ministère de la Culture et de la Communication, SRA, 1999 : 41-42.

Cabezuelo 2012 : CABEZUELO (U.), *De l'occupation de plein air magdalénienne au sanctuaire gallo-romain. Les Hauts de Buffon, Montluçon, Allier.* Rapport de fouille archéologique, INRAP. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2012, 4 vol.

Cabezuelo, Marchianti, Zobri 1997 : CABEZUELO (U.), MARCHIANTI (D.), ZOBRI (A.), *Brioude (Haute-Loire), Îlot Doyenné/République.* Document final de synthèse, INRAP. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 1997, 101 p.

Cabezuelo, Parent, Rebiscoul 1994 : CABEZUELO (U.), PARENT (D.), REBISCOUL (A.), *La villa gallo-romaine des Chazoux, Gannat (Allier).* Rapport de fouille archéologique, INRAP. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 1994, 2 vol.

Cabezuelo, Rebiscoul 1994 : CABEZUELO (U.), REBISCOUL (A.), *L'habitat rural gallo-romain des Contamines, Gannat (Allier).* Document final de synthèse, AFAN. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 1994, 39 p.

Cabezuelo et al. 2007 : CABEZUELO (U.), BRIZARD (M.), COMBES (P.), CAILLAT (P.), GATTO (E.), HENRY (M.-J.), MENNESSIER-JOUANNET (C.), POUENAT (P.), RIALLAND (B.), VERNET (G.), WITTMANN (A.), avec la participation de ARNAUD (P.), CAYROL (J.), OLIVIER (F.), *ZAC de la Fontanille*

II, Lempdes, Puy-de-Dôme, Auvergne. Rapport de diagnostic archéologique, INRAP. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2007, 324 p.

Cabouret 2012 : CABOURET (B.), *D'Apicius à la table des rois « barbares ».* *Dialogues d'histoire ancienne*, suppl. 7, 2012 : 159-172.

CAG 03 : CORROCHER (J.), PIBOULE (M.), HILAIRE (M.), *Carte archéologique de la Gaule, L'Allier, 03.* Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1989, 216 p.

CAG 12 : GRUAT (P.), MALIGE (G.), VIDAL (M.) et PROVOST (M.) (éd.), *Carte archéologique de la Gaule, L'Aveyron, 12.* Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de la Recherche, Ministère de la Culture et de la Communication, Maison des Sciences de l'Homme, 2011, 694 p.

CAG 15 : PROVOST (M.), VALLAT (P.), *Carte archéologique de la Gaule, Le Cantal, 15.* Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture et de la Francophonie, Ministère de l'enseignement et de la Recherche, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1996, 217 p.

CAG 43 : PROVOST (M.), RÉMY (B.), *Carte archéologique de la Gaule, La Haute-Loire, 43.* Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture et de la Francophonie, Ministère de l'Enseignement et de la Recherche, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1994, 192 p.

CAG 48 : TRINTIGNAC (A.), *Carte archéologique de la Gaule, La Lozère, 48.* Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de la Recherche, Ministère de la Culture et de la Communication, Maison des Sciences de l'Homme, 2012, 533 p.

CAG 63/1 : PROVOST (M.), MENNESSIER-JOUANNET (C.), *Carte archéologique de la Gaule, 63/1 Clermont-Ferrand.* Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture et de la Francophonie, Ministère de l'Enseignement et de la Recherche, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1994, 289 p.

CAG 63/2 : PROVOST (M.), MENNESSIER-JOUANNET (C.), *Carte archéologique de la Gaule, 63/2 Le Puy-de-Dôme.* Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture et de la Francophonie, Ministère de l'Enseignement et de la Recherche, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1994, 375 p.

Cagnat 1914 : CAGNAT (R.), *Cours d'épigraphie latine.* Paris : Calepinus, 1914, réimpr. 2002, 4^{ème} édition, 503 p.

Calbris en cours : CALBRIS (M.), *Dynamiques du peuplement et formes de l'habitat dans le sud du Cézallier à l'époque romaine. Essai d'archéologie de la moyenne montagne*. Thèse de doctorat, sous la dir. de F. Trément, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand 2.

Calvo, Calvo 1982 : CALVO (J.-M.), CALVO (P.) en coll. avec BAYARD (D.), MARINVAL-VIGNE (M.-C.), VIGNE (J.-D.), Le matériel d'un dépotoir du IV^e siècle du site de la « Fosse-Dieppe », à Dambron (Eure-et-Loir). *RAL*, 8, 1982 : 93-106.

Calzone et al. 2011 : CALZONE (A.), FEBBRARO (S.), MONACO (M.), STORTI (D.), Le mobilier céramique gallo-romain de Javols-Anderitum : fouilles Peyre 1969-1978. Dans TRINTIGNAC (A.), MAROT (E.), FERDIÈRE (A.) (dir.), *Javols-Anderitum (Lozère), chef-lieu de la cité des Gabales : une ville romaine de moyenne montagne*. Montagnac : Monique Mergoil, 2001 : 505-524 (Archéologie et Histoire romaine ; 21).

Campech, Montandon, Vernin 2004 : CAMPECH (S.), MONTANDON (B.), VERNIN (E.), *Forteresse de Polignac, commune de Polignac (Haute-Loire)*. Document final d'étude préalable, opération archéologique programmée. Clermont-Ferrand : SRA Auvergne, 2004, 2 vol.

Carne, Pédoussaut 2003 : CARME (R.), PÉDOUSSAUT (L.), Le mobilier céramique du sud du Rouergue, quelques ensembles (V^e-VII^e siècles). Dans BOUDARTCHOUK (J.-L.) (coord.), *Projet Collectif de Recherche : L'époque mérovingienne en Midi-Pyrénées, état de la question et perspectives (UMR 5608-UTAH)*. Rapport intermédiaire annuel d'activité, 2002. Toulouse, SRA Midi-Pyrénées, 2003 : 273-322.

Carrié 1994 : CARRIÉ (J.-M.), Les échanges commerciaux et l'État antique tardif. Dans COLLECTIF, *Économie antique. Les échanges dans l'Antiquité : le rôle de l'État*. Rencontres sur l'économie antique, Saint-Bertrand-de-Comminges, 6-7 mai 1994. Saint-Bertrand-de-Comminges, Haute-Garonne : Musée archéologique départemental, 1994 : 175-211.

Catalo, Foy, Llech 1999 : CATALO (J.), FOY (D.), LLECH (L.), Mobilier de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge, à Toulouse sur le site du « Donjon du Capitole ». Céramiques, verres, creusets de verrier. *AMM*, 28, 1999 : 1-31.

Catalo, Llech, Boudartchouk 1999 : CATALO (J.), LLECH (L.), BOUDARTCHOUK (J.-L.), Le forum de Rodez (Aveyron) du IV^e au VII^e siècle. Dans FIZELLIER-SAUGET (B.) (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours. Histoire et Archéologie*. Actes des XIII^e journées internationales d'archéologie mérovingienne, Clermont-Ferrand, 3-6 octobre 1991. Clermont-Ferrand : Institut d'Études

du Massif Central, XIV, 1999 : 115-131 (Mémoires AFAM ; 12).

Cathma 1986 : BONIFAY (M.), DÉMIANS d'ARCHIMBAUD (G.), PELLETIER (J.-P.), RAYNAUD (C.), RIGOIR (Y.), RIGOIR (J.), RIVET (L.), VALLAURI (L.), La céramique du haut Moyen Âge en France méridionale : éléments comparatifs et essai d'interprétation. Dans COLLECTIF, *La ceramica medievale nel mediterraneo occidentale*. Congresso internazionale della Università degli studi di Siena, Dipartimento di archeologia e storia delle arti, Museo internazionale delle ceramiche in Faenza, Siena, 8-12 octobre 1984, Faenza, 13 octobre 1984. Firenze : All'insegna del giglio, 1986 : 27-50.

Cathma 1993 : LEENHARDT (M.), RAYNAUD (C.), SCHNEIDER (L.) (coord.), Céramiques languedociennes du haut Moyen Âge (VII^e-XI^e siècles) : études micro-régionales et essai de synthèse. *AMM*, 11, 1993 : 111-228.

Cathma 1997 : LEENHARDT (M.), PELLECUER (C.), RAYNAUD (C.), SCHNEIDER (L.), Céramiques languedociennes du haut Moyen Âge (VII^e-XI^e siècles) : essai de synthèse à partir des acquis récents. Dans DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), *La céramique médiévale en Méditerranée*. Actes du VI^e congrès de l'AIECM2, Aix-en-Provence, 13-18 novembre 1995. Narration Éditions, Aix-en-Provence, 1997 : 103-110.

Chabert 2008 : CHABERT (S.), *Les céramiques arvernes de l'Antiquité tardive : approche critique de la documentation bibliographique et archéologique*. Mémoire de Master, dir. F. Trément, Université Clermont-Ferrand 2, 2008, 2 vol.

Chabert 2011a : CHABERT (S.), La question des campagnes arvernes à la fin de l'Antiquité : état des lieux et problématiques de recherche. Dans TRÉMENT (dir.), *Les Arvernes et leurs voisins du Massif central à l'époque romaine. Une archéologie du développement des territoires*. Clermont-Ferrand : *Rev. d'Auv.*, t. 124-125, n° 600-601, 2011 : 325-353.

Chabert 2011b : CHABERT (S.), Étude du mobilier céramique. Dans MARTINEZ (D.) (dir.), CHABERT (S.), *Site de « La Couronne » à Molles. Lieu de culte de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge*. Rapport de fouille programmée. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2011, vol. 3 : 5-61.

Chabert 2013 : CHABERT (S.), La consommation des céramiques dans la cité des Arvernes à la fin de l'Antiquité : un premier aperçu des productions. Dans TRÉMENT (dir.), *Les Arvernes et leurs voisins du Massif central à l'époque romaine. Une archéologie du développement des territoires*. Clermont-Ferrand : *Rev. d'Auv.*, t. 127, n° 606-607, 2013 : 277-308.

Chabert 2014 : CHABERT (S.), Des cruches tombées au fond du puits. L'Antiquité tardive à Lezoux. Dans

BET (P.), DOUSTEYSSIER (B.) (dir.), *Éclats arvernes. Fragments archéologiques (I^{er}-V^e siècles ap. J.-C.)*. Clermont-Ferrand : PUBP, 2014 : 94-97.

Chabert 2015 : CHABERT (S.), *La nécropole tardo-antique de Maison Blanche, Pardines (Puy-de-Dôme), IV^e-VII^e siècle ap. J.-C. Premiers résultats et objectifs 2016*. Rapport de prospection thématique. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2015, 25 p.

Chabert, Martinez à paraître : CHABERT (S.), MARTINEZ (D.), Les nouvelles formes d'habitat groupé en Auvergne durant l'Antiquité tardive et le très haut Moyen Âge (IV^e-VII^e siècle) : le cas des établissements perchés. Actes du colloque Antiquité tardive dans la Gaule de l'Est, IV, *Agglomérations du nord de la Gaule et des régions voisines durant l'Antiquité tardive (III^e-V^e siècle)*, Besançon, 16-17 décembre 2014, supplément à *Gallia*, parution prévue en 2017.

Chambon 2001 : CHAMBON (J.-P.), L'identification des noms d'ateliers monétaires mérovingiens (Arvernie et environs) : point de vue linguistique. *Revue numismatique*, 157, 2001 : 347-405.

Chambon 2007 : CHAMBON (M.-P.), Le site de la « Ruelle de Nevers » : un lot céramique de la première moitié du III^e siècle. Dans TUFFREAU-LIBRE (M.) (dir.), *La céramique gallo-romaine entre Loire et Creuse*. Tours : FERACF. Orléans : AREP, 2007 : 131-140 (suppl. *RACF* ; 31).

Chambon, Cribellier 2008 : CHAMBON (M.-P.), CRIBELLIER (C.) en coll. avec BOUILLON (J.) et FOURRÉ (A.), Céramiques de l'Antiquité tardive dans l'Orléanais. *SFECAG, Actes du Congrès de l'Escala-Empuries, 2008*. Marseille : SFECAG, 2008 : 671-679.

Chambon, Cribellier, Fourré 2011 : CHAMBON (M.-P.), CRIBELLIER (C.), FOURRÉ (A.), Différents types d'approvisionnement de la céramique dans l'Orléanais et le Loiret au Bas-Empire. Dans VAN OSSEL (P.) (dir.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume 2. Synthèses*. Nanterre : *Dioecesis Galliarum*, 2011 : 103-133 (Document de travail n° 9).

Chambon, Rouquet 1999 : CHAMBON (M.-P.), ROUQUET (N.), La céramique à « engobe rouge brossé » du site de Lazenay à Bourges (Cher). *SFECAG, Actes du Congrès de Fribourg, 1999*. Marseille : SFECAG, 1999 : 373-382.

Chapelot, Galinié, Pilet-Lemière dir. 1987 : CHAPELOT (J.), GALINIÉ (H.), PILET-LEMIÈRE (J.) (dir.), *La céramique (V^e-XIX^e siècle). Fabrication, commercialisation, utilisation*. Actes du premier congrès international d'archéologie médiévale, Paris, 4-6 octobre 1985. Caen : Société d'Archéologie Médiévale, 1987, 259 p.

Chapon et al. 2004 : CHAPON (P.), BUSSIÈRE (J.), DELATTRE (L.), FEUGÈRE (M.), RICHIER (A.), ROTH-CONGÈS (A.), VILLEMEUR (I.), ECARD (P.), MICHEL (D.), Les nécropoles de Vernègues (B.-du-Rh.). Deux ensembles funéraires du Haut-Empire à la périphérie d'une agglomération secondaire. *RAN*, 37, 2004 : 109-204.

Chastagnol 1969 : CHASTAGNOL (A.), *Le Bas-Empire*, Paris : Armand Colin, 1969, 285 p.

Châtelet 2002 : CHÂTELET (M.), *La céramique du haut Moyen Âge du sud de la vallée du Rhin supérieur (Alsace et Pays de Bade). Typologie, chronologie, technologie, économie et culture*. Montagnac : Monique Mergoïl, 2002, 606 p.

Chenet 1941 : CHENET (G.), *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^e siècle et la terre sigillée décorée à la molette*. Mâcon : Protat frères, 1941, 194 p.

Chevalier 1983 : CHEVALIER (J.), La navigation sur la Loire et l'Allier dans le département de la Haute-Loire des origines à nos jours. *Cahiers de la Haute-Loire*, 1983 : 137-180.

Chiron 1988 : CHIRON (B.), *La céramique commune d'un habitat gallo-romain à Nérès-les-Bains*. Mémoire de Maîtrise, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand 2, dir. J.-C. Poursat, 1988, 2 vol.

Chiron-Champagne 2012 : CHIRON-CHAMPAGNE (F.), L'agglomération secondaire de Rom/Rauranum (Deux-Sèvres) : quelques ensembles tardifs. *SFECAG, Actes du Congrès de Poitiers, 2012*. Marseille : SFECAG, 2012 : 299-312.

Christol, Fiches 1999 : CHRISTOL (M.), FICHES (J.-L.), Le Rhône : batellerie et commerce dans l'Antiquité. *Gallia*, 56, 1999 : 141-155.

Chuniaud 2002 : CHUNIAUD (K.), Le groupe des ateliers de potiers de Ligonne à Lezoux (Puy-de-Dôme) : un champ d'étude pour les questions relatives à l'organisation de la production céramique en Gaule romaine. Dans RIVET (L.), SCIALLANO (M.) (dir.), *Vivre, produire et échanger : reflets méditerranéens. Mélanges offerts à Bernard Liou*. Montagnac : Monique Mergoïl, 2002 : 243-248 (Archéologie et Histoire romaine ; 8).

Chuniaud 2013 : CHUNIAUD (K.), *ZAC de Trémonteix lot 1 (Auvergne, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand)*. Rapport de fouille archéologique, INRAP. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2013, 4 vol.

Chuniaud 2014 : CHUNIAUD (K.), *10 rue du Potier Paternus, Lezoux (Puy-de-Dôme) : indices du Bas-Empire*. Rapport de diagnostic archéologique, INRAP. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2014, 46 p.

Ciezar, Bertin, Van Ossel 2006 : CIEZAR (P.), BERTIN (P.), VAN OSSEL (P.), Le mobilier des niveaux de l'Antiquité tardive (IV^e-VI^e siècles) provenant des fouilles du rempart à Melun, *La Médiathèque* (Seine-et-Marne). Dans VAN OSSEL (P.) (dir.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume 1. Ensembles régionaux*. Nanterre : *Dioecesis Galliarum*, 2006 : 317-330 (Document de travail n° 7).

Ciezar et al. 2006 : CIEZAR (P.), BERTIN (P.), PILON (F.) VAN OSSEL (P.), Le mobilier céramique et numismatique du Bas-Empire provenant de deux caves de l'établissement antique de La Pièce du Gué au Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne). Dans VAN OSSEL (P.) (dir.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume 1. Ensembles régionaux*. Nanterre : *Dioecesis Galliarum*, 2006 : 185-208 (Document de travail n° 7).

Claude, Munoz 1995 : CLAUDE (C.), MUNOZ (C.), La céramique de la région de Dourdan aux époques gallo-romaine et médiévale. Productions, consommation et diffusion. *Bull. de la société historique et archéologique de Corbeil de l'Essonne et du Hurepoix*, 100, 1994. Corbeil-Essonnes, 1995 : 91-120.

Clément 2011 : CLÉMENT (N.), *L'occupation du sol dans le pagus d'Alba-Viviers (Ardèche), entre le V^e et le X^e siècle*. Thèse de doctorat, sous la dir. de D. Menjot, Université Lumière Lyon 2, 2011, 4 vol.

Collectif 1987 : COLLECTIF, *Autun/Augustodunum, capitale des Éduens*. Catalogue d'exposition. Autun : Musée Rolin, 1987, 411 p.

Corrocher 1980 : CORROCHER (J.), Vichy, un bateau gallo-romain coulé dans l'Allier. *Archéologia*, 138, 1980 : 62-64.

Corrocher 1999 : CORROCHER (J.), *La place Victor Hugo à Cusset, haut lieu de mémoire (I^{er}-XIX^e siècle)*. Cusset : Les Amis du Vieux Cusset, 1999, 116 p.

Couanon, Hincker 1998 : COUANON (P.), HINCKER (V.), Le site des Gaudines à Vieux (Calvados) : essai de classification de la vaisselle commune d'un habitat rural des VI^e et X^e siècles. Dans DELESTRE (X.), PÉRIN (P.), *La datation des structures et des objets du haut Moyen Âge : méthodes et résultats*. Actes des XV^e Journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Rouen, 4-6 février 1994. Saint-Germain-en-Laye : AFAM, 1998 : 39-55 (Mémoires de l'AFAM ; 7).

Couvin 2005 : COUVIN (F.), La céramique de l'Antiquité tardive à Blois : le site de la « Maison de la Magie ». Dans TUFFREAU-LIBRE (M.) (dir.), *Céramiques antiques en Val de Loire*. Paris : INRAP, 2005 : 80-81.

Creuzenet 1996 : CREUZENET (F.), La production de céramiques à Autun (Saône-et-Loire). *SFECAG, Actes*

du congrès de Dijon, 1996. Marseille : SFECAG, 1996 : 25-40.

Cribellier, Bertrand 2008 : CRIBELLIER (C.), BERTRAND (I.), Un artisanat de l'Antiquité tardive dans le théâtre de l'agglomération antique de Drevant (Cher). La production de fusaïoles et autres objets en bois de cerf et os. Dans BERTRAND (I.) (dir.), *Le travail de l'os, du bois de cerf et de la corne à l'époque romaine : un artisanat en marge ?* Actes de la table ronde *Instrumentum*, 8-9 décembre 2005. Montagnac : Monique Mergoïl ; Association des Publications Chauvignaises, 2008 : 165-185.

Cribellier, Ferdière, Sellès dir. 2014 : CRIBELLIER (C.), FERDIÈRE (A.), SELLÈS (H.), Éléments de synthèse sur : entre Seine et Loire, les Carnutes ; faciès céramiques contrastés. *SFECAG, Actes du Congrès de Chartres, 2014*. Marseille : SFECAG, 2014 : 393-397.

Cribellier et al. 2005a : CRIBELLIER (C.), JESSET (S.), RIQUIER (S.), COUVIN (F.), Aperçu des décors sur céramique en région Centre de La Tène à la fin de la période carolingienne : éléments pour une synthèse diachronique. *SFECAG, Actes du Congrès de Blois, 2005*. Marseille : SFECAG, 2005 : 337-376.

Cribellier et al. 2005b : CRIBELLIER (C.), FERDIÈRE (A.), SELLÈS (H.), TUFFREAU-LIBRE (M.) (dir.), Éléments pour une synthèse sur les récipients et la diffusion de la céramique gallo-romaine en région Centre. *SFECAG, Actes du Congrès de Blois, 2005*. Marseille : SFECAG, 2005 : 383-388.

Curle 1911 : CURLE (J.), *A Roman Frontier Post and its People. The Fort of Newstead in the Parish of Melrose*, Glasgow, 1911, 431 p.

D'Agostino dir. 2013 : D'AGOSTINO (L.) (dir.), MARTINEZ (D.), MITTON (C.), *Immeuble 10 rue Boirot, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). L'enceinte de la ville haute*. Rapport d'opération préventive, HADES. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2013, 218 p.

D'Anna et al. 2011 : D'ANNA (A.), DESBAT (A.), GARCIA (D.), SCHMITT (A.), VERHAGUE (F.), *La céramique. La poterie du Néolithique aux Temps modernes*. Paris : Errance, nouvelle édition revue et augmentée, 2011, 334 p.

Dacko 2013 : DACKO (M.), Le réseau routier antique dans les territoires arverne et vellave. Dans TRÉMENT (dir.), *Les Arvernes et leurs voisins du Massif central à l'époque romaine. Une archéologie du développement des territoires*. Clermont-Ferrand : *Rev. d'Auv.*, t. 127, n° 606-607, 2013 : 105-125.

Dacko 2016 : DACKO (M.), *Circuler dans le Massif central à l'époque romaine : réseaux, infrastructures et*

équipements routiers. Le cas des cités arverne et vellave. Thèse de doctorat, sous la dir. de F. Trément, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand 2, 5 vol.

DACL, vol. I-1 : CABROL (F.), LECLERC (H.), AΩ. *DACL*, vol. I-1. Paris : Letouzey et Ané, 1924 [En ligne]. URL : www.archive.org : <https://archive.org/stream/dictionnairearvc1p1cabr#page/4/mode/2up>.

DACL, vol. III-1 : CABROL (F.), LECLERC (H.), Chrisme. *DACL*, vol. III-1. Paris : Letouzey et Ané, 1913 [En ligne]. URL : www.archive.org : <https://archive.org/stream/p1dictionnaireda03lecl#page/n777/mode/2up>.

Danna 2011 : DANNA (B.), *Étude archéozoologique du site de La Malène (48), Piboulèdes. Ensemble faunique des VI^e-VII^e siècles.* Mémoire de Master 2, Université d'Aix-Marseille, 2011, 116 p.

Darnas, Peloux 2010 : DARNAS (I.), PELOUX (F.), Évêché et monastères dans le Gévaudan du haut Moyen Âge. *Annales du Midi*, t. 22, n° 271, 2010 : 341-359.

Deberge 2010a : DEBERGE (Y.), *Vestiges du Néolithique moyen I (Chasséen ancien) et de l'Antiquité (I^{er}-IV^e siècles ap. J.-C.), Le Cairoux, La Roche-Blanche, Puy-de-Dôme.* Rapport de diagnostic archéologique, INRAP. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2010, 154 p.

Deberge 2010b : DEBERGE (Y.), *Nouvel ensemble de vases à décors peints en territoire arverne : analyse stylistique et sémiologique des vases à décor zoomorphe du II^e siècle av. J.-C. (Clermont-Ferrand, dép. Puy-de-Dôme, France).* *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums*, 57, 2010 : 123-149.

Deberge, Orenco 2007 : DEBERGE (Y.), ORENCO (L.), *Les mobiliers en contexte funéraire en Basse-Auvergne (du III^e au I^{er} siècle avant notre ère) : nouvel état des connaissances.* Dans MENNESSIER-JOUANNET (C.), DEBERGE (Y.) (dir.), *L'archéologie de l'âge du Fer en Auvergne.* Actes du XXVII^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Clermont-Ferrand, 29 mai-1^{er} juin 2003. Lattes : Édition de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2007 : 333-364.

Deberge et al. 2007 : DEBERGE (Y.), ORENCO (L.), LOUGHTON (M.), VERRIER (G.), *La culture matérielle de la Grande Limagne d'Auvergne du III^e au I^{er} siècle av. J.-C.* Dans MENNESSIER-JOUANNET (C.), DEBERGE (Y.) (dir.), *L'archéologie de l'âge du Fer en Auvergne.* Actes du XXVII^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Clermont-Ferrand, 29 mai-1^{er} juin 2003. Lattes : Édition de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2007 : 167-204.

Déchelette 1904 : DÉCHELETTE (J.), *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine : Narbonnaise,*

Aquitaine et Lyonnaise. Paris : A. Picard & fils, 1904, 2 vol.

Delage 1998 : DELAGE (R.), *Première approche de la diffusion des céramiques sigillées du Centre de la Gaule en Occident romain.* *SFECAG, Actes du congrès d'Istres, 1998.* Marseille : SFECAG, 1998 : 271-313.

Delage 1999 : DELAGE (R.), *Contribution à l'étude des sites de production du Centre de la Gaule et leurs céramiques sigillées moulées.* Thèse de doctorat, sous la dir. de F. Dumasy, Université de Paris 1-Panthéon Sorbonne, 1999, 6 vol.

Delage 2001 : DELAGE (R.), *Les structures de production des ateliers de potiers à Lezoux du I^{er} au IV^e siècle : reflets de l'évolution des stratégies commerciales et de l'organisation du travail.* Dans POLFER (M.) (dir.), *L'artisanat romain : évolutions, continuités et ruptures (Italie et provinces occidentales).* Actes du 2^{ème} colloque d'Erpeldange, 26-18 octobre 2001. Montagnac : Monique Mergoïl, 2001 : 117-136 (Monographies *Instrumentum* ; 20).

Delage 2002 : DELAGE (R.), *Céramiques du quotidien en usage dans le Centre de la Gaule aux trois premiers siècles de notre ère.* Catalogue de l'exposition de Lezoux, Puy-de-Dôme, 2 juillet-31 octobre 2002. Lezoux : Mairie De Lezoux ; Conseil général du Puy-de-Dôme ; Conseil régional Auvergne ; DRAC Auvergne, 2002, 91 p. (Documents du Musée de la Céramique ; 1).

Delage 2003 : DELAGE (R.), *Les sigillées du Centre de la Gaule peuvent-elles contribuer à la datation des niveaux du III^e siècle ?* *SFECAG, Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal, 2003.* Marseille : SFECAG, 2003 : 183-190.

Delage 2010a : DELAGE (R.), *La sigillée de Lezoux.* Dans BRULET (R.), VILVORDER (F.), DELAGE (R.), *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques, la vaisselle à large diffusion.* Turnhout : Brepols, 2010 : 95-125.

Delage 2010b : DELAGE (R.), *La sigillée de la vallée de l'Allier.* Dans BRULET (R.), VILVORDER (F.), DELAGE (R.), *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques, la vaisselle à large diffusion.* Turnhout : Brepols, 2010 : 130-133.

Delage 2013 : DELAGE (R.) en coll. avec ALFONSO (G.), ARNAUD (P.), BAUCHERON (F.), BET (P.), BLEU (S.), CHUNIAUD (K.), *Lezoux gallo-romain : cinq années d'archéologie préventive, 2008-2012.* Clermont-Ferrand : Conseil général du Puy-de-Dôme, 2013, 120 p.

Delbey et al. 2013 : DELBEY (T.), GUILLON (R.), VAN OSSEL (P.), PETIT (C.), GARCIA (J.-P.), *Caractérisation pétrographique et granulométrique d'imitations de sigillées d'Argonne dans le diocèse des*

Gaules. *SFECAG, Actes du Congrès d'Amiens, 2013*. Marseille : SFECAG, 2013 : 465-474.

Delor-Ahü, Mathelart 2014 : DELOR-AHÜ (A.), MATHELART (P.), La consommation alimentaire d'après la céramique en Champagne : comparaisons raisonnées entre la capitale des Rèmes et son territoire. Dans DERU (X.), GONZÁLEZ VILLAESCUSA (R.) (dir.), *Consommer dans les campagnes de la Gaule romaine*. Actes du X^e congrès de l'Association AGER, Lille, 4-6 avril 2012. Villeneuve-d'Ascq : Revue du Nord, Université Charles-de-Gaule-Lille 3, 2014 : 193-217 (Hors série Collection Art et Archéologie ; 21).

Delor-Ahü, Simonin 2005 : DELOR-AHÜ (A.), SIMONIN (O.), avec une contribution de LEGROS (A.), Sevrey « Les Tupiniers » (Saône-et-Loire) : données nouvelles sur les ateliers de potiers médiévaux. *RAE*, 54, 2005 : 249-298.

Delort 1883 : DELORT (J.-B.), Présentation de six dessins d'objets trouvés dans le Cantal. *AFAS*, 11, 1882. Paris, 1883 : 676-677.

Delpy 2011 : DELPY (M.), Le nord-est du Cantal. Dans TRÉMENT (dir.), *Les Arvernes et leurs voisins du Massif central à l'époque romaine. Une archéologie du développement des territoires*. Clermont-Ferrand : *Rev. d'Auv.*, t. 124-125, n° 600-601, 2011 : 451-480.

Démians d'Archimbaud dir. 1994 : DÉMIANS D'ARCHIMBAUD (G.) (dir.), *L'oppidum de Saint-Blaise du V^e au VII^e siècle*. Paris : MSH, 1994, 260 p. (DAF ; 45).

Demolon dir. 2006 : DEMOLON (P.) (dir.), *La nécropole mérovingienne de Hordain (Nord). VI^e-IX^e siècles ap. J.-C.* Douai : Communauté d'agglomération du Douaisis, 2006, 269 p.

Deroux 2002 : DEROUX (C.), Anthime, un médecin gourmet du début des temps mérovingiens. *Revue belge de philologie et d'histoire*, 80-4, 2002 : 1107-1124.

Derruau 1949 : DERRUAU (M.), *La Grande Limagne auvergnate et bourbonnaise. Étude géographique*. Grenoble : Imprimerie Allier, 1949, 541 p.

Deru 1996 : DERU (X.), *La céramique belge dans le nord de la Gaule. Caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques*. Louvain-la-Neuve : Institut supérieur d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, 1996, 463 p.

Deru, González Villaescusa 2014 : DERU (X.), GONZÁLEZ VILLAESCUSA (R.), Discussion préalable autour du concept de consommation. Dans DERU (X.), GONZÁLEZ VILLAESCUSA (R.) (dir.), *Consommer dans les campagnes de la Gaule romaine*. Actes du X^e congrès de l'Association AGER, Lille, 2012, 4-6 avril 2012. Villeneuve-d'Ascq : Revue du

Nord, Université Charles-de-Gaule-Lille 3, 2014 : 13-19 (Hors série Collection Art et Archéologie ; 21).

Deru et al. 2007 : DERU (X.), CHAMPARNAUD (L.), DABO (S.), FLORENT (G.), Chronologie, céramique et statistique. *SFECAG, Actes du Congrès de Langres, 2007*. Marseille : SFECAG, 2007 : 49-60.

Desachy 2004 : DESACHY (B.), Le sériographe EPPM : un outil informatisé de sériation graphique pour les tableaux de comptages. *RAP*, 3/4, 2004 : 39-56.

Desbat 1990 : DESBAT (A.), Les bons comptes font les bons amis ou la quantification des céramiques. *SFECAG, Actes du Congrès de Mandeure-Mathay, 1990*. Marseille : SFECAG, 1990 : 131-134.

Desbat 1991 : DESBAT (A.), La datation par les céramiques : réflexions à partir de quelques exemples. *SFECAG, Actes du Congrès de Cognac, 1991*. Marseille : SFECAG, 1991 : 153-160.

Desbat 2000 : DESBAT (A.), Données expérimentales sur les fours romains à tubulures. Dans PÉTREQUIN (P.), FLUZIN (P.), THIRIOT (J.), BENOIT (P.), *Arts du feu et productions artisanales*. Actes des XX^e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, 21-23 octobre 1999. Antibes : Éditions APDCA, 2000 : 359-369.

Desbat 2005 : DESBAT (A.), La céramique à la période romaine. Dans ROSEN (J.) (éd.), *Bilan critique des approches céramologiques du Néolithique à l'époque moderne*. Journée d'exposés-débats, Dijon, juin 2005. Dijon : UMR 5594, 2005 : 32-43.

Desbat 2011 : DESBAT (A.), La céramique romaine en Gaule et en Occident. Dans D'ANNA (A.), DESBAT (A.), GARCIA (D.), SCHMITT (A.), VERHAGUE (F.), *La céramique. La poterie du Néolithique aux Temps modernes*. Paris, Errance, nouvelle édition revue et augmentée, 2011 : 131-208.

Desbat, Forest, Batigne-Vallet 2006 : DESBAT (A.), FOREST (V.), BATIGNE-VALLET (C.), La cuisine et l'art de la table en Gaule après la conquête romaine. Dans PAUNIER (D.) (dir.), *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire, 5 : la romanisation et la question de l'héritage celtique*. Actes de la table ronde de Lausanne, 17-18 juin 2005. Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 2006 : 167-192 (Bibracte ; 12/5).

Desbat, Martin-Kilcher 1989 : DESBAT (A.), MARTIN-KILCHER (S.), Les amphores sur l'axe Rhône-Rhin à l'époque d'Auguste. Dans COLLECTIF, *Amphores romaines et histoire économique : dix ans de recherche*. Actes du colloque de Sienne, 22-24 mai 1986. Rome : EFR, 1989 : 339-365 (Publications EFR ; 114).

Desbat, Schmitt 2011 : DESBAT (A.), SCHMITT (A.), Les méthodes d'étude de la céramique. Les outils classiques. Dans D'ANNA (A.), DESBAT (A.), GARCIA (D.), SCHMITT (A.), VERHAGUE (F.), *La céramique. La poterie du Néolithique aux Temps modernes*. Paris, Errance, nouvelle édition revue et augmentée, 2011 : 43-54.

Desbat et al. 1997 : DESBAT (A.), FERDIÈRE (A.), BET (P.), BRULET (R.), Prospection inventaire des ateliers de potiers de Lezoux (Puy-de-Dôme). *RCRF*, 35, 1997 : 143-149.

Desforges 1956 : DESFORGES (É.), Les tombes gallo-romaines de Pérignat-lès-Sarliève. *BHSA*, 76, 1956 : 204-208.

Desforges, Fournier 1931 : DESFORGES (É.), FOURNIER (P.-F.), La nécropole de la Maison-Blanche (commune de Pardines). Premier article. *Rev. d'Auv.*, 45, 1931 : 1-19.

Desforges, Fournier 1945 : DESFORGES (É.), FOURNIER (P.-F.), La nécropole de la Maison-Blanche (commune de Pardines). Deuxième article. *Rev. d'Auv.*, 59, 1945 : 105-127.

Desforges et al. 1970 : DESFORGES (É.), FOURNIER (G.), FOURNIER (P.-F.), HATT (J.-J.), IMBERDIS (F.), *Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand*. Clermont-Ferrand : Institut d'études du Massif Central, 1970, 594 p.

Dierkens 1981 : DIERKENS (A.), Cimetières mérovingiens et histoire du haut Moyen Âge : chronologie, société, religion. *Acta Historica Bruxellensia, Histoire et méthode*, IV. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles, 1981 : 15-70.

Dierkens 1999 : DIERKENS (A.), Conclusions : réflexions sur l'Auvergne du très haut Moyen Âge. Dans FIZELLIER-SAUGET (B.) (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours. Histoire et Archéologie*. Actes des XIII^e journées internationales d'archéologie mérovingienne, Clermont-Ferrand, 3-6 octobre 1991. Clermont-Ferrand : Institut d'Études du Massif Central, XIV, 1999 : 397-408 (Mémoires AFAM ; 12).

Dierkens, Plouvier dir. 2008 : DIERKENS (A.), PLOUVIER (L.) (dir.) en coll. avec WYNANTS (P.), COUSIN (Y.), *Festins mérovingiens*. Bruxelles : Le Livre Tiperman, 2008, 240 p.

Dieulafait 2011 : DIEULAFAIT (F.), Étude numismatique. Dans MARTINEZ (D.) (dir.), CHABERT (S.), *Site de « La Couronne » à Molles. Lieu de culte de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge*. Rapport de fouille programmée. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2011, vol. 3 : 106-107.

Dousteysier 2008 : DOUSTEYSSIER (B.), Une nouvelle agglomération antique arverne : le site de « La Croix de la Pierre » (Beaulieu, Charbonnier-les-Mines, Puy-de-Dôme). *RACF* [En ligne], 45-46, 2006-2007. URL : <http://racf.revues.org/712>.

Dousteysier 2011 : DOUSTEYSSIER (B.), *La cité des Arvernes, I^{er}-II^e siècles ap. J.-C.* Clermont-Ferrand : Lemme Edit, 2011, 119 p.

Dousteysier, Segard, Trément 2004 : DOUSTEYSSIER (B.), SEGARD (M.), TRÉMENT (F.), Les *villae* gallo-romaines dans le territoire proche d'*Augustonemetum*, Clermont-Ferrand. *RACF* [En ligne], 43, 2001 : 115-147. URL : <http://racf.revues.org/143>.

Dragendorff 1895 : DRAGENDORFF (H.), *Terra sigillata*. Ein Beitrag zur Geschichte der griechischen und römischen-Keramik. *Bonner Jahrbücher*, 96-97, 1895 : 18-155.

Dubillot, Vallais 2006 : DUBILLOT (X.), VALLAIS (A.), Les ateliers de potiers du haut Moyen Âge de la Fréteillère à Trémentines (Maine-et-Loire). Dans HINCKER (V.), HUSI (P.), *La céramique du haut Moyen Âge dans le nord-ouest de l'Europe, V^e-X^e siècles*. Actes du colloque de Caen, 18-20 mars 2004. Condé-sur-Noireau : Les Éditions NEA, 2006 : 43-64.

Duchemin 2012 : DUCHEMIN (J.-P.) en coll. avec FLORENT (G.), LELARGE (S.), MARIE (G.), POIRIER (A.), Numismatique et archéologie du rituel : réflexion sur le rite dit de l'« obole à Charon » à partir de l'exemple de la nécropole tardo-antique de Nempont-Saint-Firmin (Pas-de-Calais, France). *Journal of archaeological numismatics*, 2012-2 : 127-98.

Duchesne, Hernandez 2005 : DUCHESNE (S.), HERNANDEZ (J.) en coll. avec PAYA (D.), Le cimetière du haut Moyen Âge d'Azille (Aude). Dans DELESTRE (X.), PÉRIN (P.), KAZANSKI (M.) (dir.), *La Méditerranée et le monde mérovingien : témoins archéologiques*. Actes des XXIII^e journées internationales d'archéologie mérovingienne, Arles, 11-13 octobre 2002. Aix-en-Provence : Association Provence Archéologie, 2005 : 207-217 (suppl. *Bull. Archéologique de Provence* ; 3).

Ducreux 2013 : DUCREUX (A.), *Le mobilier métallique dans la cité arverne et ses confins septentrionaux à l'époque romaine. Études quantitatives et qualitatives*. Thèse de doctorat, sous la dir. de F. Trément et J.-P. Guillaumet, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand 2, 2013, 3 vol.

Dufaÿ 1999 : DUFAÿ (B.), Les potiers, la terre, le terroir. *SFECAG, Actes du Congrès de Fribourg, 1999*. Marseille : SFECAG, 1999 : 261-278.

Dufaÿ, Barat, Raux 1993 : DUFAÿ (B.), BARAT (Y.), RAUX (S.), Des pots et des chiffres ou quelques approches

quantitatives : comptage, sériation, métrologie à propos de sept tonnes de céramique commune de l'atelier de La Boissière-École (Yvelines). *SFECAG, Actes du Congrès de Versailles, 1993*. Marseille : SFECAG, 1993 : 95-11.

Dufaÿ, Barat, Raux 1997 : DUFAY (B.), BARAT (Y.), RAUX (S.), *Fabriquer de la vaisselle à l'époque romaine : archéologie d'un centre de production céramique en Gaule, La Boissière-École (Yvelines, France) (I^{er} et III^e siècles après J.-C.)*. Versailles : Service archéologique départemental des Yvelines, 1997, 256 p.

Dumas dir. 2010 : DUMAS (E.) (dir.), *Rue de la Rochelle, Lempdes, Puy-de-Dôme*. Rapport de diagnostic archéologique, INRAP. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2010, 104 p.

Dumontet 1973 : DUMONTET (M.), *Salzuit (Haute-Loire). 30 octobre au 8 novembre 1973*. Rapport d'opération archéologique. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 1973, 4 p.

Dumontet 1975 : DUMONTET (M.), *Salzuit (Haute-Loire). Le Montgibrout, 1975*. Rapport d'opération archéologique. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 1975, 5 p.

Dumontet 1976 : DUMONTET (M.), *Salzuit (Haute-Loire). Le Montgibrout, 1976*. Rapport d'opération archéologique. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 1976, 8 p.

Dumontet 1977 : DUMONTET (M.), *Salzuit (Haute-Loire). Autorisation de sauvetage n° 15 du 21 juin 1977*. Rapport d'opération archéologique. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 1977, 12 p.

Dumontet 1978 : DUMONTET (M.), *Salzuit (Haute-Loire). Autorisation de sauvetage n° 13 du 27 juin 1978*. Rapport d'opération archéologique. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 1978, 58 p.

Dumontet 1981 : DUMONTET (M.), *Salzuit (Haute-Loire). Autorisation de sauvetage n° 1307 du 30 mars 1981*. Rapport d'opération archéologique. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 1981, 19 p.

Dumontet 1982 : DUMONTET (M.), *Salzuit (Haute-Loire). Autorisation de sauvetage n° 1883 du 16 avril 1982*. Rapport d'opération archéologique. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 182, 14 p.

Dumontet 1984 : DUMONTET (M.), *Salzuit (Haute-Loire). Autorisation de sauvetage n° 84/18 du 3 juillet 1984*. Rapport d'opération archéologique. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 1984, 3 p.

Dumontet, Duterne 1974 : DUMONTET (M.), DUTERNE (Y.), *Salzuit (Haute-Loire). Juillet 1974*. Rapport d'opération archéologique. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 1974, 4 p.

Dumontet, Duterne 1999 : DUMONTET (M.), DUTERNE (Y.), *La nécropole mérovingienne de « Montgebrout » à Salzuit (Haute-Loire)*. Dans FIZELLIER-SAUGET (B.) (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours. Histoire et Archéologie*. Actes des XIII^e journées internationales d'archéologie mérovingienne, Clermont-Ferrand, 3-6 octobre 1991. Clermont-Ferrand : Institut d'Études du Massif Central, XIV, 1999 : 247-254 (Mémoires AFAM ; 12).

Dupeyrot 1998 : DUPEYROT (G.), *Le numéraire carolingien : corpus des monnaies*. 2^{ème} édition revue et augmentée. Wetteren : Moneta ; Paris : Maison Florange, 1998, 314 p. (coll. Moneta ; 9).

Durand 2005 : DURAND (R.), *La mort chez les Bituriges Cubes. Approches archéologiques et données biologiques d'une cité de Gaule romaine*. Thèse de doctorat, sous la dir. de F. Dumasy et H. Dudaÿ, Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, 2005, 2 vol.

Durand, Maçon 2013 : DURAND (R.), MAÇON (P.), *Espaces funéraires bituriges et domaines de l'Antiquité tardive : l'exemple inédit du site de « Grand Mazières » (Bourges, Cher)*. Dans FERDIÈRE (A.) (dir.), *Ensembles funéraires gallo-romains de la Loire moyenne, II*. Tours : FERACF, 2013 : 161-191 (suppl. *RACF* ; 44).

Durost 2007 : DUROST (R.) en coll. avec DELOR-AHÜ (A.), *L'indispensable confrontation des datations archéométriques et céramologiques à la compréhension de l'habitat rural de Semoine (Aube), occupé du III^e au VIII^e siècle*. *SFECAG, Actes du Congrès de Langres, 2007*. Marseille : SFECAG, 2007 : 127-134.

Durquety et al. 2012 : DURQUETY (M.), GUITTON (D.), THIRION-MERLE (V.), SCHMITT (A.), *Production de céramiques de l'Antiquité tardive dans l'est du territoire picton : les ateliers de Louin (Deux-Sèvres) et de Bellefonds (Vienne)*. *SFECAG, Actes du congrès de Poitiers, 2012*. Marseille : SFECAG, 2012 : 263-298.

Duterne 1979 : DUTERNE (Y.), *Salzuit (Haute-Loire). Autorisation de sauvetage programmé n° 1492 du 4 avril 1979*. Rapport d'opération archéologique. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 1979, 21 p.

Eschbach 2011 : ESCHBACH (F.), *Rue Amadeo « Centre hospitalier Sainte-Marie », Clermont-Ferrand (Auvergne, département du Puy-de-Dôme, 63)*. Rapport de fouille archéologique, Archeodunum SAS. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2011, 5 vol.

Fabre 1960 : FABRE (C.), *Un chrisme de l'époque gallo-romaine trouvé à Lezoux*. *Auvergne Littéraire*, 166, 1960 : 47-52.

Fassion 2011 : FASSION (F.), Le Livradois-Forez. Dans TRÉMENT (dir.), *Les Arvernes et leurs voisins du Massif central à l'époque romaine. Une archéologie du développement des territoires*. Clermont-Ferrand : *Rev. d'Auv.*, t. 124-125, n° 600-601, 2011 : 409-450.

Fassion 2013 : FASSION (F.), *Peuplement et paléoenvironnement dans le bassin d'Ambert et les massifs du Livradois-Forez du Néolithique au Moyen Âge*. Thèse de doctorat, sous la dir. de F. Trément, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand 2, 2013.

Faure-Boucharlat dir. 1996 : FAURE-BOUCHARLAT (É.) (dir.), VICARD (T.), MACARRI-POISSON (B.), *Pots et potiers en Rhône-Alpes : époque médiévale, époque moderne*. Lyon : SRA de Rhône-Alpes, 1996, 315 p.

Faure-Boucharlat dir. 2001 : FAURE-BOUCHARLAT (É.) (dir.), *Vivre à la campagne au Moyen Âge, l'habitat rural du V^e au XII^e siècle (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques*. Lyon : ALPARA, 2001, 431 p. (DARA ; 21).

Faure-Boucharlat, Caclin 2001 : FAURE-BOUCHARLAT (É.), CACLIN (C.) avec les contributions de BÉAL (J.-C.), FEUGÈRE (M.) OLIVE (C.), Trévoux, Près de Corcelles (Ain). Dans FAURE-BOUCHARLAT (É.) (dir.), *Vivre à la campagne au Moyen Âge, l'habitat rural du V^e au XII^e siècle (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques*. Lyon : ALPARA, 2001 : 224-242 (DARA ; 21).

Favreau 1997 : FAVREAU (R.), *Épigraphie médiévale*. Turnhout : Brepols, 1997, 360 p. (L'atelier du médiéviste ; 5).

Feller 1991 : FELLER (M.), Classification et datation des molettes d'Argonne : problèmes et méthodes. *SFECAG, Actes du Congrès de Cognac, 1991*. Marseille : SFECAG, 1991 : 161-169.

Fenet 1990 : FENET (A.), *Site de la Z.A.C. de l'Enclos à Lezoux*. Mémoire de D.E.A., Clermont-Ferrand, 1990, 222 p.

Ferdière 1974 : FERDIÈRE (A.), La question de la céramique peinte tardive dans la région Centre. *RAE*, 25, fasc. 1, 1974 : 251-265.

Ferdière 1993 : FERDIÈRE (A.), Conclusions. Dans FERDIÈRE (A.) (dir.), *Monde des mondes, mondes des vivants en Gaule rurale*. Actes du colloque ARCHEA/AGER, Orléans, 7-9 février 1992. Tours : FERACF-La Simarre, 1993 : 433-444 (suppl. *RACF* ; 6).

Ferdière 2004 : FERDIÈRE (A.), Archéologie funéraire et société en Gaule romaine. Interprétation ou surinterprétation ? Dans BARAY (L.) (dir.), *Archéologie*

des pratiques funéraires : approches critiques. Actes de la table ronde de Bibracte, 7-9 juin 2001. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2004 : 121-129 (Bibracte ; 9).

Ferdière 2007 : FERDIÈRE (A.), Le temps des archéologues, le temps des céramologues. *SFECAG, Actes du Congrès de Langres, 2007*. Marseille : SFECAG, 2007 : 15-24.

Ferdière 2012 : FERDIÈRE (A.), La cité des Gabales dans l'Histoire : les textes. Dans CAG 48 : TRINTIGNAC (A.), *Carte archéologique de la Gaule, La Lozère, 48*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de la Recherche, Ministère de la Culture et de la Communication, MSH, 2012 : 69-72.

Ferdière dir. 1980 : FERDIÈRE (A.) (dir.), Fouille de sauvetage du site gallo-romain de la « Fosse Dieppe » à Dambron (Eure-et-Loir). 2^{ème} partie : Le mobilier du fond de cabane du Bas-Empire (structure 19). *RAL*, 6, 1980 : 29-88.

Ferdière dir. 1993 : FERDIÈRE (A.) (dir.), *Monde des mondes, mondes des vivants en Gaule rurale*. Actes du colloque ARCHEA/AGER, Orléans, 7-9 février 1992. Tours : FERACF-La Simarre, 1993, 454 p. (suppl. *RACF* ; 6).

Ferdière dir. 2013 : FERDIÈRE (A.) (dir.), *Ensembles funéraires gallo-romains de la Loire moyenne, II*. Tours : FERACF, 2013, 191 p. (suppl. *RACF* ; 44).

Ferdière dir. 2015 : FERDIÈRE (A.) (dir.), *Ensembles funéraires gallo-romains de la Loire moyenne, III*. Tours : FERACF, 2015, 312 p. (suppl. *RACF* ; 58).

Ferdière, Rigoir, Rigoir 1972 : FERDIÈRE (A.), RIGOIR (J.), RIGOIR (Y.), Céramiques paléochrétiennes. *RACF*, 11, 1972 : 299-321.

Ferdière et al. 2010 : FERDIÈRE (A.), GANDINI (C.), NOUVEL (P.), COLLART (J.-L.), Les grandes villae « à pavillons multiples alignés » dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origine et fonctions. *RAE*, 59, 2010 : 357-446.

Ferragne 2011 : FERRAGNE (S.), Étude du petit mobilier archéologique. Dans MARTINEZ (D.) (dir.), CHABERT (S.), *Site de « La Couronne » à Molles. Lieu de culte de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge*. Rapport de fouille programmée. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2011, vol. 3 : 63-100.

Feugère 2002 : FEUGÈRE (M.), Le mobilier militaire romain dans le département de l'Hérault (F). *Militaria de Gaule méridionale*, 19. *Gladius*, 22, 2002 : 73-126.

Feugère 2004 : FEUGÈRE (M.), *L'instrumentum*, support de l'écrit. *Gallia*, 61, 2004 : 53-65.

Feugère et al. 1987 : FEUGÈRE (M.), JOLY (J.-P.), PELLECUER (C.), PEYRE (A.), La nécropole gallo-romaine tardive de la Brèche (Laudun-Gard) : premières données. Dans RAYNAUD (C.) (éd.), *Nécropoles languedociennes de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge*. Actes de la journée d'étude de Lunel-Viel, 15 mars 1987. *Archéologie en Languedoc*, 1987-4 : 81-89.

Février 1977 : FÉVRIER (P.-A.), À propos du repas funéraire : culte et sociabilité. « *In Christo Deo, pax et concordia sit convivio nostro* ». Dans COLLECTIF, *La Méditerranée de Paul-Albert Février*. Rome : EFR, 1996 : 21-37 (Publications EFR ; 225).

Février 1978 : FÉVRIER (P.-A.), Problèmes de l'habitat du Midi Méditerranéen à la fin de l'Antiquité et dans le haut Moyen Âge. *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 25, 1978 : 208-247.

Février 1982 : FÉVRIER (P.-A.), À quoi sert la céramique ? *Provence Historique*, 32, 1982 : 235-240.

Février 1984 : FÉVRIER (P.-A.), La tombe chrétienne et l'au-delà. Dans LEROUX (J.-M.), *Le temps chrétien de la fin de l'Antiquité au Moyen Âge, III^e-XIII^e siècles*. Paris : CNRS Éditions, 1984 : 163-183.

Février 1987 : FÉVRIER (P.-A.), La mort chrétienne. Dans COLLECTIF, *La Méditerranée de Paul-Albert Février*. Rome : EFR, 1996 : 289-360 (Publications EFR ; 225).

Février, Leyge dir. 1986 : FÉVRIER (P.-A.), LEYGE (F.) (dir.), *Premiers temps chrétiens en Gaule méridionale. Antiquité tardive et haut Moyen Âge, III^e-VIII^e siècles*. Lyon : Association Lyonnaise de Sauvetage des Sites Archéologiques Médiévaux, 1986, 201 p.

Fiches dir. 1996 : FICHES (J.-L.) (dir.), *Le III^e siècle en Gaule Narbonnaise : données régionales sur la crise de l'Empire*. Table ronde du GDR 954, Aix-en-Provence, La Baume, 15-16 septembre 1995. Sophia Antipolis : Éditions APDCA, 1996, 404 p.

Fizellier-Sauget dir. 1999 : FIZELLIER-SAUGET (B.) (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours. Histoire et Archéologie*. Actes des XIII^e journées internationales d'archéologie mérovingienne, Clermont-Ferrand, 3-6 octobre 1991. Clermont-Ferrand : Institut d'Études du Massif Central, XIV, 1999, 423 p. (Mémoires AFAM ; 12).

Flèche 1988 : FLÈCHE (M.-P.), La nécropole mérovingienne de Vorges (Aisne). *RAP*, 3, 1988 : 89-125.

Flohic dir. 1999 : FLOHIC (J.-L.) (dir.), *Le patrimoine des communes de l'Allier*. Charenton-le-Pont : Flohic éditions, 1999, 2 vol.

Formenti 1989 : FORMENTI (F.), Analyse de traces organiques dans les amphores. Dans COLLECTIF, *Amphores romaines et histoire économique, dix ans de recherches*. Actes du colloque de Sienne, 22-24 mai 1986. Rome : EFR, 1989 : 562-563.

Fournier 1962 : FOURNIER (G.), *Le peuplement rural en Basse-Auvergne durant le haut Moyen Âge*. Paris : Faculté des Lettres, 1962. Clermont-Ferrand : Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, 2011, 3^e édition, 683 p.

Fournier 1970 : FOURNIER (G.), *Ronzières, fouilles de 1970*. Rapport d'opération archéologique. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 1970, 8 p.

Fournier 1971 : FOURNIER (G.), *Ronzières, fouilles de 1971*. Rapport d'opération archéologique. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 1971, 12 p.

Fournier 1999 : FOURNIER (G.), Ronzières (Puy-de-Dôme) : forteresse et paroisse des époques paléochrétienne et mérovingienne. Dans FIZELLIER-SAUGET (B.) (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours. Histoire et Archéologie*. Actes des XIII^e journées internationales d'archéologie mérovingienne, Clermont-Ferrand, 3-6 octobre 1991. Clermont-Ferrand : Institut d'Études du Massif Central, XIV, 1999 : 169-181 (Mémoires AFAM ; 12).

Fournier 2015 : FOURNIER (L.) en coll. avec CANNY (D.), CHAMBON (M.-P.), LIÉVAUX (N.), MOIRIN (A.), ROCHE (J.-L.), Un petit ensemble funéraire du Bas-Empire à Marigny-lès-Usages (Loiret). Dans FERDIÈRE (A.) (dir.), *Ensembles funéraires gallo-romains de la Loire moyenne, III*. Tours : FERACF, 2015 : 229-286 (suppl. *RACF* ; 58).

Fournier 1932 : FOURNIER (P.-F.), Notes bibliographiques pour servir à l'histoire de l'Auvergne. La nécropole de Saint-Yvoine. *BHSA*, 1932 : 120-122.

Fournier 1969 : FOURNIER (P.-F.), *Augustonemetum*, noeud de routes. *Rev. d'Auv.*, 83, 1969 : 291-306.

Fournier 1970 : FOURNIER (P.-F.), Clermont-Ferrand au VI^e siècle : recherches sur la topographie de la ville. *Bibliothèque de l'École des Chartres*, 128, 1970 : 273-344.

Fournier, Hatt 1942 : FOURNIER (P.-F.), HATT (J.-J.), Vases à décor peint à Lezoux. *BHSA*, t. 62, n^o 516, 1942 : 212-215.

Fournier, Mourlevat, Vertet 1974 : FOURNIER (P.-F.), MOURLEVAT (G.), VERTET (H.), Essais de déchiffrement : chrisme de Lezoux, chapiteaux de Notre-Dame du Port. *BHSA*, 86, 1974 : 201-207.

Fourré 2003 : FOURRÉ (A.), Les céramiques tardives de la nécropole de Lazenay à Bourges (Cher). *SFECAG*,

Actes du Congrès de Saint-Romain-en-Gal, 2003. Marseille : SFECAG, 2003 : 397-406.

Foy 1995 : FOY (D.), Le verre de la fin du IV^e au VIII^e siècle en France méditerranéenne : premier essai de typologie. Dans FOY (D.) (dir), *Le verre de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : typologie, chronologie, diffusion*. 8^e rencontre de l'AFAV, Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, 1995 : 187-242.

Foy 2010 : FOY (D.), *Les verres antiques d'Arles. La collection du Musée départemental Arles antique*. Paris : Errance/Musée départemental Arles antique, 2010, 525 p.

Foy, Bonifay 1984 : FOY (D.), BONIFAY (M.), Éléments d'évolution des verreries de l'Antiquité tardive à Marseille d'après les fouilles de la Bourse (1980). *RAN*, 17, 1984 : 289-308.

Foy, Hochuli-Gysel 1995 : FOY (D.), HOCHULI-GYSEL (A.), Le verre en Aquitaine du IV^e au IX^e siècle. Dans FOY (D.) (dir.), *Le verre de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : typologie, chronologie, diffusion*. 8^{ème} rencontre de l'AFAV. Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, 1995 : 151-176.

Gabayet 1999 : GABAYET (F.) avec les contributions de BET (P.), CABEZUELO (U.), FRASCONE (D.), *Îlot Chaufffour, Clermont-Ferrand (63 113 591, Puy-de-Dôme)*. Document final de synthèse, AFAN. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 1999, 39 p.

Gagnière, Granier 1972 : GAGNIÈRE (S.), GRANIER (J.), La nécropole gallo-romaine et barbare de la Font-du-Buis à Saze (Gard). *RAN*, 5, 1972 : 117-144.

Gaidon-Bunuel, Barat, Van Ossel 2006 : GAIDON-BUNUEL (M.-A.), BARAT (Y.), VAN OSSEL (P.), Les céramiques du *mithræum* de Septeuil (Yvelines) : un ensemble du troisième quart du IV^e siècle de notre ère dans la région parisienne. Dans VAN OSSEL (P.) (dir.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume 1. Ensembles régionaux*. Nanterre : Dioecesis Galliarum, 2006 : 137-160 (Document de travail n° 7).

Gaime 2010 : GAIME (S.), *RD 12, Montussang, Aigueperse. Auvergne, Puy-de-Dôme*. Rapport de diagnostic archéologique, INRAP. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2010, 87 p.

Gaime, Pouenat 2007 : GAIME (S.), POUENAT (P.) en coll. avec PARENT (D.), HAMMACHE (M.), WITTMANN (A.), RIALLAND (B.), OLIVIER (F.), PASTY (J.-F.), CAILLAT (P.), ALIX (P.), *Riom, ZA de Layat (Puy-de-Dôme)*. Rapport de diagnostic archéologique, INRAP. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2007. 3 vol.

Gandel, Billoin 2011 : GANDEL (P.), BILLOIN (D.) en coll. avec DOYEN (J.-M.), DUNIKOWSKI (C.), HUMBERT (S.), JOAN (L.), KATONA (I.), MÉDARD (F.), PUTELAT (O.), SERNEELS (V.), Le site de Gaillardon à Ménétru-le-Vignoble (Jura) : un établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. *RAE*, 60, 2011 : 313-421.

Garcia 2014 : GARCIA (M.), Le site du Pont du Diable à Avermes (Allier). *BSR 2014*. Clermont-Ferrand : Ministère de la Culture et de la Communication, SRA, 2015 : 78-80.

Gardin 1985 : GARDIN (J.-C.), *Code pour l'analyse des formes des poteries*. Paris : CNRS, 1985, 116 p.

Garnier, Silvino 2009 : GARNIER (N.), SILVINO (T.), Quand l'analyse chimique révèle des décoctions de plantes. Dans GOUDINEAU (C.), *Rites funéraires à Lugdunum*. Paris : Errance, 2009 : 37-38.

Garnier et al. 1995 : GARNIER (B.), GARNOTEL (A.), MERCIER (C.), RAYNAUD (C.), De la ferme au village : Dassargues du V^e au XII^e siècle (Lunel, Hérault). *AMM*, 13, 1995 : 1-78.

Gauthier 2007 : GAUTHIER (F.), Le baptistère de Saint-Julien de Brioude et son environnement : étapes et résultats préliminaires d'une recherche en cours. Dans DUBREUCQ (A.), LAURENSEN-ROSAZ (C.), SANIAL (B.), SOUDAN (M.) (dir.), *Saint Julien et les origines de Brioude*. Colloque de Brioude, 22-25 septembre 2004. Brioude : Almanach de Brioude. Saint-Étienne : Centre européen de recherches sur les congrégations et ordres religieux : 288-306.

Gauthier 2010 : GAUTHIER (F.), *8-10 rue Sainte-George, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)*. Rapport de fouille archéologique, INRAP. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2010, 398 p.

Gauthier 2011 : GAUTHIER (F.), *Les Gravanches, IKEA (Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand)*. Rapport de diagnostic archéologique, INRAP. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2011, 356 p.

Gauthier et al. 2005 : GAUTHIER (F.), LAURANSON (R.), PUEL (O.), BERGER (J.), GIBAUT (G.) en coll. avec DHENIN (M.), WITTMANN (A.), *Le baptistère Saint-Julien de Brioude (43), fouilles programmées. Campagne 2005*. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2005, 16 p.

Genevri, Rogers 1990 : GENEVRIER (J.-L.), ROGERS (G.), Les monnaies de la fouille de la ZAC de l'Enclos à Lezoux (63). *Sites*, 42, 1990 : 12-17.

Genin, Lavendhomme 1997 : GENIN (M.), LAVENDHOMME (M.-O.), Rodumna (*Roanne, Loire*), *le village gallo-romain : évolution des mobiliers domestiques*. Paris : MSH, 1997, 289 p. (DAF ; 66).

Gentili 2009 : GENTILI (F.), Silos et greniers. Structures de conservation des grains sur les sites ruraux du haut Moyen Âge d'après les exemples franciliens. Dans GENTILI (F.), LEFÈVRE (A.) (dir.), *L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France. Programme collectif de recherche, bilan 2004/2006*. Guiry-en-Vexin : Centre de Recherches archéologiques du Vexin français, 2009 : 97-122 (suppl. *Bull. archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise* ; 2).

Germinet, Marot, Salin 2014 : GERMINET (D.), MAROT (E.), SALIN (M.), De la viande et des pots dans la proche campagne d'*Avaricum* (Bourges, Cher) : exemple de la villa de Lazenay et mise en perspective. Dans DERU (X.), GONZÁLEZ VILLAESCUSA (R.) (dir.), *Consommer dans les campagnes de la Gaule romaine*. Actes du X^e congrès de l'Association AGER, Lille, 2012, 4-6 avril 2012. Villeneuve-d'Ascq : Revue du Nord, Université Charles-de-Gaule-Lille 3, 2014 : 171-180 (Hors série Collection Art et Archéologie ; 21).

Gibbon 1837 : GIBBON (E.), *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain*. Paris : A. Desrez, 1837, 2 vol.

Gilles 2011 : GILLES (A.), Les céramiques fines de la fin de l'Antiquité à Soyons (Ardèche) : nouvelles données sur les Dérivées de Sigillées Paléochrétiennes et les Céramiques à Revêtement Argileux de la vallée du Rhône. *SFECAG, Actes du Congrès d'Arles, 2011*. Marseille : SFECAG, 2011 : 309-340.

Giry 2015 : GIRY (K.), Retour sur deux tombes de l'Antiquité tardive découvertes à Roanne à l'époque de Déchelette. *Histoire et patrimoine*, 21, 2015 : 72-88.

Gisclon 2001 : GISCLON (J.-L.) avec les contributions de FAURE-BOUCHARLAT (É.), LENOBLE (M.), OLIVE (C.), Lyon, 54, Rue Pierre Audry (Rhône). Dans FAURE-BOUCHARLAT (É.) (dir.), *Vivre à la campagne au Moyen Âge, l'habitat rural du V^e au XII^e siècle (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques*. Lyon : ALPARA, 2001 : 371-398 (DARA ; 21).

Gonçalves-Buissart 2009 : GONÇALVES-BUISSART (C.), Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis) « Les Ruisseaux, Route départementale 40 ». Dans GENTILI (F.), LEFÈVRE (A.) (dir.), *L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France. Programme collectif de recherche, bilan 2004/2006*. Guiry-en-Vexin : Centre de Recherches archéologiques du Vexin français, 2009 : 257-270 (suppl. *Bull. archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise* ; 2).

Gonzalez, Ouzoulias, Van Ossel 2006 : GONZALEZ (V.), OUZOULIAS (P.), VAN OSSEL (P.), La céramique de l'habitat germanique de Saint-Ouen-du-Breuil (Haute-Normandie) : quelques ensembles significatifs du milieu du IV^e au début du V^e siècle. Dans VAN

OSSEL (P.) (dir.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume 1. Ensembles régionaux*. Nanterre : Dioecesis Galliarum, 2006 : 291-315 (Document de travail n° 7).

Goudineau dir. 2009 : GOUDINEAU (C.) (dir.), *Rites funéraires à Lugdunum*. Paris : Errance, 2009, 253 p.

Gran-Aymerich 1995 : GRAN-AYMERICH (J.), Le bucchero et les vases métalliques. Dans *Vaisselle métallique, vaisselle céramique. Productions, usages et valeurs en Étrurie*. *Revue des études latines*, 97, 1995, 1-2 : 45-76.

Grémois 2013 : GRÉMOIS (E.), D'*Augustonemetum* à Clermont-Ferrand : étude morphologique. Dans LORANS (É.), RODIER (X.) (dir.), *Archéologie de l'espace urbain*. Tours : Presses universitaires François Rabelais ; Paris : Comité des travaux historiques et scientifiques, 2013 : 67-77.

Guérit 2010 : GUÉRIT (M.), La nécropole du Bas-Empire du site de « La Callotière » au Boullay-Mivoye (Eure-et-Loir). *Bull. de l'AFAV*, 2010 : 95-102.

Guichard dir. 2000 : GUICHARD (V.), *Archéologie en Grande Limagne d'Auvergne sur le tracé de l'autoroute A710 : contribution à l'histoire de l'exploitation d'un milieu palustre*. Document final de synthèse, AFAN. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2000, 5 vol.

Guichard et al. 1993 : GUICHARD (V.), PION (P.), MALACHER (F.), COLLIS (J.), À propos de la circulation monétaire en Gaule chevelue aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C. *RACF*, 32, 1993 : 25-55.

Guichard et al. 2007 : GUICHARD (V.), BALLUT (C.), DELHOUME (D.), DEBERGE (Y.), La place de l'âge du Fer dans l'histoire de la mise en valeur agricole de la Grande Limagne d'Auvergne : l'apport des recherches d'archéologie préventive sur le tracé de l'autoroute A710. Dans MENNESSIER-JOUANNET (C.), DEBERGE (Y.) (éd.), *L'archéologie de l'âge du Fer en Auvergne*. Actes du XXVII^e colloque international de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 29 mai-1^{er} juin 2003. Lattes : Édition de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2007 : 205-220.

Guitton 2012a : GUITTON (D.), À propos de la production de vases de type « Argonne » au sein des ateliers du groupe des céramiques dites « à l'éponge » du sud du territoire picton (Vienne) : note préliminaire. *SFECAG, Actes du Congrès de Poitiers, 2012*. Marseille : SFECAG, 2012 : 313-346.

Guitton 2012b : GUITTON (D.) en coll. avec DURQUETY (M.), La céramique commune claire granuleuse, un marqueur chronologique incontournable des contextes régionaux de l'Antiquité tardive. *SFECAG, Actes du Congrès de Poitiers, 2012*. Marseille : SFECAG, 2012 : 407-414.

Guyon 1996 : GUYON (J.), La Gaule méridionale pendant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge. *Annals de l'Institut d'Estudis Gironins*, 36, 1996 : 117-150.

Guyon 2001 : GUYON (J.), *Chritiana tempora* : les succès de la mission. Dans GUYON (J.), HEIJMANS (M.) (dir.), *D'un monde à l'autre. Naissance d'une chrétienté en Provence, IV^e-VI^e siècles*. Arles : Éditions du Musée de l'Arles antique, 2001 : 115-133.

Guyon, Heijmans dir. 2013 : GUYON (J.), HEIJMANS (M.) (dir.), *L'Antiquité tardive en Provence (IV^e-VI^e siècle), naissance d'une chrétienté*. Arles : Actes Sud/Association Aux sources chrétiennes de la Provence, 2013, 223p.

Guyot 2003 : GUYOT (S.), *La céramique médiévale en Basse-Auvergne*. Thèse de doctorat, sous la dir. de F. Piponnier et E. Hubert, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 2003, 2 vol.

Guyot 2010 : GUYOT (S.), *Droiturier (Allier), Le Grand Remblai. Étude du mobilier céramique découvert dans les deux fours carolingiens*. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2010, 35 p.

Guyot, Charmoillaux, Gaime 2015 : GUYOT (S.), CHARMOILLAUX (J.), GAIME (S.), Les fours de potiers de Droiturier (Allier) : le Grand Remblai (IX^e-X^e siècles). Dans THUILLIER (F.), LOUIS (É.) (dir.), *Tourner autour du pot... Les ateliers de potiers médiévaux du V^e au XII^e siècle dans l'espace européen*. Actes du colloque international de Douai, 5-8 octobre 2010. Caen : Presses universitaires de Caen, 2015 : 291-306.

Harley 1996 : HARLEY (G.), Un lot de céramiques découvert dans un puits domestique comblé à la fin du III^e siècle à Châteaubleau (Seine-et-Marne). SFECAG, *Actes du Congrès de Dijon*. Marseille : SFECAG 1996 : 427-432.

Hartley, Dickinson 2008 : HARTLEY (B.-R.), DICKINSON (B.-M.), *Names on Terra Sigillata : an index of makers' stamps and signatures on gallo-roman terra sigillata (Samian ware)*. Londres : Institute of classical Studies, University of London, 2008, vol. 5.

Hatt 1949 : HATT (J.-J.), Aperçus sur l'évolution de la céramique commune gallo-romaine principalement dans le nord-est de la Gaule. *Revue des Études anciennes*, 51-1, 1949 : 100-128.

Heijmans, Guyon 2006 : HEIJMANS (M.), GUYON (J.), Introduction. *Gallia*, 63, 2006 : 5-9.

Heijmans, Guyon dir. 2006 : HEIJMANS (M.), GUYON (J.) (dir.), Antiquité tardive, haut Moyen Âge

et premiers temps chrétiens en Gaule méridionale. Première partie : réseau des cités, monde urbain et monde des morts. *Gallia*, 63, 2006, 170 p.

Heijmans, Guyon dir. 2007 : HEIJMANS (M.), GUYON (J.) (dir.), Antiquité tardive, haut Moyen Âge et premiers temps chrétiens en Gaule méridionale. Seconde partie : monde rural, échanges, consommation. *Gallia*, 64, 2007, 189 p.

Hen 2006 : HEN (Y.), Food and drink in merovingian Gaul. Dans KASTEN (B.) (éd.), *Tätigkeitsfelder und Erfahrungshorizonte des ländlichen Menschen in der frühmittelalterlichen Grundherrschaft (bis ca. 1000)*. Stuttgart : Steiner, 2006 : 99-110.

Hénique 2011 : HÉNIQUE (J.), *Cheberne, Nérises-Bains (Allier)*. Rapport d'opération archéologique programmée. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2011.

Hincker 2006 : HINCKER (V.), Évolution des corpus céramiques en usage au haut Moyen Âge en Basse Normandie à travers l'étude des rejets domestiques en contexte rural. Dans HINCKER (V.), HUSI (P.), *La céramique du haut Moyen Âge dans le nord-ouest de l'Europe, V^e-X^e siècles*. Actes du colloque de Caen, 18-20 mars 2004. Condé-sur-Noireau : Les Éditions NEA, 2006 : 131-157.

Hincker, Husi dir. 2006 : HINCKER (V.), HUSI (P.) (dir.), *La céramique du haut Moyen Âge dans le nord-ouest de l'Europe, V^e-X^e siècles*. Actes du colloque de Caen, 18-20 mars 2004. Condé-sur-Noireau : NEA, 2006, 429 p.

Horry 2000 : HORRY (A.), Lyon-Presqu'île : contribution à l'étude des céramiques du haut Moyen Âge. *AMM*, 18, 2000 : 1-26.

Horry 2006 : HORRY (A.), La céramique dans la moyenne vallée du Rhône. Dans MAUFRAS (O.) (dir.), *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne et basse vallée du Rhône (VII^e-XV^e siècles) : contribution des travaux du TGV-Méditerranée à l'étude des sociétés rurales médiévales*. Paris : Éditions de la MSH, 2006 : 363-406 (DAF ; 98).

Horry 2010 : HORRY (A.), La céramique médiévale de F 56. Dans BET (P.) (dir.), *Le site carolingien du lotissement « Clairefontaine », Les Boudets, rue Bernard de Roquefeuil. Auvergne, Puy-de-Dôme, Lezoux*. Rapport de diagnostic archéologique, INRAP. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2010 : 108-110.

Horry 2013 : HORRY (A.), La vaisselle en terre cuite médiévale. Dans AYALA (G.) (dir.), *Lyon, Saint-Georges : archéologie, environnement et histoire d'un espace fluvial en bord de Saône*. Paris : Éditions de la MSH, 2013 : 158-180 (DAF ; 106).

Hugon 1979 : HUGON (D.), *La céramique gallo-romaine sigillée et métallescente et la sigillée*

paléochrétienne du musée J.-B. Rames à Aurillac : possibilités et limites de l'analyse descriptive et de l'interprétation socio-culturelle appliquées à une collection de céramiques conservée dans un musée local. Mémoire de maîtrise, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand 2, 1979, 2 vol.

Husi 1994 : HUSI (P.), *La céramique de Tours du XIV^e au XVII^e siècle. Essai de détermination des produits locaux et des produits importés à partir du mobilier des fouilles de Tours.* Thèse de doctorat, sous la dir. de M. Bourin et H. Galinié, Université François Rabelais, Tours, 1994, 3 vol.

Husi 2001 : HUSI (P.), Quantification et datation en céramologie. Le nombre minimum d'individus : la technique de quantification la mieux adaptée à la datation des contextes archéologiques à partir de l'exemple de Tours. *Les petits cahiers d'Anatole*, 6, 2001 [En ligne]. URL : http://www.univ-tours.fr/lat/Pages/F2_6.html.

Husi 2009 : HUSI (P.), De la table médiévale au vaisselier archéologique : l'exemple de la céramique du bassin de la Loire moyenne. Dans RAVOIRE (F.), DIETRICH (A.) (éd.), *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge : contenus et contenants du XIV^e au XVI^e siècle.* Actes du colloque de Sens, 8-10 janvier 2004. Caen : Publications du CRAHM, 2009 : 271-280.

Husi 2013 : HUSI (P.), Tours : chrono-typologie de la céramique et ouverture économique. Dans HUSI (P.) (dir.), *La céramique du haut Moyen Âge dans le centre-ouest de la France : de la chrono-typologie aux aires culturelles.* Tours : ARCHEA/FERACF, 2013 : 25-39 (suppl. *RACF* ; 49).

Husi 2015 : HUSI (P.), Étude de la transformation des faciès de la céramique dans le centre-ouest de la France : aide à la caractérisation des aires culturelles dans la longue durée (VI^e-XVII^e siècle). Habilitation à diriger des recherches, Université François-Rabelais, Tours, 2015, 221 p.

Husi dir. 2003 : HUSI (P.) (dir.), *La céramique médiévale et moderne du centre-ouest de la France (XI^e-XVII^e siècles) : chrono-typologie de la céramique et approvisionnement de la Loire Moyenne.* Tours : FERAC ; Orléans : SCEREN-CRDP académie d'Orléans-Tours, 2003, 109 p., un cédérom (suppl. *RACF* ; 20).

Husi dir. 2013 : HUSI (P.) (dir.), *La céramique du haut Moyen Âge dans le centre-ouest de la France : de la chrono-typologie aux aires culturelles.* Tours : ARCHEA/FERACF, 2013, 283 p., un cédérom (suppl. *RACF* ; 49).

Hussong, Cüppers 1972 : HUSSONG (L.), CÜPPERS (H.), *Die Trierer Kaiserthermen. 2, Die spätrömische und frühmittelalterliche Keramik.* Mainz am Rhein : Ph. V. Zabern, 1972, 129 p.

ILA, Arvernes : RÉMY (B.), *Inscriptions latines d'Aquitaine. Arvernes.* Bordeaux : Institut de Recherche sur l'Antiquité et le Moyen Âge, 1996, 214 p.

Isings 1957 : ISINGS (C.), *Roman glass from dated fines.* Groningen/Djakarta : J.-B. Wolters, 1957, 185 p.

Javaloyès 2015 : JAVALOYÈS (J.), *L'histoire de l'occupation du sol dans le secteur de Billom entre la fin de l'Antiquité et le haut Moyen Âge : exploitation des données de prospections systématiques.* Mémoire de master 1^{ère} année, sous la dir. de F. Trément, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand 2, 2015, 2 vol.

Javaloyès 2016 : JAVALOYÈS (J.), *L'histoire de l'occupation du sol dans la région de Billom entre la fin de l'Antiquité et le Haut Moyen Âge : Exploitation des données de prospections systématiques. Étude préliminaire de la céramique tardive des sites de Marcillat et Termeny.* Mémoire de master 2^{ème} année, sous la dir. de F. Trément, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand 2, 2016.

Jeset 2013 : JESSET (S.), Saran et Orléans : chrono-typologie de la céramique du haut Moyen Âge de l'Orléanais. Dans HUSI (P.) (dir.), *La céramique du haut Moyen Âge dans le centre-ouest de la France : de la chrono-typologie aux aires culturelles.* Tours : ARCHEA/FERACF, 2013 : 95-115 (suppl. *RACF* ; 49).

Joly 1994 : JOLY (M.), L'atelier de potiers gallo-romain de Domecy-sur-Cure (Yonne). *SFECAG, Actes du Congrès de Millau, 1994.* Marseille : SFECAG, 1994 : 213-224.

Joly 1996 : JOLY (M.), *Terra nigra, terra rubra, céramiques à vernis rouge pompéien, peintes et communes : répertoire, chronologie et faciès régionaux en Bourgogne romaine.* *SFECAG, Actes du Congrès de Dijon, 1996.* Marseille : SFECAG, 1996 : 111-137.

Joly, Mouton 2003 : JOLY (M.), MOUTON (S.), Les productions céramiques en Bourgogne occidentale : le Nivernais au I^{er} siècle ap. J.-C. *SFECAG, Actes du Congrès de Saint-Romain-en-Gal, 2003.* Marseille : SFECAG, 2003 : 255-278.

Joly, Mouton-Venault 2012 : JOLY (M.), MOUTON-VENAULT (S.), Faciès de consommation et mode d'approvisionnement de la vaisselle culinaire en Gaule de l'Est. L'exemple de la Bourgogne. Dans BATIGNE-VALLET (C.) (dir.), *Les céramiques communes dans leur contexte régional : faciès de consommation et mode d'approvisionnement.* Actes de la table ronde, Lyon, 2-3 février 2009. Lyon : Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 2012 : 37-54 (Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée ; 60).

Joly, Séguier 2015 : JOLY (M.), SÉGUIER (J.-M.), Les céramiques non tournées dans le contexte économique, social et culturel de la Gaule romaine : entre tradition et innovation, conclusions et perspectives. Dans JOLY (M.), SÉGUIER (J.-M.) (dir.), *Les céramiques non tournées en Gaule romaine dans leur contexte social, économique et culturel : entre tradition et innovation*. Actes du colloque de Paris, INHA, 25-26 novembre 2010. Tours : FERACF, 2015 : 267-271.

Joly, Séguier dir. 2015 : JOLY (M.), SÉGUIER (J.-M.) (dir.), *Les céramiques non tournées en Gaule romaine dans leur contexte social, économique et culturel : entre tradition et innovation*. Actes du colloque de Paris, INHA, 25-26 novembre 2010. Tours : FERACF, 2015, 271 p.

Joly et al. 2007 : JOLY (M.), BARRAL (P.), DURIST (S.), NOUVEL (P.), LAMBERT (G.-N.), RICHARD (H.), La datation des ensembles céramiques antiques : confrontations méthodologiques. Le cas de la Fontaine Saint-Pierre à Bibracte (Mont-Beuvray, Nièvre/Saône-et-Loire). *SFECAG, Actes du Congrès de Langres, 2007*. Marseille : SFECAG, 2007 : 25-36.

Kasprzyk 2005 : KASPRZYK (M.), Militaires et fonctionnaires de l'Antiquité tardive à Escolives-Sainte-Camille (Yonne). *RAE*, 53, 2004 : 239-252.

Kasprzyk, Kuhnle dir. 2011 : KASPRZYK (M.), KUHNLE (G.) (dir.), *L'Antiquité tardive dans l'est de la Gaule, I. La vallée du Rhin supérieur et les provinces gauloises limitrophes : actualités de la recherche*. Actes du colloque international de Strasbourg, 20-21 novembre 2008. Dijon : Société Archéologique de l'Est, 2011, 351 p. (suppl. *RAE* ; 30).

Kasprzyk, Labaune, Devevey 2016 : KASPRZYK (M.), LABAUNE (Y.), DEVEVEY (F.), Sépultures, monuments funéraires et nécropoles de l'Antiquité tardive dans la partie centrale de la province de *Lugdunensis prima* (Lyonnaise première, cités des Éduens et de Chalon, fin du III^e-milieu du V^e siècle). Dans ACHARD-COROMPT (N.), KASPRZYK (M.) (dir.), avec la coll. de FORT (B.), *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule II. Sépultures, nécropoles et pratiques funéraires en Gaule de l'Est – Actualités de la recherche*. Actes du colloque de Châlons-en-Champagne, 16-17 septembre 2010. Dijon : Société Archéologique de l'Est ; Société Archéologique Champenoise, 2016 : 121-154.

Kasprzyk, Mouton-Venault 2011 : KASPRZYK (M.), MOUTON-VENAULT (S.), Quelques contextes de consommation tardifs de l'est de la Gaule Lyonnaise, principalement chez les Éduens. Dans VAN OSSEL (P.) (dir.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume II :*

synthèses. Nanterre : *Diocesis Galliarum*, 2011 : 67-101 (Document de travail ; 9).

Keay 1984 : KEAY (S.-J.), *Late Roman Amphorae in the Western Mediterranean. A typology and economic study: the Catalan evidence*. Oxford : Archeopress, 1984, 2 vol. (BAR, International Series 196).

Keller 1971 : KELLER (E.), *Die spätrömischen Grabfunde in Südbayern*. München : C. H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung, 1971, 328 p.

Kuhnle, Baudoux, Waton 2011 : KUHNLE (G.), BAUDOUX (J.), WATON (M.-D.) avec une contribution de DOLATA (J.), La mutation et le rôle du camp légionnaire de Strasbourg dans l'Antiquité tardive. Dans KASPRZYK (M.), KUHNLE (G.) (dir.), *L'Antiquité tardive dans l'est de la Gaule, I. La vallée du Rhin supérieur et les provinces gauloises limitrophes : actualités de la recherche*. Actes du colloque international de Strasbourg, 20-21 novembre 2008. Dijon : Société Archéologique de l'Est, 2011 : 83-108 (suppl. *RAE* ; 30).

Kurzaj 2013 : KURZAJ (M.-C.), *Peuplement et échanges entre Gaule interne et Gaule méditerranéenne dans le sud-est du Massif central à la fin du second âge du Fer (160-25 av. J.-C.)*. Thèse de doctorat, sous la dir. de J.-P. Guillaumet, Université de Bourgogne, Dijon, 2013, 3 vol.

Lacombe 2014 : LACOMBE (A.), Vases miniatures en contexte funéraire à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). *SFECAG, Actes du Congrès de Chartres, 2014*. Marseille : SFECAG, 2014 : 781-785.

Lacoste, Bonnet, Combes 1997 : LACOSTE (E.), BONNET (C.), COMBES (P.), *Centre Notre-Dame, Chamalières, Puy-de-Dôme*. Document final de synthèse, AFAN. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 1997, 23 p.

Lallemant 2007 : LALLEMAND (D.), La céramique du I^{er} au IV^e siècle ap. J.-C. à *Vorocium*, agglomération secondaire, ville de Varennes-sur-Allier (Allier). Dans TUFFREAU-LIBRE (M.) (dir.), *La céramique gallo-romaine entre Loire et Creuse*. Tours : FERACF. Orléans : AREP, 2007 : 269-296. (Supplément à la *RACF* ; 31).

Lallemant 2008 : LALLEMAND (D.), *Le département de l'Allier au carrefour des Arvernes, des Bituriges et des Éduens, III^e-I^{er} siècles av. J.-C.* Thèse de doctorat, sous la dir. de O. Buchsenschutz, Université Panthéon-Sorbonne, Paris I, 2008, 6 vol.

Lansival 2007 : LANSIVAL (R.), La nécropole mérovingienne de Metzervisse (Moselle). *RAE*, 56, 2007 : 231-310.

- Lantier, Fabre 1936** : LANTIER (R.), FABRE (C.), Communication aux Antiquaires de France, 25 novembre 1936. *Bull. de la Soc. des Antiquaires de France*, 1936 : 206-213.
- Lascoux, Batigne-Vallet 2003** : LASCOUX (J.-P.), BATIGNE-VALLET (C.), L'atelier de terre cuite du IV^e siècle après J.-C. de la ZAC Charavay à Lyon-Vaise (Rhône). *SFECAG, Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal, 2003*. Marseille : SFECAG, 2003 : 229-236.
- Laubenheimer 1990** : LAUBENHEIMER (F.) en coll. avec SERNEELS (V.), PERRON D'ARC (M.), *Sallèles-d'Aude, un complexe de potiers gallo-romains : le quartier artisanal*. Paris : MSH, 1990, 157 p. (DAF ; 26).
- Lauranson-Rosaz 1987** : LAURANSON-ROSAZ (C.), *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIII^e au XI^e siècle : la fin du monde antique ?* Le Puy-en-Velay : Les Cahiers de la Haute-Loire, 1987, 494 p.
- Laüt 2000** : LAÜT (L.), *Prospection-inventaire dans la Forêt domaniale de Tronçais (Allier)*. Document final de synthèse, opération archéologique programmée, 2000, 48 p.
- Laüt 2012** : LAÜT (L.), *Site des Petits Jardins à Isle-et-Bardais (Forêt domaniale de Tronçais, Allier)*. Rapport intermédiaire d'opération archéologique programmée 2011. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2012, 113 p.
- Lauwers 1997** : LAUWERS (M.), *La mémoire des ancêtres, le souci des morts : morts, rites et société au Moyen Âge (diocèse de Liège, XI^e-XIII^e siècles)*. Paris : Beauchesne, 1997, 537 p.
- Lavan éd. 2013** : LAVAN (L.) (éd.), *Local economies ? Production and exchange of inland regions in Late Antiquity*. Boston : Meiden, 2013 : 637 p.
- Lavendhomme 1998** : LAVENDHOMME (M.-O.), Comparaisons céramologiques d'ensembles clos et de structures d'habitat. Roanne à la fin du second âge du Fer. Dans ARCELIN (P.), TUFFREAU-LIBRE (M.) (dir.), *La quantification des céramiques, conditions et protocole*. Actes de la table ronde du Centre archéologique européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, 7-9 avril 1998. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1998 : 23-29 (Bibracte ; 2).
- Le Blant 1892** : LE BLANT (E.), *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*. Paris : Imprimerie Nationale, 1982, 483 p.
- Leenhardt 1969** : LEENHARDT (M.), *Code pour le classement et l'étude des poteries médiévales (nord et nord-est de l'Europe)*. Caen : Éditions du CRAM, 1969, 46 p.
- Lefèvre 2009** : LEFÈVRE (A.), Première attestation d'une activité potière médiévale à Vanves (92) : l'ensemble de la Place de la République (VI^e siècle). Dans GENTILI (F.), LEFÈVRE (A.) (dir.), *L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France. Programme collectif de recherche, bilan 2004/2006*. Guiry-en-Vexin : Centre de Recherches archéologiques du Vexin français, 2009 : 155-177 (suppl. *Bull. archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise* ; 2).
- Lefèvre, Mahé 2004** : LEFÈVRE (A.), MAHÉ (N.), La céramique du haut Moyen Âge en Île-de-France à travers la fouille des habitats ruraux (VI^e-XI^e siècles). État de la question et perspectives de recherche. *RAP*, 3/4, 2004 : 105-149.
- Lefebvre et al. 2013** : LEFEBVRE (A.), MONDY (M.), CABART (H.), DECANter (F.), FELLER (M.), Premières données sur l'archéologie funéraire de l'Antiquité tardive dans la cité des Médiomatriques : l'exemple d'Uckange (Moselle). *RAE*, 62, 2013 : 253-281.
- Legoux, Périn, Vallet 2004** : LEGOUX (R.), PÉRIN (P.), VALLET (F.), *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine*. Bull. de liaison, AFAM, hors-série, 2004, 62 p.
- Leguet, Tournalonias 1986** : LEGUET (D.), TOURLONIAS (D.), *Les tombes gallo-romaines de Gergovie*. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 1986.
- Lemaître et al. 2011** : LEMAÎTRE (S.), DUPERRON (G.), SILVINO (T.), BONNET (C.), BONIFAY (M.), CAPELLI (C.), Les amphores africaines à Lyon du règne d'Auguste au VII^e siècle : réflexion à propos de la circulation des marchandises sur l'axe rhodanien. *SFECAG, Actes du colloque d'Arles, 2011*. Marseille : SFECAG, 2011 : 203-222.
- Lepetz 1993** : LEPETZ (S.), Les restes animaux dans les sépultures gallo-romaines. Dans FERDIÈRE (A.) (dir.), *Monde des morts, mondes des vivants en Gaule rurale*. Actes du colloque ARCHEA/AGER, Orléans, 7-9 février 1992. Tours : FERACF-La Simarre, 1993 : 37-44 (suppl. *RACF* ; 6).
- Lepetz, Van Andringa 2004** : LEPETZ (S.), VAN ANDRINGA (W.), Caractériser les rituels alimentaires dans les nécropoles gallo-romaines. L'apport conjoint des os et des textes. Dans BARAY (L.) (dir.), *Archéologie des pratiques funéraires : approches critiques*. Actes de la table ronde de Bibracte, 7-9 juin 2001. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2004 : 161-170 (Bibracte ; 9).
- Lepetz, Van Andringa 2008** : LEPETZ (S.), VAN ANDRINGA (W.), Archéologie du rituel. Méthode appliquée à l'étude de la nécropole de Porta Nocera à Pompéi. Dans SCHEID (J.) (éd.), *Pour une archéologie*

du rite : nouvelles perspectives de l'archéologie funéraire. Rome : EFR, 2008 : 105-126.

Lepot, Brulet 2007 : LEPOT (A.), BRULET (R.), *Faciès et chronologie.* SFECAG, *Actes du Congrès de Langres, 2007.* Marseille : SFECAG, 2007 : 61-69.

Lewit 2013 : LEWI (T.), The lessons of Gaulish sigillata and others finewares. Dans LAVAN (L.) (éd.), *Local Economies ? Production and exchange of inland regions in Late Antiquity.* Boston : Brill, 2013 : 227-257.

Liabeuf 1999 : LIABEUF (R.), Lezoux, La Pradelle, Impasse Boudonnet. *BSR 1999.* Clermont-Ferrand : Ministère de la Culture et de la Communication, SRA, 2001 : 100.

Liabeuf 2000 : LIABEUF (R.), Lezoux, La Pradelle, Impasse Boudonnet. *BSR 2000.* Clermont-Ferrand : Ministère de la Culture et de la Communication, SRA, 2002 : 128.

Liegard 2001 : LIEGARD (S.), *Monteignet-sur-l'Andelot (Allier), Millefleurs (site 03 182 001 AH), étude de la céramique du haut Moyen Âge.* Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2001, 29 p.

Liegard 2011 : LIEGARD (S.), Étude de la céramique du haut Moyen Age. Dans DERBIER (J.) (dir.), *Néronde (Loire), Chazelle II.* Rapport final d'opération, Archéodunum SAS, 2011.

Liegard 2003-2004 : LIEGARD (S.), L'habitat mérovingien de Millefleurs à Monteignet-sur-l'Andelot (Allier). *Les Cahiers Bourbonnais*, 183, 2003-2004 : 65-71.

Liegard, Fourvel 1994 : LIEGARD (S.), FOURVEL (A.), *Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 49 bd Gergovia (63 113 311 AH, Puy-de-Dôme).* Document final de synthèse, AFAN. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 1996, 42 p.

Liegard, Fourvel 1996a : LIEGARD (S.), FOURVEL (A.), *Le site de Maréchal à Romagnat.* Document final de synthèse, AFAN. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 1996, 306 p.

Liegard, Fourvel 1996b : LIEGARD (S.), FOURVEL (A.), *Contournement routier par la route nationale 7 de Lapalisse (Allier), Chez-Moulin.* Document final de synthèse, AFAN. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 1997, 55 p.

Liegard, Fourvel 2000a : LIEGARD (S.), FOURVEL (A.), Le site de Maréchal à Romagnat, 1^{ère} partie. *Bull. de l'association du site de Gergovie*, 20, 2000 : 35-43.

Liegard, Fourvel 2000b : LIEGARD (S.), FOURVEL (A.), Le site de Maréchal à Romagnat, 2^{ème} partie. *Bull. de l'association du site de Gergovie*, 21, 2000 : 22-33.

Liegard, Fourvel 2003 : LIEGARD (S.), FOURVEL (A.), Les habitats laténiens et carolingiens du site de « Bel-Air » à Lapalisse (Allier). *RACF*, 42, 2003 : 5-39.

Liegard, Fourvel 2006 : LIEGARD (S.), FOURVEL (A.), Archéologie dans le centre bourg de Saint-Menoux. Résultats des interventions de mai et juillet 2000. Dans BRUEL (J.-T.), LIEGARD (S.), FOURVEL (A.), *L'Abbaye de Saint-Menoux, art, histoire, archéologie.* Moulins : Société bourbonnaise des études locales, 2006 : 62-80.

Liegard, Fourvel 2010 : LIEGARD (S.), FOURVEL (A.), L'établissement rural des IX^e-X^e siècles des « Jeanrais » à Saint-Prix (Allier). *RACF*, 49, 2010 : 233-282.

Liegard, Fourvel à paraître : LIEGARD (S.), FOURVEL (A.), Formes et fonctions des bâtiments et structures agricoles de l'établissement rural de Maréchal à Romagnat (Puy-de-Dôme). Dans TRÉMENT (F.) (dir.), *Produire, transformer et stocker dans les campagnes des Gaules romaines.* Actes du colloque AGER XI, Clermont-Ferrand, 11-13 juin 2014, à paraître.

Lintz 1994 : LINTZ (G.), Quelques aspects de la céramique du Bas-Empire en Limousin. Dans TUFFREAU-LIBRE (M.), JACQUES (A.) (dir.), *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines.* Actes de la table ronde de la céramologie gallo-romaine, Arras, 8-10 octobre 1991. Lille : Revue du Nord, 1994 : 201-211.

Loeschcke 1909 : LOESCHCKE (S.), *Keramische Funde in Haltern : ein Beitrag zur Geschichte der augusteischen Kultur in Deutschland.* Münster i. M., 1909 : 103-192.

Loison 2003 : LOISON (G.), *L'Âge du Bronze ancien en Auvergne.* Toulouse : École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2003, 156 p. (Archives d'Écologie Préhistorique ; 14).

Loison, Collis, Guichard 1991 : LOISON (G.), COLLIS (J.), GUICHARD (V.) en coll. avec BENSIHAMED (L.), MARCHIANTI (D.), PELISSIER (E.), Les pratiques funéraires en Auvergne à la fin du second âge du Fer : nouvelles données. *RACF*, 30, 1991 : 97-111.

Luginbühl 1996 : LUGINBÜHL (T.), Typo-chronologie des céramiques de Bibracte : cruches, mortiers et plats à engobe interne des fouilles de la *domus* PC 1. *SFECAG, Actes du Congrès de Dijon, 1996.* Marseille : SFECAG, 1996 : 197-208.

Lurool 1998 : LUROL (J.-M.) en coll. avec AYALA (G.), PARENT (D.), PONT (F.), SARRASIN (J.-C.), *Aigueperse « Coreil/Le Buron », Puy-de-Dôme.* Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 1998, 52 p.

Mahé-Hourlier 2006 : MAHÉ-HOURLIER (N.), La céramique dite « de Serris » (Seine-et-Marne) : une production mérovingienne tardive. Dans HINCKER (V.), HUSI (P.) (dir.), *La céramique du haut Moyen Âge dans le nord-ouest de l'Europe, V^e-X^e siècles*. Actes du colloque de Caen, 18-20 mars 2004. Condé-sur-Noireau : NEA, 2006 : 159-171.

Manniez 1999 : MANNIEZ (Y.), *Les pratiques funéraires en Narbonnaise méditerranéenne (partie occidentale) du III^e au VIII^e siècle*. Thèse de doctorat, sous la dir. de J. Guyon. Université de Provence, Aix-Marseille 1, 1999, 3 vol.

Marcille, Pissot 2006 : MARCILLE (C.), PISSOT (V.), Un ensemble du dernier tiers du III^e siècle de la villa du Nouret à Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis). Dans VAN OSSEL (P.) (dir.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume 1. Ensembles régionaux*. Nanterre : Dioecesis Galliarum, 2006 : 65-76 (Document de travail n° 7).

Marlière 2002 : MARLIÈRE (É.), *L'outre et le tonneau dans l'Occident romain*. Montagnac : Monique Mergoïl, 2002, 206 p.

Marot 2007 : MAROT (E.), *L'approvisionnement céramique de Javols-Anderitum de la fin du I^{er} av. J.-C. au III^e siècle ap. J.-C. dans son contexte chronotypologique, économique et culturel pour le sud-est du Massif Central*. Thèse de doctorat, sous la dir. de A. Ferdière, Université François Rabelais, Tours, 2007, 3 vol.

Marrou 1977 : MARROU (H.-I.), *Décadence romaine ou Antiquité tardive ? III^e-IV^e siècles*. Paris : Éditions du Seuil, 1977, 179 p.

Martin, Commandré 2010 : MARTIN (F.), COMMANDRÉ (I.), Les céramiques du haut Moyen Âge dans le sud-ouest de l'Aveyron : apports et limites du mobilier céramique tardo-antique issu des fouilles anciennes. Dans MENCHELLI (S.), SANTORO (S.), PASQUINUCCI (P.) (éd.), *LRCW 3, Late Roman coarse wares, cooking wares and amphorae in the Mediterranean, archaeology and archaeometry*. 3^{ème} Congrès international LRCW, Parme/Pise, Italie, 2008. Oxford : Archeopress, 2010, vol. 2 : 217-223 (BAR, International Series 2185).

Martinez en cours : MARTINEZ (D.), *De la Cité au diocèse. Topographie ecclésiastique, fortifications et peuplements dans l'ancienne Cité de Clermont et ses marges (V^e-X^e siècles) : une approche archéologique*. Thèse de doctorat, sous la dir. de B. Phalip et P. Chevalier, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand 2.

Martinez 2010 : MARTINEZ (D.), *Site de « La Couronne » à Molles : lieu de culte de l'Antiquité*

tardive et du haut Moyen Âge. Prospection thématique et sondages. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2010, 130 p.

Martinez 2011 : MARTINEZ (D.), L'église paléochrétienne du site de « La Couronne » à Molles (Allier). Première campagne. *BUCEMA*, 15, 2011 : 65-71 [En ligne]. URL : <http://cem.revues.org/11933>.

Martinez 2012 : MARTINEZ (D.) en coll. avec CHABERT (S.), Le site de La Couronne à Molles (Allier) : un établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. Bilan de la deuxième campagne de recherches. *BUCEMA*, 16, 2012 [En ligne]. URL : <http://cem.revues.org/12382>.

Martinez 2016 : MARTINEZ (D.), Églises et forteresses du haut Moyen Âge en Auvergne à l'épreuve de l'archéologie monumentale et de l'histoire de l'art médiéval. Dans PHALIP (B.) (dir.), *L'archéologie antique et médiévale au département d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université Blaise Pascal. Points de vue et pratiques croisées*. Clermont-Ferrand : Rev. d'Auv., 2016 : 147-178.

Martinez dir. 2011 : MARTINEZ (D.) (dir.), CHABERT (S.), *Site de « La Couronne » à Molles. Lieu de culte de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge*. Rapport de fouille programmée. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2011, 3 vol.

Martinez dir. 2012 : MARTINEZ (D.) (dir.), CHABERT (S.), *Site de « La Couronne » à Molles. Établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge*. Rapport de fouille programmée. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2012, 3 vol.

Martinez dir. 2013 : MARTINEZ (D.) (dir.) en coll. avec CHABERT (S.), MITTON (C.), *Site de « La Couronne » à Molles. Forteresse de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge*. Rapport de fouille programmée. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2013, 147 p.

Martinez dir. 2014 : MARTINEZ (D.) (dir.), *Angle des rues Fontgiève, Gautrez et Sainte-Rose, Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme*. Rapport d'opération archéologique préventive, HADES. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2014, 4 vol.

Martinez dir. 2015 : MARTINEZ (D.) (dir.) en coll. avec DUCREUX (J.), MONOD (R.), MUREAU (C.), VIRIOT (J.), *Site de « La Couronne » à Molles. Forteresse de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. Résultats de la première année du programme triennal 2015-2017*. Rapport de fouille programmée. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2015, 2 vol.

Marty 2007 : MARTY (F.), Les céramiques communes tardo-antiques du golfe de Fos (Bouches-du-Rhône, France). Dans BONIFAY (M.), TRÉGLIA (J.-C.) (éd.), *LRCW 2, Late Roman coarse wares, cooking wares*

and amphorae in the Mediterranean, archaeology and archaeometry. Oxford : Archaeopress, 2007 : 293-303 (BAR, International Series 1662).

Massounie 2011 : MASSOUNIE (G.), La Haute Combraille. Dans TRÉMENT (dir.), *Les Arvernes et leurs voisins du Massif central à l'époque romaine. Une archéologie du développement des territoires*. Clermont-Ferrand : *Rev. d'Auv.*, t. 124-125, n° 600-601, 2011 : 383-408.

Massounie 2015 : MASSOUNIE (G.), *Peuplements et paysages des Combrailles (Puy-de-Dôme) de la Protohistoire au Moyen-âge*, Thèse de doctorat sous la dir. de F. Trément, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand 2, 2015, 3 vol.

Mathiaut-Legros 2006 : MATHIAUT-LEGROS (A.), Céramiques fines et identité régionales, le cas de la céramique dite « burgonde ». Dans HINCKER (V.), HUSI (P.) (dir.), *La céramique du haut Moyen Âge dans le nord-ouest de l'Europe, V^e-X^e siècles*. Actes du colloque de Caen, 18-20 mars 2004, « Bilan et perspectives dix ans après le colloque d'Outreau ». Condé-sur-Noireau : NEA, 2006 : 195-208.

Mauné 1997-1998 : MAUNÉ (S.), La céramique commune réductrice tardive du Languedoc occidental (V^e, VI^e siècles ap. J.-C.), *Études Héraultaises*, 28-29, 1997-1998 : 9-15.

Maurel, Gleize, Guériteau 2007 : MAUREL (L.), GLEIZE (Y.), GUÉRITEAU (A.) en coll. avec DERREUMAUX (M.), DUPONT (C.), JOUANIN (G.), YVINEC (J.-H.), Une occupation rurale du haut Moyen Âge à Saint-Xandre (Charente-Maritime) : habitat et inhumations. Dans BOURGEOIS (L.) (dir.), *Wisigoths et Francs autour de la bataille de Vouillé (507)*. Actes des XXVIII^e Journées internationales de l'AFAM, Vouillé et Poitiers (Vienne, France), 28-30 septembre 2007. Saint-Germain-en-Laye : Mémoires de l'AFAM, XXII, 2010 : 131-149.

Meffre, Raynaud 1993a : MEFFRE (J.-C.), RAYNAUD (C.), Céramique commune kaolinitique. Dans PY (M.) (dir.), *Dicocer. Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e siècle de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattes : Édition de l'Association pour la recherche archéologique en Languedoc Oriental, 1993 : 488-499 (Mélanges d'histoire et d'archéologie de Lattes, Lattara ; 6).

Meffre, Raynaud 1993b : MEFFRE (J.-C.), RAYNAUD (C.), Céramique commune oxydante micacée. Dans PY (M.) (dir.), *Dicocer. Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e siècle de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattes : Édition de l'Association pour la recherche archéologique en Languedoc Oriental, 1993 : 367-369 (Mélanges d'histoire et d'archéologie de Lattes, Lattara ; 6).

Meffre, Rigoir 2007 : MEFFRE (J.-F.), RIGOIR (Y.), Fairebonnecontenance. Dans BONIFAY (M.), TRÉGLIA (J.-C.) (éd.), *LRCW 2, Late Roman coarse wares, cooking wares and amphorae in the Mediterranean, archaeology and archaeometry*. Oxford : Archaeopress, 2007 : 65-69 (BAR, International Series 1662).

Menez 1989 : MENEZ (Y.), Les céramiques fumigées (« Terra Nigra ») du Bourbonnais. *RACF*, 28, fasc. 2, 1989 : 117-178.

Menessier-Jouannet 1993 : MENNESSIER-JOUANNET (C.), *Ateliers de potiers gallo-romains ; fours de production du haut Moyen Âge et bâtiment médiéval (XII^e-XIII^e siècles) à Lezoux, place de la République*. Document final de synthèse, AFAN. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 1993.

Menessier-Jouannet 1999 : MENNESSIER-JOUANNET (C.), Un four de potier à Lezoux (Puy-de-Dôme). Dans FIZELLIER-SAUGET (B.) (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours. Histoire et Archéologie*. Actes des XIII^e journées internationales d'archéologie mérovingienne, Clermont-Ferrand, 3-6 octobre 1991. Clermont-Ferrand : Institut d'Études du Massif Central, XIV, 1999 : 371-395 (Mémoires AFAM ; 12).

Menessier-Jouannet 2005 : MENNESSIER-JOUANNET (C.) (dir.), ARVEILLER (V.), BALLUT (C.), CAYROL (J.), COMBES (P.), MALACHER (F.), WITTMANN (A.), *Diagnostic archéologique sur la déviation de Puy Chany, commune de Saint-Beauzire*. Rapport de fouille archéologique préventive, INRAP. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2005.

Menessier-Jouannet et al. 1995 : MENNESSIER-JOUANNET (C.), BUCUR (I.), EVIN (J.), LANOS (P.), MIALLIER (D.), Convergence de la typologie des céramiques et de trois méthodes chronométriques pour la datation d'un four de potier à Lezoux (Puy-de-Dôme). *Revue d'Archéométrie*, 19, 1995 : 37-47.

Menessier-Jouannet et al. 2007 : MENNESSIER-JOUANNET (C.), ARNAUD (P.), BRIZARD (M.), CAYROL (J.), HORRY (A.), GATTO (E.), PARENT (D.), PRAT (B.), WITTMANN (A.), *De l'âge du Bronze au haut Moyen Âge dans le bassin de Sarliève. Fouille du Carré du Bois Joli à Cournon (Puy-de-Dôme)*. Rapport d'opération archéologique préventive, INRAP. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2007, 2 vol.

Menessier-Jouannet et al. 2010 : MENNESSIER-JOUANNET (C.), BLAIZOT (F.), DEBERGE (Y.), NECTOUX (É.), Espaces funéraires et pratiques liées au traitement du défunt et au mobilier en Auvergne au second âge du Fer. Dans BARRAL (P.), DEDET (B.), DELRIEU (F.), GIRAUD (P.), LE GOFF (L.), MARION (S.), VILLARD-LE-TIEC (A.) (dir.), *Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer*. Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF, Caen, 20-24 mai

2009. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2010 : 231-251 (Annales littéraires ; 883 ; Série Environnement, sociétés et archéologie ; 14).

Miallier et al. 2010 : MIALLIER (D.), BOIVIN (P.), DOUSTEYSSIER (B.), CLUZEL (N.) en coll. avec AUZANNEAU (E.), BESSON (J.-C.), BESSON (J.), CHABERT (S.), COUTURIÉ (J.-P.), DANDO (M.), DEVIDAL (J.-L.), DEVOUARD (B.), DONNADIEU (F.), DUPOUX (A.), POINTUD (F.), FARRIÉ (B.), FRUQUIÈRE (J.-L.), HÉRITIER (V.), LABAZUY (P.), MERLE (A.), MEUNIER (G.), PARENT (D.), PETIT (S.), PRUNEYROLLES (L.), VERDIER (P.), *Rapport de sondages et d'analyses : Kilian et les carrières anciennes de trachyte dans la Chaîne des Puys (Puy-de-Dôme)*. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2010, 63 p.

Miras et al. 2003 : MIRAS (Y.), GUENET (P.), SURMELY (F.), MICHELIN (Y.), TIBLE (R.), WALTER-SIMONNET (A.-V.), RICHARD (H.), Histoire de l'environnement et des dynamiques agropastorales dans le massif du Cantal : la tourbière de Roussy (Saint-Projet-de-Salers, France). *Quaternaire*, 14-4, 2003 : 265-278.

Moireau 1992 : MOIREAU (F.), Le dépotoir des « Murgets », à Tavers (Loiret) : étude de la céramique. *RACF*, 31, 1992 : 177-188.

Moirin 2008 : MOIRIN (A.) en coll. avec CHAMBON (M.-P.), FOURNIER (L.), Le mobilier en verre de la nécropole de Marigny-les-Usages (Loiret) dans son contexte archéologique. *Bull. de l'AFAV*, 2008 : 69-73.

Mondanel 1975 : MONDANEL (C.), *L'ancienne batellerie de l'Allier et de la Dore (de Langeac à Nevers)*. Clermont-Ferrand : G. de Bussac, 1975, 693 p.

Mondanel 1982 : MONDANEL (C.), *Nécropoles et sépultures gallo-romaines en Auvergne*. Thèse de doctorat, sous la dir. de J.-C. Poursat, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand 2, 1982, 3 vol.

Morel 1981 : MOREL (J.-P.), *Céramique campanienne : les formes*. Rome : EFR, 1981, 2 vol.

Morel 1983 : MOREL (J.-P.), La céramique comme indice du commerce antique (réalités et interprétations). Dans GARNSEY (P.), WHITTAKER (C.-R.), *Trade and famine in classical Antiquity*. Cambridge : Cambridge Philological Society, 1983 : 66-74.

Motte 2001 : MOTTE (S.) avec la contribution de FAURE-BOUCHARLAT (É.), Beynost, les Grandes Croix (Ain). Dans FAURE-BOUCHARLAT (É.) (dir.), *Vivre à la campagne au Moyen Âge, l'habitat rural du V^e au XII^e siècle (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques*. Lyon : ALPARA, 2001 : 250-265 (DARA ; 21).

Motteau 1991 : MOTTEAU (J.), *Recherches sur Tours. Volume 5. Catalogue des objets de fouilles de Tours (1973-1977)*. Tours : Association pour le développement des études d'archéologie urbaine à Tours, 1991, 138 p. (suppl. *RACF* ; 2).

Moussset et al. 2009 : MOUSSET (J.), BERTRAND (I.), MAUREL (L.), MORTREUIL (V.), Éléments de harnachement, boucle et pendant de ceinture de l'Antiquité tardive découverts à Saint-Saturnin-du-Bois (Charente-Maritime, F). *Instrumentum*, 29, 2009 : 18-22.

Mouton-Venault, Devevey 2005 : MOUTON-VENAULT (S.), DEVEVEY (F.), L'approvisionnement de Chevroches (Nièvre) au Bas-Empire : la prédominance des productions de Domecy-sur-Cure, un cas particulier ? *SFECAG, Actes du Congrès de Blois, 2005*. Marseille : SFCAG, 2005 : 479-494.

Mureau 2015 : MUREAU (C.), Étude archéozoologique des restes osseux de l'état V. Dans MARTINEZ (D.), avec la coll. de DUCREUX (J.), MONOD (R.), MUREAU (C.), VIRIOT (J.), *Site de la Couronne à Molles (Allier). Forteresse de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. Résultats de la première année du programme triennal 2015-2017*. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2015, 2 vol.

Nardi Combescure 2009 : NARDI COMBESCURE (S.), Les coupes en verre gravé à décor chrétien d'Homblières et de Vermand : témoignages de rang social et d'un sentiment religieux. Dans PARIS POULAIN (D.), ISTRIA (D.), NARDI COMBESCURE (S.), *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle : hagiographie, épigraphie et archéologie*. Actes du colloque international d'Amiens, 18-20 janvier 2007. Rennes : PUR, 2009 : 51-57.

Navarre 1997 : NAVARRE (N.), La céramique gallo-romaine en plaine de Caen, des Antonins au Bas-Empire : trois exemples de lots céramiques issus de la fouille de La Corneille Nord (Bretteville-l'Orgueilleuse, Calvados). *SFECAG, Actes du Congrès du Mans, 1997*. Marseille : SFECAG, 1997 : 407-429.

Nicourt 1986 : NICOURT (J.), *Céramiques médiévales parisiennes : classification et typologie*. Ermont : Jeunesse préhistorique et géologique de France, 1986, 366 p.

Nouvel 2007 : NOUVEL (P.), Luxe matériel et aménagements monumentaux dans les établissements ruraux de Bourgogne du Nord. Dans BARATTE (F.), JOLY (M.), BÉAL (J.-C.) (dir.), *Autour du trésor de Mâcon. Luxe et quotidien en Gaule romaine*. Mâcon : Institut de Recherche du Val de Saône-Mâconnais, 2007 : 123-146.

Ollivier dir. 2013 : OLLIVIER (J.) (dir.), *16-26 rue de l'Oratoire, Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme*. Rapport final d'opération archéologique préventive, HADES. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2013, 4 vol.

Orssaud 1985 : ORSSAUD (D.), La céramique médiévale orléanaise. *RAL*, 11, 1985. Neuville-aux-Bois : Éditions de la Fédération archéologique du Loiret, 1985, 122 p.

Orton 1975 : ORTON (C.-R.), Quantitative pottery studies : some progress, problems and prospects. *Science and Archaeology*, 16, 1975 : 30-35.

Orton, Tyers, Vince 1993 : ORTON (C. R.), TYERS (V.), VINCE (A.), *Pottery in archaeology*. Cambridge, 1993, 269 p.

Oswald, Pryce 1920 : OSWALD (F.), PRYCE (T.-D.), *An introduction to the study of terra sigillata*. London, 1920.

Ouzoulias, Van Ossel dir. 1994 : OUZOULIAS (P.), VAN OSSEL (P.) (dir.), *L'époque romaine tardive en France*. Paris : *Diocesis Galliarum*, 1994, 214 p. (Document de travail ; 1).

Ouzoulias, Van Ossel dir. 1995 : OUZOULIAS (P.), VAN OSSEL (P.) (dir.), *Les campagnes de l'Île-de-France de Constantin à Clovis*. Pré-Actes du colloque de Paris, 14-15 décembre 1995. Paris : *Diocesis Galliarum*, 1995, 211 p. (Document de travail ; 2).

Ouzoulias, Van Ossel dir. 1997 : OUZOULIAS (P.), VAN OSSEL (P.) (dir.), *Les campagnes de l'Île-de-France de Constantin à Clovis. Rapports et synthèses de la deuxième journée*. Actes du colloque de Paris, 14-15 mars 1996. Paris : *Diocesis Galliarum*, 1997, 119 p. (Document de travail ; 3).

Ouzoulias et al. 2001 : OUZOULIAS (P.), PELLECUER (C.), RAYNAUD (C.), VAN OSSEL (P.), GARMY (P.) (dir.), *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*. Actes du IV^e colloque de l'Association AGER, Montpellier, 11-14 mars 1998. Antibes : APDCA, 2001, 640 p.

Parent dir. 2014 : PARENT (D.) (dir.), *41-45 rue Saint-Dominique, Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme, Auvergne*. Rapport de diagnostic archéologique, INRAP. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2014, 92 p.

Paris Poulain, Istria, Nadia Combescure 2009 : PARIS POULAIN (D.), ISTRIA (D.), NARDI COMBESCURE (S.), *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle : hagiographie, épigraphie et archéologie*. Actes du colloque international d'Amiens, 18-20 janvier 2007. Rennes : PUR, 2009, 252 p.

Pastor 2006 : PASTOR (L.), Molettes et roulettes de potiers gallo-romains dans l'est de la Gaule. *RAE*, 55, 2006 : 287-297.

Pasty 2007 : PASTY (J.-F.) en coll. avec CAILLAT (P.), CAYROL (J.), COMBES (P.), GLUSACK (M.), MAZUI (D.), MURAT (R.), POOLE (M.), REPELIN (M.), SAVINO (V.), VERMEULEN (C.), WITTMANN (A.), *Cébazat (Puy-de-Dôme) « Parc Logistique, projet Coliposte »*. Rapport de diagnostic archéologique, INRAP. Clermont-Ferrand, SRA d'Auvergne, 2007, 99 p.

Peacock 1977 : PEACOCK (D.P.S.), Pompeian red ware. Dans PEACOCK (D.P.S.) (dir.), *Pottery and early commerce. Characterization and trade in Roman and later ceramics*. Academic Press : Londres : 147-162.

Pellecuer, Schneider 2005 : PELLECUER (C.), SCHNEIDER (L.), Premières églises et espace rural en Languedoc (V^e-X^e siècles). Dans DELAPLACE (C.) (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IV^e-IX^e siècles)*. Actes du colloque international de Toulouse, 21-23 mars 2003. Paris : Errance, 2005, 98-119.

Pelletier 1997 : PELLETIER (J.-P.), Les céramiques communes grises en Provence de l'Antiquité tardive au XIII^e siècle. Dans DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), *La céramique médiévale en Méditerranée*. Actes du VI^e congrès de l'AIECM2, Aix-en-Provence, 13-18 novembre 1995. Narration Editions, Aix-en-Provence, 1997 : 111-124.

Pelletier, Vallauri 1994 : PELLETIER (J.-P.), VALLAURI (L.), La céramique commune grise. Dans DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.) (dir.), *L'oppidum de Saint-Blaise du V^e au VII^e siècle* Paris : MSH, 1994 : 161-187 (DAF ; 46).

Périchon, Chopelin 1965 : PÉRICHON (R.), CHOPELIN (C.), La céramique estampée de Jœuvre (Loire), *Ogam*, 17, 1965 : 295-303.

Périchon, Chopelin 1970 : PÉRICHON (R.), CHOPELIN (C.), Une nécropole du Bas-Empire aux Martres-d'Artière (Puy-de-Dôme). *Gallia*, 28, 1970 : 165-191.

Périn 1980 : PÉRIN (P.), *La datation des tombes mérovingiennes. Historique, méthodes, applications*. Genève : Droz, 1980, 433 p. (Centre de recherches d'histoire et de philologie de la IV^e section de l'École pratique des hautes études ; 5. Hautes études médiévales et modernes ; 39).

Pernon 1990 : PERNON (J.) et (C.), *Les potiers de Portout. Productions, activités et cadre de vie d'un atelier au V^e siècle ap. J.-C. en Savoie*. Paris : CNRS Éditions, 1990, 220 p. (suppl. *RAN* ; 20).

Phalip 2002 : PHALIP (B.), Organisation de l'espace auvergnat aux temps médiévaux. Dans MARTIN (D.) (dir.), *L'identité de l'Auvergne, mythe ou réalité historique. Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*. Nonette : Créer, 2002 : 113-130.

Picon 1973 : PICON (M.), *Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux*. Dijon : Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines, 1973, 135 p.

Picon 1995 : PICON (M.), Grises et grises, quelques réflexions sur les céramiques cuites en mode B. Dans COLLECTIF, *Las Jornadas de ceramica medieval e pos-medieval: metodos e resultados para o seu estudo*. Tondela, 28-31 octobre 1992. Tondela : Camara municipal, 1995 : 283-292.

Picon 2002a : PICON (M.), Les modes de cuisson, les pâtes et les vernis de la Graufesenque : une mise au point. Dans GENIN (M.), VERNHET (A.) (dir.), *Céramiques de la Graufesenque et autres productions d'époque romaine*. Nouvelles recherches. Hommages à Bettina Hoffmann. Montagnac : Monique Mergoïl, 2002 : 139-163 (Archéologie et histoire romaine ; 7).

Picon 2002b : PICON (M.), À propos des sigillées, présigillées et imitations de sigillées : question de « coûts » et de marchés. *SFECAG, Actes du Congrès de Bayeux, 2002*. Marseille : SFECAG, 2002 : 345-356.

Pieri 1998 : PIERI (D.), Les importations d'amphores orientales en Gaule méridionale durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge (IV^e-VII^e siècles apr. J.-C.) : typologie, chronologie et contenu. *SFECAG, Actes du Congrès d'Istres, 1998*. Marseille : SFECAG, 1998 : 98-106.

Pieri 2005 : PIERI (D.), *Le commerce du vin oriental à l'époque byzantine (V^e-VII^e siècles). Le témoignage des amphores en Gaule*. Beyrouth : Institut français du Proche-Orient, 2005, 329 p. (Bibliothèque archéologique et historique ; 174).

Pietri 1980 : PIETRI (C.), L'espace chrétien dans la cité. Le *vicus christianorum* et l'espace chrétien de la cité arverne (Clermont). *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 66, n° 177, 1980 : 177-209.

Pilon 2011 : PILON (F.), La « Date Estimative de Perte » d'une monnaie : une aide à la datation des contextes archéologiques et de leurs mobiliers. Dans VAN OSSEL (P.) (dir.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume II : synthèses*. Nanterre : *Dioecesis Galliarum*, 2011 : 1-12 (Document de travail ; 9).

Pilon, Bertin 2006 : PILON (F.), BERTIN (P.), La céramique de trois contextes de la seconde moitié du III^e siècle du quartier des Grands Jardins à Châteaubateau

(Seine-et-Marne). Dans VAN OSSEL (P.) (dir.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume I. Ensembles régionaux*. Nanterre : *Dioecesis Galliarum*, 2006 : 1-24 (Document de travail n° 7).

Pilon et al. 2006 : PILON (F.), BERTIN (P.), POILANE (D.), VAN OSSEL (P.), Les ensembles de céramiques et de monnaies du troisième quart du III^e et du milieu du IV^e siècle provenant du puits F.25 de Châteaubateau (Seine-et-Marne). Dans VAN OSSEL (P.) (dir.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume I. Ensembles régionaux*. Nanterre : *Dioecesis Galliarum*, 2006 : 77-100 (Document de travail n° 7).

Pirault 1997 : PIRAULT (L.), La céramique tardive à la fin du Bas-Empire à Nantes, Saint-Herblain et Rezé (Loire-Atlantique). État des connaissances. *SFECAG, Actes du congrès du Mans, 1997*. Marseille : SFECAG, 1997 : 293-307.

Pirault, Huet 2001 : PIRAULT (L.), HUET (N.), L'atelier de potier de la Bourderie à Rezé (Loire-Atlantique) et sa production. *RAO*, 18, 2001 : 145-171.

Pirenne 1937 : PIRENNE (H.), *Mahomet et Charlemagne*. Paris : Club des libraires de France, 1937, 264 p.

Plouvier 2007 : PLOUVIER (L.), À la table des premiers mérovingiens. Dans VERSLYPE (L.) (dir.), *Villes et campagnes en Neustrie : sociétés, économies, territoires, christianisation*. Actes des XXV^e Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne, Tournai, 17-20 juin 2004. Montagnac : Monique Mergoïl, 2007 : 121-138 (Mémoires AFAM ; 16).

Polfer 2004 : POLFER (M.), Les pratiques funéraires de la Gaule Belgique à l'époque romaine et leur interprétation : état de la question et problèmes méthodologiques. Dans BARAY (L.) (dir.), *Archéologie des pratiques funéraires : approches critiques*. Actes de la table ronde de Bibracte, 7-9 juin 2001. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2004 : 37-53 (Bibracte ; 9).

Polfer 2006 : POLFER (M.), Le rituel funéraire mérovingien et la problématique des sépultures « aristocratiques » des V^e-VII^e siècles ap. J.-C. Dans MARGUE (M.) en coll. avec UHRMACHER (M.), PETTIAU (H.), *Sépulture, mort et représentation du pouvoir au Moyen Âge. Tod, Grabmal und Herrschaftsrepräsentation im Mittelalter*. Actes des 11^e journées lotharingiennes, 26-29 septembre 2000, Centre universitaire de Luxembourg. Luxembourg : Publications de la Section Historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg, 2006 : 30-65.

Pomarèdes, Rigoir, Sanchez 2008 : POMARÈDES (H.), RIGOIR (Y.), SANCHEZ (G.), Production et

consommation de vaisselle en Lodévois. Le cas de l'habitat de la fin de l'Antiquité de la Madeleine II à Clermont-l'Hérault (Hérault), V^e-VII^e siècles après J.-C. *AMM*, 26, 2008 : 17-43.

Pons 1997-1998 : PONS (F.), Une nécropole de l'Antiquité tardive : Saint-Laurens, Castres (Tarn). *Aquitania*, 15, 1997-1998 : 245-264.

Pouenat et al. 2005 : POUENAT (P.), GAIME (S.), BOISSY (A.), HENRY (M.-J.), PARENT (D.), JOUANNET (C.), WITTMANN (A.), VITAL (J.), CABANIS (M.), RAYNAL (J.-P.), *Gerzat (Puy-de-Dôme). Zone Industrielle Sud : « Les Pradeaux, Champ Redon, Les Grands Rhonez, Pradoux » et Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) : « Laval, Palport »*. Document final de synthèse, INRAP. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2005, 2 vol.

Poursat 1977 : POURSAT (J.-C.), Informations archéologiques, circonscription d'Auvergne. *Gallia*, 35, 1977 : 425-428.

Poursat 1981 : POURSAT (J.-C.), Informations archéologiques, circonscription d'Auvergne. *Gallia*, 39, 1981 : 445-455.

Prat 2006 : PRAT (B.), *Systèmes agro-pastoraux et milieux périurbains en Basse Auvergne au cours des trois derniers millénaires : contribution de l'analyse palynologique à l'étude des interactions sociétés-milieux*. Thèse de doctorat, sous la dir. de M.-F. André, F. Trément et J. Argant, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand 2, 368 p.

Pratdessus 2003 : PRATDESSUS (C.), *Étude préliminaire de lots d'amphores d'époque romaine sur le territoire des Arvernes*. Mémoire de Maîtrise, sous la dir. de F. Trément, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2003.

Prévot 1989 : PRÉVOT (F.), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle. VI : Province ecclésiastique de Bourges (Aquitania prima)*. Paris : De Boccard, 1989, 91 p.

Prévot 1993 : PRÉVOT (F.), Sidoine Apollinaire et l'Auvergne. *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, t. 79, n° 203, 1993 : 243-259.

Prévot 1999 : PRÉVOT (F.), Sidoine Apollinaire et l'Auvergne. Dans FIZELLIER-SAUGET (B.) (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours. Histoire et Archéologie*. Actes des XIII^e journées internationales d'archéologie mérovingienne, Clermont-Ferrand, 3-6 octobre 1991. Clermont-Ferrand : Institut d'Études du Massif Central, XIV, 1999 : 63-80 (Mémoires AFAM ; 12).

Prévot 2012 : PRÉVOT (F.), La christianisation de la cité gabale (IV^e-VI^e siècles). Dans *CAG 48* :

TRINTIGNAC (A.), *Carte archéologique de la Gaule, La Lozère, 48*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de la Recherche, Ministère de la Culture et de la Communication, MSH, 2012 : 87-90.

Py 1993 : PY (M.), Avant-propos. Dans PY (M.) (dir.), *Dicocer. Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale (VII^e av. n. è. - VII^e siècle de n. è.) (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattes, 1993 : 5-13 (Lattara ; 6).

Py dir. 1993 : PY (M.) (dir.), *Dicocer. Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale (VII^e av. n. è. - VII^e siècle de n. è.) (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattes, 1993, 622 p. (Lattara ; 6).

Querel, Querel 1999 : QUEREL (C.), QUEREL (P.), Miniatures et statuettes gallo-romaines : le dépôt flavien de la rue de l'Hôpital (Soissons, Aisne). *RAP*, 3/4, 1999 : 143-150.

Raga 2009 : RAGA (E.), Bon mangeur, mauvais mangeur. Pratiques alimentaires et critique sociale dans l'œuvre de Sidoine Apollinaire et de ses contemporains. *Revue belge de philologie et d'histoire*, 87, 2009 : 165-196.

Raimbault 1973 : RAIMBAULT (M.), La céramique gallo-romaine dite « à l'éponge », dans l'ouest de la Gaule. *Gallia*, 31, 1973 : 185-206.

Raux 1998 : RAUX (S.), Méthodes de quantification du mobilier céramique. État de la question et pistes de réflexion. Dans ARCELIN (P.), TUFFREAU-LIBRE (M.) (dir.), *La quantification des céramiques, conditions et protocole*. Actes de la table ronde du Centre archéologique européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, 7-9 avril 1998. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1998 : 11-16 (Bibracte ; 2).

Raux 2005 : RAUX (S.), Approche chrono-typologique de la céramique du II^e siècle et du début du III^e siècle ap. J.-C. à Tours. *SFECAG, Actes du Congrès de Blois, 2005*. Marseille : SFECAG, 2005 : 177-204.

Ravoire 2012 : RAVOIRE (F.), La mixité sociale au travers des études céramologiques de corpus médiévaux et modernes d'Île-de-France. *Nouveaux champs de la recherche archéologique, Archéopages*, hors-série 3, 2012 : 193-199.

Raynaud 1982 : RAYNAUD (C.), Un atelier de potier du IV^e siècle à Générac. *RAN*, 15, 1982 : 325-350.

Raynaud 1990 : RAYNAUD (C.), *Le village gallo-romain et médiéval de Lunel-Viel (Hérault) : la fouille*

du quartier ouest (1981-1983). Besançon : les Belles lettres, 1990, 353 p. (Annales Littéraires de l'Université de Besançon, Centre de Recherches d'histoire Ancienne ; 422, 97).

Raynaud 1993a : RAYNAUD (C.), Céramique estampée grise et orangée, dite « dérivée de sigillée paléochrétienne ». Dans PY (M.) (dir.), *Dicocer. Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e siècle de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattes : Édition de l'Association pour la recherche archéologique en Languedoc Oriental, 1993 : 410-418 (Mélanges d'histoire et d'archéologie de Lattes, Lattara ; 6).

Raynaud 1993b : RAYNAUD (C.), Céramique commune à engobe micacé. Dans PY (M.) (dir.), *Dicocer. Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e siècle de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattes : Édition de l'Association pour la recherche archéologique en Languedoc Oriental, 1993 : 340-342 (Mélanges d'histoire et d'archéologie de Lattes, Lattara ; 6).

Raynaud 1993c : RAYNAUD (C.), Céramique commune grise tardive de Provence occidentale. Dans PY (M.) (dir.), *Dicocer. Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e siècle de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattes : Édition de l'Association pour la recherche archéologique en Languedoc Oriental, 1993 : 454-458 (Mélanges d'histoire et d'archéologie de Lattes, Lattara ; 6).

Raynaud 1993d : RAYNAUD (C.), Céramique non tournée d'époque romaine en Languedoc. Dans PY (M.) (dir.), *Dicocer. Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e siècle de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattes : Édition de l'Association pour la recherche archéologique en Languedoc Oriental, 1993 : 331-332 (Mélanges d'histoire et d'archéologie de Lattes, Lattara ; 6).

Raynaud 1993e : RAYNAUD (C.), Céramique luisante. Dans PY (M.) (dir.), *Dicocer. Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e siècle de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattes : Édition de l'Association pour la recherche archéologique en Languedoc Oriental, 1993 : 504-510 (Mélanges d'histoire et d'archéologie de Lattes, Lattara ; 6).

Raynaud 1993f : RAYNAUD (C.), Céramique à pâte claire engobée de Gaule méditerranéenne. Dans PY (M.) (dir.), *Dicocer. Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e siècle de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattes : Édition de l'Association pour la recherche archéologique en Languedoc Oriental, 1993 : 198-203 (Mélanges d'histoire et d'archéologie de Lattes, Lattara ; 6).

Raynaud 1993g : RAYNAUD (C.), Amphores de Méditerranée orientale. Dans PY (M.) (dir.), *Dicocer.*

Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e siècle de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan). Lattes : Édition de l'Association pour la recherche archéologique en Languedoc Oriental, 1993 : 69-73 (Mélanges d'histoire et d'archéologie de Lattes, Lattara ; 6).

Raynaud 2006 : RAYNAUD (C.), Le monde des morts. *Gallia*, 63, 2006 : 137-156.

Raynaud 2007 : RAYNAUD (C.), Les céramiques communes de l'Antiquité tardive en Gaule méridionale (IV^e-VII^e siècle). Dans BONIFAY (M.), TRÉGLIA (J.-C.) (éd.), *LRCW 2, Late Roman coarse wares, cooking wares and amphorae in the Mediterranean, archaeology and archaeometry*. Oxford : Archaeopress, 2007 : 247-262 (BAR, International Series 1662).

Raynaud 2009 : RAYNAUD (C.) en coll. avec POMARÈDES (H.), Fermes gallo-romaines de la province de Narbonnaise. Dans : LEVEAU (P.), RAYNAUD (C.), SABLAYROLLES (R.), TRÉMENT (F.) (éd.), *Formes de l'habitat rural gallo-romain : terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques*. Actes du colloque AGER VIII, Toulouse 2007. Bordeaux : Aquitania, 2009 : 141-165 (suppl. *Aquitania* ; 17).

Raynaud 2010 : RAYNAUD (C.), *Les nécropoles de Lunel-Viel (Hérault) de l'Antiquité tardive au Moyen Âge*. Montpellier : RAN, 2010, 356 p. (suppl. *RAN* ; 40).

Raynaud éd. 1987 : RAYNAUD (C.) (éd.), Nécropoles languedociennes de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. Actes de la table-ronde de Lunel-Viel, 15 mars 1987. *Archéologie en Languedoc*, 1987-4, 200 p.

Raynaud, Bonifay 1993 : RAYNAUD (C.), BONIFAY (M.), Amphores africaines. Dans PY (M.) (dir.), *Dicocer. Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e siècle de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattes : Édition de l'Association pour la recherche archéologique en Languedoc Oriental, 1993 : 15-22 (Mélanges d'histoire et d'archéologie de Lattes, Lattara ; 6).

Raynaud, Elie 2006 : RAYNAUD (C.), ELIE (M.), La céramique commune à pisolithes : typologie, chronologie et diffusion (IV^e-VI^e siècles ap. J.-C.). Dans MAUNÉ (S.), GENIN (M.) (dir.), *Du Rhône aux Pyrénées : aspects de la vie matérielle en Gaule Narbonnaise (fin du I^{er} av. J.-C., VI^e siècle ap. J.-C.)*. Montagnac : Monique Mergoïl, 2006 : 287-371.

Rebillard 1994 : REBILLARD (É.), In hora mortis. *Évolution de la pastorale chrétienne de la mort aux IV^e et V^e siècles*. Rome : EFR, 1994, 269 p.

Rebillard 2002 : REBILLARD (É.), Violations de sépulture et impiété dans l'Antiquité tardive. Dans MARY (L.), SOT (M.) (éd.), *Impies et païens entre Antiquité et Moyen Âge*. Paris : Picard, 2002 : 65-80.

Rebillard 2003 : REBILLARD (É.), *Religion et sépulture. L'Église, les vivants et les morts dans l'Antiquité tardive*. Paris : EHESS, 2003, 243 p.

Redknap 1999 : REDKNAP (M.), *Die römischen und mittelalterlichen Töpferlein in Mayen, Kreis Mayen-Koblenz*. Trier : Selbstverlag des Rheinischen Landesmuseums, 1999, 438 p. (Berichte zur Archäologie an Mittelrhein und Mosel ; 6. Trierer Zeitschrift für Geschichte und Kunst des Trierer Landes und seiner Nachbargebiete, Beiheft ; 24).

Rémy, Jospin 1998 : RÉMY (B.), JOSPIN (J.-P.), Recherches sur la société d'une agglomération de la cité de Vienne : Aoste (Isère). *RAN*, 31, 1998 : 73-89.

Rémy, Jospin, Bleu 2000 : RÉMY (B.), JOSPIN (J.-P.), BLEU (S.), Découverte de nouveaux graffites sur céramique à Aoste (Isère). *RAN*, 33, 2000 : 194-201.

RICG, VIII : PRÉVOT (F.), *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à la Renaissance carolingienne. VIII. Aquitaine première*. Paris : Éditions du CNRS, 1997, 260 p.

RICG, XV : DESCOMBES (F.), *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à la Renaissance carolingienne. XV. Viennoise du Nord*. Paris : Éditions du CNRS, 1985, 842 p.

Ridel, Barré, Zysberg 2007 : RIDEL (É.), BARRÉ (É.), ZYSBERG (A.), *Les nourritures de la mer, de la Criée à l'assiette. Techniques de conservation, commerce et pratiques alimentaires des produits de la mer, de l'Antiquité à nos jours*. Colloque du Musée maritime de l'île Tatihou, 2-4 octobre 2003. Caen : Centre de Recherche d'Histoire Quantitative, 2007, 479 p.

Rieutort 2006 : RIEUTORT (L.), *Massif Central : hautes terres d'initiatives*. Clermont-Ferrand : PUBP, 2006, 123 p.

Rigal, Arzac, Madebene 2015 : RIGAL (E.), ARSAC (N.), MADEBENE (H.), *Étude de cas : prospection géophysique sur le site archéologique de Pardines (63)*. Rapport de Master 2 Professionnel, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand 2, 2015, 64 p.

Rigoir 1968 : RIGOIR (J.), Les sigillées paléochrétiennes grises et orangées. *Gallia*, 26, fasc. 1, 1968 : 177-244.

Rigoir 1994 : RIGOIR (Y.), RIGOIR (J.), Les dérivées de sigillées paléochrétiennes. Dans DEMIANS d'ARCHIMBAULT (G.) (dir.), *L'oppidum de Saint-Blaise du V^e au VII^e siècle* Paris : MSH, 1994 : 136-160. (DAF ; 46).

Rigoir, Pelletier, Poguët 2001 : RIGOIR (Y.), PELLETIER (J.-P.), POGUËT (M.), Les Dérivées des Sigillées Paléochrétiennes de Saint-Pierre de Vence (Eyguières, Bouches-du-Rhône). *RAN*, 34, 2001 : 33-90.

Riha 1990 : RIHA (E.), *Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst*. Augst : Amt für Museen und Archäologie des Kantons Basel-Landschaft, 1990, 344 p. (Forschungen in Augst ; 10).

Riha, Stern 1982 : RIHA (E.), STERN (W.-B.), *Die römischen Löffel aus Augst und Kaiseraugst : Archäologische und metallanalytische Untersuchungen*. Augst : Amt für Museen und Archäologie des Kantons Basel-Landschaft, 1982, 120 p. (Forschungen in Augst ; 5).

Ritterling 1913 : RITTERLING (E.), *Das frühromische Lager bei Hofheim im Taunus*. Wiedbaden, 1913.

Rivet 1991 : RIVET (L.), Les critères objectifs de la datation ou les surprises de la céramologie. *SFECAG, Actes du Congrès de Cognac, 1991*. Marseille : SFECAG, 1991 : 171-178.

Rosen éd. 2005 : ROSEN (J.) (éd.), *Bilan critique des approches céramologiques du Néolithique à l'époque moderne*. Journée d'exposés-débats, Dijon, juin 2005. Dijon : UMR 5594, 2005, 129 p.

Rouche 1979 : ROUCHE (M.), *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes : 417-781, naissance d'une région*. Paris : Éditions de l'EHESS, 1979, 779 p.

Rouvier-Jeanlin 1972 : ROUVIER-JEANLIN (M.), *Les figurines gallo-romaines en terre cuite au Musée des Antiquités nationales*. Paris : CNRS Éditions, 1972, 428 p. (suppl. *Gallia* ; 24).

Rütti 1991a : RÜTTI (B.), *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst. Text*. Augst : Römermuseum, Augst, 1991, 370 p.

Rütti 1991b : RÜTTI (B.), *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst. Katalog und Tafeln*. Augst : Römermuseum, Augst, 1991, 433 p.

Saint-Pierre 2010 : SAINT-PIERRE (C.), Millau, La Granède (Aveyron) : une église paléochrétienne anonyme sur un éperon barré. *AMM*, 28, 2010 : 181-191.

Salin 1952 : SALIN (E.), *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire. 2^{ème} partie. Les sépultures*. Paris : Éditions A. et J. Picard et C^{ie}, 1952, 417 p.

Sauget, Dumontet, Duterne 1999 : SAUGET (J.-M.), DUMONTET (M.), DUTERNE (Y.), Deux nécropoles rurales du haut Moyen Âge dans la banlieue de Clermont-Ferrand : les exemples de Pérignat-lès-Sarliève et d'Aubières (Puy-de-Dôme). Dans FIZELLIER-SAUGET (B.) (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours. Histoire et Archéologie*. Actes

des XIII^e journées internationales d'archéologie mérovingienne, Clermont-Ferrand, 3-6 octobre 1991. Clermont-Ferrand : Institut d'Études du Massif Central, XIV, 1999 : 275-300 (Mémoires AFAM ; 12).

Sauget, Usse, Usse 1999 : SAUGET (J.-M.), USSE (A.), USSE (J.-P.), Le sarcophage de type aquitain et les tombes du haut Moyen Âge d'Arpajon-sur-Cère (Cantal). Dans FIZELLIER-SAUGET (B.) (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours. Histoire et Archéologie*. Actes des XIII^e journées internationales d'archéologie mérovingienne, Clermont-Ferrand, 3-6 octobre 1991. Clermont-Ferrand : Institut d'Études du Massif Central, XIV, 1999 : 229-246 (Mémoires AFAM ; 12).

Savino 1998 : SAVINO (V.), *Clermont-Ferrand, angle rue Amadéo/rue Antoine Menat, Résidence des Parcs*. Rapport d'opération archéologique préventive, AFAN. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 1998, 45 p.

Schaad dir. 2007 : SCHAAD (D.) (dir.), *La Graufesenque (Millau, Aveyron), vol. I. Condatomagos, une agglomération de confluent en territoire rutène, I^e siècle av.-III^e siècle ap. J.-C.* Pessac : Éditions de la Fédération Aquitania, 2007, 378 p.

Scheid 1984 : SCHEID (J.), *Contraria facere* : renversements et déplacements dans les rites funéraires. *Annali Dipartimento di Studi del Mondo Classico e del Mediterraneo Antico. Sezione di Archeologia e Storia Antica VI*. Napoli : Istituto Universitario Orientale, 1984 : 117-139.

Scheid 2000 : SCHEID (J.), Pour une archéologie du rite. *Annales Histoire, Sciences Sociales*, 55-3, 2000 : 615-622.

Scheid 2007 : SCHEID (J.), Le sens des rites. L'exemple romain. Dans SCHEID (J.) (dir.), *Rites et croyances dans les religions du monde romain*. Genève : Fondation Hardt, 2007 : 39-71 (*Entretiens sur l'Antiquité classique* ; III).

Schenk 2008 : SCHENK (A.), *Regard sur la tabletterie antique. Les objets en os, bois de cerf et ivoire du Musée Romain d'Avenches*. Avenches : Association Pro Aventico, 2008, 336 p. (Documents du Musée Romain d'Avenches ; 15).

Schmitt 2011 : SCHMITT (A.), Les méthodes d'étude de la céramique. Les études de la céramique en laboratoire : matériaux et analyses. Dans D'ANNA (A.), DESBAT (A.), GARCIA (D.), SCHMITT (A.), VERHAGUE (F.), *La céramique. La poterie du Néolithique aux Temps modernes*. Paris, Errance, nouvelle édition revue et augmentée, 2011 : 55-89.

Schneider 2004 : SCHNEIDER (L.), Entre Antiquité et haut Moyen Âge : traditions et renouveau de l'habitat de hauteur dans la Gaule du Sud-Est. Dans FIXOT (M.)

(dir.), *Paul-Albert Février de l'Antiquité au Moyen Âge*. Colloque de Fréjus (7-8 avril 2001). Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence : 173-200.

Schneider 2007 : SCHNEIDER (L.), Cités, campagnes et centres locaux en Gaule narbonnaise aux premiers siècles du Moyen Âge (V^e-IX^e siècles) : une nouvelle géographie, de nouveaux liens. Dans SENAC (P.) (éd.), *Ciudades y campo en la Tarraconense y en al-Andalus (ss. VI-XI) : la transición*. Actes du colloque international, Saragosse 20-22 novembre 2006. Toulouse : CNRS-Université de Toulouse du Mirail, 2007 : 13-40 (Collection Méridiennes, Série Études médiévales Ibériques).

Schneider 2010 : SCHNEIDER (L.), De la fouille des villages abandonnés à l'archéologie des territoires locaux. L'étude des systèmes d'habitat du haut Moyen Âge en France méridionale (V^e-X^e siècles) : nouveaux matériaux, nouvelles interrogations. Dans CHAPELOT (J.) (dir.), *Trente ans d'archéologie médiévale en France : un bilan pour l'avenir*. IX^e congrès international de la Société d'archéologie médiévale, Vincennes, 16-18 juin 2006. Caen, CRAHM, 2010 : 133-161.

Schneider, Clément 2009 : SCHNEIDER (L.), CLÉMENT (N.) en coll. avec CHABERT (S.), MARCHAND (G.), ODE (B.), *Une forteresse des V^e-VIII^e siècles en Gévaudan, Lozère (48), La Malène, Piboulèdes*. Rapport intermédiaire 2009, fouille programmée triennale 2009-2011. Montpellier, SRA Languedoc-Roussillon, 2009, 28 p.

Schneider, Clément 2010 : SCHNEIDER (L.), CLÉMENT (N.) en coll. avec CHABERT (S.), DANNA (B.), MARCHAND (G.), VENCO-SALAÛN (C.), LEFEBVRE (K.), *Une forteresse des V^e-VIII^e siècles en Gévaudan, Lozère (48), La Malène, Piboulèdes*. Rapport intermédiaire 2010, fouille programmée triennale 2009-2011. Montpellier, SRA Languedoc-Roussillon, 2010, 39 p.

Schneider, Clément 2012 : SCHNEIDER (L.), CLÉMENT (N.), *Le castellum de La Malène en Gévaudan*. Un « rocher monument » du premier Moyen Âge (VI^e-VII^e siècles). Dans CAG 48 : TRINTIGNAC (A.), *Carte archéologique de la Gaule, La Lozère, 48*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de la Recherche, Ministère de la Culture et de la Communication, Maison des Sciences de l'Homme, 2012 : 317-328.

Schneider, Lepetz 2007 : SCHNEIDER (M.), LEPETZ (S.), L'exploitation, la commercialisation et la consommation des huîtres à l'époque romaine en Gaule. Origine géographique et source d'approvisionnement des huîtres du Vieil-Évreux et de Chartres. Dans RIDEL (É.), BARRÉ (É.), ZYSBERG (A.), *Les nourritures de la mer, de la Crie à l'assiette. Techniques de conservation, commerce et pratiques alimentaires des*

produits de la mer, de l'Antiquité à nos jours. Colloque du Musée maritime de l'île Tatihou, 2-4 octobre 2003. Caen : Centre de Recherche d'Histoire Quantitative, 2007 : 11-34.

Scrinzi 2011 : SCRINZI (M.), Étude du mobilier céramique. Dans SAINT-PIERRE (C.) (dir.), *La Granède (Millau, 12), église paléochrétienne et espace funéraire*. Rapport de fouille programmée, Toulouse, SRA Midi-Pyrénées, 2011 : 126-136.

Scrinzi 2012 : SCRINZI (M.), Étude du mobilier céramique. Dans SAINT-PIERRE (C.) (dir.), *La Granède (Millau, 12), église paléochrétienne et espace funéraire*. Rapport de fouille programmée, Toulouse, SRA Midi-Pyrénées, 2012 : 123-152.

Scrinzi 2013 : SCRINZI (M.), Le mobilier céramique : vaisselle fine, céramiques communes et amphores. Dans FICHES (J.-L.) (dir.), *Quatre puits de l'agglomération routière gallo-romaine d'Ambrussum (Villetelle, Hérault)*. Montpellier : RAN, 45, 2012 : 161-210 (suppl. RAN ; 42).

Segard dir. 2010 : SEGARD (M.) (dir.), *Riom, « ZA de Layat » (Puy-de-Dôme)*. Rapport d'opération d'archéologie préventive, Archeodunum SAS. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2010, 3 vol.

Séguier 1996 : SÉGUIER (J.-M.), Les céramiques à revêtement argileux de Jaulges-Villiers-Vineux (Yonne) : éléments de typo-chronologie et approche de la diffusion d'après les données d'Île-de-France. *SFECAG, Actes du Congrès de Dijon, 1996*. Marseille : SFECAG, 1996 : 155-179.

Séguier 1997 : SÉGUIER (J.-M.), Structures de combustion et artisanat du feu en milieu rural au Bas-Empire en Île-de-France. Dans OUZOULIAS (P.), VAN OSSEL (P.) (dir.), *Les campagnes de l'Île-de-France de Constantin à Clovis. Rapports et synthèses de la deuxième journée*. Colloque de Paris (14-15 mars 1996). Paris : *Diocesis Galliarum*, 1997 : 68-87 (Document de travail ; 3).

Séguier 2006 : SÉGUIER (J.-M.), Les mobiliers de l'Antiquité tardive (III^e-V^e siècles) de l'établissement rural du Chemin de Sens à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) dans leurs contextes. Dans VAN OSSEL (P.) (dir.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume 1. Ensembles régionaux*. Nanterre : *Diocesis Galliarum*, 2006 : 227-275 (Document de travail ; 7).

Séguier 2011 : SÉGUIER (J.-M.), Nouvelles données sur les productions à revêtement argileux de Jaulges & Villiers-Vineux. Dans VAN OSSEL (P.) (dir.) en coll. avec BERTIN (P.), SÉGUIER (J.-M.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume II : synthèses*. Nanterre : *Diocesis Galliarum*, 2011 : 215-230 (Document de travail ; 9).

Sellès 2001 : SELLÈS (H.), *Céramiques gallo-romaines à Chartres et en Pays carnute. Catalogue typologique*. Chartres : Ferac, Archea, Adauc, 2001, 254 p.

Sellès 2005 : SELLÈS (H.) en coll. avec JOLY (D.), MORZADEC (H.), *Céramiques du Bas-Empire en Eure-et-Loir : l'apport des nécropoles de Chartres et du Boullay-Thierry*. *SFECAG, Actes du Congrès de Blois, 2005*. Marseille : SFECAG, 2005 : 305-322.

Silvino 2007 : SILVINO (T.), Lyon. La fouille du Parc Saint-Georges : le mobilier céramique de l'Antiquité tardive. *RAE*, 56, 2007 : 187-230.

Silvino 2014 : SILVINO (T.), Mobilier céramique d'origine cultuelle ou simple dépotoir domestique ? L'exemple d'un enclos découvert à Riom-Layat (Puy-de-Dôme). *SFECAG, Actes du congrès de Chartres, 2014*. Marseille, SFECAG, 2014 : 865-872.

Silvino dir. 2010 : SILVINO (T.) (dir.), *15 et 15bis rue sous les Augustins, Clermont-Ferrand*. Rapport de fouille archéologique, Archeodunum SAS. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2010, 3 vol.

Silvino et al. 2011 : SILVINO (T.), BONNET (C.), CÉCILLON (C.), CARRARA (S.), ROBIN (L.), Les mobiliers des campagnes lyonnaises durant l'Antiquité tardive : premier bilan. Dans KASPRZYK (M.), KUHNLE (G.) (dir.), *L'Antiquité tardive dans l'est de la Gaule, I. La vallée du Rhin supérieur et les provinces gauloises limitrophes : actualités de la recherche*. Actes du colloque international de Strasbourg, 20-21 novembre 2008. Dijon : Société Archéologique de l'Est, 2011 : 109-172 (suppl. *RAE* ; 30).

Simon 2014 : SIMON (J.), La fin de l'Antiquité dans la capitale des Carnutes. Aperçu des principales catégories céramiques de la fin du III^e siècle au début du VI^e siècle. *SFECAG, Actes du Congrès de Chartres, 2015*. Marseille : SFEACG, 2015 : 163-176.

Simon 1993 : SIMON (L.), *Les bâtiments gallo-romains de Lezoux, l'exemple de F83 sur le site de la Z.A.C. de l'Enclos (fouilles 1986-1987)*. Mémoire de Maîtrise, sous la dir. de J.-C. Poursat, Clermont-Ferrand, 1993, 2 vol.

Simon-Hiernard 1991 : SIMON-HIERNARD (D.), Du nouveau sur la céramique à l'éponge. *SFECAG, Actes du Congrès de Cognac, 1991*. Marseille : SFECAG, 1991 : 61-76.

Sireix, Convertini 1997 : SIREIX (C.), CONVERTINI (F.), La céramique à l'éponge de la région bordelaise : la céramique marbrée d'Aquitaine. *SFECAG, Actes du Congrès de Mans, 1997*. Marseille : SFEACG, 1997 : 321-333.

Solier dir. 1991 : SOLIER (Y.) (dir.), *La basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde à Narbonne* :

carte archéologique, vestiges et mobiliers. Paris : Éditions du CNRS, 1991, 322 p. (suppl. *RAN* ; 23).

Sommer 1984 : SOMMER (M.), *Die Gürtel und Gürtelbeschlüge des 4. Und 5. Jahrhunderts im römischen Reich*. Bonn, 1984, 348 p. (Bonner Hefte zur Vorgeschichte ; 22).

Soubrier 1965 : SOUBRIER (M.), *Rapport de fouilles au Suc de Larmu, Charmensac (Cantal)*. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 1965, 3 p.

Soulas 1998 : SOULAS (S.), *La céramique estampée tardive à Bordeaux*. Thèse de doctorat, sous la dir. de L. Maurin, Université de Montaigne, Bordeaux 3, 1998, 368 p.

Soulas 2000 : SOULAS (S.), Éléments d'évolution de la céramique estampée d'après les fouilles de la place Camille-Jullian à Bordeaux. *SFECAG, Actes du Congrès de Libourne, 2000*. Marseille : SFECAG, 2000 : 145-153.

Soutou 1964 : SOUTOU (A.), L'éperon barré de Clapas-Castel à La Capelle (Lozère). *Gallia*, 22, fasc. 1, 1964 : 189-208.

Staron 1993 : STARON (G.), *L'hiver dans le Massif central français : étude de la climatologie et de l'hydrologie*. Saint-Etienne : Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1993, 402 p.

Surmely et al. 2009 : SURMELY (F.), MIRAS (Y.), GUENET (P.), NICOLAS (V.), SAVIGNAT (A.), VANNIÈRE (B.), WALTER-SIMONNET (A.-V.), SERVERA (G.), TZORTZIS (S.), Occupation and land-use history of a medium mountain from the Mid-Holocene : a multi-disciplinary study performed in the South Cantal (French Massif Central). *C.R. Palevol*, 8, 2009 : 737-748.

Swift 2000 : SWIFT (E.), *Regionality in Dress Accessories in the late Roman West*. Montagnac : Monique Mergoïl, 2000, 312 p. (*Instrumentum* ; 11).

Symonds 1990 : SYMONDS (R.-P.), La quantification des céramiques à l'époque romaine à Colchester et à Londres. *SFECAG, Actes du Congrès de Mandœuvre-Mathay, 1990*. Marseille : SFECAG, 1990 : 135-147.

Symonds 1991 : SYMONDS (R.-P.), Datation et résidualité : où sont les limites de la certitude ? *SFECAG, Actes du Congrès de Cognac, 1991*. Marseille : SFECAG, 1991 : 137-151.

Testart 2004 : TESTART (A.), Deux politiques funéraires. Dépôt ou distribution. Dans BARAY (L.) (dir.), *Archéologie des pratiques funéraires : approches critiques*. Actes de la table ronde de Bibracte, 7-9 juin 2001. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2004 : 303-3015 (Bibracte ; 9).

Thuillier, Louis dir. 2015 : THUILLIER (F.), LOUIS (É.) (dir.), *Tourner autour du pot... Les ateliers de potiers médiévaux du V^e au XII^e siècle dans l'espace européen*. Actes du colloque international de Douai, 5-8 octobre 2010. Caen : Presses universitaires de Caen, 2015, 798 p.

Tixier 1984 : TIXIER (L.), Note sur la production céramique de Lezoux du Bas-Empire. Dans CHAUD (D.), GALIN (F.), MENNESSIER-JOUANNET (C.), PERRIER (J.-F.), *Poteries, angélique et huile de noix : trois produits limagnais*. Clermont-Ferrand : Peuple et Culture, 1984 : 26-30.

Tixier, Liabeuf 1984 : TIXIER (L.), LIABEUF (R.), Aménagements et construction sur le plateau de Saint-Victor de Massiac (Cantal), de la Protohistoire au XVI^e siècle. Essai d'interprétation stratigraphique et chronologique. *Archéologie Médiévale*, 14, 1984, 221-257.

Treffort 1996 : TREFFORT (C.), *L'Église carolingienne et la mort : christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*. Lyon : PUL, Centre interuniversitaire d'Histoire et d'archéologie médiévales, 1996, 216 p. (Histoire et Archéologie médiévales ; 3).

Trément 2002 : TRÉMENT (F.) en coll. avec GUICHARD (V.), MENNESSIER-JOUANNET (C.), Aux origines de la cité arverne. Dans MARTIN (D.) (dir.), *L'identité de l'Auvergne, mythe ou réalité historique. Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*. Nonette : Créer, 2002 : 167-189.

Trément 2004 : TRÉMENT (F.), *De la Gaule méditerranéenne à la Gaule centrale : paysages et peuplements à l'âge du Fer et à l'époque romaine*. *Archéologie et paléoenvironnement des campagnes de Provence et d'Auvergne*. Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Aix-en-Provence, Université de Provence, 2004, 295 p.

Trément 2005 : TRÉMENT (F.) en coll. avec DOUSTEYSSIER (B.), TRESCARTE (J.), *Saint-Beauzire (Puy-de-Dôme). Rapport de prospection systématique (1997-2001)*. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2005, 253 p.

Trément 2011a : TRÉMENT (F.), Le programme DYSPATER : Dynamiques spatiales du développement des territoires dans le Massif Central de l'âge du Fer au Moyen Âge. Dans TRÉMENT (dir.), *Les Arvernes et leurs voisins du Massif central à l'époque romaine. Une archéologie du développement des territoires*. Clermont-Ferrand : *Rev. d'Auv.*, t. 124-125, n° 600-601, 2011 : 27-49.

Trément 2011b : TRÉMENT (F.), La Limagne des Marais : dynamique des paysages et du peuplement. Dans TRÉMENT (dir.), *Les Arvernes et leurs voisins du*

Massif central à l'époque romaine. Une archéologie du développement des territoires. Clermont-Ferrand : Rev. d'Auv., t. 124-125, n° 600-601, 2011 : 215-296.

Trément 2013a : TRÉMENT (F.), Quel modèle de développement régional pour le Massif central à l'époque romaine ? Dans TRÉMENT (dir.), *Les Arvernes et leurs voisins du Massif central à l'époque romaine. Une archéologie du développement des territoires.* Clermont-Ferrand : Rev. d'Auv., t. 127, 606-607, 2013 : 315-340.

Trément 2013b : TRÉMENT (F.), Une agglomération routière et cultuelle au col de Ceyssat (Puy-de-Dôme). Dans TRÉMENT (dir.), *Les Arvernes et leurs voisins du Massif central à l'époque romaine. Une archéologie du développement des territoires.* Clermont-Ferrand : Rev. d'Auv., t. 127, 606-607, 2013 : 71-89.

Trément dir. 2003 : TRÉMENT (F.) (dir.), *L'agglomération antique du col de Ceyssat (Ceyssat, Orcines, Saint-Genès-Champanelle). Contribution à l'étude du contexte archéologique du temple de Mercure.* Rapport d'opération archéologique, Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2003.

Trément dir. 2007 : TRÉMENT (F.) (dir.), Un ancien lac au pied de l'oppidum de Gergovie (Puy-de-Dôme). Interactions sociétés-milieux dans le bassin de Sarliève à l'Holocène. *Gallia*, 64, 2007 : 289-351.

Trément dir. 2011 : TRÉMENT (dir.), *Les Arvernes et leurs voisins du Massif central à l'époque romaine. Une archéologie du développement des territoires.* Clermont-Ferrand : Rev. d'Auv., t. 124-125, n° 600-601, 2011, 512 p.

Trément dir. 2013 : TRÉMENT (dir.), *Les Arvernes et leurs voisins du Massif central à l'époque romaine. Une archéologie du développement des territoires.* Clermont-Ferrand : Rev. d'Auv., t. 127, 606-607, 2013, 450 p.

Trément, Humbert 2004 : TRÉMENT (F.), HUMBERT (L.) en coll. avec BET (P.), BLAIZOT (F.), CABANIS (M.), MARINVAL (P.), MARINVAL-VIGNE (M.-C.), Une incinération spectaculaire au pied du puy de Dôme. Le bûcher funéraire du col de Ceyssat (Saint-Genès-Champanelle). Dans CÉBEILLAC-GERVASONI (M.), LAMOINE (L.), TRÉMENT (F.) (dir.), *Autocélébration des élites locales dans le monde romain : contextes, textes, images (II^e siècle av. J.-C.-III^e siècle ap. J.-C.).* Actes du colloque international de Clermont-Ferrand, 21-23 novembre 2003. Clermont-Ferrand : PUBP, 2004 : 463-500.

Trément et al. 2004 : TRÉMENT (F.), BALLUT (C.), DOUSTEYSSIER (B.), GUICHARD (V.), SEGARD (M.), Des espaces et des paysages. Essai de spatialisation dynamique des relations habitat-milieu humide en Grande Limagne, de l'âge du Fer au Moyen Âge. Dans FRAY (J.-L.), PÉROL (C.), *L'historien en quête d'espaces.* Actes de colloque, Clermont-Ferrand,

printemps 2002. Clermont-Ferrand : PUBP, 2004 : 17-37.

Trément et al. 2007 : TRÉMENT (F.), CHAMBON (J.-P.), GUICHARD (V.), LALLEMAND (D.), Le territoire des Arvernes : limites de cité, tropismes et centralité. Dans MENNESSIER-JOUANNET (C.), DEBERGE (Y.) (éd.), *L'archéologie de l'âge du Fer en Auvergne.* Actes du XXVII^e colloque international de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 29 mai-1^{er} juin 2003. Lattes : Édition de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2007 : 99-110.

Trément et al. 2014 : TRÉMENT (F.), DELPY (M.), FASSION (F.), MASSOUNIE (G.), Centres et périphéries dans les cités antiques du Massif Central. Occupation, mise en valeur et intégration des territoires de montagne dans la cité des Arvernes (fin de l'Age du Fer – début du Moyen-Age). Dans BESSON (C.), TRIBOULOT (B.), BLIN (O.) (éd.), *Franges urbaines, confins territoriaux. La Gaule dans l'Empire.* Colloque international, Versailles, 29 février - 3 mars 2012. Paris, Calenda, 2014 : 589-613.

Trescarte 2013 : TRESCARTE (J.), *Les céramiques de la cité des Arvernes au Haut-Empire : production, diffusion et consommation (I^{er} av. J.-C.-III^e siècle ap. J.-C.).* Thèse de doctorat, sous la dir. de F. Trément, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand 2, 2013, 2 vol.

Trintignac, Marot, Ferdière dir. 2011 : TRINTIGNAC (A.), MAROT (E.), FERDIÈRE (A.) (dir.), *Javols-Anderitum (Lozère), chef-lieu de la cité des Gabales : une ville romaine de moyenne montagne.* Montagnac : Monique Mergoïl, 2001, 560 p. (Archéologie et Histoire romaine ; 21).

Tuffreau-Libre 1980 : TUFFREAU-LIBRE (M.), *La céramique commune gallo-romaine dans le nord de la France (Nord, Pas-de-Calais).* Lille : Presses Universitaires de Lille, 1980, 286 p.

Tuffreau-Libre 1995 : TUFFREAU-LIBRE (M.), *Céramiques communes gallo-romaines du I^{er} au V^e siècle après J.-C.* Paris : Paris-Musées, 1995, 158 p.

Tuffreau-Libre dir. 2007 : TUFFREAU-LIBRE (M.) (dir.), *La céramique gallo-romaine entre Loire et Creuse.* Tours : FERACF. Orléans : AREP, 2007, 320 p. (suppl. RACF ; 31).

Tuffreau-Libre, Coulon 1991 : TUFFREAU-LIBRE (M.), COULON (G.), Un ensemble clos de l'Antiquité tardive à Chézelles (Indre). *Revue de l'Académie du Centre*, 1991 : 84-99.

Tuffreau-Libre, Jacques 1994 : TUFFREAU-LIBRE (M.), JACQUES (A.), La céramique du Bas-Empire à Arras (Pas-de-Calais). Dans TUFFREAU-LIBRE (M.), JACQUES (A.) (dir.), *La céramique du Bas-Empire en*

Gaule Belgique et dans les régions voisines. Actes de la table ronde de la céramologie gallo-romaine, Arras, 8-10 octobre 1991. Lille : Revue du Nord, 1994 : 9-19.

Tuffreau-Libre, Jacques dir. 1994 : TUFFREAU-LIBRE (M.), JACQUES (A.) (dir.), *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines*. Actes de la table ronde de la céramologie gallo-romaine, Arras, 8-10 octobre 1991. Lille : Revue du Nord, 1994, 261 p.

Tuffreau-Libre, Lintz 2005 : TUFFREAU-LIBRE (M.), LINTZ (G.), *La céramique gallo-romaine à Argentomagus* (Saint-Marcel, Indre). *SFEACG, Actes du Congrès de Blois, 2005*. Marseille : SFEACG, 2005 : 263-272.

Tuffreau-Libre, Lintz 2007 : TUFFREAU-LIBRE (M.), LINTZ (G.), *La céramique gallo-romaine dans les fosses cultuelles des temples à Argentomagus* (Saint-Marcel, Indre). Dans TUFFREAU-LIBRE (M.) (dir.), *La céramique gallo-romaine entre Loire et Creuse*. Tours : FERACF. Orléans : AREP, 2007 : 11-32 (suppl. *RACF* ; 31).

Vallat 2002 : VALLAT (P.), *Histoire de l'occupation du sol dans la Limagne des buttes (Puy-de-Dôme) de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive*. Thèse de doctorat, sous la dir. de M. Provost, Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, Avignon, 2002, 5 vol.

Vallat 2006 : VALLAT (P.), *Le Puy-en-Velay, Coste Deferne (Haute-Loire, Auvergne)*. Rapport de fouille archéologique, INRAP. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2006, 2 vol.

Vallat, Cabanis 2011 : VALLAT (P.), CABANIS (M.), *La viticulture antique dans le bassin de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)*. *Gallia*, 68-1, 2011 : 237-255.

Van Andringa dir. 2014 : VAN ANDRINGA (dir.), *La fin des dieux*. *Gallia*, 71-1, 2014, 326 p.

Van Ossel 1985 : VAN OSSEL (P.), *Céramiques de la fin du IV^e et du V^e siècle en Gaule Belgique*. *SFEACG, Actes du congrès de Reims, 1985*. Marseille : SFEACG, 1985 : 63-69.

Van Ossel 1992 : VAN OSSEL (P.), *Établissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule*. Paris : CNRS Éditions, 1992, 470 p. (suppl. *Gallia* ; 51).

Van Ossel 1995 : VAN OSSEL (P.), *La sigillée d'Argonne du Bas-Empire dans le nord de la Gaule : distribution, imitations et concurrences (IV^e-V^e siècles)*. *RCRF*, 34 ; *Alba Regia*, 25, 1995 : 221-230.

Van Ossel 1997 : VAN OSSEL (P.), *Structures, évolution et statuts des habitats ruraux au Bas-Empire en Île-*

de-France. Dans OUZOULIAS (P.), VAN OSSEL (P.) (dir.), *Les campagnes de l'Île-de-France de Constantin à Clovis. Rapports et synthèses de la deuxième journée*. Colloque de Paris, 14-15 mars 1996. Paris : *Diocesis Galliarum*, 1997 : 94-119 (Document de travail ; 3).

Van Ossel 2011a : VAN OSSEL (P.), *Les sigillées du groupe Argonne dans le Bassin parisien au Bas-Empire. Caractérisation, production et diffusion*. Dans VAN OSSEL (P.) (dir.) en coll. avec BERTIN (P.), SÉGUIER (J.-M.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume II : synthèses*. Nanterre : *Diocesis Galliarum*, 2011 : 231-254 (Document de travail ; 9).

Van Ossel 2011b : VAN OSSEL (P.), *Les productions de céramique sigillée du groupe Argonne de Villeparisis*. Dans VAN OSSEL (P.) (dir.) en coll. avec BERTIN (P.), SÉGUIER (J.-M.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume II : synthèses*. Nanterre : *Diocesis Galliarum*, 2011 : 321-336 (Document de travail ; 9).

Van Ossel dir. 2006 : VAN OSSEL (P.) (dir.) en coll. avec BERTIN (P.), SÉGUIER (J.-M.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume 1. Ensembles régionaux*. Nanterre : *Diocesis Galliarum*, 2006, 408 p. (Document de travail n° 7).

Van Ossel dir. 2011 : VAN OSSEL (P.) (dir.) en coll. avec BERTIN (P.), SÉGUIER (J.-M.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume II : synthèses*. Nanterre : *Diocesis Galliarum*, 2011, 394 p. (Document de travail ; 9).

Van Ossel, Defgnée 2001 : VAN OSSEL (P.), DEFGNÉE (A.), *Champion, Hamois : une villa romaine chez les Condruses*. Namur : Ministère de la Région wallonne, Division du Patrimoine, 2001, 278 p. (Études et Documents, Archéologie ; 7).

Van Ossel, Raynaud 2012 : VAN OSSEL (P.), RAYNAUD (C.), *L'économie rurale et les productions en Gaule durant l'Antiquité tardive : moyens et techniques de production*. *Antiquité tardive*, 20, 2012 : 151-159.

Varennes et al. 2014 : VARENNES (G.), BATIGNE-VALLET (C.), BONNET (C.), DUMOULIN (F.), GIRY (K.), LAROCHE (C.), LEBLANC (O.), MAZA (G.), SILVINO (T.) et l'ensemble des collaborateurs de l'ACR Céramiques de cuisine d'époque romaine en région Rhône-Alpes et Sud-Bourgogne, *Apports de l'ACR « Céramiques de cuisine d'époque romaine en région Rhône-Alpes et Sud-Bourgogne » à la question des faciès céramiques urbains et ruraux : bilan, limites et perspectives*. Dans DERU (X.), GONZÁLEZ VILLAESCUSA (R.) (dir.), *Consommer dans les campagnes de la Gaule romaine*. Actes du X^e congrès de l'Association AGER, Lille, 2012, 4-6 avril 2012.

Villeneuve-d'Ascq : Revue du Nord, Université Charles-de-Gaule-Lille 3, 2014 : 291-320 (Hors série Collection Art et Archéologie ; 21).

Venault et al. 2011 : VENAULT (S.), MOUTON-VENAULT (S.), TISSERAND (N.), NOUVEL (P.), Entre forme d'habitat groupé et forme d'habitat dispersé : le cas intermédiaire d'une occupation rurale aux III^e et IV^e siècles ap. J.-C. entre Fragnes et Virey-le-Grand au nord-est de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). Dans KASPRZYK (M.), KUHNLE (G.) (dir.), *L'Antiquité tardive dans l'est de la Gaule, I. La vallée du Rhin supérieur et les provinces gauloises limitrophes : actualités de la recherche*. Actes du colloque international de Strasbourg, 20-21 novembre 2008. Dijon : Société Archéologique de l'Est, 2011 : 173-207 (suppl. *RAE* ; 30).

Véquaud 2009 : VÉQUAUD (B.) avec la contribution de GERBER (F.), Saint-Georges-des-Coteaux, « La ZAC des Coteaux » (Charente-Maritime) : la céramique du haut Moyen Âge (VI^e-début du IX^e siècle). *Aquitania*, 25, 2009 : 213-232.

Véquaud 2012 : VÉQUAUD (B.), Civaux « Champ Doucet » : une production céramique du VI^e siècle ? *SFECAG, Actes du Congrès de Poitiers, 2012*. Marseille : SFCAG, 2012 : 469-473.

Véquaud 2013a : VÉQUAUD (B.), Limoges : chronotypologie de la céramique et approvisionnement de la ville. Dans HUSI (P.) (dir.), *La céramique du haut Moyen Âge dans le centre-ouest de la France : de la chronotypologie aux aires culturelles*. Tours : ARCHEA/ FERACF, 2013 : 191-205 (suppl. *RACF* ; 49).

Véquaud 2013b : VÉQUAUD (B.), Le Haut-Poitou : encore la Loire ? Dans HUSI (P.) (dir.), *La céramique du haut Moyen Âge dans le centre-ouest de la France : de la chrono-typologie aux aires culturelles*. Tours : ARCHEA/ FERACF, 2013 : 137-163 (suppl. *RACF* ; 49).

Verhaeghe 2006 : VERHAEGHE (F.), Conclusion. La céramique dans le nord-ouest de l'Europe du V^e au X^e/ XII^e siècle : un essai d'évaluation et quelques réflexions. Dans HINCKER (V.), HUSI (P.) (dir.), *La céramique du haut Moyen Âge dans le nord-ouest de l'Europe, I^e-X^e siècles*. Actes du colloque de Caen, 18-20 mars 2004. Condé-sur-Noireau : NEA, 2006 : 393-401.

Verhaeghe 2011 : VERHAEGHE (F.), La poterie médiévale et moderne en Europe de l'Ouest. Dans D'ANNA (A.), DESBAT (A.), GARCIA (D.), SCHMITT (A.), VERHAGUE (F.), *La céramique. La poterie du Néolithique aux Temps modernes*. Paris : Errance, nouvelle édition revue et augmentée, 2011 : 211-302.

Vermeulen, Bouquin 2000 : VERMEULEN (C.), BOUQUIN (T.), *Billezois (03), route départementale*

907, *déviations de Billezois*. Rapport d'opération archéologique préventive, AFAN. Clermont-Ferrand : SRA Auvergne, 2000.

Vernet et al. 2005 : VERNET (G.), CAILLAT (P.), MENNESSIER-JOUANNET (C.), PARENT (D.), REBISCOUL (A.), RICHIER (A.), SÉRIS (D.), VERNET (B.), WITTMANN (A.), *Rapport final d'opération de diagnostic et de fouille archéologique portant sur le bassin de Sarliève, Grande Halle d'Auvergne*. INRAP. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2005, 3 vol.

Vertet 1959 : VERTET (H.), Découverte de poterie peinte à Toulon-sur-Allier. *Gallia*, 17-2, 1959 : 216-223.

Vertet, Bet, Corrocher 1980 : VERTET (H.), BET (P.), CORROCHER (J.), *Recherches sur les ateliers de potiers gallo-romains de la Gaule Centrale*. Le Blanc-Mesnil : Revue Archéologique Sites, 1980, 259 p. (*Sites hors-série* ; 6).

Vertet, Duterne 1999 : VERTET (H.), DUTERNE (Y.), Tombes mérovingiennes du cimetière Saint-Jean de Lezoux (Puy-de-Dôme). Dans FIZELLIER-SAUGET (B.) (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours. Histoire et Archéologie*. Actes des XIII^e journées internationales d'archéologie mérovingienne, Clermont-Ferrand, 3-6 octobre 1991. Clermont-Ferrand : Institut d'Études du Massif Central, XIV, 1999 : 337-349 (*Mémoires AFAM* ; 12).

Vertet, Picon, Meille 1969-1970 : VERTET (H.), PICON (M.), MEILLE (E.), Quelques observations techniques sur les sigillées du IV^e siècle à Lezoux. *RCRF*, 11/12, 1969-1970 : 125-129.

Vertet, Picon, Vichy 1970 : VERTET (H.), PICON (M.), VICHY (M.), Note sur la composition des céramiques du IV^e siècle de Lezoux. *RACF*, 9, 1970 : 243-250.

Vertet et al. 1969-1970 : VERTET (H.), RIGOIR (Y.), RIGOIR (J.), RAIGNOUX (R.), Céramiques du IV^e siècle trouvées à Lezoux. *RCRF*, 11/12, 1969-1970 : 130-142.

Vicherd 2001 : VICHERD (G.) en coll. avec DUVETTE (C.), FAURE-BOUCHARLAT (É.), PAULIN (M.) et les contributions de FOREST (V.), GISCLON (J.-L.), Château-Gaillard, Le Recourbe (Ain). Dans FAURE-BOUCHARLAT (É.) (dir.), *Vivre à la campagne au Moyen Âge, l'habitat rural du V^e au XII^e siècle (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques*. Lyon : ALPARA, 2001 : 177-223 (*DARA* ; 21).

Villedieu 1990 : VILLEDIEU (F.) en coll. avec AUDA (Y.), AUDRA (A.), CHARLET (J.-L.), JACQUIN (L.), MANDY (M.-O.), PHOUNGAS (A.), *Lyon Saint-Jean : les fouilles de l'avenue Adolphe Max*. Lyon : Circonscription des Antiquités historiques, 1990, 239 p. (*DARA* ; 3).

Villedieu 1994 : VILLEDIEU (F.), Les amphores : observations préliminaires. Dans DEMIANS d'ARCHIMBAULT (G.) (dir.), *L'oppidum de Saint-Blaise du V^e au VII^e siècle*. Paris : MSH, 1994 : 133-135 (DAF ; 46).

Vilvorder 2010 : VILVORDER (F.), La céramique métallescente du Bas-Empire. Dans BRULET (R.), VILVORDER (F.), DELAGE (R.), *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques, la vaisselle à large diffusion*. Turnhout : Brepols, 2010 : 359-366.

Vinatié 1979 : VINATIÉ (A.), Le site gallo-romain de Lachaud, commune de Ferrières-Saint-Mary. *Rev. Haute Auvergne* : 81-97.

Vinatié 1995 : VINATIÉ (A.), *Sur les chemins du temps au Pays de Massiac. 1500 ans d'histoire de la fin du Paléolithique à l'aube du Moyen Âge*. Massiac : Communauté de communes du Pays de Massiac, 1995, 287 p.

Viriote 2010 : VIRIOTE (J.), Étude du verre. Dans BESSON (J.) en coll. avec CHABERT (S.), DACKO (M.), DUCREUX (A.), GOUEMEZ (S.), PRUNEYROLLES (L.), SÉRANGE (A.), VIRIOTE (J.), *Chantelle-la-Vieille/Cantilia, 9 rue du Vieux Bourg, Monestier (03)*. Rapport de fouille archéologique programmée. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2011, vol. 2 : 212-232.

Viriote 2012 : VIRIOTE (J.), Le mobilier en verre, La Couronne, Molles 2012. Dans MARTINEZ (D.) (dir.), CHABERT (S.), *Site de « La Couronne » à Molles. Établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge*. Rapport de fouille programmée. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2012, vol. 3 : 66-72.

Whittaker 1995 : WHITTAKER (D.), L'importance des invasions au Bas-Empire : peut-on faire confiance aux historiens ? *Revue du Nord*, 1995, t. 77, n° 313 : 11-20.

Wickham 2001 : WICKHAM (C.), Un pas vers le Moyen Âge ? Permanences et mutations. Dans OUZOULIAS (P.), PELLECUER (C.), RAYNAUD (C.), VAN OSSEL (P.), GARMY (P.) (dir.), *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*. Actes du IV^e colloque de l'Association AGER, Montpellier, 11-14 mars 1998. Antibes : APDCA, 2001 : 555-567.

Wickham 2008 : WICKHAM (C.), Rethinking the structure of Early Medieval economy. Dans DAVIS (J.-R.), MCCORMICK (M.) (éd.), *The long morning of medieval Europe. News directions in Early Medieval studies*. Aldershot : Ashgate, 2008 : 19-31.

Wickham 2009 : WICKHAM (C.), *The inheritance of Rome. A history of Europe from 400 to 1000*. London : Penguin Books, 2009, 650 p.

Wilkin 2015 : WILKIN (A.), Les échanges artisanaux au haut Moyen Âge. Bilan synthétique et axes de recherche. Dans THUILLIER (F.), LOUIS (É.) (dir.), *Tourner autour du pot... Les ateliers de potiers médiévaux du V^e au XII^e siècle dans l'espace européen*. Actes du colloque international de Douai, 5-8 octobre 2010. Caen : Presses universitaires de Caen, 2015 : 29-47.

Wittmann 1991 : WITTMANN (A.), *Exploitation informatique et statistique du mobilier des fouilles archéologiques. L'exemple du site de l'Oeuvre Grancher à Lezoux (63)*. Mémoire de DEA, Université Clermont-Ferrand 2, sous la dir. de J.-C. Poursat, 1991, 4 vol.

Wittmann 2007 : WITTMANN (A.), Contribution à l'étude de la céramique de l'Antiquité tardive en territoire biturige : la fouille de la rue Nouvelle-du-Château à Issoudun (Indre). Dans TUFFREAU-LIBRE (M.) (dir.), *La céramique gallo-romaine entre Loire et Creuse*. Tours : FERACF. Orléans : AREP, 2007 : 211-241 (suppl. *RACF* ; 31).

Wittmann 2014 : WITTMANN (A.), Un vase culinaire rhénan du IV^e siècle ap. J.-C. trouvé aux portes de la capitale arverne. Dans BET (P.), DOUSTEYSSIER (B.) (dir.), *Éclats arvernes. Fragments archéologiques (I^{er}-V^e siècles ap. J.-C.)*. Clermont-Ferrand : PUBP, 2014 : 98-99.

Wittmann, Jouquand 2003 : WITTMANN (A.), JOUQUAND (A.-M.), La boutique d'un marchand de vases dans la seconde moitié du III^e siècle à Poitiers (Vienne). *SFECAG, Actes du Congrès de Saint-Romain-en-Gal, 2003*. Marseille : SFECAG, 2003 : 621-639.

Woolf 1998 : WOOLF (G.), *Becoming roman. The origins of provincial civilization in Gaul*. Cambridge : University press, 1998, 296 p.

Young 1991 : YOUNG (B.K.), Les nécropoles (III^e-VIII^e siècles). Dans COLLECTIF, *Naissance des arts chrétiens. Atlas des monuments paléochrétiens de la France*. Paris : Imprimerie Nationale, 1991 : 94-121.

Table des matières

Résumé - Abstract	7
Remerciements	9
Introduction	13
PARTIE I - CONDITIONS DE L'ÉTUDE ET CONSTITUTION DU CORPUS.....	27
Chapitre 1 - État des recherches et bilan des données céramologiques disponibles...	29
1. Documentation régionale disponible	29
1.1. Les données anciennes	29
1.1.1. <i>Les découvertes isolées</i>	29
1.1.2. <i>Les fouilles archéologiques</i>	30
1.2. 1970-1990 : la multiplication des découvertes grâce aux fouilles de sauvetage	35
1.2.1. <i>Lezoux : la multiplication des recherches et des données</i>	35
1.2.2. <i>Les autres sites emblématiques</i>	39
1.3. L'apport de l'archéologie préventive depuis les années 1990	41
1.3.1. <i>Les données relatives à l'Antiquité tardive</i>	41
1.3.2. <i>Les données relatives au très haut Moyen Âge (VI^e-VIII^e siècle)</i>	47
1.4. Apport des opérations programmées : fouilles et prospections pédestres	50
1.5. Bilan de la documentation régionale disponible	51
2. État des lieux préalable à l'étude : ateliers de potiers et céramiques arvernes entre le IV ^e et le VIII ^e siècle	52
2.1. Les lieux de production	52
2.1.1. <i>Lezoux, une agglomération de potiers</i>	52
2.1.2. <i>Brioude</i>	54
2.1.3. <i>Bourbon-l'Archambault, aux confins de la cité arverne</i>	54
2.2. Les catégories céramiques	55
2.2.1. <i>Sigillée du Bas-Empire</i>	55
2.2.2. <i>Dérivée de sigillée paléochrétienne</i>	57
2.2.3. <i>Céramiques peintes</i>	61
2.2.4. <i>Céramique à engobe ocre brossé</i>	62
2.2.5. <i>Céramique grise lissée/céramique gris bleuté lissée</i>	63
2.3. Bilan : une connaissance partielle des ateliers et des céramiques des IV ^e -VIII ^e siècles	64
Chapitre 2 - Constitution et présentation du corpus d'étude	65
1. Sélection du corpus : les sites et les contextes	65
1.1. Les sites archéologiques retenus	65

1.2. Sélection des ensembles céramiques et des contextes.....	66
1.2.1. Une approche non exhaustive.....	66
1.2.2. Nature des contextes.....	67
1.2.3. Apports et valeurs différentiels des contextes selon leur durée et leur nature	67
2. Présentation des sites et des ensembles du corpus	71
2.1. Trois exemples d'habitat groupé : sites de Molles, Chantelle-la-Vieille et La Malène, et découverte isolée à Lezoux.....	71
2.1.1. Le site de hauteur de La Couronne à Molles (Allier).....	71
2.1.2. L'agglomération secondaire de Chantelle-la-Vieille (Allier).....	76
2.1.3. Le site de hauteur de Piboulèdes à La Malène (Lozère)	79
2.1.4. Un puits à Lezoux, propriété Martignat (Puy-de-Dôme)	82
2.2. Deux établissements ruraux : les sites de Romagnat et de Malintrat	83
2.2.1. La villa de Maréchal à Romagnat (Puy-de-Dôme)	83
2.2.2. Le site des Douzaines Hautes à Malintrat (Puy-de-Dôme).....	85
2.3. Deux nécropoles tardo-antiques : les sites de Pardines et des Martres-d'Artière	88
2.3.1. La nécropole de Maison Blanche à Pardines (Puy-de-Dôme).....	88
2.3.2. La nécropole de Puy Redon aux Martres-d'Artière (Puy-de-Dôme).....	94

PARTIE II - MÉTHODOLOGIE ET OUTILS TYPOLOGIQUES..... 95

Chapitre 3 - Réflexions et choix méthodologiques opérés 97

1. Aperçu des débats et réflexions méthodologiques.....	97
1.1. Sur la quantification : un relatif consensus.....	97
1.2. Sur les groupes techniques : une inégale application	98
1.3. Sur la typologie : des divergences	99
1.3.1. Classification d'une seule ou de toutes les catégories céramiques ?	99
1.3.2. Typologies des formes complètes ou typologie des bords ?.....	100
1.3.3. Critères fonctionnels, morphologiques ou métrologiques ?	101
1.3.4. Codification alphanumérique ou numérique ?	102
1.4. Pour conclure sur la typologie : une absence de consensus ?	103
2. Choix méthodologiques opérés	104
2.1. Caractérisation des groupes techniques (GT).....	104
2.1.1. Objectifs.....	105
2.1.2. Caractérisation microscopique et macroscopique	105
2.1.3. Remarques et retour sur la méthode.....	107
2.2. Regroupement en catégories céramiques	107
2.2.1. « Céramiques fines » et « céramiques communes »	107
2.2.2. Dénomination des catégories céramiques.....	108
2.3. Construction du répertoire de formes.....	109
2.3.1. Méthode employée	110
2.3.2. Fonctionnement du répertoire de formes.....	111
2.3.3. Retour sur la méthode employée.....	114
2.4. Enregistrement, quantification et contenance.....	114
2.4.1. Enregistrement des données.....	114
2.4.2. Méthodes de quantification.....	115
2.4.3. Calcul des contenances : pour l'étude de la fonction des vases.....	116
2.5. Datation et mise en horizons des ensembles	116
2.5.1. Datation des contextes et des ensembles céramiques.....	117

2.5.2. Mise en horizons et sériation graphique	117
2.6. Analyse spatiale des céramiques à l'échelle du site	119

Chapitre 4 - Les outils typologiques : répertoires des groupes techniques, des catégories céramiques et des formes121

1. Les groupes techniques.....	121
1.1. Sigillée de Lezoux	121
1.2. Dérivée de sigillée	122
1.3. Dérivée de sigillée paléochrétienne.....	122
1.4. Groupe 1	122
1.5. Groupe 2	123
1.6. Groupe 3	123
1.7. Groupe 4	123
1.8. Groupe 5	124
1.9. Groupe 6	124
1.10. Groupe 7	124
1.11. Groupe 8	125
1.12. Groupe 9	125
1.13. Groupe 10.....	126
1.14. Groupe 11	126
1.15. Groupe 12	127
2. Les catégories céramiques.....	127
2.1. Les céramiques fines.....	127
2.1.1. Les sigillées et les dérivées de sigillée.....	127
2.1.2. Les céramiques peintes	128
2.1.3. Les céramiques fines et à revêtement argileux.....	128
2.2. Les céramiques communes.....	129
2.2.1. Les céramiques cuites en atmosphère oxydante	129
2.2.2. Les céramiques cuites en atmosphère réductrice	131
2.2.3. Les céramiques non tournées (CNT)	132
3. Le répertoire des formes et des décors	132
3.1. Le répertoire des formes	132
3.2. Le répertoire des décors.....	143

PARTIE III - ÉTUDE DES ENSEMBLES CÉRAMIQUES145

Chapitre 5 - Céramiques provenant d'habitats groupés (Molles, Chantelle-la-Vieille, Lezoux, La Malène) 147

1. Céramiques du site de hauteur de La Couronne à Molles (Allier), entre le IV ^e et le VII ^e siècle	147
1.1. Étude des ensembles céramiques : critères de datation	148
1.2. Chronologie des céramiques.....	159
1.2.1. Les horizons céramologiques	159
1.2.2. Sériation graphique : approche globale des associations et de l'évolution des céramiques	160
1.2.3. Le IV ^e siècle : horizons céramologiques MOL H1 et MOL H2.....	163
1.2.4. Le V ^e siècle : horizon céramologique MOL H3	167
1.2.5. La fin du V ^e et le VI ^e siècle : horizon céramologique MOL H4	169

1.2.6. <i>Entre le milieu du VI^e et le début du VII^e siècle : horizon céramologique MOL H5</i>	172
1.3. Fonction et utilisation des récipients	177
1.3.1. <i>Vaisselle de table</i>	177
1.3.2. <i>Vaisselle de cuisine et de conditionnement</i>	180
1.3.3. <i>Quelques remarques sur la composition et l'évolution des vaisseliers</i>	184
1.4. Analyse spatiale des céramiques par contexte et par horizon céramologique.....	185
1.4.1. <i>Remarques générales</i>	185
1.4.2. <i>Fonction des bâtiments et évolution de l'occupation</i>	186
1.4.3. <i>Sectorisation des occupations</i>	188
1.5. Bilan de l'étude des céramiques de Molles	189
2. Céramiques d'une agglomération secondaire et d'un habitat sur poteaux à Chantelle-la-Vieille (Allier), entre le IV ^e et la première moitié du VIII ^e siècle	190
2.1. Étude des ensembles céramiques : critères de datation.....	191
2.2. Chronologie des céramiques.....	200
2.2.1. <i>Sériation graphique : approche globale de l'évolution du mobilier</i>	200
2.2.2. <i>Entre le dernier tiers du IV^e et la fin du V^e siècle : horizon céramologique CLV H1</i>	201
2.2.3. <i>Le VII^e siècle : horizon céramologique CLV H2</i>	205
2.2.4. <i>Entre la fin du VII^e et la première moitié du VIII^e siècle : horizon céramologique CLV H3</i>	207
2.3. Fonction et utilisation des récipients	210
2.3.1. <i>Vaisselle de table</i>	210
2.3.2. <i>Vaisselle de cuisine et de conditionnement</i>	212
2.3.3. <i>Évolution du vaisselier de Chantelle-la-Vieille entre le IV^e et la première moitié du VIII^e siècle</i>	214
2.4. Bilan de l'étude céramologique de Chantelle-la-Vieille.....	215
3. Cruches de la collection Martignat à Lezoux (Puy-de-Dôme), V ^e siècle	216
3.1. Les cruches peintes.....	217
3.2. Les pichets et les cruches en céramique commune grise	218
3.3. Datation des céramiques.....	219
3.4. Bilan de l'ensemble céramique de Lezoux/Martignat.....	221
4. Céramiques du site de hauteur de Piboulèdes à La Malène (Lozère), du VI ^e au VII ^e siècle. 221	
4.1. Les catégories céramiques supposées régionales	221
4.2. Étude des ensembles céramiques : critères de datation.....	223
4.3. Horizons céramologiques de La Malène	228
4.3.1. <i>Le VI^e et début du VII^e siècle : horizon céramologique LMP H1</i>	229
4.3.2. <i>Première moitié du VII^e siècle : horizon céramologique LMP H2</i>	231
4.3.3. <i>En conclusion : un répertoire homogène entre le VI^e et la première moitié du VII^e siècle</i> 233	
4.4. Composition et fonction du vaisselier	233
4.4.1. <i>Les formes ouvertes</i>	234
4.4.2. <i>Les formes fermées</i>	236
4.4.3. <i>Les couvercles</i>	238
4.4.4. <i>Les amphores</i>	238
4.4.5. <i>En conclusion : un vaisselier marqué par les récipients de table</i>	238
4.5. Un faciès du Gévaudan entre « médiévalisation » et maintien des usages antiquisants	239
4.5.1. <i>Un faciès du Sud du Massif central</i>	239
4.5.2. <i>La vaisselle de La Malène : entre « médiévalisation » et usages antiques</i>	242
4.6. Bilan de l'étude des céramiques de La Malène.....	243
5. Premières conclusions : retour sur la méthode et faciès céramiques distincts	244

Chapitre 6 - Céramiques issues d'établissements ruraux (Malintrat, Romagnat)247

1. Céramiques des Douzaines Hautes à Malintrat (Puy-de-Dôme), entre le IV ^e et le début du V ^e siècle	247
1.1. Étude des ensembles céramiques : critères de datation	248
1.2. Synthèse typologique des céramiques de Malintrat et datation.....	252
1.2.1. <i>Céramiques fines</i>	253
1.2.2. <i>Céramiques communes</i>	253
1.2.3. <i>Datation</i>	255
1.3. Approche fonctionnelle des récipients.....	256
1.3.1. <i>Vaisselle de table</i>	256
1.3.2. <i>Vaisselle de cuisine et de conditionnement</i>	257
1.3.3. <i>Récipients de puisage et vases de stockage</i>	259
1.4. Bilan de l'étude des céramiques de Malintrat	259
2. Céramiques de la villa de Maréchal à Romagnat (Puy-de-Dôme), début du V ^e siècle	261
2.1. Étude des ensembles céramiques : critères de datation	261
2.1.1. <i>Les céramiques fines</i>	261
2.1.2. <i>Les céramiques communes</i>	262
2.1.3. <i>Datation</i>	264
2.2. Caractérisation fonctionnelle des récipients.....	264
2.2.1. <i>Vaisselle de table</i>	265
2.2.2. <i>Vaisselle de cuisine et de conditionnement</i>	267
2.3. Bilan de l'étude des céramiques de Romagnat.....	269
3. Conclusion sur les céramiques des établissements ruraux	269

Chapitre 7 - Céramiques en contexte funéraire (Pardines, Les Martres-d'Artière).271

1. Céramiques de la nécropole de Maison Blanche à Pardines (Puy-de-Dôme), du dernier tiers du III ^e au début du V ^e siècle	271
1.1. La vaisselle céramique	272
1.1.1. <i>Les céramiques fines</i>	272
1.1.2. <i>Les céramiques communes</i>	276
1.2. Périodisation des céramiques	282
1.2.1. <i>Dernier tiers du III^e et IV^e siècle : horizon céramologique PAR H1</i>	282
1.2.2. <i>Ouverture sur le V^e siècle : horizon céramologique PAR H2</i>	284
2. Céramiques de la nécropole de Puy Redon aux Martres-d'Artière (Puy-de-Dôme), du dernier tiers du III ^e au début du V ^e siècle	285
2.1. La vaisselle céramique	285
2.1.1. <i>Les céramiques fines</i>	285
2.1.2. <i>Les céramiques communes</i>	287
2.2. Datation des céramiques.....	289
3. La céramique comme dépôt funéraire	289
3.1. Fonction des récipients et assemblages fonctionnels	290
3.1.1. <i>Fonction des récipients</i>	290
3.1.2. <i>Associations fonctionnelles à Maison Blanche</i>	293
3.2. Origine et traitement des vases en céramique	295
3.2.1. <i>Maison Blanche à Pardines</i>	296
3.2.2. <i>Puy Redon aux Martres-d'Artière</i>	297

4. Éléments pour une synthèse : données céramologiques et pratiques funéraires de la fin de l'Antiquité.....	297
--	-----

PARTIE IV - CHRONO-TYPOLOGIE DES CÉRAMIQUES ARVERNES

ENTRE LE DERNIER TIERS DU III^e

ET LA PREMIÈRE MOITIÉ DU VIII^e SIÈCLE301

Chapitre 8 - Catégories céramiques et groupes techniques (supposés) arvernes :

chronologie et répertoire.....305

1. Les céramiques fines.....	305
1.1. Sigillée de Centre Gaule.....	305
1.2. Dérivée de sigillée paléochrétienne.....	306
1.3. Autres dérivées de sigillées.....	307
1.4. Céramique engobée et lissée.....	308
1.5. Céramique à engobe noir lustré.....	309
1.6. Céramiques peintes.....	310
1.7. Céramique fine claire.....	313
1.8. Céramique fine lissée.....	313
1.9. Évolution des céramiques fines.....	313
2. Les céramiques communes.....	315
2.1. Céramique à engobe ocre brossé.....	315
2.2. Céramique à engobe orangé.....	316
2.3. Céramique à engobe doré au mica.....	317
2.4. Céramique à engobe blanc.....	317
2.5. Céramiques gris bleuté à surface brute ou à surface lissée.....	318
2.6. Céramique grise lissée.....	319
2.7. Céramique sombre lissée.....	319
2.8. Céramique commune grise.....	320
2.9. Céramique commune sombre.....	322
2.10. Céramiques rugueuses (grises et claires).....	323
2.11. Céramique commune claire.....	323
2.12. Céramique claire lissée.....	325
2.13. Céramiques non tournées (sombres et claires).....	325
2.14. Évolution des céramiques communes.....	325
3. Les groupes techniques : évolution entre la fin du III ^e et le VIII ^e siècle.....	328
4. Synthèse des catégories céramiques : des répertoires communs et des formes originales..	329

Chapitre 9 - Formes : chronologie et fonction.....333

1. Les formes ouvertes.....	333
1.1. Plats et assiettes.....	334
1.2. Coupes et bols.....	336
1.3. Coupes/jattes carénées.....	338
1.4. Marmites.....	340
1.5. Mortiers.....	341
1.6. Évolution du répertoire des formes ouvertes.....	342
2. Les formes fermées.....	343

2.1. Pots	343
2.2. Gobelets	347
2.3. Bouteilles et amphorettes	349
2.4. Pichets et cruches	350
2.5. Autre vaisselle	352
2.6. Évolution du répertoire des formes fermées.....	352
3. Synthèse chrono-typologique des céramiques arvernes tardo-antiques et alto-médiévales.	353

**PARTIE V - ASPECTS CULTURELS ET ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE ARVERNE
À LA FIN DE L'ANTIQUITÉ ET AU TRÈS HAUT MOYEN ÂGE.....357**

**Chapitre 10 - Du quotidien au monde des morts : usages et signification sociale
en contextes domestiques et funéraires.....359**

1. Vaisselle et usages domestiques	360
1.1. Évolution des manières de table et des pratiques culinaires.....	360
1.1.1. <i>Un vaisselier diversifié entre le dernier tiers du III^e et la fin du IV^e siècle.....</i>	361
1.1.2. <i>Une amorce de changements à la fin du IV^e et au début ou milieu du V^e siècle.....</i>	363
1.1.3. <i>Le V^e siècle</i>	363
1.1.4. <i>Entre Antiquité et Moyen Âge : le VI^e siècle.....</i>	364
1.1.5. <i>Polyvalence du vaisselier au VII^e et dans la première moitié du VIII^e siècle.....</i>	366
1.1.6. <i>Quelles pâtes et quels traitements de surface pour quels récipients ?</i>	366
1.2. La question des vases de stockage.....	367
1.3. La question de la signification sociale de la céramique dans l'habitat domestique	368
1.4. Les facteurs de l'évolution du vaisselier à la fin de l'Antiquité et au très haut Moyen Âge.....	370
2. Vaisselle et pratiques funéraires aux IV ^e et V ^e siècles.....	373
2.1. Vases du quotidien ou à vocation funéraire ?	374
2.1.1. <i>Vaisselle domestique, vaisselle funéraire : quelle concordance ?</i>	374
2.1.2. <i>Les vases miniatures</i>	375
2.1.3. <i>Bilan sur les céramiques utilisées en contexte funéraire.....</i>	376
2.2. La question de l'interprétation sociale des dépôts : approche croisée avec les autres données archéologiques.....	377
2.3. Particularités arvernes	379
2.3.1. <i>Fréquence des dépôts funéraires</i>	379
2.3.2. <i>Répartition fonctionnelle de la vaisselle.....</i>	380
2.3.3. <i>Disposition des récipients dans la tombe</i>	381
2.3.4. <i>Fréquence des réemplois et des mutilations.....</i>	382
2.3.5. <i>Bilan : quelles particularités arvernes ?</i>	382
2.4. Continuité ou rupture : quelle évolution du sens des gestes ?.....	383
2.4.1. <i>Évolution des modalités de dépôt</i>	383
2.4.2. <i>Un contexte de réformes religieuses.....</i>	384
3. Conclusion.....	385

**Chapitre 11 - Production, échanges et faciès céramiques :
la place du territoire arverne dans l'économie de la Gaule
à la fin de l'Antiquité et au très haut Moyen Âge387**

1. Dispersion ou centralisation de la production ?	388
1.1. Les lieux de production à la fin du Haut-Empire	388

1.2. Les lieux de production de l'Antiquité tardive.....	388
1.3. Les lieux de production au haut Moyen Âge.....	391
1.4. Quelle réorganisation de la production à l'échelle du territoire ?	392
2. Importations et insertion du territoire arverne dans les réseaux commerciaux de la Gaule.	393
2.1. Importations et influences typologiques.....	393
2.1.1. <i>Quelles vaisselles importées ?</i>	394
2.1.2. <i>Des productions inspirées par les vaisselles extrarégionales</i>	399
2.1.3. <i>La question des importations faiblement représentées</i>	402
2.2. Modes d'approvisionnement et insertion dans les réseaux commerciaux.....	403
2.2.1. <i>Rôle des sites d'envergure dans l'approvisionnement en vaisselle extrarégionale</i>	403
2.2.2. <i>La cité arverne : un territoire de confins ?</i>	405
3. Faciès céramiques : du territoire arverne à la Gaule du Centre.....	408
3.1. Échelles d'approvisionnement du territoire arverne en céramiques régionales	408
3.1.1. <i>Formes génériques, formes régionales et formes locales</i>	408
3.1.2. <i>Répartition géographique des faciès céramiques</i>	410
3.1.3. <i>Modes de diffusion des céramiques régionales</i>	412
3.2. Des céramiques partagées avec les régions limitrophes : une entité culturelle et économique en Gaule du Centre ?	413
3.2.1. <i>La céramique à engobe brossé et les coupes/jattes à collerette décorées à la roulette</i> ...	413
3.2.2. <i>Autres formes répandues en Gaule du Centre</i>	415
3.2.3. <i>Diffusion d'une production ou même tradition de fabrication ?</i>	416
3.2.4. <i>Pour conclure sur la question de l'emprise territoriale des céramiques</i>	418
4. Conclusion.....	419

Conclusion générale	423
----------------------------------	------------

SOURCES IMPRIMÉES ET BIBLIOGRAPHIE	427
---	------------

